@

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

*

Lettres de Chine

3. sous l'empereur Kien-long

publiées sous la direction de
Louis AIMÉ-MARTIN
1843

à partir de :

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES

concernant l'Asie, l'Afrique et l'Amérique, avec quelques relations nouvelles des missions, et des notes géographiques et historiques

publiées sous la direction de Louis AIMÉ-MARTIN (1781-1847).

A Paris, Société du Panthéon littéraire, MDCCCXLIII.

LA CHINE : Tome III, pages 713 à 839. Tome IV, pages 27 à 284.

mise en mode texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE DES LETTRES ET MÉMOIRES
contenus dans ce volume

Lettre du père d'Entrecolles. — Notions de botanique chinoise.

État de la religion dans l'empire de la Chine en 1738.

Lettre du père Parennin. — Dissertation sur les antiquités chinoises.

Lettre du même. — Préceptes de morale des Chinois.

Lettre du père Chalier au révérend père Verchère. — Mort du père Parennin. — Son éloge.

Lettre du père Baborier. — Voyage dans les provinces intérieures. — Les barques. — Les hôtelleries. — La douane.

Lettre du père Gaubil au père Cairon. Association chrétienne fondée en Chine. — Mort d'une princesse. — État des églises à Pékin.

Lettre du père Loppin au père Radominski. — Traversée. — Visite aux chrétientés du centre. Voyage à Pékin. — Particularités sur l'état de la religion. — De l'opinion du peuple et des mœurs.

Lettre du père de Neuvialle. — Courses, prédications et succès dans les montagnes du nord-ouest.

Lettre du père Des Robert. État des missions dans la province de Kou-quang.

Lettre du père Attiret, peintre. — Voyage de Macao et de Canton à Pékin. — Description des palais et jardins de l'empereur. — Effets du bref du pape contre les cérémonies chinoises.

Lettre du père du Gad au père Foureau. — État des chrétientés dans les provinces intérieures.

Lettre du père Benoist. — Persécutions contre les chrétiens.

Lettre du même. — Suite du récit des persécutions.

Relation de la persécution générale de 1748.

Lettre du père Forgeot. Suite des persécutions.

Mémoire sur la cire d'arbre.

Lettre du père Amiot. — Voyage de Canton à Pékin. — Fêtes chinoises.

Extrait des lettres de quelques missionnaires, sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne,

Lettre d'un missionnaire de Pékin en 1750. — Réponse à des attaques faites contre les jésuites et leurs missions en Chine.

Lettre écrite de Macao. — Épreuves que les missionnaires ont à souffrir.

Lettre du père Amiot. — Courage et patience des jésuites dans l'accomplissement de la tâche qu'ils se sont imposée. — État des provinces du nord-ouest. — Nouvelles possessions de l'empereur. — Cérémonies dont le père Attiret est obligé de faire le dessin.

Lettres du père Gaubil.
I. Projets de travaux scientifiques. — Notice sur les voyages des romains à la Chine. — Indication du chemin qu'ils prirent.

II. Découverte d'un manuscrit en caractères estranghelo. — Respect des Chinois et des Tartares pour les papiers de famille. — Esprit de fausseté qu'on remarque dans les lettrés.

III. Explications sur les cartes de la Chine, de la Corée et du Thibet. — Sur les lamas, et sur les renseignements que les Russes peuvent fournir à leur sujet.

IV. Éclaircissements sur la chronologie chinoise. — Collection des antiquités. — Histoire de la dynastie des Ming.

V. Plaintes sur le mauvais usage qu'on fait à Paris des ouvrages envoyés par les missionnaires. —Les Russes en Chine. — Les Chinois au Japon, au Kamtschatka, et peut-être même en Amérique.

VI. Cartes géographiques. — Points de critique et d'érudition. — Le Russe Nicétas. — Ambassade et mission portugaise. — Désir de l'empereur chinois d'avoir une ambassade de France.

VII. Astronomie chinoise. Géographie du Thibet.

VIII. Sur la marche des Chinois et des Japonais vers la Californie. — Réfutations et explications. — Histoire des dynasties chinoises.

IX. Astronomie. — Caravane russe. — Réflexions sur les voyages que, d'après M. Deguignes, les Chinois auraient faits en Californie. — Rectifications sur les idées qu'en Chine on avait du Japon. — Remarque sur la carte de d'Anville.

X. Observations sur divers points de géographie, et particulièrement sur la position d'Ava.

XI. Astronomie chinoise. — Géographie de la Tartarie et du Thibet.

Lettres du père Roy.

I. Mort du père Masson.

II. Conduite à tenir par les missionnaires.

III. Abnégation d'un prêtre de la foi évangélique.

Lettre du père Lamatthe. — Misères à supporter par les chrétiens.

Lettre du père Lamatthe. — Congrégations et catéchistes.

Lettre du père Dugad. — Mort de plusieurs missionnaires.

Lettre du père Amiot. — Mort du père Gaubil.

Lettres du père Roy. — Prédications et conversions dans les provinces.

Lettre du père Lamatthe. — Récit de quelques persécutions.

Lettre du père Cibot. — Les missions détruites dans les provinces. — Résistance à Pékin.

Lettre du révérend père B***. — Ames des aïeux — Cérémonies du mariage. — Divorce. — Deuil.

Lettre d'un missionnaire. — Sur les fatigues de son état.

Lettre — Difficultés à vaincre pour maintenir les chrétientés.

Lettre du père Bourgeois. — Traversée. — Java. — Royaume de Bantam. — Vampou et Canton. — Voyage de Pékin. — Particularités sur les mœurs, caractères et usages. Divinités chinoises.

Lettre du père Benoist. — Sur les jardins, les palais, les occupations de l'empereur.

Lettre du père Lamatthe. — Persécutions.

Lettre du père Ventavon. — Persécutions. — Animosité des mandarins.

Lettre du père Bourgeois. — Suite des persécutions.

Lettre du père Bourgeois. — Missions dans les montagnes du Nord.

Mémoire sur les Juifs établis en Chine.

Lettre du père Ventavon. — Traversée. — Aventure du père Bazin. — Persécution au Tonkin. — Séjour à Canton. — Voyage de Pékin. — Costume de l'empereur. — Jésuites et ouvriers au palais. — Respect des grands pour la religion chrétienne.

Lettre du révérend père ***. — Langue chinoise. — Études des mandarins.

Lettre du révérend père Dolliers. — Persécutions exercées contre les chrétiens. — Leur zèle.

Lettre du père Benoist. — Ardeur chrétienne d'une famille de mandarins.

Lettre. — Sur la mort de Ma Joseph.

Lettre du père Cibot. — État de la religion chrétienne en Chine.

Lettre du père Cibot. — Fêtes et congrégations chrétiennes.

Lettre. — Sur la mort d'un dame chinoise convertie à la foi chrétienne.

Lettre du père Bourgeois. — Persécution et accueil. — Vicissitudes des missionnaires.

Lettre du père Benoist. — Détails sur l'empereur. — Sur la cour. — Sur les sciences.

Lettre du père Benoist. — Conversation de l'empereur. — Fêtes du palais.

Lettre du père Benoist. — Questions de l'empereur sur les phénomènes célestes. — Repas chinois.

Lettre d'un missionnaire. — Mort du père Benoît.

Lettre du père Ventavon. — Révoltes partielles. — Église brûlée et rebâtie.

Lettre d'un missionnaire. — Détails sur les Miao-tsée. — La persécution en Chine.

Extraits de plusieurs lettres de missionnaires. — Paix dans l'empire. — Mort de l'impératrice-mère. — Jésuites bien en cour.

Lettre d'un missionnaire. — Mélange de grandeur et de cruauté dans le gouvernement. — Respect pour les vieux livres et les anciens usages.

Extrait de la relation de la persécution qu'a essuyée M. Glayot.

Lettre du père Bourgeois. — Douleurs et consolations.

Lettre du père Dufrêne. — Conversions nombreuses.

Lettre du père Lamatthe. — Affaires de la religion.

Extrait d'une lettre du père Dolliers. — Traversée. — Accidents du voyage.

Lettre du père Bourgeois. — Mort du père Dolliers, missionnaire. — Détresse des chrétiens en Chine.

Extrait de quelques lettres de Pékin.

@

Lettre du père d'Entrecolles

au père Du Halde

@

Notions de botanique chinoise.

A Pékin, ce 8 octobre 1736

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

p.3.713 Je continue de vous faire part de quelques observations que j'ai faites en employant des moments de loisir à la lecture de l'herbier chinois. Je me saurais gré de ce petit travail s'il pouvait aider à enrichir notre botanique. Du moins il servira à faire connaître le génie des Chinois, et leur manière de penser sur les différentes productions de la nature.

Je commence par un arbre nommé *chi-tse* ou *se-tse*, qui est très estimable par sa beauté et par la bonté de son fruit. J'ai souvent ouï dire à plusieurs de nos missionnaires, et je l'ai pensé comme eux, que cet arbre manquait en Europe, et je ne saurais m'ôter de l'idée qu'il ne pût facilement y croître, puisqu'on le trouve non seulement dans des parties méridionales de la Chine, mais encore dans les provinces du nord, et même dans des vallons peu éloignés de Pékin : c'est ce qui m'engage à vous en envoyer des pépins, dont vous pourrez faire l'essai. Quoiqu'il croisse dans les pays froids, je crois néanmoins que les pays chauds lui conviennent davantage. Il faut semer ces pépins au commencement du printemps.

Quoique j'aie souvent mangé de cette sorte de fruit, et qu'on en apporte abondamment à Pékin, surtout en cette saison-ci, je n'ai jamais vu l'arbre qui les porte, et j'en parle sur ce que j'en ai lu dans l'herbier chinois, et sur le rapport que m'en ont fait différents missionnaires qui ont été à portée de le voir et de le bien examiner.

Nos Pères français qui ont voyagé dans toutes les provinces de la Chine, lorsqu'ils en ont dressé les cartes géographiques, m'ont dit que

dans les provinces de Chan-tong et de Ho-nan les campagnes sont couvertes de cette espèce d'arbres qui sont fort beaux, et qu'il y en a même d'aussi gros que des noyers ; ceux qui croissent dans la province de Tche-kiang portent des fruits plus excellents qu'ailleurs, la peau en est toujours verte, sans devenir jaune ou rougeâtre comme les autres : ces fruits conservent même leur fraîcheur pendant tout l'hiver. On conçoit aisément qu'un pareil arbre, lorsqu'il est couvert de fruits, qu'on prendrait d'un peu loin pour des oranges, est fort agréable à la vue.

Les feuilles du chi, qu'on m'a apportées avec les fruits, m'ont paru de la couleur et de la même forme que celles du noyer, à la réserve qu'elles sont moins pointues et plus arrondies vers l'extrémité. L'ombre n'en est pas malsaine comme celle du noyer, sous lequel il serait dangereux de s'endormir. Un auteur chinois fait tant de cas de cet arbre, qu'il conseille aux lettrés d'en avoir auprès de leurs cabinets, afin d'aller s'y reposer à l'ombre.

La figure des fruits n'est pas partout la même ; les uns sont ronds, les autres allongés et de figure ovale ; quelques-uns un peu plats et en quelque sorte à deux étages, semblables à deux pommes qui seraient accolées par le milieu. La grosseur des bons fruits égale celle des oranges ou des citrons. Ils ont d'abord la couleur de citron, et ensuite celle d'orange. La peau en est tendre, mince, unie et lissée. La chair du fruit est ferme et un peu âpre au goût ; mais elle s'amollit en mûrissant, elle devient rougeâtre, et acquiert une saveur douce et agréable. Avant même l'entière maturité, cette chair, lorsque la peau en est ôtée, a un certain mélange de douceur et d'âpreté qui fait plaisir, et lui donne une vertu astringente et salutaire.

Ce fruit renferme trois ou quatre pépins pierreux, durs et oblongs, qui contiennent la semence ; il y en a qui, étant nés par artifice, sont destitués de pépins, et ils sont plus estimés. Du reste, il est rare que ces fruits mûrissent p.3.714 sur l'arbre ; on les cueille en automne, lorsqu'ils sont parvenus à leur grosseur naturelle ; on les met sur de la paille ou sur des claies, où ils achèvent de mûrir.

Ce détail ne convient qu'à l'arbre qu'on prend soin de cultiver. Pour

ce qui est du chi sauvage, il a un tronc tortu, ses branches entrelacées et semées de petites épines ; le fruit n'en est pas plus gros qu'une pomme rose de la petite espèce. Si quelque habile botaniste de France jugeait que cet arbre doit être mis dans la classe des néfliers, cette décision me ferait plaisir ; car c'est l'idée que je m'en suis faite, et alors on pourrait le nommer le néflier de la Chine : ce nom serait moins barbare pour l'Europe [1].

La culture de ces arbres consiste principalement dans l'art de les enter plusieurs fois. Les Chinois ont soin de les enter sur un arbre nommé *poei*, que j'ai pu voir sans le connaître ; mais je crois qu'il suffit de l'enter sur lui-même : quand il a été enté plusieurs fois de la sorte, les pépins du fruit deviennent plus petits, et même quelquefois le fruit vient sans aucun pépin. J'ai lu dans un livre chinois que le pêcher, ou plutôt l'albergier, étant enté sur un chi, donne de grosses pêches dorées et d'un goût exquis.

Mon herboriste chinois prétend que le fruit de l'arbre chi est doux de sa nature et froid. Il ajoute que quand on le mange tout frais cueilli de l'arbre, 1° il rend l'ouïe et l'odorat plus libres pour le passage de l'air ; 2° qu'il rétablit les dérangements dans le bas-ventre, et remédie aux chaleurs de l'estomac ; 3° qu'il tient la bouche fraîche ; 4° que si en mangeant ces fruits on boit un peu trop de vin, qui est ici une espèce de bière faite avec le riz, on en est plus tôt enivré. Un autre auteur dit que c'est en buvant du vin chaud, ce qui n'a pas lieu en Europe ; qu'au contraire si l'on est surpris de l'ivresse dans un repas, on n'a qu'à manger de ce fruit pour se désenivrer.

Le même auteur en cite un autre plus ancien qui reconnaît dans l'arbre chi sept avantages considérables : 1° il vit un grand nombre d'années, produisant constamment des fruits, et ne meurt que très difficilement ; 2° il répand au loin une belle ombre ; 3° les oiseaux

[1] Ce chi est en effet un néflier. Il croît au Japon comme à la Chine. Apporté en France et cultivé à la pépinière royale du Roule dès l'année 1784, il n'a fleuri qu'en 1801, mais il fleurit à présent tous les ans dans plusieurs jardins. On le multiplie de marcottes ou en le greffant sur aubépine ou cognassier. Mais quand il se multipliera de semence, il deviendra plus robuste dans le midi de la France, où on le cultive déjà en pleine terre, sauf à le couvrir au temps des gelées, et puis il s'acclimatera dans le nord.

n'osent y faire leur nid ; 4° il est exempt de vers et de tout autre insecte qui nuit si fort aux autres arbres ; 5° lorsqu'il a été couvert de gelée blanche, ses feuilles prennent diverses couleurs fort agréables ; 6° le fruit en est beau et d'un goût excellent ; 7° les feuilles tombées servent à engraisser la terre comme ferait le meilleur fumier.

Un troisième auteur, après avoir fait l'éloge de cet arbre, prétend que celui qui mangerait son fruit cru sans modération serait incommodé de flegmes, et quoiqu'il soit plus sain lorsqu'il est séché, s'il en usait avec excès, il éprouverait qu'il cause des flatuosités. Au reste, l'envie d'en avoir de bonne heure fait souvent qu'on le cueille avant sa maturité ; mais il y a différentes manières d'y suppléer. Si on le garde pendant dix jours dans un lieu convenable, il perd alors son âpreté naturelle, et il acquiert un goût sucré ; on dirait, qu'on l'a confit au miel. On hâte encore sa maturité en le laissant nager deux ou trois jours dans de l'eau qu'on a soin de changer souvent : mais on avertit qu'étant macéré de la sorte il devient de nature froide. Quelques-uns, pour le mûrir promptement, l'ensevelissent dans du sel ; c'est là un moyen de lui ôter son âpreté, mais il n'en est pas meilleur pour la santé. D'autres le font passer trois ou quatre fois dans la lessive chaude faite avec des cendres mais cette maturité forcée a ses inconvénients, surtout par rapport aux personnes malades.

Les Chinois ont coutume de sécher ce fruit de la manière à peu presque l'on sèche les figues : voici comment ils s'y prennent. Ils choisissent ceux qui sont de la plus grosse espèce, et qui n'ont point de pépins, ou s'ils en ont ils les tirent proprement ; ensuite ils pressent insensiblement ces fruits avec la main pour les aplatir, et ils les tiennent exposés au soleil et à la rosée. Quand ils sont secs, ils les ramassent dans un grand vase, jusqu'à ce qu'ils paraissent couverts d'une espèce de gelée blanche qui est leur suc spiritueux, lequel a pénétré sur la surface ce suc ainsi préparé rend l'usage de ce fruit salutaire aux pulmoniques.

p.3.715 Quand je vis pour la première fois ces fruits ainsi séchés, et couverts d'une farine sucrée qui leur est propre, j'y fus trompé, et je les

pris pour des figues : ils sont alors de garde, et si sains qu'on en donne aux malades. La meilleure provision qui s'en fasse c'est dans le territoire de Ken-tcheou, de la province de Chan-tong. Sans doute que le fruit a dans ce lieu-là plus de corps et de consistance. En effet, quand il est frais cueilli et dans sa maturité, en ouvrant tant soit peu sa peau, on attire et on suce avec les lèvres toute sa substance, qui est très douce et très agréable.

Il ne faut pas oublier une remarque que notre auteur répète jusqu'à deux fois, c'est que dans un même repas il ne faut pas manger des écrevisses avec des chi-tse il prétend qu'il y a entre eux de l'antipathie, car c'est la vraie signification du mot chinois *ki*, et que de ces deux mets il se fait dans l'estomac un combat réciproque qui cause de grandes douleurs, et souvent un flux de ventre très dangereux.

Je viens à un autre arbre dont le fruit, nommé *li-tchi*, est fort vanté par tous ceux qui ont écrit sur la Chine, et dont nos navigateurs européens qui l'ont vu, et qui en ont souvent mangé, ne parlent qu'avec admiration. Je m'étonne qu'ils n'en aient pas apporté en Europe, car j'ai peine à croire que dans cette vaste étendue de pays il ne se trouve pas quelque climat propre à y élever l'arbre qui les porte. Je vais rapporter simplement ce que j'en ai lu dans un livre chinois, sans pourtant me faire garant de tout ce que l'auteur en raconte.

On trouve dans le li-tchi, selon cet auteur, un juste tempérament de chaud et de froid, et de toutes les autres qualités : il donne de la force et de la vigueur au corps ; de la vivacité, de la subtibilité et de la solidité à l'esprit ; mais il prétend que si l'on en mange avec excès, il échauffe. Le noyau, ajoute-t-il, un peu rôti et rendu friable, puis réduit en une poudre très fine, et avalé à jeun dans un bouillon d'eau simple, est un remède certain contre les douleurs insupportables de la gravelle, et de la colique néphrétique.

Voici une observation de l'auteur, qui me paraît moins sérieuse : il assure qu'avant que la main de l'homme ait commencé à cueillir le li-tchi, aucun oiseau ni insecte n'ose approcher de l'arbre ; mais qu'aussitôt qu'on a touché aux branches et aux fruits, toutes sortes

d'oiseaux voraces, grands et petits, viennent mordre ces fruits, et y causent beaucoup de dommage. S'il y a quelque chose de vrai dans ce qu'assure notre Chinois, je suis persuadé qu'il imagine du mystère dans un effet très naturel. On cueille les fruits à leur point de maturité, et les oiseaux sont en cela aussi bons connaisseurs que les hommes.

Ce qui suit doit être remarqué de ceux qui veulent avoir ce fruit dans sa parfaite bonté. S'il est entièrement mûr, dit l'auteur, et qu'on diffère un jour de le cueillir, il change de couleur. Si on laisse passer un second jour, on s'aperçoit au goût de son changement. Enfin, si l'on attend le troisième jour, le changement devient notable. Il en est apparemment de ce fruit comme des bons melons d'Europe. Il ajoute que, pour l'avoir excellent, il faut le manger dans le pays même où ces arbres viennent ; eût-on le secret d'en conserver et de les porter encore frais en Europe, comme on y en a porté de secs, on ne pourrait juger que très imparfaitement de leur bonté. La cour de Pékin est sans comparaison moins éloignée des provinces de Quang-tong et de Fo-kien, que n'en est l'Europe. Les li-tchi qu'on apporte à Pékin pour l'empereur, et qu'on renferme dans des vases d'étain pleins d'eau-de-vie, où l'on mêle du miel et d'autres ingrédients conservent à la vérité un air de fraîcheur, mais ils perdent beaucoup de leur saveur. L'empereur en fait des présents à quelques grands seigneurs. Il eut même la bonté de nous en envoyer en l'année 1733. Peut-être, en usant des mêmes précautions, pourrait-on en apporter jusqu'en Europe, on y trouverait bien un autre goût qu'à ceux qu'on a apporté secs en France, et qui n'ont pas laissé d'y être fort estimés.

On fait également cas à Pékin de ce fruit sec : il s'y vend huit sous la livre, et un paquet de ce poids, joint à quelque autre bagatelle semblable, passe pour un présent très honnête. Pour faire goûter ce fruit à l'empereur dans sa maturité, on a souvent transporté de ces arbres dans des caisses et on avait si bien pris les mesures, que quand ils arrivaient à Pékin, le fruit était près de sa maturité [1].

---

[1] Li-tchi, commun à la Chine, et que M. Poivre a porté à l'Ile-de-France ; il a passé de là dans les colonies d'Amérique. Partout il prospère, et peut devenir un objet important

p.3.716 Je remarquerai en passant que j'ai été surpris de trouver dans le livre dont je parle, la circulation bien marquée du suc qui sert à la nourriture et à l'accroissement des plantes, et qu'on n'en parle pas comme d'une nouvelle découverte ; mais qu'au contraire on suppose que c'est un sentiment communément reçu. On y lit qu'après que ce suc nourricier nommé y, a donné le corps et la vigueur à la tige et aux feuilles de la plante, il est ramené à la racine pour la mieux fortifier. On voit par là que la seule nature, quoique voilée aux yeux chinois, leur sert souvent de guide pour la connaître.

Je vais parler d'un autre arbre plus connu en France, et qui y fut apporté de l'Amérique dans le siècle précédent. C'est l'acacia, que les Chinois nomment *hoai-chu*. J'ai trouvé dans nos livres chinois des particularités sur cet arbre, qui pourraient, ce me semble, être de quelque utilité en Europe. On y prétend que les graines tirées de ses gousses sont employées avec succès dans la médecine. On lit dans un autre livre que ses fleurs servent à teindre du papier en une couleur jaune assez particulière. On insinue ailleurs que les teinturiers mettent en œuvre ses fleurs et ses graines et c'est ce qui m'a engagé à consulter des Chinois habiles dans cet art, de qui j'ai tiré des connaissances qui m'ont paru ne devoir pas être négligées.

A l'égard de l'usage qu'en fait la médecine, voici une recette que donne l'auteur chinois : il faut, à l'entrée de l'hiver, mettre les graines de l'acacia dans du fiel de bœuf, en sorte qu'elles soient toutes couvertes de ce fiel ; faire sécher le tout à l'ombre durant cent jours, ensuite avaler chaque jour une de ces graines après le repas. Cet auteur promet des effets admirables de ce remède. Il assure en particulier que, continuant tous les jours de le prendre, la vue s'éclaircit ; on se guérit des hémorroïdes ; les cheveux déjà blancs redeviennent noirs, secret fort au goût des Chinois qui auraient des raisons de cacher ou de déguiser leur âge ; car ils n'ont pas, comme en

---

de culture. Le bois de cet arbre, qui s'élève à quinze ou vingt pieds, est blanc, tendre et rempli d'une moelle assez abondante. Le fruit, sous une peau coriace, contient une pulpe très délicate et d'une saveur très agréable.

Europe, l'usage de la perruque, ni la coutume de se faire raser, parce qu'ils regardent la barbe comme un de leurs plus précieux ornements.

Le second avantage de l'acacia est de fournir des fleurs propres à teindre des feuilles de papier ou des pièces de soie en couleur jaune. Pour y réussir, prenez une demi-livre de fleurs cueillies avant qu'elles soient trop épanouies ou prêtes à tomber ; rissolez-les légèrement sur un petit feu clair, en les remuant avec vitesse dans une casserole bien nette, de la même manière qu'on rissole les petits bourgeons et les feuilles de thé nouvellement cueillies. Quand vous apercevrez qu'en rissolant et remuant ces fleurs dans la casserole, elles commencent à prendre une couleur jaunâtre, jetez dessus trois petites écuellées d'eau que vous ferez bouillir, en sorte que le tout s'épaississe et que la couleur se fortifie : ensuite passez tout cela au travers d'une pièce de soie grossière. Quand la liqueur aura été exprimée, ajoutez-y une demi-once d'alun et une once de poudre fine d'huîtres ou de coquillages brûlés. Lorsque le tout sera bien incorporé, vous aurez de la teinture jaune.

Ayant consulté des teinturiers de profession sur l'usage qu'ils faisaient de l'acacia, ils me répondirent qu'ils se servaient de ses fleurs et de ses graines pour teindre en trois différentes sortes de couleurs jaunes. Je vous envoie trois cordonnets de soie d'inégale longueur, où vous distinguerez ces trois couleurs différentes.

Ils préparent d'abord les fleurs de l'acacia en les faisant rissoler, ainsi que je viens de le dire, puis ils y joignent des graines tout à fait mûres, tirées des gousses, mais ils mettent beaucoup moins de graines que de fleurs. S'il s'agit de donner la couleur de ngo-hoang, tel qu'est le cordon de soie jaune le plus long, et qui est le plus vif, et qu'ils veuillent teindre une pièce de soie de cinq ou six aunes, ils emploient une livre de fleurs d'acacia avec quatre onces d'alun, ce qu'on augmente à proportion de la longueur des pièces qu'on veut teindre. Pour donner la couleur de kin-hoan, c'est-à-dire le jaune d'une couleur d'or, on y donne d'abord la couleur dont je viens de parler, et cette première teinture étant sèche, on y ajoute une seconde couleur, où il

entre un peu de bois de Sou-mou, c'est-à-dire de bois de Brésil. On fait la teinture du jaune pâle, qui est celle du plus petit cordonnet, de la même façon que la première, avec cette différence qu'au lieu de quatre onces d'alun, on n'y en met que trois onces.

p.3.717 Le teinturier chinois avertit, ce qu'on n'ignore pas en Europe, que la qualité de l'eau sert beaucoup à la teinture. L'eau de rivière est, dit-il, la meilleure ; quoique toute eau de rivière ne soit pas également bonne, celle par exemple qui a un goût fade y est moins propre. Si néanmoins on n'en avait point d'autre, au lieu d'un bain dans la teinture, il faudrait en donner deux pour atteindre à cette belle couleur qu'on désire.

Les fleurs de l'acacia étant rissolées, ainsi que je l'ai expliqué, peuvent être conservées, de même que les graines, durant tout le cours de l'année, et l'on peut les employer à faire la teinture ; mais lorsqu'on garde ainsi l'une et l'autre matière, il faut les faire bouillir plus longtemps que si elles étaient récentes : leur suc, quand elles ont vieilli, en sort plus difficilement et avec moins d'abondance. D'ailleurs les fleurs récentes donnent toujours une plus belle couleur.

L'herbier chinois nous enseigne encore quelle doit être la culture de cet arbre, afin qu'il croisse plus promptement, et qu'il se conserve mieux. Quand vous aurez ramassé, dit-il, des graines de hoai-tchu, c'est-à-dire d'acacia, séchez-les au soleil, et un peu avant le solstice d'été, jetez-les dans l'eau ; quand elles y auront germé, semez-les dans un terroir gras, en y mêlant de la graine de chanvre. L'une et l'autre semence poussera ; vous couperez le chanvre en son temps, et vous lierez les jeunes acacias à de petits échalas qui leur serviront d'appui. L'année suivante vous sèmerez encore du chanvre, ce que vous ferez de même la troisième année, afin que ce chanvre préserve ces plantes délicates des injures du temps ; après quoi ces jeunes arbrisseaux étant devenus plus forts et plus robustes, vous les transplanterez ailleurs, et ils deviendront de très beaux arbres.

En lisant les *Entretiens physiques du père Regnaud*, ouvrage aussi ingénieux qu'instructif, j'ai vu avec plaisir ce qu'il rapporte de la pierre

vulnéraire simple, dont un célèbre académicien [1] est l'inventeur. Cette découverte m'a rappelé le souvenir d'un secret que j'ai trouvé dans un livre chinois, pour faire une pierre artificielle médicinale. Voici d'abord quelle en est la composition, je dirai ensuite quel en est l'usage.

On prend de l'urine d'un jeune homme de quinze ans, qui soit d'un tempérament sain et robuste ; on en met, par exemple, la quantité de vingt ou trente livres dans une chaudière de fer, qu'on tient sur un feu clair de bois sec. Quand on y remarque une écume blanchâtre, on y verse peu à peu et goutte à goutte de l'huile douce de navette, car nous n'avons ici ni huile d'olive, ni huile de noix, quoiqu'il y ait quantité de noyers. Sur une chaudière pleine d'urine on versera autant d'huile qu'en peut contenir une tasse à boire le thé ; le tout doit bouillir jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un marc sec comme de la boue noirâtre ; on le prend et on le réduit en une poudre fine, après l'avoir doucement arrosé d'huile, en sorte que l'huile en pénètre toutes les parties ; on le met sur une tuile qu'on couvre d'une autre tuile, et toutes les deux sont chargées et environnées de charbons allumés ; je crois que deux creusets conviendraient mieux, en laissant un soupirail à celui d'au-dessus. Lorsqu'on juge que l'humidité est entièrement dissipée, que rien ne s'évapore et qu'on a donné le loisir à ce qui reste de se refroidir, on le tire, et on le pile dans le mortier, et l'ayant réduit en une poudre très fine, on le renferme dans un vase assez large de porcelaine bien net dont on couvre l'ouverture d'une natte fine et claire qu'on y ajuste bien ; on y ajoute une enveloppe de toile, et de plus une dernière enveloppe de gros papier double ; enfin on fait tomber lentement goutte à goutte de l'eau bouillante dans le vase au travers des enveloppes de son ouverture, qu'on a eu soin de rendre lâche vers le milieu pour cet effet. Pour achever l'opération on place le vase avec ce qu'il contient dans un chaudron de cuivre, où la matière se recuit jusqu'à ce qu'elle devienne sèche et ferme. Alors vous avez la pierre d'automne, laquelle à ce qu'assure mon auteur, a divers usages ; sans doute que sur cette seule composition on pourra en conjecturer

[1] M. Geoffroy.

plusieurs en Europe. Ici on s'en sert principalement pour l'hydropisie et la phtisie, et les médecins prétendent que c'est un excellent remède pour les maladies des poumons ; c'est de là que lui est venu son nom de tsieou-che, pierre d'automne, non pas, comme l'on pourrait le croire, parce que c'est en automne qu'on réussirait mieux à la composer. Cette dénomination renferme un sens plus mystérieux : la médecine chinoise a pour maxime que les parties nobles du corps humain p.3.718 répondent et ont chacune un rapport spécial à une des quatre saisons de l'année. Or l'automne étant la saison qui, selon les Chinois a rapport aux poumons, et cette espèce de corps pierreux étant salutaire aux pulmoniques, c'est ce qui lui a fait donner le nom de pierre artificielle d'automne.

Presque au même endroit où il est traité de cette pierre, le même auteur parle d'un remède qu'il donne pour admirable lorsqu'il arrive des tumeurs subites, douloureuses et malignes, parce que, selon lui, il attire tout le venin et détruit le mal dans son principe. Prenez dit-il, de la limaille de fer la plus fine, jetez-la dans le vinaigre le plus fort, mêlez bien ensemble l'un et l'autre, puis leur ayant donné deux ou trois bouillons retirez la limaille, et étendez-la sur la partie malade prenez ensuite une grande pierre d'aimant, qu'on nomme ici communément *hi-tieche*, présentez-la souvent sur la limaille, elle attirera la cause occulte du mal, et dissipera toute la malignité du venin.

Il est à remarquer que quand cet auteur vante cet effet de la pierre d'aimant, il suppose que cet aimant est brut, ne sachant pas qu'il a plus de force quand il est armé. Sans donc me faire garant de la bonté de ce remède, mon unique but est de faire observer l'usage qu'on fait ici de la pierre d'aimant, sans songer ni à ses pôles, ni à ses tourbillons, et de proposer sur cela mes doutes. Est-ce que cette pierre vivifie ici la limaille de fer, comme elle anime l'aiguille de la boussole ? La limaille ainsi préparée dans une liqueur bouillante se trouverait-elle plus propre à être agitée par l'aimant ? Les acides du vinaigre dont elle est pénétrée la rendent-ils, par quelque nouvel arrangement dans ses pores, mieux disposée à être mue par l'aimant ? Comme je n'ai point

vu appliquer ce remède, je suppose, sur beaucoup d'autres expériences, que l'aimant imprime ici quelque mouvement. Après tout, il se pourrait bien faire qu'il aurait quelque vertu contre le venin, qu'il ne communique que conjointement avec la limaille imprégnée des acides du vinaigre, qui produit une impression particulière sur la partie mal affectée ; il me semble même, en faisant attention aux termes chinois, que l'on tient l'aimant appliqué sur la limaille. En supposant cette pression continuée de l'aimant, son jeu ordinaire ne peut avoir lieu, et il ne lui reste d'action que sur les parties insensibles et volatiles de la limaille. Ce sont des doutes que je propose ; je n'ai ni le temps ni la commodité de les approfondir, je laisse à nos habiles physiciens à les résoudre.

Revenons maintenant à la botanique ; que d'observations ne me fournirait pas l'herbier chinois sur une infinité de plantes de ce pays, si j'avais le temps de les étudier et si je pouvais leur donner un nom européen ! Je ne m'attache donc qu'à celles que je connais, et qui sont connues en Europe. Le coton de la fleur des saules qui est tombé abondamment cette année dans une saussaie voisine, m'a fait naître l'envie de savoir ce qu'en disait l'herbier chinois. Ma curiosité a été d'autant plus piquée, que Matthiole, cité dans le *Dictionnaire des Arts* s'étonne qu'aucun botaniste n'ait encore parlé de l'écume blanche qui pend aux branches des saules en forme de raisins, aussitôt qu'ils sont défleuris, et qui y demeure jusqu'à ce que le vent l'emporte en l'air comme une plume. Je ne savais pas qu'on donnât le nom d'écume à cette espèce de coton que je voyais s'échapper des fleurs de saule ; il est vrai qu'en considérant le saule de près, on trouve qu'à l'ouverture de ses fleurs, il paraît une espèce d'écume dont elles se couvrent peu à peu : sans doute que la fermentation intérieure réduit en écume la substance glutineuse où les graines des fleurs nagent en différentes loges, et ce n'est pas s'éloigner de l'idée que notre auteur s'est faite des premiers développements de ces fleurs : car, dit-il, si le temps est froid, ou même couvert, il empêche les boutons du saule de pousser au dehors leur substance blanchâtre. Effectivement ayant mis dans un microscope un bouton qui n'était pas encore ouvert, j'aperçus que ce

qui sortait par la pointe du bouton ressemblait assez à de la glaire d'œuf battue et mise en écume, dont successivement tout le corps de la fleur se trouva couvert. Il se peut faire que chaque graine renfermée dans sa case nage dans cette substance glaireuse et s'en nourrisse, comme il arrive au germe de l'œuf de poule ; ensuite l'air le plus subtil pénétrant cette écume dès qu'elle se détache, lui donne la forme de petit réseau en s'insinuant entre les parties rameuses, les écartant, les soulevant sans trop les séparer, et desséchant l'humeur gluante qui les liait ensemble, il leur fait prendre la figure de filaments.

Notre Chinois dit que la fleur des saules est p.3.719 couverte de petites écailles ; en effet, le corps de ces fleurs étant resté sec et dépouillé de ses graines et de ce qu'on appelle écume, il m'a paru au microscope semblable à un rayon de guêpes tout semé de cellules ouvertes. Du reste, le nom d'écume que donne Matthiole paraît ne plus convenir à ce qui se détache des fleurs, et qui voltige dans les airs. Il me semble que le Chinois a mieux rencontré en l'appelant tantôt la soie des saules, *se* ; tantôt leur bourre, *tsiu* ; ou leur coton, *mien* ; d'autres fois leur fine laine, *jung* ; ou bien des flocons de neige, de la gelée blanche.

En effet, me trouvant un matin dans une allée sablonneuse que formaient des saules, elle me parut d'une blancheur qui me fit croire, avant que d'y entrer, qu'elle était couverte de gelée blanche. A l'entrée d'une saussaie, lorsque l'air est un peu chaud, il tombe quelquefois des saules une si grande quantité de flocons blancs, qu'ils obscurcissent le ciel, et qu'on les prendrait pour une neige épaisse qui se répand sur la terre. Lorsque ces flocons se sont insinués sous les herbes ou sur les pointes déjà un peu hautes et verdoyantes du gramen, on croirait voir une prairie légèrement inondée par les eaux claires de quelques ruisseaux.

L'auteur chinois badine ingénieusement sur ces différents spectacles, et cherche à égayer son imagination.

> — C'est du coton, dit-il, que répandent les saules, et ce n'en est pas, car j'en suis tout couvert, et je n'en suis pas vêtu

> plus chaudement ; c'est de la neige qui obscurcit l'air, et ce n'en est pas ; car le soleil, bien qu'il soit dans sa force, ne la saurait fondre ; l'hirondelle, qui continue de voler durant une petite pluie, surprise tout à coup par cette nuée de flocons blancs, et n'ayant pas son vol libre, est forcée de se retirer, il lui semble qu'elle a devancé le printemps ; ces saules, que je vis hier tout rajeunis et verdoyants, ont vieilli, ce semble, et perdu dans une nuit leur brillante verdure. Un changement si subit de scène dans un jardin me cause une surprise égale à celle que j'aurais si un ami, que j'aurais vu hier avec un air fleuri et une chevelure dorée, venait me voir aujourd'hui avec des cheveux et des sourcils tout blancs.

Mais laissons notre Chinois s'égayer, et venons à quelque chose de plus sérieux. Je ne sache guère que le saule, qui jette cette espèce de bourre remplie de parties rameuses, lesquelles la rendent semblable au coton ; aussi voit-on qu'on la manie, qu'on la ramasse, et qu'on la conserve de même que le coton. J'ai vu tomber une si grande quantité de ces flocons dans une allée de saules bien unie, et où le vent les poussait par tourbillons de tous côtés, qu'on aurait pu aisément en recueillir à pleines corbeilles.

Je ne crois pas qu'il fût aisé de carder ce faux coton, d'en séparer la graine qui est mince et plate, de le filer, et de le travailler au métier. Mon livre chinois convient pourtant qu'on l'emploie aux couches des enfants, et que quand le coton était plus rare, on s'en servait pour fourrer les bottes d'hiver, les matelas, les coussins et les couvertures piquées. Il lui attribue encore d'autres usages :

> — On trouve, dit-il, près de la Chine, des peuples, lesquels, avant que les fleurs soient épanouies, en font une espèce de breuvage qui enivre promptement. On a vu, ajoute-t-il, que des peuples, dans un temps de famine, ont recueilli les corps secs des fleurs, dépouillés du coton et de la graine, les ont réduits en poudre, et en ont fait de la bouillie qui les a soutenus.

C'est toujours rendre service aux pauvres, de leur apprendre que certaine nourriture a été éprouvée et n'est pas nuisible.

Le but principal de mon auteur étant de découvrir les propriétés médicinales du saule, il en trouve de très utiles, soit dans le squelette des fleurs dont le coton et la graine sont détachés, soit dans le coton même. Il prétend qu'en appliquant ce squelette de la fleur, qui est sec et très combustible, et en y mettant le feu, on a un remède excellent contre la jaunisse, et contre les mouvements convulsifs des membres ; il ajoute qu'il est également propre à guérir toutes sortes d'apostumes, mais il n'explique pas la manière de l'employer ; ce sera apparemment en forme de poudre desséchante et absorbante.

Pour ce qui est du coton qui se détache, et qui est emporté par le vent, il assure qu'il guérit toute sorte de clous et de durillons, les plaies causées par le fer, et les chancres les plus opiniâtres ; qu'il accélère la suppuration d'une plaie, qu'il en fait sortir le sang corrompu, qu'il arrête les hémorrhagies, ou les violentes pertes de sang, comme celles qui arrivent aux femmes après un mauvais accouchement ; qu'il est bon contre la dureté de la p.3.720 rate, et qu'il l'amollit. « Ce remède, ajoute-t-il, est modérément froid de sa nature. »

C'est une opinion commune à la Chine, qu'il se fait une double transformation de ce coton de saule, et notre auteur pense en cela comme le vulgaire. Il avance donc, 1° que si cette espèce de coton tombe sur un lac ou sur un étang, il ne faut que l'intervalle d'une nuit pour qu'il soit changé en l'herbe feou-ping, qu'on voit flotter sur la surface des eaux dormantes, et dont les racines ne vont point jusqu'au limon ; 2° que chaque petit flocon échappé des saules, s'il tombe sur une fourrure ou sur un habit de peau, est transformé en teigne ou vermisseau. On cite plusieurs auteurs qui assurent la même chose, et l'on n'en trouve qu'un seul qui regarde ce sentiment comme une pure imagination ; c'est pourquoi durant tout le temps que les saules sont en fleur, les Chinois évitent avec grand soin d'exposer à l'air leurs habits doublés de peau.

Les Européens, quoiqu'ils soient bien éloignés de croire une pareille

métamorphose, ont fait la même expérience, et usent de la même précaution que les Chinois, ce qui prouve la vérité de ce fait ; mais il est vraisemblable que ce flocon est chargé de petits œufs de papillons ou de vermisseaux, qui se plaisent sur les saules ; ou bien il se peut faire que la graine serve d'aliment aux teignes, on qu'elle leur serve d'une espèce de fourreau propre à s'y retirer, ce qui contribuerait beaucoup à les multiplier dans une fourrure.

Quant aux plantes aqueuses et flottantes, il est croyable que leur temps d'éclore concourt avec le temps de la chute des flocons de saules, et que ceux-ci servent seulement à rassembler et à rendre sensibles à l'œil plusieurs de ces brins d'herbes qui poussent leurs petites pointes.

L'herbier chinois n'oublie point la manière de planter et de cultiver ces arbres, afin de les avoir beaux, et de les faire croître à une certaine hauteur. Quoique je sois persuadé que la Chine ne peut rien apprendre sur cela à l'Europe, je crois néanmoins devoir rapporter une ou deux de ses observations, qui pourront être de quelque utilité. Les saules sont sujets à être endommagés par de gros vers, ou même à être piqués par une espèce de chenilles ; voici le conseil qu'il donne pour les en préserver : Quand on met en terre une branche de saule pour la faire venir de bouture, il faut, à l'extrémité qui sera enterrée, faire un trou à la hauteur de deux ou trois pouces de distance de la partie du bois qui jettera ses racines ; on traversera ce trou d'une cheville de bois de sapin, qui doit déborder de part et d'autre de deux ou trois pouces ; cette espèce de croix mise en terre aura un autre bon effet, c'est qu'il sera plus difficile d'arracher ces arbres nouvellement plantés, parce que le bois traversier les retient bien mieux que ne feraient ses racines. Il y en a qui, pour mieux défendre des vers cet arbre nouvellement planté, mettent outre cela dans le trou où on le plante, un quartier de tête d'ail, et un morceau de réglisse long d'un pouce.

Une autre manière de planter cet arbre de bouture, c'est de renverser la grosse branche qu'on plante, en sorte que ce qui est la pointe de la branche soit mis en terre, et que la tête, ou ce qui tenait

au corps du gros saule, dont on l'a coupée, soit élevée en haut. Il en naîtra une espèce de saule qu'on nomme chevelu, parce que ses branches, à la réserve de quelques-unes fort grosses, seront déliées et pendantes comme une chevelure. Les lettrés aiment à en avoir de pareils dans leur petit jardin devant leur cabinet d'étude.

Ce qu'on aura peut-être de la peine à croire, c'est que le bois de saule, qui est de sa nature léger, poreux, et sujet à la carie, se nourrisse et se conserve dans l'eau de même que les pilotis faits du bois le plus dur. C'est ce qu'on éprouve continuellement dans cette capitale, et aux environs, où le bois de saule entre dans la construction des puits qu'on fait dans les jardins, pour y avoir de l'eau dont on puisse arroser les fleurs et les herbes potagères. Cette invention des Chinois sera peut-être goûtée en Europe. Voici comment ils s'y prennent.

Lorsqu'on est déterminé à faire un puits, ou choisit d'abord le lieu où l'on espère trouver de l'eau, on y creuse en rond un espace de terre, jusqu'à la profondeur d'environ trois pieds. Le fond étant bien aplani, on y ajuste la base du puits, sur laquelle on doit élever la maçonnerie. Cette base est faite de pièces plates de bois de saule, épaisses au moins de six pouces, qui se tirent du tronc d'un gros saule bien sain ; ces pièces sont emboîtées ensemble en rond, et laissent au milieu un vide spacieux : c'est sur ces planches, assez larges, qu'on bâtit de p.3.721 briques la maçonnerie du puits, et à mesure qu'elle s'élève on garnit les dehors tout autour de terre pressée également jusqu'à la hauteur des trois pieds qu'on avait creusés d'abord, après quoi on creuse le milieu du terrain, et à mesure qu'on avance, on tire également la terre de dessous la charpente qui porte la maçonnerie. On voit cette maçonnerie s'enfoncer insensiblement, et aussitôt on l'augmente par le haut. On continue ce travail, et l'on creuse toujours de la même manière jusqu'à ce qu'on ait trouvé une source sûre et abondante.

La belvedere est une plante aussi commune que le saule, et il paraît que les botanistes européens n'en font pas beaucoup de cas. Le hasard,

qui en avait fait naître une tout auprès de ma chambre, me détermina à consulter nos auteurs d'Europe sur la nature et les qualités d'une plante qui, d'ailleurs, est très agréable à la vue. Messieurs Lemery et Jean Bauhin n'en font nulle mention, et leur silence me parut un préjugé assez certain du peu d'utilité qu'on en retire. J'ouvris le *Dictionnaire des Arts et des Sciences*, qui me confirma dans ce préjugé ; car on se contente d'y dire, d'après Matthiole, que la belvedere est une plante qui a les feuilles semblables à celles du lin ; puis on ajoute qu'elle sert à faire des balais, et que les apothicaires en font souvent l'ornement de leurs boutiques [1].

Cependant je ne me rebutai point, et je crus qu'en consultant l'herbier chinois, j'y ferais peut-être quelque découverte avantageuse à cette plante, ayant peine à croire qu'elle fût absolument inutile. J'appelai un domestique, et lui montrant la belvedere, je lui demandai comment elle se nommait en langue chinoise ; sao-tcheou-tsao, me répondit-il, c'est-à-dire, plante pour les balais. Je la cherchai vainement dans l'herbier sous ce nom composé, et je ne doutai presque plus qu'à cause de son inutilité elle ne fût aussi négligée qu'en Europe. Mais faisant réflexion que les botanistes de la Chine affecteraient peut-être de se servir de termes moins vulgaires pour exprimer le nom de leurs plantes, je demandai à un lettré, assez habile naturaliste, quel nom on lui donnait dans les termes de l'art : il me répondit qu'on la nommait *kiue*, et je la trouvai en effet sous ce nom.

Si l'on juge en Europe que les propriétés que l'herbier chinois lui attribue sont réelles, elle sera estimable par plus d'un endroit. Après avoir dit que c'est à la fin de mars ou au mois d'avril qu'elle sort de terre, que ses surgeons, hauts de huit à neuf pouces, prennent la figure du poing d'un jeune enfant, quand il le ferme à demi ; qu'ensuite elle s'étend, et elle pousse une infinité de branches garnies de feuilles semblables à celles du lin ; qu'en croissant ses branches s'arrondissent

[1] Il y a en Italie une plante qu'on nomme *belvedere*, belle à voir, à cause de l'élégance de son port, que les botanistes classent parmi les ansérines, mais à laquelle ils n'attribuent pas toutes les qualités de l'espèce qui, sous le même nom, est cultivée en Chine.

et se disposent naturellement en forme d'une agréable pyramide ; il ajoute que ses feuilles, encore tendres, ont du suc et un assez bon goût ; qu'on peut les manger en salade avec le vinaigre, mêlant quelques filaments de gingembre ; qu'étant apprêtées comme les autres légumes, et cuites avec la viande, elles lui donnent un goût fin et agréable ; que quand elle est dans toute sa beauté, ses feuilles deviennent dures, et cessent d'être mangeables ; mais qu'alors on trouve dans sa tige et dans sa racine une nourriture qui peut servir de ressource contre la famine dans les années de disette. Lorsque la plante, dit-on, est montée à sa hauteur naturelle, on en sépare la maîtresse tige, on la fait passer par une lessive de cendres, ce qui la radoucit, la dégraisse, et la purifie des immondices de la peau. Après ce bain, on l'expose au soleil, et quand elle est sèche, on la cuit et on l'assaisonne. Pour ce qui est de la racine, dont la couleur est un peu violette, on en lève la peau par aiguillettes ou filaments, qu'on peut manger après les avoir fait bouillir.

Mais ce qu'on cherche principalement, c'est la substance blanche de la racine, qu'on réduit aisément en farine, dont on ne ramasse que ce qui reste en pâte au fond du vase, et qu'on cuit en petits pains au bain-marie. On ne sera pas tenté de servir un pareil mets sur une table délicate ; mais après tout, n'est-il pas utile aux gens de la campagne de savoir que, dans une extrême nécessité, ils peuvent recourir sans aucun risque à cette nourriture ; et ne seront-ils pas redevables aux Chinois d'en avoir fait des épreuves, qui sont toujours dangereuses ?

L'herbier cite l'exemple de quatre montagnards qui, vivant ordinairement des feuilles, des tiges, et des racines de belvedere, que leur pays leur fournissait en abondance, avaient p.3.722 conservé une santé parfaite jusqu'à une extrême vieillesse. Il rapporte à cette occasion l'entretien de deux philosophes, qui voyant arriver la décadence d'une dynastie, et se dégoûtant du tracas, de la contrainte et des dangers de la cour, où ils avaient passé une partie de leur vie, s'exhortaient l'un l'autre à une sage retraite.

> — Servons-nous de nos lumières, disait l'un d'eux, pour faire d'utiles réflexions sur la situation présente du gouvernement ; et de notre prudence, pour nous précautionner contre des malheurs prêts à fondre sur tous ceux qui sont en place.
>
> — J'entre dans vos vues, lui répondit l'autre, en lui serrant la main, je vais me faire une solitude dans ma patrie, où je vivrai en paix, loin de tout commerce avec les hommes : la belvedere m'y fournira toujours de quoi manger, et le grand fleuve Kiang d'excellente eau à boire.

Au reste, l'auteur avertit que pour rendre la belvedere plus abondante et plus substantielle, il faut mettre le feu aux montagnes qui en sont couvertes, tantôt dans un canton, tantôt dans un autre, parce que ses propres cendres l'engraissent et lui donnent un suc plus nourrissant.

Il vient ensuite aux vertus médicinales de cette plante.

> — La belvedere, dit-il, n'a nulle qualité nuisible et vénéneuse ; elle est froide de sa nature, d'une saveur douce pleine d'un suc bénin ; elle délivre des chaleurs internes excessives, elle est diurétique et ouvre les voies à l'urine ; elle procure le sommeil. Étant grillée, réduite en poudre et prise dans une boisson au poids d'environ deux drachmes, elle dégage le bas-ventre de ses flatuosités ; c'est un remède salutaire contre toute malignité causée par les grandes chaleurs. Enfin la racine de cette plante, réduite en cendres, dissoute dans un peu d'huile et appliquée sur la morsure des serpents ou autres insectes venimeux, en amortit le venin, l'attire et guérit la plaie.

Le médecin chinois n'a recours ni à des sels, ni à des acides, ni à des alcalis soit intrinsèques à la plante, soit procurés par la préparation et la calcination de la belvedere ; il en rapporte simplement les effets, laissant aux habiles chimistes à en chercher et à en développer les causes intimes et cachées.

Si ces effets sont véritables, de pareilles découvertes, toutes simples

qu'elles sont, ne laisseront pas d'être utiles. J'avoue cependant qu'on doit un peu se défier de certains auteurs chinois qui trouvent quelquefois du merveilleux où il n'y en a nullement. Il y a peu de jours que, lisant l'herbier, je tombai sur l'explication d'une racine qui m'est inconnue, et que j'aurais considérée attentivement si je l'avais pu trouver. L'auteur prétend qu'elle a un ver à soie attaché à l'extrémité de sa racine. Il cite un autre auteur, qui apostrophe ainsi ce ver à soie :

> « Que fais-tu sous terre ? tu n'y trouveras ni des feuilles de mûrier pour te nourrir, ni de chantier pour y monter, pour y dévider ta soie et y faire ton cocon ; ton sort sera d'être arraché, et de devenir une confiture propre à être servie à nos tables. »

Ce langage ferait croire qu'il s'agit ici d'un véritable ver à soie ; cependant lorsqu'on le considère de près dans le sein de la terre, on ne trouve qu'une légère ressemblance avec ce ver ; et au fond ce n'est qu'une bulbe attachée à la racine par quelques filaments, et figurée en ver à soie ou chenille. Or, de cette bulbe comme de plusieurs autres racines, on fait ici une confiture assez agréable.

Cette facilité qu'ont quelques Chinois à trouver du merveilleux où il n'y en a point, n'établit pas une règle générale. On en trouve parmi eux qui, sans avoir fait de grands progrès dans la physique, ne laissent pas de connaître la nature et de rendre raison de ses effets. Ayant cherche dans l'herbier chinois ce qu'on y disait de l'agaric, des excroissances bizarres et entr'autres des différentes sortes de gui qui naissent, végètent et croissent sur tant de sortes d'arbres, l'auteur ne se contente pas d'un jargon vague, dont se servent ceux qui disent *tse-gen, eul-gen*, c'est la nature des choses : il cherche les causes cachées dans ces sortes d'effets, et il les attribue ou à des graines subtiles de plantes qui voltigent dans les airs sans qu'on les aperçoive, et qui s'attachent aux parties des arbres propres à les recevoir et les aider à germer selon leur propre espèce ; ou aux oiseaux qui, s'étant nourris des semences qu'ils ne peuvent digérer, les vont déposer sur des arbres sans en avoir endommagé le germe ; et elles y germent en effet

si elles y trouvent une matière convenable. Nouvelle façon, dit-il, d'enter un arbre, à laquelle la main de l'homme n'a nulle part.

Ce que j'ai lu dans M. Lemery et dans le *Dictionnaire des Arts* sur le camphre qu'on a porté de la Chine en Europe, m'a fait juger qu'on n'y est pas assez au fait de la manière dont p.3.723 on se procure ici cette précieuse gomme. M. Lemery prétend qu'elle distille du tronc et des grosses branches de l'arbre et qu'elle s'amasse vers le pied de cet arbre où on la recueille mêlée avec de la terre. Le *Dictionnaire des Arts* suppose comme une chose certaine que cette gomme distille d'un arbre.

> « On apporte, ajoute-t-il, le camphre de la Chine en Europe tout cru, en pain ; et comme n'a point passé par le feu, il est réputé grossier, et l'est en effet.

L'extrait d'un livre chinois, assez récent, me fournit sur cette matière des éclaircissements qui méritent de l'attention. Ce livre est fort autorisé : il a été imprimé par l'ordre et par les soins du grand empereur Cang-hi, qui y a inséré ses réflexions : on cite un grand nombre de savants qui sont ou les auteurs ou les réviseurs de cet ouvrage. On y assure que le camphre de la Chine, qu'on tire de l'arbre tchang (car c'est ainsi que s'appelle cet arbre, et le camphre se nomme *tchang-nao*), ne distille point à terre comme d'autres arbres résineux, qui, pour leur conservation, se déchargent de ce qu'ils ont de trop onctueux dans leur substance ; qu'il ne distille point non plus du haut de l'arbre en bas par une incision qu'on y aurait faite. On se servirait ici de ce moyen si on pouvait le faire avec succès ; car de pareilles incisions faites aux arbres résineux sont très usitées à la Chine. Dans l'article qui précède celui où l'on parle du camphre, il est rapporté que pour ne rien perdre du vernis on ajuste à l'endroit de l'arbre où l'on a fait l'incision un petit canal, et au canal un vase qui empêche tout mélange d'immondices, et autant qu'il est possible, l'évaporation du suc qui en découle. Dans un autre article, où il est traité du pin qui fournit une résine à laquelle on attribue des vertus admirables, on parle d'une nouvelle manière de faire l'incision, qui sera peut-être inconnue en

Europe. On creuse la terre, dit l'auteur, tout autour d'un gros et vieux pin, l'on découvre une de ses maîtresses racines, à laquelle on fait une incision d'où l'on voit distiller un suc spiritueux ; mais il faut que, durant le temps de l'opération, l'endroit qui est au-dessus de la racine incisée soit tellement couvert, que la clarté du soleil et de la lune n'y puisse pénétrer. Sans doute qu'on a en vue de tirer du pin une résine qui soit naturellement liquide, et qui se conserve dans cet état.

C'est de tout autre manière qu'à la Chine on tire le camphre de l'arbre tchang ; notre auteur chinois l'explique ainsi :

> « On prend, dit-il, des branches nouvelles de cet arbre, on les coupe par petits morceaux, et on les fait tremper durant trois jours et trois nuits dans de l'eau de puits. Lorsqu'elles ont été macérées de la sorte, on les jette dans une marmite où on les fait bouillir, et pendant ce temps-là on les remue sans cesse avec un bâton de bois de saule. Quand on voit que le suc de ces petits morceaux de l'arbre s'attache en quantité au bâton en forme de gelée blanche, on passe le tout, ayant soin de rejeter le marc ou les immondices. Alors ce suc se verse par inclination dans un bassin de terre neuf et vernissé on le laisse là durant une nuit, et le lendemain on trouve que ce suc s'est coagulé, et est devenu une espèce de masse. Pour purifier cette première production, on se sert d'un bassin de cuivre rouge, on cherche quelque vieille muraille faite de terre, on prend de cette terre qu'on pile et qu'on réduit en une poudre très fine, on place cette poudre au fond du bassin. Sur cette couche de terre on répand une couche de camphre, et l'on arrange ainsi par ordre couche sur couche, jusqu'à quatre, et sur la dernière, qui est de terre bien pulvérisée, on place une couverture faite des feuilles de la plante *po-ho*, c'est-à-dire du pouliot. Le bassin de cuivre étant ainsi garni, on le couvre d'un autre bassin et on a soin qu'ils soient parfaitement unis, et même pour bien les arrêter l'un sur l'autre on les borde, par l'endroit où ils se joignent, d'une

> terre jaune qui les serre fortement. Le bassin étant plein de cette mixtion on le met sur le feu, ayant soin que ce feu soit réglé égal, ni trop fort ni trop faible : la pratique instruit du juste milieu qu'on doit tenir. Il faut être très attentif à ce que l'enduit de terre grasse, qui joint les bassins, tienne bien et qu'il ne s'y fasse aucune fente, de crainte que les parties spiritueuses ne s'échappent, ce qui ruinerait l'ouvrage. Lorsqu'on lui a donné le feu suffisamment, on attend que les bassins soient refroidis alors on les sépare et on trouve le camphre sublimé et attaché au couvercle ; si l'on réitère l'opération deux ou trois fois, on aura du camphre en belles parcelles : toutes les fois qu'on voudra s'en servir en certaine quantité, on la mettra entre deux vases de terre dont on entourera bien les bords avec plusieurs bandes de papier mouillé ; on tiendra ce vase sur un feu p.3.724 modéré et égal environ une heure ; puis ayant laissé refroidir le vase, on trouvera le camphre dans sa perfection, et tout prêt à être employé.

Ce que je viens de rapporter est traduit littéralement du détail que fait le livre chinois sur l'extrait, la sublimation et la préparation du camphre de la Chine. Je crois qu'un chimiste européen qui aurait des branches récentes de l'arbre *tchang* abrégerait toutes ces opérations avec quelque avantage pour la quantité et la pureté de cette gomme. Peut-être aussi que toutes les façons que donnent les Chinois ont leur utilité particulière, car ils savent en moins de temps et à peu de frais sublimer, par exemple, le mercure dans deux creusets bien lutés, tels que les emploient les orfèvres pour la fonte de l'argent.

Du moins on ne dira plus, comme il est marqué dans le *Dictionnaire des Arts*, que le camphre de la Chine est apporté cru en Europe et sans avoir passé par le feu, puisque, comme l'on voit, il y passe plusieurs fois. Il se peut faire que les Chinois, pour en augmenter le volume et le gain qu'ils en retirent, le vendent ou l'aient vendu autrefois aux marchands d'Europe en pain cru, c'est-à-dire après une légère cuisson

donnée à leur masse, ou mélange de terre, de camphre et de la plante po-ho : la forme des pains de camphre venus de Hollande, qui, selon M. Lemery, ressemble à un couvercle de pot, le fait aisément soupçonner.

Au reste, cette manière de tirer le camphre des entrailles même de l'arbre se peut pratiquer dans toutes les saisons de l'année, ce qui ne pourrait se faire si on le tirait comme les autres résines, lesquelles ne découlent que durant un certain temps assez court. D'ailleurs, en ébranchant l'arbre du camphre, on lui nuit beaucoup moins qu'on ne ferait en tirant son suc par des incisions toujours hasardeuses.

Quel que soit le camphre qu'on vend aux Européens, il est certain qu'on en vend ici dans les boutiques à assez bon marché, qui m'a paru bien grainé, assez pur, très subtil, et qui s'évapore aisément, mais qui, dans un vase double bien fermé, se conserve, comme l'expérience me l'a appris.

Après tout, le meilleur camphre de la Chine, au jugement même des Chinois, ne peut être comparé au bon camphre de Borneo. Aussi celui-ci s'y vend-il fort cher. Le camphre ordinaire ne coûte à Pékin que deux sous l'once ; il se vend encore moins dans le lieu où on le tire. Il me semble qu'un chirurgien de nos vaisseaux, un peu chimiste, ferait dans les ports, à peu de frais, l'huile de camphre, qui est souveraine pour la carie des os, dont il retirerait un grand profit en Europe.

Ne pourrait-on pas se procurer à Canton un petit plant de l'arbre d'où l'on tire le camphre, et le transporter dans quelqu'une de nos îles, où je crois qu'il n'aurait pas de peine à croître ? Il se peut faire même qu'il y en ait et qu'on ne les connaisse pas. Je ne puis pas le dépeindre sur ce que j'en ai lu, car on parle de son écorce et de ses feuilles par ressemblance à d'autres arbres qui me sont également inconnus. M. Lemery dit qu'il vient de Hollande en France du camphre de la Chine : peut-être que les Hollandais ont trouvé dans leurs îles, ou qu'ils y ont transporté d'ailleurs des arbres de camphre, et qu'ils le vendent sous le nom de camphre de la Chine. Je suis néanmoins plus porté à croire que des Chinois de Batavie vont l'acheter à la Chine pour l'apporter aux Hollandais.

On a raison de dire, dans le *Dictionnaire des arts*, que le camphre de la Chine se tire d'un arbre fort haut et fort large. Il s'en trouve, dit l'auteur chinois, de la hauteur de trois cents coudées, qui sont si gros que vingt personnes peuvent à peine les embrasser. On en voit qui ont jusqu'à trois cents ans. Il est d'usage pour la construction des édifices et des vaisseaux. Son bois est semé de belles veines, et l'on en fait divers beaux ouvrages.

Cet arbre croît promptement ; à son pied et à côté de ses grosses racines il pousse divers rejetons propres à être transplantés ; les troncs fort vieux jettent des étincelles de feu. Sans doute que de ce bois pourri et plein de petits vers sortent ces brillants ou feux follets, suite naturelle d'une effusion d'esprits camphrés inflammables à la moindre agitation pour quelques instants. La flamme en est si subtile qu'il n'y a point à craindre qu'elle se communique, les cheveux même n'en seraient pas brûlés ; l'expérience du camphre brûlé dans de l'esprit de vin en un lieu bien fermé en est une preuve incontestable.

Reste à parler des qualités que le même livre attribue au camphre. Il est, dit-il, âcre et chaud, nullement nuisible et malfaisant ; il p.3.725 ouvre les différents conduits du corps ; il sert à dissoudre, à emporter les glaires et la pituite des entrailles ; il dissipe les impuretés du sang, et remédie aux incommodités causées par le froid et l'humidité ; il apaise les coliques violentes et le choléra-morbus, les maux de cœur et d'estomac ; il guérit des dartres, de la gale et des démangeaisons importunes ; on s'en sert utilement pour raffermir les dents gâtées ; enfin c'est un remède efficace contre la vermine ; il en préserve, et il en délivre ceux qui y sont sujets.

Tout le bois de l'arbre, empreint de la substance du camphre, en a presque les mêmes vertus, mais dans un degré de force bien inférieur. Ce bois est d'une saveur âcre, mais tempérée ; on en use intérieurement sans crainte qu'il dérange l'estomac et le bas-ventre ; et si l'on y ressentait quelques dérangements violents, il sèche les humeurs qui les causent ; ou s'il est besoin de les rejeter par la bouche, on en vient à bout et sans de grands efforts en avalant la décoction un

peu épaissie de la poussière de ce bois. S'il reste des indigestions après le repas, il les dissout. Ceux qui ont des rapports aigres doivent user de la décoction de ce bois dans du petit vin de riz, qui est encore plus faible que la petite bière. Des sabots faits du même bois délivrent des sueurs tenaces et incommodes des pieds.

Je finis ces observations par un remède très efficace, dont on se sert ici contre une maladie des yeux qui est assez extraordinaire, et qui est plus commune à la Chine qu'en Europe. M. Etmuler et le *Dictionnaire des Arts* l'appellent nyctalopie. Cette maladie est une affection vicieuse des yeux, qui fait qu'on voit bien le jour, qu'on voit moins bien le soir, et que la nuit on ne voit rien du tout. A en croire nos médecins d'Europe, il est rare qu'on en guérisse. Ma curiosité aurait été satisfaite si M. Etmuler eût marqué quelle pouvait être la cause interne de cette maladie périodique, dont les accès prennent aux approches de la nuit. Ki-mung-hien est le nom que les Chinois donnent à cette incommodité : ces trois caractères signifient yeux sujets, comme ceux des poules, à s'obscurcir. Les Chinois, en comparant les yeux viciés du malade aux yeux des poules qui s'obscurcissent vers le coucher du soleil, croient avoir développé le mystère de cette maladie, sans faire réflexion que cet effet dans les poules est très naturel de même que dans ceux dont la paupière appesantie se ferme lorsqu'ils sont pressés du sommeil.

Il n'en est pas de même dans la nyctalopie. Celui qui est affligé de ce mal a les yeux bien ouverts, et ne voit rien ; il va à tâtons dans le lieu même où il est le plus accoutumé de marcher ; il ne sent aux yeux ni inflammation, ni chaleur, ni le moindre picotement. Qu'il soit placé durant le jour dans un lieu ténébreux, il voit fort bien à la plus petite lueur. La nuit étant venue, son accès le prend. Qu'on lui présente une bougie allumée, il n'aperçoit dans la chambre aucun objet éclairé, pas même la bougie, et au lieu d'une lumière claire, il entrevoit comme un gros globe de feu noirâtre sans aucun éclat. Ce peu de sentiment marque, ce me semble, que la membrane de la rétine, devenue flasque et molle par quelque obstruction, ne peut pas, faute de ressort, sentir les légères impressions des rayons visuels, et n'est ébranlée que par

des rayons très forts ; si l'œil s'obscurcit peu à peu et par degrés, à mesure que la nuit approche, ce n'est pas de la même manière ni successivement qu'il s'éclaircit, et c'est ce qui console le malade, car il sait que le lendemain il aura la vue très saine jusqu'au coucher du soleil. J'ai connu un Chinois qui a eu pendant un mois cette maladie, et qui s'en est délivré, comme beaucoup d'autres, par le remède dont je vais donner la recette. Il m'a avoué qu'il avait été attaqué, sur le soir, de ce mal, après s'être livré à de violents accès de colère, et qu'après sa guérison s'étant encore abandonné à de pareils emportements, le même mal le reprit, dont il se guérit de nouveau en ayant recours au même remède. Il y a maintenant plusieurs années qu'il n'en a ressenti aucune atteinte.

Voici en quoi consiste ce remède : prenez le foie d'un mouton ou d'une brebis qui ait la tête noire, coupez-le avec un couteau de bambou, ou de bois dur ; ôtez-en les nerfs, les pellicules et les filaments ; puis enveloppez-le d'une feuille de nénufar, après l'avoir saupoudré d'un peu de bon salpêtre. Enfin mettez le tout dans un pot sur le feu, et faites-le cuire lentement. Remuez-le souvent pendant qu'il cuit, ayant sur la tête un grand linge qui pende jusqu'à terre, afin que la fumée qui s'exhale du foie en coction ne se dissipe point au dehors, et que vous la receviez tout entière. Cette p.3.726 fumée salutaire, s'élevant jusqu'à vos yeux que vous tiendrez ouverts, en fera distiller l'humeur morbifique, et vous vous trouverez guéri. Si vous employez ce remède sur le midi, le soir même vous cesserez d'éprouver cet accident. Il y en a qui, pour mieux assurer la guérison, conseillent de manger une partie du foie ainsi préparé, et d'en avaler le bouillon. Mais d'autres m'ont assuré que cela n'était point nécessaire, et qu'on en a vu qui ont été guéris en se contentant de humer à loisir la fumée du foie de mouton pendant qu'il cuit, et qu'il était pareillement inutile d'avoir égard à la couleur blanche ou noire de la laine du mouton.

Voilà donc un remède aisé, prompt, efficace, dont la vertu a été éprouvée par un grand nombre de Chinois pour une maladie qui est connue en Europe, et que nos médecins anciens et modernes ont

déclarée être incurable. Si on en éprouve en Europe les mêmes effets, la Chine lui aura fait un présent qui ne doit pas paraître indifférent ; car enfin, qu'avons-nous de plus cher au monde que la vue ? Pour peu qu'elle soit attaquée, on ne craint rien tant que de la perdre ; et quand on l'a une fois perdue, on se regarde en quelque sorte comme n'étant plus de ce monde : c'était du moins le sentiment de Tobie, ce grand modèle de patience. « Quel plaisir pourrait il y avoir pour moi ici-bas, disait-il en soupirant, puisque je ne puis plus voir la lumière du ciel ? *Quale gaudinm mihi erit, qui lumen cæli non video ?* » Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect etc.

@

ÉTAT DE LA RELIGION

DANS L'EMPIRE DE LA CHINE

en l'année 1738

@

A peine respirait-on à Pékin de la persécution qu'on suscita en l'année 1735 contre la religion chrétienne, dont le détail se trouve dans les précédentes lettres, qu'il s'en éleva une nouvelle en l'année 1737, dont les suites furent plus fâcheuses et plus capables d'arrêter le progrès de la foi. Voici ce qui y donna lieu.

On n'ignore pas qu'à Pékin on expose un grand nombre des petits enfants, qui meurent la plupart faute des secours nécessaires. Il est vrai qu'il y a des charrettes établies par autorité publique pour ramasser ces enfants et les transporter dans des espèces d'hôpitaux, où l'on enterre ceux qui sont morts, et où l'on doit prendre soin des vivants ; mais presque tous meurent de pure misère.

Un des plus grands biens et le plus solide que fassent les missionnaires, est de procurer le baptême à ces pauvres enfants. Les jésuites des trois églises qu'ils ont à Pékin ont depuis longtemps partagé entre eux les divers lieux où on les transporte : ils ont chacun des catéchistes entretenus pour aller leur conférer le baptême. Il n'y a point d'année qu'on ne baptise environ deux mille de ces enfants.

Lieou-eul, catéchiste des Pères portugais, s'occupant à ce saint exercice, fut arrêté dans l'hôpital, et conduit au tribunal du gouverneur de Pékin. On l'interrogea dans plusieurs séances sans lui trouver d'autre crime que celui d'être chrétien ; c'en était un dans l'idée de ce gouverneur, à cause des défenses qui avaient été faites, soit la première année du règne de Yong-tching en 1723, soit la première année du présent règne, en 1736, d'embrasser la religion chrétienne. Il renvoya donc cette affaire au tribunal des crimes, et il y fit conduire le catéchiste Lieou-eul avec Tchin-tsi qui était gardien de l'hôpital, et Ly-si-eou, qui s'était fait le dénonciateur de l'un et de l'autre.

Lorsqu'ils arrivèrent, Ou-che-san, mandarin mantcheou, ne put retenir sa joie : il y avait longtemps qu'il souhaitait que quelque affaire concernant la religion chrétienne tombât entre ses mains. Il fit comparaître Lieou-eul, et lui fit quantité de questions captieuses auxquelles le chrétien répondit avec beaucoup de sagesse. Mais comme l'intention de ce juge était de le condamner à la mort, il le fit appliquer à la question dans le dessein de lui faire avouer que les Européens attiraient à force d'argent les Chinois à leur religion. Les tourments ne purent arracher à Lieou-eul l'aveu d'une si grossière calomnie. Le président mantcheou de ce tribunal, également ennemi du christianisme, le fit mettre de nouveau à la torture, que ce généreux chrétien souffrit avec beaucoup de fermeté et de courage. Naschtou, c'est le nom de ce président, aurait poussé les choses plus loin s'il n'eût été nommé deux jours après tsong-tou, ou gouverneur général de Nankin.

Ou-che-san ne poursuivit pas cette affaire avec moins de vivacité ; il voulait absolument p.3.727 faire mourir le chrétien, et il y aurait réussi si son collègue ne s'y fût opposé : cette diversité de sentiment obligea de porter l'affaire à Sun-kia, président chinois de ce tribunal, qui blâma la sévérité outrée d'Ou-che-san. La sentence fut modérée ; le chrétien fut condamné à recevoir cent coups de pan-tsee (c'est le bâton dont on frappe les coupables), à porter la cangue pendant un mois, et ensuite à recevoir encore quarante coups de pan-tsee. La sentence de ce tribunal, envoyée au tribunal du gouverneur de Pékin, était conçue en ces termes :

> « Le tribunal du Hing-pou, c'est-à-dire des crimes, sur l'affaire de Lieou-eul, que le gouverneur de Pékin a fait prendre à l'hôpital des enfants trouvés, où il versait de l'eau sur la tête de ces enfants, en prononçant des paroles magiques.
>
> Dans l'interrogatoire qu'a subi Lieou-eul, il dit :« Je suis un homme du peuple, âgé de quarante ans, et du département de Ta-hing-hien. Je suis chrétien dès mon enfance ; ayant su que hors la porte de la ville nommée Tsong-ouen-men, au

nord, à la tête du pont, à côté de la barrière, il y avait une chambre pour recueillir les enfants abandonnés auprès de l'hôpital où on les transporte, et uniquement dans le dessein de faire de bonnes œuvres, j'y allais pour les guérir en récitant quelques prières ; c'est ce que je fais depuis un an. Le moyen que j'emploie, c'est de prendre de l'eau, d'en verser quelques gouttes sur la tête des enfants, de réciter en même temps quelques prières, et aussitôt les enfants sont guéris. S'ils viennent à mourir, ils vont dans un lieu de délices. C'est une coutume établie dans la religion chrétienne. Lorsque je m'occupais à cette bonne œuvre, des officiers de justice m'ont arrêté. Ce Tchin-tsi, qu'ils ont pris avec moi, est le gardien de cet hôpital. Le seul motif de faire de bonnes œuvres me portait à lui donner, à chaque lune, deux cents petits deniers pour acheter de petits pains et soulager ces pauvres enfants ; c'est ce que j'ai fait pendant treize lunes. Si l'on trouve que j'ai agi par d'autres vues, je m'offre à souffrir les plus rigoureux châtiments de la justice. Oserais-je mentir en votre présence ? Il est vrai que je fais profession de la religion chrétienne mais je n'ai pas su qu'elle fût défendue, et je n'ai jamais reçu aucun argent des chrétiens. »

On rapporte ensuite les réponses du gardien de l'hôpital et celles du délateur, qui disent la même chose après quoi on continue de la sorte :

« En examinant sur cela nos registres, nous trouvons que la première année de Yong-tching, c'est-à-dire en 1723, sur un placet présenté secrètement par Mouan-pao, tsong-tou de la province de Fo-kien, le tribunal des cérémonies défendit, sous des peines sévères, d'entrer dans la religion chrétienne, et ordonna à ceux qui l'avaient embrassée de la quitter ; maintenant il paraît par les réponses de Lieou-eul, dans l'interrogatoire qu'il a subi, que n'obéissant pas à cette loi, et que persévérant dans la religion chrétienne, il est allé à l'hôpital des enfants, qu'il y a prononcé des paroles magiques,

> en leur versant de l'eau sur la tête pour les guérir ; nous le condamnons à recevoir cent coups de pan-tsee, à porter la cangue un mois entier, et à recevoir ensuite quarante autres coups de pan-tsee. Pour ce qui est de Tchin-tsi, gardien de la chambre de cet hôpital, il ne pouvait ignorer que Lieou-eul employait la magie pour les guérir. Son devoir était de l'empêcher, et il l'a souffert. Suivant la rigueur des lois, il devrait recevoir quatre-vingts coups de pan-tsee ; on ne lui en donnera que trente. Au regard des deux cents deniers qu'il recevait à chaque lune pour le secours de ces enfants, il n'est pas nécessaire d'en parler. Enfin, le petit vase de cuivre où Lieou-eul portait de l'eau, sera mis en pièces. Que cette détermination présente que nous avons prise soit envoyée au gouverneur de Pékin et au tribunal de Tou-cha-yuen, afin qu'il la fasse connaître aux cinq départements de la ville pour la faire savoir aux deux hien qu'il gouverne, et que par ce moyen les uns et les autres défendent, sous de grièves peines, à qui que ce soit, non seulement de fréquenter cet hôpital sous prétexte d'y guérir les malades, mais encore d'embrasser la loi chrétienne, avec ordre à ceux qui l'auraient embrassée de l'abandonner ; et que ces défenses soient affichées dans tous les carrefours de leurs districts. Que tout ceci leur soit donc envoyé, et qu'ils l'exécutent. »

Ce fut le vingt-troisième de la neuvième lune intercalaire, c'est-à-dire le 15 novembre, que cette sentence fut envoyée à ces différents tribunaux. Il y avait déjà deux jours qu'elle avait été exécutée à l'égard de Lieou-eul, qui p.3.728 dès le 13 novembre était à la cangue, sur laquelle on avait écrit ces mots en gros caractères *Criminel pour être de la religion chrétienne*.

Les Pères portugais, voyant que tous les mouvements qu'ils s'étaient donnés pour calmer cette affaire avaient été inutiles, prirent la résolution de recourir à l'empereur. Ils dressèrent un placet, et le 20 novembre, le père Kegler, président du tribunal des mathématiques, le

père Parennin, supérieur de la maison française, et le père Pinheiro, supérieur de l'Église orientale des Pères portugais, auxquels se joignirent le père Chalier et le frère Castiglione, qui étaient au palais, allèrent trouver un des grands maîtres de la maison impériale, nommé *Hay-ouang*, qui est spécialement chargé des affaires des Européens, et ils lui montrèrent le mémorial ou placet qu'ils avaient dressé. Ce seigneur, que le père Kegler avait déjà mis au fait de cette affaire, parut fort piqué de ce que le tribunal des crimes n'avait eu nul égard à son intercession : il leur dit qu'il avait fait venir le mandarin Ou-che-san, auteur de tout le mal, et qu'il lui avait parlé en ces termes :

> — Si tu as le pouvoir absolu de chasser tous les Européens de la Chine, tu peux continuer ; sinon, tu t'engages dans une entreprise qui est au-dessus de tes forces. Qui a ordonné à votre tribunal de publier des affiches ? Pourquoi, ne trouvant point de crime dans Lieou-eul, l'attaquez-vous sur la loi chrétienne ? Révoquez au plus tôt l'ordre que vous avez envoyé aux différents tribunaux de cette ville et si vous y manquez, je reçois le mémorial des Européens, qui se sont mis à genoux devant moi.

Il dit ensuite aux missionnaires de lui laisser leur mémorial, qu'il l'examinerait ; qu'ils n'avaient qu'à revenir dans deux jours, et qu'il leur dirait s'il y avait quelque chose qui dût être réformé. Il n'attendit pas jusqu'à ce temps-là il le lut le même jour ; et sur le soir il le rendit au frère Castiglione, en lui marquant ce qu'il fallait y corriger. Le lendemain, qui était le 23 novembre, on le lui porta corrigé selon ses ordres ; il le reçut, avec promesse de le montrer le jour suivant aux présidents du tribunal des crimes ; et qu'au cas qu'ils refusassent de retirer l'ordre qu'ils avaient donné, il le ferait passer à l'empereur. Sur le soir du même jour, il dit au père Chalier, qu'il n'avait pas eu encore le temps de le montrer aux grands mandarins du tribunal des crimes ; on nous insinua qu'il l'avait fait dans la suite : quoi qu'il en soit, ce tribunal agit comme s'il n'en avait eu nulle connaissance.

Le 25 novembre, l'empereur partit pour se rendre à la sépulture de

l'empereur Cang-hi, le grand maître Hay-ouang le suivit : ainsi la protection que nous espérions de ce seigneur nous manquant pour lors, les mandarins exécutèrent l'ordre que le tribunal des crimes leur avait donné. Deux jours après le départ de l'empereur, on vit à toutes les portes et à tous les carrefours de la ville de grands cao-chi ou placards contre la religion chrétienne. Dans chacun de ces cao-chi était écrite tout du long la sentence du tribunal des crimes, et on concluait ainsi :

> « En conséquence de quoi, si quelqu'un s'avise, sous prétexte de maladie, de fréquenter l'hôpital des enfants abandonnés, il sera arrêté et livré au tribunal des crimes. C'est pour vous le faire savoir, gens de bannières et peuples, que nous faisons afficher cet ordre. Que chacun ait soin de garder les lois de l'empire ; que ceux qui ont erré reviennent à résipiscence, et reprennent la loi de l'empire, qui leur est naturelle ; que s'il s'en trouve qui suivent en secret cette loi étrangère, ou qui refusent d'y renoncer, ils seront très sévèrement punis. Le 6 de la dixième lune de la seconde année de Kien-long » : c'est le 27 novembre 1737.

Le 2 décembre, l'empereur étant revenu de la sépulture de Cang-hi, les pères allèrent au palais pour s'informer de sa santé ; ils croyaient y trouver le grand-maître Hay-ouang, mais il était retourné chez lui sans venir au palais. Ils y allèrent le lendemain vers midi, et lui portèrent deux placards affichés contre la loi chrétienne. Il leur dit de venir dans deux jours, et qu'il offrirait leur mémorial à l'empereur. On le fit, et ce seigneur le remit à un de ses écrivains, en lui disant de le porter de sa part à l'eunuque Ouang, avec ordre de le faire offrir le jour suivant à l'empereur. Voici la teneur de ce mémorial.

> « Les Européens Tay-tsi-hien (le père Kegler), etc., offrent avec un profond respect ce mémorial à Votre Majesté contre la calomnie la plus atroce. Nous trouvant dénués de tout appui et de toute protection, à qui aurions-nous recours qu'à Votre Majesté ?

p.3.729 Le 6 de cette dixième lune (27 novembre), lorsque nous nous y attendions le moins, on vint nous dire que dans toutes les rues, grandes et petites de cette ville de Pékin, on voyait des affiches du gouverneur, des mandarins des cinq départements, des deux tchi-hien, et autres juridictions, en conséquence d'un ordre du tribunal des crimes, qui proscrit la religion chrétienne, ordonne de se saisir de ceux qui la professent et de les livrer à leur tribunal pour y être sévèrement punis.

Ce qui a donné lieu à l'arrêt de ce tribunal, c'est que Lieou-eul, homme du peuple, suivant la pratique de sa religion, avait versé de l'eau sur la tête de quelques petits enfants, et avait récité des prières. Cette pratique est la porte par où l'on entre dans la religion chrétienne, fondée sur la plus droite raison. Nous n'avions pas encore entendu dire que ce fut un crime de verser de l'eau et de réciter des prières, ni que l'un ou l'autre méritât des châtiments. C'est cependant uniquement pour cela et non pour aucune autre raison que l'on a donné deux fois la question à Lieou-eul ; c'est uniquement pour la religion sainte qu'il professe qu'il a été battu et mis à la cangue sur laquelle on a écrit ces mots en gros caractères *Criminel pour être entré dans la religion chrétienne.* Comme nous n'oserions parler à Votre Majesté du motif qui les fait agir de la sorte, nous le passerons sous silence.

Nous, vos fidèles sujets charmés de la réputation de votre gouvernement, nous sommes venus ici pour y passer le reste de nos jours : ce n'est que dans le dessein de porter les peuples à honorer et à aimer ce qu'ils doivent honorer et aimer, et de leur faire connaître ce qu'ils doivent savoir et pratiquer. Les empereurs de votre auguste dynastie se sont servis de gens venus de loin sans la moindre difficulté. L'empereur Chun-chi honora feu Tang-jo-ouang (le père

Adam Schall) du glorieux titre de *tong-ouei-kiao-se*, ou de maître qui approfondit les choses les plus subtiles, et le gratifia de l'honorable inscription qui subsiste encore en son entier. L'empereur Cang-hi employa avec un égal avantage Nan-hoai-gin (le père Verbiest), le fit assesseur du tribunal des ouvrages publics, et le chargea des affaires du tribunal des mathématiques. Il donna à Tchang-tching (le père Gerbillon) et à Pe-tsin (le père Bouvet) une maison en dedans de la porte Si-ngan-men, et leur y fit bâtir une église. La trente-unième année de Cang-hi, le vice-roi de la province de Tche-kiang ayant fait défense de suivre la religion chrétienne, Suge-sin (le père Thomas Pereyra) et Ngan-to (le père Antoine Thomas) eurent recours à l'empereur, qui ordonna au tribunal des ministres de se joindre à celui des cérémonies, et de juger conjointement cette affaire. La sentence qu'ils prononcèrent fut qu'il ne fallait pas condamner la religion chrétienne ni défendre à personne de la pratiquer. Cette sentence fut enregistrée dans les tribunaux, c'est ce qu'on peut examiner. Le même empereur, la quarante-cinquième année de son règne, donna aux missionnaires des patentes avec le sceau du grand-maître de sa maison. La cinquantième année, il donna à l'église qui est au dedans de la porte Suen-ou-men cette inscription : « Ouan yeou tching yuen », c'est-à-dire, *Le vrai principe de toutes choses*. Il l'accompagna de deux autres inscriptions pour être placées à côté, selon la coutume, l'une est « Vou chi vou tchong sien tso hing ching tchin tchu-tsay », c'est-à-dire, *Sans commencement, sans fin, et véritable maître, il a donné commencement à tout ce qui a figure, et son être les gouverne* ; et l'autre est « Suen gen suen y yue tchao ching tsi ta kiuen keng » c'est-à-dire, *Souverainement bon, souverainement juste, il a fait éclater sa souveraine puissance en sauvant les malheureux*. L'empereur votre auguste père a fait Tay-tsin-hien (le père Kegler) président du tribunal des mathématiques et assesseur

honoraire du tribunal des cérémonies. Il a fait de même Su-meou-te (le père André Pereyra) assesseur du tribunal des mathématiques ; il a donne ordre à Pa-to-min (le père Parennin) et autres d'enseigner le latin à plusieurs jeunes gens, fils de mandarins : ce sont toutes faveurs si éclatantes et si singulières, qu'elles sont comme le soleil et les étoiles au ciel, et qu'il est difficile de les mettre par écrit.

Ce qui nous a remplis d'une nouvelle joie, Sire, c'est que Votre Majesté, montant sur le trône, nous a honorés d'une protection particulière. Nous avons appris que cette année à la troisième lune, elle a donné un ordre qu'elle a fait publier dans tout l'empire, ou elle dit clairement que les lois de l'empire n'ont jamais condamné la religion chrétienne ; et ayant été informée de l'arrivée toute récente de quelques p.3.730 missionnaires, elle a ordonné de les faire venir à la cour.

Lorsqu'on considère tant de bienfaits que nous avons reçus de Votre Majesté, est-il facile de les exprimer ? Elle ne nous regarde point comme étrangers, elle nous traite avec la même bonté que ses propres sujets, c'est ce que personne n'ignore. On cite cependant contre nous Mouan-pao ; dans quel dessein ? A la huitième année d'Yong-tching ce grand prince, à la huitième lune, nous gratifia de mille taels pour réparer nos églises ; s'il eût été vrai qu'il eût proscrit notre religion, nous aurait-il fait une si insigne faveur, qui tendait directement à la perpétuer ? Dans l'affaire que suscita Mouan-pao, il n'est fait nulle mention ni d'afficher des placards dans les rues, ni de saisir des chrétiens, ni de les renfermer dans les prisons, encore moins de leur donner la question, de les battre et de les mettre à la cangue. Plus nous pensons à ce qui se passe aujourd'hui à notre égard. plus nous sommes persuadés qu'on n'a agi que par des vues particulières, et par une disposition de cœur à nous calomnier et à nous perdre,

jusqu'à nous porter comme rebelles sous le char de Votre Majesté, afin de nous détruire ; c'est ce que nous ne saurions expliquer.

Suivant les maximes de notre sainte religion, nous souffrons tranquillement les injures et les torts qu'on nous fait sans nous plaindre, et sans avoir même la pensée d'en tirer vengeance ; mais il s'agit ici de l'honneur de la religion que nous professons : nous trouvant sans ressource et sans honneur devant les hommes, et rappelant dans notre souvenir les bienfaits de tous les empereurs de votre auguste dynastie et ceux que nous avons reçus de Votre Majesté, nous ne saurions retenir nos larmes, et ne les pas rappeler dans la mémoire de Votre Majesté, en la conjurant de nous en accorder un qui sera semblable à ceux d'un père et d'une mère pleins de tendresse et de bonté. Malheureux orphelins que nous sommes et destitués de tout appui, nous osons lui demander une grâce singulière, qui est de terminer elle-même cette affaire, afin que nous ne succombions pas sous la calomnie de ceux qui ne cherchent que notre perte. Dès lors toutes les calomnies cesseront, nous regarderons ce jour comme celui de notre naissance, et cette faveur comme une année de nouvelle vie. C'est dans cette espérance que, pénétrés de crainte et de respect, nous osons offrir ce mémorial à Votre Majesté le seizième jour de la seconde année de Kien-long, c'est-à-dire le 7 décembre.

A une heure après midi, le grand-maître Hay-ouang joignit les missionnaires et leur dit en langue tartare :

— Votre affaire est remise par l'empereur au tribunal des crimes, afin qu'il l'examine et qu'il en fasse son rapport à Sa Majesté.

A ce discours les missionnaires demeurèrent interdits :

— Notre affaire, dit sur cela le père Parennin, est remise au tribunal des crimes ? c'est ce tribunal qui nous l'a suscitée.

— Il est vrai, répondit ce seigneur, mais Yn-ki-chan, qui était tsong-tou de la province de Koei-tcheou, vient d'être fait président de ce tribunal à la place de Naschtou qui est allé à Nankin. Il n'a nulle part à ce qui s'y est passé ; allez, allez, ajouta-t-il quand cette affaire sera terminée, vous viendrez remercier Sa Majesté.

Cette réponse ne tranquillisa pas ces pères car enfin ils se voyaient en compromis avec un des plus grands tribunaux de l'empire, qui ne pouvait manquer d'être piqué de ce qu'on avait eu recours à l'empereur contre sa décision ; ainsi, loin d'espérer rien d'avantageux, ils avaient tout lieu de craindre que si le rapport de ce nouveau président n'était pas favorable, il fût plus difficile que jamais d'en revenir, à moins d'une protection spéciale de la divine Providence. L'évènement fit voir qu'ils ne craignaient pas vainement, car voici quelle fut sa réponse offerte à l'empereur le 22 de la dixième lune, c'est-à-dire le 13 décembre.

« In-ki-chan, président du tribunal des crimes, et président honoraire du tribunal de la guerre, offre avec respect à Votre Majesté ce mémorial pour obéir à l'ordre qu'elle m'a donné d'examiner le mémorial des Européens, et de lui en faire mon rapport.

Après avoir fait le précis du mémorial présenté par les missionnaires, et de la sentence du tribunal des crimes, où il rapporte les réponses faites par le chrétien et par le gardien de l'hôpital, il poursuit ainsi :

« Examinant les registres, j'ai trouvé que dans la douzième lune de la première année d'Yong-tchin, le tribunal des rits délibéra sur un mémorial de Mouan-pao, ceinture rouge, tsong-tou, ou gouverneur général des provinces de Tche-kiang et Fo-kien, qui p.3.731 demandait que la religion chrétienne fût proscrite, quoiqu'on pût laisser les Européens à

Pékin pour y travailler à quelques ouvrages et s'en servir dans des affaires de peu de conséquence ; mais que pour ceux qui étaient dans les provinces, on n'en retirait nul avantage ; que le peuple stupide et ignorant écoutait leur doctrine et suivait leur religion, se remplissant ainsi l'esprit et le cœur d'inquiétudes, sans la moindre utilité ; sur quoi il demandait qu'on condamnât cette religion, qu'on obligeât ceux qui l'avaient embrassée d'y renoncer, et que s'il s'en trouvait dans la suite qui s'assemblassent pour en faire les exercices on les punit rigoureusement ; sentence qui fut approuvée par l'empereur.

De plus, à la troisième lune de la première année de Kien-long (1736), les régents de l'empire, les princes et les grands délibérèrent sur le mémorial de Tcha-se-hay, mandarin de Tong-tching-se, qui demandait qu'il fût fait de rigoureuses défenses aux soldats et au peuple d'embrasser la religion chrétienne ; qu'il s'en trouvait dans les huit bannières qui l'avaient embrassée ; qu'on ordonnât à leurs officiers de les punir sévèrement s'ils y persévéraient, et que le tribunal des rits publiât, par des placards affichés dans toutes les rues, la défense qu'il ferait aux Européens d'inviter en quelque manière que ce fût les soldats ou le peuple à suivre leur religion ; sentence que Votre Majesté a approuvée, qu'on respecte et qu'on garde dans les registres ; ainsi la défense faite aux soldats et au peuple d'embrasser cette religion est évidemment une loi de l'empire, qu'on doit respecter au dedans et au dehors.

A l'égard de l'affaire présente, un homme du peuple, nommé Lieou-eul, est entré dans la religion chrétienne, est allé à l'hôpital des petits enfants abandonnés, et il a fait usage d'une eau magique ; il a violé en cela la loi, sa déposition en fait foi, et la loi porte que pour un pareil crime il soit condamné à la cangue. Les soldats et le peuple ne sont pas

instruits des rigueurs des lois, c'est pourquoi il y en a qui embrassent cette religion ; il a donc fallu les leur faire connaître et envoyer la sentence au gouverneur de Pékin et aux mandarins des cinq départements de la ville, afin que les tribunaux en avertissent le public par leurs affiches, qu'on maintienne les lois dans leur vigueur, et qu'on réveille les stupides. C'est ainsi, certainement, qu'on doit respecter les lois et traiter les affaires.

Pour ce qui est de la question à laquelle Lieou-eul a été appliqué, on a eu raison de l'y condamner, parce que l'eau qu'il versait sur la tête des petits enfants a du rapport à la magie et en a toute l'apparence. Le criminel ne l'avouant pas, on a dû le mettre à la question ; c'est la coutume du tribunal, fondée sur la raison, afin de démêler le vrai d'avec le faux ; il faut arracher jusqu'à la racine de toute mauvaise doctrine qui tend à tromper les peuples. Ce n'est que parce que les Européens ont quelques connaissances de la science des nombres, que les prédécesseurs de Votre Majesté, pleins de bonté pour les étrangers, ne les ont pas obligés de s'en retourner. Est-ce qu'il leur est permis de répandre leur religion dans l'empire, de rassembler de coté et d'autre nos peuples, et de les jeter dans le trouble par leur doctrine erronée ? Lieou-eul, qu'on a pris et qu'on a mis à la cangue, est entré à l'étourdie dans la religion chrétienne ; il n'est point chrétien européen. Appartient-il aux Européens de gouverner ceux qui ont embrassé leur religion ? S'il est vrai, comme ils l'ont rapporté à Votre Majesté, que Lieou-eul suivant les maximes de leur religion, ne puisse pas être examiné par la justice, il ne sera donc plus permis aux mandarins d'interroger nos Chinois qu'ils auront trompés ? Les mandarins du tribunal, suivant les lois établies, gouvernent les Chinois : qu'y a-t-il en cela qui ne soit conforme à la droite raison ? Et voilà cependant ce qu'ils appellent sentiment particulier et disposition de cœur à les calomnier et à les

> perdre. Y a-t-il rien de plus absurde ? Les étrangers des autres royaumes sont naturellement fort ignorants, c'est ce qu'il n'est pas besoin d'examiner ici ; mais pour ce qui regarde le gouvernement du peuple, on ne saurait être trop exact et trop sévère pour inspirer du respect et de la crainte pour les lois. La religion des Européens inspire beaucoup d'adresse à tromper les gens ; il y aurait de grands inconvénients à lui accorder la moindre liberté, les suites en seraient fâcheuses ; on ne peut s'empêcher de s'en tenir à nos lois. Voilà, Sire, ce que moi, fidèle sujet de Votre Majesté, après un examen exact, lui présente avec respect sur la punition de Lieou-eul, de défendre au peuple par des affiches p.3.732 publiques d'entrer dans la religion chrétienne, et d'ordonner à ceux qui y sont entrés d'y renoncer prosterné jusqu'à terre, je prie Votre Majesté de l'approuver.

L'empereur approuva ce mémorial, et le même jour les missionnaires furent appelés au palais par le grand-maître Hay-ouang, pour entendre l'ordre de Sa Majesté, qui portait que le tribunal des crimes s'était conformé aux lois tirées de ses registres ; qu'on leur laissait la liberté de faire dans leurs églises les exercices de leur religion ; qu'on ne voulait pas que les Chinois, et surtout les Tartares gens de bannières, en fissent profession ; que du reste ils n'avaient qu'à remplir leurs emplois à l'ordinaire.

Les missionnaires écoutèrent cet ordre à genoux.

> « Nous ne sommes pas venus de plus de six mille lieues, répondit le père Parennin, pour demander la permission d'être chrétiens, d'en faire les fonctions, de prier Dieu en secret ; la cour, la ville, les provinces, savent que nous venons ici pour prêcher la religion chrétienne et en même temps rendre à l'empereur les services dont nous sommes capables. Les empereurs, prédécesseurs de Sa Majesté, et surtout son auguste aïeul, ont fait examiner notre doctrine, non par quelques particuliers ignorants, tels que sont ceux qui nous

ont accusés sous ce règne et sous le précédent, mais par tous les tribunaux souverains, par les grands du dedans et du dehors, qui tous, après une exacte discussion et un mûr examen, ont déclaré que la religion chrétienne était bonne, véritable et entièrement exemple du moindre mauvais soupçon ; qu'il fallait bien se donner de garde de la proscrire ou d'empêcher les Chinois de la suivre et d'aller dans les églises ; cette déclaration fut confirmée par l'empereur et publiée dans tout l'empire.

Depuis ce temps-là notre sainte religion n'a point changé, elle est toujours la même, nos livres en font foi ; pourquoi donc le tribunal des crimes fait-il emprisonner les chrétiens ? pourquoi les punit-il ? pourquoi fait-il afficher des placards par toute la ville pour obliger ceux qui en font profession d'y renoncer ? pourquoi ordonne-t-il la même chose dans les provinces ? Si c'est être criminel que d'être chrétien, nous le sommes bien davantage, nous autres qui exhortons les peuples à embrasser le christianisme ; cependant on nous dit de continuer nos emplois. Mais avec quel front pourrons nous désormais paraître ? Comment pourrons-nous, couverts de honte et de confusion, avec le nom odieux de sectaires et de séducteurs du peuple, servir tranquillement Sa Majesté ? Si l'on nous disait maintenant : Retournez dans votre pays, notre condition serait-elle meilleure ? On nous dirait en Europe : N'avez-vous pas comblé d'éloges le nouvel empereur ? Dans combien de lettres ne nous avez-vous pas mandé que ce grand prince récompensait les gens de bien, qu'il pardonnait aux coupables, qu'il vous traitait aussi bien et encore mieux que ses prédécesseurs ? Toute l'Europe s'en réjouissait et lui donnait mille bénédictions ; aujourd'hui vous voilà hors de la Chine : vous l'avez donc obligé, ou par votre mauvaise conduite, ou par quelque faute éclatante, de vous chasser de son empire ? Que répondrions-nous, seigneur ? Nous croirait-on sur notre parole ? Daignerait-on écouter ce

que nous aurions à dire pour notre justification ? Nous voilà donc dans le déplorable état de ceux qui ne peuvent avancer ni reculer. Que nous reste-t-il autre chose que d'implorer la clémence de Sa Majesté ? C'est notre empereur, c'est notre père, nous n'avons point d'autre appui : pourrait-il nous abandonner ? Serions-nous les seuls qui gémirions dans l'oppression sous son glorieux règne ? Et vous, seigneur, qui nous voyez à vos pieds, daignez lui représenter notre affliction et nos gémissements, ou permettez-nous de les offrir par écrit.

— Par écrit, non, dit ce seigneur. C'est une affaire conclue : un grand tribunal a parlé, on ne peut en revenir.

— Mais répliqua le Père, plusieurs grands tribunaux avaient parlé, comment en revient-on aujourd'hui ?

Ce seigneur était réellement affligé d'avoir agi en faveur des missionnaires avec si peu de succès, mais il n'osait recevoir aucun écrit.

— Si l'on m'interroge, dit-il, je parlerai et je vous rendrai service.

C'est avec cette réponse, dont il fallut bien se contenter, que les Pères se retirèrent.

Le lendemain, vingt-troisième de la lune, c'est-à-dire le 14 décembre, l'empereur se rendit, sur les dix heures du matin, dans l'appartement où le frère Castiglione était occupé à peindre : il lui fit plusieurs questions sur la peinture. Le Frère, accablé de tristesse et de douleur de l'ordre donné le jour précédent, baissa les yeux et n'eut pas la force de répondre. L'empereur lui demanda s'il était malade :

— Non Sire, lui répondit-il mais je suis dans p.3.733 le plus grand abattement.

Puis se jetant à genoux,

— Votre Majesté Sire, condamne notre sainte religion, les rues sont remplies de placards qui la proscrivent : comment pourrons-nous après cela servir tranquillement Votre Majesté ? Lorsqu'on saura en Europe l'ordre qui a été donné y aura-t-il quelqu'un qui veuille venir à votre service ?

— Je n'ai point défendu votre religion, dit l'empereur, par rapport à vous autres ; il vous est libre de l'exercer, mais nos gens ne doivent pas l'embrasser.

— Nous ne sommes venus depuis si longtemps à la Chine, répondit le Frère, que pour la leur prêcher, et l'empereur Cang-hi, votre auguste aïeul, en a fait publier la permission dans tout l'empire.

Comme le Frère dit tout cela les larmes aux yeux, l'empereur en fut attendri ; il le fit lever, et lui dit qu'il examinerait encore cette affaire.

Le vingt-quatrième de la lune, c'est-à-dire le 15 décembre, le grand-maître Hay-ouang se trouvant malade, l'empereur fit appeler le seizième prince, son oncle, pour lui donner ses ordres ; c'est celui-là même qui était à la tête des princes et des grands lorsque, la première année du règne de cet empereur, il fut fait défense aux soldats des huit bannières d'embrasser la religion chrétienne. Ce prince fit avertir les Pères de se trouver le lendemain matin au palais. Ils furent fort alarmés de ce nouvel ordre, parce qu'ils connaissaient la mauvaise disposition de ce seizième prince à leur égard. Ils redoublèrent donc leurs prières pour l'heureux succès d'une affaire si importante ; et suivant l'ordre qui leur avait été intimé, ils se rendirent de grand matin au palais ; ils y attendirent jusqu'à une heure après midi que le seizième prince sortit de l'intérieur du palais, et vînt dans les appartements extérieurs où étaient les missionnaires. Il les fit entrer dans une chambre écartée, il leur renouvela l'ordre de l'empereur, mais bien plus radouci.

— L'empereur, leur dit-il, n'a point défendu votre religion. Lieou-eul n'a point été puni parce qu'il était chrétien, il l'a été selon les lois de la Chine, pour d'autres fautes.

Comme le fait qu'il niait était évident, ce prince, pour donner à ce qu'il avançait un air de vérité, ajouta :

> — On punit à la Chine les lamas, les ho-chang, les tao-sse (ce sont trois différentes sortes de bonzes), qui guérissent les malades en les touchant à la tête, et récitant des prières.

On voit assez ce que les missionnaires répondirent à une semblable comparaison ; mais sur quoi ils insistèrent le plus, ce fut sur ce que l'ordre qu'ils recevaient de l'empereur n'était connu que d'eux seuls, et que n'étant pas signifié au tribunal, il continuerait à faire mettre des affiches injurieuses à la religion chrétienne, non seulement à Pékin, mais encore dans toutes les provinces de l'empire, qui autoriseraient les mandarins à tourmenter les chrétiens.

> — Je vous réponds du contraire, leur dit-il, soyez en repos et si vous avez sur cela quelque peine, faites un mémorial par lequel vous remercierez l'empereur, en lui demandant qu'il ne soit plus permis de mettre aucune affiche contraire à la religion chrétienne, je le ferai passer à l'empereur et s'il m'appelle en sa présence je lui exposerai toutes vos raisons.

Les missionnaires, selon le conseil du prince, dressèrent un nouveau mémorial qu'ils portèrent le lendemain de grand matin au palais, mais ils ne purent voir le prince qu'à deux heures après midi ; il reçut le mémorial, il le lut mais il le trouva trop fort :

> — Il semble leur dit-il, que vous vouliez dicter à l'empereur ce qu'il doit faire.

Alors il résolut de leur donner par écrit l'ordre de l'empereur, qu'il ne leur avait déclaré que de vive voix ; il le dicta à un écrivain du palais et le fit communiquer au grand-maître Hay-ouang, qui l'approuva. Les missionnaires le remercièrent et firent le mémorial suivant, pour marquer leur reconnaissance à l'empereur.

> « Les Européens Tay-sin-hien (le père Kegler) et autres offrent avec respect ce mémorial à Votre Majesté pour la remercier d'un bienfait insigne. Le 25 de cette lune, le prince

> Tchouang-tsin-ouang (nom du 16e prince) et le grand-maître Hay-ouang nous ont publié l'ordre de Votre Majesté, qui dit : « Le tribunal des crimes a pris et puni Lieou-eul pour avoir transgressé les lois de la Chine ; certainement il devait être ainsi puni, cela n'a nul rapport à la religion chrétienne ni aux Européens ; qu'on respecte cet ordre. » Nous, vos fidèles sujets, recevons ce bienfait pleins de reconnaissance, et prosternés jusqu'à terre nous lui en rendons de très humbles actions de grâces, et nous osons lui demander que, par un effet de son cœur bienfaisant, elle ne permette pas qu'on affiche des cao-chi ou placards contre la religion chrétienne, et que le nom chrétien ne p.3.734 soit pas un titre pour prendre ou punir personne, afin que nous jouissions du bonheur de la paix de son glorieux règne. Quand même nous épuiserions toutes nos forces pour reconnaître un tel bienfait, nous n'en pourrions jamais reconnaître la dix-millième partie. C'est pour lui en rendre grâces que nous lui offrons ce placet, le 27 de la dixième lune de la seconde année de Kien-long (18 décembre).

Le même jour, le seizième prince vit ce mémorial, le lut, en fut content, et le fit passer à l'empereur par la voie ordinaire des mémoriaux. L'empereur l'approuva dans les mêmes termes, et avec les mêmes caractères dont il s'était servi pour approuver le mémorial d'Yn-ki-chan que j'ai rapporté ci-dessus. Sa réponse fut renvoyée au prince en ces termes :

> « Ordre de l'empereur : A l'avenir on ne mettra plus d'affiches contre la religion chrétienne. »

Le prince leur intima cette réponse d'un air gai, et comme ils s'étaient mis à genoux pour la recevoir il les fit relever, il s'assit et les fit asseoir : il leur dit ensuite beaucoup de choses obligeantes, qu'ils écoutèrent comme s'ils eussent été persuadés qu'elles partaient d'un cœur sincère ; il les exhorta jusqu'à deux fois à continuer chacun leurs occupations, c'était un ordre de l'empereur : il leur fit aussi entendre

qu'il signifierait aux grands mandarins du tribunal des crimes la réponse de Sa Majesté à leur mémorial, quoiqu'il ne le leur promît pas en termes exprès. Il le fit en effet, mais simplement de vive voix.

Quand les missionnaires furent de retour dans leur maison, ils jugèrent tous que cette réponse signifiée de la sorte ne suffirait pas, et qu'il fallait prier le prince de la faire passer au tribunal dans les formes ordinaires. C'est ce qui n'était pas facile, parce qu'il n'avait pas sur cela un ordre précis de l'empereur, et que d'ailleurs c'était faire honte à un des plus grands tribunaux de l'empire, de l'obliger à mettre dans ses registres le contraire de ce qu'il avait demandé à l'empereur, et qu'il avait obtenu. Nonobstant cette difficulté qu'ils ne sentaient que trop, ils ne laissèrent pas de dresser un écrit où, sous prétexte de remercier ce prince des peines qu'il avait prises, ils lui demandèrent cette grâce. Quatre d'entre eux allèrent à son hôtel pour lui présenter cet écrit ; mais il s'excusa de les voir sur ce qu'il ne faisait que de rentrer chez lui et il leur fit dire d'être tranquilles et qu'il avait averti les grands mandarins des intentions de l'empereur.

On fut jusqu'au commencement de l'année 1738 sans entendre dire que le tribunal eût fait aucune démarche sur cette affaire. Ce ne fut que vers le 14 de janvier qu'on apprit par une voie sûre que dès le 27 décembre le tribunal des crimes avait envoyé le mémorial d'Yn-ki-chan, approuvé par l'empereur, au tribunal du Tou-tcha-yuen, et dans toutes les provinces de l'empire, pour y être inséré dans tous les registres. Les missionnaires en furent consternés, car il y avait tout lieu de craindre une persécution générale dans tout l'empire.

Le père André Pereyra, vice-provincial des jésuites portugais, qui connaissait le tsong-tou, ou gouverneur général de la province de Petche-ly, lui envoya un catéchiste à son hôtel de Pékin, où il était alors, pour lui communiquer le dernier mémorial offert à l'empereur, avec la réponse de S. M., et le prier de ne pas permettre qu'on maltraitât les chrétiens de son gouvernement.

Ce mandarin demanda pourquoi les missionnaires n'avaient pas fait mettre ce mémorial et la réponse dans les gazettes publiques où il avait

vu celui d'In-ki-chan ; qu'il n'en fallait pas davantage pour contenir les mandarins des provinces. Le catéchiste répondit qu'on avait bien voulu l'y faire mettre, mais que le gazetier l'avait refusé, parce que ce mémorial n'avait pas été envoyé par l'empereur au tribunal des ministres d'État pour y être enregistré. Sur quoi Ly-ouei, c'est le nom de ce tsong-tou, fit venir un de ses secrétaires, et lui ordonna de prendre le mémorial et la réponse de l'empereur, et de les faire mettre dès ce soir-là même dans les gazettes publiques, afin de les faire passer incessamment dans toutes les provinces de l'empire. En renvoyant le catéchiste, il lui recommanda de dire au père Pereyra qu'il devait se tranquilliser sur ce qui regardait les chrétiens de son gouvernement, et qu'on ne les inquiéterait point sur leur religion.

D'un autre côté, le père Parennin fit imprimer, avec tous les ornements dont on décore les ordres de l'empereur, les trois mémoriaux qui lui avaient été offerts et ses réponses. Ils formaient un petit livre, dont il fit tirer un grand nombre d'exemplaires pour en répandre partout autant qu'il serait possible. Outre p.3.735 que ce remède vint trop tard pour prévenir le mal, comme il était dénué des formalités de la justice qu'on n'avait pu obtenir, il s'en fallut bien qu'il pût faire une impression semblable à celle que faisaient des ordres du tribunal des crimes appuyés auparavant de l'autorité de l'empereur.

On ne fut pas en effet longtemps sans en éprouver les suites qu'on appréhendait. Les Pères portugais reçurent une lettre que le père Gabriel de Turin franciscain, missionnaire de la sacrée Congrégation, leur avait envoyée par un exprès où il exposait le triste état où il se trouvait dans la province de Chan-si, en conséquence des cao-chi ou placards affichés contre la loi chrétienne condamnée par le tribunal des crimes. Il mandait qu'il s'était retiré sur une montagne, dans une antre, avec ses plus fidèles domestiques, et que malgré les précautions qu'il avait prises pour cacher le lieu de sa retraite, il s'attendait d'y être arrêté au premier jour, chargé de chaînes, conduit au tribunal des mandarins, et peut-être à Pékin dans les prisons du tribunal des crimes.

Peu de jours après le révérend père Antoine de la Mère de Dieu,

franciscain et zélé missionnaire, arriva au collège des Portugais, déguisé en pauvre pour ne pas être reconnu ; il y demeura caché tout le temps qu'il y resta, disant la messe de grand matin, et ne sortant point de sa chambre le reste de la journée. Il était venu de la province de Chan-tong à Pékin, parce qu'ensuite des ordres du tribunal des crimes, tous les lieux de sa mission étaient remplis d'affiches contre la loi chrétienne ; ses néophytes en avaient été si fort effrayés que nul d'entre eux n'osait le recevoir dans sa maison.

Quinze jours étaient à peine écoulés, que le révérend père Ferrayo, franciscain et missionnaire de la sacrée Congrégation, vint pareillement à Pékin de la province de Chan-tong, où il était, pour y chercher quelque protection auprès du mandarin qui tourmentait les chrétiens de son département. Le père Peinheiro, supérieur de l'église orientale des Pères portugais, auquel il s'adressa particulièrement, se donna beaucoup de mouvements pour lui procurer de fortes recommandations auprès des mandarins de sa province, avec lesquelles il retourna dans sa mission, et l'on n'a pas su que le feu de la persécution y ait été tout à fait éteint.

Le 16 août de la même année 1738, la famille d'un mandarin d'armes, toute chrétienne, arriva de la province de Chen-si à Pékin. La persécution excitée par l'ordre qu'on y avait reçu du tribunal avait contraint cette famille de se retirer à Si-ngan-fou, qui en est la capitale. Le poste de ce mandarin n'était pas dans cette capitale, il en était éloigné de huit grandes journées, mais il y avait loué une maison pour loger sa famille, afin qu'elle prît soin de son père qui était dans un grand âge et malade, et qu'elle lui procurât la consolation de recevoir les sacrements pour le disposer à la mort qui n'était pas éloignée. Lorsque l'ordre du tribunal des crimes arriva, on fit la recherche des maisons où il y avait des chrétiens ; le tchi-hien dans le département duquel était la maison du mandarin chrétien, eut quelque soupçon qu'un Européen s'y était caché ; il fit semblant d'ignorer qu'elle appartînt au mandarin, et il y envoya des officiers de justice pour la visiter et enlever l'Européen. M. Concas, évêque de Lorime, et vicaire

apostolique de cette province, s'y était en effet retiré. Aussitôt qu'on sut dans la famille que les officiers venaient visiter leur maison, ils firent cacher le prélat dans la chambre de deux sœurs du mandarin chrétien. Lorsqu'après avoir bien cherché dans tous les appartements ils s'approchèrent de cette chambre, les deux sœurs en sortirent, comme pour leur laisser la liberté d'y entrer ; mais, n'osant le faire, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du seuil de la porte, et se retirèrent. Le tchi-hien, non content d'avoir ordonné cette visite, et quoique depuis la mort du père du mandarin chrétien, il n'y eut plus dans la maison que des femmes, leur fit dire qu'elles eussent à renoncer à la religion chrétienne, ou à se retirer d'un lieu de sa juridiction. Elles firent réponse que leur parti était pris de retourner dans la province de Petche-ly, qui était leur terre natale, et elles se retirèrent en effet à Pékin. C'est d'elles qu'on tient ces particularités, auxquelles elles ajoutèrent que les chrétiens de la province de Chen-si étaient dans le trouble et la confusion.

Au mois d'octobre, Ly-ouei, tsong-tou de la province de Petche-ly, vint à Pékin à l'occasion du jour où l'on célèbre la naissance de p.3.736 l'empereur, car ce n'est pas à Pékin qu'il fait sa résidence ordinaire. Il fit dire au père Pereyra de bien recommander aux chrétiens de la province de tenir une conduite si mesurée, qu'il n'eût aucun reproche à leur faire ; et que dix-sept différents mandarins lui avaient présenté contre eux des accusations qu'il avait supprimées.

Dans la province de Hou-quang, quoique le tsong-tou qui est de la famille impériale, soit chrétien, quelques mandarins ne laissèrent pas d'afficher l'ordre du tribunal des crimes dans les différents départements. A Siang-yang-fou, qui est une des chrétientés, le tchi-hien appartient à la montagne Mou-pan-chan ; il y avait un grand nombre de chrétiens qui en défrichaient les terres ; il fit prendre quelques-uns des chefs, se les fit amener, en fit souffleter un ou deux, et les effrayant par les plus terribles menaces, il leur présenta à signer une déclaration par laquelle ils promettaient de ne plus entrer dans la religion chrétienne. Un d'entre eux, qui se croyait habile, dit que par

ces paroles on pouvait entendre qu'ils ne se feraient point rebaptiser, et qu'en ce sens ils pouvaient signer la déclaration, ce qu'ils firent, et ils revinrent bien contents de s'être tirés si adroitement des mains du mandarin. A leur retour, le missionnaire les traita comme des apostats, et après leur avoir fait comprendre qu'il n'était jamais permis de dissimuler, ni d'user de termes équivoques, et bien moins quand il s'agit de la foi, et dans un tribunal de justice, il leur refusa l'entrée de l'église et les sacrements. Les chrétiens reconnurent leur faute, ils la pleurèrent amèrement ; ils demandèrent publiquement pardon à tous les chrétiens du scandale qu'ils avaient donné, et s'offrirent d'aller au tribunal rétracter leur signature, et faire une profession ouverte du christianisme. Au même temps Norbert Tchao, mandarin de guerre et fervent chrétien, vint trouver ce tchi-hien, et après lui avoir fait les plus grands reproches de sa conduite, il lui demanda l'écrit signé des néophytes, en lui disant :

> — Ne savez-vous pas que je suis chrétien ? mais ce que vous ignorez peut-être, c'est que le tsong-tou de cette province et tous ses officiers sont chrétiens comme moi.

Le tchi-hien fut effrayé à son tour, et s'excusant sur l'ordre émané du tribunal des crimes, il promit bien de ne plus inquiéter les chrétiens. Et en effet, depuis ce temps-là, ils ont toujours été tranquilles.

Tel est l'état présent de la mission de la Chine : le simple récit qu'on vient de faire portera sans doute plusieurs saintes âmes zélées pour la propagation de la foi dans ce vaste empire, à offrir leurs vœux au Seigneur afin qu'il daigne répandre comme autrefois ses plus abondantes bénédictions sur cette vigne maintenant si désolée.

@

Lettre du père Parennin

à M. Dortous de Mairan,
de l'Académie française
et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences

@

Dissertation sur les antiquités chinoises.

A Pékin, ce 20 septembre 1740

Monsieur,
La paix de Notre Seigneur.

Je ne reçois guère de lettres de votre part qu'elles ne soient accompagnées de quelque nouveau bienfait : c'en est un bien précieux pour moi que les trois derniers volumes des *Mémoires* de la savante Académie dont vous êtes un membre si distingué, et que vous avez la bonté de joindre aux précédents que je tiens de votre libéralité. Ce grand ouvrage, si important par tous les genres d'érudition et de littérature qu'il renferme, fait la richesse et l'ornement de notre bibliothèque. Les termes me manquent pour vous en marquer toute la reconnaissance que je vous dois, et à messieurs vos illustres confrères.

Je profiterai du loisir que j'ai aujourd'hui pour tâcher de vous satisfaire sur quelques-uns des éclaircissements que vous m'aviez demandés dans vos lettres, et je commencerai par l'article du fer, dont la découverte, comme vous le dites

> « ne peut avoir été faite dans un pays, et l'art de le travailler imaginé que longtemps après qu'il y a eu des hommes, ou par quelque grand hasard ; il était sans doute de toute autre difficulté à reconnaître que l'or et l'argent, qui brillent parmi le sable des rivières, ou qui, étant aisément fondus par les feux souterrains, se manifestent ensuite en lingots par les tremblements de terre ou par les irruptions des volcans, etc., au lieu que le fer n'offre le p.3.737 plus souvent à la vue que du roc ou du gravier noirâtre. »

Si le fer est donc de toute antiquité à la Chine, les arts dont il suppose

la connaissance y seront aussi bien anciens, et c'est à cette occasion que vous me demandez s'il reste à la Chine quelques vestiges de l'époque du fer ou de la nation qui l'y apporta.

Il est certain que la connaissance du fer est ici très ancienne. Il paraît qu'il était connu des premiers conducteurs des Chinois puisqu'il en est fait mention dans le *Chu-king*, au chapitre yu-cong, où il est rapporté que le fer vient du territoire de Leang-tcheou. On ne dit point que ce fut là qu'on eut la première connaissance du fer, mais parce que la Chine a commencé indubitablement à se peupler par l'ouest de Pékin ce fut à Leang-tcheou que les chefs des Chinois reconnurent cette terre propre à la fusion du fer. Peut-être qu'ils avaient avec eux quelques morceaux de ce métal ou qu'ils avaient appris à le reconnaître de ceux qui avaient vécu avec Noé, car il n'est guère croyable que ce patriarche ait bâti l'arche sans le secours d'aucun instrument de fer. Au moins ne sais-je pas qu'on ait jamais rien dit de contraire.

Mais Noé, dira-t-on, ne pouvait-il pas avoir du fer dans l'arche sans connaître la terre d'où il était tirée ? C'est ce qui ne me paraît pas vraisemblable ; mais quand cela serait vrai, il était bien plus aisé à ses descendants de reconnaître cette terre qu'à ceux qui n'avaient jamais vu du fer, et qui, n'ayant nulle idée de ce métal et ne sachant pas même s'il existait, ne se seraient pas avisés de le chercher.

Si les hommes avaient quelque connaissance du fer dès le temps de Noé, ou même avant Tubalcain, comme vous le conjecturez d'après les expressions de la *Genèse*, comment se peut-il que quelques nations, même celles qui, après la dispersion, allèrent habiter le pays où Tubalcain en avait forgé, oublièrent tellement ce que c'était que le fer, et comment il se faisait, que, pour suppléer à ce métal si nécessaire, elles furent obligées d'employer des pierres de tonnerre ; en sorte qu'un homme passait une partie de sa vie à percer, à aiguiser, à emmancher une de ces pierres en forme de hache ou d'autre outil semblable ? Ce qui prouve, comme vous l'avez fort bien remarqué, une longue ignorance où l'on avait été du fer.

J'avoue qu'il ne m'est pas aisé de comprendre comment cette

connaissance s'est perdue parmi ces anciens peuples, de même que parmi ceux qui allèrent habiter l'Amérique, tandis qu'il paraît qu'elle s'est toujours conservée chez les Chinois, sans que, ni par leurs livres, ni en aucune autre manière, on puisse déterminer en quel temps ils ont commencé à avoir cette connaissance.

Dira-t-on, pour s'égayer, qu'au temps de la dispersion, ceux qui tournèrent du côté de la Chine, plus attentifs que les autres, emportèrent avec eux les pelles, les pioches, les truelles et les autres outils qui servirent à élever la tour ; ou bien dira-t-on plus sérieusement que les Chinois, qui descendaient incontestablement de Sem, fils aîné de Noé, reçurent de ce père privilégié des connaissances qui ne furent pas si communes parmi les descendants de Cham et de Japhet, et qui furent même oubliées par quelques branches de Sem, surtout de celles qui ne vinrent point vers l'Orient ? Quoi qu'il en soit, on ne trouve à la Chine aucun de ces vestiges de l'ignorance du fer, telles que sont ces pierres travaillées pour y suppléer ; du moins les lettrés d'aujourd'hui n'en ont jamais entendu parler.

Ce serait néanmoins une témérité d'assurer qu'il n'y eut point de ces pierres travaillées ou dans les mines, ou dans les montagnes de ce vaste empire ; et si le hasard m'en fait découvrir, j'aurai soin de vous en envoyer, comme vous le souhaitez. Il faut toujours se souvenir que si le grand Yu eût manqué d'instruments de fer, il n'aurait jamais pu couper les montagnes ni creuser ces grands canaux qu'il fit pour donner un libre cours aux eaux qui inondaient les terres.

Vous avez bien prévu, monsieur, qu'il ne me serait pas aisé de répondre à la seconde question que vous me faites ; savoir, s'il naît chaque année à la Chine plus de filles que de garçons. Je l'ai demandé à quelques Chinois ; ils sont persuadés que le nombre est à peu près égal ; et sur ce que je leur disais que dans cette hypothèse il y avait de l'injustice à prendre plusieurs femmes sans en laisser à ceux qui voudraient se marier ; ils me répondaient qu'il y avait parmi eux quantité d'eunuques et de pauvres qui renonçaient au mariage, faute d'avoir les moyens d'entretenir une femme.

Il est à observer que sous la dynastie précédente, le palais de l'empereur et les maisons p.3.738 des grands étaient remplis d'eunuques de bonne famille, parce que plusieurs d'entre eux parvenaient aux premières charges de l'empire, « et que c'était la mode de se reposer sur eux de tous les soins domestiques. Il n'en est pas de même aujourd'hui. Les Tartares ne laissent pas la moindre autorité aux eunuques, parce qu'ils abusèrent autrefois de leur crédit et causèrent les plus grands troubles dans l'empire. On ne trouve guère parmi les eunuques que des gens de la lie du peuple, ou de pauvres villageois qui n'ont pas de quoi se marier.

Quoiqu'il paraisse assez vrai que parmi les enfants qui naissent à Pékin il n'y a pas plus de femelles que de mâles, il est néanmoins certain que si à la fin de chaque année on comptait ce qui reste en vie des enfants nés cette même année, on trouverait un bien plus grand nombre de mâles que de femelles, parce que dans ce grand nombre d'enfants qu'on expose, on ne trouve presque que des filles ; et il est rare que sur cent enfants exposés on trouve trois garçons : c'est le témoignage unanime de tous ceux que nous envoyons tous les jours pour baptiser ces malheureuses victimes de la misère de leurs parents ou de la cruauté de leurs maîtres. Je crois que c'est à peu près la même chose dans les autres grandes villes où il y a plusieurs esclaves ; car dans les petites villes et les villages habités par le simple peuple, ou par des laboureurs, il n'arrive guère qu'on y expose les enfants, et ce ne sont que des filles ou des garçons près de mourir ; pour ce qui est de ceux qui se portent bien, on trouve facilement des gens qui les adoptent et qui les élèvent.

Dès qu'il ne naît pas un plus grand nombre de filles que de garçons, et qu'il paraît certain, par le calcul que vous m'envoyez sur ce sujet, que c'est tout le contraire, du moins en Europe, vous avez raison, monsieur, de conclure que la polygamie est un obstacle à la multiplication, et je suis entièrement de votre avis là-dessus.

> « Il doit rester par là, sans doute, bien des hommes sans femme et comment, ajoutez-vous, accorder ce célibat

> involontaire avec le tempérament des Chinois, que vous n'y voyez pas fort disposé ou comment y remédier sans tolérer des désordres que la morale chinoise fait profession de condamner ?

Je ne voudrais pas nier, monsieur, qu'il n'y eût de ces désordres à la Chine ; mais ils n'y sont pas publics comme au Japon et chez les Turcs que vous citez ; on ne les y souffre pas ; et si un maître faisait violence à son esclave, il serait puni et l'esclave mis en liberté. Il y a d'ailleurs une infamie attachée à ce détestable commerce, et personne ne veut même en être soupçonné. J'avoue néanmoins que lorsque la crainte de Dieu n'arrête pas, celle des hommes est un frein trop faible pour contenir des infidèles, surtout quand ils peuvent s'assurer que leur crime sera secret.

Venons maintenant au parallèle des Égyptiens et des Chinois, fondé sur les mœurs et les coutumes des deux nations, que vous continuez d'exposer d'une manière très claire et très plausible. Des traits si ressemblants et si particuliers vous donnent, à ce que vous dites, du penchant à leur attribuer une commune origine. Je vous avouerai franchement, monsieur, que toutes vos ressemblances me portent seulement à juger que ces deux anciens peuples ont puisé dans la même source leurs coutumes, leurs sciences et leurs arts, sans que l'un soit un détachement ou une colonie de l'autre. Tout prêche l'antiquité à la Chine et une antiquité si bien établie, qu'il n'est pas concevable que les Égyptiens, dans leurs commencements, aient été en état de lever de grandes armées, de traverser des pays immenses, de défricher et de peupler un grand royaume. Ce que rapporte Diodore de Sicile ne paraît prouver autre chose, sinon que dans des temps postérieurs à la Chine déjà peuplée, Osiris s'était transporté jusqu'à Bengale, et voilà l'océan oriental que Diodore, peu versé dans la géographie. prenait peut-être pour le bout du monde, supposé qu'il crût la terre plate, comme on l'a cru pendant longtemps.

Quand on dit qu'Osiris avait voyagé dans l'Asie, comme on ne dit pas dans quel endroit de l'Asie il voyagea, il ne lui fallut pas aller bien

loin pour vérifier cette proposition.

Pour revenir à l'antiquité chinoise, qui est le point décisif, et que vous êtes avec raison très porté à croire, en voici quelques preuves auxquelles il me semble qu'il n'y a guère de réplique. Pour prouver celle des Égyptiens, vous dites, monsieur, qu'ils ont connu anciennement que Vénus et Mercure tournaient autour du soleil, laissant néanmoins la terre immobile au centre du monde, autour duquel tournaient les autres planètes. Je pourrais demander si cette p.3.739 connaissance est bien constatée, et s'il y a quelque ancien auteur qui en parle distinctement. Mais je la suppose, et je dis que cette même connaissance est aussi ancienne et l'est peut-être plus encore à la Chine qu'en Égypte, avec cette différence que, comme vous le remarquez, « les Égyptiens la perdirent, et que Ptolémée lui-même, au milieu d'Alexandrie, rejetait ce mouvement de Mercure et de Vénus autour du soleil », au lieu que les Chinois l'ont conservée jusqu'à nos jours.

On peut voir ce que le père Gaubil a écrit sur cela d'après l'astronomie des grands Han, qui en ont parlé comme d'une connaissance ancienne, et non pas comme d'une invention nouvelle. On peut voir en même temps le catalogue des étoiles connues des anciens Chinois, avec la manière dont ils les avaient observées ; leurs sphères armillaires, leurs cercles gradués en 360, dont l'un représentait l'équateur, l'autre un méridien pour déterminer le passage des étoiles, leur latitude etc. Qu'on compare ensuite ce catalogue avec ce qui est resté des Égyptiens et l'on pourra bien trouver que les Chinois ne leur doivent rien en fait d'antiquité et ne peuvent être par conséquent un essaim sorti de leur ruche.

Il me semble que je vous ai déjà parlé de l'ancienne connaissance qu'ils avaient du triangle rectangle, de laquelle, selon le témoignage de l'empereur Cang-hi, on ne pouvait assigner le commencement. On lit que le prédécesseur du fameux Tcheou-cong, qui vivait environ onze siècles avant Jésus-Christ, disait à son disciple qu'avec cet instrument on pouvait faire plusieurs observations, et que Yu s'en était servi pour mesurer les hauteurs. Il n'est pas dit que Yu en fût l'inventeur, mais

qu'il en avait fait usage.

Comment cette connaissance passa-t-elle dans la suite à Pythagore, auquel elle fit tant d'honneur ? L'inventa-t-il ? car il n'est pas impossible qu'on se rencontre dans les mêmes connaissances : ou bien l'avait-il reçue des Indiens, et ceux-ci des Chinois ? Pure conjecture ; on ne peut rien assurer jusqu'à ce qu'on déterre d'autres monuments que ceux que nous avons pu voir jusqu'ici.

Voilà, monsieur, trois preuves d'antiquité que je voudrais avoir le temps de mieux développer, afin de faire revenir l'Europe de cette prévention naturelle où elle est sur l'antiquité et sur la science des Égyptiens, des Chaldéens, des Persans etc. C'est un sujet qui a toujours exercé la plume des savants, parce que, outre que ces nations sont moins éloignées, l'Écriture sainte en parle en cent endroits, tandis qu'on ne dit rien directement de la Chine, laquelle est restée dans l'oubli jusqu'au temps de Marc Paul, qui y pénétra et dont la relation ne passa d'abord que pour un tissu de fables. Les missionnaires qui y allèrent quelque temps après donnèrent des connaissances de ce vaste empire, qu'à peine daignait-on écouter.

Que dirais-je de quelques savants qui ont cru assez longtemps que les Chinois n'avaient su ni ne savaient d'astronomie que ce que les missionnaires leur en avaient appris ? Ce n'est que depuis peu d'années que, par des traductions de leurs livres, par leurs calculs et leurs anciennes observations, on a commencé à ouvrir les yeux et à soupçonner qu'il pourrait y avoir parmi eux des connaissances qui méritaient quelque attention.

Oserais-je pareillement espérer que messieurs les hébraïsants nous laisseront un peu allonger la durée du monde en dépit de la prétendue bonne foi des rabbins, qui se sont permis de la raccourcir pour reculer l'avènement du Messie ? Nous ne pécherons en cela ni contre la bonne foi ni contre les bonnes mœurs, et nous serons plus large pour prêcher notre sainte religion à une nation qui ne nous écouterait pas si, sans lui apporter de solides raisons, elle nous voyait retrancher ou rejeter ce qu'elle croit être certain dans son histoire. Ce qui fortifie mon

espérance, c'est qu'on a bien permis d'étendre à discrétion l'atmosphère, parce qu'on n'a pas eu de bonnes raisons à opposer à ce que vous en avez démontré dans votre *Traité de l'Aurore boréale.* Cependant il est vrai de dire qu'on trouve mieux son compte avec des astronomes, qu'une petite démonstration arrête, qu'avec des chronologistes, contre lesquels on n'a pas un frein semblable. N'espérez donc point monsieur, qu'ils soient touchés de ces grandes preuves tant astronomiques qu'historiques et physiques que vous avez données de l'ancienneté du monde et dont je ne puis que vous remercier. Ce sont réellement des savants qui ont pris parti après plusieurs années d'étude, et qui ont fait de gros volumes sur la chronologie, où chacun s'est efforcé de prouver qu'il avait raison. A la vérité, ils ne s'accordent guère entre eux ; et si vous osez vous ingérer dans leurs p.3.740 contestations par des raisonnements tirés des pays lointains, ils tomberont tous sur vous, et nul d'entre eux ne vous cédera un mois de temps ni un pouce de terrain pour faire vos évolutions.

Je crois que pour parer à cet inconvénient il faudrait faire abstraction de toutes les chronologies déjà faites, n'en approuver ni critiquer aucune, commencer sans aucun préambule celle de la Chine dès le temps présent, en remontant jusqu'où on le peut sûrement, sans rien exagérer, donnant pour certain ce que les Chinois reconnaissent pour tel, et où il y a des raisons de douter, exposer ses raisons sans les diminuer ni les affaiblir ; après cela, ne point répondre à ceux qui aiment à disputer, mais seulement aux savants désintéressés, tel que vous êtes, monsieur, qui proposeront leurs doutes, comme vous faites, de bonne foi et en vue d'éclaircir la vérité.

Au regard de quelques traits de ressemblance qu'on aperçoit entre les deux nations, je n'en suis pas surpris : il est assez ordinaire que deux peuples anciens et polis se ressemblent par quelques endroits, quoiqu'ils n'aient pas la même origine ; mais ce qui doit frapper bien davantage, c'est qu'il se trouve entre l'une et l'autre nation des différences si palpables, qu'on ne voit pas comment on pourrait les faire sortir de la même tige. En Égypte il est permis au frère d'épouser sa

sœur ; ce serait une chose monstrueuse à la Chine, et dont il n'y a jamais eu d'exemples. Les Égyptiens se livrèrent de bonne heure à la plus stupide idolâtrie : ils adorèrent non seulement leurs héros, mais encore les eaux, l'air, la terre, et ensuite les crocodiles, les rats et les plus vils insectes ; quelques-uns même choisirent pour objet de leur culte les raves et les oignons, trouvant tous les matins, comme on le leur a reproché, de nouvelles divinités dans leurs jardins potagers : *O sanctas gentes quibus hæc nascuntur in hortis numina* [1] *!* Si l'origine des Égyptiens et des Chinois était commune, les Chinois dès le commencement de leur établissement auraient été infectés de la même contagion. On n'a qu'à lire leurs livres classiques pour se convaincre que pendant plusieurs siècles on n'a vu chez eux aucune trace d'idolâtrie. C'est Lao-Kium, philosophe chinois, qui commença d'altérer le culte d'un Être suprême : l'idolâtrie s'y répandit dans la suite sous le règne de Ming-ti [2], par les ordres duquel la loi de Fo fut apportée des Indes, mais qui fut toujours combattue, réfutée et anathématisée par les lettrés, lesquels inondèrent l'empire de leurs livres contre cette abominable secte, qui ne laissa pas d'avoir et qui a encore un grand cours, surtout parmi le peuple.

On croit que l'anatomie qui fait connaître les parties du corps humain par la dissection, a d'abord été en usage en Égypte, et a passé ensuite dans la Grèce. Mais cette science a toujours été ignorée des Chinois, jusqu'à ces derniers temps, qu'ils en ont ouï parler aux Européens ; quelque utile qu'elle soit aux vivants, elle n'a jamais pu être de leur goût, et ils se révoltent à la seule proposition de faire l'ouverture d'un cadavre humain.

La difficulté qui naît de la distance des lieux ne vous paraît point insurmontable.

> « Les Moscovites, dites-vous, pénètrent aujourd'hui jusqu'à la Chine, et vont faire des établissements jusques sur ses frontières, avec peut-être moins de facilité que n'en avaient

[1] Juvénal.
[2] Quinzième empereur de la dynastie des Han.

> les anciens conquérants. Qui nous eût dit, il y a trente ans, que nous verrions les Kalmouks sur le Rhin, nous aurait bien surpris.

La surprise aurait cessé, monsieur, si l'on eût ajouté qu'on devait les conduire comme par la main car il est certain que depuis Moscou jusqu'en Allemagne, les chemins, les ponts sur les rivières, les étapes, les guides ne leur manquaient pas : tout était donc préparé sur leur passage. Sur ce pied-là les Kalmouks eussent pu continuer leur route jusqu'à Paris sans aucun miracle. Où ils auraient trouvé plus de difficulté, c'était depuis leur pays jusqu'à Moscou, s'ils n'eussent pas marché par une route qu'ils s'étaient déjà frayée à eux-mêmes. On sait que ceux qui habitent près d'Astracan et sur la côte de la mer Caspienne, qui prenaient la qualité, tantôt de sujets, tantôt d'alliés du czar Pierre Ier, allèrent deux fois à Moscou, la première sous prétexte de visiter ce grand prince, et d'en tirer quelques présents ; la seconde, pour le secourir dans la guerre qu'il avait contre les Suédois. C'est ce que nous a raconté M. Laurent Lange, qui est venu si souvent à Pékin en qualité de directeur du commerce de Moscovie.

Je demanderais volontiers en quel temps les p.3.741 Égyptiens auraient pu pénétrer à la Chine pour la peupler. Il faudrait qu'ils s'y fussent pris de bonne heure, car autrement ils l'eussent déjà trouvée toute peuplée, et il aurait fallu en faire la conquête, au lieu d'y établir des colonies.

Vous n'êtes point, monsieur, pour Sésostris, parce qu'il est trop récent, c'est-à-dire, Sésostris le conquérant, car il me semble qu'il y en a trois de ce nom : et en effet, on donnerait trop d'affaires à ce héros, qu'on prétend avoir subjugué en dix ans les Mèdes, les Scythes, la Phénicie, la Syrie et toute l'Asie Mineure ; et dans ces derniers temps quelques auteurs, ne sachant à qui s'adresser pour peupler l'Amérique, y ont envoyé Sésostris sur la foi de ce passage de Lucain : *Venit ad occasum mundique extrema Sesostris*.

On a donc recours à Osiris, mais c'est un personnage équivoque ; les uns disent qu'il était Grec et qu'il conquit l'Égypte. En ce cas-là,

étant aussi occupé qu'il l'était à conserver ses conquêtes, il n'avait garde d'envoyer bien loin des détachements pour en faire de nouvelles. S'il était Égyptien, comme d'autres l'ont cru, devenu le chef d'une nation molle et efféminée, et accoutumé aux douceurs de la vie, que le pays où il régnait lui fournissait en abondance, aurait-il quitté une contrée si délicieuse pour aller brusquer fortune dans des climats si lointains, au hasard de ne rien trouver de meilleur que ce qu'il possédait, ? D'ailleurs, les peuples auxquels il commandait étaient bien différents des Kalmouks, nation pauvre et endurcie au travail.

Je ne crois pas qu'on dise que Menès ou Misraïm, fils de Cham, vint lui-même à la Chine, ce ne pourrait être tout au plus que ses enfants. Mais dès lors l'Égypte fut partagée en plusieurs royaumes ; on distinguait le roi des Thébains, le roi des Tanites, et le roi de Memphis. Ces princes, qui s'observaient les uns les autres, auraient-ils eu la pensée de s'éloigner, pour aller faire des établissements dans des pays qu'ils ne connaissaient pas ?

Mais qui que ce soit des rois d'Égypte qu'on prétende être allé, ou avoir envoyé de ses gens à la Chine, soit en corps d'armée, soit en caravane, ils auront dû traverser toute l'Inde d'occident en orient. Or, je demande si pour lors les Indes étaient habitées ou si elles étaient dépourvues d'habitants. Si l'on répond qu'elles étaient désertes, on ne pouvait donc y trouver que des désordres causés par le déluge. Cette armée se serait vue dénuée de tout secours pour sa subsistance. Il lui aurait fallu labourer, semer et recueillir à mesure qu'elle avançait. C'est ce qui n'est pas aisé à concevoir.

Si l'on suppose que les Indes étaient déjà habitées par Sem et ses enfants, ou par ses petits-fils, comme l'Écriture sainte le marque assez clairement, il faut dire en même temps que ces peuples étaient ou si faibles, ou si dépourvus de sens, qu'ils laissèrent passer au milieu d'eux les Égyptiens sans coup férir, et qu'ils les virent tranquillement aller se mettre en possession des terres à leur orient, qui les resserraient et les tenaient, pour ainsi dire, entre deux feux.

Il vaudrait peut-être mieux dire qu'une caravane des gens de Sem

se joignit aux Égyptiens, et que de concert ils allèrent ensemble peupler la Chine. Supposé que cela fût ainsi, les Chinois seraient ce qu'on appelle marchandise mêlée, race de Sem et race de Cham : les uns bons, les autres mauvais, différant de langage, de génie, de mœurs et de coutumes. De ce mélange serait sorti, si j'ose m'exprimer de la sorte, un ouvrage à la mosaïque et de pièces rapportées.

Or, rien de plus uniforme que les Chinois dans tous les temps, depuis leur origine jusqu'à nos jours ; même langage, mêmes lois, même génie, même physionomie, même figure. Il n'y a sur ce dernier article d'autre différence que celle qu'on voit en Europe entre ceux qui naissent au nord et ceux qui habitent le sud. Les premiers sont d'ordinaire plus blancs et plus robustes les seconds plus basanés et d'une complexion plus faible.

Ne semble-t-il pas plus naturel de faire peupler la Chine par les seuls descendants de Sem, qui n'avaient point d'ennemis en tête, et qui pouvaient défricher les terres de proche en proche, et entrer dans le Chen-si qui est le premier pays habité, comme tout le monde en convient ici ? Ils auraient eu bien plus de facilité que n'en ont eu dans ces derniers temps les Moscovites qui ont fait, comme vous le dites, monsieur, des établissements jusqu'aux frontières de la Chine ; car enfin, les premiers n'eussent trouvé de résistance que celle qui naît de la nature du pays, au lieu que les Moscovites ont eu diverses nations à combattre et bien de la peine à établir des étapes jusqu'à p.3.742 Nipchou, et de là à Coutchou-paising ; encore n'y auraient-ils pas réussi, si un sujet rebelle du czar, et chef de brigands n'eût pas livré Toboskoi, pour obtenir sa grâce. Ce n'est pas ici le lieu de raconter cette histoire qu'on trouve imprimée dans la relation d'un Anglais qui a demeuré vingt ans à Moscou.

Après tout, peu importe par qui la Chine ait été peuplée, et je ne crois pas que vous vous y intéressiez beaucoup, non plus que moi. On ne peut avoir sur cela que des conjectures. Il serait bien plus souhaitable et plus avantageux de connaître à fond cet empire, tel qu'il a été dans ses commencements, dans la suite des temps, et qu'il est

encore aujourd'hui. C'est une mine trop riche pour avoir pu la creuser jusqu'ici, et en tirer tout ce qu'on y pourrait trouver d'utile à notre Europe.

Mais on manque pour cela de liberté, de temps, de connaissances nécessaires et d'argent. On est obligé de s'en rapporter aux livres, et l'on ne peut compter que sur les livres classiques. Les autres auteurs, moins par malice que par ignorance, négligent assez souvent de s'informer au juste des faits qu'ils avancent : ainsi, pour éviter toute surprise, il en faut lire plusieurs sur le même sujet, surtout en fait d'histoire naturelle, de secrets, de remèdes, et autres choses semblables. Il est vrai qu'ils citent souvent d'autres auteurs, mais il n'est pas aisé de les trouver, et quand même on les aurait sous la main, ceux-ci en citent encore d'autres, et c'est toujours à recommencer ; il arrive aussi que de jeunes lettrés ou pour s'exercer, ou pour se faire de la réputation écrivent ce qu'ils croient savoir ou avoir appris de leurs maîtres. Plusieurs de ceux qui lisent leurs ouvrages ne cherchent qu'à se désennuyer, et pourvu que ces livres soient bien écrits, ils ne s'embarrassent guère du reste. Il n'y a que la grande histoire et les livres classiques, que ces auteurs ne peuvent citer à faux, parce que tous les lettrés s'apercevraient infailliblement de leur témérité ou de leur ignorance. Ainsi un Européen doit lire la plupart des autres livres chinois avec précaution, pour ne pas s'y laisser tromper ; on marcherait plus sûrement si l'on pouvait tout voir et tout examiner par soi-même.

Mais un si heureux temps ne peut arriver que sous un empereur chrétien ; encore faudrait-il rapprocher la Chine de l'Europe, afin que nos savants de profession pussent s'y transporter aussi aisément qu'ils vont en Égypte arpenter, chercher, et fouiller les ruines de Memphis, celles de Thèbes, de ses portes, de ses murs, et de ses lourdes masses à moitié détruites, qui me paraissent n'avoir demandé qu'un grand nombre de manœuvres et beaucoup de temps. Cependant on mesure exactement un côté, et l'on écrit qu'une des faces a tant de toises de largeur, tant de hauteur ; qu'il y a tant de voûtes et de chambres, il

faudrait ajouter tant de nids à rats et tant de repaires de hiboux. Qu'y a-t-il là de si admirable, qui n'eût pu être fait en Europe, s'il eût été de quelque usage ?

Si l'on admire la grandeur de l'ouvrage, je soutiens que la muraille de Tsin-chi-hoang le surpasse de beaucoup et en toutes manières, surtout par son utilité et par sa solidité, puisque tant de siècles n'ont pu la détruire [1], et qu'il n'y a d'autres ouvertures que celles qu'on y a faites à la main et à force de travail : tout le reste, jusque sur la cime des plus hautes montagnes, a tenu contre l'injure du temps et contre les tremblements de terre. Personne n'ignore quelle est sa longueur, sa hauteur et son épaisseur : où voit-on tant de briques et de pierres si bien arrangées si bien cimentées ? n'y en a-t-il pas plus que dans les monuments d'Égypte ?

Ce n'est pas, dira-t-on, la pierre, la brique, la maçonnerie, qu'on admire en Égypte, on y voit des figures d'hommes, d'animaux, de quadrupèdes, des volailles, des bas-reliefs, des inscriptions, des hiéroglyphes qu'on ne peut presque déchiffrer, tant ils sont anciens. Hé, c'est justement, pour cela même qu'on les admire ; car si on les entendait bien, ce serait peut-être très peu de chose, on n'y trouverait plus rien de mystérieux ; et comment, au retour d'un si beau voyage, pourrait-on faire des dissertations, étaler son érudition, et raisonner à perte de vue sur les fables égyptiennes ? Le malheur de la Chine est de n'avoir point encore été le terme de nos doctes voyageurs. Les inscriptions, les caractères ne manquent point à la grande muraille ; la différence est que les Chinois connaissent encore aujourd'hui p.3.743 leurs plus anciens caractères, au lieu que les Égyptiens ne savent plus lire l'écriture de leurs ancêtres.

Pour ce qui est des figures sculptées d'hommes, d'animaux et de volatiles, les sculptures des Chinois et leurs arcs de triomphe en sont tout couverts, et quoiqu'ici, comme en Égypte, il n'y ait rien en cette

[1] C'est de la grande muraille proprement dite qu'on parle, et non pas de quelques morceaux vers l'ouest, qui ne sont que de terre, parce que la disposition du lieu l'exigeait ainsi.

matière qui puisse se comparer à ce qu'on voit aujourd'hui en Europe, on ne laisserait pas d'y estimer des statues colossales très animées, avec des attitudes conformes aux passions qu'on a voulu représenter, telles que la colère, l'indignation la joie, la tristesse. J'en ai vu plusieurs de ce genre que les plus habiles artistes ne dédaigneraient pas.

Mais y a-t-il à la Chine des pyramides telles qu'on en voit à Rome qui ont été apportées d'Égypte ? Je n'y en ai point vu ; mais ce n'est pas une preuve qu'il n'y en ait point : cependant, comme ces ouvrages n'ont aucune utilité réelle, je doute que les Chinois aient voulu y perdre leur temps et leur peine. N'ont-ils pas mieux fait de construire des ponts aussi magnifiques que ceux qu'on voit dans quelques provinces, et aussi singuliers que celui qu'ils nomment le pont de Fer, qui va d'une montagne à l'autre sur d'affreux précipices ? Des armées nombreuses ont passé autrefois sur ce pont, et il subsiste encore aujourd'hui ; c'est ce qu'on peut voir dans la *Description géographique, historique., etc., de l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* [1], que le père Duhalde a donnée au public depuis peu d'années. Je ne sache pas qu'on voie rien de semblable en Égypte.

Mais, dira-t-on encore, le Nil, ce fameux fleuve, sa source, ses cataractes, ses débordements réguliers et féconds qui ont exercé la plume de nos savants voyageurs. la Chine a-t-elle rien qui puisse lui être comparé ?

Je réponds que le Nil disparaît, et n'est plus qu'un ruisseau, si on le compare au grand fleuve Yang-tse-kiang, qui traverse toute la Chine. Qu'on jette un coup d'œil sur la carte de cet empire, et qu'on considère ce fils de la mer, comme l'appellent les Chinois, depuis sa source jusqu'à son embouchure pendant 400 lieues ; qu'on fasse attention à sa largeur, sa profondeur, aux lacs qu'il forme ou qu'il traverse, dont un entre autres a 80 lieues de tour, aux grandes et belles villes qu'il baigne et enrichit, à cette multitude de vaisseaux, de barques qui le couvrent, et qui sont autant de villes flottantes, remplies de marchands

[1] Tome I. pages 32, 60, 76, 151, 155, 156 ; tome II, pages 91, 92.

et de peuples qui vivent tous aux dépens de ce fleuve, lequel, sans se déborder comme le Nil, fournit à droite et à gauche grand nombre de canaux qui arrosent les campagnes voisines, et autant et selon qu'on le juge à propos, ce qui est bien plus commode et plus avantageux qu'un débordement incertain qu'on ne saurait régler, tantôt précoce, tantôt tardif, selon le plus ou moins de pluie qui tombe à sa source.

Si les savants d'Europe pouvaient parcourir toute la Chine, à ne considérer même que sa surface, combien de choses curieuses ne trouveraient-ils pas, dont on n'a encore rien dit ! Que serait-ce, s'il leur était permis de la labourer nord et sud, est et ouest, d'y creuser, d'y fouiller, comme on a fait en Égypte ? combien ne trouveraient-ils pas d'inscriptions sur des pierres, sur des marbres, ou sur des monuments antiques ensevelis par les tremblements de terre, qui ont été si fréquents à la Chine, et d'une violence jusqu'à aplanir des montagnes, et a engloutir des villes entières, comme l'histoire en fait foi ?

Outre les mines qu'on y connaît déjà, combien d'autres se découvriraient par la sagacité européenne ? Ce serait un sujet tout neuf qui donnerait de l'occupation à nos savants pour plus d'un siècle, et pendant ce temps-là ils laisseraient en repos les Phéniciens, les Égyptiens, les Chaldéens, les Grecs et d'autres nations qui ont tenu autrefois un rang considérable, et qui ne sont plus rien.

Je ne prétends pas par-là diminuer la gloire qui est due à l'ancienne Égypte, c'est elle qui forma Moïse dans toutes les sciences qu'elle avait acquises ; les principales étaient sans doute la géométrie, qu'avait occasionnée le débordement du Nil, et l'astronomie, dont les principes auront été communiqués au fondateur, autant qu'il était nécessaire, pour y faire de plus grands progrès par les observations telles qu'on les pouvait faire dans ces premiers temps ; mais aussi l'on peut dire que les descendants de Sem eurent les mêmes connaissances, et peut-être encore avec plus d'étendue.

Je serais curieux de savoir si Abraham, renvoyé d'Égypte avec quantité de présents, en p.3.744 emporta aussi quelques connaissances ; on ne voit pas qu'à son retour il en ait fait quelque usage il dressa des

autels, il fit creuser des puits ; tout cela ne demandait pas beaucoup de science. Peut-être que, faute d'exercice et de culture, les pharaons ou leurs docteurs n'étaient plus fort habiles, ou qu'Abraham ne demeura pas assez longtemps en Égypte pour s'instruire, comme fit Moïse dans la suite : il se peut faire aussi que ce patriarche étant Chaldéen, en savait plus que les Égyptiens ; cependant il était de la Chaldée montueuse, au nord de la Mésopotamie, où l'on place la ville d'Ur, dont les peuples étaient plus belliqueux, et ne se mêlaient guère de science, tout au contraire de ceux de la Chaldée méridionale, qui se piquaient d'être savants.

De plus, je demanderais volontiers quelle langue parlait ce patriarche avec les envoyés de Pharaon, quand ils allèrent lui faire des reproches au sujet de Sara ? Et Sara elle-même, quelle langue parlait-elle dans le palais ? On ne dit nulle part que l'un et l'autre eussent des interprètes : faudra-t-il recourir à un miracle, ou supposera-t-on que la langue d'Abraham et des Égyptiens était à peu près la même ? Si cela était, nos Chinois, qu'on soupçonne de tirer leur origine de ces derniers, et qu'on sait n'avoir jamais changé de langage, parleraient encore aujourd'hui l'ancienne langue égyptienne, quoiqu'un peu altérée par la suite de tant de siècles. Ce serait une chose assez plaisante que je parlasse ici la langue copte sans le savoir.

Vous voyez, monsieur, que selon l'ample permission que vous m'en avez donnée, je laisse courir librement ma plume, en répondant à toutes les questions que vous avez bien voulu me faire. Pour ce qui regarde les Miao-ssee, je n'ai rien à vous dire que ce que vous avez déjà lu, et que vous pouvez relire dans le tome premier du livre du père Duhalde, sur la Chine et la Tartarie chinoise, page 53. J'ajouterai seulement que les Chinois n'ayant pu soumettre ces montagnards par la force, ont pris le parti de bâtir des villes et des forts aux gorges, par lesquelles ils pourraient se répandre dans la campagne et piller les peuples qui habitent le pied de leurs montagnes. Ces barbares se voyant ainsi resserrés, il n'est pas étonnant qu'ils fassent quelques irruptions pour se mettre plus au large.

Ce n'est pas toujours la disette qui les fait descendre de leurs tanières, c'est le plus souvent le désir de se venger des vexations qu'ils reçoivent des petits mandarins du peuple, lorsqu'ils viennent vendre leurs denrées ou échanger leur marchandise. D'un autre côté, les mandarins de guerre, qui gardent les frontières, ennuyés de n'avoir rien à faire, et cherchant les moyens de s'avancer dans leur profession, irritent ces sauvages, qui, n'osant en venir aux mains avec des troupes réglées, tombent sur le peuple. Les mandarins saisissent aussitôt cette occasion, ils exagèrent le mal qui a été fait, ils en informent les mandarins supérieurs qui résident dans les capitales, ceux-ci en écrivent en cour, d'où les ordres partent pour faire marcher des troupes vers l'endroit où l'on suppose le désordre, qu'on traite toujours de rébellion et de révolte. Or, tous ces mouvements exigent qu'on ouvre la caisse militaire, et celle de ceux qui reçoivent le tribut ; c'est justement ce qu'on souhaite. Alors on va chercher les Miao-ssee qui se sont retirés dans leurs forts. D'essayer de les y forcer, on s'en donne bien de garde, l'expérience ayant appris qu'il n'y a que des coups à gagner pour les assaillants. Enfin, pour achever la comédie, on se saisit de quelques-uns de ces pillards qu'on trouve à l'écart, on leur fait leur procès, puis on mande à la cour que tout est pacifié, qu'on a rencogné les rebelles dans leurs tanières ; qu'il ne s'agit plus que de récompenser les officiers et les soldats qui se sont distingués.

Vous me direz peut-être, monsieur, que je vous donne là une idée peu avantageuse d'un gouvernement aussi vanté que celui de la Chine ; mais faites réflexion, je vous prie, que quand le sang ne circule pas dans le corps, ni librement, ni assez abondamment, les parties éloignées du cœur languissent ; c'est au médecin à y remédier, ou au malade à se secourir soi-même. Si les soldats chinois usent d'industrie pour faire sortir l'argent des coffres, et se procurer une subsistance un peu plus aisée, ce que je n'ai garde d'approuver, ne font-ils pas un moindre mal que s'ils venaient à se révolter, à exciter les troubles, à piller ou à tuer leurs compatriotes, au hasard de passer pour d'infâmes rebelles, et de voir l'extinction de leur famille jusqu'à la neuvième génération ?

p.3.745 Qu'arriverait-il en Europe si l'on envoyait des corps de troupes pour garder des avenues ou pour boucher des gorges, et qu'on les laissât là postés comme des statues, non seulement pendant une campagne, mais pour plusieurs années, avec une paye modique pour eux et pour leurs familles, s'ils en avaient, comme en ont les soldats chinois ? y tiendraient-ils seulement un an ? ne déserteraient-ils pas pour la plupart ? Et n'est-ce pas la ressource ordinaire de nos soldats quand on les gêne trop, ou qu'ils sont mal payés ?

A la Chine, la désertion n'est pas praticable : un déserteur chercherait-il à se cacher ? c'est ce qui ne lui est pas possible ; nonobstant la multitude innombrable de peuples, rien de plus aisé que de le découvrir : sortirait-il du royaume ? c'est à quoi il ne pourra jamais se résoudre ; ce serait, selon l'idée chinoise, quitter le paradis pour aller chercher l'enfer ; d'ailleurs les parents, les femmes, les enfants, sont autant de liens qui le retiennent.

Si cela est ainsi, me direz-vous, comment voit-on des Chinois à Manille, à Batavie, à Achen, à Siam, etc. Ceux qu'on y voit sont des descendants de misérables pêcheurs des provinces maritimes de Quang-tong et de Fo-kien, qui n'avaient nul bien en terre ferme, et qui, forcés autrefois par les Tartares de se raser la tête comme eux, ou d'être mis à mort, cherchèrent par la fuite à sauver leur vie et leur chevelure. Ils ramèrent du coté de Formose qui était libre alors, quelques-uns se réfugièrent à Manille, d'autres à Batavie, où ils se sont extrêmement multipliés. Plusieurs d'entre eux viennent commercer à la Chine sous le nom d'étrangers et bien qu'ils affectent de ne pas parler la langue chinoise, on ne laisse pas de les reconnaître ; mais on dissimule, parce que la Chine n'est que trop peuplée, et qu'ils n'y sont nullement utiles. Eux, de leur côté, soupirent après le royaume du milieu, car c'est ainsi que se nomme la Chine, toujours mécontents de leurs ancêtres, qui les ont réduits à être en quelque façon les esclaves des Hollandais et des Espagnols, dont ils sont traités assez durement. Des troupes de terre n'ont ni la même facilité, ni la même adresse sur mer pour se sauver et fuir avec leurs familles.

Vous ajoutez, monsieur, que vous ne comprenez pas

> « que des princes aussi prudents qu'il y en a souvent à la Chine, n'aient pas pensé à se servir de ce peuple innombrable qui les incommode, pour assujettir les montagnards indépendants qui se trouvent répandus dans quelques provinces.

Vous en dites autant au sujet de

> « Formose, qui est l'asile des mécontents, et un boulevard d'où ils menacent l'empire à la moindre guerre intestine ou étrangère qui s'y allume.

Cette objection paraît naturelle, et est en même temps spécieuse ; mais souvenez-vous, monsieur, de ce que vous me dites si sagement,

> « que la machine des empires est telle, que ce qui est utile à l'un devient ruineux pour l'autre.

Rien n'est plus vrai : un empereur de la Chine qui tenterait une semblable entreprise, outre les dépenses énormes dans lesquelles il s'engagerait, risquerait de perdre encore son empire.

Car enfin, je suppose qu'il veuille faire marcher cent mille hommes du bas peuple, il ne pourrait pas les tirer tous du voisinage des Miao-ssee, sans abandonner la culture des terres, et troubler le commerce. Il faudrait donc les faire venir de loin, rassembler les gens oisifs, la canaille, les manœuvres qui vont presque nus, les habiller, les armer, leur donner des officiers pour les conduire, les mêler parmi les soldats disciplinés qui les missent en mouvement, sans quoi cette multitude se répandrait de tous côtés, pillerait et ravagerait le plat pays ; une canaille armée est toujours dangereuse, et quand on en ferait périr une partie, il en resterait toujours assez pour former plusieurs troupes de voleurs.

Mais je veux que dans l'espérance de faire fortune, ils aient le courage de grimper de tous côtés à ces affreuses montagnes ; il est certain que plusieurs de part et d'autre y trouveraient la mort. Si les assaillants reculent, on n'aura pas ce qu'on prétendait, et comment

contiendra-t-on des fuyards ? quelle désolation ne porteront-ils pas dans tout le pays ? Si au contraire ils forcent les Miao-ssee à leur céder les premiers postes, charmés de trouver des cabanes prêtes à les recevoir, des terres défrichées, des animaux domestiques, et toutes les nécessités de la vie, ils s'y établiront et deviendront eux-mêmes des Miao-ssee plus dangereux et plus à craindre que ceux dont ils auront pris la place.

Ce qui mérite encore plus d'attention, c'est p.3.746 qu'à la Chine, tout mouvement extraordinaire a toujours de funestes suites. Que les montagnards descendent quelquefois dans la plaine, et y causent du désordre, il n'y a qu'à y envoyer des troupes réglées, et ils seront bientôt dissipés. Mais que l'empereur rassemble une espèce d'arrière-ban populaire, les yao-yen, c'est-à-dire les écrits ou les discours séditieux, voleront par toutes les provinces : les Chinois l'emportent en ce genre sur toutes les autres nations. Ce sont d'abord des bruits sourds qui se répandent, sans qu'on en puisse connaître les auteurs. L'un a vu des signes dans le ciel, l'autre sur la terre ; celui-ci a aperçu des monstres dans un tel endroit ; celui-là a vu une vapeur maligne s'élever du côté que les troupes sont en marche ; tous signes manifestes que la dynastie va finir, c'est le ciel même qui le déclare. Ces bruits passent de bouche en bouche, chacun espère une meilleure fortune ; les mécontents et les malintentionnés en profitent : ils cabalent ; ils s'assemblent par pelotons et si l'on ne remédie promptement à ces émeutes naissantes, pour peu qu'elles se fortifient, rien n'est capable de les arrêter.

Les Tartares Mantcheoux savent admirablement bien étouffer les premières semences de révolte. Au moindre bruit qui s'élève dans les provinces, leurs troupes volent, et écrasent à l'instant ces petits serpents, sans leur donner le temps de croître et de se fortifier. Je pourrais rapporter plus d'un exemple de pareils troubles apaisés tout à coup par la célérité et la prudence du feu empereur Cang-hi.

Il n'en va pas de même quand il s'agit de chasser des sauvages d'endroits inaccessibles, où ils se sont établis depuis si longtemps. On a

tenté, avec de bonnes troupes, de se rendre maître de Formose. Tout ce qu'on a gagné consiste en une petite partie de l'île, qui est un pays plat ; la plus grande partie de cette île, qui en est séparée par une chaîne de montagnes, est habitée par des peuples qu'on n'a jamais pu dompter. On est d'autant plus porté à les laisser tranquilles, qu'ils sont incapables de faire des irruptions, et de rien entreprendre.

Les Miao-ssee sont une espèce de vermine qu'on peut éclaircir, mais qu'il n'est pas possible d'extirper entièrement. Peut-être ne serait-il pas à propos de le faire quand on le pourrait. Les montagnes qu'ils habitent sont remplies de tigres, de léopards, et d'autres bêtes féroces, qui se répandraient dans les pays circonvoisins, et y feraient bien du ravage, si ces montagnes étaient désertes. Au reste, de quelque nation qu'elles fussent peuplées, les peuples y seraient bientôt sauvages et indépendants, à cause du vaste espace qu'ils occupent, et de la difficulté qu'il y a d'y pénétrer.

Il ne me reste plus qu'à vous dire deux mots sur l'arithmétique binaire, ou plutôt sur l'application qu'en a faite M. Leibnitz. Vous seriez curieux, dites-vous, de savoir ce que je pense de cette prétendue convenance entre le législateur chinois et le philosophe allemand. Je vous avoue, monsieur, que j'ai de la peine à vous découvrir sur cela mon sentiment, et parce qu'il n'est pas aisé de parler juste sur une matière où il faut deviner à chaque instant, et parce que je suis gêné par le respect que j'ai naturellement pour un si grand homme. Cependant, par votre conseil j'ai relu le tome de l'Académie de l'année 1703 où il en est parlé, et j'ai admiré ce que M. Leibnitz a écrit de la nouvelle arithmétique binaire, dont il rapporte sagement les avantages et les inconvénients. Mais au regard de l'application qu'il en fait aux lignes de Fo-hi, elle me paraît purement arbitraire ; on pourrait faire une semblable application aux traits qui composent les caractères des Chinois. J'étais déjà à Pékin quand feu le père Bouvet reçut la lettre que lui écrivit M. Leibnitz. Ce Père avait donné lieu à cette idée par les magnifiques promesses, qu'il avait fait passer en Europe, de trouver toutes les sciences et tous les mystères dans le koua de Fo-hi : ce

koua, pourtant, n'est qu'une table d'attente, où chacun peut peindre ce qu'il lui plaît et débiter ses idées. Les contradicteurs ne peuvent qu'en rire et nier le fait.

Nous ne savons de Fo-hi que ce que les Chinois en disent dans leur histoire, et je vous en ai déjà entretenu dans une de mes lettres. Vous y pouvez voir la peinture qu'ils font de ceux auxquels il commandait, ou comme chef de famille, ou en qualité de roi élu. Ils nous les représentent comme des sauvages qu'il fallait décrasser, civiliser, cultiver, comme on défriche une terre pleine de ronces et d'épines. Fo-hi commença à leur apprendre à pécher, à chasser et à nourrir des troupeaux ; il p.3.747 fit des instruments de musique pour les apprivoiser par l'harmonie, peut-être même leur apprit-il à danser en cadence, surtout au temps des mariages qu'il établit.

Jugez, monsieur, si dans ces commencements Fo-hi, homme sensé, eût-il été aussi habile arithméticien que M. Leibnitz, devait enseigner cette science à un peuple aussi grossier qu'on le suppose, lui apprendre les propriétés du nombre 9, celles des nombres impairs multipliés par eux-mêmes, etc. N'était-ce pas assez de leur faire remarquer qu'ils avaient chacun dix doigts aux mains, et autant aux pieds, pour leur apprendre à compter par dix sans s'embarrasser des tiers et des quarts qu'on n'en peut tirer sans fraction, ce qui était fort inutile au dessein de ce fondateur ?

Je suis surpris d'entendre dire à M. Leibnitz que l'arithmétique par dix ne paraît pas fort ancienne et qu'elle a été ignorée des Grecs et des Romains. Rien, cependant, n'était plus facile à deviner. Comment a-t-il fallu attendre le secours des Maures d'Espagne et celui du célèbre Gerbert, pour parvenir à cette rare connaissance ?

Mais enfin, poursuivra-t-on, que signifient ces lignes inventées par Fo-hi si l'on n'y reconnaît pas d'arithmétique ? Je réponds que je n'en sais rien, parce qu'il n'en a pas laissé d'explication, et qu'il n'en pouvait pas même laisser par écrit, puisqu'il n'avait que des lignes pour expliquer d'autres lignes. Il a donc fallu qu'il s'expliquât de vive voix et peu à peu cette tradition orale se sera perdue. C'est pour cela

qu'aujourd'hui chacun raisonne à sa fantaisie ; les uns y trouvent tout, et les autres n'y trouvent rien, si ce n'est la distinction du parfait et de l'imparfait, du clair et de l'obscur, du bon et du mauvais, de l'homme et de la femme, du ciel et de la terre ; les quatre saisons, les éléments, le jour et la nuit, le soleil et la lune, etc.

Vous dites agréablement, monsieur, que vous êtes

> « en droit de voir des hiéroglyphes dans ce respectable king, qui, de quelque main qu'il nous vienne, est certainement très ancien, et qui n'a pas de plus grand défaut, sinon qu'on n'y entend rien, défaut très hiéroglyphique. »

J'y consens très volontiers ; mais ne me sera-t-il pas permis d'y voir aussi ce que quelques-uns ont imaginé, savoir, une cabale, la plus ancienne qui ait jamais été au monde ? Celle des rabbins ne commença qu'environ l'an de grâce, n'en ayant pas eu besoin plus tôt pour obscurcir la vérité ; mais celle-ci se trouve à la descente même de l'arche : c'est toute l'histoire du commencement du monde, et de ce qui doit suivre. Toutes les sciences, du moins leurs principes, y sont renfermés ; on y trouve pareillement tous les mystères, mais qui sont restés mystères pour nous parce que leur clef s'est perdue, et ceux qui croient l'avoir trouvée ne nous présentent qu'une fausse clef qui n'ouvre point. Fo-hi apporta à la Chine ce précieux monument, et s'en servait habilement pour faire son calendrier Kia-li. J'avoue que l'histoire chinoise n'en dit rien ; mais qu'importe ? disons-le, nous qui en devons bien plus savoir que les Chinois : cela est si vrai, qu'à six mille lieues de la Chine, on a fabriqué une clef pour leur apprendre plus foncièrement et plus méthodiquement leur langue qu'ils ne l'apprennent depuis tant d'années à la Chine même.

Pardonnez-moi cette saillie, monsieur, le ton grave m'abandonne quelquefois ; reprenons-le incontinent, pour dire sérieusement que les Chinois font trop d'honneur à Fo-hi, et ravalent trop ses nouveaux sujets qu'ils ne mettent pas beaucoup au-dessus des bêtes. Est-il vraisemblable que des hommes si peu éloignés du déluge fussent devenus en si peu de temps féroces jusqu'au point de boire le sang des

animaux, de manger leur chair crue, de s'habiller de leurs peaux sans les préparer auparavant ? comment Fo-hi aurait-il pu former sa cour de pareils hommes au lieu nommé Tchin, établir des ministres, faire des mandarins subalternes sous le nom de dragons, et leur confier des emplois qui demandaient du génie, de l'habileté, et une science pratique peu inférieure à la sienne ?

Il eût donc fallu dire que parmi les premiers Chinois, outre le chef, il y en avait plusieurs autres capables d'entrer dans le gouvernement en exécutant ses ordres, et que tout le reste, c'est-à-dire le plus grand nombre, conservait encore un peu de barbarie ; c'est ce qui paraît naturel et plus conforme à la vérité.

Mais laissons-là ces temps incertains dont les Chinois ne conviennent point faute de monuments ; laissons-les admirer les tables de Fo-hi et les ténèbres de l'*Y-king* qui le leur rendent si vénérable ; il nous suffit maintenant, p.3.748 par rapport à la chronologie, de savoir que les Chinois ne doutent point qu'il ne se soit écoulé plus de quatre mille ans depuis l'empereur Yao jusqu'à présent, et qu'ils le prouvent fort bien.

Il vous paraît, monsieur, que je n'ai pas une opinion aussi avantageuse de la sagesse des anciens Égyptiens que celle qu'en avait M. l'évêque de Meaux dans son *Discours sur l'histoire universelle.* Je vous avoue que sur le temps qui s'est écoulé depuis Fo-hi jusqu'à Yao, je n'ai point de sentiment fixe, et que je ne puis en avoir, à moins que quelque homme extraordinaire, un sage, un prophète, nous dévoile les mystères de l'*Y-king*, s'il y en a, et dissipe l'obscurité de ces premiers temps.

Pour ce qui est des anciens Égyptiens et de la sagesse infinie qu'on leur attribue, j'ai toujours cru qu'on exagérait beaucoup, sous prétexte qu'on n'a pas leur ancienne histoire, et qu'ils étaient fort supérieurs aux voisins qu'ils avaient pour lors : c'est là ce qui leur a attiré tant d'éloges. Hérodote et Diodore de Sicile sont les principaux garants de M. de Meaux. Mais ces deux célèbres écrivains n'ont rien vu par eux-mêmes de l'histoire primordiale des Égyptiens ; ils n'ont parlé que

d'après leurs prêtres, qui avaient un beau champ pour vanter impunément leurs ancêtres, et les faire les plus sages de tous les mortels pour les lois, pour les mœurs, pour les sciences, pour le gouvernement, pour l'architecture, et généralement pour tout, et ils le prouvaient en montrant des pyramides, des ruines de villes, des restes de palais etc. Cependant je souscris volontiers à une bonne partie de l'éloge que ce savant prélat fait des Égyptiens, en faveur de ce qu'il avance à la page 506, où il fait voir que les Égyptiens ne sont jamais allés à la Chine. Voici comment il s'en explique :

> « Ceux qui ont bien connu l'humeur de l'Égypte, ont reconnu qu'elle n'était pas belliqueuse. Vous en avez vu les raisons ; elle avait vécu en paix environ treize cents ans quand elle produisit son premier guerrier, qui fut Sésostris. Aussi, malgré sa milice, si soigneusement entretenue, nous voyons sur la fin que les troupes étrangères font toute sa force, ce qui est un des plus grands défauts que puisse avoir un État. C'est une assez belle durée d'avoir subsisté seize siècles. Quelques Éthiopiens avaient régné à Thèbes dans cet intervalle, entre autres Sabacon etc.

Il avait dit auparavant, page 500, que l'Égypte, contente de son pays, où tout abonde, ne songeait point aux conquêtes ; elle envoyait des colonies (dans les pays voisins s'entend, comme dans la Grèce).

De tout cela on pourrait, ce me semble, conclure que les Égyptiens, loin d'avoir peuplé la Chine, l'ont tout à fait ignorée. Mais s'il était vrai, comme le dit le savant prélat, qu'ils portaient partout les lois et la politesse, comment ne la portèrent-ils point à la Chine dans le temps qui s'écoula depuis Fo-hi jusqu'à Yao ? On ne voit rien de moins policé ni de plus barbare ; c'était pourtant le temps auquel les Égyptiens, ainsi que je l'ai dit, devaient être rendus à la Chine, sans quoi ils y seraient venus trop tard, et ils l'auraient trouvée toute peuplée.

En voilà assez sur ce qui regarde M. l'évêque de Meaux, venons maintenant à un autre prélat non moins célèbre par sa vaste érudition ; je parle de M. Huet et de ce qu'il avance dans son *Histoire du*

commerce et de la navigation des anciens. Vous dites, monsieur, qu'il attribue une origine égyptienne aux Chinois, fondée en partie sur la conformité de leurs doubles lettres hiéroglyphiques et profanes, et sur l'affinité de leurs langues. Je vous envoie, monsieur, six petits tomes des anciens caractères chinois, afin que vous en jugiez vous-même en les confrontant avec les caractères égyptiens ; à quoi j'ajoute :

1° Que les auteurs célèbres devraient être plus réservés sur les faits que les auteurs ordinaires ; parce que, par leur réputation et par le poids de leur autorité, ils entraînent dans l'erreur beaucoup d'autres, qui croient suivre des guides infaillibles. Comment cet habile prélat prouve-t-il l'origine des Chinois et l'affinité de leur langue avec celle des Égyptiens ? pour être juge compétent dans cette matière, il eût dû avoir du moins une connaissance médiocre de l'une et de l'autre langue, et connaître pareillement leurs lettres et leurs signes. A l'égard de leur origine, je n'ai rien à ajouter de plus à ce que j'ai dit.

2° Il est vrai que Tong-king et la Cochinchine ont été provinces de cet empire ; mais il n'est pas vrai, comme l'assure le même prélat, que le Japon l'ait jamais été ; il n'a pas même été tributaire ; au contraire, autrefois, par une p.3.749 espèce de bravade, il envoya demander le tribut aux Chinois. La Corée est aussi un royaume séparé, mais qui paye tribut. Anciennement et pendant que l'empire était sujet à des troubles, les Coréens ont fait des efforts pour secouer le joug ; mais enfin il fallut s'y soumettre, parce que cet État ne peut se passer du commerce de la Chine, qui sans cette dépendance lui serait interdit.

3° Je n'approuve point qu'on attribue aux Chinois des talents qu'ils n'ont pas, ni qu'on vante leurs provinces maritimes. Ce prélat n'assure pas, mais il dit en doutant que si l'on veut en croire les Chinois, ils ont étendu leur empire jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Je suis persuadé que cela est faux, et qu'on n'en trouvera nul vestige dans les livres classiques ; aussi n'en cite-t-il point : il parle sans doute d'après des relations de personnes peu instruites ; mais comme il y peu d'erreurs qui n'aient quelque fondement, voici à mon sens ce qui a pu donner lieu à celle-ci.

Les premiers missionnaires qui ont doublé ce fameux cap pour se rendre à la Chine, trouvèrent qu'on l'appelait *Ta-lang-chan*, c'est-à-dire Montagne aux grands flots. Or, de l'Europe jusqu'à la Chine, il n'y a nul endroit qui mérite mieux ce nom que ce cap, qu'on nomma d'abord cap des Tourmentes, Lion-de-la-Mer, et aujourd'hui cap de Bonne-Espérance ; et pour le désigner en chinois, on s'est servi des mots Ta-lang-chan, sans faire réflexion que les Chinois pouvaient avoir ainsi nommé quelques autres lieux du voisinage, leurs vaisseaux étant tout à fait incapables de résister aux fureurs du banc des Aiguilles. Si une flotte chinoise risquait d'y aller, il ne pourrait en revenir un seul vaisseau pour apporter la nouvelle du naufrage des autres.

Les barques ou sommes chinoises du temps passé n'étaient pas plus fortes que celles d'aujourd'hui, peut-être même l'étaient-elles moins ; car dans la navigation comme dans les autres arts, on se perfectionne de plus en plus : les Chinois ont toujours vogué terre à terre, sans la perdre de vue que pour peu de jours et parce que leurs grosses barques sont à plate varangue et tirent peu d'eau, elles peuvent dans un gros temps se mettre à l'abri dans des baies où nos vaisseaux manqueraient d'eau et échoueraient infailliblement. Il ne faut pas douter que les Chinois, allant ainsi en Batavie, à Malaque, à Siam, etc. n'aient rencontré des endroits où la mer était plus agitée, ou bien quelques pointes difficiles à passer auxquelles ils auront donné le nom de Montagnes à grands flots. Ce sera ce nom que les Européens auront appliqué au cap de Bonne-Espérance, ne connaissant point d'autre endroit qui le méritai mieux. C'est ma conjecture, que je donne pour ce qu'elle peut valoir.

Pour ce qui est des *Annales d'Ormus*, qui disent qu'on a vu dans le golfe Persique jusqu'à quatre cents vaisseaux chinois se charger et se décharger d'une infinité de marchandises précieuses, je ne nie pas que quelques sommes chinoises n'aient pu aller jusque-là ; mais je retrancherais volontiers un zéro de ce grand nombre, ce serait encore trop de quarante barques pour charger les marchandises dont la Chine a besoin, c'est-à-dire des épiceries, des clous de girofle, de la muscade,

du poivre, de l'encens, du bois de sandal car pour la cannelle, on se contente de celle que produit la Chine, quoiqu'elle soit beaucoup inférieure à celle de Ceylan. Tout le reste, les Chinois l'ont en abondance, et s'ils naviguent, c'est plutôt pour porter que pour rapporter autre chose que de l'argent ; c'est ce que savent par expérience les Européens qui viennent à Canton. Si quelquefois les Chinois achètent des curiosités, c'est lorsqu'il se trouve un empereur à qui elles font plaisir : du reste, elles ne peuvent être l'objet d'un commerce constant.

A l'égard des gommes des Indes, les médecins et les chirurgiens chinois n'en font presque point d'usage : je ne crois pas que dans toute une année on emploie à Pékin une demi-livre d'opium, qu'ils nomment *ya-pien* ; ils y suppléent en se servant de pavot blanc.

Du reste, M. Huet ne dit point, qui a vu ces *Annales d'Ormus*, ni en quel temps à peu près ces quatre cents vaisseaux chinois parurent dans le golfe Persique. Si c'était environ le milieu du huitième siècle après Jésus-Christ, sous la dynastie des Tang, cela confirmerait ce que le père Gaubil dit avoir lu dans le *Nen-y-sse* (c'est une grande collection des historiens chinois), que les troupes du calife étant venues au secours de l'empereur contre un rebelle, elles le vainquirent ; qu'une bonne partie de ces troupes ayant été mal payées de leurs services, ou ne pouvant plus s'en retourner par p.3.750 le même chemin qu'elles étaient venues, étaient descendues vers le sud jusqu'à Canton ; qu'ayant assiégé la ville, elles la prirent, ou par force, ou par la trahison du gouverneur, car tout y était dans le trouble ; qu'elles la pillèrent, et s'embarquèrent pour retourner par mer dans leur pays, sans qu'on ait jamais appris de leurs nouvelles. Le père Gaubil ajoute pourtant que cela demanderait un examen plus exact, qui pourra se faire à loisir.

Je crois, Monsieur, avoir satisfait à la plupart des questions que vous m'avez faites en dernier lieu sur la Chine ; il y a bien de l'apparence que c'est pour la dernière fois que j'ai l'honneur d'entretenir avec vous un commerce qui m'a été si avantageux et si agréable. Mon grand âge, et mes infirmités qui augmentent de jour en jour, m'annoncent une

mort prochaine. Je puis du moins vous assurer, monsieur, que jusqu'au dernier soupir je serai avec autant de respect que de reconnaissance, etc.

@

Lettre du père Parennin

au père Du Halde

@

Préceptes de morale des Chinois.

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Si l'on a en Europe une avidité curieuse pour tous les ouvrages qui s'y transportent de la Chine, il me semble que le génie et le caractère de cette nation, ses mœurs présentes, ses coutumes et ses usages ont également de quoi piquer une louable curiosité. Il est vrai que ces sortes de connaissances se puisent aisément dans la lecture de son histoire et des lois de son gouvernement ; mais outre qu'on n'est pas toujours à portée d'avoir et d'entendre ces anciens livres, il paraît que les Chinois se montrent mieux à découvert dans les instructions particulières que leurs sages modernes leur donnent pour maintenir le bon ordre dans les familles, et pour en écarter les sujets de troubles et de division, qui suivent naturellement du défaut de préceptes, ou d'exactitude à les observer.

Tel est le petit ouvrage qui m'est tombé entre les mains, écrit en langue tartare, et que je vous envoie. L'auteur assez récent, nommé Tchang, est un Chinois habile, qui s'étudiait à perfectionner les mœurs de ses concitoyens. Ho-sou, dont le nom est célèbre dans l'empire, l'a traduit en langue tartare. C'est lui qui a enseigné à la plupart des enfants de l'empereur Cang-hi les langues tartare et chinoise, qui a présidé à toutes les traductions des King [1] et de l'histoire chinoise, et qui a été le principal auteur du dictionnaire, dans lequel on a rassemblé tous les mots de la langue tartare, expliqués dans la même langue. Il est mort depuis peu d'années, avec la réputation d'un des plus habiles Mantcheoux qu'il y ait eu en ces deux langues.

[1] Anciens livres chinois.

Il dit dans une espèce d'avertissement que ce petit ouvrage renferme le choix de ce qu'on trouve, d'une manière plus étendue, dans d'autres livres, et que bien que le style en soit simple, et n'ait rien de trop recherché, il n'en est pas moins utile pour former l'esprit et régler le cœur.

> « Ceux des Mantcheoux, ajoute-t-il, qui aiment la lecture, en pourront tirer de grands avantages. C'est ce que j'ai eu en vue lorsque, dans les moments de loisir que me laissent mes emplois, j'en ai entrepris la traduction. Je suis persuadé qu'à l'égard de ceux qui la liront avec réflexion, et avec une volonté sincère d'en profiter, cette lecture, qui ne leur emportera pas beaucoup de temps, fera sur leur esprit et sur leur cœur une impression aussi salutaire que la lecture de nos anciens livres et de notre histoire.

En faisant passer ces instructions en Europe, je ne prétends pas, mon révérend Père, l'enrichir de nouvelles connaissances. Nous y avons des maîtres bien plus excellents ; les règles de conduite qu'ils nous ont données, et la fin que nous nous proposons en les suivant, sont infiniment supérieures à tout ce que peuvent produire les sages de la Chine ; ma vue est de faire connaître leur manière de penser, d'entretenir l'estime qu'on a conçue pour cette nation, et d'augmenter le zèle de ceux qui s'intéressent à la conversion d'un peuple si policé et si raisonnable.

Au reste, ce petit ouvrage n'est pas divisé par chapitres, on n'y garde aucun ordre pour les matières. C'est un recueil de préceptes p.3.751 détachés, qui apprennent à se bien conduire dans le monde ; je l'ai traduit en notre langue, tel qu'il est, sans chercher à y mettre un autre arrangement, de peur de vous donner mes idées que vous ne demandez pas, pour une simple traduction que vous souhaitez. J'y joins l'original tartare, avec lequel ma traduction pourra être confrontée, s'il se trouve des savants en Europe qui entendent véritablement cette langue. C'est maintenant l'auteur qui va parler.

TEXTE

« O vous qui lisez tous les jours les King, et qui disputez sans cesse sur la doctrine et sur les mœurs, votre application est louable ; mais doit-elle aboutir à de simples discours ? Il vous faut mettre en pratique l'obéissance filiale, dont vous parlez si éloquemment. Cette vertu ne consiste pas seulement à honorer, à servir, et à nourrir vos parents : elle doit s'étendre jusqu'au plus bas, comme jusqu'au plus haut ; jusqu'à ce qu'il y a de plus vil, comme jusqu'à ce qu'il y a de plus élevé.

Dans toutes les occasions qui se présentent de parler ou d'agir, faites-le doucement, posément. La plupart de nos fautes ont pour principe des manières trop vives et trop empressées. Votre contenance doit être grave, et vos paroles mesurées. Un extérieur léger et volage n'attire que du mépris, ou des railleries. Si vous êtes obligé de donner un avis ou de faire une réprimande, n'usez jamais de paroles dures et piquantes ; le fruit de votre ridicule colère serait d'aigrir les esprits et non pas de les corriger.

Voulez-vous être un homme de bien ? cherchez un bon ami ; reconnaissez de bonne foi vos fautes, et n'ayez jamais recours au mensonge pour les déguiser. Une faute avouée est à demi réparée. Pour peu que votre sincérité devienne suspecte, quel cas fera-t-on de vous ? Le mensonge est le vice des âmes basses et de la plus vile populace.

Quand vous avez à traiter de quelque affaire avec un grand, étudiez son air et sa contenance ; s'il vous écoute froidement, si vos demandes lui déplaisent, n'allez pas plus loin ; inutilement le presseriez-vous ; le refus que vous auriez à essuyer vous attirerait peut-être pour toujours sa disgrâce.

Si vous vous répandez en injures contre quelqu'un qui vous déplaît, si vous venez jusqu'à le frapper, il usera de représailles, et vous rendra coups pour coups, injures pour

injures ; ainsi vous livrer à ces mouvements de colère, c'est vous injurier, c'est vous frapper vous-même. Si vous avez l'âme querelleuse, si vous vous livrez à l'intempérance de votre langue, et que vous vous fassiez un jeu de médire ou de calomnier, vous vous rendrez redoutable mais ne vous y trompez pas le ciel a sa justice, et l'empereur des châtiments.

Ne parlez jamais des défauts d'autrui, et ne faites point le personnage de plaisant ; car outre les plaintes et les murmures que vous vous attirerez, vous perdrez encore ces grâces naturelles qui rendent un homme aimable dans la société.

On vous voit tout à coup paraître dans une compagnie, et aussitôt que vous êtes entré, vous saisissez la parole, vous vous rendez maître de la conversation, et il faut que tout le monde se taise pour vous écouter ; quelle impolitesse ! Qui êtes-vous et qu'avez-vous appris, pour faire ainsi la leçon aux autres ? Les grosses cloches sonnent rarement, et les vases pleins ne résonnent guère.

Quoi ! vous êtes vêtu commodément pour l'hiver et pour l'été ; rien ne vous manque, vous ne souffrez ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid ; vous mangez quand il vous plaît, et autant qu'il vous plaît ; n'êtes-vous pas content ? Est-ce un divertissement propre d'un homme raisonnable de se donner des libertés peu séantes, et de n'ouvrir la bouche que pour tenir des discours satiriques ou indécents ? Si vous continuez de la sorte à parler et à agir sans discrétion ni jugement, on vous mettra au rang des animaux les plus stupides.

Puisque l'homme vit sur la terre, il y a une manière d'y être, et l'inégalité des conditions y devient nécessaire. Si chacun voulait se reposer ou se divertir, qui vous nourrirait ?

On voit des frères qui, dans le partage de la succession paternelle, se cèdent mutuellement les articles douteux, se

les offrent l'un à l'autre avec amitié. Comment arrive-t-il dans la suite que leurs enfants ou petits-fils se disputent le même héritage, se querellent, s'emportent l'un contre l'autre, et en viennent souvent jusqu'à fatiguer les juges de leurs odieuses p.3.752 contestations ? Comment ont-ils pu étouffer sitôt, dans leurs cœurs, les tendres sentiments qu'ils avaient reçus de la nature et de leur première éducation ?

Deux qualités sont absolument nécessaires à une jeune femme, l'attention à ses devoirs, et une crainte respectueuse. Apprenez donc en détail quelles sont vos obligations. Dans la maison, levez-vous la première, n'allez prendre votre repos qu'après les autres, soyez constante dans l'application au travail propre de votre sexe ; c'est à vous qu'appartient le menu soin du ménage ; veillez attentivement à ce que le riz, la farine, l'huile, le sel, les plats, les baguettes et les autres ustensiles soient soigneusement serrés dans le lieu qui leur est destiné ; qu'il règne un air de propreté, non seulement dans vos habits, mais encore dans les mets que vous faites préparer ; qu'on n'aperçoive rien qui dégoûte ou qui choque la vue. Autrement on vous confondrait avec les plus sales animaux.

La tête, le visage, les mains, les pieds, sont les quatre sortes de beautés d'une femme ; mais c'est la modestie qui doit relever ces talents naturels ; il faut qu'elle règne dans son air, dans son maintien, dans ses regards, dans ses paroles, dans ses gestes. Si vous parlez sans réflexion, si vous vous agitez au moindre mot que vous dites, si vous gesticulez sans cesse, on vous prendra pour une comédienne, ou pour une femme de théâtre. Que serait-ce si vous preniez certaines libertés, si vous cherchiez à voir et à être vue, si vous regardiez les hommes à la dérobée, si l'on vous entendait chanter à voix basse, ou donner d'autres marques semblables d'un esprit volage ? quelle idée aurait-on de votre vertu ?

Souvenez-vous que dans le fond un boisseau de perles ne vaut pas une mesure de riz. Plus vous chargez les soieries de fleurs et d'ornements, plus vous avez de peine à les découdre pour les laver. A quoi bon broder vos habits des figures de tant de fleurs et de tant d'oiseaux différents ? la propreté et la simplicité doivent en faire toute la beauté ; les ornements n'ajoutent rien au mérite et à la vertu. Une femme qui n'a ni adresse, ni esprit, fût-elle couverte d'or et d'argent, eût-elle la tête chargée de perles et de poinçons d'or, est bien au-dessous d'une femme de mérite qui n'est vêtue que de toile, et dont les ornements de tête sont les plus simples : un grain de riz, un bout de fil, tout nous vient de la sueur des pauvres : les assister dans leurs besoins, c'est une vertu secrète ; dissiper son bien mal à propos, c'est un vice public.

De tout temps on a distingué le dedans du dehors, le *Li-ki* [1] a marqué la place des hommes séparée de celle des femmes : c'est par l'observation d'une règle si sage qu'on ne donne aucun lieu aux soupçons qui attirent la censure du public.

Dans les affaires qui surviennent, n'entreprenez rien de vous-même, consultez votre mari. Qu'est-ce que votre mari ? c'est votre tien. Si le tien venait à vous manquer, quelle serait votre ressource ? Pendant que ce mari vit encore, de combien de soins n'êtes-vous pas délivrée ! C'est à quoi vous ne faites nulle attention, vous ne vous en apercevrez que quand il aura cessé de vivre. Combien de veuves et d'orphelins gémissent dans l'oppression !

Qu'une femme qui connaît le faible de son mari s'en serve pour se rendre la maîtresse et pour le dominer ; qu'elle conteste sur tout, que pour la moindre contradiction elle en vienne à des éclats ; que le mari de son côté subisse le joug, et n'ose souffler ; l'un et l'autre deviennent bientôt la fable et

[1] Livre classique qui contient les lois, les cérémonies et les devoirs de la vie civile.

la risée du public. Si vous laissez entamer votre réputation de ce côté-là, le mal est presque sans remède ; l'eau une fois répandue ne peut plus se remettre dans le vase.

Si votre mari néglige les obligations de sa charge, ou de son état, efforcez-vous de le faire rentrer dans lui-même, mais que ce soit par des manières douces et insinuantes, par de tendres exhortations, par le récit de certains exemples capables de le frapper : respectez-le comme un hôte, traitez-le comme un ami, évitez avec lui les familiarités peu séantes ; la bienséance qu'on garde dans l'intérieur de la maison fait contracter l'habitude de tenir au dehors une conduite sage et réglée.

C'est une nécessité pour vous de vivre toujours avec votre mari, et par conséquent d'acquérir la patience ; apprenez donc à gêner votre naturel, et à contraindre vos inclinations ; vous ne faites ensemble qu'une même famille ; n'ayez donc l'un et l'autre qu'un même cœur. p.3.753 Si vous n'êtes unis qu'à l'extérieur et par pure grimace, tandis qu'au fond de l'âme vous conservez un secret mécontentement, c'est inutilement vous ronger le cœur et vous rendre la vie amère.

Je ne prétends pas que vous deveniez insensible ou immobile comme une statue ; il y a une activité et une attention nécessaires pour régler les affaires courantes de votre maison : vos enfants qui sont en bas âge demandent en particulier beaucoup de soins ; ne permettez pas qu'ils suivent leurs appétits, et qu'ils prennent plus d'aliments que leur estomac n'en peut porter ; garantissez-les des grandes chaleurs de la saison, éloignez d'eux tout ce qui pourrait leur nuire, comme sont, par exemple, l'eau, le feu, les couteaux, les lieux élevés, d'où ils pourraient tomber, les choses dures qui pourraient les blesser ; mais sur toutes choses ne leur permettez pas l'usage des viandes froides ou mal cuites, des

fruits verts et crus, ce sont pour des enfants encore tendres deux sortes de poisons très violents.

Vos domestiques doivent avoir part à votre attention ; ne souffrez pas que rien leur manque pour le vivre et pour le vêtement : s'ils sont grossiers, négligents, maladroits, dissimulez quelquefois leurs défauts et faites semblant de ne pas les apercevoir ; pardonnez-leur beaucoup de fautes, surtout quand ils ont bonne volonté ; instruisez-les avec douceur, et faites réflexion que s'ils avaient de grands talents, ils ne se réduiraient pas à vous servir.

L'entrée de votre maison doit être fermée à toutes sortes de femmes : 1° à celles qui font profession de fureter de tous côtés les traits de satire, les médisances et les faux bruits qui se répandent au désavantage des familles, et qui vont les débiter dans toutes les maisons ; leur talent est de corrompre le cœur par leur malignité. et empoisonner l'esprit par les prodiges qu'elles racontent, par des spectres qu'elles font quelquefois paraître en invoquant les démons et leur adressant des prières inintelligibles ; 2° à ces diseuses de bonne aventure qui se vantent de percer dans l'avenir, qui se mêlent de tirer votre horoscope, et de prédire la bonne ou la mauvaise fortune par l'inspection de la main et des traits du visage. La moindre perte que vous ferez est celle de votre argent ; d'autres malheurs que vous ne prévoyez pas seront les suites funestes de votre ridicule curiosité.

Finissons en peu de mots ce qui vous regarde : Une femme n'a de mérite qu'autant qu'elle s'applique à acquérir les vertus propres de son état. Et quelles sont ces vertus ? Les voici. Le respect filial, la crainte respectueuse, la gravité, la modestie, la douceur, la complaisance, la sincérité dans les paroles, l'esprit d'économie, et la compassion pour ceux qui souffrent. Les principaux défauts qu'elle doit éviter sont la légèreté, les manières volages, l'orgueil, la colère, l'oisiveté, la

nonchalance, le babil, l'indiscrétion dans les paroles, une humeur inquiète et difficile, la dureté de cœur envers les malheureux ; surtout qu'elle se donne bien de garde de tomber dans aucun des cas qui donnent droit à son mari de la répudier, car quand même il n'en viendrait point à cette extrémité, elle n'en serait pas moins déshonorée.

Remarque. Ces cas sont au nombre de sept : l'auteur ne les nomme pas, parce qu'il écrit pour des gens qui en sont instruits. Je vais y suppléer. Être peu soumise, être stérile, tomber dans l'adultère, être jalouse, avoir quelque fâcheuse maladie, parler trop, voler, ce sont les causes qui donnent au mari le droit de congédier sa femme.

Le quatrième article s'entend d'une jalousie qui porterait la femme légitime à ne vouloir pas souffrir que son mari prît une seconde femme, et qui en viendrait à quelque éclat.

Le cinquième s'entend d'une maladie qui ferait horreur, telle que la lèpre, l'épilepsie, et autres semblables.

Par le sixième, un entend, non pas un flux de paroles inutiles, assez ordinaires aux personnes du sexe, plus de la moitié des femmes chinoises seraient dans le cas ; mais le dangereux caquet des femmes qui, par de faux rapports, par des médisances secrètes ou par de fausses confidences qu'elles feraient aux uns et aux autres mettraient la division dans la famille et en troubleraient la paix et l'union.

Les quatre autres articles ne demandent point d'explication. Le vol n'est un sujet de divorce que quand la femme vole son mari pour enrichir ses parents.

Il y avait cependant trois exceptions à cette loi du divorce.

La première est que si le père, la mère et le frère aîné de la femme sont morts, il n'est pas permis de la congédier, parce que, dit la loi, il y avait un lieu où l'on avait pris cette femme, et qu'il n'y en a plus où l'on puisse la remettre.

La seconde est quand le beau-père et la belle-mère p.3.754 sont morts, et que la bru en a porté le deuil pendant trois ans.

La troisième veut que si le mari était pauvre quand il se maria et qu'il soit ensuite devenu riche il ne peut pas répudier sa femme parce que la femme ayant supporté et partagé avec lui sa misère, il serait injuste de la renvoyer dans le temps de l'abondance.

Telle était l'ancienne coutume. Aujourd'hui elle n'a pas lieu dans toute son étendue ; il n'y a presque que l'adultère bien prouvé qui autorise le divorce ; dans tout le reste on cherche à y remédier d'une autre manière. Quand les parents de la femme coupable sont gens d'une certaine distinction, ils s'opposent fortement au déshonneur qu'on ferait à leur fille ; cependant, s'il est bien vrai que cette femme trouble l'union de la famille, qu'elle n'aime pas les enfants du premier lit, qu'elle n'en prenne nul soin, qu'elle traite mal les domestiques, ses parents ne peuvent pas réussir à la sauver, et l'on en a vu des exemples mémorables dans des personnes d'un haut rang.

L'auteur, après avoir donné ces instructions aux personnes du sexe, revient aux hommes, et leur donne les avis suivants.

Voulez-vous savoir ce que vous avez à attendre de reconnaissance de la part des hommes, jetez les yeux sur vos enfants. Voulez-vous que vos enfants vous soient soumis, soyez-le vous-même à vos parents, sachez que le cœur, les pensées, les inclinations, le naturel des hommes se ressemblent à peu de chose près ; cette considération doit vous engager à supporter leurs défauts et à les dissimuler.

Ne soyez point de ces railleurs éternels, qui aiment mieux perdre un ami que de perdre ce qu'ils croient être un bon mot ; songez que telle raillerie est souvent plus offensante qu'un terme injurieux : celui-ci est d'ordinaire l'effet d'un mouvement de colère, dont on revient et dont on se repent ; celle-là est le plus souvent un signe de mépris, dont presque toujours on s'applaudit, et dont on ne se corrige guère.

Apprenez dès votre jeunesse à maîtriser vos passions, à régler votre cœur, et à le former à la vertu ; ne vous permettez pas certaines fautes, parce qu'elles vous paraissent

légères, et si elles vous échappent, prenez des mesures pour ne les plus commettre ; la digue une fois rompue, on ne peut plus arrêter le torrent.

La passion d'amasser du bien, si l'on s'y abandonne, ne finit qu'avec la vie. On accumule des richesses souvent par des voies injustes, et on les laisse à des enfants dissipateurs, qui en voient bientôt la fin. On veut gagner de l'argent, par-là on perd les hommes, perte bien plus grande que celle qu'on fait de soi-même.

Remarque. L'auteur veut dire qu'il vaut mieux être moins riche, que de chercher à l'être beaucoup en perdant l'estime des gens de bien.

Ne soyez point de ces esprits sombres à qui tout déplait, qui ne peuvent souffrir personne, et qui ont, pour ainsi dire, une antipathie naturelle avec le genre humain ; mais aussi ne vous livrez pas à toute sorte de caractères, et ne comptez pas trop sur des protestations équivoques d'attachement et de fidélité. Dans le commerce de la vie civile, il y a un juste milieu à garder, et c'est en le gardant qu'on s'épargne bien des chagrins et de tristes retours.

Vous avez une secrète aversion pour les gens de bien ; le commerce et la conversation des personnes sages vous est insupportable, preuve certaine de la dépravation de votre cœur et du dérèglement de votre esprit. Vous êtes richement vêtu, vous montez des chevaux fins et superbement enharnachés, rien ne trouble votre repos, votre table abonde en mets délicieux, vous nagez dans la joie et le plaisir : la mort viendra vous surprendre au milieu même de vos délices, ou dans les bras du sommeil, et vous ferez dire aux passants : De qui était fils ce jeune homme ?

Chacun a ses idées, votre ami a les siennes, et il y est quelquefois si fortement attaché qu'il a peine à en démordre. S'il ne s'agit que de choses indifférentes, et si ses vues ne

sont pas déraisonnables ayez la complaisance de vous y conformer ; si au contraire vous le contrariez, si vous prétendez que votre sentiment doit prévaloir, si votre amour-propre ne veut rien lui céder, que gagnez-vous ? vous aigrissez son esprit, et vous perdez peu à peu son affection et sa confiance.

N'usez jamais de votre autorité dans toute p.3.755 son étendue, tempérez ce qu'elle a de trop sévère, par un air de douceur et de bonté ; n'abusez pas non plus de la crainte et du respect que votre rang et votre dignité inspirent ; il est honorable de mesurer l'usage de son pouvoir aux circonstances du temps et des personnes avec lesquelles on a à vivre.

S'il vous arrive quelque désastre ou quelque grand malheur, et que vous n'aperceviez point d'issue pour en sortir, conformez-vous à l'ordre du Ciel : vous plaindre, soupirer, vous lamenter, frapper la terre du pied, ce n'est point diminuer le mal, c'est l'augmenter ; personne n'ignore ce que je dis, mais je demande, qui voit-on le mettre en pratique ?

Réfléchissez beaucoup et parlez peu : un grand flux de paroles n'éblouit que les sots, et ne vaut pas un judicieux silence ; il est surtout des conjonctures où l'homme sage, quelque beau parleur qu'il soit, quelque démangeaison qu'il ait de dire son sentiment, mettra toujours un triple sceau sur ses lèvres.

Oubliez les services que vous avez rendus, c'est aux autres à s'en ressouvenir : ne faites pas remarquer les beaux endroits qui vous distinguent du commun des hommes, c'est aux autres à s'en apercevoir. La pèche et la prune ne parlent point, elles laissent naturellement des traces de ce qu'elles valent.

Vous avez l'esprit fin, adroit, pénétrant, ne l'employez qu'à bien gouverner vos affaires : au dehors et dans l'usage du

monde, ayez des manières simples et naturelles ; si vous affectez de paraître plus spirituel que les autres ; si l'on découvre dans votre air et dans vos expressions je ne sais quoi de guindé ou d'artificieux, on entrera en défiance de votre naturel, et vous ne vous ferez jamais de véritables amis.

Aimez-vous les choses douces ? commencez par celles qui sont aigres ; cherchez-vous le repos et le plaisir ? goûtez d'abord de la fatigue et du travail. Quand on veut sauter bien haut, il faut auparavant se baisser et se replier.

Ce n'est pas assez d'étudier le monde pour s'y bien comporter, étudiez-vous vous-même, et examinez tous les soirs ce que vous avez fait pendant le jour ; s'il vous est échappé quelque action dont vous ayez lieu de vous repentir, prenez les moyens propres à vous corriger, et à ne la plus commettre ; si au contraire vous n'avez rien à vous reprocher, goûtez le doux plaisir attaché au témoignage qu'on se rend à soi-même d'une sage conduite.

Si vous écoutez les louanges qu'on vous donne avec une simplicité modeste, c'est un nouveau lustre que vous ajoutez à votre mérite. Si au contraire cette marque passagère d'estime vous enfle le cœur, et vous fait prendre un air important et dédaigneux, l'idée qu'on avait de vous se change aussitôt en préjugé, et l'on rétracte en secret des éloges dont on ne vous croit plus digne.

La ruine suit le gain de fort près, et le malheur est à la queue de la bonne fortune. Celui-là seul vit tranquille, qui se contente d'une honnête médiocrité.

Qu'il est difficile de vivre dans le monde, et de s'y conserver avec des mœurs irréprochables ! on le peut néanmoins, mais on a besoin pour cela d'une attention et d'une vigilance continuelle sur soi-même.

L'esprit doit gouverner le corps. Qu'un homme est malheureux qui se laisse dominer par ses passions et par ses désirs déréglés ! Vous voyez ce grand homme, c'est un héros qui n'a point son semblable parmi nos guerriers ; son nom fait trembler la terre, il a passé les quatre mers, il a tout vaincu, il est le seul qu'il n'a pu vaincre, puisqu'il est l'esclave de son corps.

Vous vous occupez de l'étude sans vous appliquer à comprendre ce que vous étudiez ; le temps que vous y employez est un temps perdu pour vous. Quand vous lisez les livres que les sages nous ont laissés, lisez-les avec réflexion : chaque caractère, chaque expression doit vous paraître précieuse. Cotte doctrine doit se graver dans le fond de votre cœur ; celle qui ne passe pas les yeux et les oreilles est semblable aux repas qu'on ne fait qu'en songe.

La reconnaissance d'un plaisir fait à propos, procure quelquefois à celui qui l'a fait, une fortune considérable ; une bagatelle cause souvent une grande joie, comme un trop grand amour produit une grande haine.

Ne négligez point une affaire, parce qu'elle vous paraît peu importante ; une légère fente peut causer le naufrage au plus grand vaisseau ; un insecte, quelque petit qu'il soit, peut vous mordre et vous donner la mort.

p.3.756 Si vous êtes chargé d'un emploi important et difficile, loin de vous le son et la couleur (il entend la musique et les femmes) mais d'un autre côté n'imitez pas ces jeunes insensés qu'on voit presque en même temps se réjouir et se plaindre, que la plus petite affaire accable, et qui en importunent sans cesse leurs voisins.

Si de votre fonds vous n'avez que peu de génie et de vertu, et que vous ne soyez paré que d'un air suffisant et décisif, votre chute est certaine ; de dix qui vous ressemblent, neuf

tomberont. Si vous n'avez vu le ciel qu'assis au fond d'un puits, si vous ne pouvez montrer le chemin que par la direction d'un mur, le meilleur avis que je puisse vous donner, c'est de n'entreprendre jamais seul une grande affaire.

Proposez-vous les grands modèles à imiter : Yao, Chun, Yu, Veu-vang, Tcheou-cong, Cong-tse, ne différaient pas des hommes ordinaires par leur figure mais par les qualités de l'esprit et du cœur, qui les ont rendus respectables aux dix mille générations. Formez-vous sur leur droiture, sur leur grandeur d'âme, sur leur douceur, sur leur facilité à pardonner et sur leurs autres vertus et vous deviendrez un vrai sage. Mais si vous négligez de perfectionner les talents que vous avez reçus de la nature ; si vous êtes brusque, impérieux, dur aux autres, vous ne serez jamais qu'un vil personnage.

Voyez-vous ce frénétique, ce furieux ? Il ôte ses habits, il court de tous côtés, il veut absolument monter nu sur le toit de la maison ; il mord, il déchire ceux qui se mettent en devoir de l'arrêter. C'est le portrait d'un étourdi qui veut tout faire à sa tête et de la façon qu'il lui plait, c'est-à-dire de la façon la plus déraisonnable à la moindre remontrance que vous lui faites, il s'aigrit, il s'emporte, il s'irrite, et ne paye l'amour que vous lui portez que d'ingratitude et de haine.

Une des meilleures actions que nous puissions faire en ce monde, est de secourir les affligés et d'aider les indigents. Si le ciel n'envoyait point de calamités sur la terre, quelle occasion aurions-nous d'exercer la miséricorde ?

Trois choses sont absolument nécessaires à celui qui s'adonne à l'étude : 1° de vaincre ses passions et de s'en rendre maître ; 2° d'avoir un naturel doux, traitable, accommodant ; 3° d'avoir en horreur toute mauvaise doctrine, et de ne s'engager jamais dans une fausse secte.

Qui vous a plus aimé que votre père et votre mère ? Que d'inquiétudes leur a causées votre enfance ! Quelles peines n'ont-ils pas eues à vous élever ! A combien de sortes de travaux ne se sont-ils pas livrés pour vous mettre dans l'état où vous êtes aujourd'hui ! et vous poussez l'ingratitude et la dureté jusqu'à leur déplaire et à les affliger. Belle instruction pour vous, pères et mères, si vous ne faites pas assez d'attention aux défauts de vos enfants, et si vous négligez de les corriger dans un âge encore tendre : surtout ne permettez jamais, sous prétexte que vous leur trouvez de l'esprit, qu'ils répondent d'un ton railleur, ou qu'ils contredisent ceux à qui ils doivent du respect ; autrement ne vous attendez pas de les voir soumis et respectueux dans un âge plus avancé.

Que dire de ce personnage qui ne sait presque rien et qui ne connaît qu'imparfaitement la nature des choses et les vrais principes de la morale, et que cependant on voit paraître tête levée, ouvrant de grands yeux, se rengorgeant, avançant sa poitrine, marchant fièrement et à pas comptés ? est-il un objet plus digne de compassion ? fut-il cent ans sur la terre, on ne pourra jamais dire de lui qu'il ait vécu un jour.

Si la raison est de votre côté, exposez-la avec douceur, et d'un air tranquille : à quoi bon cette émotion qui approche de la colère ? ce n'est pas là ce qui persuade un esprit sensé ; mais si vous n'avez pas raison, et que vous vouliez l'emporter de haute lutte, et pour ainsi dire à force ouverte, vous êtes semblables aux voleurs publics.

Votre voisin est parvenu à une haute fortune, l'or et l'argent fondent dans sa maison, tout lui prospère, et vous en crevez de dépit ; un autre gémit sous le poids de l'affliction qui l'accable, et vous en ressentez au fond de l'âme une joie secrète, tristes effets de la malignité et de la bassesse de votre cœur.

Vous n'êtes occupé qu'à vous procurer toutes sortes de délices, et à mener une vie sensuelle et voluptueuse ; vous jouissez tranquillement de toutes les faveurs de la fortune, et vous vous croyez à l'abri de la faim, de la p.3.757 soif et de l'indigence ; insensés que vous êtes, ignorez-vous que le ciel ne souffre point les méchants et ne laisse aucun mal impuni ?

Voulez-vous devenir habile dans l'administration des affaires ? appliquez-vous à la lecture de notre histoire que si vous êtes brouillé avec les livres, si vous n'en pouvez souffrir dans votre maison, vos enfants seront pires que des aveugles nés.

Dans la disette, les choses les plus aigres ou les plus amères sont pour vous de bon goût ; êtes-vous dans l'abondance, les meilleurs mets vous paraissent fades et insipides. Le cœur du Ciel ne peut contenter votre cœur avez-vous vu mourir de faim celui qui sait se contenter du peu qu'il a ?

Il y a trois choses qu'il faut toujours avoir devant les yeux, la loi du Ciel, la loi de l'empire et l'honneur du prochain. Si vous négligez ces trois articles, en quelque endroit que vous alliez, n'espérez pas d'y vivre tranquille.

Si vous voyez qu'un homme se repent de ce qu'il a fait de mal, ne poussez pas plus loin la réprimande s'il est confus de sa faute, regardez-la comme effacée ; s'il se courbe, n'appuyez pas le bras sur lui pour le renverser par terre.

Si vous avez malheureusement changé de conduite, et que du bien vous ayez passé au mal, il est inutile de nous rappeler ce que vous étiez autrefois ; de même, quand un homme s'est corrigé, ne me dites plus qu'il a été mauvais.

Vous ressentez vivement la moindre démangeaison que vous avez sur la peau, et vous êtes insensible aux misères et aux souffrances d'autrui ; quel reproche ne devez-vous pas vous faire si vous êtes capable de réflexion !

Si vous entreprenez de secourir un malheureux, ne le faites pas à demi ; mais si vous avez une correction ou une réprimande à faire à quelqu'un qui la mérite, ne la faites qu'avec douceur et modération.

On a une affaire importante à conduire, il faut de la sagesse pour ne pas s'y endormir ou pour ne rien précipiter ; c'est cette sagesse qui la fait réussir : quand la flamme paraît dans toute sa force, elle peut encore croître ; mais le feu une fois éteint, elle ne reparaît plus.

Vous ne pouvez supporter la vue de cet homme dont le visage est couvert de dartres. Pauvre aveugle ! mais le mal chez vous a déjà gagné le foie et les poumons et vous l'ignorez ; ne m'en croyez pas, consultez Tsang-cong [1], il vous dira que vous êtes plus malade que celui dont vous ne pouvez souffrir la présence.

Song-tchao [2] se fait mettre sur la tête une coiffure bien élevée, il se couvre de jupes qui descendent jusqu'à terre ; Si-che [3] orne son menton d'une barbe postiche, prend des bottes, se fait précéder de deux lanternes, et parcourt chaque rue en dansant : qui des deux est l'homme ou la femme ?

On voit tout finir, les colonnes de fer s'usent peu à peu par le simple attouchement ; on aperçoit les traces de la main sur les balustres de marbre qu'on manie souvent, la vie passe encore avec plus de rapidité et ne revient plus ; vécût-on cent ans, dès qu'ils sont écoulés, ce n'est pas la durée d'un clin d'œil ; employons donc utilement ce peu de jours qui nous restent à vivre.

Si vous avez des enfants de mérite et bien élevés, vous n'avez que faire d'autre fonds pour établir leur fortune ; s'ils

---

[1] Fameux médecin.
[2] Fameux comédien.
[3] Fameuse comédienne.

sont sots et sans nulle éducation, et que vos soins et vos exemples n'aboutissent qu'à amasser de l'argent et à accumuler des trésors, ou ils les auront bientôt dissipés, ou s'ils les conservent ils n'en seront pas plus estimés. Les sages qui méprisent les richesses n'en manquent pas, et, ce qui leur tient plus au cœur que toutes les richesses, ils jouissent d'une grande réputation ; les âmes viles, au contraire, sont elles-mêmes leur propre tourment : jugez du présent et de l'avenir par le passé, vous verrez qu'il n'y a de vrai bonheur que pour les gens vertueux.

Dans ces transports subits d'une amitié vive, ne dites pas tout ce que vous avez dans l'âme, on en pourrait abuser dans un temps de refroidissement ; de même dans un moment de dépit, ne dites pas tout ce que vous pensez ; quand vous aurez le sens plus rassis, oserez-vous vous présenter devant celui que votre colère aura offensé ? Le repentir suit de près la faute, et l'on porte longtemps dans le cœur le trait qui le déchire.

Soyez économe et apprenez à régler votre dépense, vous aurez du bien de reste. Si vous p.3.758 avez une soif insatiable des richesses qui occupe nuit et jour votre esprit et votre cœur, que je vous plains, et que vous êtes malheureux de ruiner votre santé et vos forces, de perdre votre temps et votre repos par le désir immodéré d'acquérir des biens dont vous avez si peu de temps à jouir !

Avant qu'une chose arrive, il est bien difficile de dire quel en sera le succès. On se flatte par avance que tout réussira, et à la fin on voit ses espérances trompées. Le froid et le chaud se succèdent mutuellement ; pourquoi donc tant vous tourmenter sur un avenir incertain ?

L'homme le plus adroit, le plus ingénieux et le plus capable de réussir, est celui qui sait mieux prendre patience dans l'adversité. Du milieu de ces gens que l'indigence a réduits à

vous rendre les services les plus bas sont sortis des héros du premier ordre : nos pères les ont vus, et nous en voyons encore aujourd'hui.

Un sage doit être une instruction vivante pour le commun des hommes ; qu'il ne paraisse rien de frivole dans ses discours, rien d'irrégulier dans sa conduite, et que ses actions soient toujours conformes à la loi du Ciel. Ce n'est pas pour le seul vallon où croît la fleur *lan*, qu'elle est si belle et d'une odeur si agréable. Ce n'est pas non plus pour vous seul que vous devez acquérir la sagesse.

Si le père de famille se baigne tous les jours, ses enfants seront d'habiles nageurs. Si le père vole des melons ou des fruits, ses fils seront des assassins et des incendiaires. On ménage un enfant, on rit de ses défauts, au lieu de l'en corriger ; il est encore jeune, dit-on, et pendant qu'on le dit et qu'on le répète sans cesse, cet enfant croît, il est déjà grand et devient votre supplice. On se tourmente, on s'afflige quand on n'a point d'enfants, et souvent on souffre bien davantage quand on en a.

Qu'il est difficile d'éviter une mauvaise réputation ! Il est encore plus difficile de mériter l'estime et l'approbation générale.

Nul empressement trop vif, nulle précipitation dans vos paroles et dans votre démarche ; celui qui se presse le moins arrive souvent le premier au but ; trop de vivacité ne sert souvent qu'à embrouiller les affaires. Quand on avale les morceaux entiers, on est sujet à les rejeter ; quand on court trop vite, on donne du nez en terre.

A quoi prétendez-vous que puisse vous servir cet air brusque et fier qui vous caractérise ? Soyez bon et sévère tout à la fois, la paix sera éternelle dans votre domestique. Mettez un sceau à votre bouche, et gardez votre cœur comme on garde les

murs d'une ville ; surtout ne vous érigez pas en conteur de faux bruits et de tout ce que vous entendez dire à l'aventure.

Ne vous laissez pas emporter à des excès de joie dans un bonheur imprévu. Soyez toujours égal et de sang-froid dans l'une et l'autre fortune. Vous venez d'être fait bachelier, votre nom est un des premiers dans les affiches ; vous ne vous possédez plus. Il arrive ensuite que dans la distribution des dignités on vous oublie : vous vous désolez, l'ennui et la tristesse vous rongent et vous dévorent : si vous eussiez eu moins de joie, vous auriez moins de chagrin.

L'étude, la science et la vertu font briller les familles ; l'application et l'économie servent à les gouverner ; la complaisance et l'esprit pacifique à les tenir dans l'union, la tranquillité et la conformité à la raison à les conserver. Un homme qui n'a ni équité, ni application, ni politesse, est une bête sauvage dont la tête est couverte d'un bonnet.

Quelque habile que soit un homme, quelque service qu'il ait rendu, s'il est assez vain pour en faire le sujet de ses entretiens, s'il lui échappe quelque parole à sa louange, c'en est fait, il en perd tout le mérite. Si au contraire il lui arrive de tomber en quelque faute, et qu'il la reconnaisse et s'en humilie, sa faute est réparée.

La plupart des maux qu'on souffre dans la vieillesse, viennent souvent des excès auxquels on s'est livré dans la vigueur de l'âge. On peut assurer avec plus de vérité, que les afflictions de l'esprit et les peines du cœur ont pris racine dans le temps de la prospérité.

Si sur un beau visage vous appliquez un caustique avec de l'armoise, la cicatrice paraîtra toujours ; de même qu'une tache noire sur un habit blanc dure autant que l'habit.

Si vous vous conservez le cœur net, si vous savez régler vos désirs, vous n'aurez pas besoin de prendre du sse-ou-tang.

Entreprenez peu d'affaires, modérez les saillies de votre tempérament, vous n'aurez que faire de sse-kun-tang. Soyez sobre dans le boire et le manger, le ell-tchin-tang vous deviendra inutile. p.3.759 Mettez-vous en garde contre le grand froid, et vous ne serez pas obligé d'avaler du su-ming-tang.

Remarque. Ce sont quatre décoctions médicinales, dont la première, selon les Chinois, augmente et purifie le sang, et débouche les obstructions ; la seconde est un bon cordial ; la troisième aide la digestion et dissout les flegmes ; la quatrième ouvre les pores et dissipe les vents.

L'eau qui dans sa source n'est qu'un filet, augmente insensiblement dans son cours, et devient capable de renverser les plus hautes montagnes.

Si vous excédez dans le vin vous vous déshonorez ; si vous amassez trésors sur trésors, un autre en profitera. Quelle folie d'amasser des biens jusqu'à l'extrême vieillesse, tandis qu'il faut si peu pour entretenir la vie de l'homme !

Si vous entreprenez une affaire, examinez auparavant comment vous pourrez la terminer. Si vous voulez établir un règlement, voyez comment vous pourrez le faire observer.

Quelque bon que soit un cheval, il ne faut pas tout à fait lui lâcher la bride ; quelque familier qu'on soit avec un autre, il faut veiller sur sa langue, et ne pas confier à la bouche tous les secrets du cœur. Mais quoiqu'il soit aisé de se cacher aux autres, il ne l'est pas de se cacher à soi-même et d'étouffer les remords qui naissent d'une mauvaise action.

Il vaut mieux regarder un pouce en bas que cent brasses en haut ; il vaut mieux regarder un pas en arrière que cent lieues en avant ; l'air n'est pas sain et est trop subtil au haut d'un précipice escarpé ; il est doux et tempéré sur la croupe d'une montagne.

Il est quelquefois plus à propos de se tenir dans l'obscurité que de se montrer au grand jour. Une fleur est agréable à la vue, au lieu que le sapin n'a rien de beau : l'éclat de l'une ne vaut pas la durée de l'autre.

Savoir perdre à propos, est ce que j'appelle être homme d'esprit ; l'insensé est celui qui veut gagner toujours.

Quoique vous fassiez un repas le matin, il ne suffit pas jusqu'à la nuit ; le bien que vous faisiez autrefois à cet indigent ne remédie pas à sa nécessité présente.

Si vous gémissez sous l'oppression, il n'y a de confusion que pour les personnes puissantes qui vous oppriment. Si vous vous faites craindre, il n'y a pour vous ni gloire ni bonheur.

Vous voulez être au rang de ces grandes âmes qui se mettent au-dessus de toutes les disgrâces de la vie ? commencez par supporter de légères injustices ; vous voulez perfectionner vos talents, votre vertu ? souffrez patiemment une mauvaise fortune. Voulez-vous encore éviter tout sujet de repentir et d'affliction ? remplissez votre esprit d'utiles connaissances, votre cœur de bonnes pensées ; ne dites que du bien, ne faites que du bien, ne fréquentez que des gens de bien.

Le tem-lo vit entortillé à l'arbre qui le soutient ; il meurt si l'arbre tombe ; heureux le sage qui se suffit à lui-même, et qui n'a pas besoin d'un vain appui.

Remarque. Le tem-lo sort de terre en jet, comme la vigne, et ne peut se soutenir sans appui ; on le fait monter sur la treille pour en recevoir l'ombre ; il ne porte point de fruit, mais seulement des fleurs violettes, qui tombent en forme de grappes, et qui sont bonnes à manger. Ses feuilles ressemblent assez à celles de saule ; elles sont plus courtes et plus arrondies par la pointe.

A la longueur du chemin on connaît la force du cheval, et à la longueur du temps on connaît le cœur de l'homme.

L'homme ne vit pas cent ans, et il se remplit de soins et d'inquiétude pour dix mille.

Si l'homme n'avait pas la volonté de tuer le tigre, le tigre n'aurait pas l'envie de nuire à l'homme.

Quand la maison est dans l'indigence, on reconnaît le fils obéissant. Quand le royaume est en trouble, on connaît le sujet fidèle.

Si vous êtes pauvre, demeurassiez-vous dans l'endroit le plus fréquenté de la ville, personne ne pensera à vous. Si vous devenez riche, fussiez-vous retiré dans les montagnes les plus désertes, on ira vous y visiter de fort loin.

Quand vous payez vos dettes, souvenez-vous du temps auquel vous étiez obligé d'emprunter. Quand vous êtes riche, souvenez-vous p.3.760 du temps où vous étiez pauvre ; quand vous devenez pauvre, ne pensez pas au temps où vous étiez riche.

Quand on est arrivé sur le bord du précipice, il est trop tard de tirer la bride pour arrêter le cheval. Quand la barque est au milieu du grand fleuve Kiang, il n'est plus temps de lui donner le radoub dont elle a besoin.

On vous voit monté sur un cheval blanc aux pendeloques rouges enharnaché de couleurs brillantes ; combien de gens que vous n'avez jamais connus, s'empresseront de venir vous voir, et de se dire de vos parents !

Remarque. Les mandarins ont aux harnais du cheval qu'ils montent des touffes de crin rouge enchâssées par un bout dans un tuyau de cuivre doré : l'une est suspendue au poitrail et l'autre à la têtière du cheval.

L'auteur finit ce livre par une chanson où il exhorte ses compatriotes à mener une vie sage et réglée ; c'est un abrégé des règles de mœurs qu'il a données et qu'il a mises en vers.

Le traducteur tartare les a mises en prose, sa langue n'étant pas propre à la versification, du moins jusqu'à présent nul Mantcheou n'a entrepris de rimer dans sa langue ; pour moi, je ne vous donnerai cette chanson ni en vers ni en prose ; ce ne serait qu'une ennuyeuse répétition de ce qu'a écrit l'auteur, qui est déjà trop long s'il ne vous plait pas, et qui n'est pas trop court s'il peut vous plaire. Je suis, etc.

@

Lettre du père Chalier

au révérend père Verchère

@

Mort du père Parennin. — Son éloge.

A Pékin, ce 10 octobre 1741

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Cette mission vient de faire une perte qui nous est et nous sera longtemps infiniment sensible. La mort nous a enlevé le père Parennin dans la 77e année de son âge et dans la 57e depuis son entrée dans notre Compagnie. Il semble que par une providence particulière, Dieu l'avait formé pour être dans des temps très difficiles le soutien et l'âme de cette mission : il avait réuni dans sa personne les qualités de corps et d'esprit dont l'assemblage a fait un des plus zélés et des plus infatigables ouvriers que notre Compagnie ait jamais donnés à la Chine ; une constitution robuste, un corps grand et bien fait, un port majestueux, un air vénérable et prévenant, une facilité étonnante à s'énoncer dans les différentes langues qu'il avait apprises, une mémoire heureuse, un esprit vif, juste, pénétrant, une multiplicité de connaissances que les voyages qu'il a faits et les occupations qu'il a eues semblent ne pouvoir pas permettre de se trouver réunies dans un même sujet.

Toutes ces qualités en firent un grand homme, estimé, chéri et respecté de tous ceux qui le connurent ; mais sa piété, son zèle, ses vertus, sa délicatesse de conscience, son amour pour la pauvreté et les souffrances, son ardeur à travailler à la conversion des Chinois, son exactitude à remplir les devoirs de son état, en ont fait un homme véritablement religieux, un fervent missionnaire, qui a porté à la mort des jours pleins et la consolation d'avoir considérablement étendu le royaume de Dieu, et fait connaître Jésus–Christ à un très grand nombre de Chinois infidèles.

Je ne dirai rien de ce qu'il a fait en Europe, il y a encore des

personnes qui ont vécu avec lui, et qui savent tout le prix du présent que la province de Lyon fit à la Chine, en lui formant et lui cédant un si excellent homme. Comme c'était à une grâce singulière de la bonté divine qu'il était redevable de sa vocation à l'état religieux, sa reconnaissance pour ce bienfait a toujours été très intime et très vive : son amour pour cette même vocation lui fit mépriser et rejeter avant son départ de l'Europe, des postes considérables qu'on lui offrait s'il voulait sortir de notre Compagnie et rentrer dans le siècle qu'il avait quitté.

Il partit d'Europe au commencement de l'année 1698 et sur la fin de la même année, après six mois de navigation il arriva heureusement à la Chine. Dès que l'empereur Cang-hi l'eut vu, il reconnut bientôt les talents et le mérite du nouveau missionnaire ; dès lors il l'aima, il l'estima et le distingua il lui donna p.3.761 des maîtres pour apprendre la langue chinoise et la tartare mantcheoue. C'est dans l'étude de ces deux langues si difficiles qu'il fit voir combien sa mémoire était heureuse et quelle était sa facilité pour tout ce qu'il entreprenait. En peu de temps il parla chinois mieux qu'aucun Européen n'a jamais parlé cette langue, et il s'expliqua en langue tartare aussi purement et aussi facilement qu'en sa langue naturelle.

Cette facilité à s'énoncer dans ces deux langues engageait l'empereur Cang-hi à s'entretenir souvent et longtemps avec lui. Ce prince, qui aux qualités d'un grand empereur, brave, généreux, politique, d'une étendue de génie surprenante, joignait une ardeur singulière pour les sciences, voulait cultiver et orner son esprit non seulement de tout ce qu'il pouvait apprendre par la lecture des livres chinois et tartares et par l'entretien des savants de son empire, mais encore de toutes les connaissances qu'il pouvait tirer des étrangers ; c'est ce qui lui donnait ce goût singulier qu'il avait de s'entretenir avec le père Parennin, qui en arrivant à la Chine savait déjà beaucoup et qui avait le talent de parler avec grâce de tout ce qu'il savait. Sa mémoire lui était si fidèle qu'il avait toujours présentes à l'esprit les connaissances qu'il avait acquises, de sorte que quand il parlait de

quelque matière, on eût cru qu'il n'avait point fait d'autre étude que celle-là, ou qu'il venait de la faire tout récemment.

C'est dans ces entretiens familiers avec le père Parennin que ce prince se perfectionna dans les connaissances que les pères Gerbillon et Bouvet lui avaient déjà données sur la géométrie, la botanique, l'anatomie, la médecine, la chirurgie. C'est de lui qu'il apprit les différents intérêts des cours de l'Europe, l'histoire ancienne et moderne des pays et des nations éloignées de la Chine, les mœurs, les coutumes, le gouvernement des divers États du monde. C'est le père Parennin qui inspira à ce prince l'estime particulière qu'il faisait de Louis XIV, dont il ne parlait qu'avec admiration, et qui lui donna une si haute idée de la nation française.

Cette estime et cette faveur de l'empereur Cang-hi était pour le père Parennin bien plus onéreuse qu'elle ne lui était honorable ; car ce prince ne se contentait pas des entretiens qu'il avait avec lui, il demandait pour l'ordinaire que le père lui en mit le précis par écrit, et qu'il fit la traduction des endroits les plus intéressants et les plus curieux des livres où il avait puisé ces connaissances. C'est pour satisfaire le goût et la curiosité de ce prince qu'il traduisit en langue tartare ce qu'il y a de plus curieux et de plus nouveau en fait de géométrie, d'astronomie et d'anatomie, dans les ouvrages de l'Académie des sciences et dans les autres auteurs qui ont traité ces sortes de matières ; il n'est presque aucun genre de sciences sur lesquelles ce Père n'ait écrit considérablement pour satisfaire aux questions de l'empereur, des princes, des grands et des savants de l'empire.

Pendant plus de vingt ans il a suivi l'empereur dans les voyages qu'il faisait tous les ans en Tartarie pour y prendre le plaisir de la chasse. Il l'a suivi également lorsqu'il parcourait les provinces de l'empire, mais il le suivait toujours en missionnaire. Partout ce père a augmenté les anciennes missions ou en a ouvert de nouvelles. Les plus florissantes, celles où l'on compte le plus de chrétiens, et où l'on voit le plus de ferveur, sont situées au dedans et au dehors de la grande muraille sur

la route de Pékin en Tartarie ; elles sont l'ouvrage de son zèle. Dieu répandait une abondante bénédiction dans tous les lieux où il prêchait la foi, et les conversions qu'il a opérées avec sa grâce ont été constantes et durables. C'est lui qui jeta les premiers fondements de la conversion des princes chrétiens qui ont tant souffert sous l'empereur Yong-tching pour leur ferme attachement à la foi. Plusieurs autres princes et grands de l'empire persuadés de la sainteté de notre religion, ont depuis imité ces princes et sont morts en véritables prédestinés ; c'est après Dieu aux entretiens que le père Parennin avait avec eux qu'ils sont redevables de leur salut. Il a lui seul procuré le baptême à plus de dix mille enfants des infidèles, parmi lesquels est un des frères de l'empereur aujourd'hui régnant.

Le père Parennin savait profiter sagement et chrétiennement de l'accès qu'il avait auprès de l'empereur, non pour lui-même, car il n'avait rien à attendre de ce prince pour sa personne, mais pour le bien et l'avancement de la religion. Il s'en servait pour obtenir des recommandations et des protections en faveur des missionnaires qui travaillaient dans les provinces sans distinction d'ordre ni de nation, pour les délivrer des persécutions que les p.3.762 mandarins malintentionnés leur suscitaient, pour leur procurer la permission de s'établir et d'ouvrir de nouvelles églises où il n'y en avait point encore ; pour leur faire restituer celles qu'on leur enlevait ; pour leur ménager l'amitié et la connaissance des gouverneurs et des autres officiers des lieux où ils résidaient. Il en savait profiter pour annoncer Jésus-Christ, au milieu d'une cour païenne, aux princes, aux grands, aux savants ; s'il n'a pu les gagner tous à Jésus-Christ, du moins il en a fait des amis et des protecteurs de la religion. Lié d'amitié avec les princes et les grands de la cour de Cang-hi, malgré les haines et les intérêts qui les divisaient entre eux, il sut toujours par sa sagesse et sa prudence se ménager les deux partis sans en offenser aucun.

Enfin il sut profiter admirablement de la bienveillance dont l'empereur l'honorait pour lui faire connaître Jésus-Christ et l'instruire des vérités chrétiennes. Il le faisait si à propos et si dignement, que

non seulement ce prince en conçut une nouvelle estime pour notre sainte foi dont il était le protecteur déclaré, mais qu'on a souvent cru qu'entièrement persuadé par les discours du missionnaire, il allait embrasser le christianisme. On ne doute point qu'on aurait eu cette consolation sans des passions bien difficiles à vaincre à qui se sent le maître et est accoutumé de longue main à ne se rien refuser. Nous avons tout lieu de croire que ce prince se voyant près de mourir, et se rappelant ce que tant de missionnaires, et plus souvent encore le père Parennin, lui avaient dit de la nécessité d'être chrétien pour sauver son âme, prit alors la résolution de recevoir le baptême : il fit appeler les missionnaires qui étaient à la cour ; mais le premier acte d'autorité d'Yong-tching son fils, déjà nommé empereur, fut d'empêcher qu'ils ne fussent introduits dans le palais.

Où le talent du père Parennin paraissait le plus, c'est dans les conjonctures délicates et épineuses, où il lui fallait répondre sur-le-champ. De ses réponses dépendait souvent la conservation ou la perte de la religion dans cet empire. Il était dans ces occasions d'une présence d'esprit admirable, qui lui mettait à la bouche les réponses les plus sages et les plus prudentes.

Dès qu'il sut assez de chinois et de tartare pour se bien faire entendre en l'une et l'autre langue, il fut constamment l'interprète de tous les Européens qui sont venus ici, des missionnaires, des légats du souverain pontife, des ambassadeurs de Portugal et de Moscovie. Il a fait près de quarante ans cet emploi dangereux à la satisfaction du prince devant qui il parlait, et de ceux pour qui il parlait. On était surpris de lui voir parler également bien le tartare, le chinois, le latin, le français, l'italien, le portugais.

Dans ces occasions il ne se bornait pas à interpréter fidèlement les paroles des uns et des autres, il employait tout ce qu'il avait de crédit et de talent pour obtenir ce qu'on demandait par son canal, et pour faire réussir les ambassadeurs au nom desquels il parlait. L'ambassadeur du roi de Portugal don Metello de Souza, outre les remerciements qu'il lui fit, et les marques de distinction qu'il lui donna

avant que de quitter la cour de Pékin, lui a écrit tous les ans pour le remercier des services qu'il lui avait rendus dans le cours de son ambassade. Le czar Pierre Ier et les deux czarines qui lui ont succédé, ont régulièrement chargé leurs ambassadeurs à la cour de Pékin de faire au père Parennin les mêmes remerciements pour les services qu'il rendait aux Moscovites qui venaient à Pékin ; ces remerciements étaient accompagnés des éloges les plus magnifiques de sa sagesse et de son habileté dans les affaires. Il a toujours été en quelque manière le médiateur dans toutes les contestations qu'il y a eu entre les deux cours de Pékin et de Moscou. C'est lui qui a dressé les articles de paix qui ont été arrêtés entre ces deux nations, qui les a mis en latin et en tartare, et qui depuis quarante ans a interprété les lettres et les écrits que les deux cours et leurs officiers s'envoyaient mutuellement.

La même facilité que le père Parennin avait pour parler, il l'avait aussi pour écrire. Tout ce qu'il mettait sur le papier coulait comme de source, et se sentait de cette éloquence mâle et naturelle qui le faisait écouter avec plaisir et même avec admiration. Les livres, soit en tartare soit en chinois qu'il a composés pour l'empereur Cang-hi, pour l'instruction des chrétiens, et pour la conversion des infidèles, prouvent également son talent pour écrire, son érudition, son zèle et sa piété. Si tout ce qu'il a écrit pour satisfaire aux questions des savants de la Chine, de France et de Russie, p.3.763 était recueilli et donné au public, on serait étonné qu'un missionnaire avec tant d'autres occupations, ait pu se mettre en état d'écrire si noblement en tant de langues, et de se rendre si habile en tant de genres d'érudition. C'est une justice que lui rendront sans peine ceux qui ont lu celles de ses lettres que le père Duhalde a insérées dans les différents tomes des *Lettres édifiantes et curieuses.*

C'est à lui particulièrement qu'on est redevable des cartes de tout l'empire de la Chine et de la Tartarie chinoise qui ont été dressées par les missionnaires avec tant de soin et d'exactitude, et que le même père Duhalde vient de donner au public dans les quatre volumes de sa description géographique, historique, etc. de ce vaste empire.

L'empereur Cang-hi qui, avant l'arrivée du père Parennin à la Chine, avait appris un peu de géographie, se trompait considérablement sur la position de Chin-yang, capitale de Leao-tong. Il croyait cette ville à la même hauteur que Pékin, c'est-à-dire à 39 degrés 56 min. Le père prit la liberté de lui représenter son erreur. Ce prince l'envoya à Chin-yang pour y prendre hauteur, et lever la carte de tout le pays ; à son retour les doutes qu'il fit naître dans l'esprit de l'empereur sur ce qu'il croyait savoir des positions des autres lieux considérables de ses vastes États, la gloire dont il le flatta, s'il faisait dresser une carte de son empire, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre, déterminèrent ce prince à entreprendre un si grand projet, et il donna aussitôt les ordres nécessaires, en chargeant le père Parennin de lui nommer ceux des missionnaires propres à y travailler, et en lui ordonnant de conduire et de diriger lui-même cet ouvrage immense.

L'empereur Yong-tching qui succéda à Cang-hi n'avait pas hérité de l'estime et de l'affection dont son père honora constamment les missionnaires. Ennemi dans le cœur de la religion chrétienne et de ses ministres, il ne tarda pas longtemps à leur faire sentir les effets de sa mauvaise volonté ; cependant il donna toujours au père Parennin des marques de son estime et le traita avec distinction. Ce prince voulut plusieurs fois anéantir la religion, et chasser les missionnaires de Pékin. Le père, par la sagesse de ses réponses en parlant à l'empereur, ou par l'intercession de ses protecteurs et de ses amis, détourna constamment l'orage, et sauva la religion.

Moins occupé sous l'empereur Yong-tching et sous son successeur Kien-long, le père Parennin mit à profit le loisir qu'il avait, pour consoler et soutenir les princes chrétiens persécutés, emprisonnés, et réduits à une extrême misère ; pour composer des livres utiles à la religion, pour faire des instructions dans la ville et dans l'enceinte de notre maison ; pour visiter un grand nombre de personnes de distinction, et achever leur conversion, qu'il n'avait pu qu'ébaucher dans les longs voyages qu'il faisait à la suite de l'empereur. De tous côtés les chrétiens venaient en foule pour le consulter, pour se consoler auprès de lui, pour

s'instruire et pour faire des confessions générales. Les chrétiens lâches et tièdes ne pouvaient pas tenir contre ses exhortations, et c'est au zèle de ce bon pasteur que quelques apostats doivent leur retour au sein de l'Église ; il allait les chercher, sans se rebuter ni des fatigues, ni des peines, ni des affronts qu'il avait souvent à essuyer avant que de pouvoir toucher leur cœur.

Tant d'emplois et d'occupations différentes, qui semblaient incompatibles avec l'état et les fonctions d'un missionnaire, n'ont été pour le père Parennin qu'un moyen de rendre à Dieu plus de gloire, et une occasion d'annoncer plus souvent les vérités chrétiennes. Il eût dû, ce me semble, succomber à tant de travaux ; mais il surmontait tout par son courage, et Dieu seul, qu'il avait en vue dans toutes ses actions, donnait du succès à tout ce qu'il entreprenait. En un mot les vertus qui font l'homme religieux et le parfait missionnaire ont été en lui la source des bénédictions que Dieu répandait sur ses travaux, et lui ont gagné l'estime et la vénération de tous ceux qui l'ont connu.

Ces vertus ont paru avec éclat dans la maladie dont Dieu l'affligea les trois dernières années de sa vie ; elle lui causa les douleurs les plus vives et les plus aiguës ; et ces douleurs lui donnant quelquefois un peu de relâche, il saisissait aussitôt ces courts intervalles pour se livrer à l'ordinaire à ses travaux apostoliques. Cette maladie fut pour lui un long martyre, qu'il souffrit avec une patience inaltérable, et avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Enfin, le 27 septembre dernier, après avoir fait une confession p.3.764 générale avec de grands sentiments de piété et de componction, et avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, il finit une vie sainte et laborieuse dans une grande tranquillité de corps et d'esprit. Il semble que Dieu ait voulu récompenser sa patience, en le délivrant, quelques jours avant sa dernière heure, de tout sentiment de douleur, de sorte qu'il mourut avec une parfaite connaissance, de la mort la plus douce et la plus tranquille, dans une union intime avec Dieu, et formant sans cesse divers actes de religion jusqu'au moment où il rendit son âme à son Créateur.

Le père Parennin a été universellement regretté des missionnaires, des chrétiens, des idolâtres, des grands et des petits. Le concours qui s'est fait à ses funérailles est une preuve de l'estime et de la vénération qu'on avait pour lui. L'empereur a voulu en faire les frais, et il les a faits d'une manière digne d'un grand prince. Le frère de l'empereur, à la tête de dix autres princes, y ont aussi contribué et ont envoyé chacun de leurs officiers pour accompagner le convoi jusqu'à notre sépulture, qui est à deux lieues de Pékin. A l'exemple des princes, quantité de grands de l'empire, de mandarins et d'autres personnes de distinction, sont venus nous témoigner combien ils étaient touchés de cette perte, et la part qu'ils prenaient à notre douleur. Non contents de nous donner ces marques de leur sensibilité, ils ont honoré le convoi de leur présence jusqu'à la sépulture, et, tout infidèles qu'ils étaient, ils ont assisté à toutes les prières que nous fîmes dans le temps de l'inhumation. C'est à nous de marcher sur les traces de cet illustre missionnaire, et de travailler sans cesse à acquérir les vertus religieuses et apostoliques dont il a été un si grand modèle. Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis etc.

@

Lettre du père Baborier

au père Baborier, son neveu

@

Voyage dans les provinces intérieures.
Les barques. — Les hôtelleries. — La douane.

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Je suis enfin arrivé, mon cher neveu, dans les provinces intérieures de la Chine, où il n'est pas aisé de pénétrer, par l'attention extrême qu'on y a d'en fermer l'entrée à tout étranger. Grâces en soient rendues à la protection singulière de Dieu, j'ai heureusement échappé aux risques que j'ai courus d'être découvert et envoyé à Macao ; car c'est ce qui me serait sûrement arrivé de moins fâcheux de la part des mandarins. Plaise au Seigneur que je réponde à une grâce si marquée par un zèle ardent à travailler à sa plus grande gloire, à ma propre sanctification et au salut d'un grand nombre de Chinois. Je vais vous rendre compte de mon voyage.

Je me rendis d'abord à Fo-chan, grosse bourgade qui est à quatre lieues de Canton, où l'on me prépara un quan-tsai, c'est une espèce de cercueil ou plutôt de bière où je devais m'enfermer au passage des douanes, pour me tenir mieux caché.

Quelques jours après notre départ, la mort enleva un des fils de celui qui conduisait notre barque. Il n'était âgé que d'environ cinq ans, j'eus la consolation de l'envoyer au ciel se joindre à nos saints patrons.

Quand nous arrivâmes à Tchao-tcheou, les gens de la douane traitèrent fort honnêtement Hiu-siang-kong, c'est le nom chinois de mon charitable guide. Ils ne voulurent jamais entrer dans notre barque pour la visiter, ils se contentèrent d'y jeter un coup d'œil du bord de la rivière, encore accompagnèrent-ils ce coup d'œil d'un couple de te-tsoui, c'est le terme dont ils se servent pour faire excuse.

Le 3 février nous arrivâmes sur le soir à Nan-hiong, bien résolus de coucher dans notre barque, et de passer le lendemain le Moei-lin, c'est une montagne fort haute qui sépare les deux provinces de Quang-tong et de Kiang-si ; c'est pourquoi Hiu-siang-kong alla p.3.765 au plus tôt au hang, c'est-à-dire à l'hôtellerie publique pour y disposer toutes choses. Il la trouva remplie de bonzes occupés de leurs cérémonies diaboliques.

Nonobstant cet embarras, le hang-tchu, c'est-à-dire le maître de l'hôtellerie promit que tout serait prêt au point du jour. Nous serions en effet partis, si une pluie froide qui survint n'eût pas découragé les porteurs de chaise. Ils n'y gagnèrent rien de différer au lendemain, car au lieu de pluie ils eurent à essuyer un grand vent accompagné d'une neige congelée, qui les incommoda fort jusqu'à neuf heures du soir. C'est l'heure à laquelle nous arrivâmes bien fatigués et gelés de froid à Nan-ngan, ville du premier ordre de la province du Kiang-si, qui est située au bas de la montagne.

Pour surcroît de misère, mon quan-tsai ne put entrer dans le quartier de l'hôtellerie qu'on m'avait destiné ; il fallut scier à deux différentes reprises les bâtons de la chaise, pour lui faire passer la première et la seconde porte de la galerie qui conduisait à une petite chambre où à force de bras on la fit enfin entrer. La divine Providence sur laquelle je me reposai à mon départ de Macao, empêcha le hang-tchu de former aucun soupçon sur mon compte.

Hiu-siang-kong jugea à propos de lui montrer son piao ou patente scellée du mandarin, pour écarter les soupçons qui eussent pu lui venir en l'esprit à mon occasion. Il lut ce piao d'un bout à l'autre, après quoi ils se mirent à table et causèrent agréablement jusqu'à onze heures du soir. Pendant ce temps-là je tremblais encore plus de peur que de froid ; je tâchai inutilement de m'échauffer les pieds, et de prendre du repos jusqu'au lendemain de grand matin, que mon guide m'ordonna de rentrer dans le quan-tsai et de prendre patience jusqu'à ce qu'il eût loué une barque, sur laquelle on devait me transporter incessamment.

J'obéis aux ordres de mon guide, et je m'armai de patience, mais toujours dans une inquiétude extrême qu'on ne vînt à me découvrir. Enfin, à deux heures après midi le quan-tsai fut transporté dans la barque, où l'on eut bien de la peine à le faire entrer ; heureusement les cerceaux qui soutenaient la toile cirée dont il était couvert se trouvèrent forts, pliants et bien amarrés par le bas, sans quoi le prétendu malade aurait paru au grand jour, et on l'aurait bientôt fait rebrousser chemin vers Macao. Comme j'étais à jeun depuis plus de vingt-quatre heures, et qu'il n'y avait aucune provision sur la barque, il fallut encore nous arrêter deux heures, trop heureux d'en être quitte à si bon compte.

Le 10 février nous arrivâmes fort tard à Can-tcheou, ville du premier ordre de la province de Kiang-si. Les officiers de cette douane ne furent pas si complaisants que ceux de la douane de Tchao-tcheou. On ne crut pas Hiu-siang-kong sur sa parole, il fallut montrer le piao, l'examiner, visiter la barque ; mais tout se passa avec politesse.

Nous eûmes le plus beau temps du monde pour traverser la montagne de Yo-chan ; cependant les porteurs de mon quan-tsai murmurèrent un peu au commencement, mais leur ayant acheté de nouveaux bâtons pour la chaise, ils se tranquillisèrent et marchèrent d'un pas leste jusqu'à Tchang-chan, montagne de la province de Tche-kiang, où nous arrivâmes de bonne heure.

Quoique le maître de l'hôtellerie où nous passâmes la nuit fût excellent chrétien, j'eus de grandes mesures à garder, parce que tous ses gens étaient infidèles, et je ne pus sortir de mon quan-tsai qu'après qu'ils se furent tous retirés. J'entendis la confession de ce bon néophyte, de sa mère, de sa femme et de sa fille aînée, et je leur appris à communier spirituellement, car je n'avais point d'ornements pour leur dire la messe ; après quoi j'allai me reposer quelques heures.

Le lendemain on me transporta de grand matin dans la barque qu'on avait louée la veille pour me conduire jusqu'à Han-tcheou ; c'est la capitale de la province de Tche-kiang, et une des plus grandes villes de

la Chine. Ce passage fut le plus difficile et le plus dangereux de toute la route. Outre qu'il me fallait faire trois lieues dans une chaise à porteurs, je fus encore obligé d'entrer dans la ville, et d'en sortir pour me rendre à la maison de Joseph Tang, le seul asile qu'il y eût, encore n'était-il pas trop sûr ; mais il fut aisé à la divine Providence de me tirer de ces dangers.

Les gardes des portes, qui ont accoutumé d'arrêter et de visiter les chaises, n'approchèrent pas de la mienne, où j'étais déguisé en pauvre malade, couvert depuis la tête jusqu'aux pieds d'une vieille couverture de lit. Ils me p.3.766 laissèrent donc passer tranquillement mais il n'en fut pas de même de Hiu-siang-kong, mon conducteur : sa barque fut arrêtée et exactement visitée.

De Han-tcheou nous nous rendîmes à nuit close à Sou-tcheou, grande ville de la province de Kiang-nan et la plus riche de toutes les villes de la Chine. Nous descendîmes dans la maison d'un chrétien où nous croyions trouver le père Peychotto, Portugais, missionnaire dans cette province. Il en était parti deux jours auparavant pour aller visiter quelques chrétiens dangereusement malades. Je lui écrivis pour lui donner avis de mon arrivée et le prier de m'envoyer une barque appartenant à quelque chrétien, ce qu'il fit le plus tôt qu'il lui fut possible. J'eus le temps, jusqu'à l'arrivée de la barque, de célébrer trois fois le saint sacrifice de la messe et d'administrer les sacrements de pénitence et d'eucharistie à plusieurs fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Enfin le 11 mars j'arrivai à Tchoang, village presque tout chrétien, où j'eus la consolation d'embrasser le père Peychotto, avec qui je me rendis le 13 au soir à Tchang-cho, ville du troisième ordre, son domicile ordinaire, et qui est habitée par un grand nombre de chrétiens, la plupart très fervents. L'âge et les fatigues ont absolument ruiné la santé de ce zélé missionnaire, et il est entièrement hors d'état de continuer ses fonctions apostoliques.

Après avoir fait faire les pâques à ses néophytes, je me mis en chemin pour visiter tout le district de sa mission. J'y ai baptisé 303

personnes, 138 adultes et 165 petits enfants ; j'ai entendu 2.710 confessions, et donné la communion à 2.543 néophytes. Je pars dès cette nuit pour une autre mission dans la province de Tche-kiang ; je n'ai que le temps de me recommander à vos saintes prières et de vous assurer de mon tendre attachement.

@

Lettre du père Gaubil

au père Cairon

@

Association chrétienne fondée en Chine. — Mort de la princesse Catherine.
État des Églises à Pékin.

De Pékin, ce 29 octobre 1741

Pour vous entretenir de ce qui vous touche le plus dans la capitale de cet empire, je dois d'abord vous faire part d'un nouvel établissement que nous y avons fait et qui nous promet des suites très avantageuses à la propagation de la foi.

C'est une espèce de congrégation ou d'association où sont admis un certain nombre de chrétiens pleins de zèle et de ferveur, depuis l'âge de vingt jusqu'à quarante ans, en qui nous apercevons des talents propres à enseigner les vérités de la religion à leurs compatriotes. Ils étudient avec application les meilleurs livres où elles sont clairement expliquées ; ils s'en remplissent l'esprit et le cœur ; ils nous rendent compte de leur travail et des connaissances qu'ils ont acquises ; ils s'exercent à écrire et à réfuter les superstitions chinoises.

Parmi les meilleurs sujets de cette association nous comptons quatre jeunes princes chrétiens, plusieurs autres d'honnêtes familles, deux bacheliers et un jeune homme que j'ai eu pendant neuf ans auprès de moi, et que j'ai formé à ces sortes d'exercices.

Nous perdîmes, il y a quelques mois, la princesse Catherine. Elle était veuve du prince François, onzième fils de Sou-nou, chef de tous les princes et princesses de la famille impériale, qui ont tant souffert pour la foi, et dont vous avez l'histoire dans les différents tomes qui précèdent celui-ci. Une mort précieuse aux yeux de Dieu a couronné la sainteté de sa vie. Je lui administrai les derniers sacrements, qu'elle reçut avec de grands sentiments de piété. Elle me témoigna plusieurs fois combien elle se savait gré d'avoir vécu et de mourir dans l'indigence, à cause de son ferme attachement à la foi. Rien de plus touchant que les avis et les instructions qu'elle donna à ses enfants et à

ses parents avant que de recevoir le saint viatique.

Nous fîmes presque en même temps une autre perte : la mort nous enleva Paul Lieou, médecin chrétien, à l'âge de cinquante-neuf ans ; c'était un modèle de vertu et de zèle : outre un grand nombre de conversions opérées par ses exemples et ses exhortations, à la faveur de la réputation qu'il s'était acquise dans sa profession, toutes les maisons lui étant ouvertes, il s'est servi de cet accès pour mettre dans le ciel plus de huit mille enfants d'infidèles près de mourir auxquels il a donné le baptême. Sa vie était des plus exemplaires ; il faisait régulièrement une demi-heure de méditation chaque p.3.767 jour : il jeûnait et pratiquait diverses austérités tous les vendredis ; il se confessait et communiait tous les huit jours et avait ses heures réglées pour la lecture des livres de piété à laquelle il ne manquait jamais. Il avait le talent de parler de Dieu et des vérités de la religion d'une manière persuasive et touchante. Trois jours avant sa mort il me fit sa confession générale, et reçut ensuite le viatique et l'extrême-onction avec une pleine connaissance. Sa famille et un grand nombre de chrétiens qui y assistèrent furent infiniment édifiés des différents actes de douleur, de résignation et d'amour qu'il produisit en leur présence. Cette famille, qui est très réglée, embrassa la foi dès le temps du père Ricci.

Vous savez, je crois, mon révérend Père, la distinction qu'il y a entre les familles illustres qui portent la ceinture jaune et celles qui portent la ceinture rouge. Les premiers sont princes de la famille régnante ; les seconds tirent leur origine des ancêtres du fondateur de cette dynastie, et sont réellement princes du sang ; cinq familles de ces derniers sont chrétiennes.

Le chef d'une de ces familles, nommé Jean Tchao, est autant distingué par sa capacité et par sa politesse que par sa naissance. Le prince Paul, son fils aîné, marche de près sur ses traces. Jusqu'à présent rien n'avait pu vaincre l'attachement de l'épouse du prince Jean au culte des idoles, elle portait l'opiniâtreté jusqu'à ne pouvoir souffrir qu'on lui parlât des vérités de la religion, et elle mettait tout en œuvre

pour empêcher que le prince Paul n'en remplît les devoirs ; elle faisait des efforts inutiles, car ce qu'elle croyait devoir le pervertir ne servait qu'à le confirmer dans la foi, et augmentait sa ferveur dans les pratiques de piété.

Le père et le fils, après avoir tenté inutilement tout ce que leur zèle leur inspirait pour sa conversion, convinrent ensemble d'offrir à Dieu à cette intention des prières extraordinaires, des communions, des pénitences et des aumônes. Dieu s'y est laissé fléchir et a touché le cœur de cette dame ; je l'ai baptisée après les épreuves ordinaires ; elle a été nommée Thérèse, et vit fort chrétiennement.

Le prince Jean est dans la plus haute piété ; il tient le premier rang parmi les membres de l'association dont je viens de parler, et il emploie, avec la bénédiction du Seigneur, les grandes connaissances qu'il a de la langue chinoise et tartare à gagner à Jésus-Christ un grand nombre d'infidèles.

Outre les trois Églises que nous avons à Pékin, il y a un grand nombre de chrétientés établies dans cette province de la cour ; elles sont cultivées avec grand soin par cinq prêtres chinois jésuites, car dans les circonstances ou nous nous trouvons, il ne nous est pas permis de sortir de la capitale.

Le nombre de nos chrétiens monte à plus de cinquante mille. Ils viennent souvent à la ville pour approcher des sacrements, pour nous consulter, pour nous rendre compte de l'état de leurs chrétientés, pour nous demander des livres sur la religion, de saintes images, des médailles, des chapelets, etc. Ces prêtres chinois baptisent ordinairement chaque année jusqu'à 1.200 adultes. On en compte cinq à six cents dans nos trois Églises de Pékin qui reçoivent chaque année la même grâce.

Selon les espérances que nous donnent nos Pères chinois et le zèle de nos chrétiens associés, il y a lieu de croire que, tant à la ville que dans cette province, nous compterons dans peu d'années plus de cent mille chrétiens. Depuis la première année de l'empereur régnant, on n'a

pu baptiser chaque année qu'environ quinze cents enfants exposés au lieu qu'auparavant, lorsque tout était plus tranquille et les secours plus abondants, on procurait la grâce du baptême à plus de trois mille de ces enfants. Nous espérons que cette bonne œuvre se rétablira bientôt avec le même succès.

@

Lettre du père Loppin

au père Radominski
Confesseur de Sa Majesté la reine de Pologne, duchesse de Lorraine.

@

Traversée. — Visite aux chrétiens du centre. — Voyage à Pékin.
Particularités sur l'état de la religion, de l'opinion du peuple et des mœurs.

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

C'est aussitôt qu'il m'est possible que j'ai l'honneur, comme je vous l'ai promis à mon départ de France, de vous rendre compte de ce qui m'est arrivé depuis mon embarquement jusqu'à mon entrée dans la mission à p.3.768 laquelle la divine Providence m'a destiné. Je souhaite que ce petit détail vous fasse plaisir ; il sera du moins une légère preuve de la vive reconnaissance que je conserve des bontés dont vous m'avez honoré.

Je n'ai rien à vous mander qui mérite votre attention jusqu'à mon arrivée au cap de Bonne-Espérance, où vous savez que les Hollandais ont une fort belle colonie [1]. La ville égale plusieurs villes de France ; leur jardin est ce qu'il y a de plus curieux : ce n'est pourtant qu'un vaste potager, où il y a plusieurs belles allées formées par des chênes, des mûriers, des myrtes, etc. Les maisons y sont de la plus grande propreté ; une citadelle assez mauvaise et quelques batteries de canon font toute la force de la ville basse.

Mais ce qui assure davantage ce pays aux Hollandais, c'est qu'il n'y a guère qu'eux qui veuillent s'exposer aux pertes qu'ils y font de temps en temps. Les vents du nord-ouest venant à souffler, agitent la mer de telle sorte que la lame seule pousse les vaisseaux sur la terre, et les y fait périr : vingt-cinq y firent naufrage en l'année 1722, et j'ai vu les débris de sept autres qui y furent brisés en 1736.

[1] Aujourd'hui aux Anglais.

Les Hollandais y ont étendu leurs habitations jusqu'à cent cinquante lieues dans les terres. Ils y ont planté des vignes qui donnent d'excellents vins. Les fruits y sont assez bons, mais le bétail est beaucoup meilleur.

L'animal le plus curieux que produise l'Afrique, et peut-être le plus beau qui soit dans le monde, c'est l'âne sauvage qui ressemble fort au mulet. Sa peau est tissue alternativement et à égale distance, de raies ou de bandes larges de deux doigts d'un noir d'ébène et d'un blanc d'ivoire. Ces raies prennent de la hanche et vont en diminuant jusqu'au jarret. De là jusqu'à la corne, ce sont des bandelettes de même largeur. La tête a aussi ses marques particulières ; au milieu du front est une étoile blanche autour de laquelle sont les yeux, qui, accompagnés de ces raies toujours blanches et noires, forment des contours d'autant plus agréables que la symétrie y est la plus exacte.

On compte dans la ville du Cap autant, pour le moins, d'esclaves que de Hollandais. On ne sait quelle est la religion de ces esclaves, et l'on ne voit pas qu'on s'empresse ni de les instruire ni de leur procurer le baptême. Il n'y a que quatre ministres pour la ville et pour cent cinquante lieues de pays habité.

Le pays, à l'extrémité duquel est le cap de Bonne-Espérance, se nomme la Cafrerie. On connaît peu les Cafres de la côte occidentale parce qu'il n'y a point de ports où l'on puisse aborder. On appelle Hottentots ceux qui habitent le milieu des terres, et qui sont forcés de se retirer à mesure que les Hollandais étendent leurs colonies. J'en vis environ cinquante qui venaient se plaindre de quelques mauvais traitements qu'ils avaient reçus.

Je crois qu'il y a des sauvages plus féroces que ces peuples, mais je ne pense pas qu'on en trouve qui soient moins hommes. A peine semblent-ils avoir l'usage de la raison. Ils vont presque nus ; leurs cheveux sont noirs et crépus. Ils s'oignent le corps et la tête d'huile de baleine, ce qui les rend d'une figure hideuse. Ils ne vivent que de racines, d'herbe et de viande. Leurs mets les plus délicats sont les boyaux des bêtes qu'ils ont tuées ; ils les mangent crus, et tels qu'ils

les ont tirés du ventre de l'animal, ou bien après les avoir portés plusieurs jours à leur cou en guise d'ornements. La culture de la terre leur est inconnue ; leur unique occupation est de garder leurs troupeaux, de danser et de ne rien faire.

J'étais logé, en habit séculier, avec deux autres missionnaires chez un Français réfugié. Il ne savait pas que nous disions de grand matin la messe chez lui mais il nous était bien consolant de pouvoir célébrer pendant la semaine sainte cet auguste sacrifice, au milieu d'une nation hérétique ou idolâtre.

Après nous être reposés douze jours au Cap, nous en partîmes le 26 mars par un fort beau temps. Il est plus aisé de doubler la pointe du Cap en allant à la Chine que lorsqu'on en revient : aussi la doublâmes-nous fort heureusement. Après avoir passé le banc des Aiguilles, où la mer est toujours agitée, et fait environ deux mille lieues, nous vînmes jusqu'aux premières îles de l'Asie, et le jour de la Pentecôte, certains indices nous firent juger que la terre était proche. Le mardi suivant, 19 mai, nous la découvrîmes à deux heures après-midi, et le jeudi nous mouillâmes à l'entrée du fameux détroit de la Sonde.

Ce détroit sépare l'île de Java de celle de Sumatra : c'est là que commencent les p.3.769 chaleurs. Nous ne manquions pas d'eau, mais on est ravi d'en avoir de fraîche, et nous fîmes pour cela de vains efforts. Les marées étant alors fort hautes, la mer s'élevait jusqu'à une cascade d'eau douce, où l'on a coutume d'en prendre.

Comme on ne s'attendait pas à ce contretemps, le capitaine nous invita à mettre pied à terre avec lui. Nous voguâmes droit à la cascade, mais lorsque nous en approchâmes, notre canot toucha contre plusieurs pierres, ce qui nous obligea de prendre le large.

De là nous allâmes vers une petite île où nous courûmes encore plus de risque. Si un matelot ne se fut jeté à l'eau pour soutenir notre canot qui touchait terre et penchait fort d'un côté, nous étions sur le point d'être submergés, ou du moins de passer la nuit dans une île déserte, où nous n'eussions pas été fort en sûreté.

Le lendemain la chaloupe tenta une seconde fois la descente vers la cascade mais ce fut inutilement ; ainsi nous levâmes l'ancre, et nous continuâmes notre route dans le détroit, ayant toujours des terres à droite et à gauche, à une ou deux lieues de nous. Le 27, nous envoyâmes à terre le canot pour chercher des provisions : comme il ne parut point de tout le jour, ni la nuit suivante, nous en fûmes inquiets au point de mettre en mer la chaloupe avec vingt hommes armés pour aller en apprendre des nouvelles ; notre inquiétude redoubla ne voyant pas paraître la chaloupe, qui devait revenir sur-le-champ, mais nous n'eûmes que la peur ; l'un et l'autre revinrent sur les sept heures du soir avec de bons rafraîchissements qui firent bientôt oublier les inquiétudes passées.

Les Javanais, habitants de ces îles, vont presque nus, leur couleur tire sur le rouge et le bétel qu'ils mâchent continuellement leur rend les dents noires : ils ne paraissent pas manquer d'esprit, et ils entendent bien leur commerce. Pendant tout le temps que nous fûmes dans le détroit, ils venaient tous les jours dans de petites pirogues nous vendre leurs volailles et leurs fruits.

C'est le 21 mai que nous étions entrés dans le détroit de la Sonde, et le 1er du mois de juin à peine avions-nous fait quinze lieues à cause du calme et des vents contraires. Enfin nous en sortîmes, mais ce fut pour passer celui de Banca, qui est beaucoup plus dangereux.

A l'entrée se trouve l'île de Lucepara, la mer est basse aux environs. On n'y marche que la sonde à la main, à droite et à gauche du vaisseau, et à une portée de fusil on fait la même manœuvre dans le canot, pour diriger le navire dans sa course.

Les vaisseaux qui vont à la Chine tirent ordinairement dix-sept pieds d'eau et souvent, dans les endroits où il y en a le plus, il ne s'en trouve que cinq brasses, c'est-à-dire vingt-cinq pieds ; mais pour peu qu'on se détourne, on n'en trouve que douze ou quinze, et l'on est en danger d'y échouer. Comme nous avions un très bon vent, nous doublâmes heureusement cette île. La quille du vaisseau était pourtant si proche de terre, que mettant les eaux en mouvement, la vase du fond en était

agitée, et revenant sur la surface de la mer, ne présentait aux yeux qu'une eau bourbeuse et désagréable.

Le détroit de Banca a environ trente lieues de longueur sur quinze de largeur. Du côté du couchant est la rivière Salimbam, qui par trois embouchures, se décharge dans la mer. A côté de chaque embouchure il y a un banc de sable qui s'avance trois lieues en mer. Lorsque nous nous trouvâmes par le travers de la première embouchure, on sonda et l'on trouva douze brasses. Cependant nous étions plus près de terre que nous ne pensions. Nous étions alors dans le courant de la rivière, et nous ne l'eûmes pas plus tôt passé, que nous nous trouvâmes à deux brasses et demie, c'est-à-dire que nous donnâmes dans la pointe du premier banc de Salimbam, où nous échouâmes le 8 juin. Heureusement le vaisseau ne donna que sur de la vase molle, où il s'arrêta sans faire aucun mouvement. On se hâta de carguer les voiles, et par le moyen d'une ancre qu'on alla jeter en haute mer et du cabestan, on retira le vaisseau qui au bout d'une heure se trouva à flot.

Depuis l'entrée du détroit de la Sonde, on ne passe qu'au travers des bancs et des rochers souvent cachés sous l'eau, dont on ne peut s'apercevoir qu'en y touchant, et auxquels on ne touche guère sans péril. A la sortie du détroit se trouve d'un côté un rocher caché sous les eaux, nommé Fridérique ; vis-à-vis sont des bancs de sable, et l'espace qui est entre deux est assez étroit. Il s'agit de tenir le juste milieu, sans quoi l'on échoue, ou l'on se brise. p.3.770 L'habileté de notre capitaine nous fit franchir ce pas dangereux sans aucun risque.

De là nous retombâmes dans de grandes mers, où les périls ne sont plus si fréquents. Nous repassâmes la ligne le 10 juin, et il ne nous resta plus que quatre à cinq cents lieues à faire pour arriver à Macao. Les vents ayant continué, nous arrivâmes le 22 à la vue de la petite île de Sancian, où finirent les travaux de l'apôtre des Indes [1].

Le lendemain, après six mois de navigation, à deux heures du matin, nous mouillâmes à la vue de Macao. Peu d'heures après, le

[1] Saint François-Xavier mourut et fut enterré dans cette île.

vaisseau *le Condé* qui nous accompagnait, et dont nous n'avions eu nulle connaissance depuis la sortie du Cap, vint mouiller à côté de nous, et le jour de saint Jean-Baptiste je descendis à terre.

Macao est une ville qui appartient aux Portugais : elle leur fut cédée autrefois par les empereurs de la Chine, en reconnaissance du service qu'ils avaient rendu en nettoyant la mer de pirates. Les Portugais étant alors puissants dans les Indes, la ville devint considérable, et l'on y fonda plusieurs maisons religieuses. Maintenant beaucoup de familles portugaises y sont presque réduites à la mendicité, et elles n'y subsistent qu'à la faveur d'un commerce assez médiocre. Nous y avons deux maisons, dans l'une desquelles les jésuites français se retirèrent, lorsqu'en 1732 ils furent exilés de la Chine. J'y en trouvai quatre à mon arrivée, qui me comblèrent d'amitiés.

Cette maison est toute propre à inspirer un grand zèle ; elle est composée de plusieurs anciens missionnaires qui ont été exilés pour la foi, ou qui, pendant trente et quarante ans, se sont consumés dans les travaux de la vie apostolique. C'est de cette maison que sortirent les quatre jésuites, qui, entrant dans le Tong-king, furent arrêtés, chargés de fers, mis dans une affreuse prison, d'où ils ne furent retirés le 12 janvier 1737, que pour sceller de leur sang la divinité de la religion chrétienne. On attend une occasion de faire transporter ici leurs corps, pour continuer d'enrichir une vaste chambre remplie des précieux restes de quantité de jésuites martyrisés dans le Japon, ou dans les royaumes voisins, que l'on conserve avec soin dans un grand nombre de tiroirs. On y voit en particulier les ossements de trois jésuites martyrisés au Japon en l'année 1597, et canonisés par le pape Urbain VII.

Le 22 septembre je partis de Macao, pour tâcher de pénétrer dans les provinces de la Chine : je me rendis à un demi-quart de lieue de là dans une petite île qui appartient à notre collège, et le lendemain, à nuit close, j'entrai dans une barque, qui me conduisit, pendant quarante lieues, jusqu'à l'endroit où les marées cessent de remonter. Un vent favorable me fit faire ce chemin en deux jours : une nouvelle

barque, qui appartenait à un chrétien, m'attendait pour me conduire, et remonter le fleuve à une centaine de lieues jusqu'à l'extrémité de la province de Quang-tong. Comme je ne pouvais mettre pied à terre, ni paraître à découvert pendant le jour, je fis cette longue route sans savoir ce que c'était qu'une ville chinoise, quoique j'eusse passé devant plusieurs qui bordaient la rivière.

Après deux journées de chemin, j'aperçus un monastère de bonzes, qui me parut fort spacieux, et dont les murailles étaient bien construites. Nous marchions alors entre deux chaînes de très hautes montagnes, ou plutôt de rochers fort escarpés. J'en vis un en particulier dont le pied est baigné par la rivière, et qui, de ce coté-là, était plat et uni comme la plus droite muraille. Il est d'une hauteur prodigieuse, et l'on n'y peut aborder qu'en bateau. A deux ou trois pieds de hauteur se trouve une ouverture, par où l'on monte dans l'intérieur de ce rocher. A la hauteur de trente ou quarante pieds, sont des chambres et des salles qui ont des ouvertures sur le fleuve, avec des balustrades sur lesquelles sont posées des idoles.

C'est dans cette affreuse caverne que demeurent quatre ou cinq bonzes qui n'en sortent jamais, et qui vivent des aumônes que leur font les passants. Je ne m'imagine rien de plus affreux que cette prison. Ce sont là sans doute de vrais martyrs du démon, ou bien ils ressemblent aux bonzes que saint François-Xavier trouva au Japon, qui, par des débauches secrètes, se dédommageaient de leur fastueuse austérité.

Le 7 octobre j'arrivai à Chao-tcheou-fou, ville du premier ordre, où la douane est très sévère. Je mis pied à terre, et tandis que la barque était visitée, je pris un détour pour aller l'attendre à une lieue de là ; et comme p.3.771 pour n'être point reconnu j'étais obligé de marcher au travers des campagnes, je fis le personnage d'herboriste, et je m'amusai à cueillir des simples, dont je ne connaissais ni le nom ni la vertu. Je rejoignis enfin ma barque, et le jour de saint François de Borgia, j'arrivai à Nan-hiong-fou, autre ville du premier ordre. C'est là que la divine Providence m'attendait, et qu'elle me fit faire l'apprentissage de missionnaire.

Pour entrer de la province de Quang-tong dans celle de Kiang-si, il faut passer une montagne, et faire une journée de chemin par terre ; on la fait ou à cheval, ou dans une sorte de brancard à découvert, ou dans une espèce de lit couvert d'un rideau. Comme ce chemin est aussi fréquenté que les rues de Paris, c'est de cette dernière voiture que je me servis, afin de me tenir plus caché.

Il y a à Nan-hiong-fou un chrétien fort pauvre, nomme Thomas. La misère où il est l'a engagé plusieurs fois à aller au-devant des missionnaires, lorsqu'il était informé de leur passage, et à exiger d'eux le plus d'argent qu'il pouvait, avec menace de les déclarer au mandarin, s'ils le refusaient. On assurait qu'il était venu à Macao, qu'il s'y était confessé, et qu'il avait donné des marques d'un véritable repentir ; cependant on ne s'y fiait pas, et on prenait d'ordinaire un détour pour éviter sa rencontre. Les trois catéchistes qui m'accompagnaient ne laissèrent pas de me conduire par la route battue, soit afin d'abréger le chemin, soit qu'ils crussent avoir pris de bonnes mesures pour cacher mon arrivée à ce perfide néophyte.

Un de mes catéchistes prit les devants, entra dans la ville, et se rendit chez un médecin chrétien nommé Jean qu'il croyait digne de sa confiance. Ce médecin vint nous trouver aussitôt et nous dit que Thomas était malade, et qu'il lui avait donné une médecine :

> — Je viendrai sur les sept heures du soir, ajouta-t-il, pour vous conduire dans ma maison, où vous passerez la nuit, et j'arrangerai toutes choses de manière que le lendemain vous aurez une voiture prête.

Je suivis son conseil, j'entrai avec lui dans la ville sans la voir, je couchai chez lui, et le lendemain je partis de grand matin avec deux de mes catéchistes, car le premier nous avait quittés la veille au soir pour aller me chercher une barque.

Je traversai tranquillement la ville, mais à peine avais-je fait quelques pas dans la campagne que deux infidèles arrêtèrent ma voiture, et me demandèrent où j'allais ; mes catéchistes répondirent

que j'allais dans la province de Kiang-si. Les infidèles répliquèrent qu'ils savaient bien que j'étais Européen ; qu'ils étaient députés des mandarins, auxquels ils allaient me dénoncer, ce que cependant ils ne feraient pas si je voulais leur donner 200 livres.

Si j'avais entendu la langue, peut-être aurais-je composé avec eux afin qu'il me fût permis de continuer ma route, mais ne sachant encore que quelques mots chinois, je ne compris rien de ce qu'ils disaient ; mon premier catéchiste qui savait un peu de latin, et de qui je pouvais me faire entendre, était absent ; ainsi il fallut m'abandonner à la Providence. Mes conducteurs ayant refusé constamment de rien donner, on me conduisit dans une espèce de corps de garde ; c'est ce qui les obligea de rentrer dans la ville et d'aller en informer le médecin chez lequel j'avais passé la nuit.

Cependant je restai environ deux heures dans ce corps de garde. Les Chinois qui s'y trouvèrent furent curieux de savoir qui j'étais ; les uns tiraient mon bonnet pour voir si j'avais la tresse de cheveux que les Chinois portent derrière la tête ; les autres levaient le rideau de côté et d'autre pour m'examiner. Pour moi je contrefaisais le malade, et j'avais surtout attention à me tenir le visage bien couvert ; l'éventail qu'on porte communément à la Chine, me fut d'un grand secours.

Enfin on vint me prendre, et l'on me fit traverser une partie de la ville étant toujours dans mon lit et le visage couvert. On s'arrêta tout à coup devant une maison, et on enleva violemment mes rideaux. Je ne doutai plus que je ne fusse à la porte d'un mandarin, devant lequel il me fallait comparaître, et je crus qu'il était inutile de me cacher davantage. Je retirai donc mon éventail et je regardai tranquillement une foule de peuple, qui s'assembla autour de moi.

Lorsque j'avais encore le visage couvert, j'entendais les uns qui disaient : *Niu-gin*, c'est une femme. Lorsque je fus à découvert, j'en entendais d'autres qui m'appelaient *ho-chang*, c'est-à-dire un bonze ; c'est tout ce que je pus comprendre de ce qu'ils disaient sur mon compte. En un mot, j'étais trahi par de faux p.3.772 chrétiens, déféré aux mandarins, exposé à la vue de toute une ville, qui ne pouvait plus

douter que je ne fusse Européen ; voilà le péril dont je ne pouvais pas naturellement échapper.

Au bout de quelque temps on rabattit mes rideaux, et l'on me conduisit chez le chrétien Jean. J'entrai dans la première chambre, où plusieurs infidèles me suivirent pour m'examiner, ainsi que tous les passants qui venaient me considérer les uns après les autres. Je demandai comme je pus ce que tout cela signifiait, on me fit entendre que j'allais comparaître devant les mandarins, qui me renverraient infailliblement à Macao.

Une heure après vint une chaise à porteurs, où l'on me fit entrer, et c'est alors que je ne doutai plus qu'on ne me menât chez le mandarin. Je traversai encore la ville, et je la vis à loisir : elle est pavée de petits cailloux comme Lyon ; en passant par une rue, j'y vis représenter la comédie ; deux ou trois hommes touchaient des instruments, qui ne sont guère du goût européen, et un comédien masqué parlait seul sur le théâtre.

Les maisons me parurent assez belles en dehors, quoiqu'elles ne soient souvent que de bois, et ordinairement d'un seul étage. Il y a dans chaque ville des édifices plus élevés, et dans le goût de celui que le roi de Pologne a fait construire dans les bosquets de Lunéville. A la Chine ces édifices sont auprès des murailles de la ville, afin que de là on puisse veiller sur ce qui se passe dans les pays d'alentour.

Après avoir traversé la ville pendant plus d'un quart-d'heure, ma chaise s'arrêta et l'on me fit entrer dans une maison qui me parut une véritable prison. Je demandai où j'étais, on me répondit que c'était une hôtellerie, où je devais passer la nuit et la journée suivante. Mes catéchistes sortirent de la chambre où l'on me mit, et ils en fermèrent la porte à la clef, afin que personne n'y pût entrer.

Je ne savais guère ou tout cela devait aboutir : je n'avais nulle inquiétude par rapport à moi, mais je craignais qu'il n'arrivât quelque malheur à mes catéchistes, et principalement à la mission. Il se pouvait faire qu'à l'occasion d'un Européen déguisé qui entrait dans les terres,

on ordonnât une recherche exacte dans les provinces, et qu'on en fît sortir tous les missionnaires qui y sont cachés ; j'aurais été inconsolable, qu'à mon sujet un pareil malheur fût arrivé à une mission qui est déjà si affligée, et à laquelle je n'avais encore rendu aucun service. Je m'adressai au sacré cœur de Jésus, auquel j'ai une dévotion particulière, et j'implorai la protection de la très sainte Vierge, avec toute la ferveur dont j'étais capable.

Le Seigneur avait prévenu mes désirs : voici ce qui se passait alors chez les mandarins, dont je n'appris le détail que quand j'eus rejoint mon premier catéchiste. Mes deux autres catéchistes s'adressèrent au commis d'un mandarin, ils lui exposèrent que deux Chinois les empêchaient de suivre leur chemin, sous prétexte qu'ils conduisaient un Européen, et le prièrent de s'intéresser auprès du mandarin, pour qu'il leur fût permis de continuer leur route ; ils eurent soin en même temps de l'assurer qu'ils reconnaîtraient ce service.

La promesse eut son effet :

> — N'ayez nulle inquiétude, répondit le commis, je prends cette affaire sur moi.

Il parla effectivement aux deux mandarins, au tribunal desquels elle devait être portée, et il leur représenta que deux Chinois qui se faisaient passer pour officiers d'un tribunal exigeaient de quelques voyageurs une grosse somme d'argent, sous prétexte qu'ils avaient avec eux un Européen.

Les deux mandarins firent venir l'un après l'autre les deux catéchistes qui n'eurent qu'à répéter ce qui avait déjà été dit par le commis ; et sur ce qu'on me disait Européen, ils répondirent que je venais de Macao, et que j'allais dans la province de Kiang-si, où j'avais des affaires particulières. Le mandarin le crut ou fit semblant de le croire : il demanda à me voir, on lui dit que j'étais incommodé, et en effet j'étais véritablement fatigué. Il se contenta pareillement de cette réponse ; il en fut de même du second mandarin chez lequel un de mes catéchistes alla tout de suite.

Celui-ci fit encore plus, car il ordonna aux deux Chinois qui m'avaient arrêté de paraître en sa présence : aussitôt qu'il les vit :

> — De quelle autorité, leur dit-il, empêchez-vous des voyageurs de suivre leur chemin et avec quel front osez-vous vous dire députés des mandarins ?

Ils répondirent qu'ils n'en avaient agi de la sorte que par le conseil d'un chrétien nommé Thomas, qui les avait avertis que j'étais Européen.

> — Cette réponse ne vous p.3.773 disculpe pas, répliqua le mandarin, et je vous ferais châtier sur-le-champ, si le jeûne qu'on observe aujourd'hui dans la ville ne m'en empêchait ; mais vous ne m'échapperez pas.

Il ordonna ensuite qu'on allât se saisir de Thomas, et qu'on le lui amenât chargé de fers. Aussitôt qu'il parut, le mandarin lui demanda si sa religion lui commandait d'exiger de grosses sommes d'argent de ceux que l'on soupçonnait être de même croyance que lui.

> — Tu es un kouang-kouen, lui dit-il, c'est-à-dire, un misérable et un coquin, et je saurai te punir comme tu le mérites, quand il n'y aura plus de jeûne. Vous autres, ajouta-t-il en s'adressant à mes catéchistes, continuez tranquillement votre route.

Cette aventure n'a pas laissé de me coûter environ douze taels.

Vous me demanderez sans doute, mon révérend Père, comment il s'est pu faire que ces mandarins infidèles, bien instruits des ordres de l'empereur, qui nous interdisent l'entrée de la Chine, et persuadés que j'étais Européen, m'ont cependant laissé passer avec tant de facilité, et ont même puni ceux qui m'avaient arrêté.

Que vous dirai-je, si ce n'est que Dieu est le maître des cœurs, et qu'il sait les tourner à son gré, donner aux évènements l'issue qu'il lui plaît, quelquefois la plus inespérée, et faire tomber les méchants dans les pièges qu'ils avaient dressés contre ses serviteurs ? D'ailleurs, ces mandarins pouvaient être du nombre de ceux qui connaissent les

Européens comme des gens incapables de causer le moindre trouble dans l'empire, et qui enseignent une religion sainte, qu'ils embrasseraient eux-mêmes volontiers, si sa morale était moins sévère. Des vues d'intérêt peuvent aussi y avoir part ; quoique la porte de la Chine soit fermée aux Européens en général, les mandarins savent qu'il y en a plusieurs auprès de l'empereur, que ce prince les considère, qu'il en a appelé cinq tout récemment à Pékin, qu'eux-mêmes ils ont été chargés de les y faire conduire, et de les défrayer dans leur route : ainsi ils n'aiment pas à susciter de mauvaises affaires à aucun Européen, de crainte que ceux qui sont à la cour ne les desservent auprès de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, je passai heureusement la montagne, et je me rendis à Nan-ngan-fou, où je m'embarquai. Je m'aperçus bientôt que cette barque n'appartenait point à un chrétien. Le batelier demanda d'abord qui j'étais ; on lui fit réponse que j'étais d'une province étrangère. Peu après, quoique nous eussions loué sa barque pour nous seuls, il voulut absolument y recevoir un infidèle qui faisait la même route ; c'est ce qui m'obligea de me tenir sur le derrière de la barque.

Le lendemain j'arrivai à Kan-tcheou-fou, ville du premier ordre. Aux portes de cette ville est un village ou demeure un jésuite italien ; je passai la journée suivante avec lui, et sur le soir je montai dans la barque d'un chrétien, qui allait commercer dans la province de Hou-quang, où je devais me rendre.

Ce fut au commencement de décembre que je remontai le fleuve Yang-tse-kiang pendant plus de 60 lieues. Il traverse toute la Chine de l'occident à l'orient, et va se décharger dans les mers du Japon son lit est ordinairement d'une demi-lieue, et assez souvent il est deux à quatre fois plus large. Lorsque certains vents règnent, les naufrages y sont à craindre. Il est très profond et s'il ne se trouvait pas quelques barres dans son embouchure, nos vaisseaux de roi

pourraient le remonter 200 lieues [1].

On voyage ici bien plus par eau que par terre, à cause de la quantité de fleuves, de rivières, et de canaux qui facilitent extrêmement le commerce. Ces rivières sont chargées d'un nombre infini de barques de toutes sortes de grandeur et de figure. Il y en a de plates et élevées comme nos petits vaisseaux ; elles servent à porter à l'empereur le tribut du riz, elles marchent au nombre de plus de trois mille lorsqu'elles vont à Pékin. D'autres ont presque la figure de nos navires, et vont se charger de sel sur les côtes. Toutes ces p.3.774 barques vont à la voile, il y en a qui en ont jusqu'à quatre, mais pas au-delà.

Le 7 décembre j'arrivai à Han-keou. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'univers d'endroit qui, en si peu d'espace, renferme une si grande quantité d'hommes. D'un côté du Kiang est Vou-tchang-fou, capitale de la province où l'on compte environ un million d'âmes [2]. De l'autre côté du fleuve est située une autre ville du premier ordre nommée Han-yang-fou qui contient cinq à six cent mille habitants. C'est là que la rivière Han se jette dans le Kiang. Des deux côtés de cette rivière est un très grand bourg, où il y a autant de monde que dans la capitale. On le nomme bourg parce qu'il n'est pas fermé de murailles.

Ce n'est pas tout, le fleuve et la rivière sont continuellement chargés de plusieurs milliers de barques, qui viennent sans cesse vendre et acheter des marchandises ; c'est une foire perpétuelle où l'on trouve abondamment tout ce que l'on peut souhaiter. Ces barques contiennent au moins quatre cent mille personnes, et cela sous le même point de vue.

---

[1] L'Yang-tseu-kiang, c'est-à-dire le *Fleuve bleu*, prend sa source dans le nord du Thibet, près le désert de Cobi, où il n'est séparé des sources du Hoang-ho, ou *Fleuve jaune*, que par une petite chaîne de montagnes.

Il est formé de plusieurs rivières ; la plus éloignée de son embouchure, celle qu'on regarde comme sa véritable origine, et dont nous venons d'indiquer la source, porte d'abord le nom de *Kin-cha-kiang*. Cette rivière a 386 lieues de cours ; en l'ajoutant aux 664 lieues que parcourt le reste du fleuve, on a pour la totalité de celui-ci 1.049 lieues. Le Kiang est profond et très poissonneux. Il a plus de 1.000 toises de largeur à 300 lieues de la mer, et 7 lieues à son embouchure. La marée s'y fait jusqu'à 150 lieues dans l'intérieur. Ce fleuve se jette dans la mer de Lieu-Kien.

[2] On compare son enceinte à celle de Paris. On y fabrique du papier de bambou en prodigieuse quantité.

Rien au reste n'est si bien ordonné que l'arrangement de ces barques, qui couvrent l'eau l'espace de deux lieues, où elles forment une espèce de grande ville ou si vous voulez une vaste forêt, car c'est l'un et l'autre. Le passage pour aller d'une barque à l'autre, pour traverser, pour monter ou pour descendre est très bien ménagé ; mais le feu n'y est pas moins à craindre que dans une ville. A mon arrivée je vis le Kiang tout couvert de charbon et de bois brûlé, et j'aperçus la carcasse d'une grande barque de l'empereur, qui venait d'être réduite en cendres avec plus de vingt autres.

Je remontai ensuite une autre rivière jusqu'à soixante lieues, et j'arrivai à Kou-tchin, ville du troisième ordre. C'est là que je quittai la rivière pour pénétrer dans de hautes montagnes qui ne ressemblent pas mal à nos Cévènes ou au mont Jura. Ces montagnes étaient anciennement fort habitées ; mais le pays ayant été ruiné et les habitants massacrés par une grande multitude de révoltés, il était demeuré inculte pendant plus d'un siècle, et se trouvait tout couvert de forêts et rempli de bêtes féroces.

Ce n'est que depuis environ quinze ans qu'il est défriché en partie et habité par un nombre de chrétiens qui y ont acheté du terrain pour y pratiquer avec plus de liberté les exercices de la religion chrétienne. Le père de Neuviale a soin maintenant de cette chrétienté qui est très fervente, et qui s'augmente chaque jour considérablement. C'est auprès de lui que j'étais envoyé pour apprendre la langue la plus difficile qui soit au monde par les divers tons qui différencient la signification d'un même mot, et auxquels un Européen a bien de la peine à s'accoutumer.

Ce fut le 15 mars que j'arrivai dans ces montagnes. Le père de Neuviale m'avait envoyé un de ses catéchistes pour me conduire : je marchai à sa suite habillé comme les paysans et les autres gens de la campagne. Nous rencontrâmes des chrétiens qui, connaissant celui qui me servait de guide et accoutumés à voir un Père européen n'eurent pas de peine à reconnaître que j'étais un missionnaire nouvellement arrivé. Comme le chemin était fort fréquenté par les infidèles, ils

n'osèrent me saluer, ils se contentèrent de faire le signe de la croix pour m'apprendre qu'ils étaient chrétiens.

Après avoir demeuré deux mois chez le père de Neuviale, tout occupé à apprendre la langue, et commençant déjà à la bégayer, j'allai me fixer à deux lieues de là pour avoir soin d'une petite chrétienté d'environ deux cents néophytes. Ma demeure fut chez un chrétien qui tient le premier rang dans ce lieu-là. Quoiqu'il soit logé fort pauvrement il n'a pas laissé d'amasser quelque bien, qu'il a presque tout employé à bâtir une maison qui touche la sienne ; elle est assez propre et fort commode pour y loger un missionnaire avec ses catéchistes, pour y célébrer le saint sacrifice de la messe, et pour y assembler les chrétiens qui viennent s'y faire instruire, ou participer aux sacrements.

Ce que vous souhaiteriez principalement de moi, mon révérend Père, ce serait que j'entrasse dans le détail des travaux de chaque missionnaire, et de l'état où se trouve chaque partie de la mission : mais je vous prie de considérer que je ne fais que d'entrer à la Chine, et que dans l'éloignement où je suis de Pékin et de Macao, il ne m'est pas aisé d'avoir commerce avec les missionnaires répandus dans les diverses provinces. Je vais cependant vous faire part de ce que j'ai pu apprendre de l'état de notre mission française.

p.3.775 A commencer par Pékin, outre les deux maisons qu'y ont les jésuites portugais, nous avons la nôtre dans le palais même de l'empereur, où il y a dix ou onze jésuites, sans compter quatre jésuites chinois qui sont partagés dans les diverses missions aux environs de la capitale, d'où il n'est pas permis aux Européens de sortir.

Les uns cultivent les chrétiens, instruisent les catéchumènes, et procurent le baptême à un grand nombre d'enfants moribonds ; d'autres travaillent ou font travailler au palais de l'empereur, et se ménagent par là un accès auprès de ce prince pour pouvoir implorer sa protection dans le besoin. Presque tous emploient le peu de loisir que leur laissent leurs fonctions apostoliques à composer d'excellents livres sur la religion ou à en traduire de fort utiles. Le père de Mailla en particulier vient de traduire la *Vie des Saints* du père Croiset et un

Abrégé de la dévotion au sacré Cœur de Jésus. Ces livres répandus parmi les chrétiens, et même parmi les infidèles, produisent les plus grands fruits. Ce sont des espèces de missionnaires qui n'appréhendent point les recherches, et qui contribuent beaucoup aux progrès de la foi.

L'empereur est d'une santé très faible, et par cette raison peu appliqué aux affaires de l'État ; il renvoie tout aux tribunaux, qui ne sont rien moins que favorables à notre sainte religion. Il n'y a que deux ans qu'un missionnaire franciscain fui arrêté dans la province de Chan-tong, et de là conduit à Pékin chargé de chaînes. Cet évènement attrista extrêmement les missionnaires de cette capitale, les seuls qui soient agréés dans l'empire. Ils employèrent avec un grand zèle le crédit de leurs amis pour empêcher qu'on ne fît aucun mauvais traitement au missionnaire, et que cette détention n'occasionnât des ordres de faire d'exactes recherches dans les provinces. Ils réussirent en partie, et le tribunal se contenta de faire conduire le missionnaire à Macao, lié cependant d'une petite chaîne, pour être renvoyé de là en Europe.

Un autre évènement, qui n'intéresse point la religion, vient de causer une terreur panique dans toute la ville de Pékin. Vous vous souvenez sans doute du terrible tremblement de terre qui arriva il y a environ dix ans dans cette capitale. Sur la fin de l'année dernière, un Chinois s'avisa d'annoncer de tous cotés avec la plus grande assurance que dans peu de temps il en devait arriver un semblable ; il détermina même le mois et le jour auquel arriverait ce malheur. Il n'en fallut pas davantage pour répandre l'alarme dans Pékin.

Le jour marqué étant venu, une prodigieuse quantité de peuple sortit hors des murs ; plusieurs se disaient le dernier adieu comme devant périr dans peu d'heures ; il n'y eut presque que l'empereur qui montra de la fermeté et qui ne voulut point sortir de son palais. La journée fatale étant arrivée, la frayeur redoubla, mais cette journée s'étant écoulée sans que le moindre tremblement se fut fait sentir, la fureur et la colère succédèrent à la terreur ; le peuple voulait mettre en pièces le faux prophète ; l'empereur se contenta de l'exiler, en le

faisant avertir sérieusement que s'il retombait dans un pareil fanatisme il le ferait mourir aussitôt.

Des lettres venues récemment de Macao nous avertissent de nous tenir sur nos gardes au sujet d'un évènement bien plus considérable, et qui pouvait avoir des suites funestes. Parmi quelques missionnaires arrivés à Macao, se trouvèrent deux jésuites allemands, destinés pour la mission du royaume de Tong-king. Après quelques mois de résidence à Macao, ils se mirent en route ; ils étaient déjà sur les confins de cet empire et près d'entrer dans les terres du Tong-king, lorsqu'ils furent reconnus pour Européens et arrêtés avec ceux qui les conduisaient. On les déféra aussitôt au vice-roi de Canton et cependant on les mit en prison, où l'un d'eux est mort au bout de quarante jours ; j'ignore ce qui a été ordonné de l'autre.

Ce que je sais, c'est que le vice-roi a publié un écrit terrible contre la religion, et a donné ordre qu'on forçât par la voie des tourments le principal conducteur des deux missionnaires à déclarer quels sont les autres Européens qui sont entrés dans les provinces. Ce conducteur se nomme Augustin Hoang ; c'est un chrétien plein de zèle et parfaitement instruit des vérités de la religion ; mais s'il manquait de fermeté, il pourrait découvrir bien des missionnaires. Il en a introduit plusieurs dans les provinces, et je suis de ce nombre ; cependant, comme il y a plusieurs mois que ceci est arrivé et que nos missionnaires qui sont à Pékin ne nous ont donné aucun avis, il est à croire que le vice-roi n'en aura point informé la cour, et que cet évènement n'aura pas d'autres suites.

Voilà mon révérend Père, ce que j'ai pu apprendre touchant la mission de la capitale ; p.3.776 j'ignore entièrement ce qui concerne les missions de nos Pères portugais, soit à Pékin, soit dans les provinces, et je ne sais encore qu'imparfaitement ce qui se passe dans les missions de nos Pères français. Je sais en général que le père le Fèvre, accompagné d'un jésuite chinois, a sa mission dans la province de Kiang-si ; des lettres récentes du père Baborier, qui travaille dans une autre province, nous apprennent qu'en huit à neuf mois il a baptisé cinq

cent soixante-douze personnes, et a entendu les confessions de quatre mille six cent trente-un néophytes. Je suis un peu mieux instruit des missions de la vaste province du Hou-quang, que j'ai parcourue, et où nous sommes actuellement cinq jésuites français ; pour vous donner une idée de la manière dont on y travaille, je vous rapporterai en peu de mots ce que j'ai vu sur ma route.

A l'embouchure d'une rivière assez considérable, qui se jette dans le grand fleuve Kiang, est un gros bourg nommé Han-keou, dont je vous ai parlé, où il y a un bon nombre de néophytes. Ce bourg est un port considérable, où abordent chaque jour des milliers de barques, dont plusieurs appartiennent à des chrétiens. Le père Dugad qui est entré depuis deux ans dans cette province, a soin des chrétiens du bourg et des barques ; de temps en temps il va sur le soir chez un chrétien des plus considérables du lieu, où il est sûrement pour vaquer aux fonctions de son ministère. Pour ce qui est des barques, il ne peut guère s'y rendre que pendant la nuit pour y entendre les confessions, instruire ou baptiser les catéchumènes et célébrer le saint sacrifice de la messe. Aussitôt que le jour approche, il lui faut remonter sur sa barque, où il demeure presque continuellement, surtout pendant le jour.

Le père des Robert a soin des chrétiens qui se trouvent en remontant la rivière de l'orient jusqu'à l'occident. Il est environ neuf mois à parcourir chaque année ses chrétientés. Comme cette province est arrosée d'un prodigieux nombre de rivières, et que c'est sur leurs bords que sont la plupart des villes et des villages, il fait peu de chemin par terre.

Lorsqu'il arrive dans un lieu où il y a des chrétiens, il envoie devant lui son catéchiste, pour en informer le principal chrétien ; celui ci avertit tous les autres chrétiens, qui s'assemblent chez lui, et le missionnaire s'y rend sur le soir. Comme il ne peut les visiter qu'une ou deux fois par an, il trouve bien de l'ouvrage. Il faut qu'il baptise, qu'il entende les confessions, qu'il discute plusieurs affaires, qu'il réponde à une infinité de questions, et qu'il s'arrange de telle sorte qu'il puisse remonter sur sa barque au point du jour. Ce travail, continué pendant presque toute

l'année, ne laisse pas d'être fort pénible ; mais apparemment que le zèle qui le fait entreprendre le rend doux et agréable. Je ne puis pas encore en parler par expérience.

Le père Bataillé a le district le plus étendu, le plus difficile et où il y a le plus de risques. A peine peut-il en un an parcourir chacune de ces chrétientés, une partie étant dans la province de Ho-nan, qui n'est point coupée de rivières comme celle du Hou-quang : il est obligé de marcher pendant le jour, et de faire souvent sept à huit lieues ; quand il arrive le soir bien fatigué, il lui faut passer la nuit à administrer les sacrements, pour se retirer avant la pointe du jour. Voilà, mon révérend Père, tout le secours qu'il peut donner une seule fois l'année à ses chrétiens, dont néanmoins la plus grande partie se soutient et pratique constamment tous les devoirs du christianisme.

Quand ces bons néophytes nous entendent dire qu'il n'y a point de village en Europe où l'on ne dise au moins une messe, et qu'on en célèbre un très grand nombre dans chaque ville, ils ne doutent point que tous les Européens ne soient des saints. Ils nous demandent quelquefois si l'on trouve quelque mauvais chrétien en Europe ; s'il y en a qui volent, qui s'emportent, qui se livrent à l'intempérance ou à l'impureté etc. Que leur répondre, mon révérend Père ? Faut-il leur dire, ce qui n'est que trop vrai, qu'il s'y commet des crimes que peut-être le paganisme ignore, et que malgré les secours abondants et continuels, un Européen qui à chaque moment se sent rappelé à son devoir, est souvent moins chrétien que ce pauvre Chinois qui ne peut s'approcher des sacrements qu'une seule fois pendant l'année ?

Je finirai cette lettre, mon révérend Père, par deux ou trois traits de ces nouveaux fidèles, que j'ai appris sur ma route et dont p.3.777 certainement vous serez édifié. Je tiens le premier du missionnaire même qui en a été témoin.

Un vieillard vint un jour le trouver pour lui représenter l'extrême désir qu'il avait que l'on construisît une église dans son village.

— Votre zèle est louable, lui dit le missionnaire, mais je n'ai pas maintenant de quoi fournir à une pareille dépense.

— Je prétends bien la faire moi-même, repartit le villageois.

Le missionnaire, accoutumé à le voir depuis plusieurs années mener une vie très pauvre, le crut hors d'état d'accomplir ce qu'il promettait ; il loua de nouveau ses bonnes intentions, en lui représentant que son village étant très considérable, il y fallait bâtir une église aussi grande que celle qui était dans la ville voisine ; que dans la suite il pourrait y contribuer selon ses forces, mais que seul il ne pouvait suffire à de si grands frais.

— Excusez-moi, reprit le paysan, je me crois en situation de faire ce que je propose.

— Mais savez-vous, répliqua le père, que pour une pareille entreprise il faut au moins deux mille écus.

— Je les ai tout prêts, répondit le vieillard, et si je ne les avais pas, je n'aurais garde de vous importuner par une semblable demande.

Le père fut charmé d'apprendre que ce bonhomme, qu'il avait cru fort pauvre, se trouvât néanmoins avoir tant d'argent comptant et qu'il voulût l'employer si utilement. Mais il fut bien plus surpris, lorsqu'ayant eu la curiosité de demander à ce villageois comment il avait pu se procurer cette somme, il répondit ingénument que depuis quarante ans qu'il avait conçu ce dessein, il retranchait de sa nourriture et de son vêtement tout ce qui n'était pas absolument nécessaire afin d'avoir la consolation avant de mourir, de laisser dans son village une église élevée à l'honneur du vrai Dieu.

Ce bon laboureur avait un enfant, auquel il avait inspiré une égale ferveur, et qui ne venait jamais à l'église qu'il ne priât le missionnaire de lui donner quelques instructions pour l'animer à bien remplir ses devoirs de chrétien. Cet enfant n'avait que quinze ans lorsqu'il tomba dangereusement malade. Le médecin qui fut appelé lui donna mal à propos un remède qui fit bientôt désespérer de sa vie. Plusieurs

infidèles, amis du père de ce jeune homme, vinrent chez lui, et le pressèrent d'avoir recours à certaines cérémonies superstitieuses, qu'ils assuraient être infaillibles pour tirer son fils des portes de la mort où il était. Le père aimait passionnément ce fils, et était inconsolable de le perdre. Peut-être aurait-il succombé à une tentation si délicate. Mais Dieu l'affermit bientôt par la bouche même de son fils mourant. Ce jeune homme n'eut pas plutôt entendu le conseil qu'on donnait à son père, que, recueillant tout ce qui lui restait de forces, il s'écria :

> — Laissez-moi mourir, mon Père, laissez-moi mourir, et donnez-vous bien de garde de faire aucune chose qui soit suspecte de la moindre superstition.

Peu après il mourut, et alla recevoir au ciel la récompense d'une foi si pure.

La plupart de nos chrétiens ont une foi très vive, qui leur attire souvent de la part du Seigneur une protection et des secours, où l'on ne peut guère s'empêcher de reconnaître du prodige. Dans la province du Tche-kiang, proche du Ming-ho, le feu prit dans un village, et avait déjà consumé plusieurs maisons. Les habitants la plupart infidèles couraient de tous côtés dans les rues, conjurant sans cesse leurs idoles d'arrêter l'incendie. Parmi eux était un chrétien fort pauvre, dont la maison était située au milieu de celles des infidèles. Il s'adressait au vrai Dieu et le suppliait d'avoir pitié de sa misère ; cependant le feu gagnait toujours. La maison voisine de celle du chrétien brûlait déjà, lorsqu'il s'éleva plusieurs étincelles de feu, qui respectant cette maison, passèrent par-dessus et allèrent embraser celle qui était de l'autre côté. Le feu continua encore du temps, et la maison du bon néophyte fut entièrement préservée des flammes, et subsista seule au milieu de toutes les autres, qui furent réduites en cendres. Le père Porquet, qui a été témoin de cet évènement et qui me l'a raconté, m'a ajouté qu'à cette occasion il avait baptisé cinquante infidèles qui embrassèrent le christianisme.

Voici un autre trait plus récent de la charité qui règne parmi nos chrétiens : le père Labbe, qui est dans la province de Kiang-si, vient de

nous l'écrire. Une maladie contagieuse faisait les plus grands ravages dans un village de cette province : il n'y eut que les chrétiens qui n'en furent point attaqués. C'était alors le temps de la récolte et les infidèles couraient risque de la voir périr. Les chrétiens non seulement assistèrent les infidèles dans leurs maladies, mais de plus ils recueillirent leurs grains et les p.3.778 mirent en sûreté et comme eux seuls ne pouvaient pas suffire à tant de travail, ils appelèrent d'autres chrétiens qui vinrent de trois lieues pour les aider. Il est présumer qu'une charité si désintéressée et si universelle touchera le cœur des idolâtres, et en engagera plusieurs à embrasser une religion qui inspire des sentiments si beaux et des actions si pleines de désintéressement et de générosité.

Cette nombreuse famille de princes et de princesses du sang qui ont tant souffert, dans l'exil le plus rigoureux, sans s'être jamais démentis, continue de donner de grands exemples de la constance et de la pureté de sa foi. Loin de se rendre aux grands avantages qu'on leur proposait s'ils voulaient renoncer à une religion qui leur a attiré tant de souffrances, nous apprenons de Pékin que leur ferveur est toujours la même. L'empereur régnant a en quelque sorte adouci leurs maux en les rappelant de leur exil mais ils ne sont pas moins dans la misère par le refus qu'on a fait de les remettre en possession de leurs biens et des prérogatives que leur donne leur naissance. Ils sont tous à Pékin où ils charment les chrétiens par leur piété, et où ils édifient les infidèles, témoins de leur courage et de leur patience.

Vous voyez, mon révérend Père, que je ne vous rapporte que ce que je vous ai appris des autres missionnaires que j'ai pu entretenir : viendra un temps où devenu plus ancien dans la mission, je serai en état de vous faire part de ce qui se sera passé sous mes yeux. Rien ne peut ajouter au respectueux dévouement avec lequel je suis etc.

@

Lettre du père de Neuvialle

au père Brisson

@

Courses, prédications et succès dans les montagnes du nord-ouest.

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Quels remerciements ne vous dois-je pas des empressements de votre zèle et de la singulière attention que vous avez pour un pauvre montagnard ! Ces montagnes presque inaccessibles que j'habite, tout affreuses qu'elles sont, me deviennent très agréables par la nombreuse et fervente chrétienté qui s'y est formée : elle s'accroît tous les jours, et je compte depuis quelque temps quatre à cinq cents nouveaux fidèles, qui ont augmenté le troupeau que la divine Providence m'a confié. J'en suis en partie redevable aux libéralités des personnes zélées pour la conversion des infidèles qui m'envoient chaque année par votre canal ce qui est nécessaire à l'entretien de quelques catéchistes ; car vous savez que la foi s'étend plus ou moins à proportion du nombre des catéchistes qu'on peut entretenir.

Ne croyez donc pas, mon révérend Père, que je sois dans un pays perdu, et cessez de me plaindre. Je suis même mieux que vous ne pensez, surtout si vous comparez ma situation avec celle de nos missionnaires qui cultivent les chrétientés répandues dans la vaste province du Hou-quang, ils passent leur vie dans de petites barques et outre les incommodités d'une semblable demeure, ils sont sans cesse exposés aux périls des naufrages et aux insultes des infidèles. Pour moi j'habite la terre ferme, et ma mission est partagée entre le dehors et le dedans des montagnes mais dans les tristes circonstances où nous sommes c'est dans les montagnes qu'est ma résidence la plus longue, et qu'il y a le plus à travailler.

Je vous ai fait part de la persécution que j'essuyai l'année dernière il s'est élevé depuis un nouvel orage ; la sécheresse étant très grande, et

les semences ne pouvant se faire, les infidèles s'ameutèrent ensemble, ils environnèrent la maison d'un chrétien établi chef de leur bourgade, prétendant le contraindre à contribuer aux frais des processions qu'ils doivent faire en l'honneur de leur idole, afin d'en obtenir de la pluie. Le chrétien, rejetant bien loin leur proposition, indiqua à tous les chrétiens de son district des prières pour implorer l'assistance du vrai Dieu. Les infidèles, irrités de ce refus, allèrent en foule le dénoncer au mandarin qui le fit arrêter, lui fit donner une cruelle bastonnade, et le dépouilla de l'autorité qu'il avait dans la bourgade. On s'attendit aux plus exactes perquisitions de tous ceux qui ont embrassé la loi chrétienne, et l'on ne se trompa point.

Des avis qui me vinrent de Pékin ne me laissèrent pas douter qu'il n'y eût encore des ordres donnés dans toutes les provinces pour y faire les recherches les plus sévères. On m'informait que dans la province du Chan-tong l'on avait p.3.779 arrêté un missionnaire, et avec lui neuf de ses néophytes, et qu'ils avaient été conduits au tribunal des crimes. Notre mandarin n'avait pas besoin d'un nouvel ordre pour être excité à de semblables recherches, il n'y est que trop disposé par la haine qu'il porte à notre sainte religion. Ce fut donc une nécessité pour moi de me tenir caché pendant quelque temps, même à l'égard de mes chrétiens, de crainte que par l'imprudence de quelques-uns d'eux on ne vînt à découvrir le lieu de ma retraite. Je me retirai vers un endroit où, renfermé tout le jour dans une cabane couverte de paille, j'avais des néophytes affidés, qui étaient extrêmement attentifs à ce qui se passait pour venir m'en avertir. Auprès de ma cabane était un bois épais où je pouvais me réfugier au cas que les officiers des tribunaux cherchassent à me rendre visite. J'errais donc avec les ours, dont il y a un grand nombre dans ces montagnes. Il est très dangereux d'y marcher la nuit ou de s'y enfoncer tout seul pendant le jour. Malheureusement il y avait trois mois que ma santé était assez mauvaise, mes jambes s'étaient extraordinairement enflées, et il s'y était formé jusqu'à sept abcès, d'où découlait une eau roussâtre qui me causait de vives douleurs. J'avais un reste d'onguent divin que j'y appliquai plusieurs fois ; sans doute

qu'il avait perdu toute sa force, car il y avait bien quarante ans qu'il avait été apporté à la Chine. J'attribue mon mal aux torrents que j'ai souvent à traverser, qui roulent des eaux vénéneuses. Il semble que l'état où je me trouvais ne me permettait guère d'aller chercher un asile dans les bois voisins et sur des montagnes fort escarpées ; cependant, le croirez-vous ? ce que les onguents n'avaient pu faire depuis plus de deux mois, ma fuite précipitée l'a fait. Après avoir marché deux lieues pendant la nuit, la pluie continuellement sur le corps, et grimpant comme je pouvais ces hautes montagnes, je trouvais mes jambes désenflées et mes plaies à demi guéries. Voilà une recette que vous ne trouverez pas sans doute dans nos livres de pharmacie européenne.

Je vous fais part de mes peines, mon révérend Père, mais elles sont bien légères si on les compare avec les consolations que je reçois journellement de l'innocence et de la ferveur de mes néophytes : les instructions se font et les sacrements s'administrent dans mon église avec autant d'édification que dans les paroisses les mieux réglées de l'Europe. Les prières qui sont à leur usage sont fort belles et fort amples ; hommes et femmes, ils les savent toutes par cœur. Leurs heures contiennent plusieurs pratiques de dévotion qu'on a tirées avec choix des Heures françaises, allemandes, italiennes et portugaises. Ils récitent fort souvent le rosaire avec les prières qui précèdent chaque dizaine. L'ordre est réglé pour la prière qui se fait tous les soirs en commun dans chaque famille. Quand ils reviennent de leurs travaux, qui sont pénibles parce que, n'étant pas possible de se servir de bestiaux sur ces hautes montagnes, le labour doit se faire à force de bras, toute la famille s'assemble, on allume une lampe ou un cierge, et l'on brûle des parfums devant la sainte image, qui est exposée dans le lieu le plus honorable de la maison. L'un d'eux entonne la prière, et les autres suivent du même ton, posément et avec un grand respect. Pendant le cours de leurs prières, tantôt ils se prosternent, tantôt ils inclinent la tête, soit en signe d'adoration, soit pour exprimer la douleur qu'ils conçoivent de leurs péchés ; rien je vous avoue, n'est plus consolant pour moi, lorsque je vais pendant la nuit visiter les malades, que d'entendre ces bonnes gens faire retentir l'air des louanges du

Seigneur ; car les prières se récitent à haute voix, à peu près comme on psalmodie dans nos chœurs.

J'ai célébré cette année la fête de la canonisation de saint François Régis, nous l'avons choisi pour le patron de nos montagnes, et j'espère que ce grand saint, qui a tant opéré et qui opère encore tant de miracles dans les montagnes de France, daignera prendre celles-ci sous sa protection. Tout s'est passé avec une grande édification et avec un aussi grand concours que peuvent le permettre les précautions qu'on est obligé de prendre. Toute la nuit se passa en prières et en instructions, car ce n'est que pendant la nuit que la prudence me permet d'assembler nos chrétiens. Une grande image du saint fut exposée ; on chanta les litanies que j'ai composées en son honneur : il y eut aussi trois sermons, un sur la confession, un sur la communion, et un panégyrique du saint. Après la messe, je distribuai des médailles du saint et de ses images que j'avais bénites en grande cérémonie pour inspirer le respect qui leur est dû. Je leur distribuai pareillement des copies de la bulle qui accorde des indulgences, p.3.780 que j'avais traduite en leur langue, où j'avais ajouté une courte explication.

Le père Labbe, qui a pénétré le premier dans ces montagnes, et qui en a été tiré pour être notre supérieur général, avait projeté d'y établir la congrégation du Saint-Sacrement, sur le modèle de celle de Pékin qui est très florissante ; j'ai exécuté ce projet, sur lequel il a plu au Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions. Cette congrégation comprend ce que plusieurs congrégations de France ont de plus édifiant. On n'y admet que les plus fervents, et après qu'ils ont rempli un certain temps d'épreuves. On n'y est reçu qu'après une confession générale à laquelle on s'est préparé pendant un mois, par une recherche exacte de toutes ses fautes, et par divers exercices de piété. Je puis vous assurer que ces confessions se font avec autant d'exactitude, de détail et de componction qu'on peut l'attendre des fidèles d'Europe les mieux instruits. Chacun des congréganistes a ses fonctions particulières : les uns président au culte du saint Sacrement, de la messe, des cérémonies de l'Église, des prières, etc., d'autres sont

chargés de l'instruction des nouveaux chrétiens et des jeunes gens. Il y en a qui ont soin d'assister les moribonds dans leurs besoins spirituels et temporels, de présider aux enterrements, aux exécutions testamentaires, aux prières qu'ils leur ménagent après leur mort par des billets imprimés qui s'envoient à tous les chrétiens, même à ceux des autres provinces, pour demander leurs suffrages. Quelques-uns sont établis pour combattre les superstitions des infidèles et leur enseigner les vérités de la foi. Quelques autres pour exhorter et ranimer ceux dont la piété s'est affaiblie, ou qui sont de mauvais exemple ; pour veiller aux mariages, empêcher qu'on n'en contracte avec les infidèles, et qu'il ne s'y fasse rien contre l'esprit de l'Église.

Ces fonctions, ainsi partagées, contribuent beaucoup à maintenir la ferveur parmi nos chrétiens ; mais ce qui produit le plus de fruit, c'est l'assistance des moribonds et l'instruction de la jeunesse. Dans chaque quartier, il y a des chrétiens chargés d'avertir, lorsque quelqu'un est attaqué d'une maladie dangereuse. Aussitôt ceux qui doivent assister les moribonds se rendent dans la maison du malade. Ils ont des instructions propres à l'exhorter, à le disposer aux sacrements et à demander pour lui au Seigneur la grâce d'une sainte mort. Ensuite on vient me chercher pour lui administrer les derniers sacrements.

Je vous avoue, mon révérend Père, que j'ai été mis cette année à une rude épreuve par la quantité de malades que j'ai eu à visiter, et par l'impossibilité où j'étais de me soutenir sur mes pieds. Quelques-uns de mes néophytes me portaient sur une espèce de brancard qu'ils avaient dressé. Les chemins sont d'ordinaire si étroits, que souvent nous étions exposés à tomber dans d'affreux précipices ; d'autres fois ces montagnes sont si roides et si escarpées que j'avais les pieds en haut et la tête en bas. Ce qui me touchait le plus, c'était la fatigue que je causais à ces charitables néophytes. Je leur en témoignais ma peine ; ils me répondaient que je les offensais de parler de la sorte, et ils m'opposaient ce que Notre-Seigneur a souffert pour leur salut en montant au Calvaire.

Quand j'arrive chez le malade, je le trouve bien disposé à recevoir

les sacrements, qui s'administrent avec une grande édification et avec autant de décence que peut le permettre la pauvreté des maisons.

Les chrétiens n'abandonnent point le malade jusqu'au dernier soupir. Ce n'est pendant tout ce temps-là qu'exhortations touchantes, dévotes aspirations et prières qui se font devant un crucifix placé entre le cierge bénit et la profession de foi du moribond, et devant une image de l'Immaculée Conception. Quand le malade est mort, ses funérailles se font avec beaucoup de piété : on annonce les vérités de la foi aux parents ou voisins infidèles qui y assistent, et souvent la mort d'un chrétien donne lieu à la conversion de plusieurs idolâtres.

L'instruction de la jeunesse est une autre bonne œuvre dont on recueille de grands fruits. Outre l'instruction commune, il y a dans chaque quartier des catéchistes ou d'anciens chrétiens qui rassemblent les jeunes gens depuis huit ans jusqu'à dix-huit ou vingt ans. Tous se rendent à l'église, qui passe dans l'esprit des infidèles pour une école. Chacun est obligé de rendre compte de ce qu'il a dû apprendre le mois précédent, ensuite on explique quelques articles de la foi, et on les interroge sur ce qui a été expliqué. Je donne des prix à ceux qui se sont distingués par leur réponses. Ces prix sont des chapelets, des médailles, des p.3.781 croix, des images, etc., qui servent à les piquer d'émulation. Il y en a parmi eux qui passeraient pour des prodiges dans nos collèges.

Généralement parlant, tous nos chrétiens ont la plus grande ardeur à apprendre les prières par cœur. On en voit qui, ne sachant pas lire, louent des maîtres pour les leur apprendre, et, tout pauvres qu'ils sont, ils leur donnent sans peine ce qu'ils gagnent en une journée de travail. Les austérités, les ceintures de fer et les autres instruments de pénitence sont parmi eux d'un usage ordinaire ; leur vie pourrait passer pour un jeûne continuel : cependant outre les jeûnes de l'Église, qu'ils observent exactement, la plupart jeûnent encore le mercredi en l'honneur de saint Joseph, patron de la Chine, le vendredi en l'honneur de la passion, et le samedi en l'honneur de la sainte Vierge, envers laquelle ils ont la plus tendre dévotion. Si j'avais de quoi fonder un

monastère, il serait bientôt rempli de vierges ferventes. On voit plusieurs gens mariés qui vivent comme frères et sœurs. Du reste ils ne regardent pas ces macérations de la chair comme une grande œuvre de surérogation. On les voit souvent, après leur confession, prier qu'on leur impose pour pénitence des jeûnes et des disciplines.

Quand je suis à ma résidence ordinaire, il n'y a point de jour qu'il ne s'y rende plusieurs chrétiens pour écouter l'instruction ou pour se confesser. De grand matin on fait les prières particulières en commun, lesquelles sont suivies d'une instruction pour les préparer au saint sacrifice de la messe. Cette instruction se fait par demandes et par réponses, sur les principaux mystères de la foi et sur la confession, la communion et la messe. L'un d'eux récite les demandes, et les autres y répondent : après quoi je monte à l'autel ; au sanctus, un des assistants explique la grandeur du mystère qui est près de s'opérer à l'élévation de l'hostie et du calice, et pour se préparer à la communion, on se prosterne jusqu'à terre en adorant les cinq plaies de Notre-Seigneur existant réellement sur l'autel, et on y joint plusieurs actes de contrition, de foi, d'espérance, de charité, d'humilité, etc. Tout finit par des actions de grâce : tel est l'ordre qui s'observe tous les jours ; les fêtes et les dimanches, la prière après la messe est plus longue, et on la varie selon l'esprit des fêtes.

C'est une règle établie dans cette mission, que tous les chrétiens sachent par cœur le catéchisme. Pour m'assurer qu'ils ne l'ont point oublié, ils sont obligés de le réciter deux fois chaque année. On prend le temps que ceux de chaque quartier doivent se confesser selon le rang qui lui est assigné. Un catéchiste les interroge, il donne un billet à ceux qui le récitent sans faute et il le refuse à ceux qui ne le savent qu'imparfaitement. Les premiers viennent me présenter leur billet. Le refus qu'on fait aux seconds les couvre de confusion : ils ne paraissent devant moi que les larmes aux yeux, et ils ont à essuyer une réprimande proportionnée à leur âge et à leur condition ; c'est ce qui les rend tous très attentifs à ne pas oublier le catéchisme ; souvent ils le chantent en travaillant à la terre.

Comme l'éloignement de l'église et les circonstances critiques où nous nous trouvons ne permettent pas à tous les fidèles de s'y rendre toutes les fêtes et les dimanches, il y a dans chaque quartier un catéchiste ou un ancien chrétien qui les rassemble ces jours-là. On y fait les prières ordinaires, et on y entend une instruction. Ces montagnes sont partagées en quatorze quartiers. Le troisième jeudi de chaque mois il y a une assemblée extraordinaire pour la fête du Saint-Sacrement, et on distribue ce jour-là les sentences du mois, c'est-à-dire un petit billet qui contient le nom du saint qu'ils doivent principalement honorer et invoquer chaque jour du mois ; une sentence de l'Écriture ou des Pères qu'ils doivent méditer, et une vertu particulière qu'ils ont à pratiquer. La même chose s'observe pour les femmes le troisième samedi de chaque mois. J'ai deux églises séparées ; les femmes ne mettent jamais les pieds dans celle ou je fais ma résidence, elles s'assemblent dans l'église qui leur est propre les mercredis et les samedis. On y garde le même ordre qu'aux assemblées des hommes.

Maintenant, si vous souhaitez savoir la nature et les qualités du pays que nous habitons, il est aisé de vous satisfaire. Nos montagnes sont en de certains endroits des rochers stériles, en d'autres elles sont couvertes de gros arbres fort épais. C'est sur celles-ci qu'on sème après avoir abattu les arbres et défriché la terre. Vous jugez assez combien ce travail est long et pénible. C'est ici qu'il est permis de dire qu'on voit des montagnes sans vallée : p.3.782 l'entre-deux de ces montagnes ne consiste qu'en de grandes ravines pleines de rochers ; il faut semer un grand terrain pour la subsistance d'une seule famille. Le blé n'y vient guère bien, et le grain en est fort petit ; ce qui y croît le mieux c'est le blé d'Inde, et une autre sorte de grain dont je n'ai point vu d'espèce en France ; il ressemble en quelque chose à notre gros mil, on l'appelle *cao-leang*. Ces deux espèces de grain servent de nourriture ordinaire à nos montagnards.

L'année que je pénétrai dans ces montagnes, on avait fait une mauvaise récolte, et la misère était extrême. On y vivait de racines,

d'herbes sauvages, et surtout de racines de fougère. On les faisait sécher au soleil afin de pouvoir les moudre, car ici chaque famille a son moulin ; il consiste en deux pierres rondes, lesquelles ont des entaillures en dedans les unes sur les autres, qu'on tourne à force de bras ou avec le secours d'un âne, quand on est assez riche pour l'avoir. Ces racines sèches se réduisent en farine, et l'on en fait une espèce de bouillie. Quand les chrétiens entrèrent dans ces montagnes, toutes celles où l'on pouvait semer étaient couvertes de grands arbres : on en a tant abattu qu'il n'en reste plus maintenant sur la plupart, que les troncs. On y trouve encore beaucoup de bois, mais ils sont sur des montagnes presque inaccessibles : les arbres que cette terre produit sont des chênes, des peupliers, des charmes et plusieurs autres espèces que nous n'avons point en France. Il y a peu d'arbres fruitiers, et ils ne produisent que des fruits dont le goût est sauvage et très désagréable ; il en est de même des fleurs qui n'ont nulle odeur, pas même la violette. Il faut excepter une espèce de lis blanc et le chèvrefeuille, ce sont les seules fleurs qui soient odoriférantes.

Pour ce qui est des animaux, ils sont en quantité dans ces montagnes ; on y trouve des écureuils, des singes, des renards, des chats sauvages, des serpents, mais plus gros qu'en France, des faisans de plusieurs espèces, des perdrix grises fort petites, des tourterelles, plusieurs sortes d'oiseaux d'un beau plumage et de toutes sortes de couleurs : il y en a de rouges, de bleus, de verts, de jaunes, de blancs, de noirs ; il n'y a point de perroquets. Les bêtes fauves y abondent : on y trouve des ours, des tigres, des cerfs, des chevreuils, des sangliers, des porc-épics et une espèce de cheval sauvage fort petit. J'ai mangé de l'ours : sa chair est fort grasse et dégoûtante ; le cerf et le chevreuil ont le même goût que ceux de France ; le faisan y est bon, la perdrix fort maigre ; je n'ai point mangé de la chair de tigre, mais étant en chemin avec un seul chrétien, j'en vis un de bien près, qui, se dressant se préparait à me dévorer ; j'attribue ma délivrance à une relique de saint Xavier que je porte toujours sur moi. Quelques jours auparavant, trente infidèles furent dévorés dans le même endroit par ces bêtes féroces.

Nos chrétiens sont très pauvres, comme vous pouvez en juger par le pays qu'ils habitent ; leurs maisons ne sont que des cabanes couvertes de paille ; il y fait un froid extrême durant l'hiver, qui y est fort long, et pendant ce temps-là la terre y est couverte de neige. Le père Loppin est venu me joindre depuis quelque temps ; il apprend la langue ; nous ne sommes séparés l'un de l'autre que de deux lieues, et je reçois souvent de ses visites. Il me paraît ne soupirer qu'après les travaux et les souffrances, et moi je l'assure qu'il aura lieu d'être content. Je suis avec bien du respect, etc.

@

Lettre du père Des Robert

@

État des missions dans la province de Kou-quang.

A Pe-tsiuen-chan, en l'année 1741

Mon révérend Père,
P. C.

Vous me demandez avec tant d'empressement de quelle manière nous cultivons les diverses chrétientés répandues dans cette vaste étendue de pays qui composent le district de chacune de nos missions, que je me fais un devoir et un plaisir de vous satisfaire. Vous savez déjà que dans ce temps de persécution, nous sommes obligés de nous tenir cachés, et pour cela de passer le jour dans des barques couvertes, et de n'exercer le plus ordinairement nos fonctions que pendant le silence de la nuit. Le simple détail que je vais faire de mes continuelles excursions, durant le cours d'environ une année, vous mettra au fait de nos travaux, et du soin que nous prenons pour entretenir les anciens chrétiens dans la ferveur, et pour p.3.783 faire entrer dans le bercail de Jésus-Christ le plus grand nombre d'infidèles qu'il nous est possible.

M'étant embarqué le premier d'octobre de l'année 1739, pour parcourir les différents endroits où il y a des chrétiens, j'étais encore en route le premier janvier 1740, n'ayant pu faire que la troisième partie de mes visites ; je sortais d'un canton où j'avais trouvé un bon nombre de fidèles pleins de piété et de ferveur. J'en confessai quatre-vingt-un, et soixante-dix-huit communièrent aux trois messes que je célébrai la nuit de Noël : je ne manquai pas d'occupation les jours suivants, et l'année révolue, je trouvai que j'avais entendu les confessions de dix-sept cent soixante-neuf néophytes ; que j'en avais communié dix-sept cent trente-quatre, et conféré le baptême à trois cent treize, dont cent soixante étaient adultes.

Le premier de janvier je fis environ vingt lis en faveur d'une famille chrétienne, à laquelle j'administrai les sacrements, j'y baptisai un

adulte. Dès le grand matin, je rentrai dans ma barque, et après avoir fait cinquante à soixante lis, j'abordai à une contrée où m'attendaient douze chrétiens qui participèrent aux sacrements ; de là je me rendis à une autre mission, où j'eus à travailler pendant seize nuits : il s'y trouva cent soixante-trois chrétiens qui se rendirent exactement à mes instructions, se confessèrent, et participèrent à la table eucharistique, trente-sept reçurent le baptême, dont vingt-huit étaient adultes.

Le croirez-vous, mon révérend Père, que le démon est quelquefois forcé de nous servir de catéchiste ? Il faut vous dire que quand les infidèles veulent consulter le démon, et recevoir ses réponses, ils s'adressent à un de ses fervents adorateurs, lequel se dévouant à cet esprit infernal, éprouve de sa part de violentes impressions qui le jettent dans les plus étranges convulsions, au milieu desquelles il prononce et rend raison de ce qu'on lui demande. Un de ces infidèles, désolé de voir son fils depuis longtemps dans de continuelles souffrances, alla trouver l'oracle, et se plaignit amèrement à lui de ce qu'après tant de vœux faits à ses idoles, et tant d'argent dépensé en leur honneur, son malheureux enfant n'avait pu encore en obtenir le moindre soulagement :

> — Si tu veux que ton fils guérisse, répondit l'oracle, adore le Dieu des chrétiens.

On n'avait jamais entendu parler dans ce canton de la religion chrétienne ; ce père infortuné s'informa de tous côtés où il pourrait trouver des chrétiens, et toujours inutilement ; on n'en connaissait point dans le pays ; enfin, après beaucoup de perquisitions, il découvrit qu'il y en avait à sept lieues de sa maison ; il partit aussitôt, et y transporta son fils, qui n'avait guère que sept ans. Les chrétiens, touchés du déplorable état où était cet enfant, le baptisèrent, et il ne survécut pas longtemps à la grâce qu'il reçut ; son père, qui ne demandait qu'à bien connaître les vérités de la religion pour l'embrasser, apporta une continuelle application à la lecture des livres qui les enseignent, et se fit le disciple docile de tous ceux qui avaient le zèle de l'instruire. Après quelques mois il vint me trouver ; il me parut très disposé à recevoir le baptême, et je

ne fis nulle difficulté de le lui conférer. Pendant un an qu'il vécut encore, il donna les plus grandes preuves de son fidèle attachement à la foi : il était près de mourir, lorsque la Providence permit que je me rendisse dans sa maison ; je ne pus y dire la messe, parce qu'elle était environnée d'infidèles ; mais à la faveur de l'idée qu'on eut que j'étais un médecin, je fus seul avec lui assez de temps pour lui administrer l'extrême-onction, et être témoin des plus tendres sentiments de piété dans lesquels il rendit son âme à son Créateur.

Rien n'est plus vrai, mon révérend Père, que la manière cruelle dont le démon traite ici ses esclaves, donne lieu à de fréquentes conversions. Je n'ignore pas qu'il y a des personnes en Europe qui nous taxent de trop de crédulité sur cet article ; mais si les esprits les plus prévenus étaient témoins de ce qui se passe sous nos yeux, et s'ils voyaient, comme nous, jusqu'où va l'empire tyrannique que cet esprit infernal exerce sur ses adorateurs dans les pays où règne l'idolâtrie, et à quelle faiblesse il est réduit lorsque ceux-ci reçoivent, ou font des démarches pour recevoir le baptême, je suis persuadé qu'ils changeraient bientôt de sentiment et de langage.

Pardonnez-moi cette petite digression, mon révérend Père, je vais reprendre ma route. Après avoir passé seize jours à terre dans ma dernière visite, il me fallut rentrer dans ma barque, qui me conduisit le 19 janvier à une p.3.784 autre nombreuse chrétienté, où je ne pus m'arrêter qu'une nuit. Dix-sept personnes s'y confessèrent ; je remis le 20 à la voile, pour me rendre au plus tôt à Han-keou, et de là à Pe-tsiuen-chan, qui est le lieu de ma résidence ordinaire ; après y avoir célébré la fête de la Purification, où il y eut un grand concours de chrétiens, je repassai dans ma barque pour me rendre vers Han-keou ; c'est le temps où les barques ont coutume de descendre la rivière, et d'ordinaire il s'y trouve un grand nombre de chrétiens. Je demeurai donc presque tout le mois sur la rivière, occupé à leur administrer les sacrements et à donner le baptême aux catéchumènes, que je trouvai suffisamment instruits et disposés à le recevoir.

Le 27 février je levai l'ancre pour passer à d'autres chrétientés : je

me trouvai le 3 mars dans le fort de mes missions, et j'y fus extrêmement occupé jusqu'au 8 avril quatre cent vingt personnes s'approchèrent des sacrements, et j'en baptisai soixante-dix-sept, dont trente-six étaient adultes. Comme le temps de Pâques approchait, et que je craignais de n'avoir pas le temps d'achever toutes mes visites, je priai le père du Gad, qui était nouvellement arrivé, de se transporter dans les chrétientés voisines de Han-keou, et je revins le mardi saint à Pe-tsiuen-chan, où pendant les fêtes de Pâques il n'y eut que les chrétiens du lieu qui m'occupèrent : cent soixante personnes s'approchèrent des sacrements.

Faute de barque, il me fallut rester dans ma résidence jusqu'au quinzième de mai, que j'allai visiter le reste de mes chrétientés assez éloignées les unes des autres, et je ne pus revenir chez moi que le 28 juillet ; j'administrai les sacrements à trois cent trente-cinq personnes, et j'en baptisai soixante-neuf, dont vingt-deux étaient adultes. A la fête de l'Assomption, nous nous trouvâmes quatre missionnaires rassemblés ; un grand nombre d'étrangers qui vinrent à cette solennité nous occupèrent tous quatre pendant quelques jours ; dans les mois de septembre et d'octobre, je finis toutes mes visites ; je suis même allé dans des endroits où aucun missionnaire n'avait jamais paru, et qui promettent pour la suite une riche récolte.

Grâce au Ciel ! mes excursions ont été assez tranquilles, et je n'ai été inquiété en nul endroit de la part des mandarins ou des gentils. Il n'y a eu qu'une seule fois, qu'étant en route pour me rendre à de nouvelles chrétientés que j'avais établies depuis deux ans, je fus averti qu'il s'y était élevé une persécution. Six pères de famille avaient été conduits au tribunal et mis en prison, et on les menaçait de cruels supplices, s'ils refusaient de signer un écrit par lequel ils renonceraient à la foi. J'envoyai aussitôt mon catéchiste pour les consoler et les fortifier. Il les trouva d'une fermeté et d'une constance que rien ne put ébranler. Leurs persécuteurs en furent si confus, qu'ils les relâchèrent au bout de quelques jours. Il n'y eut qu'un catéchumène qui fut effrayé des menaces et qui montra de la faiblesse. Mes chrétiens emprisonnés

n'ont pas paru devant le mandarin, qui sans doute n'aura eu nulle connaissance de cette affaire. On a su qu'elle avait été complotée par quelques bas officiers du tribunal, qui espéraient tirer une somme d'argent de ces néophytes, mais qui furent déconcertés lorsqu'ils virent leur intrépidité et l'ardeur qu'ils avaient de souffrir pour la foi. On assure même que le principal moteur de ce complot pense sérieusement à embrasser le christianisme.

Il me suffit, mon révérend Père, de vous avoir fait le récit de mes courses évangéliques pendant une année ; c'est tous les ans à peu près la même chose, et je ne veux pas vous fatiguer par des redites ennuyeuses. Le nombre des chrétiens que j'ai confessés durant le cours de cette année 1740, monte à dix-neuf cent quatre-vingt-quatre ; seize cent cinq ont reçu la communion, et j'ai administré le baptême à deux cent soixante-trois, dont cent un étaient adultes. J'ai laissé en divers endroits un bon nombre de catéchumènes, qui pourront être bientôt en état de participer la même grâce. Le peu que je puis entretenir de catéchistes ont baptisé plusieurs enfants d'infidèles. Que de conversions s'opéreraient, que d'âmes plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ouvriraient les yeux à la lumière de l'Évangile, si nous avions un certain nombre de ces catéchistes qui nous préparassent les voies en conversant avec les gentils, en répandant parmi eux les livres qui traitent de la religion, en les leur expliquant, et en instruisant les catéchumènes ! Un de nos Pères portugais, qui a un grand district dans cette province, et qui reçoit d'abondants secours d'Europe pour l'entretien de plusieurs catéchistes, a baptisé lui p.3.785 seul dans cette même année plus de six cents infidèles.

A parler en général, je ne visite guère de chrétientés où je n'aie à bénir le Seigneur des grâces sensibles de conversion qu'il accorde, et des moyens admirables que la Providence ménage à cet effet ; ici c'est une maladie, là c'est un évènement fâcheux qui fait naître à plusieurs le désir d'embrasser la foi. Des familles entières se font chrétiennes, pour obtenir à quelqu'un de leur maison la délivrance des attaques violentes du malin esprit. D'autres, convaincus de la vérité de la religion, ou par

la lecture attentive des livres qui en traitent, ou par les fréquentes exhortations d'un parent ou d'un ami, renoncent à leurs idoles, et se soumettent au joug de l'Évangile.

D'autres fois c'est, ce semble, le pur hasard qui me conduit en certain canton, et là je déterre d'anciens fidèles, qui depuis plusieurs années n'avaient vu aucun missionnaire. Un infidèle conversant avec un néophyte, lui dit par hasard qu'en tel endroit il y a des chrétiens ; ce néophyte vient me rapporter ce qu'il a ouï dire ; j'y envoie un catéchiste, il trouve que le père et la mère d'une nombreuse famille sont baptisés depuis trente ans, sans presque avoir fait aucun exercice de religion : le catéchiste les instruit de leurs devoirs, leur fournit les livres qui les leur enseignent, et au bout de quelques mois que je visite cette famille, j'y baptise quinze personnes, et, j'en mets plusieurs au rang des catéchumènes.

A cette occasion, des femmes fort âgées du voisinage, qui étaient chrétiennes, se font connaître, et viennent demander les sacrements. Une d'entre elles, qui avait soixante-quinze ans, vint de quatre lieues à pied, pour me trouver et recevoir la même grâce. Ce qu'il y a d'admirable dans les personnes du sexe à la Chine, c'est qu'elles savent conserver la pureté de la foi, même au milieu d'une famille toute idolâtre. Il arrive souvent qu'elles procurent la conversion de la famille dans laquelle elles entrent. J'ai rencontré une jeune femme qui, étant seule chrétienne dans son village, ne sachant pas lire, et n'ayant personne qui put l'instruire des jours de jeûne ou d'abstinence ordonnés par l'Église, s'est condamnée à ne jamais manger de viande, pour ne pas manquer à l'observation de ce précepte. Elle a fait plus : comme c'est la coutume à la Chine de fiancer de bonne heure les jeunes gens, elle a trouvé le moyen d'obtenir le consentement de son beau-père, de sa belle-mère et de son mari, pour ne fiancer ses enfants qu'à des chrétiens et des chrétiennes, et elle a soin, dès qu'il lui naît un fils ou une fille, de lui procurer aussitôt le baptême.

Je me trouve, dans un autre endroit, occupé de mes fonctions ; on vient me dire qu'à sept lieues de là il y a une famille toute composée de

catéchumènes. Je m'y transporte, je les trouve très bien instruits, et j'y baptise six adultes. J'apprends que près de là la discorde règne dans une autre famille je vais la voir, j'écoute les plaintes réciproques ; Dieu donne grâce à mes paroles, je concilie les esprits, j'y rétablis la paix et l'union ; l'aîné de cette famille vient le lendemain me demander des livres pour s'instruire lui et sa femme des vérités de la religion, et me prie de baptiser ses enfants : six autres familles suivent cet exemple, et m'amènent pareillement leurs enfants pour leur conférer le baptême.

Au commencement de mes courses, celui qui conduisait ma barque me mène, en quelque sorte malgré moi, par une route que je n'avais nulle envie de prendre ; Dieu le permet ainsi, pour la consolation et le salut d'un pauvre chrétien, auprès de la maison duquel je viens mouiller. J'y arrive à propos, ce bon néophyte était fort mal, j'ai tout le temps de le préparer à la mort, de lui administrer les sacrements, et de le voir se reposer tranquillement dans le sein du Seigneur.

Voici un évènement qui a quelque chose de singulier, s'il ne tient pas du prodige : j'aborde à un bourg considérable nommé Tcha-hou ; aussitôt que j'ai mouillé l'ancre, j'envoie mon catéchiste pour donner avis de mon arrivée à une famille chrétienne qui s'y était établie depuis environ un an. A peine le catéchiste était-il à terre que je vois la petite bourgade tout en feu ; je fais partir aussitôt quelques-uns de ceux qui étaient dans ma barque pour aller au secours de cette famille : ils reviennent incontinent après, et me disent qu'il ne leur a pas été possible de percer la foule du monde accourue au feu, et que la maison chrétienne ne peut échapper aux flammes puisqu'elle est justement dans l'endroit où est le fort de l'incendie. En effet, les flammes étaient poussées par un vent impétueux et à peine avais-je aperçu les p.3.786 maisons que je ne voyais plus que la place où elles étaient. J'entendais même les cris des infidèles, qui poussaient des vœux vers leurs fausses divinités pour implorer leur assistance : leurs idoles avaient des oreilles, mais elles n'entendaient pas ; enfin l'incendie ayant cessé, mon catéchiste revient me trouver :

— Rendons grâces à Dieu, dit-il en m'abordant, de la protection singulière qu'il vient d'accorder à cette famille chez laquelle vous m'avez envoyé ; à peine étais-je entré dans sa maison, que j'entends crier au feu dans tout le voisinage ; tous ceux de la maison songeaient à déloger, et ramassaient leurs meubles pour les emporter avec eux : je les rassure, je les exhorte à mettre leur confiance en Dieu et à recourir à sa miséricorde ; je les fais mettre à genoux, en leur enjoignant de produire un acte de contrition et de réciter leurs prières ordinaires ; pendant ce temps-là, je prends de l'eau bénite, j'en arrose le dedans et le dehors de la maison. Le feu augmentait sa violence et déjà les deux maisons voisines étaient réduites en cendres, lorsque tout à coup le vent change et porte ailleurs les flammes, en sorte qu'il n'y a que la seule maison chrétienne qui subsiste en son entier et qui serve de monument à la toute-puissance de Dieu, lequel sait se faire obéir par tout ce qu'il a tiré du néant ; tous les idolâtres en sont dans l'étonnement et l'admiration : chacun demande qui a pu préserver d'un embrasement général une maison couverte de paille tandis que cent vingt autres qui l'environnaient, et qui la plupart étaient de briques et couvertes de tuiles, n'ont pu être garanties ; je leur réponds que c'est le souverain Maître de toutes choses en qui les personnes de cette maison faisaient profession de croire et d'espérer.

La religion chrétienne est maintenant connue dans cette contrée, et tous les lieux circonvoisins retentissent du bruit de cet évènement. On dit hautement qu'il est avantageux d'être chrétien ; mais c'est tout le fruit qu'a produit jusqu'à présent un effet si marqué de la protection de Dieu sur ceux qui mettent en lui leur confiance ; il n'a encore contribué qu'à découvrir quelques chrétiens, qui n'étaient pas connus pour tels dans cette bourgade. Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

@

Lettre du père Attiret

Peintre au service de l'empereur de la Chine,

à M. d'Assaut

@

Voyage de Macao et de Canton à Pékin. — Description des palais et jardins de l'empereur. — Effets du bref du pape contre les cérémonies chinoises.

A Pékin, le 1er novembre 1743

Monsieur,
La paix de Notre Seigneur.

C'est avec un plaisir infini que j'ai reçu vos deux lettres, la première du 13 octobre 1742, et la seconde du 2 novembre suivant. Nos missionnaires, à qui j'ai communiqué le détail intéressant qu'elles renferment sur les principaux évènements de l'Europe, se joignent à moi pour vous en faire de très sincères remerciements ; j'ai outre cela des actions de grâces à vous rendre pour la boîte qui m'a été remise de votre part, remplie d'ouvrages en paille, en grains et en fleurs. Ne faites plus, je vous prie, de ces sortes de dépenses ; la Chine à cet égard, et surtout pour les fleurs, est bien au-dessus de l'Europe.

Je viens ensuite à vos plaintes. Vous trouvez, monsieur, mes lettres trop rares ; mais autant que je puis m'en souvenir, je vous ai écrit tous les ans depuis mon départ de Macao. Ce n'est donc pas ma faute si tous les ans vous n'avez pas reçu de mes nouvelles. Dans un trajet si long est-il surprenant que des lettres s'égarent ? D'ici à Canton, où sont les vaisseaux européens, c'est-à-dire dans un espace de sept cents lieues, il arrive plus d'une fois chaque année que les lettres se perdent. La poste dans la Chine n'est que pour l'empereur et pour les grands officiers ; le public n'y a aucun droit. Ce n'est qu'en cachette et par intérêt que le postillon se charge des lettres particulières. Il faut d'avance lui payer le port, et s'il se trouve trop chargé, il les brûle ou il les jette sans risque d'être recherché.

Mes lettres, en second lieu, vous paraissent trop courtes, et vous ne voulez pas que je vous renvoie, comme je fais, aux livres qui parlent des mœurs et des coutumes de la Chine. Mais suis-je en état de vous

rien dire qui soit aussi clair et aussi bien exprimé ? Je suis nouvellement arrivé ; à peine sais-je un peu bégayer le p.3.787 chinois. S'il ne s'agissait que de peinture, je me flatterais de vous en parler avec quelque connaissance ; mais si, pour vous complaire, je me hasarde à répondre à tout, ne risque-je pas de me tromper ? Je vois bien cependant que, quoi qu'il en coûte, il faut, vous contenter. Je vais donc l'entreprendre. Je suivrai par ordre les questions que contiennent vos dernières lettres, et j'y répondrai de mon mieux, simplement et avec la franchise que vous me connaissez.

Je vous parlerai d'abord de mon voyage de Macao ici, car c'est l'objet de votre première question. Nous y sommes venus appelés par l'empereur, ou plutôt avec sa permission. On nous donna un officier pour nous conduire ; on nous fit accroire qu'on nous défrayerait ; mais on ne le fit qu'en paroles, et, à peu de chose près nous vînmes à nos dépens. La moitié du voyage se fait dans des barques. On y mange, on y couche, et ce qu'il y a de singulier, c'est que les honnêtes gens n'osent ni descendre à terre, ni se mettre aux fenêtres de la barque, pour voir le pays par où l'on passe.

Le reste du voyage se fait dans une espèce de cage, qu'on veut bien appeler *litière*. On y est enfermé pendant toute la journée ; le soir la litière entre dans l'auberge, et encore quelle auberge ! de façon qu'on arrive à Pékin sans avoir rien vu, et la curiosité n'est pas plus satisfaite que si on avait toujours été enfermé dans une chambre.

D'ailleurs, tout le pays qu'on trouve sur cette route est un assez mauvais pays, et quoique le voyage soit de six ou sept cents lieues, on n'y rencontre rien qui mérite attention, et l'on ne voit ni monuments ni édifices, si ce n'est quelques miao ou temples d'idoles, qui sont des bâtiments de bois à rez-de-chaussée, dont tout le prix et toute la beauté consistent en quelques mauvaises peintures et quelques vernis fort grossiers. En vérité, quand on a vu ce que l'Italie et la France ont de monuments et d'édifices, on n'a plus que de l'indifférence et du mépris pour tout ce que l'on voit ailleurs.

Il faut cependant en excepter le palais de l'empereur à Pékin, et ses

maisons de plaisance, car tout y est grand et véritablement beau, soit pour le dessin, soit pour l'exécution, et j'en suis d'autant plus frappé, que nulle part rien de semblable ne s'est offert à mes yeux.

J'entreprendrais volontiers de vous en faire une description qui pût vous en donner une idée juste ; mais la chose serait trop difficile, parce qu'il n'y a rien dans tout cela qui ait du rapport à notre manière de bâtir et à toute notre architecture. L'œil seul en peut saisir la véritable idée ; aussi, si jamais j'ai le temps, je ne manquerai pas d'en envoyer en Europe quelques morceaux bien dessinés.

Le palais est au moins de la grandeur de Dijon (je vous nomme cette ville, parce que vous la connaissez). Il consiste en général dans une grande quantité de corps de logis détachés les uns des autres, mais dans une belle symétrie, et séparés par de vastes cours, par des jardins et des parterres. La façade de tous ces corps de logis est brillante par la dorure, le vernis et les peintures. L'intérieur est garni et meublé de tout ce que la Chine, les Indes et l'Europe ont de plus beau et de plus précieux.

Pour les maisons de plaisance, elles sont charmantes. Elles consistent dans un vaste terrain, où l'on a élevé à la main de petites montagnes, hautes depuis vingt jusqu'à cinquante à soixante pieds, ce qui forme une infinité de petits vallons. Des canaux d'une eau claire arrosent le fond de ces vallons, et vont se rejoindre en plusieurs endroits pour former des étangs et des mers. On parcourt ces canaux, ces mers et ces étangs, sur de belles et magnifiques barques ; j'en ai vu une de treize toises de longueur et de quatre de largeur sur laquelle était une superbe maison. Dans chacun de ces vallons, sur le bord des eaux, sont des bâtiments parfaitement assortis de plusieurs corps de logis, de cours, de galeries ouvertes et fermées, de jardins, de parterres, de cascades, etc., ce qui fait un assemblage dont le coup d'œil est admirable.

On sort d'un vallon, non par de belles allées droites comme en Europe, mais par des zigzags, par des circuits, qui sont eux-mêmes ornés de petits pavillons, de petites grottes, et au sortir desquels on

retrouve un second vallon tout différent du premier, soit pour la forme du terrain soit pour la structure des bâtiments.

Toutes les montagnes et les collines sont couvertes d'arbres, surtout d'arbres à fleurs, qui sont ici très communs. C'est un vrai paradis terrestre. Les canaux ne sont point, comme chez nous, bordés de pierres de taille p.3.788 tirées au cordeau mais tout rustiquement, avec des morceaux de roche, dont les uns avancent, les autres reculent, et qui sont posés avec tant d'art, qu'on dirait que c'est l'ouvrage de la nature. Tantôt le canal est large, tantôt il est étroit ; ici il serpente, là il fait des coudes, comme si réellement il était poussé par les collines et par les rochers. Les bords sont semés de fleurs qui sortent des rocailles, et qui paraissent y être l'ouvrage de la nature ; chaque saison a les siennes.

Outre les canaux, il y a partout des chemins, ou plutôt des sentiers qui sont pavés de petits cailloux, et qui conduisent d'un vallon à l'autre. Ces sentiers vont aussi en serpentant ; tantôt ils sont sur les bords des canaux, tantôt ils s'en éloignent.

Arrivé dans un vallon, on aperçoit les bâtiments. Toute la façade est en colonnes et en fenêtres ; la charpente dorée, peinte, vernissée ; les murailles de brique grise, bien taillée, bien polie ; les toits sont couverts de tuiles vernissées, rouges, jaunes, bleues, vertes, violettes, qui par leur mélange et leur arrangement font une agréable variété de compartiments et de dessins. Ces bâtiments n'ont presque tous qu'un rez-de-chaussée. Ils sont élevés de terre de deux, quatre, six ou huit pieds. Quelques-uns ont un étage. On y monte, non par des degrés de pierres façonnés avec art, mais par des rochers qui semblent être des degrés faits par la nature. Rien ne ressemble tant à ces palais fabuleux de fées qu'on suppose au milieu d'un désert, élevés sur un roc dont l'avenue est raboteuse et va en serpentant.

Les appartements intérieurs répondent parfaitement à la magnificence du dehors. Outre qu'ils sont très bien distribués, les meubles et les ornements y sont d'un goût exquis et d'un très grand prix. On trouve dans les cours et dans les passages des vases de

marbre, de porcelaine, de cuivre, pleins de fleurs. Au-devant de quelques-unes de ces maisons, au lieu de statues immodestes, on a placé sur des piédestaux de marbre, des figures en bronze ou en cuivre, d'animaux symboliques et des urnes pour brûler des parfums.

Chaque vallon, comme je l'ai déjà dit, a sa maison de plaisance ; petite eu égard à l'étendue de tout l'enclos, mais en elle-même assez considérable pour loger le plus grand de nos seigneurs d'Europe avec toute sa suite. Plusieurs de ces maisons sont bâties de bois de cèdre, qu'on amène à grands frais de cinq cents lieues d'ici. Mais combien croiriez-vous qu'il y a de ces palais dans les différents vallons de ce vaste enclos ? Il y en a plus de deux cents, sans compter autant de maisons pour les eunuques, car ce sont eux qui ont la garde de chaque palais et leur logement est toujours à côté, à quelques toises de distance ; logement assez simple, et qui pour cette raison est toujours caché par quelque bout de mur ou par les montagnes.

Les canaux sont coupés par des ponts de distance en distance, pour rendre la communication d'un lieu à l'autre plus aisée. Ces ponts sont ordinairement de briques, de pierres de taille, quelques-uns de bois ; et tous assez élevés pour laisser passer librement les barques.

Ils ont pour garde-fous des balustrades de marbre blanc travaillées avec art et sculptées en bas-reliefs : du reste ils sont toujours différents entre eux pour la construction. N'allez pas vous persuader que ces ponts aillent en droiture ; point du tout, ils vont en tournant et en serpentant, de sorte que tel pont pourrait n'avoir que trente à quarante pieds s'il était en droite ligne, qui, par les contours qu'on lui fait faire, se trouve en avoir cent ou deux cents. On en voit qui, soit au milieu, soit à l'extrémité, ont de petits pavillons de repos, portés sur quatre, huit ou seize colonnes. Ces pavillons sont pour l'ordinaire sur ceux des ponts d'où le coup d'œil est le plus beau ; d'autres ont aux deux bouts des arcs de triomphe de bois ou de marbre blanc, d'une très jolie structure, mais infiniment éloignée de toutes nos idées européennes.

J'ai dit plus haut que les canaux vont se rendre et se décharger dans

des bassins, dans des mers. Il y a en effet un de ces bassins qui a près d'une demi-lieue de diamètre en tout sens, et à qui on a donné le nom de mer. C'est un des plus beaux endroits de cette maison de plaisance. Autour de ce bassin, il y a sur les bords, de distance en distance, de grande corps de logis, séparés entre eux par des canaux et par ces montagnes factices dont j'ai déjà parlé.

Mais ce qui est un vrai bijou, c'est une île ou rocher qui, au milieu de cette mer, s'élève, d'une manière raboteuse et sauvage, à une toise ou environ au-dessus de la surface de l'eau. Sur ce rocher est bâti un petit palais, où p.3.789 cependant l'on compte plus de cent chambres ou salons. Il a quatre faces, et il est d'une beauté et d'un goût que je ne saurais vous exprimer. La vue en est admirable. De là on voit tous les palais qui, par intervalle, sont sur les bords de ce bassin ; toutes les montagnes qui s'y terminent ; tous les canaux qui y aboutissent pour y porter ou pour en recevoir les eaux ; tous les ponts qui sont sur l'extrémité ou à l'embouchure des canaux ; tous les pavillons ou arcs du triomphe qui ornent ces ponts ; tous les bosquets qui séparent ou couvrent tous les palais, pour empêcher que ceux qui sont du même côté ne puissent avoir vue les uns sur les autres.

Les bords de ce charmant bassin sont variés à l'infini ; aucun endroit ne ressemble à l'autre ; ici ce sont des quais de pierre de taille où aboutissent des galeries, des allées et des chemins ; là ce sont des quais de rocaille construits en espèce de degrés avec tout l'art imaginable ; ou bien ce sont de belles terrasses, et de chaque côté un degré pour monter aux bâtiments qu'elles supportent ; et au-delà de ces terrasses il s'en élève d'autres avec d'autres corps de logis en amphithéâtre ; ailleurs c'est un bois d'arbres à fleurs qui se présente à vous ; un peu plus loin vous trouvez un bosquet d'arbres sauvages, et qui ne croissent que sur les montagnes les plus désertes. Il y a des arbres de haute futaie et de bâtisse, des arbres étrangers, des arbres à fleurs, des arbres à fruits.

On trouve aussi sur les bords de ce même bassin quantité de cages et de pavillons, moitié dans l'eau et moitié sur terre, pour toute sorte

d'oiseaux aquatiques, comme sur terre on rencontre de temps en temps de petites ménageries et de petits parcs pour la chasse. On estime surtout une espèce de poissons dorés dont en effet la plus grande partie est d'une couleur aussi brillante que l'or, quoiqu'il s'en trouve assez grand nombre d'argentés, de bleus, de rouges, de verts, de violets, de noirs, de gris de lin, et de toutes ces couleurs mêlées ensemble. Il y en a plusieurs réservoirs dans tout le jardin mais le plus considérable est celui-ci : c'est un grand espace entouré d'un treillis fort fin de fil de cuivre pour empêcher les poissons de se répandre dans tout le bassin.

Enfin, pour vous faire mieux sentir toute la beauté de ce seul endroit, je voudrais pouvoir vous y transporter lorsque ce bassin est couvert de barques dorées, vernies, tantôt pour la promenade, tantôt pour la pêche, tantôt pour le combat, la joute et autres jeux ; mais surtout une belle nuit, lorsqu'on y tire des feux d'artifice, et qu'on illumine tous les palais, toutes les barques et presque tous les arbres ; car en illuminations, en feux d'artifice, les Chinois nous laissent bien loin derrière eux ; et le peu que j'en ai vu surpasse infiniment tout ce que j'avais vu dans ce genre en Italie et en France.

L'endroit où loge ordinairement l'empereur et où logent aussi toutes ses femmes, l'impératrice, les koucy-fey, les fey, les pins, les koucigin, les tchang-tsai [1], les femmes de chambre, les eunuques, est un assemblage prodigieux de bâtiments, de cours, de jardins, etc. ; en un mot, c'est une ville qui a au moins l'étendue de notre petite ville de Dole ; les autres palais ne sont guère que pour la promenade, pour le dîner et le souper.

Ce logement ordinaire de l'empereur est immédiatement après les portes d'entrée, les premières salles, les salles d'audience, les cours et leurs jardins ; il forme une île, il est entouré de tous les côtés par un large et profond canal ; on pourrait l'appeler un sérail. C'est dans les

[1] Ce sont les titres des femmes, plus ou moins grands selon qu'elles sont plus ou moins en faveur. Le nom de l'impératrice est Hoang-heou ; celui de l'impératrice mère est Tay-heou.

appartements qui le composent qu'on voit tout ce qu'on peut imaginer de plus beau en fait de meubles, d'ornements, de peintures (j'entends dans le goût chinois), de bois précieux, de vernis du Japon et de la Chine, de vases antiques de porcelaine, de soieries, d'étoffes d'or et d'argent. On a réuni là tout ce que l'art et le bon goût peuvent ajouter aux richesses de la nature.

De ce logement de l'empereur, le chemin conduit presque tout droit à une petite ville, bâtie au milieu de tout l'enclos. Son étendue est d'un quart de lieue en tout sens. Elle a ses quatre portes aux quatre points cardinaux ; ses tours, ses murailles, ses parapets, ses créneaux. Elle ses rues, ses places, ses temples, ses halles, ses marchés, ses boutiques, ses tribunaux, ses palais, son port ; enfin, tout ce qui se trouve en grand dans la capitale de l'empire s'y trouve en petit.

Vous ne manquerez pas de demander à quel p.3.790 usage est destinée cette ville où tout doit être, pour ainsi dire, étranglé, et dès là fort médiocre : est-ce afin que l'empereur puisse s'y mettre en sûreté en cas de malheur, de révolte ou de révolutions ? Elle peut avoir cet usage, et cette vue a pu entrer dans le dessein de celui qui l'a fait construire ; mais son principal motif a été de se procurer le plaisir de voir en raccourci tout le fracas d'une grande ville toutes les fois qu'il le souhaiterait.

Car un empereur chinois est trop esclave de sa grandeur pour se montrer au public quand il sort ; il ne voit rien ; les maisons, les boutiques, tout est fermé. Partout on tend des toiles pour empêcher qu'il ne soit aperçu. Plusieurs heures même avant qu'il passe, il n'est permis à personne de se trouver sur son chemin et cela sous peine d'être maltraité par les gardes. Quand il marche hors des villes, dans la campagne, deux haies de cavaliers s'avancent fort au loin de chaque coté, autant pour écarter ce qui s'y trouve d'hommes, que pour la sûreté de la personne du prince. Obligés ainsi de vivre dans cette espèce de solitude, les empereurs chinois ont de tout temps tâché de se dédommager et de suppléer les uns d'une façon, les autres d'une autre, aux divertissements publics que leur grandeur les empêche de prendre.

Cette ville donc, sous le règne de l'empereur régnant comme sous celui de son père, qui l'a fait bâtir, est destinée à faire représenter par les eunuques, plusieurs fois l'année, tout le commerce, tous les marchés, tous les arts, tous les métiers, tout le fracas, toutes les allées, les venues et même les friponneries des grandes villes. Aux jours marqués, chaque eunuque prend l'habit de l'état et de la profession qui lui sont assignés ; l'un est un marchand, l'autre un artisan ; celui-ci un soldat, celui-là un officier. On donne à l'un une brouette à pousser, à l'autre des paniers à porter, enfin chacun a le distinctif de sa profession. Les vaisseaux arrivent au port, les boutiques s'ouvrent ; on étale les marchandises ; un quartier est pour la soie, un autre est pour la toile, une rue pour les porcelaines, une pour les vernis ; tout est distribué. Chez celui-ci on trouve des meubles, chez celui-là des habits, des ornements pour les femmes ; chez un autre des livres pour les curieux et les savants. Il y a des cabarets pour le thé et pour le vin ; des auberges pour les gens de tout état. Des colporteurs vous présentent des fruits de toute espèce, des rafraîchissements en tout genre. Des merciers vous tirent par la manche, et vous harcèlent pour vous faire prendre de leurs marchandises. Là, tout est permis. On y distingue à peine l'empereur du dernier de ses sujets. Chacun annonce ce qu'il porte. On s'y querelle, on s'y bat ; c'est le vrai fracas des halles. Les archers arrêtent les querelleurs ; on les conduit aux juges dans leur tribunal. La dispute s'examine et se juge ; on condamne à la bastonnade ; on fait exécuter l'arrêt, et quelquefois un jeu se change, pour le plaisir de l'empereur, en quelque chose de trop réel pour le patient.

Les filous ne sont pas oubliés dans cette tête. Ce noble emploi est confié à un bon nombre d'eunuques des plus alertes, qui s'en acquittent à merveille. S'ils se laissent prendre sur le fait, ils en ont la honte, et on les condamne, ou du moins on fait semblant de les condamner à être marqués, bâtonnés ou exilés, selon la gravité du cas ou la qualité du vol. S'ils filoutent adroitement, les rieurs sont pour eux, ils ont des applaudissements, et le pauvre marchand est débouté de ses plaintes ; cependant tout se retrouve la foire étant finie.

Cette foire ne se fait, comme je l'ai déjà dit, que pour le plaisir de l'empereur, de l'impératrice et des autres femmes. Il est rare qu'on y admette quelques princes ou quelques grands ; et s'ils y sont admis, ce n'est que quand les femmes se sont retirées. Les marchandises qu'on y étale et qu'on y vend appartiennent, pour la plus grande partie, aux marchands de Pékin, qui les confient aux eunuques pour les vendre réellement ainsi tous les marchés ne sont pas feints et simulés. L'empereur achète toujours beaucoup, et vous ne devez pas douter qu'on ne lui vende le plus cher que l'on peut. Les femmes achètent de leur côté, et les eunuques aussi. Tout ce commerce, s'il n'y avait rien de réel, manquerait de cet intérêt piquant qui rend le fracas plus vif et le plaisir plus solide.

Au commerce succède quelquefois le labourage ; il y a dans ce même enclos un quartier qui y est destiné. On y voit des champs, des prés, des maisons, des chaumines de laboureurs : tout s'y trouve, les bœufs, les charrues, les autres instruments. On y sème du blé, du riz, des légumes, toutes sortes de grains : on p.3.791 moissonne, on cueille les fruits ; enfin l'on y fait tout ce qui se fait à la campagne ; et dans tout on imite, d'aussi près qu'on peut, la simplicité rustique et toutes les manières de la vie champêtre.

Vous avez lu sans doute qu'à la Chine il y a une fête fameuse appelée la fête des Lanternes ; c'est le quinzième de la première lune qu'elle se célèbre : il n'y a point de si misérable Chinois qui, ce jour-là, n'allume quelque lanterne. On en fait et on en vend de toutes sortes de figures, de grandeurs et de prix. Ce jour-là toute la Chine est illuminée, mais nulle part l'illumination n'est si belle que chez l'empereur, et surtout dans la maison dont je vous fais la description. Il n'y a point de chambre, de salle, de galerie où il n'y ait plusieurs lanternes suspendues au plancher. Il y en a sur tous les canaux, sur tous les bassins, en façon de petites barques que les eaux amènent et ramènent. Il y en a sur les montagnes, sur les ponts et presque à tous les arbres. Elles sont toutes d'un ouvrage fin, délicat ; en figures de poissons, d'oiseaux, d'animaux, de vases, de fruits, de fleurs, de

barques, et de toute grosseur. Il y en a de soie, de corne, de verre, de nacre et de toutes matières. Il y en a de peintes, de brodées, de tout prix. J'en ai vu qui n'avaient pas été faites pour mille écus. Je ne finirais pas si je voulais vous en marquer toutes les formes, les matières et les ornements. C'est en cela, et dans la grande variété que les Chinois donnent à leurs bâtiments, que j'admire la fécondité de leur esprit ; je serais tenté de croire que nous sommes pauvres et stériles en comparaison.

Aussi leurs yeux, accoutumés à leur architecture, ne goûtent pas beaucoup notre manière de bâtir. Voulez-vous savoir ce qu'ils en disent lorsqu'on leur en parle, ou qu'ils voient des estampes qui représentent nos bâtiments ? Ces grands corps de logis, ces hauts pavillons les épouvantent ; ils regardent nos rues comme des chemins creusés dans d'affreuses montagnes, et nos maisons comme des rochers à perte de vue, percés de trous, ainsi que des habitations d'ours et d'autres bêtes féroces. Nos étages surtout, accumulés les uns sur les autres, leur paraissent insupportables ; ils ne comprennent pas comment on peut risquer de se casser le cou cent fois le jour en montant nos degrés pour se rendre à un quatrième ou cinquième étage.

> — Il faut, disait l'empereur Cang-hi, en voyant les plans de nos maisons européennes, il faut que l'Europe soit un pays bien petit et bien misérable, puisqu'il n'y a pas assez de terrain pour étendre les villes et qu'on est obligé d'y habiter en l'air ;

pour nous, nous concluons un peu différemment, et avec raison.

Cependant je vous avouerai que, sans prétendre décider de la préférence, la manière de bâtir de ce pays-ci me plaît beaucoup : mes yeux et mon goût, depuis que je suis à la Chine, sont devenus un peu chinois. Entre nous, l'hôtel de madame la duchesse, vis-à-vis les Tuileries ne vous paraît-il pas très beau ? Il est pourtant presque à la chinoise, et ce n'est qu'un rez-de-chaussée. Chaque pays a son goût et ses usages. Il faut convenir de la beauté de notre architecture, rien n'est si grand ni si majestueux. Nos maisons sont commodes, on ne

peut pas dire le contraire. Chez nous on veut l'uniformité partout et la symétrie. On veut qu'il n'y ait rien de dépareillé, de déplacé, qu'un morceau réponde exactement à celui qui lui fait face ou qui lui est opposé : on aime aussi à la Chine cette symétrie, ce bel ordre, ce bel arrangement. Le palais de Pékin dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre, est dans ce goût. Les palais des princes et des seigneurs, les tribunaux, les maisons des particuliers un peu riches suivent aussi cette loi.

Mais dans les maisons de plaisance on veut que presque partout il règne un beau désordre, une anti-symétrie. Tout roule sur ce principe : « C'est une campagne rustique et naturelle qu'on veut représenter ; une solitude, non pas un palais bien ordonné dans toutes les règles de la symétrie et du rapport » : aussi n'ai-je vu aucuns de ces petits palais, placés à une assez grande distance les uns des autres dans l'enclos de la maison de plaisance de l'empereur, qui aient entre eux aucune ressemblance. On dirait que chacun est fait sur les idées et le modèle de quelques pays étrangers ; que tout est posé au hasard et après coup ; qu'un morceau n'a pas été fait pour l'autre. Quand on en entend parler, on s'imagine que cela est ridicule, que cela doit faire un coup d'œil désagréable ; mais quand on y est, on pense différemment, on admire l'art avec lequel cette irrégularité est conduite. Tout est de bon goût, et si bien ménagé, que ce n'est pas d'une seule vue qu'on en aperçoit toute la beauté, il faut examiner pièce à pièce ; il y a de quoi s'amuser p.3.792 longtemps et de quoi satisfaire toute sa curiosité.

Au reste, ces petits palais ne sont pas, si je puis m'exprimer ainsi, de simples vide-bouteilles. J'en ai vu bâtir un l'année dernière dans ce même enclos, qui coûta à un prince, cousin germain de l'empereur, soixante ouanes [1], sans parler des ornements et des ameublements intérieurs qui n'étaient pas sur son compte.

Encore un mot de l'admirable variété qui règne dans ces maisons de plaisance ; elle se trouve non seulement dans la position, la vue,

[1] Une ouane vaut 10.000 taels, le tael vaut 7 livres 10 sous, ainsi 60 ouanes font 4.500.000 livres.

l'arrangement, la distribution, la grandeur, l'élévation, le nombre des corps de logis, en un mot dans le total, mais encore dans les parties différentes dont ce tout est composé. Il me fallait venir ici pour voir des portes, des fenêtres de toute façon et de toute figure ; de rondes, d'ovales, de carrées et de tous les polygones ; en forme d'éventail, de fleurs de vases, d'oiseaux, d'animaux, de poissons, enfin de toutes les formes, régulières et irrégulières.

Je crois que ce n'est qu'ici qu'on peut voir des galeries telles que je vais vous les dépeindre. Elles servent à joindre des corps de logis assez éloignés les uns des autres. Quelquefois du côté intérieur elles sont en pilastres, et au dehors elles sont percées de fenêtres différant entre elles pour la figure. Quelquefois elles sont toutes en pilastres, comme celles qui vont d'un palais à un de ces pavillons ouverts de toutes parts, qui sont destinés à prendre le frais. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ces galeries ne vont guère en droite ligne. Elles font cent détours, tantôt derrière un bosquet, tantôt derrière un rocher, quelquefois autour d'un petit bassin ; rien n'est si agréable. Il y a en tout cela un air champêtre qui enchante et qui enlève.

Vous ne manquerez pas sur tout ce que je viens de vous dire, de conclure, et avec raison, que cette maison de plaisance a dû coûter des sommes immenses : il n'y a en effet qu'un prince maître d'un État aussi vaste que celui de la Chine, qui puisse faire une semblable dépense, et venir à bout, en si peu de temps, d'une si prodigieuse entreprise, car cette maison est l'ouvrage de vingt ans seulement : ce n'est que le père de l'empereur qui l'a commencée et celui-ci ne fait que l'augmenter et l'embellir.

Mais il n'y a rien en cela qui doive vous étonner ni vous rendre la chose incroyable. Outre que les bâtiments sont presque tous des rez-de-chaussée, on multiplie les ouvriers à l'infini. Tout est fait lorsqu'on porte les matériaux sur le lieu. Il n'y a qu'à poser, et après quelques mois de travail la moitié de l'ouvrage est finie. On dirait que c'est un de ces palais fabuleux qui se forment tout d'un coup par enchantement dans un beau vallon ou sur la croupe d'une montagne. Au reste, cette

maison de plaisance s'appelle Yven-ming-yven, c'est-à-dire le jardin des jardins, ou le jardin par excellence. Ce n'est pas la seule qu'ait l'empereur. Il en a trois autres dans le même goût, mais plus petites et moins belles. Dans l'un de ces trois palais, qui est celui que bâtit son aïeul Cang-hi, loge l'impératrice mère avec toute sa cour : il s'appelle Tchamg-tchun-yven, c'est-à-dire le jardin de l'éternel printemps. Ceux des princes, des grands seigneurs sont en raccourci ce que ceux de l'empereur sont en grand.

Peut-être direz-vous à quoi sert une si longue description ? Il eût mieux valu lever les plans de cette magnifique maison et me les envoyer. Je réponds, monsieur, qu'il faudrait pour cela que je fusse au moins trois ans à n'avoir autre chose à faire, au lieu que je n'ai pas un moment à moi et que je suis obligé de prendre sur mon sommeil pour vous écrire. D'ailleurs, il faudrait encore qu'il me fût permis d'y entrer toutes les fois que je le souhaiterais, et d'y rester autant de temps qu'il serait nécessaire. Bien m'en prend de savoir un peu peindre, sans cela je serais comme bien d'autres Européens, qui sont ici depuis vingt et trente ans et qui n'y ont pas encore mis les pieds.

Il n'y a ici qu'un homme, c'est l'empereur. Tous les plaisirs sont faits pour lui seul. Cette superbe maison de plaisance n'est guère vue que de lui, de ses femmes et de ses eunuques ; il est rare que dans ses palais et ses jardins il introduise ni princes ni grands au-delà des salles d'audience. De tous les Européens qui sont ici, il n'y a que les peintres et les horlogers, qui nécessairement, et par leurs emplois, aient accès partout. L'endroit où nous peignons ordinairement est un de ces petits palais dont je vous ai parlé. C'est là que l'empereur nous p.3.793 vient voir travailler presque tous les jours, de sorte qu'il n'y a pas moyen de s'absenter ; mais nous n'allons pas plus loin, à moins que ce qu'il y a à peindre ne soit de nature à ne pouvoir être transporté car alors on nous introduit, mais avec une bonne escorte d'eunuques. Il faut marcher à la hâte et sans bruit, sur le bout de ses pieds, comme si on allait faire un mauvais coup. C'est par là que j'ai vu et parcouru tout ce beau jardin, et que je suis entré dans tous les appartements. Le séjour que

l'empereur y fait est de dix mois chaque année. On n'y est éloigné de Pékin qu'autant que Versailles l'est du Paris. Le jour nous sommes dans le jardin et nous y dînons aux frais de l'empereur ; pour la nuit, nous avons dans une assez grande ville ou bourgade, proche du palais, une maison que nous y avons achetée. Quand l'empereur revient à la ville, nous y revenons aussi, et alors nous sommes pendant le jour dans l'intérieur du palais et le soir nous nous rendons à notre église.

Voilà, monsieur, un de ces points qu'on ne trouve pas dans les livres, et pour lesquels vous avez eu quelque raison de ne pas vouloir que je vous y renvoyasse. Il ne me reste plus qu'à vous satisfaire sur les autres articles. Vous voulez donc savoir de quelle manière j'ai été reçu de l'empereur, comment il en use avec moi, ce que je peins ; comment on est ici logé, nourri ; comment les missionnaires y sont traités ; s'ils prêchent librement ; s'il est permis aux Chinois de professer la religion chrétienne ; enfin, ce que c'est que le nouveau bref du saint-siège sur les cérémonies chinoises : voilà bien de l'ouvrage que vous me donnez. Je ne sais si j'aurai le loisir d'en tant faire. Je suis tenté de composer avec vous et d'en laisser la moitié pour l'année prochaine. Commençons toujours, et nous irons jusqu'où nous pourrons aller.

J'ai été reçu de l'empereur de la Chine aussi bien qu'un étranger puisse l'être d'un prince qui se croit le seul souverain du monde, qui est élevé à n'être sensible à rien, qui croit un homme, surtout un étranger, trop heureux de pouvoir être à son service et travailler pour lui. Car être admis à la présence de l'empereur, pouvoir souvent le voir et lui parler, c'est pour un Chinois la suprême récompense et le souverain bonheur. Ils achèteraient bien cher cette grâce, s'ils pouvaient l'acheter. Jugez donc si on ne me croit pas bien récompensé de le voir tous les jours. C'est à peu près toute la paye que j'ai pour mes travaux ; si vous en exceptez quelques petits présents en soie, ou autre chose de peu de prix, et qui viennent encore rarement ; aussi n'est-ce pas ce qui m'a amené à la Chine, ni ce qui m'y retient. Etre à la chaîne d'un soleil à l'autre ; avoir à peine les dimanches et les fêtes pour prier

Dieu ; ne peindre presque rien de son goût et de son génie ; avoir mille autre embarras qu'il serait trop long de vous expliquer ; tout cela me ferait bien vite reprendre le chemin de l'Europe, si je ne croyais mon pinceau utile pour le bien de la religion et pour rendre l'empereur favorable aux missionnaires qui la prêchent, et si je ne voyais le paradis au bout de mes peines et de mes travaux. C'est là l'unique attrait qui me retient ici, aussi bien que tous les autres Européens qui sont au service de l'empereur.

Quant à la peinture, hors le portrait du frère de l'empereur, de sa femme de quelques autres princes et princesses du sang, de quelques favoris et autres seigneurs, je n'ai rien peint dans le goût européen. Il m'a fallu oublier, pour ainsi dire, tout ce que j'avais appris et me faire une nouvelle manière pour me conformer au goût de la nation : de sorte que je n'ai été occupé les trois quarts du temps qu'à peindre, ou en huile sur des glaces, ou à l'eau sur la soie, des arbres, des fruits, des oiseaux, des poissons, des animaux de toute espèce, rarement de la figure. Les portraits de l'empereur et des impératrices avaient été peints, avant mon arrivée par un de nos frères nommé Castiglione, peintre italien et très habile, avec qui je suis tous les jours.

Tout ce que nous peignons est ordonné par l'empereur. Nous faisons d'abord les dessins ; il les voit, les fait changer, réformer comme bon lui semble. Que la correction soit bien ou mal, il en faut passer par là sans oser rien dire. Ici l'empereur sait tout, ou du moins la flatterie le lui dit fort haut, et peut-être le croit-il : toujours agit-il comme s'il en était persuadé.

Nous sommes assez bien logés pour des religieux ; nos maisons sont propres, commodes, sans qu'il y ait rien contre la bienséance de notre état. En ce point nous n'avons pas lieu de regretter l'Europe. Notre nourriture est assez bonne : excepté le vin, on a à peu p.3.794 près ici tout ce qui se trouve en Europe. Les Chinois boivent du vin fait de riz, mais désagréable au goût et nuisible à la santé ; nous y suppléons par le thé sans sucre, qui est toute notre boisson.

L'article de la religion demanderait une autre plume que la mienne.

Sous l'aïeul de l'empereur, notre sainte religion se prêchait publiquement et librement dans tout l'empire ; il y avait dans toutes les provinces un très grand nombre de missionnaires de tout ordre et de tout pays. Chacun avait son district, son église. On y prêchait publiquement, et il était permis à tous les Chinois d'embrasser la religion.

Après la mort de ce prince, son fils chassa des provinces tous les missionnaires, confisqua leurs églises, et ne laissa que les Européens de la capitale, comme gens utiles à l'État par les mathématiques, les sciences et les arts. L'empereur régnant a laissé les choses sur le même pied, sans qu'il ait été possible d'obtenir encore rien de mieux.

Plusieurs des missionnaires chassés sont rentrés secrètement dans les provinces ; de nouveaux venus les ont suivis en assez grand nombre. Ils s'y tiennent tous cachés le mieux qu'ils peuvent, cultivent les chrétientés et font tout le bien qui est en leur pouvoir, prenant des mesures pour n'être pas découverts et ne faisant guère leurs fonctions que la nuit.

Comme dans la capitale nous sommes avoués, nos missionnaires y exercent leur ministère librement. Nous avons ici trois églises, une aux jésuites français, et deux aux jésuites portugais, italiens, allemands, etc.

Ces églises sont bâties à l'européenne, belles, grandes, bien ornées, bien peintes, et telles qu'elles feraient honneur aux plus grandes villes d'Europe. Il y a dans Pékin un très grand nombre de chrétiens qui viennent en toute liberté aux églises. On va dans la ville dire la sainte messe, et administrer de temps en temps les sacrements aux femmes, à qui, selon les lois du pays, il n'est pas permis de sortir de la maison et de se rendre aux églises où se trouvent les hommes. On laisse dans la capitale cette liberté aux missionnaires, parce que l'empereur sait bien qu'il n'y a que le motif de la religion qui nous amène, et que si l'on venait à fermer nos églises et à interdire aux missionnaires la liberté de prêcher et de faire leurs fonctions, nous quitterions bientôt la Chine et c'est ce qu'il ne veut pas. Ceux de nos Pères qui sont dans les provinces n'y sont pas tellement cachés, qu'on ne pût les découvrir si on voulait ; mais les mandarins ferment les yeux, parce qu'ils savent

sur quel pied nous sommes à Pékin. Que si par malheur nous en étions renvoyés, les missionnaires des provinces seraient bientôt découverts et renvoyés à leur tour. Notre figure est trop différente de la chinoise pour pouvoir être longtemps inconnus.

Enfin, monsieur, nous voici au dernier article. Vous voulez que je vous parle du nouveau bref du saint Père contre les cérémonies chinoises. Comment vous satisfaire ? Sans étude et sans science, je serais téméraire d'entrer là-dessus dans aucun détail. Tout ce que je puis vous dire, c'est que ce bref ne décourage nullement les missionnaires. En obéissant au saint-siège, ils feront d'ailleurs tout ce qui est en leur pouvoir, persuadés que Dieu ne leur en demande pas davantage. Ne donnez donc aucune créance aux discours, aux libelles de quelques personnes malintentionnées. Je me suis fait jésuite très tard ; ainsi ce ne sont pas les préjugés de l'éducation qui me conduisent : mais j'examine, je réfléchis et je vois que tout ce qu'il y a ici de jésuites sont habiles, soit pour les sciences de l'Europe, soit pour les connaissances de la Chine ; que ce sont des hommes d'une grande vertu. Ils sont sans doute bien plus instruits que moi sur le compte de ceux qui ne travaillent qu'à les décrier ; cependant ils se taisent sur ce sujet, et ils se feraient un grand scrupule d'en parler ; je ne les ai jamais ouïs s'expliquer à cet égard qu'avec la dernière réserve. La charité, parmi eux, va de pair avec l'obéissance au saint-siège ; et cette obéissance est totale et parfaite. Le saint Père a parlé, cela suffit. Il n'y a pas un mot à dire ; on ne se permet pas même un geste ; il faut se taire et obéir. C'est ce que je leur ai souvent entendu dire, et récemment encore à l'occasion du nouveau bref.

Quant à ce qui regarde le progrès que fait ici la religion, je vous ai déjà dit que nous y avons trois églises et vingt-deux jésuites, dix Français dans notre maison française, et douze dans les deux autres maisons, qui sont Portugais, Italiens et Allemands. De ces vingt-deux jésuites, il y en a sept occupés comme moi au service de l'empereur. Les autres sont prêtres, et par conséquent missionnaires. Ils cultivent p.3.795 non seulement la chrétienté qui est dans la ville de Pékin mais

encore celles qui sont jusqu'à trente et quarante lieues à la ronde, où ils vont de temps en temps faire des excursions apostoliques.

Outre ces jésuites européens, il y a encore ici cinq jésuites chinois, prêtres, pour aller dans les lieux et dans les maisons où un Européen ne pourrait pas aller sans risque et avec bienséance. Il y a, outre cela, dans différentes provinces de cet empire trente à quarante missionnaires jésuites ou autres. Notre maison française baptise régulièrement chaque année près de cinq à six cents adultes, tant dans la ville que dans la province, et dans la Tartarie au-delà de la grande muraille. Le nombre des petits enfants de parents infidèles monte ordinairement jusqu'à douze ou treize cents. Nos Pères portugais, qui sont en plus grand nombre que les Français, baptisent un plus grand nombre d'idolâtres ; aussi comptent-ils, dans cette seule province et la Tartarie, vingt-cinq à trente mille chrétiens au lieu que dans notre mission française on n'en compte guère qu'environ cinq mille.

Je suis très souvent témoin de la piété avec laquelle les chrétiens s'approchent des sacrements, qu'ils fréquentent le plus souvent qu'il leur est possible. Leur modestie et leur respect dans l'église me charment toutes les fois que j'y fais attention. Il ne sera pas, comme je crois, hors de propos de vous faire part d'un effet singulier de la grâce du saint baptême, conféré il y a quelques mois à une jeune princesse de la famille du Sounou dont il est parlé dans différents recueils des *Lettres édifiantes*, à l'occasion des persécutions qu'elle a eu à soutenir de la part du dernier empereur.

Un des princes chrétiens de cette illustre famille vint à notre église, dans le mois de juillet de cette année, dire à un de nos Pères qu'il apprenait dans le moment qu'une de ses nièces, qui depuis quelques mois avait témoigné quelque envie de se faire chrétienne, était à l'extrémité. Comme ce père ne pouvait. lui-même aller dans cette maison d'infidèles, il donna au zélé prince une fiole pleine d'eau, dans la crainte qu'il n'en pût trouver aussi promptement que le cas pressant l'exigerait, à cause du trouble et de la confusion où était la maison de la malade. Ce prince, très instruit de la religion, s'en va avec

empressement trouver la jeune princesse, qui n'avait plus l'usage de la parole ; il voit l'extrémité où elle était réduite ; il avertit les parents infidèles du dessein qu'il a de la baptiser ; et ceux-ci n'ayant fait aucune opposition, il fait à la malade les interrogations accoutumées en pareil cas ; il l'avertit de lui serrer la main pour signe qu'elle entend ce qu'il lui propose et cette marque lui ayant été donnée, il avertit la malade qu'il va lui verser de l'eau sur la tête pour la régénérer en Jésus-Christ. Cette jeune princesse s'agenouille alors du mieux qu'elle peut pour recevoir cette grâce ; elle répand des larmes pour témoigner son regret et sa joie, et le prince, plein de foi, la baptise. A peine eut-elle reçu ce sacrement, qu'elle s'endormit d'un paisible sommeil. Ses parents, quoique infidèles, avertis de son baptême, furent tranquilles sur son sort et ne doutèrent nullement que Dieu ne lui rendit la santé. Au bout de quelques heures de sommeil, elle s'éveilla et jeta un grand soupir. Depuis plusieurs jours elle ne pouvait prendre aucune nourriture ; on lui donna à manger, et elle avala sans peine : elle se rendormit ensuite, et, après s'être éveillée, elle s'écria qu'elle était guérie et effectivement elle jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Je ne vous dis rien de la perte qu'a faite la mission des pères d'Entrecolles et Parennin : l'un et l'autre sont morts dans une grande réputation de sainteté, et sont regrettés, non seulement des missionnaires qui les connaissaient plus intimement, mais encore de tous les chrétiens de cette mission. Je ne doute pas que vous n'ayez déjà vu le détail des vertus et des travaux des ces deux hommes apostoliques.

Je crois qu'il est temps, monsieur, pour vous et pour moi, de finir cette lettre qui m'a conduit plus loin que je ne croyais d'abord. Je voudrais de tout mon cœur pouvoir, par quelque chose de plus considérable, vous témoigner ma parfaite estime. Il ne me reste qu'à vous offrir mes prières auprès du Seigneur. Je vous demande aussi quelque part dans les vôtres, et suis très respectueusement, etc.

@

Lettre du père Du Gad

au père Foureau

@

État des chrétiens dans les provinces intérieures.

En Chine, le 22 août 1745

Mon révérend Père,
P. C.

p.3.796 J'ai contracté avec vous une obligation à laquelle je satisfais bien volontiers. Je vous ai engagé ma parole de vous faire part chaque année des bénédictions qu'il a plu à Dieu de verser sur ma mission, afin que vous l'en bénissiez et l'en remerciez avec moi, et que vous m'aidiez par vos prières a m'acquitter mieux du saint ministère dont j'ai l'honneur d'être revêtu : car le peu que nous faisons, qu'est-il en comparaison de ce que nous ferions, si nous étions de plus dignes instruments de la gloire de Dieu ?

Ma mission comprend une grande étendue de pays. On peut en faire quatre parts presque égales, qui comprennent : 1° la province du Ho-nan en partie ; 2° le district de la ville de Siang-yang ; 3° celui de la ville de Ngan-lo ; 4° celui de la ville de Mien-yang. Ces deux premières sont villes du premier ordre ; la troisième ne l'est que du second. Et voilà aussi l'ordre que je garde dans le cours de mes excursions, suivant lequel je vous marquerai ce qui mérite plus votre attention.

J'arrivai dans le Ho-nan, sur la fin d'août en 1743. Cette première visite n'a rien eu de remarquable : j'y en ai fait une seconde, où j'ai trouvé une moisson toute mûre ; je veux dire plusieurs familles bien instruites qui m'attendaient pour recevoir le saint baptême. Jugez quelle consolation c'a été pour moi d'être obligé de séjourner plus qu'à l'ordinaire dans ce pays, pour augmenter le troupeau de Jésus-Christ. Ces bonnes gens m'ont charmé par leur foi et leur ferveur. Je les ai laissés dans les plus heureuses dispositions. Leur exemple a ébranlé plusieurs de leurs parents encore gentils. A mon départ, quelques-uns pensaient entrer sérieusement dans notre sainte religion. Il faut avouer

que les peuples de cette province paraissent mieux disposés qu'ailleurs. S'ils cultivaient un peu plus les lettres, et qu'ils pussent lire nos livres, on ferait beaucoup de bien parmi eux. Les femmes surtout semblent être nées pour la vertu. Celles qui sont chrétiennes font honneur à leur religion. Dans la ville de Nan-yang, elles sont en grand nombre. Elles fréquentent leurs assemblées avec beaucoup de zèle. Elles sont fort assidues à toutes les pratiques de piété établies. Pour revenir à ces familles nouvellement chrétiennes, je vous dirai que ce qui m'a encore donné une grande consolation, c'est qu'elles sont peu éloignées les unes des autres, et placées aux environs de la petite chapelle qui se bâtit dans ces quartiers, et où il y avait auparavant peu de chrétiens ; en sorte que cette église va devenir le centre de nos chrétientés. C'est une protection du sacré Cœur qui se ménage des adorateurs dans ce canton ou son culte est connu et bien pratiqué. J'attribue encore ce succès aux prières des deux dignes missionnaires qui ont cultivé avant moi cette province, et qui sont allés de bonne heure recevoir la récompense de leur zèle. Vous savez que je parle des feu pères Bataillé et Loppin, à qui la mission du Ho-nan était fort chère. Ce dernier m'écrivait peu avant sa mort, qu'il avait sur cette province je ne sais quels pressentiments intérieurs et heureux. Il s'attendait peut-être à en voir l'accomplissement ; et il ne savait pas qu'il devait me procurer ce bonheur du haut du ciel par ses prières. J'ai tout lieu de penser ainsi de ce digne imitateur du zèle de saint Xavier, et de la généreuse vertu du père La Colombière, dont il avait voué, comme vous l'avez pu apprendre, les engagements héroïques.

Dans le district de Siang-yang, il s'est ouvert une chrétienté aux environs de la ville Ye-tching. Vous serez bien aise d'en savoir l'origine. Au mois de juillet, en 1743, lorsque je montais à Fan-tching, pour succéder au père de La Roche, qui allait prendre la place du père Bataillé, mort en juin dans les montagnes de Kou-tching, la pluie me retint deux jours au port de Ye-tching, qui n'est éloigné de la ville que d'une demi-lieue. Mon catéchiste se rappela alors qu'un de ses amis s'était venu établir dans ce quartier depuis longues années. Comme il a du zèle, il prit la résolution, malgré la pluie, d'aller chercher cet ami ; il

partit, et le trouva en effet. Il lui parla de la religion. Il fut goûté. Revenu sur la barque, comme il continua de pleuvoir, le second jour p.3.797 je lui donnai des livres de notre sainte religion, pour porter à cet homme qui a bien étudié et qui enseigne même les lettres. Le succès de ce second voyage fut encore plus heureux que le premier. Cet homme, avec toute sa famille, dit qu'il était charmé de notre doctrine, qu'elle était la véritable, qu'il voulait l'embrasser, que s'il en avait été instruit plus tôt, il y a longtemps qu'il aurait renoncé aux superstitions qu'il ne croyait pas, mais qu'il débitait comme les autres, pour suivre le torrent. L'ayant laissé dans ces bonnes dispositions, et lui ayant fait remettre les livres nécessaires pour apprendre les prières et le préparer au baptême, je partis pour Fan-tching. Je suis encore allé deux fois dans cet endroit, avant que de baptiser cette famille. Le démon m'avait traversé pendant mon absence. Il était né un petit-fils à ce père de famille. Comme le père de l'enfant, bien instruit, ne brûlait point de papier, et ne faisait aucune cérémonie superstitieuse des gentils dans ces occasions, la grand'mère dit qu'elle ne voulait plus se faire chrétienne, et à sa suite la belle-fille. Il fallut que mon catéchiste y allât à diverses reprises pour les désabuser toutes deux ; enfin par la grâce de Notre-Seigneur, parfaitement convaincues, elles se remirent à apprendre les prières. Je baptisai pourtant cette fois le père de famille et son fils parfaitement instruits. Enfin, cette année, y étant allé pour la troisième fois, tout le reste de la famille, au nombre de six personnes, a été baptisé. Le jour même de leur baptême, que je leur allai conférer dans leur maison, le démon, pour faire voir qu'il ne quittait pas prise, suscita un neveu de ce chef de famille, et aussi lettré, qui vint déclamer à tort et à travers contre la religion chrétienne. Ne pouvant répondre à mon catéchiste qui lui ferma la bouche, il voulut se venger par la force, et tenta de le frapper. Mais il fut arrêté, et tout le tumulte bientôt apaisé.

Une autre famille, composée de dix personnes, peu éloignée de celle-ci, fut aussi baptisée quelques jours après. Ce sont tous de bons chrétiens, et qui promettent de la constance. J'espère que ces deux semences germeront encore dans la suite.

En descendant de Siang-yang, la première chrétienté du district de Ngan-lo qui se présente, est Fong-lo-ho ; elle est nombreuse et bonne. J'y ai baptisé une bonne famille de quatre personnes, le père, la mère et deux garçons. Jugez de la sincérité de la foi de la mère par ce trait. Son fils aîné mourut quarante jours après son baptême. Elle ne s'est point amusée à le pleurer comme les autres femmes, parce qu'elle perdait en lui sa principale ressource pour faire subsister sa famille ; mais bien de ce qu'il était mort trop tôt, avant que de lui avoir pu apprendre à elle-même la doctrine nécessaire pour la confession et la communion ; car ce fils savait déjà par cœur tout ce que nous avons coutume de donner aux nouveaux chrétiens pour les disposer à recevoir les sacrements. Encore un mois ou deux de vie, disait-elle, et je savais tout. Il y a dans les montagnes de ce canton une brave famille, chrétienne depuis cinq à six ans. Elle est à son aise : on y a pratiqué un oratoire fort retiré et bien décent. En deux voyages que j'y ai faits, j'ai eu dix-huit baptêmes : ce sont les sœurs, les neveux et les nièces du chef de famille. Ce bon chrétien les a tous engagés par ses discours à suivre son exemple, et il n'a pas eu de peine ; car ses quatre sœurs, qui sont comme lui de ce caractère franc et simple, propre pour le royaume du ciel, n'ont pas plutôt entendu parler de nos mystères, que, quoique mariées à des infidèles, elles ont voulu se faire chrétiennes. Le mari de la seconde a même été gagné par sa femme ; il est riche et lettré. Il fut baptisé au dernier voyage. Celui de la première est, dit-on, fort ébranlé, et il y a grande espérance de le gagner.

To-pao-ouan, qui est au-dessous de Ngan-lo, est encore une chrétienté considérable, mais qui l'est devenue bien davantage depuis le mois de février de 1744 ; jusque-là il n'y avait eu dans les montagnes de ces quartiers que quatre ou cinq familles chrétiennes, éparses ça et là ; maintenant on en compte plus de vingt ; près de cent personnes ont reçu le saint baptême à deux voyages que j'y ai faits, et tous ont été jugés dignes, peu de mois après leur baptême, de participer à nos saints mystères, ce qui ne s'accorde pas si aisément aux nouveaux chrétiens. Aussi le feu de la persécution qu'ils ont soufferte avec courage les avait-il préparés à cette grâce, et les fallait-

il prémunir contre de nouvelles attaques. Avant et après leur baptême, ils ont eu mille avanies à essuyer de la part des gentils leurs voisins ; ils les ont décriés par les écrits les p.3.798 plus injurieux et les plus honteux à la religion ; mais leur foi n'en est devenue que plus ferme, et leur zèle plus ardent. Un d'eux me disait dernièrement que pendant deux mois après son baptême, la timidité l'empêchait de paraître quand les gentils venaient l'insulter chez lui ; mais qu'à présent, grâce à Notre-Seigneur, l'injurier et frapper une pierre c'était la même chose. Enfin, pour couronner leur constance, un idolâtre, par pure haine contre la loi chrétienne, accusa, l'an passé à la sixième lune, un ancien chrétien leur voisin, et cette affaire impliquait tous les chrétiens du district. Pendant sept mois qu'a duré le procès, nous étions dans de terribles transes ; car si l'affaire prenait un mauvais tour, et que le mandarin eût voulu entreprendre les chrétiens, la religion en aurait souffert non seulement dans le pays, mais peut-être même dans tout l'empire. Mais Dieu veillait sur son troupeau. Quand l'affaire dut se juger en pleine audience, il accourut de la campagne un millier de personnes, uniquement pour voir, disaient-ils, la religion chrétienne abolie, et les chrétiens mis à mort. Les plus considérables du pays et les lettrés étaient venus en grand nombre, pour engager le mandarin à porter une sentence odieuse contre les chrétiens. Ceux-ci, au nombre de onze, sans autre appui que leur bonne cause, eurent à essuyer tout ce que le mandarin, les gens aisés, et la populace dirent de plus impertinent contre la religion, pendant près d'un demi-jour que dura la séance, sans avoir le temps et la liberté de rien produire pour leur justification. Ils en furent quittes pour ces ignominies. Le mandarin renvoya le jugement au mandarin supérieur, et peu de temps après il fut lui-même cassé de sa charge pour des raisons d'État. Et voilà quel a été le dénoûment de toute l'affaire ; car ce qui s'est fait sous un mandarin, ne s'entame guère de nouveau sous son successeur, à moins que d'en venir à des frais bien considérables que les ennemis de nos chrétiens n'ont pas voulu faire, et qui auraient eu même de mauvais succès pour eux, s'ils avaient incidenté, pour d'autres raisons qu'il serait trop long et inutile de déduire. On pourra attribuer la bonne

issue de cette affaire à ce qu'on appelle heureux hasard, si l'on veut. Pour moi, j'en donne tout le succès au sacré Cœur de Jésus invoqué par nos chrétiens dans ces temps de trouble, et à qui j'avais promis une neuvaine de messe. Vous n'ignorez pas combien cette aimable légitime dévotion fleurit dans nos quartiers. Quelle consolation ne serait-ce pas pour vous de voir dans toutes les maisons de nos chrétiens l'image de ce divin cœur, et de les entendre réciter chaque vendredi les prières désignées pour l'honorer ! J'en dis de même chaque samedi pour le Cœur immaculé de la sainte Vierge. Les nouveaux chrétiens surtout se distinguent par cet endroit, et je suis très convaincu que les grâces qu'ils ont reçues du Ciel, en particulier cette vivacité de foi qui les distingue, j'ose le dire, du grand nombre de nos autres chrétiens, sont le fruit de leur zèle et de leur assiduité à honorer les sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Je ne dois pas omettre qu'avant de quitter To-pao-ouan, j'ouvris la porte du paradis à l'enfant moribond d'un idolâtre, parent du chrétien chez qui j'étais. Ayant su son état, je l'envoyai prendre ; on me l'apporta, je le baptisai, et il mourut le lendemain. Combien de pauvres enfants périssent ici faute d'un peu de zèle dans nos chrétiens ! Priez Dieu qu'il me fasse la grâce d'en baptiser tant, que j'en sois accablé de lassitude.

Au sortir de To-pao-ouan, le vent m'arrêta durant deux jours à un port, sans pouvoir marcher. Ce fut une occasion que ménagea la Providence à une femme chrétienne, d'une barque voisine, d'approcher des sacrements ; elle avait alors cinquante-quatre ans, et depuis l'âge de dix-sept à dix-huit ans qu'elle avait passés chez son beau-père idolâtre, elle n'avait jamais été à portée de voir aucun missionnaire. Ce ne fut même que par hasard qu'elle sut que j'étais sur la barque voisine de la sienne. Je trouvai en elle une bonne Israélite qui avait bien conservé sa foi et ses pratiques dans une maison étrangère, et cela sans aucun secours de la part des chrétiens qui ne la connaissaient pas.

Les chrétientés de la dépendance de Mien-yang ne m'ont rien fourni cette année de particulier. Confessions, communions, et quelques

baptêmes d'enfant, voilà le train ordinaire. Il y a eu cependant dans un endroit une petite récolte et quelques grains jetés en terre qui pourront donner leurs fruits dans leur temps. Il y a trois ans que je baptisai le catéchiste qui me suit qui était pour lors p.3.799 maître d'école. Il fut un an sans me suivre ; il a profité de ce temps pour gagner neuf personnes de sa famille, qui sont entrées dans la religion et qui sont pleines de ferveur. A quelque distance de là, une autre famille de cinq personnes a reçu aussi le saint baptême à mon passage. Nonobstant ces petits succès, j'ai eu plus de plaisir dans une conquête moins complète : je parle d'une famille de quatorze personnes, dont sept seulement ont été admises au saint baptême. Le chef de la famille, sa mère, sa femme, une de ses filles et un petit-fils, qui font quatre générations, reçurent cette grâce les premiers il y a deux ans. Le fils aîné et le quatrième ont ensuite suivi leur exemple, et je ne doute pas que les deux autres fils et les trois belles-filles qui restent ne me donnent la consolation, à la première visite, de voir toute la famille chrétienne. J'ai oublié dans le calcul deux enfants baptisés d'abord avec le grand-père et la grand'mère. L'exemple de cette famille aura, je l'espère, d'heureuses suites. Le chef est en quelque crédit dans le voisinage, et en réputation d'homme franc et intègre. Quand il entra dans la religion, il me livra trois idoles de cuivre, pesant quarante livres que j'ai fait fondre. Sa mère, qui avait plus de quatre-vingts ans, et qui est morte maintenant, combattit longtemps avant que de se rendre aux sollicitations de son fils. Il lui fâchait, disait-elle, de perdre trente ans de mérites qu'elle avait acquis en jeûnant à l'honneur de ses idoles et en récitant presque à tout bout de champ les quatre paroles *ho mi to fo*, auxquelles vous savez que les sectateurs de Fo ont attaché de si grandes récompenses. Après son baptême, on me dit qu'elle disait toujours :

— Jésus, ayez pitié de moi ; Marie, priez pour moi.

Maintenant que je me trouve au bout de mes courses et de ma narration, je puis vous mettre tout sous un coup d'œil par la supputation de mes baptêmes. J'en trouve de compte fait depuis le

premier de janvier 1744 jusqu'au premier du même mois 1745, trois cent soixante-huit, dont cent soixante-dix sont d'adultes, le reste d'enfants. Si vous voulez encore y ajouter ceux que mes chrétiens ont conférés à des adultes ou enfants de gentils moribonds, qui montent à quarante-deux, le nombre total sera de quatre cent dix ; je compte plus de trois mille chrétiens de terre et près de deux cents lieues de pays par eau. Les chrétiens de barque, que je rencontre plus fréquemment qu'aucun autre missionnaire, ne passent point huit cents.

Voilà, mon révérend Père, tout ce que vous pouvez exiger de moi pour cette année. Vous aimez les longues lettres, vous voulez des détails, je ne sais si vous êtes content. Pour moi, je le serai si je puis pour quelques moments vous édifier, vous et ceux qui comme vous ont à cœur les intérêts de notre bon maître, à qui vous voudrez faire part de ma lettre. Que ne suis-je un saint Xavier pour pouvoir vous écrire que j'ai eu les mains lasses à force de baptiser, et la voix presque éteinte à force de réciter le symbole ! Mais le peu que je vous marque ne doit pas moins vous engager à bénir celui de qui vient tout don parfait, et à le conjurer de jeter les yeux, je dirai de ses nouvelles miséricordes sur un si vaste empire, et sur un peuple si beau et si nombreux, assis dans les ombres de la mort. Ma ressource est toute dans le sacré Cœur de Jésus, ce trésor de grâce, de lumière et de miséricorde. Recommandez-lui donc bien notre troupeau, oubliez encore moins le pasteur ; car quoique je sache que l'esprit de Dieu n'est attaché à rien, qu'il appelle et qu'il justifie ceux qu'il veut, j'ai pourtant appris du digne modèle des ouvriers apostoliques, le grand Xavier, qu'il fallait trembler au milieu des succès et appréhender plus d'avoir empêché par notre faute l'œuvre de Dieu et le cours de ses miséricordes, que nous réjouir d'avoir servi d'instrument au peu de bien qui s'est fait par notre ministère. Quand nous en serions même venus jusqu'à avoir fait fructifier tout le talent que nous avons reçu, jusqu'à avoir fait tout ce qui nous a été prescrit, ce que nous pourrions en conclure avec la vérité même, c'est que nous sommes des serviteurs inutiles, qui n'avons fait que ce que nous devions. Votre zèle pour notre mission dont vous êtes toujours membre, votre charité pour moi, et

votre bon cœur, tout m'assure que vous m'accorderez la grâce que je vous demande.

Je suis avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

@

Lettre du père Benoist

au père ***

@

Persécutions contre les chrétiens.

A Pékin, le 2 novembre 1746

Très cher et révérend père,
P. C.

p.3.800 Une très petite lettre qui est arrivée dernièrement et que vous me marquez avoir remise au révérend père Forgeot, ce sont les seules nouvelles que j'aie reçues de vous ces deux années dernières. Vous me marquez cependant m'avoir écrit au long ce qui s'est passé depuis mon départ : il faut que cette lettre se soit perdue. Vous ne pouvez juger combien je suis sensible à cette perte. J'avais répété bien souvent que toutes les nouvelles qui nous viendraient de l'Europe, les seules qui me touchassent, c'étaient celles que vous me marqueriez. Mais je vais écrire au père Forgeot, pour le prier de me dédommager et de me faire savoir quelque chose de ce qui regarde votre chère famille. Je conserve précieusement les noms de ceux qui m'ont promis une communion extraordinaire par mois, et à qui j'ai promis une messe. C'est à vous à les sommer de tenir parole, et si vous pouvez, à en augmenter le nombre. Nous avons plus besoin de prières que jamais, vu les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons.

Nous venons d'éprouver une des plus terribles persécutions qu'il y ait eu jusqu'ici à la Chine. Ce mois d'août dernier, nous lûmes dans la gazette que deux missionnaires avaient été pris dans le Fou-kien ; que quelques mandarins avaient été cassés pour n'avoir pas travaillé à extirper le christianisme. Peu de temps après, par le moyen de quelques chrétiens des tribunaux, nous eûmes la copie d'un ordre que l'empereur avait envoyé dans toutes les provinces, de faire en secret des recherches exactes des Européens qui s'y trouveraient, et de les renvoyer à Macao pour les faire partir par les premiers vaisseaux qui s'en retourneraient en Europe ; de rechercher aussi exactement ceux

qui faisaient profession de la religion chrétienne ; de distinguer les chefs, de les punir sévèrement, et d'obliger tous de renoncer à Jésus-Christ. Nous crûmes alors que les efforts du démon ne s'en tiendraient pas là ; il paraissait que la tempête allait fondre directement sur nous, et qu'on se disposait à nous chasser même de Pékin.

Le vice-roi de cette province, qui autrefois, dans un autre département, avait déjà échoué par rapport au christianisme, qu'il avait résolu de détruire, n'étant devenu par là que plus animé contre nous ; muni de l'édit universel qu'il venait d'extorquer de l'empereur, donne ordre qu'on se saisisse d'un de nos Pères du collège des jésuites Portugais, qu'il avait appris avoir distribué livres, chapelets, médailles, croix, images, et avoir engagé les peuples à embrasser la religion de Jésus-Christ. (Il aurait pu faire le même crime à tous, nous nous faisons gloire d'en être coupables ; mais Dieu ne le permit alors que pour un seul).

Le gouverneur de la ville, à qui le vice-roi avait donné la commission, n'ignorait pas ce que la rage et la fureur du vice-roi lui avait fait ignorer ; que ces ordres passaient les pouvoirs de l'un et de l'autre, parce que nous dépendons immédiatement de l'empereur. Il s'adresse donc à l'empereur qui lui ordonne de faire des recherchas exactes du coupable, sans cependant trop de sévérité. Le coupable paraît, est interrogé. On donne les réponses à l'empereur, qui l'absout, mais d'une manière bien plus affligeante pour nous que s'il l'avait condamné et en eût fait une victime de Jésus-Christ, puisqu'en lui pardonnant il nous défend à tous, ce que jusqu'ici on n'avait pas encore défendu, de distribuer livres, images, croix et autres marques de notre sainte religion.

Jugez un peu, mon révérend Père, quelle fut alors notre affliction, et quelles inquiétudes ne nous donnaient pas les suites encore plus funestes dont cette conduite de l'empereur à notre égard semblait être le triste présage. L'empereur en est averti, il nous fait appeler, nous fait dire que ce n'est point à nous qu'il en veut, et nous donne pour nous protéger son premier ministre et le gouverneur de la ville. Ce n'est que

par la suite que nous pourrons savoir ce que nous devons attendre de ces deux protecteurs.

Quelques apparences qu'ait cette conduite de l'empereur à notre égard, il s'en faut bien qu'elle nous ait rendu une tranquillité que nous ne pourrons jamais trouver tant que p.3.801 notre sainte religion n'en jouira pas. Bientôt après on reçoit des provinces les nouvelles des rigueurs qu'on exerce contre notre sainte religion. De tous côtés ou n'entend que les gémissements des chrétiens, qu'on enchaîne, qu'on met à la question, qu'on veut obliger, par toutes sortes de rigueurs qu'on exerce sur eux, à renoncer à Jésus-Christ : on recherche avec soin les missionnaires ; mais jusqu'à présent nous n'avons point de nouvelles qu'il y en ait de pris. Grâce à Dieu, ils ont pour la plupart été avertis à temps, plusieurs par les chrétiens qui sont dans les tribunaux, quelques-uns même par les infidèles ; peut-être que Dieu, qui ne veut pas encore priver la Chine de secours évangéliques, aura permis que pour un temps ils aient trouvé une retraite, afin que dans la suite ils puissent veiller encore à la conservation et à l'accroissement de leur cher troupeau. Nous ne savons pas comment les choses se sont passées dans le Hou-quouang, où est le père Beuth avec nos autres Pères français. Il me marque vous avoir écrit au sujet de la mort du père Wang de Saint-André. Mais comme peut-être à cause de la persécution qu'il ne prévoyait pas, il n'aura pu faire tenir ses lettres à Macao, je vous écris en particulier au sujet de ce cher et jeune confrère.

J'oubliais de vous dire, pour votre consolation, que nous apprîmes hier la mort qu'un généreux chrétien venait d'endurer, plutôt que de découvrir où était un missionnaire. On en avait mis plusieurs à la question pour ce sujet. Tous ont souffert généreusement, et l'un d'entre eux a eu le bonheur de mourir dans les tourments.

La persécution ne s'est pas encore fait sentir dans la ville de Pékin. L'empereur, depuis quelque temps, est en campagne : qui sait si à son retour elle ne se rallumera pas ici ? De tout temps, même lorsque sous l'empereur Cang-hi la religion florissait, il n'a jamais été permis aux

Tartares d'embrasser le christianisme. Cependant nous avons ici une nombreuse famille de princes tartares, dont la grande partie est chrétienne, Ils sont fervents à la vérité ; mais quand tous résisteraient, quelles suites funestes n'auraient pas toutes les recherches qu'on ne manquerait pas de faire ?

Quoi qu'il en soit, mon révérend Père, nous sommes entre les mains de Dieu, et de tous tant que nous sommes ici de missionnaires, il n'y en a aucun qui ne soit dans les sentiments du Prophète : *Etiamsi me occidant, in eo sperabo*. Au contraire, plus les choses sont désespérées, plus nous devons avoir de confiance en Dieu. C'est alors qu'il manifeste sa toute-puissance, et fait voir qu'il a en main les cœurs des rois.

Je plains les pères Forgeot et Chanseaume, l'un et l'autre arrivés à Macao. Probablement qu'ils seront obligés d'y rester quelque temps et de modérer leur zèle, qui les porterait à pénétrer dans les provinces pour y annoncer Jésus-Christ. Ce repos leur sera une croix d'autant plus dure et plus méritoire, qu'il semble qu'un missionnaire doive le moins s'y attendre.

Vous aurez reçu par les vaisseaux des Indes les lettres que portaient nos vaisseaux de Chine qui ont été pris. Vous en aurez trouvé bon nombre que je vous adressais ; pour cette année, je ne sais à qui écrire de vos chers enfants ; je ne sais qui sont ceux que vous avez encore ; probablement vous en aurez bien peu de ceux que j'ai connus : marquez-moi, je vous prie, ce qui les regarde ; engagez ceux que j'ai connus à m'écrire. Quant même je ne les aurais point connus, je me ferais un vrai plaisir de les admettre au nombre de ceux que leur ferveur a engagés à s'unir à notre chère mission. Je vous adresse les réponses que je fais aux dames de Saint-Étienne, qui m'ont fait l'honneur de m'écrire, et les remerciements des charités qu'elles font à notre mission : quoique, comme leur ange gardien qui leur inspire ces bonnes pensées, vous deviez avoir votre bonne part dans ces remerciements, je vous prie néanmoins de vous joindre à moi, et de les assurer de mes sentiments de la plus sincère reconnaissance : les dames de Saint-Pierre m'auraient-elles oublié ? pour moi je ne les

oublie pas auprès de Dieu ; je vous prie de leur présenter mes très humbles respects.

Si je ne me suis pas étendu beaucoup sur ce qui regarde la persécution, c'est que, de peur de répétition, nous sommes convenus d'en laisser faire la relation au père Desrobert, qui en envoie tout le détail au père Foureau ; vous êtes le bon ami de celui-ci, adressez-vous donc à lui pour l'avoir. Quant au père Desrobert, vous l'avez oublié : il faut bien cependant qu'il vous le pardonne ; bien plus, il vous écrit et vous fait sa cour au sujet d'un p.3.802 de ses parents qui a le bonheur d'être dans votre maison.

J'ai dit pour le révérend père de Berry plusieurs messes, mais ç'a été pour remercier Dieu des grâces dont il l'a comblé. Je l'invoque dans mon particulier comme un puissant protecteur auprès de Dieu.

Nous avons perdu cette année le révérend père Kegler, président au tribunal des Mathématiques, et deux autres Pères portugais. Tout récemment nous avons appris la mort du révérend père Hervieu.

Nous avons en deux tremblements de terre à dix jours de distance l'un de l'autre ; l'un a été assez violent ; je n'ai cependant ouï parler que d'une famille qui en ait été écrasée.

J'ai l'honneur d'être, très cher et révérend père, dans l'union de vos saintes prières et de vos saints sacrifices, etc.

@

Lettre du père Benoist

au père ***

@

Suite du récit des persécutions exercées contre les chrétiens.

A Pékin, le 12 novembre 1746

Mon révérend Père,
P. C.

Comme le père Beuth, qui a reçu les derniers soupirs de notre cher père de Saint-André, n'aura peut-être pas pu vous en écrire à cause de la persécution présente, je ne puis me dispenser de vous parler d'un sujet pour lequel vous avez tant de raison de vous intéresser. C'est de vous, dans votre maison, parmi vos chers élèves qu'il a puisé la sainte éducation qui a produit en lui les vertus qui lui ont procuré la gloire dont nous avons lieu de croire qu'il jouit à présent. Je suis persuadé que c'est satisfaire à votre inclination aussi bien qu'à la mienne, de vous entretenir de ce qui regarde ce cher confrère.

Vous avez été témoin, aussi bien que moi, de ce qui regarde les deux années qu'il passa parmi vos pensionnaires. Il y était venu pour apprendre la philosophie, et s'y instruire de la langue française. La facilité que Dieu lui avait donnée pour les sciences, sa constante application à l'étude, mais bien plus encore sa solide piété, lui attirèrent de Dieu les grâces pour réussir dans l'un et l'autre de ses desseins. L'exemple de plusieurs de ses camarades, qui, avec votre permission, se levaient avant le temps destiné à la communauté, pour pouvoir en silence, et sans qu'on s'en aperçût, vaquer à l'oraison, l'enhardit à tâcher d'obtenir la même faveur. Il commença alors à goûter les consolations les plus abondantes dans ce temps de recueillement qu'il consacrait à Dieu. Il y apprit à travailler à se vaincre lui-même. Il y connut que son tempérament vif et prompt demandait des combats, et une force qu'il ne pouvait attendre que de Dieu ; les fréquentes communions et une tendre dévotion à la sainte Vierge furent les moyens efficaces qu'il employa pour l'obtenir : tous les huit jours au

moins, et souvent même deux fois par semaine, il se nourrissait du corps de Jésus-Christ ; usant de tels moyens, il n'était pas surprenant que chaque jour fût signalé par de nouvelles victoires qu'il remportait sur lui. Ses compagnons, témoins de ses progrès, se le proposaient pour modèle ; ses manières gaies et enjouées faisaient écouter de tous avec plaisir les sentiments de piété qu'il savait glisser dans ses conversations. Il avait le talent de se faire aimer, et par-là venait à bout de se faire imiter.

C'était alors le temps de faire le choix d'un état de vie. Ce choix ne pouvait manquer de réussir, vu les moyens qu'il employait pour obtenir que Dieu lui fit connaître les desseins qu'il avait sur lui. Dans une affaire si importante, il prie très instamment la sainte Vierge d'être sa protectrice, il redouble ses exercices de piété, il consulte ceux que Dieu avait chargés de lui, et reconnaît que c'est à la Compagnie que Dieu l'appelle. Éclairé sur les desseins de Dieu, il ne pense plus qu'à les exécuter ; il obtient de notre père général la grâce qu'il demande et fait demander avec instance. Il est destiné pour la province de Bohême. Aussitôt il se dispose à partir ; mais la Providence, qui avait d'autres desseins sur lui, permet qu'il soit arrêté par des affaires de famille. Dans cet intervalle, il apprend que j'ai obtenu la grâce des missions : alors toute l'ardeur qu'il avait déjà eue de se consacrer aux missions se rallume ; il me presse d'obtenir qu'il puisse m'accompagner. J'eus beau lui représenter qu'il est jeune, qu'il est plus à propos qu'il fasse en Europe son noviciat et p.3.803 ses études de théologie, afin d'être plus en état de travailler à gagner des âmes à Jésus-Christ ; n'importe, le zèle qui le consume ne connaît point de retardement. Il me répond qu'il saura au moins répandre son sang pour Jésus-Christ.

Je ne regardais ces généreux sentiments dans ce cher élève que comme un feu qu'il était bon d'entretenir, mais qu'il n'était pas encore temps qu'il s'embrasât ; c'est que je n'étais point instruit des desseins de la divine Providence. Tandis que j'étais à Paris, attendant le moment auquel il faudrait m'embarquer, je reçois lettres sur lettres, par lesquelles le saint prosélyte redoublait ses instances. La grâce qu'il

demandait ne me paraissait point possible à obtenir ; mais le hasard, ou plutôt une providence de Dieu, m'ayant fait lire une de ses lettres devant quelques-uns de nos Pères, ils conclurent qu'il y avait quelque chose de plus qu'ordinaire dans la conduite que Dieu tenait sur le saint jeune homme, et que je devais, sans balancer, en écrire à notre révérend Père général. Je me rendis aux lumières et à la décision des personnes éclairées qui me conseillaient, et en même temps j'obtins du révérend Père provincial de Paris, la permission de faire entrer au noviciat le prosélyte qui y resterait attaché à la province, en cas que notre Père général n'accordât pas mes demandes.

J'écris au prosélyte la permission qu'on lui a accordée d'entrer au noviciat de Paris, sans cependant lui marquer les demandes que j'avais faites pour lui à notre père général. A peine a-t-il reçu cette heureuse nouvelle que, sans attendre que les affaires de famine qui l'avaient arrêté jusqu'alors fussent entièrement terminées, il part promptement pour se rendre dans le lieu de retraite après lequel il avait tant soupiré. Tandis que dans cette retraite le fervent novice s'exerçait par toutes sortes de vertus, la lettre du général arrive, on me permet de l'emmener en Chine avec moi. Deux mois s'étaient écoulés sans que le novice eût su que Dieu eût exaucé les vœux qu'il renouvelait encore à chaque instant. La veille du jour destiné au départ, on lui annonce l'heureuse nouvelle d'un bonheur après lequel il soupirait toujours, mais qu'il n'osait pas encore espérer ; il entre alors dans des transports de la joie la plus pure et de la reconnaissance la plus vive envers la providence de Dieu sur lui. Il prie ses chers confrères de se joindre à lui pour remercier le Dieu des miséricordes. Il leur fait ses derniers adieux, leur demande pardon, les larmes aux yeux, des fautes qu'il avait pu commettre, et les laisse tous dans de vifs regrets de ne pouvoir le suivre.

Je sentais bien quelle perte faisait le cher novice, en quittant le noviciat, dans la personne du révérend père Couet, qui en était alors recteur. Il perdait un homme plus éclairé encore dans la spiritualité que recommandable par les rares talents qui lui ont mérité d'être choisi

confesseur de madame la Dauphine. Il perdait les exemples d'une jeunesse fervente, continuellement occupée à s'entretenir avec Dieu, et à se remplir des maximes de piété qui leur doivent servir dans la suite pour la direction des âmes. Heureusement nous avions l'avantage de devoir faire le voyage avec le révérend père Beuth, dont les exemples et les instructions doivent suppléer à ce que le novice ne trouverait pas ailleurs, et entretenir ses sentiments de piété. Effectivement dès que nous fûmes sur le vaisseau, le cher novice se sentit violemment attaqué du mal de mer, plus incommode que dangereux, mais dont les fréquentes rechutes auxquelles il fut sujet pendant la traversée ne servirent pas peu à augmenter ses mérites. Malgré cette incommodité, il fut toujours égal, toujours souffrant avec patience, ne souffrant qu'avec peine qu'on s'empressât à le soulager, et ne retranchant aucun des exercices auxquels s'occupent nos novices. Comme je craignais que le mauvais air de l'espèce de cachot qu'on nomme dans un vaisseau la sainte-barbe, qui est l'hospice ordinaire des missionnaires et autres passagers, ne nuisît à sa santé, je lui assignai un lieu plus exposé au grand air, et qui me parut moins dangereux pour lui ; mais il me fit tant d'instances, que je fus obligé de me rendre et de consentir qu'il demeurât dans la sainte-barbe, au moins pour ses oraisons et examens ; l'obscurité et la solitude de cette affreuse demeure lui procurant la facilité de s'entretenir uniquement de Dieu et lui faisant goûter des délices que les mondains ne trouvent point dans leurs appartements les plus commodes. Excepté les temps destinés à notre noviciat pour faire prendre aux novices une récréation qui leur est nécessaire, il savait si bien se recueillir, s'occuper et ménager son p.3.804 temps, qu'il trouvait le moyen de garder le silence sans aucune affectation et de conserver cette union étroite avec Dieu. Tous les jours il avait un temps déterminé pour instruire des éléments de la religion une partie de la jeunesse qui se trouve en abondance sur les vaisseaux, et s'exerçait ainsi aux saintes fonctions auxquelles il croyait un jour pouvoir se donner tout entier. Arrivé à Macao, il paraissait d'abord jouir d'une santé qui promettait qu'il rendrait de longs services à la mission ; mais le mauvais air de Macao, et la nourriture à laquelle il n'était point

fait, le firent peu à peu tomber dans une langueur qui détermina le révérend père Hervieu, supérieur général de notre mission, à l'envoyer, après ses vœux, se rétablir dans le Hou-quouang, et y faire sa théologie, sous la direction du révérend père Beuth. Je ne sais aucune circonstance ni de ce second voyage, ni de la mort qui nous l'a enlevé. Voici ce que m'en écrit le révérend père Beuth, dans une lettre datée de Cha-chi, dans le Hou-quouang, le 6 mars 1746.

> « Plaignez-moi, j'ai manqué de mourir, et, pour comble de chagrins, je viens de fermer les yeux au pauvre père de Saint-André, qui mourut le 24 février. Que ne puis-je vous détailler les édifiantes circonstances qui accompagnèrent sa mort ! Pour à présent, je ne suis pas en état de le faire, il me suffit de vous dire qu'il est mort en saint. J'aurai soin de recueillir dans la suite les circonstances de sa mort, et de vous en envoyer une relation. Voici un trait qui vous regarde. Une demi-heure avant sa mort, il me pria de vous faire ses derniers adieux, de vous remercier de vos bontés, et de vous demander pardon de ses fautes. »

Mais vous jugez bien que la vie sainte qu'a menée le fervent religieux est un présage assuré du bonheur dont il jouit dans le ciel. Néanmoins, je vous demande pour lui le secours de vos prières. Je vous demande aussi que vos chers congréganistes, avec lesquels il conservait toujours une union étroite de prières et d'affection, lui fassent les prières et les services qu'ils font à un de leurs confrères. Si cela était nécessaire, je me joindrais à vous pour demander cette grâce au révérend père qui est actuellement charge de la congrégation. J'ai l'honneur d'être, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

@

RELATION

d'une persécution générale qui s'est élevée contre la religion chrétienne dans l'empire de la Chine en 1746 ; envoyée de Macao

à madame de Sauveterre de Saint-Hyacinte, religieuse ursuline,
et insigne bienfaitrice des missions,

par le père Jean-Gaspard Chanseaume, de la Compagnie de Jésus

@

Tout le monde sait que la religion chrétienne n'a pas trouvé dans les deux successeurs de l'empereur Kang-hi la même estime que ce grand prince avait conçue pour elle. A peine Yong-tching fut-il monté sur le trône, qu'il voulut que tous les missionnaires répandus dans les provinces se retirassent à Pékin ou à Canton, et ensuite à Macao ; il fit aussi détruire ou employer à des usages profanes toutes leurs églises.

Kien-long, aujourd'hui régnant, a poussé la rigueur encore plus loin : il a fait rechercher avec soin tous ceux qui, sous le règne de son père ou sous le sien, étaient rentrés dans la Chine, et y travaillaient en secret, mais toujours avec fruit, à cultiver les anciennes chrétientés, et à en établir de nouvelles ; il ne s'est pas même contenté de faire sortir de l'empire les prédicateurs de l'Évangile ; il en a condamné cinq à la mort, avec un de leurs catéchistes, et ce qui n'était presque jamais arrivé à la Chine, il a donné par une sentence publique des martyrs à notre sainte religion.

C'est dans la province de Fo-kien que cette persécution a pris naissance ; celui qu'on en doit regarder comme le principal auteur est le fou-yven, ou vice-roi de cette province, homme prévenu et même furieux contre le christianisme. Dès le commencement de son gouvernement, il n'avait cessé de faire des perquisitions secrètes pour découvrir s'il n'y avait pas dans l'étendue de sa province des chrétiens et des prédicateurs de la loi chrétienne ; mais soit que ces recherches fussent alors plus modérées que ne l'ont été les dernières, soit que les gouverneurs des villes où il y avait des chrétientés aient eu de la répugnance à exposer à de mauvais traitements la portion du p.3.805

peuple la plus pacifique, la plus soumise, et la plus exacte à payer les tributs, il est certain qu'il n'a pu avoir les connaissances qu'il désirait, que sur la fin de son gouvernement.

Un certain Tong-ky-tsou lui ayant présenté dans le mois de juin 1746, un libelle d'accusation contre la chrétienté de la ville de Fou-ngan et des villages des environs, il y envoya un officier d'armes nommé Fan. Les mandarins du lieu étaient peu portés d'eux-mêmes à agir contre les chrétiens ; mais l'officier leur fit tant d'instances, et d'ailleurs il se donna tant de mouvements, qu'il découvrit tout ce qui regardait cette chrétienté. On fit parler le secrétaire d'un mandarin d'armes, à qui quelques chrétiens avaient fait confidence de toutes les pratiques de la religion, dans l'espérance de l'engager à l'embrasser. On lira aussi quelques instructions d'un autre infidèle, qu'une de ses tantes, bonne chrétienne, et animée de la même espérance, avait informé de tout, sans lui cacher même les noms et les demeures les plus ordinaires des missionnaires. Ensuite on dressa des procès-verbaux, qui furent envoyés au vice-roi par le gouverneur de la ville de Fou-ngan, tandis que l'officier Fan alla lui faire son rapport de vive voix.

Les accusations se réduisent à sept chefs.

1° Que la religion du Seigneur du ciel était prêchée par des Européens, qui ne pouvaient être et demeurer dans l'empire que contre les ordres de l'empereur.

2° Qu'on engageait le peuple à entrer dans cette religion, en donnant deux écus à chacun de ceux qui l'embrassaient, et par l'espérance d'un paradis et la crainte d'un enfer.

3° Qu'on choisissait parmi les chrétiens, les plus attachés à leur religion et à toutes ses pratiques, pour les mettre, en qualité de catéchistes, à la tête de cinquante chrétiens.

4° Que les chrétiens n'honoraient ni leurs ancêtres, ni même Confucius, mais qu'ils rendaient toutes sortes d'honneurs à un étranger appelé Jésus.

5° Que les missionnaires avaient établi parmi les chrétiens la

coutume de venir leur déclarer secrètement toutes leurs fautes et tous leurs péchés deux fois l'année.

6° Que les filles et femmes chrétiennes affectaient de ne point porter d'habits de soie et de ne point orner leurs têtes de fleurs et de pierreries et que parmi les filles, il y en avait qui renonçaient pour toujours au mariage.

7° Que dans quelques maisons des chrétiens, il y avait des murs doubles et autres retraites propres à tenir cachés les Européens ; et que ceux-ci assemblaient dans de grandes salles, bâties exprès, les chrétiens et les chrétiennes, leur donnaient un certain pain à manger, et un certain vin à boire, et les oignaient d'huile.

Ce sont en substance les accusations envoyées au vice-roi ; elles ont servi de fond aux interrogatoires qu'on verra se réitérer si souvent, pour trouver matière à une sentence de condamnation. On a aussi employé l'accusation de magie, tant de fois mise en œuvre dans la Chine et ailleurs contre les prédicateurs de la religion chrétienne.

Le vice-roi n'eut pas plutôt reçu le procès-verbal, qu'il renvoya l'officier Fan à Fou-ngan ; et celui-ci avant distribué ses soldats en trois bandes, et leur ayant donné secrètement ses ordres, les fit partir pour les divers endroits qui lui avaient été indiqués comme servant de retraite aux Européens. Les deux premières bandes, envoyées dans deux quartiers de la ville, prirent onze chrétiennes, dont une était mariée, deux étaient veuves, et huit s'étaient consacrées à une virginité perpétuelle, et formaient une espèce de communauté. On prit aussi cinq chrétiens, s'il faut donner ce nom à un concubinaire déjà apostat. La troisième bande, envoyée dans un village appelé *Mo-yang*, prit en chemin deux chrétiens qui allaient donner avis de ces premiers mouvements aux missionnaires cachés dans ce village au nombre de cinq, tous de l'ordre de Saint-Dominique, et Espagnols de nation, savoir, M. l'évêque de Mauricastre, Pierre Martyr Sanz, et les révérends pères Royo, Alcober, Serrano et Diaz.

Les soldats, arrivés à l'entrée du village à onze heures de la nuit, se

saisirent d'un vieillard, et lui ordonnèrent de les conduire dans les maisons des chrétiens. En les parcourant, ils arrêtèrent trois chrétiens et une chrétienne, tout auprès de l'habitation de M. l'évêque. Le bruit éveilla le prélat, et l'avertit de se réfugier ailleurs ; les soldats entrèrent dans sa chambre, ils y trouvèrent des livres européens et les ornements de sa chapelle ; mais comme c'était à sa personne surtout et à celles des autres missionnaires qu'ils en voulaient, l'officier Fan, qui s'était rendu lui-même dans le village, fit p.3.806 donner sur-le-champ la question à la chrétienne qu'on venait d'arrêter. Il lui demanda si elle gardait la virginité : elle répondit qu'elle la gardait.

— Qui vous y oblige, ajouta-t-il ?

— Je la garde, dit-elle, de mon plein gré et sans y être obligée par personne.

— Savez-vous, lui demanda l'officier, où sont les Européens ?

— Je ne le sais pas, répondit-elle.

Alors l'officier ordonna qu'on serrât davantage les bâtons qui, placés entre ses doigts, servaient à les comprimer avec violence, en quoi consiste la torture qu'on donne aux femmes.

La généreuse vierge, âgée de dix-neuf ans, et appelée Marie, sentit une joie si vive de souffrir pour la foi, que cette joie éclata sur son visage, et offensa l'officier Fan. Il s'emporta contre elle, et lui dit d'un ton menaçant :

— Savez-vous qu'il m'est aisé de vous faire condamner à la mort ?

— Voilà ma tête, répondit Marie, vous êtes le maître de la faire trancher, ce sera pour moi le souverain bonheur.

Un chrétien fut ensuite tourmenté, et souffrit avec constance sans déceler les missionnaires ; mais Dieu permit qu'un d'entre eux fut arrêté par les soldats qui environnaient la maison où il était caché, c'était le père Alcober. Ce religieux sortait par la porte de derrière, lorsqu'on se jeta sur lui en le chargeant d'injures et de coups : les

chrétiens accoururent pour le délivrer, mais il leur défendit d'user de violence, et malgré la douloureuse question qu'on lui fit souffrir pour lui faire dire où était M. l'évêque, il refusa constamment de le déclarer.

Lorsque le jour commença à paraître, on fit porter à Fou-ngan tout ce qu'on reconnut appartenir au prélat ; on fit porter aussi le père Alcober, que la torture avait mis dans l'impuissance de marcher, et l'on y conduisit en même temps six chrétiens qui furent mis dans la prison de la ville, et huit chrétiennes qui furent gardées toutes ensemble dans une même chambre. Quant au père Alcober, le gouverneur le logea chez lui, et voulut même qu'il fût servi par ses domestiques.

Le jour suivant, ce même gouverneur et l'officier Fan firent comparaître devant le tribunal les chrétiens et les chrétiennes. Après que plusieurs eurent refusé de déclarer la retraite de M. l'évêque et des missionnaires, le chrétien concubinaire, interrogé à son tour, répondit qu'ils demeuraient chez la veuve Miao, une des prisonnières ; il n'en fallut pas davantage pour faire tourmenter cruellement cette veuve, et neuf autres chrétiennes ; mais leur constance ne se démentit pas, et la plus violente question ne put leur arracher leur secret ; enfin une onzième prisonnière, épouvantée de l'appareil des tortures qu'on lui préparait, déposa ce qu'elle en savait, et ajouta qu'on l'avait faite chrétienne par importunité et comme malgré elle. L'officier ne laissa point cette infidélité sans récompense ; quelques aunes d'une pièce de soie en furent le prix, et on la fit porter en chaise chez elle. Tout le reste du temps de l'interrogatoire, qui dura jusqu'à la nuit, fut employé à donner la torture, et l'officier Fan s'y montra si cruel, que les gentils qui étaient présents, et le gouverneur lui-même, ne purent retenir leurs larmes. Les deux juges se prirent de paroles : le gouverneur de la ville dit à l'officier, qu'il tourmentait en barbare des innocents ; et l'officier, fier de la protection du vice-roi, osa reprocher au gouverneur, quoique supérieur en dignité, qu'il mollissait dans les devoirs de sa charge.

La nuit, les recherches recommencèrent ; on donna la question à six chrétiennes, qui souffrirent courageusement sans donner aucun éclaircissement ; mais une servante, se laissant vaincre à la violence

des tortures, promit aux soldats de leur livrer deux Européens, et les mena dans l'endroit, où deux missionnaires se tenaient cachés entre deux planchers c'étaient les pères Serrano et Diaz ; dès que ces pères se virent découverts, ils firent à Dieu le sacrifice de leur vie ; cependant ils ne voulurent pas négliger les moyens humains de se conserver pour une mission désolée qui avait plus que jamais besoin de leur présence : ils offrirent donc de l'argent, et les soldats l'acceptèrent d'abord ; mais ensuite, n'ayant osé le garder, ils le portèrent à l'officier Fan.

Ce fut pour cet officier une joie bien sensible que la prise de deux missionnaires. Il leur demanda où était M. l'évêque, et sur ce qu'ils répondirent qu'ils n'en savaient rien, il fit donner des soufflets au père Serrano, et la torture au père Diaz. Voici la manière cruelle dont se donnent ces soufflets : le patient est à genoux ; un officier se place derrière lui, et mettant un genou en terre, il lui prend la tête par la tresse de cheveux, et la renverse sur celui de ses genoux qui est resté élevé, de manière qu'une des joues du patient est placée horizontalement ; alors p.3.807 un autre officier du mandarin, tenant à la main un instrument assez semblable à une semelle de soulier, et faite de quatre lames de cuir cousues ensemble, décharge à tour de bras sur cette joue le nombre de soufflets ordonnés par le mandarin. Un seul suffit pour faire perdre connaissance, comme l'ont avoué plusieurs de ceux qui en ont fait l'expérience. Souvent les dents en sont brisées dans la bouche, et la tête enfle horriblement. Si le nombre des soufflets est grand, on les partage sur les deux joues.

La fureur de l'officier Fan était extrême ; il l'inspirait à ses ministres, les animant à n'épargner personne ; il en fit même éprouver des effets à des gentils. Deux infidèles de quelque considération reçurent un grand nombre de coups, parce qu'on voulait les forcer à déclarer les Européens dont ils n'avaient aucune connaissance ; on les arrêta prisonniers, et ce ne fut qu'après quelques jours qu'ils furent élargis.

Cependant le chrétien qui avait fourni un nouvel asile à M. l'évêque voyait avec crainte tout ce qu'on faisait pour le découvrir. Désespérant de pouvoir le tenir longtemps caché, il alla lui représenter le danger

auquel il l'exposait lui et toutes les personnes de sa maison. Il le pria de considérer combien de chrétiens avaient souffert à son occasion ; et que son voisin en particulier, nommé Ambroise Ko, avait été appliqué quatre fois à la torture, et avait perdu ses biens et sa liberté, lui et toute sa famille.

> — Mon cher ami, lui répondit le prélat, sommes-nous venus ici, tout ce que nous sommes de missionnaires, pour nos intérêts ou pour les vôtres ? Si nous sommes une occasion innocente des maux qu'on vous fait souffrir, ne sommes-nous pas prêts à les partager avec vous, ou même à les prendre tous sur nous, s'il était possible ? mais vous allez être satisfait.

En parlant ainsi, il sortit de la maison pour se retirer dans un jardin assez peu éloigné, où il passa la nuit, se couvrant seulement le visage avec son éventail. (On sait qu'à la Chine tout le monde en porte.)

Les soldats, toujours en mouvement, ne manquèrent pas de venir l'y chercher ; mais quoiqu'ils passassent deux fois bien près de lui, ils ne l'aperçurent pas. Le lendemain on redemanda avec toutes sortes de prières et d'instances pour M. l'évêque la retraite qu'il venait de quitter ; mais le maître de la maison la refusa constamment, et sur ce refus, le courageux prélat prit le parti de ne plus demeurer caché ; il alla se montrer au milieu du village, et fut bientôt arrêté et mis dans les fers, le 30 juin. Le père Royo, ayant appris que M. l'évêque s'était livré lui-même, suivit son exemple.

Après cet évènement, les juges ne différèrent pas à faire un interrogatoire général. Ils firent comparaître tous les prisonniers devant le tribunal, et ils s'adressèrent d'abord à une chrétienne nommée Thérèse.

> — Qui vous a conseillé la virginité ? lui demanda-t-on.
>
> — C'est, répondit-elle, moi-même qui me la suis conseillée.
>
> — Dites du moins, reprit-on, combien vous êtes pour servir les Européens et pour vous prêter à leurs plaisirs ?

— Thérèse répondit : L'odieuse idée que vous avez de leur conduite fait bien voir que vous ne les connaissez pas. Sachez que j'ai en horreur les infamies que vous nous imputez.

Sur cette réponse, l'officier Fan fit mettre Thérèse à la torture. On interrogea ensuite ses compagnes, qui répondirent toutes que personne ne les empêchait de choisir l'état du mariage ; mais qu'elles préféraient celui de la virginité par l'estime que Thérèse leur avait inspirée pour cette vertu.

— Oui, reprit Thérèse, c'est moi qui ai donné ce conseil ; s'il y a en cela du crime, je dois seule en porter la peine : rendez la liberté à toutes les autres.

Le gouverneur, se tournant alors vers les missionnaires, demanda au père Alcober pourquoi il était venu à la Chine.

— C'est, répondit le père, pour prêcher la religion chrétienne,

et là-dessus il expliqua les commandements de Dieu. L'officier Fan lui fit, au sujet des prisonnières, des questions que la pudeur ne permet pas de rapporter. Le père lui dit que des questions si dignes d'un ministre de Satan ne méritaient pas de réponse. L'officier adressa ensuite la parole à M. l'évêque, et lui demanda depuis quel temps il était dans l'empire. Le prélat lui répondit qu'il y était entré sous le règne de l'empereur Kang-hi, pour faire connaître la sainte loi et la seule véritable religion. Il en expliqua ensuite les principaux points avec tant d'éloquence et d'onction, qu'il toucha et attendrit les assistants, et avec tant de zèle et de véhémence, qu'à la fin la voix lui manqua. Le père Royo, interrogé à son tour, dit qu'il était dans l'empire depuis trente ans pour prêcher la même religion. On p.3.808 ne demanda rien aux pères Serrano et Diaz.

Le 10 juillet, tous les missionnaires, cinq chrétiens et la généreuse Thérèse partirent de Fou-ngan pour être conduits à Fou-tcheou-fou, capitale de la province, distante de cette première ville de vingt-sept lieues. Ils étaient chargés de chaînes qui leur tenaient les mains et les pieds étroitement serrés, et dans cet état ils furent portés sur des

charrettes, suivis d'un grand nombre de chrétiens qui enviaient leur sort, et qui les exhortaient à soutenir la gloire de la sainte religion. D'autres chrétiens accoururent aussi de divers endroits pour leur offrir, à leur passage, des rafraîchissements. Les infidèles venaient en foule de toutes parts, attirés par la nouveauté du spectacle. Les uns chargeaient d'injures les saints confesseurs de Jésus-Christ, les appelant magiciens, impudiques, scélérats, fils du diable, et leur donnaient tous les autres noms que leur malice leur suggérait. Quelques autres se montraient compatissants et reprenaient les premiers :

> — Il suffit de les voir, disaient-ils, pour reconnaître leur innocence ; des hommes coupables des crimes qu'on impute à ceux-ci ne sauraient avoir cet air respectable que nous leur voyons.

A leur arrivée dans la capitale, le vice-roi, impatient de les examiner, les fit sur-le-champ comparaître devant son tribunal, entre les six à sept heures du soir, et les y retint jusqu'à minuit, renouvelant à peu près les mêmes questions qu'on leur avait faites à Fou-ngan. Entre autres interrogatoires qu'il leur fit à tous, il demanda à M. l'évêque par l'ordre de qui il était venu dans la Chine, et s'il engageait les Chinois par argent à se faire chrétiens. Le prélat répondit que le souverain pontife l'avait envoyé pour prêcher la religion chrétienne.

> — Pour ce qui est, ajouta-t-il, d'engager les Chinois à l'embrasser par argent, je suis bien éloigné de le faire. On m'envoie tous les ans d'Europe ce qui est nécessaire pour mon entretien, et rien de plus. Ma manière d'engager ceux qui veulent m'écouter, à se faire chrétiens, est de leur montrer l'excellence de la religion que je leur prêche. Je le fais simplement et sans art : je ne trompe personne, je ne baptise que ceux qui le veulent bien ; il faut même qu'ils le demandent instamment et c'est ce que ne peuvent manquer de faire ceux qui connaissent notre religion. La Chine ne s'obstine à la rejeter que parce qu'elle ne la connaît pas ;

> mais elle résiste en vain, il faudra bien qu'elle l'accepte un jour. Ceux qui vivent conformément aux lois de cette religion sainte jouiront, après leur mort, d'une félicité éternelle et ceux qui auront refusé opiniâtrement de s'y soumettre ne peuvent éviter de tomber dans un abîme de feux et de supplices qui n'auront pas plus de fin que les récompenses des justes ; au reste, les rangs honorables et les plus hautes dignités du monde ne peuvent mettre personne à couvert de cet enfer : vous-même, monseigneur, avec toute votre autorité et l'éclat de la place qui vous élève si fort au-dessus de la plupart des autres hommes, vous avez à appréhender l'extrême malheur dont tous sont menacés, et vous ne pouvez l'éviter qu'en reconnaissant la vérité et en suivant la sainte religion.

Ce discours, si digne du zèle d'un apôtre, ne tarda pas à être payé de vingt-cinq soufflets que le vice-roi fit donner inhumainement au saint prélat ; après quoi il ordonna qu'on distribuât les trois bandes des confesseurs de Jésus-Christ dans les prisons de la ville, ce qu'on n'exécuta qu'avec peine dans le reste de la nuit.

Deux jours après arrivèrent à Fou-ngan neuf autres chrétiens et cinq chrétiennes, et le 30 juillet tous ceux qui étaient dans les fers comparurent ensemble devant un tribunal composé de plusieurs mandarins, dont chacun était gouverneur d'un hien, c'est-à-dire d'une ville du troisième ordre, ou d'une portion d'une plus grande ville, équivalente à une ville du troisième ordre.

On demanda aux prisonniers pourquoi ils s'étaient attachés à la religion chrétienne ; ils dirent unanimement qu'ils l'avaient embrassée et qu'ils voulaient continuer à la suivre, parce qu'ils la reconnaissaient pour véritable. Un seul déclara qu'il y renonçait, et protesta qu'il n'avait été jusque-là chrétien que pour obéir à ses parents, qui, étant eux-mêmes de cette religion, l'y avaient fait entrer, et l'y avaient élevé. Ce discours déplut à l'un des juges. Il reprit aigrement cet apostat, et lui dit qu'il montrait un bien mauvais cœur de vouloir abandonner les

exemples et les enseignements de ses parents.

Les juges marquèrent ensuite à plus d'une reprise leur compassion pour les chrétiennes en voyant leurs mains horriblement meurtrie par les tortures. Ils adressèrent surtout la p.3.809 parole à la plus jeune, qui y avait été appliquée deux fois.

> — Qui vous si cruellement maltraitée ? lui demandèrent-ils.
>
> — C'est par ordre de l'officier Fan, répondit-elle, que nous avons toutes souffert la question.
>
> — Pourquoi, lui dirent les juges, ne portez-vous sur la tête aucune parure, comme fleurs, pierreries et perles ?
>
> — Tout cela n'est que vanité, répliqua-t-elle. Notre sainte religion nous apprend à mépriser la gloire passagère et les faux plaisirs du cette vie ; tout ceci n'est rien en comparaison du paradis que nous voulons mériter.

L'officier, dans les instructions qu'il avait données, avait accusé les missionnaires d'impudicité et de magie. L'unique fondement d'une calomnie si atroce étaient quelques remèdes trouvés parmi leurs effets, et en particulier une caisse d'ossements que le père Alcober avait mise en dépôt chez un chrétien. L'officier prétendait, en premier lieu, que les missionnaires tuaient de petits enfants et tiraient de leurs têtes des philtres propres à faire consentir le sexe aux plus infâmes passions ; et en second lieu, que l'usage des remèdes européens était d'en empêcher les suites. Les missionnaires, interrogés sur ces deux accusations, répondirent qu'elles étaient toutes les deux fausses, et que de plus la première était absurde.

> — Mais, dirent les juges, qu'est-ce donc que cette caisse d'ossements ? Qu'en faites-vous, si vous ne vous en servez pas pour exercer quelque art magique ?
>
> — Ce sont, répondirent les missionnaires, les précieux restes d'un de nos prédécesseurs d'une vertu extraordinaire, lequel, sous la dynastie précédente, fut tué par une bande de

> voleurs. Nous aurions souhaité pouvoir les envoyer en Europe, dans le royaume qui est sa patrie et la nôtre, mais nous n'en avons pas encore trouvé l'occasion favorable depuis qu'ils nous ont été remis entre les mains par les chrétiens qui les avaient recueillis.

En conséquence de cette déposition, les juges voulurent faire la visite de la caisse. Ils se transportèrent hors de la ville où elle était gardée par des soldats, et ayant pris avec eux des experts dont la profession est à la Chine d'examiner les cadavres, on trouva les ossements presque en poussière. L'officier Fan, qui était présent, s'en prévalait comme si c'eût été un indice que c'étaient des ossements de petits enfants. Les experts, au contraire, disaient qu'à les voir on ne pouvait juger autre chose, sinon qu'ils étaient d'une personne morte au moins depuis un siècle.

Les juges ne savaient que décider, lorsqu'à force d'examiner on trouva un article de vertèbre assez entier pour être mesuré. Sa hauteur était de cinq lignes et demie du pied chinois [1], d'où il résultait que les ossements étaient d'une grande personne : le fait était évident ; et comme l'officier Fan s'obstinait encore à soutenir que c'étaient des ossements d'enfants, les juges lui en firent des reproches amers, et l'accusèrent de mauvaise foi et d'ignorance.

> — Tenons-nous-en, ajoutèrent-ils, aux livres des tribunaux qui marquent la mesure des ossements du corps humain et qui prescrivent la manière dont nous devons procéder dans ces sortes de vérifications, autrement nous allons contre les lois, et nous nous rendons coupables d'un crime que le ciel punira dans nos descendants : faites votre rapport à votre gré, c'est votre affaire ; pour nous, dussions-nous perdre notre charge, nous voulons juger selon l'équité.

Ils déclarèrent ensuite qu'il était temps de dresser l'acte de vérification et de refermer la caisse, mais que chacun devait y apposer son sceau

---

[1] Le pied chinois est presque égal au pied français, mais il se divise en dix pouces seulement, et le pouce en dix lignes.

afin de prévenir toute fausse imputation. L'officier protesta qu'il n'en ferait rien et qu'il ne signerait pas le procès-verbal ; cependant les juges le forcèrent enfin à faire l'un et l'autre, et ils apportèrent l'acte au juge criminel de la province, qui approuva et leur procédé et la sentence dans laquelle ils déclaraient les missionnaires innocents.

De son côté, l'officier Fan alla accuser les juges, auprès du vice-roi, de s'être laissé corrompre par argent. Il lui dit que les chrétiens étaient venus de Fou-ngan avec des sommes considérables, qu'ils avaient répandues abondamment dans les tribunaux, et que les soldats, les greffiers, et généralement tous les officiers de justice étaient gagnés. Sur cette accusation, quoique destituée de preuves, le vice-roi cassa toutes les procédures ; il appela d'autres gouverneurs à la place des premiers, et il fit venir des villes voisines d'autres chrétiens, et en particulier la chrétienne que l'officier Fan avait récompensée pour avoir apostasié, et pour avoir indiqué les demeures des p.3.810 missionnaires. Cette chrétienne se repentait déjà de son apostasie ; elle la rétracta alors, et elle accusa l'officier de la lui avoir conseillée auparavant en secret, et de l'y avoir déterminée par ses artifices.

Le vice-roi fit encore emprisonner des gentils arrivés depuis peu de Fou-ngan et l'aubergiste qui les logeait. Il fit en même temps arrêter des marchands qui portaient tous les ans de Canton dans le Fo-kien la pension pour les missionnaires ; et des chrétiens qui étaient venus de Fou-ngan pour secourir les prisonniers, et qui furent convaincus d'avoir donné de l'argent aux soldats pour procurer quelques soulagements aux confesseurs de la foi. Les soldats mêmes furent cassés de leurs charges et condamnés à porter deux mois la cangue ; enfin tout alla au gré de l'officier Fan. Les chrétiens et même les gentils furent maltraités selon son caprice. Il mit les uns à la cangue, et condamna les autres à la bastonnade, ou à être reconduits chez eux chargés de chaînes. Il ordonna à six chrétiens d'adorer une idole, et cinq d'entre eux ayant constamment refusé de le faire, reçurent par son ordre chacun quarante coups de bâton ; le sixième eut la lâcheté impie de lui obéir.

Aussitôt que les nouveaux juges furent arrivés, ils commencèrent de

nouveaux interrogatoires, et ils les réitérèrent à l'infini, dans l'espérance de trouver quelque preuve de rébellion, d'impudicité ou de magie. On appliqua le père Diaz, et ensuite Thérèse, à la torture, sans en pouvoir tirer aucun aveu qui donnât lieu à une sentence de condamnation. On voyait tous les jours les missionnaires revenir de l'audience à la prison le visage enflé et meurtri de soufflets. Le père Serrano en eut la peau des joues enlevée et le visage tout ensanglanté. M. l'évêque en a reçu en tout quatre-vingt-quinze, sans qu'on ait eu le moindre ménagement pour son grand âge. Outre les soufflets, les pères Alcober et Royo ont souffert une fois la bastonnade ; le père Diaz l'a soufferte deux fois, et deux fois la torture aux pieds.

Cependant le vice-roi pressait les juges de porter un arrêt de condamnation, et il commençait à appeler leurs délais des lenteurs affectées ; les juges étaient au désespoir de ne pas trouver matière à une sentence qui pût être de son goût ; enfin, ils se déterminèrent à recommencer les procédures, qui, pour cette fois, aboutirent à condamner les missionnaires et quelques chrétiens à l'exil, et les autres chrétiens et chrétiennes à de moindres peines.

L'embarras de ces juges n'était pas d'accorder la droiture naturelle avec la condamnation qu'on exigeait d'eux : ils étaient tous résolus de sacrifier la justice à la faveur du vice-roi, ou du moins à la crainte de son ressentiment ; mais il fallait garder une forme dans le jugement, et faire parler les lois dans une sentence où ils portaient la sévérité jusqu'au dernier supplice ; voici comme ils s'y sont pris pour motiver l'arrêt qu'ils ont rendu au commencement de novembre 1746, et qu'ils ont dressé au nom du vice-roi, qui a voulu l'envoyer en la forme suivante à l'empereur :

Procédure de Tcheou-hio-kien, vice-roi du Fo-kien.

« Contre Pe-to-lo (c'est le nom chinois de M. l'évêque) et autres, qui, s'étant habitués dans le district de Fou-ngan, y prêchaient une fausse loi qui tend à la perversion des cœurs.

Pe-to-lo, Hoa-king-chi, Hoang-tching-te, Hoang-tching-koue et Fei-jo-yong (ce sont les noms chinois des quatre Pères) sont tous des Européens, lesquels s'étaient rendus il y a quelques années à Macao, dans le dessein de venir prêcher à la Chine la religion dite du maître du ciel. Le chef de cette susdite religion européenne, appelé *Pen-to*, est celui qui les a envoyés comme étant soumis à sa juridiction : tous les ans il leur envoie une certaine somme d'argent à titre de subvention, pour pouvoir s'acquitter de leur emploi de prédicateurs. Cet argent est premièrement envoyé à Manille, ensuite à Macao, et remis entre les mains d'un certain Ming-ngae-yn [1], qui a soin de le leur faire tenir. La cinquante-cinquième année de Kang-hi (c'est l'an 1715), Pe-to-lo était venu en cachette à Fou-ngan-hien, et un certain homme du peuple, Ko-yn-kouang, père de Ko-hoei-gin, lequel était de sa religion, l'avait logé chez lui. La première année de Yong-tching (c'est l'an 1722), ce même Pe-to-lo avait appelé à Fou-ngan un nommé Hoa-king-chi, lequel avait pris son domicile chez Ko-kin-gin. Cette même année, Moan, gouverneur des provinces de Tche-kiang et de Fo-kien, ayant présenté à l'empereur une requête pour faire bannir de toutes les p.3.811 provinces de la Chine tout ce qu'il y avait d'Européens et leur défendre d'y prêcher leur religion, et cette requête ayant été entérinée et enregistrée dans toutes les cours des tribunaux, le susdit Pe-to-lo avait été obligé de retourner dans la province de Kouang-tong, la deuxième année de Yong-tching ; mais Hoa-hing-chi s'était tenu, comme auparavant, caché dans la maison de Ko-kin-gin. La cinquième année de Yong-tching (l'an 1726), Pe-to-lo étant déjà revenu, avait appelé secrètement à Fou-ngan Fey-jo-yong, lequel avait été reçu dans les maisons du bachelier Tching-sieou et de Ouang-vou-sien. La troisième année de Kien-long [2], le même Pe-to-lo

[1] Le révérend père Miralta, procureur des missions de la sainte Congrégation de la foi.
[2] C'est l'empereur régnant, qui monta sur le trône en 1735.

avait aussi appelé à Fou-ngan Hoang-tching-koué, et cette même année ce Ko-yu-kouang étant mort, son fils Ko-hoei-gin avait continué de retenir chez lui le susdit Pe-to-lo, tandis que Hoang-tching-koué se retirait dans la maison de Tching-tsong-hoei. Chacun d'eux s'était bâti une église dans laquelle ils débitaient leur pernicieuse doctrine, oignant d'huile le front de tous ceux qui embrassaient leur religion ; et leur donnant un certain pain à manger et un certain vin à boire, ils les obligeaient à brûler les tablettes de leurs ancêtres, auxquels ils les faisaient renoncer, même jusqu'à ne plus reconnaître aucune légitime subordination pour les supérieurs ou les parents ; et cela avec un tel entêtement, que la mort même n'est pas capable de les faire changer. Ces Européens réussissaient d'autant mieux à les amener jusqu'à ce point d'aveuglement, qu'ils leur font entendre que tous ceux qui suivront leur religion monteront au ciel après leur mort, et que par la suite des temps, lorsque ce monde visible périra, ils ressusciteront tous en reprenant une nouvelle vie. Dans ces églises, ils faisaient faire des assemblées d'hommes et de femmes dont le nombre montait à plusieurs milliers. Chacun des chrétiens prenait un nom étranger [1] qu'on écrivait ensuite dans des registres. Dans le temps de ces assemblées, il se faisait des distributions d'argent, ce qui attirait quantité de gens du peuple. Les filles qui, ayant embrassé cette religion, ne se mariaient jamais, s'appelaient du nom de vierges de profession. Pe-to-lo et autres faisant régulièrement chaque année le catalogue de tous ceux qu'ils avaient engagés à se faire chrétiens, louaient exprès certaines gens du peuple qui sont actuellement décédés, savoir Fong-tching-hing et Leao-chang-cho, et autres, pour porter le susdit catalogue à Macao, d'où il était envoyé à Manille, et de Manille au chef de leur

[1] C'est le nom de baptême. Pour l'exprimer, on prend les sons chinois qui approchent le plus des nôtres : ainsi *Pierre*, ou *Pedro* en portugais, se dit *Pe-to-lo* ; Paul, *Pao-lo*, ce qui en chinois ne fait aucun son, et par là paraît étranger.

religion en Europe. Les mêmes porteurs leur rapportaient à Fou-ngan la pension d'argent qui leur était venue d'Europe, et qu'ils trouvaient entre les mains d'un de leurs supérieurs résidant à Macao. Cet argent servait à leurs besoins et à leur nourriture. Ce Pe-to-lo et autres sachant que leur religion était défendue, et que s'ils gardaient leurs habillements européens ils ne pourraient aller et venir avec tant de liberté, sortaient de Macao le plus secrètement qu'ils pouvaient. après s'être fait raser la tête, et accommoder les cheveux à la manière chinoise, avoir changé tout leur habillement, et avoir appris la langue mandarine ; afin qu'étant ainsi déguisés, ils pussent être à couvert des recherches, et parvenir sûrement à Fou-ngan, pour y prêcher leur religion. Les lettrés et les gens du peuple étaient devenus si infatués de ces prédicateurs, que tous se disputaient à l'envi l'honneur de les inviter et de les recevoir chez eux et même de leur bâtir secrètement des églises. Comme la plupart des chrétiens avaient des appartements éloignés de la rue, ils pouvaient aisément les y cacher, ce qui a fait qu'on a été plusieurs années sans pouvoir les découvrir ; jusqu'à ce qu'enfin, dans la quatrième lune de la onzième année de Kien-long, Cong-ki-tsou, de Fou-ning-fou, est venu me donner avis de tous ces désordres. M'étant assuré de la vérité des faits par de nouvelles informations, j'envoyai un ordre secret à Fan-kuo-king, cheou-pei, et à Loui-tchao-han, patsonh [1], d'aller d'abord à Fou-ngan pour se saisir de Pe-to-lo et autres criminels, aussi bien que de tous leurs effets étrangers, comme livres, images, ornements et meubles, et de les conduire à la capitale pour y être incessamment jugés. Ce qui ayant été exécuté, je les ai fait comparaître en ma présence ; et les ayant secrètement examinés, j'ai tiré de leurs p.3.812 propres bouches l'aveu de tous les forfaits ci-dessus

[1] Ces deux noms marquent leur emploi dans les troupes.

mentionnés. En conséquence, j'ai examiné la requête présentée à l'empereur, la première année de Yong-tching, par Moan, pour lors gouverneur des deux provinces Tche-kiang et Fo-kien, pour demander qu'on défendit la superstitieuse loi des Européens. J'ai pareillement lu l'arrêt que le tribunal des crimes porta en conséquence de la délibération qu'il eut ordre de faire sur ladite requête. Or, cet arrêt porte que si, dans la suite, il arrivait qu'on fît encore des assemblées pour réciter en commun des prières, et commettre d'autres pareils attentats, on procédât contre les coupables. La cour approuva cette ordonnance qui fut publiée dans tout l'empire, et que l'on garde respectueusement dans les archives publiques.

Or, maintenant que Pe-to-lo, après avoir été banni par un arrêt public de la cour, a eu cependant l'audace, non seulement de faire venir dans le Fo-kien quatre Européens, savoir, Hoa-king-chi, et autres, pour y prêcher la religion chrétienne, mais de rentrer lui-même et de se déguiser pour pouvoir se cacher dans le district de Fou-ngan, et tout cela dans le dessein de pervertir les cœurs ; ce qui est allé à un tel point, que tous ceux, soit des lettrés, soit du peuple, qui ont embrassé leur religion, ne veulent plus la quitter, quelque moyen qu'on emploie pour les faire changer ; le nombre de ceux qu'ils ont ainsi pervertis est si grand, que de quelque côté qu'on se tourne dans le district de ce hien, on ne voit autre chose ; bien plus, les gens même des tribunaux et les soldats leur sont dévoués. Dans le temps que ces Européens furent pris, et lorsqu'on les conduisait enchaînés à la capitale, on a vu des milliers de personnes venir à leur rencontre, et se faire un honneur de leur servir de cortège ; plusieurs, s'appuyant sur le brancard de leurs charrettes, leur témoignaient par leurs pleurs la vive douleur dont ils étaient pénétrés ; des filles et des femmes se mettaient à genoux sur leur passage, en leur offrant toute sorte de rafraîchissements.

Tous enfin voulaient toucher leurs habits, et jetaient de si hauts cris, que les échos des montagnes voisines en retentissaient. Un bachelier nommé Tching-sieou a eu l'impudence de se mettre à la tête de cette multitude, pour l'exhorter, en disant ces paroles et autres :

— C'est pour Dieu que vous souffrez, que la mort même ne soit pas capable de vous ébranler.

Aussi son exhortation a-t-elle produit sur ces esprits un tel effet, que malgré la rigueur des examens et la terreur des menaces, lors du jugement, tous ont répondu unanimement :

— Nous sommes résolus à tenir ferme, nous ne changerons jamais de religion.

Entre ces criminels, il y en a qui font de leurs maisons des lieux de retraite à ces Européens rebelles, qui ont le talent de s'attacher si étroitement les cœurs, et qui depuis si longtemps ont abusé de la crédulité d'un si grand nombre de personnes, sans qu'il nous reste aucune espérance de pouvoir les détromper. De plus, ils font prendre un nom étranger à tous ceux qui entrent dans leur religion ; ils en dressent tous les ans des catalogues exacts qu'ils envoient dans leurs royaumes, pour être mis dans le rôle des habitants du pays. A tous ces traits, qui ne reconnaît l'esprit de révolte, d'autant plus pernicieux qu'il est plus caché ? Or, de si étranges desseins étant enfin venus au jour, il ne convient pas d'user d'aucune indulgence à l'égard des auteurs. Et pour couper racine aux malheurs funestes qui en seraient infailliblement provenus, nous condamnons, conformément à nos lois, ledit Pe-to-lo à avoir la tête tranchée, sans attendre le temps ordinaire des supplices ; pour les quatre autres Européens, nous les condamnons pareillement à être décapités dans le temps ordinaire. A l'égard de Ko-hoei-gin, nous le condamnons à être étranglé dans le temps ordinaire. Quelques-uns des chrétiens seront seulement marqués au

> visage, quelques autres seront condamnés à un certain nombre de coups de bâton, proportionné à la qualité du délit d'un chacun. Ceux qui voudront racheter les coups de bâton le pourront faire.

Telle est la sentence que le vice-roi de Fo-kien a envoyée à la cour, et qu'il avait fait précéder de mémoires et de systèmes tendant à l'extirpation totale de la religion chrétienne dans la Chine. Si, dans toute cette affaire, il n'a agi qu'en conséquence de sa haine particulière pour notre sainte foi, il faut qu'il ait fait des représentations bien pressantes pour déterminer l'empereur, tout pacifique qu'il est, à étendre la persécution dans tout l'empire ; mais si, comme nous avons lieu de croire, il a été de plus en cela l'instrument du premier ministre, il ne faut plus être surpris p.3.813 qu'il soit venu à bout de rendre la persécution générale. Quoi qu'il en soit, à peu près dans le temps qu'on portait dans le Fo-kien la sentence que nous venons de voir, l'empereur envoya des ordres secrets à tous les tsong-tou ou gouverneurs de deux provinces, et aux fou-yuen ou vice-rois d'une province, de faire toutes les diligences nécessaires pour découvrir s'ils avaient dans leurs districts des Européens ou autres personnes qui enseignassent une religion appelée Tien-tchu-kiao, c'est-à-dire religion du Seigneur du ciel, et de dégrader tous les mandarins subalternes qui se montreraient négligents à faire par eux-mêmes les visites convenables pour parvenir à abolir cette secte qui est ici appelée perverse. En conséquence, tout a été mis en mouvement dans les quinze provinces.

Les ordres de l'empereur ont été plus ou moins fidèlement exécutés, selon que les tsong-tou et fou-yuen les ont différemment interprétés à leurs inférieurs. Dans plusieurs endroits on a emprisonné et condamné à la torture et à la bastonnade. Dans d'autres, on a pillé les maisons des chrétiens et ruiné leurs familles ; la fureur des idolâtres a éclaté sur tout ce qui appartenait à la religion : saintes images, croix, chapelets, cierges, ornements d'église, reliquaires, médailles, tout a été la proie des flammes, rien n'a échappé à leur vigilance sacrilège. Les livres chinois qui traitent même de notre sainte religion, et qui jusqu'à

présent avaient été épargnés, ont été pareillement condamnés au feu. La plupart des églises ont été détruites de fond en comble. Combien en a-t-il coûté aux zélés adorateurs du vrai Dieu de se voir arracher par violence les marques de leur tendre piété ! Ils les ont cachées ou défendues autant qu'il leur a été possible ; mais la persécution les a aussi presque partout attaqués dans leurs personnes.

Parmi ceux qui ont été traînés devant les tribunaux, il s'en est trouvé dans toutes les chrétientés qui se sont montrés fermes et inébranlables dans leur foi : souvent même ceux qui l'avaient embrassée récemment l'ont honorée par leur constance à la professer au milieu des tourments. La ferveur en a porté quelques-uns à se présenter d'eux-mêmes aux mandarins, pour avoir occasion de souffrir pour la foi. C'est ce que firent en particulier deux chrétiens de la province de Chan-tong, qu'on n'avait point recherchés. Ils allèrent trouver leurs mandarins, l'un tenant un crucifix et l'autre une image à la main.

> — A ces marques, lui dirent-ils, reconnaissez que nous sommes de la même religion que ceux à qui vous faites souffrir les questions, les bastonnades et les prisons ; autant coupables qu'eux, nous méritons comme eux tous ces châtiments.

Il faut savoir jusqu'où va le respect du peuple pour ses mandarins, ou plutôt la crainte qu'il en a, pour comprendre toute l'héroïcité de cette démarche. Le mandarin se porta à cet excès, que d'arracher lui-même le crucifix des mains du chrétien qui le portait, et de lui en donner des soufflets.

Il faut néanmoins convenir que tous les chrétiens de la Chine n'ont pas, à beaucoup près, montré le même attachement et le même zèle pour la religion sainte qu'ils professaient. C'est avec une extrême douleur que nous avons appris que plusieurs, dans divers endroits, l'avaient honteusement désavouée et lâchement abandonnée : il y a même des chrétientés où le plus grand nombre a signé des actes d'apostasie dressés par les mandarins des lieux. Les missionnaires nous

écrivent, l'amertume dans l'âme et les larmes aux yeux, la défection d'une grande partie de leur troupeau ; quelquefois même des chrétiens distingués, sur la piété et la ferveur desquels ils avaient le plus compté. La plupart d'entre eux ont eu peine à trouver un asile pour se dérober aux recherches. Bien des chrétiens qui sont déterminés à confesser la foi ne le sont pas à les retirer chez eux, en s'exposant à un danger évident de tout perdre. Aussi plusieurs missionnaires, rebutés partout, ont pris le parti de courir dans des barques les lacs et les rivières, et d'autres se sont exposés à faire le voyage de Macao.

Du nombre de ceux qui ont osé tenter cette dernière voie pour se soustraire aux plus vives recherches, a été le père Baborier, jésuite français. J'ai vu arriver ici ce vieillard septuagénaire. La Providence avait favorisé son voyage de près de trois cents lieues ; mais elle permit qu'en arrivant à Macao de nuit, afin d'échapper aux corps-de-garde chinois, il brisât contre un rocher la petite barque qui le portait. Il grimpa comme il put, dans les ténèbres, sur une petite montagne escarpée, et nous envoya au point du jour son batelier en p.3.814 grand secret pour demander des habits européens. Ce vénérable missionnaire, qui pendant une longue suite d'années s'est épuisé de fatigues, ne pense et ne demande qu'à rentrer dans la Chine, afin d'aller mourir, suivant son expression, les armes à la main.

Peu de jours après son arrivée, est aussi venu M. de Martillat, évêque d'Écrinée, et vicaire apostolique, Français de nation. Quand la persécution ne l'aurait pas obligé de sortir de sa mission, sa santé dangereusement altérée ne lui aurait pas permis d'y demeurer. Ce digne prélat, peu avant le commencement de la persécution générale, avait été découvert, cité devant un tribunal et rudement frappé, pour avoir confessé Jésus-Christ. Sa retraite fut bientôt suivie de celle de M. de Verthamon, qui s'étant vu abandonné du tous ses chrétiens, qu'il cultivait depuis un an seulement, fut sur le point d'être surpris par les soldats chinois. Il n'échappa que par des traits visibles de la Providence, qui lui fournit des guides dans des lieux et dans des temps où il n'avait nulle espérance d'en trouver. Après lui sont arrivés presque

en même temps deux révérends Pères dominicains, tous deux Italiens, l'un appelé Tchifoni, et l'autre Matsioni. Ce dernier s'était réfugié dans la maison qui servait d'asile au père Beuth, jésuite français ; mais un accident imprévu l'obligea bientôt d'en sortir, et ensuite de venir à Macao.

Ces deux missionnaires s'entretenaient un soir sur l'état de la mission, lorsqu'ils entendirent dans la rue des cris horribles à l'occasion du feu qui avait pris à une maison voisine. En pareil cas, la maison où ils étaient ne pouvait manquer d'être bientôt visitée. Ils sentirent le danger, et se retirèrent au plus tôt dans la maison d'un chrétien, plus éloignée de l'incendie. Ils prirent aussi le parti d'emporter avec eux les vases sacrés et ce qu'ils purent des ornements de leurs chapelles. A la faveur des ténèbres, ils y arrivèrent heureusement sans être vus de personne. Mais quand ils voulurent retourner après que l'incendie fut éteint, ils rencontrèrent un mandarin qui, à la lueur d'un flambeau, les reconnut pour étrangers. Il ne lui fut pas difficile de faire arrêter le père Beuth, affaibli qu'il était par une maladie de plusieurs mois ; mais le Père dominicain prit la fuite, de sorte que les soldats ne purent jamais l'atteindre. Après avoir couru plusieurs rues, comme il n'entendit plus personne qui le poursuivit, il s'arrêta et ne sachant où se retirer, ni comment sortir de la ville avant le jour, il se mit dans un coin pour y prendre quelque repos.

Ce repos fut bientôt troublé : une bande de soldats aperçut le Père, et vint le considérer de près. Il fit alors semblant de dormir, et tint son visage caché autant qu'il lui fut possible. On le fouilla, on trouva son chapelet ; et, comme personne ne pouvait dire ce que c'était, on l'interrogea ; mais le Père, dans la crainte que son accent ne le décelât, ne répondit que par des contorsions telles qu'en pourrait faire un malade qui souffre. Cependant un des soldats s'imagina que le chapelet était une marque qu'il était d'une secte appelée *Pe-lien-kiao* [1].

[1] C'est la secte la plus séditieuse qu'il y ait à la Chine. Ceux qui en sont se distribuent entre eux les principaux emplois de l'empire, espérant que l'un d'eux montera un jour sur le trône, et qu'alors ils auront en réalité ces dignités qu'ils n'ont qu'en idée.

— Non, répondit un autre, il doit être chrétien. J'ai vu à des chrétiens quelque chose de semblable.

— Il faut, dit un troisième, qu'il soit tourmenté d'une violente colique, nous devrions le mettre chez un chrétien, qui demeure tout près d'ici.

Cet avis fut suivi ; les soldats, n'ayant sans doute rien su de l'emprisonnement du père Beuth, eurent la charité de porter le père dominicain chez le chrétien, en lui disant :

— Tiens, voilà un homme de ta religion qui souffre, prends soin de le soulager.

Le mandarin qui avait arrêté le père Beuth eut aussi beaucoup d'égards pour lui. Comme s'il eût ignoré que c'était un missionnaire, et qu'il eut pris pour un marchand étranger, il se contenta de le faire conduire à Macao, par un tchai-gin ou valet du tribunal, qui, pour assurer que le père s'y était rendu, devait rapporter à son retour une réponse du mandarin le plus voisin de Macao. Par malheur, ce mandarin est celui de Hyang-chan, qui n'est rien moins que favorable au christianisme. Il fit comparaître le Père devant son tribunal, après l'avoir laissé plusieurs heures exposé aux insultes de la populace, qui le chargeait d'injures, et lui reprochait de ne pas honorer ses parents, d'arracher les yeux aux mourants, de tuer les petits enfants pour p.3.815 en faire servir la tête à des sortilèges. Quelques-uns lui arrachaient les cheveux et la barbe, et lui faisaient souffrir toutes sortes d'indignités. Enfin le mandarin vint s'asseoir dans le tribunal, ordonna de tenir prêts les instruments de la question, les fit étaler avec les fouets pour les châtiments publics. Après quoi il employa un temps considérable à vomir toutes sortes d'injures et de blasphèmes. C'est la coutume à la Chine que les mandarins tâchent d'étourdir les accusés par des railleries et des reproches, ordonnant même aux soldats de faire les huées, ou, pour mieux dire, de hurler à leurs oreilles. Ils veulent se concilier par ce moyen de l'autorité, et faire craindre leurs jugements.

— Est-il bien vrai dit le mandarin, que tu te persuades de n'être pas connu ? Tu es un Européen venu ici pour prêcher la religion chrétienne.

— Cela est vrai, répondit le père Beuth.

— Or, dis-moi, poursuivit le mandarin, qu'est-ce que le Dieu que tu veux faire adorer ?

— C'est, répondit le père, celui qui a crée le ciel et la terre.

— Oh le malheureux ! reprit le mandarin ; est-ce que le ciel et la terre ont été créés ? Qu'on lui donne dix soufflets.

Après qu'on eut exécuté cet ordre injuste et cruel, le mandarin prit un pinceau et en forma les deux caractères chinois qui expriment le saint nom de Jésus puis il les fit présenter au père Beuth, en lui demandant ce que c'était. Le père répondit que c'était le nom de la seconde personne de la sainte Trinité, qui s'est faite homme pour notre salut.

— Autres dix soufflets, s'écria le mandarin.

et il procura ainsi à ce digne missionnaire la gloire de souffrir directement, et d'une manière toute spéciale, pour le saint nom de Jésus.

Après d'autres demandes et d'autres réponses, le mandarin lui fit encore décharger dix soufflets sur le visage, qui en fut horriblement enflé. La peau fut enlevée en plusieurs endroits, et le sang resta plus de quinze jours extravasé et coagulé, ainsi que j'en ai été témoin. Le mandarin prit ensuite le parti de l'envoyer, sans différer, à Macao, en lui disant qu'il lui faisait grâce de la question et de la bastonnade. Il comprit sans doute que ce missionnaire étant très malade, il ne pouvait manquer d'expirer dans les tourments ou sous les coups.

Et en effet, la manière barbare dont il fut frappé, jointe à une phthisie considérablement augmentée par les fatigues d'un voyage de deux cent cinquante lieues, avait réduit le père Beuth aux derniers abois, quand nous le vîmes arriver ici au commencement du carême. Cependant à force de soins, nous avons conservé encore près de deux

mois ce respectable confesseur de la foi.

Il ferait nos regrets par ses vertus, par son zèle et par la supériorité de son génie, si nous ne le regardions comme un des protecteurs de notre mission dans le séjour des bienheureux. Avec quelle patience ne souffrit-il pas sa maladie, sans vouloir jamais entendre parler de faire aucun vœu pour sa guérison ! Avec quel goût ne se faisait-il pas lire plusieurs fois par jour le livre des souffrances de Jésus-Christ, et ceux qui traitent de la préparation à la mort ! avec quelle foi vive reçut-il les derniers sacrements, après avoir renouvelé ses vœux, sa consécration au service de la sainte Vierge, et sa soumission du cœur et d'esprit aux derniers décrets sur les rits et cérémonies chinoises ! Avec quelle tranquillité et quelle joie vit-il venir son dernier moment, répondant avec une pleine connaissance à toutes les prières de la recommandation de l'âme ! La seule peine qu'il éprouva fut de réfléchir qu'il n'en ressentait aucune.

> — N'y a-t-il pas de l'illusion ? me disait-il, je suis si près de la mort et je ne sens aucune frayeur.

Il s'efforçait de remplir chaque moment par les actes des vertus les plus parfaites, et surtout du plus pur amour. Enfin, un peu avant cinq heures du matin, il rendit doucement son âme à Dieu le 19 avril 1747.

Un autre missionnaire que nous avons vu arriver dans cette ville est le révérend père Abormio, de l'ordre de Saint-François, et Italien de nation. Après avoir été traîné de prison en prison pendant l'espace de onze mois, il a été conduit ici, et remis entre les mains du procureur de la ville, avec charge d'en répondre.

Ce zélé missionnaire avait été arrêté le dimanche de Pâques de 1746, dans la province de Chan-si. Les soldats le maltraitèrent de soufflets, pillèrent ses meubles, et frappèrent si rudement son domestique, qu'il en mourut en peu de jours. Le mandarin qui fit emprisonner le Père, s'empara d'abord de ses effets ; ensuite il l'accusa auprès des mandarins supérieurs d'avoir tenu des assemblées ; mais p.3.816 ayant appris que le missionnaire voulait aussi porter ses plaintes

sur la mort de son domestique, et sur le pillage de tout ce qui lui appartenait, il craignit de perdre sa dignité. Il se transporta donc dans la prison où était le père ; il lui fit des excuses sur ce qui s'était passé, attribuant toute la faute aux soldats, et promettant de lui rendre une entière liberté aussitôt qu'il aurait reçu une réponse des tribunaux supérieurs. Il ajouta même que sur son exposé, cette réponse ne pouvait manquer d'être favorable.

Cependant les tribunaux voulurent prendre une connaissance plus ample du procès, et ils ordonnèrent de faire comparaître le prisonnier. Le mandarin, obligé alors de le leur envoyer, le suivit lui-même de près pour lui demander en grâce, avant l'audience, de ne lui susciter aucune mauvaise affaire, avec promesse que tous ses effets lui seraient rendus ; que de plus il lui serait favorable, et qu'il solliciterait fortement sa délivrance. Le père Abormio, sans compter beaucoup sur ces promesses intéressées, se laissa gagner, et ne voulut pas tirer du mandarin une vengeance qu'il ne jugeait pas devoir être utile à la religion.

Mais le mandarin était bien éloigné de tenir sa parole. Résolu de se mettre à quelque prix que ce fût à couvert des accusations qu'il craignait, il forma le cruel dessein de faire mourir secrètement le père dans la prison, et chargea un soldat de l'étouffer avec du papier mouillé.

Ses ordres auraient été exécutés, sans un seigneur condamné à une prison perpétuelle, et qui avait trouvé auprès du digne missionnaire l'avantage incomparable de connaître la véritable religion. Instruit de l'ordre secret du mandarin, il lui fit déclarer que si le père mourait dans la prison, il en écrirait à un de ses parents, puissant en cour. Le mandarin, outré de se voir découvert, ne trouva plus d'autre moyen de cacher aux tribunaux tout ce qu'il avait fait, et ce qu'il venait d'entreprendre, que de resserrer si fort les prisonniers qu'ils ne pussent avoir au dehors aucune communication. Il fit donc bâtir un nouveau mur devant la porte de la prison, et fit attacher les prisonniers par des chaînes aux deux murailles opposées d'un cachot assez étroit, en sorte

qu'ils ne pouvaient ni se tenir debout, ni s'asseoir, ni même se remuer. L'unique adoucissement qu'on leur accorda, fut de les détacher quelques heures chaque jour. Une si grande rigueur dura un mois et demi et pendant ce temps les prisonniers, que le père Abormio avait convertis et baptisés au nombre de cinq, ne cessèrent de bénir Dieu, et de chanter ses louanges. Ils souhaitaient tous de mourir au milieu des souffrances, dont ils avaient appris à profiter, pour mériter des récompenses éternelles.

Malgré toutes les précautions qu'on avait prises pour empêcher les approches de la prison, quelques chrétiens sautèrent les murailles des cours, et jetèrent, par une petite fenêtre, du pain au missionnaire. Ils furent pris et sévèrement châtiés par ordre du mandarin, qui ne pouvait assez s'étonner d'une affection si extraordinaire pour un étranger. Enfin il fui décidé par les mandarins supérieurs que le missionnaire serait renvoyé à Macao sous la garde de deux soldats.

Dans le chemin, il n'a manqué aucun jour de prêcher et comme il parle bien le chinois, plusieurs mandarins ont voulu l'entendre, et l'ont invité à leur table. Il a passé plus d'une fois la plus grande partie de la nuit à disputer contre des lettrés gentils, ou à parler au peuple. Quelques-uns lui ont promis d'examiner la religion chrétienne. Le seul mandarin dont il ait été maltraité sur sa route, est celui de Hyang-chan.

Cet ennemi de notre sainte religion, pour signaler sa haine contre elle dans la personne de ce Père, comme il l'avait fait peu auparavant dans celle du père Beuth, lui a fait donner trente-deux soufflets, et l'a fait appliquer deux fois à la torture. Voici une partie de l'entretien qu'ils eurent pendant l'audience. Le mandarin lui dit :

— Es-tu Chinois ou Européen ?

Le père répondit :

— Je suis Européen.

— Cela est faux, dit le mandarin, tu es Chinois comme moi ; j'ai connu ta mère dans le Hou-kouang, et je l'ai déshonorée.

> Qu'on donne dix soufflets à ce menteur pour avoir méconnu sa patrie.

Après les soufflets, le mandarin reprit la parole :

> — Dis-moi quelle est ta religion.

Le père répondit :

> — J'adore le Seigneur du ciel.

Le mandarin dit :

> — Est-ce qu'il y a un Seigneur du ciel ? Il n'y en a point. Tu ne sais ce que tu dis avec ton Seigneur du ciel.

Le père répliqua :

> — Dans une maison, n'y a-t-il pas un chef de famille dans un empire, un p.3.817 empereur, dans un tribunal, un mandarin qui préside ? De même le ciel a son Seigneur qui est en même temps le maître de toutes choses.

Sur ces réponses, le mandarin fit frapper et mettre deux fois à la question ce généreux confesseur de la foi, qui en a été malade plusieurs semaines.

Le père de Neuvialle, jésuite français, est aussi venu à Macao. Il est vrai que la persécution n'a pas été la principale raison de sa retraite. Ce zélé missionnaire, après avoir contracté des maladies habituelles et ruiné sa santé à former la chrétienté du Hou-kouang, qui est aujourd'hui une des plus nombreuses et des plus ferventes, se trouve hors d'état de continuer ses travaux apostoliques ; et d'ailleurs il s'est vu obligé de venir prendre soin des affaires de notre mission en qualité de supérieur général, dans ces temps fâcheux où elle est tout ensemble affligée et des ravages de la persécution, et de la perte qu'elle vient de faire dans la même année de plusieurs de ses meilleurs sujets. Car dans un si court espace de temps, la mort lui a enlevé le père Hervieu, supérieur général ; le père Chalier, son successeur, qui ne lui a survécu que peu de mois ; le père Beuth dont nous avons déjà parlé ; et le jeune père de Saint-André, qui se disposait, par les études de

théologie, à travailler bientôt au salut des âmes.

Nous ne savons pas si bien ce qui regarde les missionnaires qui ont jusqu'ici demeuré cachés dans les provinces, à peu près au même nombre que ceux qui en sont sortis ; c'est que n'ayant pas la commodité des courriers, ils ne peuvent écrire que par des exprès qu'ils envoient à grands frais dans les cas importants.

Le père Lefèvre, jésuite français, nous a envoyé le père Chin, jésuite chinois, et compagnon de ses travaux, pour nous apprendre sa situation présente. On a remué ciel et terre pour le découvrir. Les mandarins avaient appris qu'il était dans une maison où il faisait sa plus ordinaire résidence. Trois mandarins avec plus de soixante de leurs gardes et soldats vont à cette maison, l'investissent, entrent dedans. Le Père n'y était plus depuis trois jours. Sans avoir encore aucune nouvelle de la persécution, il était parti pour passer de la province de Kiang-si à celle de Kiang-nan. On saisit, on pille tout ce qui se trouve ; on confisque la maison, qui ensuite a été détruite. On arrête un grand nombre de chrétiens voisins de cette maison. On les mène en prison chargés de chaînes ; ils sont frappés à coups de bâton par la main des bourreaux ; on leur donne la question ; on les charge de toute sorte d'opprobres. Alors un des bons chrétiens de ce district courut après le père Lefèvre, l'atteignit au bout de trois journées de chemin, et lui apprit l'édit de l'empereur qui ordonnait de rechercher les prédicateurs de la religion chrétienne, et les cruautés qu'on venait d'exercer.

> — Changez de route, lui dit-il, mon Père, retournez sur vos pas ; vous n'avez rien de mieux à faire que de venir prendre une retraite dans ma maison : on y viendra faire des visites, mais où est-ce qu'on n'en fera pas ? Je ne crains que pour vous, et je m'expose volontiers à tous les dangers. J'espère même qu'ayant un emploi dans le tribunal, je pourrai modérer ces visites jusqu'au point de vous conserver pour le bien de la chrétienté.

Ce généreux chrétien n'a pas trouvé peu d'obstacles dans ses parents, qui refusaient de recevoir le missionnaire. Mais il a vaincu

leurs résistances, et a placé le père Lefèvre dans un petit réduit, où peu de personnes de la maison le savent. Pour lui donner un peu de jour, il a fallu faire une ouverture au toit en tirant quelques tuiles, qui se remettent dans les temps de pluie. On ne le visite et on ne lui porte à manger que vers les neuf heures du soir. Il écrit lui-même qu'il a entendu plus d'une fois des chrétiens conseiller à cette famille de ne point le recevoir, supposé qu'il vînt demander un asile. On est venu visiter la maison par ordre du mandarin du lieu mais comme le chrétien qui le tient caché a une espèce d'autorité sur les gens du tribunal, et qu'il tient un des premiers rangs parmi eux, la visite est faite légèrement.

Cependant le père Lefèvre a déjà passé sept ou huit mois dans cette espèce de prison qui n'en était pas moins étroite pour être volontaire, sans savoir quand il en pourra sortir. Il écrit que cela ne l'inquiète nullement, et que c'est l'affaire de la Providence.

Comme on trouva parmi ses effets des cierges de cire blanche, les gens du tribunal s'imaginèrent qu'ils étaient faits de graisse p.3.818 humaine ; parce qu'à la Chine on ne sait pas blanchir la cire. Une accusation de cette nature, tout absurde qu'elle était, aurait pu avoir des suites funestes, en occasionnant encore bien d'autres recherches, et en allumant de plus en plus le feu de la persécution ; c'est pourquoi quelques chrétiens zélés s'empressèrent de donner de l'argent pour empêcher que cette accusation ne fût couchée sur les registres. Il n'est pas difficile à la Chine de faire passer ainsi de l'argent aux tribunaux subalternes, et d'en acheter même les sentences qu'on désire. Outre l'avidité des Chinois, l'impunité laisse une grande liberté aux tribunaux, parce qu'il n'est pas aisé au peuple de porter ses plaintes aux mandarins supérieurs.

Nous avons reçu par la province de Hou-kouang des nouvelles de la montagne de Mou-pouan-chan. Cette montagne est fameuse par une chrétienté des plus florissantes que nous y avons formée depuis plusieurs années, et où les fidèles, dans l'éloignement du commerce des gentils, étaient une véritable image de la primitive Église. Le père

de Neuvialle a eu soin de ces montagnes pendant six ans, et y a baptisé plus de six mille personnes. Or, ces montagnes, précieuses à notre zèle, nous venons de les perdre. L'enfer a exercé toutes ses cruautés pour dissiper les chrétiens ; tortures, bastonnades, prisons, tous les mauvais traitements ont été employés à cet effet. Le père de La Roche, jésuite français, qui cultivait cette chrétienté, s'est retiré précipitamment dans un petit hameau au milieu des bois, et s'est vu obligé ensuite d'aller plus loin chercher une retraite. Il est vrai que les chrétiens de la montagne l'ont depuis fait avertir qu'on ne les inquiétait plus, qu'il ne paraissait plus aucun soldat dans toute l'étendue de la chrétienté, et qu'ils s'assemblaient comme auparavant pour faire les prières ; mais ils ajoutaient que cette paix leur est d'autant plus suspecte, qu'ils savent qu'un païen du voisinage a été chargé par son mandarin de s'informer secrètement quand un missionnaire serait retourné dans la chrétienté, et de l'en avertir.

Il s'en fallut peu que le père Dugad, autre jésuite français, ne tombât entre les mains des soldats. Averti qu'on le cherchait et qu'on s'avançait pour visiter la maison où il était caché, il s'enfuit promptement et avant que de trouver où se réfugier, il a couru assez longtemps sur les lacs et sur les rivières. Enfin arrivé dans la retraite que le père de Neuvialle occupait alors, et où il était la ressource et le conseil de tous les missionnaires des environs, il l'a partagée avec lui. C'est là qu'il a reçu les lettres d'un chrétien qui le presse vivement de retourner dans sa mission. Ce chrétien, après avoir longtemps entretenu chez lui deux concubines, avait tout récemment promis au père Dugad un entier amendement. Il a si bien tenu parole, qu'ayant lui-même été accusé, il a confessé la foi de Jésus-Christ au milieu des tortures et des bastonnades. Ensuite il a mis hors de sa maison une de ses concubines, et il est sur le point de marier l'autre. Il prie ce missionnaire de venir recevoir sa confession générale, et prendre possession d'une grande maison qu'il lui cède pour en faire une église. Monseigneur l'évêque du Chan-si et Chen-si écrit qu'il ne sait ni comment se tenir caché, ni comment s'exposer à faire le voyage de Macao. Les mandarins de la province de Kouang-tong se sont aussi

donné toute sorte de mouvements pour découvrir un prêtre chinois nommé Sou, mais ils n'ont encore pu y réussir.

Tandis qu'on est en garde contre les infidèles, on ne laisse pas d'avoir à se défier des mauvais chrétiens. Il y en a un, dans la même province de Kouang-tong, qui était employé dans le tribunal, et qui a voulu gagner de l'argent par un moyen bien indigne. Il a composé une fausse procédure, et a fait avertir le père Miralta qu'on était sur le point de présenter contre lui une accusation aux mandarins de Canton, portant qu'il avait introduit plusieurs missionnaires dans l'empire. Cette prétendue accusation n'était autre chose que la procédure qu'il avait fabriquée de sa main, et où il nommait plusieurs officiers de justice, qu'il fallait, disait-il, gagner par argent, afin d'assoupir cette mauvaise affaire. Du reste, il promettait de travailler de tout son pouvoir et de tout son crédit pour une si bonne cause. Il ne restait plus qu'à lui confier une somme, lorsque la Providence divine l'a puni de son impie stratagème. Les mandarins ont découvert qu'il avait fait une fausse procédure ; ils l'ont appliqué plusieurs fois à la question pour lui faire avouer son attentat ; et ils l'ont ensuite condamné à quarante coups de bâton, et p.3.819 à l'exil, en lui disant qu'il avait mérité de perdre la vie.

Les belles chrétientés du Kiang-nan se sont moins ressenties que les autres des troubles et des vexations, parce qu'elles sont si nombreuses qu'il y a des chrétiens dans tous les tribunaux, qui suppriment par eux-mêmes les ordres de faire des recherches, ou qui en donnent l'avis avant qu'ils soient expédiés, afin que les autres chrétiens les fassent supprimer par argent.

La ville de Macao, quoique soumise à la domination portugaise, n'a pas été entièrement garantie de l'orage. On y est venu publier des défenses aux Chinois qui l'habitent, de servir les Européens, et d'aller aux églises. On a été même sur le point de signifier un ordre des mandarins de Canton, de renvoyer dans l'intérieur de l'empire non seulement tous les Chinois qui en portaient encore l'habit, mais même tous les originaires de la Chine qui avaient pris l'habit européen. Si tous ces ordres avaient eu leur effet, il ne resterait à Macao qu'une très

petite partie de ses habitants ; mais on n'y a point eu d'égard, et les mandarins, après les avoir minutés, n'en ont pas voulu tenter l'exécution, dans la crainte d'entreprendre une guerre.

Il est venu ensuite un ordre qu'on devait encore moins observer, parce qu'il était directement contraire à l'honneur de la religion ; il portait qu'on eût à fermer une petite église où l'on baptisait les catéchumènes chinois. Les mandarins prétendaient que c'étaient les Chinois qui avaient bâti cette église. On leur a répondu qu'elle avait été bâtie aux dépens des Portugais, et on leur a montré l'acte de sa fondation. Malgré cela, le mandarin de Hyang-chan se transporta ici la veille de Pâques 1747, faisant entendre que c'était de la part des mandarins supérieurs de la province. En entrant dans la ville avec un cortège de trente ou quarante hommes, il fut salué par la forteresse de cinq pièces de canon, et quand il se fut arrêté dans une maison près de la petite église, le sénat, compose de trois présidents et de douze conseillers, alla l'y visiter ; mais sur la demande que fit ce mandarin qu'on fermât l'église en sa présence, le sénat répondit que notre religion ne nous permettait pas d'exécuter un pareil ordre ; que l'église n'appartenait pas aux Chinois, mais aux Portugais, ainsi qu'on l'avait démontré.

Cependant le mandarin persista dans ses prétentions, et demanda qu'on lui donnât la clef de l'église pour la fermer lui-même. Cette clef était dans le collège de Saint-Paul, entre les mains du père Loppez, provincial des jésuites qui composent la province appelée du Japon. Ce Père, agissant de concert avec M. l'évêque de Macao, et conséquemment à la décision de ceux qui avaient examiné le cas, refusa de donner la clef qu'on demandait, et protesta qu'il aimerait mieux donner sa tête. Une réponse si ferme étonna le mandarin, il se contenta d'afficher un écrit où il était défendu de se servir de l'église en question, et il se retira aussitôt, craignant sans doute une émeute de la populace.

Après avoir rapporté ce que nous avons pu savoir jusqu'ici des ravages qu'a causés dans les provinces l'édit secret par lequel l'empereur a proscrit la religion chrétienne, il nous reste à parler de la

capitale, où la persécution s'est aussi fait sentir.

Aussitôt après l'édit de proscription, on commença à inquiéter les chrétientés des environs de Pékin, formées et cultivées par les missionnaires qui font leur séjour dans cette grande ville. Quoique les chrétiens qui les composaient passassent pour fermes dans la foi, plusieurs ont cependant apostasie à la vue des maux dont on les menaçait. D'autres ont courageusement soutenu les tortures, la perte de leurs biens de leurs emplois, ou la ruine de leurs familles. Les images, chapelets, reliquaires, croix et autres marques de leur piété ont été profanées et brûlées. Quelques-uns ayant déclaré qu'ils les avaient reçues du père Da Rocha, jésuite portugais, qui visitait souvent ces chrétientés, ce missionnaire a été cité devant le gouvernement de Pékin, et a confessé que ces signes de la piété chrétienne venaient en effet de lui. Sur son aveu, le gouverneur a dressé une accusation contre lui et l'a présentée à Sa Majesté, en demandant a quelle peine il devait être condamné. Mais l'empereur a répondu qu'il lui faisait grâce. Ce prince a nommé en même temps deux grands de sa cour pour protéger les Européens qui sont dans sa capitale. Protection fort équivoque et sur laquelle il n'est pas naturel que l'on compte beaucoup.

Cependant, pour ne rien omettre de ce qui pouvait servir à la défense de la religion, les Européens ont dressé un mémoire où ils ont p.3.820 représenté que la religion chrétienne ne méritait rien moins que le nom de fausse secte qu'on venait de lui donner ; qu'elle avait été permise par l'empereur Kang-hi et par le tribunal des rits, et qu'eux-mêmes avaient toujours éprouvé les bontés des empereurs, et en particulier celles de Sa Majesté régnante ; mais qu'ils ne pouvaient plus paraître avec honneur, tandis qu'on les regardait comme attachés à une fausse secte. Ils ont ensuite mis ce mémoire entre les mains des protecteurs, pour le faire passer à l'empereur ; mais ces patrons, peu affectionnés, ont tant différé, qu'ils ont donné le temps à ce prince de partir pour un voyage d'environ deux mois. Enfin un peu avant son retour, ils ont indiqué une assemblée dans la maison des jésuites français, où ils ont appelé tous les missionnaires de Pékin.

Le plus distingué de ces deux seigneurs, nommé Ne-kong, premier ministre et favori de l'empereur, a ouvert la séance par des discours vagues qui regardaient, pour la plupart, l'Europe et ses divisions en divers États. Le père Gaubil, supérieur de la maison, les lui montra dans un atlas. Le Ne-kong se mit ensuite à exagérer les attentions et les bontés de Sa Majesté pour les Européens ; après quoi il montra assez clairement combien il y avait peu de fond à faire sur sa protection, en demandant comment on oserait présenter à l'empereur un écrit où il s'agissait de proposer que la religion chrétienne fût approuvée.

On le laissa haranguer longtemps, afin de mieux connaître ses sentiments. Ensuite le père Gaubil prit la parole, et parla dignement pendant un temps considérable.

> — La religion chrétienne, disait-il, est une loi pure et sainte ; elle a été examinée par le tribunal des rits qui l'a approuvée sous le règne de Kang-hi, et son approbation a été agréée et confirmée par ce même empereur. Cette religion n'a point changé depuis, et elle est prêchée par les mêmes prédicateurs ; pourquoi était-elle alors en honneur, ou pourquoi ne continue-t-elle pas d'y être aujourd'hui, tandis, surtout, que nous voyons qu'on souffre dans l'empire la religion des mahométans, celle des la-ma, et plusieurs autres ? Si la religion chrétienne passe dans l'empire pour être la religion d'une secte perverse, comment pourrons-nous y demeurer, nous qui ne sommes venus rendre nos services à l'empereur que pour mériter sa protection en faveur de notre sainte loi, et à qui il ne serait pas même permis d'y rester, sans l'espérance de pouvoir la prêcher ?

Le Ne-kong ne voulut pas répondre au discours du père Gaubil, et recommença à parler des bontés de l'empereur pour les Européens, ajoutant que s'il les comblait de bienfaits, ce n'était pas qu'il eût besoin de leurs mathématiques, peintures et horloges ; mais que cela venait uniquement de la magnificence de son cœur, qui embrassait toute la

terre. Plusieurs missionnaires retouchèrent quelques-unes des raisons apportées par le père Gaubil. Enfin le second protecteur voulut ramener le Ne-kong à la question principale ; mais celui-ci lui imposa silence d'un geste, et conclut la conférence, en offrant aux Européens toute sorte de bons offices. Il leur recommanda aussi d'aller tous au-devant de l'empereur à son retour ; ce qu'ils n'ont point manqué de faire lorsque ce prince est rentré dans la capitale, sur la fin de novembre 1745, après avoir fait un pèlerinage à la fameuse montagne Vou-tao-chan, révérée et appelée sainte par les Chinois.

Avant ce voyage, nos Pères de Pékin chargèrent le frère Castiglione, peintre italien, particulièrement estimé de l'empereur, de profiter de la première occasion qui se présenterait pour parler à ce prince. Ce parti ne laissait pas d'avoir ses risques ; car quoique ce Frère, avec deux autres peintres, jésuites comme lui, voie souvent l'empereur, il ne leur est cependant pas permis de lui parler d'aucune affaire, à moins qu'ils ne soient interrogés ; d'ailleurs, user de cette voie, c'est choquer les grands, qui nous ont toujours témoigné leur ressentiment toutes les fois que nous avons voulu nous en servir. On ne voulut donc pas que le frère Castiglione présentât à l'empereur aucun écrit : on lui recommanda seulement d'implorer en deux mots la clémence de ce prince en faveur de la religion chrétienne, trop opprimée pour pouvoir nous taire.

L'occasion de parler au monarque ne tarda pas à se présenter. Le Frère ayant reçu deux pièces de soie de la libéralité du prince, était obligé d'en faire, selon la coutume, son remerciement, la première fois qu'il serait en sa présence. Ce fut plus tôt qu'il ne pensait ; car dès le lendemain il fut mandé par l'empereur même qui voulait lui donner le dessin d'une nouvelle peinture. Dès que le Frère parut, il se mit à p.3.821 genoux, et après avoir fait son remerciement, il dit à l'empereur :

> — Je supplie Votre Majesté d'avoir compassion de la religion désolée [1].

[1] Tsing-hoang-chang. Co-lien-lien-tchu-che-ssing, ce sont les termes chinois.

A cette demande, l'empereur changea de couleur, et ne répondit rien. Le Frère, s'imaginant qu'il n'avait pas été entendu, répéta de nouveau ce qu'il venait de dire, et alors le prince prenant la parole, lui dit :

> — Vous autres, vous êtes des étrangers, vous ne savez pas nos manières et nos coutumes. J'ai nommé deux grands de ma cour pour avoir soin de vous dans ces circonstances.

Ce même Frère a eu depuis le retour de l'empereur, un second entretien avec lui, plus long que le premier : c'est l'empereur qui le commença à l'occasion de la maladie du père Chalier, dont j'ai déjà annoncé la mort. Ce prince vint à son ordinaire dans l'appartement où le frère Castiglione travaille à la tête de plusieurs Chinois et Tartares ; et, lui adressant la parole, il demanda si on espérait de conserver le père Chalier. Le Frère lui répondit qu'il ne restait que bien peu d'espérance.

> — N'avez-vous pas ici, ajouta l'empereur, quelques médecins européens ?
>
> — Nous n'en avons pas, répondit le Frère.
>
> — Pourquoi cela ? reprit l'empereur.
>
> — C'est, dit le frère Castiglione, qu'il est trop difficile d'en faire venir si loin ; mais nous avons deux chirurgiens entendus dans leur art.
>
> — Il est plus aisé, dit l'empereur, de devenir habile dans la chirurgie, parce que les maladies qu'elle traite sont extérieures. Mais dis-moi, vous autres chrétiens, priez-vous votre Dieu pour le malade ? Lui demandez-vous qu'il le guérisse ?
>
> — Oui, seigneur, répondit le Frère, nous l'en prions tous les jours.
>
> — D'où vient donc, dit l'empereur, que vous ne l'obtenez pas ?

— Notre Dieu, reprit le Frère, est tout-puissant, il peut nous l'accorder ; mais il vaut peut-être mieux qu'il ne nous l'accorde pas, et nous demeurons toujours résignés à sa volonté.

— Dis-moi une autre chose, ajouta l'empereur : les chrétiens craignent-ils la mort ?

Le Frère répliqua :

— Ceux qui ont bien vécu ne la craignent pas ; ceux qui ont mal vécu la craignent beaucoup.

— Mais, dit l'empereur, comment savoir si on a bien ou mal vécu ?

— On le sait, dit le Frère, par le témoignage de sa conscience.

Après ces questions et ces réponses, l'empereur adressa la parole à un peintre chinois :

— Dis-moi la vérité, toi ; je te vois depuis longtemps avec les Européens, as-tu embrassé leur religion ? Avoue-moi franchement si tu es chrétien.

Le Chinois dit qu'il ne l'était pas ; qu'il n'avait garde de donner dans cette religion ; que le père de Mailla, jésuite français, l'avait bien souvent exhorté et pressé de se faire chrétien, mais qu'un point l'avait toujours arrêté, savoir, l'incarnation d'un Dieu. Le Frère dit que ce mystère se pouvait expliquer.

— Et comment, répliqua l'empereur, s'explique-t-il ?

— Dieu, répondit le Frère, par sa toute-puissance, a formé un corps dans le sein d'une vierge, et il a uni une âme à ce corps, il a uni cette âme et ce corps à sa divinité, pour racheter de l'enfer les hommes tombés dans le péché. Je ne puis pas, continua-t-il, bien dire tout ce que je voudrais ; mais ce mystère est bien développé dans nos livres de religion.

L'empereur dit au peintre chinois :

— C'est parce que tu ne sais pas lire les livres européens que tu ne t'es pas fait chrétien.

Le frère prit alors la parole :

— Permettez-moi de vous dire, seigneur, que nous avons des livres en caractères chinois, où le mystère de l'incarnation est expliqué.

L'empereur n'ajouta que ces deux mots qu'il adressa au Frère :

— Hoa-pa, mêle-toi de faire les peintures.

De pareils entretiens sont de ces heureux moments que ménage la Providence pour le triomphe de la religion et pour la conversion des cœurs mais quand auront-ils leur efficace ? C'est ce que le Seigneur a renfermé dans les profondeurs de ses mystères. Quoique l'empereur paraisse être encore bien éloigné du royaume de Dieu, étant surtout d'un caractère peu ferme et peu capable de prendre une résolution, nous ne laissons pas de demander au Seigneur qu'il l'éclaire et qu'il le convertisse. Ce miracle serait grand, mais il n'en serait que plus digne de la souveraine bonté de celui qui tourne à son gré les cœurs des rois ; c'est à son pouvoir qu'on attribuera uniquement une victoire si digne de lui seul. Les personnes qui ont un cœur sensible aux intérêts de la religion devraient adresser au Seigneur de ferventes prières pour une conversion si importante, et peut-être la plus importante du monde entier.

Le temps du dernier entretien de l'empereur avec le frère Castiglione était celui auquel la sentence de mort, portée dans le Fo-kien p.3.822 contre cinq missionnaires et un de leurs catéchistes, était examinée à Pékin. Le vice-roi de Fo-kien, qui s'en glorifiait comme de son ouvrage, se rendit dans la capitale de l'empire pour plaider sa cause. La nouvelle dignité de tsong-ho, ou intendant des fleuves, dont il venait d'être pourvu, lui en fournissait naturellement l'occasion, et pouvait bien être le salaire de ses manœuvres, ou même un dernier moyen pour les conduire au point que s'étaient proposé les ennemis de

la religion. Si le premier ministre, déjà désigné par le nom de Ne-kong, et sous la qualité de protecteur des Européens, n'est pas le principal moteur de tous ces stratagèmes, il paraît bien qu'il n'a rien fait pour les détruire, ni rien tenté en faveur de la religion. L'empereur, qui ne voit et qui n'agit que par lui, a renvoyé la sentence au tribunal des crimes, quoiqu'il pût facilement répondre qu'on s'en tînt aux ordonnances générales, de renvoyer dans leurs pays les étrangers qu'on surprendrait dans l'empire. On avait jusqu'alors attendu quelque chose de semblable de la modération dont les empereurs ont coutume d'user à l'égard même de leurs sujets, et des ménagements qu'ils avaient toujours affecté d'avoir pour les Européens. De plus, les entretiens que je viens de rapporter, et l'honneur que l'empereur venait de faire au père Chalier de lui envoyer son premier médecin, faisaient penser qu'il ne voudrait pas porter les choses à la dernière extrémité. Il a cependant traité l'affaire dans la plus grande rigueur. Le tribunal n'a pas différé à confirmer la sentence dans tous les points ; il l'a ensuite de nouveau présentée à l'empereur pour être signée [1] ou supprimée à son gré et l'empereur l'a signée le 21 avril 1747 : la voici traduite littéralement :

Volonté de l'empereur manifestée le 13 de la troisième lune.

> « Le tribunal des crimes prononce après avoir pris les ordres de Sa Majesté, en répondant à Tcheou, vice-roi de Fo-kien, sur le procès de Pe-to-lo et autres qui séduisaient par une fausse doctrine.
>
> Ordonnons que Pe-to-lo ait la tête tranchée sans délai ; approuvons la sentence rendue contre Hoa-kin-chi, Hoang-tching-te, Hoang-tching-koué et Fei-jo-yong, qu'ils soient décapités ; approuvons la sentence rendue contre Ko-hoeitgin, qu'il soit étranglé [2]. Voulons que ceux-ci attendent en prison la fin de l'automne, et qu'ensuite ils soient exécutés.

---

[1] Cette signature consiste à faire quelques points en rouge sur la sentence, en signe d'approbation.
[2] Dans l'idée des Chinois, être étranglé est un moindre supplice que d'être décapité.

Nous confirmons la sentence des mandarins pour tout le reste. »

Lorsque cette sentence arriva dans le Fo-kien, un des juges qui avaient fait les premiers interrogatoires, fut nommé pour présider à l'exécution ; mais il s'en défendit, et ne voulut avoir aucune part à un arrêt qu'il appelait une grande injustice. Ce refus donna le temps à un prêtre chinois d'aller annoncer la confirmation de la sentence à M. l'évêque et aux autres prisonniers. Quelques chrétiens firent tenir au vénérable prélat des habits plus dignes de son triomphe que ceux qu'il portait dans la prison. S'en étant revêtu, il rappela en peu de mots aux soldats qui le gardaient les exhortations qu'il leur avait souvent faites ; il embrassa les chers compagnons de sa prison, parmi lesquels étaient deux missionnaires ; il goûta avec eux quelques rafraîchissements, et il ne tarda pas à être appelé devant le mandarin qui devait lui annoncer l'arrêt de son supplice, et présider à l'exécution. Arrivé dans la salle de l'audience, il répéta qu'il mourait pour la défense de la sainte et véritable religion, et avec la ferme confiance que ce jour même son âme serait placée dans le séjour des bienheureux. Il ajouta qu'il prierait Dieu d'avoir compassion de la Chine et de l'éclairer des lumières de l'Évangile.

— Je vais, dit-il, devenir dans le ciel le protecteur de cet empire.

Cependant on fit la lecture de l'arrêt de mort dans la salle de l'audience, on attacha au prélat les mains derrière le dos et on lui mit sur les épaules un écrit où l'on lisait qu'il était condamné à être décapité pour avoir travaillé à pervertir le peuple par une mauvaise doctrine. Dans cet état, il fut conduit à pied au lieu du supplice, récitant des prières dans tout le chemin avec un visage gai et enflammé de l'amour de son créateur. Les infidèles n'en étaient pas peu surpris, et ils ne pouvaient se lasser de le contempler. Les femmes chrétiennes avaient formé plusieurs assemblées où l'on récitait le rosaire entremêlé de méditations sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. On se laissait aller à de saints transports de p.3.823 dévotion aux approches de

cet heureux moment où la Chine allait avoir un martyr dans la personne d'un évêque condamné par l'arrêt le plus solennel. Plusieurs chrétiens de Fou-tcheou et d'autres de Fou-ngan suivaient dans la foule.

On arriva à la porte du midi, on passa un pont de bois sur lequel les exécutions ont coutume de se faire, et à quelques pas au-delà, M. l'évêque fut averti par le bourreau de s'arrêter et de se mettre à genoux, ce qu'il fit aussitôt en demandant à l'exécuteur un moment pour achever sa prière. Après quelques instants, il se tourna vers lui avec un visage riant et lui adressa ces paroles qui furent les dernières :

> — Mon ami, je vais au ciel ; oh ! que je voudrais que tu y vinsses avec moi !
>
> Le bourreau lui répondit :
>
> — Je désire de tout mon cœur d'y aller ;

et, lui tirant avec la main droite un petit bonnet qu'il avait sur la tête, de la main gauche il le décapita d'un seul coup, sur les cinq heures du soir le 26 mai 1747.

Une des superstitions des Chinois est de croire que l'âme d'un supplicié, en sortant du corps, va se jeter sur les premiers qu'elle rencontre, qu'elle exerce sur eux sa rage et qu'elle les charge de malédictions, surtout s'ils ont contribué au supplice ; et c'est pour cela que lorsqu'ils voient donner le coup de la mort, ils s'enfuient de toutes leurs forces. Ici, personne n'a jugé l'âme du vénérable prélat malfaisante : tous couraient après sa mort l'examiner de plus près. Un gentil [1], gagé par les chrétiens pour ramasser son sang avec des vases, des cendres et des linges, a écarté le peuple, et s'étant acquitté le mieux qu'il a pu de sa commission, il n'a point voulu laver ses mains couvertes de terre et de cendres ensanglantées, il les a portées élevées par respect jusqu'à sa maison, baisant les traces de sang qu'il y remarquait, et en a enfin frotté la tête de ses enfants, en disant :

> — Que le sang du saint vous bénisse.

---

[1] Il se nomme *Cing-eul-yven.*

Les chrétiens ont lavé le corps, l'ont enseveli honorablement dans plusieurs enveloppes d'étoffes de soie, et l'ont mis dans un cercueil qu'ils ont ensuite enterré. Mais les mandarins ayant su que pendant la nuit comme pendant le jour il était gardé par une douzaine de personnes, ils ont fait briser une croix de pierre dressée sur le tombeau, ils ont ordonné qu'on transportât le cercueil dans l'endroit où l'on a coutume d'exposer les cadavres des suppliciés, et ils ont mis aux fers deux chrétiens. Ils font aussi chercher le prêtre chinois qui a écrit ce détail le jour même qu'on a déterré le corps du vénérable prélat.

Je suppose qu'une persécution si violente sera regardée en Europe comme un heureux présage des miséricordes du Seigneur sur cet empire, plutôt que comme un coup terrible capable d'avancer la ruine de la mission. C'est dans les persécutions que la religion chrétienne est née, qu'elle s'est fortifiée et soutenue, conformément aux oracles sacrés. Si l'exemple du Japon paraît faire une exception de cette règle générale, il doit faire adorer les secrets impénétrables du Seigneur, et ne rien diminuer de notre confiance en ses bontés infinies. Nous avons plus près de nous un autre exemple bien consolant, c'est celui des progrès que fait l'Évangile dans le Tong-king et dans la Cochinchine, mais surtout dans le Tong-king, où elle est plus persécutée. Cette heureuse terre, arrosée du sang de sept missionnaires et d'un bon nombre de chrétiens [1], est aujourd'hui féconde en prodiges de toute sorte. Les peuples y embrassent la religion avec ardeur, et au milieu des mauvais traitements, ils la conservent précieusement comme leur unique trésor. Dans la Chine même, depuis vingt ans que les chrétiens sont persécutés, notre mission française a fait des progrès étonnants, et je puis assurer qu'elle est trois fois plus nombreuse qu'elle n'était dans les temps florissants de Cang-hi.

D'ailleurs, quand la Chine viendrait à fermer tous ses ports aux étrangers, le Tong-king, qui est limitrophe à ce grand empire, serait un passage pour y entrer ; le Thibet et la Moscovie pourraient en fournir

[1] Sept missionnaires ont eu la tête tranchée dans le Tong-king. Un jésuite en 1723, avec neuf chrétiens ; un autre jésuite, qui devait subir le même supplice, mourut dans la prison ; quatre jésuites en 1737, deux dominicains en 1745.

d'autres. La grande difficulté sera toujours d'être obligé de s'y tenir caché ; mais il ne sera pas nécessaire de prendre beaucoup plus de précautions qu'on n'en a pris depuis quelques années ; peut-être même pourra-t-on se dispenser d'en prendre tant dans la suite. Jusqu'ici un missionnaire p.3.823 tremblait toujours de donner occasion à une persécution générale. Maintenant qu'elle est déclarée, chaque missionnaire ne risque plus que pour sa personne, et tout au plus pour quelques-uns de ses chrétiens. Et quel risque ? Etre exposé à tomber entre les mains des tribunaux, et à s'y voir condamné pour la foi, n'est-ce pas le plus grand des bonheurs ? Ce sont de semblables risques qui ont fait sortir d'Europe de nombreuses troupes d'ouvriers évangéliques, avides de ces précieuses occasions d'honorer la religion par les souffrances, et surtout par le sacrifice de leur vie. Non, il n'est plus à craindre que la mission de la Chine manque désormais d'être recherchée et ambitionnée.

Au reste la persécution peut se ralentir. Dans cet empire, le feu s'allume vite, mais il s'éteint aussi plus aisément qu'on ne pense en Europe. Les missionnaires qui s'étaient réfugiés à Macao, et ceux qui y sont nouvellement arrivés d'Europe, pourront entrer successivement, selon les nouvelles qui viendront des différentes provinces. La cour aura d'autres affaires qui fixeront son attention. Elle a eu depuis peu de mois une révolte à apaiser dans la province de Chan-si, elle est actuellement occupée du voyage que l'empereur va faire en Tartarie. Ce sont des diversions dont la religion pourra profiter. Cependant, aidés des prières des personnes zélées pour le progrès de la religion, on avancera l'œuvre de Dieu, en attendant qu'une nouvelle persécution vienne couronner les travaux des ouvriers évangéliques ou dans leurs personnes, ou dans celle de leurs néophytes.

Depuis le 21 septembre jusqu'au départ des vaisseaux pour l'Europe, c'est-à-dire jusqu'à la fin de décembre, nous avons appris que la maison de M. de Portimensé, évêque du Chan-si et Chen-si, a été visitée, et qu'on y a pris plusieurs personnes, mais que M. l'évêque a échappé, et qu'il a été errant plusieurs jours, sans avoir avec lui aucun domestique. On espère qu'il aura passé de la province de Chan-si à celle de Chen-si.

Le père Urbano, Allemand, de l'ordre de Saint-François, a reçu des soufflets devant les tribunaux, et on le retient prisonnier en attendant que la cour détermine son sort. Plusieurs missionnaires dans diverses provinces recommencent à visiter leurs chrétientés et y administrer les sacrements. Les vénérables pères condamnés à être décapités attendaient encore au commencement de novembre le jour de leur martyre. Leur arrêt, selon l'usage, doit paraître de nouveau devant l'empereur avec tous les arrêts de mort portés, pour être exécutés avant le solstice d'hiver. M. Soumathias, prêtre chinois du séminaire des Missions Étrangères, les a visités et leur a administré les sacrements de même qu'au vénérable catéchiste Ambroise Ko ; et en cela comme dans toutes les occasions où il a pu assister les confesseurs de la foi, il a montré combien il ambitionne leur bonheur.

L'idolâtre dont j'ai parlé, et qui a recueilli le sang du respectable prélat, était un insigne brigand, redouté du peuple dans toute la contrée. C'est même la raison pour laquelle il a été employé à cette fonction. Après s'en être acquitté, il n'a plus adoré ses idoles ; au contraire, il les a brisées, et dans sa famille on n'adresse plus de prières qu'au vrai Dieu et au vénérable évêque Sans. Il a porté dans sa maison la pierre sur laquelle la sentence a été exécutée, et y a gravé ces paroles : « pe-lao-sée-ten-thien-che. » Pierre sur laquelle le respectable maître nommé Pé est monté au ciel. Depuis, ayant ouï dire que tous ceux qui suivraient sa doctrine seraient condamnés au même supplice :

> — Tant mieux, a-t-il répliqué en se comptant déjà du nombre des chrétiens, tant mieux, nous irons tous au ciel.

M. Soumathias s'est transporté avec plusieurs chrétiens dans le lieu destiné à recevoir les cadavres des suppliciés. Ils ont trouvé le respectable corps dans son cercueil, tout frais, et sans que le visage eût presque rien perdu de ses couleurs. Bien plus, ayant remarqué sur un poignet un peu de sang extravasé à cause du frottement des cordes, et ayant voulu en tirer quelques parcelles, ils ont vu couler goutte à goutte un sang liquide et vermeil. Peu de temps après le martyre de M. l'évêque Sans, on grava sur le visage des Pères et du catéchiste

Ambroise Ko deux caractères chinois qui marquent le genre de supplice auquel ils sont condamnés.

Nous apprenons de Pékin que, malgré la persécution, les missionnaires qui sont dans cette capitale prêchent les fêtes et dimanches ; que les catéchismes, les instructions, les visites de malades se font à l'ordinaire, et que pendant l'année 1746, dans Pékin, c'est-à-dire dans p.3.825 le district de notre Église française, nous avons baptisé ou fait baptiser par nos catéchistes dix-sept cent soixante-six enfants idolâtres qui étaient sur le point de mourir ; qu'il y a eu sept mille cinq cents confessions et près de sept mille communions. Quant aux adultes il n'y en a que vingt-quatre qu'on ait eu le bonheur de baptiser. Si jusqu'à présent on a conservé encore à Pékin une si grande liberté, c'est qu'on n'y craint rien des Européens. Cependant on veille sur nous et nous avons bien des précautions à prendre pour conserver cette racine si j'ose m'exprimer ainsi, et cette ressource pour les missions de ce vaste empire.

P.S. Deux jésuites, le père Tristan de Athemis, Italien, et le père Antoine-Joseph Henriquez, Portugais, avaient été arrêtés dans la province de Kiang-nan, en décembre 1747. Plusieurs fois on les a mis à la torture pour les obliger à renoncer à la religion chrétienne ; enfin après neuf mois de la plus rigoureuse captivité, les mandarins de la province les ont condamnés à la mort. La sentence a été selon l'usage, envoyée à l'empereur, confirmée par ce prince, et ensuite exécutée dans la prison de Sou-Tcheou où ces généreux confesseurs ont été étranglés le 12 de septembre 1748.

Les quatre dominicains, compagnons de l'illustre évêque de Mauricastre, ont aussi obtenu la palme du martyre. Ce fut le 28 octobre qu'ils furent étranglés dans la prison. On ne sait pas encore si le catéchiste Ambroise, condamné avec eux, a subi le même supplice.

@

Lettre du père Forgeot

au père Patouillet

@

Suite des récits sur les persécutions.

A Macao, le 2 décembre 1750

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Vous avez publié dans l'article précédent une relation détaillée de la cruelle persécution qui s'alluma en 1746 dans la province de Fo-kien. Il est juste de vous apprendre aujourd'hui quelles ont été les suites affligeantes, avec quelle incroyable rapidité elle s'est communiquée à la province de Nankin et les tristes ravages qu'elle y a causés.

Cette province est de tout l'empire de la Chine celle où la semence évangélique a produit jusqu'à ce jour les fruits les plus abondants. Au commencement de la persécution l'on y comptait encore environ soixante mille chrétiens cultivés par les soins apostoliques de huit missionnaires de notre Compagnie, sous les auspices de monseigneur dom Francisco Destaroza de Viterbe, évêque de Nan-king, de l'ordre de Saint-François. Malgré les édits des empereurs, la religion faisait chaque jour des progrès sensibles, et les missionnaires, quoique proscrits, en gardant l'incognito, s'acquittaient assez paisiblement des fonctions de leur ministère ; mais les premières secousses de la persécution, qui se firent sentir au commencement de 1747, les obligèrent à plus de précaution ; des ordres venus de la cour donnèrent occasion aux recherches qui se firent alors. On prit dans divers endroits plusieurs chrétiens ; ceux de Kia-king et de Hang-tcheou déclarèrent, dans les examens qu'ils subirent, que le père Antoine-Joseph Henriquez, missionnaire de notre Compagnie, était venu depuis peu les visiter, et dans le même temps un mauvais chrétien, sacrifiant son honneur et sa religion à son animosité, accusa ce père en différents tribunaux. L'occasion de cette perfidie fut un intérêt considérable qui était en litige entre lui et un de ses parents. Vivement choqué que le

père se fût déclaré pour la justice contre l'iniquité de ses prétentions, il se porta à cet excès : l'accusation fut reçue favorablement au tribunal du vice-roi de la province, nommé Ngnan-ning, grand ami de Tcheou-hio-kien, ci-devant vice-roi du Fo-kien et premier moteur de la persécution. Les satellites dépêchés par le vice-roi, pour ne point manquer leur coup, se déguisèrent : l'accusateur qui les accompagnait, connu jusqu'alors comme chrétien, ne contribua pas peu, par sa présence, à accréditer la fourberie. Ils entrent dans la maison d'un chrétien, et demandent un certain Philippe Vang. Une esclave, trompée par leur extérieur dissimulé, indiqua aussitôt la maison où il était. On l'y trouva, et sa prise entraîna celle du père Tristan de Athemis, dont il était le domestique.

Ce missionnaire de notre Compagnie venait de dire la sainte messe, et était occupé à son action de grâces, lorsque les gardes, entrant tumultuairement dans la maison qui lui servait d'asile, le chargèrent de chaînes ; on se saisit p.3.826 en même temps de Joseph Tang, chrétien chinois, qui a renouvelé dans le Nan-king les exemples de foi vive, de constance héroïque et d'attachement inviolable pour ses pères et ses maîtres que le Chinois Ambroise Co venait de donner récemment dans le Fo-kien. Cette première scène se passa le 11 décembre 1747.

Encouragés par ce succès inespéré, ces persécuteurs n'en devinrent que plus ardents à la poursuite du père Henriquez ; car c'était à lui, comme supérieur et chef, qu'on en voulait particulièrement. Ce Père fut instruit des recherches qu'on faisait pour se rendre maître de sa personne, et il crut pouvoir s'y soustraire et assurer sa retraite en passant de sa barque sur celle d'un gentil : ce moyen lui eût sans doute réussi, mais apprenant la détention du père Athemis, la charité lui fit oublier son propre danger. Le temps précieux dont il pouvait profiter pour échapper aux poursuites, il l'employa à prendre des arrangements pour adoucir à son confrère les rigueurs de sa prison ; et ce ne fut qu'après avoir satisfait sur ce point son ingénieuse charité qu'il se retira à Kia-king. A peine était-il passé sur la barque du gentil, que les satellites arrivèrent et se saisirent de la sienne. Le vice-roi averti donna

de nouveaux ordres : on redoubla les perquisitions ; enfin le père Henriquez et son compagnon sont découverts, enchaînés et conduits prisonniers à Sou-tcheou le 21 décembre 1747.

Les deux Pères furent réunis dans la même prison, et aussitôt le tchi-fou ou gouverneur de la ville examina leur cause. Ce mandarin, sans passion, les traita avec beaucoup de distinction, et ses informations furent favorables ; mais le vice-roi Ngan-ning, trop intéressé à les trouver coupables, pour qu'ils fussent innocents, prit une conduite tout opposée. On voulut d'abord faire un crime au père de Athemis d'une carte des missions du Kiang-nan, qui se trouva parmi ses papiers, comme d'un indice de rébellion. Ce soupçon chimérique s'étant évanoui, le vice-roi prit de nouvelles mesures pour flétrir l'innocence reconnue, et attestée par le Lehi-fou. Il établit un nouveau tribunal de trois mandarins qui devaient connaître de cette affaire. Les Pères ne tardèrent pas à subir les examens ou interrogatoires, et reconnurent d'abord dans leurs juges les caractères de passion qui ne laissent à l'innocence d'autre ressource que le témoignage d'une conscience pure et la patience à souffrir pour la justice.

Le premier examen se fit le 16 de la première lune, (14 de février 1748). Les pères Henriquez et de Athemis, Joseph Tang, Philippe Vang et autres chrétiens y furent appelés ; les principaux points de l'interrogatoire furent :

1° D'où les missionnaires tiraient leur subsistance ; l'intérêt, passion dominante du Chinois, ne lui permet pas de croire que d'autres motifs puissent engager les missionnaires à passer les mers, et à s'arracher à ce qu'ils ont de plus cher. La réponse des Pères fut que leur propre argent fournissait à leur nourriture et à leur entretien.

2° On demanda aux deux Pères si le pape et le roi savaient qu'ils fussent à la Chine, La réponse fut négative.

3° Pour quelle fin ils y étaient venus. Ils répondirent que c'était pour procurer aux Chinois la connaissance du vrai Dieu, de la véritable religion, et la jouissance des biens éternels promis à ceux qui

embrassaient et pratiquaient cette religion sainte, et pour les garantir des peines éternelles, inévitables pour tous ceux qui ne l'embrassaient pas. Voilà quels furent les points principaux sur lesquels roula le premier examen.

Le deuxième examen se fit le 22 de la même lune, (2 de février 1718). Dans celui-ci on interrogea Joseph Tang. Ce généreux chrétien, au milieu d'une question douloureuse, rendit gloire à la vérité. Quinze soufflets et vingt coups de marteau rudement assénés sur les entraves qui lui serraient les chevilles des pieds, furent le prix de son zèle à défendre l'honneur de la religion. Il subit, dans divers examens, jusqu'à sept fois la torture, sans jamais proférer une parole qui démentît sa constance, ou qui pût répandre quelque ombre sur la conduite des missionnaires.

Philippe Vang, aux mêmes interrogatoires, donna les mêmes réponses, et reçut le même traitement avec la même fermeté. Celui-ci, en diverses occasions, fut appliqué trois fois à des tortures rigoureuses, et soutint toujours avec une constance égale les intérêts de la religion et de ses maîtres ; mais ces beaux exemples ne furent pas suivis de tous. Trois autres chrétiens, intimidés du traitement fait aux deux premiers, succombèrent avant même qu'on les mît à l'épreuve.

p.3.827 Les 27, 28, 29 de la même lune (25, 26, 27 février 1748), nouveaux examens avec les mêmes cérémonies : le père Henriquez y fut chargé des imputations les plus odieuses ; quarante soufflets appliqués avec fureur, trois tortures consécutives, vingt-quatre coups de marteau sur les bois avec lesquels on lui serrait les chevilles des pieds, furent employés par les juges iniques pour extorquer la confirmation des dépositions fausses qu'ils avaient arrachées par les mêmes voies de violence et de cruauté ; le père Henriquez n'opposa à tant de rigueur qu'un silence profond et une patience inaltérable.

Dans le même temps qu'on prit les deux missionnaires, les satellites, par l'ordre des mandarins, se saisirent aussi de plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe, parmi lesquels il y avait de jeunes vierges, dont la plupart étaient élevées dans la maison d'une veuve

nommée Livie Chin, respectable par sa vertu : elle leur servait de supérieure et de maîtresse pour les former et les instruire. Son âge, titre de respect à la Chine plus que partout ailleurs, la fit épargner ; mais comme elle avait pris pour ses jeunes élèves les sentiments d'une mère tendre, voyant ces innocentes brebis emmenées par ces loups cruels, elle les suivait dans les rues et les accompagnait de ses pleurs et de ses gémissements ; affligée surtout que son âge fût pour elle un titre d'exclusion :

> — Malheureux, disait-elle aux satellites, pourquoi m'épargnez-vous ? leur crime est le mien ; je suis chrétienne comme elles.

Ses vœux ne furent point écoutés, et les jeunes vierges furent conduites sans elle dans la prison. Les persécuteurs, espérant tout de la timidité et de la faiblesse de leur sexe, voulurent les obliger à renoncer à la religion ; pour cet effet on étend à terre des images saintes qu'on avait arrachées des oratoires des chrétiens ; on veut les forcer à les fouler aux pieds : elles, au contraire, rangées en haie tout autour, se jettent, comme de concert, à genoux, pour rendre par un culte public et religieux un témoignage plus authentique de la vivacité de leur foi et de leur respect profond pour ces objets de leur créance. En vain on leur donne plusieurs coups sur la plante des pieds pour les obliger à sortir d'une posture si édifiante ; elles demeurent immobiles dans la même situation, malgré la douleur de ce supplice, plus grand qu'on ne peut l'imaginer, pour une femme chinoise, dont le pied, mis à la gène depuis l'enfance, est d'une délicatesse proportionnée à son incroyable petitesse.

La fureur de ces persécuteurs, avant que de se déchaîner contre des vierges jeunes et timides, s'était essayée sur les missionnaires, mais à sa honte ; elle avait été plus efficace contre quelques mauvais chrétiens. Voici comme se passa cette triste scène : d'abord des satellites jetèrent sacrilègement par terre les images de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge ; ensuite on se mit en devoir de forcer et missionnaires et chrétiens à profaner les symboles augustes de leur

religion, en les foulant aux pieds. Je ne sais quel air de douceur et de vertu avait rendu ces génies farouches plus traitables à l'égard du père Tristan de Athemis ; soit respect pour sa personne, soit crainte de donner un nouvel éclat à sa vertu, ils l'épargnèrent dans cette occasion comme dans la plupart des précédentes. Enhardis contre le père Antoine-Joseph Henriquez par les cruautés mêmes qu'ils avaient déjà exercées sur sa personne, et le trouvant inflexible aux sollicitations, quatre des satellites se mettent en devoir de le prendre et de le traîner par force sur les saintes images ; mais, ramassant alors tous ses esprits, il résista avec tant de vigueur, parla avec tant de véhémence, que les bourreaux, étonnés de trouver tant de force dans un homme épuisé par les tortures, n'osèrent pousser plus loin leur attentat.

Tant de fermeté ne fut pas capable d'en inspirer au malheureux Charles Su, Chinois honoré du titre de bachelier ; il obéit à la première sollicitation, et foula aux pieds les saintes images avec ce sang-froid propre d'une âme affermie dans le crime et dont ce n'était pas le coup d'essai : c'est, dit-on, le même qui avait accusé le père Henriquez au tribunal du vice-roi. Joseph Tang fut au contraire inébranlable :

> — Seigneurs, dit-il à ses juges, ce que vous m'ordonnez de profaner a été et sera toujours l'objet de mon culte et de ma vénération ; mon corps et ma vie sont en votre disposition ; plutôt être mis en pièces que de me souiller par une telle abomination.

On ne le pressa pas davantage. On passa à Philippe Vang ; il était si maltraité des tortures précédentes qu'il ne pouvait qu'à peine se p.3.828 soutenir ; le père Henriquez, craignant quelque faiblesse de l'état pitoyable où il le voyait réduit, lui cria :

> — O Philippe ! si tu t'aimes toi-même, si tu veux sauver ton âme, n'obéis point à ce commandement impie ; fixe les regards sur le ciel.

Encouragé par ces paroles, il résista à toutes les sollicitations avec une invincible fermeté.

Les examens étant finis et la cause instruite selon les vues du vice-roi, il ne tarda pas à porter la sentence. Habile courtisan, instruit des dispositions du prince, il n'ignorait pas que persécuter les chrétiens, sévir contre les missionnaires, c'était le flatter par un endroit sensible. Ce motif puissant et celui de sa haine particulière dictèrent la sentence inique qu'il envoya à l'empereur et dont voici le précis :

> « Moi vassal de Votre Majesté, instruit que Vang-ngan-to-ni (nom du père Antoine-Joseph Henriquez) enseigne une doctrine erronée, et trouble le peuple, je l'ai fait prendre. Cet Européen, après avoir passé la mer, arriva à Tchao-ven le quinzième de la première lune, seconde année de Kien-long ; il y a débité une loi qui contient divers points sur la vie, la mort, le paradis, l'enfer, et autres faussetés de cette nature. Il y a trompé plusieurs personnes par cette doctrine, les a engagées dans cette loi qu'il a prêchée dans plus de vingt villes ou cités. Je donne avis qu'on a pris aussi Tan-fan-tsieo (nom du père Tristan de Athemis), lequel vint demeurer au même endroit la neuvième année de Kien-long, et a prêché aussi cette même loi dans huit villes ou cités. Conformément aux lois de l'empire, ces deux Européens doivent être étranglés.

Suit la sentence portée contre divers chrétiens.

Quatre ont été condamnés à l'exil ; de ce nombre était Joseph Tang, qui mourut dans la prison des mauvais traitements qu'il avait essuyés ; d'autres à cent coups de bâton ; plusieurs à quatre-vingts ; quelques-uns à quarante.

La sentence du vice-roi ayant été confirmée par l'empereur, l'exécution suivit de près l'arrivée du courrier qui en apporta la nouvelle. Ce fut le 12 septembre 1748. Ce jour-là, le geôlier, accompagné d'un des bourreaux ou satellites, entra dans la prison. On commença par tirer les lits et répandre la paille à terre. Ces nouvelles dispositions rendirent les pères attentifs, et leur firent juger que l'heure de consommer leur sacrifice n'était pas éloignée. Le geôlier voulut leur

déguiser la raison de ce nouvel arrangement, en leur disant que le mandarin qui présidait aux prisons devait ce jour-là les venir visiter. Un bourreau, qui entra sur ces entrefaites avec des cordes en main pour lier les deux confesseurs, n'y fit point tant de façons.

> — Nous allons, leur dit-il d'un ton moqueur, vous envoyer dans votre paradis, jouir de la félicité éternelle que vous vous promettez.

Les mandarins ne tardèrent point à arriver. Suivant la coutume de la Chine, on sert à manger aux patients avant l'exécution. Cet usage fut observé à l'égard des deux missionnaires. Comme ils ne touchaient à aucun des mets qu'on leur présentait, les bourreaux leur lièrent les mains et leur mirent la corde au cou. Avant que d'être séparés, ils obtinrent par faveur de pouvoir se parler un instant pour se réconcilier. Cela fait, ils se séparèrent pour être bientôt réunis. Ils se mirent à genoux, firent chacun de leur côté une courte prière, au milieu de laquelle les bourreaux impatients les étranglèrent.

Le lendemain leurs précieuses reliques furent renfermées dans des cercueils, et inhumées dans le cimetière des pauvres. Les chrétiens marquèrent avec des pierres les deux sépultures, espérant pouvoir, dans de meilleurs temps, les retirer et les placer dans un lieu plus décent. La Providence a secondé leurs pieux désirs plus tôt qu'ils n'auraient osé l'espérer. En voici l'occasion. L'empereur devant faire, en l'année 1751, un voyage dans le Nan-king, et le cimetière où sont enterrés les deux missionnaires se trouvant sur le chemin où il doit passer, la flatterie, toujours attentive à éloigner des yeux des princes tout ce qui peut leur rappeler le souvenir qu'ils sont hommes, a voulu faire disparaître de ce lieu tous les tombeaux, objets funestes dont la vue pouvait occasionner quelques tristes réflexions. Les gens chargés de cet ordre ayant reconnu les sépultures des deux Européens, et sachant l'attachement des chrétiens pour leurs Pères, espérèrent pouvoir tirer de leurs cendres de quoi satisfaire leur propre cupidité. Les chrétiens furent avertis, les cercueils furent tirés de la terre environ un an après l'inhumation, sans aucune marque de corruption ; à travers

les fentes on voit les habits conservés dans leur entier ; on juge même, par le poids des cercueils, que la corruption a p.3.829 pareillement respecté les précieuses reliques qu'ils renferment. Les chrétiens s'empressèrent aussitôt à les retirer des mains profanes. Ils se cotisèrent généreusement et les rachetèrent au prix de 60 taels, ou 450 livres de France. Cet article est tiré d'une lettre du révérend père don Francisco de Flor de Rosa, de l'ordre de Saint-François, et parent de l'évêque de Nan-king, écrite de Nan-king à Macao.

Les persécuteurs, voulant enlever aux deux missionnaires la gloire du martyre, répandirent qu'ils étaient morts l'un et l'autre de leur mort naturelle ; mais l'imposture ne put se soutenir. Jusque dans les gazettes publiques on lit cet extrait de la sentence du tribunal des crimes de Pékin contre les deux vénérables confesseurs de Jésus-Christ.

> « Nous, vos serviteurs, avons examiné la cause des deux Européens Vang-ngang-to-ni et Tan-fan-tsieo, qui trompaient le peuple par une fausse doctrine. Conformément aux lois, nous les condamnons l'un et l'autre à être étranglés.

Monseigneur l'évêque de Nan-king était alors sur les lieux ; et, parfaitement instruit par les chrétiens de tout ce qui se passait, il déclare, dans une lettre qu'il écrit à ce sujet, que par l'obligation de son ministère et par son attachement particulier pour les deux Pères, il fera, dans des temps plus sereins, toutes les diligences nécessaires pour constater juridiquement leurs vertus et leur martyre ; mais ce digne pasteur n'a pu mettre en exécution son pieux dessein. Plein de l'attachement le plus tendre pour son cher troupeau, il a voulu, dans les temps de persécution, en partager les risques et les travaux ; il y a enfin succombé. Une mort sainte, fruit précieux d'une longue suite de misères souffertes avec constance, l'enleva le 2 mars 1750.

On a parlé beaucoup de plusieurs prodiges qui ont précédé et suivi le martyre des deux Pères. Les gentils même en étaient convaincus, et en concluaient en faveur de leur innocence ; mais comme ces prodiges, quoique rapportés par le révérend père dom Francisco de Flor de Rosa,

ne sont fondés que sur les témoignages des Chinois, suspects en cette matière, je ne crois pas devoir en faire le détail. Ce qui est incontestable, c'est que le Ciel a fait sur-le-champ éclater sa colère sur tous les principaux auteurs de la persécution, par des châtiments qui ne pouvaient leur laisser méconnaître la main vengeresse qui les écrasait.

1° Une famine cruelle qui a désolé plusieurs provinces de l'empire, et y a rendu communs ces excès de barbarie qu'on trouve rapportés dans quelques-unes de nos histoires ; une guerre sanglante et accompagnée des plus funestes succès, la mort du prince héritier, fils unique de l'impératrice, et celle de l'impératrice même.

2° Le Né-cong-ye, ou le comte Né, premier ministre de l'empire, le conseil de l'empereur, son favori, auteur de l'arrêt de proscription contre notre sainte religion, a été précipité tout à coup du plus haut point de la faveur au rang de simple soldat, et peu après condamné à perdre la tête, et exécuté.

3° Tcheou-hio-kien, vice-roi de Fo-kien, persécuteur du vénérable martyr monseigneur Sans, et de ses vénérables compagnons, élevé depuis à la charge de suprême mandarin des fleuves dans le Kiang-nan, jouissait paisiblement des faveurs du prince. L'impératrice meurt. Il a l'imprudence de se faire raser la tête dans le temps du deuil général. A l'occasion de cette faute légère, le voilà coupable et puni de tous ses attentats contre la religion et ses ministres. Il est dégradé, exilé, obligé à relever à ses frais les murs d'une forteresse ruinée ; et sur de nouvelles accusations, condamné à perdre la tête, et ensuite, par faveur, à s'étrangler de ses propres mains. Vient enfin le tour de Ngan-ning, vice-roi du Nan-king ou Kiang-nan. A l'occasion d'une sédition excitée par la cherté des vivres, il est pris, enchaîné, ses biens confisqués, sa famille pareillement dépouillée d'honneurs et de biens ; lui-même exilé en Tartarie, et condamné à balayer les cours du palais de l'empereur.

Tandis que le ciel vengeait l'innocence opprimée par l'anéantissement de ses persécuteurs, la religion applaudissait ici au triomphe de ses martyrs par toutes les marques de joie et toute la

pompe qui accompagne les fêtes les plus solennelles. Mon but n'étant point de faire un éloge, quelque édifiant que pût être le détail de leurs vertus chrétiennes et religieuses, je le laisse aux personnes qui ont eu le bonheur de les connaître et de les pratiquer.

Le père Antoine-Joseph Henriquez naquit à Lisbonne le 13 juin 1707. Il fit ses études, jusqu'à la rhétorique inclusivement, au collège de notre Compagnie dans la même ville. Ignorant p.3.830 alors les desseins de la Providence sur lui, il passa à la Chine avec l'ambassadeur que le roi de Portugal envoyait à l'empereur Yong-tching. Arrivé à Macao, la vue et le commerce des missionnaires, qui de là se répandent à la Chine, au Tong-king et à la Cochinchine, allumèrent en son cœur les premières étincelles du zèle apostolique. Il fut docile aux impressions de la grâce ; il demanda à être admis dans la Compagnie, et il y fut reçu le 25 décembre 1727 ; il entra en mission en 1737, fit sa profession en 1745, et fut pris en décembre 1747.

Le père Tristan de Athemis, né à Friouli le 28 juillet 1707, entra dans la Compagnie le même jour 1725, fit sa profession le 2 février 1740 ; il enseigna la philosophie avec applaudissement. Le zèle de la conversion des âmes lui fit consacrer aux missions les talents qu'il avait reçus de la nature ; il arriva à Macao le 15 septembre 1744, et partit pour le Nan-king le 15 mars 1745 ; là il exerça les fonctions apostoliques jusqu'au temps de sa prise, qui fut en décembre 1747.

J'aurais bien souhaité pouvoir m'étendre sur les ravages que la persécution a causés dans diverses chrétientés ; j'aurais eu là-dessus le détail le plus édifiant à vous faire ; je vous aurais représenté, par exemple, des chrétiens s'offrant généreusement d'eux-mêmes et allant au-devant des persécuteurs. Tel chrétien dans les prisons tressaillant de joie d'être jugé digne de souffrir pour la religion, et au défaut du chapelet, le récitant hautement sur les anneaux de ses chaînes ; telle famille distinguée, pères et enfants, chargés de cangues infâmes, conduits ainsi par les rues, couverts d'opprobre, pour les obliger à renoncer à la foi, et inébranlables dans leur religion, souffrant avec une constance héroïque ces mauvais traitements, et prêts à en souffrir de

plus rigoureux. Mais j'aurais été en même temps obligé d'entrer dans le détail humiliant des apostasies ; il s'en faut bien cependant qu'elles aient été en aussi grand nombre qu'on a paru vouloir le persuader. Laissons-les exagérer aux ennemis de la foi tant qu'il leur plaira, ils ne peuvent envisager d'un œil tranquille ni pardonner aux autres le bien qu'ils leur voient opérer ; mais en vain cherchent-ils à en diminuer le prix, leurs efforts nous seront toujours plus avantageux que nuisibles. Plus nos fonctions seront exposées à leurs traits envenimés, plus elles seront à couvert des retours de l'amour-propre. Le ciel, après tout, pour lequel nous travaillons, saura bien nous dédommager un jour, et nous rendre la justice que les hommes nous auront refusée.

Je suis, etc.

@

MÉMOIRE

sur la cire d'arbre

envoyée de la province de Hou-quang, par le père Chanseaume

@

La Chine produit une cire sans comparaison plus belle que la cire d'abeilles. On la recueille sur des arbres. Aussi les Européens qui en ont eu les premières connaissances l'ont-ils appelée *cire d'arbre*. Mais les Chinois l'appellent *pe-la*, ou cire blanche, parce qu'elle est blanche de sa nature et pour la distinguer de la cire d'abeilles, qu'ils ne blanchissent pas.

Le pe-la est produit par le concours d'une sorte d'arbres et d'une espèce de petits insectes. Tous les arbres ne sont pas propres à porter du pe-la. Les Chinois en connaissent deux espèces ; l'une qui tient de la nature du buisson, et qui peut mieux supporter que l'autre une grande sécheresse. Cette espèce se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte de la cire. L'autre espèce est plus grande, et devient un plus bel arbre dans les endroits humides que dans les endroits secs. C'est pour cela qu'on l'appelle *choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte de la cire. Je ne pourrais presque rien dire du choui-la-chu, que sur le rapport d'autrui ; mais je connais mieux le kan-la-chu, que j'ai eu souvent sous les yeux.

Étant de la nature des buissons, comme j'ai déjà dit, il se propage de lui-même en poussant des branches sous terre. De plus, il porte de petits fruits à noyau, par le moyen desquels on peut multiplier très fort cette espèce d'arbrisseau. Enfin des branches plantées et bien arrosées prennent aisément racine.

Dès que le kan-la-chu a deux ou trois ans, il porte des grappes d'un grand nombre de petites fleurs blanches et odoriférantes, qui durent épanouies environ un mois. Tant les feuilles que les grappes de fleurs et les nouveaux jets, sont rangés de deux en deux dans p.3.831 de longues suites, de sorte qu'une branche garnie de ses fleurs et de ses feuilles fait un assez beau bouquet. Cet arbrisseau est propre à tapisser

des murailles jusqu'à la hauteur de dix pieds, ou à être employé en haies dans la campagne. Il supporte également le chaud et le froid, et réussit sans culture, même dans un mauvais terrain.

Non seulement ces arbres ne portent pas la cire sans être mis en œuvre par une espèce de petits insectes, mais encore ces insectes ne se trouvent pas d'eux-mêmes sur ces arbres. Il faut les y appliquer. Rien au reste, de plus facile et de plus tôt fait ; et quand on en a garni un, c'est pour toujours. Au commencement de l'hiver, sur les arbres qui ont porté de la cire, on voit croître de petites tumeurs qui vont toujours en croissant, jusqu'à ce qu'elles soient de la grosseur d'une petite noisette. Ce sont autant de nids remplis d'œufs d'insectes appelés *pela-tchong* ou *la-tchong*. Quand au printemps la chaleur est parvenue au point de faire épanouir les fleurs de l'arbre, elle fait aussi éclore les petits insectes. C'est le temps propre à appliquer des nids aux arbres qui n'en ont pas. On fait des paquets de paille ; sur chaque paquet on met sept ou huit nids. On attache les paquets aux branches inclinées, préférant celles qui sont de la grosseur du doigt, et dont l'écorce est plus vive et moins ridée. On place les nids immédiatement sur l'écorce. Si l'arbrisseau est haut de cinq pieds, il peut supporter un ou deux paquets pour chacun de ces troncs, et à proportion, s'il est plus grand ou plus petit. La trop grande quantité d'insectes pourrait l'épuiser en deux ou trois ans.

Ces kan-la-chu ont commencé à avoir des feuilles vers le milieu d'avril 1752 ; le 25 mai, les fleurs d'un de ces arbres, bien exposées au soleil, ont commencé à s'ouvrir. Ce jour-là même, m'étant fait apporter des nids, je les ai appliqués. Ils étaient fermés de tous côtés, à peu près ronds, excepté qu'il y avait une cannelure sur le côté par lequel chacun d'eux tenait à une petite branche ; leur enveloppe extérieure était un peu dure, polie, comme vernissée et de couleur de marron. Elle couvrait une tunique blanche, mince et molle, qui était la seule enveloppe intérieure. Dans chaque nid était un nombre prodigieux d'œufs si petits, qu'il en faudrait une trentaine pour faire la grosseur d'une tête d'épingle. Ces œufs étaient d'un jaune foncé et de la figure des œufs d'oiseaux. Après que les insectes en sont sortis, ils ont encore à se dépouiller d'une

tunique blanche. Ils sont d'un jaune plus foncé que les œufs, aplatis, ovales dans leur contour, lequel est bordé de franges. Je n'ai pas pu distinguer, à la simple vue, si ces franges sont des pieds.

C'est le 30 de mai que je me suis aperçu qu'ils commençaient à éclore. A peine sont-ils sortis de l'œuf, qu'ils courent sur les branches. Ils vont se promener sur les feuilles, ou plutôt y chercher une ouverture pour entrer dans l'arbre. Ils se collent sur la surface de la feuille, y font un enfoncement, s'y incorporent, en laissant au dehors une ouverture ou un manteau qui cache leur petit corps.

Le 6 juin, beaucoup de ces insectes n'étaient pas encore montés sur les arbres, dans un endroit peu exposé au soleil. Ayant retiré d'un arbre nouvellement planté et malade un seul nid qui y était, j'y ai vu six jours après, des petits la-tchong encore en vie, qui n'étaient pas entrés. Deux avaient pénétré dans des feuilles des moins languissantes. D'autres avaient fait un peu de chemin par terre pour chercher meilleure fortune sur d'autres arbres aussi nouvellement plantés. Après que les insectes sont entrés dans l'arbre, je ne sais ce qu'ils y font, mais je crois qu'ils n'entrent point dans la moelle ni dans le bois, et qu'ils s'en tiennent à l'écorce ; en un mot, que ce sont des insectes intercutaires. On en trouvera la raison dans ce que je vais ajouter.

Le 17 juin, le pe-la ou la cire commença à se déclarer sur un kan-la-chu bien exposé au soleil ; c'étaient des filaments d'une laine très fine qui s'élevaient sur l'écorce, tout autour des insectes. Ils étaient sortis sans que je m'en fusse aperçu. Ils étaient divisés en différentes troupes et se touchaient presque sur l'écorce, où ils paraissaient immobiles. En ayant déplacé quelques-uns avec la pointe d'une aiguille, à peine se donnèrent-ils quelque mouvement pour reprendre leur première situation. J'en vis cependant courir un sur l'écorce. Je dépouillai plusieurs arbres de leur écorce pour chercher des traces de ces insectes devenus longs d'environ une demi-ligne. Je n'en trouvai nulle part sur le bois, qui est dur et d'un tissu serré ; puis, ayant divisé l'écorce en p.3.832 deux pellicules, j'y remarquai une empreinte de la-tchong, dans les endroits où ils étaient attroupés. Cette empreinte était entre les deux pellicules,

affectant plus l'extérieure que l'intérieure. Les traces des la-tchong avaient pu s'effacer ailleurs, plutôt sur l'écorce que sur le bois.

Peu à peu la cire s'élève en duvet qui s'épaissit de plus en plus pendant les chaleurs de l'été, et qui couvre de tous côtés les insectes, les défendant à la fois du chaud, de la pluie et des fourmis. Je m'attendais qu'après avoir fait sortir de la cire en un endroit, ils iraient en travailler ailleurs ; mais ils n'en ont rien fait. Ils n'ont garni de cire que quelques endroits au-dessous des branches inclinées.

Les Chinois disent que si on laissait trop longtemps la cire sur l'arbre, les insectes ne feraient pas leurs nids. Ils la recueillent après les premières gelées blanches de septembre. On la détache avec les doigts sans aucune difficulté ; ensuite on la purifie de la manière suivante. On met dans de l'eau bouillante un vase plein de riz, qui a lui-même bouilli cinq ou six minutes dans l'eau et qui est à demi-sec, parce qu'on en a retiré presque toute l'eau qu'il a pu laisser échapper. Dans ce riz ainsi apprêté, on enfonce une calotte de porcelaine, l'ouverture en haut, et, dans cette calotte, on en met l'ouverture en bas. La cire brute se place sur la surface convexe de la petite calotte qu'on incline un peu pour donner issue à la cire, laquelle étant fondue par la chaleur, coulera toute purifiée dans le fond de la calotte inférieure, laissant en haut toute sa crasse.

Cette cire est très blanche, luisante, et a de la transparence presque jusqu'à l'épaisseur d'un pouce. Elle est portée à la cour pour les usages de l'empereur et des plus grands mandarins. Si on en mêle une once avec une livre d'huile, ce mélange prend de la consistance, et forme une cire peu inférieure à la cire ordinaire. Enfin la cire d'arbre est employée à guérir plusieurs maladies. Appliquée sur une plaie, elle fait renaître les chairs en peu de temps. Il y a des Chinois qui, lorsqu'ils ont à parler en public, comme pour défendre leur cause devant les mandarins, en mangent une once pour prévenir ou guérir les défaillances et palpitations de cœur.

@

Lettre du père Amiot

au père Allart

@

Voyage de Canton à Pékin. — Fêtes chinoises.

A Pékin, le 20 octobre 1752

Mon révérend Père,
La paix de Notre Seigneur.

Vous avez dû apprendre par les lettres de nos missionnaires et par les nouvelles publiques quel est ici l'état présent de la religion ; c'est pourquoi vous supposant à cet égard suffisamment instruit, je me bornerai, dans cette lettre, à vous entretenir de mon voyage de Canton à Pékin et de ce que j'ai vu de plus surprenant dans cette capitale de l'empire.

Le 16 décembre 1750, les jésuites qui résident ici présentèrent une requête à l'empereur, par laquelle ils lui annonçaient l'arrivée de trois de leurs confrères (deux jésuites portugais et moi), ajoutant que les connaissances que nous avions des sciences d'Europe et entre autres des mathématiques, de la musique et de la pharmacie, pourraient être de quelque utilité s'il plaisait à Sa Majesté de nous faire venir dans sa capitale. Le prince consentit de bonne grâce à ce qu'on souhaitait. Il ordonna même qu'on fît venir à ses propres frais les trois Européens dont on lui parlait. La volonté de l'empereur fut manifestée aux tribunaux de Pékin. Ceux-ci la firent savoir au vice-roi de Canton, et lui enjoignirent en même temps qu'il eût à nous pourvoir de tout ce qui était nécessaire pour le voyage, l'avertissant que l'intention de Sa Majesté était que nous fussions traités suivant l'ancien rit.

Il ne faut pas douter que les infidèles, qui s'applaudissaient de la persécution que souffrait l'Église de Jésus-Christ, ne vissent à regret les ministres de l'Évangile appelés à la cour. Ceux qui étaient chargés de nous faire partir obéirent néanmoins sans réplique et sans délai aux ordres qu'ils avaient reçus, et vers le commencement du mois de mars de l'année 1751, les mandarins de Canton envoyèrent au procureur de

Macao, comme à celui qui représente les Européens, pour demander, selon la coutume, si nous étions arrivés et si nous jouissions d'une bonne santé. Ils le p.3.833 chargeaient encore de nous prier de vouloir bien déterminer le jour de notre départ. Comme nous étions informés de tout ce qui s'était passé à la cour sur ce qui nous concernait nous avions commencé à prendre quelques arrangements, et déjà l'on travaillait à nos habits chinois. Nous répondîmes donc que le 28 mars nous serions en état de nous mettre en chemin pour Canton. Le jour indiqué étant arrivé, j'en passai une bonne partie à m'instruire des manières chinoises et à m'y exercer. On me répéta ce qu'on m'avait déjà dit plusieurs fois, que c'était ici le pays du monde où il fallait être le plus attentif à ne rien négliger des manières extérieures. Manquer à une des moindres, c'est commettre un crime capital ; et un missionnaire, s'il veut faire quelque fruit, doit y être expert, autrement il ne serait pas même écouté des Chinois, qui le regarderaient comme un sauvage. Plus qu'ailleurs, il faut nous faire ici tout à tous pour gagner tous les hommes à Jésus-Christ.

Vers les trois heures du soir je me rendis avec ceux de nos Pères, tant français que portugais, qui voulurent bien m'accompagner dans la barque qui devait me transporter à Canton. Les adieux faits de part et d'autre, nous nous abandonnâmes entre les mains de la divine Providence, et nous partîmes pour n'aller coucher qu'à deux lieues de là, vis-à-vis d'un corps-de-garde et de l'habitation de quelques mandarins chinois, qui sont là pour garder les premières avenues de leur pays. Cette précaution de prendre le soir son logement près de la maison de quelque personne d'autorité est une précaution nécessaire pour se garantir, non de la violence et de la furie, mais de la subtile adresse des voleurs qui fourmillent dans ces cantons. Ces sortes de gens font ici des tours si merveilleux, que ceux même qui en sont la victime les admireraient et ne pourraient s'empêcher d'en rire s'il s'agissait de quelque chose de moins que de leur fortune.

Nous n'arrivâmes à Canton qu'après cinq jours d'une paisible navigation. Le vice-roi nous dispensa d'aller en personne le visiter : des

billets fabriqués à la mode et suivant le cérémonial du pays nous acquittèrent de cette obligation, tant envers lui qu'envers les autres mandarins. Comme c'était aux frais de l'empereur que nous devions aller de Canton à Pékin, c'était au magistrat chinois de nous fournir le nécessaire. Il devait de plus nous donner un mandarin pour veiller à notre sûreté durant la route. Les choses ne se font ici qu'avec lenteur : on fut 64 jours à terminer cette affaire. Nous fûmes obligés de passer tout ce temps dans l'enceinte de nos barques qui étaient au port de Canton exposées à toutes les ardeurs d'un soleil brûlant et à l'infection d'une vase mêlée de toutes sortes d'ordures qu'y laissait chaque jour le reflux de la rivière.

Enfin le premier jour du mois de juin de l'année 1751 on nous dit que nos affaires étaient terminées, que notre passe-port était expédié, qu'on avait livré à nos gens l'argent nécessaire et qu'un des mandarins de marine avait ordre de nous trouver des barques ; car celles où nous étions n'étaient pas des barques de voyage et n'appartenaient pas à l'empereur. Le lendemain les barques furent trouvées : le mandarin qui devait nous conduire vint se présenter, et sur le soir nous fîmes force de rames vers le nord. Je quittai avec plaisir un séjour où ma santé faillit à faire un triste naufrage.

De Canton à Nan-tchang je n'ai rien vu qui puisse mériter attention, excepté la montagne qui sépare la province de Canton de celle de Kiang-si. Ce fut pour moi un des plus beaux spectacles que la vue de cette montagne. Des vallons merveilleux, où coulent sans cesse une infinité de petits ruisseaux, la coupent par intervalles. Ces ruisseaux, après avoir serpenté longtemps, se réunissent enfin pour former une rivière, qui porte la fertilité dans le pays voisin. Un grand chemin pavé de cailloux, que la nature a formés de différentes couleurs et auxquels la multitude de ceux qui passent a donné le poli du plus beau marbre, la sépare pour la commodité et l'agrément des voyageurs. Les hommes seuls peuvent faire sur ce chemin la fonction que font ailleurs les bêtes de charge ; encore faut-il qu'ils n'aient aux pieds que des souliers tressés avec une espèce de corde particulière au pays ; comme c'est le

seul passage pour ceux qui ne veulent pas continuer leur chemin par eau ou qui veulent abréger considérablement leur route. Il est fréquenté chaque jour par des milliers de personnes, de sorte qu'on le prendrait plutôt pour un marché et pour une foire perpétuelle que pour un grand chemin. On est un jour entier à traverser cette montagne, après laquelle on continue d'aller par terre, où l'on se rembarque si l'on veut. p.3.834 Nous prîmes ce dernier parti pour aller à Nan-tchang.

De Nan-tchang à Pékin, je n'eus guère que maladies, peines, mauvais chemins ; nous employâmes quarante-cinq jours pour nous y rendre. Le mandarin qui nous conduisait ne nous faisait avancer qu'à très petites journées. Plus d'une fois nous le priâmes de nous faire aller un peu plus vite ; nous eûmes toujours de lui la même réponse :

> — Vous êtes des étrangers, nous disait-il, vous ignorez nos coutumes ; par ordre de l'empereur je suis chargé de vos précieuses personnes ; il fait grand chaud, je n'ai garde de vous exposer à tomber malades. D'ailleurs, ajoutait-il, il n'y a que des hommes vils qui puissent voyager avec précipitation.

Il fallut nous contenter de ces raisons, et nous résoudre à dévorer patiemment tout l'ennui d'une route la plus fastidieuse qui soit peut-être au monde ; car ne croyez pas, je vous prie, qu'on voyage ici comme on le fait ailleurs : enfermés dans une litière comme dans une boîte, à peine pour pouvoir respirer est-il permis d'en entr'ouvrir les petites lucarnes qu'on y a ménagées des deux côtés. Arrivés dans les auberges pour prendre ses repas ou son repos, ce serait une indécence monstrueuse que d'en sortir, pour aller repaître ses yeux de ce qu'il pourrait y avoir de curieux dans la ville ou le village où l'on se trouve pour lors. Ainsi dans une route de 500 lieues, par un des plus beaux pays du monde, je n'ai pas vu de quoi pouvoir vous entretenir un quart d'heure [1].

Le 22 août, jour de dimanche et l'octave de l'Assomption nous arrivâmes à Pékin vers le midi. Quelques-uns de nos Pères étaient

[1] Cette idée du pays est différente de celle qu'en avait prise le frère Amiot.

venus au-devant de nous jusqu'à deux lieues de la ville. Ils nous invitèrent à aller descendre au collège des Pères portugais, pour nous transporter de là dans la chapelle de Monseigneur l'Evêque, où ce prélat nous attendait revêtu de ses habits pontificaux. Nous eûmes l'honneur de lui être présentés et de recevoir sa bénédiction. Les circonstances de la dernière persécution et de l'état où se trouvait actuellement la religion lui fournirent les termes les plus pathétiques et les plus attendrissants pour un petit discours qu'il nous adressa, après lequel, au son des instruments chinois, il entonna la messe pour remercier Dieu de lui avoir amené un renfort contre l'ennemi commun du genre humain.

Quelques jours après notre arrivée, nous nous transportâmes à Hai-tien, à trois lieues de Pékin où était pour lors la cour. Le seigneur tartare qui est chargé ici des affaires qui nous concernent avertit un des eunuques de la présence que les Européens nouvellement arrivés venaient avec leurs confrères rendre hommage à Sa Majesté et lui offrir des présents. Celui-ci en informa l'empereur, et ce prince répondit à la manière accoutumée les trois mots suivants : Je le sais ; car ici l'empereur sait toujours tout. A l'instant on nous manda de faire les cérémonies prescrites pour ces sortes d'occasions, ce que nous exécutâmes de la manière suivante. Dans une des cours où nous étions pour lors rangés de front sur une même ligne, et la face tournée du côté de l'appartement de l'empereur, nous nous prosternâmes d'abord avec une gravité et dans un silence profond et respectueux. Trois fois nous frappâmes la terre du front. Nous nous relevâmes pour faire de nouveau la même cérémonie, que nous recommençâmes une troisième fois ; après quoi on nous ordonna d'attendre les ordres de Sa Majesté. Quelques heures s'étant écoulées, on vint nous dire que l'empereur nous avait fait l'honneur d'accepter plusieurs des choses qu'on lui avait présentées de notre part. On ajouta qu'il nous envoyait des mets de sa table. On nous les livra en même temps, et nous les mangeâmes étant debout dans le lieu même où nous étions. Ainsi finit la cérémonie de notre réception au service de l'empereur. Il nous fut libre après cela d'aller et de venir comme nous le jugions à propos. Je passai les

premiers jours à rendre les visites que j'avais reçues et à voir les curiosités du pays. Je ne vous en décris aucune ici, parce que je ne pourrais dire que ce que cent autres ont dit avant moi, et que vous pouvez trouver dans tous les livres qui parlent de la Chine. Une chose qui n'arrive pas souvent et qui est digne de votre curiosité me fournira l'occasion de vous entretenir d'une manière plus intéressante. Je vous prie seulement de vouloir bien vous rappeler de temps en temps, en lisant ce qui suit, que je ne raconte que ce que j'ai vu, afin que si vous y trouvez du merveilleux, vous ne soyez pas tenté de le révoquer en doute.

C'est une ancienne coutume à la Chine de célébrer avec pompe la soixantième année de p.3.835 la mère de l'empereur. Quelques mois avant que cette princesse eût atteint cet âge, tous les tribunaux de la capitale, tous les vice-rois et grands mandarins de l'empire eurent ordre de se préparer à la cérémonie prescrite, la plus brillante qui se fasse dans ces cantons. Tous les peintres, sculpteurs, architectes et menuisiers de Pékin et des provinces voisines ne cessèrent d'être occupés pendant plus de trois mois de suite à faire chacun des chefs-d'œuvre de leur métier. Beaucoup d'artisans d'autre espèce eurent aussi leurs occupations. Il s'agissait de construire de quoi charmer les yeux d'une cour délicate et voluptueuse, accoutumée à voir ce qui se fait de plus beau dans les quatre parties du monde. Les décorations devaient commencer à une des maisons de plaisance de l'empereur, qui est à Yuen-min-yuen, et se terminer au palais qui est à Pékin dans le centre de la ville tartare, c'est-à-dire à quatre lieues environ de distance.

Il y a deux chemins pour aller d'un de ces palais à l'autre. L'empereur décida que la marche se ferait le long de la rivière, préférablement au chemin ordinaire ; ce fut donc du côté de l'eau que se tournèrent d'abord tous les préparatifs. Le prince fit construire de nouvelles barques de la forme et de la grandeur à peu près de nos brigantins ; l'or et la diversité des couleurs dont elles étaient ornées leur donnaient un éclat éblouissant. Ces barques étaient destinées à

porter l'empereur, l'impératrice sa mère, et toutes les personnes de leur suite ; mais par un accident que l'empereur lui-même avait prévu et que tous gens de bon sens prévirent comme lui, elles ne furent d'aucun usage.

A Pékin, les froids sont extrêmes, et c'était dans la saison la plus rigoureuse de l'année qu'on devait faire la cérémonie ; il était naturel de penser que la rivière ne serait pas navigable. Quelques mandarins, cependant, assurèrent à l'empereur qu'ils sauraient bien lever tous les obstacles. Voici comment ils s'y prirent : par leur ordre des milliers de Chinois furent occupés nuit et jour, les uns à battre et agiter l'eau pour empêcher qu'elle ne gelât, et les autres à rompre la glace qui s'était formée malgré les précautions de leurs camarades, et à la tirer du lit de la rivière ; ce rude travail dura environ trois semaines, après lesquelles voyant que le froid s'augmentait toujours et qu'il était enfin le plus fort, ils lui cédèrent la place et se désistèrent d'une entreprise la plus téméraire qui fût jamais ; il n'en coûta à son principal auteur que la privation d'une année de ses revenus, punition assez légère dans un pays comme celui-ci, où c'est toujours un crime capital de se trouver dans l'impossibilité de tenir ce qu'on avait eu la témérité de promettre à l'empereur, et où il en coûte si peu d'abattre les têtes. On déclara donc les barques inutiles, et il fut conclu qu'on leur substituerait des traîneaux ; mais avant tout cela on avait travaillé avec une incroyable ardeur aux embellissements qui devaient décorer le passage de l'impératrice mère ; ils furent tels à peu près que je vais dire.

Des deux côtés de la rivière s'élevaient des bâtiments de différentes formes. Ici c'était une maison carrée, triangulaire ou polygone, avec tous ses appartements. La c'était une rotonde, ou tel autre édifice semblable ; à mesure qu'on descendait, on en voyait d'autres dont la construction variée en cent manières différentes occupait, amusait, charmait la vue quelque part qu'on voulût s'arrêter. Dans les endroits où la rivière, en s'élargissant, s'écartait de la ligne droite, on avait fabriqué des maisons de bois qui étaient soutenues par des colonnes plantées dans la rivière, et qui s'élevaient au-dessus de la surface de

l'eau, les unes de deux pieds, et les autres de trois, de quatre, ou même plus haut, suivant le dessin de l'ingénieur chinois. La plupart de ces maisons formaient des îles dans lesquelles on allait par le moyen de quelques ponts qu'on avait construits pour cet usage. Il y en avait qui étaient entièrement isolées ; d'autres étaient contiguës, et on pouvait communiquer de l'une à l'autre par des galeries couvertes dont la fabrique ne différait pas de celle des maisons et des ponts dont je viens de parler. Tous ces édifices étaient dorés, peints et embellis dans le goût le plus brillant du pays. Ils avaient chacun leurs usages particuliers. Dans les uns étaient des chœurs de musique ; dans les autres, des troupes de comédiens ; dans la plupart, il y avait des rafraîchissements et de magnifiques trônes pour recevoir l'empereur et sa mère, supposé qu'il leur prît envie de s'y arrêter pour goûter quelques moments de repos.

p.3.836 Dans la ville, autre spectacle encore plus beau dans son genre que celui que je viens d'ébaucher. Depuis la porte du Couchant, par où la cour devait entrer, jusqu'à la porte du palais, ce n'était que bâtiments superbes, péristyles, pavillons, colonnades, galeries, amphithéâtres, avec des trophées et autres ouvrages d'architecture chinoise, aussi éclatants les uns que les autres. Tout cela était embelli de festons, de guirlandes, et de plusieurs autres ornements semblables, lesquels étant faits avec la plus belle soie, et de couleurs différentes, offraient un coup d'œil charmant. L'or, les diamants imités, et autres pierreries dans le même goût, y brillaient de tous côtés. Une grande quantité de miroirs d'un métal fort poli y relevaient infiniment ce spectacle. Leur construction et leur arrangement, en multipliant d'un côté les objets, les rassemblaient de l'autre en miniature pour en former un tout qui enchantait les yeux.

Ces brillants édifices étaient interrompus de temps en temps par des montagnes et des vallons factices qui imitaient la nature, et qu'on eût pris pour d'agréables déserts et pour des lieux réels de la plus délicieuse solitude. On y avait pratiqué des ruisseaux et des fontaines, planté des arbres et des broussailles, attaché des bêtes fauves

auxquelles on avait donné des attitudes si naturelles qu'on eût dit qu'elles étaient animées. Sur la cime ou sur le penchant de quelques-unes de ces montagnes, on voyait des bonzeries avec leurs petits temples et leurs idoles. On pouvait y parvenir par le moyen de quelques sentiers qu'on y avait ménagés. On avait fait, dans d'autres endroits, des vergers et des jardins. Dans la plupart de ceux-ci, il y avait des treilles avec leurs raisins dans leurs différents degrés de maturité. Dans les autres étaient des arbres de presque toutes les sortes, qui portaient des fruits et des fleurs des quatre saisons de l'année. On ne les distinguait pas des véritables, quoiqu'ils fussent artificiels.

Ce n'est pas tout. On avait distribué dans divers endroits du passage, des lacs, des mers et des réservoirs avec leurs poissons et leurs oiseaux aquatiques de bien des espèces. On avait placé autre part des enfants déguisés en singes et en d'autres animaux, qui jouaient entre eux le rôle qu'on leur avait appris. Comme c'était avec la peau même des animaux qu'ils représentaient, qu'on les avait habillés, on pouvait aisément y être trompé. D'autres enfants étaient habillés en oiseaux et en jouaient le personnage sur des colonnes ou sur des pieux fort élevés. Ces colonnes ou ces pieux étaient revêtus en dehors de soie, et cachaient des hommes placés au bas et occupés à faire mouvoir les enfants qui étaient au-dessus. On avait mis ailleurs des fruits d'une grosseur énorme, dans lesquels il y avait aussi des enfants. Ces fruits s'ouvraient de temps en temps et laissaient voir aux spectateurs ce qu'ils renfermaient. Je ne puis vous dire, mon révérend Père, si tout cela était symbolique, ou si ce n'était simplement que la production d'une imagination bizarre. Des chœurs de musique, des troupes de comédiens, bateleurs et autres, étaient placés par intervalles, comme le long de la rivière, et tâchaient, chacun suivant sa force, sa science ou son adresse, de faire quelque chose qui pût agréer, sinon à l'empereur et à sa mère, du moins à quelques grands de leur suite, au service desquels ils pouvaient espérer d'être admis.

Chaque tribunal avait un endroit particulier qu'il avait fait construire et embellir à ses dépens, de même que les gouverneurs de chaque

province, les régulos et autres grands de l'empire ; la variété des lanternes et leur arrangement faisaient un spectacle qui mériterait une description à part. Mais comme on a parlé dans bien des occasions de ces lanternes chinoises, de la manière dont on les fabrique, et des ornements qui les environnent ou les accompagnent, je vous renvoie aux livres qui en font mention.

Quand une fois les ouvrages commencèrent à avoir quelque forme, on fit très expresses défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles fussent, de faire usage de la pipe le long des rues nouvellement décorées. Cette précaution parut nécessaire pour prévenir tout accident qui pouvait être causé par le feu. La police qui s'observa dans cette occasion, comme pendant tout le temps que durèrent les préparatifs de cette fête, me parut admirable. Quelques semaines avant le jour de la cérémonie, il fut réglé que les rues (qui sont ici extrêmement larges) seraient partagées en trois parts, afin que les gens de pied et ceux qui étaient à cheval, les allants et les venants, en un mot cette multitude p.3.837 prodigieuse de monde qui se trouvait pour lors dans cette capitale, pût jouir à son aise de ce spectacle ; le milieu de la rue, qui était beaucoup plus large que les deux côtés, était destiné pour tous ceux qui étaient à cheval ou en équipage ; un des côtés pour ceux qui allaient, et l'autre pour ceux qui venaient. Il ne fut pas nécessaire, pour faire observer cet ordre, que des grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, ou le sabre nu à la main, menaçassent de frapper ; quelques soldats, armés simplement d'un fouet, empêchèrent tout désordre et toute confusion. Ainsi, des milliers de personnes voyaient tranquillement dans l'espace de quelques heures, ce que peut-être ils n'eussent pas pu voir dans quinze jours sans cette précaution.

Mais comme ce n'est pas ici l'usage que les femmes sortent et se mêlent parmi les hommes, et que d'ailleurs il n'était pas raisonnable qu'elles fussent privées d'un spectacle qu'on avait préparé principalement pour une personne de leur sexe, l'empereur y pourvut en indiquant certains jours pour elles seules. Pendant ces jours, il n'était permis à aucun homme de s'y trouver, et aucun ne s'y trouva en

effet. De cette façon, tout le monde fut content et satisfit sa curiosité sans manquer à aucun des rits ni à aucune bienséance du pays.

Une autre chose qui mérite de vous être marquée est le choix qu'on fit de cent vieillards qui étaient censés avoir été tirés des différentes provinces de l'empire et être âgés chacun de cent ans. On ne chercha pas les plus vieux pour cela (car l'empereur donne ici les années comme il lui plaît) mais on voulut avoir seulement ceux qui avaient une barbe plus blanche, plus longue ou plus vénérable. Ces vieillards étaient habillés uniformément et portaient sur la poitrine une longue médaille d'argent sur laquelle étaient gravés les caractères qui exprimaient la province qu'ils représentaient. On appelait ces vieillards, en langue du pays, Pe-lao-king-cheou, c'est-à-dire les cent vieillards qui rendent hommage à Sa Majesté, lui souhaitant autant d'années de vie qu'ils en ont entre eux tous.

Les chang-pa-sien, hia-pa-sien et tchoung-pa-sien, c'est-à-dire les anciens sages, ou autrement les immortels au nombre de trois fois huit, dont chaque huitaine forme un ordre particulier différent des deux autres ; ces anciens sages, dis-je, devaient aussi servir au triomphe de l'impératrice et lui souhaiter leur sagesse et leur immortalité ; c'est pourquoi leurs statues, de grandeur un peu plus qu'humaine, furent placées non loin de la première entrée du palais. On leur avait donné des figures et des attitudes différentes, apparemment pour exprimer les vertus particulières dont elles étaient le symbole, ou qu'on supposait avoir été plus chères aux sages qu'elles représentaient.

Tout ce qu'on s'était proposé de faire étant achevé, et l'empereur craignant toujours que, malgré les précautions qu'on ne cessait de prendre, il n'arrivât quelque incendie qu'on aurait eu de la peine à éteindre, et qui eût pu réduire toute la ville en cendre, voulut qu'on ouvrît la cérémonie et qu'on la commençât cinq jours avant que l'impératrice sa mère eût atteint sa soixantième année. L'ordre en fut intimé d'abord et exécuté ensuite le 20e jour de la 11e lune de la 16e année du règne de l'empereur Kien-long, c'est-à-dire, dans notre style, le 6 du mois de janvier de l'année 1752.

Je ne vous dirai rien de la marche et de l'ordre qui s'y observa, parce que je n'en ai rien vu moi-même. Dans ces sortes d'occasions ainsi que toutes les fois que l'empereur sort, chacun se barricade dans sa maison, et il n'est permis à qui que ce soit, qui n'est pas en place pour cela, d'aller jeter des regards téméraires sur la personne du prince. On m'a dit seulement que l'empereur précédait sa mère de quelques pas, et lui servait d'écuyer. Ce prince était monté à cheval au sortir de la rivière, et l'impératrice mère s'était mise dans une chaise ouverte de tous côtés. Toutes les personnes de leur cour suivaient à pied. Leurs Majestés s'arrêtaient de temps en temps pour examiner à l'aise ce qui leur plaisait davantage.

Le soir même on commença à abattre, et peu de jours après tout ce qui était dans la ville fut détruit ; mais l'empereur ne voulut pas qu'on touchât à ce qui était sur l'eau ; il le fait conserver comme un monument de la magnificence de son règne.

Parmi les présents qui furent faits dans cette occasion, il se trouva ce qu'il y a de plus curieux et de plus rare dans les quatre parties du monde. Les Européens ne s'oublièrent pas. Comme ceux qui sont à la cour n'y sont reçus qu'en qualité de mathématiciens ou d'artistes, p.3.838 ils voulurent que leur présent répondit à ces titres, et pût être du goût de l'empereur. Ils firent donc une machine dont voici à peu près la description. Un théâtre en hémicycle, d'environ trois pieds de haut, présentait dans son enceinte des peintures d'un goût délicat. Ce théâtre avait trois scènes de chaque côté, représentant chacune des dessins particuliers qu'on avait peints en perspective. Dans le fond était une statue habillée à la chinoise, tenant entre ses mains une inscription par laquelle on souhaitait à l'empereur la vie la plus longue et la plus fortunée. Cette inscription était « Vouan-nien-hoan. » Devant chaque scène étaient aussi des statues chinoises qui tenaient de la main gauche un petit bassin de cuivre doré, et de la main droite un petit marteau de même métal. Ce théâtre, tel que je viens de le décrire, était supposé avoir été bâti sur le bord de l'eau. Le devant représentait une mer, ou pour mieux dire un bassin, du milieu duquel s'élevait un

jet d'eau qui retombait en cascade ; une glace de miroir représentait le bassin, et des filets de verre soufflés à la lampe par un homme du métier, fort habile, étaient si déliés et imitaient si bien un jet d'eau, qu'on s'y trompait d'un peu loin. Autour du bassin on avait marqué un cadran en lettres européennes et chinoises. Une oie et deux canards étaient au milieu de l'eau à prendre leurs ébats. Les deux canards barbotaient, et l'oie marquait avec son bec l'heure présente. Le tout se mouvait par des ressorts que faisait aller une horloge dans la machine. Une pierre d'aimant, qui était cachée aussi et qui faisait le tour du cadran, se faisait suivre par l'oie, dont la plus grande partie était de fer. Quand l'heure était sur le point de sonner, la statue qui tenait en main l'inscription sortait de son appartement, qui était au fond du théâtre, et venait avec un profond respect montrer sa légende ; ensuite les six autres statues jouaient entre elles un air, en frappant, chacune sur son bassin, la note qu'on lui avait assignée, autant de fois et dans les temps que la musique le requérait. Cela fini, le porteur de l'inscription s'en retournait gravement pour ne revenir qu'à l'heure suivante. Cette machine plut si fort à l'empereur, qu'il voulut en témoigner sa reconnaissance aux Européens. Il leur fit à son tour un don qui équivalait au moins à la dépense qu'on avait été obligé de faire pour la construction de ce que nous lui avions offert. L'honneur qu'il nous fit en cela est ici beaucoup plus précieux que les grandes richesses. Il fit placer cette machine dans un des endroits du palais où il va le plus souvent, et on l'y conserve encore aujourd'hui avec le plus grand soin. C'est ainsi que nous tâchons pour l'intérêt de la religion, de gagner la bienveillance du prince et de lui rendre nos services utiles et nécessaires, afin de l'engager, sinon à devenir favorable aux chrétiens, du moins à ne pas les persécuter, et à laisser aux missionnaires du Seigneur la liberté de faire connaître Jésus-Christ à ceux qui voudront bien les écouter.

L'empereur accorda des gratifications à tous les mandarins de la capitale, en récompense des soins et des peines qu'ils s'étaient donnés pour faire réussir la fête. Toutes les femmes de l'empire ayant 80 ans et plus eurent aussi part à ses libéralités. La somme d'argent, à

proportion de leur âge, était plus ou moins considérable. On compte qu'il s'est dépensé pour cette fête, tant par l'empereur que par les différents corps ou particuliers qui y contribuèrent, plus de trois cents millions.

Je ne puis, mon révérend Père, me résoudre à finir cette lettre sans vous dire un mot de ce qui concerne la religion. Quoiqu'elle soit toujours proscrite à la Chine, nous ne laissons pas à Pékin d'exercer librement notre ministère dans l'enceinte de nos maisons, et même au dehors en prenant certaines précautions. Le service divin se fait dans notre église tous les dimanches, comme dans la paroisse la plus régulière. Les chrétiens y viennent sans crainte et assidûment. Ils y chantent les louanges du Seigneur en langue chinoise ; ils entendent le sermon et assistent à la grand'messe qui s'y dit avec autant de solennité qu'on pourrait le faire en Europe. Nous avons des congrégations particulières pour les plus fervents des chrétiens. Congrégations du Saint-Sacrement, du cœur de Jésus, de la sainte Vierge ; congrégation de pénitence, dont l'objet est de faire pénitence non seulement pour ses propres péchés, mais aussi pour ceux des autres et de demander à Dieu, par ses œuvres satisfactoires, qu'il veuille bien se laisser fléchir en faveur de tant d'infidèles qui ignorent et qui blasphèment son saint nom.

Depuis le 30 septembre 1750 jusqu'au 19 octobre 1751, nous avons eu à Pékin 5.200 p.3.839 communions, 92 baptêmes d'adultes, 30 d'enfants de chrétiens, 2.423 d'enfants d'infidèles, la plupart malades, exposés, ou sur le point de mourir. Le père Kao, jésuite chinois, dans les différentes excursions qu'il a faites dans le district de notre mission française, a eu 2.006 communions, 91 baptêmes d'adultes et 180 d'enfants de chrétiens. Au reste, je ne parle que de ce qui s'est fait par notre mission française ; comme les deux maisons que les Pères portugais ont à Pékin ont chacune des chrétientés plus nombreuses sans comparaison que les nôtres, ces Pères ont aussi recueilli beaucoup plus de fruit que nous.

Les pères du Gad, Le Fèvre et de La Roche, malgré la persécution et

la gêne extrême où ils sont obligés de vivre, ont aussi fait une abondante moisson dans les provinces qu'ils cultivent. Le père Lieou, mon compagnon de voyage, le plus âgé des Chinois qu'on a vus à Paris au collège de Louis-le-Grand, travaille depuis plus d'un an et demi dans la province de Hou-quouang, avec beaucoup de zèle et de succès.

Pour moi, s'il m'était permis de parler de mes essais dans le ministère apostolique, je vous dirais que j'ai entendu une centaine de confessions ; que je suis chargé depuis quelques mois de la congrégation des enfants, qui est sous le titre et sous les auspices des saints anges gardiens, et que j'étudie avec ardeur la langue chinoise, dans l'espérance que quand j'y aurai fait plus de progrès, je pourrai m'appliquer à d'autres bonnes œuvres et suivre de plus près les exemples de courage et de zèle que j'ai devant les yeux. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

@

Extrait des

Lettres de quelques missionnaires

@

sur l'utilité des livres chinois qui traitent de la religion chrétienne,
et sur l'importance de les répandre à la Chine le plus possible.

p.4.027 Vous êtes surpris, monsieur, qu'aux dépenses que nous faisons pour entretenir des catéchistes nous ajoutions celle qui est nécessaire pour répandre tant de livres chinois qui traitent de la religion chrétienne. Vous ignorez sans doute le bien incroyable que ces différents livres ont procuré et procurent encore tous les jours. Ce fut un de ces livres, trouvé par hasard, qui introduisit la religion chrétienne dans cette famille de princes tartares où elle a fait de si grand progrès, et où elle s'est maintenue si constamment malgré tout ce qu'elle a eu à souffrir pendant plus de trente années.

C'est en effet à ce moyen de salut que la plupart des chrétiens qui ont été baptisés dans un âge avancé doivent leur conversion. Je m'en rappelle trois exemples qui m'ont frappé, et qui peut-être feront sur vous la même impression.

Le premier est un lettré fort habile, nommé François Ly, venu de la province de Honan à Pékin, et qui avait été baptisé par un jésuite chinois, nommé Jean-Étienne Kao. Je me trouvai un jour chez ce missionnaire lorsque le lettré chrétien vint le voir.

J'eus bientôt occasion de reconnaître et d'admirer sa ferveur par la manière, dont il énonçait les sentiments de son cœur en parlant sur la religion, et toujours de façon à se faire écouter avec plaisir ; car c'est un des plus beaux parleurs que j'aie vus à la Chine, et je vous avoue que j'enviai le rare talent qu'il avait de s'exprimer avec grâce et d'une manière forte, précise et persuasive en rendant compte de sa foi ; ce qu'il faisait librement devant ses parents idolâtres qui sont à Pékin, tous distingués par leurs emplois. Son père avait été pou-tchinse, dignité qui répond à peu près à celle d'intendant de province parmi nous ; mais quelques officiers avant malversé dans le maniement

des impôts de sa province, il avait été entrepris pour n'avoir pas veillé sur leur conduite, et était retenu prisonnier jusqu'à ce qu'il eût remplacé ce qui manquait aux deniers du prince : c'est cette affaire qui avait obligé son fils de venir à la cour solliciter quelque grâce pour lui. Comme je sus qu'il n'y était que pour deux mois, je le vis le plus souvent que je pus ; et ayant rappris qu'il n'était chrétien que depuis peu, je le prisai un jour de me dire ce qui avait donné occasion à sa conversion. Sur quoi il me satisfit à peu près en ces termes :

> — Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'embrasser la religion. Je demeurais alors chez mon père. Un jour, ayant besoin de me faire raser la tête, je fis appeler un barbier qui passait dans la rue, et que je reconnus au son de l'instrument de fer avec lequel vous savez que ces gens s'annoncent pour trouver de la pratique. Je fus bien surpris de voir que ce barbier, étant entré dans la salle où j'étais et attendant que tout fût prêt, arrêtât ses yeux sur quelques sentences de morale suspendues aux murailles, selon l'usage, pour l'ornement de cette salle. Ne pouvant croire qu'un homme d'une telle profession, qui ne fournit guère les moyens et ne laisse pas le temps d'étudier, fût assez habile dans la connaissance de nos p.4.028 caractères pour lire ces sentences écrites dans un style sublime et dont le sens est souvent métaphorique, je lui demandai s'il les entendait. Quoiqu'il m'en assurât, il me restait un tel doute là-dessus, que je le priai de m'expliquer celle qu'il lisait actuellement. Il le fit tout d'abord ; de celle-ci il passa à une autre, et enfin les parcourut toutes, les expliquant d'une manière qui me surprit d'autant plus, que tout ce qu'il me disait me paraissait d'un coté conforme à la raison, et de l'autre absolument différent de toutes les explications que j'en avais vu faire. Je voulus donc savoir où il avait puisé ce sens qu'il leur donnait : à quoi il répondit que c'était la religion chrétienne qu'il professait qui l'en avait instruit.

Il n'en fallut pas davantage pour me donner envie de connaître cette religion, qui fournissait à nos sentences un sens si juste et si relevé, et qui m'était pourtant inconnu, quoique, me piquant de littérature, j'eusse cru savoir tous ceux dont elles sont susceptibles.

— Je suis chrétien, me dit-il fort simplement ; si vous voulez avoir seulement quelque idée de la religion chrétienne, je puis vous satisfaire ; mais si vous avez dessein de la connaître à fond, c'est à un tel qu'il faut vous adresser ;

et il me nomma celui qui était le chef des chrétiens de cette ville. Je lui fis quelques questions, auxquelles il me répondit d'une manière à me contenter ; mais comme il m'assura que ses connaissances étaient fort bornées là-dessus, qu'il ne savait guère que l'essentiel de sa religion, et que celui qu'il n'avait nommé était tout autrement que lui en état d'éclaircir mes doutes, j'eus un tel empressement d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquait, qu'au premier temps libre je l'envoyai prier de me venir voir.

Soit que le barbier l'eût prévenu des dispositions dans lesquelles il m'avait laissé, soit qu'étant chargé particulièrement de cette chrétienté, il fût toujours préparé à expliquer les principaux points de la religion, tout ce qu'il m'en dit me frappa plus vivement que je ne puis vous exprimer. Il me parla d'abord de cet Être suprême et invisible, créateur du ciel et de la terre, duquel seul nous tenons la vie ; des vues qu'il s'est proposées dans tous ses ouvrages ; du péché de nos premiers parents ; des ravages que ce péché a faits dans la nature humaine ; du remède que Dieu lui-même a bien voulu y apporter en se faisant homme et mourant sur une croix ; de la loi qu'il est venu établir sur la terre, dans laquelle seule nous pouvons lui rendre tout l'honneur qui lui est dû, et mériter ce bonheur éternel qu'il nous a préparé dans le ciel.

Tandis qu'il m'expliquait tous ces différents points, je imaginais sortir d'une profonde nuit et apercevoir comme de loin une lumière qui commençait à m'éclairer. Je vous avoue que le premier sentiment qui s'éleva dans mon cœur fut d'avoir honte de m'être jusque-là cru habile, tandis que j'avais ignoré toutes ces vérités qui me parurent dès lors essentielles. Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'avait appris se réduisait presque tout à une morale spécieuse, mais qui dans le fond laisse l'homme tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur sans toucher à l'intérieur. Je ne puis vous dire toutes les réflexions que je fis alors. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce chrétien, elle me parut trop courte. Me voyant ébranlé, en me quittant il me donna un livra qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il n'avait pas eu le temps de me dire, et me pria de le lire avec attention. Je le lus en effet avec un empressement que je ne pouvais modérer, et avec d'autant plus de plaisir que j'y voyais expliquées d'une manière juste et fort naturelle des choses que j'avais lues cent fois dans nos livres sur la nécessité de rapporter toutes choses à leur fin, sur cette droiture imprimée au fond de nos cœurs pour nous faire distinguer le bien du mal, et d'autres maximes dont j'admirais la beauté sans remonter jusqu'à leur vrai principe, ni en faire à ma propre conduite toute l'application que j'aurais dû. Je relus ce livre bien des fois, me trouvant chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expliquait, et je puis dire que cette lecture fut le commencement de ma conversion, car la grâce dont Dieu l'accompagnait était si pressante que je sentis que j'avais tort de lui résister, et que je résolus de vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposaient à mon changement.

Ma résolution était sincère, et peu de mois après, sachant qu'un missionnaire était à quelques lieues de là, j'allai le trouver : c'était le père Kao, que vous voyez présent. Il peut rendre témoignage à l'empressement que je lui marquai

d'être régénéré en Jésus-Christ, comme je le rends avec plaisir de mon côté à la bonté avec laquelle il me reçut et m'accorda la grâce p.4.029 que je lui demandais, et aux sages conseils qu'il me donna et que je n'oublierai jamais. Je ne fus pas longtemps sans expérimenter ce que j'avais lu des épreuves que Dieu envoie à ceux qui le servent ; car à peine avais-je eu le bonheur d'être baptisé, qu'avant même d'être de retour en ma famille, j'appris la mort d'un fils qui m'était bien cher. Ce qui m'affligeait le plus en cette fâcheuse nouvelle, c'est qu'il n'était point encore chrétien. J'étais bien déterminé à lui procurer cet avantage ; mais Dieu n'ayant pas jugé à propos de m'en laisser le temps, je ne puis qu'adorer avec respect sa souveraine volonté.

Ce sacrifice qu'il a demandé de moi n'a point ébranlé ma croyance, et je n'en suis pas moins déterminé à persévérer jusqu'à la mort, avec le secours de la grâce, dans tous les exercices de notre sainte religion. Je sens par expérience que notre bonheur ne consiste point dans les biens de ce monde, puisque depuis mon baptême, malgré le dérangement de nos affaires, je goûte une paix et une satisfaction intérieure que je n'avais point éprouvée dans les jours de notre plus grande prospérité. Tout ce que je souhaite maintenant est de faire connaître et embrasser la religion chrétienne à toute ma famille, et surtout à un père dont je déplore l'aveuglement. Le renversement de sa fortune semble être un moyen de salut que Dieu lui fournit, en éloignant de lui cette foule d'affaires qui absorbaient toute son attention, et lui donnant par là sujet de faire bien des réflexions sur la vanité des honneurs de ce monde : mais j'appréhende fort qu'il n'en tire pas tout le fruit qu'il devrait ; au moins y a-t-il déjà trois ans que je travaille assez inutilement à le faire entrer dans les sentiments qui m'ont touché moi-même.

> Son insensibilité là-dessus, et dont je ne puis comprendre la raison, est pour moi un nouveau motif de bénir la grande bonté dont Dieu a usé envers moi en ne permettant pas que je restasse plus longtemps dans un pareil aveuglement, et me faisant éprouver la force de la grâce qui a bien voulu seconder mes faibles efforts. Je ne doute nullement qu'elle ne puisse également triompher de son cœur ; mais Dieu veut sans doute que ce miracle de sa bonté soit en partie le fruit de nos prières. Joignez donc les vôtres aux miennes, afin d'obtenir de lui cette faveur, qui est le principal objet de mes vœux. Outre les autres motifs que je pourrais vous apporter pour intéresser votre charité, que la complaisance que j'ai eue de vous raconter ainsi ma conversion y entre pour quelque chose.

Si des sentiments si chrétiens, puisés dans un livre de religion, vous font souhaiter, monsieur, que ces livres se multiplient, et vous font regarder comme bien employée la dépense que nous faisons pour cela, l'exemple suivant vous en convaincra d'autant plus encore, que vous y trouverez la pratique des plus héroïques vertus constamment soutenue pendant une longue suite d'années. Je suis d'ailleurs charmé d'avoir cette occasion de vous faire connaître un des plus fervents chrétiens que la Chine ait eus, et dont je ne crois pas que vous ayez encore entendu parler. Il était licencié, et un des plus habiles de Pékin, sa patrie. Il se nommait Jean-Baptiste Lou. Dieu le retira de ce monde, il y a sept ou huit ans. Je l'ai connu bien particulièrement, l'ayant eu environ deux ans pour maître dans la langue chinoise.

Un jour, expliquant avec lui un livre chinois sur la religion chrétienne à l'occasion des différents motifs qu'on apporte ordinairement aux idolâtres pour leur faire reconnaître leurs erreurs et les attirer à la connaissance de la vérité, je lui demandai ce qui l'avait déterminé à se faire chrétien. Le principal motif de ma curiosité fut que, le connaissant pour un homme extrêmement versé dans la littérature chinoise, j'étais bien persuadé que puisqu'il ne s'était fait chrétien que dans un âge avancé, ce ne pouvait être qu'avec une entière connaissance de cause,

et par de puissants motifs, dont la connaissance pourrait m'être utile par la suite ; ne pouvant douter qu'ayant fait impression sur lui, ils ne dussent avoir la même force sur tout esprit raisonnable. Voici ce que j'appris de lui, et dont le souvenir est bien présent à mon esprit.

Il était âgé de quarante ans, dont il en avait passé plus de trente dans la lecture des livres chinois, lorsqu'ayant un petit voyage à faire à quelques lieues de Pékin, il rencontra en route par hasard, ou plutôt par une providence toute particulière de Dieu sur lui, un chrétien qui allait au même endroit que lui. C'était un lettré de la province de Fou-kien, et qui demeurait pour lors à la cour. S'étant reconnus l'un l'autre pour lettrés aux premières paroles de politesse qu'ils se dirent en passant, ils se joignirent p.4.030 volontiers pour marcher de compagnie. La conversation tomba bientôt sur la religion chrétienne, dont celui de Pékin, uniquement occupé jusqu'alors de ses études, n'avait jamais eu occasion d'être bien instruit. Ce que l'autre lui en dit fit une telle impression sur lui, qu'au retour du voyage, qui n'avait pas été assez long pour avoir le temps de proposer tous ses doutes, après avoir pris congé de son compagnon, il ne put rester un moment tranquille chez lui. Étant déjà plus d'à moitié convaincu, et la lumière qui commençait à l'éclairer étant trop vive pour qu'il pût y fermer les yeux, il sentait une telle inquiétude au fond du cœur, qu'il retourna chercher celui qu'il venait de quitter, le priant de lui expliquer ce qu'il ne comprenait pas encore bien sur quelques articles, et en particulier sur le jugement général. Le chrétien, ayant éclairci ses doutes, lui donna les livres les plus propres à l'instruire et à calmer son esprit.

Il les lut avec toute l'avidité d'uni homme qui veut absolument découvrir la vérité qu'il ne fait encore qu'entrevoir, et cette lecture, qu'il accompagnait de la prière, lui inspira de si grands sentiments de religion, qu'ayant été baptisé dès qu'il fut pleinement instruit, il forma et garda toute sa vie avec une fidélité inviolable les résolutions suivantes :

1° De ne jamais manger de viande. Il savait qu'il y a en Chine une secte d'idolâtres, nommée *Lao-tao*, dont le plus essentiel article est de

manger toujours maigre sans jamais se démentir là-dessus, même dans les jours des plus grandes réjouissances. pendant lesquelles les plus pauvres ne manquent guère de se procurer quelque viande, qu'ils apprêtent comme ils peuvent. L'idée qu'il s'était formée du grand maître, au service duquel il venait de s'engager était accompagnée de tant de ferveur et de courage de sa part, qu'il aurait eu honte de ne pas faire, pour l'honorer, ce qu'il voyait que tant d'autres, dévoués au culte du démon, observaient si fidèlement.

Sa seconde résolution fut de ne se chauffer jamais. Il n'ignorait pas ce qu'il devait lui en coûter pour cela dans un pays où l'hiver est terrible, j'en juge moins par l'expérience que j'en ai faite pendant six ans que par celle du père Parennin, qui, après avoir demeuré 40 ans à Pékin et avoir fait plusieurs années bien des expériences sur la glace et la qualité du froid particulier à cet endroit, assurait, ainsi que je le lui ai entendu dire, que d'ordinaire l'hiver est aussi rude à Pékin qu'il le fut en 1709 en France.

On en sera sans doute surpris, vu la position de cette ville, qui n'est située qu'au quarantième degré de latitude septentrionale ; aussi en faut-il chercher ailleurs la vraie cause. Outre qu'à deux lieues de là il y a d'assez hautes montagnes, toujours couvertes de neige, le pays est si plein de nitre que quelquefois au plus fort de l'été on voit, vers les quatre heures du matin, les campagnes chargées de ce nitre, qui s'est exhalé pendant la nuit, de sorte qu'on les croirait couvertes d'une gelée blanche. Toute cette rigueur du froid ne fut pas capable d'obliger ce chrétien, même à l'âge de 80 ans, d'approcher du feu.

Il ne fut pas moins invincible sur un troisième article, qui fut de garder une continence perpétuelle, quoiqu'il n'eût pas encore d'autres enfants que des filles. Comme elles n'ont d'autre part à l'héritage de leur maison que les avantages particuliers que leurs pères et mères leur font manuellement de leur vivant, et que les biens passent toujours aux garçons de la ligne collatérale quand ceux de la ligne directe viennent à manquer, le désir que les Chinois ont de voir perpétuer leur nom par les garçons qu'ils laissent après eux est tel,

qu'à leur défaut ils ne manquent guère d'en adopter quelqu'un.

Les gens riches le prennent d'ordinaire dans leur propre famille ; quoique les aînés aient pour cela un droit incontestable sur les enfants de leurs cadets, dont ils sont toujours les supérieurs, ainsi que les oncles sur ceux des neveux et des nièces, il est pourtant rare qu'ils agissent en cela d'autorité. On s'assemble de part et d'autre, et l'on passe un contrat sous seing privé, par lequel le père d'un tel enfant déclare qu'il transporte tous les droits qu'il avait sur lui à un tel, que l'enfant regardera désormais comme son père et qu'on lui fait saluer en cette qualité. Il est rare qu'on cède ainsi des enfants qui auraient plus de huit ou dix ans, peut-être ne croit-on pas que dans un âge plus avancé ils fussent assez susceptibles d'une tendresse ainsi commandée. La révérence que le fils adoptif fait à son nouveau père est le sceau d'un tel contrat, dont la force est telle que, quelque sujet de plainte qu'on eût après cela de l'enfant, il ne peut être renvoyé. p.4.031 Si celui qui l'a ainsi adopté vient dans la suite à avoir des garçons, celui-ci partagera également le bien avec eux.

Cette adoption, dont le nom particulier signifie qu'un enfant passe pour succéder, est entièrement différente de celle qui est plus en usage parmi le peuple, et se nomme *payo-yang*, qui veut dire prendre pour entretenir. Elle consiste à acheter le fils de quelque pauvre, que la misère et le nombre de ceux qu'il aura déjà obligent de vendre ainsi ses enfants. On voit des pères qui les cèdent gratis, afin de leur procurer par cette générosité plus d'agrément dans la famille qui les adopte. D'autres, à Pékin, pour avoir plus de liberté de choisir à leur gré un enfant qui puisse avoir leur tendresse, vont dans l'endroit où l'on transporte ceux qui ont été exposés la nuit sur les rues, et que l'empereur fait tous les jours recueillir. Là, remarquant celui dont la physionomie leur plaît davantage, ils donnent quelque chose à celui qui est chargé de ces enfants, et ont ainsi la permission de l'emporter.

Ils lui donnent leur nom et le font élever comme leur propre enfant. Il est cependant rare qu'après leur mort il obtienne leur héritage en entier, car les plus proches parents, qui sont les héritiers naturels, ne

lui en laissent d'ordinaire qu'une partie. Il est encore plus à plaindre si celui qui l'a adopté a dans la suite des garçons, qui ne font à ce fils adoptif que quelque léger avantage ; encore même faut-il qu'il se comporte avec beaucoup de sagesse, car si l'on était mécontent de lui, il serait chassé de la famille qui l'a élevé, et renvoyé à ses pareils s'ils sont connus. Telles sont les lois de différentes espèces d'adoptions usitées à la Chine pour perpétuer le nom des familles.

Notre fervent chrétien n'ignorait pas tous ces usages, mais sa ferveur le mettant au-dessus de tous les sentiments de la nature, il ne pensa point à suppléer par l'adoption à ce qu'elle lui avait jusque-là refusé, croyant que cette attention à se procurer ainsi des héritiers de son nom diminuerait devant Dieu le prix de son sacrifice. Un de ses premiers soins, quand il fut instruit des vérités de la foi, fut de faire part à son épouse du trésor qu'il venait de découvrir. Il y employa tout ce que le zèle qu'il avait pour son salut et celui de son épouse purent lui inspirer, et il y réussit de manière non seulement à l'engager à se faire chrétienne, mais encore à lui persuader la pratique de cette héroïque vertu, pour laquelle il n'attendait que son consentement.

Une telle vertu n'aurait pu se soutenir sans une fréquente participation des sacrements et bien de l'assiduité à la prière ; aussi eut-il recours à ces puissants moyens de salut, et n'attendit-il que de là sa persévérance. Ainsi sa quatrième résolution fut de communier tous les dimanches et fêtes, et d'entendre tous les jours la messe. Jusqu'à sa dernière maladie, qui le retint au lit environ deux mois, il n'a manqué qu'une seule fois a l'entendre, encore ne fut-ce pas sa faute. Tous les missionnaires de Pékin ayant assez tard reçu ordre du palais de s'y rendre le lendemain de grand matin, ils furent obligés de dire la messe à trois heures, et notre chrétien, étant venu à son ordinaire vers cinq heures à l'église, y trouva toutes les messes dites. S'il eût été instruit plus tôt de ce contre-temps, il n'eût pas manqué d'y venir assez matin pour satisfaire sa dévotion. On le voyait, au plus fort de l'hiver, venir le premier, et quelquefois malgré le froid attendre assez longtemps que la porte fût ouverte, lorsqu'il était venu plus tôt qu'à l'ordinaire.

C'est pour n'être pas privé d'un pareil bonheur qu'il ne voulut point accepter un emploi considérable et des plus lucratifs qu'il y ait à la Chine, mais qui l'eût obligé de sortir de Pékin. Son rang étant venu pour être mandarin de lettres, dès qu'il se vit nommé à cette dignité, il la refusa. Les grands mandarins du Li-pou, tribunal où ressortit la littérature, voulaient absolument qu'il l'acceptât, parce qu'il était un des plus habiles parmi les licenciés de Pékin. Il employa auprès d'eux toutes les intercessions qu'il put trouver et qu'il crut devoir être efficaces pour les fléchir. Il alla jusqu'à donner de l'argent aux bas officiers de ce tribunal pour faire nommer un autre en sa place, ce qu'il obtint enfin avec bien de la peine. Sur quoi le présidera du Li-pou, surpris d'un tel désintéressement dont il ignorait la vraie raison, dit qu'il avait vu bien des gens mettre en œuvre toute sorte de moyens pour obtenir cet emploi, mais que notre chrétien était le premier qu'il eut vu faire de pareilles démarches pour l'éviter.

Une si grande attache à la participation des sacrements était d'ailleurs accompagnée de p.4.032 toutes les autres vertus inséparables de la vraie ferveur. Je ne puis vous dire quelle était son humilité et sa modestie. Sa présence m'inspirait de la vénération pour lui. S'étant borné à l'emploi de catéchiste de notre église française, il se contentait, pour son entretien et celui de son épouse, des appointements assez légers qui y sont attachés, et qui lui suffisaient, parce qu'il ne mangeait guère que du riz et des herbes salées. Son détachement de toutes les choses d'ici-bas le rendait, envers tous les missionnaires, d'une discrétion et d'une réserve qui n'est pas commune à tous les chrétiens chinois, dont quelques-uns leur demandent assez librement les choses dont ils ont envie. Connaissant le prix du temps, il le ménageait avec beaucoup de soin pour n'en pas perdre un moment. Lorsqu'il marchait seul dans les rues, il récitait toujours quelque prière, et surtout l'*Ave Maria*, qu'il avait presque sans cesse à la bouche. Quand le devoir de son emploi ou quelque motif de charité ne l'occupait pas au dehors pour le service du prochain, il se retirait chez lui, s'y adonnant à la prière et à la lecture des livres de religion. Bien détrompé des idées fastueuses

dont la plupart des lettrés chinois encore gentils sont prévenus, il était d'une simplicité admirable, saluant dans les rues jusqu'aux moindres enfants qui faisaient à lui une attention qu'il ne croyait pas mériter.

Je pourrais vous en dire bien d'autres choses singulières, si je voulais vous faire connaître toute l'étendue de sa vertu. La plus juste idée que je puisse vous en donner, est de vous assurer que les plus austères et les plus fervents anachorètes n'ont guère pu mener une vie plus rude et plus admirable que n'a été la sienne pendant quarante ans qu'il a vécu depuis son baptême.

> — Il est vrai, me disait-il quelque temps avant sa mort, que j'ai eu le malheur d'être quarante ans sans connaître la vérité, mais j'ai la consolation d'avoir été chrétien un pareil nombre d'années ; comme si Dieu, par son infinie bonté, eût voulu que le temps de mon bonheur sur la terre répondit à celui de mon infidélité, et servit ainsi à l'expier.

C'est sans doute une vertu si solide de sa part qui attira sur lui une protection singulière de Dieu pendant le fameux tremblement de terre arrivé à Pékin en 1730, et qui, dans une minute de temps, écrasa environ cent mille personnes, lorsqu'au fort de ce terrible fléau la maison où il était logé avec son épouse étant tombée sur eux, ils se trouvèrent entièrement ensevelis sous les ruines, et y demeurèrent sans pouvoir ni s'échapper ni demander du secours, jusqu'à ce que le lendemain on leur ouvrit un passage au travers des débris pour les retirer. On s'attendait à les trouver écrasés, et l'on pensait déjà à leurs funérailles, lorsqu'on fut agréablement surpris de les voir l'un et l'autre pleins de vie, fort tranquilles, et sans avoir reçu la moindre blessure. C'est de lui-même que j'ai su ce fait, bien connu d'ailleurs dans tout le quartier où il arriva, et de tous les chrétiens de Pékin, qui en rendirent grâces à Dieu.

Vous me pardonnerez, monsieur, de m'être ainsi étendu sur cet article, que mon cœur semble m'avoir dicté, vu les sentiments d'estime et de respect dont il est pénétré pour la mémoire d'un si admirable chrétien. Les louanges du maître dans la bouche du disciple sont

toujours bien reçues, lorsque la vérité se trouve d'accord avec sa reconnaissance, et fournit la matière de cet éloge. D'ailleurs la grâce que Dieu m'a faite de connaître particulièrement un homme si accompli, et d'avoir un tel rapport avec lui, ne me permettait pas, pour l'intérêt de sa gloire, de vous laisser ignorer plus longtemps ce rare modèle de toutes les vertus dont la chrétienté de Pékin a été édifiée pendant tant d'années, et dont elle conservera longtemps le souvenir.

Je m'étendrai moins sur le troisième exemple que je vous ai promis pour vous faire voir combien nos livres de religion contribuent à la conversion des Chinois. Celui dont il s'agit ici se nomme Pierre Chin. Il est aujourd'hui jésuite et prêtre. Avant que d'être chrétien il exerçait la profession de médecin, dans laquelle il était habile. Voici ce que j'ai appris de lui sur sa conversion.

Sachant qu'un de ses amis, avec lequel il logeait à Pékin, était chrétien, et ignorant encore le fond et les pratiques de la religion, il résolut d'examiner avec attention toute sa conduite. Il avait remarqué qu'il se couchait assez longtemps après lui. Pour en savoir la cause, il fit une fois semblant de dormir, de façon pourtant que de son lit il pouvait le voir. Peu après il l'aperçut se mettre à genoux, et prier pendant un espace de temps assez p.4.033 considérable. Quoiqu'il ignorât le motif et le but de cette cérémonie, il ne lui en dit rien, pour ne lui pas faire voir qu'il l'eût observé. Mais peu de jours après, cet ami lui ayant dit qu'il devait se lever de grand matin pour se rendre en quelque endroit où il avait affaire, et celui-ci se doutant qu'il s'agissait de quelque chose qui avait rapport à sa religion, résolut de l'y suivre. Ainsi le lendemain, l'entendant se lever, il s'habilla de son côté le plus secrètement qu'il lui fut possible, et sortit après lui. Il le suivit, mais seulement d'aussi loin qu'il fallait pour ne le point perdre de vue et n'en être point aperçu. L'ayant vu entrer dans une des deux églises des jésuites portugais, il y entra aussi sans savoir quel lieu c'était.

Comme ce jour-là on y célébrait une fête solennelle, grand nombre de chrétiens étaient déjà assemblés, et récitaient en commun et à haute

poix les prières ordinaires avant la messe. Il fut fort surpris de voir, pour la première fois de sa vie, un autel bien paré, un crucifix au milieu, grand nombre de cierges allumés, et tant de gens à genoux. Ce qui le frappa surtout, fut le signe de la croix qu'il leur voyait faire. Il ne comprenait rien à tout cet appareil, bien différent de ce qui se pratique dans les pagodes, où presque tout le culte se réduit à brûler des odeurs, faire des prosternations devant les idoles, dont, pour toute prière, on prononce plusieurs fois le nom, et enfin donner de l'argent aux bonzes.

Sa surprise fut si grande, qu'elle parut visiblement sur son visage : regardant de côté et d'autre, et paraissant fort embarrassé, il fut bientôt reconnu pour infidèle par les chrétiens, dont plusieurs le regardaient attentivement. Il n'en fallut pas davantage pour le déconcerter tout à fait. Il sortit donc brusquement, le visage couvert de honte, et résolut au fond du cœur d'approfondir tous ces mystères. Il attendit impatiemment chez lui le retour de son camarade pour lui en demander l'explication. Dès qu'il l'aperçut, il fut le premier à lui dire ce qui s'était passé, se doutant bien même qu'il serait un de ceux qui l'auraient remarqué dans l'église, et le pria de l'instruire sur tout ce qu'il avait vu. Le chrétien, profitant de cette heureuse circonstance, lui donna quelque idée de la religion chrétienne, et le trouvant moins éloigné du royaume de Dieu qu'il ne s'était imaginé, il le renvoya à un excellent livre qu'il lui nomma, pour en être pleinement instruit. A peine l'eut-il lu qu'il fut chrétien ; c'est l'expression dont il se servit pour me faire comprendre qu'il fut si convaincu de toutes les vérités qu'il y vit expliquées, qu'il résolut dès lors de se faire chrétien.

Cependant sa profession de médecin l'ayant obligé sur ces entrefaites d'aller à trente-six lieues loin de là, où on le demandait, il se trouva dans une de nos chrétientés. Le chef des chrétiens de cet endroit l'ayant trouvé ainsi disposé, acheva de l'instruire, et l'envoya à notre maison de Pékin pour être baptisé. Il y fit connaissance avec trois novices chinois que nous destinions à la prêtrise, à laquelle ils furent admis quelque temps après. Le genre de vie qu'ils menaient dans notre maison lui parut si beau, il fut si frappé surtout des motifs de charité

pour le salut de leurs compatriotes qui les avaient engagés à l'embrasser, que n'étant point établi, et n'ayant aucun obstacle qui le retint dans le monde, il s'offrit de se joindre à eux.

Il s'en faut bien qu'on écoutât la première proposition qu'il en fit ; mais ce refus ne le découragea point : étant détrompé de la vanité du monde qu'il connaissait par une longue expérience, et le désir qu'il avait de travailler plus efficacement à son salut et à celui du prochain étant sincère, il fit des instances si vives et si constantes pour être reçu parmi nous, qu'on s'y rendit enfin après une longue épreuve. Il est vrai qu'ayant déjà quarante-six ans, un âge si avancé formait un grand obstacle à son dessein : mais sa piété bien reconnue, son talent pour parler de Dieu, son zèle et son beau caractère, joints au besoin que l'on avait de missionnaires, l'emportèrent sur cette difficulté. Six années après, il fut envoyé à Macao pour recevoir la prêtrise, et aujourd'hui il est un bon missionnaire dans la province du Kiang-si, environ à cent vingt lieues de Canton. A mon retour de la capitale, passant par l'endroit où il est, j'eus le plaisir de le voir, et ce fut pour moi une consolation d'autant plus grande, qu'outre les sentiments d'amitié, qu'un intime commerce de cinq ans a formés entre nous, je ne rencontrai aucun autre missionnaire dans un si long voyage. Il conserve toujours sa qualité de médecin, et en fait même usage au besoin pour s'introduire auprès de bien des gens qui, ne le connaissant point, ne l'admettraient pas dans leurs maisons sans ce titre, qui lui donne occasion de travailler à la santé de leur âme en procurant celle de leurs corps.

Par ces exemples, qui ne sont pas les seuls que je pourrais vous citer, vous voyez, monsieur, si la dépense que nous faisons pour répandre le plus qu'il nous est possible les livres chinois qui traitent de la religion, est bien employée, et si nous avons sujet de l'épargner. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre d'un missionnaire de Pékin en 1750

à M. ***

@

Réponse à des attaques faites contre les jésuites et leurs missions en Chine.

A Pékin, en 1750

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'y réponds, comme vous le souhaitez, article par article. Vous m'assurez d'abord que vous voudriez être en état de pulvériser les objections que vous avez entendu faire contre la conduite des missionnaires de Pékin, et que c'est à cet effet que vous vous adressez à moi. Vous me faites ensuite le détail de tous les propos qui vous ont embarrassé. Vous avez sans doute trop d'esprit pour ne pas sentir combien ces difficultés sont faibles et frivoles, et pour ne pas voir les solides raisons qu'on peut y opposer. Mais puisque vous voulez les tenir de moi, ces raisons, je vais vous satisfaire. Je réduis à deux articles tout ce qu'on vous a objecté.

Premièrement, vous disait-on : « Est-ce la peine de traverser les mers, pour aller peindre un prince infidèle, pour donner des leçons de physique, de mathématiques d'astronomie, etc. ? » Il n'y a, monsieur, qu'à demander à ces critiques, si, en lisant saint Paul [1], ils n'ont pas vu « qu'il se faisait tout à tous pour les sauver tous » ; et s'ils n'ont pas tiré de ce texte remarquable toutes les conséquences qui en suivent naturellement. Car enfin, le dessein de sauver les âmes étant un dessein digne de ce grand apôtre, si, pour les sauver, on cherche, par des moyens licites et honnêtes à se rendre favorables ceux qui peuvent procurer un si grand avantage ; si, pour réussir dans ce pieux projet, on parvient à exercer publiquement dans la capitale d'un vaste empire, et dans le palais même de l'empereur, les saintes fonctions et les cérémonies sacrées de l'Église ; si par là on augmente, on étend la multitude des chrétiens ; si cet établissement dans la capitale

[1] Cor., c. IX, v. 22.

occasionne le passage d'autres missionnaires dans les provinces, ou, sans être autorisés par le gouvernement, ils forment néanmoins des chrétientés assez nombreuses et très ferventes ; croira-t-on que saint Paul refusât de « se faire tout à tous » pour obtenir un si grand bien, lui qui, pour procurer la subsistance de ses coopérateurs, travaillait de ses propres mains à faire des tentes [1] ? Craindrait-il d'employer la peinture, les mathématiques pour parvenir à des objets si supérieurs ? Ne dirait-il pas encore, et ne pouvons-nous pas dire comme lui :

> « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous ;

et ajouter avec lui :

> « Et tout ce que je fais, c'est pour l'Évangile, afin d'avoir part à ce qu'il promet. *Omnia autem facio propter Evangelium, ut particeps ejus efficiar.*

Un prédicateur apostolique ne doit-il pas faire servir tout, ne doit-il pas rapporter tout au succès de la parole de Dieu qu'il annonce ?

Vous voyez, monsieur, que cette première objection est mince, et qu'elle ne mérite guère qu'on s'y arrête.

Je viens à la seconde, qui est plus éblouissante, parce qu'elle est teintée de vives couleurs du zèle et de la piété.

> — N'est-il pas, vous ont-ils dit en gémissant, n'est-il pas bien triste et bien humiliant pour la haute dignité du sacré ministère, que ceux qui voient l'empereur, ne le voient qu'il titre d'arts et de sciences ? Le zèle apostolique, qui est leur première et principale profession, ne devrait-il pas animer leur courage, et leur faire prendre hautement la défense de la religion, pour obtenir non seulement la révocation des édits qui lui sont contraires, mais encore la publication d'un autre édit qui lui soit favorable ?

Voici, monsieur, la réponse que je vous fais à vous-même sur cet objet, pour la rendre à ceux qui l'ont occasionnée.

---

[1] Act des Ap., c. XX, v. 34.

p.4.035 Je sais qu'à votre retour en Europe vous êtes allé en Angleterre, et que vous avez reçu un bon accueil du roi et de ses ministres. Vous n'ignorez pas qu'il y a dans ce royaume des prêtres catholiques, qui, quoique déguisés, sont des missionnaires pour entretenir les fidèles attachés à la religion catholique, apostolique et romaine. Dans le temps que vous étiez à Londres, auriez-vous conseillé à quelqu'un de ces missionnaires d'y faire ce que vos messieurs voudraient que l'on fît à Pékin ? et si l'un d'eux vous avait consulté pour attaquer hautement, devant le roi et ses ministres, tous les actes qui ont été faits contre la religion catholique, et demander qu'on les cassât, et qu'on permît à tout Anglais de professer cette même religion, comme étant la seule véritable, que lui auriez-vous répondu ? Ne lui auriez-vous pas représenté que cette démarche serait téméraire ; qu'elle ferait beaucoup plus de mal que de bien ; et que l'indiscrétion n'est pas une vertu ? Cependant, quelle différence entre la liberté qu'on a en Europe de parler aux souverains, et la difficulté qu'il y a dans l'Orient de parler aux maîtres de ces vastes régions ! En Europe, on risquerait d'être chassé de la cour ou de la ville ; à la Chine, résister à l'empereur est un crime capital, digne de mort, et qui serait capable de faire abolir à jamais le christianisme dans ce grand empire, comme il l'est dans le Japon.

Mais pour vous contenter, monsieur, et ceux dont vous êtes l'interprète, je ne dois pas vous laisser ignorer que, quelque difficile que soit ce qu'ils souhaitent, on l'a fait à la Chine, et qu'on est allé peut-être un peu plus loin. Au commencement du règne du présent empereur, comme la persécution excitée sous Yong-tching, son prédécesseur, continuait, les missionnaires remirent un écrit au frère Castiglione, peintre de l'empereur, pour être offert à ce prince, en faveur de la religion persécutée alors à Pékin. L'empereur reçut la supplique. Quel en fut l'effet ? Un renouvellement de persécution ; la colère des tribunaux contre les chrétiens ; des arrêts de proscription contre la religion chrétienne, affichés dans les carrefours, jusqu'aux portes de nos églises ; défense ensuite très sévère à Castiglioni de s'aviser jamais de présenter pareil écrit. Et depuis ce temps, une autre persécution étant survenue,

on fouilla exactement Castiglioni au palais, pour voir s'il n'avait point sur lui quelque écrit semblable pour le présenter à l'empereur.

Vous voyez, monsieur, combien ces démarches étaient hasardeuses. Cependant les missionnaires ne s'en contentèrent pas. Dans le fort de la persécution, le même frère Castiglione se jeta aux pieds de l'empereur pour implorer sa protection. Ce prince, le visage plein de fureur, lui tourna le dos, et demeura quelques jours sans venir à l'endroit où il prenait plaisir à le voir peindre. En un mot, les missionnaires n'ont jamais prêché plus hautement notre religion sainte, et dans le palais et hors du palais, que dans le temps même que le feu de la persécution était le plus allumé. En particulier devant deux ministres qui vinrent, l'an 1746, le 22 novembre, dans l'église des jésuites français, par ordre secret de l'empereur. Tous les Européens, prêtres et laïques, MM. de la Propagande et les jésuites convoqués par ces ministres, se trouvèrent à cette entrevue. On parla hardiment pour la religion de Jésus-Christ en présence de ces deux grands, et l'on protesta que les missionnaires n'étant à la Chine que pour la prêcher, ils ne pourraient plus y rester si le gouvernement leur fermait la bouche. Ils remirent en même temps aux deux ministres un mémorial en forme d'apologie pour être présenté à l'empereur.

Ce fut le père Gaubil qui entreprit, dans cette circonstance, de prouver la nécessité d'embrasser le christianisme, et qui fit, sur un si beau sujet, un long et pathétique discours. L'un de ces ministres, fier et hautain, ennemi déclaré des chrétiens, et que ni prince ni grand n'osait contredire, demeura, dans cette occasion, humilié et interdit. C'est celui qui a fait depuis une fin tragique, comme la plupart des persécuteurs de la foi. Car celui qui avait fait obtenir la palme du martyre à monseigneur Sans, évêque de Mauricastre, et aux pères dominicains ses compagnons, eut ordre, en 1749, de se donner la mort : celui qui, dans le Yunam, avait procuré un aussi glorieux sort aux deux jésuites, Antoine Henriquez et Tristan de Athemis, a été réduit à l'état le plus vil et le plus méprisable ; mais celui dont je parle ici a été le plus sévèrement traité. Un an après cette visite faite dans notre maison, il fut décapité sur un

échafaud, à la tête de l'armée. Après la mort de ce ministre p.4.036 universellement haï, le gouverneur de Pékin, qui l'avait accompagné lorsqu'il vint à notre église, dit au père Gaubil :

— Je vous ai trouvé, dans cette entrevue, un peu trop courageux.

— Monseigneur, répondit le missionnaire, je m'offre à en dire autant à Sa Majesté ; et tous tant que nous sommes, nous serions ravis de plaider et de mourir pour la religion de Jésus-Christ, en présence de l'empereur et de sa cour.

Enfin, monsieur, l'esprit de l'Église n'est pas que, pour procurer un bien particulier et peu assuré, l'on fasse un mal général, presque sûr, et probablement irréparable. Aussi les papes ont-ils défendu à ceux qui se trouvent dans les terres du grand-seigneur, de travailler par eux-mêmes à la conversion des mahométans, dans la juste crainte que cette bonne œuvre n'attirât l'anéantissement entier de la religion chrétienne dans la Grèce et dans toutes les autres possessions du prince ottoman.

Que conclure de tout ce que je viens de rapporter ? C'est qu'il faut attendre les moments du Seigneur : c'est qu'au lieu de blâmer témérairement les ministres de l'Évangile de ce qu'ils n'ont pas tous les succès qu'on souhaiterait, il faut louer Dieu de ce qu'ils se sont maintenus à Pékin ; de ce qu'au milieu des tempêtes qui s'élèvent de temps en temps, ils y conservent tranquillement les débris de la religion, à la faveur de quelques services qu'ils rendent au prince, et que par là ils nourrissent la faible espérance qui reste de rétablir un jour la même liberté de prêcher dans les provinces, qui était sous le règne de Cang-hi.

Au reste, monsieur, je suis bien persuadé que ce n'est que le zèle qui vous a dicté ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; et j'espère que le même zèle vous fera goûter mes raisons, et vous en fera trouver encore d'autres pour nous défendre auprès de nos ennemis. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre

@

Épreuves que les missionnaires ont à souffrir.

Écrite de Macao le 14 de septembre 1754

Dans l'état d'incertitude où se trouve la chrétienté de la Chine, nous avons encore cette légère consolation, que les missionnaires sont soufferts dans cet empire, où malgré la contrainte qui les retient, leur présence ne laisse pas d'être infiniment utile au troupeau qui leur est confié. Vous pourrez en juger par le détail que je vais vous faire de ce qui s'est passé sous nos yeux.

Vous n'ignorez point que les missionnaires, pour n'être point connus, sont obligés de se vêtir à la mode du pays. Mais, eussent-ils le talent de prendre l'air, les manières, la démarche, et tout ce qui est propre des Chinois, on les distinguera toujours ; et ça a été sans doute jusqu'ici un très grand obstacle à la conversion des infidèles. Pour parer aux inconvénients qu'entraînent ces sortes de reconnaissances, on fait, autant qu'on peut, des prêtres du pays. Les missionnaires les élèvent dès l'âge le plus tendre ; leur apprennent la langue latine, et les instruisent peu à peu dans le ministère. Quand ils ont atteint un certain âge, on en fait des catéchistes, qu'on éprouve jusqu'à quarante ans ; temps auquel on les ordonne prêtres. La maison des Missions Étrangères de Paris entretient un séminaire dans la capitale du royaume de Siam, et c'est là particulièrement qu'on envoie les enfants chinois pour y faire leurs études et s'y former au ministère évangélique. On en fait ordinairement de très bons sujets. Ces prêtres de la nation, n'étant point connus pour tels, peuvent faire beaucoup plus de fruits que les Européens. Mais malgré tous nos soins, l'idolâtrie perd infiniment plus d'âmes que nous ne pouvons en sauver ; car, outre que le nombre des ouvriers apostoliques n'est rien en comparaison du peuple immense de la Chine, les persécutions presque continuelles arrêtent beaucoup les progrès de la prédication. Cependant le nombre des chrétiens est considérable, et plus que suffisant pour occuper les

missionnaires qui travaillent maintenant dans l'empire. Les mandarins, tout furieux qu'ils sont contre notre sainte religion, n'empêchent pas de simples particuliers, et même des familles entières, de venir nous demander le baptême. A la vérité, quand on peut prendre des évêques, on leur tranche la tête, parce qu'on les regarde comme des chefs de révolte. C'est ainsi que celui de Mauricastre a couronné, ces années passées, une mission de trente ans. C'était un saint prélat ; je viens d'apprendre qu'on travaillait à Rome à sa canonisation. p.4.037 Aussitôt qu'il fut condamné, les chrétiens de l'endroit, qui voulaient avoir des reliques du martyr, convinrent avec un gentil, moyennant une somme d'argent, qu'il irait répandre des cendres sur le lieu où l'apôtre devait être décollé, afin de pouvoir recueillir son sang. Cet idolâtre était un homme intéressé qui ne demandait pas mieux que de gagner quelque argent, et qui s'acquitta parfaitement de sa commission. Mais au moment où il ramassait la cendre teinte du sang du martyr, il s'opéra dans son cœur un miracle de grâce qui le convertit subitement a la foi. Aussitôt cet infidèle courut à sa maison, pénétré de vénération pour le sacré dépôt qu'il portait, répandit de cette cendre ensanglantée sur la tête de sa femme et sur celle de ses enfants, et les exhorta, par le discours le plus pathétique, à croire en Jésus-Christ. Ses exhortations ne furent pas sans succès ; car à peine fut-il baptisé, qu'il procura la même grâce à toute sa famille. Quelque temps après, avant appris qu'un missionnaire de sa nation avait été saisi et jeté dans un cachot à quelques lieues de là, il se rendit incontinent à la porte de la prison, et dit aux gardes qui voulaient l'écarter :

> — Pourquoi voulez-vous m'empêcher de voir le Père ? Je vous déclare que je suis chrétien, et, reconnaissant des services sans nombre que j'ai reçus des missionnaires, je voudrais pouvoir le leur témoigner en soulageant ceux qui se trouvent dans la misère, et c'est ce que j'ai intention de faire aujourd'hui.

Ce trait de franchise et de simplicité toucha tellement les soldats, qu'ils l'introduisirent dans la prison du confesseur, à qui il donna du linge et

des habits, dont il savait qu'il manquait.

C'est ici le lieu de vous dire un trait de ce missionnaire ; c'était un prêtre chinois, que ses vertus et son zèle avaient rendu respectable à toute la chrétienté. Un jour il était allé dans une petite île pour y confesser les chrétiens. Le mandarin ou gouverneur de l'endroit n'en fut pas plus tôt averti, qu'il fit investir la maison où il demeurait par des soldats, qui menacèrent d'y mettre le feu si on ne leur livrait le missionnaire entre les mains. Les chrétiens du domicile, qui n'avaient rien entendu de distinct, ouvrirent la porte pour savoir ce dont il s'agissait. Aussitôt ils virent fondre sur eux une troupe de soldats en fureur, qui se saisirent de toutes les personnes de la maison, et pillèrent la chapelle du missionnaire. Comme ce dernier était de la nation, ils ne purent le reconnaître d'abord. Les chrétiens, interrogés sur ce qu'il était devenu, ne voulurent rien répondre ; mais le confesseur, craignant qu'on ne les maltraitât pour les forcer à faire leur déclaration, se déclara lui-même. En conséquence il fut lié et garrotté comme un scélérat, et emprisonné jusqu'au lendemain. Le jour étant venu. il comparut devant le mandarin, qui lui demanda s'il n'était pas chef de la religion chrétienne ; combien de personnes il avait séduites ; quel était le nombre des chrétiens de l'île, et comment ils s'appelaient ; à quoi servaient tous ces ornements et ces livres européens qu'il avait avec lui ; et enfin si une bouteille d'huile, qu'on avait trouvée parmi ses effets, n'était point ce dont il se servait pour la magie. (C'est ainsi qu'il appelait les fonctions du saint ministère). Le missionnaire répondit à ces différentes questions avec autant de fermeté que de sagesse et de précision.

> — Je ne suis point, dit-il, chef de la religion chrétienne, je n'ai ni assez de vertu ni assez de mérite pour occuper ce haut rang ; mais je fais profession de cette sainte religion, et je l'enseigne. Je n'ai jamais séduit personne. Je sais les noms de plusieurs chrétiens de cette île ; j'en sais aussi le nombre ; mais je ne vous dirai ni l'un ni l'autre, parce que ce serait trahir mes frères. Quant à ces ornements et à ces livres que

vous voyez, ils servent dans les sacrifices que, j'offre au seul vrai dieu, qui est le créateur du ciel et de la terre, et que tout l'univers doit adorer. Pour cette huile, ajouta-t-il en lui montrant la bouteille où elle était renfermée, elle ne sert point à la magie, parce que la magie est une chose dont les chrétiens ont horreur.

Le mandarin, confondu par les réponses du confesseur, parut quelque temps interdit ; ensuite, comme s'il eût voulu déguiser sa surprise, il ouvrit un livre qui était écrit en sa langue, et qui traitait des commandements de Dieu. Il tomba sur celui qui défend l'adultère.

— Pourquoi, dit-il, les chrétiens abhorrent-ils l'adultère ?

Il n'attendit pas la réponse du missionnaire ; il fit mettre par écrit l'interrogatoire avec les réponses du prétendu coupable ; après quoi il le fit reconduire en prison. Le lendemain il l'envoya, escorté de soldats, au mandarin supérieur, qui lui fit donner cent quarante soufflets et quatre-vingts coups de bâton. Ces deux p.4.038 supplices ayant été employés en vain, on eut recours à un troisième : on mit le confesseur à la question. On prit deux bois assez gros attachés ensemble par un bout, et après lui avoir mis entre deux la cheville du pied, on les serra par l'autre bout avec tant de violence, que le patient s'évanouit. Mais bientôt, on le fit revenir par le moyen d'une liqueur qu'on lui fit boire à plusieurs reprises. Cette question dura plus de trois heures. Enfin le mandarin, piqué de la constance du généreux confesseur, le renvoya en prison, résolu de le pousser à bout. Le jour suivant il le fit revenir et on le mit encore à la question. Ce supplice dura depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Mais tout fut inutile, le missionnaire soutint la torture avec un courage qui déconcerta le tyran. Enfin voyant qu'on ne pouvait venir à bout de vaincre sa patience par les tourments, on lui proposa le choix de trois choses : la première était de déclarer les noms, le nombre et la demeure des chrétiens de l'île ; la seconde, d'embrasser l'état de bonze, la troisième, d'être mis à mort.

— Vous n'aurez jamais, dit le missionnaire, la déclaration que vous exigez de moi ; pour être bonze, la probité, l'honneur

> même me le défend. Je ne crains point la mort ; ainsi dévouez-moi aux supplices. Je serai trop heureux de répandre mon sang pour la cause du Dieu que je prêche.

Le mandarin, furieux de la fermeté du confesseur, prononça l'arrêt de mort, et le prisonnier fut reconduit au cachot. Quatre jours après on le mena à Pékin pour faire confirmer et exécuter la sentence. Mais l'empereur, qui se piqua de clémence et de générosité, crut devoir commuer la peine, et le condamna à l'exil. Heureusement pour lui, il fut exilé dans un coin de province où il y avait une nombreuse chrétienté ; il y est encore actuellement, et nous espérons que le Seigneur, qui lui a conservé les jours dans les tortures, les lui prolongera pour le bien et l'édification de son nouveau troupeau.

Vous concevez aisément que ces exemples de vertu ne contribuent pas peu à nous consoler des persécutions cruelles que nous avons à essuyer. Voici un autre miracle de la grâce, qui ne vous touchera pas moins.

Vous savez que les Japonais font fouler aux pieds le crucifix à tous ceux qui veulent entrer dans leur île. Un Chinois y ayant abordé, on lui en fit la proposition ; l'idolâtre, surpris, demanda sur-le-champ de qui était le portrait sur lequel on lui ordonnait de marcher ? On lui répondit que c'était celui de *l'homme de Manille* [1]. C'est ainsi que les Japonais appellent Jésus-Christ, parce que l'opinion commune parmi eux est que le premier missionnaire qui est entré dans leur pays était de Manille. Le Chinois, indigne du mépris qu'on avait pour cet *homme de Manille*, ne put s'empêcher d'en témoigner son mécontentement :

> — Mais cet homme, dont vous voulez que je foule aux pieds l'image, ne m'a jamais rien fait. Pourquoi voulez-vous que je l'outrage ? C'est une injustice que je ne puis commettre.

Il ne voulut jamais consentir à ce qu'on exigeait de lui.

De retour en Chine, le gentil raconta par hasard à quelques

[1] C'est la capitale de l'île Luçon, appartenant aux Espagnols.

chrétiens ce qui lui était arrivé. Ceux-ci, charmés de ses dispositions, lui expliquèrent ce que c'était que cet *homme de Manille*, dont on avait voulu lui faire fouler aux pieds le portrait. Ce fut une occasion pour eux de l'instruire des principaux points de la religion chrétienne. L'idolâtre fut si touché de l'exposé qu'ils lui en firent, que bientôt après il alla trouver un missionnaire, et lui demanda le baptême. Actuellement c'est un des plus fervents chrétiens que nous ayons.

La chrétienté du royaume de Cochinchine est encore moins tranquille que celle de l'empire ; la religion y était assez libre depuis vingt-cinq ans ; on y comptait environ soixante églises où l'on célébrait l'office divin aussi publiquement que dans les États les plus catholiques. Mais depuis quelque temps la religion y est défendue. Le roi, conduit soit par les conseils de ses ministres, qui sont tous ennemis jurés de la foi, soit par sa propre avarice, s'est laissé persuader que les chrétiens possédaient des biens immenses. Dans le dessein de s'en emparer, il a ordonné à tous les missionnaires de se rendre à la cour, et à tous les mandarins de faire comparaître devant eux les peuples de leurs districts, afin de leur faire fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ en croix. Il est bon de remarquer que ce dernier ordre n'a été donné, dit-on, qu'à l'instigation des Hollandais, qui, sachant l'effet d'un pareil commandement au Japon, sont accusés de l'avoir conseillé au roi de p.4.039 Cochinchine comme un moyen efficace de chasser les missionnaires, qu'ils croient avoir traversé un dessein qu'on leur attribue sur ce royaume. Le roi, trompé par ce stratagème, a fait publier l'édit, et les missionnaires se sont rendus à la cour. On leur a proposé de marcher sur le crucifix ; mais comme ils ont refusé de le faire, on s'est emparé de leurs biens, et on les a renvoyés à Macao après deux mois de la plus dure prison. Les mandarins des villes ont également cité à leurs tribunaux ceux qui leur étaient soumis, tant chrétiens qu'idolâtres, pour leur faire fouler l'image de l'Homme Dieu. Vous comprenez que les gentils ne doivent pas avoir balancé. Pour les chrétiens, ils se sont montrés, la plupart, dignes du nom qu'ils portaient. Plusieurs d'entre eux, craignant de mollir, se sont enfuis dans

les montagnes pour ne pas s'exposer à commettre une lâcheté. De ce nombre ont été vingt ou trente vierges, qui vivaient en communauté, et dont les fonctions étaient à peu près les mêmes que celles des sœurs grises de France. Les autres ont comparu devant les mandarins ; les uns ont rejeté avec horreur l'affreuse proposition qu'on leur a faite, et c'est heureusement le plus grand nombre : les autres ont succombé à la tentation et sont devenus apostats. Les premiers ont été condamnés aux éléphants, punition qui consiste à couper tous les jours, quelque temps qu'il fasse, de l'herbe pour ces animaux ; voilà la peine des hommes ; pour les femmes, on leur a donné à chacune un certain nombre de coups de bâton sur le dos, après quoi on les a renvoyées libres.

Parmi ces confesseurs se trouvait un homme fort riche du royaume ; avant sa conversion, on le regardait comme l'homme le plus avare qui fût dans sa nation. Comme il était en commerce avec des chrétiens, il remarqua dans leur conduite tant de désintéressement et de générosité, qu'il fut curieux de savoir en quoi consistait une religion qui élève l'homme au-dessus de lui-même ; en conséquence il se fit instruire : la pureté, la sagesse et la sublimité de nos préceptes le touchèrent, et les discours des missionnaires, secondés par la force de la grâce, le convertirent ; de sorte qu'il est devenu un véritable modèle de vertu. Lorsqu'on lui ordonna de fouler le crucifix sous peine de perdre tous ses biens :

> — Prenez-les, dit-il à ses juges, ils sont fragiles et périssables ; mais j'en attends d'autres qui seront éternels et que personne ne m'enlèvera.

Ses biens furent en effet confisqués au profit du roi, et lui chargé de chaînes, et condamné à couper de l'herbe pour les éléphants.

Je pourrais ici faire mention de plusieurs autres généreux confesseurs, dont la patience et le courage nous ont touché jusqu'aux larmes ; mais comme le nombre en est trop grand, je me borne aux traits que je viens de rapporter.

Je vous ai dit que nous avions eu la douleur de voir apostasier quelques chrétiens. Parmi ces lâches déserteurs, il y eut un mandarin qui, à la première proposition, marcha sur le crucifix. Le roi, étonné de sa prompte obéissance, conçut dès lors de lui l'idée la plus désavantageuse. Ce prince même lui dit d'un air menaçant :

> — Vous êtes un méchant, et vous méritez doublement ma colère. Si je vous regarde comme chrétien, vous êtes un infidèle qui outragez bassement le Dieu que vous adorez, et je ne trouverais point de supplices assez longs pour vous, si vous traitiez ainsi les dieux de mon royaume. Si je vous regarde comme sujet, vous avez désobéi à votre prince, en embrassant une religion qu'il a proscrite. Ainsi, de quelque côté que je vous envisage, vous ne méritez que châtiments. Retirez-vous donc de moi, et allez subir la peine à laquelle je vous condamne.

Aussitôt que le roi eut parlé, ce lâche mandarin fut chargé de fers, et tous ses biens confisqués. Tel fut le fruit de son apostasie. Je n'ai pas cru devoir vous laisser ignorer cette triste anecdote, parce qu'elle m'a paru propre à vous donner une idée du roi de Cochinchine, qui n'est pas aussi persuadé qu'on le croit de l'existence de ses dieux ; si la soif de l'or ne le dominait point, notre sainte religion fleurirait encore dans le royaume.

Dans le dénombrement des habitants de leurs districts, les mandarins avaient oublié quelques familles de pêcheurs qui n'avaient pour tout bien que leurs barques et leurs filets. Toutes ces familles étaient chrétiennes. Les idolâtres les dénoncèrent aux gouverneurs, qui les firent venir pour les interroger sur leur croyance. Ils répondirent qu'ils croyaient en un seul Dieu, créateur et conservateur du monde. On leur proposa ou de fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ, ou de se faire soldats. p.4.040 Il est à remarquer que c'est la plus vile et la plus misérable profession du royaume.

> — Nous nous ferons soldats, s'écrièrent-ils tous ensemble, nous mourrons même s'il le faut.

Les mandarins, surpris d'une réponse à laquelle ils ne s'attendaient pas, furent quelque temps indécis. Ils ne voulaient ni les condamner aux éléphants, parce qu'on n'aurait pu les occuper, vu déjà le grand nombre de ceux qui subissaient la même peine, ni en faire des soldats, parce qu'on n'en avait aucun besoin, ni les retenir dans les cachots, parce qu'on n'avait pas d'ordre. Ainsi le parti qu'ils prirent fut de les renvoyer libres.

Les traverses, les peines, les persécutions, rien n'est capable de ralentir le zèle que Dieu inspire à ses apôtres. Quelque temps après le bannissement des missionnaires, un religieux et un prêtre du séminaire de Paris tâchèrent de rentrer dans leur chère mission : s'étant donc embarqués dans un petit vaisseau chinois qui allait à Cambodje, royaume limitrophe de la Cochinchine, ils arrivèrent sains et saufs dans ce pays, où ils furent très bien reçus ; mais dans l'intervalle, la guerre s'étant allumé entre ces deux États, il ne leur fut pas possible de pénétrer dans le second ; ainsi ils prirent le parti de retourner à Macao. Le même vaisseau qui les avait amenés s'offrit à les reconduire ; mais à peine furent-ils en mer qu'ils se virent attaqués par sept barques cochinchinoises. Ces pirates, armés de fusils, tuèrent vingt-quatre hommes de l'équipage, qui soutint cependant avec beaucoup de courage un combat de deux heures. Enfin les ennemis, voyant qu'ils ne pouvaient le soumettre par les armes, tâchèrent d'y mettre le feu, et ils y réussirent ; tous ceux qui le montaient furent obligés de se partager, les uns pour combattre, les autres pour éteindre la flamme, de sorte qu'ils furent bientôt réduits à la dernière extrémité. Dans ces fâcheuses circonstances, ils jetèrent à l'eau deux petits bateaux qu'ils avaient, et chacun chercha son salut dans la fuite, excepté les deux missionnaires.

Les Cochinchinois, qui n'en voulaient pas tant aux hommes qu'à l'argent qu'ils pouvaient avoir, laissèrent aller les bateaux et s'emparèrent du navire. Aussitôt que les missionnaires aperçurent les pirates, ils sortirent de la chambre pour aller au-devant d'eux, Le religieux dont je ne sais encore ni le nom ni l'ordre, fut le premier qui s'offrit à leur vue, et qui fut massacré par ces barbares. Le prêtre du

séminaire des Missions Étrangères, voyant son cher compagnon égorgé, s'étendit sur le tillac pour recevoir le coup de la mort. Les barbares accoururent en effet pour l'immoler ; mais un des chefs du brigantin fut si touché de compassion en le voyant, qu'il défendit de lui faire aucun mal. Mais il abandonna son coffre au pillage, et on ne lui laissa que quelques livres de piété, meubles inutiles pour des écumeurs de mer. Dès que les pirates se furent emparés de ce qu'ils avaient trouvé dans le vaisseau, ils se retirèrent à la hâte dans la crainte d'être enveloppés dans l'incendie, et laissèrent le missionnaire au milieu des flammes. Le Seigneur a toujours soin de ses élus. Les Cochinchinois ne furent pas plutôt en mer qu'ils rebroussèrent chemin, et prirent avec eux le missionnaire pour le mettre à terre. Ils le conduisirent effectivement sur le rivage, mais ils l'abandonnèrent sur une terre inconnue, où, accablé de douleur et de faiblesse, il fut obligé de rester plusieurs heures sans savoir quelle route il tiendrait. Tandis qu'il déplorait son sort, deux petites barques s'offrirent de loin à sa vue ; c'étaient les deux barques chinoises qui portaient ses compagnons de voyage et d'infortune. Dès qu'il les aperçut, il ramassa ce qui lui restait de forces pour les appeler et leur tendre les bras. Ceux-ci n'eurent pas de peine à reconnaître le missionnaire. Ils s'approchèrent à force de rames, le prirent dans un de leurs bateaux, et se remirent en mer. La Providence voulut que peu de temps après ils rencontrassent une somme chinoise qui les reçut à bord, leur donna tous les soulagements dont ils avaient besoin, et les conduisit à Cambodje. Le missionnaire ne fut pas plutôt débarqué qu'il se rendit dans un bourg où il y avait un assez grand nombre de chrétiens, résolu d'y rester jusqu'à ce que la guerre dont j'ai parlé fût terminée. Mais son séjour n'y fut pas de longue durée. Les Cochinchinois ayant fait une irruption sur la bourgade, le missionnaire et son troupeau, qui ne s'attendaient à rien moins, s'enfuirent dans les montagnes, où ils restèrent cachés pendant un mois, au bout duquel étant revenus à leur habitation, ils n'en trouvèrent plus que l'emplacement. Tout avait été renversé ou brûlé. Nous avons su ces différentes nouvelles de lui-même, par une lettre p.4.041 qu'il nous a écrite depuis ces affligeantes catastrophes. Cette

pièce, que nous conservons précieusement comme un monument des souffrances de ce confesseur, contient le récit de ses peines, et je vous assure qu'elle nous arrache des larmes toutes les fois que nous y jetons les yeux. Ce saint missionnaire termine sa lettre par le regret le plus vif qu'il a de n'avoir pas mérité, comme le religieux qui l'avait accompagné, la couronne du martyre, qui est, dit-il, le seul objet de ses désirs et de son ambition.

Vous allez croire que la chrétienté du Tonquin n'a pas moins à souffrir que celle des deux États dont je viens de vous entretenir. Mais je vous dirai pour votre consolation et pour la nôtre, qu'elle est infiniment plus tranquille ; car, excepté quelques coins du royaume où deux ou trois mandarins feignent de vouloir traverser les missionnaires, la tolérance est partout la même ; partout on célèbre l'office divin avec beaucoup de magnificence et de solennité ; les jours de fête y sont gardés avec autant et peut-être plus d'exactitude qu'en France ; enfin toutes les cérémonies de l'Église s'y font aussi librement que nous pouvons le désirer.

@

Lettre du père Amiot

au père de la Tour

@

Courage et patience des jésuites dans l'accomplissement de la tâche qu'ils se sont imposée. — État des provinces du nord-ouest. — Nouvelles possessions de l'empereur. — Cérémonies dont le père Attiret est obligé de faire le dessin.

A Pékin, le 17 d'octobre 1754

Mon révérend Père,
P. C.

La part singulière que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde notre mission et nos personnes m'engage à vous faire un récit circonstancié de ce qui nous est arrivé, dans le courant de cette année, de bien et de mal, de triste et de consolant. C'est ici le pays des vicissitudes. On passe rapidement du sein des plus terribles alarmes aux espérances les plus flatteuses, et du profond abîme des disgrâces au faite des prospérités. Quelques jours d'intervalle suffisent souvent pour nous faire sentir ces différents effets ou pour nous en rendre témoins. La lecture des événements que je vais vous décrire vous convaincra de cette vérité.

Il y a près de deux ans que le révérend père Dugad, supérieur général de notre mission française, écrivit quelques lettres aux missionnaires qui sont sous son obéissance, pour remplir à leur égard les devoirs de la charge dont il venait d'être revêtu. Ces lettres furent malheureusement interceptées ; son exprès fut arrêté et conduit au tribunal de la ville la plus voisine ; quantité de chrétiens furent maltraités à cette occasion, et le nom chinois du père Dugad retentit plus d'une fois dans les différents lieux où l'on prit connaissance de cette affaire. Ce révérend Père fut obligé de prendre la fuite et d'errer de rivage en rivage sans pouvoir rencontrer de retraite assurée, trouvant à peine des conducteurs et des guides parmi les chrétiens les plus fidèles. Dieu a montré visiblement qu'il veillait particulièrement à la conservation de ce vertueux et saint missionnaire.

Un jour que quantité d'infidèles, attroupés aux environs de la petite

embarcation du père Dugad, demandaient à grands cris qu'on leur livrât le missionnaire, ses gens, découragés et consternés, ne savaient plus quel parti prendre ; voyant qu'il ne leur était pas possible de fuir, ils étaient sur le point de céder à la force, lorsque le père Dugad, comme par inspiration divine, sort tout à coup du coin de la barque où il se tenait caché, et d'un air plein d'assurance et de fermeté, il dit à ceux qui voulaient se saisir de sa personne :

> — Il faut avouer que vous êtes bien hardis d'assurer comme vous le faites qu'on recèle ici un étranger ; quelle preuve en avez-vous ? me voici, regardez-moi bien, et jugez vous-mêmes si je suis Européen.

A ces paroles, les infidèles, qui n'avaient pas voulu se désister jusqu'alors et qui avaient cru tenir déjà leur proie, de furieux qu'ils étaient, devenus doux comme des agneaux, se retirent d'eux-mêmes, et laissent au missionnaire le loisir de se transporter paisiblement ailleurs.

Une autre fois qu'on faisait les perquisitions les plus exactes, trois barques, au nombre desquelles se trouvait celle du père Dugad, furent arrêtées en même temps, et environnées de toutes parts par des gens de guerre, qui se p.4.042 disposaient à tout bouleverser, pour pouvoir trouver ce qu'ils cherchaient avec tant d'empressement et d'ardeur. En effet, ils mettent la main à l'œuvre ; deux barques sont renversées de fond en comble ; mais comme s'ils avaient été menacés par quelque puissance céleste, ou que la barque du père Dugad fût tout à coup devenue invisible à leurs yeux, ils ne tentent pas même d'en faire la visite, et la seule qui aurait pu les mettre en possession du trésor pour lequel ils s'étaient donné tant de mouvements et de peines, échappe ainsi à leur brutale avidité, lorsque tout semblait concourir à les en rendre maîtres.

J'aurais, mon révérend Père, quantité de traits semblables à vous raconter, si je ne craignais de passer les bornes que je me suis prescrites. Je finis l'article qui concerne le pète Dugad en vous disant, en deux mots, que ce Père a mené, depuis deux ans en particulier, la

vie la plus laborieuse, la plus pénible, et la plus remplie de craintes, d'inquiétudes et de perplexités. Ce fervent missionnaire aurait bien voulu recevoir au bout la couronne du martyre, mais le Seigneur le réserve peut-être pour des travaux plus grands encore. On peut juger des sentiments de son cœur par ce qu'il écrivit peu de temps après avoir échappé aux poursuites les plus vives :

> « Je ne vous oublie aucun jour à l'autel... ; heureux si l'adorable victime, lorsque je la tiens entre mes mains, m'apprenait enfin à me sacrifier, ou plutôt à me laisser sacrifier entièrement au bon plaisir divin.

Toutes les lettres de ce révérend Père ne respirent que les mêmes sentiments, c'est-à-dire qu'amour de Dieu, que zèle ardent pour faire connaître son saint nom, que désir de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la gloire du souverain maître. Je suis persuadé que l'obligation où il s'est trouvé, comme chef de notre mission, de prendre toutes les précautions que la prudence peut suggérer, afin de se conserver à une chrétienté désolée et à deux compagnons de ses travaux apostoliques dont il est le modèle, le conseil, le soutien, la consolation et la joie, n'a pas été la moindre de ses peines.

Quoique cet excellent missionnaire n'ait pas encore eu le bonheur de répandre son sang pour Jésus-Christ, ce qu'il est obligé chaque jour de faire et de souffrir est un martyr continuel beaucoup plus pénible que ne pourrait l'être celui qui lui arracherait la vie après quelques tourments.

> « Je vous remercie, dit-il en écrivant au frère Attiret, je vous remercie de la double peinture des SS. Cœurs, qui par bonheur a échappé au feu, à l'eau et à la cupidité qui nous ont enlevé presque tout ce que nous avions, etc.

Et dans une lettre que j'ai reçue de lui il y a quelques mois, il dit :

> « C'est peu que d'avoir perdu une somme d'argent, de n'avoir plus de ressource pour nous loger et pour nos commissions ; le grand mal est que dans la plupart de nos chrétientés il y a

> eu des recherches, des emprisonnements, des bastonnades, des affiches scandaleuses contre la religion, et des apostasies... Mais cette adorable et aimable Providence a tellement ménagé et disposé les choses, que toutes nos actions de grâce ne doivent s'adresser qu'à elle pour la consommation moins malheureuse de cette affaire.

En effet, mon révérend Père, il a fallu des miracles de protection divine pour que cette tempête, qui sévissait avec tant de fureur, ait été ainsi apaisée, lorsqu'on avait le plus lieu de croire qu'elle allait tout submerger dans la province où le révérend père Dugad fait ses excursions apostoliques. Dans le temps qu'on était dans les plus grandes alarmes, et que tout semblait désespéré, le calme s'annonce tout à coup par l'élargissement du porteur des lettres et des autres chrétiens emprisonnés : mais cet orage n'a fait que menacer la province du Hou-quang, en comparaison des terribles ravages qu'il est allé faire dans la province du Kiang-nan, une des plus florissantes missions qu'eussent les jésuites portugais. Jugez-en, mon révérend Père, par le récit suivant :

La seconde quatrième lune ou lune intercalaire de la dix-neuvième année de Kien-long, c'est-à-dire vers la fin du mois de mai de cette année 1754, vint un exprès au révérend père Félix de Rocha, vice-provincial de la mission portugaise de Chine, avec une lettre d'un jésuite chinois qui faisait part à son supérieur des plus tristes nouvelles. Il lui apprenait que le père d'Araujo, jésuite portugais, qui faisait la mission dans le Kiang-nan, avait été pris et mis à la torture par le mandarin au tribunal auquel il avait été traîné. Il ajoutait que quantité de chrétiens avaient eu le même sort, et qu'on avait donné le signalement de tous les missionnaires européens qui travaillaient dans cette province.

p.4.043 Le jésuite chinois n'entrait dans aucun détail, mais le porteur de sa lettre ajouta bien des circonstances auxquelles on ne crut pas devoir donner une entière créance, les Chinois étant très sujets à exagérer quand il s'agit surtout d'annoncer des malheurs. On ne

soupçonna cependant qu'avec trop de fondement que cette mission, qui avait donné lieu aux plus grandes espérances, tant par le nombre que par la ferveur des chrétiens qui la composent, était sur le penchant de sa ruine, et que tous les missionnaires qui y étaient occupés des saints exercices de leur ministère ne tarderaient pas d'être pris. On était dans ces perplexités, lorsqu'il arriva un second député : c'était un chrétien qui avait demeuré autrefois à Pékin, et qui avait servi dans le collège de nos révérends Pères portugais en qualité de domestique. Il apporta l'accablante nouvelle de la prise de cinq jésuites européens, et de la dénonciation d'environ huit cents familles chrétiennes qui avaient été cités, et qui se rendaient chaque jour au tribunal du mandarin qui avait pris connaissance de cette affaire. Il raconta tant ce qu'il avait vu lui-même, que ce qu'il avait appris sur les lieux par des témoins oculaires. Le père d'Araujo a eu le bonheur de confesser Jésus-Christ, au milieu des plus violentes tortures, qui l'ont estropié, dit-on, pour le reste de ses jours. On ne dit rien encore de ce que les autres missionnaires ont souffert : c'est d'eux-mêmes qu'il faut apprendre tout le détail de cette affaire ; car à vous dire naturellement, il y toujours à se défier des relations chinoises pour le bien comme pour le mal : ce qu'il y a de sûr, c'est que les cinq jésuites portugais ont été arrêtés ; que le père d'Araujo a été appliqué à la question plusieurs fois ; que quantité de chrétiens ont eu le même sort ; que quelques-uns ont apostasié ; que d'autres ont soutenu avec fermeté les apprêts des supplices, les questions, les tortures, et ont confessé généreusement Jésus-Christ.

Je vais à présent vous entretenir de ce qui regarde personnellement le frère Attiret. J'ai à vous parler de son voyage en Tartarie à la suite de l'empereur, de sa nomination au mandarinat, et de son généreux refus d'une dignité qui, en lui donnant un rang dans l'empire, aurait pu lui faire oublier, en certain moments, l'état d'humilité auquel, pour l'amour du souverain Maître, il s'est consacré, et pour lequel il avait de bon cœur sacrifié tous ses talents, en se faisant simple frère de notre Compagnie.

La raison pourquoi l'empereur voulut avoir le frère Attiret en

Tartarie, et le récompenser ensuite en le faisant mandarin d'un des tribunaux de sa maison, demande quelques éclaircissements. Je vais vous les donner, en leur ajoutant les préliminaires nécessaires, et en les accompagnant de toutes les circonstances qui ont quelque rapport à ce sujet.

Il y a eu en dernier lieu une révolution dans le pays du tchong-kar [1], celui des souverains tartares dont les États sont bornés au midi par le Thibet, à l'est par les Tartares tributaires de la Chine, par les Kalkas et les Mongols, à l'ouest par d'autres Tartares mahométans et vagabonds, et au nord par une partie de la Sibérie. Après la mort du dernier tchong-kar, un lama du sang royal se mit à la tête d'un puissant parti, et vint à bout de se faire reconnaître, au préjudice de ses concurrents, et de celui en particulier qui devait naturellement occuper le trône.

Ce nouveau souverain, homme inquiet et turbulent, hardi d'ailleurs, et enflé de ses premiers succès, voulut en tenter de nouveaux, se confiant en son habileté et en sa bonne fortune. Il trouva mauvais que les Kalkas, ses voisins, fussent tributaires de la Chine, et se mit en tête de se les assujettir. Il fit faire à l'empereur la ridicule proposition de les lui céder ; alléguant que c'était un droit dévolu à sa couronne, que les anciens tchong-kar en avaient joui, et qu'il était bien résolu d'employer toutes ses forces pour en jouir à son tour.

L'empereur ne répondit à ses prétentions qu'en l'invitant à devenir lui-même tributaire de l'empire, lui offrant pour l'y engager de le créer régulo du premier ordre, et de le maintenir sur le trône.

Le lama, devenu tchong-kar, sentit son orgueil offensé d'une semblable proposition. Il fit répondre qu'il était dans ses États aussi souverain que l'était l'empereur lui-même dans les siens : qu'il ne voulait pas de son p.4.044 régulat, qu'il lui déclarait la guerre, et que les armes décideraient quel des deux, c'est-à-dire de l'empereur ou de lui

[1] Dans la ville de Tchang-kia-kieou, ville que les Mongols nomment *Khalgan*, du mot *khalga*, qui signifie *porte* ou barrière, et qui est la clef du commerce de la Chine avec la Russie par la Mongolie, il y a une école spéciale pour l'instruction des enfants de la tribu de Tchong-kar, ou Tchakhar, dont les troupeaux de chèvres donnent un magnifique duvet.

tchong-kar, devait recevoir les hommages et le tribut des Kalkas.

Comme il n'était guère possible qu'il n'y eût bien des mécontents de la part des sujets de l'usurpateur, et que leur mécontentement n'attendait qu'une occasion favorable pour éclater, les plus éclairés d'entre eux conclurent qu'il fallait profiter de la bonne volonté qu'ils supposeraient dans l'empereur en faveur de tous ceux qui se déclaraient les ennemis du tyran. Ils forment sourdement leur complot ; ils se sauvent de leur patrie au nombre de dix mille, et viennent avec leurs familles et tous leurs bagages se donner à l'empereur et le reconnaître pour leur souverain et leur maître.

L'empereur les reçut à bras ouverts : il leur donna un emplacement dans la Tartarie chinoise, où il leur permit de s'établir. Il nomma des mandarins pour veiller à ce que rien ne leur manquât, ou plus vraisemblablement pour veiller sur leur conduite. Il leur envoya de grosses sommes d'argent, des provisions de toutes sortes et en grande quantité ; en un mot il les mit en état de mener dans leur nouveau domicile une vie beaucoup plus commode qu'ils ne l'auraient fait dans leur propre pays. Il y avait parmi les transfuges quantité de gens de considération. L'empereur leur ordonna de se rendre à Gé-hol, lieu de la Tartarie chinoise où il va chaque année pour prendre le divertissement de la chasse, et où il a des palais presque aussi beaux que ceux qui sont aux environs de Pékin. L'intention de Sa Majesté était de les recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets, de leur donner le grand repas déterminé par les rits pour ces sortes d'occasions, et de les décorer des mêmes dignités dont, suivant leur naissance et le rang qu'ils occupaient, ils auraient pu espérer d'être revêtus dans leur patrie, s'ils avaient été en faveur.

Les nouveaux domiciliés se rendirent sans délai, avec un nombre de gens déterminé par l'empereur, au lieu où ils avaient ordre de se transporter, et lorsque tout fut en état, l'empereur partit lui-même de Yuen-ming-yuen, et s'achemina vers Gé-hol, accompagné de toute sa cour, des régulos, des comtes et de tous les grands, à l'exception d'un petit nombre, qu'il laissa à Pékin pour avoir soin des affaires pendant

son absence.

C'est uniquement lorsque l'empereur est absent que les personnes qui travaillent sous ses yeux ont un peu de liberté. Le frère Attiret voulut profiter des commencements de la sienne pour se renouveler dans la ferveur, et reprendre, dans les exercices de la retraite que nous faisons chaque année l'espace de huit ou dix jours, les forces spirituelles dont on a autant et même plus de besoin ici que partout ailleurs. Il se mit en retraite le soir du sixième jour de la cinquième lune, fort éloigné de penser à ce qui devait arriver. Le lendemain, vers les 4 heures du matin, le comte Tê, grand échanson de l'empereur, arriva en poste à Hai-tien, avec ordre de Sa Majesté d'emmener le frère Attiret en Tartarie. Ce cher frère, comme je l'ai déjà dit, s'était rendu à Pékin pour y faire sa retraite ; ainsi il fallut qu'on vînt ici lui intimer l'ordre qu'on avait de le faire partir. Deux mandarins furent députés pour cela, et le comte Tê attendit dans son hôtel de Hai-tien, où il voulut rester pour prendre un peu de repos. Il fallut que le frère Attiret, qui s'était flatté d'avoir huit jours entiers à passer uniquement avec son Dieu, s'arrachât à sa solitude le lendemain même du jour qu'il y était entré, et partit sur-le-champ pour aller auprès du comte savoir au juste les intentions de Sa Majesté. Dès que le comte l'aperçut, il lui dit qu'il n'avait d'autres ordres à lui intimer que celui de partir sans délai ; que l'empereur voulait que dans trois jours au plus tard il fût auprès de sa personne ; que du reste il ignorait ce qu'on voulait faire de lui, mais qu'il était probable que Sa Majesté voulait l'occuper à tirer les portraits de quelques-uns des principaux étrangers qu'elle allait recevoir en cérémonie au nombre de ses sujets,

> — Ne vous embarrassez de rien, ajouta le comte, voilà cinquante taels que l'empereur m'a ordonné de vous compter ; ne songez qu'à partir le plus promptement qu'il se pourra. Si nous pouvions nous mettre en marche aujourd'hui même, la chose n'en serait que mieux. J'ai ordre de fournir tout ce qui sera nécessaire pour vous et pour vos domestiques. Je vous donnerai mon propre cheval, et parmi

> mes habits vous choisirez ceux qui vous iront le mieux, et vous vous en servirez.

Il faut remarquer, mon révérend Père, qu'il y a ici des habits de ville et des habits de voyage, déterminés pour la longueur, pour la forme et p.4.045 pour tout l'assortiment, et qu'il serait de la dernière indécence de se montrer à la cour sous d'autres habillements que ceux des circonstances, des lieux et de la saison.

Quant au cheval, le frère Attiret en remercia le comte, en lui disant que la mule qu'il montait chaque jour pour aller au palais pouvait lui servir également pour le voyage, mais il accepta les habits, parce qu'il lui était impossible, aussi bien qu'à nous, d'en faire faire ce qu'il lui en fallait dans un espace de temps aussi court. Ainsi ce cher Frère ne pensa plus qu'aux préparatifs ordinaires. Il resta dans notre maison de Hai-tien, où il employa le reste de la journée à préparer des couleurs et les autres choses de l'art, pour se prémunir en cas de besoin. Bien lui en valut, comme on le verra après, d'avoir pris ainsi ses précautions. Il nous écrivit ici deux mots pour nous dire que le lendemain il se mettrait en chemin. J'allai avec le père Benoit pour lui dire adieu, et le 8e de la cinquième lune, ou autrement le 26e juin, nous l'accompagnâmes, avant trois heures du matin, jusqu'à l'hôtel du comte, où ce seigneur l'attendait pour monter à cheval.

Le 28e du même mois nos voyageurs passèrent Nan-ting-men, qui est la première bouche des montagnes, et à midi ils traversèrent la grande muraille.

> — Ce titre est trop simple, m'écrivit le frère Attiret, pour une si belle chose. Je suis étonné que tant d'Européens qui l'ont vue nous aient laissé ignorer l'ouvrage immense qui la compose. C'est un des plus beaux ouvrages qu'il y ait au monde, eu égard au temps où elle a été faite et à la nation qui l'a imaginée et exécutée. Je suis bien résolu d'en faire le dessin à mon retour.

Quoique bien des missionnaires aient parlé fort au long de la grande

muraille, tout ce qu'ils en disent est infiniment au-dessous de l'idée que s'en est formée le frère Attiret. Les artistes voient les choses d'un tout autre œil que les voyageurs ordinaires. Il serait à souhaiter que ce cher Frère voulût bien, à ses moments de loisir, nous peindre lui-même un ouvrage dont il a été si vivement frappé. Mais il n'y a pas apparence qu'il puisse le faire de sitôt, étant surchargé d'autres occupations plus importantes et indispensables pour lui.

Le même jour ils arrivèrent à Leang-kien-fang, où la cour avait fait halte pour prendre quelques jours de repos. Le tê-kong alla rendre compte de sa commission, et il lui fut ordonné de la part de l'empereur de remettre le frère Attiret entre les mains du comte ministre, ce qu'il exécuta sans délai. Le ministre reçut notre cher Frère avec toutes les démonstrations de politesse et de bienveillance que ces messieurs savent si bien donner lorsqu'ils croient se conformer aux intentions de leur maître ; mais il ne lui dit point pour quelle raison on l'avait mandé ; il lui fit même entendre qu'il n'en savait rien. Il lui fit dresser sur-le-champ une tente au voisinage de la sienne ; car le long de la route il n'y a ni hôtel ni maison pour qui que ce soit ; les palais qui se trouvent de distance en distance sont seulement pour l'empereur et ses femmes. Comme la nuit commençait à tomber, et qu'on fit les choses précipitamment, on ne leur donna point cette solidité qui est nécessaire peur prévenir les différents accidents qui peuvent arriver en cas d'orage. En effet, à peine le frère Attiret fut-il logé, que le temps, qui était déjà couvert, se déchargea par un déluge d'eau qui inonda tout le quartier. L'homme d'affaire du ministre, qui était venu pour voir par lui-même si rien ne manquait, rassura le pauvre cher Frère, qui, peu accoutumé à camper à la tartare, commençait à craindre que la notable toile de la tente ne vint enfin succomber sous le poids énorme qui commençait déjà à la faire baisser. Il lui dit qu'il pouvait être tranquille, qu'il ne fallait toucher à rien, et que l'eau s'écoulerait d'elle-même ; après quoi il se retira. Cependant la pluie grossissait d'un moment à l'autre, et bientôt la tente chancela. Le deux domestiques de notre voyageur, aussi neufs que leur maître, et non moins embarrassés que lui pour se tirer d'affaire en pareil cas, commencèrent à crier qu'on

allait être accablé. Le frère Attiret vit en effet que les colonnes ou les pieux qui étaient fichés en terre pour tenir la tente en respect sortaient peu à peu de leurs trous. Il court en retenir une, ordonne à un de ses domestiques de soutenir l'autre, tandis que celui qui restait irait demander du secours. Ils ne furent pas longtemps dans l'embarras, un des gens du ministre arriva tout à propos à la tête d'une douzaine d'esclaves, et dans quelques moments tout fut mis en bon état. Ainsi le pauvre cher Frère en fut quitte pour la peur.

Il ne lui arriva rien de particulier le reste du voyage qu'il continua un peu plus doucement p.4.046 qu'il n'avait fait les premières journées. Il était à la suite de l'empereur, et il n'allait pas plus vite que Sa Majesté. La marche du prince, telle qu'il l'envisagea alors, réveilla ses idées pittoresques, et il a avoué que s'il avait eu à peindre une armée en déroute, il s'en sema tenu a l'excellent modèle qu'il avait sous les yeux. Il ne distingua en aucune façon cette majesté, cette économie, cet ordre qui caractérise toutes les cérémonies chinoises. Il ne vit qu'un amas confus de gens de tous les étages qui allaient et venaient, qui se pressaient à l'envi, qui se heurtaient, qui couraient, les uns pour porter des ordres, les autres pour les exécuter ; ceux-ci pour chercher leurs maîtres, qu'ils ne distinguaient pas dans la foule ; ceux-là pour trouver leur quartier ou pour aller joindre celui de l'empereur dont ils s'étaient écartés. Tout ce qu'il vit lui parut tumulte, confusion, embarras ; ce n'était partout qu'objets piteux, lamentables et tragiques, qui lui inspirèrent la crainte, l'horreur et la compassion : c'était des chariots renversés qu'on tentait vainement de redresser, des chameaux étendus avec leurs charges, qui poussaient des cris aigus à chaque coup qu'on leur donnait pour les faire relever ; des ponts abattus, des chevaux crevés, des hommes morts, mourants ou estropiés, foulés aux pieds des chevaux ou écrasés sous le poids des charrettes qui leur passaient sur le corps, des cavaliers embarrassés dans tout ce tracas, cherchant à se tirer de presse ; telles sont les images qui, sorties de son pinceau, auraient fait un tout qu'il n'aurait jamais osé intituler : *Marche de l'empereur de Chine.*

Il ne faut pas croire cependant que tous les voyages de l'empereur soient dans le même goût ; c'est ici un extraordinaire, et jamais peut-être ce prince n'avait eu tant de monde à sa suite. Il voulait donner aux étrangers qui s'étaient livrés à lui pour être admis au nombre de ses sujets, une idée de sa puissance et de sa grandeur, et faire en sorte que si quelques-uns d'entre eux prenaient fantaisie de se sauver, ils pussent, en racontant à leurs compatriotes ce qu'ils avaient vu, leur inspirer une juste crainte de l'irriter, ou les attirer sous son obéissance, artifice qui lui a parfaitement réussi, car depuis peu dix mille hommes sont encore venus se ranger sous ses étendards.

Dès que le frère Attiret fut arrivé à Gé-hol, le ministre le logea dans son propre hôtel, où il lui donna un appartement des plus honorables. Il lui fit l'honneur de le visiter le soir, et il n'est sorte d'offres obligeantes qu'il ne lui fît ; il lui promit, entre autres choses, qu'il lui ferait servir du maigre les jours que notre religion ne nous permet pas de manger du gras. Ce qu'il y a en cela d'infiniment gracieux de sa part c'est que, malgré toutes les affaires dont il devait avoir la tête remplie, il voulut bien de lui-même descendre dans ce détail. Il ajouta, avant que de terminer sa visite, que l'empereur voulait probablement faite tirer le dessin de la fête qui allait se passer, mais il ne l'en assura pas ; c'était alors le deuxième jour du mois de juillet, le frère Attiret eut à se reposer jusqu'au quatrième, sans savoir à quoi on voulait l'occuper.

Tout ce qu'après son retour il a pu me dire de Gé-hol, c'est que c'est une ville à peu près du troisième ordre, qui n'a proprement de beau que le palais de l'empereur. Elle est située au bas d'une montagne, et arrosée d'une rivière assez petite d'elle-même, mais qui grossit de temps en temps d'une manière terrible, ou par la fonte des neiges, ou par l'abondance des pluies ; elle devient alors un torrent furieux qu'aucune digue ne saurait arrêter. Il y a quelques années qu'une partie du palais fut emportée, et que le dommage alla à des sommes immenses, par la quantité et la qualité des meubles qui furent perdus ou gâtés.

Gé-hol commença à être quelque chose sous Kang-hi ; depuis lors

elle est toujours allée en augmentant, et est devenue considérable sous cet empereur, qui y va chaque année passer quelques mois avec sa cour, et qui y fait faire quantité de bâtiments et d'autres ouvrages qui l'embellissent et en font un séjour fort agréable pendant les trois mois que nous avons ici de grande chaleur.

Le 4 juillet on vint, à onze heures du soir, intimer au frère Attiret un ordre de l'empereur ; cet ordre portait que ce cher Frère devait se rendre le lendemain au palais, et que le tê-kong lui dirait là ce qu'il y avait à faire pour lui. Il obéit au temps marqué, et il apprit enfin que l'intention de Sa Majesté était qu'il peignit ou du moins qu'il dessinât tout ce qui se passerait dans la cérémonie qu'on allait faire. On lui recommanda fort de se mettre à portée de bien voir tout, afin que rien ne manquât à son dessin, et que l'empereur pût être content.

p.4.047 Un habile peintre ne serait point embarrassé d'un pareil ordre qu'un lui donnerait en Europe, où il est permis d'aider à la lettre, et où, en gardant le vrai, il pourrait se livrer au génie, moins en peine d'être désavoué, que sûr d'être applaudi. Mais il n'en est pas ici de même ; il ne faut faire que ce qu'on vous dit, et faire de point en point tout ce qu'on vous dit. Il n'y a génie qui tienne. Les plus belles lueurs doivent être étouffées dès qu'elles se montrent, si elles tendent à quelque chose qu'on ne vous a pas positivement demandé.

Toutes ces pensées dans l'esprit, et muni d'une grande provision de bonne volonté, le frère Attiret ayant tendu toutes ses fibres, se rendit au lieu de la cérémonie, y assista jusqu'à la fin, y regarda de tous ses yeux, et, malgré tout cela, il ne sut au bout à quoi se fixer. Il n'y avait que confusion dans ses idées et qu'embarras pour le choix qu'il devait en faire. Il voyait tout et il ne voyait rien. L'ordre d'aller travailler sur-le-champ lui fut donné, aussitôt que la cérémonie venait d'être achevée. On lui dit, de la part de l'empereur, que le dessin devait être livré le soir même au tê-kong, pour que celui-ci le portât à Sa Majesté, qui voulait le voir.

Il n'y avait point à reculer, et le frère Attiret ne le sentit que trop. Il prit le chemin de l'hôtel du ministre, se retira sans bruit dans

l'appartement qu'on lui avait cédé, et voulut se mettre en devoir d'exécuter ses ordres. Il tailla plusieurs crayons en homme qui cherche à gagner du temps, et rien ne lui venait encore. Enfin il saisit son point. Ce fut le moment de l'entrée de l'empereur au lieu de la cérémonie, point flatteur pour ce prince, qu'on y voit du premier coup d'œil dans tout l'appareil de sa grandeur. Il crayonne rapidement tout ce qui s'offre, et quelques centaines de figures, sans compter les assortiments, se trouvent ébauchées. Le temps s'écoulait plus vite qu'il ne l'aurait voulu, et le tê-kong était à sa porte. Il fallut lui livrer son ouvrage avant la nuit, ce qui ne lui coûta pas peu. Il se rendit lui-même au palais pour savoir la réponse de Sa Majesté. Elle fut des plus flatteuses. L'empereur lui fit dire par le comte, que tout était *hen-hao*, c'est-à-dire très bien.

Ce serait ici, mon révérend Père, le lieu de vous décrire cette cérémonie, ou tout au moins de vous en tracer une légère ébauche. Je le ferais avec bien du plaisir, si, après avoir vu le dessin qui a été fait pour l'empereur, et en avoir entendu l'explication de la bouche du frère Attiret, je n'avais compris qu'à peu de chose près la cérémonie dont il est question est la même que celle qui se fit sous Kang-hi, en l'année 1691, et dont le père Gerbillon a fait le détail dans son troisième voyage en Tartarie, que vous trouverez tout au long dans le quatrième tome de l'ouvrage du père Duhalde. Ainsi, mon révérend Père, c'est à cette relation que je prends la liberté de vous renvoyer. Je ne pourrais vous rien dire de mieux ni de plus circonstancié que ce que vous y lirez. Le lendemain, le frère Attiret s'étant mis en disposition de retoucher son dessin, fut interrompu tout à coup par un envoyé de l'empereur, qui lui intima l'ordre de se transporter au palais, où Sa Majesté venait de décorer du titre de régulos, comtes et grands seigneurs, onze des principaux étrangers transfuges, lesquels, ainsi que tous ceux de leur suite, furent censés dès lors membres de l'État et sujets du prince qui le gouverne. C'est pour faire les portraits de ces onze seigneurs qui venaient d'être constitués en dignité, qu'on avait mandé le peintre. Un de ces portraits fut achevé ce jour-là même et montré tout de suite à l'empereur. Il fut trouvé à merveille. Sa Majesté fit dire au frère Attiret

que la fête devant être terminée dans l'espace de six jours, il fallait que tous les autres portraits fussent finis pour ce temps-là.

Le pauvre cher Frère aurait bien voulu avoir un peu de temps à lui pour pouvoir respirer, et pour laisser à une maladie qu'il venait de contracter par le changement de climat et de nourriture, le loisir de se dissiper entièrement, ou tout au moins de s'adoucir un peu. Il était attaqué d'un rhume de poitrine, accompagné d'un cours de ventre et d'une fièvre assez violente. Il lui fallut, malgré cette triple incommodité, qui dura quelque temps, aller chaque jour au palais, y travailler du matin au soir, dans un lieu qui était comme public, puisque c'était la salle où les courtisans s'assemblaient pour attendre que la comédie et autres exercices auxquels ils devaient assister commençassent.

> — Ce qui augmentait infiniment mon mal, dit le frère Attiret, c'est qu'ils étaient tout le jour sur mes épaules, à p.4.048 me faire mille interrogations, toutes disparates, auxquelles il me fallait répondre, et faire mon ouvrage en même temps.

Un seul mot l'aurait délivré de tous ces importuns ; mais il n'osa le dire, car il n'y avait là que régulos, comtes, et les plus grands seigneurs de l'empire. Il sentait de plus que ces seigneurs n'en agissaient ainsi que pour lui faire honneur, la plupart de leurs demandes roulant sur la France, ou sur des choses qu'ils croyaient devoir lui faire plaisir. Cet état de contrainte, joint à un travail forcé et à ses trois maladies, eut bientôt épuisé ses forces. Le mandarin qui faisait à son égard l'office d'introducteur avertit sérieusement le tê-kong de présenter une supplique à l'empereur pour l'informer de l'état où se trouvait le frère Attiret. Le tê-kong vit lui-même qu'il n'y avait pas à différer, et se hâta d'agir en conséquence.

L'empereur ordonna que son peintre se reposerait, et lui envoya un de ses médecins pour avoir soin de lui. Après un jour de repos, le malade se crut assez fort pour continuer son ouvrage. Il retourna au palais, où il finit pour le temps marqué les onze portraits dont il était chargé.

On dit que ces Tartares, peu accoutumés à se voir reproduire ainsi, étaient émerveillés de se reconnaître sur une toile, et de se retrouver avec tous leurs agréments. Ils riaient les uns des autres, lorsqu'après quelques coups de pinceau ils apercevaient un peu de ressemblance ; mais quand elle était entière, ils étaient comme extasiés. Ils ne pouvaient guère comprendre comment cela pouvait se faire : ils ne se lassaient point de regarder la palette et le pinceau ; aucune des actions du peintre ne leur échappait. Les seigneurs chinois et mantcheoux qui étaient présents riaient aussi de tout leur cœur, non pas des copies, mais des originaux eux-mêmes, dont la figure, la contenance, et toutes les façons avaient si peu de rapport avec la politesse et les manières chinoises. Il est vraisemblable que de tous ceux qui étaient là il n'y avait que le peintre qui ne fût pas bien aise. Il avait à répondre à plusieurs personnes à la fois ; il voulait que l'empereur pût être content de son ouvrage, et il lui fallait saisir comme à la volée chaque trait qu'il voulait peindre. Eût-il même joui de toute sa santé, je ne crois pas qu'il eût été tenté de rire.

Cependant, à mesure que quelque portrait était achevé, on le portait à l'empereur, qui l'examinait à loisir, et sur lequel il portait son jugement que des eunuques de la présence venaient tout de suite annoncer au frère Attiret, en lui rendant son tableau. Comme tous ces jugements furent flatteurs et honorables pour le peintre, auquel on disait à chaque fois, *hen-hao, hen-hao*, c'est-à-dire très bien, très bien, ils lui attirèrent toutes sortes de compliments et de caresses affectées de la part de tous les grands qui s'amusaient à le voir peindre. Ce qui augmenta encore leur espèce de considération pour sa personne, c'est que chaque jour un mandarin, en habit de cérémonie, lui apportait des mets de la table de Sa Majesté, et les lui livrait devant tout ce monde, dont la plupart se seraient estimés fort heureux, s'ils avaient eu le même honneur. La chose alla si loin à cet égard, que le tê-kong en conçut de la jalousie. Il ne put la dissimuler ; et comme s'il eût voulu se venger de quelque tort qu'on lui eût fait, ou qu'il eût prétendu rabattre la joie qu'il s'imaginait être dans le cœur du frère Attiret, il lui disait souvent d'un air moqueur :

> — Monsieur, ce n'est point ici comme à Pékin ou à Hai-tien, on ne voit pas si aisément l'empereur : je suis fâché que Sa Majesté ne vienne pas s'amuser à vous voir peindre.

Si ce courtisan avait su les véritables sentiments de celui qu'il voulait agacer, il ne lui aurait certainement pas tenu de semblables discours ; car, dans le temps même que ce cher Frère était comblé de politesses et d'honneurs de la part des grands et de l'empereur lui-même, il m'écrivait à cœur ouvert :

> « Il me tarde bien que cet acte de comédie finisse car, loin de la maison de Dieu, et privé des secours spirituels, j'ai de la peine à me persuader que ce soit ici la gloire de Dieu.

Après que les onze portraits eurent été achevés et approuvés de l'empereur, le frère Attiret reçut ordre de mettre en grand le dessin de la cérémonie, qu'il n'avait fait d'abord qu'en petit. On lui assigna dans le palais un autre appartement que celui où il avait peint jusqu'alors, et c'était le tê-kong qui devait l'y conduire et l'y établir. Il paraît que ce comte ne soupçonnait en aucune façon que l'empereur dût s'y rendre, puisqu'en entrant, il p.4.049 dit malignement, en s'adressant au Frère :

> — Encore aujourd'hui vous ne le verrez pas. Ce n'est point ici un endroit où Sa Majesté vienne.

Le frère Attiret ne répondit rien ; mais il se disposa à faire son ouvrage. Il l'avait à peine commencé, qu'un mandarin de la présence vint en cérémonie lui donner deux pièces de soie de la part de l'empereur. Un moment après l'empereur entra lui-même, et d'un air plein de bonté, il demanda au Frère s'il était bien remis de sa maladie, le vit travailler un moment, lui fit quelques questions obligeantes, après quoi il se retira ; mais en sortant, il dit au tê-kong que le frère Attiret n'était pas bien là, et qu'il fallait le placer sur-le-champ dans le *ta-tien*, c'est-à-dire dans la salle du trône.

Il fallut obéir. Le comte prit lui-même une partie de l'attirail du peintre, et l'aida à la transmigration pour qu'elle se fit plus promptement. Arrivés à la salle du trône, le frère Attiret vit venir à lui

un mandarin portant des deux mains, qu'il tenait élevées au niveau des yeux, un papier d'une espèce particulière, et dont l'empereur se sert quelquefois pour peindre. Le mandarin dit au frère Attiret, en lui remettant le papier, que l'intention de Sa Majesté était qu'il dessinât un seigneur tartare qu'il lui nomma, à cheval, courant après un tigre, l'arc bandé, et sur le point de décocher la flèche ; ajoutant que l'empereur voulait lui-même en faire la peinture. Le frère Attiret fit ce qu'on exigeait de lui. Le lendemain il reçut ordre de préparer quatre pièces de cette soie fine et gommée dont les Chinois se servent pour peindre à l'eau, et de se transporter ensuite au jardin pour prendre les sites et les lieux qui devaient servir de fond aux peintures qu'il allait faire pour représenter les jeux et les divertissements de la fête présente. A l'exception de la comédie et des feux d'artifice qui étaient des plus brillants, la plupart de ces jeux n'étaient que tours d'adresse, que courses de chevaux, et exercices militaires. La lecture du troisième voyage du père Gerbillon en Tartarie, dont je vous ai déjà parlé, vous en donnera une idée.

Le frère Attiret fit de point en point tout ce qu'on lui ordonna. Arrivé au jardin avec tê-kong, qui ne le quittait plus, il jeta sur le papier quelques-unes de ses idées, et crayonna tout ce qu'il crut pouvoir servir à son dessin. L'empereur l'aperçut de loin, vint à lui, examina ce qu'il venait de faire, lui fit corriger ce qui n'était pas de son goût, et fit ajouter ce qu'il jugea à propos. Il lui fit l'honneur de lui demander s'il n'était point fatigué, et lui recommanda surtout de marcher doucement.

Après avoir fini ce pourquoi il était allé dans ce jardin, le frère Attiret retourna au palais, pour y travailler à exécuter ses dessins. Il fut deux jours entiers sans voir Sa Majesté et sans être détourné. Il les mit à profit pour avancer son ouvrage.

Le matin du troisième jour l'empereur l'honora d'une visite. Il voulut voir tout ce qui était fait, et trouva que sa personne, qui avait été dessinée à cheval dans un endroit, et portée en chaise dans un autre, était dans l'une et l'autre position un peu trop renversée de l'arrière. Il voulut qu'on corrigeât sur-le-champ ce défaut, et pour cela il s'assit sur

son trône qui était dans le lieu même, s'y composa à sa fantaisie, et se fit dessiner dans l'attitude où il était actuellement. Comme il faisait fort chaud, il eut la bonté d'ordonner au frère Attiret d'ôter son bonnet et de s'asseoir, faveur singulière qu'il ne fait à aucun de ses sujets, qui ne doivent jamais être en sa présence qu'à genoux ou debout, lors même qu'ils sont obligés de travailler.

Le lendemain l'empereur revint au même lieu. Un eunuque tenait entre ses mains la peinture que Sa Majesté avait faite elle-même sur le dessin du Tartare à cheval dont j'ai parlé plus haut. Il la déploya devant le frère Attiret, auquel l'empereur ordonna de retoucher quelque chose sur l'attitude du cavalier qui est sur le point de décocher son dard. Après cette légère correction, la peinture fut remise au cabinet de Sa Majesté, qui voulait y donner encore quelques coups de pinceau. Mais le soir du même joua elle fut envoyée au frère Attiret, avec ordre de l'achever. Il n'y restait à faire que le carquois, la queue du cheval et la botte du cavalier.

J'oubliais de dire que l'empereur avait envoyé de grand matin demander au frère Attiret s'il avait encore du papier de Corée, huilé et prêt à recevoir les couleurs, sans dire néanmoins ce qu'il prétendait qu'on en fît. Le frère lui ayant répondu qu'il ne lui en restait plus, le tê-kong reçut ordre de dépêcher sur-le-champ un courrier à Hai-tien, pour en aller p.4.050 demander une feuille au frère Castiglione qui en avait de tout prêt.

Pendant que le courrier était en chemin, le frère Attiret ne perdait pas son temps. Outre les dessins dont j'ai parlé, il avait encore à faire tous les portraits des principaux seigneurs qui devaient figurer dans la représentation de la cérémonie, et il fallait que tous ces portraits eussent l'approbation de Sa Majesté, ce qui n'en augmentait pas peu la difficulté. Il y en eut deux auxquels on revint plusieurs fois, l'empereur ne les trouvant pas à son goût ; celui du comte-ministre fut entièrement manqué par le trop d'envie qu'on avait qu'il ressemblât. L'empereur voulait qu'il eût les yeux d'une certaine façon, celle apparemment qui lui plaisait le plus dans son favori, qu'il eût la tête

plus ou moins avancée, qu'il fût dans telle attitude, et tout cela n'était pas l'idée du peintre, qui faisait tous ses efforts pour se conformer à celle du prince ; aussi fut-il tellement dérouté par toutes ces difficultés, qu'il ne put plus saisir son modèle, quelque soin qu'il se donnât pour en venir à bout. Le ministre lui en fit des reproches badins, en lui faisant entendre néanmoins qu'il était persuadé qu'il n'y avait pas de sa faute. Tous les autres portraits furent trouvés à merveille, Sa Majesté les loua beaucoup et par conséquent toute la cour leur prodigua des éloges.

Cependant ce n'était encore là, pour ainsi dire, que le coup d'essai du peintre. Le courrier revenait avec la toile, ou pour parler plus vrai, avec le papier préparé qu'il avait été chercher à Hai-tien. Dès que l'empereur eut appris son retour, il se transporta à la salle où le frère Attiret faisait son ouvrage, s'assit sur son trône, et lui ordonna de le peindre en grand. Le frère Attiret n'avait pas encore eu cet honneur. Les autres portraits avaient été trouvés bons par l'empereur et par toute sa cour, il fallait que celui-ci fût trouvé excellent. Aussi le peintre se surpassa-t-il. Comme il fut pris à l'improviste, l'imagination n'en eut que plus de jeu. Il n'y eut aucun coup de pinceau qui ne portât, et la première ébauche fut à peine finie que l'empereur s'écria, en se levant :

> — Cela est très bien, cela est très bien. Il y a deux heures que je suis ici, c'en est assez pour aujourd'hui.

Ce que ce prince trouva de plus flatteur pour lui dans ce portrait, c'est de s'y voir avec une grosse tête et avec l'apparence d'une taille au-dessus de l'ordinaire. Il avait insinué plus d'une fois qu'il voulait être ainsi peint ; car dans tous ses portraits il avait toujours trouvé qu'on lui avait fait la tête trop petite. On ne l'avait pas entendu à demi-mot, et on n'avait pas pris son idée. On s'était contenté d'augmenter de quelques lignes sa véritable grosseur naturelle, et on crut en avoir trop fait. Sa Majesté ne jugea pas à propos de s'expliquer alors plus clairement. Il n'en a pas fait de même dans cette dernière occasion. Dans le temps même que le frère Attiret prenait la palette et les pinceaux, un eunuque qui était vis-à-vis, portant les deux mains sur sa

tête, les écarta considérablement l'une de l'autre, et montra ensuite du doigt l'empereur dont il n'était pas vu, comme s'il eût voulu dire au Frère que l'intention de Sa Majesté était qu'il lui peignit la tête fort grosse ; un autre eunuque le lui déclara en propres termes, d'un ton de voix assez haut pour que l'empereur pût l'entendre, et Sa Majesté confirma, par un signe d'approbation, ce que celui-ci venait d'avancer. Le peintre n'en voulut pas davantage ; il se tint la chose pour dite, se conduisit en conséquence, et réussit à merveille dans tous les sens.

Dès que l'empereur se fut retiré, le frère Attiret se remit après le portrait, y ajouta tous les coups de pinceau qu'il crut nécessaires pour la parfaite ressemblance, et employa tout son art pour le relever. Quelques jours après, Sa Majesté l'ayant vu, le trouva beaucoup plus à son goût que la première fois, en fit des compliments au peintre, et le combla de caresses. L'envie d'être reproduit par les couleurs augmentait en lui à mesure qu'elles lui représentaient sa personne telle qu'il le souhaitait. Il ordonna au Frère d'aller au jardin pour y prendre l'idée du fond d'un tableau où il voulait être peint tirant de la flèche. Après que le frère Attiret eut crayonné son site et tout ce qu'il crut devoir servir à l'ornement de son tableau, le mandarin qui a inspection sur ces sortes d'ouvrages porta celui-ci à Sa Majesté, qui l'approuva avec éloge.

Le tê-kong venait d'être chargé d'une autre commission. Il devait porter au loin les ordres de Sa Majesté. Il partit le 11 de la sixième lune ; mais avant son départ il se rendit à l'hôtel du ministre pour prendre congé de lui. Comme il sortait, le frère Attiret l'entendit et courut au-devant de lui pour lui souhaiter un bon voyage. On ne p.4.051 répondit à ses souhaits que par des compliments réitérés de félicitation. Le Frère ne douta en aucune façon que tous ces compliments ne tombassent sur ce qu'il avait bien réussi dans les portraits de l'empereur. Il ne répliqua à son tour que par les réponses ordinaires ; mais quelques moments après un mandarin inférieur l'ayant félicité à peu près dans les mêmes termes, et d'une manière qui lui parut avoir quelque chose de singulier, il eut la curiosité de lui demander quel était

l'objet en particulier sur quoi tombaient ses félicitations. Le complimenteur, fort étonné, lui dit tout simplement qu'il se réjouissait avec lui de ce que l'empereur l'avait fait mandarin.

— Moi, mandarin ! reprit le frère Attiret.

— Oui, vous mandarin, lui répliqua-t-on froidement. Eh quoi ! toute la cour le sait, et vous n'en êtes pas encore instruit ? etc.

Le pauvre Frère fut un peu consterné à cette nouvelle ; mais comme il s'y était préparé de longue main, il ne pensa plus qu'aux moyens de parer le coup sans offenser l'empereur.

Depuis quelques années plusieurs eunuques de la présence et quelques mandarins, qui étaient témoins des manières gracieuses de l'empereur à son égard, lui avaient dit fort sérieusement plus d'une fois que l'intention de Sa Majesté était de l'élever au mandarinat ; qu'ils ne se trompaient point dans leurs conjectures sur ces sortes de choses, et que l'expérience les en avait convaincus. Le Frère Attiret leur répondait alors que lui, ainsi que tous les autres Européens qui étaient à la cour, n'y étaient point venus pour ces sortes de récompenses temporelles, qu'ils avaient eu des motifs plus purs et plus relevés ; et prenant de là occasion de leur parler de notre sainte loi, il leur expliquait, suivant les occurrences, comme quoi nous renoncions aux honneurs pour l'amour du souverain Maître, qui avait bien voulu renoncer lui-même à tout l'éclat de sa grandeur, en se faisant homme pour nous procurer, au prix de son sang, un bonheur qui ne finira point.

Quand il était de retour à la maison, le frère Attiret nous rapportait tous les discours qu'il avait ouïs, ceux par lesquels il avait répondu, et demandait des règles de conduite pour le cas où l'empereur voudrait le décorer, ainsi qu'on l'en menaçait, du titre de mandarin. Il n'est aucun de nous qui ne lui conseillât de refuser constamment et avec force, sans toutefois donner occasion à un mécontentement qui pût avoir des suites fâcheuses, une grâce qui ne doit pas être regardée comme telle par des personnes de notre caractère et de notre état. Persuadés et

pleinement convaincus, dans les malheureux temps où nous sommes, que l'empereur croit avoir tout fait pour nous quand il a donné des récompenses de cette nature, nous ne saurions éviter avec trop de soin de les accepter, si nous voulons nous maintenir dans le droit d'avoir recours à lui et de lui parler avec liberté dans les occasions pressantes.

> — De quoi vous plaignez-vous ? nous disent froidement les gens en place, lorsque nous recourons à eux pour quelque chose qui intéresse notre sainte religion. L'empereur ne vous traite-t-il pas bien ? Il vous souffre dans sa cour, il vous considère, il vous donne des mandarinats. Que voulez-vous de plus ?

Que n'auraient-ils pas droit d'ajouter, ou que n'ajouteraient-ils pas en effet, si nous ne tâchions de leur prouver par notre conduite que ce n'est rien de tout cela que nous voulons !

Le frère Attiret, excellent religieux comme il l'est, fut ravi que la façon de penser de tous tant que nous sommes ici de jésuites français s'accordait avec la sienne sur cet article. Il ne se fit pas illusion non plus que nous, il ne crut pas trouver la gloire de Dieu où il n'y aurait eu peut-être que de l'amour-propre, et ne courut pas le risque de laisser un bien actuellement réel pour des espérances d'un plus grand bien qui n'existera peut-être jamais. Il faut être estimé et considéré des Chinois pour pouvoir leur annoncer la parole de Dieu avec quelque espoir de succès, cela est vrai ; mais il est vrai aussi qu'il faut les édifier et les convaincre, toutes les fois que l'occasion s'en présente, de notre parfait désintéressement, c'est-à-dire d'une vertu si rare parmi eux, qu'à peine ils en connaissent le nom et qu'ils la regardent presque comme une chose impossible.

Imbu de toutes ces maximes et convaincu de leur solidité, Le Frère Attiret attendait en paix que l'ordre de l'empereur lui fût signifié juridiquement, pour pouvoir se conduire en conséquence. Il travailla toute la journée à l'ordinaire comme s'il n'eût rien su de tout ce qui le concernait. Cependant on avait déjà dépêché un courrier au seizième régulo, qui était à Pékin, pour lui intimer d'avoir à inscrire le frère

Attiret sur le tableau des mandarins qui sont sous sa direction. Le régulo divulgua sur-le-champ p.4.052 cette nouvelle, et c'est par son canal qu'on en fut d'abord instruit ici. C'est par la même voie qu'une nouvelle contraire, je veux dire celle qui nous apprit le refus absolu de notre cher Frère, se répandit également dans tout Pékin.

Il semble que la Providence disposa ainsi toutes choses, afin que la ville ainsi que la cour, instruites de la bonne volonté de l'empereur à l'égard des Européens, ne pussent qu'estimer ces derniers, sans leur porter envie et sans pouvoir les accuser de leur enlever des postes et des emplois qui ne sont jamais vus sur la tête des étrangers qu'avec jalousie, amertume et chagrin, tant de la part des Tartares que de celle des Chinois. Je dis plus ; la conduite du frère Attiret fut un véritable sujet d'édification, non moins glorieux pour nous auprès des infidèles qu'utile pour l'exercice de notre ministère auprès des chrétiens. Les premiers lui prodiguèrent mille éloges, éloges flatteurs et qui n'ont rien de suspect, étant donnés la plupart par des gens en place, par des mandarins tant du dehors que de l'intérieur du palais, et en l'absence de celui qui en était le sujet. Les derniers, je veux dire les chrétiens, furent si charmés de cet acte de générosité, comme ils l'appellent, qu'ils conçurent dès lors la plus brillante idée de la vertu de celui qui avait été capable de le faire. Peu s'en faut qu'ils ne lui attribuassent le don des miracles. Il se répandit un bruit parmi eux, après le retour du frère Attiret, que ce cher Frère avait vu dans les airs plusieurs croix tout éclatantes de lumière, et qu'ayant appelé du monde pour faire voir à d'autres un spectacle qu'il ne croyait pas être pour lui seul, ces croix disparurent tout à coup. Faveur singulière qu'ils attribuaient à la satisfaction que le Maître du ciel avait eue de son serviteur, auquel, par cette vision, il voulait donner une récompense anticipée de ses mérites.

Cette pieuse fable ne trouva pas crédit dans l'esprit du peuple seulement ; nos lettrés chrétiens étaient presque persuadés eux-mêmes que ce serait une témérité que de la mettre au nombre des choses douteuses. Un des catéchistes de l'église orientale de nos révérends Pères portugais vint à notre maison et pria sérieusement

notre révérend Père supérieur de vouloir bien lui attester la vérité de ce fait.

Vous ne serez pas surpris, mon révérend Père, que les Chinois aient fait tant de cas d'une action qui ne passerait en Europe que comme une chose fort ordinaire aux personnes même du siècle, qui l'est ou qui doit l'être en effet pour des personnes de notre état, si vous faites attention que le désintéressement, comme je l'ai remarqué plus haut, est regardé ici comme l'apogée de la perfection.

Quelque chose de plus sérieux et de plus solide en même temps est ce que nous dit publiquement un missionnaire respectable de la Propagande. C'est M. Kou, prêtre chinois qui a été élevé en Italie, et qui, depuis bien des années, remplit ici les devoirs du ministère qui lui a été confié, à la satisfaction et avec les applaudissements de tous ceux qui ont l'avantage de le connaître. Ce grave personnage nous fit l'honneur de venir à notre maison française le jour que nous célébrions la fête du roi, et après les compliments ordinaires, il nous félicita du meilleur de son cœur, disait-il, de la gloire que le frère Attiret venait de rendre à Dieu et à la religion en refusant le mandarinat.

> — Vous ne sauriez vous persuader, ajouta-t-il, tout le bien qui en résultera. Je connais le cœur de mes compatriotes, et je puis vous assurer que rien n'est plus propre à faire impression sur eux que la conduite qu'a tenue votre frère Attiret. Je compte en tirer un excellent parti dans toutes mes prédications, etc.

Mais retournons à Gé-hol pour continuer à voir ce qui s'y passe.

Ce ne fut, que vers les neuf heures du soir que le comte-ministre sortit du palais ; de retour à son hôtel, il fit appeler le frère Attiret, et dès qu'il l'aperçut, il alla au-devant, lui tendit les deux mains à la manière tartare, et le félicita de la manière la plus obligeante. Il lui dit ensuite, de la part de l'empereur, que Sa Majesté étant satisfaite de ses services, et en particulier avant été charmée de son portrait en grand, avait voulu lui donner des marques de sa bienveillance et de son

affection ; qu'elle l'avait créé mandarin du quatrième ordre, et lui avait accordé toutes les prérogatives attachées à ce grade ; qu'ainsi lui, frère Attiret, porterait désormais toutes les marques de son degré de mandarinat, et jouirait des revenus qui y sont attachés. Après que le ministre eut ainsi parlé, le frère Attiret se jeta à ses pieds et le conjura, la larme à l'œil, de vouloir bien être son protecteur auprès de Sa Majesté.

> — Je suis religieux, lui dit-il, et, comme tel, j'ai renoncé à tous les p.4.053 honneurs de ce monde ; ainsi je ne saurais accepter le bienfait de l'empereur, sans manquer aux devoirs les plus essentiels de mon état. Je vous prie de vouloir le représenter à Sa Majesté, et je vous conjure d'employer tout votre crédit pour qu'elle ne me force point à accepter un emploi qui me ferait passer le reste de mes jours dans l'amertume.
>
> — Mais, reprit le ministre, le frère Castiglione et les autres Européens qui sont mandarins du tribunal d'astronomie, sont bien religieux comme vous ?
>
> — Oui, répliqua le frère Attiret, ils sont religieux, et s'ils sont mandarins, ce n'est que par force qu'ils le sont.
>
> — Eh bien, répondit le ministre, vous le serez aussi par force.

Le Frère le conjura de nouveau de vouloir bien intercéder pour lui.

> — Cela suffit, interrompit le ministre, nous en parlerons encore demain, et si nous vous obstinez à ne vouloir pas absolument des marques d'honneur attachées au mandarinat, on vous dispensera de les porter ; mais cela n'empêchera pas que vous ne jouissiez des revenus ; de cette sorte, l'empereur sera content et vous aussi : je me charge de le faire trouver bon à Sa Majesté.
>
> — Non, seigneur, reprit le frère Attiret, je ne puis pas plus accepter les revenus que les honneurs, et je vous supplie

d'empêcher, autant que vous le pourrez, que je ne sois contraint ni aux uns ni aux autres.

— A demain, à demain, dit le ministre en s'en allant.

Le frère Attiret se retira dans son appartement, où il s'en faut bien qu'il prit le repos dont il avait besoin ; il passa la plus grande partie de la nuit en prières, pour obtenir du Seigneur, par l'intercession de la très sainte Vierge et de saint Ignace, son protecteur, dont on devait célébrer la fête le lendemain, une grâce qu'il n'osait presque pas espérer des hommes. Un peu avant la pointe du jour, il entendit que le ministre allait partir pour le palais : il alla l'attendre à sa porte, se mit à genoux devant lui, et lui réitéra avec les mêmes instances les sollicitations qu'il lui avait faites la veille ; le ministre comprit que ce serait lui rendre un véritable service que de le délivrer d'une chose à laquelle il voyait bien qu'il ne se soumettait qu'avec une extrême répugnance ; il lui promit de parler efficacement à l'empereur, et d'employer toute l'autorité qu'il pouvait avoir sur son esprit pour lui obtenir ce qu'il paraissait souhaiter avec tant d'ardeur.

A l'heure ordinaire le frère Attiret se rendit au palais pour y travailler à ses dessins ou à ses peintures. Il y fut à peine arrivé, qu'il reçut ordre d'aller au jardin, où l'empereur devait faire lui-même l'exercice de la flèche. Sa Majesté l'y ayant aperçu lui dit d'un air ouvert et extrêmement gracieux :

— Viens, viens, approche-toi ; viens-moi voir tirer de la flèche, et reste ici pour tout voir.

Ses fils, toute la cour et tous les grands étaient présent à cette cérémonie. Après avoir tiré quelques flèches, l'empereur jeta par hasard les yeux sur le frère Attiret, et ne lui ayant point vu sur le haut du bonnet le petit globe de verre bleu qui est la distinction du degré de mandarinat dont il l'avait honoré, il s'adressa au comte-ministre, et lui demanda s'il avait exécuté ses ordres. Le ministre, fléchissant les genoux, lui répondit que oui, mais que le frère Attiret n'était pas bien

aise d'être décoré d'aucun titre d'honneur. Il lui fit valoir ensuite, en homme qui veut rendre service, toutes les raisons que le Frère lui avait alléguées pour refuser le mandarinat. L'empereur ne répliqua pas un seul mot. L'exercice fini, le frère Attiret alla se remettre au travail. Sa Majesté ne fut pas longtemps sans aller voir elle-même des peintures qu'elle paraissait avoir si fort à cœur. Elle examina tout avec la dernière attention, et loua le peintre sur un de ses portraits en petit qu'elle trouva fort ressemblant. Elle voulut néanmoins qu'il retouchât quelque chose, et demanda si cela pouvait se faire actuellement. Le Frère lui répondit que cela se pouvait. Alors l'empereur s'étant assis sur son trône, lui ordonna de se mettre à son aise, de s'asseoir et d'ôter son bonnet, parce qu'il faisait fort chaud. Il lui fit plusieurs questions qui avaient rapport à la peinture, et descendant ensuite dans une espèce d'entretien familier, il lui dit :

— J'ai appris que tu ne voulais point être mandarin : pourquoi cela ?

— Votre Majesté en sait la raison, lui répondit le frère Attiret ; je suis religieux, et comme tel je ne puis pas jouir de ces sortes d'honneurs, qui ne s'accordent pas avec notre état.

— Mais le frère Castiglione est bien mandarin, il est cependant religieux comme toi.

— Il est vrai, dit le frère Attiret, mais Votre Majesté sait qu'il avait plusieurs fois refusé cet honneur, et qu'il ne l'a accepté enfin que par les ordres absolus de Votre Majesté.

(En effet, l'empereur avait voulu en différentes occasions élever ce cher Frère au mandarinat, p.4.054 et ce ne fut qu'à l'instigation de l'impératrice mère qu'il le lui fit accepter de pleine autorité.)

— Et le père Hallerstein n'est-il pas religieux ? reprit l'empereur.

— Oui, il l'est, répondit le frère Attiret, et ce n'est que malgré lui qu'il porte les marques du degré de mandarinat auquel Votre Majesté l'a élevé ; il est à la tête du tribunal des Mathématiques, il faut qu'il fasse les fonctions de sa charge.

— Eh bien, interrompit l'empereur, tu serais aussi dans un tribunal pour y faire les fonctions de la tienne.

— Je ne sais pas parler, ni n'entends assez bien le chinois, reprit le frère Attiret.

L'empereur partit satisfait, de ces réponses, et parla d'autres choses.

Le soir du même jour, dès que le comte-ministre fut de retour à son hôtel, le frère Attiret alla lui faire ses très humbles remerciements du service qu'il lui avait rendu auprès de Sa Majesté. Le ministre le reçut très bien, et lui fit mille reproches obligeants sur ce qu'il n'avait pas voulu accepter le bienfait de l'empereur. Après une courte conversation, le frère Attiret se retire. Il fut à peine arrivé dans sa chambre, que le ministre vint lui-même l'y visiter. Il lui fit l'honneur de l'entretenir près de trois quarts d'heure, avec beaucoup de familiarité, sur l'état religieux, et sur tous les Européens qui étaient à la cour. Il lui parla du royaume de France, et lui fit connaître toute l'estime qu'il en faisait ; il affecta en particulier de lui faire l'éloge de tous ceux qui avaient été au service de l'empereur jusqu'ici, répétant plusieurs fois que tous les Européens qui venaient à la cour étaient tous gens choisis, honnêtes gens, gens d'honneur et de mérite, auxquels il se ferait toujours un vrai plaisir de rendre service quand il en trouverait les occasions. il lui fit mille autres compliments, auxquels le Frère répondit de son mieux. En le remerciant de ses offres obligeantes, le frère Attiret lui rappela que dans son illustre famille on avait toujours aimé, et protégé, les Français en particulier, et le pria de vouloir bien continuer lui-même à nous honorer de sa protection. Le ministre le lui promit dans les termes les plus gracieux. Il lui parla encore de la France, et lui demanda si le roi serait instruit, que l'empereur avait voulu faire mandarin un de ses sujets, si nous recevions quelquefois de ses nouvelles, et s'il nous faisait des présents. Le frère Attiret satisfit à

toutes ses questions, et n'oublia pas de lui dire que c'était à la libéralité de nos rois que nous étions redevables de notre établissement à Pékin. Pour nous gagner encore plus la considération de ce seigneur, il aurait pu lui faire valoir la bienveillance particulière dont notre glorieux monarque et toute la famille royale daignent honorer notre Compagnie, et il l'aurait fait sans doute s'il ne fut survenu une visite qui mit fin à la conversation.

Au reste, mon révérend Père, ce seigneur n'est pas le seul qui, dans ces pays lointains, soit plein d'estime pour la France, et la mette fort au-dessus des autres royaumes de l'Europe ; la plupart des grands qui sont initiés aux mystères de la cour pensent comme lui sur cet article, et les lettrés semblent renchérir sur tous, lorsqu'ils ont occasion d'en parler.

> — Votre précieux royaume, nous disent quelquefois, est la Chine de l'Europe. Tous les autres États se font un devoir et un plaisir de suivre vos usages, vos maximes et vos rits.

Je ne sais en vérité, où ils ont puisé tout ce qu'ils en disent, et en particulier ce qu'ils en ont écrit dans une espèce de dictionnaire historique et géographique, commencé sous Kang-hi, et mis au jour par les ordres de l'empereur régnant ; livre par conséquent qui est authentique dans l'empire. Voici mot à mot ce que j'y ai lu à l'article France. Vous ne trouverez pas mauvais, mon révérend Père, que je vous rapporte le trait. Il est infiniment flatteur pour la France, de la part d'une nation superbe, qui daigne à peine mettre les autres peuples au rang des hommes civilisés.

> « La France, dit le livre que j'ai cité, est au nord-est de l'Espagne. Elle a de circuit onze mille deux cents li ;

c'est-à-dire environ mille cent vingt lieues, car dix li chinois équivalent à lieu près à une de nos lieues communes.

> Elle est divisée en seize provinces. La capitale de ce royaume s'appelle Paris. Cette ville est remarquable, surtout par un collège, où il y a habituellement plus de quatre ouan d'étudiants

c'est-à-dire plus de quarante mille, car un ouan est dix mille.

> Il y a sept autres collèges (c'est toujours de Paris qu'il parle), sans compter ceux où l'on élève gratis les pauvres écoliers. Tous ces collèges sont sous la dépendance du roi... Le roi de France a le pouvoir merveilleux de guérir des écrouelles ceux qui en sont attaqués, en les touchant p.4.055 seulement de la main. Il peut opérer ce prodige une fois chaque année, après avoir jeûné trois jours. La Fiance a cinquante royaumes sous sa dépendance. »

Je ne sais ce qu'il faut entendre là par royaumes. Peut-être veut-on parler des principautés, marquisats, duchés, comtés et autres seigneuries, qui étaient anciennement comme de petites souverainetés. Quoi qu'il en soit, je pense que ce qui contribue le plus à leur donner une si grande idée de notre royaume, est que la plupart des machines, des instruments, des bijoux et des autres choses curieuses qui sont dans les magasins de l'empereur, ou qui embellissent ses appartements, sont aux armes de France, ou marquées au nom de quelque ouvrier français.

> — Ceci est encore de votre royaume,

disait naïvement un des élèves de frère Attiret, en regardant le couteau de parade de l'empereur, que ce cher Frère avait ordre de peindre dans son état réel et avec toutes ses dimensions. Ce Chinois connut que la lame de ce couteau avait été faite en France, à l'empreinte de plusieurs fleurs de lis qu'il y remarqua. Les fleurs de lis sont ici connues de tout le monde, elles brillent partout. On les voit dans l'enceinte de notre église, sur nos calices, sur nos chasubles, sur nos croix, et sur tous nos ornements d'autel. Elles sont dans notre maison sur la plupart de nos livres et de nos instruments, sur nos horloges, sur nos girouettes, et presque à tous les coins de nos bâtiments. Elles se trouvent au dehors, chez les grands, dans la plupart des choses curieuses dont ils sont possesseurs. Elles sont chez le prince, et en si grande quantité, que je crois pouvoir dire sans exagération que les armes de France se trouvent aussi multipliées dans le palais de l'empereur de Chine qu'elles peuvent

l'être au Louvre ou à Versailles. Pardonnez-moi, mon révérend Père, cette petite digression ; je reviens à mon sujet.

Après le dénoûment de l'affaire du mandarinat, le frère Attiret fut un peu plus tranquille, qu'il ne l'avait été jusqu'alors. Il continua à peindre ou à dessiner, suivant les ordres qu'il recevait de l'empereur, qu'il voyait presque tous les jours. Le ministre, qui était devenu comme son mentor depuis l'absence du tê-kong, trouva qu'il n'était pas assez décemment vêtu pour paraître ainsi devant Sa Majesté ; il lui fit présent de deux de ses propres habits, en lui faisant des excuses sur ce qu'ils n'étaient pas neufs.

> — Je sais, lui dit-il, que vous êtes parti précipitamment, et que vous n'avez pas eu le loisir de vous équiper comme il convenait ; il est de la décence néanmoins que vous soyez un peu plus proprement. Les habits que vous portez paraissent un peu trop usés. Du reste, n'ayez point de répugnance à porter ceux que je vous offre, je ne les ai mis que peu de jours, et personne autre que moi ne s'en est servi.

L'attention de ce seigneur pour le frère Attiret est en partie l'effet de sa bonne éducation, et des sentiments que tous ceux de sa famille, comme je l'ai déjà remarqué, ont eus de tous temps pour les Français, depuis notre établissement à Pékin.

Quoique le frère Attiret ne jouit pas alors d'une fort bonne santé, il était obligé néanmoins de peindre du matin au soir, sans se procurer d'autre repos que celui des repas et de la nuit ; encore était-il obligé de prendre souvent sur son sommeil pour combiner à part soi les différents arrangements de ses dessins et de ses peintures. Il ne fut en Tartarie qu'une cinquantaine de jours, parmi lesquels quarante seulement furent employés à l'ouvrage, et durant ce court espace de temps, il fit vingt-deux portraits à l'huile, quatre grands dessins, tant de la cérémonie que des autres exercices, et quantité d'autres choses, dont chacune en particulier aurait, dans des circonstances plus favorables, demandé un ou plusieurs jours de travail. Aussi ce pauvre cher Frère fut-il si accablé et si abattu, qu'il était méconnaissable à son

retour. Nous le vîmes venir maigre, pâle, le dos courbé, et ne marchant qu'avec beaucoup de difficulté et de peine. Il avait contracté, tant par la fatigue de Gé-hol que par celle du voyage, une espèce de sciatique, qui l'obligea de garder la chambre plus de quinze jours après son arrivée ici ; mais, grâce au Seigneur, le repos lui rendit ses forces, et il se porte fort bien aujourd'hui. Il doit faire dans peu le même voyage, parce que l'empereur fera la même cérémonie à l'égard des nouveaux transfuges, qui sont à peu près au nombre de dix mille, comme je l'ai dit plus haut. Il y a apparence qu'il fera les choses plus à l'aise que la première fois, parce que le père Siguelbart et le frère Castiglione, peintres comme lui, doivent l'accompagner ; d'ailleurs il est très probable que les trois peintres n'ont été appelés que p.4.056 pour tirer les portraits des principaux d'entre les nouveaux venus, tout le reste ayant déjà été peint par le frère Attiret.

Il faut être en Chine, et y être pour la gloire de Dieu, pour venir à bout d'exécuter tout ce qu'on y fait. Ceux, parmi nos habiles artistes d'Europe, qui ont des fantaisies, et qui ne veulent travailler qu'à leur manière, et, dans le temps qu'il leur plaît, devraient venir ici passer quelque temps. Ils seraient, à coup sûr, guéris radicalement de tous leurs caprices, après quelques mois de noviciat à la cour de Pékin.

Depuis que les missionnaires sont établis ici, il n'y a eu aucun empereur qui ait plus profité de leurs services que l'empereur régnant ; et il n'y en a en aucun qui les ait plus maltraités, et qui ait porté de plus foudroyants arrêts contre la sainte religion qu'ils professent. C'est pour lui complaire, néanmoins, que le feu père Chalier inventa la fameuse horloge des veilles, ouvrage qui, en Europe même, passerait pour une merveille, ou tout au moins pour un chef-d'œuvre de l'art : que le père Benoit exécuta, il y a quelques années, la célèbre machine du val de Saint-Pierre, pour fournir aux plus variés est aux plus agréables jets d'eau, qui embellissent les environs de la maison européenne, bâtie sur le dessin et sous la direction du frère Castiglione : que le frère de Brossard a fait, en genre de verrerie, les ouvrages du meilleur goût et de la plus difficile exécution, ouvrages qui

brillent aujourd'hui dans la salle du trône avec ce qui est venu de plus beau de France et d'Angleterre : c'est, pour lui complaire encore, et pour obéir à ses ordres, que le frère Thibaut vient de finir heureusement un lion automate, qui fait une centaine de pas comme les bêtes ordinaires, et qui cache dans son sein tous les ressorts qui le font mouvoir. Il est étonnant qu'avec les seuls principes de l'horlogerie la plus commune, ce cher Frère ait pu, de lui-même, inventer et combiner tout l'artifice d'une machine qui renferme tout ce qu'il y a de plus relevé dans la mécanique. J'en parle pour l'avoir vue, et pour l'avoir fait marcher dans le palais même, avant qu'elle eût reçu sa dernière perfection. C'est également pour capter sa bienveillance que le révérend pure Sigismond, missionnaire de la Propagande, a entrepris un autre automate, qui doit être de figure humaine, et qui doit marcher à la manière ordinaire des hommes. Si ce révérend Père réussit, comme il y a lieu de l'espérer de son génie et de son talent pour ces sortes de choses, il est très probable que l'empereur lui ordonnera de douer son automate des autres facultés animales :

> — Tu l'as fait marcher, lui dira-t-il, tu peux bien le faire parler.

Dès qu'il a donné ses ordres, il faut que tout se fasse, et rien ne doit être impossible. A force de s'entendre donner le titre pompeux de fils du ciel, il se persuade qu'il en est quelque chose ; et donnant à ce beau nom une signification plus étendue que celle qu'on lui attribue ordinairement, il n'est pas éloigné de croire qu'il doit participer à la puissance céleste. Il n'est sorte de proposition à laquelle on ne doive s'attendre de sa part. Aucun talent n'est à négliger de la part de ceux qui sont à son service ; parce que, lorsqu'on s'y attend le moins, on est appelé ou pour une chose ou pour l'autre. Les goûts de ce prince varient, pour ainsi dire, comme les saisons. Il a été pour la musique et pour les jets d'eau, il est aujourd'hui pour les machines est pour les bâtiments. Il n'est guère que la peinture pour laquelle son inclination n'ait pas encore changé. Les mêmes goûts peuvent lui revenir, et nous devrons toujours nous tenir sur nos gardes pour n'être pas pris au dépourvu.

Les Européens qui sont à la cour ne doivent ignorer de rien, à en juger par la conduite qu'on tient à leur égard. S'il se trouve dans les magasins de l'empereur quelques machines, quelques instruments, quelque minéral, ou quelque drogue dont on ne connaisse ni l'usage, ni le nom, c'est à nous qu'on s'adresse pour être instruit. Si, de quelque pays du monde, on a apporté quelque chose de rare, de précieux, et d'inconnu jusqu'alors, c'est nous encore qui devons les mettre au fait, comme si le titre de Français ou d'Européen au service de Sa Majesté était une enseigne de la connaissance universelle de tout ce qui est des pays étrangers.

Sans compter les services réels que les missionnaires rendent à l'État, en y faisant fleurir l'astronomie, qui est le premier objet de la politique des Chinois et le point capital de leur gouvernement, car, selon leur idée, sans le calendrier et sans le calcul exact des éclipses, la grandeur de leur empire s'éclipserait bientôt ; sans compter, dis-je, ces services, p.4.057 nous avons fait et nous faisons chaque jour, chacun suivant nos faibles talents, ce qui nous aurait paru bien au-dessus de nos forces, si nous n'avions été animés par des motifs surnaturels, et dont certainement nous ne serions jamais venus à bout sans un secours spécial de la divine bonté. Cependant ce même prince, pour lequel nous faisons humainement plus que nous ne pouvons, est celui qui a massacré nos frères dans les provinces, qui a proscrit notre sainte religion avec le plus de rigueur, et qui nous a restreints nous-mêmes à n'exercer les fonctions de notre ministère qu'avec les dernières précautions. Malgré toutes nos peines, nos inquiétudes et nos perplexités, Dieu n'a pas laissé que de nous donner quelques sujets de consolation. Nous avons eu le bonheur, dans l'enceinte même de Pékin, de procurer la grâce du saint baptême, ou par nous-mêmes, ou par nos catéchistes, à plus de trois mille enfants, tant exposés que malades ou moribonds, à trente enfants de chrétiens, et à trente-cinq adultes. Hors de la ville, dans nos missions françaises dépendantes de notre maison, la récolte a été un peu plus abondante. Le seul père Kao, jésuite chinois, a baptisé cent trente-trois adultes, et cent quatre-vingt-dix-

sept enfants. Je ne parle point des confessions et des communions que nous avons eues pendant le cours de l'année ; leur nombre est tous les ans à peu près le même. Nos églises sont remplies les jours de fêtes ou de dimanches, comme elles le sont en France. En France, ce sont les dévotes qui les fréquentent ; ici, ce sont les dévots : voilà toute la différence. Du reste, mon révérend Père, la plupart des chrétiens que nous avons ici sont gens de la lie du peuple. Les grands sont trop attachés aux honneurs et aux biens de ce monde pour risquer à les perdre entièrement en embrassant une religion qui en ordonne le détachement le plus sincère. Au travers de toutes les difficultés que nous rencontrons, et qui semblent se multiplier toujours de plus en plus sous les pas des ouvriers évangéliques, nous ne laissons pas que de nous aheurter, pour ainsi dire, à vouloir fournir notre carrière. Nous nous flattons encore de la douce espérance que les temps deviendront meilleurs, et que les esprits indociles et orgueilleux fléchiront peut-être un jour sous le joug de la foi.

Pour accélérer cet heureux changement, je sens, mon révérend Père, qu'il nous faudrait, à tous tant que nous sommes ici, l'art de manier les esprits et de gagner les cœurs, au point que vous le possédez vous-même.

Ne pouvant pas nous communiquer vos talents, j'espère que vous ne nous refuserez pas vos lumières, ni aucun des secours que vous pourrez nous procurer. Le fardeau dont vous avez bien voulu vous charger, en vous soumettant à être le procureur-général de notre mission, nous est une preuve convaincante du zèle que vous avez pour nos intérêts, et pour ceux de tant de pauvres idolâtres auxquels nous sommes à même d'ouvrir le chemin du ciel. C'est ainsi que, sans passer les mers, vous aurez part à tous les mérites de notre apostolat. Je compte, en mon particulier, que vous voudrez bien m'honorer de votre bienveillance, et que vous me donnerez quelque part à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec respect, etc.

@

Lettres [1] du père Gaubil

adressées à plusieurs savants de Paris

@

Projets de travaux scientifiques. — Notice sur les voyages des romains à la Chine. — Indication du chemin qu'ils prirent.

Pékin, ce 12 août 1752

C'est depuis peu de jours que j'ai reçu votre lettre du 22 novembre 1750 ; elle aurait dû arriver l'an passé. Avec cette lettre, j'ai reçu celle de MM. Deshautrayes et Deguignes ; je leur réponds par votre voie. Mes réponses sont à cachet volant : si vous voulez les lire, lisez, et ensuite ayez la bonté de les cacheter. J'ai voulu commencer par répondre à ces messieurs ; ensuite, j'attendrai les lettres du mousson, et je vous répondrai, de même qu'à la lettre de M. du Maïran du 23 novembre 1750, que j'ai reçue en même temps que la vôtre. Bien des remerciements pour les patentes que vous m'envoyez ; ce que j'y trouve de plus agréable pour moi, c'est l'honnêteté, le bon cœur, qui ont porté vous et M. de Maïran à me donner des marques, si flatteuses pour moi, de votre bonté. Vous voyez assez que je suis hors d'état, ici, de faire ce que, naturellement, vous devez p.4.058 souhaiter que je fasse ; mais je ferai de mon mieux pour vous satisfaire. Je suis, etc.

P. S. Examinez, je vous prie, le projet qui je propose à M. Deguignes ; du moins pour l'histoire et la géographie, ce projet peut s'exécuter aisément, et si on le goûte, je crois que dans peu de temps on pourra

---

[1] Ces lettres n'étaient point dans l'ancienne édition, et ont été tirées du *Journal asiatique*.

Ces lettres nouvelles sont très curieuses, très importantes. Elles donnent des explications sur l'histoire, la géographie, l'astronomie et la chronologie de la Chine et des pays voisins ou tributaires. Elles contiennent des observations très intéressantes sur l'opinion émise par M. Deguignes relativement à la marche des Chinois vers la Californie. Enfin, elles font connaître le mode de travail des jésuites en général, et du père Gaubil en particulier ; travail consciencieux, opiniâtre, et dont à Paris on tenait souvent trop peu de compte.

Une partie des manuscrits du père Gaubil s'est égarée et n'a pu voir le jour. On ne connaît qu'un partie de ce qu'il avait rassemblé de notions sur la Chine par lui si longtemps explorée, et l'on éprouve ici le même regret que pour la perte du grand travail sur l'Égypte, qu'avait exécuté avec tant de soin le père Sicard, et qui, expédié en France, a été égaré sur la route. *Édition du Panthéon*, t. IV, p. 2.

l'exécuter ; et certainement on aurait alors quelque chose de bon sur toutes les matières qui composent le grand recueil *Nian-y-szu*, sur lequel MM. Deshautrayes et Deguignes sont au fait. Tout consiste à avoir l'argent nécessaire, et un, ou, s'il se pouvait, deux jeunes gens propres à cela ; car pour les lettrés chinois, avec quelque argent et du soin pour veiller sur leur travail, on en trouvera aisément. Pour le reste de quelque dépense, je crois que je pourrai y pourvoir ; cependant, sur ce point je peux aussi me tromper, car ici nous ne comptons que bien faiblement sur quelques secours de France ; on s'y intéresse bien peu pour nous, tandis que les Portugais, Italiens et Allemands reçoivent tous les ans de puissants secours.

Il y a longtemps qu'on aurait pu exécuter le projet que je propose ; mais je ne sais par quelle fatalité on se vit obligé de penser à d'autres objets, et qui n'ont pas eu le succès qu'on avait lieu d'attendre.

Dans ma réponse à M. Deguignes, vous verrez que, sous la dynastie des Han orientaux, les gens de Ta-thsin, ou l'empire romain de l'Orient, vinrent pour la première fois en Chine par le pays d'Arakan et d'Ava. Je me souviens que nos Pères des Indes m'écrivirent ici qu'on avait trouvé dans le Maduré ou Mayssour, dans des ruines d'un bâtiment, des médailles de Marc-Antoine ; si je ne me trompe, les premiers Romains qui vinrent en Chine, et que les Parthes avaient empêchés de passer par leur pays, allèrent chez les Indiens, et, par leur moyen ou direction, ils vinrent en Chine par le pays d'Arakan et d'Ava. Il paraît que nos Pères ont envoyé à Paris ces médailles romaines ; MM. Deguignes et Deshautrayes les ont peut-être vues.

Après avoir bien examiné le projet que je vous propose, à vous et à M. Deguignes, je crois devoir vous éloigner du dessein que vous pourriez avoir d'envoyer ici quelque somme d'argent pour l'exécution ; il ne faut pas y penser. L'argent venu, il pourrait arriver qu'on ne pût faire ce que l'on souhaite, ni de la manière qu'on le souhaite ; et ce serait un inconvénient. Je tâcherai de faire ce qui se pourra ; il ne faut pas s'engager mal à propos.

*

II

A M. de l'Isle

@

Découverte d'un manuscrit en caractères estranghelo. — Respect des Chinois et des Tartares pour les papiers de famille. — Esprit de fausseté qu'on remarque dans les lettrés.

Il y a bien des années que le père de Mailla et moi nous eûmes ici d'un mahométan, dont la famille, originaire d'Occident, a été autrefois chrétienne ou juive, un manuscrit conservé par elle. Il est écrit en caractères presque semblables à ceux du monument de la religion chrétienne du Chen-si. Ces caractères sont, la plupart, estranghelo. La couverture de cet ancien manuscrit est de bois ; le papier est épais et étranger, l'encre de même, vous le fîmes exactement copier : je ne pus deviner la langue de ce manuscrit ; j'y reconnus des mots chaldaïques, syriaques, et des noms juifs. La langue est peut-être de quelque pays entre la Chine et la Perse, mais les caractères sont estranghelo. Le père E. Souciet n'y put rien deviner ni déchiffrer. Il y avait à la marge quelques mots écrits en grec, mais qui ne donnent aucun éclaircissement. Je n'ai jamais su si le père Souciet a communiqué ce manuscrit aux savants de Paris. Tâchez de le retrouver ; j'ai écrit là-dessus à Paris, mais je n'ai reçu nulle réponse, Si vous le retrouvez chez nos Pères, peut-être MM. Deguignes, Deshautrayes et autres le déchiffreront [1]. Il y a des Chinois et Tartares qui habitent ici et ailleurs

[1] M. le baron Silvestre de Sacy a acquis la copie de ce manuscrit, envoyée en Europe par les missionnaires de Pékin, des héritiers de l'abbé Brottier, et en a donné une notice dans le XIIe volume des *Notices et extraits de la Bibliothèque du Roi*, pages 277 et suiv. Ce manuscrit, en caractères estranghelo, contient une portion de la version syriaque de l'Ancien Testament, des cantiques et diverses prières. Sur le dernier feuillet de la copie envoyée en France, on lit les deux notes suivantes :

« Ce livre est une copie, fidèle en tout, d'un ancien manuscrit sur du parchemin, qu'un mahométan, âgé à peu près de quarante-cinq ans, appelé en chinois *Lieou-yu-si*, mandarin dans le tribunal des Mathématiques sous le titre de *Tong-koan-tching*, qui est le troisième rang du mandarinat, m'a fait connaître ; il m'a dit que c'était un manuscrit que ses ancêtres avaient apporté de leur pays en Chine, lorsque Tsingiskan, fondateur de la dynastie des Yuen, les y amena, environ l'an de l'ère chrétienne 1220. Les lieux qui manquent dans cette copie manquent aussi dans le manuscrit.

A Pékin, le 23 juin 1727. Jos. Mar., An. de Moyria de Mailla, Miss. de la Comp. de Jésus en Chine. »

« L'an 1725, j'envoyai au révérend père E. Souciet quelques textes écrits en caractères rouges et noirs, avec des notes marginales et des instructions sur un

qui ont des papiers laissés par leurs ancêtres ; ils se croiraient perdus d'honneur s'ils se défaisaient de ces papiers, qu'ils croient devoir, tôt ou tard, leur porter bonheur. On aurait pu les rechercher, mais on n'y a pas pensé jusqu'ici.

J'attends cette année quelques piastres ; si je les reçois, je tâcherai d'avoir quelques manuscrits de cette espèce et autres, qu'on dit être dans quelques familles mahométanes ou juives ou chrétiennes, dont les ancêtres sont venus de l'étranger. Ils sont à Pékin au moins depuis le temps de la dynastie mongole, et apparemment d'un temps encore plus ancien. Je ne saurais répondre du succès de mon dessein ; ici on ne peut faire que peu de chose.

MM. Deguignes et Deshautrayes peuvent aisément, nous procurer quelques livres qui nous manquent ; par exemple, Rubriquis, Carpin, Ammien Marcellin, les Voyages de Bergeron, etc.

Nous avons l'ouvrage de M. d'Herbelot, l'*Abdalla* de Muller, les *Époques* de Gravius ; je voudrais bien avoir Abulfeda, Edrissi, Ben chouna, Albategnius, l'*Almageste* et la *Géographie* de Ptolémée, ou, du moins, quelques livres contenant l'essentiel de ces auteurs. Voyez ce qui se peut faire, mais je ne souhaite nullement que vous fassiez la moindre dépense. Vos savants de Paris ont quelquefois de doubles et triples exemplaires de ces livres. Il importerait d'avoir, en général, ceux qui parlent des peuples anciens et des barbares qu'on sait être venus des pays connus des Chinois.

Nous n'avons rien de Purbachius, Regiomontanus, Appianus : je voudrais avoir le *Liber organicus* de Riccioli, et semblables. Si l'on souhaite des livres de ce pays, marquez le nom, on les enverra.

Si j'avais reçu l'année passée les lettres de MM. Deguignes,

---

manuscrit dont j'avais tiré ces notes et ces textes. Ce manuscrit est l'original dont le livre qu'envoie le révérend père de Mailla est la copie.

J'ai lu plusieurs pages de la fin, du milieu et du commencement de l'original, et les ai confrontées avec la copie : je l'ai trouvée fidèle. J'ai de même confronté une ou deux lignes de chaque page de l'original avec la page correspondante de la copie, et je l'ai trouvée fidèle.

A Pékin, ce 23 juin 1727. Ant. Gaubil, Miss. de la Comp. de Jésus.

Deshautrayes et la vôtre, j'aurais pu vous envoyer cette année ce que je leur dis, cela ne peut être que l'an prochain : je pourrai encore ranger pour vous quelque mémoire. Ici nous n'avons pas les commodités que vous avez à Paris, et je suppose bien que vous le savez. Jusqu'ici j'ai eu assez pour avoir un copiste ; mais avec de l'argent même, on a bien de la peine à trouver des gens qui procurent des livres et expliquent ce qu'il y a pour nous de difficile. Ceux qu'on appelle *habiles lettrés chinois* sont ordinairement des hommes qui n'ont nulle critique, peu d'érudition ; ils sont sans principes de nos sciences, et pleins intérieurement d'un mépris ridicule pour tout ce qui n'est pas chinois. Du reste, ils comptent pour rien de nous tromper, disant, selon leurs intérêts, le blanc et le noir. Il faut se mettre en état de bien vérifier ce qu'ils avancent, sans cela on est sujet à des erreurs de tout genre ; cela a déjà fait bien du mal et a été cause de bien des bévues, qui sont presque risibles [1].

A l'occasion des patentes que vous avez envoyées, je suis peut-être obligé à quelque remerciement à faire à votre illustre Corps ; si cela est, je ne suis nullement au fait sur la manière de m'y prendre ; je ne sais pas là-dessus quels sont les usages, ni quelles sont les règles. Cela étant, je prends la liberté de vous supplier de faire à ma place ce que je dois faire. Vous êtes au fait et sur les lieux ; ici je ne sais rien sur ces matières, et ne puis prendre conseil de personne : mes collègues sont aussi peu instruits que moi-même sur ce point.

*

[1] Avis à MM. les Anglais à Canton.

III

@

Explications sur les cartes de la Chine, de la Corée et du Thibet. — Sur les lamas, et sur les renseignements que les Russes peuvent fournir à leur sujet.

Pékin, ce 13 août 1752

Je ne prétends nullement avoir gratis les livres que je vous marque ; je suis fort éloigné d'une telle importunité, j'en sais les inconvénients. Je payerai exactement l'argent que les p.4.060 livres auront coûté, si l'on peut les envoyer : si l'on veut, au prorata, des livres chinois et tartares d'ici, je les enverrai.

Vous souhaitez savoir en détail ce qui s'est fait pour la carte de Chine et Tartarie ; le père Patouillet doit avoir tous ces mémoires dais les écrits du feu père du Halde. Quand on fit cette carte, j'étais jeune régent de classes en France ; étant arrivé ici, nos Pères me dirent que tous leurs mémoires, opérations, observations avaient été envoyés en France. J'ai quelques mémoires, tous mutilés et épars, du feu père Jartoux sur cette carte ; c'est lui qui l'a rédigée et envoyée. Ces manuscrits mutilés du père Jartoux en supposent d'autres que je n'ai pu trouver.

Dans un mémoire sur les iles de Lieou-khieou, que j'ai envoyé l'année passée, j'ai dit quelque chose de la carte de Corée ; je votas ai écrit pour tâcher de rectifier la carte du Thibet par quelques mémoires exacts que vous pourriez avoir sur les pays entre le Gange, Dehli et Agra, et sur le cours du Gange dans ces pays, en remontant vers sa source. Je n'ai pu encore avoir des mémoires bien clairs sur les pays entre le Bengale et les provinces chinoises de Yunnan et Szu-tchhuan.

Bien des gens souhaitent être instruits exactement sur les lamas du Thibet du temps de l'empereur Khang-hi. Les Européens qui étaient à Pékin auraient pu aisément s'instruire là-dessus ; on n'en eut pas la pensée. Depuis que je suis ici, nous ne pouvons prudemment avoir grande communication avec les lamas. Du temps de l'empereur Young-

tching, un Hollandais, nommé M. Van de Put, après avoir couru bien des pays, alla au Thibet par les Indes. Il fut en considération chez les lamas ; quelques-uns de ceux-ci, puissants à Pékin, le menèrent dans leurs principaux temples en Tartarie, et le conduisirent à Pékin, où il vit ce qu'il y a à voir : il savait, dit-on, la langue des lamas. Ce M. Van de Put aura donc pu avoir bien des connaissances sur ces lamas.

On rapporte qu'à Lassa il y a des capucins depuis bien du temps ; ils auront sans doute eu des connaissances du pays et des lamas. Je suis persuadé que si les Russes le veulent bien, ils peuvent donner à l'Europe les meilleures connaissances sur le Thibet et les lamas. Dans les familles de princes mongols ou kalkas, voisins des Russes du Selenga, il y a des lamas qui ont été élevés au Thibet et qui sont instruits. Les Russes peuvent avoir avec les Kalkas toute la communication qu'ils voudront. Je dis le même des lamas qui sont dans les pays des Tourgouts, tributaires des Russes. D'ailleurs les lamas des Kalkas et des Tourgouts, aussi bien que les taidzi de ces pays, envoient souvent à Lassa : serait-il fort difficile aux Russes d'envoyer à Lassa des gens instruits de leur pays pour se mettre au fait par eux-mêmes ? On m'a assuré que dans les temples des lamas kalkas et mongols, dans ceux de Lassa et autres, il y a des livres en langues étrangères ; les Russes pourraient peut-être avoir ces livres.

*

IV

à M. Deshautrayes

@

Eclaircissements sur la chronologie chinoise. — Collection des antiquités. — Histoire de la dynastie des Ming.

Pékin, ce 10 août 1752

Monsieur,

Avant-hier je reçus de Macao votre lettre du 21 novembre 1750 ; elle aurait dû arriver l'an passé, mais le vaisseau a perdu la mousson, et, après avoir hiverné à Malacca, il n'est arrivé à Macao que le 13 juin 1752.

Aux félicitations à vous faire avec justice sur vos progrès dans la littérature chinoise, je joins de bon cœur mes remerciements pour l'honneur que vous me faites de me faire part de vos vues et de vos projets ; et si vous croyez que je puisse ici en quelque sorte vous aider pour le chinois, comptez que je ne m'épargnerai pas. Il est très juste de s'intéresser à l'honneur de ceux qui, comme vous, travaillent si bien au bien commun de la république des lettres dans le poste honorable où vous vous trouvez.

Vous me paraissez raisonner juste sur le Tchu-chou. M. Fréret m'ayant prié de lui dire mon sentiment sur ce livre, soit sur son système de chronologie, je le lui dis avec franchise. M. de Bougainville m'écrivait l'an passé que cet illustre savant avait achevé un ouvrage complet de chronologie chinoise, où il avait épuisé la matière. Il ajoutait que ce livre allait être imprimé et mis à la suite des mémoires de son académie. Il y a trois ans que j'ai mis enfin en ordre ce que j'avais sur la chronologie, et je l'ai envoyé en trois parties. M. de l'Isle m'écrit que cet ouvrage est arrivé, et qu'il p.4.061 consultera avec plusieurs personnes, pour savoir ce qu'on en peut faire. Il n'aura pas manqué de vous en parler ; je souhaite qu'il puisse être de quelque utilité. Dans cet ouvrage, je tâche de donner des notions exactes et critiques de l'histoire chinoise et des historiens chinois anciens et modernes. De

même, je donne des notices des *King*, et autres livres qui peuvent répandre des lumières sur l'antiquité chinoise, et je voudrais bien qu'on pût fixer juste ce qu'il y a de faux, d'incertain ; mais comment déterminer avec exactitude l'époque du premier roi, ou empereur, ou chef des Chinois ?

L'étude du texte de *Tchhun-thsieou* de Confucius et de son commentateur Tso-chi ne peut que vous être bien utile ; mais il y a dans cette étude bien de l'ennui et du dégoût à dévorer. J'espère que votre exemple animera plusieurs autres à cultiver en France le chinois, malgré les désagréments de cette étude.

Ce que j'ai vu ici des traductions du livre *Y-king* me fait penser qu'on n'a pas envoyé en Europe une partie essentielle ; c'est le commentaire de Confucius sur les textes de Wen-vang et de son fils Tcheou-koung. Ce commentaire est essentiel ; si on l'a à Paris traduit, je ne sais de qui est la traduction ; si on ne l'a pas, je l'ai de ma façon, de même que le reste du livre *Y-king.*

M. de l'Isle m'a écrit qu'on avait retrouvé ma traduction du livre *Chou-king* avec des notes ; je crois qu'on peut compter sur la fidélité de cette traduction. Je ne savais pas que M. de Visdelou eût traduit le *Chou-king* ; un du nos Pères traduisit ici, ces années passées, le *Li-ki* ; mais il y a bien de la critique à employer et bien des précautions à prendre pour pouvoir rendre utile cette traduction. J'en ai parlé au traducteur, il paraît être peu disposé à envoyer sa traduction. Je l'ai examinée ; elle est aussi bien faite qu'on le puisse désirer, mais l'auteur en juge comme moi. Malgré cela, nous prendrons le parti de la revoir et d'envoyer ces matériaux : ce sera l'an prochain. J'ai aussi traduit ce livre, mais ma traduction n'est pas aussi correcte : j'ajouterai ce qui nous paraîtra nécessaire pour pouvoir rendre utile cette version. Dans ce livre, il y a des morceaux de la première beauté et de la plus haute antiquité ; mais des auteurs postérieurs ont ajouté des choses absurdes ; et c'est cette critique qui est aussi ennuyante que difficile.

Il est vrai que j'avais entrepris une collection des antiquités qu'on peut trouver ici et dans les provinces ; mais jusqu'ici je ne suis pas trop

content ; j'ai écrit quelque chose sur ces antiquités à M. de Maïran, je ne sais s'il a reçu ma lettre. Je pense toujours à continuer ma collection ; mais je trouve toujours des difficultés pour le choix de quelque chose sûre et utile.

L'empereur régnant a fait enfin publier, depuis quelques années, l'histoire de la dynastie Ming en plus de cent pen, ou volumes. Cette collection est dans la forme de *Nian-eul-zu*, et en fait la suite : on en a fait un abrégé dans la forme du *Tong-kien-kan-mou* ; mais cet abrégé ne vaut pas ceux du *Tong-kien-kan-mou*. L'histoire de la dynastie Ming a des morceaux très curieux et intéressants : sur la ruine de l'empire des Yuen, sur les guerres des empereurs Ming avec les Tartares descendants des Yuen, et ceux qu'on appelle aujourd'hui *Éleuthes*. On y voit une déclaration de Houng-wou envoyée à l'empereur grec pour lui notifier son avènement au trône. Cette pièce a quelques passages curieux ; Houng-wou parle en maître. On ne dit pas le nom de l'empereur grec, qu'on suppose roi de Fou-lin ou Ta-thsin. Il est question de Tamerlan, sa mort, ses préparatifs à la guerre contre la Chine ; on parle de la guerre de Taïko-sama, roi du Japon, en Corée, des pirateries des Japonais, du Thibet, de l'Inde, de l'introduction de la religion chrétienne, de la puissance des Hollandais et Portugais dans les Indes, des mathématiques des Européens et des musulmans, des Tartares appelés *Mantcheoux*, et de la manière dont ils sont entrés en Chine. Tout ce que vous pouvez avoir vu sur l'histoire des Ming, dans quelques relations, dans les pères Couplet, Martini et autres, ne donne que des connaissances vagues, et c'est tout autre chose dans l'histoire des Ming. Sous le règne de Young-lo, on voit que ce grand prince entretint pendant plus de douze ans une flotte montée par plus de 30.000 hommes ; cette flotte alla en divers temps à Manille, les Molucques, Bornéo, Java, Sumatra, Tonkin, Cochinchine, Camboge, Siam, Malacca, Bengale, Ceylan. On y parle du Pic d'Adam et des vestiges de ses pieds (les Chinois, au lieu d'Adam, p.4.062 mettent *P'han-kou*), de Calecut, Surate, Ormus, Aden, dans la mer de Médine et de la Mecque. Elle procura à la Chine des richesses immenses, et tous les

princes de ces divers pays envoyaient des ambassadeurs à Young-lo. Le règne de ce prince est des plus brillants. J'ai envoyé en France l'abrégé de cette histoire des Ming ; et si on souhaite avoir tout l'ouvrage, on pourra l'envoyer ; il figurerait bien dans la bibliothèque de Sa Majesté.

Sur ce que m'avait mandé le père Foureau, j'envoyai l'an passé à M. l'abbé Sallier une belle histoire chinoise que je crois manquer à la Bibliothèque du roi ; dans mon mémoire sur la chronologie, j'ai donné la notice de ce beau livre.

Depuis la fondation de la dynastie régnante, on a publié quelques morceaux sur les guerres des Éleuthes ; mais sur cela il n'y a pas encore d'ouvrage bien suivi. Ce n'est qu'après la destruction d'une dynastie qu'on publie les actes authentiques de l'histoire de cette dynastie. Les actes pour l'histoire de Chun-tchi, Khang-hi, Young-tching, sont déjà rangés par les historiens de l'empire ; mais il est très difficile de pouvoir obtenir des mandarins de ce tribunal l'inspection des morceaux qu'on souhaiterait ; mais je crois qu'avec quelque argent et quelques présents dans les occasions, on pourrait obtenir lecture, et même copie des pièces. Vous finissez, monsieur, votre lettre par des excuses sur la liberté que vous dites prendre de m'écrire, et je la finis par vous renouveler mes remerciements de votre lettre, et vous faire des excuses sur le peu d'ordre qui règne dans la mienne ; j'ose espérer que vous continuerez à me donner vos instructions et vos ordres sur ce que je pourrai vous envoyer qui puisse être de votre goût. Je suis, etc.

P. S. Dans ma réponse à M. Deguignes, j'ai oublié deux articles : 1° Au temps des Han orientaux, on appela *Ta-thsin* ou le *Grand-Thsin* l'empire romain en Orient. La Chine pouvait alors se désigner et se désignait par le caractère de Tahsin; on ajoute que les gens de ce pays ont bien du rapport avec les Chinois, et que c'est pour cela qu'on nomme le pays *Ta-thsin*, ou *Grande Chine*. (Hist. des Han orientaux.)

2° L'histoire chinoise, vers l'an 300 ou 340 avant Jésus-Christ, parle bien des Hioung-nou, comme étant au nord de la Chine, et le long du pays où est la grande muraille ; mais avant l'an 204 avant Jésus-Christ

on n'a pas en Chine, je veux dire dans l'histoire chinoise, des mémoires sur les Tartares et peuples de l'Ouest : ce qu'on a est trop vague. Dans les traditions confuses de la secte de Tao, on aperçoit ou conclut une communication des Chinois avec les royaumes situés à l'occident de la Chine au temps entre Thsin-chi-houang-ti et le Tchhun-thsieou. Tout ceci sera éclairci ; il le mérite. On voit des vestiges certains de l'entrée des juifs en Chine sur la fin de la dynastie Tcheou, avant Jésus-Christ.

*

V

A M. de l'Isle

@

Plaintes sur le mauvais usage qu'on fait à Paris des ouvrages envoyés par les missionnaires. —Les Russes en Chine. — Les Chinois au Japon, au Kamtschatka, et peut-être même en Amérique.

Pékin, 28 août 1752.

Je vous ai déjà écrit par deux voies, pour vous avertir que le 7 août 1752 j'avais reçu votre lettre du 22 novembre 1750 ; j'ai répondu par deux voies à MM. Deguignes et Deshautrayes. Je vous ai adressé, ouvertes, les réponses ; je n'entends parler d'aucune lettre venue à Canton cette année en droiture : elles pourraient bien manquer comme l'an passé. D'ailleurs je ne me porte pas trop bien ; je crois devoir achever de répondre à votre lettre du 22 novembre 1750.

Étant arrivé à Pékin en 1723, j'eus soin d'examiner les fondements de l'histoire et de l'antiquité chinoise, et je pensai efficacement à trouver les livres nécessaires pour cela. Je fis plusieurs petits essais envoyés au feu père Souciet et autres. J'eus ordre, en 1729, d'envoyer un mémoire là-dessus à Rome, au révérend Père général. Ce mémoire trouva mort le révérend Père général ; le père Souciet se saisit de mon mémoire ; je lui écrivis de le conserver, de ne pas le publier, parce que je voulais mieux examiner. M. Fréret ayant su que je travaillais sur l'antiquité chinoise, me fit l'honneur de me proposer ses doutes, difficultés, vues, etc. Je répondis à tous ses articles, et ce commerce continua plusieurs années. Je lui ai procuré bien des mémoires, et lui dis avec franchise ce que je pensais de quelques dissertations p.4.063 manuscrites de sa façon ; je les ai vues depuis dans les *Mémoires de l'Académie*, que M. Fréret m'a envoyés. Il y en avait une fort longue, que je lui conseillai de supprimer. ; il m'écrivit qu'il le ferait, puisqu'elle était basée sur de faux exposés ; ce monsieur ajoutait qu'il préparait un ouvrage complet de chronologie chinoise ; il m'en faisait le plan, et m'assurait qu'il ne publierait rien avant d'avoir mon avis. Ma chronologie en trois parties a trouvé mort M. Fréret ; je ne sais quel

usage en pourra faire son successeur. Vous dites qu'un exemplaire est entre les mains du père Bertier. Si ce Père est le même qui a fait l'extrait contenu dans l'article onze de 1750, mois de janvier, ma chronologie est, comme vous voyez, en grand danger d'être abandonnée comme inutile. Peut-être vous et autres jugez autrement que l'auteur de l'extrait. Je ne compte pas trop sur quelque usage réel de ma traduction du *Chou-king* ; on l'a laissée en repos pendant bien des années, et il y a apparence qu'il en sera de même encore ; on voudra attendre une traduction complète des *King*, et avant cela il y aura bien du temps à lisser, et, si je ne me trompe. bien des accidents. Quant aux étoiles, comètes, anciennes observations, vous êtes mieux en état que quiconque de voir l'usage qu'on en peut faire. Je vois qu'en France, surtout, on ne veut pas de Chine des choses si abstraites et si sèches ; on veut quelques descriptions, quelques relations ; on veut surtout de quoi s'amuser agréablement.

J'envoyai en son temps la carte nécessaire à l'histoire des Mongou, et j'y ajoutai une dissertation sur le fondement des positions des lieux de la carte. Le père Souciet n'eut pas sans doute de quoi faire graver la carte ; il se contenta de me dire que la position que je donnais à la mer Caspienne devait être réformée. Il lui aurait été bien facile de la réformer et garder l'essentiel du reste. On n'en fit rien ; on défigura l'histoire des Mongols, parce que plusieurs morceaux, dit-on, pouvaient être pris pour des critiques malignes du système de Law sur les billets, et de quelques autres articles. Or, je n'avais fait que mettre en français ce qui est bien clairement en tartare ou en chinois ; on omit tout ce que je disais sur l'origine des Mongols, et quelques autres points essentiels. J'envoyai le tout par deux voies ; je ne gardai ici que quelques mauvais brouillons qui se sont dispersés ; et s'il fallait refaire, je serais obligé de travailler comme si je n'avais rien envoyé : cela ne se pourrait faire qu'avec peine, désagrément et dépenses. J'avais déjà vu quelque chose de ce que le père Slavisek avait fait sur la libration de la lune ; j'en ai parlé au père Hallerstein ; il n'y a rien qui mérite de vous être envoyé. Tout se réduit à quelques projets et espérance d'avoir, en ce genre, quelque chose de nouveau ; mais rien de bien positif.

Après que vous aurez vu de que M. Fréret avait ramassé, ce que le père Souciet a laissé, ce que le père Patouillet a recueilli, etc., vous conclurez que la plupart de nos Pères ont bien perdu leur temps et leur peine en envoyant à Paris quantité de mémoires et écrits, dont quelques-uns ont été rejetés comme ridicules, d'autres mis en lambeaux par-ci et par-là, sans en faire un tout ; d'autres abandonnés : voilà à quoi aboutit tant de peine prise ; et l'exemple du passé instruit pour l'avenir.

La *Notice des King*, du père Régis, est un ouvrage entièrement différent de ce que vous appelez la traduction du livre *Y-king*, par le Père. Cette notice des *King* était chez le père Duhalde quand il rédigea sa collection ; c'est de là qu'il aurait dû prendre les matériaux pour donner la notice des *King* ; ce que le père Duhalde dit des *King* est trop superficiel, et je ne saurais comprendre pourquoi il a laissé là l'ouvrage du père Régis, et pourquoi il a négligé la *Notice des King*, matière qui, après la partie géographique, devait tenir le premier rang dans son recueil. J'ai entendu parler de M. de Martillac, et un lettré du Hou-koang ou du Szu-tchhuan, qui a été ici, m'a fort loué son habileté en chinois. Si, en France, il conserve ce goût, il pourra bien être utile à MM. Deguignes et Deshautrayes.

J'ai toujours été surpris que les missionnaires n'aient pas d'abord commencé par s'assurer de la traduction fidèle des *King* et de l'histoire ; je crois que cela aurait coupé court à bien des disputes inutiles. C'est autre chose de voir quelques morceaux tronqués des *King* et de l'histoire, et de voir le tout dans son ensemble.

Si le temps et ma santé me le permettent, je mettrai la dernière main à l'*Astronomie chinoise*, et à un extrait complet de l'histoire, qui contiendra tout ce que les Européens puissent savoir d'essentiel, d'intéressant et d'utile pour p.4.064 eux. Ce dernier morceau pourrait se faire aisément, si j'avais quelqu'un qui pût m'aider un peu. La traduction française du *Tong-kien-kong-mou*, du père de Mailla, mériterait d'être remaniée par un homme bien au fait sur la Chine et d'un grand travail, et zélé pour la Chine. Or, cela me paraît bien

difficile ; il y a dans cette version du père de Mailla bien des articles à retoucher, et plusieurs qui demandent de la critique, Cet ouvrage a été fait un peu trop vite, et il aurait dû être mieux examiné en Chine ; on se pressa un peu trop de l'envoyer à Lyon. Il contient d'excellents matériaux pour l'histoire ; mais, pour bien s'en servir, il faut être au fait sur les affaires de la Chine, et en état de voir ce qu'il y a à y retrancher ou à y ajouter.

Je suis charmé d'apprendre que vous pensez à donner un Traité sur l'astronomie chinoise ; c'est ce qu'on aura de mieux en ce genre. Je verrai avec satisfaction ce que vous m'apprendrez là-dessus ; ici nous ne pouvons que fournir des mémoires, mais il n'y a que des gens de métier, de goût, et zélés comme vous qui puissent faire, sur ces matières abstraites, quelque chose qui en vaille la peine.

J'ai déjà écrit que depuis bien des années nous ne savons ici rien de Russie ; le secrétaire de l'Académie de ce pays aurait bien pu nous faire ou faire faire un mot de réponse par les voies de Suède, Danemarck, Angleterre, France. Je ne sais où en sont les affaires des prêtres et disciples russes laissés ici ; on dit qu'ils ne s'accordent guère ensemble. Il y a deux ans que je vous écrivis sur une somme d'argent que ces Russes me doivent, et dont je ne puis me faire payer depuis tant d'années. Si on en était instruit à Pétersbourg, on y aurait pourvu, et je crois cet argent perdu pour moi.

Je vous suis bien obligé du détail que vous me faites sur Kamtschatka et la route vers la Californie ; mais je suis encore à savoir les positions exactes d'Astrakhan, de Kazan, de Tobolsk, Ieniseïsk, Argounskoï, Selenga, Niptchou, Nertchinsk, Yakoutskoi. Vous avez toujours supposé que je le savais aussi : je n'en sais rien.

Tout ce que vous dites avoir été traduit par M. Deguignes du *Wen-hian-thoung-khao*, sur des peuples Wen-chin, Ta-han, etc., au nord-est du Japon avec de grandes distances, peut vous porter à croire qu'au temps des Liang (vous pourriez dire plus de trois cents ans avant), les Chinois ont connu l'Amérique. Tous ces textes ne prouvent rien, quand on les a examinés et corrigés par les textes plus clairs et écrits par de

meilleurs et plus anciens auteurs. Avec des textes aussi vagues, et des distances marquées par plusieurs auteurs, on pourrait conclure qu'au moins, du temps de Jésus-Christ, les Chinois aient connu, vers l'ouest, l'Europe, comme l'Italie, la France, la Pologne, etc. Or, ce n'est certainement pas le cas. Tout cela sera examiné, et la chose n'est pas difficile. Avant M. Deguignes, quelques missionnaires ont envoyé en Europe des textes traduits dans le goût de ceux de M. Deguignes ; mais il y a eu du malentendu dans ces textes, et surtout un défaut de critique qui aurait aisément obvié aux petites illusions. Je ne laisse pas d'approuver votre idée que l'Amérique, au moins septentrionale, du côté de la Californie, a pu être peuplée par les peuples du nord-est de la Tartarie chinoise. Les Chinois anciens et récents s'accordent assez à dire 1° que, sous la dynastie Tcheou, avant Jésus-Christ, les Chinois du sud ont peuplé le Japon ; 2° que le dernier empereur de la dynastie Hia, après avoir été détrôné par Tching-thang son fils, s'enfuit avec un grand nombre de Chinois dans la Tartarie, et y fonda les diverses puissances tartares du nord et du nord-est de la Chine. Il est certain qu'au temps que les Russes cachaient leurs établissements au Kamtschatka, la cour de Pékin était instruite sur ce pays ; et il paraît encore certain que longtemps avant la dynastie régnante les Chinois ont connu le Yeso et, en général, des pays au nord-est, et c'est indubitablement Kamtschatka; mais on ne sait rien de bien exact et détaillé là-dessus.

Soyez convaincu qu'à l'occasion des entreprises des Russes au nord-est, la cour de Pékin a fait faire des recherches sur le Japon, l'est et le nord de la Corée, et la mer entre le Yeso et la Tartarie, et même ailleurs ; mais tout cela est encore ici assez inconnu pour nous : j'en ai indiqué quelque chose dans ce que j'envoyai l'an passé sur les îles de Lieou-khieou et la Corée, etc. J'ai prié et recommandé fort de vous remettre le tout pour être examiné.

Le père Kegler a introduit dans le tribunal pour la lune et le soleil l'usage des tables du père Grammatici, dont vous parlez ; à mesure p.4.065 qu'il travaillait avec les Chinois, il me faisait part de son travail.

Le père Hallerstein a les tables de M. Halley. Je ne sais s'il se résoudra à prendre en faveur des Chinois, pour ces tables, la peine que prit le père Kegler. Celui-ci travaille encore avec bien du zèle à un nouveau catalogue général d'étoiles en chinois, à l'usage du tribunal. Cet ouvrage est achevé ; mais le père Hallerstein ne sait pas encore quand l'empereur en ordonnera la publication. Depuis la mort du treizième régulo, dont j'ai parlé autrefois à M. du Maïran, j'ai toujours évité avec soin d'avoir affaire avec les grands et le régulo que l'empereur a nommés commissaires et surintendant du tribunal des Mathématiques. Ces Chinois et Tartares ont causé bien des embarras aux pères Kegler et Hallerstein ; ils songent à s'approprier tout pour se faire valoir, et se contentent de quelques honnêtetés extérieures. Si on n'avait pas fermé toutes les avenues pour parler dans les occasions, à loisir, à l'empereur, ce serait autre chose ; tôt ou tard ce temps viendra ; mais, selon toute apparence, je ne le verrai pas. Je ne doute pas du succès du voyage de M. de La Caille pour des observations si délicates ; je doute que les Chinois puissent être d'une grande utilité : le père Hallerstein tâche d'en faire et en fera ; il a bien le temps et l'ardeur pour cela ; je souhaite qu'il y réussisse ; vous en jugerez. On pourra vous procurer les livres chinois que vous indiquerez ; et, sans que vous les indiquiez, on aura soin de vous en fournir quand il y aura occasion de vous envoyer. Comptez là-dessus.

Il est bien bon de faire des projets, mais exécutez-les le plus tôt que vous le pourrez et ce que vous pourrez, et ne vous attendez pas à avoir beaucoup d'imitateurs de votre zèle pour le progrès des sciences chinoises. Je souhaite bien que vous puissiez inspirer ce zèle à nos pères de France, qui paraissent, pour la plupart, un peu trop indifférents pour cet objet.

Je chercherai et ferai chercher l'observation du 16 janvier 1665 avec les autres ; nos prédécesseurs n'ont pas été plus exacts en fait de recueils d'observations ; et ceux qui ont fait quelques petits recueils l'ont fait trop succinctement et sans aucune critique, pour l'ordinaire. Je ne sais si, parmi les papiers du père Souciet, vous aurez trouvé des

commencements de Han ; non que les éclipses soient fausses, mais pour n'avoir pas assez bien fait connaître les rubriques du calendrier de ce temps-là pour le commencement de l'an civil, le calcul ordinaire trouverait ces éclipses à un temps différent du marqué. D'ailleurs, dans la plupart des éclipses, je n'avais pas marqué les caractères cycliques du jour : or, en fait d'observations ou calculs chinois, ces notes cycliques pour le jour sont un point fondamental, comme vous l'aurez vu, pour peu que vous ayez examiné ce que je dis sur l'usage de ces notes cycliques du jour.

Je lis avec bien du plaisir ce que vous dites du globe lunaire. Vous avez les cartes chinoises de Poulian-ko que je vous ai envoyées, celles que j'ai fait copier avec des explications, celles du père Grimaldi et celles que le père Kegler a fait graver. Je crois que cela suffit pour votre dessein ; si on en publiait de nouvelles, je vous les enverrais : celles des pères Adam Schall et Verbiest ne vous seraient pas d'un grand usage ; le père Hallerstein pourra aisément vous les envoyer.

Les Chinois n'ont, sur les pays étrangers, des remarques astronomiques que ce que je vous ai envoyé, et c'est bien peu de chose ; ils ont eu des cours entiers d'astronomie et de géométrie des Indes, mais tout cela s'est perdu. Ils ont encore des tables persanes ou arabes en chinois, des mahométans du temps des Yuen ou Mongols. Ils ont grand soin de les cacher, et ils n'y entendent rien. Dans la nouvelle histoire des Ming, on a inséré la meilleure partie de ces tables mahométanes. Cette histoire est un peu chère ; Je l'ai eue d'emprunt pour en tirer bien des choses : je l'achèterai bientôt, et je verrai si on peut aisément et intelligiblement traduire les tables mahométanes. J'en conférerai avec les pères Gogails et Hallerstein ; je leur ai lu en latin votre lettre, et ils en sont charmés. Le père Hallerstein ne sait pas bien parler ni écrire en français, mais il l'entend très bien dans les écrits et les livres. Il est certain que l'*Astronomie de Ptolémée*, la *Géographie*, les *Éléments* d'Euclide, et autres pareils livres, ont été traduits en chinois avant la dynastie des Thang, apparemment du temps des premiers Liang, ou au moins des Soui et Weï tartares ; mais cela s'est perdu.

Les bonzes de Foë, que M. Deguignes croit avoir été chrétiens, comme Pou-kong, par exemple, étaient certainement des idolâtres de l'Inde, et non chrétiens, Les bonzes ou religieux p.4.066 chrétiens, au moins au temps des Thang, sont bien distingués des Indiens ; avant et après on peut avoir souvent confondu les bonzes de Foë avec les prêtres ou religieux chrétiens ; cela mérite examen, et c'est ce que j'ai tâché de faire à l'occasion des Hoeï-hou ou Ighours, ainsi que de quelques anciens vestiges de quelques villes des Kiang-si. Je vous envoie l'ouvrage du père Duchamp ; si vous n'avez pas reçu la deuxième voie de cette élucubration, je n'en ai point d'autre. Dans la suite de l'histoire de l'astronomie, que j'ai envoyée à M. de Maïran, j'ai parlé des mahométans dans l'histoire des Ming ; est-ce qu'on a de leurs tables ? Le reste de ce que dit le père Trigaud est fort inutile pour nous, et si ce qu'il dit avoir été gardé dans le palais de l'empereur est vrai, c'est comme s'il n'y était pas pour nous, et on ne pensera pas à l'en tirer. Je ne sais si je pourrai bien fournir des matériaux propres à enrichir vos recueils de l'Académie ; ici, nous ne nous piquons pas d'âtre auteurs, et auteurs originaux. On tâchera de vous fournir quelques mémoires, et vous aurez bien souvent de la peine à les déchiffrer. Ces mémoires ne sauraient être entre les mains d'un genre de mathématiciens qui ont soin de nous faire remarquer qu'ils ne font cas que des ouvrages d'invention et de génie, et ils paraissent bien souhaiter que les leurs soient mis dans ce rang : je vois pourtant qu'ils s'abaissent quelquefois à prendre la peine de donner quelques collections. Je sais encore moins que vous le sort de l'astronomie que le père Kegler et moi envoyâmes au père Souciet ; un jésuite m'écrivit ensuite que cela avait été remis à MM. Cassini et Maraldi, selon notre destination. L'astronomie chinoise de la bibliothèque du roi est sans doute celle que nos premiers missionnaires traduisirent pour le tribunal. Les pères Couplet, Grimaldi, Bouvet, Fontaney, apportèrent en France plusieurs exemplaires ; il doit y en avoir à Berlin, à Rome, à Lisbonne ; le père Noël en porta en Flandre. Celle que le père Kegler et moi envoyâmes au père E. Souciet est cette même astronomie, mais rangée en meilleur ordre par l'ordre de Khang-hi, que les éditeurs chinois font

auteur de cette astronomie, à cause de plusieurs observations faites de son temps, et, comme on y dit, par lui-même, et qui sont les fondements, dit-on, du système qu'on y suit. On y compare ces observations avec les anciennes dont nos pères parlaient ; on ne laisse pas d'avouer que cette astronomie vient des Européens, mais on a soin de dire que les Européens l'ont prise des empereurs Yao et Chun, dont l'astronomie périt au temps de l'incendie de Thsin-chi-houang-ti, mais qu'elle fut toujours cultivée et conservée par les Occidentaux, qui l'ont rendue à la Chine, et que Khang-hi l'a mise dans un ordre admirable : voilà ce que disent les Chinois.

J'espère dans peu recevoir votre lettre imprimée sur les tables de Halley. Votre paquet étant arrivé à Macao, on l'a ouvert, parce qu'on ne pouvait l'envoyer par la poste. Tout le contenu de ce paquet n'est pas encore arrivé, mais il ne saurait tarder à venir. Je suis, etc.

*

VI

@

Cartes géographiques. — Points de critique et d'érudition. — Le Russe Nicétas. — Ambassade et mission portugaise. — Désir de l'empereur chinois d'avoir une ambassade de France.

Pékin, 25 octobre 1753

Monsieur,

J'ai reçu, il y a peu de jours, votre lettre du 17 octobre 1752 ; nos lettre d'ici à Canton y arrivent présentement plus tard qu'à l'ordinaire ; c'est ce qui me force à vous écrire vite ce qui me vient à l'esprit en lisant votre lettre, qui est bien remplie et pleine de bons documents, dont je vous suis très redevable.

J'ai reçu cette année les seizième et dix-septième volumes des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, avec les feuilles imprimées de la dernière dissertation de M. Fréret. J'envoie à M. de Bougainville mes remarques sur cette dissertation ; il vous les communiquera. J'envoie aussi à cette académie ce que j'ai fait sur l'histoire chinoise de la dynastie nommée Thang ; on vous en fera part.

Je ne sais qui a remis à M. l'abbé Sallier un mémoire sur une difficulté des cartes chinoises et tartares qui sont dans le recueil du père Du Halde ; on me prie de répondre au mémoire. J'envoie ma réponse au mémoire de M. l'abbé Sallier, parce qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, en m'envoyant le mémoire. Comme c'est sans doute un membre de votre académie qui l'a écrit, vous l'aurez déjà et vous verrez ma réponse. J'ai reçu votre atlas russe ; mille remerciements. Vous avez raison de dire que le p.4.067 détail manque, vous y suppléerez sans doute. Bien des remerciements encore pour ce que vous m'envoyez ; ce n'est que l'an prochain que je pourrai le recevoir. Je dois aussi vous bien remercier des soins que vous vous êtes donnés pour la dette du Russe Nicétas ; c'était un jeune homme d'esprit, je ne sais comment il n'était pas en bonne réputation : il est mort cette année. Un courrier de Russie est venu ici cette année. La lettre du

sénat qu'il a apporte pour le tribunal tartare annonce une caravane : elle arrivera sans doute l'an prochain. Ce courrier n'a rien apporté pour nous, ni lettres, ni paquets, ni manuscrits ; il n'est venu dans aucune de nos églises. J'ai traduit en tartare la lettre du sénat, et en latin la réponse tartare du tribunal : vous savez que j'ai soin de ces sortes de versions. Comme l'empereur a voulu une version tartare de la lettre du roi de Portugal à l'empereur, j'ai été chargé par les ministres de cette version. La réponse de l'empereur a été en tartare ; j'ai eu ordre d'en dire le sens au père Hallerstein, qui, selon les intentions expresses du roi de Portugal, a été interprète de l'ambassadeur portugais et compagnon du mandarin chinois que l'empereur a nommé pour conduire de Macao ici l'ambassadeur, et le reconduire d'ici à Macao. Le père Hallerstein s'est trouvé à Macao à l'arrivée des vaisseaux ; avant de partir de là pour Pékin il vous aura écrit : nous l'attendons vers le 15 décembre. Il ne sait pas le tartare ; il a mis en portugais ma version du tartare, les Chinois l'ont traduite de tartare en chinois. Le père Lacharme, qui sait le tartare, est toujours mon compagnon pour les versions. Le père Hallerstein est connu personnellement de la reine-mère de Portugal ; lui et les autres jésuites allemands et italiens sont dans la mission des Portugais, et cette mission portugaise est chargée, à Pékin, du tribunal d'astronomie, c'est-à-dire qu'elle en a la direction depuis la dynastie chinoise Ming.

A l'occasion des versions de la lettre du roi de Portugal et de la réponse de l'empereur, les ministres ont fort parlé d'Europe, et surtout de la France, d'abord aux pères Hallerstein, Lacharme et à moi, ensuite le premier ministre a voulu me parler en particulier sur l'état de l'Europe et de la France ; il m'a fallu répondre à bien des questions. Il parle bien de ce qui regarde en particulier les Russes ; lui et l'empereur paraissent fort souhaiter une ambassade de France, mais je ne crois pas que la cour de France, instruite sur la cour de Chine, veuille jamais envoyer ici un ambassadeur.

Le quart de cercle sera ici un monument qui fera souvenir de vous. Il arrivera l'année prochaine, et on mettra à profit, avec

reconnaissance, les instructions que vous donnez pour s'en servir.

J'ai encore reçu cette année une lettre de M. Deguignes : je lui répondrai à mesure que je mettrai en ordre mes mémoires géographiques, que je ne manquerai pas de vous envoyer. Il croit avoir trouvé dans ses livres chinois la mention d'un pays qui lui paraît être le même que le Kamtschatka ou Kamchiat. Je crois avoir reconnu ce pays dans les mémoires de la dynastie Thang, qui commença à régner l'an de J.-C. 618, mais ce n'est pas le nom que rapporte M. Deguignes, dans la lettre qu'il m'écrit. Celui que j'ai trouvé s'appelle *Lieou-koueï* ; je ne l'ai pas assez fait connaître dans histoire de Thang, que j'ai envoyée il y a près de cinq mois : j'y suppléerai dans mes mémoires de géographie ; vous y verrez bien clairement marqués la péninsule et le golfe. Mais il n'y a nulle mention, dans les livres chinois, des pays plus à l'est ; c'est vers l'an 640 qu'on voit les Chinois avoir connu pour la première fois Kamtschatka sous le nom de *Lieou-koueï*, pays des lors assez peuplé.

Je suis bien aise d'apprendre que vous avez enfin reçu le manuscrit du père Duchamp, de même le mémoire sur Lieou-khieou. Je verrai toujours avec bien du plaisir vos réflexions sur la géographie : M. l'abbé Sallier me parle d'une carte d'Asie qu'un habile géographe, dont il ne me dit pas le nom, va publier ; est-ce M. Buache, est-ce M. Danville ? Serinagar est certainement sur le Gange. Je souhaite bien connaître au juste la position du pays entre Dehly et Serinagar, et entre Serinagar et les provinces occidentales du Thibet. Les Russes peuvent, ce me semble, bien facilement envoyer des géographes pour donner une description exacte du pays des Kalmuks ou Éleuthes, et des pays entre le Thibet, les Éleuthes et la mer Caspienne. Vous me ferez un sensible plaisir de me faire savoir ce que vous saurez sur ces pays. Si nous étions au temps de Kang-hi, je pourrais là-dessus avoir d'assez p.4.068 bonnes connaissances, soit pour l'est et nord-est, soit pour l'ouest.

Quand la caravane sera ici, nous verrons en quoi consiste la communication qu'on peut avoir avec l'Académie de Pétersbourg. Les

pays que les Russes occupent, et ceux qui leur sont limitrophes, peuvent leur faire découvrir bien des choses : il paraît qu'aujourd'hui ils ne pensent guère à Pékin.

J'ai reçu la *Connaissance des Temps* pour 1752, le tome de l'Académie de 1746, quelques tomes des prix remportés, le premier tome des pièces présentées à l'Académie, la dissertation sur la glace, tout cela de M. de Maïran. Je l'en remercie en lui écrivant. Ce qu'il a ajouté à sa dissertation sur la glace est très bien, et cet ouvrage a dû lui faire bien de l'honneur, de même que le reste de ce qu'il a fait, et je vois que partout on en fait grand cas : je l'en félicite bien. Le père Vaissette, bénédictin, auteur de l'*Histoire du Languedoc*, m'écrit qu'il a l'honneur de vous connaître ; c'est un de mes compatriotes, nous avons été ensemble en pension à Toulouse ; il y était en droit et moi en rhétorique. M. Godin, au retour du Pérou, m'a fait l'honneur de m'écrire ; je lui réponds à Cadix, où il dit aller. Voilà bien des félicitations a faire à M. de La Caille sur ce qu'il a fait au cap de Bonne-Espérance ; mais comment ici pourrons-nous venir à bout de pouvoir faire des observations sur l'exactitude des siennes, de celles d'Angleterre, de l'Académie de Paris, et surtout des vôtres ? Les pères Hallerstein et Gogails ont très bonne volonté ; ils reçoivent cette année un quart de cercle de l'Allemagne, qui paraît être le même que celui que vous avez fait faire pour nous. Trois jeunes Portugais jésuites sont en dispositions de bien aider les pères Gogails et Hallerstein. Dans cette maison française, je commence à être bien vieux ; le père Lacharme a renoncé aux observations ; le père Amiot paraît avoir plus d'inclination pour examiner l'ancienne musique chinoise que pour l'astronomie et les observations ; le père Benoît est tout occupé au palais pour l'empereur ; il pourrait très bien observer, s'il avait le temps ; le père Champeaux est en mission, et il n'a pu être appelé à Pékin. Je ne sais pas quand quelque autre jeune jésuite sera envoyé ici de France. Je tâcherai d'avoir pour vous ce que feront les pères Hallerstein et Gogails ; ils sont pour vous pleins d'estime et de bonne volonté. Ils sont bien invités par leurs Pères d'Allemagne et par d'autres à leur envoyer ce qu'ils feront ; ces Portugais qui doivent les aider sont portés

à me faire plaisir, et si je vois qu'ils fassent quelque chose d'utile en aidant les deux Pères allemands, je tâcherai d'avoir ce qu'ils feront et je vous en ferai part.

Je ne sais si les jésuites de Macao continuent à mettre en ordre une infinité de beaux mémoires qu'ils ont sur le Japon dans leur collège ; je ne sais pas non plus s'ils ont envoyé déjà en Portugal ce qu'ils avaient commencé à ramasser. Je n'ai jamais été à Macao ; ceux qui y ont été me disent tous que, sans de grandes précautions, l'humidité, les fourmis blanches et les vers détruisent tout, et que la bibliothèque du collège, qui était très curieuse, est à demi perdue : si cela est, c'est grand dommage. Les jésuites portugais d'ici m'assurent qu'en Portugal on prend des mesures efficaces pour y faire fleurir l'étude des mathématiques et renouveler l'ancien goût de la nation pour toutes sortes de sciences et d'arts ; vous savez que les Portugais ont, en général, de l'esprit ; mais la plupart ont besoin d'être un peu pressés pour bien s'appliquer.

Quand j'aurai reçu la *Dissertation sur le Tangout et le Thibet*, je l'examinerai avec soin : je suis un peu au fait là-dessus, je vous ferai part de mes remarques. Je ferai la même chose sur ce que je verrai du travail de M. Deguignes, qu'il entreprend sur les pays hors de Chine, d'après ce qu'il peut lire en chinois ou savoir d'ailleurs. Voici un principe de critique dont vous êtes déjà instruit, sans doute : chaque dynastie a son histoire ; dans cette histoire il y a toujours un article sur les pays hors de Chine à l'ouest, nord, est, sud, etc.. Il faut, dans ces différents articles, pour les temps où ils ont été faits, s'assurer des caractères chinois qui désignent quelques points fixes à l'ouest, nord, sud, nord-est, etc. ; par exemple, la Corée et quelques pays au nord de la Corée ; le Japon, la mer de la Tartarie orientale, les rivières de Sounggari, Amour, etc. ; les sources des rivières Orkhon, Keruloun, Amour ou Sahalien-oula, le Selenga, le lac Baïkal, les pays de Hami, Tourphan, la rivière d'Ili, Lassa, dans le Thibet, le pays de Kachgar, de Kachemir, le nord des Indes vers le Gange, Samarkand, Bokhara, la mer Caspienne, les rivières Gihon, Sikoun, le sud de l'Inde, les p.4.069 pays de Siam,

Cochinchine, Tonkin, etc., et en général les îles de Bornéo, Sumatra, Java, la péninsule de Malacca, la Perse, l'Arabie, le pays des Grecs. Tous ces pays, avec quelque attention, se reconnaissent ; quand on a ces points fixes, les autres pays se reconnaissent, quelque nom qu'ils aient, à cause de leurs rapports avec d'autres points fixes.

Si on prend dans quelques recueils chinois des notices de divers pays, il est bon de savoir si les auteurs de ces recueils ont été capables de bien traiter leur sujet ; car plusieurs de ces ouvrages chinois sur les pays étrangers confondent tout pour les temps et les lieux, et font d'un lieu trois ou quatre ou même cinq, parce que, selon le temps des dynasties, ce lieu a eu plusieurs noms. Tout cela a besoin d'examen et de critique. Les Chinois ont de bonnes cartes des Européens sur les quatre parties du monde ; néanmoins nous voyons des cartes et des descriptions chinoises faites de nos jours, où l'Amérique se trouve voisine du Japon et du Yeso, où les pays des Tartares et Russes sont tous confondus, où l'Inde est défigurée, les Hollandais et Anglais placés près des Russes, le cap de Bonne-Espérance transporté aux Indes, etc. Mais voici un fait assez récent : un missionnaire avait ramassé dans des recueils chinois bien des choses curieuses sur les pays étrangers. Son mémoire me tomba entre les mains ; je vis d'abord que ce missionnaire n'avait rien lu bien exactement dans les mémoires originaux des histoires des dynasties, et d'ailleurs assez neuf sur la géographie même de son pays et des pays voisins. Je fus bien surpris de voir les pays de Samarkand et de Bokhara transportés vers l'île de Formose ; l'Arabie, la Perse et la Grèce vers Cochin ; des pays entre Tourphan et la mer Caspienne placés en Pologne, en Prusse, en Allemagne et en Hongrie. D'ailleurs les temps étaient aussi confondus pour l'histoire chinoise, comme si vous voyiez Charles V et François Ier contemporains de Charlemagne ; Clovis, Dagobert, etc., contemporains de Phryné et d'Alexandre le Grand, etc. Supposons qu'un habile et curieux Européen eût en main ce mémoire du missionnaire, et que, sans examiner s'il était en état de bien parler sur ces matières, il eût donne au public ces recherches. Voyez les inconvénients et tirez-en les conséquences.

Par le peu que M. Deguignes m'a envoyé, je vois qu'il s'y prend assez bien et qu'il a de bons principes ; mais ce qu'il dira doit être bien examiné selon la règle dont je vous ai parlé, et il doit bien rapporter les caractères chinois, les livres dont il a pris les faits, et, dans ces livres, bien remarquer la liaison de certaines phrases sur les pays étrangers.

J'ai reçu les éphémérides de M. Zanotti et les traités sur la mesure du degré sous l'équateur, par MM. Bougner et de La Condamine ; beaucoup d'action de grâces. Le père Hallerstein a reçu la pendule que vous avez fait faire polir lui ; il vous aura dû écrire de Macao pour vous en remercier.

Les éclaircissements que je vous demandais pour les types des éclipses du soleil étaient surtout : 1° pour diviser exactement les parties de l'éclipse, vers le lever et le coucher du soleil ; 2° pour représenter dans une carte quand l'éclipse est non seulement au nord de l'équateur, mais encore bien au sud de l'équateur. Vous ne me dites rien sur l'aberration des étoiles ; je suppose qu'on fera des catalogues sur l'aberration de ces étoiles. J'écris à notre procureur pour avoir les globes de M. Baradell : je ne sais s'il y en a de meilleurs. Au tremblement de terre, en 1730, nous perdîmes ceux que nous avions : ils étaient médiocres. Depuis, nous en avons demandé inutilement ; ou nos Pères n'ont pas reçu nos lettres, ou ils n'ont pas cru que cela était nécessaire : nulle réponse. Votre instruction sur le globe me plaît beaucoup, et nous en ferons usage quand nous aurons un globe. L'ambassadeur de Portugal en a procuré aux Pères de sa nation ; ils sont d'Angleterre. Cet ambassadeur a promis, au nom de son roi, de bien fournir le collège portugais de Pékin. Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir ajouter à ce que je vous ai écrit assez au long, avant que j'eusse reçu votre lettre du 17 octobre 1752. Je suis, etc.

*

VII

A M. de l'Isle.

@

Astronomie chinoise. Géographie du Thibet.

Pékin, 13 octobre 1754

Monsieur,

Votre lettre du 11 novembre 1753 m'est parvenue. Vous aurez sans doute déjà reçu ce que je pus observer de Mercure dans le soleil, p.4.070 en 1753 ; vous n'y aurez pas trouvé ce que vous attendiez ; divers incidents m'empêchèrent de faire une observation avec l'exactitude et la précision requises : je vous ai dit en détail ces incidents.

Je vous envoie en deux voies les mémoires sur l'ancienne astronomie. Vous ne me dites rien sur le calcul des éclipses du soleil des années avant Jésus-Christ 2153 et 2128, fait sur les tables de M. Halley, de M. Lemonnier et sur celles du tribunal des Mathématiques de Pékin, construites par le père Kegler sur ce qu'il avait reçu du feu père Grammatici. Je vous priais d'examiner ces calculs, et j'aurais été bien aise de savoir au juste votre avis pour les conclusions que je croyais pouvoir en tirer. Je rapporte encore ces divers calculs dans l'astronomie ancienne, que je vous prie de bien examiner et faire examiner, et de m'en dire en même temps votre avis. Si les deux voies arrivent à bon port entre vos mains, je vous prie d'en remettre une à M. de Fouché, comme secrétaire de votre académie.

Quand nous voulons, dans notre Compagnie, que les lettres qu'on écrit ne soient pas communiquées à qui que ce soit, nous mettons, au haut de la lettre, *soli* ; voici un *soli* pour vous.

On me répète encore cette année un point qu'on m'avait déjà écrit ; c'est qu'on me conseille de ne pas travailler sur l'astronomie chinoise, et de ne pas écouter les conseils que vous me donnez là-dessus. L'occasion et l'origine de cet avis sont dans les recueils imprimés du père E. Souciet, c'est-à-dire dans les fautes qui s'y sont glissées. Je vous ai écrit

là-dessus ; j'en dis quelque chose dans l'astronomie ancienne, ou mémoires sur l'astronomie que je vous envoie. Malgré ce conseil, dont je sais l'origine un peu suspecte, j'ai enfin rangé ce qu'il y a de plus essentiel sur l'astronomie chinoise, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal des Mathématiques. Le principal est la méthode sur les éclipses du soleil et de la lune, dont vous verrez plusieurs exemples de calcul ; vous y verrez aussi les corrections et éclaircissements sur ce que le père Souciet en rapporte. J'ai fait ces calculs avec soin ; mais comme il pourrait y avoir encore quelques erreurs, vous les examinerez, et cela vous coûtera peu. Je joindrai à ce mémoire ce que j'ai recueilli sur le Thibet. La Compagnie des Indes et celle d' Angleterre ont gens qui peuvent aisément examiner deux points essentiels à la géographie du Thibet.

Premier point. Selon une lettre que m'écrivit le père Boudier, il y a plusieurs années, le Gange est plus près de Dehly qu'on ne croyait ; et j'ai vu qu'il y a tout au plus vingt-cinq lieues vers le nord de cette ville jusqu'à la jonction du Gange avec la rivière Ma-tcheou, sur laquelle sont les bourgs Tacla, Giti, etc. Il est clair que la carte du père Duhalde conduit trop loin à l'ouest le Gange [1] ; de combien, je n'en sais rien de bien juste, mais de Dehly on peut aller aisément vérifier ce point, et fixer la situation de Sirinagar, qui est sûrement sur le bord du Gange. Il y a là une chute d'eau d'une rapidité et hauteur extraordinaires dans le Gange, avant qu'il arrive à Sirinagar. J'ai vu ici plusieurs bonzes indiens qui m'ont parlé de cette chute ou saut extraordinaire ; mais comme ces bonzes parlent mal chinois et sont peu instruits, je n'ai pu savoir d'eux la distance de Dehly à Sirinagar, ou au nord, ou nord-ouest ; mais je ne crois pas qu'elle passe quarante lieues. Si ceux qui arrivent à Dehly avaient observé la hauteur du terrain sur le niveau de la mer, on pourrait savoir aisément la hauteur du mont Cantisse au-dessus de la mer ; car de la jonction de la rivière Ma-tcheou avec le Gange, on doit

[1] Cette partie du Gange et le mont Cantisse sont marqués trop au sud. M. d'Anville a fait quelques corrections aux cartes du Thibet du père Duhalde ; plusieurs de ces corrections sont assez bien, mais ne suffisent pas ; d'autres sont fautives : vous verrez le tout dans mon Mémoire. (*Note du père Gaubil*.)

voir la montagne Cantisse et les voisines. On les dit les plus hautes du Thibet ; il y a des monceaux de neige qui ne fondent jamais, et l'on peut les nommer *Montagnes de neige*, de même que celles d'où sort le grand fleuve Houang-ho, qui a sa source dans la montagne Bayan-kara du Thibet, et le fleuve Mourou-oussou, appelé en Chine *Kin-cha-kiang* ; c'est le grand Kiang qui se décharge à la mer à l'orient de Nankin. Ces montagnes Bayan-kara ou Riches-noires, à cause des mines d'or qu'elles contiennent, sont, je crois, plus hautes que le Cantisse, au sud duquel le Gange prend sa source dans deux grands lacs.

Deuxième point. Le père Boudier a bien, ce me semble, fixé la latitude et la longitude de p.4.071 Patna, sur le Gange. Ne pourrait-on pas aisément savoir la distance de Patna à Gorrochepour, vers l'est et nord-est ? Or, ce Gorrochepour doit être bien près de la ville ou bourg Paritsong, la plus méridionale du Thibet. Je suis presque sûr que Paritsong est tout au plus 2° 50′ au sud de Lassa, et presque autant au sud-ouest.

J'ai parlé à un Tartare habile, bien instruit sur les méthodes de géographie, et qui a fait le chemin en observant les rumbs et mesurant le chemin. Comme le père Boudier a fixé la latitude et longitude de Dehly et Patna, on saurait, par là, la latitude et longitude de Paritsong et de Lassa, celle de Sirinagar, de l'embouchure de la rivière Ma-tcheou et du mont Cantisse. La distance du Cantisse à la ville de Giti et à l'embouchure du Ma-tcheou a été bien prise, aussi bien que le rumb de vent ; je vous ajoute que la grande rivière qui prend sa source assez près de celle du Gange et traverse le Thibet sous le nom de *Yarou-tsampou*, après être entrée dans le pays d'Assam, va au pays de Tchha-chan et de Lima, et de là au pays d'Ava, de là à la mer. C'est la plus grande rivière que les Chinois connaissent ; elle a le nom de *Grand Kin-cha-kiang* ; elle est beaucoup plus grande que le Hoang-ho et le Grand Kiang. Vous verrez tout cela en détail dans mon mémoire. Je suis, etc.

*

VIII

A M. Deguignes

@

Sur la marche des Chinois et des Japonais vers la Californie. — Réfutations et explications. — Histoire des dynasties chinoises.

Pékin, le 31 octobre 1756

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 3 septembre 1754, avec la carte de Kæmpfer et celle où vous marquez les routes des Chinois vers Ta-han, Kamtschatka et la Californie.

La carte de Kæmpfer est d'après des mémoires des Chinois récents, de quelque Européen, ou du moins des mémoires fournis par les Européens récents. Il peut se faire qu'il ait quelques connaissances véritablement japonaises, et cela demande quelque critique assez difficile à employer avec sécurité : il y a plusieurs années que j'écrivis à M. de l'Isle sur cette carte, qu'il m'avait envoyée.

Une route des Chinois pour un voyage de Chine en Californie, au temps marqué sur la carte, me paraît n'avoir aucun fondement. Supposez que les Japonais ayant eu connaissance de l'Amérique avant l'arrivée des missionnaires au Japon, les Chinois ont pu avoir à cette époque des connaissances de l'Amérique mais celles que vous avez conclues de la relation des bonzes sont au moins fort douteuses ; les examens que vous aurez faits des distances marquées dans les mémoires chinois de géographie au temps de chaque dynastie, vous auront aisément fait voir la nécessité d'une bonne critique sur le résultat qu'on peut tirer de ces distances chinoises. Sans cet examen et sans critique, on s'exposera à bien des erreurs, et erreurs les plus grossières. Dans divers mémoires que j'ai envoyés, j'ai parlé des Yue-chi, des Turcs, Huns, Igours ou Hoeï-ho et Hoeï-hou.

M. le secrétaire de votre Académie a mon écrit en trois parties sur la chronologie, et les mémoires sur la dynastie de Thang. On a imprimé la

plupart de ce que j'ai envoyé sur l'histoire des Yuen, je dis la plupart, car on a supprimé plusieurs articles assez curieux et intéressants par des raisons de politique ; les réviseurs appréhendèrent que je ne fusse accusé d'avoir fait quelques allusions exprès et par malice, pour rendre odieuses certaines personnes ; c'est ce dont je suis incapable, et je n'envoie que ce que je trouve dans les textes chinois et tartares [1]. Quand j'aurai reçu une réponse positive sur ce qu'on pense de ce que j'al envoyé sur l'histoire de Thang, je ne manquerai pas de le faire suivre de ce que j'ai ramassé sur les dynasties des Han [2], Tsin, les cinq premières dynasties, les divers règnes de plusieurs princes tartares, Sien-pi, Huns, To-pa, etc., surtout, et des cinq petites dynasties après les Thang. Les princes de trois de ces petites dynasties étaient Turcs : ajoutez les mémoires sur les princes tartares Kithan et Niutche, sur la dynastie des Soung, sur celle des Taï-ming, et les premiers princes Mantcheoux ; tous ces divers mémoires sont enfin mis en ordre. J'ai eu soin de faire connaître les p.4.072 divers pays et peuples étrangers dont il est fait mention dans les diverses histoires [3].

Je vous laisse entièrement libre sur l'usage que vous voudrez faire, soit de ce que vous avez déjà vu de moi, soit de ce que vous verrez ; soyez sûr que je ne me formaliserai de rien. Je suppose que vous ne trouverez pas mauvais si je trouve quelquefois des raisons pour n'être pas de votre avis dans ce que je lirai de vos écrits sur la Chine ou pays voisins.

Je n'ai pu encore avoir une suite exacte des successeurs des princes Yuen en Tartarie ; dans ce que j'ai vu d'imprimé dans l'histoire de la dynastie Taï-ming, il y a des vides ou des incertitudes pour les successions de ces princes. Les Russes pourraient peut-être, à Selenghinsk, avoir cette succession ; ils y sont en grand rapport avec le Touchetou-khan, le principal prince des Kalka. Les princes kalka sont tous des descendants des princes de Yuen.

---

[1] Voyez plus haut, à la page 63.

[2] Dans ce que j'ai envoyé sur la chronologie, j'ai mis un abrégé de ce qu'on dit de l'histoire, depuis les commencements de la monarchie jusqu'au fondateur de la dynastie Han.

[3] Dans les Mémoires sur la dynastie de Liang ; je trouve que j'y ai parlé du voyage des bonzes à Fou-sang.

J'oubliais de vous dire que j'ai vu des cartes du Japon dressées avant l'entrée des missionnaires à la Chine et au Japon. Ces cartes [1] ont été faites après les japonaises données par divers envoyés des rois du Japon à la Chine. Or, dans ces cartes, on ne voit pas de vestiges des connaissances de l'Amérique ; on n'y voit pas le terme boréal des pays du Yeso ; on y voit quelques îles à l'est, voisines de Yeso et du Japon. Je suis, etc.

P. S. Les premiers Européens ou missionnaires qui entrèrent au Japon furent bientôt suivis par d'autres Espagnols, venus de Manille par cette voie. La cour du Japon et les Japonais eurent aisément de ce qu'on connaissait de l'Amérique, et apparemment plusieurs cartes manuscrites qui n'ont pas été publiées en Europe. Les Japonais, en conséquence, purent envoyer des vaisseaux à l'est de leurs îles, pour tâcher de reconnaître divers pays marqués dans ces cartes. Tout ce qui est dans la carte de Kæmpfer, et tout ce qu'il dit des connaissances japonaises est bien postérieur à l'an de Jésus-Christ 458, et je ne vois pas ce que cela peut prouver pour la réalité d'un voyage de Chinois, de la Chine à la Californie, à cette époque.

Si la Californie avait été connue à la Chine l'an 459, 460, etc., après Jésus-Christ, les Chinois qui, depuis ce temps-là, ont écrit sur les pays étrangers, en auraient dit quelque chose. Je ne parle pas des historiens de l'empire, je parle encore des autres écrivains ; on a bien parlé de l'Amérique dans le temps que les Européens l'ont fait connaître à la Chine, on a des recueils géographiques, faits par des particuliers chinois au temps des dynasties postérieures à la petite dynastie Liang, d'où le *Wen-hian-thoung-khao* a pris ce qu'il dit de Fou-sang, c'est-a-dire, de ce que dit le *Nien-y-szu* de Fou-sang, dans le recueil des mémoires de l'Histoire de Liang. Aucun de ces recueils que je viens de citer ne parle des pays de l'Amérique ; ce qu'on fait dire aux bonzes n'indique

[1] Elles sont avec des descriptions des pays étrangers. Dans ces cartes, on voit un pays Fou-sang plus à l'est que Lieou-kieou. Au nord des parties orientales du Japon, on y voit un pays des Femmes, près du Japon. Au nord-est des parties orientales, on y voit un pays Ta-han, plus ouest et plus nord que Lieou-kieou. Tous ces pays sont marqués îlots.

nullement un voyage des Chinois et le voyage même de ces bonzes de Ki-pin, en 458, souffre bien des difficultés quand on examine bien l'état des divers États de la Chine dans ce temps-là. Je crois que le bonze Hoeï-ching, ignorant en géographie, a tout confondu ; il n'aura fait qu'un continent contigu du Japon, Wen-chin ou Yeso, du Ta-han, du Fou-sang, du Pays des Femmes, etc.

*

IX

à M. de l'Isle.

@

Astronomie. — Caravane russe. — Réflexions sur les voyages que, d'après M. Deguignes, les Chinois auraient faits en Californie. — Rectifications sur les idées qu'en Chine on avait du Japon. — Remarque sur la carte de d'Anville.

Pékin, 3 novembre 1755

Monsieur,

J'ai reçu depuis peu votre lettre du 27 octobre. Je me donnai bien de la peine pour observer le Mercure dans le soleil pendant son dernier passage ; mes yeux étaient bien fatigués, je m'y pris trop tard, je ne fis pas assez attention au moment où le Mercure fut au limbe, au commencement de son entrée ; le mauvais temps m'empêcha de voir la sortie. Entre l'entrée et la sortie je fis beaucoup p.4.073 d'observations ; et pour vouloir trop faire, je ne fis rien qui méritât de vous être envoyé : je m'en aperçus sans peine quand, après avoir été bien fatigué, je voulus à l'aise examiner ce que j'avais fait. Voici ce que je fis d'un peu mieux, en cas que vous n'eussiez pas reçu ce peu d'observations ; les voici, telles que je les trouve dans un brouillon assez mal écrit.

Horloge bien corrigée : matin, 10 heures 9 minutes 3 secondes, tout Mercure dans le soleil ; soir, 5 heures 52 minutes 55 secondes, Mercure au bord du soleil ; petits nuages, vent, empêchant de voir la sortie entière. Matin, 10 heures 6 minutes 10 secondes, je crus voir Mercure toucher le limbe du soleil, mais je n'y fis pas assez d'attention. J'avais une bonne et grande lunette. Dans mon brouillon, je vis avoir marqué quelque autre chose pour vous, mais je ne le vis pas assez bien rangé et clair. Vous voyez que j'ai fait bien peu de chose de réel : mais ce peu me paraît bien confirmer votre prédiction sur l'entrée et sortie à Pékin.

Le 22 octobre au soir les nuages empêchent d'observer les phases de l'éclipse de 1753 ; 22 septembre 1755, soit 7 heures 42 minutes 22 secondes, tout le *mare crisium* hors de l'ombre ; 52 minutes, fin de

l'éclipse : les autres phases observées sont douteuses.

Divers incidents et diverses distractions et occupations m'ont empêché d'observer autre chose qui en vaille la peine. Je trouve, par votre grand quart de cercle, que, tout bien examiné, la hauteur du pôle de cette maison est de 35 degrés 55 minutes ; je le verrai encore mieux ensuite, parce qu'après ce mois de novembre je serai assez libre pour faire quelques observations. En attendant que le père Benoît vous fasse parvenir ce qu'il a fait, je lui ai conseillé de ne vous envoyer que les éléments sans se mettre en peine du résultat, que vous tirerez bien mieux que lui.

La caravane russe a été ici cette année ; je me suis fait payer l'argent que le sieur Nicétas me devait. Cette caravane nous a apporté la suite des *Mémoires de l'Académie*, mais non le tome où sont les observations faites en divers lieux de Kamtschatka, en Sibérie et en Russie. Quelques membres de l'Académie et Razoumovski ont écrit ici en commun aux jésuites de Pékin. Outre les tomes de l'Académie pour nos trois églises d'ici, il y a eu pour chacune l'atlas russe, le couronnement et le portrait de la czarine. Je suppose que les différends que je vois que vous avez eus avec M. de Razoumovski sont finis ; ce comte m'a écrit en particulier des lettres assez récentes et d'autres de vieille date. Un chirurgien hongrois était chargé de quelques emplettes à faire ici pour le cabinet et la bibliothèque de l'Académie.

J'attendais que vous me disiez votre sentiment sur les calculs de l'éclipse solaire de l'an 2155 avant Jésus-Christ. Selon les tables de Halley, Lemonnier et les nouvelles du tribunal d'ici, faites d'après les calculs du père Grammatici, les trouveriez-vous fautifs ou insuffisants ? Quand cela serait, vous m'auriez fait plaisir de me le mander. Ce n'est que par vous que j'ai su que ce que j'avais envoyé sur les îles de Lieou-kieou était arrivé à Paris ; aucun de nos Pères de Paris ne m'en a parlé. Je vois que la chronologie que j'avais envoyée, et dont vous dites avoir tiré une copie, est rejetée comme inutile ; voilà bien de la peine que j'ai prise inutilement : le père Bertier, qui m'avait d'abord dit qu'il en donnerait une notice, ne m'en dit rien. Je reçus, l'an passé, une lettre

de M. Deshautrayes qui me conseillait de la faire imprimer moi-même : or, c'est ce qui m'est impossible ici ; il en sera de cette chronologie et de ses accompagnements comme de la traduction du *Chou-king*, c'est-à-dire qu'elle sera mise au rebut. J'envoyai l'an passé, comme vous savez, rangés en ordre, tous les mémoires anciens d'astronomie chinoise, jusqu'à la dynastie de Han, avant Jésus-Christ ; si je vois que cela puisse être de quelque utilité, je ferai part de la suite jusqu'à l'entrée des jésuites au tribunal ; j'ai cela en ordre, et je supplée à ce qui manque dans ce qu'en a publié le père E. Souciet, et je corrige les fautes qui s'y sont glissées de la manière dont je vois les choses : je crois que ce que j'ai envoyé sur l'histoire de la dynastie Thang sera rejeté comme inutile ; j'ai des mémoires tout prêts dans ce goût, pour toutes les autres dynasties chinoises jusqu'à la régnante, depuis celle de Han. Dans la chronologie chinoise, vous avez vu que j'ai mis un abrégé de l'histoire, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à la dynastie de Han.

Outre ce que je vous dis en vous répondant sur la traduction du passage de *Wen-hian-thoung-khao*, d'où M. Deguignes concluait un p.4.074 voyage des Chinois jusqu'en Californie, voici encore quelques remarques.

I. M. Deguignes suppose que le Ta-han est le Kamtschatka ; or, par des textes chinois, on peut conclure qu'au temps de la dynastie des Thang, des gens du Kamtschatka vinrent pour la première fois en Chine ; qu'ils vinrent par mer jusqu'aux côtes orientales de la Tartarie, et de là, par terre, à Si-ngan-fou, capitale de l'empire. Ce pays s'appelait *Lieou-koueï* ; on ne sait pas ses bornes au nord, à l'est, sud, ouest ; il est entouré de la mer : il était à 15.000 li de la cour. Des textes postérieurs à ceux du temps de Thang disent que ce pays de Lieou-koueï a, au nord, le pays de Yetcha. Les textes du temps de la dynastie Thang disent que Ta-han est au nord du Sakhalien-oula, ou fleuve Amour, vers le pays de Niptchou (Nertchinsk) et voisins. M. Deguignes m'écrit qu'il y a un second Ta-han, et que c'est le Kamtschatka; je crois qu'il se trompe.

II. Le texte de *Wen-hian-thoung-khao* est pris dans les mémoires de la dynastie de Liang ; or, les mémoires sur Fou-sang sont faits sur la relation d'un bonze appelé *Hoeï-chin*, qui vint de ce pays-là au Hou-koang. Rien de plus mal conçu que cette relation, et elle a tout l'air d'une fable. Ces mémoires disent que Wen-chin ou Yeso est éloigné du Japon de plus de 7.000 li au nord-est ; autre erreur grossière : que Ta-han, à l'est, de Wen-chin, à 5.000 li, etc. ; erreur encore selon moi, qui ne mets d'autre Ta-han que vers le pays des Niptchou, et je ne vois pas ce nom pour d'autres pays dans les descriptions chinoises de divers pays.

III. Dans les anciennes cartes chinoises, faites avant la venue des missionnaires à la Chine et au Japon, on voit le pays de Fou-sang représenté comme île ou îles, à l'est des îles Lieou-kieou, au sud du pays du Japon, ou à l'est de Yeso. Le royaume des Femmes y est dit être au sud-est de cette partie du Japon où est Yeso. M. Deguignes pourra dire que ce Fou-sang n'est pas celui dont il s'agit, mais ce sera sans fondement, et seulement pour ajuster la distance de 20.000 li de Ta-han, comme étant Kamtschatka, ce qui n'est pas.

IV. Un voyage de cinq bonzes de Samarcand [1] au pays de Fou-sang, l'an de Jésus-Christ 458, paraît une folio si l'on fait bien attention aux divers États d'alors, en Chine et en Tartarie. Tout ce qui se dit des connaissances des Japonais sur l'Amérique est bien postérieur à l'an 458, et ne date que depuis l'entrée des Européens au Japon. Or, les Japonais ont pu très bien connaître l'Amérique par les cartes des Européens, ils ont pu, en conséquence, envoyer des vaisseaux pour examiner le chemin à l'Amérique : les Chinois peuvent avoir eu ces connaissances par les Japonais.

V. Toutes les descriptions qui nous restent des Chinois avant la venue des Européens, sur les pays étrangers, ne contiennent nuls vestiges de l'Amérique ; tout s'y borne au pays de Kamtschatka, comme on peut le voir par des textes du temps de Thang, et à

[1] Le Frère Gaubil se trompe ici ; le pays de Ki-pin des Chinois n'est pas Samarcand, mais bien la Cophène, pays situé à l'ouest de l'Indus. (*Klaproth*.)

quelques îles à l'est du Japon et de Lieou-kieou. Concluez de tout cela : 1° que la carte de M. Deguignes est fort inutile pour faire voir un voyage de Chinois en Californie, l'an 458 ; 2° que ce que dit le bonze Hoeï-chin est une folie inventée à plaisir, pareille à la plupart de celles faites par des bonzes chinois et d'autres, sur les pays étrangers. Ce bonze était sans doute un ignorant, en fait de géographie. Par les descriptions originales avant la venue des missionnaires, il est constant que les Chinois ont exagéré extraordinairement l'étendue du Japon. Selon ces descriptions, le Japon serait plus grand que la Chine et la Tartarie prises ensemble. On voit qu'ils ne connaissaient au plus que quelques petites îles à l'est du Japon ; qu'ils ne savaient pas où aboutissait le pays de Yeso. Le bonze Hoeï-chin ayant su, en général, qu'il y avait un Ta-han fort au nord, et un pays de Fou-sang, c'est-à-dire pays où le soleil se lève, quoique ce ne soit pas la signification des mots Fou-sang : c'est un terme pour exprimer le pays où le soleil se lève. Les mots Jy-pen (Japon) signifient également pays où le soleil se lève. Il aura aussi entendu parler d'un pays appelé *Pays oriental des Femmes*, vers Fou-sang et le nord-est du Japon, et avec ces notions il aura fabriqué sa fable et rapporté ses distances. Aussi les mémoires des dynasties chinoises postérieures n'ont fait nulle mention de ce que dit le bonze Hoeï-chin. Ce bonze aurait dû détailler le voyage ou par eau ou par terre ; il ne l'a fait que d'une manière vague, p.4.075 prenant sans doute le pays de Wen-chin, de Ta-han, de Fou-sang, le royaume des Femmes, pour un grand continent joint à Yeso et au Japon. Je vous dis tout ceci parce que je vois que vous êtes fort pour un Fou-sang en Amérique, conforme aux découvertes des Russes, etc. Vous n'avez nullement besoin des textes chinois expliqués à la façon de M. Deguignes. sa traduction est bonne, mais elle a besoin de critiqua pour la conclusion qu'il en tire.

Je ne manquerai pas d'examiner la carte de M. d'Anville que vous m'annoncez : je l'aurai l'année prochaine. La partie de l'Asie que j'ai reçue de vous place certainement mal Serinagar ; je vois qu'il met la situation d'Ava bien différente des autres, et c'est, ce me semble, une

grande erreur. En attendant, je suppose Ava à 2° de latitude plus au nord, et 2° et demi, ou 3° ou 4° au plus à l'est de la ville de Siam. Cette position me parait assez bonne. M. d'Anville a raison de faire passer par Ava la grande rivière Yalou-tsang-pou, qui vient des pays à l'ouest de la source du Gange, et passe ensuite par le Thibet : cela est certain. J'espère avoir quelques mémoires géographiques sur ce que vous souhaitez ; j'en ai déjà quelques-uns, et tout cela sera bientôt mis en ordre, et j'aurai soin qu'on vous les remette. De votre côté, fournissez-moi de ce que vous croirez utile ici ; mais pour cela ne prenez pas trop de peine ; et si vous faites quelque dépense pour ces envois, je vous prie de m'en avertir sans façon : j'aurai soin de vous faire rembourser le tout. Faute de quelques secours, je ne saurais faire plusieurs choses que je voudrais : il faut prendre patience, et vivre selon ses facultés.

L'ouvrage de M. Deguignes sur les divers peuples turcs et tartares, etc., est bien vaste, et il est d'une nature à devoir être bien examiné, surtout pour la Chine et la Tartarie chinoise : si je puis le voir, je ne manquerai pas de faire mes notes. Je vois qu'en France on n'aime guère ces sortes d'ouvrages abstraits et de sens assez sec ; je pense que dans les pays du nord et en Angleterre des travaux de ce genre sont mieux reçus. J'ai eu assez d'occasions de savoir quelque chose de tous ces Tartares et Turcs ; j'en parle dans l'histoire de Thang, et dans celle des autres dynasties. Vous voyez dans celle des Thang une grande puissance cacas des Thibétains ; je n'ai pu bien savoir la vraie origine des princes de cette dynastie thibétaine, dont plusieurs ont été illustres, et qui a eu des généraux et ministres très fameux ici : c'est dommage qu'on ne sait aujourd'hui que par l'histoire chinoise ce qu'a fait cette dynastie. Si je reçois à temps l'ouvrage de M. Deguignes, ou en tout ou en partie, je ferai, comme je vous ai dit, quelques remarques, et je vous les communiquerai. Je n'ai reçu qu'une lettre du père Bertier ; je n'ai nulle nouvelle de MM. Guerin, de Bougainville et de Maïran. M. l'abbé Sallier m'écrit pour me remercier de la réponse que j'avais faite à ce qu'il me demandait sur le pied chinois : je vous avais envoyé cette lettre-réponse ; vous ne m'en dites rien. Cet abbé m'apprend que le

mémoire qu'il m'avait envoyé était de M. d'Anville. M. Deguignes m'a écrit ; il paraît homme d'un vrai mérite et fort poli. Le père Joseph Vaissette, bénédictin, mon compatriote, m'écrit qu'il vous a vu ; si vous avez occasion de le voir, exhortez-le bien à m'envoyer ce qu'il pourra de ses travaux littéraires, Je suis, etc.

P. S. Pardon de ma mauvaise écriture ; je m'empresse de vous faire réponse, de crainte de manquer les vaisseaux.

Les descriptions chinoises de la province de Yun-nan, faites sous cette dynastie et la précédente, placent clairement Ava bien au sud de l'Ava de M. d'Anville, et selon les descriptions jointes aux cartes des missionnaires, Asa ne saurait être guère au-dessus de 21 degrés de latitude. Elle est sur cette grande rivière qui, venant du Thibet, n'entre pas dans le Yun-nan [1] et passe 200 li à l'ouest de la place appelée *San-tha* dans le Yun-nan. Cette grande rivière est appelée *Ta-kin-cha-kiang*. Selon les descriptions, Ava est près de 800 li au sud d'une ancienne ville appelée *Meng-yang*, autrefois dépendante du Yun-nan. Celle ville est à 600 li à l'ouest de San-tha. Le fleuve Ta-kin-cha-kiang, du pays à l'ouest de San-tha, coule au sud-ouest ou sud avec quelques détours jusqu'à Ava.

*

[1] Elle traverse la pointe la plus occidentale du Yun-nan, sous le nom de *Ping-liang-kiang*. (*Klaproth*)

X

A M. de l'Isle.

@

Observations sur divers points de géographie, et particulièrement sur la position d'Ava.

Pékin, 8 novembre 1755.

Monsieur,

Je vous ai déjà écrit sur le Fou-sang de M. Deguignes; j'ai oublié de vous dire que dans la carte chinoise dont je vous ai parlé, outre le Fou-sang, on voit encore un Ta-han, qui forme une île ou plusieurs à l'ouest de Lieou-kieou et plus au nord. Cela confirme ce que je pense, savoir que la relation du bonze Hoeï-chin est fabuleuse, et que ce bonze a tout confondu, ce qui n'est pas rare dans bien des relations chinoises sur les pays étrangers.

Je vous ai dit que dans la partie de l'Asie de M. d'Anville que vous m'avez envoyée, Ava me paraît très mal situé ; je vous en ai dit la raison. Dans cette carte, le fleuve Loung-tchhouan-kiang, qui vient du Thibet, entre les fleuves Ta-kin-cha-kiang et Nou-kiang, entre dans le Yun-nan et sort à la forteresse Loung-han-kouan, et va ensuite se jeter dans le Ta-kin-cha-kiang ; ce fleuve Loung-tchhouan-kiang, dis-je, est très mal dessiné dans cette carte, et on ne le voit pas dans son juste cours. La même carte représente aussi fort mal le cours du Lang-tsang-kiang : il va au Tonkin, c'est ce qu'on ne voit pas dans la carte. Je vous marquerai tout cela plus en détail quand j'aurai vu la carte en entier.

Dans ce que j'envoyai l'an passé sur le Thibet, j'ai placé les sources du Ta (grand) Kin-cha-kian, du Loung-tchhouan-kian, Nou-kian, Lang-tsang-kiang, le Grand-Kiang de Chine, ou Siao (petit) Kin-cha-kiang, dans le Thibet, et j'ai détaillé leur cours [1]. J'y ai aussi indiqué la vraie

[1] Voici ce que le père Gaubil dit dans cette description du Thibet, sur les sources et le cours de l'Irawaddy d'Ava, lequel est le Ta-kin-cha-kiang des Chinois, et le Yæro-zzang-bo-tchou des Thibétains. Je rectifie ici les noms propres qui, dans le manuscrit original du père Gaubil, étaient défigurés à la chinoise.

source du fleuve Hoang-ho sur la frontière du Tibet ; elle est certaine.

Voyez dans le Yun-nan, la situation de Teng-yue-tcheou. A 200 li à peu près ou 250 li au nord-nord-ouest est l'ancienne forteresse Tchaï-chan, que les Chinois ont depuis longtemps abandonnée ; elle est près du bord oriental du fleuve Loung-tchouan-kiang. Ce fleuve quitte le Thibet par 26 degrés 50 minutes de latitude, et 20 degrés 20 minutes ouest de Pékin. Ce lieu est assez près de celui où le Ta-kin-cha-kiang quitte le Thibet.

Le Ta-kin-cha-kiang ne passe pas bien loin du pays où est l'ancienne forteresse Tchaï-chan ; c'est un pays aride, très élevé et qui passe pour fort sauvage. Le Ta-kin-cha-kiang coule à près de 209 li à l'ouest de San-tha-fou, du Yun-nan. De ce lieu du Ta-kin-cha-kiang à p.4.077 l'ancienne ville de Meng-yang [1], il y a 400 li à peu près ; de Meng-yang,

---

Le fleuve Yæro-zzang-hon-tchou. Lat. hor. 29° 30'. Long. ouest de Pékin, 35° 30'. (Je crois la latitude plus nord au moins d'un degré.) Le fleuve Yærou quitte le Thibet, lat. hor. 27° 34', long. 20° 40' ouest de Pékin.

Dans l'article des montagnes on a parlé de celle de Oouk-la-ri, où sont les rochers à travers lesquels le Yærou passe avec un fracas terrible ; c'est au sortir de cette montagne que ce fleuve quitte le Thibet. La gorge par laquelle il sort s'appelle *Sing-hian-khial*, dix ou douze lieues au sud de la pagode Seng-tawa, qui est près de la montagne. Après avoir quitté le Thibet, le Yærou entre dans le pays de D'ho-kaha-pha, de là il va au pays de Lima et Tchhachan; le terrain y est élevé, le pays peu fertile, les peuples rudes et grossiers.

Lima est à l'ouest de Tchhachan, et Tchhachan, c'est-a-dire le lieu principal de ces peuplades, est trente-cinq à quarante lieues au nord-ouest de la ville de Tchia-yue-tcheou (lat. un peu moins de 25°, long. ouest de Pékin, 17° 45') du Yun-nan. Depuis ce pays de Tchhachan et de Lima, le fleuve Yærou est connu en Chine sous le nom de *Ta-kin-cha-kiang*, ou *Grand fleuve de sable d'or*, à cause du grand nombre de paillettes d'or de son sable.

Il faut bien distinguer le Ta-kin-cha-kiang du Kin-cha-kiang dont j'ai parlé, et dont on parlera encore. Le Yærou, ou Ta-kin-cha-kiang, est, dans le Thibet, une grande, large et profonde rivière ; elle l'est encore bien plus ensuite, à cause des eaux qu'elle reçoit dans son cours ; elle est plus large et plus profonde que les fleuves Houang-ho, le Kin-cha-kiang, Lang-thsang-kiang, Nou-kiang, et autres fleuves de la Chine. Après avoir passé les pays de Lima et Tchhachan, elle coule avec rapidité au royaume d'Ava, reçoit bien des rivières et entre dans la mer du Midi.

Nota. C'est cette grande rivière, Ta-kin-cha-kiang, que les troupes tartares, sorties de la province du Yun-nan, passèrent au temps du règne de l'empereur Chitsou, ou Khoubilaï-khan, de la dynastie Yuen, quand il attaqua les rois d'Ava, d'Arracan et de Bengale.

Au temps de l'empereur Ou-an-ly, qui monta sur le trône en 1573, des armées chinoises sortirent aussi du Yun-nan pour mettre à la raison des princes d'Ava et d'Arracan tributaires ; les généraux chinois traversèrent la grande rivière Ta-kin-cha-kiang, au grand étonnement des Indiens, qui croyaient ce passage pas possible pour une armée.

[1] C'est le nom chinois.

environ 55 lieues au sud [1], est la ville d'Ava sur le Ta-kin-cha-kiang. Par conséquent ce fleuve, pour se rendre du pays à l'ouest de San-tha-fou, dans le Yun-nan, à Ava, prend le cours du sud-sud-ouest : ou du sud-ouest, etc. Ainsi Ava se trouverait plus à l'occident qu'il n'est marqué dans le recueil du père Gouyé, qui a donné le voyage du père Duchats à Ava. Voilà Ava bien différent de ce que marque M. d'Anville. Comme il ne faut condamner personne sans entendre ses raisons, je voudrais savoir sur quels fondements M. d'Anville s'appuie. Je sais bien pourquoi il se trompe sur le Loung-tchhouan-kiang, le Lang-tsang-kiang, et sur la distance du Ta-kin-cha-kiang au Yun-nan et au pays de San-tha. Quant à la distance d'Ava à Meng-yang et le rumb de vent, et la distance et le rumb de vent de Meng-yang à San-tha-fou, la distance et le rumb de vent de Teng-yun-tcheou à Tchaï-chan, cela est pris exactement des routes et itinéraires des armées chinoises qui sortirent, l'an 1449, du Yun-nan pour aller à Meng-yang, et des cartes du Yun-nan et des pays voisins, faites d'après des mesures par ordre des empereurs de la dynastie Taï-ming. Mais quand même ces mesures et rumbs erreraient de quelque chose, Ava se trouverait toujours bien différent de la position que M. d'Anville lui assigne. Je suis, etc.

P. S. Il faut vous dire qu'on ne peut pas faire de difficultés sur les positions de San-tha-fou et de Teng-yue-tcheou. Dans la carte du Yun-nan, faite par les missionnaires du temps de l'empereur Kang-hi, la latitude de Teng-yue-tcheou est par observation dont j'ai les éléments ; l'erreur ne saurait aller à 2 ou 3 minutes. San-tha-fou n'y est pas placé par observation ; mais cette place est si près de Teng-yue-tcheou, que la mesure vers l'ouest et le sud ne saurait causer une erreur sensible. Quant à la longitude, elle est, comme les autres cartes chinoises, sur la résolution de beaucoup de triangles, où l'on a eu d'assez bonnes mesures et des latitudes observées, avec des rumbs de vent observés et corrigés par la déclinaison observée de l'aimant. Cette longitude, en particulier pour Teng-yue-tcheou et San-tha-fou, a été assez bien confirmée par plusieurs phases d'une éclipse de lune, observée près de

[1] Cette distance et le rumb ne sont pas bien sûrs ; mais l'erreur ne saurait aller loin.

Teng-yue-tcheou, et qui a l'observation correspondante faite à Pékin. Je crois vous avoir parlé de cette éclipse ; en tous cas, je vous ferai part de cette observation quand j'aurai vu en entier la carte de M. d' Anville. Je vous ai dit que je m'attends encore à avoir quelque mémoire de géographie, et je vous le communiquerai.

Dans la carte des missionnaires, San-tha-fou marqué ainsi pourrait vous faire croire que c'est un *fou*, ou ville du premier ordre de la province du Yun-nan. La terminaison de *fou* ne désigne pas ici une ville du premier ordre ; elle désigne, dans le Yun-nan, une place qui appartient à un seigneur du pays, qui l'a eue en héritage pour sa famille, mais comme fief de l'empereur de Chine. San-tha est une petite place qui a un petit territoire ; c'est un poste important contre les courses des Indiens voisins, soumis à des princes particuliers.

Je vous envoie une copie que j'ai fait faire de ma réponse à la dernière lettre de M. Deguignes sur Fou-sang. Je crois que vous avez un peu trop compté sur la sûreté des conclusions de M. Deguignes ; vous n'avez nul besoin d'une confirmation si douteuse pour bien constater vos découvertes et les positions de vos cartes, sur les nouvelles découvertes des Russes.

*

XI

A M. de l'Isle.

@

Astronomie chinoise. — Géographie de la Tartarie et du Thibet.

Monsieur,

Je suppose que vers la fin de 1755, et en 1756, vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Jusqu'ici je n'ai rien reçu. Je vous écrivis en 1755 et en 1756, et assez au long. Je vous ai dit, entre autres choses, que nous n'avons pas encore reçu le tome de l'Académie des sciences de 1748 ; si on l'a envoyé, il s'est égaré en chemin ; en leur temps, nous avons reçu les tomes de 1749 et 1750 ; ni l'an passé ni cette année, je n'ai reçu aucune lettre de Paris.

Un courrier envoyé par la cour de Russie arriva ici le 8 septembre ; il y a vingt-huit jours qu'il est reparti. A cause des circonstances du temps, nous ne sommes pas allés p.4.078 dans la maison du Russe pour lui parler, et il n'est pas venu aux églises. Il nous a apporté le troisième tome des *Nouveaux mémoires de Pétersbourg* ; dans ce tome sont plusieurs observations des satellites, faites en Kamtschatka et en Sibérie.

Il y a eu ici des observations correspondantes, je ne vous les envoie pas ; vous avez les observations faites ici, vous y pourrez voir les observations correspondantes que le père Hallerstein et moi avons faites. Le père Hallerstein a eu le temps de faire bien des observations, il vous les envoie sans doute ; je n'en ai fait que peu, je vous les envoie.

J'ai observé quantité de hauteurs méridionales d'étoiles et du soleil ; quoique je l'aie fait assez exactement et que l'instrument de trois pieds et demi ait été bien vérifié, il y en a beaucoup qui ne s'accordent pas ensemble. Outre l'incertitude qui peut venir de la justesse des déclinaisons, aberrations, mutations marquées, je me défie de la variété des réfractions, selon le temps froid, chaud, etc. Pour chaque

lieu où l'on observe il faudrait avoir un catalogue particulier pour les réfractions de ce climat ; mais comment régler ce qui arrive irrégulièrement ? Le père Benoît commençait à examiner ce point pour Pékin ; il l'a discontinué, étant tout occupé de plusieurs ouvrages pour l'empereur, à sa maison de campagne, à deux lieues d'ici. Le père Amiot me dit que, quand il aura le temps, il veut examiner les réfractions de Pékin ; je ne sais s'il le fera ; je suis un peu trop vieux pour y travailler.

Vous avez vu ce qui résulte des observations des étoiles polaires pour la hauteur du pôle d'ici ; ce résultat me paraît préférable à celui qu'on peut faire des observations des hauteurs solsticiales du soleil et autres, et des observations méridiennes des étoiles.

Je vous avais mandé que deux jésuites portugais, les pères Espinha et d'Arocha, avaient été envoyés dans le pays des Kalmuks Tchong-kar, nommés en Russie *Khoung-taichi.* Ils en sont revenus ; ils ont été à Hami, Barkoul, Tourphan, Manas, Borotala, Ili, etc., ; ils ont observé les latitudes et ont déduit les longitudes, par les routes, les rumbs et les distances ; pour cela ils n'ont pas eu tout ce qu'ils auraient souhaité, et ils auraient bien voulu faire, à l'aise, quelques observations d'occultation d'étoiles, de satellites, etc., pour la longitude. La carte qu'ils ont faite de ce pays-là est au palais, et elle n'est pas ici publique ; ces deux Pères ne manqueront pas de l'envoyer en Portugal, et elle est bien meilleure que celle qu'on avait. A Lisbonne on la publiera sans doute, et vous en serez instruit. Il aurait été bien à souhaiter que les Pères eussent pu aller à Yerkend, Kachgar, Aksou et le pays près du lac Saissan, par lequel passe le fleuve Irtyche. Il y a quelques années que des Russes allèrent sur la rivière Ili, avec la permission des princes kalmuks, qui y étaient alors ; ils y ont observé sans doute dans le pays entre l'Irtyche et Ili : ici, nous n'avons eu aucune connaissance de ces observations.

Pourriez-vous nous procurer une connaissance assez exacte de la distance de la ville de Samarcande à la mer Caspienne ?

J'espère avoir de vous quelque réponse à ce que je vous avais

proposé, en particulier, sur la rectification à faire des cartes du Thibet, du côté du Gange et de l'Inde.

J'attendais aussi quelque réponse sur ce que j'ai envoyé sur l'ancienne astronomie chinoise. J'ai achevé depuis quelque temps ce que je vous avais dit que je faisais, pour avoir la suite jusqu'à l'arrivée des missionnaires de notre Compagnie : ce que j'avais envoyé en dessus avait un peu besoin d'être discuté et éclairci. J'enverrai tout cela d'abord dès que j'aurai reçu des réponses que j'attends ; je verrai alors aisément si ce que j'ai mis en ordre peut être de quelque utilité.

Quelque soin qu'on puisse se donner ici pour vous procurer des observations astronomiques, je ne vois pas comment on pourrait venir à bout d'en avoir qui approchent de celles qui se font en Europe ; je ne crois pas que vous en attendiez de pareilles. Le père Hallerstein est fort attentif à faire des observations ; pour cela, il a le temps et l'inclination, et examine bien la manière dont les habiles astronomes comme vous s'y prennent pour faire de bonnes et utiles observations. Je vous ai dit que le père Pezenas a écrit au père Amiot pour lui proposer de faire ici des observations que lui et d'autres voulaient faire à Marseille : je souhaite que ce projet réussisse. Je suppose que le père Amiot vous fait part de ce qu'il pourrait faire ; il serait à souhaiter qu'il eût les forces des pères Hallerstein et Gogails. La puissance des Kalmuks Khoungtaichi, dont le principal p.4.079 campement était sur la rivière Ili, est comme détruite. Les princes éleuths de ce pays se sont fait la guerre ; les princes mahométans de Yerkend, de Kachgar et d'Aksou se sont rendus indépendants chez eux ; le prince de Tourphan s'est donné à l'empereur avec quelques autres. Plusieurs ont péri ; d'autres se sont soumis à la Chine, d'autres se sont retirés chez les Russes. L'empereur de la Chine s'est rendu maître du pays des Kalmuks Tchong-kar ; il a un corps d'armée sur les rivières d'Ili et de Borotala. Je suis, etc.

P. S. Je n'ai jusqu'ici aucune nouvelle de ce qu'on a fait à Paris de ce que j'ai envoyé sur la chronologie. On nous a dit l'an passé que M. de Bougainville n'était pas secrétaire de l'Académie des Inscriptions et

Belles-Lettres. En écrivant à M. Deguignes, j'ai oublié de le prier de nous procurer la suite des mémoires de cette académie. MM. Fréret et Bougainville me les promirent, et j'en ai vingt tomes. Si vous voyez M. Deguignes, vous me ferez plaisir de lui dire ce que j'ai oublié de lui écrire.

J'attendais quelque réponse de M. Guérin ; quand vous le verrez, je vous prie de le bien saluer. Je vous ai mandé ce que M. de Razoumovski m'avait écrit par la caravane ; je conclus que vous aviez eu quelques différends avec lui. Ce seigneur m'a écrit deux lettres par le dernier courrier ; il ne me dit mot sur ce qui me regarde.

@

Extrait de quelques lettres du père Roy
missionnaire de Chine, décédé le 8 janvier 1769.

au père de Brassaud

@

Mort du père Masson.

Sur la fin de 1754

Voici ce que j'ai appris de la mort du père Masson. Le père Motta, jésuite portugais, qui est ici (â Macao), et qui a passé au Mozambique sur le même vaisseau que le père Masson, m'a dit ce qui suit : « Le père Masson étant arrivé à Lisbonne eut pour ange gardien le père Motta jusqu'à son départ de cette ville ; il ne témoigna d'autre curiosité que celles qui pouvaient contenter sa dévotion. Il a passé la meilleure partie de son temps devant le saint-sacrement, Il partit de là avec seize jésuites portugais qui allaient ou au Mozambique ou à Goa. Pendant toute la route, il édifia tous nos Pères d'une manière particulière : toutes les fois qu'il ne pouvait pas dire la messe, il communiait ; il était presque toujours en oraison. Tous les gens de l'équipage le regardèrent comme un saint ; il ne put faire aucun exercice de zèle, parce qu'il ne savait pas le portugais. Le dernier mois il fut obligé de déclarer un mal qu'il avait caché jusqu'alors ; c'était une chaleur d'intestins dans l'endroit du fondement qui lui échauffa tellement cette partie, que les chairs s'étant pourries, l'ouverture était six fois plus large qu'elle ne doit être : lorsqu'il déclara son mal, il n'était plus temps d'y remédier. Pendant les derniers jours de sa maladie, il perdit la connaissance ; dans le délire, il ne parlait que de Dieu et de la sainte Vierge. Lorsqu'on mouilla l'ancre au Mozambique, il était à l'extrémité. Les Pères n'osaient pas le toucher pour le transporter, dans la crainte d'avancer sa mort. Dès que les chirurgiens se mirent en devoir de le faire, il expira entre leurs bras. On trouva derrière son chevet des cilices et des chaînes horribles. On le transporta tout de suite au collège, où il fut enterré tout en descendant, parce que plusieurs mois avant sa mort son corps était tout corrompu. » Voilà tout ce que j'ai pu savoir de votre ami.

Nota. Le père Toussaint Masson, peintre, venait en Chine : il mourut le 5 juillet 1749.

*

II

au père Lamatthe.

@

Conduite à tenir par les missionnaires.

Du 18 novembre 1754

Vous apprendrez ma situation par le père B... Cette situation ne s'accommode guère avec l'activité d'un zèle impétueux ; mais dans cette situation, nous pouvons glorifier Dieu, en faisant sa sainte volonté ; c'est ce qui doit nous suffire à l'un et à l'autre. Devenez homme d'oraison, vous en aurez un très grand besoin. Vous aurez à souffrir dans ces pays-ci : je m'y attendais, je le savais, cela ne m'a pas dégoûté. Je crois aussi que vous n'en serez pas moins disposé à nous laisser conduire par la Providence. Que cette divine p.4.080 Providence nous présente de moment en moment de choses gracieuses ou des occasions de croix, de mort, etc. Si nous sommes tels que nous devons être, tout doit nous être égal.

Prenez pour le temps du voyage des principes moins durs, un peu moins de littéralité. Il faut, avec des officiers et des matelots, pour pouvoir faire du bien, savoir, sans lâche et indigne complaisance, user d'une certaine épikie. On entend à table, surtout dans les commencements avant qu'on les ait gagnés, bien des choses qui vous effaroucheront ; il y a, à ce que je crois, un certain milieu entre un sérieux imposant qui montre une désapprobation manifeste, et un air trop ouvert qui soit un indice de notre approbation de ce qui se dit. Les avis sur les paroles sales, les jurements, les médisances, ne sont pas de saison, qu'après avoir gagné la confiance. Un air trop austère, lorsqu'on entend des choses qui, pour ne valoir rien dans la bouche d'une personne consacrée à Dieu, ne sont pourtant pas aussi criminelles pour des gens qu'une éducation de vaisseau rend presque tous excessivement libres dans leurs paroles, ne sert qu'à inspirer de l'éloignement : on ne peut les corriger que par le cœur qu'il faut gagner. Qui peut donner ce juste milieu par lequel on n'excède ni d'un

côté ni d'un autre ? Je crois qu'il n'y a guère que l'esprit d'oraison et d'une oraison habituelle. Devenons saints, cher ami, nous en aurons grand besoin.

*

III

au père de Brassaud

@

Abnégation d'un prêtre de la foi évangélique.

Du 23 octobre 1757

Je ne suis pas horloger de Sa Majesté impériale. Sur l'exposé que j'ai fait de mon peu de science, on m'a jugé indigne de cet honneur ; je suis encore plus indigne d'être missionnaire, et cependant je le suis ; priez pour que j'en devienne plus digne. Si vous devez jamais être des nôtres, mourez à tout avant que d'y venir : les tracas de toute espèce font bien revivre une âme à demi-morte ; il faut que cette sainte mort ait bien porté les derniers coups, le coup de grâce à une âme destinée à ce ministère-ci ; puissé-je un jour remplir, dans toute son étendue, l'idée que j'en ai ! Si Dieu veut faire quelque chose sur les misères et sur le néant, il n'a qu'à m'employer, je suis bien sors homme. Adieu, mon très cher ; unissons-nous en Dieu, en Marie, et commençons notre éternité, du moins en faisant la volonté de Dieu ici-bas, comme on la fait là-haut. Un mot de Dieu de ma part à N... s'il est à La Flèche. Je vous le recommande, je sais que cette recommandation est assez inutile : les plus grandes infidélités ne rebutent pas notre cher maître, rebuteraient-elles ses ministres ?

*

Lettre du père Lamatthe

au père de Brassaud

@

Misères à supporter par les chrétiens.

Ce 6 janvier 1756

Mon révérend Père,

Je crois que vous savez à peu près tout ce qui regarde mon voyage. Je suis arrivé ici en fort bonne santé le 23 août, après une traversée bien longue, comme vous voyez ; mais aussi elle a été bien douce, car Dieu ne nous a pas jugés dignes de souffrir pour lui que les peines inséparables de toute navigation. J'ai trouvé ici tout le monde en assez bonne santé : le Père supérieur même était alors fort bien ; mais depuis ce temps-là, il n'a presque pas eu de bon intervalle ; environ trois semaines de fièvre tierce, et des attaques d'asthme presque continuelles, et qui l'obligent à passer la plus grande partie de la nuit sur une chaise, le font bien souffrir ; j'espère cependant que nous le conserverons longtemps ; et nous en avons besoin ici, car il n'y a nulle apparence que le révérend Père supérieur général vienne ici pendant sa supériorité, il est trois occupé et trop nécessaire là où il est.

Il a bien peu de secours, vu le travail indispensable dans ces temps de persécution. Nous avons perdu le père Chanseaume dans le mois d'avril ; ainsi voilà le Kiang-si sans missionnaire. Le père Forgeot est d'une faible santé, et le père de La Roche est confiné dans ses montagnes ; à la vérité nos jésuites chinois sont partis dès le commencement de cette année ; mais vous savez ce qu'ils peuvent faire à présent ; ainsi tout le poids du travail tombe p.4.081 sur le révérend père Dugad : aussi l'épuisement, joint avec des coliques de quatre ou cinq jours de suite, ont pensé nous l'enlever deux fois cette année. Le père Roy et moi pourrions aller partager ses fatigues (je dis le père Roy, parce que le révérend Père supérieur général vient de changer sa destination, s'il n'a pas encore été proposé à la cour, le jugeant plus nécessaire aux provinces) : aussi sommes-nous demandés

et attendus ; et si les circonstances permettent de faire quelques tentatives, on me fera partir en peu de temps. Ce qui arrête, c'est l'emprisonnement des cinq Pères pris dans le Nankin ; parce que, s'il m'arrivait quelque malheur, on craindrait de leur attirer à eux-mêmes de mauvais traitements ; mais je crois même que cela n'arrêtera pas. Vu les nouvelles reçues de Pékin, ils devraient être déjà délivrés ou sur le point de l'être. Il y a déjà quatre ou cinq mois que le père d'Arocha, vice-provincial de la Chine, étant allé voir le premier ministre, qu'on a sollicité plusieurs fois de parler en faveur des prisonniers, celui-ci lui dit de lui-même, et sans être prévenu sur cette matière, qu'il était actuellement chargé de l'affaire de nos Pères, que certainement elle se terminerait cette année, et qu'on les renverrait chez eux, c'est-à-dire à Macao ; puis, se tournant vers les autres ministres qui étaient présents, il ajouta :

> — Il faut bien leur donner cette consolation (aux jésuites de Pékin), car ils ont bien de la peine de les voir ainsi dans les prisons, parce qu'ils sont Européens comme eux : d'ailleurs l'empereur ayant reçu de son armée des nouvelles plus avantageuses, qui lui apprenaient que le royaume du Tchong-kar, où il fait la guerre pour en chasser l'usurpateur, était soumis, et que l'usurpateur même était pris, avait donné une espèce d'amnistie par laquelle il commuait les peines des criminels ou de ceux qui passaient pour tels, et contre qui la sentence n'avait pas encore été portée. Par cette amnistie, tous ceux qui devaient être décollés seraient étranglés ; ceux qu'on devait condamner à être étranglés seraient en exil perpétuel ; l'exil perpétuel devait être changé en exil de trois ans, etc., et on pouvait se rédimer de celui-ci.

Tout cela nous avait donné les plus belles espérances ; et on comptait si bien sur la délivrance des prisonniers, que le Père provincial avait déjà fait des dispositions sur leur demeure et emploi : rien cependant n'est encore exécuté, et je ne sais quand cela le sera. Les dernières nouvelles de l'armée sont moins favorables, et le temps n'est guère

propre à faire de nouvelles démarches auprès de l'empereur. Les choses ont changé de face en Tartarie ; plusieurs des princes du Tchong-kar, qui s'étaient donnés à lui et qui y avaient introduit son armée, s'en sont retirés ; et après l'avoir engagée dans des gorges de montagnes et dans des pays déserts, ils ont été s'emparer des passages pour lui couper les vivres. Elle se trouve renfermée et en danger de mourir de faim ; vous jugez de l'impression que cela a fait à la cour, et combien l'empereur doit être disposé à accorder des grâces. Il a fait donner en sa présence même cent coups de fouet et de bâton à son propre gendre, traitement dont il doit mourir, parce qu'il avait dissipé les soupçons qu'on donnait de la fidélité des princes tartares ; et, après cela, il a ordonné qu'on le traduisît au tribunal des crimes pour le faire juger. N'êtes-vous pas étonné qu'on cherche à priver les prisonniers de la précieuse couronne du martyre ? Vous changeriez bien de sentiment si vous étiez ici : nous serions presque sans espérance de trouver aucun chrétien qui voulût nous cacher chez lui, si les Pères étaient mis à mort, parce qu'ici on punit tous ceux qui ont eu des rapports avec les missionnaires, si ceux-ci sont condamnés.

Le père de La Roche, à qui il vient d'arriver une mauvaise affaire, est errant de tous côtés, sans pouvoir trouver personne qui veuille de lui. Voici ce qui a donné occasion à la persécution qu'il souffre dans ses montagnes.

Quelques chrétiens avaient acheté un terrain où il y avait une petite pagode environnée d'arbres. Les chrétiens étant allés les couper, ces arbres, soit par hasard ou de dessein prémédité, tombèrent sur la pagode et brisèrent ces dieux de pierre ou de bois. Sur cela grand tapage de la part des idolâtres, qui veulent en avoir raison. Dans un autre quartier du même district, un chrétien enlève sa promise qu'il avait demandée inutilement par trois fois. Cette femme, ainsi introduite de force chez son mari, crie tout haut à l'Européen, et dit que c'est son beau-père qui le recèle. Les chefs du village, craignant les suites de ce bruit, vont donner avis au mandarin. p.4.082 Celui-ci fait d'abord arrêter cent chrétiens, et leur fait souffrir les soufflets, la bastonnade, etc. Ils confessent

généreusement d'abord, mais à la fin ils se laissent vaincre, et donnent malheureusement un billet apostatique. On en fait arrêter cinquante autres qui souffrent avec courage les tourments ordinaires, la bastonnade, etc. Pour les faire succomber, les gens du tribunal à qui le mandarin les livre, s'avisent d'un nouveau supplice qui avait été en usage au Japon. Après leur avoir lié les mains derrière le dos, ils leur attachent le pouce l'un contre l'autre, avec une corde par laquelle ils les suspendent à une poutre, et les laissent dans cette situation jusqu'à ce qu'ils aient triomphé de leur foi. Le mandarin a fait conduire les fidèles dans le lieu d'où ils sont originaires, pour les faire juger par celui qui les gouverne : ils en sont revenus avec leurs glorieuses palmes, et tout est à présent un peu plus tranquille à la montagne. Comme cependant tout Européen passe pour être complice du fameux Ma-chao-chu, révolté du Hou-quang, il y a trois ou quatre ans, en cherchant celui-ci, on chercha en même temps les Européens, et c'est pour cela que le père de la Roche est en fuite : mais on juge ici que ces mouvements ne tarderont pas à tomber.

Dans les autres provinces, les choses sont assez tranquilles. On fait toujours cependant des perquisitions pour arrêter Ma-chao-chu qui ne sera jamais pris, et qui sans doute fera prendre bien des missionnaires. Tout entre les mains de Dieu, qui ôtera, quand il lui plaira, cette occasion de persécution pour nous.

A l'égard de la religion, un nouvel accident pourra lui nuire. Le voici. Le gouverneur de Manille en a chassé tous les Chinois infidèles. Ceux-ci, désespérés de leur exil, n'ont pas été plus tôt à Émouy, où les vaisseaux font ordinairement leur commerce, qu'ils ont osé rapporter aux mandarins que les Espagnols ne venaient que pour faire entrer des missionnaires en Chine ; que c'était là le dessein de celui de cette année ; qu'il avait porté plus d'argent qu'il n'en fallait pour sa cargaison pour le distribuer aux Chinois et les gagner. La visite a été faite par les mandarins : on a trouvé l'excédant, qui était pour un commerçant d'ici. Ils ont obligé les Espagnols à descendre le tout. Il est gardé dans une maison, et on ne peut en tirer une piastre qu'en leur présence et pour payer les marchandises.

Ce 6 janvier 1756

Avant-hier un jésuite allemand, sacré depuis peu évêque de Nankin, se mit sur une barque pour tâcher de gagner son diocèse : s'il réussit, comme nous l'espérons, on ne tardera pas à le suivre : Portugais et Français, séculiers et réguliers, n'attendent que le moment de pouvoir entrer. Le même jour M. Le Fèvre, du séminaire des Missions étrangères, évêque de Nolène, et vicaire apostolique de Cochinchine, dont il fut chassé il y a cinq ans avec les autres missionnaires, s'embarqua sur un vaisseau français pour se rendre à Malaque, et de là retourner, s'il le peut, par Camboge, dans son vicariat : la persécution continue toujours en Cochinchine avec la même vigueur. Les jésuites portugais n'y ont plus que deux missionnaires, dont l'un, le père Loureyro, est à la cour en qualité de médecin et de mathématicien : l'autre, qui est Chinois, travaille librement dans les terres, parce qu'il n'est pas aisé de le reconnaître. On n'espère pas plus de liberté du vivant du roi, monstre horrible par ses excès et ses débordements.

Il y a un grand nombre de chrétiens et de missionnaires au Tonquin ; les Européens cependant sont obligés de s'y tenir cachés, parce que le religion n'est point autorisée. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre du père Lamatthe

au père de Brassaud

@

Congrégations et catéchistes.

Ce 20 août 1759

Mon révérend Père,
P. C.

Il serait difficile d'exprimer avec quel plaisir j'ai reçu votre lettre de la fin de l'année de 1757 ; si elle fût venue plus tôt ou qu'elle eût été plus longue, elle en aurait encore été mieux reçue : la matière peut-elle manquer à deux amis qui ne se sont pas vus depuis plusieurs années ? Mille et mille actions de grâces de ce que vous me mandez de nos amis communs. L'an passé je vins remplacer le révérend père de La Roche dans ces montagnes, qui faisaient quelquefois en France le sujet de nos entretiens, et j'y ai pour collègue le père Maur. Quelque idée qu'on puisse avoir de ce séjour, nous nous y trouvons fort bien l'un et l'autre. Je crois que vous n'attribuerez pas notre contentement à la situation avantageuse du poste : nos montagnes escarpées et nos profondes ravines n'ont guère de quoi plaire, quoique presque partout cultivées jusqu'au sommet. Mais la ferveur et le nombre des chrétiens nous y adoucissent les fatigues inséparables des voyages fréquents que nous y avons à faire. Mon collègue, qui y est venu deux ans avant moi, en est déjà presque entièrement épuisé, et a craché le sang cette année pendant deux jours ; peu à peu il s'est rétabli, et s'est cru en état de continuer son ouvrage. Aussi est-il chargé de ce qu'il y a de plus difficile, c'est-à-dire, des quartiers éloignés de plusieurs journées de notre résidence ordinaire, parce qu'il peut sans danger loger chez des infidèles sur la route. Jusqu'à présent je n'ai parcouru que les chrétientés de notre voisinage ; elles sont nombreuses : il y a de quoi occuper près de quatre mois à confesser tous les jours, sans chômer. Les congrégations du Saint-Sacrement et des Saints-Anges y font un bien qu'on ne saurait exprimer. On y instruit les enfants avec soin, et ils viennent tous les mois régulièrement se faire examiner. A l'examen

général, qui se fait à la fin de l'année., ils étaient l'an passé environ trois cent cinquante des deux sexes, et nous n'y laissons venir que ceux qui sont à une lieue de distance ou à peu près ; les autres sont examinés ailleurs. Les persécutions presque continuelles, et la timidité de quelques chrétiens avaient un peu fait négliger ces examens quelques années ; mon collègue s'est donné bien des mouvements pour les faire rétablir, et il en est venu à bout ; et, depuis mon arrivée je n'ai eu autre chose à faire qu'à tenir les choses sur le pied où je les ai trouvées. La congrégation de la Bonne-Mort fait au moins autant de bien auprès des moribonds. Que je voudrais, si c'est la volonté de Dieu, que vous pussiez en être témoin vous-même ! Quelle consolation de les voir aller par troupes assister le malade, veiller plusieurs nuits de suite pour l'aider à bien mourir, et ne l'abandonner qu'après qu'il est rétabli ou enterré, et, s'il est trop pauvre, fournir aux frais de ses funérailles ! Leur charité sur cet article fait même impression sur les idolâtres, et il y en a qui ont été attirés par là à la religion chrétienne. Malgré la persécution qui continue toujours, et plus ici que dans les autres missions, nous avons tous les ans la consolation de baptiser bon nombre d'adultes et d'enfants ; et j'ai bien changé de sentiment sur la Chine depuis que j'y suis. Avant mon départ, je croyais que c'était la mission où l'on faisait moins de bien, et je crois à présent que c'est une de celles où l'on travaille avec plus de succès, surtout dans les campagnes. Ici nous avons affaire à des hommes qui sont en état d'entendre les instructions qu'on leur fait, et qui ont assez de droiture pour reconnaître la vérité lorsqu'on la leur présente, quoique la crainte les empêche souvent de la suivre. Mais en Canada et aux Indes, on ne trouve pour la plupart que des gens qu'il faut faire hommes avant de les faire chrétiens si ce que j'en ai ouï dire est vrai. Dans nos montagnes surtout la religion fait des progrès, et elle en ferait bien davantage si nous avions à la main de bons catéchistes ambulants : mais il est rare de trouver des gens qui réunissent les qualités nécessaires pour cet important emploi, et nous en sommes en fort grande disette. C'est cependant par les catéchistes que le royaume de Dieu s'étend, et nous n'avons guère d'autre moyen de le faire, parce

que vous n'ignorez pas que depuis longtemps les circonstances ne permettent pas aux missionnaires d'aller par eux-mêmes prêcher aux infidèles ; nous ne voyons ordinairement que ceux qu'on nous présente pour être admis dans la religion, après qu'ils ont été bien instruits. Le préjugé de bien des gens en France, c'est que nous les admettons fort facilement pour faire nombre, et que par là nous n'avons guère que des chrétiens de nom. Les épreuves que je trouve établies à notre montagne ne sont pas d'accord avec ces préjugés. On ne les admet ordinairement qu'après deux ou trois ans d'exercice, même ceux qui paraissent les plus fervents parmi les catéchumènes ; et quatre ou cinq ans même ne suffisent pas lorsqu'on croit avoir lieu de douter de la sincérité et de la solidité de leur conversion ; c'est-à-dire que ces préjugés n'ont d'autre fondement que la jalousie, qui ne nous épargne pas plus ici qu'en Europe. Remercions-en la divine Providence ; mon cher collègue, profitons de p.4.084 tout cela pour en valoir encore mieux. Quant à la constance des Chinois, quoiqu'il soit vrai que c'est là leur faible, nous avons cependant la consolation d'avoir tous les ans quelques confesseurs de la foi, et, depuis plusieurs années, il n'y en a aucun à la montagne qui n'ait fait son devoir lorsqu'il a été appelé aux tribunaux et maltraité ; et ceux qui se laissèrent vaincre, il y a quatre ou cinq ans, demandèrent aussitôt à être admis à pénitence, et, quelque rude qu'elle soit, tous, ou presque tous l'ont embrassée. Ils ont été privés trois ans de confession, dix ans de communion, et ont été condamnés à jeûner et à faire d'autres pénitences pendant trois ans, tous les vendredis, pendant la récitation du chapelet, une fois le mois en public, à réciter le rosaire tous les samedis, et à faire des aumônes proportionnées à leurs facultés. Les trois ans expirés, on leur a donné le choix de continuer ces pénitences encore deux ans, à condition de les admettre ensuite à la communion, ou d'attendre encore sept ans cette grâce. Tous ont préféré la pénitence à ce long retardement. Je suis entré dans ce petit détail, mon révérend Père et très cher collègue, persuadé que vous prenez quelque intérêt à notre chère mission, et pour adoucir la plaie que je fis sans doute à votre cœur, lorsque je vous annonçai la chute de quelques chrétiens. Si la divine Providence ne

vous ouvre pas la voie pour venir les aider par vos instructions, aidez-les par vos prières, et surtout n'oubliez pas au pied de l'autel celui que Dieu leur a envoyé, quoiqu'il soit bien peu en état de porter le fardeau de la mission, et qui a l'honneur d'être, avec tous les sentiments d'estime, de dévouement et de respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

@

Extrait d'une lettre du père Dugad

au père de Brassaud.

@

Mort de plusieurs missionnaires.

A Macao, ce 13 décembre 1757.

Monseigneur l'évêque de Pékin est mort en mai dernier. En juin, nous avons perdu le révérend père d'Incarville, âgé de cinquante et un ans : c'est une fièvre maligne qui nous l'a enlevé. L'empereur a contribué pour les frais de ses funérailles. Ce Père s'était insinué au palais, il y a trois ans, par le moyen de ses graines de fleurs et de légumes. A cette occasion, l'empereur faisait agrandir ses jardins, qu'il embellissait de fontaines et de cascades d'eau. L'ouvrage n'est pas encore achevé. Le père Benoît y est occupé. Ce prince fait encore élever un palais à l'européenne, plus grand que celui qu'il a déjà fait bâtir il y a sept à huit ans. Il paraît content des services mécaniques des Européens ; il les récompense par des dignités, et voilà tout. Notre sainte religion n'en est guère accréditée. A Pékin on la laisse tranquille ; mais dans les provinces c'est toujours le même système de ne la pas souffrir, et d'en chasser tous les missionnaires qu'on peut attraper. Cinq de nos Pères portugais ont été ainsi renvoyés après deux ans de prison, de même qu'un évêque franciscain de la Propagande. On ne se rebute pas. Trois autres missionnaires, deux Espagnols et un Français, viennent d'entrer, et deux autres partiront dans peu. Dans le Tonkin, les affaires de la religion paraissent en bon état ; il y a beaucoup de missionnaires, quoique cachés, qui travaillent avec succès. Les Tonkinois sont d'un caractère bien plus ferme et plus constant que les Chinois. Dans la Cochinchine, les missionnaires continuent d'être proscrits. Quelques-uns y sont rentrés secrètement. Nous avons auprès du roi un jésuite portugais qui, à la faveur de sa médecine, fait beaucoup de bien. Je suis, etc.

Lettre du père Amiot

à M. de l'Isle,
de l'Académie des sciences

@

Mort du père Gaubil.

A Pékin, ce 4 septembre 1759

Monsieur,

J'attendais, pour avoir l'honneur de vous écrire, que je fusse en état de joindre à ma lettre quelque chose qui eût rapport aux sciences que vous cultivez avec tant de succès. Une nouvelle affligeante, que j'ai à vous annoncer, me met aujourd'hui la plume à la main : c'est la mort de votre ancien ami, le père Antoine p.4.085 Gaubil. Vous perdez, monsieur, un correspondant fidèle, que vos instructions avaient rendu capable, depuis bien des années, de rendre quelques services aux amateurs des sciences. Pour nous, qu'une même profession et un même genre de vie liaient plus étroitement avec le père Gaubil, nous regrettons dans sa personne un savant de premier ordre, un bon missionnaire, un excellent religieux, un homme doué de ces qualités précieuses qui font les délices de la société.

En effet, il était difficile de le connaître sans se sentir porté d'inclination à l'aimer. Un visage toujours serein, des mœurs extrêmement douces, une conversation agréable, des manières aisées, tout cela prévenait en sa faveur. L'estime ne tardait pas à se joindre à l'amitié. Il ne fallait pour cela que quelques conversations avec lui, n'importe sur quelle matière ; car il n'en est aucune sur laquelle il ne pût parler. C'était un de ces hommes qui savent de tout, et qui sont propres à tout. Il avait beaucoup lu, et il avait présent tout ce qu'il avait lu, sa prodigieuse mémoire ne le laissant jamais hésiter sur rien. Théologie, physique, astronomie, géographie, histoire sacrée, profane, ancienne, moderne, sciences, littérature, tout l'occupait alternativement, et remplissait tous les moments qu'il ne donnait pas à la prière ou aux fonctions de son ministère ; aussi était-il comme une

espèce de bibliothèque vivante, qu'on pouvait consulter sûrement, et qu'on ne consultait jamais sans fruit.

Les docteurs chinois eux-mêmes trouvaient en lui de quoi s'instruire, ils ont admiré plus d'une fois comment un étranger avait pu se mettre si bien au fait de leurs sciences, et les posséder au point de pouvoir les leur expliquer. Ils étaient surtout dans l'étonnement lorsqu'ils entendaient cet homme, venu de l'extrémité du monde, leur développer les endroits les plus difficiles de leurs *King* ; leur faire le parallèle de la doctrine de leurs anciens avec celle des temps postérieurs ; leur citer leur histoire, et leur indiquer à propos tout ce qu'il y avait eu de remarquable sous chaque dynastie, les grands hommes qu'elles avaient produits, les belles actions en différents genres qui s'étaient faites dans tous les temps, l'origine des divers usages qui s'étaient établis ; et cela avec une clarté, une aisance et une volubilité que ces graves et orgueilleux lettrés avaient peine à comprendre, et qui les contraignaient d'avouer, malgré leurs préjugés, que la science chinoise de ce docteur européen surpassait de beaucoup la leur. Je ne vous dis rien ici, monsieur, dont je n'aie été moi-même le témoin, et vous ne m'accuserez pas d'exagérer, si vous voulez bien faire attention aux talents du père Gaubil, à sa mémoire surtout, et à son application constante.

L'étude, et une étude suivie et méthodique, avait fait presque toute son application dès sa plus tendre enfance. Admis dans notre Compagnie, à Toulouse, à l'âge de quinze ans, après avoir réussi dans les différents emplois qu'on lui avait confiés dans sa première jeunesse ; après avoir puisé le vrai goût de la bonne littérature dans les auteurs d'Athènes et de Rome, il fut appliqué à l'étude des hautes sciences, et il s'y livra tout entier. Ce fut alors qu'il apprit l'hébreu, afin de pouvoir lire les livres saints dans leurs sources primitives. On fondait sur lui les plus belles espérances ; mais le père Gaubil ne pensait à rien moins qu'à se faire un nom du côté des sciences ou de la littérature.

Des succès d'un tout autre genre excitaient ses désirs. Les travaux de ses confrères dans le Nouveau-Monde pour la propagation de la foi

enflammèrent son zèle, et lui inspirèrent de consacrer tous ses talents au service des missions. Comme il avait beaucoup de connaissances dans les mathématiques, et en particulier dans l'astronomie, il tourna toutes ses vues du côté de la Chine, où ces sciences sont en honneur, parce qu'il espéra qu'elles lui pourraient être utiles pour la conversion des Chinois. Il partit de France en 1721, et arriva à Pékin en 1723.

Les choses avaient bien changé de face dans cette capitale, de même que dans tout l'empire. L'empereur Cang-hi, protecteur des missionnaires et de la sainte religion qu'ils prêchaient, le grand Cang-hi, n'était plus. Son fils, Yong-Tching, qui venait de remonter sur le trône, n'était nullement porté à favoriser le christianisme. Il voyait, au contraire avec peine tous les progrès qu'il avait faits dans ses États sous le règne de son prédécesseur, et s'il l'avait pu sans déshonorer la mémoire de son père, il eût voulu extirper jusqu'au nom même de chrétien.

C'est dans ces circonstances que le père p.4.086 Gaubil fit sa première entrée dans cette portion de la vigne du Seigneur qu'il devait cultiver. Il ne perdit point courage ; mais il attendit patiemment que la Providence lui fournit les moyens de montrer son zèle. L'étude des langues chinoise et tartare absorba d'abord tout son loisir. Il en eut à peine dévoré les principales difficultés, qu'il s'appliqua avec une ardeur incroyable à approfondir, à développer tout ce qu'il put trouver de livres authentiques dont on pouvait faire usage pour la perfection des sciences. Un traité historique et critique de l'astronomie chinoise fut le fruit de son premier travail. Il s'appliqua ensuite à une traduction complète du *Chou-king*, c'est-à-dire du livre le plus sûr, le plus authentique et le plus curieux en fait d'histoire ancienne qui soit peut-être dans le monde, si vous en exceptez nos livres sacrés. Car, vous le savez, monsieur, le *Chou-king* est, chez les Chinois, un livre classique qui rapporte en abrégé l'histoire ancienne de leur nation, depuis Yao jusqu'à la race des Tcheou, comme qui dirait, suivant notre manière de compter, depuis les temps voisins du déluge, jusqu'environ l'an 937 avant Jésus-Christ.

Je ne vous dirai rien de son histoire de Gengis-kan, tirée des livres chinois. Cet ouvrage est imprimé ; il est entre vos mains, et vous êtes plus en état que moi d'en juger. Mais souffrez que je vous indique l'histoire de la dynastie des Yuen, je veux dire de ces Tartares Mongous qui s'emparèrent de la Chine vers l'an de Jésus-Christ 1280, et dont la puissance formidable s'étendait jusque dans la partie boréale de l'Europe et dans presque toute l'Asie. Cette histoire, ainsi que celle de la dynastie Tang et de quelques autres dynasties particulières, ont été envoyées en Europe ; mais je ne vois pas qu'on en ait fait jusqu'à présent aucun usage.

Au reste, quelque estimables que soient ces traductions ou compilations, ce n'était pas là l'objet de ses principales études, ni son goût dominant. L'érudition profonde et épineuse, qui semble n'avoir rien que de rebutant, avait pour lui des attraits auxquels il se laissait aller comme vers son centre. Il est peu de livres d'un certain ordre, tant européens que chinois, qui n'aient passé par ses mains. Il s'attachait surtout à ceux qui pouvaient lui faire connaître les sciences, les arts, les coutumes et les mœurs des anciens habitants de cette portion de la terre, qui semble seule nous avoir conservé les monuments précieux des premiers temps : aussi, à l'entendre parler de ce qui s'était passé depuis le déluge jusqu'à nos jours, on eût presque cru qu'il avait vécu dans tous les âges, et qu'il avait été contemporain de tous les hommes.

Outre quantité de lettres, de mémoires et de dissertations, qu'il avait adressés à M. Fréret, lorsque ce célèbre académicien travaillait à constater la vérité et la certitude de la chronologie, chinoise, nous avons du père Gaubil un ouvrage complet sur cette même chronologie. On y voit les preuves les plus concluantes qu'on puisse apporter sur une matière qui, par elle-même, ne peut être que fort incertaine. A l'évidence près, on trouve, dans le traité du savant missionnaire, toutes les autres raisons qui peuvent entraîner. Et quelque lumineux que soient les mémoires de M. Fréret pour fixer la chronologie chinoise, ce que le père Gaubil a fait sur la même matière est encore plus décisif.

On y trouve des choses, des raisons, des preuves qui avaient échappé au docte académicien, et que le missionnaire a fait voir avec toute la clarté, la méthode et la force qu'on peut désirer dans des ouvrages de cette nature.

Je ne vous parlerai pas, monsieur, des observations astronomiques du père Gaubil. Dépositaire annuel de tout ce qu'il faisait en ce genre, vous pouvez mieux que personne en savoir le mérite et en apercevoir la juste valeur. Je ne vous parlerai pas non plus de ses laborieuses recherches pour la perfection de cette partie de la géographie qui concerne ces pays orientaux. C'est encore à vous qu'il a adressé le fruit de son travail et de ses connaissances. Peu de jours même avant sa dernière maladie, il avait fini un ouvrage sur ce qui regarde la Cochinchine et le Tonkin, auquel il avait joint les cartes de ces royaumes. Le tout fut inscrit à votre adresse, avec prière de le communiquer au père Patouillet, qui ne manquera pas sans doute de le rendre public.

Aux occupations littéraires, le père Gaubil joignit toujours les exercices de zèle et les travaux apostoliques, ou, pour mieux dire, il n'oublia jamais que son principal objet, en quittant sa patrie, avait été de se consacrer au p.4.088 salut des âmes, et d'annoncer les vérités de la foi aux dépens de sa vie lorsque l'occasion le demanderait. Aussi fit-il tous ses efforts pour remplir un devoir qu'il regarda toujours comme indispensable.

Quoique la religion chrétienne soit proscrite en général dans tout l'empire de la Chine, on nous laisse encore, dans la capitale, sous les yeux mêmes de l'empereur, la liberté d'exercer les fonctions de notre ministère. Nos églises sont ouvertes à tous ceux qui veulent y venir. Nous y prêchons ; nous y entendons les confessions ; nous y administrons les sacrements ; nous allons même au dehors lorsque nous le pouvons sans risquer de tout perdre, pour procurer aux femmes chrétiennes et aux malades les secours spirituels dont ils peuvent avoir besoin.

Le père Gaubil n'a pas été un des moins exacts à faire toute ces

actions de zèle, sans lesquelles on n'aurait du missionnaire que le nom. Ses études abstraites, ses fréquentes veilles, ses différentes occupations, ses emplois extérieurs ne l'empêchèrent jamais de faire une bonne œuvre. Ainsi ont le vit souvent, après avoir été les nuits entières à contempler les astres, passer de l'observatoire au confessionnal, du confessionnal à la chaire, de la chaire à l'autel, sans mettre entre ces différents exercices aucun intervalle de repos. Il est vrai qu'un tempérament robuste et une santé qui semblait à l'épreuve de tout, le mettaient en état d'agir ainsi, sans qu'il en parût incommodé.

S'il vaquait, avec tant d'assiduité aux fonctions journalières inséparablement attachées aux personnes de notre état, il ne s'attachait pas avec moins d'ardeur aux occupations que sa capacité lui avait procurées au dehors. Il avait été nommé par l'empereur interprète de ceux des missionnaires qui, nouvellement arrivés dans cette cour, et n'en sachant point encore ni la langue ni les usages, sont néanmoins obligés d'exercer leurs talents, ou devant les officiers de Sa Majesté, ou en présence de l'empereur lui-même ; emploi difficile, où le père Gaubil s'est fait aimer, estimer, admirer même, toutes les fois qu'il en a exercé la fonction.

Il était de plus interprète impérial des langues latine et tartare-mantcheou, pour tout ce qui va de la Chine en Russie et pour tout ce qui vient de Russie à la Chine, c'est-à-dire qu'il était chargé de traduire en tartare-mantcheou toutes les lettres latines qui venaient de la part du sénat de la grande Russie, et en latin, l'original mantcheou des lettres que le tribunal chinois envoyait en Russie pour les affaires mutuelles des deux nations.

Ne croyez pas, au reste, qu'il en soit ici comme dans les cours de l'Europe, où la connaissance des deux langues suffise pour un emploi de cette nature. A la cour de Pékin, il faut encore beaucoup de présence d'esprit, une patience sans bornes, et une connaissance exacte des lieux, des hordes et des noms particuliers des petits régulos tartares qui font leur séjour entre les États de la Chine et ceux de la Russie ;

sans cela on serait souvent exposé, à confondre le nom d'un pays entier avec celui d'une montagne ou d'une rivière, le nom d'une montagne ou d'une rivière avec celui d'un homme ou d'une horde, le nom d'une horde avec celui de quelque particulier fugitif, qui sera peut-être le seul dont on se plaindra ou qu'on réclamera. D'ailleurs, ce n'est point à loisir, ni dans la solitude du cabinet et au milieu de ses livres ou de ses cartes géographiques, qu'il est permis de traduire ; il faut le faire dans le palais même, ou dans le lieu où se tient le tribunal ; il faut le faire rapidement, quelque épineuse que puisse être l'affaire dont il s'agit ; il faut le faire en présence d'une foule de mandarins qui, n'étant là que pour attendre que la traduction soit faite, s'entretiennent, et d'un ton fort élevé, de leurs affaires particulières, ou interrompent sans cesse le missionnaire par mille questions différentes, et pour le moins inutiles ; souvent même c'est pendant la nuit qu'on est appelé, et il faut que le matin tout soit fait et en état d'être présenté à l'empereur.

Rien de tout cela n'était capable de déconcerter et d'embarrasser le père Gaubil. Il n'en perdait pas un moment de son travail ni de sa gaieté : il traduisait et discourait en même temps avec ceux qui venaient l'interrompre ; il satisfaisait à toutes leurs demandes, et il les interrogeait lui-même à son tour, lorsque la bienséance du pays le lui permettait.

Cet emploi, extrêmement onéreux par la manière dont on est obligé de le remplir, n'est confié à des Européens que par une espèce de nécessité presque indispensable. Le collège impérial, qui fut établi par le prédécesseur de l'empereur régnant pour y enseigner la langue p.4.088 latine à un certain nombre de jeunes gens choisis parmi les Mantcheoux de qualité, n'ayant subsisté qu'une quinzaine d'années, n'a produit aucun sujet sur lequel on pût se décharger du soin des versions tartares et latines. C'est encore le père Gaubil qui, après le père Parennin, a eu l'honneur d'être à la tête de ce collège et d'en être le premier professeur. La cour, toujours contente de ses services, lui a donné, dans plus d'une occasion, des marques publiques de sa satisfaction, soit par des éloges donnés à son mérite, soit par quelques

petits présents. Elle eût bien voulu pouvoir le récompenser par des marques extérieures d'honneur ; mais le mépris qu'on savait qu'il en faisait a toujours empêché qu'on ne le chagrinât de ce côté-là. Peu s'en est fallu néanmoins qu'il n'ait été contraint d'accepter un mandarinat dans le tribunal d'astronomie ; mais un heureux accident le délivra de cette crainte, contre toutes les intentions du treizième régulo qui faisait alors les fonctions de premier ministre.

Pardon, monsieur, si je me suis un peu trop étendu dans le récit que je vous ai fait de tout ce qui a eu quelque rapport à votre ancien ami. Vous ne l'avez connu que du côté des sciences ; j'ai voulu vous le faire connaître par tout ce qu'il avait d'estimable, et entrer pour cela avec vous dans les principales circonstances d'une vie qui a été une suite continuelle de mérites et de travaux dans tous les genres, mais en particulier du côté de la religion, qu'il a tâché de propager autant qu'il l'a pu dans les temps peu favorables où il s'est trouvé, qu'il a eu l'honneur de défendre devant les juges de la terre dans deux occasions différentes, et pour laquelle il a procuré en particulier le salut à plusieurs milliers d'enfants, qui auraient peut-être été privés de la grâce du baptême, si le père Gaubil n'avait consacré à l'entretien de quelques catéchistes le peu d'argent qu'il recevait d'Europe chaque année pour de bonnes œuvres. Car quoiqu'il n'en négligeât aucune, il s'attachait surtout à celle qui procure le baptême aux enfants exposés ou moribonds ; et il avait coutume de dire qu'il n'en connaissait point de plus sûre, ni qui fût moins sujette à caution de la part des Chinois.

L'Académie impériale de Pétersbourg, pleinement convaincue du savoir et des talents du père Gaubil, lui fit l'honneur, en 1747, de le mettre au nombre de ceux qui composent son illustre corps. Permettez-moi monsieur, de vous en rappeler le souvenir ; c'est vous qui le fîtes agréer à l'Académie royale des Sciences pour être un de vos correspondants. Peu après, le célèbre M. de Mortimer, qui était pour lors secrétaire de la Société royale de Londres, lui proposa de le faire admettre dans cette savante Compagnie, l'assurant qu'on lui accorderait très volontiers cet honneur s'il ne trouvait lui-même aucun

inconvénient à le demander. L'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, pour lui marquer son estime, lui faisait présent de ses *Mémoires* à mesure qu'ils paraissaient ; et les citations fréquentes et toujours honorables que M. Fréret et d'autres savants du premier ordre, membres de cette même académie, ont faites de ses lettres, de ses mémoires et de ses autres ouvrages, sont une preuve sensible de la considération qu'il s'était acquise dans cette illustre Compagnie.

Cet homme laborieux, toujours infatigable dans ses travaux, le père Gaubil, n'avait été attaqué d'aucune infirmité pendant les trente-six années de son séjour dans cette capitale. Sa première maladie est celle qui l'a conduit au tombeau. Une dyssenterie violente, dont il sentit les premières atteintes le 7 juillet, et qui alla toujours en augmentant, nous l'a enlevé après quinze jours, malgré tous nos soins, dans le commencement de la soixante-onzième année de son âge.

Il était né à Gaillac, ville du haut Languedoc dans l'Albigeois, le 4 juillet 1689 : il est mort à Pékin le 24 juillet de cette année 1759. Il reçut les derniers sacrements de l'Église, et il vit venir son dernier moment avec cette résignation et cette tranquillité d'esprit qui sont le vrai caractère du chrétien qui a toujours vécu suivant les plus pures maximes de la religion. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre du père Roy

à monseigneur l'évêque comte de Noyon,
pair de France

@

Prédications et conversions dans les provinces.

en Chine, le 12 septembre 1759

Monseigneur,

p.4.089 J'ai reçu cette année seulement la lettre de 1755 que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Elle en a peut-être écrit d'autres qui parviendront en leur temps. Les guerres ont dérangé tout le commerce de nos vaisseaux. Je suis pénétré de la plus vive reconnaissance pour les sentiments que Votre Grandeur daigne me témoigner. Je lui demande toujours la même part dans son cher souvenir. Si mes vœux pour elle et pour tout ce qui lui appartient peuvent lui être de quelque utilité, je vous assure, monseigneur, que je n'ai pas encore manqué et ne manquerai jamais à ce que le devoir et l'inclination me dictent là-dessus.

Votre Grandeur voudrait avoir des nouvelles un peu détaillées : quoique pour l'ordinaire je ne sois guère dans une situation assez tranquille pour écrire de pareilles lettres, je le ferai cependant comme je pourrai pour lui obéir, et je ne lui manderai que ce que j'ai de plus présent à l'esprit.

Entré dans la province de Hou-quang depuis environ trois ans, pendant lesquels, soit par occasion, sort par suppléance, j'en ai parcouru à peu près toutes les chrétientés, je vois que, grâce à Dieu, l'œuvre du Seigneur se fait, bien des âmes se gagnent, et le divin Maître regarde encore cette portion de son héritage avec des yeux de miséricorde. Quelques personnes en France croient que, depuis la cessation de cette publicité de la religion qui régnait sous l'empereur Cang-hi, et depuis le renvoi de tous les missionnaires des provinces à Macao, la mission de Chine est entièrement ruinée, ou tend bien rapidement à son entière décadence, et qu'il n'y a plus guère que dans

la capitale de l'empire qu'à la faveur des arts elle se soutient et est même protégée par l'empereur. A force de l'entendre dire lorsque j'étais encore en France, je le croyais presque, et adorant en cela les desseins du Seigneur, qui n'a pas besoin de nous pour son œuvre, et qui bénit ou laisse infructueux notre ministère selon qu'il le juge à propos, je ne laissai pas de partir, croyant que Dieu voulait cela de moi, content, si telle était sa volonté, de suivre toutes les révolutions de cette mission, et d'être s'il le fallait, témoin de son entière destruction.

Notre sainte foi, qui, pendant tant de siècles, s'est soutenue en Europe, et s'est même prodigieusement répandue sans aucun appui des grandeurs humaines, et même malgré tout ce qu'elles faisaient pour la détruire, ne doit pas avoir plus de peine à s'entretenir et à se répandre de la même façon dans ces contrées. Nous espérons que telles seront les vues de miséricorde du Seigneur sur ce florissant empire.

Après que l'empereur Yong-tching, successeur de Cang-hi, eut déclaré ouvertement la guerre à notre sainte religion, et qu'il eut chassé tous ceux qui la prêchaient dans les provinces, les missionnaires réfugiés à Macao revinrent bientôt de la consternation générale qu'avait causée un pareil éclat. Un de nos Pères voulut le premier tenter si, malgré des défenses si expresses, l'on ne pourrait pas entrer furtivement, se maintenir avec précaution, et faire en secret ce qu'on faisait auparavant publiquement.

Le Seigneur ayant béni son entreprise, il retourna sur ses pas pour chercher du secours ; beaucoup d'autres ensuite de différents corps suivirent la même route, et peu à peu l'on est rentré dans presque toutes les chrétientés dont on avait été chassé. Seulement les églises assez décentes pour nos mystères, qu'on possédait, usurpées pendant l'exil, ou abandonnées à des usages profanes, n'ont point été rendues. La maison du premier chrétien qui nous invite devient notre temple. Il est à souhaiter sans doute, et mous formons tous des vœux pour que l'empereur et tous les grands de l'empire ouvrent les yeux à la lumière et se convertissent enfin à la foi, parce que bien des sujets, tous peut-être, suivraient l'exemple du prince. Mais d'ici à ce que Dieu daigne

opérer un si grand miracle, je ne sais pas trop si la situation présente ne vaut pas bien celle qui a précédé ; elle vaut mieux sans doute pour nous. Par là notre ministère et nos fonctions deviennent plus apostoliques, et nous avons une meilleure part aux croix que le Seigneur a promises pour récompense à ceux qui travailleraient à son œuvre. Sans feu ni lieu, presque toujours p.4.090 errants et vagabonds, comme des proscrits qui n'osent se fixer nulle part, et que ceux qui leur sont les plus attachés n'osent retenir, nous avons vu depuis quelques années, dans différents lieux et en différents temps, l'orage tomber sur nos confrères, les religieux de saint Dominique et de notre Compagnie mis à mort pour la foi, d'autres emprisonnés et tourmentés par les tortures les plus affreuses. Ils sont entrés les premiers dans cette belle carrière, et nous ont appris ce que nous avions à craindre, ou plutôt à espérer, si nous étions jamais jugés dignes du même sort. Quand nous passons quelquefois devant les hôtels des gouverneurs de ville ou de province, nous ne pouvons voir sans un certain frémissement tous ces satellites et soldats qui fourmillent devant les portes : il n'y a pas de jour presque où nous ne courions quelque risque de tomber entre leurs mains. Lorsque la religion était publique, nous entrions sans crainte dans ces tribunaux ; les mandarins qui y résidaient, nous admettant à leur table, nous faisaient respecter, et à présent nous ne pouvons plus paraître devant eux que lorsque nous y serons conduits comme criminels. Voilà, monseigneur, la situation que j'ose préférer en bien des occasions à celle qui a précédé.

Quant à l'Église dont nous cherchons à étendre l'empire, a-t-elle beaucoup perdu de ses véritables richesses ? Plusieurs de ceux qui étaient entrés et qui restaient dans la religion par des vues trop humaines, dans le cœur de qui la foi n'avait pas jeté de profondes racines, n'ont pas tenu ; et les différentes persécutions en divers lieux, soit sous l'empereur précédent, soit sous celui-ci, ont peut-être achevé de séparer la zizanie d'avec le bon grain. Les grands surtout et les riches, trop attachés à une fortune et à des honneurs qu'ils sont tous les jours en risque de perdre, ont été les plus faibles ; et quoiqu'il y en

ait encore quelques-uns dans les différentes provinces, on peut dire que le nombre en est très petit. Que nous est-il donc resté des anciens chrétiens ? Et quels sont ceux qui depuis sont entrés dans la religion ? Grand nombre de confesseurs de Jésus-Christ, qui ont donné des preuves de leur foi en souffrant pour la défendre tout ce que les juges plus ou moins envenimés contre elle ont voulu leur faire souffrir : ces confesseurs, grâce à Dieu, ne sont pas rares en Chine ; et il y a peu de chrétientés où nous n'en rencontrions quelques-uns. Ceux qui n'ont pas encore confessé savent tous à quoi ils s'exposent en restant chrétiens, ou en demandant le baptême, s'ils ne l'ont pas encore reçu.

Je ne connais guère que cette partie des provinces qui nous est confiée à quatre jésuites français, aidés de trois jésuites chinois. Je n'ai pas les catalogues des autres Pères ; mais à en juger par le nombre des calendriers pour les fêtes de l'année que nous faisons imprimer tous les ans, tant sur les barques qu'à terre, nous avons entre deux et trois mille familles chrétiennes ; je ne comprends là-dedans que ce que nous avons dans le Hou-quang, quelque chose dans le Ho-nan et dans le Kiang-si.

Les Pères portugais de notre Compagnie et des missionnaires d'autres corps ont aussi beaucoup de chrétientés dans les mêmes provinces de Nankin et de The-kiang ; : ce sont nos Pères français de Pékin qui en ont soin. A Pékin surtout, vu la liberté qui y règne, le nombre doit être assez considérable : il y a outre cela dans toutes les autres provinces de l'empire plusieurs missionnaires de différents corps qui tous, selon l'esprit de leur vocation, travaillant avec zèle à la vigne du Seigneur, ne peuvent manquer de faire bien des conquêtes. Dans le petit district qui m'a été confié, j'ai eu pour ma part, depuis le mois de septembre dernier jusqu'à présent, mille trois à quatre cents confessions, cent cinquante baptêmes, dont il y a vingt-sept adultes. Pour ramasser cette petite moisson, j'ai fait bien des voyages, et grâce à Dieu essuyé bien des fatigues. Dans ce pays-ci, où les confessions sont pour l'ordinaire annuelles, et quelquefois de deux et de plusieurs années, surtout dans une langue étrangère que nous entendons

difficilement, dix ou vingt confessions occupent une nuit entière ; et après avoir fait ce nombre, il est temps pour l'ordinaire de célébrer le saint sacrifice. Je marque ceci à Votre Grandeur pour qu'elle puisse juger à peu près du fruit de notre ministère, encore n'en peut-elle juger qu'imparfaitement : d'autres sans doute plus anciens dans la mission, avec plus d'expérience, de talent et de zèle, peuvent recueillir de plus abondantes récoltes ; d'autres aussi, par la situation de leurs chrétientés plus ramassées, peuvent à moins de frais en secourir un plus grand nombre et les secourir plus souvent.

Je suis placé dans le milieu du Hou-quang : p.4.091 j'ai été par occasion, il y a trois ou quatre trois, dans la partie supérieure, confiée aux soins du père Lamatthe, aidé par le père Tsao, jésuite chinois. Il y a bien des années que cette chrétienté, placée au milieu des montagnes, représente la ferveur de la primitive Église. Je fus bien consolé de faire plusieurs lieues de chemin sans rencontrer un seul idolâtre. Les chrétiens de cet endroit, tous ramassés sans mélange d'infidèles, ne savent que prier Dieu et labourer la terre. La persécution qu'il y eut, il y a quatre ans, dans ces montagnes, fut si violente, que plusieurs, après avoir résisté à bien de mauvais traitements, cédèrent enfin, lorsque la violence fut poussée à un excès qui est contre les usages de Chine. Ces pauvres gens n'ont été apostats que d'un moment, et ils ne le furent jamais dans le cœur. J'ai été témoin, et j'admirais la ferveur avec laquelle ils faisaient publiquement, pour pouvoir rentrer en grâce, des pénitences presque semblables à celles de la primitive Église. Grand nombre d'entre eux, désirant avec plus d'ardeur cette grâce, et ne pouvant l'attendre longtemps, ont fait ce que saint Cyprien indiquait aux apostats de son temps, sans oser le leur conseiller de crainte d'une nouvelle rechute. Ils ont reparu devant les juges, détesté leur faiblesse, et n'ont eu dans les supplices autre chose à répondre si ce n'est qu'ils étaient chrétiens et qu'ils le seraient jusqu'à la mort.

Une des choses que nous admirons tous, c'est la fermeté de tant de jeunes femmes qui, auprès d'un mari infidèle, d'un beau-père et d'une

belle-mère qui leur font endurer le long martyre d'une persécution de tous les jours de la vie, sans aucun secours de leur famille, souvent fort éloignée, ne se démentent point de leur ferveur et conservent leur foi comme leur plus riche trésor. L'usage est en Chine de promettre les enfants dès l'âge le plus tendre. Bien des parents infidèles alors, et chrétiens depuis, ont promis leur fille à des idolâtres : l'alliance contractée avec toutes les formalités de Chine, il n'y a plus moyen d'en revenir. Il y a ici très grand nombre de ces héroïnes qui, sans avoir la gloire entière du martyre, en ont tout le mérite et au-delà ; quelques-unes obtiennent enfin ce qu'elles demandent tous les jours avec larmes au Seigneur, et ont la consolation de voir toute chrétienne la famille qu'elles ont trouvée toute idolâtre ; d'autres du moins, par leur docilité sur tout le reste, viennent à bout de rendre leurs maris assez traitables pour qu'ils ne se mêlent plus de leur religion. Il en mourut une l'an passé, après avoir passé sept ou huit ans dans un mariage de cette sorte, et avoir donné plusieurs enfants à l'Église. Il est vrai que pour celle-là la persécution n'avait pas duré longtemps. Après qu'elle eut, en entrant dans la maison de son mari, rejeté avec horreur les propositions qu'on lui fit d'honorer les idoles qui étaient dans la maison, elle alla dans sa chambre arborer ses images qui furent bientôt enlevées ; elle dit avec fermeté qu'elle ne resterait jamais dans cette maison sans ses images. Elle fut trois jours de suite sans boire ni manger ; enfin, voyant qu'elle était résolue à tout, et qu'elle ne paraissait pas de caractère à plier sur l'article de la religion, on lui rendit ses images, et on la laissa depuis assez tranquille.

J'en confessai une, il y a trois ou quatre mois, qui, après sa confession, me dit d'un sang-froid admirable, qu'elle serait assommée par son mari dès qu'il saurait que c'était pour voir le missionnaire qu'elle avait été dans sa famille, mais que le bonheur de se confesser et de communier méritait bien d'être acheté. Effectivement, j'appris le surlendemain que le mauvais traitement avait été au point de la rendre impotente pour plus de deux mois. Je suis bien sûr que l'an qui vient elle sera une des premières à venir demander à participer aux saints mystères.

Parmi les baptêmes d'adultes que j'ai eus depuis le mois de septembre dernier, j'en ai eu quelques-uns qui m'ont donné bien de la consolation. Il y en a deux surtout dont Votre Grandeur apprendra les circonstances avec plaisir. Un négociant passa, il y a environ deux ans, dans la maison d'un de nos chrétiens qui était assez bon catéchiste et très zélé, appelé Paul *Hoang*. Ce négociant demeurait à sept ou huit lieues de chez lui, et il ne venait que par occasion. Le catéchiste causant avec lui, et voyant quelques dispositions favorables à la réception de l'Évangile, l'instruisit des choses essentielles, et lui donna un petit livre de prières et un petit catéchisme. Comme il ne put le retenir que peu de jours, et qu'il ne le connaissait point assez, il ne lui parla ni des missionnaires ni de baptême. Il y a quatre ou cinq mois que le négociant est reparu, et est p.4.092 revenu chez la veuve de Paul Hoang, mort depuis plusieurs mois ; j'étais tout juste ce jour-là même sorti de chez cette veuve pour aller à huit lieues dans la chrétienté suivante. Cette femme le reconnut, et lui demanda s'il avait oublié la doctrine que son mari lui avait prêchée autrefois. Il lui répondit que non seulement lui, mais son père, sa mère, sa femme et ses enfants étaient tous chrétiens ; et qu'en retournant chez lui, il les avait, avec la grâce de Dieu, tous convertis à la foi. Cette femme, charmée de sa simplicité et de sa foi, lui parla des missionnaires, du baptême et des autres mystères qu'on cache aux catéchumènes. Il vint en grande hâte me trouver dans l'endroit où l'on lui dit que j'étais. Ne pouvant absolument retourner sur mes pas, j'envoyai, après l'avoir baptisé, un catéchiste dans la famille pour ondoyer les enfants et disposer au baptême les grandes personnes, les réservant à ma première visite. Par la ferveur de ce bon négociant, et par ce qu'il m'a dit, je juge que sa famille est très fervente.

A peu de distance de l'endroit où je suis maintenant, il y a quelque temps qu'un jeune enfant orphelin fut obligé de passer quelques jours chez des infidèles dans un endroit où il n'y a jamais eu de chrétiens. Un jour la Providence amena chez cet infidèle une femme voisine, de cinquante ans et plus. Elle aperçut cet enfant retiré dans un coin qui

récitait ses prières, et en entendit quelques mots. Après qu'il eut fini, elle lui dit qu'elle savait les mêmes prières que lui, et qu'elle était chrétienne. L'enfant, fort surpris, lui demanda son nom de baptême, et quel missionnaire l'avait baptisée. Langage étranger pour cette femme qui ne savait ce que l'enfant voulait dire ; les infidèles survenant les empêchèrent de pousser plus loin. Sur ces entrefaites j'arrivai dans la famille de cet enfant ; on lui en donna aussitôt nouvelle. Après sa confession, il me parla de cette femme, et me dit son nom chinois. J'eus beau chercher dans mes catalogues, je n'y trouvai rien. Je dis à cet enfant de m'amener cette femme : il m'en représenta la difficulté. La plus grande était qu'il n'y avait aucun chrétien dans cet endroit assez éloigné, et que je n'avais qu'un enfant pour faire cette commission. Comme il me persécutait pour avoir quelque béatille, je lui lis qu'il aurait de moi tout ce qu'il voudrait, s'il m'amenait cette femme. Le surlendemain elle vint en effet, conduite par cet enfant, dans un endroit où elle ne connaissait personne et où personne ne la connaissait. Les chrétiens s'assemblèrent dans ma chambre pour savoir ce qu'elle était, et ils furent bien édifiés d'apprendre son histoire. Elle me dit qu'à l'âge de quatorze ans, étant encore chez son père, elle avait rencontré un chrétien qui, pendant quelques jours qu'il demeura à la maison, lui avait appris à connaître Dieu et à l'adorer. Pendant ce peu de jours elle avait apprit les prières et le petit catéchisme qu'on donne aux catéchumènes ; que peu de temps après elle avait passé dans la famille de son mari, et n'avait jamais manqué depuis à réciter soir et matin ses prières ; qu'elle pensait sans cesse à son créateur et l'adorait dans le cœur. Ce chrétien lui avait parlé de l'abstinence du vendredi et du samedi ; se croyant déjà chrétienne, elle avait regardé cela comme une obligation pour elle, aussi n'y avait-elle jamais manqué ; seulement, après le départ de ce chrétien, elle s'était trompée dans son calcul des jours de la semaine, mais elle gardait deux jours d'abstinence dans l'espace de sept jours : peut-être qu'à sa supputation son vendredi ou son samedi tombait le dimanche ; mais je crois que Dieu était bien autant honoré de sa simplicité que de nos jeûnes les plus réguliers. Dans la crainte d'oublier son petit catéchisme,

elle l'avait depuis quarante ans récité tous les jours, et n'avait jamais manqué pendant tout ce temps-là à observer de la loi de Dieu le peu qu'elle en savait. Charmé de son récit, je la fis disposer au baptême, et lui conférai, avec grande consolation, un sacrement auquel elle avait apporté une disposition si sainte.

Pendant ces dernières années il n'y a point eu de persécution d'éclat. Quelques mandarins subalternes ont bien fait quelques vexations dans différents endroits, mais, grâce à Dieu, cela n'a pas eu de suite. L'espèce de paix dans laquelle nous vivons est telle que nous pouvons à petit bruit remplir nos ministères ; mais la Providence ne nous laisse cependant pas manquer de petites occasions critiques, propres à animer notre foi, et notre abandon aux soins de cette même Providence, qui seule peut être notre sauvegarde. Ces occasions ne sont pas rares, et il n'y a aucun missionnaire qui ne s'y trouve souvent. Dieu ne nous manque pas au p.4.093 besoin, mais il veut quelquefois nous réduire dans la nécessité de ne devoir et de n'attribuer qu'à lui seul les secours visibles et invisibles qui nous tirent du danger.

Au mois de novembre dernier, je consentis, pour la consolation d'un chrétien, d'aller dire une messe chez lui, et confesser le peu de personnes qui n'avaient pu se rendre dans un autre endroit qui leur était assigné. Comme il a servi et connu beaucoup d'Européens, il voulut me servir à souper un peu à l'européenne, et je me servais de fourchette et de couteau, ce qui est contraire à l'usage de Chine. Taudis que je soupais seul dans ma chambre, vint un idolâtre de la secte de Chine la plus envenimée contre la religion chrétienne. Il entra dans ma chambre d'un air assez libre : je crus d'abord que c'était quelque catéchumène ; je lui fis politesse et amitié ; mais je ne me levai pas pour le recevoir, parce qu'il n'est pas ici d'usage d'en user autrement avec les chrétiens. Il vit ma façon de manger, et sur un coin de la table livres, bréviaire, écritoire, et autres meubles européens ; comme il cherchait à faire une histoire, il sortit en criant à pleine tête que je l'avais insulté, que je mangeais de la viande crue pour laquelle il me fallait servir de couteau, enfin que j'étais un *fan-gin*, c'est-à-dire un

malheureux, un scélérat. Il ameute la populace, presque tous gens de sa secte, qui sont en très grand nombre dans cet endroit. Entendant le vacarme, je ramasse vite tous les meubles européens ; je prends du papier et un pinceau, et je me mets à écrire en chinois. Il revient l'instant d'après avec deux autres, le reste de la troupe était au dehors, il s'avance comme un furieux, disant que si l'on ne me livre pour être écorché, ils vont mettre tout à feu et à sang. Les chrétiens consternés se jettent contre la porte de ma chambre. Les idolâtres, après avoir vomi toutes les injures et les blasphèmes qui leur vinrent à la bouche, se mettent en devoir d'enfoncer la porte. Les chrétiens étaient les plus forts dans la maison, mais l'agresseur savait que la troupe était à la porte. Cette lutte dura environ une demi-heure, la porte fut enfoncée deux ou trois fois, et il ressortait de temps en temps pour animer sa troupe. Ne sachant trop ce que tout cela deviendrait, je pliai tout doucement mon petit bagage, en invoquant le secours d'en haut. Lorsque les idolâtres furent sortis pour un moment pour aller encore sonner le tocsin, j'envoyai voir s'il n'y avait point de voie pour m'évader ; on me répondit que tout était investi : alors m'abandonnant à la Providence, je changeai d'habit et voulus sortir, parce que je voyais assez qu'en restant je ne pouvais m'attendre qu'aux dernières violences, et de plus, qu'on ne mettrait la main sur moi qu'après avoir mis en pièces tous les chrétiens. Quant à être pris, j'aimais mieux être pris seul que de causer un si grand dégât. Le Seigneur me secourut, et je passai heureusement toutes les sentinelles sans être reconnu. Les chrétiens, débarrassés d'une partie de leur frayeur, furent assez heureux pour cacher ou enlever tout ce qui m'appartenait. Il était temps, et la Providence ne leur avait donné que ce moment, après lequel la troupe, formée au nombre de plus de cent, se jeta dans la maison. Ils furetèrent partout, enragés d'avoir laissé échapper leur proie ; ils enlevèrent ce qu'ils trouvèrent chez le chrétien, et cassèrent tout ce qu'ils ne purent enlever. Dieu ne permit pas que la pensée de brûler la maison leur vint ; car ils l'eussent exécutée, ne trouvant alors aucune résistance de la part des chrétiens, qui, n'ayant plus rien à défendre, avaient pris la fuite. On vint le lendemain me chercher dans

mon asile, où la sûreté de ma personne ne diminuait guère mes inquiétudes sur le coffre de chapelle, et les livres européens que je croyais abandonnés au pillage.

Il y a trois mois que la Providence me fit trouver tout juste dans le moment du danger un parapet de fossé pour mettre à l'abri ma chapelle et mes livres, dans le temps que l'on faisait une visite très rigoureuse à une douane, jusqu'à laquelle des chrétiens imprudents m'avaient conduit.

Les vives recherches que l'on fait dans tout l'empire, d'un fameux révolté qui a paru il y a quelques années, et qui peut-être n'existe plus, ont causé depuis bien des années, et causent encore tous les jours bien du trouble. Bien des innocents, sur les moindres indices, ont été arrêtés, emprisonnés et mis à la question. Dès qu'on est peu connu dans l'endroit, un air, des façons, un langage tant soit peu étranger, rendent suspect. Le seul nom de *Ma-tchao-tchu* (c'est le nom du chef de cette révolte), prononcé d'une certaine façon, met p.4.094 tous les esprits en mouvement, et répand l'alarme dans les environs ; l'avoir vu sans l'avoir déclaré ; l'avoir logé, lui ou quelqu'un de ses complices, même sans le connaître, serait un crime d'État, capable d'abîmer des familles entières. Dans deux ou trois occasions, sur mon air étranger, j'ai été pris pour être un des siens. Ceux qui m'accompagnaient furent effrayés, mais heureusement cela n'a pas eu de suite. Ces recherches nous ont, dans bien des occasions, causé bien des alarmes.

Voilà, monseigneur, à peu près ce que j'ai de plus présent à l'esprit : quoique nous n'ayons pas cette prodigieuse rapidité de succès, ni de ces miracles éclatants que les âmes dévotes souhaiteraient entendre raconter d'une chrétienté naissante, je ne laisse pas de bénir le Seigneur du fruit qu'il veut bien donner à nos travaux et des petites peines qui les accompagnent. Puissent nos vœux et ceux de tant d'âmes saintes, et ceux que Votre Grandeur, en particulier, forme tous les jours pour que la moisson devienne de jour en jour plus abondante, toucher la miséricordieuse bonté du Seigneur !

Mes confrères, qui travaillent dans la même vigne, ont sans doute

bien des traits capables d'édifier et de consoler les personnes à qui ils écrivent ; le père Lamatthe surtout, qui, aidé par le père Tsao, excellent ouvrier et digne coopérateur de son zèle, a soin de la chrétienté la plus belle et, si l'on en excepte celle de Pékin, la plus nombreuse de toute la Chine. Tout ce que je sais, par le voyage que j'ai fait, c'est que ces Pères voient avec consolation continuer la ferveur et les saints usages qu'établirent autrefois et qu'ont entretenus successivement les pères Labbe, de Neuvialle et La Roche. Grande quantité d'idolâtres attirés par leurs exemples entrent tous les jours dans la religion.

Le Père chinois qui a reçu l'Esprit-Saint par l'imposition des mains de Votre Grandeur, eut dernièrement une affaire qui s'est terminée heureusement. Les chrétiens chez qui il était, vexés par les idolâtres pour contribuer à quelque fête superstitieuse, furent accusés d'être d'une fausse religion. Le père Lan fut nommément dénoncé, et l'affaire fut portée devant le mandarin d'une des principales villes du Hou-quang. Le Père comparut, et comme il put, ce que nous Européens ne pouvons pas, nommer ses parents et sa patrie, on ne le prit que pour un chrétien, et non pas pour un missionnaire. Le jugement fut favorable aux chrétiens, et le mandarin défendit aux infidèles de les inquiéter désormais : il ajouta que si la religion chrétienne était une fausse secte, l'empereur ne souffrirait pas quatre églises au milieu de Pékin, et sous ses yeux, et ne comblerait pas de tant d'honneur les présidents du tribunal des Mathématiques, qui sont des chrétiens. Le père Lan n'eut que la peur de voir étaler tous les instruments de différents supplices, ce qui se fait ordinairement avant toute sorte de jugement. Nous avons bien remercié Dieu de ce qu'il était tombé entre des mains si favorables. Comme les jugements dépendent de l'équité ou des passions d'un seul homme, on n'est pas plus surpris de voir perdre la meilleure cause que de voir gagner la plus mauvaise. Si ce cher Père savait que j'ai l'honneur de vous écrire, il ne manquerait pas de vous présenter ses très humbles respects. Permettez, monseigneur, que M. et Mme de Boursac trouvent ici les assurances des miens. Les personnes qui vous touchent de près me sont et me seront toujours

présentes à l'esprit devant le Seigneur. Conservez toujours, je vous prie, quelque part dans votre cher souvenir, et surtout à l'autel, pour celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

@

Extrait d'une

Lettre du père Lamatthe

au père de Brassaud

@

Récit de quelques persécutions.

Juillet 1764

Vous n'avez donc plus besoin de passer les mers pour venir chercher des épreuves. Je ne puis qu'entrer dans vos sentiments et vous féliciter d'avoir part à la croix de Notre-Seigneur.

La religion est toujours ici sur le même pied. Ainsi, si je n'avais de temps en temps des persécutions, je n'aurais rien de nouveau à vous écrire. En 1762 un soldat intenta procès à sa belle-sœur, chrétienne, pour lui enlever son bien, et y compliqua cinq ou six chrétiens. Dans l'accusation il ne manqua pas l'article de la religion, sur laquelle il répandit bien des calomnies, espérant que ces reproches pourraient donner de la force à son droit et affaiblir sa partie adverse. Le mandarin ne prit pas le change, et donna gain de cause aux chrétiens. Mais après le jugement, il ordonna de leur faire écrire un billet apostatique. Deux ou trois s'étaient déjà retirés. Le billet fut écrit en présence des autres, qui ne témoignèrent pas assez d'opposition ; c'est ce qui m'obligea à leur imposer la pénitence publique en usage dans cette mission. Deux des absents ayant appris qu'on avait écrit leur nom dans le criminel billet, prirent aussitôt la résolution d'aller détromper le mandarin, et demander ce papier. Le premier qui se présenta fut un vieillard de près de soixante-dix ans, nommé Pierre *Li*. Il alla demander audience. N'ayant pu l'obtenir d'abord, il déclara qu'il ne s'en retournerait pas qu'il n'eût été admis. Les gens du tribunal, vaincus par son importunité, le laissèrent entrer. Il va aussitôt se jeter aux pieds du mandarin, et lui déclare qu'il n'a eu aucune part au billet apostatique, qu'il est chrétien et ne cessera jamais de l'être ; qu'il demande ou qu'on lui rende l'écrit, ou qu'on en efface son nom. Le mandarin, surpris de cette hardiesse, lui fait les menaces les plus terribles pour l'intimider, mais sans succès.

On en vint aux coups ; il est toujours inflexible, et après avoir été battu, il revient demander l'écrit. Le mandarin ne pouvant se débarrasser de lui, ses gens le traînent à la porte, en lui disant d'un ton de colère, qu'il n'a qu'à aller adorer son Dieu tant qu'il voudra, mais que le billet ne sortira point des archives. Le second alla faire les mêmes protestations, mais à moins de frais : le mandarin, homme modéré, se contenta de lui tourner les talons, sans faire aucun cas de ses instances.

En 1763 j'ai été moins tranquille. De faux frères, même dès les premiers jours de l'année, me déférèrent aux infidèles qui sont comme les capitaines de quartier, moins pour me nuire que pour perdre les chrétiens chez qui j'étais. L'affaire n'eut point de suites. Mais sur la fin de l'année il en survint une autre qui semblait d'abord devoir anéantir la religion dans les montagnes dont je suis chargé. Le mandarin ordinaire et celui de guerre avaient déjà déterminé le jour auquel ils devaient venir en personne, et accompagnés d'une bonne escorte, donner le dernier coup à mes pauvres chrétiens. Jugez de mes alarmes. Je cherchais de tous côtés quelque chrétien qui eût le courage d'aller au tribunal faire quelques démarches pour tâcher de rompre le voyage : aucun n'osait l'entreprendre. Mais au défaut des hommes la divine miséricorde ne nous a pas abandonnés. D'abord elle envoya au mandarin de guerre une maladie dont il guérit avant le terme ; mais son médecin lui déclara que s'il faisait ce voyage dans le temps froid, il avait à craindre une rechute. D'ailleurs un de ses soldats infidèles prit la liberté de lui représenter qu'il allait se donner une peine bien inutile ; que les chrétiens n'étaient pas gens à résister, qu'il ne fallait pas tant de préparatifs contre eux ; que si l'on voulait tous les massacrer jusqu'au dernier, il suffisait de l'envoyer avec un autre, et qu'il répondait de leur couper la tête sans opposition ; que si l'on souhaitait les faire venir à la ville, il ne fallait ni chaînes ni cordes, et que c'était assez d'envoyer un satellite avec la liste de ceux qu'on voulait. Quelque peine que le mandarin eût d'abord à s'en rapporter à ce témoignage de la douceur et de la docilité des chrétiens, l'avis prévalut, et l'on envoya quelques gens du tribunal ordinaire, avec défenses d'enchaîner les

chrétiens qu'on demandait. Quelques-uns se défiant de leur faiblesse et de leurs craintes, qui sont en Chine plus grandes que vous ne sauriez imaginer, jugèrent à propos de ne pas se trouver à la maison : les autres se mirent aussitôt en route. Dès le second ou le troisième jour de leur arrivée, les mandarins les firent comparaître pour les engager ou à apostasier, ou du moins à dissimuler leur foi pour un moment. Quelques-uns donnèrent dans ce dernier piège ; il y en eut qui se relevèrent dès le lendemain en se rétractant devant les mandarins : leur rétractation leur coûta une rude bastonnade, après quoi on les renvoya.

Mais celui qui s'est le plus distingué dans cette persécution, c'est un certain Augustin Ouan : aussi s'était-il bien disposé au combat par le jeûne et la prière, et surtout par beaucoup d'humilité. Lorsque les tribunalistes vinrent, le père et le fils se disputaient à qui partirait. Le père se défiait de la jeunesse et de l'inexpérience de son fils, est le fils représentait à son père que son corps affaibli par l'âge ne pourrait pas résister à la violence des tourments. Le fils l'emporta et suivit les autres. Arrivé au tribunal, il passait en prières les nuits qui précédaient le jugement, et ne prenait presque point d'aliments. p.4.096 Présenté aux juges, il montra un courage au-dessus d'un Chinois. Promesses, menaces, artifices, châtiments, tout fut inutile, et l'on ne put jamais l'engager à répondre une parole apostatique. Malgré cette résistance, les gens qui environnaient les mandarins écrivirent en son nom un billet, dans lequel on lui faisait dire que la religion chrétienne était fausse. Aussitôt qu'il entendit ces deux mots, il se leva saisi d'horreur, alla leur arracher le billet et le mit en pièces en présence des juges. On en écrit un second ; il se lève aussitôt qu'il s'en aperçoit, et le traite de la même manière. Alors le mandarin transporté de colère ordonne qu'on lui mette les fers aux mains et aux pieds, et le condamne à porter trois mois une lourde cangue de près de cent livres. La cangue est une espèce de table carrée composée de deux planches qui ont une échancrure au milieu, afin d'y emboîter le cou du patient qui porte ce lourd fardeau sur ses épaules : ces deux planches se montent et se

démontent quand on veut. Augustin, chargé de cet instrument bien au-dessus de ses forces, fut envoyé à un miao ou temple d'idoles pour y être exposé aux insultes de la vile populace. Il n'y fut pas épargné. On dit que les outrages allèrent jusqu'à l'excès, sans qu'on pût venir à bout de lasser sa patience. Il souffrait tout avec un air angélique. Ses tourments n'ont pas duré longtemps. Dès le second ou troisième jour, il fut attaqué d'un mal de cœur si violent, qu'on crut qu'il allait mourir. La nouvelle en ayant été portée aux mandarins, ils en furent étrangement alarmés ; car ils craignent plus de faire mourir un chrétien que l'homme le plus timide ne peut appréhender de périr, parce qu'ils savent bien que servir Dieu n'est pas un crime. Aussitôt on envoya des subalternes le veiller et le soulager. Le mandarin de guerre vint en personne le visiter, et faire une nouvelle tentative pour le fléchir, et l'engager à dire un seul mot, lui représentant que cela ne tirera pas à conséquence, et qu'il pourra également, de retour chez lui, honorer Dieu, faire ses prières, et célébrer ses fêtes. Tout est inutile : on parle de lui ôter sa cangue, il s'y oppose ; il espère le martyre, et se plaint qu'au lieu de trois mois dont on l'avait menacé, on ne lui laisse pas même achever trois jours. Le mandarin reprend, que puisqu'il aime tant sa cangue on le contentera, et qu'on lui en donnera une autre moins lourde et plus proportionnée à ses forces. Le confesseur réplique qu'il est content de la sienne, qu'il l'aime, et qu'il ne changera pas. Mais quoi qu'il pût dire, on la lui ôta de force, et on craignait si fort quelque autre accident, qu'on se pressa de le renvoyer chez lui. Cependant les gens du tribunal, enragés de se voir vaincus par un homme d'une santé si faible, voulurent encore faire un dernier effort pour lui faire faire une révérence profonde devant l'idole ; mais ils ne réussirent pas mieux qu'ils n'avaient fait en présence des mandarins dans le temps du jugement. On dit que dans cette première audience d'abord deux, ensuite quatre ou cinq tribunalistes ne purent jamais lui faire courber le dos devant la statue, quoiqu'il fut à genoux aux pieds des juges, et que le jeune homme, voyant qu'il en venait un plus grand nombre, s'étendit à terre tout de son long pour éviter la violence. Sa vigoureuse résistance déconcerta les mandarins, qui n'envoyèrent plus chercher

personne. Mais ils chargèrent un officier subalterne qui retournait au lieu de sa résidence, peu éloignée de nos quartiers, d'y venir faire une visite, afin d'en engager les chrétiens à l'apostasie, et voir la maison où ils s'assemblent. Il était déjà arrivé à une bourgade qui n'est qu'à une lieue de notre domicile ; il y passa la nuit, et le lendemain les infidèles le déterminèrent à prendre une autre route moins difficile pour retourner chez lui. Ce bon conseil que Dieu leur suggéra pour nous sauver, nous épargna une visite qui aurait pu avoir de fâcheuses suites. Arrivé chez lui, il envoya chercher quelques autres chrétiens, dont, grâce au ciel, aucun ne céda ni à ses exhortations ni à ses menaces. Il devait encore en envoyer chercher d'autres ; mais comme la nouvelle année survint (c'est ici un temps de fêtes, de réjouissances et de vacances de près d'un mois), les perquisitions cessèrent, et l'on n'en a pas fait depuis. Daigne le Seigneur nous procurer une longue paix !

@

Extrait d'une

Lettre du père Cibot

au père Dervillé

@

Les missions détruites dans les provinces. — Résistance à Pékin.

De Pékin, le 7 novembre 1764

p.4.097 Vous êtes un brave d'avoir songé à nous : ne nous oubliez pas à l'avenir. Puisque Dieu nous afflige, il est juste que nous sachions comment et jusqu'où. Il est père, adorons et baisons la main qui nous frappe, elle ne frappe que pour guérir. L'orage dont on se plaint dans les provinces n'est pas encore venu jusqu'à Pékin ; mais du soir au matin il peut crever, et tout renverser d'une manière bien lamentable. Je ne crains que mes péchés. La perte de la mission à part, il me semble que je trouverais bien doux de devenir le jouet de la Providence. J'ai baptisé cette année un jeune prince, d'une autre branche que celle qui est connue par ses martyrs. C'est le premier de sa maison : il a déjà gagné ses deux frères, qui se préparent au baptême. il est si changé en bien depuis son baptême, que son père n'ose rien dire. Dieu le conserve ! Il promet beaucoup. J'ai aussi baptisé un jeune eunuque du palais, qui prend bien, et une veuve de distinction, que Dieu a conduite comme par la main du royaume de Ha-mi. Sa fille est promise au grand général de l'empereur. On travaille à la gagner. Chaque baptême est accompagné de circonstances qui sont des miracles de providence. En octobre on hâta le baptême à un prosélyte, parce qu'il était bien malade. Il revint à l'église guéri quelques jours après. Son camarade en a été si frappé, qu'il se dispose au baptême. Nos néophytes ne sont pas tous des saints ; mais en général ils nous donnent bien de la consolation. Je me crois transporté dans les premiers siècles de l'Église. Il y a bien des endroits des épîtres de saint Paul que ce que je vois m'explique. On ne peut concevoir en Europe ce que c'est que d'être chrétien au milieu d'une nation idolâtre. Je suis charmé de la ferveur des serveurs de messes. Vous seriez

enchanté de la manière dont les jeunes néophytes nous aident à faire l'office. Quelle modestie ! quelle attention aux rubriques ! ne le dites pas à nos beaux esprits. L'usage des pénitences est commun. Très peu de familles où l'on ne fasse l'abstinence du mercredi en l'honneur de la très sainte Vierge. Aucun néophyte qui n'ait pour elle la dévotion la plus tendre. Je ne doute pas qu'ils n'en reçoivent la grâce au baptême. Ce que vous voyez en Europe d'indifférence pour la religion vous perce le cœur. Imaginez où nous en sommes, nous qui habitons la plus grande et la plus idolâtre ville du monde. Que d'âmes périssent à nos côtés : tout ce que nous voyons dans la ville et au palais nous désole. Oh ! quand viendra le temps des miséricordes sur cette infortunée nation ! pour comble de désolation, nous ne sommes plus qu'une poignée de missionnaires.

J'ai travaillé pendant quatre ans au palais à une grande horloge d'eau, avec jets d'eau, chants d'oiseaux, figures mouvantes. J'ai vu souvent l'empereur. Croyez-moi, il n'a fait des martyrs que comme malgré lui. S'il ne nous protégeait ouvertement, nous ne serions bientôt plus. Priez pour sa conversion et pour celle de toute sa famille, qui nous est bien affectionnée. Pour les images, au nom de Jésus-Christ, ne nous envoyez que des Sauveurs, des Vierges et des saints Joseph, Ignace, Xavier, ange gardien, mais qui n'aient rien de nu que le visage et les mains ; sans cela, elles nous sont inutiles. Pour la grandeur, je l'abandonne à votre choix ; envoyez moins, mais envoyez du bon. Songez qu'elles sont exposées à la censure des idolâtres. Elles ne sauraient être trop belles et trop décentes. Marquez-nous en détail des nouvelles de nos confrères. C'est la chose qui nous intéresse le plus. Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes à Dieu, et unis en lui pour jamais. Je suis, etc.

@

Lettre du révérend père B***

à madame la comtesse de Forben

@

Ames des aïeux — Cérémonies du mariage. — Divorce. — Deuil.

A Pékin, le 9 septembre 1765.

Madame,

Vous exigeâtes de moi, il y a deux ans, que je vous envoyasse des observations détaillées p.4.098 sur certains usages qui ne vous ont paru qu'indiqués dans les relations précédentes. J'ignore encore si vous avez été satisfaite de la manière dont j'ai traité les articles que j'ai eu l'honneur de vous envoyer ; mais j'ai du moins la consolation de m'être acquitté d'un devoir qui m'est cher, de celui de la reconnaissance, unie au plus parfait dévouement ; c'est dans ces sentiments, madame, que je vais vous répondre, dans cette lettre, sur le dernier objet de la vôtre.

Vous me demandiez quelles étaient parmi les Chinois les cérémonies du mariage. Mais avant d'entrer dans cette matière, je dois vous faire observer premièrement que les pères et les mères, ou à leur défaut les aïeux et les aïeules, ou enfin les plus proches parents, ont une autorité entièrement arbitraire sur les enfants lorsqu'il s'agit de les marier. J'entends, par les plus proches parents, ceux qui sont du côté paternel ; car les parents du côté maternel n'ont de l'autorité qu'au défaut des premiers.

Les enfants ne peuvent se soustraire à l'autorité paternelle que dans deux cas : le premier, s'ils se marient avec une étrangère, par exemple avec une mahométane ou une juive, parce que la manière de vivre des étrangers étant fort différente de celle des Chinois, il est juste, dit la loi, que celui qui contracte une pareille alliance jouisse d'une entière liberté ; le second, si un jeune homme, en voyageant, se marie dans une province éloignée, sans savoir les engagements que ses parents peuvent avoir pris en son absence, son mariage est valide et il n'est point obligé de se conformer aux premières vues de soin père. Mais cependant, s'il

n'y avait encore que des promesses réciproques, le jeune homme est tenu, sous peine de quatre-vingts coups de bâton, de rompre ses engagement, et de recevoir la femme que ses parents lui destinait.

Il faut observer secondement que les mariages des Chinois diffèrent des nôtres en ce que non seulement la fille n'apporte aucune dot, mais encore en ce que l'époux est, pour ainsi dire, obligé d'acheter la fille et de donner à ses parents une somme d'argent dont on convient de part et d'autre. Ce sont des espèces d'arrhes dont on paye une partie après que le contrat est signé, et l'autre partie quelques jours avant la célébration du mariage.

Outre ces arrhes, l'époux fait aux parents de l'épouse un présent d'étoffes de soie, de riz, de fruits, etc. Si les parents reçoivent les arrhes et le présent, le contrat est censé parfait, et il ne leur est plus permis de se dédire.

Quoique l'épouse ne soit point dotée, cependant l'usage est que les parents qui n'ont pas d'enfants mâles lui donnent, par pure libéralité, des habillements et une espèce de trousseau. Il arrive même quelquefois, en pareil cas, que le beau-père fait venir son gendre dans sa maison et le constitue héritier d'une partie de ses biens ; mais il ne peut se dispenser de léguer l'autre partie à quelqu'un de sa famille et de son nom, pour vaquer aux sacrifices domestiques qu'on fait aux esprits des aïeux ; et s'il meurt avant d'avoir fixé son choix, les lois obligent ses plus proches parents à s'assembler et à procéder à l'élection d'un sujet capable de vaquer à cette fonction. On regarde ici ces sacrifices comme quelque chose de si essentiel, que celui qui se marie ne peut aller habiter la maison de son beau-père s'il est fils unique ; et, en cas qu'il le fasse, il ne peut y rester que jusqu'à la mort de son père.

Cette piété superstitieuse des Chinois envers les âmes de leurs aïeux a donné lieu aux adoptions. Ceux qui n'ont point d'enfants mâles adoptent très souvent l'enfant d'un autre, et cette adoption se fait de deux manières : premièrement, en constituant héritier l'enfant d'un étranger, secondement. en choisissant un de ses parents pour succéder à ses biens.

Dans le premier cas, les Chinois payent une somme d'argent au père de l'enfant qu'ils adoptent, et cet enfant ne reconnaît plus d'autre père que le père adoptif ; c'est-à-dire qu'il en prend le nom et qu'il en porte le deuil après sa mort. S'il arrive ensuite que le père adoptif se marie et qu'il ait des enfants, l'adoption subsiste toujours, parce qu'elle a précédé son mariage, et l'enfant adopté a droit à une portion de bien égale à cette des autres enfants.

Dans le second cas, un Chinois qui n'a point de successeurs mâles peut adopter le fils aîné de son frère cadet, et ce frère cadet, au contraire, n'ayant point d'enfants, peut adopter le second fils de son frère ainé, en cas que celui-ci ait deux enfants mâles. En un mot, si dans une famille composée de trois frères il n'y en a qu'un par exemple qui ait trois enfants mâles, celui-ci n'en garde qu'un, et ses deux frères adoptent les deux autres. Ces p.4.099 enfants adoptés s'appellent *successeurs substitués.*

Les Chinois reconnaissent deux fins dans le mariage. La première est celle de perpétuer les sacrifices dans le temple de leurs aïeux, la seconde est la multiplication de l'espèce. Les philosophes, qui ont fait le recueil contenu dans le livre des *rits*, parlent de l'âge propre au mariage, et divisent tous les âges en général, en leur prescrivant à tous leurs emplois.

Les hommes, disent-ils, à l'âge de dix ans ont le cerveau aussi faible que le corps, et peuvent tout au plus s'appliquer aux premiers éléments des sciences. Les hommes de vingt ans n'ont point encore toute leur force ; ils aperçoivent à peine les premiers rayons de la raison ; cependant comme ils commencent à devenir hommes, on doit leur donner le chapeau viril. A trente ans l'homme est vraiment homme : il est robuste, vigoureux, et cet âge convient au mariage. On peut confier à un homme de quarante ans les magistratures médiocres, et à un homme de cinquante ans les emplois les plus difficiles et les plus étendus. A soixante ans, on vieillit, et il ne reste plus qu'une prudence sans vigueur, de sorte que ceux de cet âge ne doivent rien faire par eux-mêmes, mais prescrire seulement ce qu'ils veulent que l'on fasse. Il convient à un septuagénaire,

dont les forces du corps et de l'esprit sont désormais atténuées et impuissantes, d'abandonner aux enfants le soin des affaires domestiques. L'âge décrépit est celui de quatre-vingts et quatre-vingt-dix ans. Les hommes de cet âge, semblables aux enfants, ne sont pas sujets des lois et, s'ils arrivent jusqu'à cent ans, ils ne doivent plus s'occuper que du soin d'entretenir le souffle de vie qui leur reste.

On voit, par cette division des âges, que les Chinois croyaient autrefois que l'âge de trente ans était le plus propre au mariage. Mais aujourd'hui, la nature leur paraît moins tardive, et les lois cèdent à l'usage et aux circonstances des temps.

Rien n'est plus ordinaire, parmi les Chinois, que de convenir des articles d'un mariage longtemps avant que les parties soient en âge de le contracter ; souvent même on en convient avant que les futurs époux soient nés. Deux amis se promettent très sérieusement, et d'une manière solennelle, d'unir par le mariage les enfants qui naîtront du leur, s'ils sont de sexe différent, et la solennité de cette promesse consiste à déchirer sa tunique et à s'en donner réciproquement une partie.

Cependant ceux qui professent la morale chinoise dans toute sa pureté ne cessent point d'exhorter les peuples à fuir ces sortes d'engagements téméraires. Il arrive fréquemment, dit le livre des rits, que ces enfants sont, ou d'un mauvais naturel, ou sujets à des maladies qui les rendent inhabiles au mariage. Un revers de fortune peut réduire l'une des deux familles à une extrême pauvreté. Un deuil inespéré, pour la mort de leurs pères ou de leurs mères, peut différer longtemps la célébration des noces, empêcher même le mariage. Enfin, ce livre allègue plusieurs inconvénients qui résultent de la coutume qui me paraît en effet être très bizarre ; mais on ne viendra jamais à bout de la détruire, parce que les personnes les plus distinguées, on par leur naissance, ou par leur fortune, la remettent tous les jours en pratique.

Rien n'est plus sage que les conseils qui sont répandus dans le livre des *rits*. Il exhorte les pères et les mères à être plus attentifs à la sympathie, qui est le nœud de toutes les unions, qu'aux richesses et à

l'opulence de ceux qu'ils unissent par le mariage. un homme sage, dit ce livre, peut amasser des richesses ; un insensé ne sait que les dissiper. Si l'épouse que vous recherchez pour votre fils est d'une famille plus riche ou plus distinguée que la vôtre, elle sera aussi plus superbe, plus indocile et plus arrogante. Ces injustes parents, ajoute le livre des *rits*, qui sacrifient leurs fille à l'intérêt, sont des barbares qui les vendent comme des esclaves au plus cher enchérisseur.

Tous les mariages se font par des entremetteurs ou par des entremetteuses, tant du côté de l'homme que du côté de la femme. Il n'est peut-être point d'emploi plus délicat et plus périlleux que celui-ci ; car si malheureusement, on commet quelque irrégularité dans la négociation, on est très sévèrement puni. Outre l'entremetteur, il y a communément une personne qui préside au mariage de part et d'autre ; c'est ordinairement le père ou le plus proche parent des futurs époux. On punit aussi ces présidents s'ils font quelque supercherie ou quelque fraude notable, et le degré des peines qu'on leur fait subir est prescrit dans le livre des *rits* ; mais je supprime ici le genre et le p.4.100 détail de ces punitions. Il suffit, madame, que vous sachiez qu'en fait de mariage on ne commet point de fraudes impunément, et que les lois veulent de la franchise et de la probité dans une affaire qui est de la plus grande conséquence, puisque c'est un état des plus importants.

Dans toutes les familles il y a un chef qu'on doit informer de toutes les affaires, surtout des mariages et des alliances qu'on a dessein de contracter. Les pères des époux jeûnent et font un sacrifice domestique aux esprits de leurs aïeux, pour les instruire de ce qu'ils traitent sur la terre. Ils donnent aussi un grand repas à leurs parents et amis, et leur exposent le dessein qu'ils ont de marier tel ou tel de leurs enfants.

Il n'est pas permis à aucun Chinois d'avoir plus d'une femme légitime, et cette loi est presque aussi ancienne que leur empire. Il y a cette différence entre la femme légitime et la concubine, que celle-là est la compagne du mari, qu'elle est la maîtresse des autres femmes, et que celle-ci est entièrement subordonnée à l'autre. Les Chinois recherchent dans leurs mariages l'égalité d'âge et de condition mais

pour ce qui regarde les concubines, chacun suit son caprice, et les achète selon ses facultés. Tous les enfants qui naissent des concubines reconnaissent pour leur mère la femme légitime de leur père ; ils ne portent point le deuil de leur mère naturelle, et c'est à la première qu'ils prodiguent les témoignages de leur tendresse, de leur obéissance et de leur respect.

L'empereur n'a qu'une femme légitime qu'on appelle reine, titre qui signifie qu'elle partage avec son mari la majesté du trône. Outre la reine, ce prince a plusieurs concubines ou femmes, qui sont divisées en six classes en comprenant la reine, femme unique de la première. Il y en a trois de la seconde classe, neuf de la troisième, vingt-sept de la quatrième, dix-huit de la cinquième. Pour le nombre de la sixième, il n'est point limité. Quoique la plupart des concubines soient des femmes qui aient commis quelque crime, qu'elles aient été en conséquence confisquées au profit du prince et exposées en vente, cependant leur nom n'est point odieux dans ce pays, malgré la tache qu'il imprime, et c'est sans doute un malheur que les ténèbres de l'idolâtrie perpétuent. Ces femmes sont esclaves et soumises à toutes les volontés de leurs maîtres. Les honnêtes gens, c'est-à-dire ceux qui passent pour tels dans le pays, n'achètent leurs concubines qu'avec la permission de leur femme légitime, et sous prétexte de la servir, quoique ces prétendues servantes soient souvent préférées à leur maîtresse.

La polygamie n'est, en un sens, pas plus permise ici que dans la plupart des États de l'Europe. On punit au moins de quatre-vingt-dix coups de bâton celui qui, pendant la vie de sa femme légitime, oserait en épouser une autre, et ce second mariage est déclaré nul. On fait subir le même supplice à celui qui élève une de ses concubines au rang de femme légitime, ou qui abaisse sa femme légitime au rang de concubine, et on le force à remettre les choses dans leur premier état.

Autrefois il n'était permis qu'aux mandarins, et aux hommes de quarante ans qui n'avaient pas d'enfant, de prendre des concubines. Le livre des *rits* prescrit même les punitions qu'on doit attacher à la transgression de cette loi. Un concubinaire ne sera point obligé de

renvoyer sa concubine, mais il sera puni de son incontinence par cent coups de verge sur les épaules. Ces lois ne subsistent plus que dans le livre, et actuellement chacun peut avoir autant de concubines qu'il juge à propos, ce qui est un grand obstacle à la conversion des infidèles.

La concubine est si dépendante et si inférieure à la femme légitime, qu'elle obéit exactement à tout ce qui lui est ordonné de sa part, et qu'elle n'appelle jamais le chef de la maison que du simple nom de *père de famille*. Ce n'est pas, au reste, qu'on ne pratique aussi avec cette femme quelques cérémonies de bienséance. On passe un écrit avec ses parents ; on leur donne une somme d'argent ; on promet de bien traiter la femme, et on la reçoit avec quelque solennité.

Ne doutez pas, madame, que lorsque les Chinois se marient, ils ne soient convaincus qu'ils se lient d'un lien indissoluble ; on le voit clairement par les lois écrites de cet empire, qui décernent des châtiments sévères contre les personnes mariées qui s'écartent ouvertement des devoirs de leur état. Ces mêmes lois cependant permettent le divorce en certains cas, dont voici les principaux. Si entre le mari et la p.4.101 femme il y a une antipathie notable, en sorte qu'ils ne puissent vivre en paix, il leur est permis de se séparer, pourvu que les deux parties consentent au divorce. Secondement, si une femme est convaincue d'adultère, crime très rare parmi les Chinois, elle est répudiée sur-le-champ, sans qu'elle puisse se prévaloir des lois qui pourraient lui être favorables dans des cas moins graves.

Il y a encore sept autres causes de divorce marquées par la loi, sans lesquelles un mari ne peut répudier sa femme, et s'expose, s'il l'entreprend, à recevoir quatre-vingts coups de bâton et à vivre encore avec sa femme malgré lui. Ces cas sont : premièrement si la femme est stérile ; secondement, si elle se conduit d'une manière peu décente ; troisièmement, si elle a contracté une habitude de désobéir aux ordres du beau-père ou de la belle-mère : quatrièmement, si elle est indiscrète et peu prudente dans ses paroles ; cinquièmement, si elle détourne, à son profit, ou à celui de quelque autre, les biens de la maison ; sixièmement, si elle manifeste des vices contraires au bon ordre et au

repos de la famille ; septièmement enfin, si elle est attaquée de quelque maladie dégoûtante, comme la lèpre, qui est un mal assez commun à la Chine. Telles sont, madame, dans ce pays, les causes légitimes de divorce. Il faut néanmoins que tous ces cas soient accompagnés de ces circonstances aggravantes, que la femme ait quelqu'un de ces défauts dont je parle, dans un degré éminent. Mais voici d'autres lois. Si une femme s'enfuit contre la volonté et à l'insu de son époux, on lui donne cent coups de verge, et le mari peut la vendre à l'encan. Si elle se marie après s'être enfuie, on l'étrangle. Si son époux la laisse et s'absente pendant trois ans sans donner de ses nouvelles, elle ne peut prendre aucun parti sans en avoir auparavant averti les magistrats ; et si par imprudence ou par supercherie elle omet cette précaution, on lui donne quatre-vingts coups de verges si elle abandonne la maison de son mari, et cent coups si elle se remarie : au lieu que quand elle a présenté une requête aux mandarins, et qu'elle leur a exposé la situation où elle se trouve, elle peut obtenir la liberté de se remarier ou d'embrasser l'état de concubine.

Dans le cas dont je viens de parler, la concubine est punie de deux degrés moins sévèrement que la femme légitime. Mais la concubine esclave est sujette au contraire au même châtiment. Il faut encore remarquer que les complices, par exemple celui qui épouse une femme dont le mari est absent, les entremetteurs de ce mariage, celui qui donne asile à la femme fugitive, etc., sont châtiés avec la même sévérité.

Quoiqu'il ne soit pas permis aux concubines d'abandonner leurs maris, il n'y a cependant aucune loi qui défende aux hommes de répudier leurs concubines, ou qui les oblige à les reprendre quand ils les ont chassées. Si quelqu'un, dit la loi, chasse sa femme légitime sans raison, on l'obligera de la reprendre, et il recevra quatre-vingts coups de bâton. La loi ne dit rien de la concubine, et ce silence autorise les Chinois à n'avoir aucun égard aux causes légitimes de divorce dont j'ai parlé, lorsqu'ils veulent se défaire de leurs concubines.

Les Chinois peuvent convoler à de secondes noces, et les femmes jouissent du même privilège. Les uns et les autres restent maîtres

d'eux-mêmes quand la mort a brisé les liens qui les unissaient. Au reste, il est glorieux parmi eux de fuir de seconds engagements, et on loue beaucoup les jeunes personnes qui, pour ne pas survivre à ceux à qui on les avait destinées, se donnent volontairement la mort, soit en s'étranglant, soit en prenant de poison ; mais ces exemples sont beaucoup moins communs aujourd'hui qu'autrefois.

Je viens aux cas particuliers qui annulent le mariage, ou qui en empêchent la conclusion. Parmi les empêchements, on compte la stérilité, l'engagement antérieur, la supposition des personnes, la parenté, l'alliance, l'inégalité des conditions, et enfin la violence ou le rapt. La stérilité est regardée comme une espèce de crime, parce que la femme stérile ne peut donner aux aïeux de nouveaux sacrificateurs, et qu'elle les frustre d'un tribut sacré chez cette nation. Les engagements antérieurs sont les promesses qui se font, entre les parents de deux familles, et qui consistent dans l'envoi des présents. Une fille ainsi promise ne peut, ni s'engager, ni se marier avec un autre, autrement le mariage serait déclaré nul, et les contractants et les entremetteurs seraient sévèrement punis. La supposition des personnes est la substitution d'une personne à une autre. Pour ce qui regarde la parenté, la loi interdit le mariage p.4.102 entre les personnes d'un même nom, ne fussent-elles parentes qu'au vingtième degré. Cette loi est très ancienne, et l'empereur Fo-hi en est le premier instituteur. Il faut donc, pour qu'un mariage soit valide, qu'il n'y ait non seulement aucun degré de parenté, mais encore aucune alliance de quelque nature qu'elle soit.

A proprement parler, il n'y a parmi les Chinois d'autre noblesse que celle qui s'acquiert par l'industrie ou par les richesses. Voilà pourquoi il y a des familles plus illustres les unes que les autres. Un mandarin ne contracte point d'alliance avec un homme du commun, à moins que ce ne soit en secondes noces ; car alors on n'a pas d'égard au rang, et les Chinois ne font aucune difficulté d'épouser solennellement une concubine en pareil cas. Mais ce n'est pas cette inégalité de condition qui peut annuler un mariage : c'est elle qui distingue une personne libre d'une personne esclave. Voici à ce sujet

quelques lois chinoises que j'ai trouvées dans le livre des *rits*.

Celui qui donnera pour femme, à son esclave, la fille d'un homme libre, sera puni de quatre-vingts coups de bâton, et le mariage sera nul. L'entremetteur et celui qui aura présidé aux noces recevront dix coups de moins.

Si un esclave épouse une fille libre, il recevra quatre-vingts coups de bâton, et si son maître traite cette fille en esclave, il sera condamné à cent coups : un maître qui marie son esclave avec une fille libre, en persuadant aux parents que le mari qu'il offre est son fils ou son parent, sera puni de quatre-vingts coups de bâton. L'esclave est également puni s'il est complice de la supercherie de son maître. Dans tous les cas que je viens d'indiquer, le mariage est nul, et la femme rentre dans tous ses droits ; les arrhes et les présents qu'elle a reçus lui restent. Il en est de même des filles esclaves qui épousent par fraude des hommes libres, et la loi est égale pour l'un et pour l'autre sexe.

Enfin, la loi dit que quiconque sera convaincu d'avoir enlevé et violenté une femme, sera puni de mort. Mais si la femme consent au rapt, le ravisseur et la femme seront séparés, et recevront chacun cent coups de bâton.

Voici un autre article qui concerne les mandarins. Il y a deux lois dans cet empire, qu'on ne peut assez admirer : la première défend d'exercer aucune magistrature dans la ville et dans la province où l'on est né. Rien ne peut dispenser de cette loi ; et il n'en est peut-être aucune qui soit plus constamment et plus régulièrement observée. La seconde interdit toutes sortes d'alliances dans la province où l'on exerce quelque emploi public.

Si un mandarin de justice (car les mandarins de guerre ne sont point sujets à ces deux lois) ; si, dis-je, un mandarin de justice se marie, ou prend une concubine dans le territoire où il est magistrat, la loi, qui n'épargne personne, le condamne à quatre-vingts coups de bâton, et son mariage est déclaré nul. Si ce mandarin épouse la fille d'un plaideur dont

il doit juger le procès, on augmente la punition, et, dans ces deux cas, les entremetteurs sont punis de la même manière : la femme retourne chez ses parents, et les présents nuptiaux sont confisqués au profit du prince, comme dans tous les autres cas que j'ai rapportés.

Les Chinois ne peuvent se marier dans le temps qu'ils portent le deuil de leur père ou de leur mère. Comme on ne connaît rien de plus recommandable parmi eux que la piété envers les parents, ils ont réglé la durée des deuils selon les degrés de parenté, et ils l'observent avec une exactitude poussée jusqu'au scrupule.

Si un deuil imprévu survient, il rompt toutes sortes d'engagements et de promesses ; de sorte qu'un homme fiancé ne peut épouser la fille à laquelle ses parents l'ont promis solennellement, si la mort de son père, de sa mère, ou de quelque autre proche parent arrive dans le temps qui a été arrêté pour les noces. C'est pourquoi, lorsque le corps du défunt est inhumé, ses parents donnent à la fille une entière liberté de se marier avec un autre, par un écrit qu'ils lui envoient, et qui est conçu en ces termes :

> Ty, par exemple, est en deuil pour la mort de son père, et ne peut plus accomplir la promesse de mariage faite à Kia. C'est pourquoi on lui donne cette nouvelle, afin qu'elle soit libre de ses obligations.

Les parents de la fille reçoivent ce billet ; mais ils ne se croient pas pour cela entièrement dégagés. Ils ne prennent point d'autres engagements avant que le temps du deuil soit expiré. Alors ils écrivent à leur tour au jeune homme, qu'ils invitent à reprendre ses premières chaînes. Si ce jeune homme ne juge point à propos d'acquiescer à la proposition, la fille reste libre, et ses parents la p.4.103 donnent à un autre. Cette loi oblige également les deux sexes.

Ce n'est pas seulement dans les temps de deuil que les mariages sont défendus ; la loi en interdit encore la célébration lorsque le père ou la mère, ou quelque proche parent de l'une des parties contractantes est emprisonné. Celui qui oserait se marier dans ces temps d'affliction serait

puni de la même manière qu'on punit les enfants dénaturés et rebelles aux volontés de leur père. S'il prend seulement une concubine, on diminue le châtiment de deux degrés. Cependant, comme cette loi a paru un peu dure, on a apporté quelque tempérament, et le mariage peut se faire, pourvu que le parent prisonnier donne son consentement par écrit. Mais en ce cas on ne doit pas faire le festin nuptial. On doit, au contraire, supprimer généralement tous les témoignages d'allégresse usités dans ces sortes d'occasions.

Lorsque deux familles sont convenues d'un mariage par le moyen des entremetteurs, et que le contrat est signé, on commence les cérémonies qui sont en usage dans le pays, et qui se réduisent à six chefs. La première consiste à convenir du mariage ; la seconde, à demander le nom de la fille, le mois et le jour de sa naissance ; la troisième, à consulter les devins sur le mariage futur, et à en porter l'heureux augure aux parents de la fille ; la quatrième, à offrir des étoffes de soie et d'autres présents, comme des gages de l'intention où l'on est d'effectuer le mariage ; la cinquième, à proposer le jour des noces ; et enfin, la sixième, à aller au-devant de l'épouse pour la conduire ensuite dans la maison de l'époux.

Il faut observer, madame, que ces cérémonies ne se pratiquent qu'entre les familles considérables, et que les gens du commun ne sont pas dans le cas de garder ces formalités. D'ailleurs, comme elles sont fort longues, le peuple joint ordinairement les cinq premières ensemble.

On commence par faire part du mariage qu'on médite au ciel de la famille, et l'on prépare les présents qu'on doit faire aux parents de l'épouse. Autrefois on lui envoyait un canard mais aujourd'hui on lui envoie des étoffes de soie, des toiles de coton, un pourceau, une chèvre, du vin, des fruits, etc. Et la médiocrité est surtout recommandée dans ces occasions.

Le père de l'époux écrit ensuite au père de la fille, en ces termes :

> « J'ai reçu avec beaucoup de respect les marques de votre affection. Vous ne dédaignez point un homme inférieur à vous

> en mérite et en richesse, et j'apprends avec beaucoup de reconnaissance que vous avez agréé les propositions que je vous ai faites par mon entremetteur, et que vous avez promis votre fille à mon fils. Pour observer les coutumes instituées par nos ancêtres, je vous envoie les présents ordinaires par un député, afin de convenir avec vous des conditions du mariage, et pour savoir le nom de votre fille. Je vous prie d'informer ce député de quelle famille elle est ; du mois et du jour de sa naissance, afin que je consulte le sort sur l'heureux succès des noces. J'estime infiniment votre amitié, et je vous en demande la continuation.

Il met son nom et la date au bas du cahier ; car, comme vous savez, les Chinois n'écrivent point sur des feuilles volantes. Comme les hommes ont plusieurs noms, les femmes en ont aussi deux, outre celui de leur famille : un que les pères leur donnent dans leur bas âge ; l'autre qu'on leur impose lorsqu'elles sont parvenues à l'adolescence : c'est de ce dernier qu'on les nomme jusqu'à ce qu'elles soient mariées. Ce nom, et celui de la famille de la mariée, sont ceux dont l'époux veut être informé ; car il est censé connaître celui de la famille paternelle. D'ailleurs c'est une rubrique, et il faut absolument que la fille paraisse être inconnue à l'époux auquel on la destine. Après toutes ces formalités, on donne avis le jour suivant, aux aïeux défunts, du mariage qu'on a dessein de conclure. On orne le temple domestique avec autant de magnificence qu'il est possible. Les hommes et les femmes s'y assemblent, celles-ci à la droite, et ceux-là à la gauche, qui est la place d'honneur. Après avoir lavé leurs mains, ils découvrent les tablettes sur lesquelles sont écrits les noms de leurs aïeux et de leurs aïeules, jusqu'à la quatrième génération : ensuite ils évoquent leurs esprits. Le père de famille prend des parfums, qui sont sur une table dressée en forme d'autel, et, fléchissant le genou, il les jette dans une urne pleine de charbons enflammés. Alors toute l'assemblée se prosterne pour saluer les âmes qu'on suppose voltiger autour des tablettes. Après quoi le chef de famille lit un discours écrit en lettres d'or, par lequel il instruit ces p.4.104 âmes du mariage qui a été concerté.

> « L'an, etc., de l'empereur tel, le mois de, etc., tel jour. Yung, par exemple, votre petit-fils, voulant vous témoigner sa piété et sa vénération, vous fait savoir que son fils, par exemple, Lin, n'ayant point de femme, et étant en âge d'en prendre une, délibère avec ses parents sur son mariage futur avec la fille de Tai-kiun. Nous vous regrettons infiniment, et nous vous offrons ces parfums et ces vins, afin que vous soyez informés de ce qui se passe dans votre famille.

Quand le chef a lu son discours, il le brûle, et l'assemblée prend congé des aïeux, en remettant le voile sur leurs tablettes.

Le même jour on envoie un député de la famille au père de l'épouse pour lui porter les présents dont j'ai parlé. Ce député, que l'entremetteur et plusieurs domestiques accompagnent, est reçu à la porte de la maison de l'épouse avec toutes les formalités qui s'observent dans les visites les plus solennelles. Le père de l'épouse, après avoir reçu les présents et la lettre des mains du député, le prie d'attendre un montent pour la réponse, et porte sur-le-champ cette lettre dans le temple domestique de ses aïeux, où sa famille est déjà assemblée. Là il fait les mêmes cérémonies qui ont été pratiquées dans le temple de l'autre famille. Lorsqu'il est de valeur, il fait des excuses au député, et celui-ci y répond selon le style usité ; car, dans ces occasions, le nombre des paroles et des révérences est réglé ; il lui donne ensuite plusieurs corbeilles pleines de viandes et de fruits pour la famille de son gendre, et ils se séparent avec les compliments ordinaires. La réponse est conçue en ces termes :

> « Tai-kiun, par exemple, à Lin : J'ai reçu avec respect les marques de bonté que vous avez pour moi. Le choix que vous daignez faire de ma fille pour votre fils me fait connaître que vous estimez ma *pauvre et froide famille* plus qu'elle ne mérite. Ma fille est *grossière et sans esprit*, et je n'ai pas eu le talent de la bien élever. Cependant, je me fais gloire de vous *obéir* dans cette occasion. Vous trouverez écrit dans un cahier séparé le nom de ma fille et celui de sa mère, avec le jour de

> sa naissance. Je vous remercie de l'amitié que vous me témoignez, et je vous prie de vous souvenir toujours de moi.

Le père de l'époux reçoit le député et la réponse avec les mêmes formalités, parce qu'alors le député est censé envoyé de la part du père de l'épouse. Cette première cérémonie est un engagement réciproque ; on attache dès lors les cheveux de l'épouse autour de son cou, et on lui met un collier qui marque la perte de sa liberté. Passons aux autres cérémonies.

Le jour dont on est convenu, la famille de l'époux envoie aux parents de l'épouse des étoffes de soie et d'autres présents pour les engager à hâter la conclusion. Le nombre des pièces de soie est limité. On ne peut en envoyer plus de dix ni moins de deux. Elles sont de différentes couleurs ; mais on a soin de ne rien y mêler de blanc, parce que cette couleur est celle du deuil. On y joint un présent d'aiguilles, de bracelets, de poinçons d'or ou d'argent. Le même jour, les parents de l'époux annoncent par un écrit qu'ils ont consulté le sort, et qu'ils en ont reçu un augure favorable ; en même temps ils fixent le jour de la célébration des noces. Ils choisissent ce jour dans un calendrier qui marque les jours heureux ou malheureux, comme nos almanachs marquent la pluie et le beau temps. Ensuite ils envoient au père de l'épouse un nouveau cahier ou lettre écrite en ces termes :

> « Culchi, par exemple, à son allié. J'ai reçu avec beaucoup de respect votre résolution touchant le mariage de votre fille avec mon fils. J'ai consulté le sort, et j'en ai reçu un augure qui me répond du succès de cette union. Mais, maintenant, selon l'usage de nos ancêtres, je vous envoie une personne de confiance, qui vous porte les présents ordinaires comme des gages du désir de conclure promptement ce mariage. J'ai aussi choisi un jour heureux pour la célébration des noces. J'attends vos ordres et je vous salue.

J'ai oublié de vous dire qu'avant d'envoyer cette lettre on la porte dans le temple domestique des augures, où le chef de la famille leur adresse ces paroles.

> « Ly-U, par exemple, votre petit-fils, et fils de Tong, étant convenu de son mariage avec Ta-Kia, fille de Liu-Pan, vous annonce qu'il a consulté le sort, etc. C'est pourquoi il vous offre les présents qu'il lui a destinés, et vous fait savoir qu'un tel jour a été proposé et élu pour la célébration du mariage.

Le député, accompagné de l'entremetteur et des domestiques qui portent ces seconds présents, se rend à la maison de l'épouse où il est reçu avec les cérémonies accoutumées. Cette seconde visite est absolument semblable à la première. Le chef de cette famille porte aussi p.4.105 la lettre et les présents dans le temple des aïeux, et leur fait part de ce qui a été résolu. Le député revient avec la réponse dont voici les termes :

> « Eulchi à Kiun, son allié. J'ai reçu votre dernière résolution, vous voulez que les noces se fassent ; je suis seulement fâché que ma fille ait si peu de mérite, et qu'elle n'ait pas eu toute l'éducation qu'elle pouvait avoir. Je crains qu'elle ne soit bonne à rien. Cependant puisque l'augure est favorable, je n'ose vous désobéir. J'accepte votre présent. Je vous salue, et je consens au jour marqué pour les noces, J'aurai soin de préparer tout ce qu'il faudra.

Le député porte la réponse aux parents de l'époux ; on observe les mêmes cérémonies envers lui qu'envers les aïeux, auxquels ils communiquent la réponse du père de l'épouse.

Quelque longues que soient les cérémonies que je viens de rapporter, elles ne sont pas néanmoins comparables à celles qui suivent, mais j'abrègerai mon récit. Pendant les trois nuits qui précédent le jour destiné aux noces, on illumine tout l'intérieur de la maison de l'épouse, moins en signe de réjouissance que de tristesse, comme si l'on voulait faire entendre qu'il n'est pas permis aux parents de dormir dans le temps qu'ils sont sur le point de perdre leur fille. On s'abstient aussi de toute sorte de musique dans la maison de l'époux, et la tristesse y reste au lieu de la gaieté.

On prétend que le mariage du fils est comme une image de la mort du père, parce que le fils semble en quelque manière lui succéder. Ses amis ne les congratulent point ; et si quelqu'un dans cette occasion lui envoie un présent, c'est, lui écrit-on, pour régaler le nouvel hôte qu'il a fait venir dans sa maison ; on ne fait mention ni de la femme, ni des noces.

Au jour marqué pour la célébration du mariage, l'époux s'habille le plus magnifiquement qu'il lui est possible, et tandis que ses parents sont assemblés dans le temple domestique des aïeux, qu'ils instruisent de ce qu'ils vont faire, il se met à genoux sur les degrés du temple, et se prosternant la face contre terre, il ne se lève que quand le sacrifice est achevé.

Après cette cérémonie, on prépare deux tables, l'une vers l'orient pour le père de l'épouse, l'autre vers l'occident, pour l'époux lui-même. J'ignore la raison mystérieuse de cette disposition. Le maître des cérémonies, qui est ordinairement un des parents, invite le père à prendre sa place, et aussitôt qu'il est assis, l'époux s'approche du siège qui lui est préparé. Le maître des cérémonies lui présente alors une coupe pleine de vin, et l'ayant reçue à genoux, il en répand un peu sur la terre en forme de libation, et fait, avant de boire, quatre génuflexions devant son père, s'avance ensuite vers sa table, reçoit ses ordres à genoux.

> — Allez, mon fils, lui dit le père, allez chercher votre épouse ; amenez dans cette maison une fidèle compagne qui puisse vaquer avec vous aux soins des affaires domestiques. Comportez-vous en toutes choses avec prudence et avec sagesse.

Le fils, se prosternant quatre fois devant son père, lui répond qu'il obéira. Incontinent après il sort, il entre dans une chaise qu'on tient prête à la porte de la maison ; plusieurs domestiques marchent devant lui avec des lanternes, usage qu'on a conservé, parce qu'autrefois tous les mariages se faisaient de nuit, et lorsqu'il est arrive à la maison de l'épouse, il s'arrête à la porte de la seconde cour, et attend que son

beau-père vienne le prendre pour l'introduire. On observe à peu près les mêmes formalités dans la maison de l'épouse que celles qu'on pratique auparavant. Le père et la mère sont assis l'un à la partie orientale, l'autre à la partie occidentale de la cour du portique intérieur, et les parents forment un cercle autour d'eux. L'épouse, que sa mère a parée elle-même de ses plus riches vêtements, se tient debout sur les degrés du portique, accompagnée de sa nourrice, qui dans cette circonstance, est comme sa paranymphe, et d'une autre femme qui fait l'office de maîtresse des cérémonies. Elle s'approche ensuite de son père et de sa mère, et les salue l'un et l'autre quatre fois. Elle salue également tous ses parents et leur fait le dernier adieu. Alors la maîtresse des cérémonies lui présente une coupe de vin qu'elle reçoit à genoux ; elle fait la libation ordinaire et boit le reste du vin ; après quoi elle se met à genoux devant la table de son père qui l'exhorte à se conduire avec beaucoup de sagesse, et à obéir ponctuellement aux ordres de son beau-père et de sa belle-mère. Après l'exhortation, sa paranymphe la conduit hors la porte de la cour, et sa mère lui met une p.4.106 guirlande sur la tête, d'où pend un grand voile qui lui couvre tout le visage.

> — Ayez bon courage, ma fille, lui dit-elle, soyez toujours soumise aux volontés de votre époux, et observez avec exactitude les usages que les femmes doivent pratiquer dans l'intérieur de leur maison, etc.

Les concubines de son père, les femmes de ses frères, de ses oncles et de ses sœurs l'accompagnent jusqu'à la porte de la première cour, en lui recommandant de se souvenir des bons conseils qu'elle a reçus.

C'est toujours la femme légitime de son père qui fait le personnage de mère dans cette cérémonie. Pour sa mère naturelle, elle n'a d'autre rang que celui de maîtresse des cérémonies, ou tout au plus de paranymphe.

Cependant le père de l'épouse va recevoir l'époux selon l'usage ordinaire, avec cette différence que le gendre donne la main au beau-père. Lorsqu'ils sont arrivés au milieu de la seconde cour, l'époux se

met à genoux et offre à son beau-père un canard sauvage que les domestiques de ce dernier portent à l'épouse comme un nouveau gage de son attachement. Enfin les deux époux se rencontrent pour la première fois, ils se saluent l'un et l'autre, et adorent à genoux le ciel, la terre et les esprits qui y président. La paranymphe conduit ensuite l'épouse au palanquin qui lui est préparé et qui est couvert d'étoffe couleur de rose. L'époux lui donne la main et entre lui-même dans un autre palanquin, ou bien monte à cheval. Mais il est à remarquer qu'il marche entouré d'une foule de domestiques qui, outre les lanternes dont j'ai parlé, portent tout ce qui sert à un ménage, comme lits, tables, chaises, etc.

Quand l'époux est arrivé à la porte de sa maison, il descend de cheval ou sort de sa chaise, et invite son épouse à entrer. Il marche devant elle, et entre dans la cour intérieure, où le repas nuptial est préparé ; alors l'épouse lève son voile et salue son mari, l'époux la salue à son tour, et l'un et l'autre lave ses mains ; l'époux à la partie septentrionale, et l'épouse à la partie méridionale du portique. Avant de se mettre à table, l'épouse fait quatre génuflexions devant son mari, qui en fait à son tour deux devant elle ; ensuite ils se mettent à table tête-à-tête ; mais avant de boire et de manger, ils répandent un peu de vin en forme de libation, et mettent à part des viandes pour les offrir aux esprits, coutume qui se pratique dans tous les repas de cérémonie.

Après avoir un peu mangé et gardé un profond silence, l'époux se lève, invite son épouse à boire, et se remet incontinent à table. L'épouse pratique aussitôt la même cérémonie à l'égard de son mari, et en même temps on apporte deux tasses pleines de vin ; ils en boivent une partie et mêlent ce qui reste dans une seule tasse pour se le partager ensuite et achever de boire.

Cependant le père de l'époux donne un grand repas à ses parents dans un appartement voisin ; la mère de l'épouse en donne un autre dans le même temps à ses pareils et aux femmes des amis de son mari, de sorte que la journée se passe en festins. Le lendemain, la nouvelle mariée, vêtue de ses habits nuptiaux et, accompagnée de son époux et

de la paranymphe qui porte deux pièces d'étoffe de soie, se rend dans la seconde cour de la maison, où le beau-frère et la belle-mère, assis chacun à une table particulière, attendent sa visite. Les deux époux les saluent, en faisant quatre génuflexions devant eux, après quoi le mari se retire dans une chambre voisine ; l'épouse met sur les deux tables les étoffes de soie et s'incline profondément ; elle prie son beau-père et sa belle-mère d'agréer son présent ; elle se met ensuite à table avec sa belle-mère ; les uns et les autres font les libéralités ordinaires, mais on ne sert aucun mets sur la table, ce n'est qu'une pure cérémonie par laquelle la belle-mère reçoit sa bru comme sa commensale.

Après cette visite, l'épouse va saluer tous les parents de son mari, et fait quatre génuflexions devant eux ; mais elle ne leur rend visite qu'après qu'elle a été introduite dans le temple domestique des aïeux, de la manière que je vais le dire.

On fait d'abord un sacrifice aux aïeux pour les instruire de la visite que la nouvelle mariée va leur rendre. Pendant ce temps-là les deux époux se prosternent sur les degrés du temple et ne se relèvent que quand on a tiré le voile sur les tablettes où sont écrits les noms des aïeux ; ensuite on introduit les mariés dans le temple, où, après plusieurs génuflexions, ils adressent à voix basse des prières aux esprits pour les engager à leur être propices. Cette cérémonie est comme le complément et la perfection des autres.

Tel est le mariage des Chinois. Les gens p.4.107 d'une condition médiocre ne pratiquent pas toutes ces formalités à la lettre ; néanmoins ils en observent une partie, surtout celles qui sont essentielles.

@

Lettre d'un missionnaire

à un de ses amis

@

Sur les fatigues de son état.

Du 28 août 1766

Quoique je n'aie pas eu part, comme vous, aux grandes révolutions et aux grands renversements, il arrive cependant qu'une foule et une continuité de petites vexations, de petits troubles qui se succèdent les uns aux autres, me mettent habituellement dans une situation extérieure moins tranquille que vous ; quant à l'intérieur, puisse-t-il chez nous tous être si bien fiché à l'ancre de l'abandon, que rien ne puisse l'ébranler.

Vous voudriez quelque détail de la mission, quelque chose d'édifiant : ne soyez pas choqué, mon intime, si vous n'êtes pas mieux servi que la sacrée congrégation de la Propagande, lorsqu'en différentes occasions on nous a demandé des lettres édifiantes. Le collègue qui a soin de la montagne a la mission la plus brillante de toute la Chine, et pourrait vous servir mieux que moi. Il est vrai que Dieu, qui a ses desseins sur ce pasteur, permet depuis plusieurs années que son troupeau, qui était réuni autour de lui, se disperse, lui occasionne bien des voyages ; et plusieurs même, faute de trouver de quoi vivre dans leurs stériles montagnes, passent dans d'autres provinces, ce qui fait saigner le cœur du collègue ; mais la saignée est peut-être nécessaire pour avancer la mort. Pour moi qui, dans cinquante ou soixante lieues d'étendue, puis compter environ deux mille chrétiens, qui pour aller chercher mes brebis dispersées, et faire par an douze à quinze cents confessions, suis toujours par voie et par chemin, que voulez-vous que je vous mande ? Il n'y a rien d'assez enluminé pour écrire ; il y a abondamment cependant pour répandre son cœur *os ad os* dans celui d'un ami qui est dans les mêmes sentiments. Dans de pareilles conversations, tout en se plaignant doucement devant Dieu de ce qu'il ne suscite pas quelque Xavier, quelque ressusciteur de morts pour faire

aller la besogne plus vite, on ne laisserait pas de bénir le Seigneur d'une quantité prodigieuse de bienfaits qui, sans avoir rien d'éclatant, font cependant par leur totalité, leur contraste, un complexe bien admirable. Que de traits marqués de Providence sur le missionnaire, pour cacher sa route pendant le jour et l'éclairer pendant la nuit, pour le préserver de mille dangers ou l'en tirer lorsque, pour exercer sa foi, le maître l'y a laissé tomber ! que de choses prises dans les mœurs, les coutumes, le caractère de la nation, choses si anti-françaises et qui font mourir ! Que de marques de protection visible pour conduire au baptême certains prédestinés ! Que de circonstances miraculeuses dans la vocation de tel et de tel ! Quel courage n'inspire-t-il pas à l'Asiatique si mou pour le rendre constant dans une persécution continuelle ! Elle ne vient pas, ou du moins rarement de la part des puissances ; mais vivre sans parents, sans amis, environné d'ennemis, étranger dans sa propre patrie ; renoncer, dans la crainte d'offenser Dieu, ou de l'occasion de l'offenser, dans la crainte de désobéir à Rome, ou paraître même y désobéir, renoncer, dis-je, à toutes les coutumes que l'usage, la bienséance fait passer pour lois indispensables dans l'esprit des infidèles, voilà leur position. Que d'héroïnes chrétiennes, malheureusement tombées entre les mains de maris infidèles, font, pour conserver leur foi, ce que l'on a admiré dans les martyrs de la primitive Église ! Quelle simplicité de foi ! quelle innocence dans le plus grand nombre de ceux qui exercent (car il n'y a aucun missionnaire qui n'ait certain nombre de familles anciennes, qui, quoique sans exercice de religion, n'apostasient pas et présentent encore leurs enfants au baptême) Si je vous voyais je vous dirais bien des choses qui nous feraient bénir Dieu, et je n'en trouverais qu'avec peine pour un certain public, pour que je puisse me déterminer à écrire ce qu'on appelle une lettre édifiante.

@

Lettre

au même

@

Difficultés à vaincre pour maintenir les chrétientés.

8 septembre 1768

Il y a bien des années que j'ai cessé de vous désirer ici ; le divin Maître vous retient là pour sa gloire. Cette vue, qui doit être notre p.4.108 devise, absorbe et doit absorber tous les autres désirs. Nous pouvons attendre patiemment, pour nous voir *os ad os*, le temps auquel le Maître fera éclater sa miséricorde et nous réunira dans la patrie.

Si nous étions ensemble, je pourrais édifier votre piété, et, vous faire bénir Dieu qui dédommage son Église par les moissons qu'on recueille dans les pays étrangers de la stérilité de vos champs jadis si féconds, et où l'ennemi a semé tant de zizanie ; mais tout cela, pour l'ordinaire, se fait par des voies trop simples et trop naturelles en apparence, pour frapper ceux qui semblent attendre quelque chose du plus merveilleux. Une continuité de petits miracles et de coups marqués de la divine Providence me saisit d'admiration, me pénètre de reconnaissance ; un seul, plus marqué et avec des traits plus lumineux, frapperait plus chez vous. Or, c'est de ces prodiges éclatants que Dieu n'a pas encore jugé à propos de faire ; s'ils sont nécessaires pour faire entrer cette nation dans toutes les vues de miséricorde que le grand Maître peut avoir sur elle, prions-le de les opérer et d'envoyer un ou plusieurs ouvriers assez morts, assez anéantis pour être dans sa main l'instrument de cette heureuse révolution : *mitte quos missurus es*.

J'admire, par exemple, comment nous pouvons nous maintenir ici et y maintenir ces chrétientés formées par nos prédécesseurs, les augmenter, en former de nouvelles, malgré tant d'obstacles ; proscrits que nous sommes par les lois, incapables de changer notre figure et

notre accent, nous sommes ici des vingt, trente et quarante années environnés de tous les dangers dont parle saint Paul, et parmi lesquels, sans un soin marqué de la Providence, nous ne pouvons rester des semaines ou des mois. Je mets au hasard quelques traits qui me viennent.

Je suis investi dans une fort petite cabane par un peuple d'infidèles furieux, et qui ne veulent rien moins que m'écorcher tout vif. Muni du signe de la croix, je sors et passe au milieu de la troupe par le plus beau clair de lune, sans être reconnu. L'instant d'après l'ange du Seigneur préside à la sortie de ma chapelle qui passe encore sous les yeux de ces mêmes furies sans être aperçue. Après cela on enfonce les portes, on brise, on casse tout pour parvenir à ma chambre ; et dans la rage ou ils sont de voir que la proie leur est échappée, ils n'aperçoivent pas un sac portatif pendu dans la chambre, où était mon bréviaire et autres meubles d'usage, qui dans le désordre de ma fuite avait été oublié. Le chef de ces malheureux voit mourir ses trois fils dans l'année (punition terrible en Chine), et reconnaît que c'est une punition du Maître du ciel dont il a insulté le ministre.

Une autre fois je me trouve dans un endroit où la famine avait rassemblé jusqu'à un millier de brigands et de gens sans aveu, qui mettaient le pays à contribution ; on ne pouvait se rédimer du pillage qu'en donnant, à un jour marqué, ou la somme d'argent ou la quantité de grains qu'ils envoyaient demander par leurs députés. Huit de leurs émissaires arrivent dans la maison du chrétien chez qui j'étais, au moment que je sortais de la chambre où j'avais dit la sainte messe. Un instant plus tôt, ils me prenaient à l'autel ; ils prennent et soulèvent à diverses reprises le coffre de chapelle, Dieu ne permet pas qu'ils l'ouvrent ; ils demandent trente boisseaux de riz qu'on doit venir prendre le lendemain à la même heure, puis ils se retirent. Mon hôte, mort de peur, vient vite me faire part de cette triste nouvelle. Après l'avoir exhorté à la résignation pour tout événement, je lui dis que je croyais qu'en donnant à Dieu une partie, il pourrait peut-être attirer sa protection sur le reste. Je lui conseillai de faire sur-le-champ une

aumône de quelques boisseaux à quelques pauvres chrétiens du voisinage, ce qui est exécuté. Le divin Maître voulut bien dégager l'espèce de promesse que j'avais faite en son nom. Le lendemain matin, dans le temps qu'on les attendait, arrivent divers corps de soldats que le gouverneur de la ville, dont dépendait cet endroit, avait ramassés de toutes les villes voisines ; plusieurs des chefs sont pris, le reste des maraudeurs se dissipe, et un brigandage qui durait depuis une quinzaine de jours est arrêté dès qu'on en est venu aux chrétiens.

Ici l'on me cherche pour me nuire, on ne me trouve pas ; la mauvaise volonté cesse. Une femme infidèle veut se venger d'avoir été repoussée à l'entrée d'une chambre où j'étais occupé à confesser. Elle va dans la rue crier à pleine tête : *A l'Européen !* personne ne bouge ; elle va à un grand marché, à un quart de lieue, pour ameuter la populace ; et comme si un p.4.109 Européen n'était pas un homme proscrit, aucun, pas même les commissaires de quartier, ne prennent fait et cause. Tantôt de mauvais chrétiens, des apostats, veulent imiter Judas ; je tremble sur eux aussitôt que j'en vois, ils font presque toujours une fin tragique ; et celui qui a permis leur révolte pour exercer notre abandon, arrête l'effet de leur mauvaise volonté. Ici un malheureux, sur qui la vengeance divine a déjà éclaté par bien des coups redoublés, veut me trahir. Les infidèles sont convoqués pour me venir enlever : un d'eux, ami du chrétien chez qui j'étais, se trouve là et détourne le coup. Là un autre perfide, à qui je refuse les sacrements pour sa désobéissance aux décrets, amène des infidèles pour me prendre ; avec cette escorte, il entre, fait grand fracas, les chrétiens saisissent le traître pour que je puisse sortir. Je passe devant les infidèles, qui me saluent, sans qu'aucun pense à mettre la main sur moi. Devenu odieux aux uns et aux autres, le perfide est forcé d'aller ailleurs cacher sa honte et son crime.

Je serais infini si je voulais tout dire en ce genre ; peut-être même que sans y penser je vous dis des choses que j'ai déjà dites, mais je veux faire cesser vos plaintes. Une fois je me trouve sur la barque avec tout mon bagage apostolique, et chargé même des provisions de

Canton pour deux autres de mes confrères ; lorsque je me disposais à dire la messe, je vois une barque arrêtée ; un mandarin veut aller à la capitale, il lui faut des barques pour lui et pour sa suite : où aller, que devenir ? où porter tout mon butin, et dans un endroit où il n'y a pas de chrétiens ? Arrive fort à propos une barque chrétienne qui, à cause de sa structure, ne courait pas risque d'être arrêtée ; premier coup de la Providence ; je me sauve dessus avec le plus pressé et le plus nécessaire de mes effets. Je m'écarte un peu, le secrétaire du mandarin vient voir les barques arrêtées ; il monte à diverses reprises sur la mienne et la trouve à son gré ; et enfin, après bien des délibérations, il se fixe, par je ne sais quelle force secrète, à trois ou quatre autres barques beaucoup moins convenables que la mienne, laquelle, dégagée de ce mauvais pas, vient à toutes voiles me trouver dans l'endroit où j'étais caché, en attendant l'événement.

Le père Desrobert, d'heureuse mémoire, disait quelquefois que son principal catéchiste était l'esprit de ténèbres. Il m'a rendu le même service. Quelques infidèles, en divers lieux et en différents temps, ont été violemment molestés, soit par des spectres horribles, soit par divers mauvais traitements, soit par des incendies extraordinaires et fréquents qui épouvantent tous les voisins. En pareil cas les ministres de Satan, les prêtres des idoles sont invités ; lorsqu'ils ont en vain épuisé tout leur art, ou les infidèles, ou le démon lui-même leur suggèrent d'avoir recours aux chrétiens : on porte de l'eau bénite, on arbore les images de la religion ; les vexations cessent, ou du moins diminuent. Ils se font instruire, ils reçoivent le baptême, on n'entend plus parler de rien. Si le séducteur qui, malgré lui, les a fait entrer dans la religion cherche quelquefois à les faire retourner en arrière, et a même réussi pour quelques-uns, ce n'est qu'après avoir fait éclater la toute-puissance de Dieu et sa propre faiblesse. Un homme horriblement vexé par le démon était en conséquence tombé dans diverses maladies compliquées. Après avoir essayé en vain tous les remèdes et les superstitions, il a recours à Dieu. Il se fait instruire, je le baptise et presque toute sa famille. Il persévère quelque temps avec ferveur ; mais comme Dieu n'avait pas jugé à propos de faire le miracle de guérir

ses maladies corporelles, il s'emporte jusqu'à des blasphèmes, et en vient jusqu'à arracher et déchirer ses images en signe d'apostasie. Il meurt le même jour. Se sentant frappé, il exhorte ses enfants à persévérer, et reconnaît sa faute, mais, selon toutes les apparences, à peu près de la manière d'Antiochus. Dieu en est le juge. J'ai beaucoup de traits semblables de punition pour apostasie.

Un chrétien qui ouvrait boutique avait quelque marchandise superstitieuse, comme des monnaies de papier destinées à être jetées sur les tombeaux des morts, des bâtons odoriférants pour brûler devant les idoles. (Les chrétiens ne peuvent vendre de ces choses-là.) Je visite cet endroit. Après une longue exhortation, je ne pus obtenir de lui que la promesse de ne plus rien acheter de semblable, mais il refuse absolument de sacrifier ce qui lui reste de pareille marchandise, et veut renvoyer sa confession à la visite de l'année suivante. J'ai beau lui représenter qu'il n'y aura peut-être plus de visite pour lui, tout est inutile. Je pars. A peine arrivé dans la chrétienté p.4.110 suivante, je trouve des billets de mort. J'ouvre, et je lis avec horreur le nom de ce malheureux. Un autre, qui faisait de ces sortes de bâtons odoriférants, se rend à mes exhortations. Le tentateur lui apparaît souvent, et le menace de le tuer s'il ne continue ce commerce. Il succombe. Je reviens à la charge, il m'obéit, et cela à diverses reprises. Enfin le démon, pour n'essuyer plus tant de contradictions de ma part, le fait apostasier. Il meurt peu après, et fait dans ces derniers moments des efforts inutiles pour avoir les secours spirituels. Celui dont il avait mieux aimé porter le joug que celui de Jésus-Christ, gardait trop bien sa place. Sa femme, qui était sa complice, meurt la même année, en mettant au monde un enfant conçu par un crime, et sa fille est en même temps tuée par son mari. Ces trois morts tragiques frappèrent les chrétiens, mais moi plus que personne, parce que j'avais vu de plus près toute cette trame diabolique.

Quant à certains traits marqués de la Providence pour sauver telle ou telle personne, telle famille, etc., ils sont si multipliés, que je ne puis en dire que peu.

Une fille de seize ans apprend les prières et les obligations de certaines abstinences avant d'avoir appris la nécessité du baptême, et de savoir qu'il y a un missionnaire qui le confère ; elle est mariée à l'infidèle à qui elle était promise dès l'enfance. Passée dans cette famille assez éloignée, elle n'est pas infidèle à cette première grâce. Elle se conserve intacte de toute superstition. Elle prie soir et matin ; et de sept jours, elle garde deux jours d'abstinence. (Elle n'en savait pas davantage.) Elle passe ainsi trente ans sans secours. Dieu bénit ces saintes dispositions. Un enfant chrétien ne pouvant, à cause de la nuit, gagner son village, va lui demander l'hospitalité. Avant de se coucher, il se retire dans un coin pour prier. Cette femme l'épie, et entend quelques mots. Elle lui dit qu'elle est chrétienne. Là-dessus, il lui fait des questions ; par ses réponses il voit qu'elle n'est pas baptisée, et l'instruit sur la nécessité du baptême. Je n'étais pas loin. On me l'amène. Je l'instruis encore, et je lui confère avec grande consolation ce sacrement auquel elle était si bien disposée ; et depuis sept à huit ans qu'elle l'a reçu, elle vit avec grande édification.

Un autre n'a survécu que de peu de jours à la grâce du baptême, à laquelle il avait apporté les mêmes dispositions que cette femme. Cet homme croyait en savoir assez dès qu'il eut appris à honorer et adorer Dieu. Il récitait depuis vingt ans avec grande ferveur ses prières. Au bout de vingt ans, la Providence le fait passer chez la veuve de celui qui lui avait donné les premières instructions. Le voyant bien disposé, elle lui dit qu'il y a un homme qui lui en apprendra davantage, que cet homme était ce jour-là même sorti de chez elle pour aller six lieues plus loin. Il fait ces six lieues avec grande joie, vient me demander le saint baptême, et meurt peu après. On ne parle ici du baptême, et surtout de celui qui le confère, que quand on est moralement sûr que le catéchumène ne retournera pas en arrière.

J'arrive dans un endroit où il y avait plusieurs barques chrétiennes. Je dis à un homme qui était alors sur la mienne, et qui s'y trouvait par pure providence, de voir si la barque de sa sœur ne serait pas dans cet endroit-là. Il part pour l'aller chercher. A peine a-t-il fait deux pas que

je le rappelle, et je ne sais par quel mouvement je lui dis, que s'il trouve sa sœur, il la laisse venir le jour même, parce que, ajoutai-je, on ne sait pas ce qui peut arriver demain. Il la trouve le même jour : je la confesse peu après la messe ; elle s'en retourne ; elle se trouve mal : avant midi on vient m'apprendre sa mort.

Une fois, faute d'un endroit plus tranquille, je faisais ma retraite sur ma barque ; passant par un certain endroit où il y avait des chrétiens, j'en remets la visite pour mon retour, qui ne devait pas tarder, et j'ordonne au barquier de passer son chemin sans donner nouvelle à personne. Après avoir passé plus de la moitié de ce gros marché, il me vint une pensée qu'à mon retour il serait peut-être trop tard pour distribuer le calendrier de l'année suivante. Je fais aller un homme à terre pour le porter dans la première maison chrétienne. Il revient toujours courant me dire que le catéchiste de l'endroit était à l'extrémité. Je reviens sur mes pas, et il ne survit que d'un jour à la grâce des derniers sacrements.

Je serais infini si je voulais tout dire, et cependant il faut finir. Je crois que cette lettre, du moins par sa longueur, fera cesser vos p.4.111 plaintes sur ma brièveté. N'exigez pas que je vous en écrive autant tous les ans ; je ne pourrais, ou que me répéter, ou dire des choses à peu près semblables, à moins cependant que par vous et par vos amis vous ne forciez le Ciel à nous accorder des succès plus rapides, et des faveurs en genre d'apostolat assez singulières pour frapper ceux qui attendent quelque chose d'extraordinaire dans des lettres qui viennent de si loin. Vous savez ce que je vous suis en Dieu.

@

Lettre du père F. Bourgeois

au père Ancemot

@

Traversée. — Java. — Royaume de Bantam. — Vampou et Canton. — Voyage de Pékin. — Particularités sur les mœurs, caractères et usages. Divinités chinoises.

A Canton, le 1er septembre 1767

Mon révérend Père,
P. C.

Il faut que vous ayez toujours bien de l'ascendant sur mon esprit ; je vous avais écrit une longue lettre, et je n'ai pu prendre sur moi de m'en tenir là. Est-ce crainte ? non ; je suis à six bonnes mille lieues de vous ; d'ailleurs je ne sache pas que j'aie rien à craindre maintenant ou à espérer sur la terre. C'est attachement, considération, envie de vous faire plaisir.

Je suis en Chine, mon cher ami ; enfin je suis en Chine, Dieu en soit béni mille fois ! je ne m'attendais plus qu'il voudrait bien jeter un coup d'œil sur un pauvre ouvrier, et l'envoyer à sa vigne à la onzième heure. Il l'a fait cependant, ne consultant que sa miséricorde. Il a comblé mes vœux ; encore une fois qu'il en soit béni à jamais !

Nous sommes arrivés à Vampou, à trois lieues de Canton, le 13 d'août 1767 ; ainsi nous n'avons été en route que cinq mois moins deux jours. C'est une traversée fort heureuse. Il semble que la Providence ait voulu nous dédommager des malheurs de notre première sortie.

Au milieu d'une foule de malades, je me suis toujours porté à merveille ; ce n'est pas que je n'aie eu de temps en temps de petites croix à porter ; on en trouve partout, mais elles sont bien douces quand c'est le Seigneur qui les envoie.

Dans la solitude d'un vaisseau, sans connaissance, sans amis, sans fonctions, sans aucune distraction nécessaire, n'ayant pour tout objet que le ciel et l'eau, combien de fois j'ai pensé à vous ! Je me rappelais, avec un plaisir bien sensible, toutes les occasions où j'ai été si content,

de votre piété, de votre zèle, de votre bon cœur, et des autres qualités qui m'attachent pour jamais à vous ; ces pensées donnent une consolation qu'on ne rend pas.

Nous partîmes de Lorient le 15 de mars. Je crus presque, en sortant, que nous serions obligés de rentrer dans le port. Le vent, qui nous avait si malmenés la première fois, s'éleva tout à coup. Il était violent, mais il ne dura pas. Après deux ou trois jours il changea, et nous doublâmes enfin le fameux cap, appelé communément *finis terræ*, parce qu'on croyait autrefois que c'était le bout du monde.

Quelques jours après notre sortie du port, nous nous trouvâmes à la hauteur du Portugal. Je vous laisse juger combien je roulais alors de tristes pensées dans mon esprit.

La nuit du premier au second d'avril, nous nous approchâmes de Madère. C'est une île qui appartient aux Portugais. Nous y avions une belle maison. Les insulaires nous aimaient ; mais, en 1760, ils manquèrent de faire urne grande faute ou plutôt un grand crime. Il n'était question de rien moins que de se révolter pour nous conserver. Les jésuites eurent horreur d'une pareille pensée, et agissant selon les principes de notre sainte religion, ils furent assez heureux pour engager ces peuples à consentir à leur départ.

Bientôt nous arrivâmes à la hauteur de Salé ; le vent nous y poussait bien malgré nous, car les Saletins ne sont rien moins que favorables aux Européens ; depuis l'entreprise de la France, qui finit si malheureusement, ces peuples sont plus audacieux que jamais. On dit que les Anglais, pour troubler notre commerce, les favorisent sous main, et je le croirais assez, parce que l'intérêt est maintenant le grand mobile de presque toutes les nations comme de presque tous les particuliers. L'honneur et la décence ne gênent plus beaucoup. Les Saletins ont, à ce qu'on dit, une frégate de trente canons et une autre de vingt-quatre. C'est plus qu'il n'en faut pour prendre un p.4.112 vaisseau, comme le *Beaumont* [1], qui au lieu de soixante-quatre canons

[1] Nom du vaisseau où était le père Bourgeois.

qu'il pourrait porter, n'en compte que vingt-deux, encore assez mal servis. Ajoutez à cela que nous n'avions que cent quatre-vingts hommes d'équipage, et que les Saletins sont jusqu'à cinq cents sur un seul bâtiment ; pour l'ordinaire ils attendent le calme, et ils en viennent aussitôt à l'abordage à force de rames, et c'est alors qu'on voit jusqu'à quel point peut se porter leur fureur. Cependant le vent changea, et nous nous éloignâmes de ces parages, dont nous étions bien fâchés, je vous assure, d'être si près.

Peu de temps après je vis l'appareil d'un combat ; nous n'étions pas si loin des Saletins qu'ils ne pussent encore nous atteindre. Il arriva qu'un vaisseau qui nous côtoyait depuis deux jours, paraissant faire la même route que nous, s'avança comme pour nous présenter le combat ; on l'aperçut en sortant de table. Je le vis, il était tout près. A l'instant on prépara les batteries ; on apporta sur le gaillard des fusils, des pistolets, des haches et des sabres pour armer tout l'équipage, et chacun prit son poste. Mais le vaisseau qu'on croyait ennemi s'éloigna ; nos officiers ont cru que c'était un Anglais qui voulait s'amuser.

Le 12 d'avril le soleil passa perpendiculairement sur nos têtes pour s'approcher de nous, et dès lors nous le rapportâmes au septentrion, jusqu'à ce qu'ayant passé et repassé la ligne, nous l'eûmes une seconde fois sur nos têtes. Depuis ce temps-là, il nous paraît au midi à l'ordinaire, et, Dieu aidant, il me paraîtra ainsi le reste de mes jours.

Le 3 de mai, sur les trois heures du soir, on cria terre : c'était une île de l'Amérique qu'on voyait ; elle s'appelle la Trinité ; de là à *Riogenero* [1], dans le Brésil, il n'y a guère pour un vaisseau que trois ou quatre jours de marche.

Nous passâmes le tropique du Capricorne le 8 mai. Ce jour-là même nous eûmes un spectacle qui nous amusa. Sur les dix heures du soir, notre vaisseau, qui allait avec la rapidité de la flèche, heurta une baleine monstrueuse ; l'animal crut apparemment qu'il avait affaire à un ennemi qu'il fallait combattre ; il s'escrima longtemps autour du

[1] Rio-Janeiro.

navire. On estima que cette baleine avait en longueur plus de la moitié du *Beaumont*, qui est de cent quarante-cinq pieds de roi. Elle était grosse à proportion, et tandis qu'elle nous jetait au nez des torrents d'eau salée par deux trous qu'elle a sur le dos, je répétais ces belles paroles du cantique des trois enfants dans la fournaise de Babylone : *Benedicite, cete*, etc.

Le 24 mai, à neuf heures du matin, j'étais allé sur le passe-avant pour y dire mes petites heures. Il me vint alors, je ne sais comment, en pensée, que je serais mieux dans la galerie. A peine y fus-je entré, que j'entendis un grand bruit ; c'était une grosse poutre de trente-deux pieds de long, qui était tombée du grand mât sur le passe-avant, et l'avait fracassé. Je sentis alors, avec reconnaissance, d'où m'était venue la pensée de ne pas rester dans cet endroit.

Voilà un trait où la Providence est bien marquée. En voici encore un autre plus touchant. Les courants nous avaient portés à la Nouvelle-Hollande. Nos officiers, du moins ceux qui commandaient, n'en voulaient rien croire ; nous étions sur le point de toucher et de périr sans ressource, qu'ils s'en croyaient encore éloignés de cent cinquante lieues. Je sentis le danger sans le craindre. Je ne savais cependant pas comment la Providence nous en tirerait ; mais j'avais une pleine confiance qu'elle ne nous manquerait pas dans l'occasion.

On ne souffre point que les passagers disent un mot sur la manœuvre du vaisseau. Cela est sage ; je crus néanmoins, dans une occasion si pressante, devoir parler au pilote sur qui le capitaine se remettait de la conduite du navire. C'est un fort honnête homme, mais un routier qui a fait huit fois le chemin de la Chine, c'est-à-dire quatre-vingt mille lieues ; il n'en crut qu'à son expérience, quoique dans tout autre cas il déférât volontiers à ce que je lui disais. Cependant la mer se chargeait d'herbes qui ne pouvaient venir que du rivage. Le 29 de juin, un oiseau de terre vint se reposer sur notre vaisseau, comme pour nous dire que nous n'en étions pas loin, et qu'il fallait prendre garde. Malgré tout cela, on n'ouvrait pas les yeux. Enfin je m'amusai à pêcher dans un seau de ces herbes qui flottaient sur la mer. Je vis un poisson

rouge, je le dis, et à l'instant le bruit s'en répandit dans tout le vaisseau. Le lieutenant vint demander p.4.113 si la chose était vraie ; je le lui assurai ; aussitôt on jeta la sonde, et on trouva le fond. Encore une heure ou deux, et nous étions perdus.

Il fallut donc corriger son thème et changer bien vite de route ; mais une chose était à craindre, c'était le calme qui règne pour l'ordinaire sur cette mer. Il est redoutable pour deux raisons. La première, parce que les courants peuvent alors vous jeter impunément sur le rivage, sans qu'on puisse s'en défendre. La seconde, parce qu'il décourage l'équipage et qu'il le rend malade.

Le trajet de la Chine est la plus grande traversée qu'on puisse faire sans relâcher quelque part pour se reposer. Déjà le scorbut avait gagné notre vaisseau, cinquante matelots étaient hors de combat, leurs gencives tombaient en pièces, leurs jambes étaient enflées et livides. Cinquante autres, pour être moins malades, n'étaient cependant pas à leur aise. L'espérance de la terre les soutenait. Une contradiction d'un mois en eût fait périr plus de la moitié, et nous eût peut-être mis dans la nécessité de manquer notre voyage cette année, faute de matelots pour les manœuvres du détroit, qui veulent un équipage fort et complet. Le beau temps remédie à tout. C'était le 30 de juin que nous avions manqué de périr, et dès le 10 de juillet nous devions voir les premières terres de l'Asie. Mon dessein était de ne dire ce jour-là la sainte messe qu'après avoir vu cette terre promise et si longtemps désirée. Vers les huit heures et demie, on m'engagea à ne pas différer davantage ; mais je n'étais pas au milieu du saint sacrifice, qu'on cria : Terre. C'était Java par son milieu.

Après mon action de grâce, je montai sur le gaillard ; je vis des îles, des montagnes toutes couvertes de forêts et des pays immenses qui paraissaient tous déserts. J'étais au comble de mes vœux ; je me mis à genoux en présence de tout le monde, sans trop penser à ce qui était autour de moi. Je priai ; mais je ne sais pas trop ce que je dis alors.

Une situation si touchante ne laisse guère que le sentiment d'elle-même. Cependant la joie que j'avais en voyant des contrées après

lesquelles j'avais tant soupiré, fut bien tempérée par la peine que j'éprouvais en songeant que depuis tant de siècles elles étaient le règne du démon de l'idolâtrie.

Enfin, le 12 juillet, après avoir côtoyé l'île de Java deux jours et deux nuits, nous nous présentâmes à la porte de l'Asie [1]. Elle a environ deux lieues de large. D'un côté, il y a un rocher détaché de la grande île de Java, sur lequel on voit d'assez loin un arbre qui se replie en forme de capuce ; c'est pour cela qu'on appelle ce rocher le *Capucin*. De l'autre côté, à l'extrémité de Sumatra, on voit les Charpentiers. Ce sont des rochers qui mettent en pièces les vaisseaux que les courants y portent, quand par malheur le vent vient à manquer au moment du passage ; les flots se brisent en les frappant avec un bruit effroyable, et s'élèvent à plus de trente pieds de haut, pour retomber en écume blanche comme le lait. Ma prière en passant cet endroit fut celle du Prophète : *Attollite portas, principes, vestras.*

Le soir, nous mouillâmes auprès d'une petite île qu'on nomme *Cantaye*, entre Java et Sumatra, à l'entrée du détroit de la Sonde. Je descendis le premier à terre, porté sur les épaules de deux matelots nerveux et robustes, et aussitôt je m'enfonçai seul dans un bois. Dans la grande terre, qui n'est séparée de la petite île que par un bras de mer large comme la Moselle, il y a des tigres en quantité, des lions, des rhinocéros et d'autres animaux très dangereux. On y marche toujours armé, et souvent encore on est surpris, quoiqu'on ne puisse pas avancer dans la grande île au delà d'une portée de fusil.

Parmi les peuples de Java et de Sumatra, les Malais furent les premiers et les plus chers objets du zèle de saint François-Xavier. Cette nation est répandue dans toutes les Indes, comme à peu près les Juifs en Europe. Il est étonnant que nos géographes leur aient donné un pays particulier. Aussitôt que nous fûmes arrivés, on tira le canon pour nous annoncer. Je m'attendais que les pauvres insulaires viendraient à bord ; je m'en réjouissais d'avance. Je leur avait préparé mes présents,

[1] Ces îles maintenant sont comprises dans l'Océanie. L'Asie ne commence qu'à la sortie du détroit.

tout était arrangé ; mais ils ne vinrent pas. Les Hollandais, qui par le moyen de Batavia tiennent en respect tout le pays, leur ont défendu, sous peine de la vie, de porter aucuns rafraîchissements aux vaisseaux qui passent. On prétend que le motif de cette défense est la p.4.114 crainte qu'ont les Hollandais qu'on ne vende des armes aux Malais [1].

Après avoir fait de l'eau et du bois, nous levâmes l'ancre le 17, et le 19 nous mouillâmes à Serigny, qui appartient au roi de Bantam. Sur le soir nous vîmes approcher de notre bord un bateau malais. C'était un soldat hollandais qui vendit prendre le nom de notre vaisseau et celui du capitaine, selon l'ordre qu'il en avait reçu de Batavia.

Tandis que nos officiers parlaient au soldat hollandais qui était monté sur notre bord, je descendis dans la petite barque de nos chers Indiens. C'étaient les premiers que je voyais ; je les vis avec attendrissement, je leur fis mille caresses. Cependant ils avaient peur, mon air les rassura ; enfin l'un d'eux me tendit la main, que je serrai, je vous assure, très affectueusement. Après leur avoir distribué mes petits présents, parmi lesquels se trouvaient une soutane d'hiver que je ne devais plus porter, je leur annonçai par des gestes notre sainte religion ; je leur montrai le ciel, ils en paraissaient touchés et ils faisaient tout comme moi. Mais, à vous dire vrai, je ne sais pas trop si nous nous entendions. Ils voulurent à leur tour me faire quelque don. Le seul que j'acceptai fut une feuille aromatique appelée *bétel*, sur laquelle ils avaient mis un peu de chaux. J'allais la manger, lorsque je m'aperçus que quelques gens du vaisseau prenaient ombrage de mon séjour dans la barque. Mais le lendemain ils eurent beau faire, je voulus descendre à Serigny. La fermeté est quelquefois de saison ; elle coûte peu à un homme qui n'espère et ne craint plus rien sur la terre.

Serigny est un village malais dans la grande île de Java, pays montagneux et couvert partout de superbes forêts. Les arbres viennent jusqu'au bord de la mer ; ils sont toujours verts, et bien nouveaux pour un Européen. On en voit un, entre autres, auquel les Portugais ont

[1] Cette défense est levée ou bravée aujourd'hui ; les pirogues des Javanais entourent les vaisseaux européens et leur apportent toutes sortes de rafraîchissements.

donné le nom de *figuier*, parce que son fruit est aussi farineux et aussi sucré que nos meilleures figues de Provence. Les arbres qui le portent ressemblent assez à nos noyers ; leurs feuilles sont larges et d'un beau vert, et sur l'arrière-saison elles deviennent d'un rouge clair et fort agréable à la vue. Les fruits en sont aussi gros que des pommes, et à mesure qu'ils mûrissent, ils prennent une couleur aurore. Le père Duhalde fait mention d'un arbre semblable dans sa description de l'empire de la Chine.

On y trouve aussi un arbre dont j'ai toujours ignoré le nom ; tout ce que je sais, c'est qu'il produit une espèce de datte. La chair de ce fruit est molle et d'un goût exquis ; l'écorce qui la renferme est semblable à du chagrin, et d'une figure presque ovale. On prétend que ce fruit est dangereux quand il est nouvellement cueilli, c'est pourquoi on le fait sécher. Il devient noir et ridé comme nos prunes ordinaires, et alors on peut le manger sans courir aucun risque.

L'endroit où je mis pied à terre ressemble à un jardin immense, serré d'arbres et de plantes étrangères, dont les Portugais font un très grand usage dans leur médecine ; alors les eaux de la mer s'étaient retirées, et avaient laissé à leur place une allée de sable longue à perte de vue, et large d'environ quarante pieds.

Je vis d'abord des troupes d'enfants et quelques hommes qui venaient sur le sable, les uns d'un côté et les autres de l'autre. Ils étaient comme on les représente dans les images de saint François-Xavier, de couleur de brique bien cuite. Un mouchoir entrelacé leur serre la tête sans la couvrir. Ils ont des espèces de caleçon qui des reins leur tombe presque jusqu'aux genoux. Les gens d'un peu de considération portent à la ceinture du caleçon un poignard empoisonné, long d'un pied seulement, et ce poignard s'appelle *cric*. Les femmes ne paraissent point en public. Un de nos officiers s'étant avancé dans le village, en aperçut cependant une ou deux qui allaient à l'eau ; on ne les distingue des hommes que par une espèce d'écharpe qu'elles attachent au côté droit de leur ceinture, et qu'elles jettent sur l'épaule gauche pour couvrir la poitrine.

Plus loin, j'aperçus un Indien de marque, assis sur un fauteuil de paille ; il était entouré d'autres Indiens, dont les uns étaient droits, et les autres assis par terre comme des singes, ou bien comme des tailleurs d'Europe. Vous les eussiez pris, à leur couleur et à leur altitude, pour des statues de bronze.

Je m'avançai : un bon vieillard, qui était p.4.115 ministre du roi de Bantam, me serra la main. Je lui rendis la pareille ; je le fis de la manière du monde la plus affectueuse. Il ne savait point alors tout ce qui se passait dans mon cœur ; la crainte des Hollandais l'empêcha de donner des vivres à notre pauvre équipage, qui mourait de faim. En conséquence, nous prîmes le parti de descendre à Kerita, comptoir hollandais. Nous y trouvâmes trois soldats de cette nation ; il fallut les intimider. Nous parlâmes fort haut, le caporal eut peur et il satisfit en partie nos officiers.

Tandis qu'on vendait et qu'on achetait, je distribuai gratis aux enfants de petits chapelets de verre, dont ils me paraissaient très curieux ; mais comme je savais qu'ils étaient mahométans, j'en ôtai les croix, dans la crainte de quelque profanation. Je me retirai ensuite dans une cour intérieure des Hollandais, pour y vaquer à quelques exercices de dévotion.

Cependant on eut beau faire à Serigny et à Kerita, on ne put en tirer qu'une très petite partie des rafraîchissements qu'on s'était promis. Le seul parti qu'il restait à prendre, et qu'on prit en effet, fut de se rendre le plus tôt possible à Macao, dont nous n'étions plus éloignés que de sept ou huit cents lieues. Mais Dieu, qui avait des vues de miséricorde sur nous, arrêta tout à coup notre vaisseau par un vent qui n'est pas ordinaire dans le détroit.

A peine avions-nous mouillé, qu'il nous vint d'un endroit appelé *Anières*, un bateau tout chargé de tortues, et aussitôt que nous eûmes fait nos provisions, le vent devint favorable. Ce trait de Providence toucha tellement nos marins, qui de leur propre aveu ne sont pas trop tendres, qu'un d'entre eux, qui la veille avait disputé sur les miracles, dit hautement que pour le coup il se rendait. Les larmes en vinrent aux

yeux d'un chirurgien, et depuis ce temps-là, toutes les fois que je voulais exciter la confiance et la reconnaissance de nos malades, je leur disais : « Souvenez-vous d'Anières. » La tortue les guérit tous. Je n'ai jamais vu un remède si prompt et si efficace contre le scorbut. Je ne sais si nos tortues d'Europe auraient le même effet, et si nos médecins l'ont jamais éprouvé.

Je soupirais après Sancian. Plus j'en approchais, plus mes désirs croissaient. Le jour où selon nos hauteurs, je devais apercevoir cette île si désirée, je me levai deux ou trois heures avant le jour ; puis, le visage et les yeux tournés du côté où l'on devait l'apercevoir d'abord, je regardai, je priai, et je ne vis rien ; enfin, à six heures et demie on cria du haut des mâts : « Sancian. » A ce mot je ne fis qu'un saut du gaillard d'arrière au gaillard de devant, et je vis Sancian. Sa vue me saisit et me tint quelque temps immobile. On vint cependant m'avertir qu'il était temps de dire la sainte messe mais après mon action de grâce, je remontai bien vite pour considérer Sancian à mon aise [1].

Déjà nous n'étions plus qu'à vingt lieues de Macao ; on avait à cœur d'y mouiller ce jour-même, qui était le onzième d'août 1767, jour pour moi à jamais mémorable. Pour cela, on marchait grand train au milieu d'une infinité d'îles et de rochers secs et couverts d'une mousse aride et jaunâtre. Comme la lune nous favorisait, nous arrivâmes vers les dix heures du soir à une lieue et demie de la ville, où l'on mouilla. L'ancre jetée, on mit le canot à la mer pour transporter M. Serrard, prêtre des Missions étrangères, et le père Niem, dominicain.

J'avais si bien joué mon rôle depuis cinq mois, que pendant tout ce

---

[1] On sait que c'est à Sancian que mourut saint François-Xavier ; son corps resta plusieurs mois dans la terre sous de la chaux vive, sans rien perdre de sa fraîcheur ; il a été transporté à Goa, où depuis deux siècles le ciel le préserve encore de toute corruption. En 1744, M. d'Almeida, marquis de Castel-Nuovo, vice-roi des Indes, et M. l'archevêque de Goa, tous les deux nouvellement arrivés de Lisbonne, vinrent par ordre du roi de Portugal dans la maison des jésuites de Goa, et demandèrent qu'il leur fût permis de baiser les pieds de l'apôtre des Indes et du Japon, au nom et de la part du roi leur maître. On fit donc l'ouverture du tombeau, et l'on vit avec une joie inexprimable le vénérable corps parfaitement conservé, n'exhalant aucune mauvaise odeur, etc. La tête du saint a encore ses cheveux. On examina son visage, ses mains, sa poitrine, ses pieds, et l'on n'y remarqua aucune altération.

Après avoir considéré avec respect et admiration ce saint dépôt, on le mit dans un nouveau cercueil plus décent et plus digne de ce riche trésor.

temps-là personne, sans même en excepter le capitaine, ne me soupçonnait d'être jésuite. Tous me prenaient pour le confrère de M. Serrard, que j'avais eu soin d'imiter en tout.

Ne pas descendre avec lui à Macao, pour y voir mes prétendus confrères, c'était me trahir, et je voulais garder l'incognito jusqu'à Canton : p.4.116 d'un autre côté, il y avait beaucoup à craindre de la part des Portugais. Dans cette perplexité, après m'être consulté moi-même, je pris mon parti, et malgré les frayeurs de M. Serrard, je m'équipai de pied en cap pour n'être point connu.

Je commençai d'abord par changer de décoration ; je mis bas la soutane ecclésiastique, pour m'habiller tout à fait en séculier, et je la remplaçai par un volant bleu. Je pris ensuite une bourse à cheveux, et je partis, le coutelas au coté, et un jonc de malac à la main.

J'arrivai à onze heures du soir, et il fallut aller chez le gouverneur portugais. Je m'y attendais bien, mais je fis semblant d'être un des officiers du *Beaumont* ; je lui dis que je voulais savoir de lui combien il ferait tirer de coups de canon, si le lendemain à la pointe du jour je saluais Macao. Nous convînmes qu'on rendrait coup pour coup.

A minuit sonnant, je me trouvai devant la belle église de Saint-Paul, et je me rabattis ensuite chez MM. des Missions étrangères, qui m'apprirent de très mauvaises nouvelles ; je sus d'eux que le royaume de Siam venait d'être détruit par les Bramans [1], qu'il n'était plus qu'un vaste désert ; que presque tous les chrétiens avaient péri malheureusement, et que l'église et le collège des Missions étrangères avaient été rasés.

J'appris aussi que les affaires étaient terriblement brouillées en Chine ; qu'une grande province nommée *Yunnam*, et l'île d'Hainan, avaient pris les armes contre l'empereur, et que les provinces voisines paraissaient vouloir s'ébranler ; ce qui pouvait avoir des suites considérables. On m'ajouta qu'il n'y avait qu'un mois que deux Pères franciscains allemands avaient été arrêtés dans la province de Canton,

[1] Les Birmans : ils avaient dévasté Siam, mais ce royaume s'est, depuis, bien relevé.

et qu'actuellement ils étaient en prison dans la capitale qui porte le même nom, et d'où je vous écris ; qu'à quatre ou cinq cents lieues de là, les missionnaires étaient obligés de prendre la fuite ou de se cacher, pour se dérober aux recherches qui se font à coup sûr dans ces sortes d'occasions ; que le vice-roi de Canton avait envoyé un mandarin à Macao pour savoir qui avait introduit de nouveaux étrangers dans l'empire, et qu'il avait menacé le sénat portugais de toute sa colère, s'il n'était pas plus attentif désormais à fermer l'entrée de la Chine aux missionnaires européens.

A ces tristes nouvelles, on me pressa tant, qu'à trois heures après minuit je fus contraint de regagner le vaisseau. Le lendemain 13 d'août, à la pointe du jour, nous nous trouvâmes à la bouche du Kiang [1], c'est l'entrée de la Chine. Le bras de la rivière par lequel on remonte n'a dans cet endroit qu'un quart de lieue de large. Il est défendu par deux forts si petits et si misérables, qu'ils ne méritent pas un si beau nom. Un moment après, nous vîmes à découvert une de ces fameuses tours, qui sont disposées de façon qu'en vingt-quatre heures l'empereur peut avoir des nouvelles de Canton, quoiqu'il en soit éloigné de plus de six cents lieues. Cette tour est de huit étages ; les dehors, qui sont de porcelaine, sont ornés de diverses figures ; au dedans, elle est revêtue de marbres très polis, de différentes couleurs : on a pratiqué dans l'épaisseur du mur un escalier par lequel on monte à tous les étages, et de là sur de belles galeries de marbre, ornées de grilles de fer doré qui embellissent les saillies dont la tour est environnée. On voit au coin de chaque galerie de petites cloches suspendues, qui, agitées par le veut, rendent un son assez agréable.

Le même jour 13 d'août, après midi, nous arrivâmes à la vue de la rade, marchant majestueusement au milieu des vaisseaux de toutes les nations, et au bruit de leurs canons qui nous saluaient en passant. A cinq heures, nous mouillâmes à Vampou, comme j'ai dit au commencement de cette lettre.

---

[1] C'est le Tchu-kiang, que souvent les Européens nomment *Tigre*.

Quoique, à vous dire vrai, le vaisseau ne soit pas un séjour fort agréable par lui-même, comme il est aisé de se l'imaginer, le temps ne m'y a pas duré. J'avais pour compagnon de voyage, un prêtre des Missions étrangères, jeune homme plein de piété et de zèle, connaissant les voies de Dieu, retiré et recueilli, dur à lui-même, aimable quand il croyait devoir l'être, et toujours édifiant. Son exemple m'a beaucoup servi.

Les premiers objets que je vis le 13 d'août, en arrivant à Vampou, furent les pères Collas et Beguin ; au premier coup de canon, ils s'étaient jetés dans une barque pour venir au-devant de moi. Ils m'apprirent que notre Père p.4.117 supérieur était à Canton, et qu'il ne manquerait pas de venir quand il me saurait arrivé.

Quoique Vampou soit éloigné de Canton d'environ trois bonnes lieues, il y était le lendemain de bon matin. Je l'embrassai de tout mon cœur, comme un ancien missionnaire qui travaillait depuis trente ans, avec un zèle infatigable, à la conversion des infidèles. J'appris ensuite du père Lefebvre que le père Lamiral ayant voulu pénétrer dans les terres il y a dix ou onze mois, il avait été pris à une demi-lieue de Canton, et que pour le racheter il en avait coûté plus de vingt mille livres ; il me raconta aussi que lui-même ayant tenté, au commencement de cette année 1767, de pénétrer dans les terres pour y exercer son ministère en attendant le retour des vaisseaux français, il avait été découvert, et qu'il n'avait échappé à la fureur des infidèles que par une espèce de miracle. Il me confirma encore tout ce qu'on m'avait dit de la guerre allumée entre l'empereur et la province de Yunnan, et de l'emprisonnement des Pères franciscains, à qui, sous nos yeux, on fait aujourd'hui le procès avec toute la rigueur possible.

Nous ne pouvions arriver dans de plus tristes circonstances ; aussi dès que nos amis nous surent arrivés à Vampou, ils jetèrent les hauts cris ; il n'était question de rien moins que de nous renvoyer d'où nous venions. Le père Lefebvre laissait dire. Cependant, pour donner quelque chose aux circonstances, il nous laissa sur notre vaisseau, nous recommandant de ne point nous montrer aux Chinois qui étaient

chargés d'y porter des vivres ; mais, malgré toutes nos précautions, le 15 d'août, je fus reconnu deux fois avant dix heures du matin. Un vieux Chinois, qui avait pénétré dans la grande chambre où je vivais en reclus, m'ayant envisagé, dit à un de nos officiers, en portugais : « Voilà un *Padre* » ; une heure après, un autre Chinois m'apostrophant, me dit : « *Padre, Padre*... » Je me mis à rire en lui montrant ma bourse à cheveux ; on fit venir l'aumônier, mais il soutint toujours que j'étais un *Padre*. Le père Lefebvre ayant appris cette nouvelle, me fit dire de m'habiller tout en soie et en satin ; j'obéis à l'instant. Je crus pouvoir alors aller tête levée dans tout le vaisseau : je me trompais ; un Chinois, attaché depuis vingt-cinq ans au service des navires français, vint à moi, et me serrant la main fort affectueusement, il m'appela *Padre*. J'étais sur le gaillard où il y avait beaucoup de monde ; on s'assembla aussitôt autour d'Alam (c'était le nom du Chinois), on lui dit tout ce qu'on put pour le désabuser, mais tout fut inutile, et il ne m'appela jamais autrement que *Padre*.

Cependant le Père supérieur consultait Dieu, pour savoir sa sainte volonté touchant notre destination. Je lui avais dit souvent, dans toute la sincérité de mon cœur, que j'étais prêt à tout, qu'il pouvait disposer de moi ; mais que la seule chose qui pourrait me coûter, serait de m'en retourner ; que si cependant il le fallait, Dieu était le maître. J'avais une confiance secrète que tout irait bien, et que le Seigneur ne me mettrait pas à une si terrible épreuve.

Le Père supérieur revint à bord le 28 août, et nous dit qu'il ne fallait point penser à pénétrer dans les terres, et que la chose était absolument impossible ; mais que nous irions à Pékin. Comme cet arrangement nous mettait sous la protection de l'empereur, nous descendîmes hardiment à Canton, et nous nous présentâmes au chef des marchands de la Compagnie chinoise. Celui-ci nous promit qu'aussitôt que le vice-roi serait de retour d'un voyage occasionné par la guerre, il ferait notre affaire ; il tint parole moyennant de bons présents qu'on lui fit secrètement. Le jour de Saint-François, le vice-roi nous fit dire qu'il avait écrit à l'empereur. Cet homme, qui déteste les

Européens et les chrétiens, ne pouvait me donner un bouquet plus agréable pour le jour de ma fête.

Voilà deux mois que je suis à Canton, j'ai déjà entendu et vu bien des choses dont je puis vous parler savamment.

Les Chinois, tels que je les vois ici, sont à peu près ce qu'on s'en figure en Europe. On peut cependant dire d'eux ce qu'on dit des particuliers, qu'ils perdent à être vus de trop près. On exagère dans les tableaux la petitesse de leurs yeux et la façon dont ils sont taillés : sur cent vous en trouverez au moins une vingtaine qu'on déguiserait fort bien en Européens ; et il le faut bien, sans quoi il serait impossible aux missionnaires d'entrer dans les terres, parce qu'à tous moments, pour passer, ils sont obligés de se présenter à des douaniers qui ont bonne vue. Ce qui trahit ici le plus un Européen, ce sont des yeux bleus.

p.4.118 Le père Duhalde flatte beaucoup les Chinois dans le portrait qu'il en fait [1]. Ces peuples ont tous les grands vices, et l'orgueil principalement. Je suis étonné qu'ils ne soient pas cruels, mais je ne le suis pas que la foi ne trouve place que difficilement dans des cœurs comme les leurs.

Ils sont grands imitateurs, mais ils n'ont pas un certain génie. A Canton, les trois quarts et demi ne portent pour tout habit, pour tout vêtement, que des caleçons ; il faut avouer aussi que les chaleurs y sont excessives : elles ne m'y incommodent pas. Je me porte à merveille : il n'y a rien de tel que la vocation, elle rend tout facile.

On n'exagère pas quand on dit que la Chine est prodigieusement peuplée : dans Canton et sur la rivière, il y a un million d'âmes. Il y en a autant dans un village qu'on peut dire voisin, puisqu'il n'est éloigné que de cinq ou six lieues ; il s'appelle *Fonkan*. Pour être une très grande ville, il ne lui manque que des murs.

Ah ! mon cher ami, qu'on souffre de ne voir que du bois sec dans tant de millions d'hommes semblables à nous ! Je vous conjure

[1] Les Chinois des frontières sont moins réservés et plus vicieux que ceux de l'intérieur de ce vaste empire.

d'intéresser le ciel pour tant de malheureux assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. La triste pensée pour un missionnaire : voilà sous mes yeux des milliers d'idolâtres, et qu'il s'en faut que je voie un Xavier ! qu'il s'en faut !

Poussa est la grande divinité des Chinois ; ils l'adorent sans savoir ce que c'est. Ils l'adorent, comme ils le disent eux-mêmes, parce que leurs pères l'ont adorée. Ils le représentent sous mille formes différentes, et presque toutes avec un ventre monstrueux. J'en envoie un au père Munier, pour exciter de plus en plus son zèle pour nos pauvres missions de la Chine. Il y a aussi des femmes Poussa. Je ne sais pas quelle vertu on leur prête. Le nombre de ces idoles augmente tous les jours, l'empereur changeant en Poussa les hommes et les femmes qu'il veut distinguer après leur mort.

Chaque Chinois a dans sa maison deux ou trois oratoires ; dans les endroits les plus apparents, Poussa y est en peinture ou en statue ; quelquefois on n'y voit que son éloge sur une pancarte qu'on nomme tablette. Au coucher du soleil on allume une lampe devant la statue, ou l'image de la fausse divinité. Les vaisseaux chinois qui sont à la rade battent aux champs à la même heure sur un grand couvercle de marmite. En même temps ils jettent dans la rivière un peu de papier doré qu'ils brûlent à l'honneur de Poussa.

Comme il y a un Poussa pour le port et un Poussa pour la traversée, quand un vaisseau est de retour de quelque voyage, on vient chercher en pompe le Poussa qui a couru les mers : c'est une cérémonie où la piété n'entre pour rien, quoique le démon dans Poussa se fasse rendre à l'extérieur les mêmes honneurs qu'on ne doit qu'au vrai Dieu.

D'abord le dieu Poussa paraît dans l'endroit du vaisseau le plus élevé, dans un pavillon entouré d'étendards. On vient de la ville avec des instruments de musique, et une chaise à porteurs percée à jour de tous côtés. Quand tout le cortège est arrivé, Poussa part sur une chaloupe bien ornée ; à son passage on bat aux champs sur tous les vaisseaux de la rade. De la barque il passa dans la chaise à porteurs ; sur le devant il y a deux cierges allumés, en dedans on brûle des

parfums ; les dons des infidèles sont suspendus par derrière en forme de reliquaires ou de petites pelotes. Il y en a sans fin au pied de la chaise à porteurs ; on brûle encore du papier doré au bruit de la musique et des couvercles de chaudrons qu'on frappe plus fort qu'à l'ordinaire.

C'est le distributeur des vivres du vaisseau qui fait les honneurs. Habillé comme un démon, il tourne à droite et a gauche un grand bâton noir qu'il a en main ; il s'accroupit, puis, pour toute prière, il hurle à mi-voix. Au moment que Poussa s'ébranle, on tire une certaine quantité de pétards. La bannière, portée par deux enfants, marche la première : elle est suivie de six lanternes, de soi-disant musiciens, et de la chaise à porteurs où est Poussa. Je n'ai pu soutenir ce spectacle que deux ou trois fois. Il en coûte trop pour voir triompher ainsi le démon, sans que nous puissions rien faire ici, sinon d'élever les yeux au ciel et de conjurer le Seigneur de détruire enfin le détestable empire de l'erreur.

Ces jours passés j'entrai dans une pagode ; il y avait deux Chinois d'une figure intéressante. Ils étaient à genoux sur un tapis, tenant p.4.119 en main chacun une bougie. Ils s'inclinaient sans cesse devant l'idole, tandis que six ou sept bonzes psalmodiaient maussadement, et s'inclinaient successivement et presque sans interruption jusqu'à terre. Leurs offices ne sont pas longs, ils ne durent que cinq ou six minutes.

Je crois que je suis un prophète de manieur. Il s'est élevé une furieuse persécution dans le royaume de la Cochinchine au mois d'avril dernier : la religion a été proscrite par un édit, les missionnaires décrétés de prise de corps, et les chrétiens condamnés à couper des herbes pour les chameaux du roi. Les père Louroyon et Petroni ont été conservés à la cour, en considération des services que depuis plus de cent ans les jésuites ne cessent de rendre à la Cochinchine.

Le père Horta, jésuite italien, vient d'être arrêté dans le royaume du Tonkin. Ce Père était passé à l'Ile-de-France l'année dernière pour retourner dans son pays ; mais, ayant changé de résolution sur les nouvelles qu'il apprit d'Europe, il prit le parti de rentrer dans sa mission : c'est dans les fonctions du saint ministère qu'il a été saisi. Le gouverneur

de la province et les grands mandarins de la ville royale en ont pris connaissance. Il n'y a plus guère d'espérance qu'il puisse échapper. Il est détenu dans la prison du gouverneur de la province : un soldat chrétien l'a rencontré dans la route, escorté de deux cents soldats, et d'un grand nombre d'infidèles armés de bâtons. Le missionnaire allait à pied, son catéchiste marchait après lui, suivi de deux cages pour y renfermer les prisonniers pendant la nuit. Notre Père supérieur, qui l'a vu ici fort longtemps, dit que c'est un saint religieux, et qu'il ne doute pas que Dieu ne veuille lui accorder la couronne du martyre.

Octobre a été pour nous ce qu'est pour la Lorraine la fin de juin et de juillet ; mais vous n'avez rien de ce que nous avons éprouvé en septembre et en août. La chaleur était prodigieuse, on ne savait où se mettre ici ni le jour ni la nuit, pour gagner un peu de sommeil : il n'était pas question de matelas, une natte épaisse comme de la toile d'emballage en tient lieu. On s'étendait sur le plancher. J'en ai vu qui, sans nattes, couchaient sur le pavé, dans l'espérance de souffrir un peu moins de la chaleur. Le sang trop raréfié se jette en dehors et cause de grandes démangeaisons, jusqu'à ce que la chaleur se relâchant un peu, les rougeurs s'éteignent, et la peau s'en va en farine.

Une chose singulière, et qui sans doute nuit aux sangs faibles, c'est qu'on passe tout d'un coup d'un chaud excessif à un froid qui, sans être violent, ne laisse pas d'être sensible.

Nous attendons la réponse de l'empereur, elle viendra probablement pour Noël. A l'instant nous préparons tout pour notre voyage. Déjà on a mandé à un jésuite chinois, qui est à trois cents lieues, de venir nous joindre pour nous servir d'interprète pendant la route.

Nous partons sur une barque couverte, et qui a plusieurs chambrettes. Le tsong-tou ou vice-roi nous donne un mandarin pour nous accompagner : on dit que c'est par honneur, mais c'est bien pour nous observer et pour nous empêcher d'aller à droite et à gauche. Le mandarin a sa barque et sa famille avec lui : la route est de six cents lieues.

Nous remontons d'abord la rivière de Canton l'espace de cent cinquante lieues : dans les crues d'eau, qui en hiver sont subites, considérables et très dangereuses, il faut quarante hommes pour tirer le bateau. Ils attachent toutes leurs cordes à une seule et même corde qui tient au bateau ; si celle-ci manque, le petit équipage est perdu. A cent cinquante lieues d'ici on trouve une montagne et des gens qui vous mettent au delà, c'est l'affaire d'un jour: puis on descend une belle rivière qui coule vers Pékin, mais qui n'en est qu'à trois cents lieues ; alors il faut des mulets. Vous avez beau dire que vous aimeriez mieux aller pied, on vous répond qu'il faut vous ressouvenir que vous êtes officiers de l'empereur ; et de quel empereur ! Encore si ce grand empereur fournissait à la dépense ! mais non, il ne donne que le tiers de ce qu'il faut pour aller à lui, comme il veut qu'on y aille : la Providence fait le reste.

Pourquoi Pékin, étant au quarantième degré de latitude à peu près, y fait-il si froid en hiver, qu'on est obligé de coucher sur un four qu'on chauffe toute la nuit ? Et pourquoi y fait-il si chaud en été, que ces années dernières il y mourut, en moins de deux mois, huit mille hommes, brûlés par les ardeurs du soleil ? C'est un problème qu'on a proposé il y a longtemps, et dont j'espère que le père Collas donnera la solution fort au long ; il aura du moins le p.4.120 temps d'y penser pendant la route, qui sera de près de trois mois.

Je n'ai plus qu'une nouvelle à vous apprendre. Le 8 de décembre, je fus cité devant le lieutenant de police chinois, avec le père Collas : ce fut une scène comique. Nous étions sans interprète ; jugez ce que c'est que des gens qui ne s'entendent pas et qui veulent se parler. Les deux Pères franciscains, dont je vous ai parlé, viennent d'être condamnés ici à trois ans de prison, et leur principal conducteur à être étranglé : une autre fois je vous instruirai plus au long de ce qui les regarde. J'étais sur le point de finir ma lettre, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un mémoire concernant l'établissement d'une mission dans les royaumes de Loango et de Kahongo en Afrique. Je ne vous l'envoie point, parce que je le crois imprimé en Europe.

Lettre du père Benoist

à M. Papillon d'Auteroche

@

Sur les jardins, les palais, les occupations de l'empereur.

A Pékin, le 16 novembre 1767

Monsieur,

Je ne puis vous exprimer la joie vraiment douce et touchante que m'a donnée votre lettre datée de Lorient, le 15 novembre 1766. Quoi ! vous daignez vous souvenir de moi, et dans quelle circonstance ! C'est une bonté à laquelle je suis d'autant plus sensible, que je ne devais pas m'y attendre. Je ne vous ai certainement pas oublié, monsieur ; vos excellentes qualités, la bonté de votre caractère, votre application au travail, toutes vos heureuses dispositions m'avaient trop intéressé lorsque je vous ai vu dans le collège que nous avions à Reims. Je demandai même de vos nouvelles ces années dernières à un missionnaire qui arrivait de France, et qui était à Reims lorsque vous y faisiez vos études. Il ne put me satisfaire qu'imparfaitement, et je fus bien tenté dès lors de vous écrire ; je vous avoue que par discrétion je n'osai pas en prendre la liberté. Mais puisque vous avez eu la bonté de me prévenir, et que vous souhaitez que je vous parle de l'empire de la Chine, des mœurs, de la culture, etc., et qu'en particulier vous voulez savoir où je suis, quelles sont mes occupations, etc., vos souhaits sont des ordres pour moi. Je tâcherai de vous satisfaire dans la suite. Cette année je ne le puis pas ; il est trop tard. C'est aujourd'hui le 15 novembre et comme d'ici à Canton il y a six cents lieues, il faut que je me presse d'envoyer ma lettre à la poste, afin qu'elle puisse arriver à temps pour partir sur les vaisseaux français qui doivent faire voile sur la fin de décembre ou au commencement de janvier. Je ne vous parlerai donc cette année que de ce qui me regarde, et du désir que j'aurais de vous être de quelque utilité.

C'est dans l'année 1745 que, par ordre de l'empereur, je suis arrivé à Pékin sous le titre de mathématicien. Deux ans après, je fus appelé

par Sa Majesté pour diriger des ouvrages hydrauliques. A deux lieues de la capitale, l'empereur a une maison de plaisance où il passe la plus grande partie de l'année, et il travaille de jour en jour à l'embellir. Pour vous en donner une idée, si nous n'en avions pas une petite description dans nos *Lettres édifiantes et curieuses*, je vous rappellerais ces jardins enchantés, dont l'imagination brillante de quelques auteurs a fait une si agréable description qui se réalise dans les jardins de l'empereur. Les Chinois, dans l'ornement de leurs jardins, emploient l'art à perfectionner la nature avec tant de succès, qu'un artiste ne mérite les éloges qu'autant que son art ne paraît point et qu'il a mieux imité la nature. Ce ne sont pas, comme en Europe, des allées à perte de vue, des terrasses d'où l'on découvre dans le lointain une infinité de magnifiques objets, dont la multitude ne permet pas à l'imagination de se fixer sur quelques-uns en particulier. Dans les jardins de Chine la vue n'est point fatiguée, parce qu'elle est presque toujours bornée dans un espace proportionné à l'étendue des regards. Vous voyez une espèce de tout dont la beauté vous frappe et vous enchante, et après quelques centaines de pas, de nouveaux objets se présentent à vous, et vous causent une nouvelle admiration.

Tous ces jardins sont entrecoupés de différents canaux serpentant entre des montagnes factices, dans quelques endroits passant par-dessus des roches et y formant des cascades, quelquefois s'accumulant dans des vallons et y formant des pièces d'eau qui prennent le p.4.121 nom de lac ou de mer, suivant leurs différentes grandeurs. Les bords irréguliers de ces canaux et de ces pièces d'eau sont revêtus de parapets ; mais, bien différents des nôtres formés avec des pierres travaillées avec art, et qui font disparaître le naturel, ces parapets sont formés de pierres qui paraissent brutes, solidement posées sur pilotis. Si l'ouvrier emploie quelquefois beaucoup de temps à les travailler, ce n'est que pour en augmenter les inégalités et leur donner une forme encore plus champêtre.

Sur les bords des canaux ces pierres, dans différents endroits, sont tellement situées, qu'elles forment des escaliers très commodes pour

pouvoir entrer dans les barques sur lesquelles on souhaite se promener. Sur les montagnes on a poli ces pierres en forme de roches quelquefois à perte de vue ; d'autres fois, malgré la solidité avec laquelle elles sont posées, elles paraissent menacer de tomber et d'écraser ceux qui s'en approchent. D'autres fois elles forment des grottes qui, serpentant par-dessous des montagnes, vous conduisent à des palais délicieux. Dans les entre-deux des rochers, tant sur le bord des eaux que sur les montagnes, on a ménagé des cavités qui paraissent naturelles. De ces cavités sortent ici de grands arbres, dans quelques autres endroits des arbrisseaux, qui, dans la saison, sont couverts de différentes fleurs. Dans d'autres, on voit différentes espèces de plantes et de fleurs qu'on a soin de renouveler suivant les saisons.

Le palais destiné au logement de l'empereur et de toute sa cour, est d'une étendue immense, et réunit dans son intérieur tout ce que les quatre parties du monde ont de plus recherché et de plus curieux. Outre ce palais, il y en a beaucoup d'autres, dans les jardins, situés les uns autour d'une vaste pièce d'eau, ou dans des îles ménagées au milieu de ces lacs ; les autres sur le penchant de quelques montagnes ou d'agréables vallons. On trouve quelques endroits destinés à tenir du blé, du riz et d'autres espèces de grains. Pour labourer et cultiver ces terres, il y a des villages dont ceux qui les composent ne sortent jamais de leurs enclos. On y voit aussi des espèces de rues formées par des boutiques qui servent, dans différents temps de l'année, à réunir, comme dans une foire, ce que la Chine, le Japon, et même les royaumes d'Europe ont de plus précieux.

Mais je m'aperçois, monsieur, que je passe les bornes que je me suis prescrites cette année. Je pourrai dans la suite vous parler de ces lieux enchantés, qui ne sont uniquement que pour l'empereur et sa cour, car il n'en est pas ici comme en France, où les palais et les jardins des grands sont ouverts et presque publics. Ici les princes du sang, ministres d'État, mandarins, personne n'y entre, sinon ceux qui forment la maison de l'empereur. Quelquefois ou pour la comédie, ou pour

quelque autre spectacle, l'empereur y invite les princes du sang, les rois tributaires, etc. ; mais ils sont conduits uniquement à l'endroit auquel ils sont invités, sans qu'on leur permette de s'écarter et d'aller voir d'autres endroits du jardin.

C'est dans ces jardins que l'empereur ayant voulu faire construire un palais européen, il pensa à en orner tant l'intérieur que le dehors, d'ouvrage d'hydraulique, dont il me donna la direction malgré toutes mes représentations sur mon incapacité.

Outre ces ouvrages, j'ai été encore chargé de beaucoup d'autres sur la géographie, l'astronomie et la physique ; et voyant que Sa Majesté y prenait goût, j'ai profité de quelques moments de loisir pour lui tracer une mappemonde de douze pieds et demi de longueur sur six et demi de hauteur. J'y avait joint une explication, tant du globe terrestre que du céleste, des nouveaux systèmes sur le mouvement de la terre et des autres planètes, des mouvements des comètes dont on espère parvenir à prédire sûrement le retour. J'avais fait un précis des grandes entreprises ordonnées par notre monarque pour la perfection des arts et des sciences, et surtout pour celle de la géographie et de l'astronomie, qui étaient l'objet de mes écrits. J'y racontais les voyages ordonnés dans différentes parties du monde pour y observer différents phénomènes d'astronomie, mesurer exactement les degrés de longitude et de latitude de notre globe, les gens de mérite qu'il avait envoyés pour ces observations, l'accueil qu'on leur avait fait dans différents royaumes... Je citais MM. Cassini, La Caille, Le Monnier, etc., dans les savants écrits desquels j'avais puisé tout ce que je disais dans les miens.

L'empereur reçut avec bonté la carte et les p.4.122 écrits, me faisant pendant fort longtemps plusieurs questions, tant sur l'astronomie que sur la géographie.

De propos délibéré, je n'avais pas joint aux figures les écrits qui servaient à en donner l'explication. L'empereur ordonna aussitôt qu'on les y joignit, en les faisant transcrire par ses écrivains ; mais ayant représenté à Sa Majesté qu'étant étranger j'avais lieu de craindre qu'il

ne s'y fût glissé quelques erreurs de langage, que je le priais instamment, qu'avant que mes ouvrages fussent exposés dans son palais, elle eût la bonté de les faire examiner et corriger, l'empereur me dit avec bonté que s'il s'y trouvait quelques fautes de style, cela ne me regardait point, que je devais être tranquille, et qu'il pourvoirait à ce que je fusse satisfait.

Il chargea aussitôt le prince son oncle, habile dans les mathématiques, du tribunal desquelles il est protecteur, de faire examiner ma carte, revoir mes écrits et corriger les fautes de style, sans rien changer au sens. Le tout fut porté au tribunal intérieur où s'assemblent les lettrés, occupés à la composition des ouvrages de littérature qui se font par ordre de Sa Majesté. On y appela les mathématiciens du tribunal, qui me furent d'abord presque tous contraires.

Dans ma carte, j'avais tracé les pays nouvellement découverts, retranché ceux que nos nouveaux géographes ont retranchés, et placé quelques-uns des anciens dans les situations qu'ont constatées les nouvelles observations. Nos mathématiciens chinois n'agréaient pas tous ces changements. Ils ont souvent ouï parler du mouvement de la terre ; les tables que nos missionnaires leur ont données, et dont ils se servent pour leurs calculs, sont fondées sur ce système ; mais quoiqu'ils fassent usage des conséquences, ils n'ont pas encore admis le principe. Peut-être craignaient-ils que cette hypothèse étant une fois favorablement reçue par l'empereur, ils ne fussent dans la suite obligés de l'embrasser eux-mêmes. Enfin, après bien des séances, le prince protecteur, qui avait toujours pris ma défense, présenta un mémorial à l'empereur, dans lequel il justifiait les changements que j'avais faits dans ma nouvelle carte, et appuyait de fortes raisons la solidité de ce qui faisait l'objet de mes écrits. En conséquence, Sa Majesté ordonna : 1° qu'on traçât un second exemplaire de ma carte, que l'un de ces deux exemplaires se mettrait dans son palais, et l'autre dans le lieu où sont en dépôt les cartes de l'empire ; 2° qu'on nommerait entre les lettrés qui sont occupés au palais aux ouvrages de littérature, deux ou trois

qui corrigeraient ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans le style de mes écrits, mais sans rien changer au sens, et que pour cela ils ne changeraient rien que de concert avec moi ; 3° que dans les différents globes qui sont dans les palais de Sa Majesté, on ajouterait les nouvelles découvertes telles que je les avais tracées dans ma carte.

Il a fallu pour cela tenir bien des séances pendant près de deux ans, tantôt au palais, tantôt dans notre maison, où nous étions plus tranquilles et moins interrompus que dans le palais.

De pareils succès s'achètent cher, comme vous voyez, et ne donnent point de vanité à un missionnaire, toujours peiné et presque humilié de se voir obligé de travailler à autre chose qu'à instruire et à prêcher.

Voilà cependant, monsieur, une partie de mes occupations au service de l'empereur. Il y a encore d'autres missionnaires occupés à la peinture, à l'horlogerie, mais nos fonctions et le soin des chrétiens n'en sont pas négligés pour cela ; outre que dans nos maisons nous avons des collègues qui en sortent rarement, ceux qui vont au palais s'en abstiennent tous les jours de dimanches et de fêtes, ou du moins si la nécessité les oblige d'y aller, ils ne s'y rendent qu'après les offices divins qui s'achèvent dans la matinée. Nous avons à Pékin, comme vous l'aurez vu dans les relations de nos missionnaires, quatre maisons ou églises, comme on les appelle ici. Les missionnaires de la sacrée Congrégation en ont une ; les Portugais en ont deux et la nôtre, dans laquelle il n'y a que des Français, est située dans l'enceinte extérieure du palais. Les exercices de la religion continuent de s'y faire avec autant de tranquillité et de solennité qu'on pourrait le souhaiter dans le centre du christianisme. Nous sommes néanmoins tous les jours à la veille de quelque persécution : un rien peut en Chine en être l'occasion. Ici même, accusé par rapport à la religion, j'ai comparu devant un tribunal avec quelques-uns de mes confrères ; mais comme on savait que Sa Majesté nous protège, cela n'eut point, de suite pour nous ; p.4.123 il n'en fut malheureusement pas de même pour les Chinois chrétiens, dont quelques-uns furent battus et quelques autres exilés.

Dans les provinces il s'élève plus souvent de ces persécutions ; mais, grâce à Dieu, depuis quelques années il n'y en a pas eu de considérables. Les mandarins des provinces, sachant qu'à la cour il y a des églises de chrétiens, et que l'empereur honore de ses bontés les Européens qui prêchent la religion en s'occupant à son service, ferment souvent les yeux sur les accusations, dans la crainte de déplaire à l'empereur.

Dès les premières années que j'ai été ici, on m'avait confié le soin d'instruire de jeunes Chinois, pour les disposer à nous aider dans nos fonctions de missionnaires. En 1751, deux furent envoyés en France pour y faire leurs études. M. Bertin, dans les circonstances où se trouvèrent les jésuites, en 1762, les prit sous sa protection, les mit dans un séminaire pour y achever leur théologie, et après qu'ils eurent été promus aux ordres sacrés, les fit voyager dans différentes villes du royaume pour y prendre quelques idées de nos manufactures, de la perfection où les arts sont portés en France, et les mettre en état, quand ils seraient de retour dans leur pays, d'envoyer en Europe des mémoires utiles peut-être à la perfection des arts et des sciences. Arrivés dans leur patrie, comblés de bienfaits, ils sont venus chercher un asile dans notre maison française, ils y ont porté les dons et les présents dont ils étaient chargés, et j'ai rendu compte à ce zélé ministre de la manière dont nous avons cru devoir en disposer pour le bien de la religion, et pour l'honneur et la gloire de la France.

Je n'entre pas aujourd'hui dans un plus grand détail, je me réserve pour une autre année, si je suis encore en vie. D'ailleurs, nos domestiques, à qui nous avons confié différents mémoires, sont partis pour Canton il y a plus d'un mois, et je n'ai actuellement d'autre commodité, que la poste, par laquelle il serait difficile d'envoyer quelque chose de volumineux. Permettez à un missionnaire, monsieur, de vous recommander de conserver et de suivre toujours les principes de la religion dans lesquels vous avez été élevé. Ils feront votre sûreté, votre consolation et votre bonheur dans le temps et dans l'éternité. Je vous remercie de nouveau de la bonté que vous avez eue de vous

souvenir de moi ; j'en suis plus reconnaissant que je ne puis vous l'exprimer ; je prierai Dieu qu'il vous récompense d'un sentiment qu'il a pu seul vous inspirer, et qu'il vous rende au centuple tout le bien et la consolation que votre lettre m'a causés. J'ai l'honneur, etc.

@

Lettre du père Lamatthe

au père de Brassaud

@

Persécutions.

En Chine, le 17 juillet 1769

Monsieur,

Quoique éloigné de la Chine, vous voulez tenir un rang parmi ses missionnaires ; votre zèle à enrichir la mission de bons sujets, l'intérêt que vous prenez à tout ce qui la regarde, ne permettent pas de vous le refuser. Ajoutez à tout cela le soin de me fournir d'images pour récompenser les jeunes gens qui forment ce qu'on appelle la congrégation des Anges, qui au reste ne se contentent pas d'une image de quatre ou cinq pouces. Vous avez donc un moyen sûr pour être célèbre dans ma montagne... Vous voulez toujours des nouvelles ; mais pourquoi nous refusez-vous celles qui doivent nous intéresser autant que les nôtres peuvent vous toucher, je veux dire celles qui regardent l'Église et notre patrie ? Nous ne recevons de votre main que de petits billets qui demandent moins d'une heure de temps, et même cette année vous gardez un si profond silence, que j'écris cette lettre sans savoir si vous êtes encore au nombre des vivants. Si vous êtes en affaire au départ des vaisseaux, prenez la plume un mois plus tôt, les nouvelles que vous marquerez seront assez fraîches pour nous. Vous imagineriez-vous que parce que nous sommes si loin de la France nous cessions d'être bons citoyens ? Jusqu'au bout du monde la nature conserve ses droits... *Moriens reminiscitur Argos*. Désormais vous en aurez une de moins à écrire, votre intime collègue Nicolas Roy ne vit plus depuis six mois, la divine Providence l'enleva à cette mission le 8 de janvier 1769, et cela dans le temps d'une des plus vives persécutions que nous ayons essuyées p.4.124 depuis bien des années, et dans des circonstances si critiques, qu'on n'a pas osé entreprendre de faire part à cette mission des trésors dont vous avez fait présent à la mission française en général, dans la personne de ces missionnaires

d'élite arrivés successivement à Canton ces dernières années. Vous avez beaucoup envoyé, et nous sommes toujours au nombre de trois missionnaires français, dont le supérieur, le révérend père de La Roche, est presque septuagénaire. Le révérend père Lamiral a pris la place du cher défunt que nous pleurons encore, et que nous pleurerons longtemps. Il venait de monter sur sa barque après avoir terminé ses courses apostoliques, lorsqu'il fut tout d'un coup attaqué de la maladie qui nous l'a enlevé. Le révérend père de La Roche se rendit à temps pour lui fermer les yeux. Quoique dans la même province, je n'ai pu être instruit plus en détail des circonstances de sa maladie, parce que je suis à sept ou huit journées du lieu de sa mort, qui est peu près au centre de la province. Jugez de sa grandeur.

La persécution que je n'ai fait que vous indiquer plus haut s'est fait sentir dans presque tous les quartiers de cette province et de la voisine, appelée *Ho-kang*, et c'est dans cette dernière qu'elle a commencé, dans un endroit qui est de ma dépendance. Une énorme accusation d'un bonze irrité de ne pouvoir vendre chez nos chrétiens ses superstitieuses charlataneries y a donné lieu. Leur innocence sur le sujet dont il les accusait a été bien aisée à reconnaître ; mais on les a pris sur leur religion, qui souffre toujours de violents soupçons, parce qu'elle vient d'Europe. On en avait arrêté trente ou trente-deux, enlevant en même temps leurs images, livres, heures, chapelets. Vingt-cinq ou vingt-six furent relâchés en peu de jours ; mais on en retint cinq, dont deux étaient catéchistes, et on les fit conduire à la capitale de la province, pour être présentés au chef du tribunal des crimes, parce que c'en est un d'être chrétien, et surtout d'aider les autres à l'être. Ils y ont été retenus jusqu'en mars de cette année, c'est-à-dire environ cinq mois, sans donner aucune marque de faiblesse. Deux y sont morts dans les fers, quoiqu'ils n'y aient pas été extrêmement maltraités. J'ai cette confiance que Dieu, qui sonde les cœurs, aura eu égard à leur bonne volonté, et les aura mis au nombre de ses martyrs, quoique le glaive n'ait pas tranché le fil de leurs jours... De là l'orage s'étendit en peu de temps dans ces quartiers, parce qu'on avait trouvé dans leurs papiers des billets de mort, où étaient marqués les noms de trois villes de ces

montagnes. C'est ici l'usage que, lorsque quelqu'un est mort, on envoie de tous côtés des billets pour l'annoncer aux autres chrétiens, afin que tous ensemble unissent leurs prières pour obtenir plus tôt la délivrance de l'âme du défunt ; communication qui n'est point du goût de la politique chinoise, qui craint les révoltes, et qui voudrait qu'on n'eût de rapport qu'avec son voisin : aussi n'y a-t-il point de poste en Chine, et la circulation des lettres y est si difficile, qu'à peine puis-je en recevoir une fois l'an de la capitale de l'empire, à moins d'envoyer moi-même des exprès plus souvent, et ces envois ne se font pas sans danger. L'affaire de la persécution s'entama dans mon district vers le 10 de novembre, et j'en appris la première nouvelle le jour de Saint-Stanislas. Quoique je n'en susse rien, Dieu m'avait inspiré d'entretenir mes chrétiens deux dimanches de suite de cette béatitude : *Beati qui persecutionem patiuntur*, etc. Je leur avais parlé le matin, et à midi j'appris que tout était et feu et à sang au dehors de la montagne... qu'il me fallait vite déloger si je ne voulais être surpris chez moi par notre mandarin, qui venait en personne avec une bonne troupe de trente à quarante estafiers... ; qu'il fallait faire maison vide, parce qu'on fouillait dans tous les coins, et qu'on enlevait tout ce qui tombait sous la main de livres, croix, images, etc. ; que tout ce qu'on pouvait arrêter était traité et interrogé comme des criminels d'État. En effet, deux jours après le mandarin paraît à la montagne, après avoir tout renversé au dehors. Il n'était plus qu'à une lieue de la maison, dont il voulait surtout venir faire la visite, y fixer sa demeure quelques jours, parce qu'elle est au centre d'un grand nombre de chrétientés, afin d'y ensevelir la religion sous ses ruines. Mais la Providence, qui veille sur nous et sur la mission, l'arrête sur ses pas, l'oblige à rebrousser chemin et à aller se loger chez une infidèle, parce qu'il aurait trouvé chez nous deux ou trois lettres européennes, qui avaient échappé aux yeux de nos gens, quoiqu'ils eussent transporté ailleurs des choses qui ne couraient aucun risque. Mais ces lettres étant entre ses p.4.125 mains, qui aurait pu lui persuader que ce n'était pas ici la retraite d'un Européen ? Et de là quelle suite de maux ! Et comment a-t-il été arrêté ? Il avait monté une centaine de pas pour entrer chez un chrétien qui était sur la route,

ce qui l'avait fatigué ; d'ailleurs assis à la porte, il ne se présentait à ses yeux que des rochers escarpés. Il s'imagina qu'il fallait les franchir pour venir à la maison. Il interrogea ses gens sur la difficulté des chemins, et ceux-ci, comme s'ils avaient concerté avec nous pour écarter l'orage, entrèrent dans son idée et lui répondirent qu'il y avait quelques pas si difficiles, qu'on ne pouvait même les passer à cheval, quoique dans la vérité on pût même venir en chaise jusqu'à la porte : *Salutem ex inimicis nostris*. Ainsi voilà notre maison hors de danger, et par conséquent moins de troubles à craindre pour les missions du voisinage... Le mandarin s'étant fixé chez l'infidèle, à deux grandes lieues d'ici, envoie de tous côtés ses satellites pour fouiller le même jour, afin que rien ne pût lui échapper, tous les quartiers des environs ; enlever tout ce qui regarde la religion, lui emmener une partie des chrétiens, et conduire les autres à la ville, après avoir répandu les menaces les plus terribles et jeté un effroi qu'on ne saurait s'imaginer dans les cœurs de nos timides Chinois. Ainsi la plupart étaient vaincus avant d'avoir vu l'ennemi. En effet, presque tout ce qui a comparu les premiers jours a honteusement plié, les uns plus tôt, les autres plus tard. Enfin on emmena d'un autre quartier une troupe de braves qui avaient leur catéchiste à leur tête. Le mandarin a beau faire des menaces et user de ses autres artifices, on fait son devoir ; la face des affaires change, et ce bon exemple fait reprendre cœur aux autres qui n'avaient pas encore été visités, et dont la plupart étaient des environs d'ici. Sur cela, ordre de prendre le chemin de la ville. La troupe était d'environ vingt ou vingt-deux. Sur la route on les interroge, et pas un ne plie ; on les soufflette, et tel reçoit jusqu'à trente coups. Mais c'est en vain qu'on frappe, les coups ne font que ranimer leur courage.

Arrivés à la ville, nouvel interrogatoire, après avoir eu soin de faire étaler à leurs yeux divers instruments de supplice ; mais ils n'en sont pas plus ébranlés. Le mandarin, irrité de leur résistance, se modère cependant assez pour se contenter de menaces, et il prend une autre voie pour arriver à son but. Sachant qu'ils étaient pauvres pour la plupart, que la saison commençait à être rude, il ordonne de les retenir, espérant que la crainte de faire de la dépense (ici la plupart des

prisonniers sont obligés de se nourrir), de perdre leur temps, de souffrir le froid, etc., pourrait faire quelque impression. Malheureusement quatre ou cinq ont donné dans le piège, et ont feint une apostasie ; car on ne leur demande souvent rien de plus, et on leur dit même qu'on s'embarrasse peu que, de retour chez eux, ils prient à l'ordinaire. Dix-sept ont rejeté la proposition avec horreur, aimant mieux souffrir et perdre leur temps que de perdre leur foi. Sur ces entrefaites, six, qui avaient apostasié à la montagne, ne pouvant soutenir les remords de leur conscience, prennent la généreuse résolution d'aller à la ville chercher le mandarin, et lui déclarer publiquement qu'ils l'ont trompé, et qu'ils ne prient pas moins Dieu qu'auparavant. Mais quelques démarches qu'ils puissent faire, ils ne peuvent être admis à l'audience ; on les rejette partout, et on les traite comme des extravagants : « Pourquoi, leur dit-on, venir faire un pareil aveu et chercher des coups ? N'est-ce pas assez que Dieu sache leurs sentiments ? » Lassés d'attendre, cinq reviennent enfin, résolus de mériter, par la pénitence publique, qui dure ici au moins trois ans, le pardon qu'ils ne peuvent mériter par une autre voie. Le sixième, Jacques Ouei, plus constant et plus hardi, ne se rebute pas ; il offre de l'argent pour gagner quelqu'un au tribunal, et obtenir que son nom soit joint à ceux des confesseurs qui avaient toujours persévéré, on lui promet enfin de le faire appeler avec eux, lorsqu'on les fera comparaître. Mais, lassé de voir qu'on les laissait languir trop longtemps, il épie le moment que le mandarin venait de juger un procès, entre avec précipitation, perce la foule, va se jeter à ses pieds, et lui déclare à haute voix qu'il est un tel qui avait apostasié dans un tel endroit : mais que c'était un mensonge sacrilège de sa part ; qu'il est encore chrétien, et qu'il ne cessera jamais de l'être. Jugez de la fureur du mandarin, qu'une telle audace interdit d'abord. Revenu de sa surprise, il lui fait les reproches les plus forts : et les paroles ne faisant point effet, il lui fait donner une vingtaine de coups bien assénés, dans l'espérance de le rendre plus sage dans son p.4.126 idée. Mais les coups sont aussi inefficaces que ses exhortations. Il le fait attacher par le cou à un poteau, de manière qu'il ne pouvait ni s'asseoir ni se tenir debout : il a été dans cette posture si gênante deux jours et

deux nuits, et les satellites ont eu la cruauté de ne lui rien donner à manger. Cette scène se passa le jour de Saint-Étienne, premier martyr. Sa constance les a lassés, et il a été détaché après deux jours. Le jour de sa délivrance fut aussi celui du triomphe des dix-sept qui s'étaient conservés intacts jusqu'à ce moment. On les fait comparaître ; et parce qu'aucun ne veut se rendre, on les frappe tous, et quelques-uns si cruellement, qu'ils ont été près de deux mois sans pouvoir marcher. Le mandarin en avait fait assez pour faire connaître à son supérieur de notre métropole son zèle pour ses ordres d'exterminer la religion, car ici on ne pousse jamais la cruauté jusqu'à la mort, pour fait de religion simplement ; mais son honneur souffrait de se voir vaincu ; ainsi il ajoute à ces mauvais traitements les menaces les plus terribles de confisquer leurs biens, et de les exiler avec toutes leurs familles ; ainsi ordre de les retenir encore. Cependant nos gens délibèrent, et s'accordent à présenter un placet pour obtenir un peu de délai, afin de pouvoir mettre ordre à leurs affaires domestiques, satisfaire leurs créanciers, etc., en attendant une saison un peu moins rude ; le mandarin n'y fait point d'attention. On en présente un second, accompagné d'une promesse de boursiller un peu selon leurs petites facultés ; il a été mieux reçu que le premier, et l'on ne s'est plus opposé à leur retour : j'ai eu le plaisir de les voir revenir chargés de leurs lauriers le 15 ou 16 de janvier, c'est-à-dire environ vingt jours après l'exécution sanglante dont j'ai parlé plus haut, et depuis on ne nous a plus inquiétés. Daigne le Seigneur faire durer la paix, parce que la crainte de la persécution fait avorter bien des désirs d'embrasser la foi, ou fait sortir de l'Église pour quelque temps ceux qui paraissaient s'être mis au-dessus de la crainte. O pusillanimité chinoise ! recommandez-les à Dieu, surtout dans vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec le respect, l'estime et le dévouement que vous savez, etc.

@

Lettre du père Ventavon

au père de Brassaud

@

Persécutions. — Animosité des mandarins.

En Chine, 1769

Mon révérend Père,
P. C.

Il ne fallait pas s'attendre que l'ennemi du salut, qui met tout en œuvre dans les autres parties de l'univers pour renverser la religion, épargnât totalement notre chrétienté de Chine ; elle a eu, dans la capitale même de l'empire, une assez rude persécution à soutenir. Cette persécution a commencé en novembre 1768, et n'a fini qu'au commencement de la nouvelle année chinoise, ce qui répond au 7 février de l'année courante 1769. S'il y a eu des lâches, nous avons eu la consolation aussi de voir des exemples de fermeté dignes de notre admiration. Quelques-uns de nos Pères ont eu soin de recueillir exactement tout ce qui s'est passé, et ne manqueront pas d'en envoyer des relations détaillées en Europe. Excusez-moi, si je me contente de faire ici un précis de ce qu'il y a eu de plus essentiel ; ce n'est qu'en ménageant bien mon temps que je puis en trouver assez pour écrire les lettres dont je ne puis me dispenser.

Dans le milieu de l'année 1768, il s'était répandu dans diverses provinces des bruits qui ne laissaient pas d'inquiéter le gouvernement, surtout dans les circonstances de la guerre présente entre la Chine et le Pégou, temps auquel tout devient suspect. Plusieurs se plaignaient qu'on leur avait coupé furtivement leur piendse, espèce de queue en cadenette que portent les Tartares et les Chinois qui ont pris leur habillement ; la coupure de ce piendse étant suivie, à ce qu'on disait, de défaillances, d'évanouissements, et de la mort même, si on n'y apportait un prompt remède ; pour quelques-uns à qui cela pouvait être arrivé, on en supposait des milliers, et le beau, c'est que malgré toute la diligence possible et les récompenses promises par l'empereur,

on n'a pu attraper sur le fait aucun de ces coupeurs de piendse, soit que pour mieux jouer leur rôle les auteurs de cette forfanterie p.4.127 fussent d'accord avec ceux même qui se plaignaient d'avoir eu le piendse coupé, soit pour quelque raison qu'on n'est jamais venu à bout de tirer au clair. Le soupçon assez généralement est retombé sur les bonzes ou faux prêtres des idoles, en sorte qu'il y a eu des ordres de rechercher toutes les différentes sectes tolérées dans l'empire, et, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de perquisitions, quelques chrétiens furent surpris et arrêtés dans une des provinces : parmi leurs effets, on trouva des calendriers chrétiens, des crucifix, chapelets, médailles, images, etc. ; interrogés quel était celui qui les leur avait donnés, ils répondirent (et c'est assez l'ordinaire que les chrétiens des provinces cherchent à mettre en cause les Européens de Pékin, dans l'espérance de pouvoir, moyennant leur protection, se tirer plus aisément d'affaire), ils répondirent, dis-je, que tous ces effets leur avaient été donnés par un nommé Guen-houdse, envoyé autrefois par le père Kegler, président, avant le père Hallerstein, du tribunal des Mathématiques, avec des instructions pour les chrétiens, que ledit Guen-houdse avait en quelque sorte rétabli la religion chrétienne dans ces cantons ; le tsong-tou fit part de tout cela à l'empereur ; j'ai vu son tse-ou ou sa requête, dans laquelle il ne dit rien d'injurieux à la religion. L'empereur, à son retour de la chasse, ordonna qu'on cherchât ce Guen-houdse que les chrétiens détenus avaient dit devoir être actuellement à Pékin : mais il eut l'attention de prescrire qu'en faisant ces recherches on ne molestât point les Européens dans leurs maisons, qu'on se contentât seulement d'épier ledit Guen-houdse : on ne le trouva point ; en effet, il n'était point à Pékin, et depuis longtemps il n'y avait été. Cet homme était domestique de M. l'évêque de Nankin, auparavant jésuite, qui, pendant tout le temps de cette persécution, a été tranquille dans son diocèse, où il n'y a presque point eu de recherches. La chose eût été bientôt terminée, si le président tartare du tribunal des Mathématiques, que quelques-uns disent n'avoir, en ce que je vais rapporter, que suivi les ordres secrets de l'empereur, mais qui, selon les connaissances particulières que j'ai eues, quoique je n'aie pas

cherché à tirer le fait bien au clair, n'a agi que pour se venger de quelques mécontentements personnels qu'il croyait avoir reçus de quelques Européens ; tout eût été, dis-je, fini à ces recherches, si le Ki-ta-gin, c'est le nom du président tartare, n'eût présenté à l'empereur une requête dans laquelle il vomissait mille blasphèmes contre notre sainte religion, à laquelle il donnait les qualifications les plus odieuses, et qu'il faisait regarder comme une peste des plus dangereuses pour l'État ; il dénonçait en même temps plus de vingt mandarins inférieurs de son tribunal, comme chrétiens, pour qu'ils fussent jugés selon la rigueur des lois. L'empereur se contenta de mettre au bas de la requête : Que le tribunal à qui il appartient examine l'affaire, et après m'en fasse son rapport (kai pou y tieou). Ce fut au hing-pou ou tribunal des Crimes qu'elle fut portée : on en agit avec les accusés de la manière la plus douce ; on se contenta de les interroger à différentes reprises, et on ne les retint pas même en prison ; cependant, comme la religion est proscrite par les lois, il fallait nécessairement les condamner à quelque peine. La sentence porta qu'ils seraient privés de leurs mandarinats ; qu'ils auraient quelques coups de pendse ou de bâton, dont ils se sont au reste délivrés pour de l'argent, n'y ayant été condamnés que pour la formalité ; que la religion chrétienne ayant été si souvent défendue, le serait par cette raison de nouveau, quoiqu'elle ne renfermât rien d'ailleurs de superstitieux ni de mauvais, et que ceux qui l'auraient embrassée seraient tenus de venir se déclarer eux-mêmes ; faute de quoi faire, s'ils étaient dénoncés, ils seraient punis dans la suite avec rigueur, expression ambiguë qui a eu, comme vous verrez après, des suites considérables. L'empereur confirma cette sentence, qui, quelques jours après, fut affichée dans la ville et les faubourgs de Pékin. Aucun chrétien ne pensait à aller se dénoncer, parce que ces termes de tchou-cheou, joints au contexte de la sentence, paraissaient signifier que la dénonciation serait regardée comme une marque d'apostasie, et cela était vrai.

Presque d'abord après, un mandarin considérable chrétien fut menacé par un de ses collègues, que s'il ne prenait le parti d'aller se dénoncer lui-même, il l'accuserait à l'empereur. Ce chrétien, nommé

Ma, consulta sur le parti qu'il avait à prendre : on jugea que, puisqu'il ne pouvait éviter d'être accusé, il valait mieux qu'il se déclarât lui-même, mais qu'en se déclarant, il devait ajouter qu'il ne prétendait p.4.128 point renoncer sa religion. Cette démarche fit le plus grand éclat : les ministres lui dirent d'abord que, puisqu'il voulait toujours être chrétien, il n'avait que faire de venir se déclarer pour tel : il répondit qu'il y avait été forcé par un autre mandarin. Sur cela on avertit l'empereur, qui, selon sa maxime de ne point autoriser ouvertement la religion, dit :

— Qu'il change, et qu'on le laisse tranquille,

Cet ordre fut signifié au Ma, qui demeura ferme, et donna des réponses dignes d'un héros chrétien et de l'admiration même des infidèles, s'ils reconnaissaient vraiment un être au-dessus de leur empereur, qui est ici proprement leur dieu.

Les choses n'en demeurèrent pas encore là : les officiers subalternes de quelques bannières, quoique sans ordre exprès de l'empereur ni du ministre, qui, dans une occasion, avait dit de vive voix qu'il n'était pas besoin de faire des recherches, poussés ou par leur haine contre la religion, ou par les émissaires du Ki-ta-gin, ou enfin par quelque ordre secret, ce que je ne crois cependant pas, firent appeler les chrétiens de leurs bannières (ces bannières sont les légions de l'empire, et forment autant de corps de troupes considérables) pour qu'ils eussent à renoncer la religion. Plusieurs ont cédé aux coups de fouet ; d'autres, par la crainte de ce traitement, qui est fort rude lorsque la passion anime ceux qui le font souffrir, ont eu la lâcheté de renoncer ; mais quelques-uns aussi ont été inébranlables. Un jeune homme entre autres, nommé Tcheou-Jean, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, a donné l'exemple d'une constance héroïque : tout meurtri de coups et forcé de demeurer à genoux sur des rets de pois cassés pendant longtemps, il a tenu ferme jusqu'au bout contre la rage de ceux qui l'ont frappé, presque jusqu'à la mort, à laquelle il était tout résolu ; en sorte que transporté chez lui dans un état pitoyable, il a été bien longtemps avant que de pouvoir se relever du lit. Il est bien portant

aujourd'hui, et continue, par son exemple, à être pour les autres chrétiens un sujet d'édification : Dieu le conserve ! Ses premiers supérieurs même ont loué sa constance et blâmé la brutalité du mandarin subalterne qui, sans ordre, l'avait si cruellement fait frapper. Il en est encore quelques autres qui ont témoigné le même courage. Cependant les recherches n'ont pas été générales ; il est des bannières où l'on n'en a fait aucunes ; on n'a rien dit au peuple et même à plusieurs mandarins ; nos églises ont toujours été ouvertes, et on n'a point empêché les chrétiens d'y venir ; ce qu'ils ont fait la plupart comme à l'ordinaire ; enfin au commencement de l'année chinoise tout s'est apaisé à Pékin et dans les provinces, où l'on est assez généralement tranquille aujourd'hui.

Vers le temps de Pâques il y a eu encore une vingtaine de chrétiens arrêtés dans une de nos chrétientés, peu éloignée de Pékin, où ils ont été traduits, emprisonnés, et quelques-uns cruellement battus, parce qu'ils sont demeurés fermes. L'occasion de cette persécution est une dispute que les chrétiens ont eue avec quelques infidèles ; leurs accusateurs ont fait leur possible pour pousser les choses à bout, mais au moyen de quelque argent, notre révérend Père supérieur, le père Benoît, de la province de Champagne, est venu à bout de l'assoupir, et la chose n'est point allée jusqu'à l'empereur ; les accusateurs mêmes, pour avoir voulu la rallumer de nouveau, ont été punis par les mandarins, de façon à n'avoir pas envie de recommencer. Nous ne nous occupons plus aujourd'hui qu'à réparer les brèches de la persécution ; les brebis égarées viennent se soumettre à la pénitence publique qui a été imposée aux apostats, et dans peu les choses seront sur le même pied qu'auparavant ; quelques infidèles même n'ont pas laissé de se faire instruire et de demander le baptême qu'on leur a conféré, entre autres à deux jeunes gens, ceintures jaunes, gagnés par leur frère puîné, chrétien depuis cinq six ans, quoique son père et l'aîné de la famille soient encore infidèles. Il n'est pas besoin de vous dire que les ceintures jaunes sont de la famille de l'empereur ; ne concluez cependant pas, mon révérend Père, que ce soit là une chose bien extraordinaire et qui promette de grandes suites. Quoique ceintures

jaunes, ils sont, en quelque sorte, au rang du peuple ; il y en a à Pékin grande quantité sans emploi et sans autre distinction que le droit de porter une ceinture jaune ou rouge, preuve de leur illustre origine, voilà tout. La noblesse ici va toujours en diminuant, et après quatre ou cinq générations, ceux des enfants qui ne sont pas choisis pour empereurs on pour régulos, sont réduits à faire une bien petite figure.

Sur la fin de septembre 1768, arrivèrent p.4.129 heureusement à Canton les pères Dugad, de Grammont et de La Beaume ; cette nouvelle nous a fait à tous, et à moi en particulier, un grand plaisir, dans l'espérance de voir un jour le révérend père Dugad à Pékin, où sa présence serait non seulement utile, mais très nécessaire, vu sa haute vertu, bien plus estimable que tous les talents imaginables. Arrivé à Canton, il a vu lui-même qu'il ne lui restait guère d'autre parti prendre, à cause de la difficulté qu'il y a de pénétrer dans les terres, depuis que le Ki-ta-gin gouverne cette province en qualité de vice-roi. Un jésuite, nommé Beguin, de la province de Champagne, qui était venu en 1767, et une seconde fois en 1768, a été obligé de repasser encore la mer pour attendre des circonstances plus favorables. Les trois Pères ont été proposés pour le service de l'empereur au tsong-tou ou vice-roi, qui a fait, d'abord des difficultés par rapport au père Dugad, à cause de son âge ; ensuite il avait paru consentir afin de mieux jouer son jeu. En effet, après un délai de six à sept mois, il a averti l'empereur, et n'a proposé pour Pékin que les deux pères de Grammont et de la Beaume, qui ont été acceptés, et que nous attendons ici vers le milieu du mois d'octobre 1769. Le mal est que nous n'avons pu avoir connaissance de l'affaire que quatre ou cinq jours avant le départ de l'empereur pour la Tartarie, dont il ne reviendra que vers la fin d'octobre ; dans ce court intervalle nous n'avons pu prendre les mesures nécessaires pour ménager la venue du père Dugad, qui sera très probablement accepté de l'empereur, si nous pouvons le lui faire proposer ; nous n'oublierons rien pour qu'il le soit. Le bon Dieu veuille, pour sa gloire et l'avantage de notre pauvre mission, bénir nos démarches ! Au reste, si notre mission a fait une acquisition considérable dans ces trois nouveaux

missionnaires, elle a perdu beaucoup par la mort du père Roy, de la province de Champagne, décédé au commencement de cette année 1769, à la fleur de son âge, dans la province de Hou-kouang, qu'il a cultivée pendant plusieurs années avec un zèle infatigable. C'était un homme d'une haute piété, et en état de gouverner la mission. L'intention du révérend père Lefebvre, supérieur général avant l'arrivée du père Dugad, était de l'envoyer à Pékin pour y être supérieur de notre maison. Nous avons encore perdu en décembre 1768 le cher frère Attiret, de notre province, après une longue maladie, accompagnée de circonstances bien capables d'exercer la patience, et qu'il a soufferte avec une grande résignation. On a toujours remarqué dans lui une foi vive et une piété tendre. Il a travaillé en qualité de peintre plus de vingt-cinq ans au palais. Cette dernière perte fait bien souhaiter l'arrivée de quelque nouveau peintre. L'empereur ne laisse pas ignorer qu'il en veut. J'observerai, puisque l'occasion se présente ici, qu'un peintre européen est au commencement bien embarrassé ; il faut, qu'il renonce à son goût et à ses idées sur bien des points, pour s'accommoder à celles du pays, et il n'y a pas moyen de faire autrement. Il faut même, tout habile qu'il peut être, qu'il devienne apprenti à certains égards. Ici, dans les tableaux on ne trouve point d'ombres, ou si peu que rien ; c'est à l'eau que se font presque toutes les peintures ; très peu sont à l'huile. Les premières en ce genre qu'on présenta à l'empereur furent faites, dit-on, sur des toiles et avec des couleurs mal préparées. Peu de temps après elles noircirent de façon à déplaire à l'empereur, qui n'en veut presque plus. Enfin il faut que les couleurs soient unies, et les traits délicats comme dans une miniature. Je n'ajoute pas mille autres circonstances qui ne laissent pas d'exercer la patience d'un nouveau venu ; mais le zèle doit faire passer par-dessus tout. L'arrivée d'un peintre serait d'autant plus nécessaire, qu'il n'en reste plus ici que deux, dont l'un et celui que l'empereur goûte le plus, le père Sikelbarn, jésuite allemand, a eu cette année une attaque d'apoplexie qui ne lui a pas ôté, il est vrai, la faculté de travailler, mais qui l'a laissé dans un état à faire craindre tous les jours pour sa vie. A l'arrivée de nos deux nouveaux, notre maison sera composée de dix

personnes, neuf prêtres et un frère chirurgien ; si la Providence nous procure encore le père Dugad, j'espère que notre mission produira de grands fruits ; nous avons encore pour cultiver les missions des environs trois Pères chinois. Il ne nous reste rien à souhaiter ; sinon que la Providence ménage quelque circonstance pour faire entrer quelques missionnaires dans les provinces ; deux ou trois ouvriers de bonne volonté pourraient suffire. Les pères Baron et Lamiral, mes deux chers compagnons de voyage, jouissent, aussi bien que moi, d'une parfaite santé ; je me p.4.130 recommande et recommande toute notre mission à vos prières et à celles de tous nos amis. Nous n'avons point encore reçu cette année de nouvelles de la Cochinchine et du Tonkin, dont l'année dernière la plupart des missionnaires avaient été chassés. Je sais seulement que le père de Horta, jésuite, est toujours détenu prisonnier.

Je suis, etc.

@

Lettre du père F. Bourgeois

à madame de ***

@

Suite des persécutions.

A Pékin, le 15 octobre 1769

Madame,
P. C.

Voici la troisième lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Votre piété, votre attachement pour mes meilleurs amis, votre zèle pour les missions étrangères, tout me persuade que la liberté que je prends ne vous déplaît pas.

Je vous disais l'an passé qu'il s'était élevé ici une persécution contre notre sainte religion. Je ne pus vous en mander que les commencements, parce que les vaisseaux se disposaient alors à leur départ pour l'Europe. En voici la suite.

Le jour que nous faisions la fête de saint Stanislas Kostka, un grand de l'empire du tribunal des ministres vint à notre maison en habit de cérémonie, sans cependant être accompagné. Il se contenta de demander un missionnaire qui est un peu de sa connaissance. Quoique autrefois il eût déjà vu notre église, il voulut encore aller, sous prétexte qu'on l'avait ornée depuis. Le missionnaire sentit d'abord qu'il était question d'un honnête interrogatoire. Il se tint sur ses gardes. On ouvrit la grande porte de l'église. Le mandarin parut frappé de sa beauté. S'étant avancé, il aperçut le saint tabernacle. Il dit au missionnaire :

> — Mais pourquoi ne montrez-vous jamais ce qui est renfermé dans cet endroit ?

Le missionnaire lui fit entendre, comme il put, que c'était un lieu sacré, où le Dieu du ciel daigne habiter.

Le mandarin n'insista pas ; il demanda à voir la sainte Vierge. On le mena à l'autel de l'immaculée conception : il admira le tableau de la

sainte Mère, comme il l'appela lui-même, et puis il parla de choses indifférentes. Un moment après, sans faire semblant de rien, il dit au missionnaire :

> — Les Pères des deux autres églises et les Russes sont-ils de votre religion ?

Le missionnaire répondit que les Pères du Nang-tang et du Tang-tang en étaient, mais que les Russes n'en étaient pas. Le mandarin reprit :

> — Comment cela se fait-il ? Les Russes adorent le Dieu du ciel comme vous ?
>
> — Oui, dit le missionnaire, mais ils ne l'adorent pas comme il veut être adoré.

Comme les idolâtres sont fort superstitieux, le mandarin pria le missionnaire de lui apprendre comment nous cherchions le vrai bonheur. Le missionnaire lui répondit que nous ne courions pas après le bonheur de la terre, et que, pour obtenir le vrai bonheur, nous prions le Dieu du ciel de nous l'accorder. On sortit de l'église ; on prit du thé ; on fit un présent au mandarin, qui s'en alla fort content, à ce qu'il parut.

Cependant le bruit se répandit qu'on allait rechercher les chrétiens dans tout l'empire. La peur saisit la ville et les environs ; tranquilles sur notre sort, nous ne l'étions pas sur celui de tant d'âmes qui nous sont si chères ; et qui allaient être exposées à des tentations plus délicates qu'on ne pense quand on est loin du danger.

L'alarme augmenta quand on apprit que le chef commissaire du tribunal des Mathématiques était allé au palais présenter à l'empereur une accusation pleine d'invectives contre notre sainte religion. On craignait, avec quelque fondement, qu'il n'y eût dans toute cette affaire quelque manœuvre secrète de la cour, qui, par un reste de ménagement pour les missionnaires de Pékin, ne voulait pas se montrer à découvert, tandis que peut-être elle donnait le branle à tout. Voici en abrégé cette fameuse accusation.

« Tsi-tching-go (c'est le nom de l'accusateur) offre avec respect à Votre Majesté ce placet, pour lui demander ses ordres touchant l'affaire suivante.

J'ai examiné les différentes religions qui sont défendues dans l'empire, parce qu'elles pervertissent les peuples ; et je me suis convaincu qu'à ce titre la religion chrétienne, plus qu'aucune autre, méritait d'être entièrement et à jamais proscrite : elle ne reconnaît ni divinité, ni esprits, ni ancêtres ; elle n'est que tromperie, superstition et mensonge ; j'ai souvent ouï parler des p.4.131 recherches qu'on en a faites dans les provinces, et des sentences qu'on a portées contre elle ; mais je ne vois pas que la capitale ait encore rien fait pour l'éteindre dans son sein. Cependant cette religion perverse s'étend ; le peuple ignorant et grossier l'embrasse, et y tient avec une constance qui ne sait pas se démentir.

Dans la crainte que les Européens, qui depuis longtemps sont dans le tribunal des Mathématiques, n'eussent séduit quelques membres de ce tribunal, j'ai fait faire sous main et sans éclat des recherches exactes, et il s'est trouvé vingt-deux mandarins, qui, au lieu d'être sensibles à l'honneur qu'ils ont de porter le bonnet, la robe et les autres ornements qui décorent leur dignité, se sont oubliés au point qu'ils ne rougissent pas de professer cette religion superstitieuse. Lorsque le cœur de l'homme n'a aucun frein qui le contienne, bientôt il devient le jouet de l'erreur ; les vices y prennent racine, et portent partout la désolation. Les autres tribunaux sont sans doute infectés comme le mien ; le reste de la capitale et les provinces se pervertissent. Il est temps, il est de la dernière importance d'y mettre ordre ; il faut séparer le bon du mauvais.

C'est dans cette vue que moi, votre sujet, je prie Votre Majesté qu'elle donne ordre que les vingt-deux mandarins de

> mon tribunal soient traduits aux tribunaux compétents, pour être jugés selon les lois ; qu'en outre on délibère sur les moyens, les recherches, les défenses et les punitions qui doivent couper court au mal. J'attends respectueusement les ordres de Votre Majesté.
>
> Le 4 de la dixième lune, c'est-à-dire le 12 novembre, de Kien-long 33, c'est-à-dire l'an 1768.

La réponse de l'empereur fut :

> « Kai pou y tieou. » Que les tribunaux compétents délibèrent et me fassent leur rapport.

Ce placet ne nous parvint que le 15 novembre. Sa lecture nous pénétra de la plus vive douleur ; il y avait longtemps qu'un particulier n'avait osé traiter notre sainte religion avec tant d'indignité. Il fut conclu sur-le-champ qu'on vengerait son honneur dans une requête qu'on ferait passer à l'empereur par le comte-ministre, qui est nommément chargé de nos affaires dans cette cour. La requête fut bientôt faite. Le père Harestain, président du tribunal des Mathématiques, et ses deux collègues furent chargés de la présenter. Ils se rendirent pour cela au palais ; mais le comte ne leur donna que de belles paroles. Il leur dit que nous nous inquiétions pour rien ; que cette affaire n'aurait pas de mauvaises suites ; qu'il se chargeait de parler lui-même à l'empereur ; que nous devions savoir qu'il était notre ami, et que le meilleur avis qu'il avait à nous donner en cette qualité, c'était de bien prendre garde de remuer. Le comte nous trompait peut-être, mais que faire ? On achevait de tout perdre, si, contre le gré d'un homme aussi puissant que lui, on se fût adressé directement à l'empereur. D'ailleurs, c'était une chose moralement impossible. On ne voit pas ici l'empereur quand on veut.

Il fallut donc attendre les événements. Nous eûmes tous recours à la ressource ordinaire des personnes affligées. On redoubla la prière dans nos maisons, et tous les jours on y offrit le saint sacrifice de la messe pour conjurer l'orage.

Cependant, la nuit du 18 au 19 novembre 1768, les vingt-deux mandarins accusés furent cités au tribunal des crimes, qui, ne voulant pas juger cette affaire tout seul, avait appelé les membres du tribunal des rits et du tribunal des mandarins, pour juger conjointement avec lui. L'interrogatoire fut long, et ce ne fut que bien avant dans la nuit que les accusés furent renvoyés jusqu'à un plus ample informé.

On présenta au comte les dépositions. Il dit :

> — Pourquoi, dans une affaire qui n'est pas de conséquence, envelopper tant de personnes ?

Le mot eut son effet : le tribunal des crimes rappela les accusés, et les divisant en sept familles, il ne fit subir un nouvel interrogatoire qu'aux chefs de chacune de ces familles. Les autres accusés ne comparurent plus. Ignace Pao, chef de la famille des Pao, qui la première se fit chrétienne à Pékin, il y a près de deux siècles, et qui, dans des temps très difficiles, avait logé le fameux père Ricci, fondateur de cette mission, Ignace Pao répondit comme un ange. Ses juges, étonnés de la beauté de la morale chrétienne, convinrent de bonne foi que même sur le sixième commandement, que les païens gardent si mal, « c'était la bonne et la véritable doctrine ». Survint l'arrêt du Sin-pou ; il est assez modéré ; il ne dit rien contre notre sainte religion : on y lit même qu'elle n'a rien de mauvais. Cependant, comme elle est défendue par les lois, il la p.4.132 défend de nouveau, et il oblige les chrétiens à aller se déclarer, s'ils veulent obtenir le pardon du passé. Voici ses termes.

> « Les mandarins accusés nous ont répondu d'une manière suffisante. Toute leur faute se réduit à avoir embrassé une religion défendue dans l'empire. Nous avons consulté les lois ; il y en a une qui porte, « Que ceux qui auront violé une loi seront condamnés à cent coups de pantsé » (c'est un grand bâton de cinq pieds, plat par le bout). Selon le dispositif d'une autre loi, « Si toute une famille se trouve coupable, le chef seul sera puni » ; une troisième dit : « Si quelqu'un du tribunal des Mathématiques est coupable, on le privera de ses titres, et il sera réduit au rang du peuple. » Pour se conformer

à ces lois, dans le cas présent, il faut casser de leurs mandarinats les sept chefs de famille qui, contre les lois, ont professé la religion chrétienne. Quant aux quinze autres accusés, comme, suivant les lois, on a jugé responsables de leur faute leurs pères ou leurs frères aînés, ils doivent, selon les lois, être mis hors de cour et de procès. Il faudra défendre aux uns et aux autres de professer la religion chrétienne, et les punir sévèrement s'ils ne se corrigent pas. Outre cela, dans les cinq villes qui composent Pékin et dans tout le district, il faudra afficher des placards pour avertir que, désormais, on usera des voies de rigueur contre les chrétiens qui n'iront pas se dénoncer eux-mêmes. Ces placards seront affichés partout où il est de coutume.

Telle est la sentence que nous avons portée ; nous la proposons respectueusement à Votre Majesté.

Aujourd'hui le 5 de la 11e lune, de Kien-long 33, le 13 décembre 1768.

L'empereur Ki répondit par ces deux mots :

« Y, Y, j'approuve cette sentence, respectez cet ordre.

Le comte, par égard pour les missionnaires de Pékin, et le président tartare, qu'on avait su gagner, avaient fait adoucir cet arrêt tant qu'ils avaient pu : cependant, en le lisant, nous eûmes le cœur percé de la douleur la plus amère. Nous vîmes que des sept chefs de famille interrogés, tous n'avaient pas répondu également bien ; plusieurs avaient cherché des détours pour se tirer d'affaire, et, sans renoncer à leur foi, ils ne l'avaient pas honorée comme ils devaient ; d'ailleurs, notre sainte religion se trouvait défendue de nouveau, et il était enjoint aux particuliers d'aller se dénoncer eux-mêmes s'ils voulaient obtenir le pardon du passé. Cette clause était bien dangereuse ; elle causa effectivement de grands maux, comme nous ne l'avions que trop prévu.

Les mandarins des provinces, attentifs aux démarches de la capitale, se tenaient prêts à agir ; un rien pouvait allumer le feu de la

persécution dans tout l'empire.

Le père Lamatthe, missionnaire français dans la province de Hou-quang, ne fut manqué que d'un quart d'heure ; les archers étaient presque à sa porte, qu'il n'en savait encore rien. Il se sauva précipitamment dans des montagnes, où il resta trois jours et trois nuits caché dans un fossé, et pouvant être à tout moment dévoré par les tigres, qui sont en grand nombre dans toute la Chine.

La chrétienté qui est auprès de la grande muraille nous envoya un exprès, disant que le bruit se répandait que nous étions tous arrêtés, et qu'on nous avait conduits au tribunal des crimes, chargés de neuf chaînes, comme le sont les criminels de lèse-majesté. Nous ne méritions pas une si grande grâce, la Providence nous réservait à un autre genre de peine.

Les placards s'affichèrent le saint jour de Noël. Cela ne nous empêcha pas de célébrer cette fête avec un certain éclat. Comme il ne faut pas braver l'autorité, il ne faut pas non plus que les ministres du Seigneur craignent trop. Le soir, avant que les barrières des rues fussent fermées, une foule de chrétiens se rendit à petit bruit dans notre maison. Il y en avait déjà d'autres, venus de la campagne. Je vis parmi eux un bon vieillard de 72 ans, qui, pour avoir la consolation d'assister à la fête, n'avait pas craint un voyage de quatre-vingts lieues dans une saison très rigoureuse.

A minuit notre église était plus éclairée qu'en plein jour. La messe commença au son des instruments et d'une musique vocale, qui est fort au goût des Chinois, et qui a quelquefois de quoi plaire aux Européens. Il n'y eut que vingt musiciens ; on retrancha le gros tambour et les instruments qui font trop de bruit, et qui, dans les circonstances, auraient paru réveiller la haine des idolâtres. Les soldats des rues battaient les veilles de tout côté, et ils entendaient à peu près comme s'ils eussent été dans l'église. Cependant il n'y eut rien. Quand le jour fut venu, les chrétiens sortirent de p.4.133 notre maison peu à peu, et s'en retournèrent bien contents chez eux.

Pékin a deux villes, la ville tartare et la ville chinoise. La première a quatre lieues de tour, et contient un million d'habitants ; la seconde, quoique moins grande, n'en compte pas moins. Elle a deux lieutenants de police, qui, pour l'ordinaire, sont mandarins d'un ordre supérieur, et membres d'un des six grands tribunaux de l'empire. Le mandarin Ma occupait un de ces postes, et s'y distinguait par sa probité, son désintéressement, et son exactitude à maintenir l'ordre. Tout le monde savait qu'il était chrétien, et personne ne pensait à l'inquiéter, tant il était aimé et estimé. Son collègue, nommé Ly, ne pouvant lui ressembler, chercha à le perdre. Il lui signifia qu'il eût à obéir à l'arrêt du Sin-pou, et à se dénoncer lui-même comme chrétien, ou bien qu'il lui en épargnerait la peine ; qu'il ne lui donnait que trois jours pour délibérer. Ma fut fort embarrassé, il consulta ; enfin, tout bien considéré, il prit son parti. Le 31 décembre il présenta au tribunal du gouverneur, dont il était membre, un écrit conçu en ces termes :

> « Pour obéir à l'arrêt du tribunal des crimes, je déclare que ma famille et moi nous sommes chrétiens depuis trois générations. Nos ancêtres embrassèrent la religion dans le Leao-tong, leur pays. Nous connaissons, comme eux, que c'est la vraie religion qu'il faut suivre, nous y sommes tous fermes et constants. »

Les mandarins du tribunal du gouverneur aimaient Ma. Ayant lu sa déclaration, ils lui dirent :

> — A quoi pensez-vous ? Vous courez vous-même à votre perte : attendez qu'on vous recherche, il sera alors temps de vous déclarer.
>
> — C'est malgré moi, dit Ma, que je fais cette démarche, on m'y a forcé.

Là-dessus on le conduisit au comte-ministre, comme au chef du tribunal. Le comte connaissait Ma, il le reçut avec beaucoup d'amitié ; mais le voyant ferme, il donna commission aux mandarins de son tribunal de l'examiner. Pour le sauver, on ne voulait tirer de lui qu'une

parole un tant soit peu équivoque : en eut beau le tourner et le retourner, Ma, toujours constant et attentif à ses réponses, ne dit rien que de bien.

Sa fermeté irrita insensiblement ses juges, qui ne conçoivent pas comment on peut être si attaché à une religion. Le fils du comte, qui est gouverneur de Pékin, et qui est encore jeune, s'échauffa plus que les autres ; il demanda brusquement à Ma :

— Si l'empereur vous ordonne de changer, que ferez-vous ?

Ma répondit :

— J'obéirai à Dieu.

Le jeune gouverneur, qui ne voit rien au-dessus de son empereur, fut frappé de cette réponse ; il pâlit et ne dit plus mot. Il alla sur-le-champ faire son rapport au comte son père, et le comte présenta un placet à l'empereur en son nom et au nom de son fils. Il y raconta tout ce qui s'était passé la veille, et il finit en priant l'empereur de livrer Ma au tribunal des crimes, pour y être jugé selon la rigueur des lois. L'empereur aima mieux qu'il fût conduit au tribunal des ministres et des grands de l'empire, pour y être derechef examiné et interrogé. L'empereur comptait que la majesté de ce tribunal en imposerait à l'accusé, et que difficilement il pourrait résister aux instances de tout ce que l'empire a de plus grand. Mais Ma se soutint avec un courage qui étonna ses juges, et qui leur ôta l'espérance de le vaincre. Dès le lendemain, ils présentèrent, à l'empereur le placet suivant :

> « Vos sujets, nous premier ministre, et autres, présentons respectueusement ce placet à Votre Majesté.
>
> Pour obéir aux ordres qu'elle nous a donnés, nous avons fait venir en notre présence *Sching-te* (nom tartare de Ma), et nous lui avons dit :
>
> — Si vous consentez à sortir de votre religion, l'empereur vous accorde le grand bienfait de vous exempter de toute poursuite, et de vous maintenir dans vos emplois.

Ma a répondu :

— Je n'avais que dix-neuf ans, lorsqu'étant encore dans mon pays au delà de la grande muraille, un nommé *Na-tunggo* persuada à mon aïeul d'embrasser la religion chrétienne. Mon père suivit son exemple, et moi celui de mon père. En recevant le saint baptême, je fis vœu de mourir plutôt que de renoncer au Dieu du ciel, à l'empereur et à mes pères et mères. Depuis dix-huit ans que je suis dans Pékin, occupé dans différents mandarinats, j'ai été de temps en temps aux églises du Dieu du ciel. J'ai lu, dans ces églises, trois inscriptions exposées à la vue du public, et toutes trois écrites du propre pinceau de l'empereur Cang-hi. L'inscription du milieu contient ces quatre lettres : *Au véritable principe de tous les êtres*. Les inscriptions latérales p.4.134 sont : *Après avoir tiré du néant tout ce qui tombe sous nos sens, il le conserve, et il y préside souverainement ; il est la source de toute justice et de toutes les autres vertus, il a la souveraine puissance de nous éclairer et de nous secourir...*, etc. Tel est le Dieu des chrétiens ; tels sont nos engagements ; je ne puis y renoncer.

Nous, vos sujets, nous nous y sommes pris de toutes les manières pour convertir et gagner ce mandarin, mais il persiste aveuglément dans son opiniâtreté ; absolument il ne veut pas ouvrir les yeux ; c'est quelque chose d'incompréhensible : Votre Majesté s'en convaincra par le détail de nos interrogations et de ses réponses dont nous offrons respectueusement le manuscrit à Votre Majesté avec ce placet. Le 27 de la onzième lune, de Kien-long 33, le 11 janvier 1769.

L'empereur répondit :

« Que Ma soit cassé et traduit au Sin-pou.

En conséquence de cet ordre, on arracha à Ma les marques de sa

dignité ; on le chargea de chaînes, et, dans cet état, on le conduisit du palais au tribunal des crimes, sur une charrette découverte. Ainsi Ma, lieutenant de police de la capitale, membre d'un des six grands tribunaux de l'empire, ayant grade de colonel dans une des huit bannières, fut donné en spectacle de terreur uniquement pour la religion. Menaces, sollicitations, insultes, promesses, tout fut employé successivement pour l'ébranler ; mais ce fut en vain ; Ma ne se démentit pas un moment. Sa constance commença à intriguer les ministres. Il y allait au moins de leur fortune s'ils ne venaient pas à bout de faire respecter l'ordre de l'empereur, qui jamais ne doit être sans effet. Ils se rendaient de temps en temps au Sin-pou. Un jour le ministre chinois menaça de le faire mettre à une question cruelle.

> — Nous verrons, dit-il, si les tourments ne seront pas plus efficaces que nos paroles.
>
> — Vous n'y entendez rien, reprit le comte, il est inutile de le presser de renoncer sa religion ; il n'y renoncera pas. Laissez-moi faire.

Puis, s'adressant à Ma, il lui dit :

> — Vous avez offensé l'empereur, ne vous en repentez-vous pas ? et n'êtes-vous pas dans la résolution de vous corriger de vos fautes passées ?
>
> — Oui, répondit Ma, mais je ne puis sortir de la religion chrétienne, ni renoncer à Dieu.

Ce mot tira d'affaire le comte ; mais il ternit, du moins devant les hommes, la gloire que Ma s'était si justement acquise jusqu'alors. Le comte, s'attachant à la première partie de la réponse, dit d'un ton badin, qui lui est très familier :

> — Je sais mieux ce que pense Ma que lui-même. Il respecte les ordres de l'empereur ; il veut se corriger : tout est dit ; que faut-il de plus ?

Il eut beau protester qu'il était toujours chrétien et qu'il le serait jusqu'à la mort ; le comte fit la sourde oreille ; et, sans tarder

davantage, il alla faire son rapport à l'empereur, qui, quelques jours après, fit publier dans les bannières l'ordre suivant :

> « La résistance que Ma a faite à mes volontés méritait une punition exemplaire ; il convenait de le traiter en criminel ; mais comme la crainte lui a enfin ouvert les yeux et l'a fait sortir de la religion chrétienne, je lui fais grâce : je veux même qu'il soit mandarin du titre de cheou-pei. Qu'on respecte cet ordre. »

Il y a dans l'empire huit bannières. C'est toute la force de l'État. Chaque bannière peut avoir trente à quarante mille hommes exercés dans le métier de la guerre, et toujours prêts à partir au moindre signal. Quoique les Tartares fassent le fonds de ces troupes, on y compte cependant beaucoup de Chinois, dont les familles s'attachèrent à la dynastie présente lorsqu'elle conquit la Chine.

L'affaire de Ma excita dans quelques-unes de ces bannières une vive persécution contre notre sainte religion. Les premiers coups tombèrent sur la famille des Tcheou. Son chef, nommé Laurent, est un homme de soixante-deux ans, qui s'était signalé dans une pareille occasion, trente ans auparavant ; il comptait bien qu'il en serait de même cette fois-ci, mais il ne savait pas à quelle épreuve on devait mettre sa constance. Il avait un fils nommé Jean ; c'est un jeune homme extrêmement aimable, et peut-être trop aimé du vieux Laurent. Ce fut par cet endroit qu'on l'attaqua.

Jean fut mandé le 7 janvier 1769, avec son père et quelques-uns de ses parents. Les mandarins, en voyant Laurent, dirent :

> — Nous connaissons cet homme-là, il ne demanderait pas mieux que de mourir.

Puis ils vinrent au fils, et ils lui dirent :

> — Il y a ordre de l'empereur que vous renonciez à votre religion. Y renoncez-vous, ou bien n'y renoncez-vous pas ?
>
> — Je n'y renonce pas, répondit Jean.

A p.4.135 l'instant on se jeta sur lui, et on l'étendit par terre ; un homme se mit sur ses épaules, un autre sur ses jambes, et un troisième, armé d'un fouet tartare, long de cinq pieds, et gros comme le petit doigt par l'une de ses extrémités, lui donna vingt-sept coups. Les trois premiers lui firent une douleur si vive, qu'il craignit de ne pouvoir pas soutenir longtemps un combat si rude ; mais avant prié Dieu dans le fond de son cœur, il sentit croître ses forces et son courage. Le lendemain il vint nous voir. Il avait un air content. Nous nous jetâmes à son cou pour l'embrasser ; il s'attendrit et pleura.

> — Ah ! que je crains, nous dit-il, de n'avoir pas la force de soutenir les tourments !

Nous le rassurâmes de notre mieux, et nous lui promîmes tous les secours de nos prières. Le 9, il communia à notre église ; et après avoir demandé instamment notre bénédiction, il se rendit pour la seconde fois au lieu du combat. Le vieux Laurent reçut d'abord cinquante-quatre coups en deux temps. On n'en donna que trois à Jean, puis on s'arrêta. Jean, qui auparavant craignait de n'avoir pas le courage de souffrir, craignit, dans ce moment, de ne souffrir pas assez. Il reçut encore vingt-sept coups.

Le 11 janvier, il fut rappelé pour la troisième fois. Ce fut le jour de ses grandes souffrances et de son triomphe. Voici comment il raconte la chose dans une lettre qu'il nous écrivit, le lendemain :

> « Hier, dès que je fus arrivé, le mandarin me demanda si je renonçais ou non. Je répondis à l'ordinaire : Je ne renonce point. Aussitôt on m'ôta mes habits, et on me donna vingt-sept coups de fouet ; après quoi on me demanda une seconde fois : Renoncez-vous, ou non ? Je répondis une seconde fois : Je ne renonce pas. On me donna encore vingt-sept coups. On me fit quatre fois la même demande ; je fis quatre fois la même réponse, qui fut toujours suivie de vingt-sept coups. A toutes les reprises on changeait de bourreau.

Jean, dans sa lettre, ne parle pas de son père. Nous sûmes qu'il avait

été battu plusieurs fois, sans avoir donné la moindre marque de faiblesse. Mais il ne tint pas aux traitements cruels que l'on faisait subir à son fils. Chaque coup qui le frappait perçait son cœur. Vaincu enfin par une fausse tendresse, il succomba malheureusement, ne prenant pas garde que sa chute allait être le plus cruel supplice de son fils. Jean continue ainsi :

> « Voyant que les coups de fouet n'ébranlaient pas la constance que le Seigneur m'inspirait, mon mandarin me mit à genoux une demi-heure sur des fragments de porcelaine cassée, et il me dit : « Si tu remues, ou si tu laisses échapper quelque plainte, tu seras censé avoir apostasié. » Je le laissais dire, et je m'unissais à Dieu ; les mains jointes, j'invoquais tout bas les saints noms de Jésus et de Marie. On voulait encore m'ôter cette consolation. On séparait mes mains, et on parlait de me cadenasser la bouche ; mais on eut beau faire, ce supplice n'eut pas l'effet qu'on s'en était promis ; on en revint aux coups. On me frappa encore à quatre reprises différentes. Alors mes forces s'épuisèrent., une sueur froide me prit, et je tombai en faiblesse. Ceux qui étaient autour de moi profitèrent de ce moment ; ils saisirent ma main, et formèrent mon nom sur un billet apostatique. Je m'aperçus bien de la violence qu'on me faisait ; mais alors, j'étais même hors d'état de pouvoir m'en plaindre. Dès que j'eus assez de force pour pouvoir parler, je protestai que je n'avait aucune part à cette signature ; que je la détestais ; que j'étais chrétien, et que je le serais jusqu'à la mort. On me remit une seconde fois sur les fragments de porcelaine cassée ; mais je n'y restai pas longtemps. Mon officier s'aperçut que je m'affaiblissais sérieusement. Il donna ordre de me traîner hors de la cour. Je crus devoir renouveler en ce moment ma profession de foi. Je dis hautement que j'étais chrétien, et que je le serais toujours. Mon père et mon oncle m'emportèrent, dans une maison pour y passer le reste de la nuit.

Nous avons su d'ailleurs que Jean était dans un état si pitoyable, que les païens eux-mêmes ne purent s'empêcher, en le voyant, de verser des larmes, et le fils de son mandarin alla lui-même lui chercher un remède qui lui fit du bien. On ne pouvait plus revenir à la charge sans le tuer. Le froid lui avait causé une si violente contraction de nerfs, que ses genoux touchaient sa poitrine : ses reins étaient courbés et ses chairs monstrueusement enflées. Il ne voulait pas que ses parents et ses amis le plaignissent. Il était tranquille, gai, content. Les chirurgiens comptaient que, s'il en réchappait, il en avait au moins pour trois mois ; mais, grâce à p.4.136 Dieu, en moins d'un mois il guérit assez bien pour venir à notre église, à l'aide de deux personnes qui le soutenaient : il fit ses dévotions. Après son action de grâces, il vint nous voir. Je lui demandai si dans les tourments la pensée ne lui était pas venue qu'il pourrait bien y rester ; il me répondit qu'il croyait bien être à sa dernière heure quand il sentit la sueur froide se répandre sur tout son corps. Cependant, ajouta-t-il avec beaucoup de simplicité, si j'étais mort je n'aurais plus eu le bonheur de communier ; et en disant ces paroles, les larmes lui vinrent aux veux.

On n'entendit plus parler que de chrétiens battus et maltraités de toutes les façons pour la religion. Un jeune soldat, nommé Ouang Michel, d'une autre bannière que Jean, eut à souffrir les mêmes combats que lui. Tchon Joseph fut attaché à une colonne, la tête en bas, et la moitié du corps sur la glace. Ly Mathias fut battu sans interruption, jusqu'à ce qu'il perdît connaissance, etc. Ce détail me mènerait trop loin.

Je ne vous dirai pas ce que nous souffrions en voyant le troupeau de Jésus-Christ ainsi livré à la fureur de l'idolâtrie : votre cour vous le dira assez. Nous essayâmes tous les moyens humains pour faire cesser cette malheureuse persécution ; ils furent sans effet : le ciel même parut insensible à nos cris. Nous nous étions arrangés de façon que pendant tout le jour il y avait un missionnaire devant le saint-sacrement. On fit d'autres bonnes œuvres, et la persécution alla son train. Ce qu'il y eut de plus affligeant pour nous, c'est qu'elle fit des

apostats. Il est vrai que très peu renoncèrent formellement à la religion, mais il y en eut plusieurs qui furent surpris par les idolâtres, et qui donnèrent dans les pièges qu'ils leur tendaient.

Il arriva une chose qui nous fit frémir. Deux jeunes gens, extrêmement aimables et bons chrétiens, furent cités devant leur mandarin. Ils répondirent modestement qu'ils respectaient l'ordre de l'empereur ; qu'ils mourraient contents s'il l'ordonnait ; mais que pour renoncer à la foi, ils ne le pouvaient. Le mandarin, qui les aimait, et qui d'ailleurs n'était pas d'un caractère violent, les renvoya sans les maltraiter. Ils s'en retournaient le cœur plein de cette douce joie qu'on goûte ordinairement quand on a conservé sa foi au milieu des plus grands dangers : ils rentrent à la maison, ils la trouvent pleine de monde. Leur mère vient à eux le couteau à la main, et leur dit :

> — Je vois bien, mes enfants, ce que vous avez dans la tête ; vous voulez être martyrs et aller tout de suite au ciel ; et moi, je veux aller en enfer.

Elle approche le couteau de sa gorge et menace de se la couper à l'instant, s'ils ne signent tous deux un écrit que les idolâtres venaient de dresser : les enfants, dans le trouble, signèrent. Désolés ensuite, ils pleurèrent leur faute et furent inconsolables, jusqu'à ce que par une pénitence publique ils méritèrent de rentrer dans le sein de l'Église.

Dans les montagnes qui sont au couchant de Pékin, nous avons une chrétienté : un seul village, nommé *Sang-yu*, compte trente-huit familles chrétiennes. Au commencement du mois de mars 1769, elles furent toutes accusées devant le lieutenant de police de la ville tartare. On envoya du monde pour les saisir. Les archers n'emmenèrent que vingt-une personnes, parce qu'ils ne prirent que les chefs de famille, ou ceux qui les représentaient. Il n'est pas concevable combien ils ont eu à souffrir dans leur prison, qui a duré près de quatre mois. La faim, la soif, les coups, tout fut employé pour vaincre leur constance. Il y en eut d'abord qui cédèrent à la violence des coups ; mais quand il fut question de sortir, ils confessèrent généreusement la foi ; tous furent battus les uns plus, les autres moins. Ils vinrent aussitôt nous voir. Ils

étaient pâles, défigurés, sans habits. Je les conduisis à la porte de l'église ; ils se prosternèrent la face contre terre, et rendirent à Jésus-Christ, qui les avait soutenus, de solennelles actions de grâces. On les retint dans la maison pendant quelques jours. J'en avais habillé huit avec un demi-louis, qu'un bon ecclésiastique m'avait donné pour de bonnes œuvres, lors de mon départ. Ils parurent à la belle procession du saint-sacrement, que nous faisons ici avec le plus de solennité qu'il est possible. Ils en firent un des ornements les plus touchants. Je sais bien que je ne pouvais pas les regarder sans être attendri jusqu'au fond de l'âme.

La persécution s'apaisa insensiblement, et actuellement nous sommes tranquilles, comme on peut l'être dans le centre de l'idolâtrie. Dieu sait combien de temps durera cette espèce de tranquillité. Sa sainte p.4.137 volonté soit faite ; nous nous attendons à tout.

Voici l'abrégé d'une lettre au sujet du père Nuntius de Horta, dont j'eus l'honneur de vous parler l'an passé.

Le père de Horta pensait à s'en retourner en Europe en 1766 ; mais ayant appris sur sa route ce qui se passait en Europe, il craignit, et il rebroussa chemin. A peine fut-il arrivé à sa mission du Tonkin, qu'il fut pris dans l'exercice du saint ministère et mené en prison. C'est de là qu'il nous écrit une grande lettre fort édifiante d'où je tirerai ce que j'ai à vous dire de lui.

La prison du père de Horta est une espèce de loge formée par des pieux profondément enfoncés en terre ; elle n'a guère que quatre pieds de long sur deux et demi de large. Il est éternellement assis ou à demi couché ; exposé à la pluie, au soleil d'un climat bruyant et toutes les injures de l'air. Ses pieds sortent de la prison, à travers les pieux, et sont enclavés dans deux gros morceaux de bois joints par les deux bouts.

Les piqures des insectes, dont il ne peut pas se défendre ; les ulcères, dont tout son corps est couvert, et dont il sort une puanteur insupportable ; le bruit des batteurs de veilles et des soldats qui jour et

nuit sont de garde autour de lui ; les égouts qui l'environnent ; l'opération de la pierre qu'il a soufferte, tout cela et je ne sais combien d'autres maux présentent dans la lettre du père de Horta un tableau de douleur qui fait frémir.

Son courage croît avec ses souffrances : ce n'est plus cet homme, tel qu'on le vit à l'Île-de-France, timide, indécis, ne sachant pas prendre son parti : aujourd'hui rien ne l'ébranle ; il parle de ses souffrances, de leur excès et de leur durée, comme il parlerait de celles d'un étranger qui ne le touche pas.

Interrogé par ses juges idolâtres pourquoi le Dieu des chrétiens n'avait pas fait annoncer plus tôt aux Tonkinois sa religion, il répondit qu'il est très probable qu'autrefois la religion du vrai Dieu avait été annoncée à leurs ancêtres, qui, aussi infidèles qu'eux, avaient persécuté et fait mourir ses envoyés ; que si depuis un temps ils paraissaient avoir été oubliés dans la distribution des trésors de la miséricorde divine, ils ne devaient s'en prendre qu'à leurs grands péchés ; que le Seigneur serait revenu plus tôt à eux s'ils n'avaient pas violé la loi naturelle qu'il a gravée dans tous les cœurs.

La liberté du père de Horta n'a point offensé ses juges, cependant il est dans la position la plus critique ; il ne sait pas encore quel sera son sort, mais il s'attend à tout.

Il s'encourage par l'exemple des martyrs du Japon, qui sont de la province ; par l'exemple plus récent encore des missionnaires qui, en 1722 et en 1737, versèrent leur sang pour la foi dans le Tonkin. Il se recommande aux prières de tous les missionnaires ; il signe Nuntius de Horta, *indignissimus Christi confessor, pro Christo catenis ligatus*. Sa lettre est datée de Tonkin, le 28 juin 1768.

Nous perdîmes l'an passé le frère Attiret : c'est à tous égards une des plus grandes pertes que pût faire la mission de Chine. Le frère Attiret avait du feu, de la vivacité, beaucoup d'esprit, une solide piété, et un caractère charmant ; ce qui, dans une communauté de sept ou huit personnes isolées de tout l'univers, doit être regardé comme quelque

chose de bien précieux. Son rare talent pour la peinture est connu en Europe ; et si des vues supérieures de religion ne l'eussent pas amené ici, il n'est pas douteux qu'il n'eut égalé les plus grands peintres de Paris et de Rome. L'empereur l'aimait : il estimait ses peintures au-dessus de tout. Un jour, pour lui témoigner sa satisfaction, il voulut le faire mandarin : le frère Attiret mit tout en œuvre pour éviter cette distinction, qu'il avait toujours crainte ; et quoique, pour l'ordinaire, il y aille de la tête pour quiconque n'accepte pas sur-le-champ ces sortes de grâces, le frère Attiret fut assez heureux pour obtenir ce que sa modestie souhaitait, et pour ne pas irriter le monarque.

Ses belles peintures sont dans des palais où il n'est permis à personne d'entrer. Je n'en ai vu qu'une de lui, c'est le tableau de l'ange gardien, qui est dans la chapelle des jeunes néophytes. Non, on ne se lasse pas de le regarder, et si je m'en croyais, j'en ferais ici la description ; mais votre complaisance pourrait se lasser de tous ces détails, Il faut cependant que je dise encore un mot du frère Attiret. Dans sa dernière maladie, je lui faisais souvent compagnie ; il me dit un jour :

> — Savez-vous ce qui m'occupe quand je passe dans ces grandes rues de Pékin, à travers ce peuple immense qu'on peut à peine percer ? Je vous avouerai p.4.138 ingénument que cette pensée ne peut pas sortir de ma tête : Tu es presque le seul ici qui connaisses le vrai Dieu ; combien dans tout ce monde n'ont pas le même bonheur ! qu'as-tu fait pour attirer sur toi les bontés du Seigneur ?

Ensuite il se livrait aux sentiments de la plus vive et de la plus tendre reconnaissance.

Sur le point de mourir, il s'écria tout à coup, avec un saint transport :

> — Ah ! la belle dévotion, et qu'on l'enseignait bien dans les noviciats de la Compagnie !

Il parlait de la dévotion à la sainte Vierge : il eut le bonheur de mourir le jour de son immaculée conception, le 8 décembre 1768.

J'ai prêché la fête du Sacré-Cœur, dix mois après mon arrivée. Dieu sait ce que ce premier sermon chinois m'a coûté. Il a fallu pour cela braver les chaleurs excessives de Pékin, et charger par force une mémoire qui se croyait en droit de se reposer. On ne sait pas ce que c'est que de meubler une vieille tête de seize pages de monosyllabes décousus.

Le chinois est bien difficile. Je puis vous assurer qu'il ne ressemble en rien à aucune langue connue, Le même mot n'a jamais qu'une terminaison ; on n'y trouve point tout ce qui dans nos déclinaisons distingue le genre et le nombre des choses dont on parle ; dans les verbes, rien ne nous aide à faire entendre quelle est la personne qui agit, comment et en quel temps elle agit, si elle agit seule ou avec d'autres. En un mot, chez les Chinois, le même mot est substantif, adjectif, verbe, adverbe, singulier, pluriel, masculin, féminin. etc. C'est à vous, qui écoutez, à épier les circonstances et à deviner.

Ajoutez à tout cela que tous les mots de la langue se réduisent à trois cent et quelques-uns ; qu'ils se prononcent de tant de façons qu'ils signifient quatre-vingt mille choses différentes qu'on exprime par autant de caractères.

Ce n'est pas tout. L'arrangement de tous ces monosyllabes paraît n'être soumis à aucune règle générale, en sorte que pour savoir la langue, après avoir appris tous les mots, il faut apprendre chaque phrase en particulier ; la moindre inversion ferait que vous ne seriez pas entendu des trois quarts des Chinois.

Je reviens aux mots. On m'avait dit, *chou* signifie livre. Je comptais que toutes les fois que reviendrait le terme *chou*, je pourrais conclure qu'il s'agit d'un livre. Point du tout ; *chou* revient, il signifie un arbre. Me voilà partagé entre *chou* livre, et *chou* arbre. Ce n'est rien que cela ; il y a *chou* grandes chaleurs, *chou* raconter, *chou* aurore, *chou*, pluie, *chou* charité, *chou* accoutumés, *chou* perdre une gageure, etc. Je ne finirais pas si je voulais rapporter toutes les significations du même mot.

Encore, si l'on pouvait s'aider par la lecture des livres. Mais non, leur langage est tout différent de celui d'une simple conversation.

Ce qui sera surtout et éternellement un écueil pour tout Européen, c'est la prononciation. Elle est d'une difficulté insurmontable. D'abord chaque mot peut se prononcer sur cinq tons différents, et il ne faut pas croire que chaque ton soit si marqué, que l'oreille le distingue aisément. Ces monosyllabes passent d'une vitesse étonnante ; et de peur qu'il ne soit trop aisé de les saisir à la volée, les Chinois font encore je ne sais combien d'élisions qui ne laissent presque rien de deux monosyllabes. D'un ton aspiré, il faut passer de suite à un ton uni ; d'un sifflement à un ton rentrant ; tantôt il faut parler du gosier, tantôt, du palais, presque toujours du nez. J'ai récité au moins cinquante fois mon sermon devant mon domestique, avant que de le dire en public. Je lui donnais plein pouvoir de me reprendre, et je ne lassais pas de répéter. Il est tels de mes auditeurs chinois, qui, de dix parties, comme ils disent, n'en ont entendu que trois. Heureusement que les Chinois sont patients, et qu'ils sont toujours étonnés qu'un pauvre étranger puisse apprendre deux mots de leur langue.

Aujourd'hui je suis un peu plus à l'aise. J'entends assez ceux qui viennent se confesser. On a même cru que je pouvais me charger de la congrégation des jeunes néophytes. Le père Bollière me la remit ces jours passés.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, madame, etc.

> « Souffrez que votre respectable communauté trouve ici mes assurances de respect. Je me recommande, moi et notre chère mission, à ses saintes ferveurs. Un petit mot pour nous, surtout après une bonne communion. Nous ne cesserons de notre côté de prier le Seigneur qu'il maintienne parmi vous cet esprit de piété qui vous a rendues si recommandables parmi les communautés édifiantes.

@

Lettre du père F. Bourgeois

au père Ancemot

@

Missions dans les montagnes du Nord.

Près de Pékin, le 1er novembre 1770

Mon révérend Père,
P. C.

p.4.139 A sept ou huit lieues de Pékin, il y a une longue suite de montagnes ; on prétend qu'elles s'étendent bien avant dans l'Asie occidentale et qu'elles vont mourir assez près de l'Europe. C'est du sein de ces montagnes que je vous écris aujourd'hui. J'y suis venu pour seconder les vues de zèle du père Desrobert. Ce jésuite, d'heureuse et sainte mémoire, ayant appris que sur le bord des torrents qui se précipitent des montagnes il y avait quelques habitations, conçut le dessein d'y former une église, où, loin du bruit et des recherches, le bon Dieu fut connu et servi comme il mérite de l'être. Il n'eut, pas la consolation qu'il se promettait de ce nouvel établissement : lorsqu'il mourut, son projet n'était encore qu'ébauché.

Il s'agit de savoir si le temps de la miséricorde est venu pour ces pauvres montagnards, qui d'ailleurs sont d'assez honnêtes gens. Hier je n'avais rien à manger ; un voisin, quoique idolâtre et bien pauvre, m'envoya une poignée de jujubes, deux pêches et deux ou trois pommes. J'en fus touché, et je ferai tout mon possible pour lui procurer quelque chose de mieux en lui faisant porter des paroles de salut. On vient ici par des chemins qu'il n'est pas aisé d'imaginer. Pour éviter les torrents qui coulent dans les fonds, il faut grimper sur des rochers escarpés ; les sentiers qu'on y a pratiqués n'ont souvent que deux pieds ou deux pieds et demi de large. A votre droite, c'est une roche à pic, haute comme les tours de la primatiale [1] ; à gauche, c'est un précipice plus profond encore et dont vous ne pouvez vous éloigner que de deux pieds : un faux pas vous y ferait tomber, et il est très aisé de

[1] Principale église de Nancy, en Lorraine.

le faire sur des pierres et des rochas posées de champ et plus élevées les unes que les autres. Ma monture s'est abattue trois fois des quatre pieds sans me froisser contre les rochers de la droite ni sans me jeter dans le précipice de la gauche. Dieu en soit béni ! Je n'écris ces traits de Providence qu'en rougissant d'y répondre si mal.

Vous savez sans doute que le révérend père Dugad, supérieur général de cette mission, après avoir entrepris le voyage de la Chine à l'âge de soixante-deux ans, n'a pu entrer dans les terres ni obtenir une place parmi nous à Pékin. Il a été obligé de s'en retourner et de quitter un pays qui faisait l'objet de tous ses vœux, et où il a consumé ses forces pendant près de trente ans d'une mission laborieuse. Voici comment il nous a fait ses adieux en partant de Canton, le 10 janvier 1770 :

> « La Providence, qui m'avait appelé ici, m'ordonne d'en sortir à présent. Vous sentez bien, mes révérends Pères, qu'après tant de tentatives pour me rejoindre à vous, je partirai d'ici sans vous quitter : mon cœur restera toujours dans cette mission, à laquelle je m'étais consacré. Je prie Notre-Seigneur de répandre sur tous ceux qui la composent les bénédictions célestes. Puissions-nous être tellement embrasés de son saint amour, que nous devenions de souples instruments entre ses mains pour le salut et la perfection du prochain. Marchons avec ardeur nous-mêmes dans la carrière des devoirs étroits que demandent nos saintes fonctions. Que l'esprit d'oraison soit l'âme de toutes nos actions, etc. »

Il ne faut que quelques mots comme ceux-là pour faire connaître un homme. Il était revenu en partie pour avoir la consolation de revoir son saint ami le père Roi. Il apprit sa mort avec une si parfaite résignation qu'il ne parut rien sur son visage de ce qui se passait dans son cœur. Comme il avait vécu dans les missions avec lui bon nombre d'années, je le priai de mander ce qu'il en savait.

Sans s'attacher à ce qui a pu arriver de singulier et d'extraordinaire au saint père Roi, le père Dugad s'attache à peindre son excellent

intérieur : il était sans cesse occupé de Dieu, plein de zèle pour sa gloire, et un vrai modèle du détachement et de la patience que doit avoir un missionnaire.

@

MÉMOIRE

sur les Juifs établis en Chine

@

p.4.140 La nouvelle d'une synagogue de juifs, établie à la Chine depuis plusieurs siècles, fut pour tous les savants de l'Europe une nouvelle des plus intéressantes. Ils se flattaient qu'ils pourraient y trouver un texte des divines Écritures, qui servirait à éclaircir leurs difficultés et à terminer leurs disputes. Mais le père Ricci, qui fit cette heureuse découverte, ne put pas en tirer les avantages qu'il aurait désirés. Attaché à la ville de Pékin par les besoins de sa mission, il ne put se transporter à Cai-fong-fou, capitale du Honan, qui est éloignée de près de deux cents lieues. Il se contenta d'interroger un jeune juif de cette synagogue qu'il rencontra à Pékin. Il en apprit qu'à Cai-fong-fou il se trouvait dix ou douze familles d'israélites ; qu'ils venaient d'y rétablir leur synagogue, et que depuis cinq ou six cents ans ils conservaient, avec le plus grand respect, un exemplaire très ancien du Pentateuque. Le père Ricci lui montra aussitôt une Bible hébraïque. Le jeune juif reconnut le caractère, mais il ne put le lire, parce qu'il se livrait uniquement à l'étude des livres chinois depuis qu'il aspirait au degré de lettré.

Les occupations pressantes du père Ricci ne lui permirent pas de pousser plus loin sa découverte. Ce ne fut que trois ou quatre ans après qu'il trouva la commodité d'y envoyer un jésuite chinois, avec d'amples instructions pour vérifier ce qu'il avait appris du jeune juif. Il le chargea d'une lettre chinoise pour le chef de la synagogue. Il lui marquait qu'outre les livres de l'ancien Testament, il avait encore tous ceux du nouveau, qui montraient que le Messie qu'ils attendaient était venu. Dès que le chef de la synagogue lut ce qui regardait la venue du Messie, il s'arrêta et dit que cela n'était pas, puisqu'ils ne l'attendaient que dans dix mille ans. Mais il fit prier le père Ricci dont la renommée lui avait appris les grands biens, de venir à Cai-fang-fou, qu'il serait charmé de lui remettre le soin de la synagogue, pourvu qu'il voulût

s'abstenir des viandes défendues aux Juifs. Le grand âge de ce chef, l'ignorance de celui qui devait lui succéder, l'avaient déterminé à faire ces offres au père Ricci. La circonstance était favorable pour s'informer de leur Pentateuque. Le chef consentit volontiers à donner le commencement et la fin de toutes les sections. Ils se trouvèrent parfaitement conformes à la Bible hébraïque de Plantin, excepté qu'il n'y a point de points voyelles dans l'exemplaire chinois.

En 1613 le père Aleni, que sa profonde érudition et sa grande sagesse ont fait appeler par les Chinois mêmes le Confucius de l'Europe, reçut ordre de ses supérieurs de se transporter à Cai-fang-fou pour pousser plus loin cette découverte. C'était l'homme du monde le plus propre à y réussir. Il était fort habile en hébreu. Mais les temps étaient changés : l'ancien chef était mort. On montra bien au père Aleni la synagogue ; mais il ne put jamais obtenir qu'on lui fît voir les livres : on ne voulut pas même tirer les rideaux qui les couvraient.

Tels furent les faibles commencements de cette découverte, qui nous ont été transmis par les pères Trigaut et Sémédo [1], et par d'autres missionnaires. Les savants en ont souvent parlé, quelquefois avec peu d'exactitude [2], et désirant toujours des connaissances plus étendues.

La résidence que les jésuites établirent dans la suite à Cai-fong-fou donna de nouvelles espérances. Cependant les pères Rodriguez et Figueredo voulurent en vain profiter de l'avantage qu'ils avaient. Le père Gazani est le premier qui réussit. Ayant trouvé un accès facile, il tira une copie des inscriptions de la synagogue qui sont écrites sur de grandes tables de marbre, et il l'envoya à Rome. Ces juifs lui dirent qu'il y avait à Pékin une Bible dans le temple où l'on garde les *King*, c'est-à-dire les livres canoniques des étrangers. Les jésuites français et portugais obtinrent de l'empereur la permission d'entrer dans le temple et de visiter les livres. Le père Parennin était présent. On ne trouva

---

[1] Trigaut, *de Expedit. Sinica*, lib. I, cap. II, p. 118 ; Semedo, *Relatione della China*, part. I, cap. XXX, p. 193.

[2] Walton, *Polyglott.*, prolegomen. III, sect. IV ; Jablonskl, *Bibl. hebr.*, præf., sect. XXXVIII.

rien. Le père Bouvet dit qu'on y aperçut quelques lettres syriaques, et qu'il y a tout lieu de croire que le maître de la pagode n'informa pas bien les jésuites. Il serait aujourd'hui très difficile d'obtenir l'entrée de cette bibliothèque ; et toutes les tentatives que le p.4.141 père Gaubil a faites ont toujours été inutiles. Jamais il n'a pu savoir quels sont ces livres hébreux et syriaques. Cependant un Tartare chrétien, à qui il avait prêté sa bible hébraïque, lui a encore assuré qu'il y avait vu des livres écrits dans le même caractère ; mais il ne put lui dire quels étaient ces livres, ni quelle était leur antiquité. Seulement il lui confirma qu'il y avait vu un *Thora*, c'est-à-dire un livre de la loi.

Tandis que les jésuites faisaient à Pékin des perquisitions infructueuses, les juifs, moins mystérieux que les Chinois, instruisaient volontiers le père Gozani de leurs différents usages ; et dès le commencement de ce siècle, il se trouva en état de publier une relation aussi circonstanciée qu'on pouvait l'attendre d'une personne qui ne savait pas l'hébreu.

Ces nouvelles connaissances réveillèrent l'attention des savants. Le père Étienne Souciet, qui pensait alors à un grand ouvrage sur l'Écriture, pour répondre aux *Critici sacri*, fut le plus ardent à presser cette découverte. C'est des lettres que lui écrivirent à ce sujet les pères Gozani, Domenge et Gaubil, que je tirerai tout ce que je rapporterai dans ce mémoire. Ce détail sera d'autant plus curieux qu'il a été souvent demandé, et que le père Duhalde s'est contenté de le promettre dans sa grande description de la Chine [1].

Les Chinois appellent les juifs qui demeurent parmi eux *Hoai-hoai*. Ce surnom leur est commun avec les mahométans. Mais ces juifs se nomment entre eux *Tiao-kin-kiao*, c'est-à-dire la loi de ceux qui retranchent les nerfs, parce qu'ils se font une loi de n'en point manger, en mémoire du combat de Jacob avec l'ange. L'espèce de bonnet bleu qu'ils portent dans leur synagogue pendant la prière leur a encore fait prendre le nom de *Lan-maho-hoai-hoai*, pour se distinguer des

[1] Duhalde, *Description de la Chine*, t. III, p. 64.

mahométans qui portent un bonnet blanc, et qu'ils appellent à cause de cela *Pe-maho-hoai-hoai.*

Ces juifs disent qu'ils entrèrent en Chine sous la dynastie des Han pendant le règne de Han-ming-ti, et qu'ils venaient de Si-yu, c'est-à-dire du pays de l'occident. Il paraît par tout ce qu'on a pu tirer d'eux que ce pays d'occident est la Perse, et qu'ils vinrent par le Corassan et Samarkand. Ils ont encore dans leur langage plusieurs mots persans, et ils ont conservé pendant longtemps de grands rapports avec cet État. Ils croient être les seuls qui se soient établis dans ce vaste continent. Ils ne connaissent point d'autres juifs dans les Indes, dans le Thibet, dans la Tartarie occidentale.

Pendant longtemps ils ont été dans la Chine sur un grand pied. Plusieurs ont été gouverneurs de province, ministres d'État, bacheliers, docteurs. Il y en a eu qui ont possédé de grands biens en terres. Mais aujourd'hui il ne leur reste rien de cet ancien éclat. Leurs établissements de Ham-tcheou, de Nimpo, de Pékin, de Ning-hia, ont même disparu. La plupart ont embrassé la secte mahométane. On ne connaît que ceux de Cai-fong-fou.

Ils comptaient plus de soixante et dix familles des différentes tribus de Benjamin, de Lévi, de Juda, etc., lorsqu'ils s'y établirent. Maintenant elles sont réduites à sept familles, qui font tout au plus mille personnes [1]. Les divers malheurs dont cette ville a été affligée dans les derniers temps ont beaucoup contribué à leur dépérissement.

Sous l'empire de Van-lie, un grand incendie réduisit leur synagogue en cendres. Tous leurs livres périrent, excepté un Pentateuque qu'autrefois, après un accident encore plus funeste, ils avaient eu d'un mahométan qu'ils rencontrèrent à Ning-hia, dans la province Chen-si. Un juif de Canton étant près de mourir le lui avait confié comme un dépôt précieux. Ils rebâtirent leur synagogue. Elle fut encore ruinée en 1642 per une inondation du Hoang-ho ou fleuve Jaune, qui fit périr plus de trois cent mille hommes.

---

[1] Ces familles se nomment *Sing-tchao-ti, Sing-cao-ti, Sing-nghai-ti, Sing-kin-ti, Sing-che-ti, Sing-themam-ti, Sing-li-ti.*

Tchao, mandarin juif, se chargea du rétablissement de la synagogue : c'est celle qu'on voit aujourd'hui. Ils l'appellent *li-pai-sé*, c'est-à-dire lieu des cérémonies. Ce li-pai-sé n'a que soixante pieds de long sur quarante de large. Mais tous les différents monuments qui en dépendent occupent un terrain de cent cinquante pieds de largeur sur trois à quatre cents de longueur. On en voit ici le plan tel que le père Domenge l'a dessiné sur les lieux.

L'entrée de cette synagogue est à l'orient. Elle est suivie d'un pai-leou, c'est-à-dire d'un arc de triomphe qui conduit à la grande cour. A la sortie de cette cour on trouve un nouvel p.4.142 arc de triomphe ; et aux cotés on voit deux monuments de pierre chargés d'inscriptions dont je parlerai à la fin de ce mémoire. En avançant davantage, on rencontre deux lions de marbre, posés sur des piédestaux, un grand vase de fonte pour brûler des odeurs, deux bassins de cuivre avec leur base, et deux grands vases de fleurs. Enfin on arrive au parvis du li-pai-sé, qui est tout entouré de balustrades. C'est-là qu'on dresse une grande tente pour la fête des Tabernacles.

Ce li-pai-sé a deux bas côtés. La nef se divise en trois parties : la première renferme la chaire de Moïse, le van-soui-pai, c'est-à-dire la tablette de l'empereur, et une grande table de parfums. Au-dessus de la table de l'empereur on voit cette inscription hébraïque en lettres d'or : « Ecoute, Israël : Jéhova, notre Dieu, est le Dieu seul. Béni suit son nom, gloire à son règne pendant l'éternité. » La seconde partie forme une espèce de tente carrée en dehors et ronde en dedans. C'est là le Saint des Saints des juifs de la Chine. Ils l'appellent *bethel*, et en langue chinoise *Tien-tang*, c'est-à-dire temple du Ciel. Sur le frontispice on lit cette inscription hébraïque, écrite en caractères d'or : « Sache que Jéhova est le Dieu des dieux, le Seigneur, Dieu grand, fort et terrible. » Ce lieu si respecté des juifs de la Chine renferme leurs *Takings*, c'est-à-dire leurs livres sacrés des divines Écritures. A côté du bethel il y a des armoires où sont des Takings et d'autres livres usuels. Derrière le bethel on voit les deux tables de la loi écrites en lettres d'or.

De tous ces monuments les Takings sont les plus intéressants pour

les savants de l'Europe. Mais pour s'en former une juste idée, il faut savoir que les juifs chinois ne donnent le nom de Taking ou de grande Écriture qu'au seul Pentateuque. Ils en ont treize copies dans leur bethel, posées sur treize tables, en mémoire des douze tribus et de Moïse le fondateur de la loi. Ils sont écrits non sur du parchemin, comme l'a dit le père Gozani, mais sur du papier dont on a collé plusieurs feuilles ensemble pour pouvoir les rouler sans craindre de les déchirer.

Chaque Taking du bethel est roulé sur un pivot et forme une espèce de tente couverte d'un rideau de soie. Les juifs ont pour tous ces livres la plus grande vénération. Il y en a cependant un qu'ils respectent plus que tous les autres. Ils prétendent qu'il a trois mille ans d'antiquité, et que c'est le seul monument qui leur reste. Leurs autres livres ayant péri dans les incendies ou dans les inondations, ils ont été restitués sur les livres des Persans.

Tous les Takings du bethel sont sans points. Ils sont divisés en cinquante-trois paragraphes ou sections. On en lit une section chaque jour de sabbat. Ainsi les juifs de la Chine, comme les juifs d'Europe, lisent toute la loi dans le cours de l'année. Celui qui fait la lecture met le Taking sur la chaire de Moïse. Il a le visage couvert d'un voile de coton fort délié. A côté de lui est un souffleur, et quelques pas plus bas un *moula* chargé lui-même de redresser le souffleur en cas qu'il se trompe.

Le père Domenge n'a vu dans ce li-pai-sé ni encensoir ni instrument de musique, ni habit de cérémonies. Tout se réduit à y être sans pantoufles, et ils ont tous la tête couverte d'un bonnet bleu. Seulement à la fête des Tabernacles, où il vit faire la procession du Taking, celui qui le portait avait une écharpe de taffetas rouge qui lui passait de dessus l'épaule droite au-dessous du bras gauche.

Pendant huit mois que le père Domenge passa à Cai-fong-fou, il employa en vain tous les moyens imaginables pour obtenir un de ces livres, ou pour avoir au moins la permission de collationner sa Bible avec un des exemplaires. Il ne put rien gagner sur des hommes trop

ignorants pour ne pas être soupçonneux. L'unique grâce qu'ils lui firent fut de lui montrer leurs livres, et de lui permettre de consulter quelques endroits. Voici ce qu'il nous en apprend. Les Takings du bethel sont écrits en caractères ronds et sans points. La forme des lettres approche assez des anciennes éditions hébraïques d'Allemagne. On n'y voit ni *pléthura*, ni *séthuma* [1]. Tout y est de suite, p.4.143 excepté l'espace d'une ligne qui se trouve entre chacune des cinquante-trois sections. Quand on leur demande pourquoi les exemplaires ne sont point ponctués, ils répondent que Dieu dicta la loi de Moïse avec tant de rapidité qu'il n'eut pas le temps d'y mettre les points ; mais que leurs docteurs d'occident ont jugé à propos de les mettre pour en faciliter la lecture.

Le samedi dans l'octave de la fête des Tabernacles, le père Domenge étant allé à la synagogue, ils lui montrèrent leur ancien Taking. Il avait environ deux pieds de haut, et un peu plus de diamètre quand il était roulé. Il a l'air fort antique, et a été fort gâté par l'eau. Il demanda quelle était la leçon du jour ; ils lui montrèrent le cantique de Moïse, qui, chez les juifs, fait partie de la parasche *va jelec*, c'est-à-dire de la cinquante-deuxième section. Leur cinquante-troisième section est la même que la cinquante-quatrième de nos Bibles ordinaires. Il lut à haute vox le cantique de Moïse, qui était écrit sur deux colonnes, comme dans nos Bibles lorsqu'elles sont exactes ; mais les lignes prenaient quelquefois l'une sur l'autre, ce qui pensa le brouiller. L'unique différence qu'il trouva dans tout ce cantique, c'est qu'au verset vingt-cinquième, au lieu de *thescacel*, qui est dans nos bibles ordinaires, le Taking a *thocel* [2]. Cette différence ne change rien au sens ; c'est toujours le glaive destructeur ou dévorant qui venge le Seigneur des prévarications d'Israël.

---

[1] Les *pléthura* et les *séthuma* sont les marques dont on se sert dans les Bibles hébraïques pour marquer la distinction des différentes sections. Le pléthura se marque avec la lettre *phé*, répétée trois fois ; le séthuma avec la lettre *samech*, répétée aussi trois fois. Il y a douze de ces sections dans la Genèse, onze dans l'Exode, dix dans le Lévitique, dix dans les Nombres, et onze dans le Deutéronome, ce qui fait les cinquante-quatre parties du Pentateuque. Ces grandes sections ont même des divisions subalternes, mais elles sont marquées par un seul pléthura ou par un seul séthuma.

[2] Deutéronome, XXXII, 25.

Pour les Takings des armoires, ils ont tous des points voyelles. La forme des lettres ressemble fort à celle de la bible d'Athias, imprimée à Amsterdam en 1705 ; elles sont cependant plus belles, plus grandes, plus noires. Tout est écrit à la main avec des pinceaux de bambou taillés en pointe comme nos plumes, et de bonne encre, qu'ils font eux-mêmes, et qu'ils renouvellent tous les ans à la fête des Tabernacles ; car ils se feraient un grand scrupule de se servir de pinceau et d'encre de la Chine. Ils n'ont pas la même délicatesse sur le papier de la Chine : ils s'en servent, mais au lieu de le préparer avec une eau d'alun, afin de pouvoir écrire des deux côtés, ils aiment mieux coller plusieurs feuillets ensemble, pour en faire un qui ait l'épaisseur de trois ou quatre feuillets ordinaires,

Ces Takings ont environ sept pouces de largeur sur quatre à cinq de hauteur ; Ils sont composés de cinquante-trois cahiers. Chaque cahier contient une des sections du Pentateuque : le premier mot de la section est écrit sans lettre initiale et sans point, un peu au-dessus du milieu de la marge de la première page dans un petit carré long de soie verte ou bleue, ou de taffetas blanc, en cette forme *Béreschith* [1], pour le premier cahier ; *Noach* [2] pour le second, et ainsi des autres ; car les sections sont les mêmes que dans la bible d'Amsterdam, excepté que de la cinquante-deuxième et de la cinquante-troisième ils n'en font qu'une. Ce premier mot écrit à la marge n'est point répété au commencement du cahier ; chaque page y est marquée par un nom de nombre, et non pas par une lettre numérale ; il est toujours placé dans l'intérieur du livre au-dessus du premier mot.

Comme chaque section forme un cahier séparé, ils ne marquent pas à la fin les pléthura ou les séthuma. Cependant ces divisions ne leur sont pas entièrement inconnues, quoiqu'elles soient bien plus rares dans leurs livres que dans les nôtres. Ils les mettent à la marge, et ils les joignent toujours ensemble. il y en a quatre dans le cahier *Béreschith*, c'est-à-dire dans la première section de la Genèse. Le

[1] C'est-à-dire, au commencement.
[2] C'est-à-dire, Noë.

premier est dans le chapitre premier, avant le verset dixième, selon notre matière de compter. Le second est dans le même chapitre, avant le verset vingt-septième. Le troisième est dans le chapitre second, avant le verset vingt-unième. Le quatrième est dans le chapitre troisième, avant le verset quatorzième. A ces quatre endroits près, il n'y a dans toute la première section de la Genèse, aucune note marginale, ni vides, ni séparations interlinéaires. Ils ne connaissent point les *kéri* et les *kétib*. Ils marquent exactement à la fin des phrases les *pésukim*, c'est-à-dire les deux points, qu'ils appellent *kela*. Pour le nombre des versets, ils ne le marquent qu'à la fin de la section ou du cahier, au-dessous de la dernière ligne, et en lettres numériques. Ils en comptent cent quarante-six dans *Béreschith* ou dans le premier cahier, et cent quarante-trois dans *Noach* ou dans le second cahier.

p.4.144 Ils ont de grandes et de petites lettres. Par exemple, le premier mot de la Genèse, *Béreschith*, a un grand *beth* ; et dans le quatrième verset du second chapitre de la Genèse, le mot *Béhibaram* a un petit *hé*. Le père Domenge ne croit pas que les juifs aient connaissance de ces mots qui se partagent en deux, ou qui des deux n'en font qu'un, ou qui tiennent la place d'autres mots, ou enfin de ceux qui se lisent sans être écrits, ou qui s'écrivent et ne se lisent point. Cependant il n'ose prononcer, parce qu'il n'a pas eu le temps d'entrer dans un assez grand détail sur ce point de critique.

Quant au nom ineffable de Dieu, *Jéhova*, ils le prononcent *Hotoi*. Au lieu d'Adonaï, ils disent *Étunoi*. Ils ne diffèrent point de nous pour la prononciation du mot *Élohim*. Mais lorsqu'ils traduisent en chinois le nom de *Jéhova*, ils ne disent pas comme les missionnaires *Tien-tchu*, mais seulement *Tien*, comme font les lettrés de la Chine quand ils expliquent leurs caractères chang-ti.

La différence la plus sensible que le père Domenge ait remarquée entre ces Takings et la Bible d'Amsterdam, consiste dans le raphé ou la ligne horizontale, que ces juifs nomment *lofi*. Il est très commun chez eux, et souvent il se trouve sur deux ou trois lettres d'un seul mot. La forme de leurs accents est aussi un peu différente pour la position et

pour la figure ; ce qui fait conjecturer au père Domenge que leur bible serait peut-être la bible orientale de Jacob Ben Nephthali, qui ouvrit ses écoles dans les terres de Babylone pendant que Ben Ascher tenait les siennes dans la Palestine. Cependant ces juifs n'ont aucune idée de ce rabbin, et leur science sur la ponctuation est fort bornée. Ils ne connaissent point tout cet attirail de noms qu'on voit dans les livres européens. Ils n'ont que le mot général *siman*, pour exprimer les points et les accents.

Venons maintenant aux confrontations que le père Domenge fit de la Bible d'Amsterdam avec les plus anciens Takings de la Chine. On l'avait prié de vérifier divers endroits de la Genèse qui occupent le plus les critiques. Il les vit, et il n'y trouva point de différence [1] : dans le chapitre vingt-troisième, verset second, il ne vit pas que le chaph du mot *libechotha* [2] fût sensiblement plus petit. Cependant le chef de la synagogue lui dit qu'il l'était. Au chapitre vingt-quatrième, verset second, ils parurent n'être pas au fait de cette ancienne manière de prêter serment ; elle n'est point en usage parmi eux ; ils dirent qu'ils se contentaient de ne pas aller faire serment aux temples des idoles. Sur le mol, vajiscakekou du chapitre trente-troisième, verset quatrième, il y a six points : le premier paraît plus considérable qu'un point.

La douzième section de leurs Takings commence comme dans la Bible d'Amsterdam, au mot *vejchi*, du chapitre quarante-septième, verset vingt-huitième. Elle contient toutes les prophéties de Jacob à ses enfants. Elles y sont écrites tout de suite, sans séparations, sans pléthura et sans séthuma.

Le père Domenge leur demanda ce qu'ils entendaient par le mot *Siloh* et par celui de *Jescuatheca*, qui est si souvent dans l'Écriture ; ils ne lui répondirent rien. Ces juifs sont maintenant d'une ignorance à ne pas entendre leur texte entier.

---

[1] Les endroits que le père Domenge confronta sont les chap. II, 17 ; III, 17 ; VII, 11 ; VIII, 4,7 ; XI, tout entier ; XIII, 3 ; XVII, 22 ; XXIII, 2 ; XXIV, 2 ; XXXIII, 4 ; XLVII, XLVIII, XLIX, tout entiers.

[2] Nos Bibles marquent un *chaph* fort petit dans ce mot, qui exprime les larmes qu'Abraham répandit à la mort de son épouse Sara.

On avait encore prié le père Domenge de voir quelle était la ponctuation du mot *hammitta*, chapitre quarante-sept, verset trente-un ; savoir s'ils écrivent *hammitta* ou *hammatté*. Il l'oublia ; mais il croit qu'ayant trouvé tant de conformité avec la Bible d'Amsterdam pour les autres endroits, il est fort probable qu'elle sera la même dans celui-ci.

Il ne me reste plus que deux observations à faire sur les découvertes du père Domenge. A la fin du *béreschith*, c'est-à-dire du premier cahier de ce Taking, il trouva une inscription qui est fort défigurée dans la copie qu'il a envoyée ; cependant on y reconnaissait différents noms de rabbins. Il paraît que c'est un témoignage de reconnaissance pour ces docteurs, et en particulier pour un qui était venu de Médine, et qui peut-être leur avait procuré ce Taking. Elle finit par ces mots : « Bénédiction sur toi qui viens. Bénédiction sur loi qui retournes. Gloire abondante dans la possession des richesses. Seigneur, j'ai attendu ton salut. »

Le père Domenge vit encore un tableau p.4.145 attaché à une des colonnes du li-pai-sé, où était marqué ce *mineaha*, c'est-à-dire l'ordre de la lecture des sections du *Pentateuque*. Aux deux extrémités il est fait mention de deux livres que je ne connais pas. Le premier se nomme *Noumaha*, il est divisé en douze parties, et il se lit le premier jour de chaque grand mois, et le second des petits mois. L'autre, nommé *Mouphtar*, est également divisé en douze parties ; il se lit le quinze des grands mois, et le seize des petits mois. Le père Domenge voulut savoir ce que contenaient ces livres ; mais la prononciation singulière de ces juifs ne lui permit pas de comprendre ce qu'ils disaient.

Sur tout ce que j'ai rapporté, jusqu'ici, on croirait peut-être que les juifs de la Chine n'ont point d'autres livres des divines Écritures que le Pentateuque, et on se tromperait ; ils en ont encore plusieurs ; mais ils ne donnent le titre de canonique qu'au seul *Pentateuque*. Les autres livres se nomment San-tso, c'est-à-dire supplément, ou livres détachés. Sous ce titre sont compris Josué et les Juges, qui ne sont pas entiers ;

Schemoueul, ou Samuel, qui est entier ; *Melachim*, ou les deux derniers livres des *Rois*, qui sont mutilés en quelques endroits ; *David*, ou les *Psaumes*, dont on n'a pas examiné l'intégrité. Cette première partie de *San-tso* fait plus de trente volumes. La seconde partie renferme les *hafoutala*, c'est ainsi qu'ils nomment les *haphtaroth*, ou sections prophétiques ; ils disent qu'ils en avaient autrefois plus de quatre-vingts volumes : on n'a pas de peine à le croire, parce que leurs livres ne contiennent pas un grand nombre de chapitres, et qu'ils joignent encore aux prophètes les Chroniques ou les *Paralipomènes. Isaïe*, qu'ils nomment Iséhaha, et *Jérémie*, qu'ils nomment *Jaméléiohum*, sont presque entiers. Ils les lisent aux jours de fêtes. Ils n'ont rien d'Ézéchiel. Il n'ont de Daniel que quelques versets du premier chapitre.

Pour les petits prophètes, il leur reste Juenaha, ou Jonas ; Micaha, ou Michée ; Nahouam., ou Nahum ; *Hapacouque*, ou *Habacuc* ; *Sécaleio*, ou *Zacharie*. La plupart de ces petits prophètes ne sont pas entiers, et ils n'ont rien des autres. Le livre des Chroniques ou des Paralipomènes, qu'ils appellent *Tiveli-Haïamiim*, est aussi fort mutilé ; il ne leur en reste que les quatre ou cinq premiers chapitres. Les livres de *Néhémie* et d'*Esther* sont un peu moins imparfaits. Les juifs de la Chine ont pour cette princesse la plus grande vénération ; ils l'appellent toujours *Issetha mama*, ou la grand'mère. Leur respect s'étend aussi à Mardochée, qu'ils nomment *Moltoghi* ; ils les regardent comme les sauveurs d'Israël.

Deux de leurs livres, qui seraient le plus estimés en Europe, ce sont les deux premiers livres des *Machabées*. Il paraît qu'ils les nomment *Mantiiohum*, ou Mathatias, et qu'ils n'en ont qu'un exemplaire. Le père Domenge fit l'inimaginable pour l'acheter, ou au moins pour en prendre une copie. ils ne voulurent entendre à aucune proposition.

A tous ces livres du *San-tso*, ces juifs ajoutent encore leurs *Li-pai*, c'est-à-dire leurs rituels ou livres de prières. Chaque *Li-pai* contient cinquante ou cinquante-deux cahiers ; ils sont écrits en gros caractères, Les volumes sont plus longs que larges, comme les livres d'Europe et de Chine, et de l'épaisseur d'un doigt. Ces prières sont presque toutes

tirées de l'Écriture, et surtout des Psaumes. Enfin ils ont quatre livres de la *Mischna*, et divers interprètes assez mal en ordre, qu'ils appellent en chinois *Tiang-tchang.*

Malgré tous ces livres, le pare Domenge trouva ces juifs dans une grande ignorance. Les plus habiles n'entendaient que quelques endroits du Pentateuque et des livres qu'ils lisent le plus souvent. Ils sentent très bien leur faible sur ce point, et ils s'excusent sur ce qu'il y a plus d'un siècle qu'il ne leur est venu de docteur de Si-yu, c'est-à-dire de l'occident, et qu'il y a longtemps qu'ils ont perdu leur *Tou-king-puen*, c'est-à-dire leur grammaire, ou leur livre pour entendre l'Écriture.

Le père Gozani ajoute qu'ils se servent de leurs livres sacrés lorsqu'ils veulent tirer les sorts. Ils observent la circoncision le septième jour après la naissance. Les jours de sabbat, ils ne voudraient pas même allumer du feu chez eux. Outre les jours de sabbat, ils ont la pâque et plusieurs autres solennités. Il y a un jour qu'ils passent tout entier dans la synagogue à pleurer et à gémir. Ils connaissent les anges, les chérubins et les séraphins. Le père Gozani n'a jamais rien pu tirer d'eux sur le Messie, quoiqu'il les ait souvent interrogés. Ils ne reçoivent point de prosélytes. Jamais ils ne se marient avec des étrangers. Ils n'ont imprimé p.4.146 en chinois qu'un fort petit livre sur leur religion. C'est celui qu'ils présentent aux mandarins lorsqu'ils sont menacés de quelque persécution.

Leurs lettrés et leurs docteurs honorent Confucius. Ils honorent tous leurs ancêtres morts, et ils ont leurs tablettes à la manière des Chinois. Dans l'enceinte de leur synagogue, ils ont une salle où ils conservent les tablettes de leurs bienfaiteurs défunts. A l'entrée de cette synagogue, il y a un ancien *pai-fa*, ou tableau, avec l'inscription King-Tien. Ce sont les mêmes caractères que l'empereur Cang-hi écrivit lui-même pour les faire mettre à l'église des missionnaires jésuites.

Dans leurs prières, il se tournent du côté de l'occident, . Leur li-pai-sé ou leur synagogue est aussi dans la même direction. Ils font cela sans doute en mémoire de Jérusalem, qui est, par rapport à eux, à l'occident. Les riches se dispensent aisément d'aller à la synagogue. Il

suffit d'avoir fait transcrire un taking et de l'avoir mis dans les armoires. Aussi ne voit-on souvent, les fêtes ordinaires, que quarante à cinquante personnes dans le li-pai-sé. Un ta-king qui a été mis dans les armoires ne peut plus sortir de la synagogue. Un juif était convenu de vendre le sien au père Domenge. Mais il fut surpris lorsqu'il l'emportait. On le lui arracha, et on lui fit de grands reproches.

Telles étaient les connaissances qu'on avait sur les juifs de la Chine, lorsque le père Gaubil, fort connu dans l'Europe par son zèle à lui transmettre tout ce qui peut l'intéresser sur les sciences de l'Asie, fit un voyage à Cai-fong-fou ; il fut très bien reçu, et il profita de la circonstance pour tirer de nouvelles lumières. C'est à lui que nous sommes redevables des inscriptions chinoises qui sont dans la synagogue.

La première y fut mise en 1444 par un juif lettré, nommé *Kin-tchong.* En voici le précis tel que le père Gaubil l'a envoyé :

> « L'auteur de la loi d'Y-se-lo-ye, Israël, est Ha-vou-lo-han, Abraham. Ce saint homme vivait cent quarante-six ans après le commencement de Tcheou. Sa loi fut transmise par tradition à Niché, Moïse. Il reçut son livre sur le mont Sina. Il était toujours uni au ciel. Son livre a cinquante-trois sections. La doctrine qui y est contenue est à peu de chose près celle des Kings chinois. L'auteur fait ici le parallèle de la doctrine chinoise avec celle des juifs. Il rapporte plusieurs passages pour prouver en particulier que le culte qu'ils rendent au Ciel, que les cérémonies qu'ils observent, que leurs jeûnes, leurs prières, leur manière d'honorer les morts, sont presque les mêmes. Il prétend qu'on trouve dans le livre nommé *Y-king*, des vestiges de la sanctification du sabbat. Il ajoute que Moïse vivait six cent treize ans après le commencement de Tcheou. Il parle de Gai-sse-la, Esdras. Il loue le zèle qu'il eut pour réparer les livres, pour instruire, et pour corriger le peuple d'Israël. »

On a ajouté à cette inscription un détail de l'inondation qui détruisit cette synagogue en 1462 ; et on remarque que les juifs de Nimpo et de

Ning-hia donnèrent des livres pour réparer les pertes qu'on venait de faire.

Tso-tang, grand mandarin et grand trésorier de la province de Sé-tchuen, mit la seconde inscription en 1515, la dixième année de l'empereur Tching-te, nommé aussi *Vou-tsoung.*

Elle commence par ces mots :

> « La loi d'Israël. Ha-kan, Adam, est le premier homme. Il était de Tien-tcho, en occident. Les juifs ont une loi et des traditions. La loi est renfermée dans cinq livres et dans cinquante-trois sections.

Le mandarin fait un grand éloge de la loi ; ensuite il ajoute :

> — Les juifs honorent le Ciel comme nous. Abraham est l'auteur de leur loi, c'est leur père. Moïse publia cette loi, c'est leur législateur. Au temps des Han, les juifs se fixèrent à la Chine ; et la vingtième année du cycle 65 [1], ils offrirent à l'empereur Hiao-tsong un tribut de toile des Indes. Il les reçut très bien, et leur permit de demeurer à Cai-fong-fou, qui s'appelait en ce temps Pien-leang. Ils formaient alors soixante-dix sins, ou familles. Ils bâtirent une synagogue où ils placèrent leurs Kings, c'est-à-dire leurs divines écritures.

Le mandarin dit que ces Kings ne sont pas pour les seuls juifs de Cai-fong-fou ; qu'ils regardent tous les hommes, les rois et les sujets, les pères et les enfants, les vieux et les jeunes ; que chacun peut y apprendre ses devoirs.

Après cette réflexion, le mandarin fait voir que la loi des juifs est presque la même que celle des Chinois, puisque l'essentiel de l'une p.4.147 et de l'autre est d'honorer le Ciel, de respecter les parents, et de rendre aux morts les honneurs qui leur sont dus.

Ce sont les termes mêmes du mandarin, qui ajoute un grand éloge des juifs. Il assure que, dans les campagnes, dans le commerce, dans

[1] Cette année est la 1163e après Jésus-Christ, et la première du règne de Hiao-tsong.

la magistrature, dans les armées, ils se font généralement estimer par leur droiture, leur fidélité, leur exactitude à observer leurs cérémonies. Il finit en disant que cette loi passa d'Adam à Nuova, Noé, de Noé à Abraham, à Isaac, à Jacob, aux douze tribus, à Moïse, à Aaron, à Josué, à Esdras, qui a été un second législateur.

La seconde année de l'empereur Cang-hi [1], un grand mandarin, qui devint ministre de l'empire, mit la troisième inscription. Il y parle d'abord d'Adam, de Noé, d'Abraham et de Moïse. Il loue beaucoup la vertu d'Abraham : il dit qu'il adorait le Ciel sans figure, sans image, auteur et conservateur de toutes choses, être éternel et sans principe, et que sa loi s'est conservée jusqu'à présent. Il veut ensuite comparer les temps d'Abraham et de Moïse avec ceux des empereurs chinois ; mais cet endroit est plein de fautes. Il ajoute que Moïse reçut la loi sur le mont Sinaï, qu'il jeûna quarante jours et quarante nuits, que son cœur était toujours élevé à Dieu, que sa loi a cinquante-trois sections, et que tout y est admirable. Il fait l'éloge d'Esdras le restaurateur de cette loi. Il loue les juifs, et il montre la conformité de leur doctrine avec celle des tukiao, c'est-à-dire des lettrés de Chine. Il s'appuie de l'autorité des Kings pour prouver qu'anciennement on sanctifiait dans la Chine le sabbat. Il va jusqu'à prétendre que les caractères hébreux ont beaucoup de rapport avec les anciens caractères chinois. Il entre dans un grand détail sur l'inondation qui détruisit la synagogue de Cai-fong-fou en 1462, la septième année de l'empereur Tien-tchun, qui s'appelait auparavant Ing-thong. Les livres furent fort endommagés. Un juif de Nimpo, nommé *Yn*, apporta une bible entière sur laquelle on transcrivit tous les Kings. En 1490, la seconde année de Hong-tchi, on rebâtit le li-pai-sé. Yen-toula fit les frais de l'édifice.

Le mandarin finit par parler des trois différentes sectes de Chine. Il répète que la loi des juifs est fort conforme à celle des tukiao ou des lettrés, dans tout ce qui regarde le culte du Ciel, la soumission et le respect des enfants pour leurs pères, des sujets pour leurs princes, et dans les honneurs qu'on doit rendre aux morts en certains temps.

---

[1] Cette seconde année de Cang-hi répond aux années 1662 et 1663.

La quatrième et dernière inscription contient encore les éloges d'Abraham, le dix-neuvième descendant d'Adam ; de Moïse, d'Esdras, de la loi qui prescrit d'adorer le Ciel, créateur de toutes choses, sans aucun mélange de fausses divinités de la part des juifs qui sont fort fidèles observateurs de leur loi. L'inondation de 1642 y est décrite fort au long. La synagogue fut détruite. Une multitude de juifs périt. Il y eut vingt-six cahiers des livres qui furent perdus. Le reste fut sauvé. De ces débris on fit, en 1654, un grand volume. On voit les noms de ceux qui revirent les livres et qui les transcrivirent. Tout fut revu encore par Tchan-kiao, c'est-à-dire par le chef de la synagogue, et l'inscription assure que tout se fit exactement. Elle finit par une description générale du nouveau li-pai-sé, de ses divers corps de logis, de ses salles, de ses cours et de ses portes. Les noms des ouvriers sont marqués, aussi bien que ceux de personnes qui firent les frais de la tablette de l'empereur et du Bethel. On y voit encore les noms de sept familles qui subsistent à Cai-fong-fou.

Le père Gaubil ne se contenta pas d'avoir tiré des copies exactes de ces monuments. Il lia avec ces juifs. Il s'informa de leur créance et de leurs usages. Il connut par leurs entretiens qu'ils croyaient le purgatoire, l'enfer, le jugement, le paradis, la résurrection des corps, les anges. Mais ils n'ont point de profession de foi particulière. Il leur expliqua le sens que nous attachons communément au mot Jéhova. Tous lui applaudirent, et l'assurèrent qu'ils avaient toujours reconnu dans ce mot l'éternité de Dieu ; qu'il signifiait être, avoir été et devoir être.

Il crut que l'occasion était favorable pour savoir leur explication du mot *siloh*, si célèbre dans la prophétie de Jacob : il était d'autant plus curieux de savoir ce qu'ils pensaient de ce mot, qu'il lui était autrefois arrivé une aventure fort singulière à ce sujet. Étant un jour à Ham-keou, port considérable de Hon-quam, où demeurait le père Couteux, il apprit p.4.148 que ce Père avait chez lui un Chinois fort lettré, et qui avait un talent unique pour déchiffrer les anciennes lettres. Dans la persuasion où il était que les lettres du mot *siloh* étaient anciennement

des hiéroglyphes, il pria ce Chinois, qui ne savait point du tout l'hébreu, de lui dire son sentiment sur *siloh*, qu'il écrivit à la manière de Chine, les lettres les unes au-dessous des autres. Dès que le Chinois vit ces caractères, il dit que le premier signifiait *très haut*, le second, *Seigneur*, le troisième, *un*, le quatrième, *homme*. Il ajouta qu'en Chine on donnait ce nom à celui qu'ils appellent *Ching-gin*, c'est-à-dire le saint homme. La surprise du père Couteux et du père Jacques, qui étaient présents avec le père Gaubil, fut extrême. L'explication des juifs ne fut pas moins surprenante, car le père Gaubil les ayant interrogés sur ce point, ils se turent d'abord tous. Il commença à leur expliquer ce que les pères et les docteurs entendent par ce terme. Un jeune juif demanda alors, avec beaucoup de politesse, la permission de parler, et il dit qu'un de ses grands-oncles, qui était mort depuis quelque temps, l'avait assuré qu'il y avait dans ce mot quelque chose de divin ; que le schin signifiait *grand*, le jod *un*, le lamed *descendant*, le hè *homme* : c'était désigner d'une manière fort singulière le Dieu Sauveur, qui est descendu du ciel en terre. Le jeune juif ajouta qu'il ne savait pas autre chose. Il se prit d'affection pour le père Gaubil, le suivit, lui demanda son norum, sa demeure, et l'assura qu'il s'informerait souvent de ses nouvelles.

Mais avant que de sortir de la synagogue, le père Gaubil demanda à voir leurs livres : le tchan-kiao ou le chef de la synagogue y consentit. Outre les livres dont j'ai déjà parlé, ils lui en montrèrent un qu'ils avaient caché jusqu'alors aux missionnaires, et qui fixa toute l'attention du Père par sa singularité. C'était un reste de Pentateuque qui paraissait avoir beaucoup souffert de l'eau : il était écrit sur des rouleaux, d'un papier extraordinaire ; les caractères en étaient grands, nets, et d'une forme mitoyenne entre l'hébreu de la Bible d'Amsterdam et celui qui se voit dans la grammaire hébraïque et chaldaïque, imprimée à Virtemberg en 1531. Il n'y avait rien au-dessous des lettres, mais au-dessus il y avait des accents et des espèces de points, tels, dit le père Gaubil, que je n'en avais pas vu ailleurs. Il interrogea le tchang-kiao sur ce manuscrit, qui lui parut avoir tout l'air d'une pièce antique : voici ce qu'il en apprit. Du temps de l'empereur Van-lie, la

synagogue fut brûlée : tous les livres périrent pour la seconde fois ; mais des juifs de Si-yu étant arrivés dans ces circonstances, ils en obtinrent une bible avec d'autres livres. Ce Pentateuque est le seul de ces livres qu'ils aient conservé en original : ils n'ont que des copies des autres, qui se sont perdus par le laps du temps. Le père Gaubil offrit une somme considérable pour ce Pentateuque : il fut refusé. Il convint néanmoins du prix pour une copie qu'on lui promit.

Alors il pria les juifs qui étaient présents, de lui expliquer quelques endroits de leurs livres. Ils s'excusèrent sur ce qu'il y avait longtemps qu'il ne leur était venu de maîtres d'occident, et qu'ils avaient perdu leur Tou-king-puen ; qu'excepté le Pentateuque qu'ils entendaient encore un peu, ils ne pouvaient pas expliquer leurs autres livres de l'Écriture, ni leurs interprètes, ni ce qui leur reste de la Mischna.

Ils prièrent à leur tour le père Gaubil de leur expliquer quelque chose. Il prit la prophétie de Jacob, les dix commandements de Dieu, et le précepte de ne reconnaître qu'un seul Dieu. Il voulait leur expliquer le passage d'Isaïe sur l'avènement du Messie, mais l'endroit se trouva déchiré dans le livre qu'ils lui avaient donné. Il leur en dit l'histoire, et ils parurent fort contents de ce qu'il leur disait.

Alors un des juifs prit le livre et expliqua le verset, « Écoute, Israel ; le Seigneur ton Dieu est un seul Dieu. » Il expliqua aussi le précepte de la circoncision ; mais la prononciation de ces juifs est si singulière, que ce Père n'eût pu deviner que ce juif lisait de l'hébreu, s'il n'eût eu le livre sous les yeux.

On conçoit aisément que ces juifs ayant perdu depuis longtemps tout commerce avec les juifs occidentaux, et étant nés en Chine où l'on ne peut saisir plusieurs de nos sons, où on n'a pas même les lettres B, D, E, R, ils sont obligés de prononcer *P* pour *B*, *T* pour *D*, *ié* pour *E*, *L* pour *R*. Ils nasardent aussi plusieurs syllabes, surtout les *hu* ; ainsi, au lieu de prononcer comme nous *tohu va bohu*, ils prononcent *theohum va peohum*. Ils disent *thaulala* ou *thautatse* pour thora ; *pielechitsce* pour bereschith ; *schemesse* pour schemoth ; *piemitzpaul* pour bmidar ; *teveliim* pour debarim. p.4.149 Le père Gaubil, satisfait des

connaissances qu'il venait d'acquérir, et fort content de l'accueil qu'on lui avait fait, partit de Cai-fong-fou pour se rendre à Pékin, avec l'espérance d'avoir bientôt une copie du Pentateuque singulier qu'il avait vu, et projetant déjà un second voyage où il pourrait achever ce qu'il venait de commencer si heureusement ; mais la révolution qui est survenue dans la religion a détruit la résidence de Cai-fong-fou, et rompu la communication qu'on avait avec les juifs.

Après avoir réuni avec soin les différents objets que j'ai trouvés épars dans plusieurs lettres manuscrites des missionnaires, il ne me reste plus qu'à faire quelques réflexions sur divers points qui m'ont paru mériter quelque discussion ; je les ai réservées pour la fin de ce mémoire, afin que le détail des découvertes fût plus suivi, et que mes idées ou mes conjectures ne se trouvassent pas substituées aux observations.

Selon les monuments, Adam est né dans le Tien-tcho. Les Chinois donnent ce non à cinq différents pays : les deux plus célèbres sont cette partie des Indes qui est vers le royaume de Bengale, où Fo est né, et la Syrie avec le pays de Médine ; c'est sans doute de la Syrie qu'il faut entendre ces inscriptions. Anciennement ils appelaient ce pays *Tien-tang*, c'est-à-dire le pays du ciel : ils le nomment encore aujourd'hui *Tien-fang*.

Ces juifs ne connaissent pas le jeune Caïnan, dont saint Luc et les Septante ont parlé, puisqu'ils disent qu'Abraham est le dix-neuvième descendant d'Adam.

Il se trouve plus de difficulté dans l'époque des temps d'Abraham qu'ils font correspondre avec la cent quarante-sixième année de Tcheou ; cette dynastie ne commença que l'an 1122 avant Jésus-Christ et la mort d'Abraham précède de plus de dix-huit siècles l'ère chrétienne. Je trouve dans un ouvrage du père Gaubil, sur la chronologie chinoise, une solution de cette difficulté, qui est fort plausible. Il remarque qu'avant que la dynastie des Tcheou montât sur le trône de la Chine, elle y occupait un royaume ; que Heoutsi, chef de cette famille, et ses successeurs, sont qualifiés dans l'histoire du titre

de rois. Or, les temps de Heoutsi remontent presque jusqu'à ceux d'Yao, qui commença à régner au moins 1226 ans avant Jésus-Christ. L'époque d'Abraham a donc pu concourir avec la cent quarante-sixième année de la famille des Tcheou, qui a eu pour chef Heoutsi.

Cette solution explique également ce qui regarde les temps de Moïse, que les monuments rapportent à l'an 613 de Tcheou. Il ne reste de difficulté que dans les 467 ans que les inscriptions supposent entre Abraham et Moïse ; car entre la naissance d'Abraham et de Moïse il n'y a que 425 ans ; il reste 42 ans. Je conjecturerais assez volontiers que c'est le temps que Moïse resta dans la maison de Pharaon, et qu'il se forma toutes les sciences des Égyptiens ; les juifs de la Chine auront suivi quelques traditions ou quelques vraisemblances pour marquer le temps où ce grand homme commença à signaler son zèle pour la délivrance de son peuple.

Pour ce qui est de l'antiquité du Ta-king, que ces juifs dirent au père Domenge qu'ils possédaient depuis trois mille ans, il est évident qu'ils ne parlaient pas d'un manuscrit qui eût trois mille ans d'antiquité, mais de la loi qui avait été donnée à Moïse il y a trois mille ans : et en effet, depuis la publication de la loi sur le mont Sinaï jusqu'au temps où ils parlaient au père Domenge, il y a, selon le calcul ordinaire des juifs d'Europe, trois mille ans ; ce qui prouve que la chronologie des juifs de la Chine est la même que celle des juifs d'Europe.

Venons maintenant au temps où ces juifs entrèrent dans la Chine. Ils ont dit constamment à tous les missionnaires qu'ils y étaient entrés sous la famille des Han, et leurs monuments disent la même chose. La dynastie des Han commença l'an 206 avant Jésus-Christ ; c'est donc dans cet intervalle que les juifs pénétrèrent en Chine : ils purent y aller avant la ruine de leur empire ; mais il est plus naturel de croire que ce ne fut qu'après l'épouvantable catastrophe de Jérusalem, que, dispersés de toutes parts, ceux du Corassan et de la Transoxiane se répandirent dans la Chine : cette conjecture approche même de la certitude, lorsque je me rappelle que plusieurs de ces juifs ont assuré qu'ils étaient arrivés sous le règne de Ming-ti. Ce prince monta sur le

trône l'an 56 après Jésus-Christ, et ne mourut que l'an 78. Les temps ne peuvent mieux s'accorder arec la ruine de Jérusalem, qui est de l'année 70.

p.4.150 L'établissement de Cai-fong-fou est bien moins ancien : nous en avons l'époque dans la seconde inscription, c'est la vingtième année du cycle 65, où ils offrirent leur tribut de toile des Indes à l'empereur Hia-tsong. Tous ces caractères répondent à l'année 1163 après Jésus-Christ, et la première du règne de Hia-tsong. Hoa-tsong lui avait résigné ses États sur la fin de l'année précédente. Il ne pouvait choisir un prince plus actif, plus capable de résister aux armées formidables des Tartares, et de pousser les conquêtes que les Chinois venaient de faire à l'orient de Cai-fong-fou. Les calamités de cette synagogue sont marquées dans les inscriptions. En 1462 elle périt sous les eaux du Hoang-ho ou du fleuve Jaune ; fleuve fameux par ses ravages, et qui domine cette ville ; presque tous les livres furent perdus, et ceux qui restèrent furent fort endommagés par les eaux. En 1642 la ville fut assiégée par les Chinois mêmes, révoltés contre leur prince légitime ; mais elle fit une si forte résistance, que le cruel Li-tsee-tching fut obligé de lever deux fois le siège. Il vint une troisième fois pour en faire le blocus et la contraindre par famine à se rendre. Le gouverneur, se voyant sans ressources, fit rompre les digues du fleuve, et força l'ennemi à se retirer, en s'ensevelissant lui-même sous les eaux. La synagogue périt encore, et elle perdit plusieurs livres.

Entre ces deux inondations, elle avait été réduite en cendres sur la fin du seizième siècle, pendant le règne de l'empereur Van-lie, qui monta sur le trône en 1572 in Les livres périrent pour la seconde fois dans ce désastre.

Malgré tant de calamités, nous tirons encore de ces juifs des lumières précieuses sur leurs usages et sur leurs livres. L'accord de leur Pentateuque avec le nôtre donne une nouvelle force à la preuve qu'on a tirée jusqu'ici avec tant d'avantage des ouvrages de Moïse en faveur de la religion. Les missionnaires mettront le comble aux obligations que nous leur avons, s'ils peuvent procurer à l'Europe un des takings du

Bethel, ou au moins un livre exactement collationné sur le plus ancien de ces manuscrits. Le Pentateuque que le père Gaubil a vu en dernier lieu demande un nouvel examen et fort ample. Un des takings ponctués des armoires aurait aussi son avantage, quoiqu'ils soient beaucoup moins curieux que ceux du Bethel. Les livres des Machabées pourraient être utiles et seraient très bien reçus. Les fragments mêmes de nos livres canoniques sont précieux ; on ne peut trop s'en procurer. Il serait fort à propos de faire de nouvelles perquisitions sur les livres dont parle le père Domenge, et qui se lisent au commencement et au milieu des grands et des petits mois. Sur ce point, nous ne pouvons pas tirer de lumières des juifs d'Europe, qui n'ont pas ces usages. Il faut donc les attendre de la Chine, ou l'on doit faire d'autant plus de diligence, qu'il est fort à craindre que cette synagogue, déjà si affaiblie, ne vienne à se réunir, comme les autres, à la secte mahométane, ou au moins ne tombe dans une ignorance qui la mettrait hors d'état de nous instruire.

Les missionnaires obligeraient encore les savants en leur envoyant une traduction du livre chinois que ces juifs présentent aux mandarins dans les temps de persécution.

@

Lettre du père Ventavon

au père de Brassaud

@

Traversée. — Aventure du père Bazin. — Persécution au Tonkin. — Séjour à Canton. — Voyage de Pékin. — Costume de l'empereur. — Jésuites et ouvriers au palais. — Respect des grands pour la religion chrétienne.

A Hai-tien, le 15 septembre 1769

Mon révérend Père,

Nous sommes arrivés à Canton en 1766, après une traversée d'environ huit mois. Nous avions rencontré à l'Ile-de-France le père Lefèvre, notre supérieur général, où les messieurs de Saint-Lazare nous reçurent, nous logèrent et nous nourrirent, avec le meilleur cœur et la meilleure grâce du monde, pendant près d'un mois. Le père Lefèvre avait intention de m'envoyer à Pékin : une circonstance particulière rendit l'exécution de ce projet très facile, malgré les obstacles insurmontables qui paraissaient devoir le faire échouer.

L'année précédente, il était venu à Canton un frère jésuite, nommé Bazin, apothicaire et chirurgien. C'est lui qui avait été autrefois médecin de Thamas Kouli-kan, et qui a demeuré en Perse vingt-huit ou trente ans. Ce Frère voulait se rendre à Pékin, mais le gouvernement de Canton ne voulut jamais lui en p.4.151 donner la permission. On ne put même le présenter au tsong-tou ou vice-roi de la province. Cependant on donna avis de son arrivée aux jésuites qui sont à la cour de Pékin. Dans ce même temps, comme le cinquième fils de l'empereur tomba malade, on demanda à ces Pères s'ils ne connaissaient point d'Européen qui fût versé dans la médecine. Ils répondirent qu'ils avaient lieu de croire qu'il en était arrivé un à Canton, nommé Bazin, assez expert dans cette science. A l'instant l'empereur dépêche un courrier extraordinaire pour le chercher ; mais malgré toute sa diligence, le courrier trouva que le frère Bazin était déjà parti avec le père Lefèvre, n'ayant pu rester à Canton, parce qu'après le départ des vaisseaux européens, on n'y souffre aucun étranger connu. Ils ne purent pas non plus aller à Macao, parce que ce

n'est plus un asile sûr pour nous. Ils prirent donc le parti d'aller passer l'année à l'île Maurice ou l'Ile-de-France.

Cependant le courrier de l'empereur étant arrivé, tout fut en rumeur à Canton. On envoya des exprès de tous côtés pour avoir des nouvelles du frère Bazin. Des mandarins allèrent à Macao le chercher, et voulaient le faire trouver aux Portugais, qui protestèrent n'avoir aucune connaissance du lieu où il pouvait être. Le vice-roi ayant su enfin qu'il était allé à l'île Maurice, voulait y envoyer des bâtiments chinois pour le ramener ; et il l'eût fait, si on ne lui avait représenté que ces sortes de vaisseaux étaient incapables de soutenir un pareil voyage. On écrivit aux Indes et même en Europe pour le faire revenir le plus tôt qu'il serait possible. Enfin pendant toute l'année rien ne fut plus désiré, plus attendu que ce Frère, qui ne savait rien de tout ce qui s'était fait à son occasion à Canton, et que nous prîmes à Maurice sur notre vaisseau, sans qu'il eût la moindre connaissance de l'embarras qu'il avait causé.

En arrivant à Canton, nous fûmes bien agréablement surpris en apprenant un changement si heureux. Presque aussitôt le frère Bazin fui mandé par le vice-roi. Je lui fus présenté avec lui. Il nous reçut en grande cérémonie. Il nous demanda à l'un et à l'autre notre âge ; si nous étions bien aises d'aller à Pékin. Nous répondîmes qu'oui. Si nous voulions y aller en habits chinois ou européens. Nous lui dîmes qu'il était sur cela maître de décider. Il dit ensuite au frère Bazin qu'il pouvait partir quand il voudrait ; que pour moi, il délibérerait s'il pouvait prendre sur lui de m'envoyer à Pékin, sans avoir auparavant averti l'empereur. Nous vîmes ensuite le mandarin qui tient la première place après le tsong-tou ; et quelques jours après, le tsong-tou nous fit avertir que nous étions les maîtres de partir tous les deux ensemble ; qu'il en était très content, et que nous pouvions nous-mêmes déterminer le jour du départ ; ce que nous fîmes pour le 15 de la lune, qui répondait au 18 octobre 1768.

A peine étions-nous arrivés ici, que nous avions appris par des lettres venues du Tonkin, qu'il s'était élevé dans ce royaume et dans celui de la Cochinchine une nouvelle persécution contre la religion. La plupart des

missionnaires ont été obligés de prendre la fuite ; le père Horta, jésuite italien, et un autre ont été mis en prison, et il y a apparence qu'ils auront le bonheur de sceller notre sainte foi de leur sang [1]. Le père Loreiro, jésuite portugais, qui, malgré la persécution, est demeuré à la cour, écrit ici que ce qui a donné occasion à cette persécution, sont des lettres que des missionnaires non jésuites ont écrites au Tonkin, dans lesquelles ces messieurs, pour indiquer des ouvriers apostoliques qu'on attendait, s'étaient servis des expressions figurées de troupes auxiliaires ; que ces lettres ayant été interceptées et prises dans le sens littéral, avaient donné de l'ombrage au gouvernement.

Depuis cette terrible époque, notre supérieur général, le père Lefèvre, dont j'ai déjà parlé, s'est trouvé par là dans les tristes circonstances où je l'ai laissé. Il a été contraint d'essuyer une fois les dangers de la mer, et d'aller chercher une retraite aux îles de Bourbon ou de Maurice. Une autre année, il fut réduit à se tenir caché dans une barque, sur la rivière de Canton, au gré des flots. Il ne pouvait ni aller secrètement à Macao, ni rentrer dans les terres comme il était sur le point de le faire, parce qu'on l'avait trahi et dénoncé à la douane, ni enfin demeurer à Canton, par la raison que j'ai dite plus haut. Ce fut là cependant qu'il se retira quelque temps après, et qu'il resta caché chez le chef de tout le p.4.152 commerce, dont il a su se ménager la protection depuis longtemps.

En effet, sa présence y était absolument nécessaire pour les affaires de la mission, soit pour ménager l'entrée des nouveaux missionnaires qui doivent, ou aller dans la capitale de l'empire, ou se répandre dans les terres, soit pour les mettre au fait des coutumes du pays et de la conduite qu'ils y doivent tenir. Le père Lefèvre, qui sentait tous ces avantages, ou plutôt cette nécessité, ne cessait de solliciter les jésuites de Pékin de lui obtenir la permission de demeurer à Canton. L'affaire était difficile et très délicate ; la prudence paraissait s'opposer à cette demande. Mais enfin la nécessité était extrême, et l'état où se trouvait

[1] On a des nouvelles du père Nuncius de Horta ; il est sorti de prison, et a repris ses fonctions de missionnaire.

notre supérieur général ne lui laissait plus d'autre ressource. En conséquence, le père supérieur de notre maison française à Pékin et moi, nous nous déterminâmes à faire la démarche que souhaitait le père Lefèvre. Nous présentâmes donc une requête à un grand de l'empire, chargé de nos affaires, dans laquelle nous le conjurions de demander ou de faire demander à l'empereur d'accorder la permission à celui qui prend soin de tout ce qui regarde les missionnaires, de demeurer à Canton, parce qu'il ne pouvait aller à Macao, où il avait des ennemis dont il avait tout à craindre, ni se rembarquer à cause de son grand âge et de la faiblesse de sa santé.

Dieu a béni cette démarche au delà de nos espérances. A peine l'affaire a-t-elle été entamée, qu'elle a été heureusement décidée. Dix ou douze jours après, le grand auquel nous nous étions adressés nous fit savoir qu'il avait averti de tout le comte, premier ministre, qui en avait informé l'empereur, et que Sa Majesté avait fait sur-le-champ expédier un ordre au vice-roi de Canton d'examiner cette affaire, et de la régler à notre satisfaction.

C'est bien ici le lieu d'admirer les ressources de la Providence. Les difficultés qui paraissaient insurmontables se sont aplanies dans un instant ; ce que la prudence semblait réprouver a produit par la confiance en Dieu, le plus avantageux succès. C'est aussi ce que j'ai répondu à ceux qui blâmaient d'un peu d'indiscrétion la requête du supérieur. Je sais, leur disais-je, que l'on doit agir avec réserve et avec circonspection ; mais il ne faut pas que cette prudence aille jusqu'à abandonner nos frères et nos supérieurs dans leurs pressants besoins. Nous sommes ici pour la cause de Dieu ; c'est à lui d'écarter les malheurs que nous avons à craindre ; et si nous ne savons pas tirer parti du faible crédit que nous avons à Pékin, en faveur des missionnaires des provinces, à quoi bon être ici en si grand nombre. Ne devons-nous pas tout remettre entre les mains de la Providence, qui n'abandonne jamais l'innocent qui se confie à ses soins ?

Je dois vous faire remarquer que ce tsong-tou ou vice-roi de Canton, auquel l'affaire a été renvoyée, n'est nullement favorable aux

Européens. Il n'a point oublié les chagrins que lui causèrent les Anglais au commencement de son élévation au grade de gouverneur de cette province ; pour se venger des Européens, il a exercé la plus grande rigueur à l'égard de deux missionnaire franciscains qu'il retenait prisonniers à Canton, et qu'il a fait condamner depuis à une prison perpétuelle. Il use de précautions infinies pour empêcher qu'aucun missionnaire n'entre dans les terres : et il a différé avec affectation d'annoncer à l'empereur l'arrivée des pères Bourgeois et Collas.

Ce vice-roi ayant donc reçu l'ordre de l'empereur d'examiner l'affaire du père Lefèvre, eût mieux aimé que ce Père retournât à Macao, que de l'avoir sous ses yeux à Canton. Dans cette vue, il envoya des mandarins à Macao, qui sommèrent les Macaoniens de recevoir le père Lefèvre, et qui exécutèrent cette commission d'une manière très mortifiante pour les Portugais ; car ils les forcèrent, malgré toutes les raisons qu'ils purent alléguer, à promettre de recevoir ce Père, et à servir de caution pour lui, s'il lui arrivait quelque chose de fâcheux. Les Portugais, pour justifier la résistance qu'ils avaient faite, firent un détail au vice-roi de toutes les calomnies les plus atroces, qui leur étaient venues d'Europe contre nous, et y ajoutèrent toutes celles qu'ils avaient inventées eux-mêmes. Le vice-roi ne manqua pas alors d'écrire à l'empereur, et de lui faire ce rapport calomnieux. Mais Dieu tient entre ses mains le cœur des rois. Non seulement ces calomnies n'ont fait aucune impression sur l'esprit de l'empereur ; car ce prince, non content de donner au père Lefèvre la permission de venir à Canton, et aux pères Bourgeois et Collas celle de venir à Pékin, a de plus ordonné, de son propre mouvement, que les deux p.4.153 franciscains condamnés par le tribunal à une prison perpétuelle fussent renvoyés sans aucun mauvais traitement, et a commué en peine d'exil celle de mort prononcée contre un des conducteurs de ces mêmes Pères. *A Domino factum est istud*. Que les choses prennent un heureux cours quand Dieu y met la main !

L'année révolue après mon arrivée à Pékin, j'ai été appelé près de l'empereur en qualité d'horloger, je ferais mieux de dire en qualité de

machiniste ; car ce ne sont point en effet des horloges que l'empereur nous demande, mais des machines curieuses. Le frère Thébaut, qui est mort quelque temps avant que j'arrivasse, lui a fait un lion et un tigre qui marchent seuls, et font trente à quarante pas. Je suis chargé maintenant de faire deux hommes qui portent un vase de fleurs en marchant. Depuis huit mois j'y travaille, et il me faudra bien encore un an pour achever l'ouvrage. C'est ce qui m'a donné plusieurs fois d'occasion de voir l'empereur de près. C'est un prince grand et bien fait. Il a la physionomie très gracieuse, mais capable en même temps d'inspirer le respect. S'il use, à l'égard de ses sujets, d'une grande sévérité, je crois que c'est moins par caractère, que parce qu'il ne pourrait autrement contenir dans les bornes de la dépendance et du devoir deux empires aussi vastes que la Chine et la Tartarie. Aussi les plus grands tremblent devant lui. Toutes les fois qu'il m'a fait l'honneur de me parler, ç'a été avec un air de bonté capable de m'inspirer la confiance de lui parler pour le bien de la religion ; et je le ferai sûrement, si jamais la Providence me fournit encore l'occasion d'avoir avec lui un entretien particulier. La première fois que je l'ai vu, il était à côté de moi, il m'interrogeait sur mon ouvrage, et je lui répondais sans le connaître encore ; car il n'a d'autre marque distinctive qu'un petit bouton de soie rouge sur le bonnet, ne différant en rien des particuliers, quand il n'est pas en cérémonie. Je le prenais pour quelque grand, qui, avant l'arrivée de l'empereur, que je savais devoir venir, était envoyé pour s'informer auparavant en quel état étaient les choses. Je ne revins de mon erreur que lorsque je vis le mandarin se mettre à genoux pour répondre à une question que fit l'empereur. C'est un grand prince ; il voit tout et fait tout par lui-même. Dès la pointe du jour, en hiver comme en été, il monte sur son trône, et commence les affaires. Je ne comprends pas comment il peut entrer dans un si grand détail. Dieu veuille le conserver encore longtemps ! Plus il avance en âge, plus il devient favorable aux Européens. Si le père des miséricordes daignait lui faire connaître l'Évangile, que la religion gagnerait bientôt à la Chine ce qu'elle perd peut-être tous les jours en Europe ! Du caractère dont il est, il est capable de tout entreprendre et de réussir en tout : il n'a

témoigné de la crainte dans aucune occasion, et son esprit lui fournit des ressources dans les événements les plus imprévus.

Quant à moi, je suis obligé de me rendre tous les jours au palais ; de sorte que je ne puis être à la ville avec mes frères, mon emploi me mettant dans la nécessité de demeurer à Hai-tien, où Sa Majesté fait sa résidence ordinaire. J'avais auparavant avec moi le frère Attiret, mais ce saint religieux, cet habile artiste est mort, comme vous savez, depuis quelque temps. Les autres missionnaires qui entrent au palais ne sont point français, et habitent d'autres maisons. Si je n'avais, au reste, que les ouvrages que nous donne l'empereur, j'aurais le temps de respirer ; mais les princes et les grands de l'empire s'adressent aux Européens pour avoir soin de leurs montres et des horloges qui sont ici en grand nombre, et nous ne sommes que deux en état de les raccommoder, un Père de la Propagande et moi. Nous nous trouvons par là je ne dis pas occupés, mais accablés de travail. Je n'ai pas même le temps d'apprendre les caractères chinois.

Il est vrai aussi que par ce moyen on se procure des connaissances qui peuvent être utiles à la mission. J'ai en particulier celle du frère de l'empereur, qui est régent de l'empire en son absence. J'ai été trois fois chez lui, et il n'a pas dédaigné de venir nous visiter, le frère Attiret et moi, dans nos petites chambres. J'ai encore celle du comte, premier ministre, le seul qui ait du crédit auprès de l'empereur. Il occupe cette place depuis vingt ans, et cela seul fait son éloge. Le mois passé, j'eus avec lui, dans son palais, un entretien assez long, où, assis à ses côtés, je lui dis clairement que nous n'avions d'autre dessein en venant ici que de prêcher l'Évangile, ensuite de rendre nos petits services à l'empereur. J'ajoutai bien d'autres choses qui sûrement l'ont convaincu que nous n'avons aucune autre vue en venant p.4.154 à la Chine. Il pourrait bien résulter de cette conférence quelque avantage réel pour la religion. Et c'est cette seule espérance de lui être utile qui me fait travailler avec quelque plaisir aux instruments dont je vous ai parlé ; tandis que si je suivais mon inclination, j'aimerais bien mieux être dans les terres occupé à l'instruction des néophytes et à la conversion des

infidèles. La Providence a disposé des choses autrement, et j'espère qu'elle tirera sa gloire de tout.

Au reste, nous faisons au palais nos ouvrages tranquillement. Nous y avons des ouvriers qui travaillent sous notre direction : personne ne nous inquiète. J'y récite sans gêne, devant les mandarins infidèles, mon office et mes autres prières. Vous voyez par là combien nous y sommes libres pour l'exercice de notre religion, et combien l'empereur est discret à cet égard. On avait une espèce de vase d'acier auquel on souhaitait de faire donner une couleur bleue. On me demanda si je le pouvais ; ne sachant pas quel était l'usage de ce vase, je répondis d'abord que je pouvais du moins l'essayer. Mais sur ces entrefaites je fus averti que ce vase était destiné à des usages superstitieux : les mandarins qui le savaient bien voulaient m'en faire mystère. Alors j'allai les trouver, et je leur dis en souriant :

> — Quand vous m'avez proposé de préparer ce vase, vous n'avez pas ajouté que c'était pour tels ou tels usages, qui ne s'accordent point avec la sainteté de notre religion : ainsi je ne puis absolument m'en charger.

Les mandarins se mirent à rire, et ne me pressèrent pas davantage, témoignant assez par là le peu de cas qu'ils faisaient de leurs dieux ; ainsi le vase est resté tel qu'il était. L'empereur et les grands conviennent que notre religion est bonne. S'ils s'opposent à ce qu'on la prêche publiquement, et s'ils ne souffrent pas les missionnaires dans les terres, ce n'est que par des raisons de politique, et dans la crainte que, sous le prétexte de la religion, nous ne cachions quelque autre dessein. Ils savent en gros les conquêtes que les Européens ont faites dans les Indes ; ils craignent à la Chine quelque chose de pareil. Si on pouvait les rassurer sur ce point-là, bientôt on aurait toutes les permissions qu'on désire. Voilà, mon révérend Père, tout ce que j'ai à vous marquer qui mérite quelque attention. Je me recommande, avec toute notre mission, à vos saints sacrifices. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre du révérend père ***

à M. d'Aubert,
premier président du parlement de Douai

@

Langue chinoise. — Études des mandarins.

De Canton, le 16 avril 17..

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre, datée du 1er de septembre de l'année 1761. En vérité, monsieur, je ne sais comment vous marquer la reconnaissance que m'inspirent les bontés sans nombre dont vous daignez m'honorer. Pour toute récompense, vous me demandez de vous instruire de ce que j'ai remarqué de plus intéressant et de plus curieux au sujet de deux articles de votre lettre sur lesquels vous insistez le plus, qui sont la langue du pays et la manière dont s'y font les études. Ces deux objets, monsieur, demanderaient plusieurs volumes pour être développés comme il faut. Je vais cependant tâcher de vous satisfaire, mais je vous prie de m'excuser si je n'entre pas dans tous les détails que vous pourriez désirer. Je me contenterai de vous envoyer un précis de ce qu'il y a de plus important à savoir.

Je m'étais d'abord imaginé que la langue chinoise était la plus féconde et la plus riche de l'univers ; mais à mesure que j'y fais des progrès, je m'aperçois qu'il n'y en a peut-être pas dans le monde de plus pauvre en expressions. Les Chinois ont plus de soixante mille caractères, et cependant ils ne peuvent rendre tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe, souvent même ils se trouvent dans la nécessité de se servir de l'écriture pour se faire entendre. Chaque mot a son caractère particulier, ou son signe hiéroglyphique. Imaginez-vous, monsieur, dans quelle confusion tomberait notre langue si quelqu'un s'avisait de désigner chaque mot, chaque nom, chaque temps, par un caractère spécial. Ce serait bien pis si l'on marquait ainsi les termes d'arts et de sciences, par exemple, ceux de peinture, d'architecture, de géométrie, de philosophie. Quel horrible embarras ne

serait-ce pas pour nous, s'il nous fallait étudier tous ces divers caractères ! Telle est la langue chinoise [1].

p.4.155 Le son des caractères chinois ne varie que très rarement, quoique la figure en soit fort différente, et qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est si pleine d'équivoques, qu'il est extrêmement difficile d'écrire ce qu'on entend prononcer, et de comprendre le sens d'un livre dont on fait la lecture si l'on n'a le livre sous les yeux. Il arrive de là que souvent on n'entendra pas le discours d'un homme, parlât-il avec la plus grande exactitude ; de sorte que la plupart du temps il est obligé, non seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire. Chaque province a, pour ainsi dire, son langage ou jargon particulier ; cela n'est pas étonnant : il en est de même en France et chez tous les peuples du monde. Le langage de la province de Fokien me paraît beaucoup plus obscur que celui des autres. Jugez, monsieur, de la difficulté de s'entendre, lorsque les peuples de ces différentes provinces sont obligés de commercer ensemble ; mais cet embarras cesse lorsqu'ils prennent le temps et la peine d'écrire, car leurs caractères sont les mêmes dans toute l'étendue de cet empire.

On est persuadé en Europe que leur multiplicité est une preuve de la richesse de la langue chinoise ; mais avec plus de connaissance et de réflexion, on verrait que c'est plutôt une marque de sa stérilité. Les soixante mille caractères et plus, dont elle est composée, ne seraient pas comparables à la multiplicité des caractères dont la langue latine seront enrichie si on en réduisait tous les termes à un signe particulier. Notre langue même, qui est beaucoup plus bornée que la latine, l'emporterait immanquablement sur la chinoise. Ajoutez à cela que les Européens expriment avec vingt-quatre lettres toutes les modifications de leur langue naturelle, au lieu que les Chinois, avec le nombre prodigieux de leurs hiéroglyphes, ne peuvent pas même fixer leur prononciation, encore moins le véritable sens des termes de leur langue.

---

[1] La réponse à cette critique se trouve dans une des lettres mêmes qui précèdent.

Vous savez par les *Lettres édifiantes*, qui occupent si dignement une partie de vos loisirs, que nos missionnaires ne sachant comment expliquer aux Chinois les mystères de notre sainte religion, ont été obligés de leur faire un alphabet et de convenir avec eux du sens et de l'étendue des termes. La raison en est que la langue chinoise n'a pas un seul caractère pour expliquer les principes de notre philosophie et les mystères de notre foi. Telle est en général la pauvreté de leur langue.

Il est certain que l'usage des caractères et des lettres est fort ancien parmi eux ; leurs historiens en attribuent l'invention à Fo-hi, leur premier empereur ; mais alors le nombre n'en était pas si grand qu'aujourd'hui, et ils n'avaient point le degré de perfection où nous les voyons à présent.

Les uns sont simples, les autres composés de deux ou plusieurs lettres simples. Ordinairement les caractères composés sont hiéroglyphiques, ou ont quelque chose de l'hiéroglyphe ; car il arrive très fréquemment que les Chinois ajoutent à la plus grande lettre qui est comme le corps du caractère, et qui n'a souvent aucun rapport à la chose qu'ils veulent désigner, une autre petite lettre qui détermine le sens et la signification du caractère. Par exemple, à la lettre majuscule d'un caractère qui signifiera les passions de l'âme, ils ajouteront une autre lettre qui désignera le sujet de ces passions ; ces sortes de caractères ne sont pas tout à fait hiéroglyphiques, ils ont seulement quelque chose de l'hiéroglyphe. Lorsqu'au contraire les deux lettres, ou mots dont le caractère est composé, ont une relation directe à la chose signifiée, ils sont alors parfaitement hiéroglyphiques. Ainsi, pour exprimer par exemple la docilité d'un homme, le caractère est composé de deux lettres, dont l'une signifie un homme, et l'autre un chien, qui est le symbole de l'obéissance et de la docilité. Or, ces deux lettres étant significatives et relatives au même sujet, elles forment un hiéroglyphe parfait.

Parmi ce grand nombre de caractères, il y en a beaucoup dont les lettres n'ont qu'un rapport très éloigné au sujet, ce qui les rend extrêmement obscurs, et quelquefois inintelligibles. Pour vous en

donner une idée, reprenons ces deux mots, homme et chien, par lesquels on prétend signifier la docilité : ils peuvent avoir plusieurs autres significations prises de la nature même du chien ; car, outre un homme docile, cet hiéroglyphe peut encore désigner un homme fidèle, un homme hargneux, un glouton, tout cela convient au chien ; il en est de même d'une infinité d'autres caractères, dont je vous épargne ici la liste, qui ne pourrait que vous ennuyer beaucoup.

Quoique le nombre de ces caractères s'étende presque à l'infini, les Chinois n'ont p.4.156 cependant que trois cent soixante-cinq lettres, mais chaque lettre a cinq inflexions différentes, marquées dans leur dictionnaire, à peu près comme nous marquons dans les nôtres les syllabes longues et brèves ; ainsi les trois cent soixante-cinq lettres montent, pour ainsi dire, jusqu'au nombre de huit cent vint-cinq ; de sorte que quoique le nombre des lettres ne puisse se comparer à celui des caractères, les Chinois font tant de combinaisons, qu'il n'est presque aucune parole qui n'ait son nom et son hiéroglyphe particulier, et c'est en cela précisément que consiste toute la langue chinoise.

Je sens, monsieur, combien doit être imparfaite l'idée que j'ai voulu vous donner de cette langue : je ne pourrais traiter cette matière plus au long sans m'engager dans des discussions interminables et aussi obscures que la langue même ; j'abandonne aux plus savants que moi le soin d'en développer plus amplement le mécanisme et la marche. Venons maintenant à la manière dont se font les études en Chine.

Le temps qu'on y emploie n'est point fixé ; il n'y a pas même d'école qui soit absolument publique. Ceux qui sont assez riches pour entretenir un maître, le gardent dans leurs maisons. Les autres se cotisent pour en avoir un, dont ils reçoivent les leçons dans un lieu dont ils conviennent avec lui ; ces derniers forment ordinairement une société de dix, de douze, et quelquefois de quinze étudiants, qui, outre l'argent qu'ils donnent à leur maître, sont encore obligés de le nourrir ou à frais communs ou tour à tour.

Un maître ne peut pas avoir un grand nombre d'écoliers, à cause de la quantité et de la difficulté des caractères. Ceux qui n'étudient que

pour apprendre les lettres, sans prétendre aux degrés, peuvent excéder le nombre de vingt, mais ceux qui aspirent aux grands emplois ne sont pas plus de huit ou dix sous un même maître. On commence par l'étude de certains livres, où se trouvent les hiéroglyphes les plus communs ; ensuite on vient à l'écriture, après quoi l'on s'exerce à faire de petites compositions qu'on appelle essais.

Les Chinois ont cinq livres classiques, que les étudiants doivent apprendre pour être admis aux grades : ces livres s'appellent *King*, c'est-à-dire livres d'une doctrine immuable et constante. Le premier est le livre des variations. Le second contient l'histoire des empereurs Yao et Chun, successeurs de Fo-hi, et des trois premières races qui ont gouverné la Chine. Le troisième est un recueil de vers et d'odes, composés à la louange des anciens philosophes et des héros célèbres. Autrefois on était dans l'usage de faire des chansons et d'autres pièces de vers en l'honneur des empereurs, lorsqu'ils montaient sur le trône. Toutes ces poésies étaient précieusement conservées, et le peuple aimait à les chanter ; mais ce même peuple ayant glissé dans ces mêmes recueils plusieurs pièces apocryphes et d'une doctrine dangereuse, Confucius en fit la critique, et rejeta tout ce qui n'était point authentique et reconnu pour tel. Les Chinois font grand cas de ce livre, et leurs docteurs ne cessent d'en recommander la lecture. Le quatrième est celui des rits, il traite des cérémonies qu'on doit observer dans les sacrifices qu'on fait au Ciel, à la terre, aux esprits, aux ancêtres, dans les mariages, dans les funérailles, etc. Le cinquième enfin est intitulé *le Printemps et l'Automne*.

Outre ces cinq livres, qui sont les livres sacrés des Chinois, il y en a quatre autres, nommés simplement *les quatre livres*. On appelle les trois premiers, *livres de Confucius*, parce qu'ils contiennent un recueil des sentences de ce philosophe. Le quatrième est de Mencius, qui vivait cent ans après, et renferme les conférences de ce philosophe avec les plus habiles maîtres de son temps.

Lorsque les étudiants possèdent à fond la doctrine de ces livres, ils ont deux sortes d'examens à subir ; le premier n'est qu'un exercice

préparatoire, mais le second est un examen en règle, qui donne droit aux autres examens par où il faut passer pour arriver au grade de licencié.

Quand les gouverneurs ou les vice-rois veulent en faire un, ils convoquent une assemblée d'étudiants, et leur donnent pour sujet de leurs compositions, des sentences tirées des livres classiques. Ces compositions étant finies, ils les examinent, et font ensuite afficher les noms de ceux qui les ont faites, selon le degré de bonté des ouvrages.

Outre cet examen, il y en a trois autres pour parvenir au degré de bachelier ; ils se font en trois ans. Ceux qui se sont distingués au p.4.157 premier sont admis au second, et si dans celui-ci ils ont satisfait leurs examinateurs, on les reçoit pour le troisième, qui est décisif. Ce dernier commence dès le matin : on lit d'abord la liste des aspirants ; ensuite on leur distribue les sujets des compositions, tirés des livres classiques.

Les étudiants sont tous enfermés dans la grande salle du palais du gouverneur de la province où se fait l'examen, ou s'ils sont en trop grand nombre, ils s'assemblent dans un lieu plus commode que choisit le même mandarin ; quand ils y sont une fois, ils ne peuvent ni en sortir, ni avoir de conversation entre eux que leurs compositions ne soient finies ; ils sont gardés par des soldats tartares, qui les examinent en entrant pour voir s'ils n'ont point avec eux des livres dont ils puissent se servir pour leur composition.

Lorsqu'elles sont achevées, le grand mandarin les lit, et les donne ensuite à examiner à des lettrés, qu'il tient exprès à ses gages, après quoi il choisit les meilleures, et nomme les bacheliers. Je ne vous dirai point quelles sont les cérémonies qui s'observent à cette nomination ; outre que je les ignore en grande partie, on m'a dit qu'elles étaient aussi longues que le récit en serait ennuyeux. Il suffira de remarquer que pour conserver leur grade, les bacheliers sont obligés de subir tous les trois ans un nouvel examen jusqu'à ce qu'ils soient émérites. Deux jours avant cet examen, les bacheliers s'assemblent comme je l'ai dit plus haut. Là, on tire au sort les noms de trois d'entre eux qui doivent expliquer trois passages des *quatre livres* ; ensuite on lit les

compositions sur les sujets qu'on a donnés, et on les fait examiner ; puis on assigne les places selon la bonté des compositions. On partage les bacheliers en six classes : ceux de la première et de la seconde sont réputés habiles ; ceux de la troisième, qui est toujours la plus nombreuse, sont censés du commun ; c'est une espèce de déshonneur d'être mis dans la quatrième et la cinquième ; mais il n'y a que ceux de la sixième qui perdent leur degré.

Après tous ces examens, ceux qui veulent être admis au rang des licenciés en ont encore trois à subir. Les deux premiers ne sont que préparatoires, mais le troisième est un examen rigoureux et solennel, qui se fait une fois en trois ans dans chaque métropole. L'empereur députe pour examinateurs deux grands mandarins, dont le premier, qui est le président de l'examen, est ordinairement tiré du collège royal ; le second lui sert d'assesseur ou de lieutenant. Ces deux mandarins ne peuvent être originaires de la province pour laquelle ils sont députés, et c'est une règle qui s'observe exactement dans tout l'empire. Vous sentez, monsieur, la raison de cet usage ; sans cela il y aurait des fraudes sans nombre, et la faveur y ferait tout. Cependant, malgré cette précaution et quantité d'autres dont on use, on vend ici comme ailleurs le degré de licencié ; à la vérité, si l'empereur en est instruit, les mandarins sont punis de mort.

Le mois, le jour, l'heure, et généralement tout ce qui concerne l'examen des licenciés, est réglé ; il se fait à trois jours différents. La première assemblée commence le 8 de la huitième lune, après midi, et dure jusque bien avant dans la nuit ; on y lit le catalogue de ceux qui ont subi les examens préparatoires. Le 9, au point du jour, le premier mandarin propose les sentences sur lesquelles on doit s'exercer ; elles sont gravées sur une planchette, et l'on en donne un exemplaire à chaque aspirant. Cette première assemblée finit le 10 au matin.

La seconde commence le 11, et l'on en sort le 13 ; la troisième commence le 14, et finit le 16.

Le lieu où se fait l'examen s'appelle *Kon-y-ven*, c'est-à-dire le lieu où l'on choisit ceux qu'on doit présenter à l'empereur. C'est un grand

édifice, où sont quantité de petites cellules, qui ne peuvent contenir qu'un seul homme ; chaque aspirant a la sienne ; elles forment une longue galerie, au haut de laquelle est une grande salle où le vice-roi tient ses séances. Aux deux côtés de cette salle il y a dix chambres destinées à dix examinateurs.

Le vice-roi de la province préside à l'examen en ce qui regarde le bon ordre. Des soldats tartares conduisent les bacheliers dans leurs cellules ; ensuite on en ferme les portes, et l'on y appose le sceau du vice-roi.

Tous ces préliminaires étant finis (j'en omets beaucoup d'autres pour éviter la longueur), on donne les sujets des compositions, qui sont tirés des livres dont j'ai fait mention plus haut ; et lorsqu'elles sont achevées, on les fait transcrire par des écrivains destinés à cet office, afin que les examinateurs ne puissent p.4.158 reconnaître la main de leurs auteurs ; ensuite on les remet aux examinateurs qui, les ayant lues, en rendent compte aux mandarins, après quoi on détermine un jour pour déclarer les gradués. Dans l'intervalle on envoie leurs noms à l'empereur, comme pour lui présenter des gens capables de le servir dans le gouvernement de ses États ; et le jour auquel on affiche ces noms, le vice-roi donne un grand festin aux nouveaux gradués, et leur fait présent à chacun, de la part de l'empereur, d'une tasse d'argent et d'un bonnet surmonté d'une pomme de vermeil. Le lendemain ils reçoivent la visite de tous les mandarins de la métropole, qu'ils vont remercier le même jour en grande cérémonie. Ainsi finit l'examen des licenciés.

Celui qu'il faut subir pour le doctorat est le même à peu de chose près, et se fait à Pékin. On l'appelle examen de l'assemblée générale des licenciés de toutes les provinces de l'empire, et l'on y fait environ cent cinquante docteurs, que l'on divise en trois classes. La première n'en contient que trois, encore faut-il qu'ils aient été examinés par l'empereur lui-même. Le nombre de ceux qui composent la seconde n'est point déterminé, non plus que celui de la troisième, ce qui ne les empêche pas de parvenir aux plus grands mandarinats.

Vous conviendrez, monsieur, que l'institution de tous ces degrés n'a pu être dictée que par une sage politique ; car, outre l'affection que les Chinois ont naturellement pour leurs lettres, cet exercice continuel, ces fréquents examens les tiennent en haleine, leur donnent une noble émulation, les occupent pendant la meilleure partie de leur vie, et empêchent que l'inaction et l'oisiveté les poussent à exciter des brouilleries dans l'État.

Aussitôt que l'âge leur permet de s'appliquer à l'étude des lettres, ils aspirent au degré de bachelier ; souvent ils ne l'obtiennent qu'après bien du travail et de la peine ; et après l'avoir obtenu, ils sont occupés presque toute leur vie à le conserver par de nouveaux examens, ou à monter aux degrés supérieurs. Par ces grades ils s'avancent dans les charges, et jouissent de certains privilèges qui les distinguent du peuple, et leur donnent des titres de noblesse.

Si les enfants des mandarins ne suivent pas les traces de leurs pères, en s'appliquant comme eux à l'étude des lettres et des lois, ils retombent ordinairement dans l'état populaire à la première ou seconde génération. D'ailleurs, ces exercices fournissent à plusieurs les moyens de vivre. Ils se font maîtres d'école, et leur science les met à couvert des rigueurs de la pauvreté. Cependant, comme il se trouve des inconvénients dans les meilleures choses, cette grande application aux lettres rend les Chinois moins propres à la guerre, éteint en eux cette humeur martiale qui naît avec les peuples les plus barbares, et leur fait négliger les arts, dont on prétend qu'ils avaient autrefois des connaissances plus étendues et plus parfaites.

Je vous ai dit, monsieur, que les Chinois n'avaient pas d'école qui soit absolument publique ; cependant dans chaque ville, grande ou petite, il y a des espèces d'académies où l'on s'exerce aux belles-lettres, et dont un ou deux mandarins licenciés sont les directeurs. Mais les études y sont si languissantes, ou plutôt si négligées, que ces collèges ne méritent pas le beau nom qu'on leur donne.

Les Chinois ont aussi des degrés militaires ; il y a des bacheliers et des docteurs d'armes. Les premiers égalent en nombre les bacheliers

de lettres, mais ils sont presque tous Tartares ou fils de Tartares, et ne sont point divisés en plusieurs classes comme les seconds.

Le mandarin examinateur des bacheliers d'armes donne ces degrés après un examen dans lequel on exige plus d'adresse que de science de la part des candidats. Les bacheliers d'armes qui aspirent au grade de licencié subissent, pour l'obtenir, un examen qui se fait tous les trois ans dans la métropole, deux mois après celui des lettrés, c'est-â-dire au commencement de la dixième lune. Il y a trois assemblées, et c'est le vice-roi qui préside. Dans la première, on fait tirer des flèches aux aspirants ; dans la seconde, on éprouve leur adresse à monter à cheval et à courir dans une plaine voisine de la métropole ; enfin, dans la troisième, on leur donne des sujets de composition sur quelques parties de l'art militaire. On affiche ensuite les noms de ceux qui ont le mieux réussi, de la même manière qu'on le pratique dans l'examen des licenciés des lettres.

L'examen des docteurs d'armes se fait à la cour la même année que celui des docteurs de lettres, et ceux qui emportent ce dernier grade ont droit à tous les emplois militaires qui p.4.159 répondent à ceux que les lettrés obtiennent en vertu de leurs degrés.

Je ne vous détaillerai point, monsieur, toutes les précautions dont on use pour obvier aux inconvénients et aux abus que la faveur a coutume d'introduire dans ces sortes d'examens ; elles sont les mêmes que ceux des lettrés ; mais cela n'empêche pas qu'on ne trouve à la Chine au moins autant de capitaines inhabiles que d'ignorants mandarins. Quoique la peine de mort soit attachée à la vente des suffrages, il arrive cependant rarement qu'on l'inflige aux examinateurs qui prostituent les leurs. D'abord le nombre des coupables serait trop grand, et bientôt l'empire n'aurait plus de mandarins ; d'ailleurs, les dénonciations sont rares, et l'on craint de se mettre à dos les gouverneurs des provinces qui, sous divers prétextes, ne manqueraient pas de venger l'honneur du mandarinat, soit par des exactions tyranniques, soit par des persécutions cruelles, soit par des emprisonnements qu'ils motivent toujours assez bien, pourvu qu'ils

aient à la cour des partisans de leur iniquité. Ici, comme partout ailleurs, ces derniers sont fort communs, et l'injustice est toujours facile à commettre, quand on a la faveur du prince ou l'amitié de ceux qui l'environnent.

Telles sont, monsieur, les observations que j'ai faites relativement aux deux objets principaux de la lettre dont vous m'avez honoré. Aussitôt que le temps me permettra de répondre à vos autres questions, je saisirai avec empressement l'occasion de le faire, et de vous donner des marques de la profonde estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre du révérend père Dolliers

à madame ***

@

Persécutions exercées contre les chrétiens. — Leur zèle.

A Pékin, le 5 octobre 1769

Madame,

Je doute que vous ayez reçu ma dernière lettre. J'y entrais dans d'assez longs détails sur les objets de notre zèle, et je m'étais proposé, en l'écrivant, de satisfaire amplement votre pieuse curiosité. Les reproches que vous me faites sur mon silence, le peu de connaissance que vous paraissez avoir de l'état actuel de notre sainte religion dans le pays d'où je vous écris, l'empressement avec lequel vous me demandez d'en être instruite, tout cela me fait croire, madame, que ma relation n'est point parvenue jusqu'à vous. N'attendez cependant pas que je vous informe de sitôt de la situation de nos affaires. Plusieurs raisons m'en empêchent. La première est le défaut de temps. Comme je commence à parler la langue chinoise avec un peu d'aisance (personne ne sait combien je l'achète cher), on vient de me charger des conférences, des méditations et des sermons qui doivent se prêcher pendant la retraite que nous comptons donner après la Conception. D'ailleurs je relève à peine de trois maladies mortelles qui m'ont mené successivement jusqu'aux portes du tombeau, et ma santé est tellement affaiblie, que je ne pourrais, sans imprudence, faire ce que vous exigez de moi. Enfin, si vous voulez que je vous en dise une autre raison, c'est que je n'ai guère à présent que des choses affligeantes à vous écrire. Je pourrais bien cependant vous montrer quelques héros qui durant la persécution, qui n'est que suspendue, se sont comportés d'une manière très honorable à la religion, dans un pays où elle prend si peu : je vous dirai même que les infidèles ont été plus frappés de la constance de ce petit nombre, que satisfaits de la coupable facilité des autres à renoncer à leur foi. Ce n'est pas que ceux-ci aient formellement apostasié ; mais ils ont fléchi plus ou moins, selon les

circonstances où ils se sont trouvés. A tout prendre, la religion a gagné dans l'esprit des infidèles, malgré la défection de plusieurs, qui, au sortir des prisons et des tribunaux, sont venus demander pénitence.

Rien ne décèle mieux le génie bizarre des Chinois que la manière dont les choses se sont passées pendant cette persécution. On faisait venir les chrétiens devant les tribunaux ; là on les interrogeait sur leur culte, sur leur doctrine, sur leurs usages et leurs cérémonies ; et sur leurs réponses les juges ne pouvaient s'empêcher d'approuver et de louer le culte, la doctrine, les usages et les cérémonies des chrétiens. Cependant ils ont employé la ruse, les promesses, les menaces, les tortures même, pour les obliger à dire quelque chose qui, sans être une abjuration formelle de leur religion, peut donner à croire qu'ils avaient changé, p.4.160 « sauf à vous, leur disait-on, de faire demain comme à votre ordinaire ; nous ne nous embarrassons ni de vos pensées, ni de vos cœurs ; croyez ce que vous voudrez ; pensez comme il vous plaira, nous le trouvons bon ; mais nous voulons entendre un mot de votre bouche ; je m'observerai ; je prendrai garde à moi ; je vivrai mieux que je n'ai fait ; ou telle autre expression semblable. La plupart, apportant ces expressions aux défauts qu'ils croyaient avoir à se reprocher devant Dieu, et n'examinant point assez le sens que se proposaient les juges, ont d'abord donné dans le piège ; à la vérité quelques-uns se sont aperçus de l'équivoque et de la subtilité des infidèles ; ils ont même paru en avoir horreur, tant qu'on s'en est tenu vis-à-vis d'eux aux simples menaces ; mais lorsqu'on est venu à leur parler de supplices, alors ces expressions qu'ils avaient rejetées comme des signes évidents d'apostasie, oint commencé à leur paraître tolérables ; ensuite ils les ont trouvées justes ; enfin ils les ont admises, les uns plus tôt, les autres plus tard ; ceux-ci par eux-mêmes, ceux-là par l'organe de leurs amis ou de leurs parents. Ces derniers ont été le plus grand nombre, et si nous devons en croire les personnes les mieux instruites, c'est presque sans leur participation, et en quelque façon contre leur volonté, que leurs parents infidèles leur ont rendu ce prétendu bon office ; et cependant cette forme, tout artificieuse qu'elle était, a passé pour

valable aux yeux des juges. Quant à ceux qui ont tenu ferme à la vue des tourments qu'on leur préparait, comme on voulait moins en faire des martyrs que des apostats, du moins en apparence, les juges eux-mêmes ont cherché parmi leurs parents ou leurs amis quelqu'un qui voulût répondre d'eux, seulement pour la forme, dans l'espérance que peut-être ils changeraient dans la suite. Cette ruse leur a réussi en partie ; ils ont trouvé nombre de cautions. Les femmes, qui n'ont eu part à la persécution qu'autant que le zèle pour la fidélité de leurs enfants les y a engagées, sont les seules à qui l'on permette de confesser librement leur foi, sans entreprendre ni de les tenter par des promesses, ni de les effrayer par des menaces, ni de les éprouver par des supplices. Tout cela a fini par des affiches qui défendent de professer la religion chrétienne, sans autres raisons que celles-ci, qu'elle est étrangère dans l'empire ; qu'elle ne reconnaît point les esprits ou dieux du pays ; qu'elle est contraire à Foe et au culte qu'on rend à ses images ; qu'elle n'offre point de sacrifices aux ancêtres, et qu'elle ne brûle en leur honneur ni odeurs, ni monnaies de papier. Je ne vous donne, madame, que le précis de cette défense ; mais elle est conçue de manière à nous laisser douter si c'est un reproche qu'on fait aux chrétiens, ou un éloge qu'on leur donne, ou un trait de satire contre les superstitions ridicules qui règnent dans l'empire, et dont les athées de cœur plus que de conviction, qui sont en assez grand nombre, ne sont nullement partisans.

Quoi qu'il en soit, outre l'affliction que nous ont causée et l'infidélité de ceux qui ont molli devant les juges, et l'état pitoyable dans lequel nous avons vu revenir les braves confesseurs de Jésus-Christ, nous en avons eu un autre qui ne nous a pas été moins sensible, c'est qu'on n'a jamais voulu nous entendre, ni nous envelopper dans la proscription ; je ne dis pas comme chrétiens seulement, parce que nous sommes étrangers, et qu'on ne veut pas nous gêner sur notre religion, mais comme pères et docteurs des chrétiens du pays. J'avais cru d'abord que le Seigneur m'aurait accordé cette grâce après laquelle je soupire ; je comptais pouvoir répandre mon sang en témoignage de ma religion. Mais le Ciel, qui veut m'éprouver encore, me réserve pour d'autres travaux.

J'oubliais une circonstance remarquable, c'est qu'avant qu'on entreprit les chrétiens, on avait fait les recherches les plus rigoureuses de plusieurs bandits idolâtres qui soufflaient dans différentes provinces de l'empire le feu de la discorde et de la sédition, et qu'un grand nombre avaient été mis à mort pour des crimes dont ils avaient été convaincus. Comme on n'avait alors aucun sujet de plainte contre les chrétiens, on les accusa d'être les premiers auteurs de cette révolte, et l'on crut pouvoir les intimider par la vue des tourments qu'on fit endurer aux vrais coupables. Je vous laisse, madame, chercher dans tout cela la sagesse et l'équité dont nos philosophes de France font tant d'honneur à la nation chinoise. Je plaindrais bien sincèrement le plus borné des chrétiens, s'il n'était pas plus sage et plus conséquent sur ce qui regarde la divinité, l'homme, et les rapports de l'homme avec Dieu, que ces prétendus sages et leurs aveugles admirateurs.

p.4.161 Je vous parlais tout à l'heure de Foë et des superstitions qui règnent à la Chine. Il est bien étonnant, madame, que nos philosophes, qui prétendent n'admirer que le vrai ou les erreurs ingénieuses, prodiguent si facilement leurs éloges à une nation si grossière dans son culte. Vous allez en juger.

La Chine a eu deux imposteurs fameux dont les noms sont encore en vénération dans tout l'empire. Le premier s'appelait Lao-kium. On raconte qu'il naquit auprès de la ville de Lin-pao vers la fin de la dynastie des Tcheou. Son père, qui était un simple paysan, était obligé, pour subsister, de servir en qualité de manœuvre. A l'âge de soixante et dix ans, il lui prit envie de se remarier ; il épousa une paysanne et vécut longtemps avec elle sans en avoir d'enfants ; enfin elle conçut, elle mis au monde un enfant qui avait les cheveux et les sourcils tout blancs. Comme cette femme ignorait le nom de la famille de son époux, elle donna à son fils le nom de *Prunier*, arbre sous lequel il était né, et parce qu'il avait de fort longues oreilles, elle l'appela *Licul*, qui en chinois signifie *Prunier-l'Oreille*. Quand cet enfant fut parvenu à l'âge de vingt ans, un empereur de la dynastie des Tcheou, qui avait ouï parler de sa naissance merveilleuse, le prit pour son bibliothécaire. Mais *Lao-*

kium (c'était son propre nom), ayant lu dans l'avenir que la famille de son bienfaiteur allait tomber en décadence, monta sur un bœuf noir, et se retira dans la vallée sombre, où il mourut quelque temps après, après avoir mis par écrit les dogmes qu'il avait prêchés.

Un des grands principes de ce rêveur, est qu'on doit s'efforcer de ressembler au néant, et que les moyens d'y parvenir sont de rechercher autant qu'il est en nous l'état parfait d'inaction, de penser le moins qu'il est possible, de fuir toutes les affaires de quelque nature qu'elles soient, et enfin de vivre dans cette stupide indolence qui approche le plus du néant. Il prétendait que le vide était le principe de toutes choses ; qu'il y avait une foule de génies et d'esprits tutélaires, qui tenaient la chaîne des événements humains ; qu'ils présidaient à la marche des révolutions, et que par conséquent on ne devait se mêler de rien. Et pour engager ses disciples à croire à sa doctrine, cet imposteur leur avait promis de les rendre immortels comme lui ; car il leur avait persuadé qu'il ne mourrait jamais.

Croiriez-vous, madame, que ces erreurs pitoyables trouvent encore en Chine des partisans zélés et des sectateurs en grand nombre ? Tel est l'aveuglement des hommes ; la doctrine la plus révoltante, dès là qu'elle est extraordinaire, a souvent plus d'empire sur leur esprit que les vérités les plus lumineuses.

Foë ne jouit pas d'une moindre considération parmi les Chinois. L'histoire de ce faux prophète, qui devrait ce semble les désabuser, ne fait au contraire qu'augmenter l'estime et le respect qu'ils ont pour lui. On raconte qu'il était fils d'un souverain d'une contrée de l'Inde, et que, quand sa mère le conçut, elle rêva qu'elle avalait un éléphant, présage de la taille énorme de l'enfant qu'elle devait mettre au monde. L'opinion commune est qu'il était en effet si gros, que pour lui procurer la naissance il fallut ouvrir le ventre de sa mère, qui mourut dans cette opération. A peine Foë eut-il vu le jour, qu'au lieu de pleurer comme les autres enfants, il fit sept pas, leva une main vers le ciel, baissa l'autre vers la terre, et s'écria d'un ton de voix redoutable :

— Je suis celui qu'on doit honorer au ciel et sur la terre.

Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il se retira dans une solitude pour y vaquer à l'étude de la philosophie, et l'on assure qu'après s'y être fait un grand nombre de disciples, il fut tout à coup changé en divinité. Dans le fond, c'était un homme corrompu, qui n'avait pris le parti de s'éloigner de ses semblables que pour dérober à leurs yeux les infâmes débauches auxquelles il s'abandonnait. Il n'est pas étonnant qu'il ait eu pendant sa vie et qu'il ait encore après sa mort de si zélés sectateurs. Je ne sache pas que cet imposteur ait rien laissé par écrit : les bonzes, qui s'en disent inspirés, sont les dépositaires de sa doctrine, qui n'est pas moins insensée que celle de Prunier-l'Oreille. Ces prêtres du démon ont établi la métempsycose ; ils imposent des peines après la mort à ceux qui ont commis des crimes, et ces peines se réduisent à passer successivement du corps d'une vache ou d'une brebis, dans celui d'un serpent ou d'un cheval de poste, etc. Mais dès qu'on a soin de leur faire l'aumône, de leur bâtir des monastères, et d'enrichir leurs temples, on n'a plus rien à craindre ; on est sûr d'une transmutation honorable et avantageuse, selon qu'on s'est distingué pendant la vie par p.4.162 plus ou moins de largesse en faveur des bonzes. Ainsi un assassin, un incendiaire, le plus grand scélérat peut effacer tous ses crimes par des aumônes faites aux bonzes, et mériter que son âme passe un jour dans un corps qui lui procure toutes sortes de plaisirs et d'honneurs.

Les bonzes, en établissant la doctrine absurde de leur maître, n'ont eu en vue que leurs intérêts. Ils sont si avides de l'or, qu'il n'est point de personnages qu'ils ne fassent pour en amasser. Comme ils sont presque tous tirés de la lie du peuple, ils affectent auprès des grands une complaisance et une douceur qui leur donnent entrée dans les plus grandes maisons. Ils tranquillisent les âmes timides que trouble l'incertitude du sort qu'elles auront après le trépas ; et pour les mieux rassurer, ils leur promettent, moyennant de bons présents, l'amitié constante et la protection de Foë. Quant aux femmes, ils leur donnent ordinairement l'image de ce dieu, et leur enjoignent de la porter suspendue à leur cou, comme un gage assuré de prospérité pendant cette vie, et de félicité dans l'autre.

Ce n'est pas là, madame, le seul moyen que les bonzes emploient pour se faire admirer du peuple ; de temps en temps ils se donnent en spectacle par des pénitences extraordinaires, qu'ils font payer fort chèrement à leurs spectateurs. On en voit quelques-uns qui s'attachent au cou de grosses chaînes et les traînent dans les rues, allant de porte en porte demander l'aumône, et assurant toujours qu'on ne peut effacer ses péchés sans la leur faire souvent. D'autres se frappent la tête contre les pierres, ou se déchirent le corps à coups de fouet. J'en ai vu qui, à force de jeûnes et d'abstinences, paraissaient si décharnés, qu'on les eût pris pour des spectres ambulants. Mais tout cela n'est qu'ostentation et vanité ; le plus sordide intérêt en est le mobile. Il n'y a guère que le peuple qui se laissa fasciner les yeux par ces hypocrites farceurs. Les lettrés, qui n'ignorent point leur fourberie, ont pour eux un souverain mépris. On a vu cependant des mandarins et des princes se laisser prévenir de leurs erreurs ; l'empereur Cao-tsong même, pour s'y livrer entièrement, abandonna l'empire à son fils, et de protecteur des bonzes qu'il était, il devint leur ami, ensuite leur compagnon, et enfin leur esclave. Je pourrais entrer dans de bien plus longs détails au sujet des deux sectes dont je viens de vous parler. Mais vous pourrez consulter là-dessus la description du père du Halde, qui fait mention de beaucoup d'autres systèmes aussi extravagants, et qui ont grand cours à la Chine. Tels sont par exemple ceux que les philosophes ont établis sur l'origine du monde, sur la formation des astres, sur la naissance de l'homme, et sur quantité d'autres objets dont les Chinois ont les connaissances les plus fausses, les plus ridicules, et en même temps les plus contraires au développement des sciences abstraites et profondes, pour lesquelles ils semblent n'avoir aucun génie. Voilà cependant, madame, ce peuple si instruit, si sage, si éclairé, si philosophe.

Notre sainte religion, qui me paraît aussi simple que sublime, ne pourra jamais, sans une grâce particulière du Ciel, devenir la religion dominante du pays. La bonne opinion que les Chinois ont d'eux-mêmes, la persuasion où ils sont que rien n'égale la pénétration de leur esprit, les chimères dont ils sont infatués, l'attachement extraordinaire qu'ils ont pour tout ce qui peut flatter leurs penchants, et enfin l'adresse

surprenante des bonzes à tromper ce pauvre peuple, sont des obstacles trop puissants pour que nous osions espérer de les surmonter sans un miracle de la Providence.

Le frère Attiret, que vous devez connaître par les *Lettres édifiantes*, vient de mourir de la même maladie dont je relève. J'aurais beaucoup de choses à vous écrire de son zèle, de ses travaux et de sa tendre piété ; mais je me contenterai de vous dire qu'il est mort comme il a vécu, c'est-à-dire en prédestiné. C'est une grande perte pour nous. Nous en pleurons une plus grande encore, c'est celle du père Roi, mon co-novice, et sans contredit l'un des plus saints missionnaires que j'aie connus. On le regrettera longtemps, et la douleur que nous a causée sa mort ne finira qu'avec nous.

Je me recommande à vos saintes prières, et vous prie de m'excuser si je ne vous écris rien de plus détaillé. Je ne suis véritablement pas en état d'en faire davantage à présent, et je n'ai voulu que vous renouveler les sentiments d'attachement et d'estime avec lesquels je serai toujours, etc.

@

Lettre du père Benoist

au père Dugad

@

Ardeur chrétienne d'une famille de mandarins.

De Pékin, le 26 août 1770

Mon révérend Père,

p.4.163 L'année dernière j'ai rendu compte à Votre Révérence de la générosité avec laquelle Ma Joseph, mandarin de police, avait confessé notre sainte religion devant les tribunaux, les ministres d'État et les grands de l'empire, sans pouvoir être ébranlé par la crainte des supplices, de l'exil et de la mort même dont il était menacé. Ses réponses promulguées dans tout l'empire étaient une preuve sans réplique de sa fermeté ; malheureusement la grâce que lui fit l'empereur de l'élever encore au mandarinat, quoique d'un degré inférieur à celui qu'il gérait avant d'être cité en justice, l'édit même de Sa Majesté, qui disait le rétablir parce qu'il avait renoncé à la religion chrétienne, tout concourait à ternir la gloire qu'il s'était acquise auparavant, et à faire croire qu'il avait enfin molli et fait ou promis quelque chose qui pût servir de prétexte pour dire qu'à l'extérieur au moins il avait donné des marques de faiblesse dans la confession de la religion chrétienne. J'avais tâché de rassurer Votre Révérence en lui mandant que Ma Joseph avait toujours réclamé contre ce que le premier ministre et les autres juges avaient dit pour le tirer d'affaire, et qu'il avait constamment protesté qu'il serait chrétien jusqu'à la mort. Mais si, malgré tout ce que j'ai marqué à Votre Révérence, elle a encore quelque inquiétude au sujet de Ma Joseph, la généreuse profession de foi qu'il vient de faire dissipera certainement ses soupçons ; mais avant que d'entrer dans le détail de ce qui s'est passé cette année, je crois devoir vous donner un précis de ce qui s'est passé l'année dernière.

Outre que la famille de Ma Joseph est une des plus anciennes et des plus illustres de la Tartarie, elle fournit à l'empire un nombre considérable de mandarins de différents grades. Le mérite personnel de

Ma Joseph ne pouvait manquer de lui procurer quelque emploi important. Après avoir, suivant l'usage, commencer par exercer quelques petits mandarinats, il fut placé dans le tribunal du gouverneur de Pékin, et y fut bientôt élevé au mandarinat de cheou-pei, dont l'emploi consiste à veiller sur la police de district qui lui est confié. Le département qui fut assigné à Ma Joseph renfermait ce qu'on appelle à Pékin la ville chinoise. Dans les différents quartiers de ce district, il y a toutes sortes d'artisans, quantité de gros et riches marchands pourvus de tout ce qu'il y a de plus précieux à la Chine et dont les présents auraient pu enrichir dans peu un mandarin moins intègre que Ma Joseph ; outre cela, il y avait quantité de mahométans venus des pays conquis il y a quelques années et très peu au fait des coutumes de la Chine ; c'étaient d'ailleurs des génies remuants, séditieux et difficiles à contenter, et par là même difficiles à contenir. Cependant Ma Joseph, dans le district duquel s'était établie une grande partie de ces étrangers, vint à bout de les gagner par ses bonnes manières et la douceur de son caractère. Ayant été promu à un mandarinat plus élevé, l'accueil que lui firent les artisans, les marchands, les mahométans et tout le peuple dans les rues qu'il traversa pour aller à son nouveau tribunal fut pour lui un éloge bien flatteur de sa probité et de ses talents ; les regrets et la douleur que son départ leur causa ne furent adoucis que par l'espérance que le cheou-pei aurait pour eux tous les égards que Ma Joseph avait eus lui-même.

Il y avait déjà deux ou trois ans que Ma Joseph occupait son nouveau poste, lorsqu'à l'occasion d'une persécution excitée contre notre sainte religion, vers la fin de 1768, il fut obligé, par son propre collègue à aller se dénoncer comme chrétien. Il le fit, mais d'une manière bien différente de celle à laquelle on s'attendait. Il protesta qu'il était chrétien et qu'il le serait jusqu'à la mort. En effet, la perte de son mandarinat, les chaînes dont il fut chargé, les supplices, l'exil et la mort même dont il fut menacé, rien ne fut capable d'ébranler sa constance. Le comte, premier ministre, l'aimait et l'estimait singulièrement. Il était, avec d'autres ministres d'État, à la tête de ses juges, dont la plupart, quoique fort attachés au culte de l'empire,

n'ignoraient cependant pas que notre religion n'enseigne rien de mauvais ni de dangereux pour le gouvernement. Ils accusèrent d'abord de fourberie et de p.4.164 mauvaise foi celui qui avait suscité cette affaire ; ils lui firent même dire peu de temps après qu'il eût à se démettre de son mandarinat. Mais Ma Joseph étant une fois entre leurs mains, il s'agissait de porter la sentence, de le condamner ou de l'absoudre. Malheureusement les mieux disposés de ses juges n'étaient dirigés que par une politique mondaine semblable à celle qui dirigea Pilate. D'un côté, Ma Joseph se disant constamment chrétien, ils ne voulaient pas, en le déclarant absous, donner atteinte aux lois qui excluent la religion chrétienne du nombre des religions permises dans l'empire. D'un autre côté, reconnaissant le mérite et l'innocence de Ma Joseph, ils voulaient, à quelque prix que ce fût, le soustraire aux punitions qu'il avait encourues selon les lois :

> — L'ordre de l'empereur, disaient les juges à Ma Joseph, est que vous vous conformiez aux lois. Ces lois prescrivent des cérémonies de religion que non seulement vous n'avez pas observées jusqu'ici, mais encore que vous avez condamnées en professant la religion chrétienne, prohibée par ces mêmes lois. Promettez donc que désormais vous vous y conformerez. On ne vous demande que ce seul aveu : « Je me corrigerai. » Si vous le faites, l'empereur vous rétablira dans vos dignités. Si vous le refusez, vous serez censé avoir désobéi à l'empereur, et puni comme rebelle à ses volontés.

Ma Joseph, dont les sentiments en matière de religion étaient bien opposés à ceux que dictent la politique et l'intérêt, n'avait garde de laisser échapper la moindre parole qui parût démentir les sentiments de son cœur et son attachement inviolable à la religion chrétienne. Il protesta plusieurs fois qu'il était plein de soumission et de respect pour tous les ordres de Sa Majesté, et qu'il était prêt à le signer de son sang mais que ni les promesses, ni les menaces, ni même la crainte de la mort ne seraient jamais capables de lui faire violer, même en apparence, la foi que lui et toute sa famille avaient vouée au Dieu des

chrétiens, qui était également le Dieu des Tartares et de tout l'univers ; que la fidélité qu'il témoignait à son Dieu ne pouvait passer pour une désobéissance ; qu'elle était au contraire une preuve de la soumission et du respect qu'il avait pour les ordres du prince, puisqu'en désobéissant à l'empereur, il désobéissait à Dieu même, dont les rois sont les images et les lieutenants sur la terre.

Tel est le précis des réponses de Ma Joseph. Les juges mêmes et tous les assistants ne purent s'empêcher d'en admirer la prudence et la fermeté.

De concert avec eux, le comte, premier ministre, voulait à quelque prix que ce fût absoudre l'accusé ; l'empereur lui-même le souhaitait. Quoique Sa Majesté, dans les réponses aux placets qui lui avaient été présentés, eût laissé entrevoir que si Ma Joseph ne renonçait formellement à la religion chrétienne, il serait traduit au tribunal des crimes pour y être jugé selon les lois, néanmoins le mécontentement qu'il témoignait à ceux qui lui présentaient alors des accusations contre les chrétiens faisait bien voir que Sa Majesté n'approuvait pas de pareils procédés. Ma Joseph m'a assuré lui-même que quand il fut sorti de prison, il avait su de bonne source que pendant sa détention l'empereur avait fait dire aux juges de terminer promptement son affaire, et de ne point la porter au criminel. Cependant ce prince ayant, dans sa réponse aux placets présentés par les tribunaux, ordonné à Ma Joseph de se conformer aux lois, les juges auraient voulu être fondés en apparence à pouvoir dire qu'il obéirait. Voilà pourquoi ils employèrent les promesses, les menaces, les sollicitations, les détours, en un mot tous les moyens imaginables pour en tirer quelque parole ou quelque écrit au moins équivoque ; mais cet illustre confesseur, voyant bien qu'on avait envie de le surprendre, ne voulut jamais signer les formules de renonciation, pas même celles où l'on avait pris la précaution de ne pas parler directement de la religion chrétienne. A toutes les interrogations qu'on lui fit : s'il se corrigerait, s'il serait fidèle à Sa Majesté, Ma Joseph, en répondant qu'il se corrigerait, qu'il serait fidèle à sa Majesté, avait toujours soin d'ajouter qu'il professerait

cependant la religion chrétienne jusqu'à la mort. Ainsi le comte, premier ministre, pour couper court à tout, se fit le répondant de Ma Joseph. Celui-ci eut beau réclamer, le comte, premier ministre, faisant semblant de ne pas entendre, lui fit ôter ses chaînes et fit son rapport à l'empereur, qui ordonna que Ma Joseph fût derechef élevé au mandarinat de cheou-pei, inférieur d'un degré à celui dont il avait été dégradé.

Le comte, en installant Ma Joseph dans sa nouvelle dignité de cheou-pei, lui dit d'un ton p.4.165 badin :

> — Je suis votre répondant auprès de l'empereur ; j'espère que vous ne me démentirez pas, et que dans peu on vous élèvera à un grade plus important.

Ma Joseph répondit que quelque emploi qu'on lui donnât, il tâcherait d'en remplir les devoirs, mais qu'il y professerait la religion chrétienne, et qu'il était disposé à plutôt mourir que de l'abandonner.

Les placets qui furent présentés à l'empereur pour lui rendre compte des examens qui avaient été faits au sujet de Ma Joseph furent aussitôt, suivant l'usage, promulgués dans les bannières. Les chrétiens bénissaient Dieu de l'héroïque fermeté avec laquelle il s'était comporté, et les infidèles ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer, ou de la constance du confesseur, ou des délais du prince à le dévouer à la mort. Parut ensuite un ordre de l'empereur qui portait en substance, qu'après avoir résisté longtemps, Ma Joseph avait enfin obéi, et qu'en conséquence Sa Majesté lui pardonnait et lui donnait le grade de cheou-pei.

L'usage est que lorsqu'on promulgue dans les bannières les ordres de l'empereur, on y promulgue aussi les placets d'après lesquels ces ordres ont été donnés. Quant à l'ordre qui suppose l'apostasie de Ma Joseph, si cette apostasie eût été réelle, il aurait été d'autant plus convenable de publier le placet où il en était fait mention, que dans toutes les bannières on avait promulgué ceux dans lesquels on rendait compte à l'empereur de son inébranlable fermeté ; mais l'ordre en

question n'avait point été donné en conséquence d'aucun placet présenté par écrit : le premier ministre avait rendu compte de vive voix à Sa Majesté de ce qui regardait Ma Joseph, et l'empereur fut charmé de trouver l'occasion de sauver l'accusé sans paraître donner atteinte aux lois de l'empire. C'est ce que virent bien les chrétiens et les infidèles même, qui disaient ouvertement que ce n'était point Ma Joseph qui avait apostasié, mais que le comte ministre avait apostasié pour lui.

Quelque innocent que fût Ma Joseph de cette prétendue apostasie contre laquelle il avait tant de fois réclamé en présence des juges, et en particulier du comte, premier ministre, l'imputation en était néanmoins bien fâcheuse pour l'honneur de notre sainte religion. Les circonstances qui servaient à constater l'innocence du confesseur, n'ayant été ni promulguées ni insérées dans les actes publics, devaient bientôt s'oublier, au lieu que les pièces où on le disait apostat étaient un monument dont les chrétiens lâches et timides auraient pu abuser, et qui aurait donné aux ennemis de notre religion un motif de lui disputer la gloire d'avoir eu dans Ma Joseph un généreux confesseur de Jésus-Christ.

Ma Joseph sentait bien ces conséquences, quoique depuis son rétablissement il continuât d'aller dans nos églises et de faire une profession publique de la religion chrétienne ; néanmoins son mandarinat l'inquiétait et lui était tellement à charge qu'il avait plusieurs fois pensé s'en défaire pour vivre en simple particulier ; mais quelques missionnaires l'en avaient constamment détourné, en lui disant que puisqu'on le lui avait donné malgré la résolution où il était d'être toujours chrétien, il devait le conserver, et que s'il le quittait, il donnerait par là occasion de soupçonner qu'il craignait d'avoir dans la suite de nouveaux assauts à soutenir. Quoi qu'il en soit de ce conseil, Ma Joseph le suivit, et le bon Dieu en a tiré sa gloire.

Cependant l'empereur ayant élevé Ma Joseph au grade de cheou-pei, le comte ministre lui donna sur-le-champ cet emploi dans le district d'une maison de plaisance de Sa Majesté, à deux ou trois lieues d'ici ;

mais peu de jours après il le rappela pour lui rendre le poste qu'il avait occupé quelques années auparavant dans la ville chinoise de Pékin, afin de pacifier des troubles qui étaient survenus parmi les mahométans de ce district. Ma Joseph, qui avait su autrefois les contenir dans les bornes du devoir, vint à bout par la douceur de les faire rentrer dans l'ordre ; et le comte en fut si charmé qu'il lui réitéra la promesse qu'il lui avait faite de l'élever à un grade supérieur dès qu'il y aurait une place vacante au tribunal du gouverneur. Sur ces entrefaites, ayant été obligé de partir pour la guerre d'Yun-nan, il recommanda au guefou [1], son fils, qui était gouverneur de Pékin, d'exécuter en son absence les promesses qu'il avait faites à Ma Joseph ; mais les dispositions du fils étaient bien différentes de celles du père.

Le comte, premier ministre, est d'une humeur enjouée et d'un caractère aimable. Depuis vingt-six ans qu'il est à la tête du ministère, il a toujours su se conserver les bonnes p.4.166 grâces de l'empereur, l'affection des peuples, dont il est l'idole, l'estime des grands, dont il est le modèle et l'admiration. Consommé dans les affaires, il voit tout d'un coup d'œil ; génie vaste et profond, il embrasse tout, il anime tout, il vient à bout de tout. Comme il connaît mieux que personne les inclinations de son maître, il sait aussi mieux que personne la manière dont on doit lui proposer les affaires pour en espérer la réussite, et comme il réunit à une bonté d'âme peu commune beaucoup de générosité et de noblesse de sentiments, il a toujours soin de les proposer sous les jours les plus avantageux. Son fils au contraire est d'un caractère sombre, inflexible et violent ; c'est un jeune homme sans expérience, qui a plus d'ambition que de lumières, plus de fermeté que de talent. Il est toujours pour la rigueur de la loi, et jamais il n'épargne personne. Son père, avant de partir pour la guerre d'Yun-nan, alla se jeter un jour aux pieds de l'empereur pour lui demander en grâce de modérer les faveurs qu'il accordait à son fils, qui était, disait-il, encore trop jeune pour en user avec assez de discrétion ; mais l'empereur, qui croyait que l'excessive rigueur de son gendre venait

[1] On appelle *guefou* les gendres de l'empereur.

d'un trop grand attachement à son service, répondit au père en souriant :

> — Tu crains apparemment qu'il ne t'accuse aussi ou bien qu'il ne se fasse à lui-même de fâcheuses affaires. Mais sois tranquille, j'aurai soin de réprimer son ardeur ; le feu de l'âge se ralentira, et l'expérience viendra enfin au secours de la raison.

Quant à l'affaire de Ma Joseph, le guefou ne pouvait l'oublier. Accoutumé à voir tout plier sous ses volontés, quelle dut être sa surprise lorsque ayant dit à l'accusé que l'ordre de l'empereur était qu'il renonçât à la religion chrétienne, celui-ci lui répondit avec une respectueuse fermeté qu'il n'en ferait rien, et endurerait plutôt les tourments, l'exil et la mort ! Des mandarins infidèles, qui étaient présents, m'ont raconté qu'à ce discours le visage du guefou s'alluma de colère, que ses yeux se troublèrent, et que s'il eût eu le pouvoir en main, Ma joseph aurait été sur-le-champ puni du dernier supplice. Mais le comte ministre, son père, s'étant saisi de l'affaire et ayant obtenu de l'empereur que Ma Joseph fût rétabli dans son mandarinat, le guefou fut obligé de se désister de ses poursuites, se réservant à les reprendre quand dans la suite il en trouverait l'occasion. En effet, aussitôt après le départ du comte, la place que Ma avait occupée au tribunal du gouverneur étant venue à vaquer, le guefou, sans avoir égard aux ordres de son père, donna cette dignité à un autre, et ne cessa depuis de persécuter notre illustre confesseur, qui, au lieu de se plaindre d'une injustice si révoltante, remercia le Seigneur des humiliations qu'il lui envoyait.

A quelque temps de là, le comte ministre, dont la santé s'affaiblissait tous les jours, étant revenu d'Yun-nan, tomba dans un tel affaissement qu'il fut forcé d'interrompre toutes ses occupations. Cependant ayant appris la désobéissance du guefou, il lui en fit des reproches sanglants. Celui-ci, piqué au vif, jura dès lors la perte de Ma Joseph et lui suscita une nouvelle affaire par laquelle il vint à bout de son dessein.

Le dimanche de l'octave de l'Ascension de cette année 1770, et le troisième de la cinquième lune chinoise, après une revue de soldats, Ma Joseph ayant présenté au guefou les billets de ceux qui devaient être promus ou changer d'emploi, le guefou, nommant Ma Joseph par son nom, dit :

> — Apparemment, Tching-te, que vous n'allez plus aux églises ?

Ma Joseph, qui ne s'attendait pas à cette question, répondit, dans la première surprise, qu'il y avait quelques églises qu'il ne fréquentait pas, ce qui est effectivement vrai ; mais le guefou ayant insisté et lui ayant demandé s'il était encore chrétien, il répondit avec fermeté qu'il l'était.

> — Quoi ! reprit le gouverneur, après que l'année précédente tu as assuré l'empereur par écrit que tu avais abandonné la religion chrétienne, tu la professes encore ?
>
> — Je ne suis point, répliqua Ma Joseph, l'auteur de l'écrit dont vous me parlez ; jamais je n'ai quitté la religion chrétienne, et je la professerai jusqu'à la mort.

Cette fermeté piqua d'autant plus le guefou qu'un grand nombre de mandarins en avaient été témoins ;

> — Quoi ! dit-il, un mandarin tromper ainsi l'empereur et lui désobéir ! Oui, je vais faire examiner cette affaire pour en faire ensuite le rapport à Sa Majesté.

Et en même temps il nomma deux mandarins pour examiner la conduite de Ma Joseph. Dès le soir même, je sus ce qui s'était passé, et le lendemain dès le matin, Ma Joseph m'envoya prier de le recommander aux prières des missionnaires, afin que Dieu lui accordât les p.4.167 lumières, la force et les autres secours qui lui seraient nécessaires.

Le mardi suivant, 29 mai, le comte ministre essuya une nouvelle crise qui fit craindre pour sa vie. L'empereur n'en fut pas plutôt instruit, qu'il lui envoya le guefou, son fils, pour l'assister. Celui-ci, qui voulait

perdre Ma, fit quelques difficultés ; mais enfin il fallut obéir, et il partit pour Yuen-ming-yuen, où était son père. L'empereur donna par intérim la charge de gouverneur au ing-ta-jin, chez qui on transféra tout de suite les sceaux. Cet incident nous fit espérer que l'affaire de Ma Joseph s'assoupirait et n'irait pas plus loin ; mais le lendemain le comte ministre s'étant trouvé mieux, l'empereur donna ordre à son fils de reprendre l'emploi de gouverneur ; il voulut même que les sceaux du gouvernement fussent portés à Hay-tien, ce qu'on n'avait jamais vu auparavant ; et afin de ne point gêner le guefou, à qui la qualité de gouverneur ne permettait pas de coucher hors de Pékin, l'empereur nomma le ing-ta-jin pour y tenir sa place. Quoique le guefou eût repris le soin des affaires, néanmoins, comme pendant quelques jours on ne parla plus de rien, nous continuâmes d'être dans la persuasion que l'affaire de Ma Joseph n'aurait pas de suite.

Quoique ce mandarin n'ignorât pas qu'il y avait des gens chargés d'éclairer ses démarches, il fréquentait à son ordinaire les églises autant que son emploi pouvait le lui permettre. Le 5 juin, seconde fête de la Pentecôte, à peine fut-il sorti de l'église du collège, où il était allé entendre la messe, que deux mandarins, envoyés par le guefou, allèrent à la porte du collège demander si Ma Joseph était venu ce jour-là à l'église. Celui qui suppléait alors pour le portier répondit tout naturellement qu'il ne connaissait pas celui dont on lui parlait ; mais comme on le lui désigna par son degré de mandarinat, par sa figure, par la mule qu'il montait et les domestiques qui le suivaient, il dit qu'effectivement il était venu, et qu'il n'y avait qu'un moment qu'il s'en était retourné. Là-dessus les deux mandarins demandent à entrer, et sont conduits chez le catéchiste, à qui ils disent qu'ils viennent pour se faire instruire de la religion chrétienne, et, dans la conversation ils demandent si Ma Joseph est venu le matin à l'église. Le catéchiste, qui ne soupçonnait rien, répondit que ce jour-là il n'avait pas vu Ma Joseph, mais qu'il y venait habituellement. Les deux mandarins ayant su ce qu'ils souhaitaient savoir, allèrent du collège directement au tribunal, c'est-à-dire à la maison de Ma Joseph, où ils apprirent de lui-même qu'il allait souvent à l'église pour prier, qu'il avait ôté de chez lui les tablettes de

ses ancêtres, qu'il honorait les images des chrétiens, qu'il y invitait de temps en temps les Européens, et que tout récemment encore le père Bernard y était allé pour donner la communion à toute sa famille. Ma Joseph ayant avoué naturellement tous ces différents points, les deux mandarins lui dirent qu'ils allaient sur-le-champ en faire le rapport au guefou, qui était dans la résolution d'en informer l'empereur ; cependant les Européens espéraient que, dans les circonstances présentes, le gouverneur ralentirait ses poursuites. La maladie du comte ministre son père, le mécontentement que l'empereur avait fait paraître l'année dernière lorsqu'on lui présenta des réclamations contre les chrétiens, l'embarras actuel des affaires de l'Yun-nan, la réputation de mandarin habile et intègre, dont jouissait Ma Joseph, les services que son fils unique avait rendus à l'État pour la défense duquel il était mort les armes à la main ; toutes ces raisons, jointes à beaucoup d'autres, leur paraissaient suffisantes pour rassurer les chrétiens : mais le dimanche suivant, 10 juin, le procès fut fait à Ma Joseph, et la sentence promptement exécutée. Voici ce qu'un de ses cousins germains m'a dit de la manière dont le guefou avait obtenu l'arrêt de condamnation.

Le 9 de juin, le guefou dit de vive voix à l'empereur que Tching-te, à qui l'année dernière Sa Majesté avait fait grâce, et qu'elle avait même rétabli dans sa dignité en conséquence de la promesse qu'il avait faite de renoncer à la religion chrétienne, professait encore cette religion aussi publiquement qu'auparavant ; qu'il allait assidûment aux églises pour y prier, que dans sa maison on ne voyait plus les tablettes de ses ancêtres, et qu'il leur avait substitué les images et autres marques de la religion chrétienne, et qu'enfin il invitait les Européens chez lui pour y faire, avec sa famille, les exercices de cette même religion. Après cet exposé, dont je ne vous donne que le précis, il suppliait Sa Majesté de déterminer le p.4.168 genre de punition qu'on devait faire subir au mandarin. L'empereur s'informa s'il n'y avait rien autre chose contre Tching-te ; s'il s'acquittait bien de son emploi, s'il ne se laissait pas corrompre par argent ou par présents. Le guefou répondit qu'il n'avait là-dessus aucune plainte contre Tching-te.

> — Laisse-le donc tranquille, dit l'empereur au guefou, en continuant de professer la religion chrétienne, il n'est pas proprement rebelle à mes ordres ; *Pou-ko-che-pou-chun-tchi, pou-ting-ngo-ty-hoa*, il a seulement manqué d'exactitude à observer ce que je lui avais dit ; pourquoi donner à une bagatelle l'importance d'une grande affaire ?

Le guefou n'insista pas davantage; mais il fit préparer un placet que le lendemain matin, 10 juin, dimanche de la Trinité, il présenta lui-même à l'empereur, en lui disant que c'était bien malgré lui qu'il revenait à la charge au sujet de Tching-te ; mais que s'il n'accusait pas juridiquement ce mandarin, il serait sûrement accusé lui-même par d'autres magistrats de manquer aux obligations de sa charge ; qu'il avait déjà souvent entendu les plaintes que faisaient plusieurs de ces magistrats sur la désobéissance de Tching-te, qui après avoir si solennellement promis, l'année dernière, de quitter la religion chrétienne, avait encore l'audace de la professer aussi ouvertement qu'auparavant ; que ces mêmes magistrats, indignés de voir l'autorité de l'empereur ainsi lésée par une désobéissance aussi formelle, ne manqueraient point de porter l'affaire aux tribunaux, qui ne pourraient s'empêcher de juger Tching-te suivant la rigueur des lois ; qu'il priait Sa Majesté de prévenir, par son jugement, celui des magistrats ; et qu'enfin si, pour satisfaire sa clémence, elle voulait lui faire grâce de la vie, il la priait, pour venger l'honneur du trône et les lois violées, d'envoyer Tching-te en exil.

S'il est vrai qu'il y eût effectivement quelques magistrats qui voulussent agir contre Ma Joseph, ce ne pouvait être que quelques créatures du guefou, qui voyaient bien que par là ils lui feraient leur cour, et gagneraient ses bonnes grâces. Quoi qu'il en soit, l'empereur, qui s'attendait à recevoir les requêtes des tribunaux, accepta le placet:, et prononça la sentence dont voici l'abrégé :

> « Tching-te m'ayant trompé en continuant de professer publiquement la religion chrétienne, à laquelle il m'avait promis de renoncer, mériterait d'être puni suivant la rigueur

> des lois ; mais comme ce mandarin a péché plutôt par simplicité que par malice, je lui fais grâce de la vie. Qu'il soit traduit aux grands qui sont à la tête du tribunal de la guerre, pour être battu de soixante coups de bâton, et ensuite envoyé à Ily, où il sera donné en esclavage à quelques-uns des seigneurs de ce pays.

Cette sentence fut prononcée le matin du dimanche de la Trinité, 10 juin de cette année 1770.

Le lendemain 11 juin, à cinq heures du matin, comme je venais de célébrer la sainte messe, un chrétien vint me dire que la veille, à huit heures du soir, un commissionnaire du tribunal du gouverneur était venu chez lui pour le charger de m'avertir que Ma Joseph avait été saisi dans son propre tribunal, et enchaîné pour être envoyé en esclavage à Ily, après avoir été battu de soixante coups de pantse. Aussitôt j'envoyai chez Ma Joseph et ailleurs pour savoir au juste comment la chose se terminerait ; mais vers les huit heures du matin, le commissionnaire du tribunal du gouverneur vint me dire qu'en conséquence de la sentence portée contre Ma Joseph, ce mandarin avait été saisi et conduit à Yuen-ming-yuen, ce qui était contre l'ordre de l'empereur, puisque l'intention de ce prince était que le prétendu coupable fût traduit au tribunal de la guerre. Le commissionnaire ajouta qu'on avait fait conduire avec lui les différents instruments de supplice qu'on emploie pour tourmenter les criminels lorsqu'on les applique à la question. Cet appareil menaçant nous fit craindre que Ma Joseph ne fût pas le seul à qui on en voulût, et que ce ne fût là comme le prélude d'une persécution générale. Mais, grâce à Dieu, à midi, Ma Joseph était déjà de retour à Pékin, et tout était fini. Ce généreux confesseur a été la seule victime, ou plutôt le seul qui ait eu occasion de triompher, et qui ait réellement triomphé de la manière la plus glorieuse et la plus consolante pour notre sainte religion. Voici le détail de ce qui s'est passé à son occasion : je le tiens de ses frères, de ses parents, de ses amis, des personnes que j'avais chargées de m'instruire, des infidèles mêmes qui en ont été témoins oculaires.

Ma Joseph étant arrivé enchaîné à Yuen-ming-yuen, où l'empereur et sa cour passent l'été, fut conduit en présence du guefou, qui, de soixante coups de auxquels la sentence le condamnait, lui en fit d'abord donner p.4.169 trente, après quoi il lui demanda « s'il était encore chrétien ou non ? » Ma Joseph répondit qu'il ne changerait point, et qu'il professerait la religion chrétienne jusqu'à la mort. Sur cette réponse, le guefou lui fit encore donner dix coups de pantse ; ensuite il fit à Ma Joseph les mêmes questions qu'auparavant, et Ma Joseph lui fit aussi les mêmes réponses. On continua de frapper ; et après que les soixante coups furent donnés sans que la constance du confesseur fût ébranlée, le guefou s'étant fait apporter un cahier assez épais qui contenait l'interrogatoire de l'année précédente, il dit à Ma Joseph :

> — L'année dernière tu as promis à l'empereur que tu quitterais la religion chrétienne ; tes réponses, écrites dans ce cahier, en font foi : de quel front as-tu donc osé tromper ainsi l'empereur ?

Ma Joseph répondit modestement à ce reproche :

> — Guefou, permettez-moi de vous dire que mes réponses de l'année dernière ne peuvent remplir un si gros cahier : s'il est écrit que je promets d'abandonner la religion chrétienne, c'est par une main étrangère, et non par la mienne. Je n'ai jamais ni dit ni écrit que je voulais renoncer à la foi que j'ai embrassée.

Le guefou n'avait garde de continuer un pareil interrogatoire, qui aurait évidemment démontré sa fourberie. D'ailleurs, comme il avait lui-même fait exécuter la sentence contre Ma Joseph, et qu'il ne lui était plus libre de le faire souffrir davantage, il ordonna qu'on le conduisit au lieu de son exil. Ma Joseph fut aussitôt mené à Pékin pour être présenté au ping-pou ou tribunal de la guerre, qui est chargé de toutes les expéditions concernant les exilés et les voyages qui se font par autorité publique. Quoique ses meurtrissures lui causassent de très vives douleurs, la joie qu'il avait d'avoir souffert pour une si bonne cause

éclatait sur son visage, et semblait animer toutes ses paroles. Les mandarins du ping-pou, bien loin de le traiter en criminel, eurent pour lui toutes les considérations que la nature inspire envers un innocent persécuté. Ils voulurent qu'il allât chez lui faire les derniers adieux à son épouse et à sa famille, et lui dirent qu'il suffisait qu'il partît le lendemain, afin que quand ils reverraient le guefou, ils pussent lui rendre compte de la procédure. Ma Joseph se transporta donc dans sa maison, où se trouvaient alors son épouse, sa bru et la plupart de ses parents et de ses amis, qui lui avaient fait préparer un festin. Aussitôt qu'il parut, chacun le félicita sur son bonheur. Son épouse surtout souhaitait ardemment de partager son sort ; car lorsque Ma Joseph fut saisi pour être conduit devant le guefou, elle lui avait instamment recommandé de dire que sa femme, sa bru et ses petites-filles étaient chrétiennes, et qu'elles méritaient le même sort que lui. Toutes lui faisaient de tendres reproches sur son oubli : elles voulaient aller au ping-pou pour obtenir, à quelque prix que ce fût, de pouvoir le suivre en son exil : mais Ma Joseph leur représenta vivement qu'en agissant de la sorte elles prévenaient la volonté de Dieu.

> — La volonté de Dieu, disait-il, est que je parte, puisque c'est l'ordre de l'empereur. Si, dans mon interrogatoire, j'eusse eu occasion de parler de vous, je l'aurais certainement fait comme vous me l'aviez demandé, mais Dieu ne l'a pas voulu : contentez-vous d'adorer ses desseins ; si vous obtenez de me suivre, vous ferez votre volonté et non la sienne. Souvenez-vous donc que nous n'aurons, vous et moi, de consolation qu'en nous soumettant à ses décrets.

Son épouse se rendit à ses raisons, et se consola dans l'espérance de le revoir dans le ciel. Mais tandis que sa famille et ses amis se livraient aux transports de joie que leur inspirait la généreuse constance du confesseur, celui-ci fit réflexion que si le guefou venait à savoir ce qui se passait chez eux, il était à craindre que les officiers de justice entre les mains desquels il avait été remis ne fussent rigoureusement punis ; en conséquence il prit le parti d'aller, ce jour-là même, coucher hors de

la ville. Ses parents et ses amis ayant approuvé son dessein, envoyèrent aussitôt préparer une auberge à quelque distance de Pékin, pour y aller eux-mêmes passer la nuit avec Ma Joseph.

Les officiers de justice à qui Ma Joseph avait été consigné étaient ses inférieurs, et comme lui officiers de police et du tribunal du gouverneur. Lorsque Ma Joseph entra chez lui, on voulut lui ôter ses chaines ; quand il se disposa à en sortir, aucun d'eux ne voulut les lui remettre. Ma Joseph eut beau insister sur la rigueur de la loi, à laquelle il voulait obéir, et sur le danger qu'ils couraient eux-mêmes s'il paraissait en public dégagé de ses fers ; tous répondirent que les chaînes n'étaient que pour s'assurer d'un prisonnier, mais que p.4.170 connaissant sa probité comme ils la connaissaient, ils ne croyaient pas devoir s'en servir pour lui ; cependant, comme il insista encore en disant que la loi en ordonnait l'usage, non seulement pour s'assurer des prisonniers, mais encore pour leur humiliation, qui est leur châtiment, ils le prièrent de consentir au moins à ce qu'on lui en donnât de plus légères. A la bonne heure, dit Ma Joseph, des chaînes plus légères seront toujours des chaînes, et en les portant je serai toujours dans les termes de la loi ; c'est le Dieu que je sers et la religion que je professe qui veulent que j'obéisse à cette loi. Lorsqu'on lui eut apporté les chaînes, comme personne ne voulait les lui mettre, il les prit et se les mit lui-même au cou, en disant :

> — Ce sera là désormais mon sou-tchou (espèce de chapelet que les mandarins portent au cou en signe de leur dignité) : hier encore je portais celui de mandarin ; mais pendant trente ans que je l'ai porté, je n'ai jamais été ni si content ni si tranquille que je le suis avec mes fers : c'est le Dieu que j'adore, et pour la défense duquel je les porte, qui me donne cette consolation.

Outre les esclaves ordinaires que la plupart des familles tartares ont à leur service, les lois veulent qu'elles aient encore, et surtout les familles de mandarins, des esclaves qui, par leur condition, ne puissent quitter leur maître sans se rendre coupables d'un crime capital. Ma

Joseph avait des familles esclaves qu'il avait rendues chrétiennes ; et comme la sentence portée contre lui ne regardait uniquement que sa personne, et qu'il n'y avait aucune confiscation de ce qui lui appartenait, il aurait eu droit d'emmener au moins une partie de ses esclaves pour le servir dans son lieu d'exil, quoique lui-même y dût être en esclavage. C'est une chose ordinaire, ici, de voir des esclaves servis par d'autres esclaves, qui quelquefois sont plus riches que les maîtres dont ils dépendent ; mais Ma Joseph était bien éloigné d'en user ainsi avec les siens. Dès qu'il fut condamné et qu'il fut arrivé au ping-pou pour être de là envoyé en exil, son premier soin fut de donner la liberté à ses esclaves, et pour prévenir les difficultés qu'on aurait pu leur faire dans la suite, il fit un écrit qu'il signa et qu'il fit agréer par le tribunal qui l'avait condamné. Par cet écrit, il les déclarait libres et maîtres de disposer d'eux-mêmes ; le confesseur ne perdit rien à ce trait de générosité, car ses gens, qui l'aimaient comme leur père, auraient tous voulu le suivre : mais Ma Joseph ne le permit qu'à un seul qui le suivait habituellement, et qui, n'étant point encore marié, pouvait s'expatrier sans aucun inconvénient. Quelques-uns des soldats qu'il avait faits chrétiens, quelques infidèles même demandèrent à le suivre : le tribunal l'aurait accordé volontiers. Ma Joseph s'y opposa, en disant que celui qu'il avait choisi lui suffisait, et qu'il ne l'emmenait que pour le rendre dépositaire de ses dernières volontés, et le charger de le recommander aux prières des missionnaires, lorsque Dieu aurait disposé de ses jours.

Ily, terme de l'exil de Ma Joseph, étant éloigné de Pékin de mille quatre cents lieues, sa chère épouse avait eu soin de lui faire préparer une charrette. Ma Joseph y monta comme dans un char de triomphe, et ce fut, effectivement un vrai triomphe pour lui et en même temps un spectacle bien attendrissant pour les habitants des différentes rues qu'il traversa, pour aller de la maison où il logeait jusqu'aux portes de la ville. Tous ces quartiers étaient de la juridiction de Ma Joseph, qui y était respecté, aimé et pour ainsi dire adoré des marchands et des artisans. Quelle fut leur surprise, lorsque celui qu'ils voyaient tous les jours et qu'ils avaient encore vu la veille parcourir leurs rues orné des

marques de sa dignité, et escorté de soldats pour lui faire honneur, ils le virent passer chargé de chaînes, et accompagné de ces mêmes soldats qui le conduisaient en esclavage ! Tous accoururent en foule, baignés de leurs larmes, et remplissant l'air de leurs cris et de leurs gémissements.

> — Pourquoi donc, disaient les uns, nous enlève-t-on notre bon mandarin ? Quelle faute a-t-il faite ? On l'accuse d'être chrétien ; mais si tous les chrétiens lui ressemblent, il serait à souhaiter que tous les mandarins le fussent. Si le guefou voulait sévir contre quelqu'un, pourquoi a-t-il choisi celui-ci ? n'en connaît-il point d'autres qui méritent plus justement sa colère ?

On n'entendait que des éloges de son intégrité, de son affabilité, du talent qu'il avait de gagner les cœurs, de terminer les différends et de faire régner le bon ordre. Quelques-uns se mettaient à genoux et lui faisaient leurs derniers adieux : les uns lui présentaient des rafraîchissements ; les autres lui offraient, dans toute la sincérité de p.4.171 leur cœur, de quoi lui rendre la vie plus douce dans son lieu d'exil : mais Ma Joseph n'avait garde d'emporter d'eux autre chose que leurs regrets. Les soldats qui conduisaient le confesseur, étant pénétrés des mêmes sentiments que cette multitude, ne pouvaient se déterminer à la faire retirer pour laisser le passage libre mais Ma Joseph, qui depuis plusieurs années veillait à la police et au bon ordre de ces quartiers, fit bientôt cesser cette émeute qui ne s'était élevée qu'à son occasion. En témoignant au peuple combien il était sensible aux marques d'amitié qu'il en recevait, il lui dit que la religion chrétienne prescrivant une obéissance entière aux souverains et à ceux qui les représentent, et ordonnant de ne point vouloir de mal à ceux même qui nous en font, on ne pouvait lui faire une plus grande peine que d'accuser d'injustice ceux qui avaient contribué à son sort ; que bien loin de s'en affliger, on devait au contraire l'en féliciter, puisque lui-même en était très content, et qu'il le regardait comme le comble de son bonheur. Il ajouta plusieurs autres choses pour marquer au peuple

sa reconnaissance, et finit par lui représenter que ces preuves d'attachement dont il l'honorait avaient quelque apparence d'émeute populaire, et pouvaient par là même occasionner de nouveaux troubles ; il demanda donc pour dernière marque d'amitié que chacun se retirât chez soi. Après bien des instances cette multitude se rendit, mais en pleurant sur le sort du grand homme qu'elle perdait ; mais à peine le mandarin eut-il fait cent pas que, dans le quartier suivant, recommença la même scène, et ainsi de quartier en quartier, jusqu'à ce que Ma Joseph, après tant de retardements, sortît enfin de la ville et se rendît à l'auberge qui lui avait été préparée à quelque distance de là.

Il y trouva grand nombre de parents et d'amis, et en particulier sa chère épouse qui l'y attendait. Comme les plaies dont il était couvert lui causaient de très vives douleurs, on s'efforça de les adoucir, et toute la nuit se passa à féliciter Ma Joseph sur son bonheur. Ses parents, ses amis mêmes lui promirent de le suivre dans peu, s'ils en trouvaient l'occasion. Le lendemain matin, 12 juin, suivant qu'on était convenu, un prêtre chinois vint entendre sa confession et lui donna la sainte communion ; après quoi, muni de ce saint viatique, Ma Joseph congédia tous ceux qui l'avaient accompagné, et se mit en chemin pour se rendre au lieu de son exil. L'épouse de Ma Joseph aurait bien souhaité accompagner son époux pendant quelques journées ; mais Ma Joseph ne le voulut pas permettre, et elle fut obligée de revenir à Pékin avec tous ceux qui l'avaient suivi. Quoique pendant le peu de temps qu'elle eut pour faire les préparatifs du voyage de son époux, elle eût songé à le pourvoir de ce qu'elle pensait devoir lui adoucir un peu ses souffrances, néanmoins elle fit réflexion qu'elle aurait dû lui donner certains habits pour le prémunir contre les froids rigoureux qu'il ne pouvait manquer d'éprouver dans son lieu d'exil. D'ailleurs, elle avait oublié de le consulter sur certaines affaires de famille sur lesquelles elle désirait d'avoir son avis. Mais comme elle savait que, selon l'usage, son époux ne devait faire que de très petites journées, elle conçut le dessein de partir le lendemain pour aller le joindre et lui faire encore ses derniers adieux. Après avoir délibéré quelque temps si cette démarche ne serait pas trop humaine et ne déplairait pas à Dieu, sa

tendresse l'emporta enfin sur les autres considérations, et le 13 au matin étant partie avec un de ses parents, après nous avoir envoyé un domestique pour nous communiquer les doutes qu'elle avait eus et dont elle n'attendit point la décision, elle atteignit son époux qui se reposait au pied d'un arbre. Celui-ci ne l'eut pas plutôt aperçue, qu'il lui fit de tendres reproches sur ce qu'elle paraissait avoir si peu de confiance en la divine Providence ; il ne voulut point accepter les habits qu'elle lui portait.

> — Les gens du pays où je vais, lui dit-il, trouvent bien le moyen de se garantir du froid qu'ils y éprouvent ; je me ferai à leur manière.

En même temps il remit à son épouse une montre qu'il avait, et une petite provision de tabacs, de thériaque et de différents remèdes qu'on lui avait fait sans qu'il s'en aperçut, et ne se réserva que ce qui lui était absolument nécessaire pour panser ses plaies actuelles. Il se reposa du reste sur les soins paternels du Dieu qu'il avait confessé. Une seule chose l'inquiétait, c'était la crainte que beaucoup d'autres chrétiens ne fussent persécutés à son occasion ; mais comme on l'assura que tout était tranquille, il se prosterna pour en remercier le Seigneur, et après avoir exhorté son épouse à prendre soin de sa bru p.4.172 actuellement veuve, à veiller à ce que ses petites-filles fussent bien instruites de leur religion et dans la suite mariées à des chrétiens vertueux et exemplaires, il la congédia en lui disant qu'il ne convenait pas qu'elle l'accompagnât davantage, vu que malgré la liberté qu'on lui laissait, il comptait aller passer la nuit en prison, parce qu'il voulait, autant qu'il le pourrait, observer toutes les lois prescrites pour les criminels qu'on mène en esclavage.

Ma Joseph n'avait plus d'espérance de revoir ses parents, à moins que quelqu'un d'eux ne fût envoyé au lieu de son exil ; mais deux jours après il rencontra un de ses cousins germains, nommé Ma Jobe, qui revenait de la guerre d'Yun-nan à la tête d'une troupe de soldats qui

avaient échappé au carnage [1] ; du nombre des morts était le fils unique de Ma Joseph, dont Ma Jobe rapportait les tristes restes. Voici ce que ce dernier m'a raconté lui-même de son entrevue avec le confesseur.

Ma Jobe ayant aperçu de loin une charrette accompagnée de soldats, comprit bien que ce ne pouvait être que la charrette de quelque prisonnier de conséquence ; il ne put d'abord le distinguer ; mais après avoir avancé quelques pas, la taille, l'air et le maintien du prisonnier lui firent soupçonner que c'était son frère Joseph [2]. A mesure que la charrette approchait, les soupçons augmentaient. Enfin Ma Jobe reconnut le prisonnier ; il descendit aussitôt et courut à lui en s'écriant les larmes aux yeux :

> — O mon cher frère, qui a pu vous réduire dans ce triste état où je vous vois ?
>
> — Remercions le bon Dieu, dit Ma Joseph d'un air content et tranquille : je suis chrétien, tel est le crime dont on m'accuse ; je n'ai pas voulu renoncer à ma religion, voilà pourquoi je suis exilé.

Il lui raconta ensuite tout ce qui s'était passé. A ce récit Ma Jobe, transporté de joie, eut bientôt essuyé ses larmes et s'écria plusieurs fois :

> — Ta hi ! mon cher frère, je vous félicite.

Comme les soldats qui conduisent un prisonnier en exil se relèvent à chaque poste par où il passe, ceux qui l'ont amené s'en retournent au poste d'où ils sont venus, tandis que d'autres soldats du poste où ils sont arrivés le conduisent au poste suivant, et ainsi de poste en poste jusqu'à ce qu'on soit arrivé au terme, les soldats qui étaient alors chargés de Ma Joseph et qui n'avaient point été témoins de ce s'était passé les jours précédents, furent, ainsi que les soldats tartares, à la tête desquels était Ma Jobe, étrangement surpris de voir un exilé si content de porter ses chaînes, et leur chef son frère le féliciter à ce

---

[1] L'empereur perdit plus de quarante mille hommes dans cette guerre.
[2] En Chine, les cousins germains sont dans l'usage de s'appeler frères.

sujet avec tant d'empressement et d'ardeur. Mais leur surprise dut bien plus augmenter lorsque Ma Joseph racontant en détail tout ce qui s'était passé dans son affaire, Ma Jobe lui fit de tendres reproches de ce qu'il l'avait oublié et ne lui avait pas procuré le même bonheur.

> — Ne suis-je pas votre frère, lui disait-il, et puisqu'on vous exile parce que vous êtes chrétien, ne deviez-vous pas dire que vous aviez un frère chrétien comme vous, et qui par conséquent devait subir le même sort.

Ma Joseph l'assura que dans cette dernière affaire, en conséquence de laquelle il venait d'être exilé, on lui avait fait trop peu d'interrogations, et qu'il n'avait pas eu l'occasion de parler de sa famille ; mais que dans les interrogations qu'il avait subies l'année dernière aux tribunaux, soit des ministres d'État, soit du gouvernement, soit des crimes, il avait dit plusieurs fois que sa famille était chrétienne, mais qu'on n'y avait eu aucun égard ; que la volonté du bon Dieu n'avait pas été que d'autres que lui fussent compris dans sa disgrâce. Sur quoi Ma Jobe lui dit, que si dans la suite la divine Providence en faisait naître l'occasion, il ne manquerait pas d'en profiter pour pouvoir le suivre. Après quelques autres entretiens semblables que les assistants entendaient avec admiration, les deux troupes se disposèrent à se séparer. Ma Jobe, tirant alors un rouleau de 30 onces d'argent qui lui restait, pria son frère de l'accepter comme une marque de son souvenir. Ma Joseph refusa cette somme en disant qu'il n'avait besoin que du secours de ses prières, et malgré les instances de son frère il jeta l'argent au milieu du chemin. Jobe le ramassant, dit à Joseph :

> — Quoi, mon frère, vous ne voulez donc pas que je vous suive et que nous nous revoyions dans le ciel ?
>
> — C'est pour cela même, lui dit Joseph, que je ne veux point de votre argent, qui mettrait peut-être quelque obstacle à ce que nous y arrivions.
>
> — Mais, lui dit Jobe, ce peu d'argent que je vous offre, je vous l'offre comme un gage des efforts que je me propose de

faire pour p.4.173 partager votre bonheur, un gage de résolution à défendre notre sainte religion au péril de ma liberté et même de ma vie.

— A ce titre, répliqua le confesseur, je reçois votre argent ; n'oubliez pas votre promesse, et tâchons l'un et l'autre de nous revoir dans le ciel.

Ce furent là les derniers adieux de ces deux respectables frères.

Je vous ai dit que Ma Jobe rapportait les restes du fils unique de Ma Joseph, qui était mort à la guerre. L'usage est, parmi les Tartares, qu'on rapporte le cadavre de ceux qui restent sur le champ de bataille, ou bien, si cela ne se peut, quelque chose de ce qui leur appartenait et dont ils se servaient lorsqu'ils ont péri, comme la tresse de leurs cheveux, l'anneau dont ils se servaient pour tirer de l'arc ; ou en cas qu'on ne puisse rien avoir du mort, on met son nom par écrit dans une espèce de cercueil qui se porte à la famille aux frais de la bannière, qui même fournit un homme pour l'accompagner. La famille ayant reçu ce cercueil, que le cadavre y soit ou non, fait les obsèques avec les mêmes cérémonies que si le cadavre y était. L'empereur fournit une somme d'argent déterminée pour le convoi, et fait à la veuve une pension en riz et en argent, qui se paye exactement tous les mois. Comme on n'avait pu rien avoir du fils de Ma Joseph, il n'y avait précisément dans le cercueil qu'un billet sur lequel le nom du défunt était écrit. Il aurait été inutile au confesseur de faire ouvrir ce cercueil, même de le voir ; cependant lorsqu'il fut porté à la famille, on le reçut avec respect et on lui rendit les devoirs accoutumés. On distribua des aumônes considérables, on pria Dieu pour le repos de son âme et on l'inhuma selon l'usage.

Le fils de Ma Joseph se nommait André. Il y a vingt-cinq ans que, comme j'étais chargé de faire le catéchisme aux enfants du district de notre église, André, quoique sa maison fût fort éloignée de la nôtre et même hors de notre district, se rendait néanmoins exactement à toutes les assemblées, sans que les études de la langue tartare, de la littérature chinoise et des exercices militaires auxquels son père

l'appliquait, l'empêchassent de s'instruire de sa religion ; c'était aussi l'intention de son père et de sa mère, qui avaient encore plus à cœur son avancement dans la vertu que son progrès dans les sciences du pays. Comme dans ce temps-là je fus appelé à la maison de plaisance où Sa Majesté passe l'été pour y faire construire différentes machines hydrauliques, et que je ne venais à Pékin que très rarement, ce ne fut que cinq ou six ans après que je commençai à connaître le mérite du jeune André. Un jour, quelques-uns des mandarins avec qui mon emploi m'obligeait de passer une partie de la journée faisaient l'éloge d'un jeune Tartare qu'ils disaient parler et écrire en cette langue avec beaucoup de délicatesse et de facilité, ce qui est d'autant plus à remarquer que les Tartares qui sont actuellement à la Chine ne parlent dans leur jeunesse que la langue chinoise, et ce ne sont guère que ceux qui veulent s'avancer dans les emplois qui dans la suite font une étude sérieuse de la langue de leur pays. Ils ajoutaient qu'il était chrétien, et qu'ils l'avaient ouï parler de la religion chrétienne d'une manière engageante et persuasive. Quoiqu'ils me dissent que ce jeune homme était de la famille des Ma, néanmoins, comme ils ne me le désignaient que par son nom tartare, que je ne connaissais André que par son nom de baptême, et que d'ailleurs je savais qu'il était fort jeune, j'avais peine à croire ce qu'on m'en racontait. Quelques jours après, je me rendis à Pékin : je m'adressai au feu père Desrobert, alors supérieur de notre maison, pour savoir ce qu'il en était. Le père Desrobert me répondit que suivant tout ce que je lui disais, il jugeait qu'on avait en vue Ma André, qui méritait effectivement l'éloge que j'en avais entendu ; que ce jeune homme, ayant reçu de Dieu un esprit solide et droit, une mémoire des plus heureuses et un talent admirable de s'énoncer avec grâce, s'était tellement appliqué à connaître notre sainte religion, qu'il ne le cédait à aucun de nos catéchistes les mieux instruits, et qu'il ne connaissait personne qui eût le don d'en mieux parler. Lorsque dans la suite, mes ouvrages hydrauliques étant finis, je vins demeurer à Pékin, j'examinai de si près la conduite de Ma André que je me convainquis par moi-même de la vérité de ce qu'on m'en avait dit.

Dès qu'André eut atteint l'âge requis, il fut placé dans un tribunal pour y travailler et s'y former aux affaires. Tout le temps que ses occupations au tribunal lui laissaient de libre, il l'employait à s'instruire de plus en plus de sa religion, à exhorter les fidèles à instruire p.4.174 les chrétiens ignorants, ou à les ramener à leur devoir, et à aider les pauvres de ses libéralités. Comme sa famille était à son aise, les revenus de son emploi, qu'on lui laissait à sa disposition, bien loin de les employer à des divertissements qu'on permet et qu'on approuve même dans les personnes de son âge, il ne s'en servait que pour des bonnes œuvres. Il avait acheté près de notre église une maison pour y retirer les pauvres chrétiens qui n'ont ni feu ni lieu, et à qui leurs infirmités ne permettent pas d'aller eux-mêmes demander l'aumône. Souvent je l'ai vu y en entretenir plusieurs qu'il trouvait moyen de pourvoir de la nourriture corporelle et à qui il procurait abondamment la nourriture spirituelle ; allant souvent lui-même les instruire, les consoler, les exhorter et les disposer à recevoir avec fruit les sacrements de l'Église, qu'il avait soin de leur faire administrer.

Comme dans notre église nous avons un endroit destiné à loger les chrétiens du dehors, nous y en avons presque toujours quelques-uns, soit des environs, soit des différentes provinces de l'empire, et dans certaines grandes fêtes de l'année, il arrive que le nombre de ces chrétiens étrangers monte souvent à près de deux cents. Nous ne leur permettons de loger chez nous qu'afin d'être plus à portée de pourvoir à leur nourriture spirituelle ; et comme il arrive de temps en temps que quelques-uns d'entre eux ont passé plusieurs années sans rencontrer de missionnaires., nous avons alors plusieurs catéchistes occupés à les instruire de leurs obligations de chrétiens, et en particulier de la soumission entière qu'ils doivent aux décrets émanés de la cour de Rome, et à les disposer à s'approcher avec fruit des sacrements. Charmé du talent et du zèle de Ma André, je l'avais engagé à venir, avec les catéchistes de notre église, partager le mérite de cette bonne œuvre ; et par la manière dont il s'en acquitta, il fit bien voir ce que peut la force du zèle uni à l'amour de Dieu. Si les affaires de son

tribunal ne lui permettaient pas de sortir, il priait quelqu'un d'y suppléer pour lui, et venait dans les moments qu'il pouvait dérober à l'exercice de son emploi. Alors, pour ne pas nous être à charge, non seulement il renvoyait ses domestiques et sa monture, quoique sa maison fût éloignée de plus d'une lieue de la nôtre ; mais il avait encore soin de se faire acheter le peu qui suffisait pour sa nourriture, et passait une partie de la nuit à instruire et à exhorter les chrétiens, qui ne pouvaient se lasser de l'entendre. Après quoi il prenait quelques heures de repos parmi nos chrétiens étrangers, n'ayant d'autre lit qu'une natte pendant l'été, et pendant l'hiver quelques mauvaises couvertures qu'il empruntait. Nous l'aurions affligé si nous lui eussions procuré les commodités ordinaires de la vie ; car il était de caractère à ne pouvoir souffrir qu'on eût pour lui les moindres égards et qu'on parût l'estimer plus que les autres. Il portait encore plus loin la modestie : il voulait que tout le monde lui fût préféré, et se regardait comme le serviteur des chrétiens, tandis qu'il en était le père et l'appui.

André était un des préfets de la musique qui se fait dans notre église. Comme il possédait éminemment la théorie et la pratique de cet art, il avait noté quelques prières qui manquaient à celles que nous avions déjà. Toutes les semaines, et en particulier quelque temps avant les grandes fêtes, il avait certains jours déterminés pour assembler les musiciens, qu'il exerçait à faire chacun leur partie, non seulement suivant les règles de l'art, mais encore avec la décence et le respect dus au souverain Maître qu'ils avaient intention d'honorer. Quoique les Chinois en général aient tous du goût et des dispositions pour la musique, cependant, comme la plupart de nos chrétiens ne peuvent avoir tous les secours dont ils ont besoin pour se former dans cet art, le feu père Desrobert avait choisi autrefois une trentaine de jeunes gens qu'il avait réunis sous le titre de congrégation de la Musique, et qu'il rassemblait ordinairement l'après-midi sous un maître habile qui leur a donné des leçons pendant deux ans, avec un succès qui a passé nos espérances. Tel est, mon révérend Père, l'origine de notre congrégation de la Musique. Ma André, qui avait été un de nos principaux élèves, fit tant de progrès dans l'art, que bientôt après il fut jugé digne de

remplacer son maître, que ses infirmités et sa vieillesse obligèrent d'abandonner son emploi. Son successeur ne tarda pas à justifier la haute idée qu'on avait conçue de son talent. En effet, il forma en très peu de temps d'excellents musiciens, qui en formèrent d'autres à leur tour ; de sorte que la Congrégation se trouva insensiblement composée de sujets instruits. On craignait que p.4.175 le jeune André ne succombât sous le poids des occupations ; car outre les soins infinis qu'il donnait à l'instruction de ses élèves, il avait, comme j'ai dit, une charge difficile et pénible au tribunal ou il avait été admis ; et les moments qui lui restaient, il les consacrait à visiter les malades, à raffermir les chrétiens chancelants dans la croyance du vrai Dieu, à soulager les pauvres et à gagner les infidèles à la loi de Jésus-Christ ; mais bientôt nos craintes se dissipèrent, et la Providence, qui destinait André à être un jour l'instrument de ses adorables desseins, ne permit point que la multiplicité et l'étendue de ses emplois altérassent en rien sa santé pendant tout le temps que nous le possédâmes. Mais tandis que nous nous applaudissions des succès prodigieux de notre jeune apôtre, nous eûmes la douleur de nous le voir enlever par l'empereur.

Vers le milieu de 1768, on tira des bannières, des troupes pour l'Yun-nan, qui était alors le théâtre de la guerre, et Ma André fut nommé pour avoir part à cette expédition, quoiqu'il fût fils unique et qu'il n'eût point encore d'enfant mâle ; c'étaient deux raisons bien suffisantes pour le dispenser d'un voyage si long, et qu'on prévoyait bien devoir lui être dangereux. Ses amis et tous ceux qui s'intéressaient pour lui firent les plus grands efforts pour l'engager à profiter des offres qu'on lui faisait de rester, mais son père et lui n'avaient garde d'apporter aucune excuse quand il s'agissait du service du prince. Dès que l'ordre du départ lui fut signifié, il se disposa sur-le-champ à l'exécuter. Son premier soin fut de faire chez nous une retraite, après laquelle il pourvut à la continuation des bonnes œuvres qu'il avait commencées, et employa en aumônes le reste de l'argent qu'il possédait. Pour ce qui regardait les préparatifs de son voyage, il en laissa le soin à sa famille. Le chef de sa troupe était son parent et

intime ami de son père : il voulait lui donner sa table et l'exempter de quelques petites corvées auxquelles il devait s'attendre ; mais André ne voulut aucune distinction. Comme il avait du talent pour composer en chinois et en tartare, on lui donna un emploi parmi ceux qui sont occupés à faire les placets, les relations et les autres écrits qui doivent être envoyés à l'empereur, ce qui l'obligeait à être toujours à la suite des généraux et des premiers officiers de l'armée, et à préparer toujours de quoi fournir aux courriers, qu'on fait partir presque tous les jours pour rendre à la cour un compte exact de ce qui se passe.

Ces occupations au service de son prince ne lui faisaient pas négliger ses devoirs de piété. Les chrétiens, revenus de l'armée, nous ont raconté que lorsque André pouvait en rassembler quelques-uns, principalement aux jours de fêtes, il récitait des prières avec eux, et leur faisait ensuite un discours, où il leur rappelait leurs obligations, les précautionnait contre les occasions qu'ils pouvaient avoir de satisfaire leurs penchants, et ranimait leur ferveur par les exhortations les plus pathétiques et les plus touchantes. Et grâce à Dieu, ce que nous aurions eu peine à croire, si nous-mêmes n'en avions été les témoins, c'est que la plupart de ces chrétiens revenus de l'armée ont eu le bonheur de se conserver dans une innocence également exemplaire.

Les lettres que Ma André écrivait de l'armée nous étaient communiquées par son père. Mais comme la cour est attentive à faire publier dans les gazettes tout ce qu'elle veut qu'on sache de ce qui se passe pendant la guerre, André avait la prudence de n'en pas parler dans ses lettres particulières, qui ne respiraient que la piété, l'amour de Dieu et le désir de faire des prosélytes à la religion. Il y exhortait ses parents à ne pas se ralentir dons le service du Seigneur, à continuer leurs bonnes œuvres ordinaires, et leur recommandait en particulier la dévotion à la sainte Vierge, qu'il nommait toujours sa bonne mère. Les plus intéressantes de ses lettres ont été celles qu'il écrivit au sujet de la persécution que son père avait soufferte pour notre sainte religion. On la lui cacha pendant quelques jours ; mais comme il était du nombre de ceux entre les mains de qui passaient les nouvelles qu'on recevait de la

cour, on ne pouvait la lui dérober longtemps. Lorsqu'il vit les réponses héroïques que son père avait faites au tribunal des ministres et à celui du gouverneur, il fut au comble de sa joie. Il regrettait seulement de n'avoir pas été à Pékin pour pouvoir participer à la gloire que son père s'était acquise en confessant si généreusement la foi. Ne sachant pas encore comment l'affaire s'était terminée, il espérait que son père aurait le bonheur de répandre son sang pour la religion, ou tout au moins serait envoyé en exil. Dans p.4.176 le désir d'obtenir lui-même cette grâce, il alla trouver les officiers dont il dépendait, et leur dit qu'en conséquence de l'affaire qui venait d'être suscitée à son père, il croyait devoir les prévenir que lui-même était aussi chrétien, et dans la résolution de tout perdre et de tout souffrir plutôt que d'abandonner sa religion, même à l'extérieur. André saisit cette occasion pour parler de Jésus-Christ à ces officiers avec cette douce éloquence qui lui était naturelle, et à laquelle le zèle dont les circonstances présentes l'animaient, donnait une force merveilleuse. Les officiers l'écoutèrent avec plaisir, lui faisant différentes questions, auxquelles André ayant satisfait, ils lui dirent que tous tant qu'ils étaient, ils étaient incapables de l'inquiéter ; qu'il pouvait être tranquille sur l'article de sa religion, et qu'il n'avait qu'à continuer à être exact au service de l'empereur.

André, non content de s'être dénoncé aux officiers immédiats, alla se dénoncer au comte Alikouen, général de l'armée. Ce seigneur, qui avait été autrefois tsong-tou de Canton, s'était déjà distingué dans la guerre que l'empire avait eue avec les Eleuthes. Les troupes en étaient revenues victorieuses, Alikouen, qui avait eu beaucoup de part à la victoire, avait depuis son retour été constamment à la cour dans des emplois de confiance. Tour à tour ministre d'État, chef de plusieurs grands tribunaux et gouverneur de Pékin, il exerçait encore cette dernière charge, lorsqu'au commencement de 1768 il partit pour se rendre dans l'Yun-nan, où il devait commander les troupes que Sa Majesté y avait envoyées pour en chasser une armée de brigands qui s'en était presque emparée.

Alikouen, qui connaissait le père de Ma André, dont il était parent,

n'avait plus contre la religion chrétienne les préventions odieuses qui, au commencement de son élévation au grade de gouverneur de Pékin, en avait fait un persécuteur qui aurait perdu Ma Joseph et ruiné notre mission, si le comte, premier ministre, ne l'en eût dissuadé ; mais dans la suite il avait tellement changé de dispositions à l'égard du confesseur, dont il connaissait le rare mérite, qu'il lui avait conseillé plusieurs fois en particulier de professer la religion chrétienne sans éclat, en lui disant qu'il n'ignorait pas que cette religion n'avait rien de mauvais ; mais que comme elle n'était pas permise dans l'empire, il devait éviter de fournir à ses ennemis des prétextes pour lui nuire auprès de l'empereur. André ayant exposé à son général le sujet qui l'amenait, et ayant répondu aux différentes questions qu'il lui fit, ce seigneur lui ajouta qu'il admirait depuis longtemps les grandes qualités de son père ; que dans la dernière persécution qu'il venait d'essuyer, il s'était montré en héros déterminé à tout perdre, plutôt que de renoncer en apparence à sa religion ; que cependant il avait poussé la fermeté trop loin ; que, se contentant de conserver dans le cœur la religion qu'il professait, il aurait dû se prêter aux circonstances et se conformer à l'extérieur aux lois de l'empire ; qu'il arrivait tous les jours que des personnes respectables, se trouvant avec des amis d'une religion différente de la leur, accompagnaient ces amis et faisaient avec eux les cérémonies de cette religion, sans cependant y croire ni renoncer à la leur, mais uniquement par politesse et par complaisance pour eux ; que son père aurait pu agir de même sans pour cela changer de croyance. André, à qui le général parlait avec bonté, et qui l'écoutait avec plaisir, répondit que la fermeté que son père avait fait paraître n'était point en lui opiniâtreté, mais que c'était pour tout chrétien une obligation indispensable ; que la religion chrétienne exigeait une si grande droiture de ceux qui la professent, que c'était un crime de dire ou de faire la moindre chose qui lui fût opposée, quand même le cœur n'y consentirait point ; que le Dieu des chrétiens étant le seul Dieu du ciel, de la terre et de tout l'univers, c'était l'offenser que de faire quelque acte extérieur par lequel on parût en reconnaître d'autres ; qu'un chrétien devait honorer son souverain. ses mandarins et tous ceux qui

étaient au-dessus de lui, parce qu'ils lui tenaient la place de Dieu ; mais qu'il ne pouvait honorer d'autres divinités. Le général, après s'être ainsi entretenu assez longtemps avec André, lui dit qu'à l'égard de son père, il pouvait être tranquille que son affaire était finie, et que l'empereur l'avait rétabli dans le mandarinat, d'un degré, il est vrai, inférieur à celui qu'il avait auparavant : mais que comme l'empereur l'aimait et connaissait son mérite, il ne tarderait pas à l'élever à d'autres dignités.

p.4.177 André fut très surpris d'apprendre de son général que son père, en sortant du tribunal des crimes, où il avait été traduit, avait été de nouveau promu au mandarinat. Quoique le général ne dit point que Ma Joseph eût fait aucun acte de renonciation, et qu'au contraire il eût toujours traité d'opiniâtreté la constance de Ma Joseph à ne vouloir ni dire ni consentir la moindre parole équivoque, cependant le fils ne pouvait accorder la fermeté de son père avec son rétablissement dans le mandarinat.

André écrivit aussitôt à Ma Joseph une lettre dans laquelle il le félicite de sa généreuse résistance. Il lui témoigne combien il aurait souhaité comparaître devant les tribunaux avec lui, et participer au bonheur qu'il avait eu de confesser si glorieusement notre sainte religion. Il lui détaille les démarches qu'il a faites auprès de ses officiers, et même du général de l'armée, pour tâcher d'obtenir cette faveur ; et, après avoir exposé ses sentiments sur le bonheur de confesser Jésus-Christ, il avoue ingénument à son père qu'il a appris avec peine qu'il avait encore été élevé au mandarinat ; qu'il n'osait attribuer son élévation à quelques marques de faiblesse, mais qu'il aurait peut-être été plus avantageux pour la religion que l'empereur ne lui eût point accordé ce bienfait ; que cependant il soumettait son jugement à celui que les missionnaires auraient porté de sa conduite.

André, inquiet sur la manière dont son père avait été tiré du tribunal des crimes et élevé au mandarinat, attendait à ce sujet quelques éclaircissements, lorsqu'il lui tomba entre les mains une copie de l'ordre de l'empereur, qui disait que Tching-te, après avoir persisté opiniâtrement devant différents tribunaux à confesser la religion

chrétienne, il avait enfin ouvert les yeux, et qu'enfin on lui donnait le mandarinat de cheou-pei. La lecture de cet écrit fut un coup de foudre pour André, qui, bien loin d'écouter les compliments que tout le monde lui faisait sur ce que son père était rentré en grâce, se livrait aux sentiments de la plus vive douleur. Accablé du poids de son chagrin, il écrivit promptement à son père dans des termes respectueux, mais bien capables de l'engager à réparer sa faute, s'il en avait à se reprocher. Il lui dit qu'à la lecture qu'il avait faite de l'ordre par lequel l'empereur le rétablissait dans son mandarinat, ordre qui supposait qu'il avait enfin renoncé à sa religion, il avait été consterné et prêt à tomber en défaillance ; que néanmoins revenant de son abattement, et faisant réflexion à la conduite édifiante qu'il avait toujours vu tenir à son père, aux exhortations touchantes qu'il lui avait si souvent entendu faire à ses parents, d'être prêts à tout perdre, même la vie, plutôt que de trahir la foi qu'ils avaient vouée au Dieu du ciel, il avait soupçonné que ce qu'on publiait de son père ne pouvait être vrai ; qu'il espérait sur cette affaire apprendre de lui-même des éclaircissements favorables ; que, quoiqu'il fût persuadé de la persévérance de son père à confesser Jésus-Christ, il lui semblait qu'il aurait été plus glorieux pour lui s'il n'eût pas été rétabli dans le mandarinat ; et que, s'il osait lui donner un conseil, ce serait de renoncer entièrement à son emploi, pour ôter aux chrétiens et aux infidèles tout prétexte de pouvoir dire que cette dignité était le prix de son infidélité envers son Dieu.

André ne tarda pas à être informé des circonstances qui pouvaient innocenter son père, soit par les lettres qu'il reçut de ses parents et de ses amis, soit par les troupes qui accompagnèrent le comte ministre, qui, peu après l'élévation de Ma Joseph, avait été envoyé par l'empereur en qualité de plénipotentiaire pour terminer les affaires de l'Yun-nan. Il sut des uns et des autres que la constance de son père n'avait point été ébranlée ; qu'il avait toujours été ferme dans la profession du christianisme, et que ce qu'on avait dit de son apostasie, on l'avait dit malgré ses réclamations les plus authentiques ; mais ce qui acheva de le convaincre de l'innocence de son père, ce fut le témoignage que lui rendit le comte, premier ministre, qui avait été la

tête des juges. Dès qu'André parut en présence du comte, ce seigneur lui dit en riant :

> — Tu n'ignores pas apparemment la conduite de ton père. C'est un opiniâtre : les grands des tribunaux des crimes et du gouvernement n'ont rien pu gagner sur lui. Mon fils (le guefou) et moi, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour l'engager à plier et à se conformer aux lois ; mais il nous a déconcertés par sa constance, et j'ai été obligé d'être son répondant : ne suis pas son pernicieux exemple.

André répondit au comte, « que puisque son père avait été traité en criminel parce qu'il était chrétien, il croyait devoir p.4.178 l'avertir qu'il l'était aussi, et qu'on pouvait faire de lui ce qu'on jugerait à propos. »

Le comte ministre lui répliqua :

> — Ne te trouble point ; ici, personne ne t'inquiétera. Tu n'as qu'à me suivre, et si tu es fidèle au service de ton prince, j'aurai soin de t'avancer. Cesse de t'alarmer sur le sort de ton père ; c'est un homme dont l'empereur fait cas ; et je ne négligerai rien pour l'obliger.

A ces mots, André transporté de joie écrivit à son père pour le féliciter ; mais comme la promulgation de l'ordre de l'empereur, qui supposait une renonciation, ne pouvait manquer de causer du scandale soit parmi les chrétiens, soit parmi les infidèles qui ne seraient point instruits du fond de l'affaire, il exhortait encore Ma Joseph à se démettre de son mandarinat.

Par les dernières lettres qu'il avait reçues, il avait appris que le soir même que son père sortit de prison, et fut rétabli dans le mandarinat, son épouse était accouchée d'un fils. Mais ce fils tant désiré ne vécut pas longtemps. Ma Joseph, un mois avant son exil, eut la douleur de le voir expirer entre ses bras, et peu de jours après il apprit la mort d'André, son fils unique ; c'est ainsi que le Seigneur prépara Ma Joseph au grand sacrifice qu'il devait bientôt exiger de lui.

André, profitant de l'occasion qui se présentait d'envoyer sa lettre à

son père, nous écrivit pour se recommander à nos prières et à celles de nos congréganistes, comme s'il eût pressenti sa mort prochaine ; après quoi il partit aussitôt à la suite du premier ministre, pour entrer dans les terres du pays ennemi.

L'Yun-nan est rempli de mines de différents métaux, dont on n'exploite que celles de cuivre et d'étain, dont l'empereur tire tous les ans une prodigieuse quantité. De ces mines s'exhalent des vapeurs sulfureuses et pestilentielles qui ont fait périr beaucoup de monde pendant le séjour que les troupes y ont fait ; Le royaume de Mien-fei, dans lequel on allait faire la guerre, est séparé de l'Yun-nan par des chaînes de montagnes qui ne laissent de passages que par des défilés sinueux et si étroits, qu'on est obligé d'employer des portefaix pour transporter toutes les provisions de l'armée. Après avoir traversé ces défilés, le pays qu'on rencontre est rempli de marais, semés de ces gros et durs roseaux qu'on nomme bambous. Pour traverser ce pays, l'armée s'était divisée en deux corps : l'un allait par terre, conduit par Alikouen, l'antre allait par eau, sous les ordres du comte ministre, qui avait eu soin de faire construire dans le pays ennemi même un nombre de barques suffisant pour transporter les troupes. Mais les pluies furent si abondantes pendant plus d'un mois, que dans les deux corps d'armée les arcs, les carquois, les selles mêmes des chevaux furent hors d'état de servir, et les maladies que l'humidité jointe aux vapeurs pestilentielles des mines occasionnèrent, firent périr un quart de l'armée.

Après une marche longue et pénible, les deux corps s'étant enfin réunis, on se prépara à aller faire le siège de Lao-koan-tan, forteresse peu éloignée d'Ava, capitale du pays. Les déserts qu'il fallait traverser pour se rendre à Lao-koan-tan ne présentent que des roches escarpées, des marais et des fondrières de sable. Quand les troupes y furent engagées, la disette se mit dans l'armée, et il mourut une quantité prodigieuse d'hommes et de chevaux. André en avait déjà perdu deux qu'on avait remplacés : il perdit encore le dernier. Mais comme il était un des secrétaires du comte ministre, dont il ne pouvait

s'écarter à cause de son emploi, le chef de la troupe, qui l'aimait comme son fils, lui procura une nouvelle monture qu'il ne garda pas longtemps, car voyant son domestique accablé et hors d'état d'avancer, il l'obligea de la prendre pour lui, et voulut le suivre à pied.

Cependant la difficulté et les dangers du chemin ne permettaient pas aux troupes de marcher en ordre. Chacun tâchait de se rendre comme il pouvait au lieu qui avait été assigné pour le rendez-vous. La fatigue eut bientôt épuisé André. Le chef de sa troupe l'ayant rencontré à pied qui se traînait avec peine, et ayant appris son excès de charité à l'égard de son domestique, il lui en fit de très vifs reproches, et lui dit que plusieurs des secrétaires étant déjà péris, on avait un besoin essentiel de lui ; qu'il devait faire tous ses efforts pour se rendre au lieu du rendez-vous ; qu'il y trouverait les choses nécessaires pour se rétablir ; et en attendant il lui fit donner les secours que le temps et le lieu pouvaient lui fournir. Cependant André s'avançait en rampant, lorsqu'il aperçut son cher néophyte, dont le cheval était enfoncé dans une fondrière de sable p.4.179 mouvant, et qui faisait des efforts inutiles pour se débarrasser. A ce spectacle André, le cœur percé de douleur, voulut tenter de le délivrer. Sans faire attention que son entreprise n'avait pas la moindre apparence de réussite, il court à lui, se précipite dans la fondrière, où enfonçant peu à peu l'un et l'autre, ils disparurent en un moment. Telle a été la fin de Ma André, que toute notre chrétienté de Pékin, et en particulier notre église, regretteront longtemps. Je reviens actuellement aux suites de l'affaire de Ma joseph.

Ce fut le 10 juin, jour de la sainte Trinité, que Ma Joseph fut saisi chez lui le soir. Le 11 il fut interrogé et battu, et partit pour l'exil. Le 12 dans toutes les bannières on promulgua le placet que le guefou avait présenté à l'empereur contre Ma Joseph, et l'ordre que l'empereur avait donné que Ma Joseph fût dégradé de son mandarinat, retranché du nombre des Tartares, battu de soixante coups de bâton, et envoyé à Ily pour y être esclave, parce qu'il persistait opiniâtrement à professer la religion chrétienne : c'était là une réparation bien authentique de l'affront qu'on lui avait fait douze mois auparavant, lorsqu'on publia,

selon l'usage, que l'empereur l'élevait au mandarinat, parce qu'après avoir longtemps confessé Jésus-Christ, il avait quitté la religion chrétienne. Dès le jour même nous eûmes une copie du placet et de la sentence. Nous craignîmes alors qu'on ne se servit de cette occasion pour remuer contre les autres mandarins chrétiens, qui attendaient avec beaucoup de résignation ce que la divine Providence réglerait touchant leur sort. Dans ces circonstances nos mandarins se comportèrent d'une manière bien glorieuse pour la religion et bien consolante pour nous. Le 13 juin, lendemain de la publication de cette sentence, était la veille de la Fête-Dieu, qu'on célèbre ici dans notre église avec un concours prodigieux de chrétiens de tout âge et de toute condition. Comme notre église est située dans l'enceinte extérieure du palais, nous y avons plusieurs mandarins tartares de différents ordres qui, voyant qu'on punissait Ma Joseph avec tant de sévérité, uniquement parce qu'il était chrétien, avaient lieu de soupçonner qu'on les persécuterait aussi. Le bruit même courait que les ordres étaient déjà donnés pour les recherches ; mais ces raisons, que des chrétiens moins fervents auraient pu regarder comme des motifs légitimes de s'absenter quelque temps pour se mettre à l'abri de l'orage dont ils étaient menacés, ne les arrêtèrent point : ils assistèrent, comme à l'ordinaire, aux prières qu'on fait pour les premières vêpres, et le jour même de la fête ils se rendirent dès le matin à l'église pour y recevoir la sainte communion ; ils se trouvèrent également à la prière, au sermon, à la grand'messe, à la procession et autres cérémonies de la fête, qui durèrent jusqu'après midi. Le lendemain des mandarins inférieurs voulurent les inquiéter ; ils dressèrent même une dénonciation en forme, mais leurs démarches n'eurent aucun succès. Je vous ai dit dans ma dernière lettre qu'un jeune eunuque du palais avait eu la faiblesse de signer un écrit apostatique ; qu'il en avait sur-le-champ témoigné le plus vif regret, et avait réparé sa faute avec beaucoup d'édification. Dès que la sentence contre Ma Joseph eut été promulguée dans les bannières, ce jeune eunuque fut appelé par ses chefs, qui lui dirent que malgré les promesses que l'année précédente il avait données par écrit d'abandonner la religion chrétienne, il ne laissait

pas de la professer encore ; qu'il savait bien ce qui venait d'arriver à Tching-te ; qu'il fallait qu'il renonçât entièrement à sa profession de foi ; ou bien qu'ils le dénonceraient à l'empereur. L'eunuque répondit qu'il était vrai que l'année précédente, conséquemment aux menaces et aux sollicitations qu'on lui avait faites, il avait eu la faiblesse de signer un écrit, mais qu'il leur avouait ingénument qu'en cela il les avait trompés, parce que dans le cœur il était résolu à ne jamais quitter la religion ; qu'effectivement malgré son écrit il s'était constamment acquitté de ses devoirs de chrétien ; qu'il était si repentant d'avoir signé cet écrit, qu'il ne pouvait se consoler de sa faute, et que lui, avec toute sa famille, en avaient souvent demandé pardon au Dieu du ciel, qu'actuellement il était déterminé à tout souffrir plutôt que de renoncer au christianisme, qu'il regardait comme la seule religion véritable et la seule digne du Créateur de l'univers.

L'eunuque ne pouvait réparer sa faute plus authentiquement. Indignés de son discours, les chefs éclatèrent contre lui en menaces dans le dessein de l'épouvanter ; mais se rappelant ensuite que l'empereur n'approuvait point de pareils débats, ils s'adoucirent insensiblement, p.4.180 et dirent au jeune chrétien que comme on faisait des prières pour obtenir de la pluie, et qu'alors c'était l'usage de tempérer la rigueur des lois envers les coupables, ils lui donnaient encore quelques jours pour faire ses réflexions, et que si au bout de ce temps il persistait encore dans son opiniâtreté, ils le dénonceraient à l'empereur, qui le punirait sévèrement. L'intention de ces mandarins, comme on l'a vu par la suite, était seulement de se tenir prêts à répondre en cas que les tribunaux vinssent leur demander compte de la situation des choses, et afin qu'on ne pût pas les accuser de n'avoir pas fait les recherches convenables sur la croyance de ceux qui sont de leur dépendance ; mais personne n'ayant rien remué contre notre sainte religion, on a cessé d'inquiéter l'eunuque qui, après avoir eu la consolation de réparer publiquement sa faiblesse, a continué à s'acquitter de ses exercices de religion avec autant de liberté qu'auparavant.

J'espère, mon révérend Père, que cette relation vous consolera des détails peu favorables de celle que je vous envoyai l'année dernière ; à la vérité nous vîmes alors plusieurs chrétiens se signaler par leur constance et leur fermeté, mais ce ne fut pas le grand nombre ; il y en eut quantité qui signèrent honteusement des formules au moins équivoques, et par là même apostatiques. Grâce au Dieu des miséricordes, cette année les chrétiens se sont glorieusement comportés, et Ma Joseph sera dans la suite un exemple frappant à citer pour encourager les fidèles dans les temps de persécution. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre

@

Sur la mort de Ma Joseph.

Monsieur,

L'an passé le Seigneur appela à lui le brave confesseur de Jésus-Christ Ma Joseph ou Tching-te, ancien assistant de notre congrégation du Saint-Sacrement. Après le départ de la mousson de 1775, j'avais reçu de lui une lettre dans laquelle il me disait ses peines de ce que depuis cinq ans qu'il était en exil il n'avait pu se confesser ; je lui avais fait là-dessus une longue lettre où je tâchais de réunir toutes les considérations capables de le consoler et de le fortifier. La lettre pour Ma était accompagnée d'une autre lettre pour un chrétien nommé *Lao Mathias*, qu'il avait adopté en qualité de petit-fils, et à qui il avait ordonné de partir de Pékin pour l'aller joindre, l'aider à bien mourir, recueillir ses cendres, les rapporter et les réunir, dans la sépulture de nos chrétiens, à celles de sa famille. Le jeune homme partit avec un domestique aussi chrétien, à la suite d'un mandarin à qui on l'avait recommandé. Ma lettre les devança de quelques mois. Le confesseur de Jésus-Christ était déjà malade : ils arrivèrent à Ily le 24 juillet 1776. Ma, alité depuis longtemps, n'avait pour le servir qu'un enfant mongol, qui pouvait à peine lui donner à boire. A la vue de Mathias, le cher malade leva les mains et les yeux au ciel, et sa reconnaissance, car les âmes vraiment pieuses en sont aisément pénétrées, sa reconnaissance lui donnant des forces, il se mit à genoux sur son lit, adora le Seigneur, et rendit les plus vive actions de grâces au Dieu de toute bonté, de ce qu'il avait daigné exaucer ses vœux. C'est en effet, disait-il, un bienfait au-dessus de ce que je pouvais attendre, de me voir venir de plus de mille lieues, et a point nommé, le secours que je demandais.

La charité ne se cherche pas elle-même. Le premier usage que le confesseur de Jésus-Christ fit de ses secours, fut de faire travailler au soulagement d'un chrétien nommé Léon Pé qui depuis peu avait été, pour la religion, relégué à Ily, et donné pour esclave à un Mongol qui le

traitait fort durement. Ma Joseph savait ce que Léon Pé souffrait, et était lui-même désolé de ne pouvoir y remédier. A l'aide de Mathias, il entreprit cette bonne œuvre, et Dieu lui accorda la satisfaction de la voir réussir. Il obtint pour Léon Pé une situation autant douce qu'il pouvait l'espérer dans son exil. Dès que celui-ci eut recouvré cette espèce de liberté, le patriotisme, les anciennes liaisons, plus que tout cela, la reconnaissance ; bien plus encore, ce qu'un confesseur de Jésus-Christ doit sentir pour un autre confesseur de Jésus-Christ qui est sur le point d'aller recevoir le prix de sa confession ; tous ces motifs réunis, dis-je, conduisirent d'abord Léon Pé chez Ma Joseph. p.4.181 Eh ! qui pourrait vous peindre la tendresse, la joie, la consolation de cette première entrevue ! Quelles vives actions de grâces ils rendirent l'un et l'autre à l'auteur de tout bien et à notre sainte et puissante protectrice la sainte Vierge ! Depuis lors Léon Pé donna à soigner son libérateur tout le temps que ses devoirs lui laissaient libre ; c'est à lui que nous sommes redevables et du journal de la dernière maladie de Ma Joseph, et du récit de quelques-uns des beaux sentiments que cette grande âme laissa apercevoir aux approches de la mort. Voici la traduction fidèle et simple de ce que dit le journal que j'ai sous les yeux, tel qu'il est sorti du pinceau de Léon Pé, et dont la vérité est attestée par Mathias et son domestique, tous deux aussi témoins oculaires.

> « Lorsqu'après ma délivrance, dit Léon Pé, nous fûmes tous réunis auprès du confesseur de Jésus-Christ, il nous dit :
>
> — Vous devez savoir, et pour vous faire connaître que c'est aux prières de mes chers confrères les congréganistes du Saint-Sacrement de Pékin, que je suis redevable de toutes les grâces singulières que Dieu m'a faites par l'intercession de la très sainte Vierge, je dois vous dire que c'est un mercredi qu'est arrivée dans ma famille la lettre par laquelle je mandais Mathias, mon petit-fils ; que c'est aussi un mercredi qu'il est arrivé ici. O mon Dieu ! c'est donc au moment où je me trouve alité, et sans secours, que vous m'envoyez quelqu'un pour m'aider, pour avoir soin de moi, pour me faire

> produire dans mes derniers moments les sentiments que je vous dois ; lorsque j'aurai cessé de vivre dans cette terre infidèle, pour recueillir et conserver mes saintes images, mes livres et autres meubles de religion ! N'est-ce pas là un bienfait spécial de la divine bonté, et une marque bien sensible de la protection de la sainte mère de notre divin Sauveur ? Avant votre arrivée je gémissais, j'étais inconsolable, non pas de ce que le peu d'effets que j'ai ici restât à l'abandon après ma mort, car je vous avoue que tout cela et le reste ne m'est rien et ne m'occupe point du tout ; mais sur ce que je deviendrais moi-même sans aucun secours sensible à ce passage formidable du temps à l'éternité, et sur ce que deviendraient les objets de mon culte que je laissais exposés à la profanation des mains infidèles. Voilà, dis-je, ce qui m'affligeait. Mais depuis que vous êtes arrivé, ma douleur et ma tristesse se sont changés en joie et en consolation. Je dois tout cela aux prières de mes chers confrères, et j'espère, je suis même persuadé intérieurement que ce sera aussi un mercredi que le Seigneur m'appellera à lui. »

Pour comprendre ce que signifie cette attention du confesseur de Jésus-Christ au mercredi, il faut savoir que Ma Joseph était depuis longtemps des deux associations du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur, établies dans notre église de Pékin. Il était même un des assistants, lorsque j'en fus chargé en 1767, après la mort du père de La Charme ; et lorsqu'en 1769 il fut envoyé en exil, je lui promis qu'outre les prières des assemblées générales de chaque mois, nous en ferions pour lui en commun tous les mercredis dans les assemblées particulières des quatre classes, et je l'invitai à se joindre à nous d'intention. Ses lettres m'ont constamment assuré qu'il était fidèle à cette pratique, et qu'il y avait une grande confiance. Telle est la raison de la dévotion particulière que Ma Joseph avait au mercredi. Léon Pé continue ainsi son journal :

« Après nous avoir fait cette déclaration, le confesseur de Jésus-Christ donna les images et les livres à Mathias, en lui disant :

— Ce sera vous qui serez chargé de tout. Pour moi, renonçant désormais aux soins domestiques, je ne veux plus m'occuper que de celui de mon âme et de l'éternité. Seulement que pendant le jour il y ait toujours à portée de moi un des deux domestiques, et qu'ils se succèdent tour à tour pour me rendre les services qu'exige l'état de faiblesse où je suis réduit.

Ces arrangements une fois pris, il commença vraiment dès lors à ne plus penser qu'à l'éternité. De temps en temps il se faisait lire dans le livre des *Quatre Fins de l'homme*, ou dans ceux qui traitent de la purification du cœur et de l'acquisition des vertus. Les dimanches, c'était l'évangile du jour avec les points de méditation qui en sont tirés ; les autres jours, c'était surtout la vie du saint du jour et les méditations qui sont à la suite dans l'*Année sainte*. Sur ce que quelquefois on lui proposait d'user d'un peu plus de recherche soit dans la nourriture, soit dans ses habits, il fit défense de lui jamais proposer rien de pareil, et ordonna au contraire qu'on l'avertît p.4.182 sans cesse du soin de se mortifier et de satisfaire Dieu pour ses péchés. Nous remarquâmes au surplus que dans ses conversations, qui étaient toujours des choses de Dieu, il nous répétait souvent ces paroles : J'espère et je crois que Dieu m'appellera à lui un mercredi.

La joie que lui avait causée notre arrivée paraissait avoir fait sur lui une heureuse révolution qui nous donna lieu, pendant quelque temps, d'espérer de le voir revenir en santé. Il était beaucoup mieux. Il fut même en état de se lever, et nous avions déjà eu le plaisir de le voir aller et venir, et sortir même de sa chambre sans le secours d'un bâton. »

J'interromps un moment pour remarquer que ce fut pendant ces

jours de convalescence qu'il m'écrivit cette courte lettre dans laquelle il m'annonçait sa maladie commencée vers Pâques et me remerciait de ma dernière lettre, dont j'ai parlé plus haut. Le reste du billet n'est que l'expression de ses sentiments de soumission, d'abandon, de défiance de lui-même, du désir de mourir et d'expier ses péchés par sa mort, et de tous les autres sentiments qui caractérisent les saints. Je reviens au journal :

> « Après l'octave de l'Assomption, le mal reprit le dessus ; sont estomac, rejetant toute nourriture solide, ne supporta plus que le lait et l'eau de riz. Parmi les remèdes que nous tâchions d'apporter au mal, nous employâmes le genseng à petites doses pour le fortifier : tout fut inutile. Dès le 13 septembre, il ne gardait plus ni la nourriture, ni les remèdes. Il en vint bientôt jusqu'à ne pouvoir plus recevoir que quelques cuillerées d'eau. Il continua ainsi jusqu'au 22, qu'il commença à rejeter le peu d'eau qu'on lui faisait avaler. Sentant alors sa fin approcher, il se fit apporter son crucifix et placer à portée de sa vue, affaiblie par la violence du mal. Ses yeux ne pouvaient s'éloigner de cet objet, et les sentiments qu'il lui inspirait lui faisaient répandre sans cesse des larmes qui achevaient d'épuiser et de purifier la victime.
>
> Pour nous conformer à ses désirs et aux ordres qu'il nous en avait donnés, nous l'avertissions de temps en temps d'écarter loin de son esprit toutes pensées de sa maison et de sa famille, et nous lui suggérions ces courtes affections qu'il nous avait lui-même dictées : Jésus, fils de Dieu, sauvez-moi, et pardonnez-moi mes péchés. Marie, mère de miséricorde, priez pour moi. Mon saint ange gardien, saint Joseph, mon saint patron, intercédez pour moi auprès du trône de Dieu ; obtenez-moi une augmentation de grâces et de forces ; défendez-moi des dangers et des tentations de la dernière heure.
>
> La situation du cher malade varia pendant huit jours, et son occupation fut toujours la même. Ce fut pendant ces jours-là

qu'il se souvint de quelques marques d'inimitié que lui avaient données quelques personnes infidèles. Digne confesseur de Jésus-Christ, il voulut, à l'exemple de notre divin modèle, ne se souvenir des injures reçues et déjà pardonnées, que pour en ratifier le pardon, le rendre plus solennel et y joindre encore l'exemple d'une rare humilité. Il fit venir ceux qui l'avaient offensé, les assura qu'il leur avait pardonné de tout son cœur. Ensuite il les conjura de lui accorder aussi le pardon de ses fautes.

Le dimanche, 29 septembre, jour de Saint-Michel, le mal augmenta tout à coup, au point que nous crûmes qu'il allait passer. Nous récitâmes les prières des agonisants. Le lundi 30, la journée fut meilleure, et les crises recommencèrent comme le 29. Le mardi, premier octobre, le malade, de lui-même, nous demanda le cierge bénit ; et sa faiblesse extrême ne lui permettant plus de porter le crucifix à sa bouche, il nous demanda de le lui donner à baiser. Les crises continuèrent jusqu'après minuit. Alors Mathias, le voyant un peu mieux, alla prendre du repos. Léon Pé resta auprès du malade pour lui suggérer différentes courtes prières qu'il termina vers le jour par les litanies de saint Joseph. Au lever de l'aurore, le malade voulut que Léon allât se reposer, et Mathias vint le remplacer et continuer à lui suggérer de bons sentiments. Le confesseur de Jésus-Christ, ramassant alors un peu de forces, se jeta au cou de Mathias, et l'embrassa avec cette démonstration de tendresse que lui inspirait sa reconnaissance pour toutes les peines que ce jeune homme avait souffertes en venant le joindre de si loin, et le servir avec tant d'affection dans une si longue maladie.

A l'effort qu'il venait, de faire succéda une plus grande faiblesse qui l'avertit qu'il touchait sa fin.

— J'ai fait, dit-il à Mathias, mes prières avec Léon Pé ; j'ai besoin, à présent, de prendre du repos.

Il fut tranquille, en effet, jusque vers huit heures, où il survint un p.4.183 redoublement critique. Léon Pé, averti, s'approcha du malade et lui cria de moment à autre :

— Jésus, ayez pitié de moi ; Marie, priez pour moi, etc.,

Pendant ce temps-là, j'avais, dit Mathias, les yeux fixés sur le visage du cher malade, et j'y voyais peints, de la manière la plus vive, l'expression même de la douleur, de la contrition et d'une confiance amoureuse dans la bonté de Dieu. La crise passée, nous laissâmes près du malade son petit esclave Talikia (c'est le nom de l'esclave) pour chasser les mouches. Comme c'était la fête de l'Ange gardien, patron particulier de la première classe de la congrégation, et l'heure à laquelle les congréganistes assemblés la célébraient à Pékin, nous nous mîmes à faire à voix basse, dans la chambre du malade, les prières propres de la fête. A peine avions-nous fini les litanies de l'Ange gardien, que Talikia s'écria :

— Venez vite, mon maître va mal.

Nous nous approchâmes et lui suggérions de nouveau les mêmes sentiments que dans les crises précédentes. Le cher malade ne pouvait plus prononcer, mais il nous faisait entendre, par un petit mouvement de tête, qu'il nous suivait d'esprit et de cœur. Ce fut ainsi que, la paix et la sérénité écrites sur le visage, il rendit l'esprit à son Créateur le mercredi 2 octobre 1776, à neuf heures du matin, après sept ans quatre mois et quelques jours d'exil pour la foi de Jésus-Christ ; et nous, Léon Pé et Mathias Lao, certifions, comme témoins oculaires, que tout ce que nous avons écrit dans ce journal est conforme à la vérité.

Fait à Ily, le 20 de la 8e lune de la 41e année de Kien-long.

C'est la date chinoise de la mort en Jésus-Christ de Ma Joseph ou Tching-te.

Après la mort et les obsèques, on pensa à faire brûler son corps,

comme il l'avait lui-même ordonné, et comme il se pratique dans plusieurs endroits de la Chine. On s'aperçut bien qu'il s'agissait d'emporter les cendres du défunt ; et soit que la loi le défende pour tous ceux qui meurent dans un exil perpétuel, soit qu'on ajoutât à la sévérité de la loi par haine particulière contre le christianisme, il fallut acheter bien cher la permission tant de brûler le corps que d'en emporter les cendres. Enfin Mathias et son domestique, chargés de ce cher et respectable dépôt, partirent d'Ily au milieu de l'hiver, et n'arrivèrent ici que le dimanche dans l'octave de l'Ascension, l'année 1777, le jour même que j'en étais parti pour aller à quinze lieues d'ici, au midi, visiter la nouvelle mission de Pa-tcheou. Dès le lendemain, la famille de l'illustre mort m'en fit porter la nouvelle, tandis que sans bruit et sans concours, pour ne point occasionner de recherches, ils allèrent déposer les cendres du confesseur de Jésus-Christ avec celles de son père, de sa mère et de son fils, dans une de nos sépultures communes, à l'occident de la ville. Ce ne fut que cent jours après cette déposition que j'allai dire la messe et faire l'absoute dans la chapelle de la sépulture, toute sa famille s'y étant assemblée pour cela. Un mois après les cérémonies accoutumées qui furent faites, tandis que je célébrais la fête des Saints Anges avec mes congréganistes, parmi lesquels il y a sept frères, cousins ou neveux de Ma Joseph, le père Bourgeois alla pour le bout de l'an dire la messe dans la chapelle domestique de la veuve, où elle communia avec sa bru, ses filles, petites-filles et quelques autres de ses plus proches parentes. Tels furent les derniers devoirs que nous rendîmes sans pompe, mais avec vénération, à l'illustre confesseur de Jésus-Christ, Ma Joseph, ou Tching-te.

@

Lettre du révérend père Cibot

au révérend père D...

@

État de la religion chrétienne en Chine.

A Pékin, le 3 novembre 1771

Mon révérend Père,
P. C.

Vous n'ignorez pas sans doute les persécutions que nous avons eu à essuyer ces années dernières, de la part des idolâtres. Vous ne sauriez croire, mon révérend Père, jusqu'à quel point on nous a noircis dans l'esprit des infidèles. Nous aurions tous été renvoyés, sans une protection spéciale de l'empereur, qui, connaissant mieux que personne la fausseté des accusations dont on nous charge ici, met toute sa gloire à nous défendre, et nous conserver dans ses États. Dieu, qui tient dans ses mains le cœur des rois, l'a tellement disposé en notre faveur, que nous avons beaucoup à nous louer des bontés dont il nous honore. C'est un prince, qui voit tout par lui-même ; plein de droiture p.4.184 et d'équité, il ne souffre pas qu'on commette la moindre injustice. Doux et accessible, il écoute avec plaisir l'innocent qui se justifie ; mais prompt et sévère, il humilie et punit l'oppresseur. Il ne paraît pas que l'adulation ait beaucoup d'empire sur son esprit ; il a des courtisans comme tous les princes de la terre ; mais sa modestie et son rare mérite le mettent au-dessus de leurs louanges intéressées et de leur fade encens. Ce serait ici le lieu de vous rapporter une infinité de traits qui annoncent dans ce monarque l'âme la plus noble et la plus éclairée : je laisse à un de nos Pères, qui travaille à son histoire, le soin de les transmettre à la postérité.

Vous savez qu'on a commencé par attaquer les missionnaires du tribunal des Mathématiques. L'empereur, qui les estime et qui les honore de son amitié, n'en a pas plutôt été informé qu'il a défendu de les inquiéter, sous quelque prétexte que ce fût. Vous me demanderez les raisons qui peuvent engager ce prince à nous protéger si

puissamment ; les voici : outre l'affection singulière que l'auguste famille qui occupe le trône nous a toujours accordée, l'empereur tient à nous, 1° par l'habitude de l'enfance. Son grand-père Cang-hi, qui l'aimait éperdument, voulait toujours l'avoir avec lui lorsqu'il daignait admettre les Européens à sa cour, ou en recevoir des présents ; 2° son gouverneur était plein de respect pour notre sainte religion, et il a si heureusement réussi à lui en inspirer une juste idée, que le premier ouvrage que Sa Majesté a publié n'est, pour ainsi dire, qu'un tissu de maximes et de principes qui supposent dans ce monarque la connaissance la plus vraie et la plus étendue de la religion naturelle ; 3° comme il avait un goût particulier pour la peinture, dès qu'il fut sur le trône il s'attacha au frère Castiglione, dont il aimait à se dire le disciple, et passa peu de jours de son deuil [1] sans l'avoir auprès de lui plusieurs heures ; 4° les Européens ont beaucoup plus fait pour lui, et sous son règne, qu'ils n'avaient fait sous Cang-hi, son grand-père ; la raison en est que ce prince étant jeune encore, on a tant admiré ses belles qualités, que chacun s'est efforcé dans la suite de justifier la haute idée qu'on en avait conçue ; 5° ce prince a reconnu qu'il avait été trompé par nos accusateurs ; que Neoi-kong, son premier ministre, nous avait calomniés ; qu'on avait persécuté et mis à mort plusieurs missionnaires injustement, et qu'enfin on était résolu à nous perdre, à quelque prix que ce fût. Cependant, comme s'il eût ajouté foi aux discours injurieux qu'on tenait contre nous, il a fait examiner notre conduite ; et après s'être bien assuré de notre innocence, il nous a fait dire que nous n'avions plus rien à craindre ; et en effet, il est actuellement si prévenu en notre faveur, que les clameurs de nos ennemis de Pékin, de Macao et de Canton n'ont plus aucun pouvoir à la cour. Mais voici qui vous étonnera : croiriez-vous que nous craignons l'amitié de l'empereur ? Ce prince loue trop les Européens ; il dit hautement et à tout le monde, que ce sont les seuls qui entendent l'astronomie et la peinture, et que les Chinois « sont des enfants auprès d'eux ». Vous sentez combien cette préférence doit offenser une nation

[1] Les empereurs portent trois ans le deuil de leurs prédécesseurs. Les enfants en agissent de même à l'égard de leurs pères.

orgueilleuse, qui regarde comme barbare tout ce qui n'est point né dans son sein. L'année dernière, le tribunal des Mathématiques fit une faute considérable ; l'empereur n'en accusa que les Chinois, disant que les Européens en étaient incapables.

J'aurais beaucoup d'autres choses semblables à vous marquer, si le temps me le permettait : je me contenterai d'ajouter que l'empereur est plus attentif à nous obliger que nos ennemis ne sont ardents à nous nuire. Mais qui sait si tous ces témoignages d'attachement ne nous préparent point des afflictions pour la suite ? L'empereur ne vivra pas toujours ; ce prince a soixante ans révolus, et commence à sentir les atteintes des infirmités de la vieillesse. Il est vrai que les ago [1] sont des princes fort équitables et fort doux, et nous en recevons de temps en temps des marques d'estime et de bonté qui semblent devoir nous rassurer contre les manœuvres de nos ennemis. L'empereur a huit enfants ; le huitième se trouvant en pénitence à Hai-tien, pendant que la cour était à la ville, venait souvent voir nos ouvrages, et causer avec nous ; il me fit une fois l'honneur de m'appeler dans son appartement, où il voulut que je prisse du thé, et m'accabla de caresses. Les Tartares sont naturellement p.4.185 affables, et aucun prince de l'Europe ne traiterait des étrangers comme on nous traite ici. Le frère de l'empereur, qui aimait le frère Attiret, venait très fréquemment à notre petite maison de Hai-tien, pour le voir peindre ; c'est cependant celui des princes du sang qui passe pour le moins prodigue d'égards et de démonstrations d'amitié. Un jour, ayant renvoyé ses gens, il entra seul dans ma chambre ; une image du Sauveur que j'avais à mon oratoire fut longtemps le sujet de notre entretien. Mais hélas que les grands sont éloignés du royaume du ciel ! après lui avoir exposé les preuves sur lesquelles est fondée notre sainte religion, il m'avoua qu'elle lui paraissait belle et sublime ; puis, changeant, tout à coup de discours, il me jeta sur d'autres matières, comme l'astronomie et la peinture, dont il a une connaissance très étendue, et finit par m'assurer de son sincère attachement. Nous voyons aussi quelquefois un cousin germain de

[1] On appelle *ago* les fils des empereurs.

l'empereur, qui a une estime singulière pour les Français ; il est aimable, sait beaucoup, parle avec grâce, et nous comble tous d'amitié, mais il souffre difficilement qu'on traite de religion devant lui. Ce n'est pas qu'il soit attaché aux superstitions de son pays, car il méprise souverainement et les idoles et leurs ministres ; mais la crainte de perdre des emplois, ou d'exposer des familles, a bien du pouvoir sur des cœurs qui ne sont pas absolument détachés des biens périssables de la terre. Quoique la religion catholique soit tolérée dans l'empire, les chrétiens ne laissent cependant pas d'y avoir beaucoup à souffrir, malgré la protection que l'empereur daigne nous accorder, et il arrive presque toujours que ceux qui se convertissent se trouvent dans le cas de perdre, ou leurs emplois, ou leur honneur, ou leur fortune.

Pendant la persécution de cette année, qui a duré près de six mois, il a paru un édit par lequel on condamne la religion comme contraire aux lois de l'empire, et en même temps on déclare qu'elle ne renferme rien de faux ni de mauvais. L'empereur, les ministres et les grands en sont si convaincus, qu'on n'a voulu condamner personne à mort ; on ne prétendait qu'intimider les chrétiens, et en voici une preuve frappante.

Un jeune néophyte que je connais beaucoup alla, dans le fort de la persécution, se présenter à un mandarin, ennemi juré de notre religion, et demanda instamment qu'on le fit mourir, lui, sa femme et son fils, qui pouvait alors avoir un an. Ce généreux confesseur fut renvoyé comme un insensé, et on lui dit, en le congédiant, qu'on n'avait aucun ordre de faire mourir les chrétiens. Cependant l'arrêt de proscription était affiché dans tous les carrefours de la ville ; nos néophytes venaient à l'église à l'ordinaire, et l'on feignait de n'en être pas instruit. Ce qu'il y a de plus surprenant encore, c'est que ceux qui avaient eu le malheur d'apostasier étaient mis publiquement en pénitence, et qu'on affectait de l'ignorer. Un mandarin s'étant dénoncé lui-même, l'empereur se contenta d'envoyer chercher trois de ses ministres pour l'engager à renoncer à sa religion. On employa les promesses, les caresses et les menaces ; mais tout fut inutile. Il protesta constamment qu'il était chrétien, et qu'il obéirait à l'empereur dans tout ce qui ne

serait pas contraire à sa conscience. Voyant donc qu'on ne pouvait le faire gauchir, on le renvoya. On sait qu'il continue à venir à l'église et à vivre en bon chrétien, et on ne fait pas semblant de s'en apercevoir. La persécution finit par une assemblée générale des officiers de la police, qui fut convoquée par le gouverneur de la ville, et où il fut décidé qu'on n'avait aucun reproche à faire aux chrétiens, et qu'on cesserait les poursuites. Vous allez dire que ces faits, que je vous garantis vrais, et dont j'ai été le témoin, vous font trembler sur le sort d'une nation qui voit la lumière et lui tourne le dos. J'en dis autant que vous, et j'ajoute, pour expliquer bien des traits qu'on a peine à comprendre dans l'histoire de l'Église, qu'au temps même où la cour traitait cette grande affaire, elle fermait les yeux sur les cruautés que quelques chefs de bannières exerçaient sur leurs gens pour les forcer à renoncer à leur foi. Parmi ces malheureux, il y avait un néophyte âgé d'environ vingt-quatre ans, qui reçut en un jour plus de quatre cents coups de fouet ; ensuite on le fit mettre à genoux sur des morceaux de porcelaine, et dans cette posture deux hommes vigoureux et robustes eurent ordre de le tenir debout sur ses jambes pendant un espace de temps si considérable, qu'il tomba enfin épuisé et presque sans mouvement : mais, grâce à Dieu, il est resté fidèle jusqu'au bout. D'autres ont été suspendus les pieds en l'air. Quelques-uns p.4.186 ont été couchés tout nus sur des quartiers de glace ; plusieurs sont presque morts sous les coups de bâton. J'épargne à votre sensibilité le récit douloureux des cruautés inouïes qu'on a fait endurer aux paysans des environs de Pékin ; c'est contre eux que les persécuteurs ont réuni tous leurs efforts ; il n'y avait cependant aucun ordre de faire mourir ; aussi, lorsqu'on faisait sortir les chrétiens de leurs cachots, on avait grand soin d'exiger des billets de vie et de santé de ceux à qui on les remettait ; car s'il en fût mort quelqu'un dans les prisons, le mandarin qui en était chargé aurait été cassé et puni sur-le-champ.

Ici, mon révérend Père, il me semble que vous me demandez si, au milieu de tant de sujets de douleur, nous n'avons rien qui nous console. Oui, le Seigneur, en nous frappant d'une main, essuie nos pleurs de

l'autre. Voici quelque chose qui vous édifiera. Une dame respectable par son âge et par sa vertu vient d'acheter une maison dans le voisinage de Pékin, et se propose d'en faire une communauté de femmes et de filles dévotes ; elle a déjà chez elle une jeune personne qui s'est consacrée à Dieu par le vœu de chasteté. Nous espérons que dans peu elle aura des compagnes dignes d'elle et de la sainte maison qu'elle habite. L'illustre fondatrice de cette communauté naissante y a fait bâtir une petite chapelle, qu'elle a ornée fort proprement ; nous y disons la messe tous les jours, et nous y exerçons les autres fonctions de notre ministère avec une paix et une tranquillité qui feraient croire volontiers que nous sommes dans le pays le plus catholique du monde.

Vous n'avez pas oublié que je baptisai un jeune prince il y a cinq ans ; deux de ses frères viennent d'obtenir la même grâce ; leur père même semble vouloir s'approcher de la lumière de l'Évangile. C'est un vieillard qui a toutes les vertus morales des sages de l'antiquité ; mais j'ignore ce qui le retient encore dans le sein du paganisme. Un de nos Pères portugais, nouvellement arrivé ici en qualité de médecin, a profité de ce titre pour voir l'épouse d'un prince qui était à l'article de la mort, et lui administrer les derniers sacrements. Cette princesse était enfermée dans son palais depuis son remariage, et n'avait pu recevoir qu'une seule fois la sainte communion. Son époux, qui l'aimait et la respectait, a consenti à tout, et elle est morte dans les sentiments de la plus tendre piété.

J'omets quantité d'autres traits plus ou moins intéressants, qu'il serait trop long de vous raconter, pour me recommander à vos saints sacrifices, et vous assurer du profond respect avec lequel je suis, etc.

@

Lettre du révérend père Cibot

à monsieur ***

@

Fêtes et congrégations chrétiennes.

A Pékin, le 11 juin 17..

Mon révérend Père,
P. C.

Je voudrais bien que mes affaires me permissent de répondre à tous les articles de la lettre dont vous m'avez honoré ; mais nous sommes ici à la veille d'une grande fête, dont les apprêts nous coûtent beaucoup de soins et de travail ; c'est la fête du Sacré Cœur de Jésus, qui, comme vous savez, est établie à Pékin depuis plusieurs années. Permettez que je me borne à vous entretenir aujourd'hui de cette solennité, dont le récit vous édifiera. Mais avant d'entrer dans aucun détail, je crois devoir vous dire un mot du local et de ceux qui contribuent à la fête.

Le lieu où elle se célèbre est la chapelle de la congrégation du Saint-Sacrement ; cette chapelle est à la droite de l'avant-cour du parterre [1], environnée d'une galerie couverte qui est devant notre église ; la grande cour est à peu près comme celle des pensionnaires de La Flèche ; on en sort par un portique qui fait face au frontispice de l'église : elle a trois grandes portes sur l'avant-cour où est la congrégation. Comme la congrégation serait trop petite pour la célébration de la fête, on l'allonge de toute la cour par le moyen d'une grande tente de toile, au milieu de laquelle est un arc de triomphe de vingt ou vingt-quatre pieds ; cet arc de triomphe est couvert de pièces de soie de différentes couleurs, entrelacées en différentes manières, et suspendues en forme de guirlandes et de festons ; toute la tente est ornée de banderoles et d'autres ornements chinois. Nos lettrés chrétiens n'ont pas manqué p.4.187 d'y semer des inscriptions à la louange du sacré cœur de Jésus ; comme elles sont écrites sur de longues pièces de satin

[1] On appelle *parterre* la grande cour de l'église.

blanc, et enfermées dans des cadres dorés, ou des bordures de soie de diverses couleurs, elles n'ajoutent pas peu à l'éclat et à la magnificence des décorations. Vous aimeriez l'amphithéâtre où se placent les musiciens ; il s'avance dans la cour de plusieurs pieds hors de la galerie du corps de logis qui lui sert de fond, et relève fort agréablement le frontispice de la chapelle par sa petite balustrade de soie, son tapis, ses vases à fleurs, et les pièces de satin dont il est orné. Tout le pavé de la cour est couvert de nattes fines, de toiles peintes et de tapis rares et précieux, sur lesquels on met de petits carreaux, qui sont les seules chaises des églises chinoises ; les degrés qui mènent à la chapelle sont absolument couverts de tapis, ainsi que le pavé ; et quoique l'église soit petite, sa galerie, ses deux rangs de colonnes, ses murailles même, tout est embelli de manière à plaire aux plus curieux amateurs d'Europe.

La congrégation du Sacré-Cœur, qui est unie avec celle du Saint-Sacrement, est à la tête de toutes les autres ; mais la congrégation des musiciens et celles des serveurs de messes se joignent à elle pour en augmenter la pompe. Vous trouverez dans les *Lettres édifiantes* le beau plan de la congrégation du Saint-Sacrement, dont les fonctions principales consistent à baptiser et à instruire les enfants, à avoir soin des pauvres et des malades, à exciter les âmes tièdes à la dévotion, et les chrétiens scandaleux à la pénitence, et enfin à prêcher aux idolâtres la loi de Jésus-Christ.

La congrégation des musiciens est chargée du chant et de la symphonie des grandes fêtes. Les pères y lèguent leurs places à leurs enfants ; les nouveaux néophytes qui ont du talent y sont admis, et quoiqu'elle se renouvelle sans cesse, elle se soutient à merveille. J'y connais actuellement trois princes, plusieurs mandarins, et un grand nombre de pauvres néophytes, qui dérobent au travail dont ils subsistent les moments qu'ils emploient à y chanter les louanges de Dieu ; le baptême y rend tout le monde égal. Pour la congrégation des serveurs de messes, elle est composée d'une quarantaine de jeunes néophytes choisis pour nous servir de clercs dans toutes les fonctions ecclésiastiques : imaginez-vous un petit séminaire ; grâce à la

modestie, à la gravité et au zèle de ceux qui le composent, nous sommes en état de faire toutes les cérémonies de l'Église avec la solennité et la dignité que demande le culte divin. Vous ne sauriez croire, monsieur, avec quelle ardeur toute cette fervente jeunesse étudie et observe la manière dont nous célébrons les fêtes. Oh ! que la religion est aimable dans ses joies ! C'est un véritable triomphe dans les familles quand un enfant a été admis pour servir le prêtre à l'autel un jour de cérémonie ; la raison en est qu'on ne prend que les mieux instruits. Un vieillard préside à leur instruction ; c'est ordinairement un homme grave et sévère, qui ne leur fait pas grâce de la moindre rubrique, principalement les jours de grandes fêtes, comme celle du Sacré-Cœur de Jésus. Il est inutile d'ajouter que notre église française étant la seule où on la célèbre, les néophytes de toutes les autres églises y viennent en foule ; mais ce que l'Europe aura de la peine à croire, quand les travaux de la campagne le permettent, nous y voyons arriver des néophytes de cinquante à soixante lieues, quelquefois de plus loin. Pour moi, je ne suis pas encore fait à voir, sans verser des larmes, de bons paysans qui font de pareils voyages en se retranchant un mois d'avance sur leur petite dépense pour avoir de quoi faire celle-là ; les vieillards disent toujours que c'est pour la dernière fois, et l'appât d'une communion leur fait oublier leur faiblesse. Cette année même où le démon souffle partout le feu de la persécution, ces bonnes gens sont venus à l'ordinaire, au risque d'être pris et jetés dans les cachots. Je viens à la fête. Vers les deux heures après midi du jeudi de l'octave du Saint-Sacrement, tout étant préparé, et les chrétiens assemblés, les missionnaires, après avoir fait leur prière dans la chapelle, viennent s'asseoir sous la tente pour entendre la répétition des motets, des cantiques et des différents morceaux de symphonie que la congrégation des musiciens a préparés pour le lendemain : cette répétition dure plus d'une heure ; elle a coûté bien des jours d'étude à ces bons néophytes. Il n'est jamais arrivé qu'on ait été obligé de rien changer à ce qu'ils proposent pour le lendemain. Les missionnaires n'ont que des éloges à donner au zèle des anciens et à l'application des nouveaux. Ces derniers ont réussi cette année au gré de tout le monde,

et p.4.188 les anciens, qui sont leurs maîtres, en ont paru les plus enchantés ; la répétition de la musique étant finie, les néophytes récitent, avec de petites reprises en chant, les prières chinoises qui leur servent de premières vêpres, mais qui sont souvent beaucoup plus longues. Pendant ce temps-la tout le monde est à genoux dans le silence le plus respectueux et le plus profond. Les plus petits enfants même, grâce à la bonne éducation qu'ils ont reçue, et à la gravité naturelle de leur nation, y sont d'une modestie admirable ; aussi l'exercice préparatoire qui précède la procession est plutôt un simple usage qu'une précaution nécessaire. Chacun a vu d'avance, sur les catalogues affichés, la place qu'il doit tenir et ce qu'il doit y faire. On voit de petits chantres de dix à douze ans, qui ne cèdent en rien pour la dévotion aux plus fervents novices. Tels sont aussi ceux qui sont destinés à jeter des fleurs devant le Saint-Sacrement.

Les néophytes qui n'ont point d'emploi particulier profitent de ce qui reste de temps jusqu'au souper des missionnaires pour se confesser. Les confessions recommencent après la prière du soir, qu'on chante à l'église à l'ordinaire, et durent jusqu'à dix heures, parce que les néophytes étrangers demeurent à l'église, et que tous ceux de la ville qui trouvent place dans les salles destinées à cet usage ne s'en retournent pas chez eux ; outre cela, plusieurs passent la nuit sous la tente pour la défendre en cas d'accident, ou pour veiller sur les décorations ; les confessions recommencent à trois heures et demie, et durent toute la matinée ; à quatre heures se dit la première grand'messe, avec musique et symphonie. Il y a un motet à l'exposition du très saint Sacrement ; la symphonie qui est sous la tente remplit les intervalles des messes ; celle qui est dans la chapelle a ses temps marqués dans chaque messe ; les musiciens sont en surplis et à genoux sur deux lignes, au-dessous de la table de communion. Les messes étant finies, on chante solennellement les grandes prières ; la tente est alors aussi pleine que la chapelle. Après les prières, vient le sermon, puis la troisième grand'messe. J'ai oublié de vous dire qu'on en chantait une seconde vers les six heures ; on ne la commence pas

d'abord, afin de donner le temps à tout le monde de se préparer à l'entendre, et aux musiciens celui de prendre une tasse de thé. Ce petit vide est rempli par la grande symphonie de la tente, et par la réception des nouveaux congréganistes. Cette dernière grand messe dure une heure et demie, et finit par la bénédiction du Saint-Sacrement, qui est précédée d'une amende honorable, pendant laquelle il y a bien des larmes répandues. On porte ensuite le très saint Sacrement en procession, et voici l'ordre qu'on observe dans la marche.

Après la croix sont quatre petits chantres en longue robe de soie violette et en bonnet de cérémonie ; suit la partie des musiciens qui sont en habits séculiers ; vient ensuite la congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, avec les musiciens en surplis, et quatre petits chantres en aubes, avec des ceintures de soie de diverses couleurs, des rubans et des crépines d'or. Immédiatement après sont deux porte-encensoirs, deux porte-navettes, et deux enfants en aubes et en rubans de soie ; ceux-ci portent des corbeilles de fleurs et en sèment sans discontinuer devant le Saint-Sacrement ; les thuriféraires et les fleuristes se succèdent et se relèvent tour à tour pour encenser ou jeter des fleurs, et ce changement se fait avec un ordre qui ne varie jamais ; le maître des cérémonies suit en surplis, et il ne fait que présider ; deux des principaux membres de la confrérie tiennent les cordons du dais sous lequel est le très saint Sacrement ; le prêtre qui le porte, revêtu des habits sacerdotaux, est environné de ses acolytes, et suivi des missionnaires, qui portent chacun un cierge à la main : j'ai oublié de vous dire que depuis le portique qui sépare l'avant-cour de l'église, il y a des enfants de chaque côté du chemin, tenant à hauteur d'appui de longues pièces de soie de diverses couleurs ; les deux chœurs de musique chantent sans interruption et sans confusion, et leurs reprises sont le signal des évolutions des fleuristes et des thuriféraires.

Quand la croix entre dans l'église, les tambours et autres instruments se font entendre, et continuent jusqu'à ce que le très saint Sacrement soit sur l'autel ; ce troisième corps de musiciens se trouve au jubé qui est dans le fond de l'église. Le Saint-Sacrement passe au

milieu des congréganistes, qui sont à genoux un cierge à la main ; le reste des néophytes est derrière eux et remplit l'église : tous ceux qui sont en surplis, et il y en a plus de cinquante, vont se ranger au sanctuaire dans un fort bel ordre. Après les motets, les encensements et les prières, il se fait un petit silence qui finit par une symphonie et une musique universelle, au moment que le prêtre se tourne pour donner la bénédiction. Si on pouvait avoir l'âme assez dure pour voir, sans verser des larmes, une pareille cérémonie dans la ville du monde la plus idolâtre, et où le glaive de la persécution est sans cesse levé sur nos têtes, on ne résisterait pas dans ce dernier moment, surtout si l'on était à portée d'entendre les soupirs et les sanglots que la musique étouffe par son bruit. Je finis cette lettre par un trait qui vous édifiera.

Un bon artisan, qui s'était fait instruire pendant un mois pour se préparer au baptême, a eu tout à coup un crachement de sang qui lui a fait garder le lit plus de trois semaines. Tout le monde étant infidèle dans sa famille, il s'est trouvé hier sans aucun secours spirituel. Dans cette extrémité, il m'a envoyé demander le baptême, parce que, disait-il, il n'avait plus que quelques jours à vivre : je compte le lui donner demain ; quoiqu'il ne sache pas encore toutes les prières que nous exigeons des néophytes, je ne balancerai point à le lui administrer, parce qu'il est d'ailleurs suffisamment instruit. Le médecin qui l'a vu, et qui a perdu toute espérance de lui rendre la santé, m'a dit de sa part que si je ne pouvais aller le trouver, il viendrait me trouver lui-même, au risque de mourir en chemin. Combien de fois n'ai-je pas craint que les malades qui venaient recevoir l'extrême-onction à l'église par la même raison, ne mourussent entre mes bras ! Oui, j'ai vu des miracles de grâce plus étonnants que la résurrection des morts.

Nous sommes sous le couteau de la persécution ; on a voulu y comprendre les missionnaires, mais la cour s'y est opposée. J'attends le mois de novembre pour vous en donner des nouvelles. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre

@

Sur la mort d'un dame chinoise convertie à la foi chrétienne.

A Pékin, le 10 juillet 1770

La conversion et la mort bienheureuse d'une dame tartare, alliée à la maison impériale, ont quelque chose d'assez singulier pour que je vous en fasse le récit, et je me flatte qu'il ne vous sera pas désagréable.

Lorsque les Tartares Mantcheoux se rendirent maîtres de la Chine, le jeune conquérant, voulant gagner le cœur de ses nouveaux sujets, adopta un nom chinois, pour lui et pour toute la maison impériale. Il choisit pour cela le nom de Tchao, qui est à la tête du *Pekia-sing*, c'est-à-dire du catalogue des cent noms qui partagent toutes les familles de l'empire.

La dame dont j'ai à vous entretenir avait épousé un seigneur du sang royal, qui, pour marque de sa haute extraction, portait une ceinture rouge. Cette dame s'appelait *Tchao-taïtaï*, du nom de son mari, et qui est commun à toute la famille de l'empereur.

Il y a quelques années qu'accablée de chagrin de voir son mari livré à des concubines, qu'il aimait uniquement, elle prit la résolution d'attenter sur sa propre vie et de terminer ses ennuis par une prompte mort. C'est une coutume assez ordinaire pour les dames de la Chine qui se croient malheureuses.

Abandonnée à son désespoir, elle était sur le point de se donner le coup mortel, lorsqu'elle crut voir entrer dans sa chambre, ainsi qu'elle me l'a raconté elle-même, une dame qui semblait descendue du ciel. Sa tête était couverte d'un voile qui traînait jusqu'à terre, sa démarche était majestueuse et avait je ne sais quoi au-dessus de l'humain ; elle était suivie de deux autres dames qui se tenaient dans la posture la plus respectueuse. Elle s'approcha de la dame Tchao, et la frappant doucement de la main :

— Ne craignez rien, ma fille, lui dit-elle, je viens vous délivrer de ces pensées sombres qui vous perdraient sans ressource.

Et après ces mots elle se retira.

La dame Tchao reconduisit sa bienfaitrice jusqu'à la porte de son appartement, et à l'instant elle se trouva dans une assiette tranquille p.4.190 et dans un calme d'esprit qu'elle n'avait point encore éprouvé. Elle appela sur-le-champ plusieurs de ses esclaves, qui avaient entendu confusément quelques-unes de ces paroles, et elle leur fit part de ce qui venait d'arriver. Mais comme elle n'avait encore nulle connaissance de la religion chrétienne, elle s'imagina que c'était une apparition de quelque divinité du paganisme, qui avait veillé à sa conservation.

Elle ne se détrompa que cinq ans après, dans une visite qu'elle rendit à une de ses parentes, qui était chrétienne et d'une piété tout à fait exemplaire. Ayant aperçu à son oratoire une image de la sainte Vierge, et ayant reconnu dans cette image le portrait de sa libératrice, qu'elle avait toujours présent à l'esprit, elle se prosterna sur-le-champ, et frappant la terre du front :

— Voilà, s'écria-t-elle, voilà celle à qui je dois la vie.

Et dès lors elle prit le dessein d'embrasser le christianisme.

Elle eut bientôt appris les principaux articles de la foi et les prières ordinaires des chrétiens ; mais elle n'eut pas la force de surmonter le seul obstacle qui lui restait à vaincre. Il s'agissait non seulement de renoncer aux idoles, mais encore d'en briser deux qui étaient regardées comme les divinités protectrices de sa maison : et c'est à quoi elle ne put se résoudre, craignant d'encourir par là l'indignation de sa famille.

Malgré cette infidélité à la grâce, Dieu lui inspira encore de nouveaux désirs de conversion, par le moyen de cette dame chrétienne, sa parente, dont je vous ai parlé. Une petite fille que la dame Tchao avait adoptée, et qu'elle aimait tendrement, tomba dangereusement malade. La dame qui était chrétienne lui procura le bonheur de recevoir le baptême ; l'enfant mourut peu de jours après avoir été baptisée, sans que la mort eût tant soit peu défiguré son

visage. A cette vue, la dame Tchao sentit redoubler toute sa tendresse, et dans le premier transport de sa douleur ;

> — Hélas ! dit-elle, je me consolerais, si j'avais quelque espérance de la revoir après ma mort.
>
> — Rien de plus aisé, répondit la fervente chrétienne : cette enfant a reçu le baptême, et son âme, purifiée par cette eau salutaire, est certainement montée au ciel. Il ne tient qu'à vous, madame, d'avoir le même avantage : dès lors la porte du ciel vous sera ouverte, et vous verrez éternellement celle qui fait aujourd'hui le sujet de votre affliction.

Ces paroles, dites à propos, rappelèrent l'esprit de la dame affligée le souvenir de la grâce qu'elle avait reçue de la mère de Dieu, et de la résolution qu'elle avait prise de se faire chrétienne. Elle commença d'abord par renoncer au culte de son idole favorite, et pour ne l'avoir plus devant les yeux, elle l'envoya à une dame de ses amies.

Peu de temps après, se voyant dans un état de langueur que lui avait causé une assez longue maladie, elle demanda avec instance le baptême, qu'on lui avait différé pour de bonnes raisons. Elle s'y était disposée par une foi vive, et par un parfait renoncement à toutes les superstitions des idolâtres. Cependant le missionnaire lui fit dire que les catéchumènes, en renonçant aux idoles, ne pouvaient ni les garder ni les donner à d'autres ; elle envoya aussitôt chercher celle qu'elle avait donnée, et la mit en pièces aussi bien que les deux autres, que des considérations humaines lui avaient fait retenir dans sa maison.

Comme ses forces diminuaient chaque jour, et qu'on commençait à craindre pour sa vie, le missionnaire ne crut pas devoir éprouver plus longtemps sa constance. Il se transporta donc dans sa maison, et il lui conféra le baptême avec les cérémonies ordinaires de l'Église : il lui fit ensuite quelques présents de dévotion, qu'elle reçut avec joie : surtout, il lui donna une grande image de la sainte Vierge, qu'elle plaça aussitôt dans le lieu le plus honorable de son appartement. Elle promit même que si Dieu lui rendait la santé, elle l'emploierait uniquement à lire les

livres de la religion, et à exhorter tous ceux qu'elle connaissait, ou sur qui elle avait quelque autorité, d'embrasser le christianisme.

Dieu se contenta des saints désirs de la néophyte. Elle tomba tout à coup dans un état qui fit désespérer de sa vie. Comme elle s'aperçut la première que sa fin approchait, elle demanda les derniers sacrements, et elle reçut Notre Seigneur avec de grands sentiments de piété. Le lendemain elle envoya prier le missionnaire de lui apporter l'extrême-onction ; mais quelque diligence qu'il fit, il apprit à son arrivée qu'elle venait d'expirer, tenant un cierge bénit d'une main et son chapelet de l'autre, et invoquant les saints noms de Jésus et de Marie.

p.4.191 Quelque temps avant que de mourir, elle avait appelé son fils et lui avait recommandé deux choses : la première, d'avoir soin qu'on ne mêlât rien de superstitieux dans l'appareil de ses obsèques, et que le soin de cette cérémonie fut abandonné aux chrétiens. La seconde, de songer sérieusement à renvoyer au plus tôt ses concubines pour se disposer à recevoir le baptême. Elle mourut assistée de plusieurs fervents chrétiens qui récitaient les prières ordinaires pour les moribonds, et, qui furent très touchés des actes de foi, d'espérance et de charité qu'elle répéta sans cesse jusqu'au dernier soupir. Ils recueillirent avec soin les trois dernières paroles qu'elle prononça ; les voici :

> — Sainte Mère de Dieu, secourez-moi ; Jésus, mon Sauveur, pardonnez-moi ; mon Dieu, mon Jésus, sauvez-moi.

En prononçant une quatrième parole qu'on ne put entendre, elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

@

Lettre du père Bourgeois

@

Persécution et accueil. — Vicissitudes des missionnaires.

A Pékin, le 13 septembre 1773

L'année dernière (1772), il s'est élevé dans l'empire plusieurs persécutions. Les missionnaires des Missions Étrangères en ont essuyé une dans le Sutchuen, où ils travaillent avec succès. Le mandarin de ces cantons avait arrêté quelques chrétiens ; il en donna avis à l'empereur, qui répondit ces mots : « Cela suffit ; je le sais. » Les choses, suivant la jurisprudence de l'empire, devaient en rester là ; cependant le vice-roi du Sutchuen, je ne sais par quel motif, entreprit de pousser l'affaire. Ce mandarin s'appelle *Koei-lin* : il était actuellement à la tête des troupes qui sont occupées à faire la guerre aux Miaotze de ce pays-là, qui sont ce qu'étaient autrefois en France les révoltes des Cévènes. Ce vice-roi écrivit apparemment à l'empereur qu'il était probable qu'il y avait des rebelles parmi les chrétiens, et que, dans les circonstances d'une guerre dangereuse, il était de la sagesse de les examiner sévèrement : c'était prendre l'empereur par l'endroit sensible ; car on craint toujours ici que les chrétiens ne soient pas des sujets fidèles, et je ne sais pourquoi deux cents ans d'expérience ne rassurent pas à cet égard : l'empereur donna sur-le-champ ordre aux grands mandarins des provinces du Koei-tcheou et du Sutchuen de s'assembler sur les frontières ; de faire subir aux chrétiens arrêtés le plus rigoureux interrogatoire, et de l'informer de tout exactement. Les mandarins s'assemblèrent vers le mois de mars : ils firent comparaître les chrétiens chargés de chaînes. On n'épargna pas les tortures pour tirer d'eux la vérité. Un nommé *Kiang*, qui était le catéchiste de ces cantons, avait pris la fuite : on le cherche encore maintenant dans tout l'empire.

Les mandarins, après environ deux ou trois mois d'examen, firent leur rapport à l'empereur : ils convinrent de bonne foi que les chrétiens

ne sont point comme ces sociétés que l'esprit de révolte forme si souvent dans l'empire ; qu'ils n'amassent point d'argent à mauvaise intention ; qu'ils ne cherchent pas à faire un parti ; qu'ils prient trois fois le jour, et tous les sept jours plus qu'à l'ordinaire ; qu'ils gardent des jeûnes pour se mortifier, etc.

Après un pareil début, on devait s'attendre à des conclusions bien modérées ; jamais cependant on n'opina plus sévèrement contre les chrétiens. Les mandarins demandent à l'empereur que la religion chrétienne soit mise désormais au rang des mauvaises sectes de l'empire ; que les chrétiens soient arrêtés partout, et que, sans autre forme de procès, les chefs soient étranglés ; et le simple chrétien, après avoir reçu cent coups de pantze, envoyé en exil à trois cents lieues ; qu'arrivé au lieu de son exil, il en reçoive encore trente ; que les mandarins subalternes qui n'ont pas recherché avec soin les chrétiens soient abaissés de deux degrés, et que les voisins qui n'ont pas dénoncé leurs voisins chrétiens soient condamnés irrévocablement à trente coups de pantze. L'empereur ayant reçu cette requête, l'envoya sur-le-champ au tribunal des crimes, selon l'usage.

Tandis que le hing-pou l'examinait, la justice divine poursuivait déjà Koei-lin, vice-roi du Sutchuen. Il fut accusé auprès de l'empereur de n'avoir pas soin des troupes à la tête desquelles il se trouvait ; qu'il les avait envoyés contre l'ennemi, tandis qu'il était dans son palais uniquement occupé à s'amuser et à faire bonne chère. On lui reprochait surtout qu'un jour, ayant appris que ses troupes étaient p.4.192 entourées d'ennemis, sans pouvoir avancer ni reculer, il avait dit :

— Laissez-les faire, quand elles auront faim elles reviendront.

A ces nouvelles, l'empereur fut transporté de colère : il envoya sur-le-champ son premier ministre dans le Sutchuen pour juger Koei-lin selon la rigueur des lois. On s'attendait qu'il serait coupé en morceaux ; mais le ministre, ami secret de Koei-lin, adoucit les closes, et ne le trouva pas si coupable. Il ne put néanmoins empêcher qu'il ne fût envoyé en exil à mille lieues, trois semaines après sa requête à l'empereur pour faire bannir à trois cents lieues les chrétiens du Sutchuen.

Cependant le tribunal des crimes se disposait à répondre à l'empereur : il le fit le 25 août. Il mitigea le dispositif des grands mandarins ; il ne mit point la religion chrétienne au nombre des mauvaises sectes de l'empire ; il ne fit pas droit non plus à la demande qu'ils avaient faite qu'on punit les mandarins qui n'avaient pas été assez vigilants, et qui, dans la suite, ne le seraient pas assez à rechercher les chrétiens ; il approuva tout le reste, excepté encore qu'il ne décerna point la peine de mort contre le nommé Kiang, qui avait disparu.

> — Quand il sera pris, disent les juges, on l'examinera, puis on le jugera.

L'empereur confirma, le même jour, la sentence du tribunal par ces deux mots courts mais efficaces : Y Y (qu'il soit fait ainsi). Cette affaire fut si secrète, que nous n'en sûmes rien que trois ou quatre jours après qu'elle fut finie, et que l'arrêt fut parti pour le Sutchuen : nous ignorons encore comment il a été exécuté. Ce qui nous inquiète le plus, c'est qu'il y était dit qu'on obligerait les chrétiens exilés à renoncer à la foi avant leur départ. Dieu veuille qu'ils préfèrent la mort à l'infidélité. Nous ne cessons d'élever nos cœurs à cette intention vers le Dieu fort, qui sait faire triompher la faiblesse même au milieu des tourments les plus rigoureux.

Une chose nous étonne : nous savons que M. Glayot, prêtre des Missions Étrangères, fut arrêté dans le Sutchuen, il y a deux ans, et qu'il fut mis en prison. La distance des lieux ne nous a pas permis d'apprendre des nouvelles de ce généreux confesseur de Jésus-Christ. Nous comptions qu'il en serait parlé dans cette occasion, mais on n'en dit mot. Peut-être que l'empereur, ayant quelques égards pour nous, qui sommes à Pékin à son service, ne veut pas qu'on parle d'un Européen dans ces procédures criminelles.

La persécution s'est approchée de nous. Une querelle survenue entre un jeune lettré chrétien et un idolâtre l'excita à Yu-tcheou, qui n'est qu'à vingt-cinq lieues d'ici. Le mandarin du lieu, soit dans l'espérance d'obtenir, sous main, une grosse somme d'argent, soit par haine pour

notre sainte religion, ne garda aucun ménagement. Il fit prendre tous les chrétiens qu'il put couvrir ; il les fit battre à plusieurs reprises. Il répétait souvent, dans les accès de sa colère, qu'il ne serait pas mandarin de Yutcheou, s'il ne venait point à bout de détruire la religion. Il aurait bien voulu que les grands mandarins entrassent dans ses vues de destruction : il alla les trouver, il les pressa ; mais la Providence, qui a le cœur des hommes dans sa main, les disposa favorablement. Ils reçurent froidement le mandarin ; ils ne voulurent point porter l'affaire ni à l'empereur, ni aux grands tribunaux. Tout ce que put faire le mandarin de Yutcheou, fut d'impliquer trois ou quatre chrétiens de Suenhoafou dans la persécution qu'il aurait voulu rendre universelle : il les accusa ; ils furent arrêtés et battus : l'affaire n'alla pas plus loin. C'est ainsi que le mot de persécution retentit tous les jours à nos oreilles ; heureux si celui d'apostasie n'y retentissait jamais !

Au milieu de ces alarmes continuelles, le Seigneur ne nous laisse pas sans consolation. A soixante lieues de Nant-chang, capitale du Kiant-si, il se forme une nouvelle chrétienté. Le missionnaire y baptise près de cent adultes toutes les fois qu'il y va. Il me disait dernièrement qu'il était enchanté de la foi et de la ferveur de ces nouveaux chrétiens ; il m'en raconta quelques traits : en voici un que j'entendis avec satisfaction. Une famille nouvellement convertie tomba malade tout à coup. De huit personnes dont elle était composée, il n'en resta pas une en état de servir les autres. Malheureusement, dans cet endroit ni dans les lieux circonvoisins il n'y avait point de chrétiens. Les païens les laissèrent sans secours. Un bonze fameux dans le pays promit de les guérir tous pourvu qu'on lui permît de faire ses superstitions, et qu'on lui donnât de l'argent. Le chef de la famille, peu instruit et ne connaissant pas assez le mal qu'il allait faire, p.4.193 consentit à tout. Le bonze se logea devant la chambre des malades, mit son idole sur une table, et fit pendant quelques jours toutes sortes de superstitions sans aucun effet, si ce n'est que le mal empira. Cette nouvelle se répandit ; elle parvint aux chrétiens fervents dont je viens de parler, et qui étaient à vingt ou trente lieues de là. Au récit de ce qui se passait, ils jetèrent

de grands cris de douleur. Jeunes et vieux, tous partirent à l'instant pour aller délivrer leurs frères coupables et si dangereusement malades. Voyant le bonze à la porte, ils ne purent s'empêcher de lui témoigner le souverain mépris qu'ils avaient de son idole. Un d'eux la frappa d'une pipe qu'il tenait à la main. Le bonze frémit, et en se retirant, il fit mille sortilèges sur le chemin par où les chrétiens devaient s'en retourner ; cela n'aboutit à rien ; mais ce bonze, en arrivant à sa maison, trouva son fils rendant le dernier soupir. Les chrétiens entrèrent dans la chambre des malades, et le plus ancien, vénérable vieillard, plein de cette foi qui fait les miracles, dit :

> — Mes frères, qu'avez-vous fait ? Et qu'avons-nous aperçu à votre porte. Avant tout, frappez-vous la poitrine ; demandez pardon à Dieu, et espérez tout de sa miséricorde.

En finissant ces paroles, ses yeux tombèrent sur un enfant qui allait mourir. li s'avança et fit sur lui le signe de la croix avec de l'eau bénite. Les autres chrétiens se mirent à genoux pour prier. L'enfant, au lieu de guérir, partit plus mal ; on s'écria : Il se meurt ! et l'on se mit à pleurer. Le bon vieillard ne perdit point confiance : il reprocha à ses frères leur peu de foi ; et faisant le signe de la croix sur l'enfant une seconde fois, il le guérit sur l'heure. Les autres malades guérirent aussi, mais plus lentement.

Ce trait de charité m'en rappelle un qui est arrivé sous mes yeux à Pékin. Un eunuque avait une maladie qui l'avait fait chasser du palais. Ce misérable ne savait où se retirer, et n'avait aucune ressource. Deux bonnes veuves chrétiennes le recueillirent, quoiqu'elles eussent bien de la peine à vivre du travail de leurs mains. Jour et nuit elles en prenaient soin, et même elles retranchaient sur leur nourriture afin de pourvoir à ses besoins. Leur intention était de le convertir. Après trois mois d'attentions et de soins, elles s'enhardirent à lui dire un mot de la religion. L'eunuque infidèle, comme si le démon s'en fût emparé, entra en fureur. Il vomit contre ses bienfaitrices les injures les plus atroces, et sortit brusquement, en menaçant d'aller les accuser d'être chrétiennes. Elles ne répondirent pas un mot, et vécurent dans la crainte pendant

plus d'un mois. Alors l'eunuque, ayant mangé le peu qui lui restait, fut encore contraint de recourir à leur charité. Il revint : elles le reçurent avec la même bonté. L'eunuque ne put y résister ; il leur dit :

> — Il n'y a que la vraie religion qui puisse vous inspirer les sentiments que je suis contraint d'admirer en vous depuis si longtemps. Instruisez-moi ; je sens que je mourrai bientôt. Je veux être chrétien et mourir comme vous dans la grâce du Seigneur du ciel.

Elles l'instruisirent, il fut baptisé, et peu de temps après il mourut dans de grands sentiments de piété.

Pendant que je suis en train de vous raconter différents traits qui concernent la religion, et dont je suis touché, je vais vous entretenir de ce qui arriva ici à une jeune personne de la famille impériale. Cette jeune personne s'appelait Marie, et descendait directement de ces illustres confesseurs de Jésus-Christ qui, sous Yong-tching, moururent pour la foi. Le père Parennin a donné leur histoire dans les *Lettres édifiantes* de 1724.

Quelque temps avant la fête du Saint-Sacrement, la jeune Marie eut la dévotion de se confesser. Comme elle n'avait encore que onze à douze ans, elle vint à l'église : passé cet âge, les personnes du sexe ne sortent plus. Après la confession, le père missionnaire lui dit :

> — Je crois que par la miséricorde de Dieu vous êtes bien avec lui ; mais vous êtes jeune, ce pays-ci est plein de dangers pour la vertu ; qui sait si vous vous soutiendrez, et si un jour vous n'offenserez pas le bon Dieu mortellement ? Je vous avoue que cette pensée me fait trembler pour vous.
>
> — Ne craignez pas, reprit la jeune Marie, j'aimerais mieux mourir que d'offenser Dieu.
>
> — Si cela est, ajouta le missionnaire, je vous conseille de demander à la sainte Vierge qu'elle nous obtienne la grâce de mourir plutôt que d'offenser Dieu mortellement.

A l'instant, cette jeune personne, se tournant vers une image de la

sainte Vierge, qui était à l'oratoire du Père, se mit à genoux, fit le ko-teou, c'est-à-dire qu'elle frappa la terre de son front pour honorer la sainte Vierge : elle pria un moment, p.4.194 puis elle dit au missionnaire :

> — Soyez tranquille, mon père, j'espère que la sainte Mère m'exaucera.

Elle sortit bien contente, et le Père très édifié.

Quelques jours après, il lui vint une petite enflure à la joue ; ce n'était rien en apparence : elle demanda à venir à l'église encore une fois. Quoique je fusse dans le secret, j'avais peine à me persuader que cette espèce de mal pût avoir des suites : je lui dis ce que j'en pensais. Elle ne répondit point ; à peine fut-elle de retour chez elle que cette enflure, qu'on ne craignait pas, dégénéra tout à coup en un cancer malin qui en moins de vingt jours, malgré tous les soins qu'on put y apporter, lui mangea une joue tout entière, un œil, la moitié du nez, la moitié de la bouche et de la langue. Elle faisait horreur à voir ; et d'ailleurs, cette énorme plaie sentait si mauvais qu'on ne pouvait en approcher. Elle soutint cet état avec une constance angélique, et mourut pleine de joie et de consolation.

Peu de temps avant sa mort, sa tante, frappée d'une vertu si extraordinaire dans un âge si peu avancé, eut la pensée de se recommander à ses prières.

> — Ma fille, lui dit-elle, j'espère que le bon Dieu vous fera miséricorde ; ne m'oubliez pas auprès de lui ; priez-le de m'accorder la grâce de le bien servir.
>
> — Je ferai plus, reprit aussitôt la jeune fille : si, comme je l'espère, Dieu me met dans son saint paradis, je le conjurerai de vous joindre incessamment à moi.
>
> — Ce n'est pas là ce que je demande, répliqua la tante avec émotion, sans penser à ce qu'elle disait : vous êtes jeune, et vous n'avez pas eu beaucoup d'occasions d'offenser Dieu ; vous pouvez mourir avec confiance : mais moi, j'ai vécu

longtemps, j'ai bien des fautes à expier ; ce que je demande, c'est seulement le temps de faire pénitence.

La jeune Marie ne dit plus rien. Sa tante conçut qu'elle avait obtenu plus qu'elle ne voulait d'abord. Elle commença à mener une vie toute nouvelle. Quoiqu'elle fût d'un tempérament fort, elle mourut dans l'année.

Je ne puis vous exprimer, monsieur, toute la consolation que ressentent les missionnaires à la vue des exemples de vertu solide et de tendre piété que leur offrent souvent les nouveaux chrétiens de ces terres étrangères. En examinant la conduite admirable de la Providence sur ces nations, les prédicateurs de l'Évangile sentent redoubler leur zèle ; ils brûlent du désir de reculer les limites de leur mission, et d'aller au delà pour y faire connaître notre divin Sauveur. Nous sommes sur le point d'exécuter ce noble dessein et d'établir bientôt une nouvelle mission dans la Tartarie. En voici l'occasion.

J'appris, il y a quelques années, qu'une famille chrétienne de Chan-tong, persécutée par ses maîtres idolâtres, avait pris le parti de passer dans la Tartarie, au delà de la grande muraille. Elle avait si bien caché sa fuite, que depuis vingt ans et plus qu'elle avait quitté la Chine, on n'avait jamais pu savoir dans quelle contrée elle s'était fixée : on savait seulement qu'elle s'était retirée en Tartarie.

L'état de cette pauvre famille, destituée de tout secours depuis si longtemps, touchait vivement tous les missionnaires : mais comment l'assister dans ses besoins ? Un Européen ne peut pas passer la grande muraille [1]. Toutes les fois que le missionnaire chinois allait de ces

[1] La grande muraille de la Chine rappelle par sa construction les anciennes voies romaines. Elle se compose de deux murs parallèles, dont l'intervalle est rempli de terre et de gravier. Ces murs ont une base de pierres brutes, et ensuite ils sont continués en briques. Au pied, ils ont une toise de large, et allant toujours en diminuant, ils n'ont plus que douze pouces à leur extrémité supérieure. L'épaisseur totale de la muraille est de quinze pieds, et la hauteur de vingt-quatre. Des couronnements de meurtrières et d'embrasures règnent dans toute la longueur ; des tours garnies de canons en fonte sont de deux cent cinquante pieds en deux cent cinquante pieds, régulièrement. On fait remonter cette muraille tantôt à douze cents ans, tantôt à vingt-quatre siècles. Ce qui est certain, c'est qu'elle est encore aujourd'hui parfaitement entretenue et gardée. Les Mantchoux, quoiqu'ils l'aient franchie, la respectent, et le peu de secours qu'elle a prêté à l'ancienne dynastie ne l'a pas fait abandonner par la nouvelle. C'est ainsi qu'en Europe tant de places fortes, qui jamais n'ont empêché les invasions étrangères, n'en sont pas moins soigneusement et chèrement entretenues.

côtés-là, je lui recommandais de s'informer avec soin si l'on n'aurait pas ouï parler de cette famille abandonnée. Pendant plusieurs années nos soins et nos sollicitudes furent inutiles. Les chrétiens qui sont le long de la grande muraille n'en savaient pas plus que nous à cet égard.

L'an passé 1772, le missionnaire désespérait déjà du succès de ses recherches, et il se disposait à revenir à Pékin, lorsque la Providence, qui a ses moments, lui envoya de Jehol un chrétien nommé Tsien-siman. Il apprit de lui que p.4.195 la famille en question s'appelait *Tchao*, qu'elle s'était avancée près de cent lieues dans la Tartarie, qu'elle s'était fixée dans un canton de Ou-la-ha-ta, qu'elle s'était multipliée considérablement, qu'elle adorait toujours le vrai Dieu, et qu'elle soupirait sans cesse après l'arrivée de quelque missionnaire. Le père Paul Lie-ou écoutait tout cela avec une joie qui paraissait sur son visage. Siman s'en aperçut ; il lui dit :

— Mon Père, voudriez-vous aller si loin pour une seule famille ?

— Sans doute, j'y irai, lui dit le missionnaire, j'y irai. Mais il me faut un guide.

Alors Tsien-siman se souvint qu'il y avait à Jehol un chrétien qui s'enfonçait souvent dans la Tartarie pour y commercer. Il le proposa au Père. Il fut arrêté sur-le-champ qu'il irait à Ou-la-ha-ta donner avis à la famille des Tchao que le missionnaire était arrivé sur les frontières, que le premier de la onzième lune il serait à Jehol, que là il attendrait de leurs nouvelles. L'exprès partit ; le père Paul continua ses missions : sur la fin de la dixième lune il approcha de Jehol, et le jour convenu, il attendait avec impatience l'exprès qu'il avait envoyé. Il arriva à point nommé, conduisant avec lui le frère aîné des Tchao. Il venait au nom de toute la famille inviter le missionnaire. La première entrevue fut touchante. Ce chrétien, qui depuis si longtemps n'avait point vu de missionnaire, fondit en larmes : il se jeta à ses pieds, lui serra les genoux, lui dit les choses les plus touchantes. On eut bien de la peine à le faire relever. Dès le lendemain on partit avec joie pour Ou-la-ha-ta.

Le chemin était long et difficile. Il fallait passer près de trente

rivières, et grimper bien des montagnes, avant que d'arriver. Mais rien ne coûte à un missionnaire qui a connu le prix d'une âme.

Après deux ou trois jours de marche, le père Paul vit de loin un jeune homme bien monté, qui venait à lui. En passant vis-à-vis l'un de l'autre, ils se considérèrent mutuellement ; mais le jeune homme regardait le Père avec un air d'intérêt ; cependant il s'éloignait, lorsque tout à coup il tourna bride. Ayant rattrapé le nommé Tchao, il lui demanda :

— Ou allez-vous ?

Tchao répondit :

— Nous allons dans le royaume de Gao-nieou.

Le jeune homme lui dit :

— Et ne seriez-vous pas de la famille des Tchao de Ou-la-ha-ta ?

— Oui, j'en suis, répondit Tchao.

Alors le jeune homme s'approchant plus près et baissant la voix, lui dit :

— Celui qui vous précède ne serait-il pas le Père spirituel ?

(C'est ainsi que les chrétiens appellent les missionnaires). Tchao, qui ne connaissait pas celui qui l'interrogeait, ne voulut pas s'avancer ; il lui demanda à son tour :

— Et vous, qui êtes-vous ?

— Je suis chrétien, répondit le jeune homme, mon saint nom c'est Simon. Ho-se-te-ouang, qui demeure ici près à Tsi-kia-eul, m'envoie au-devant du Père pour le prier de descendre chez lui.

Tchao rassuré lui dit :

— C'est lui-même.

Alors Simon mit pied à terre, s'avança promptement, et se prosterna selon l'usage du pays pour saluer le missionnaire, qui aussitôt lui tendit la main et le releva.

On arriva bientôt chez Ho-se-te-ouang. C'est un vieillard plein de feu. A la vue du missionnaire. il ne se possédait pas de joie : il allait, il venait, il arrangeait, il dérangeait. Il ne savait comment témoigner ce qu'il sentait au fond de son cœur. Le père Paul appela toute la famille : il lui parla de Dieu. Ces pauvres chrétiens fondaient en larmes en l'écoutant. Après une instruction qui leur parut bien courte, le Père les examina. Il trouva en eux de la foi, de la droiture, mais beaucoup d'ignorance. Excepté un fils de Ho-se-te-ouang, les autres ne savaient presque rien. Il ne fut pas possible de les admettre aux sacrements ; ce qui les toucha beaucoup. On prit des mesures, pour les mettre en état de les recevoir au retour du Père, puis on continua sa route vers Ou-la-ha-ta.

En sortant de Tsi-kia-eul, il y a de grandes chaînes de montagnes extrêmement élevées et presque à pic. Elles se resserrent insensiblement après cinq ou six lieues, elles aboutissent à la fameuse montagne de Mao-king-ta-pa, à laquelle on donne une lieue de hauteur perpendiculaire. Mais il semble impossible d'aller en avant. Mao-king-ta-pa étant en face, et les deux chaînes de montagnes venant se joindre ses côtés. Heureusement la nature a laissé une pente entre Mao-king-ta-pa et une des montagnes des côtés. C'est par là qu'on peut s'échapper et continuer sa route mais on ne le fait qu'avec beaucoup de peines et de dangers. La pente est rapide, et souvent si difficile, qu'on ne sait comment s'en tirer. Quelquefois elle est interrompue tout à coup ; soit que ce soit un jeu de la nature, soit p.4.195 que les roches et les terres se soient précipitées dans les abîmes, le chemin manque, et l'on ne voit à ses pieds que des profondeurs effrayantes. Cependant comme ce passage est absolument nécessaire pour aller d'un royaume à l'autre, les gens du pays ont imaginé des ponts singuliers qui sont accolés à la montagne qui est alors à pic. Il y a un de ces ponts qui est si élevé qu'on lui a donné le nom de pont du ciel ; en chinois, Tien-kiao.

Après plusieurs jours de marche, le missionnaire arriva à Tai-ping-tchoang. Là le Tchao a un assez bel établissement ; mais il n'est pas

commode pour y faire les exercices de notre sainte religion, parce qu'il est plein d'idolâtres. Aussi les femmes et les enfants chrétiens étaient partis pour Gang-pang-keou, qui est à dix lieues de là. Les hommes qui étaient restés, reçurent le Père avec toutes les démonstrations de la joie la plus vive. Après avoir entendu la sainte messe, ils se rendirent tous à Gang-pang-keou.

Le bon Tchao-se-te-ouang envoya son second frère au-devant du missionnaire. Lui-même suivit de près avec ses enfants et ses neveux : les femmes et les filles avaient fait quelques pas hors de la maison. L'entrée du missionnaire fut accompagnée de tant de circonstances qui attendrissaient, qu'il m'a dit lui-même que la consolation qu'il eut alors passait de beaucoup les peines du voyage. La première chose qu'il fit, fut de leur parler de Dieu. On pleurait de joie en l'écoutant. On aurait voulu qu'il parla les jours et les nuits entiers. Les idolâtres amis de la famille des Tchao vinrent prendre part à leur joie. Ils se joignirent à eux pour écouter le missionnaire : on espère que plusieurs se convertiront. Dieu veuille donner sa bénédiction à cette mission naissante.

Les catéchumènes se présentèrent pour être baptisés. En peu de temps on en mit vingt-cinq en état de recevoir le saint baptême. Les anciens chrétiens passaient le jour et la nuit auprès du missionnaire et de son catéchiste pour apprendre ce qu'il faut savoir pour approcher avec fruit des sacrements de pénitence et d'eucharistie. En huit jours on en prépara une trentaine ; les autres seront remis à l'année suivante.

Le missionnaire, après avoir rempli toutes les fonctions de son ministère, pensa à son retour. Le Tchao-siman voulut l'accompagner jusqu'à Jehol. Trois ou quatre mois après, deux des Tchao vinrent à Pékin me remercier de ce que j'avais pensé à eux. Je fus enchanté de ce procédé et de leur reconnaissance. Je leur promis de ne les oublier jamais. En lisant ce récit, puissent les gens de bien s'intéresser auprès de Dieu pour la mission et les missionnaires de Pékin.

@

Lettre du père Benoist

à monsieur ***

@

Détails sur l'empereur. — Sur la cour. — Sur les sciences.

Pékin, le 4 novembre 1773

Vous savez, monsieur, que les nouveaux missionnaires qui viennent à Pékin par ordre de l'empereur doivent être présentés à Sa Majesté peu de temps après leur arrivée ; mais vous ignorez peut-être qu'en même temps qu'ils paraissent devant elle, l'usage exige qu'ils lui fassent quelques présents. Deux nouveaux missionnaires étant donc arrivés à notre maison le 12 janvier de cette année 1773, le père Méricourt, sous le titre d'horloger, et le frère Pansi, en qualité de peintre, notre Père supérieur me chargea de tout ce qui regardait cette présentation. La lettre que j'ai aujourd'hui l'honneur de vous écrire aura pour objet le succès de cette commission assez embarrassante, et dont je me suis acquitté le mieux qu'il m'a été possible. Vous y verrez quelques détails, peu connus en Europe, de l'intérieur du palais, des mœurs de cette cour, et de la manière de vivre d'un si puissant empereur.

Parmi les divers présents que devaient offrir ces nouveaux venus, il y avait un magnifique télescope de nouvelle invention, que M. Bertin nous avait envoyé l'année précédente. Ce ministre d'État, dans les circonstances actuelles, où tant de personnes qui paraissaient autrefois attachées à nos intérêts semblent rougir d'avoir quelque commerce avec nous, daigne cependant nous ménager les bontés de notre glorieux et bien-aimé monarque. Il y avait aussi un tableau peint par le frère Pansi, et une machine pneumatique que notre supérieur général (le père Le Fèvre) nous avait envoyée de Canton. C'étaient là les plus distingués des présents destinés à l'empereur.

La question était de faire en sorte que Sa Majesté pût connaître le prix du télescope et l'usage de la machine pneumatique : car il arrive

souvent que des pièces curieuses, présentées à l'empereur, ou en sont refusées, ou bien, s'il les reçoit, elles sont envoyées dans ses magasins, où elles restent sans usage et dans l'oubli. Quant à la machine pneumatique, j'avais travaillé depuis quelques mois à la mettre en état : j'avais fait en chinois une explication tant de sa théorie que de ses usages, entre lesquels j'en avais choisi un vingtaine des plus curieux, et j'avais fait dessiner à l'encre de la Chine des planches qui les expliquaient. Cette explication, qui forme un petit volume, devait être présentée à l'empereur avant que la machine lui parvînt.

Nous étions déjà avancés dans la douzième lune chinoise : alors les sceaux sont fermés, et les tribunaux sont en vacance jusqu'au 21 de la première lune de l'année suivante. Pendant ce temps de vacance, on ne traite que des affaires qui doivent être promptement expédiées : ainsi l'empereur est moins accablé d'affaires que dans les autres temps de l'année ; mais aussi il est plus occupé à des cérémonies de religion ou à des spectacles dans l'intérieur de son palais. Il fallait donc se presser de présenter les deux nouveaux missionnaires. Je pris langue avec les officiers du palais que ces sortes d'affaires regardent. Ils assignèrent le 18 janvier, 26 de la douzième lune. Dès la veille de ce jour, je fis porter les présents ; et comme le placet de présentation doit entrer dans l'intérieur bien avant le jour, dans la crainte que nous ne fussions pas à temps, je confiai ce placet, le catalogue des présents et l'explication de la machine pneumatique, à ceux qui sont chargés de faire parvenir ces sortes de choses à l'empereur. J'y avais joint un billet séparé, pour être aussi présenté à Sa Majesté, dans lequel j'avertissais que, quoique le frère Pansi fût au fait des différentes espèces de peintures, son talent particulier était pour les portraits.

J'avertissais aussi, par rapport à la machine pneumatique, que, pour en faire usage, il fallait qu'elle fût placée dans un lieu tempéré, et à l'abri du violent froid qu'il faisait alors.

Le lendemain 18 janvier, notre Père supérieur avec quelques autres de notre église et moi, nous accompagnâmes les nouveaux venus. Le placet de présentation et les autres écrits étaient déjà entrés. Ici il faut,

hiver et été, être très diligent. Vers les neuf heures, on nous avertit que l'empereur avait lu le billet de présentation, et l'on fit entrer les présents dans l'intérieur, afin que Sa Majesté pût les voir lorsqu'elle en aurait le loisir, et choisir ceux qui lui agréeraient. Après midi, on rapporta ceux des présents que l'empereur n'avait pas reçus, et l'on nous signifia ses ordres, savoir, que les deux nouveaux entreraient tout de suite au palais pour y exercer chacun son art ; que le frère Pansi partagerait, avec les pères Damascène et Poirol, l'ouvrage des six tableaux que Sa Majesté leur avait donné à faire ; que le père de Méricourt travaillerait à l'horlogerie avec les pères Archange et de Vantavon ; que la machine pneumatique serait portée à Jou-y-koan (c'est le lieu où travaillent les Européens artistes) ; et qu'au printemps, lorsque le temps serait plus doux, le père Sighelbare et moi nous la ferions jouer devant Sa Majesté, et la lui expliquerions. Ce furent là les premiers ordres de l'empereur, dont la plupart furent changés dans la suite. Les présents dont l'empereur gratifia les nouveaux missionnaires furent, à l'ordinaire, six petites pièces de soie pour chacun.

L'empereur n'avait pas encore positivement reçu le télescope. Il voulut auparavant savoir ce que c'était, et quel en était l'usage. Je fus appelé pour l'expliquer, et conduit aux appartements où était alors l'empereur. Un des eunuques de sa présence étant sorti de la chambre où était Sa Majesté, je pointai le télescope sur le faîte d'un des toits du palais, le plus éloigné de tous ceux qu'on pouvait apercevoir. Comme le temps était fort clair et sans vapeur sensible, l'eunuque aperçut le faîte de ce toit si distinctement et si rapproché, que, tout surpris, il alla aussitôt avertir l'empereur qui était alors à souper, quoiqu'il ne fût que deux heures après-midi, l'usage de Sa Majesté étant de souper à cette heure, de dîner à huit heures du matin, et de n'employer à ses repas jamais plus d'un quart d'heure. J'aurai occasion de parler plus amplement de ce qui regarde les repas de l'empereur.

Tous les eunuques de la présence et les autres officiers ayant été satisfaits du télescope, p.4.198 on apporta une table sous le portail de l'appartement de Sa Majesté, afin que je le disposasse moi-même, et le

pointasse à quelque objet. Cela étant fait, comme l'empereur avait déjà fini de souper, les eunuques l'invitèrent à venir l'éprouver. Sa Majesté sentit bientôt la supériorité de cet instrument sur tous ceux qu'elle avait vus jusqu'alors. Elle commit deux eunuques pour le porter continuellement à sa suite partout où elle irait, et me donna la commission de les instruire de la manière de s'en servir et de le gouverner. Et pour témoigner davantage sa satisfaction, outre les soies dont elle avait déjà gratifié les nouveaux missionnaires, elle me fit donner pour eux et pour moi trois grandes pièces de soie, dont une seule valait cinq ou six des précédentes. Je fis les remerciements d'usage ; et ensuite j'eus ordre de conduire le lendemain, le frère Pansi au palais, pour y faire ce que Sa Majesté lui prescrirait. En conséquence, le 19 janvier je conduisis ce peintre au Ki-siang-kong (c'est le lieu dans l'intérieur du palais où travaillent les peintres chinois pendant les trois mois de l'année que l'empereur demeure à Pékin). Là, nous apprîmes que l'empereur voulait que le frère Pansi fit un portrait. Tandis que j'attendais que tout fût prêt pour commencer ce travail, les eunuques chargés du télescope me l'apportèrent, afin que je continuasse à leur en montrer l'usage. Ils me dirent que l'empereur était monté sur une tour, au-dessus de laquelle il y a une plate-forme d'où on avait pointé le télescope à des objets éloignés ; mais qu'y ayant alors des vapeurs, on avait eu peine à découvrir des objets. Je leur dis qu'il ne fallait pas en être surpris, parce que la lunette, en augmentant considérablement les objets, augmentait aussi les vapeurs.

Le lendemain 20 janvier, nous étant rendus de grand matin au palais, on nous ramena dans une chambre à côté de l'appartement où était alors l'empereur. Peu après, on fit venir un page de vingt-sept à vingt-huit ans, dont Sa Majesté voulait faire faire le portrait. A peine le frère Pansi eut-il crayonné la première esquisse, que l'empereur se l'étant fait apporter, fit dire, en la renvoyant, qu'il reconnaissait déjà les traits du jeune homme. Cette première ébauche étant finie, à mesure que le frère Pansi y appliquait les couleurs, Sa Majesté l'envoyait chercher, et en la renvoyant témoignait toujours un nouveau contentement, et faisait savoir ses intentions, surtout par rapport aux

ombres, qu'on veut à la Chine plus claires qu'on ne les fait en Europe, parce qu'on ne les admet qu'autant qu'il faut pour relever les objets.

Cependant l'ouvrage avançait, et de temps en temps il fallait par ordre de l'empereur le lui apporter : car ici, au moindre signal d'une volonté du prince, on observe rigoureusement la règle qui prescrit en Europe à la plupart des religieux de quitter tout ouvrage au moindre signal que leur donne l'obéissance. Le Frère Pansi, qui n'était pas accoutumé à travailler d'urne manière si interrompue, était très inquiet ; il craignait que l'empereur, en voyant de temps en temps des traits qui n'étaient pas encore finis, ne regardât sa peinture comme un barbouillage. Je le rassurai, en lui disant que cela ne paraîtrait point tel à Sa Majesté, accoutumée qu'elle est à voir les progrès des tableaux qu'elle fait faire ; qu'elle en agissait ainsi à l'égard des frères Castiglione, Attiret et autres, dont plusieurs ouvrages ne seraient point désavoués des plus habiles peintres de l'Europe.

Nous revînmes au palais, selon nos ordres, le 26 janvier 1773 ; nous y trouvâmes les peintres chinois et les mandarins de peinture, avec lesquels on nous mena tous ensemble au Ki-siang-kong. Il faut observer que dans tout ce qui est de l'intérieur du palais, qui que ce soit, fût-il prince du sang, ministre d'État, etc., personne, en un mot, ne peut y pénétrer qu'il ne soit accompagné par des eunuques, et lorsqu'on est un certain nombre, comme nous étions alors, mandarins, peintres, domestiques, Européens, on les compte tous sans distinction, et un à un en entrant et en sortant.

Nous nous rendîmes ensuite au même lieu où le frère Pansi avait commencé à peindre le jeune page. Il en continuait le portrait, lorsque l'empereur, qui était de plus en plus content de son habileté, nous envoya dire qu'il fallait surseoir le portrait commencé, pour le venir peindre lui-même. Nous entrâmes aussitôt, le frère Pansi et moi, dans l'appartement de Sa Majesté, à qui nous fîmes d'abord notre cérémonie, qu'elle ne nous permit pas d'achever ; mais nous faisant aussitôt relever, elle s'informa de l'âge et du pays du frère Pansi, de l'église où il demeurait, etc. Elle expliqua p.4.199 ensuite comment elle

voulait être peinte. En effet, le goût de la Chine veut les portraits en face et non un peu de biais comme on les fait en Europe. Il faut que les parties semblables des deux côtés du visage paraissent également dans le portrait, et qu'il n'y ait entre elles d'autre différence que celle que forment les ombres, selon l'endroit d'où vient le jour, de sorte que le portrait doit toujours regarder le spectateur ; d'où il arrive qu'il est ici plus difficile qu'ailleurs de réussir dans ce genre de peinture.

Cependant l'empereur ayant fait réflexion que par la multitude de ses occupations il lui serait difficile de nous retenir en sa présence tout le temps qui serait nécessaire pour l'exécution de son dessin, il dit que le frère Pansi n'aurait qu'à le peindre en particulier sur un de ses anciens portraits, et qu'ensuite il ferait en sa présence les changements que le temps écoulé aurait apportés aux traits de son visage. J'en parlai au frère Pansi, et de concert avec lui, je dis au premier eunuque de la présence, que l'empereur, en faisant l'honneur au frère Pansi de lui faire faire son portrait, il s'attendait qu'on le peignit tel qu'il est actuellement ; que quelque ressemblants qu'on supposât les autres portraits, ils représentaient les traits de Sa Majesté tels qu'ils étaient alors ; mais que l'âge et les circonstances occasionnent toujours quelque changement dans les traits du visage ; et que si, en consultant un portrait déjà fait, on faisait aujourd'hui le portrait de l'empereur, il ressemblerait à Sa Majesté telle qu'elle était dans ce temps-là, mais non pas telle qu'elle est actuellement. Que quelques corrections qu'on fît dans la suite en présence de l'empereur, et en consultant les traits actuels de son visage, malgré ces corrections, le portrait n'aurait pas une certaine perfection qui dépend de l'ébauche primitive, où l'on a eu soin de prévoir les différents traits d'où dépend cette perfection. Je priai l'eunuque de faire à Sa Majesté ces représentations que suggérait au frère Pansi la crainte de ne pas réussir comme il le désirait.

L'eunuque s'acquitta parfaitement de la commission, et l'empereur nous ayant fait entrer, il nous dit que les réflexions qu'on venait de lui communiquer étaient justes.

— Je suis, dit-il, actuellement tout différent de ce que j'étais lorsque tu es arrivé ici ; combien y a-t-il de temps ?

— Sire, il y a, répondis-je, vingt-huit ans que je suis à Pékin, et vingt-six que j'ai eu l'honneur de parler pour la première fois à Votre Majesté lorsqu'elle me chargea de la direction des eaux dont elle voulait décorer ses palais, soit ici, soit à Yuen-ming-yuen, sa maison de plaisance.

— Eh bien, reprit l'empereur, tu dois te rappeler combien j'étais alors maigre et fluet ; et n'est-il pas vrai que, si depuis ce temps-là tu ne m'avais point vu, tu ne pourrais me reconnaître, vu l'embonpoint où je suis ?

— C'est, lui dis-je, le fréquent exercice que se donne Votre Majesté, et le régime qu'elle observe qui contribuent à cet embonpoint. Ordinairement, à mesure qu'on approche de l'âge avancé, on sent ses forces et sa santé diminuer ; au contraire, les forces et la santé de Votre Majesté semblent s'accroître avec son âge. C'est un bienfait de Dieu qui veut la conserver à ses peuples.

— Quoique je me sente fort et robuste, reprit l'empereur, je m'aperçois que mes traits changent, d'une année à l'autre, et que je suis tout différent de ce que j'étais lorsqu'on a fait mes anciens portraits. Ainsi Pan-ting-chang (nom chinois du frère Pansi) a raison. Qu'il me peigne donc ici, et se mette dans la situation qu'il croira la plus commode pour réussir.

L'empereur avant ensuite demandé combien à peu près il faudrait de temps pour le peindre, et s'il pourrait pendant ce temps-là s'occuper à la lecture, à écrire, etc., après avoir interrogé le frère Pansi, je lui répondis que pour la première ébauche on emploierait deux ou trois heures ; qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seraient sèches, le peintre poserait une seconde couche de couleurs, à laquelle il emploierait plus ou moins de temps, selon que la première ébauche aurait plus ou moins réussi. Au reste, que dès que Sa Majesté le

souhaiterait, elle n'aurait qu'à faire cesser l'ouvrage, qu'on reprendrait ensuite quand il lui plairait, sans que cela porta aucun préjudice ; et que tandis qu'on serait occupé à la peindre, elle pourrait lire, écrire et faire ce qu'elle jugerait à propos, pourvu que son visage fût toujours dans une telle situation que le peintre en pût découvrir les différents traits, et que lorsque l'ouvrage exigerait une certaine situation, on prendrait la liberté d'en avertir Sa Majesté,

> — Ne manque donc pas, me dit l'empereur, de m'avertir p.4.200 lorsqu'il aura besoin que je change de situation.

L'appartement où était alors l'empereur est dans le goût de presque tous ses autres appartements, ou plutôt dans le goût de tous ceux des personnes de Pékin qui sont un peu à leur aise, n'y ayant de différence que celle qui est du grand au petit, du commun au magnifique.

A cause des tremblements de terre qui sont ici assez fréquents, les poutres et les toits des édifices chinois ne sont point appuyés sur les murailles, mais sur des colonnes de bois posées sur des bases de pierre ; de sorte que souvent le toit d'un bâtiment est fini vivant qu'on ait élevé les murailles. De là il arrive que dans les tremblements de terre, les murailles sont quelquefois renversées, sans que le toit ou même l'intérieur des bâtiments en souffrent. Ces murailles sont ordinairement de briques travaillées en dehors très proprement, quelquefois même ornées de différents dessins en sculpture, et recouvertes en dedans, ou d'un enduit, ou de planches dans les appartements qu'on veut coller en papier ; et dans d'autres appartements, elles sont recouvertes de menuiserie.

L'appartement de l'empereur, qui est construit dans ce goût, est composé d'un grand corps de logis, est et ouest dans sa longueur, et dont la face, qui regarde le midi, est flanquée à ses deux extrémités de deux autres bâtiments parallèles. Ce corps de logis, qui a en dedans à peu près 90 pieds de long sur 25 à 26 de large, est divisé en trois parties, dont celle du milieu est une salle du trône. Au milieu de chacune des faces de cette salle qui regardent le nord et le sud, est une porte à deux battans de 10 pieds de haut. Dans le contour de ces

battants règne un cadre de menuiserie dont le bas, à la hauteur d'environ 3 pieds, n'est point évidé. La boiserie qui remplit le reste du cadre est toute à jour, et forme des fleurs, des caractères et différents autres dessins. Elle est unie en dedans de la salie, et recouverte de papier pour éclairer la salle ; elle est, en dehors, ornée de sculptures, dorures et vernis de différentes couleurs. Ces deux portes, à moins qu'il ne fasse un grand vent, restent presque toujours ouvertes, parce qu'en hiver on y suspend une couverture piquée de damas ou d'une autre étoffe ; et en été, un treillis fait de bambous, fendus et réduits à la grosseur d'un gros fil d'archal. Ces fils de bambous, unis comme s'ils avaient passé à la filière, sont colorés en vernis et joints en forme de treillis par des fils de soie colorée, qui forment sur ce treillis des dessins agréables à la vue. Il garantit des mouches et autres insectes, et laisse à l'air un libre passage. Ce treillis en été, et la couverture en hiver, se roulent jusqu'au-dessus de la porte, quand on veut donner de l'air à la salle. Aux deux côtés de la porte, il y en a encore d'autres qui donnent de jour à la salle, et dont les battants n'ont ni couvertures en hiver, ni treillis en été. On les ouvre dans l'occasion, et c'est par ces portes de côté qu'entrent ceux qui ont continuellement affaire à la salle.

Dans toute la longueur de cette salle, il y a en dehors un perron couvert, de 15 pieds de profondeur, formé par deux rangs de colonnes. Les lambris, tant de la salle que du perron, sont ornés de différents ouvrages en sculpture, qui sont partie dorés, partie peints de différentes couleurs et couverts de vernis. Les colonnes sont toujours vernissées en rouge. Des escaliers de pierre règnent dans la longueur des deux perrons, élevés de 4 pieds au-dessus du niveau de la cour et de plain-pied avec le pavé de la salle, au milieu de laquelle est placé le trône de Sa Majesté, élevé de quelques degrés. Ce trône est accompagné de différents ornements riches et de bon goût, dont la plupart ont été faits en Europe. Entre les ornements qui y étaient alors, ceux qui me frappèrent le plus étaient deux horloges d'une moyenne grandeur, dont les supports, ou d'or ou d'argent doré, étaient travaillés en forme de branchages avec leurs feuilles entrelacées. Sur le support de l'une, un éléphant fait différents mouvements avec sa trompe. Sur

les branches de l'autre rampe est un dragon. Le tout est travaillé d'une manière si naturelle, qu'on croirait ces animaux vivants. Au lambris des plafonds, suivant l'usage chinois, sont suspendues des lanternes de différentes espèces, et d'autres ornements avec leurs pendeloques de soierie de différentes couleurs.

Cette salle et les autres salles du trône que l'empereur a dans la plupart de ses appartements, ne servent que pour les audiences ordinaires. Il y a dans l'enceinte du palais, pour les audiences de cérémonie, une salle particulière, dont la grandeur et la magnificence annoncent la grandeur et la majesté du souverain à qui on y rend ses hommages.

p.4.201 Aux deux côtés est et ouest de la salle du trône sont deux chambres, dont les dimensions sont les mêmes que celles de la salle. La face de ces deux chambres qui regarde le midi, depuis la hauteur de trois pieds et demi au-dessus du pavé jusqu'à deux pieds au-dessous du plafond, est toute en fenêtres couvertes de papier. Quoique l'empereur ait des glaces de toute espèce et en quantité, il préfère pour l'usage ordinaire le papier, qui est presque toujours du papier de Corée. Dans quelques-uns de ses palais les fenêtres sont toutes en glace ; mais ces palais sont uniquement pour s'y promener, et non pour y habiter.

Au dehors des deux chambres, du côté du midi, est une galerie couverte, qui forme un avant-toit souvent contigu avec le toit du corps de logis. L'usage de cet avant-toit est de garantir les fenêtres, soit des pluies, soit des ardeurs du soleil ; la porte de chacune de ces chambres est située sur la salle du milieu. Outre cette porte et la face qui regarde le midi, laquelle, comme je l'ai dit, est toute en fenêtres, il n'y a, dans ces deux chambres, aucune autre ouverture ; l'empereur est logé dans la chambre située à l'orient. Chez les particuliers, la chambre située à l'occident serait destinée à l'épouse, aux femmes qui la servent et aux petits enfants ; mais chez l'empereur, comme l'impératrice, les reines, les dames d'honneur et tout le sexe qui les sert ont leur appartement séparé, et que, suivant l'usage du pays, jamais pendant le jour on ne

voit l'empereur avec aucune personne du sexe, cette chambre située à l'occident est une chambre ordinaire, qui n'a aucun usage déterminé.

Dans la chambre ou est logé l'empereur, à la distance d'un quart de la chambre du côté du nord, est une alcôve fermée par différentes arcades de menuiserie. Ces arcades soutiennent un plafond élevé d'environ 8 à 9 pieds au-dessus du pavé de la chambre. Au-dessus de cette alcôve sont posés différents vases précieux et des pots de fleurs naturelles ou artificielles qu'on peut apercevoir du bas de la chambre. Sous l'alcôve sont disposées différentes tablettes par étages, en vernis du Japon, garnies de vases précieux et de toute sorte de bijoux. Il y a aussi, et sous l'alcôve et dans le reste de la chambre, des vases de différentes espèces de fleurs naturelles ; car ici, pendant tout l'hiver, même pendant les froids les plus rigoureux, on a le secret de faire fleurir des plantes et des arbres de toutes les espèces avec beaucoup moins de frais qu'en France. J'ai vu des pêchers et des grenadiers nous donner des fleurs doubles en janvier, et de ces fleurs doubles se former ensuite des pêches et des grenades qui devenaient très grosses ; j'aurais eu de la peine à me persuader qu'elles vinssent de ces fleurs doubles, si plusieurs fois je n'avais vu de mes propres yeux les progrès de ces différents arbres dont on m'avait fait présent.

Au fond de cette chambre à l'orient, il y a une estrade de deux pieds d'élévation, et d'environ six pieds de profondeur, qui occupe la largeur de la chambre jusqu'à la fenêtre. C'est sur cette estrade que s'assied l'empereur. Et l'estrade et le reste du pavé étaient alors couverts d'un tapis de soie à fond jaune, parsemé de différents dessins de couleur rouge. Quelquefois ces tapis sont d'écarlate ou d'autres draps fins, de velours ou d'autres étoffes d'Europe. Pour les garantir de l'humidité, on a l'usage de mettre entre le tapis et le pavé, de cette espèce de feutre qu'on place sur toutes les estrades sur lesquelles on s'assied. Le pavé de cette chambre et de tous les appartements de l'empereur est fait de briques, qu'on appelle *kin-tchouen*, briques de métal, parce que lorsqu'on les travaille elles résonnent comme si elles étaient de cuivre ou autre métal sonore. Elles ont deux pieds en carré, et se font dans les

provinces méridionales. L'espèce de sable qu'on emploie pour les faire se prépare comme l'émeri fin qu'on veut employer à polir des ouvrages de métal ; c'est-à-dire qu'ayant délayé ce sable avec de l'eau dans quelque vase, on laisse reposer l'eau pendant quelque temps, afin qu'elle dépose au fond du vase les particules les plus grossières : on la verse ensuite dans d'autres vases, où on la laisse encore reposer assez longtemps, pour qu'elle y dépose les particules les plus fines dont elle est imprégnée. C'est ce dépôt dont est formée cette espèce de briques, dont le grain est si fin, qu'on en recherche les fragments pour aiguiser les rasoirs et pour polir les différents ouvrages de métal. Chacune de ces briques revient à 40 onces d'argent, ce qui fait 100 écus de notre monnaie de France. En pavant, on unit les briques ensemble avec un mastic composé de vernis ; et lorsqu'elles sont posées, on les enduit d'un vernis qui rend leur superficie p.4.202 brillante et si dure, qu'en marchant dessus elles ne s'usent pas plus que si c'était un pavé de marbre.

L'empereur était sur le milieu de son estrade, le dos tourné à l'orient, assis à la tartare, les jambes croisées, sur un coussin de damas à fond jaune ; un autre coussin de même étoffe était contre la muraille pour lui servir de dossier. A ses côtés il avait de petites tables de 8 à 10 pouces de haut, sur lesquelles étaient des pinceaux, de l'encre rouge et de la noire, des écritoires, différents papiers écrits et quelques volumes de livres. Sa robe était doublée d'une fourrure précieuse, dont le prix surpasse neuf ou dix fois celui des plus belles zibelines. Comme on était dans les cérémonies de la nouvelle année, l'étoffe qui recouvrait cette fourrure était un damas à fond jaune chamarré de dragons à cinq ongles. Ces dragons à cinq ongles sont pour les empereurs de la Chine ce que les fleurs de lis sont pour nos rois. Si d'autres que l'empereur emploient quelquefois ces dragons en broderie, en peinture ou en relief, alors ces dragons ne doivent avoir que quatre ongles. L'habit de dessus était à fond violet, il descendait tout autour du corps jusque sur l'estrade, et couvrait toute la robe. Le bonnet qu'il portait était de fourrure noire, avec une perle au sommet. Cette perle, que j'ai vue de

près et maniée, a de longueur 14 lignes. La base est un peu ovale, et forme au sommet deux espèces de pointes émoussées.

Une observation que nous avons faite avec quelque surprise, le frère Pansi et moi, à l'occasion de la situation où je viens de dire qu'était l'empereur, c'est que pendant les différentes séances, quelquefois fort longues, qu'on a employées à le peindre, il était à quelque distance du coussin qui lui servait de dossier, et jamais nous ne l'avons vu s'appuyer ou s'accouder. Souvent, lorsqu'il s'animait en parlant, ou bien lorsqu'il prenait à côté de lui des choses dont il avait besoin, il faisait différents mouvements de la tête, des bras et du buste ; mais jamais nous ne lui avons vu faire le moindre mouvement des jambes, ni changer tant soit peu de situation. Ce trait ne paraîtra et n'est en lui-même qu'une bagatelle : il peut néanmoins servir à confirmer ce que j'aurai peut-être occasion de dire dans la suite, combien l'empereur donne à ses Tartares l'exemple d'éviter tout ce qui ressent l'amour de ses aises. Cet exemple l'autorise à punir ou même à disgracier qui que ce soit qu'il saurait vivre dans la mollesse et rechercher avec trop de soin ses commodités, quand même il aurait d'ailleurs quelque talent.

Dans les chambres de Sa Majesté, il n'y a jamais ni chaises ni tabourets, parce que si elle fait à quelqu'un la grâce de le faire asseoir, il ne s'assied jamais que sur le pavé qui est toujours couvert d'un tapis. Si quelquefois elle veut distinguer d'une manière particulière un prince du sang, un général d'armée, ou quelque autre personne en qui elle reconnaîtra un mérite éminent, alors elle la fait asseoir sur la même estrade où elle est assise.

Comme le froid était alors excessif, il y avait au milieu de la chambre, sur un piédestal, un grand vase de bronze rempli de braise bien allumée, mais couverte de cendre, pour entretenir un air tempéré. Outre ces sortes de brasiers, on sait qu'à la Chine on fait usage d'une espèce d'étuve, formée par des canaux qui circulent par-dessous les pavés de la chambre, et y portent la chaleur d'un fourneau auquel ils aboutissent. Ce fourneau est enfoncé en terre hors de la chambre, ordinairement du côté opposé aux fenêtres. La chaleur de ce fourneau,

lorsqu'il est allumé, en circulant dans les canaux, échauffe tout le palais, et par conséquent la chambre d'une manière uniforme, sans y causer ni fumée, ni mauvaise odeur. Mais l'empereur qui ne craint point le froid, le fait rarement allumer [1].

Voici à peu près en quoi consistent les ornements de la chambre de l'empereur. Plusieurs tables de vernis artistement ouvragées, et couvertes de toutes sortes de précieux bijoux, étaient disposées dans différents endroits de la chambre. Des lanternes et autres ornements suspendus au plafond de même que dans la salle du trône. Quelques petits portraits des anciens sages du pays faits à l'encre et posés sur la boiserie de l'alcôve. Au lieu de tapisseries, un beau papier blanc collé sur les murailles et sur le plafond rend la chambre excessivement claire, sans fatiguer la vue. L'empereur a cependant des tapisseries dans plusieurs de p.4.203 ses palais, où il va de temps en temps se promener et se reposer. Ces mêmes palais sont aussi ornés de glaces, de peintures, de pendules, de lustres et de toutes sortes d'autres ornements les plus précieux que nous ayons en Europe. Les mandarins des provinces lui en offrent de toutes les espèces ; ce que le seul tsong-tou de Canton lui offrit l'année dernière à la 12e lune, revenait à plus de 30 ouan, c'est-à-dire à trois cent vingt-cinq livres. Mais l'empereur fait peu d'usage de ces ornements dans les lieux où il demeure habituellement.

La magnificence du toit de ce corps de logis annonce celui qui y loge. Les tuiles, qui sont vernissées en jaune, répandent un tel éclat, que lorsque le soleil y donne on les croirait dorées. La crête et les arêtes de ce toit sont garnies de différents ouvrages en sculpture de la même matière que les tuiles et vernissées comme elles. Au reste, on vernit ces tuiles en diverses couleurs, en bleu, en vert, en violet, en couleur de chair, etc., et la plupart de ces couleurs sont belles et très vives ; on ne s'en sert guère que chez l'empereur ou dans les temples : mais pour les appartements où doit loger l'empereur, on emploie ordinairement le jaune.

---

[1] Les personnes un peu à leur aise ont ordinairement dans leur chambre de ces sortes d'étuves. On en a envoyé en France une description exacte et détaillée qui a donné

Ce grand corps de logis, du côté du midi, est, comme je l'ai déjà dit, accompagné, est et ouest, de deux ailes de bâtiments beaucoup moins élevées que le corps de logis. Ces deux bâtiments servent de décharge pour les choses qui sont d'un usage continuel pour le service de l'empereur. Les eunuques qui gardent le quartier y sont logés, et ceux qui sont occupés auprès de l'empereur y mangent et s'y reposent.

Après cette digression qui, en donnant une idée de l'appartement d'un empereur de la Chine, donnera aussi idée de la situation dans laquelle était Sa Majesté lorsque le frère Pansi fit son portrait, je reviens à ce qui regarde ce même portrait.

L'empereur, avant que le frère Pansi mît la main à l'œuvre, nous fit approcher de très près de lui, afin que ce peintre pût le considérer à son aise ; et ayant fait lui-même remarquer quelques-uns de ses traits auxquels il souhaitait que le Frère apportât une attention particulière, il me chargea de le lui recommander. Le frère Pansi, après avoir considéré à son aise les traits de Sa Majesté, plaça lui-même le chevalet à sept à huit pieds de distance d'elle. Je me mis à côté de lui, et il commença à crayonner la première esquisse. Tandis qu'il la crayonnait, l'empereur me fit plusieurs questions sur les noms et la distinction de nos églises ; pourquoi nous les nommions église d'orient, église d'occident, etc. ; ce que nous faisions en Europe avant que de venir à la Chine ; si tous les Européens qui étaient à Pékin étaient religieux ; pourquoi il ne venait guère ici que des religieux ; à quel âge on se faisait religieux ; si c'était depuis que nous étions religieux que nous avions appris les sciences et les arts que nous exerçons ici. Je tâchai de le satisfaire sur tous ces articles. Je lui dis que « les noms que portaient nos églises de méridionale, d'orientale, d'occidentale, étaient des noms qu'au palais même on leur avait donnés, conséquemment à leur situation par rapport au palais ; que notre église, par exemple, étant à l'occident du palais, on la nommait au palais l'église occidentale, quoique dans la ville on la nommât quelquefois l'église boréale, parce qu'elle était située dans la partie boréale de Pékin. J'ajoutai ensuite

---

l'idée des calorifères.

qu'en Europe, avant que de venir ici, nous étions religieux ; que c'est ordinairement à seize ou dix-huit ans qu'on se fait religieux, quelquefois même dans un âge plus avancé ; que cet état proprement, comme le désigne le terme de *si-ou-tao* (c'est ainsi qu'on appelle ici les religieux), est de travailler à nous perfectionner et à perfectionner les autres. Pour y parvenir, nous enseignons en Europe à la jeunesse la grammaire, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques ; mais, continuai-je,

— Toutes ces sciences, Sire, comme il a été dit plusieurs fois à Votre Majesté, n'étaient que notre second objet. Le premier et principal était d'enseigner la religion, de corriger les vices et de réformer les mœurs. Quant à la peinture, l'horlogerie et les autres arts de cette espèce, lorsqu'on en sait quelques-uns avant que de se faire religieux, on continue quelquefois de les exercer comme un simple amusement ; mais on ne les apprend pas, excepté lorsqu'on pense à venir à Pékin. Comme on sait que Votre Majesté agrée ces différents arts, ceux qui pensent à venir ici les cultivent et même les apprennent s'ils s'y sentent de la disposition.

— Pan-ting-tchang, dit l'empereur, a-t-il appris la peinture depuis qu'il est religieux ? p.4.204

— Il y a peu de temps, répondis-je, que Pan-ting-tchang est religieux. Il était peintre séculier et avait déjà acquis de la réputation dans son art. Comme il ne voulait point se marier et qu'il vivait dans le monde presque comme un religieux, ceux qui, en Europe, s'intéressent pour nous, et à qui nous avions fait savoir que nous voudrions un ou deux bons peintres, lui ont proposé de se faire religieux pour pouvoir avec nous travailler au service de Votre Majesté, et il y a consenti.

— Est-ce que, dit l'empereur, s'il ne se fût pas fait religieux, il n'aurait pu venir ici ?

— Il l'aurait pu, sire, mais n'étant pas de nos Frères, nous n'aurions pu nous intéresser d'une certaine façon pour lui, soit pour le faire embarquer, soit pour le faire proposer à Votre Majesté, soit pour avoir ici soin de lui.

— Mais, dit Sa Majesté, si c'est un honnête homme que vous connaissiez, pourquoi feriez-vous difficulté de vous intéresser pour lui ?

— Sire, lui dis-je, du temps de Cang-hi, nous souhaitions d'avoir ici un peintre, et n'y en ayant point alors de religieux, nous invitâmes un séculier habile dans son art, et qui effectivement eut le bonheur de plaire à votre auguste aïeul pendant plusieurs années qu'il travailla à son service. Mais malgré tous les bienfaits dont Sa Majesté le combla, et malgré tous les efforts que nous fîmes pour le retenir, il voulut absolument s'en retourner dans le sein de sa famille. Comme nous le connaissions pour honnête homme et incapable de se comporter d'une manière qui pût faire déshonneur aux Européens, et que d'ailleurs c'était nous qui l'avions amené, nous le logions à notre église. Mais si malheureusement il se fût mal comporté, comme il n'était point religieux, et qu'il n'avait ni ici ni en Europe aucun supérieur dont il dépendit pour les mœurs et la conduite, nous n'aurions pu venir à bout de le mettre à la raison et de le retenir dans les bornes de son devoir. Voilà pourquoi nous ne proposons plus à Votre Majesté que des sujets qui soient religieux. Ç'a été aussi pour ces raisons que le tsong-tou ayant envoyé ici un séculier pour travailler à la verrerie, votre auguste aïeul, à cause des inconvénients qu'il savait lui-même, ne nous proposa pas de le loger à notre église, et il le gratifia d'une maison particulière et d'un revenu suffisant pour s'entretenir. Mais ce verrier, après avoir travaillé pendant quelques années au service de Sa Majesté, fit comme le peintre, et s'en retourna en Europe.

L'empereur m'avait dit plusieurs fois de rassurer le frère Pansi, de peur qu'il ne fût trop timide en sa présence,

> — Autrement, disait-il, la crainte de ne pas réussir l'empêchera effectivement de réussir.
>
> Qu'il me peigne, ajoutait-il, avec la même assurance avec laquelle il peindrait un homme ordinaire ; qu'il prenne la posture qui lui sera la plus commode, et qu'il avertisse ingénument, de ce qui pourrait nuire ou contribuer à la perfection de son ouvrage.

Cette attention que daignait avoir Sa Majesté d'éloigner tout ce qui pourrait gêner ou détourner le frère Pansi, lui fit encore craindre que, si elle continuait à parler, le Frère n'en fût distrait.

> — En causant comme nous faisons, me dit-elle familièrement, je crains que le peintre n'en soit troublé : ne vaudrait-il pas mieux que je me tusse ?

Je répondis à Sa Majesté que, tandis qu'elle conversait, son visage avait un air de bonté et de sérénité qui convient parfaitement à un portrait, et qui ne pouvait être si bien marqué lorsqu'elle s'appliquait. L'application, d'ailleurs, rend le visage moins ouvert, les traits bien moins marqués, et par conséquent plus difficiles à peindre.

> — Puisque cela est ainsi, dit l'empereur, en posant sur sa table l'écrit qu'il avait en main, causons donc.

Et effectivement, pendant près de sept heures que le frère Pansi, dans différentes séances, a employées à peindre Sa Majesté, pendant tout ce temps-là elle m'a fait continuellement des questions sur toutes sortes de matières, me disant plusieurs fois de m'asseoir ; que, vu ma santé faible et mon âge avancé, elle craignait que je ne fusse incommodé, de rester si longtemps debout et s'abaissant à parler avec moi avec toute la bonté et la familiarité qu'un père pourrait avoir avec un de ses enfants. Je rapporterai quelques-unes de ses questions, et les réponses que j'y ai faites ; réunissant ensemble celles qui regardent une même matière, quoique quelquefois elles aient été faites en différentes

séances. Mais avant que de rapporter ces questions, je finirai ce qui regarde le portrait de Sa Majesté, et les autres que le Frère a faits dans les intervalles que ce portrait lui laissait de libres.

Vers midi, l'empereur nous envoya dîner, p.4.205 et nous dit de revenir à midi et demi. Nous allâmes au Ky-siang-kong, lieu de la peinture, où notre dîner nous attendait. Avant midi et demi étant revenus à la chambre latérale où le frère Pansi avait peint le matin, Sa Majesté nous envoya au Frère et à moi chacun une grande pièce de soie semblable à celles dont il nous avait déjà gratifiés à l'occasion du télescope, et à chacun aussi trois paires de bourses, nous faisant dire en même temps de nous rendre sur-le-champ auprès d'elle, pour que le frère Pansi continuât à la peindre. Dès que nous fûmes en sa présence, nous commençâmes à lui faire la cérémonie de remerciement ; mais nous ayant fait aussitôt relever, elle nous dit avec bonté qu'elle était très contente. Le Frère se remit à l'atelier et moi à côté de lui. L'empereur recommença la conversation, qu'il interrompait de temps en temps pour se faire apporter le portrait et voir en quel état il était.

Le sourcil gauche de l'empereur est un peu interrompu par un espace vide de la largeur environ d'une ligne, dont le poil qui devrait le remplir est placé sur la convexité du sourcil, au-dessus de l'espace vide. Comme le poil même des sourcils cache cette difformité, on n'y avait point eu égard ; mais l'empereur nous ayant fait approcher, nous fit voir cette séparation, et me dit de recommander au frère Pansi de la faire paraître. Je lui dis :

> — Si Votre Majesté ne nous eût pas prévenus, nous ne nous en serions pas aperçus.
>
> — Eh bien ! dit l'empereur en souriant, avertis-le de peindre ce défaut de telle sorte qu'on ne s'en aperçoive point si on n'a pas été prévenu ; mais que, lorsqu'on aura été prévenu, on puisse s'en apercevoir. C'est mon portrait qu'il peint ; il ne faut pas qu'il me flatte. Si j'ai des défauts, il faut qu'il les représente ; autrement ce ne serait pas mon portrait. Il en

> est de même des rides de mon visage : il faut avertir le peintre de les faire paraître davantage.

Je dis qu'effectivement elles paraissaient très peu, et que le peintre avait de la peine à s'en apercevoir.

> — Elles paraissent peu, dit l'empereur, elles ne paraissent pas tant que les tiennes, quoique je sois plus âgé que toi.

Aussitôt il nous fit approcher, et s'étant fait apporter un petit miroir, il le tenait d'une main, et de l'autre il indiquerait chacune de ses rides.

> — Qu'est-ce que cela, si ce ne sont pas des rides ? Il les faut toutes représenter et ne pas me faire paraître plus jeune que je ne suis. A soixante ans passés, ne serait-il pas extraordinaire que je fusse sans rides ?

Il se fit quelque temps après apporter le portrait, et il en fut si content qu'il le crut fini. Lorsqu'on lui dit que ce n'était que la première ébauche, et qu'après quelques jours, lorsque les couleurs seraient sèches, il faudrait encore y remettre une seconde couche,

> — Quoi ! dit-il, je trouve actuellement ce portrait si bien fait. que sera-ce quand on y aura encore travaillé !

Quelques jours s'écoulèrent, pendant lesquels le frère Pansi retoucha dans notre maison son ouvrage. Lorsque nous rentrâmes dans le palais, on nous conduisit à côte de l'appartement de l'empereur. Ce prince n'était pas dans son appartement ordinaire ; il était dans d'autres palais, où il assistait à des spectacles d'usage dans le temps de la nouvelle année. On lui porta le portrait, et on lui dit qu'il était censé fini pour le présent. Il nous fit répondre que son premier dessein n'avait d'abord été que de faire peindre un buste, mais qu'il fallait l'agrandir, en y collant en haut, en bas et aux deux côtés, du papier préparé, et détermina lui-même les dimensions du tableau. Il faut savoir qu'ici les tableaux ne se font point sur de la toile, mais sur du papier de Corée, aussi fort et plus uni que la toile. On prépare ce papier de même que nos peintres préparent la toile sur laquelle ils doivent peindre. En collant de ce papier préparé à un tableau, on peut l'agrandir autant

qu'on veut, sans qu'il paraisse qu'on y ait rien ajouté.

Le 30 janvier, dernier jour de la première lune, était le jour assigné pour que le frère Pansi continuât le portrait de l'empereur et y ajoutât le bonnet et les habits ; il fallait auparavant que le frère Pansi commençât le portrait d'un autre jeune homme, et que le tableau fût de la grandeur du précédent. Aussitôt on nous conduisit proche de l'appartement de l'empereur, qui n'était point dans son appartement ordinaire, mais au Thay-kong. Un jeune homme de vingt-quatre ou vingt-cinq ans se présenta alors, et le peintre en ébaucha sur-le-champ le portrait. Le page le porta lui-même à l'empereur, qui en fut très content, et tant l'empereur que les eunuques disaient qu'il ne manquait à ce portrait que la parole. Ce n'était cependant qu'une première ébauche. Je vais expliquer ce que c'est que le Thay-kong.

p.4.206 Aux deux solstices et à certains autres jours déterminés, l'empereur va lui-même sacrifier dans les temples du ciel, de la terre, des anciens empereurs, etc. Pour se préparer à ces grandes cérémonies, l'empereur, les grands mandarins du palais et des tribunaux, et tous les mandarins qui doivent assister ou être employés à ces sacrifices, passent les trois jours qui les précèdent dans une espèce de récollection qu'on appelle *tchay-kiay*, que nous nommons jeûne, mais qui, à la lettre, signifie abstinence et continence. Ceux qui doivent garder ce jeûne pendant les trois jours qu'il dure, portent une boutonnière (à peu près comme ou porte en France une croix de chevalier) une tablette de deux pouces de long, sur laquelle sont écrits les deux caractères chinois *tchay-kiay*. L'abstinence qui s'observe ici est rigoureuse si on la suit à la lettre. Non seulement la viande, mais le poisson et tout ce qui a eu vie, les œufs, le laitage, sont interdits. On ne peut manger que du riz, de la pâte et des légumes ; ceux qui ont du haut goût, comme l'ail, l'oignon et une espèce de poireaux dont les Chinois sont fort friands, sont aussi défendus. Quelques-uns gardent effectivement ce jeûne lorsqu'il est indiqué ; mais ce n'est pas le plus grand nombre. Cependant ceux à qui on donne à manger aux frais de l'empereur ou des tribunaux, ne peuvent faire autrement que de le

garder. L'empereur, par exemple, en ordonnant, dans quelque temple, des prières pour obtenir de la pluie, de la neige, ou pour quelque autre nécessité publique, envoie ordinairement un ou deux grands de son palais pour y maintenir le bon ordre. Ces grands ont leur appartement hors de l'enceinte du temple, et ils ne peuvent s'en éloigner sans une permission expresse de l'empereur. Je suis sûr de l'exactitude avec laquelle on leur fait observer le jeûne. Les mets qu'on leur sert paraissent appétissants à la vue. Le riz, les pâtes, les légumes, sont teints de différentes couleurs ; quelques-uns dorés ou argentés, tous arrangés par compartiments et représentant diverses figures ; mais n'y ayant ni jus, ni beurre, ni huile pour les assaisonner, l'éclat de la dorure et la vivacité des couleurs dont ils sont teints ne sont pas capables de satisfaire le goût.

Le caractère chinois *tchay*, qui exprime cette récollection, ne signifie pas seulement jeûne, mais, suivant le dictionnaire chinois, il signifie en général éloignement de toutes les choses extérieures qui peuvent ternir ou altérer la pureté du cœur. Les Chinois, même infidèles, n'ignorent pas combien la continence contribue à entretenir cette pureté ; c'est pour cela que tous les grands de l'empire et les mandarins qui doivent être employés au sacrifice, les trois jours qui le précèdent, ne peuvent coucher chez eux ; ils sont obligés d'aller coucher dans les tribunaux auxquels ils sont attachés. L'empereur même, quoiqu'il soit dans quelques-unes de ses maisons de plaisance autour de Pékin, est exact à se rendre à Pékin pour aller passer ces trois jours dans ce qu'on nomme le *tchay-kong*. C'est un palais qui, quoique dans la même enceinte que ce qu'on appelle l'intérieur du palais, est néanmoins fort éloigné de ses appartements ordinaires, et encore plus des appartements des femmes.

Le premier des trois jours qui précèdent le sacrifice, l'empereur va, le matin, se rendre dans le tchay-kong, et n'en sort que le troisième jour, pour se rendre au lieu du sacrifice. Pendant ces trois jours, les ministres vont à leur ordinaire, le matin, rendre compte à Sa Majesté des affaires d'État, et, pendant le reste du jour, on lui porte aussi les

placets et les mémoires qui lui doivent être présentés. Le troisième jour, l'empereur, après avoir fait avec ses ministres les affaires de l'État, vers les neuf heures du matin, sort du tchay-kong en triomphe, dans une chaise de parade destinée à ces sortes de cérémonies et posée sur un grand nombre de porteurs habillés de damas rouge à fleurs d'or, avec des bonnets de cérémonie ; ils marchent tous d'un pas très grave et très lent. Une infinité de gens habillés comme eux les précèdent et tiennent en main différents trophées ornés de banderoles, de houppes et de nœuds de soie de diverses couleurs. Précèdent aussi plusieurs chœurs de musique, chantant continuellement et jouant de différents instruments, jusqu'à ce que l'empereur soit entré dans l'enclos du temple, où il y a un palais où il doit passer la nuit pour se rendre, de grand matin, au temple où se fait le sacrifice avant le lever du soleil. Le sacrifice fini, Sa Majesté s'en retourne dans le même ordre qu'elle était venue. On a envoyé en France une peinture et une explication du cortège de l'empereur et de sa marche lorsqu'il va au temple de la Terre pour y faire la cérémonie du labourage. Pour celle p.4.207 des sacrifices, le cortège et la marche sont les mêmes.

C'est donc à ce tchay-kong, où, comme je viens de le dire, l'empereur passe trois jours en solitude, qu'on devait nous mener, afin que le frère Pansi continuât le portrait de Sa Majesté. Dès les huit heures du matin, nous nous étions rendus au ki-siang-kong avec une neige abondante qui ne cessa pas jusqu'au soir. On nous dit qu'il était survenu quelques affaires auxquelles l'empereur était actuellement occupé, qu'en conséquence il ne pouvait nous admettre avant midi ; mais à onze heures on nous vint chercher de la part de Sa Majesté. Il nous fallut sur-le-champ partir malgré la neige qui tombait à gros flocons. Nous traversâmes des cours, des terrasses, des galeries, conduits par des eunuques, qui, lorsque nous passions par quelque endroit d'où l'on pouvait avoir vue sur les appartements où pouvait se trouver quelque princesse ou autre personne du sexe, faisaient des signaux, tant pour avertir les eunuques qui sont en sentinelle de fermer les portes, les fenêtres des endroits dont on pourrait être aperçu, que

pour savoir si quelque princesse ne serait pas en chemin pour visiter une autre princesse ou pour quelque autre raison. Car quoique, dans l'intérieur même du palais, les princesses et toutes les personnes du sexe ne puissent aller d'un appartement à l'autre, quelque proches que soient ces appartements, que dans des chaises fermées, portées par des eunuques, et différentes suivant les différents degrés de dignité des dames qui y sont portées ; néanmoins, quelque autre que ce soit que des eunuques, fût-ce même les fils ou frères de l'empereur, ne peuvent se rencontrer sur le chemin. Les eunuques ayant donné le signal, on se détourne aussitôt, ou, si les circonstances empêchent de se détourner, il faut tourner le dos à la chaise lorsqu'elle passe. Le frère Pansi était fort surpris de toutes ces cérémonies si éloignées des mœurs de l'Europe. Mais ce qui l'embarrassait encore plus, c'était la neige fondue, qui rendait le pavé si glissant que, peu accoutumé à tout l'attirail des habits chinois que la saison obligeait de porter, il tombait à tout moment.

Après un quart d'heure de marche, toute dans l'intérieur du palais, nous arrivâmes à une cour qui est immédiatement avant le tchay-kong. Cette cour est fermée par trois grands corps de logis qui la bornent de trois côtés. Le quatrième côté regarde le nord et la sépare du tchay-kong ; il est borné par une galerie découverte ou terrasse de huit à neuf pieds de haut, ornée, dans toute sa longueur, de distance en distance, de vases et statues de bronze et de différents ornements en pierre. Au delà de cette terrasse est situé le tchay-kong ou palais de retraite, dont le goût est précisément le même que celui de l'appartement de l'empereur, que j'ai déjà décrit. Les divisions des chambres y sont aussi à peu près les mêmes ; néanmoins la structure des toits, les ornements des lambris et tous les autres accompagnements sont d'un goût si varié, si noble et si magnifique, qu'à chaque fois qu'on les voit, c'est toujours avec une nouvelle admiration.

Quoiqu'on fût encore dans le temps des fêtes de la nouvelle année, le cérémonial ne permet pas que, pendant ces trois jours de retraite,

l'empereur porte ses habits de cérémonie; il doit porter les habits de petit deuil, c'est-à-dire la robe ordinaire d'une seule couleur, telle qu'on la met tous les jours qui ne sont pas de cérémonie, et l'habit de dessus de couleur noire.

Dès que nous fûmes entrés dans l'appartement de Sa Majesté, le frère Pansi continua de la peindre. Vers les deux heures, qu'on était prêt de servir son souper, elle nous envoya reposer, et ordonna à ses eunuques de nous servir une collation dans une chambre voisine. Pendant son souper, elle nous envoya du thé au lait de sa table. A deux heures un quart nous fûmes rappelés.

J'ai déjà dit que le goût chinois, et en particulier celui de l'empereur, ne veut dans les tableaux qu'autant d'ombre qu'il en est absolument nécessaire. Sa Majesté voulait aussi que les poils de sa barbe et de ses sourcils fussent marqués un à un, de telle sorte qu'étant près du tableau, on pût les distinguer. Je me rappelle à cette occasion qu'un jour le frère Attiret, dont on connaît le talent éminent pour la peinture, les premières années qu'il était ici, avait peint une fleur sur laquelle le frère Castiglione, qui était ici depuis bien des années, ayant par hasard jeté un coup d'œil, dit au frère Attiret :

> — Il y a trop d'une ou deux feuilles dans le contour de cette fleur.
>
> — Mais, dit Attiret, dans la quantité de feuilles qui composent ce contour, qui est-ce qui s'avisera de les compter ?
>
> — Un bon peintre d'Europe, répondit Castiglione, trouverait votre fleur parfaite ; mais il n'y a pas ici un apprenti peintre qui, au premier coup d'œil, ne vous dise aussitôt que votre fleur n'a pas, dans son contour, le nombre de feuilles qu'elle doit avoir ;

et sur-le-champ le frère Attiret s'en convainquit lui-même en faisant voir sa fleur aux peintres chinois. J'ai vu arriver la même chose par rapport au nombre d'écailles qui doivent se trouver dans chaque rang sur le corps d'un poisson. Quoique l'empereur n'entre pas dans ces

sortes de minuties, il souhaitait cependant, suivant le goût du pays, que sa barbe et ses sourcils fussent peints de telle sorte qu'au moins un grand nombre de poils fussent distingués les uns des autres par un trait fin du pinceau pour chacun ; mais comme ce travail exige un temps considérable, je lui dis que dans la suite le frère Pansi ferait cela à loisir dans son particulier, et qu'il n'était pas nécessaire que ce fût en présence de Sa Majesté.

> — Il me vient une autre idée, dit alors l'empereur ; je t'ai déjà dit que mon premier dessein était de ne faire faire mon portrait qu'en buste ; mais il vaut mieux qu'il me peigne en grand. On collera du papier préparé tout autour de ce portrait, comme on a fait à l'autre, pour l'agrandir, de telle sorte qu'il ait sept pieds de haut sur quatre et demi de large. On me représentera assis comme je suis, une table devant moi, un pinceau à la main. Je serai en long-pao d'hiver.

(*Long-pao*, robe avec des dragons. C'est la robe de cérémonie à fond jaune, chamarrée de dragons, dont j'ai parlé ci-dessus.) Et pour que le frère Pansi pût travailler au dessin de la robe, l'empereur ne fit pas difficulté de permettre qu'un eunuque, à peu près de sa taille, vêtit sa robe de cérémonie. Pendant deux heures que le frère Pansi employa à ce dessin, l'eunuque ne changea pas plus la situation où on l'avait mis que si c'eût été une statue. Les peintres chinois reconnurent dans la représentation de cette robe une main très habile ; néanmoins ils s'aperçurent qu'il y manquait beaucoup de ces minuties dont un habile peintre d'Europe ne fait aucun cas, mais qu'un peintre chinois se ferait un scrupule de ne pas marquer dans la plus grande exactitude : par exemple, de ne pas mettre un certain nombre déterminé d'écailles sur telle partie du corps du dragon, au lieu de s'appliquer à bien faire une draperie, etc. En conséquence, l'empereur faisant réflexion que le frère Pansi, étranger, et nouvellement venu, ne pouvait pas savoir tout ce qui était nécessaire pour un habillement de cérémonie, et voulant lui faciliter une besogne qui devait être si embarrassante pour lui, ordonna qu'un tel peintre chinois fit le dessin de tout le tableau ; que le frère

Pansi n'aurait qu'à le calquer et y mettre ensuite les couleurs. Je fis goûter cette nouvelle disposition au frère Pansi, et je lui dis que, quelque estimé qu'il fût de Sa Majesté, il devait s'attendre très souvent à de pareils changements, tels qu'en avait éprouvé le feu frère Castiglione, que l'empereur estimait beaucoup et qu'il aimait bien plus qu'un prince n'aime ordinairement ; que, quelque habile qu'il fût, il se serait probablement employé sans succès à faire un dessin qu'un peintre chinois fera comme en se jouant, parce qu'il le fait tout par cœur. Par exemple, ajoutai-je, vous ne pouvez pas savoir comment ici on doit tenir le pinceau pour le tenir avec grâce ; dans quelle situation doit être l'empereur pour être d'une manière décente ; la manière de tenir son bras, ses jambes, ou telle autre attitude qui serait décente en Europe, paraîtra peut-être indécente ici. Par de pareilles réflexions, je fis agréer au frère Pansi le nouvel arrangement, qui aurait pu l'inquiéter ; car, quelque bon religieux qu'il soit, et quelque douceur de caractère dont il soit doué, un peintre a toujours de la peine à se désister du plan qu'il s'est formé, et qu'il croit bon.

Quelques jours après, toute la cour se rendit à la maison de plaisance, Yuen-ming-yuen. J'y accompagnai le frère Pansi pour lui servir d'interprète. D'ailleurs, j'avais eu ordre d'y aller, dès que le froid serait un peu adouci, pour instruire quatre eunuques de la manière de se servir de la machine pneumatique que les deux nouveaux missionnaires avaient offerte, et en expliquer à l'empereur les effets et les différentes expériences, à mesure que les eunuques, qu'il avait désignés, les feraient devant lui. Ainsi, c'est actuellement à Yuen-ming-yuen qu'est transportée la scène.

Je réserve, monsieur, pour une autre lettre qui suivra de près celle-ci, le détail de ce qui se passa dans cette maison de plaisance, et que je croirai pouvoir vous intéresser. Je suis, etc.

@

Lettre du père Benoist

@

Conversation de l'empereur. — Fêtes du palais.

Monsieur,

p.4.209 Avant de vous faire le récit de ce qui s'est passé à la maison de plaisance de l'empereur, je reprends les questions que me fit Sa Majesté dans les séances fréquentes que le frère Pansi employa à la peindre.

Lorsque j'ai interrompu ces questions, l'empereur venait de me demander la manière dont nous venons ici.

> *Demande*. — Est-ce votre roi qui vous envoie, me dit-il, ou bien est-ce vous-mêmes qui, de votre propre mouvement, venez à la Chine ?
>
> *Réponse*. — Sous le règne de Cang-hi, lorsque ce prince eut gratifié les Français de l'église où nous habitons actuellement dans l'enceinte même du palais, notre roi, dès qu'il fut informé de ce bienfait, donna ordre aux supérieurs de notre Compagnie de choisir parmi nous des mathématiciens et différents artistes qu'il envoya ici, après les avoir fournis des instruments et des autres choses qui pouvaient les mettre en état de remplir les objets pour lesquels ce grand empereur nous avait fait don d'une église.
>
> Depuis ce temps-là, nos supérieurs d'Europe, que nous avions soin, à toutes les moussons, d'informer des sujets qui nous manquent ici et de ceux dont nous aurions besoin, ont tâché d'y pourvoir et de nous les envoyer.
>
> *D.* — Lorsque vos supérieurs vous ont choisis pour vous envoyer ici, est-il besoin d'en avertir votre roi ?

R. — C'est toujours par ordre de notre roi et à ses frais que nous nous embarquons sur les vaisseaux français qui viennent à Canton.

— Vos vaisseaux viennent donc à Canton ?

— Ils y viennent, et ce sont eux qui ont apporté les estampes et les planches des victoires que Votre Majesté avait donné ordre de graver.

— Apparemment, c'est dans votre royaume que sont les plus habiles graveurs ?

— Il y a aussi dans quelques autres royaumes d'Europe des graveurs très habiles ; mais le tsong-tou de Canton nous a fait l'honneur de préférer notre royaume, et a confié aux chefs de nos vaisseaux l'exécution de cet ouvrage.

— N'est-ce pas vous autres qui, d'ici, avez indiqué votre royaume et avez écrit pour cela ?

— Nous, qui sommes religieux, et qui n'avons dans le monde aucune autorité, n'aurions garde de prendre sur nous une affaire de si grande conséquence, qui regarde Votre Majesté. Il est vrai que, par son ordre, les Européens d'ici ont fait des mémoires qui ont été envoyés en même temps que les premiers dessins ; mais, dans ces mémoires, les Européens avertissaient seulement le graveur, quel qu'il fût, de la conformité totale que Votre Majesté souhaitait qu'eussent ces planches avec les dessins envoyés, de la quantité d'estampes que vous souhaitiez qu'on tirât, et des autres circonstances que Votre Majesté avait elle-même indiquées. Ces mémoires ayant été envoyés au tsong-tou de Canton avec les ordres de Votre Majesté, le tsong-tou a donné aux chefs des Français qui sont à Canton la commission de faire exécuter, dans notre royaume, les ordres de Votre Majesté par rapport à ces gravures.

— N'y a-t-il pas plus de quatre ou cinq ans que les dessins de ces gravures ont été envoyés ?

— Il y a à peu près ce temps-là. Dès que les premiers dessins eurent été envoyés, notre cour en ayant été informée, le ministre qui a le département de ces sortes d'ouvrages voulut que ces gravures fussent exécutées d'une manière digne du grand prince qui les souhaitait, et chargea de cette exécution le chef des graveurs du roi, lui recommandant de n'employer que ce qu'il y avait de plus habile. Les premières planches ayant été exécutées, le ministre jugea que, quelque délicat que fût le burin, l'espèce de gravure qu'on avait employée ne serait peut-être pas du goût de la Chine ; il aima mieux sacrifier ces premières planches, et les faire recommencer dans un goût qu'il désigna lui-même, parce qu'il jugea que ce goût plairait davantage à Votre Majesté. Cet incident a été la cause que les planches n'ont pas été exécutées aussi promptement que nous aurions désiré.

— Comme le sujet de ces estampes touche peu en Europe, on ne doit pas s'intéresser beaucoup à ce qui se passe dans des pays si éloignés.

— On s'intéresse en Europe à toutes les p.4.210 belles actions, dans quelque pays qu'elles se fassent. Avant même que les dessins des victoires y fussent parvenus, on admirait déjà les glorieux exploits de Votre Majesté dans les vastes pays qu'elle a soumis à son empire ; et ces dessins n'ont fait que mettre sous les yeux la réalité et le détail de ce que la renommée y avait déjà publié.

— Parmi vos estampes d'Europe, il en est plusieurs qui représentent les victoires de vos souverains : contre qui remportent-ils ces victoires ; et quels ennemis ont-ils à combattre ?

— Ils ont à combattre, pour l'intérêt de leurs propres États, contre d'autres États qui y donnent atteinte.

— Parmi vos souverains d'Europe, n'y en a-t-il pas un qui soit à la tête des autres, et qui par son autorité, termine tous les différends qui pourraient être entre eux, de même qu'autrefois lorsque cet empire de la Chine a été gouverné par plusieurs princes particuliers, il y en avait un parmi eux qui était à leur tête, et qui conservait le titre d'empereur ?

— L'Allemagne est composée de plusieurs États, dont les souverains en ont un à leur tête, qui a le titre d'empereur ; mais malgré ce titre, il n'est souverain que de ses États particuliers, et il arrive quelquefois qu'il a à soutenir la guerre contre d'autres États qui la lui font.

— Vos royaumes n'ayant pas tous une égale puissance et une égale force, n'arrive-t-il pas quelquefois qu'un royaume plus fort, après avoir envahi quelques-uns des plus faibles, et avoir par là augmenté ses forces, peu à peu envahisse d'autres plus grands États, et se rende insensiblement maître de toute l'Europe ?

— Depuis que tous les royaumes d'Europe ont embrassé le christianisme, on ne doit pas s'attendre à une pareille révolution. La religion chrétienne recommande trop la soumission des sujets à leur prince, et le respect mutuel que les têtes couronnées doivent avoir les unes pour les autres. Un souverain perdra quelques villes, quelques pays, quelques provinces même ; mais s'il y avait du danger qu'il perdît ses États, alors les autres souverains se joindraient à lui, et l'aideraient à les conserver.

— Comment se fait la succession de vos rois ?

— Dans notre royaume c'est le fils aîné qui succède, ou bien ses descendants, s'il en a. S'il est mort sans postérité, c'est le second fils ou ses enfants.

— En Moscovie, les femmes succèdent à la couronne : cela se fait-il aussi dans quelques-uns de vos royaumes ?

— Il y a quelques-uns de nos royaumes où les femmes succèdent à la couronne ; mais dans le nôtre, il est une loi établie depuis le commencement de la monarchie qui les exclut du trône.

— Si votre souverain mourait sans enfants, qui est-ce qui succéderait à la couronne ?

— Depuis bien des siècles Dieu a favorisé notre souverain de descendants suffisants, non seulement pour succéder à son trône, mais encore pour fournir des successeurs à d'autres trônes de l'Europe.

— Ces souverains, qui sont d'une même famille, seront sans doute toujours unis entre eux, et ne se feront pas la guerre.

— Quoique des souverains soient d'une même famille, cela n'empêche pas qu'ils ne se fassent la guerre, s'il y en a quelque sujet, et ils n'en sont pas moins bons amis. Deux souverains, tandis même qu'ils se font la guerre, dans tout ce qui ne porte pas atteinte aux intérêts de leur couronne, se rendent mutuellement les services qu'on peut attendre des meilleurs amis.

L'empereur m'ayant fait différentes interrogations sur la guerre, je lui ai répondu que par rapport à cet objet, à la manière dont on combat, aux différents stratagèmes qu'on emploie, je ne pouvais, étant prêtre et consacré à Dieu, être bien au fait de ces articles. Mais lorsque je lui eus dit le respect que nous avions pour les têtes couronnées, même lorsqu'elles sont du parti ennemi, les respects qu'ont pour elles les vainqueurs, lorsqu'elles tombent entre leurs mains, les attentions qu'on a pour les prisonniers qu'on a faits, les secours qu'on rend, après une action, aux blessés, même du parti ennemi :

> — Voilà, dit l'empereur, ce qui s'appelle faire la guerre en nation policée : notre histoire nous fournit aussi des traits de cette générosité,

et il m'en cita quelques-uns. Sur quoi je dis à Sa Majesté qu'il y avait encore de ces sortes de traits bien plus récents, et dont nous avions été témoins ; la manière, par exemple, dont elle avait traité les Éleuthes, soit Ta-oua-tsi qui avait été souverain d'une partie de ces pays, soit plusieurs autres princes, p.4.211 qu'elle avait comblés d'honneurs et de bienfaits après les avoir soumis à sa domination.

L'empereur s'informa encore du nombre des différents États de l'Europe, des troupes que les différents souverains peuvent mettre sur pied. Elle s'informa si notre royaume avait relation avec la Moscovie. Quels étaient les peuples avec qui les Moscovites pouvaient avoir des différends, outre les mahométans avec lesquels ils étaient actuellement en guerre ; quels étaient les succès des armes. Je répondis que nous ne savions que fort superficiellement ce qui regarde les guerres et les différends que les souverains d'Europe peuvent avoir entre eux ; que d'autres royaumes étant situés entre celui de Moscovie et le nôtre, ces deux royaumes n'avaient rien à démêler ensemble [1] ; néanmoins, que les savants de notre royaume entretenaient des relations avec les savants de Moscovie, comme avec les savants des autres royaumes de l'Europe, pour se communiquer mutuellement les nouvelles découvertes qui peuvent contribuer au progrès des sciences et des arts ; mais que ces sortes de communications sont tellement isolées des affaires d'État, que même en temps de guerre elles n'étaient pas ordinairement interdites. Sa Majesté demanda aussi comment depuis un certain nombre d'années les Moscovites avaient fait tant de progrès dans les sciences et les arts ; en quelle langue ils communiquaient avec les savants des autres royaumes ;

---

[1] Les temps sont changés. Les distances n'empêchent plus les guerres. La prise de Moscou par les Français, et la prise de Paris par les Russes, en sont la preuve.

— Nos missionnaires, ajouta l'empereur, qui traduisent ici les dépêches qui viennent de Moscovie, ou bien qu'on envoie, entendent-ils la langue moscovite ?

J'ai répondu à ces différents articles, que les Moscovites avaient attiré chez eux des savants et des artistes de différents royaumes ; avaient érigé des écoles et des académies pour faire fleurir les sciences et les arts, et avaient fait de grands avantages à ceux qui y faisaient quelques progrès ; que par rapport à la langue dans laquelle on communiquait avec la Moscovie, les autres royaumes ne cultivaient guère la langue moscovite ; mais que les Moscovites cultivaient la langue française, qu'on parle même actuellement dans toutes les cours de l'Europe. Outre la langue française, dans laquelle on a écrit ou au moins traduit tout ce qui a été dit jusqu'ici d'important par rapport à l'histoire, tant ancienne que nouvelle, et par rapport aux sciences et aux arts, il y a encore la langue latine, à laquelle on a donné ici le nom de langue mandarine d'Europe, parce que les anciens livres de sciences et d'histoire ont été la plupart écrits en cette langue. C'est en cette langue que sont écrites les prières publiques que font dans les églises des chrétiens les ministres de la religion chrétienne ; et les savants de Moscovie aussi bien que de tous les autres royaumes d'Europe la savent. La cour de Moscovie, lorsqu'elle envoie des dépêches à la cour de la Chine, les envoie écrites en langue moscovite, mongole, tartare et latine. C'est cet exemplaire en langue latine que nos traducteurs traduisent en tartare. Les dépêches que la cour d'ici envoie en Moscovie étant aussi écrites en différentes langues, nos mêmes missionnaires, traducteurs, en traduisent du tartare un exemplaire en latin, qu'on envoie avec les exemplaires traduits en d'autres langues.

Sa Majesté me demanda en tartare si je savais la langue tartare ; s'il y avait ici plusieurs Européens qui la sussent ; si quelqu'un de nous savait la langue moscovite. Je répondis en tartare à Sa Majesté que j'entendais un peu cette langue, soit lorsqu'on la parlait, soit lorsque j'en lisais les livres ; mais que, faute d'exercice, je ne pouvais la parler dans une conversation suivie. J'ajoutai que je ne connaissais dans les

autres églises personne qui la sût, mais que dans la nôtre, outre quelques nouveaux qui apprennent cette langue, nous avions les Pères Amiot et Dollières que le tribunal des ministres faisait appeler, lorsqu'il s'agissait de traductions par rapport à la Moscovie; que cependant ni l'un ni l'autre, ni aucun Européen d'ici ne savait la langue moscovite.

— Avez-vous actuellement, quelque savant de votre royaume à la cour de Moscovie ?

— Je ne puis positivement savoir si nous y en avons actuellement, mais nous y en avons eu il y a peu d'années. Lorsqu'en 1760 je présentai une mappemonde à Votre Majesté, outre que je rendis compte, tant de vive voix que par écrit, de la position que je donnais au Kamtschatka, et de plusieurs nouvelles découvertes que j'avais ajoutées, je citai pour garant de cette position et pour auteur de ces découvertes p.4.212 M. de Lisle et quelques autres Français, que la cour de Moscovie, au service de laquelle ils étaient alors, avait envoyés pour déterminer par des observations la position de différeras pays à l'est de la Moscovie.

— J'ai ouï dire qu'il y avait des Européens dans les troupes de Moscovie, aussi bien que dans celles du roi d'Ava, contre lequel j'ai envoyé des troupes les années précédentes, et parmi ces Européens, savez-vous s'il y en a de votre royaume ?

— Parmi les troupes moscovites et celles du roi d'Ava, il se peut faire qu'il y ait des Européens et même des Français ; mais n'ayant nulle relation détaillée de ces troupes, nous ne pouvons savoir au juste ce qui en est.

— N'avez-vous pas ouï dire que le roi d'Ava a fait plusieurs conquêtes ; qu'il a subjugué plusieurs royaumes ? quels royaumes a-t-il conquis [1] ?

[1] Le roi d'Ava a conquis le Pégou. Ces deux pays et quelques autres forment aujourd'hui l'empire des Birmans.

— Effectivement nous avons ouï dire que le roi d'Ava avait subjugué les royaumes de Siam, de Mien, de Pégou et quelques autres royaumes voisins, et qu'il n'y avait eu que les armées de Votre Majesté, capables non seulement de mettre des bornes à ses conquêtes, mais encore de l'obliger à demander la paix, à se réfugier dans ses États, et à payer à Votre Majesté le tribut.

L'empereur continua ses questions sur les différents pays de l'univers, sur les mœurs et leurs coutumes, sur la manière dont nous les connaissions et en faisions les cartes, sur les possessions des Européens et leur établissements dans des royaumes étrangers.

Par rapport à Batavia, Sa Majesté parut ne pas ignorer ce qui s'y était passé il y a trente ans, lorsque dans une seule nuit le gouverneur, sous prétexte de révolte, fit massacrer plus de soixante mille Chinois qui, dans des troubles de l'empire ou changements de dynastie, s'y étaient réfugiés. Lorsque la nouvelle de ce massacre fut parvenue à Canton, où j'arrivai peu de temps après, on y disait que le tsong-tou en avait averti Sa Majesté, qui avait répondu que ceux qui avaient été massacrés étaient des fugitifs, dont il ne convenait pas qu'elle prit la cause en main.

Sa Majesté m'ayant demandé quels sont les Européens qui sont à Ka-la-pa (Batavia) et qui la gouvernent ? Je répondis que c'étaient les Hollandais, et, conséquemment aux diverses questions qu'elle me fit, après avoir expliqué ce que c'est qu'un gouvernement républicain, dont ici l'on n'a point d'idée, je parlai du gouvernement de Hollande, dont les États, qui sont républicains, nommaient les gouverneurs des différentes provinces qui en dépendent, élevaient, abaissaient, récompensaient et punissaient avec la même autorité qu'un souverain dans ses États.

— Dans un pays si éloigné d'Europe, tel qu'est Ka-la-pa, si celui qui est à la tête vient à abuser de son autorité, comment y apporter remède ?

— On y remédie malgré l'éloignement. Si un gouverneur se comporte mal et ne se rend pas aux remontrances de son conseil, on le rappelle en Europe, et on l'y juge. Lorsque je vins ici, il y a près de trente ans, j'appris que tout récemment un gouverneur ayant fait à Batavia quelques actes de cruauté, dès qu'en Europe les États de Hollande en avaient été informés, quoique ce gouverneur fit bien d'ailleurs son devoir, ils l'avaient rappelé en Europe, lui avaient fait son procès, et l'avaient jugé.

— Comment un pays si éloigné est-il en la puissance des Hollandais ?

— Ka-la-pa est une île que les Européens nomment Java, et qu'ici on nomme quelquefois *Koua-oua*. Cette île n'a jamais été habitée que par des sauvages errant dans les bois, où ils n'ont que très peu d'habitations. Les Hollandais, il y a plus de cent cinquante ans, étant descendus dans cette île, s'y sont établis et y ont bâti une ville qu'on nomme Batavia, qui actuellement ne le cède pas aux villes les plus florissantes de l'Europe, et qui est un entrepôt du commerce immense que font les Hollandais dans les quatre parties du monde. Dans cette île de Java, il n'y a que la ville de Batavia et les environs qui appartiennent aux Hollandais ; les sauvages habitent le reste de l'île comme auparavant.

— Ce sont aussi des Européens qui sont à Luçon (Manille). Apparemment qu'ils s'y sont établis de même que les Hollandais à Ka-la-pa.

— Il y a environ deux cent cinquante ans que des Espagnols bâtirent une ville dans la plus considérable des îles auxquelles ils avaient p.4.213 abordé, et qui n'étaient alors peuplées que de sauvages. Cette ville sert d'entrepôt à leurs vaisseaux, lorsqu'ils font le voyage d'Amérique.

— Effectivement, je vois sur vos cartes, dans des pays bien éloignés de l'Europe, Nouvelle Espagne, Nouvelle Hollande, Nouvelle-France : que signifient ces termes de nouveaux royaumes ?

— Les vaisseaux d'Europe ayant abordé dans quelques pays jusqu'alors inconnus, les Européens qui étaient sur les vaisseaux y sont descendus, et, ayant trouvé le pays ou désert, ou habité par des sauvages, quoique pourvu de différentes choses utiles à la vie, et qui peuvent faire un objet de commerce, ils s'y sont établis, y ont fondé des habitations qui se sont peu à peu agrandies. Les sauvages qui habitaient ce pays se sont peu à peu civilisés, ont bientôt reconnu les avantages qu'ils pouvaient tirer de leurs nouveaux hôtes, ils se sont joints à eux et les ont aidés. Ces nouvelles habitations s'étant insensiblement accrues, lorsqu'elles ont eu une étendue considérable, on leur a donné le nom du royaume dont étaient ceux qui y ont fondé les premières habitations. Ce sont des Espagnols qui ont découvert et commencé des habitations dans ce qu'on appelle la Nouvelle-Espagne. Il en est ainsi de ce qu'on appelle la Nouvelle-France, la Nouvelle-Hollande.

— Dans vos mappemondes, vous tracez tous les royaumes de l'univers ; vous n'avez pas été dans tous ces pays : comment pouvez-vous en tracer la carte ?

— Tous les souverains d'Europe ont chacun fait faire la carte de leur pays, et se la sont mutuellement communiquée. Les mathématiciens font des observations dans différents lieux de l'univers pour fixer la situation de ces lieux, et se communiquent mutuellement leurs observations. Quant aux pays qui sont hors de l'Europe, en leur communiquant les cartes de son propre pays et des pays dont on a déjà la description, ils ne font point difficulté de communiquer la carte de leur pays ; ordinairement même, dès que ce sont des

peuples policés et amateurs des sciences, ils sont bientôt convaincus de la sûreté et de la justesse des méthodes que les Européens emploient ; alors ils imitent l'exemple de Votre Majesté et de son illustre aïeul, et emploient des Européens à faire la carte de leur pays.

— On dit communément que l'univers renferme dix mille royaumes, c'est-à-dire une infinité. Il y a des pays par eux-mêmes inaccessibles, qui ne sont point habités, et par conséquent où vous n'avez pu pénétrer. Il y en a dans lesquels on ne permet pas que vous entriez, tel que le Japon, qui n'est pas éloigné d'ici. Il vous manquera au moins la carte de ces pays ?

— Depuis plusieurs siècles que les Européens voyagent, et que leurs vaisseaux parcourent l'univers, il est peu de pays où ils n'aient pénétré. S'il y en a dont ils n'aient pu avoir la carte, ils ont la carte des pays voisins ; ils connaissent par conséquent les bornes, l'étendue, la vraie situation de ce pays ; les lieux par où entrent et sortent telles et telles rivières, et cela suffit pour une carte générale. Ils peuvent même y marquer telles ou telles habitations qu'ils ont entendu dire à telle ou telle distance de tel endroit déjà connu. Si c'est un pays entouré de mers, et où les vaisseaux n'aient pu aborder, ou dont on ne connaisse qu'une petite partie du rivage qui la borne, on ne marque dans la carte que ce qu'on connaît du rivage, et on y trace, s'il y a moyen, les montagnes considérables et les embouchures de rivières qu'on y aura remarquées. D'autres vaisseaux qui y abordent ensuite, et y font de nouvelles découvertes, les ajoutent sur la carte, et ainsi peu à peu on parvient à une entière connaissance de ce pays. Dans la mappemonde que j'ai présentée à votre Majesté, il y a des pays dont on ne connaît encore que les bornes, et dont je n'ai pu marquer l'intérieur ; il y en a d'autres dont on ne connaît qu'une partie des bornes,

et je n'ai marqué que ce qu'on connaissait. Dans les mappemondes qu'on fera dans la suite, on pourra y ajouter des découvertes qui se seront faites depuis que j'ai tracé la mienne. Par rapport au Japon, nous en traçons la carte, parce que les Européens y ont autrefois pénétré, et en ont eu la carte.

— Pourquoi n'avez-vous plus d'accès au Japon, et ne vous permet-on pas même d'y aborder ?

— Les souverains sont maîtres de leurs grâces. Lorsque les souverains du Japon nous ont admis, nous avons tâché de les servir de notre mieux. Lorsqu'ils refusent nos services, nous nous soumettons, mais nous ne sommes pas moins prêts à nous employer pour eux, p.4.214 lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous admettre.

— Ce n'est pas précisément que les Japonais ne veulent point de vous, dit l'empereur en souriant, c'est qu'ils ne veulent point de votre religion.

Alors, sans me donner le temps de répondre, il passa tout de suite à d'autres questions sur les cartes hydrographiques, la manière de naviguer, de mesurer le chemin qu'on faisait sur mer, de reconnaître la situation de l'endroit où l'on était, sur la grandeur de nos vaisseaux et le nombre de l'équipage ; sur ce que nos vaisseaux apportaient à la Chine, et sur ce qu'ils en emportaient ; sur la manière dont on faisait les glaces (par bonheur j'avais vu en France la manufacture de Saint-Gobain), et une infinité d'autres questions auxquelles je tâchai de satisfaire.

L'empereur s'informa ensuite combien nous sommes ici d'Européens, et de combien de royaumes. Il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise lorsque je lui dis que de vingt-cinq Européens, qui sont actuellement à sa cour, nous étions douze dans notre église, dont onze étaient Français. En effet, depuis que la cour de la Chine a fait l'honneur aux Européens de les admettre, il y a toujours eu parmi

eux un grand nombre de Français : aussi Cang-hi voyant que les Français pouvaient suffire pour faire eux seuls une résidence, leur fit donner du terrain, qui fait présentement l'église des Français, située dans l'enceinte extérieure du palais. Ayant rappelé à sa Majesté cette époque de ses bienfaits, elle me dit :

— Vous êtes tous Français dans votre église ?

— Pan-ting-tchang (frère Pansi), qui a l'honneur de peindre Votre Majesté, est Italien. Tous les autres sont Français.

— L'Italie apparemment est alliée avec la France ?

— La France est en paix avec l'Italie ; mais indépendamment de la paix qui règne entre ces deux royaumes, ceux à qui nous nous adressons en Europe pour avoir des sujets, sachant bien que lorsque quelque sujet peut agréer à Votre Majesté, nous ne nous soucions pas de quel royaume il soit, nous ont envoyé celui-ci, supposant qu'il pourrait lui plaire.

— L'Italie a donc de la réputation pour les grands peintres ?

— De tout temps on a vu en Italie, et on y a encore des peintres fameux. Celui que nous amenâmes ici du temps de Cang-hi (M. Gherardini), qui eut le bonheur de lui plaire, ainsi que le frère Castiglione que Votre Majesté a comblé de tant de bienfaits, en étaient l'un et l'autre. Actuellement Ngan-tey (le père Damascène de la S. C.) qui travaille au Jou-y-koan sous les yeux de Votre Majesté, en est aussi.

— De combien de royaumes y a-t-il ici des Européens ?

— Il y a ici actuellement des Portugais, des Italiens et des Allemands, qui sont partagés entre les autres églises.

— Fou-tsolin (le père d'Arocha) n'est-il pas dans votre église ?

— Fou-tsolin est Portugais. Comme il est kien-fou (assesseur au tribunal des Mathématiques), il demeure au Nan-tang (église méridionale) avec les deux autres qui y travaillent.

— Sais-tu que Fou-tsolin revient ?

— Votre Majesté me l'apprend.

— Combien y a-t-il de temps qu'il est parti ?

— Il est parti l'année dernière, vers la fin de la quatrième lune.

— Il n'aura donc pas employé un an dans son voyage, car il est actuellement en chemin pour revenir.

— Votre Majesté a mis un si bon ordre dans toute la route qui conduit à ses nouvelles conquêtes, qu'à présent on n'y reconnaît plus ces déserts affreux et inhabitables qu'il fallait autrefois traverser, et qu'on y voyage avec autant de sûreté et de commodité que dans le reste de l'empire.

— Voilà déjà plusieurs fois que Fou-tsolin va dans les pays du nord-ouest pour en faire la carte : est-ce lui-même qui la trace sur le papier, ou bien se sert-il des gens d'ici, qu'il dirige, et à qui il la fait tracer ?

— Fou-tsolin a été une fois en Tartarie avec Lieou-song-lin (le père Hallerstein) pour y faire la carte du pays où Votre Majesté prend le plaisir de la chasse. Il a encore été deux fois avec Kao-tchin-sse (le père d'Espignha) au delà des anciennes bornes de l'empire, au nord-ouest d'ici, pour y faire la carte de ces vastes pays que Votre Majesté y a conquis. Dans ces trois commissions, j'ai vu les cartes qu'il en avait tracées lui-même ; à plus forte raison cette fois-ci, lui-même l'aura tracée. Cependant il se pourrait faire que, pour que p.4.215 l'exemplaire qu'il a présenté fût tracé plus proprement et d'une manière plus agréable à la vue, il l'eût fait tracer ou calquer sur l'original, que je suis sûr qu'il a fait lui-même.

L'empereur me fit ensuite plusieurs questions sur les méthodes qu'emploient les Européens pour faire la carte d'un pays, et sur la justesse qui en doit résulter pour la position des lieux.

— Lieou-song-lin, me dit-il, a été aussi autrefois faire la carte de Mouran (lieu de la chasse), N'est-il pas vrai qu'il est habile dans les mathématiques ?

— C'est un effet des bontés dont Votre Majesté nous honore, de daigner marquer de la satisfaction de nos faibles services. Il est vrai cependant que parmi les Européens qui sont ici, Votre Majesté ne pouvait faire un plus digne choix que de Lieou-song-lin pour remplir la place de président du tribunal des Mathématiques dont elle l'a honoré, et qu'il remplit depuis près de trente ans.

— Pao-yeou-koan (le père Gogais, Allemand, assesseur au tribunal des Mathématiques) entend bien aussi les mathématiques ? Il doit être âgé : quel âge a-t-il ?

— Pao-yeou-koan est mort l'année passée, tandis que Votre Majesté était à Gehol ; il était alors âgé de soixante-dix ans.

— Voilà donc une place vacante dans le Kin-tien-kin (tribunal des Mathématiques).

— La place est actuellement remplie par Kao-tchin-sse (le père d'Espignha).

— Je ne me le rappelle pas.

— C'est celui à qui Votre Majesté donna un bouton (mandarinat) du quatrième ordre, lorsqu'il alla, avec Fou-tsolin, faire la carte des pays nouvellement conquis. Au retour du second voyage qu'il y a fait, il adressa au ministre d'État, Fou-heng, qui avait alors soin de nous, et lui ayant représenté que la besogne pour l'exécution de laquelle Votre Majesté lui avait donné le bouton étant finie, il le priait de faire agréer à Votre Majesté la démission de son mandarinat, qui n'était plus que *ad honores* ; mais Fou-hong refusa, et lui dit que puisqu'il était déjà mandarin, dès qu'il y aurait au tribunal une place vacante parmi celles qui sont assignées aux Européens, il y succèderait ; et c'est en conséquence qu'il y a effectivement

succédé, et a été présenté à Votre Majesté avec une foule d'autres mandarins qui lui furent présentés à son retour de Gehol.

— Tu sais les mathématiques ; sais-tu aussi la philosophie ?

— Je l'ai enseignée pendant deux ans avant que de quitter l'Europe.

— Puisque tu sais la philosophie, comment répondrais-tu à une question que quelquefois on fait ici en badinant à nos philosophes : de l'œuf et de la poule, lequel a été créé le premier ?

— Pour réponse, j'exposerai simplement ce que nos livres saints nous apprennent de la création du monde ; comment le cinquième jour Dieu créa les volatiles et les poissons, à qui il ordonna de se multiplier ; et par conséquent, quoique la poule n'ait pu pondre des œufs que lorsqu'elle existait déjà, la faculté qu'a la poule de pondre des œufs est aussi ancienne que la poule même.

— Ce que ces livres vous apprennent de la création du monde est-il bien sûr ?

— Nos livres sont très anciens ; on a toujours eu pour eux un respect infini, parce que toujours on les a crus inspirés de Dieu ; ils nous ont été transmis de générations en générations sans avoir souffert la moindre altération.

— Comme dans nos livres canoniques il n'est point parlé de la création du monde, croira-t-on que ce qu'on en trouve dans d'autres livres soit digne de foi ?

— Il est probable que les livres qui parlaient de cette création ont été consumés dans l'incendie de Tsin-chi-houang. Ce n'a été que plusieurs années après cet incendie qu'on a recouvré quelques fragments des anciens livres, et qu'on s'est mis à écrire de nouveau ; il est donc arrivé que ceux qui ont écrit sur l'ancienne histoire, n'en sachant que ce que leur avaient

> raconté leurs pères (qui probablement eux-mêmes n'étaient nés qu'après cet incendie, et ne savaient que ce qu'ils avaient ouï raconter), ils ont inséré dans leurs écrits, parmi quelques traits vrais dont on se ressouvenait encore, plusieurs autres, avec des circonstances, soit ajoutées, soit altérées, d'où il ne résulte que des fables, même aux yeux des lettrés. Mais parmi ces fables, nous reconnaissons des traits conformes à la vérité, et à ce que nous lisons dans nos livres d'histoires.

A l'occasion de la création des astres, l'empereur fit beaucoup d'interrogations sur le mouvement, la grandeur, l'éloignement et la p.4.216 multitude des astres ; sur les éclipses de soleil et de lune ; sur l'inégalité des jours et des nuits, suivant les différents temps de l'année et les différents pays. Je n'avais ni globe ni sphère qui pût m'aider à expliquer ces divers phénomènes. Mais comme dans les appartements il y a des tables garnies de toutes sortes de bijoux, je prenais ceux qui étaient propres à représenter ce que j'avais à faire entendre. Malgré le peu de facilité à m'exprimer dans une langue aussi difficile que la chinoise, l'empereur est fait à mon jargon, et d'ailleurs les matières d'astronomie ne lui sont point étrangères.

Il y a douze ans, lorsque je lui présentai une mappemonde avec une explication chinoise où j'avais exposé le système du mouvement de la terre, Sa Majesté, après m'avoir fait différentes questions sur la manière dont nous établissions ce système, me dit en souriant :

> — Vous avez en Europe votre manière d'expliquer les phénomènes célestes ; et nous, nous avons aussi la nôtre, sans faire tourner la terre.

Effectivement, le lendemain, après plusieurs questions sur le même sujet, il m'expliqua plusieurs des phénomènes célestes ordinaires, avec une netteté et une justesse qu'on n'aurait pas dû attendre d'un prince qui a tant d'occupations. En ayant témoigné ma surprise à un eunuque de l'intérieur, je lui demandai si Sa Majesté donnait encore quelque temps à cette sorte d'étude.

> — Où en trouverait-elle le loisir, me répondit l'eunuque ? Mais ou elle va se promener à la classe des princes ses fils, ou elle les fait venir dans son appartement et par manière d'examen les interroge sur ces sortes de matières, pour voir s'ils ont profité.

Il faut savoir que près de l'appartement ordinaire de l'empereur, soit à Pékin, soit à sa maison de plaisance de Yuen-ming-yuen, il y a ce qu'on appelle *Chang-chou-fang*, c'est-à-dire classe supérieure, parce qu'elle est uniquement pour les fils de Sa Majesté. Dès qu'ils ont l'âge de profiter, il faut qu'ils soient en classe du matin jusqu'au soir. L'âge avancé et les emplois ne les en exemptent pas. Il y en a actuellement qui ont trente et plus d'années, et qui sont dans de grands emplois. Les jours même qu'ils vaquent à leur emploi, dès qu'ils ont fini ce qui le regarde, il faut qu'ils se rendent exactement à la classe ; autrement, si l'empereur venait à savoir qu'ils s'en sont exemptés sans raison, il les punira malgré leur âge avancé et leur dignité, Il y a dans cette classe des professeurs d'éloquence, d'histoire, de mathématiques ; des maîtres pour apprendre à tirer de l'arc, etc. Et chacun de ces maîtres a son temps déterminé pour donner sa leçon. J'ai connu particulièrement un mandarin du tribunal des Mathématiques, que l'empereur choisit pour enseigner les mathématiques aux fils et petits-fils de l'empereur. Il me racontait qu'en le chargeant de cette commission, Sa Majesté lui avait dit :

> — Aie soin de te faire obéir, et dans tout ce qui regarde ton emploi prends sur tes élèves la même autorité que tous les maîtres doivent avoir sur leurs écoliers. J'aurai soin de veiller à ce que tu sois obéi.

C'est en effet à quoi l'empereur est extrêmement attentif, que ses enfants aient à l'égard de leur maître la même subordination que les gens ordinaires doivent avoir à l'égard du leur. Outre que dans ses moyens de loisir il va quelquefois à la classe, assiste aux explications des maîtres qu'il fait répéter à ses enfants, il les fait même venir en particulier, et les examine pour voir s'ils profitent. J'ai été témoin qu'à

certains jours de réjouissance, l'empereur, du lieu même du spectacle auquel il assistait, faisait venir un ou deux de ses fils, qui eux-mêmes avaient déjà les leurs en classe, leur donnait le sujet d'une pièce d'éloquence qu'il leur faisait composer dans une chambre voisine, et ne leur accordait le plaisir de jouir du spectacle qu'après avoir été content de leur composition. C'est quelque chose d'étonnant que cette subordination des fils de l'empereur, quelque avancés qu'ils soient en âge. Il est vrai qu'ils ont en cela l'exemple de l'empereur leur père, qui à l'âge de soixante-trois ans, bien loin de se dispenser, à l'égard de l'impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-deux ans, d'aucune des cérémonies gênantes que le cérémonial chinois prescrit aux enfants envers leurs pères et mères, croirait manquer au premier devoir de la nature, dont un prince doit donner l'exemple à ses sujets, s'il ne s'abaissait pas autant devant sa mère que le dernier de ses sujets doit s'abaisser devant lui.

Je me rappelle encore plusieurs autres questions que me fit l'empereur ; mais ce sera le sujet d'une troisième lettre. J'aurais bien souhaité que parmi tant de questions, il y en eût eu quelques-unes qui eussent trait à la religion, et qui m'eussent mis à portée de lui exposer p.4.217 les mystères et les saintes lois du christianisme ; mais il paraissait l'éluder. Et quand, à l'occasion du Japon, j'attendais qu'il s'arrêtât un peu, il continua avec tant de rapidité une suite d'autres questions, auxquelles il fallut répondre, qu'il ne me fut pas possible de toucher cette matière importante, dans la crainte de perdre tout à coup la confiance pleine de bonté avec laquelle il me parlait, ce qui eût été nuire à la religion même, et perdre l'espérance de trouver un jour quelques moments plus favorables pour lui dire ce que j'avais dans le cœur, et ce qui était l'unique objet de mes désirs.

Je suis, etc.

@

Lettre du père Benoist

@

Questions de l'empereur sur les phénomènes célestes. — Repas chinois.

En lisant ma seconde lettre, monsieur, vous avez dû être surpris qu'un empereur de la Chine, occupé des affaires d'un si grand et si vaste empire, qu'il gouverne par lui-même, ait les matières de mathématiques assez présentes à l'esprit pour en pouvoir raisonner aussi juste qu'il en raisonne, Sa curiosité à cet égard l'engagea à me faire une infinité de questions sur les phénomènes célestes. Après y avoir répondu, je lui dis que ces différents phénomènes s'expliquaient encore plus aisément, si, comme je l'avais autrefois exposé à Sa Majesté, au lieu de faire tourner le soleil, on le plaçait au centre du monde, et on faisait tourner autour de lui la terre et les planètes. Je lui fis la comparaison d'un vaisseau qui vogue sur une mer tranquille. Ceux qui sont dans ce vaisseau aperçoivent les montagnes, le rivage et les autres objets, qui leur paraissent s'éloigner, tandis qu'eux-mêmes s'imaginent être en repos.

> — J'ai fait, moi-même cette remarque, dit l'empereur, surtout lorsque sur ma barque j'y suis ou dans une chambre, ou dans ma chaise à porteurs. Cela est encore bien plus sensible, si, après avoir été quelque temps appliqué, je jette un coup d'œil à la glace de ma portière, ou à la fenêtre ; alors il me semble que je suis immobile, et que ce sont les différents objets qui s'éloignent ou s'approchent de moi.

Il me fit cependant, d'une manière très enjouée, plusieurs questions : et quand je lui dit qu'une flèche qu'on tirerait perpendiculairement dans un vaisseau qui vogue rapidement, retomberait dans le vaisseau, il dit que lorsqu'il en aurait l'occasion, il en voulait faire lui-même l'expérience.

Sa Majesté s'informa ensuite si en Europe tous les astronomes suivaient ce système du mouvement de la terre. Je lui répondis qu'en Europe presque tous les astronomes l'avaient embrassé.

> — Ce n'est pas, ajoutai-je, que nous assurions que l'univers soit effectivement arrangé comme nous le supposons ; nous proposons seulement cet arrangement comme celui qui paraît le plus propre et le plus facile pour rendre raison des différents mouvements des astres et pour les calculer.

A l'occasion de la manière dont on observait les astres, l'empereur me fit plusieurs questions, et me parla du nouveau télescope qui lui avait été présenté par nos deux nouveaux missionnaires, et en demanda l'explication. Il objecta que le trou qui est dans le miroir du fond devait diminuer la quantité de rayons que réfléchissait ce miroir, et que l'autre petit miroir opposé au trou semblait devoir cacher une partie de l'objet.

> — Ne pourrait-on pas, dit Sa Majesté, donner aux deux miroirs une situation qui levât ces deux inconvénients ?

Je répondis qu'effectivement Newton, un des plus habiles mathématiciens qu'ait eus l'Europe, avait fait un télescope tel que le proposait Sa Majesté, en y plaçant des miroirs de réflexion ; mais que, outre qu'il était alors difficile de pointer le télescope à l'objet, il y avait encore d'autres inconvénients que j'exposai. L'empereur comprit aisément que très peu de chose, ajouté à la circonférence du miroir du fond, suppléait abondamment à ce que le vide du milieu du miroir pouvait diminuer de la quantité des rayons qui sont réfléchis. J'expliquai aussi comment le petit miroir, quoique opposé à l'objet, ne pouvait sensiblement cacher rien de l'objet ; moins encore qu'une tête d'épingle qui serait à une certaine distance de l'œil n'en pourrait cacher d'une montagne qu'on regarderait dans l'éloignement. Les rayons de lumière partis de l'objet, et réfléchis, par le miroir du fond, sur le petit miroir objectif, qui les réfléchit à son tour pour les porter jusqu'à l'œil, où ils ne parviennent qu'après avoir traversé des oculaires p.4.218 achromatiques, me donnèrent occasion d'expliquer cette nouvelle

invention. Sa Majesté loua beaucoup le génie inventif des Européens, et en particulier l'invention de ce nouveau télescope et du mécanisme qui le fait mouvoir avec autant de facilité que de promptitude pour le pointer aux différents objets, et suivre celui auquel on l'aura pointé autant de temps qu'on voudra le considérer. Sa Majesté me demanda s'il avait déjà paru quelques-uns de ces télescopes, et si l'on en avait déjà apporté à la Chine. Je lui répondis que l'année précédente un de nos ministres d'État, qui a beaucoup de bonté pour nous, et qui voudrait nous aider un peu à donner à Sa Majesté quelques marques de notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont elle nous comble, nous avait annoncé cette nouvelle invention, et avait ajouté qu'il n'avait encore pu en obtenir un pour nous l'envoyer ; mais que, vu les ordres qu'il avait donnés, ce nouveau télescope serait sûrement fini assez à temps pour que nous pussions le recevoir l'année suivante. Qu'ainsi il n'était pas probable que des particuliers eussent pu acquérir et apporter ici ce qu'un ministre n'avait pu obtenir.

L'empereur s'étant aperçu qu'il fallait que j'expliquasse au frère Pansi tout ce qu'il disait en chinois, qui avait rapport à lui, me demanda s'il ne savait pas au moins quelques mots de la langue chinoise : je lui répondis qu'il en savait très peu.

> — Ces nouveaux Européens qui viennent de Canton ici ne sachant pas encore la langue, doivent être bien embarrassés dans le voyage.
>
> — Ils ont un interprète qui les accompagne de Canton jusqu'ici.
>
> — Mais pour les choses dont ils peuvent avoir un besoin continuel, selon vos usages, comment peuvent-ils se faire entendre de ceux qui les servent ?
>
> — Nous leur envoyons ordinairement des gens de notre église, qui sont au fait de nos usages, pour les accompagner de Canton jusqu'ici.

— Les gens de votre église n'apprennent-ils pas votre langue ?

— Ils ne l'apprennent pas, et ce n'est que très rarement qu'il y en a qui la savent un peu.

— Mais ne savent-ils pas votre loi, et ne sont-ils pas de votre religion ?

— Ils professent notre religion sans qu'ils aient besoin de savoir notre langue. Tout ce qui regarde notre religion a été traduit en chinois et expliqué dans des livres, lesquels, la seconde année de Yong-tchin, furent présentés à Sa Majesté, qui nous les fit rendre après les avoir donné à examiner.

— Il est probable que vous n'admettriez pas dans vos églises des gens qui ne seraient pas de votre religion.

— Un infidèle qui est honnête homme et qui passe pour tel, nous ne faisons aucune difficulté de l'admettre dans nos maisons. Mais cet infidèle, après avoir demeuré quelque temps à notre église et avoir connu ce que c'est que la religion chrétienne, ne manque pas de l'embrasser, et actuellement nous n'avons dans notre église aucun de nos gens qui ne soit chrétien.

— Malgré cela, il vous sera difficile de les conduire, vu le caractère des gens de ce pays-ci, et ils ne manquent pas de vous causer bien des tracasseries ?

— Ils ne nous en causent aucunes, parce que nous ne les maltraitons ni d'injures, ni de coups. S'ils ne sont pas contents de nous, ils prennent leur congé ; si nous ne sommes pas contents d'eux, nous les renvoyons.

— Moyennant cela, vous devez avoir de bons sujets, puisque dès qu'ils ne font pas leur devoir, vous les renvoyez ; ils ne sont donc pas vos esclaves ?

— Nous ne sommes pas dans l'usage de nous servir d'esclaves ou de gens achetés ; nous n'avons que des gens loués, qui demeurent chez nous de leur plein gré, et que nous sommes libres de renvoyer.

— Combien leur donnez-vous par mois ?

— Nous leur donnons par mois un tiao (c'est à peu près 4 livres 10 sous de la monnaie de France).

— Comment peuvent-ils se tirer d'affaire avec un tiao ? sans doute que vous y ajoutez des changs (des récompenses) ?

— Outre qu'ils sont nourris dans notre église, qu'ils y vivent retirés et qu'ils n'ont pas grande dépense à faire en habits, ils sont exempts d'une infinité de dépenses dont ils ne peuvent se dispenser quand ils servent chez les séculiers : d'ailleurs, nous leur donnons des récompenses proportionnées à leur travail et à leurs talents. p.4.219

— Ceux parmi vous qui sont tang-tchay (occupés au service de l'empereur) ont besoin de montures, de domestiques, etc. Quels arrangements prenez-vous pour cela ?

— Parce que tous ceux de notre église sont tang-tchay, sinon habituellement, au moins de temps en temps ils sont appelés pour des traductions, des opérations de chirurgie, etc., on fournit à chacun une monture ou charrette, suivant son besoin.

— Qui est-ce qui les fournit ?

— C'est l'affaire du tang-kia [1] d'y pourvoir pour ceux qui doivent sortir.

— Si quelqu'un veut avoir plusieurs domestiques, lui en donne-t-on autant qu'il en veut ?

---

[1] Le supérieur et le procureur se nomment ici *tang-kia*, avec cette différence que quand on veut désigner le supérieur, on dit *tching-tang-kia* (*tang-kia* en chef) et l'on nomme le procureur *fou-tang-kia*, aide *tang-kia*. Dans notre résidence d'ici, c'est le même qui est supérieur et procureur.

— Comme ici l'usage et même l'éloignement des lieux où nous appelle Votre Majesté ne nous permettent pas de sortir à pied, on a soin de nous fournir ou une monture ou une charrette. L'usage exigeant aussi que nous ne sortions pas seuls, et que nous ayons quelqu'un qui nous accompagne, le tang-kia assigne à chacun un domestique qui l'accompagne lorsqu'il va dehors, et qui l'aide à la maison, par exemple, à broyer des couleurs, à préparer des remèdes, etc. Mais comme en qualité de missionnaires nous ne devons avoir que ce qu'il serait indécent de n'avoir pas, on ne permet qu'un domestique à chacun, hors que dans certaines circonstances la nécessité exige qu'on lui ajoute des aides.

— Mais les habits, apparemment chacun se les fera faire selon son goût ?

— C'est aussi le tang-kia qui les fournit à chacun selon le besoin. Il n'y a qu'à les lui demander.

— Ceux qui ont des soieries ou autre chose en présent, qu'en font-ils donc, puisqu'on les fournit d'habits ?

— Tout ce que chacun reçoit en présent, soieries, montures, etc., quoi que ce soit, on le remet au tang-kia ; excepté quelques menus effets, comme bourses, sachets d'odeur, pinceaux, etc., que l'usage permet à chacun de garder. Par exemple, les soieries dont Votre Majesté nous a dernièrement gratifiés, nous les avons aussitôt remises entre les mains du tang-kia, et nous n'avons gardé que les bourses dont votre Majesté nous avait aussi fait présent.

— N'est-ce pas toi qui es tang-kia ?

— Je ne le suis plus depuis près d'un an. C'est Tchao-ching-si-eou (le père Bourgeois) qui l'est actuellement.

— Il est donc plus ancien que toi ?

— Il n'y a que quatre ans qu'il est ici ; mais il a, pour faire cet emploi, du talent, des forces et du loisir que je n'ai pas.

— Il a du talent, des forces, à la bonne heure : mais depuis si peu de temps qu'il est ici, est-il assez au fait de la langue, des mœurs et des usages d'ici pour gouverner une maison ?

— Quant à la langue, comme il s'y est fort appliqué dès son séjour à Canton, à peine y avait-il deux ans qu'il était ici que je le chargeai du détail de la maison, et il s'en acquitta fort bien. Un an après, il fut nommé tang-kia.

— Tu dis que votre nouveau tang-kia sait déjà assez la langue : mais les mœurs et les usages d'ici, comment peut-il les savoir assez pour gouverner ?

— Comme il a de la prudence, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui peut avoir rapport aux mœurs et aux usages de ce pays, avant que d'agir, il consulte sur ce qui convient.

— Mais pour les affaires du dedans (c'est-à-dire ce qui a rapport au palais) ce sera apparemment toi qui les feras ?

— Le nouveau tang-kia m'a chargé de continuer à régler ce qui regarde le dedans, et c'est en conséquence que de concert avec lui j'ai arrangé tout ce qui regardait la présentation des deux nouveaux venus à votre Majesté.

— Est-ce toi qui n'as pas voulu continuer d'être tang-kia, ou bien est-ce qu'on n'a pas voulu que tu continuasses ?

— C'est l'un et l'autre. Je suis souvent appelé au palais, et l'emploi de tang-kia exige de l'assiduité et emporte du temps, si on le veut bien faire. Vu mon peu de santé, je ne puis m'appliquer à l'une de ces occupations sans négliger l'autre. Comme ce qui regarde le palais doit passer avant tout, mes p.4.220 obligations de tang-kia en souffraient ; ainsi il convenait de mettre à ma place quelqu'un qui pût bien s'acquitter de cet emploi.

— Il est vrai que tu as toujours eu une santé faible, et que tu as eu de grandes maladies ; mais ce n'était que de fatigue, et actuellement tu parais te bien porter ?

— Si j'ai été guéri de mes maladies, c'est un bienfait de Votre Majesté, qui a eu la bonté de m'envoyer son premier médecin. Depuis quelque temps que je parais souvent en présence de Votre Majesté, comment pourrais-je être malade ?

— Vous autres Européens, usez-vous du vin d'ici ? un usage modéré peut contribuer à fortifier.

— Dans mon voyage de Canton ici, on m'en a fait goûter de différentes espèces, que j'ai trouvées agréables au goût : mais comme nous avons tous éprouvé que notre estomac européen ne s'y faisait point, nous n'en usons pas dans notre église.

— Vous faites donc venir du vin d'Europe ?

— Nous en faisons venir de Canton, dont nous usons à table certains jours de fête.

— Et les jours ordinaires, qu'est-ce que vous buvez ?

— Nous buvons du vin que nous faisons faire ici.

— De quoi faites-vous ce vin ?

— Nous le faisons de raisins. C'est de raisins que se font tous les vins d'Europe.

— Le vin de raisins est donc meilleur pour la santé que le vin d'ici, qui est fait de grains ?

— Le vin de raisins, pour une personne qui n'y serait pas accoutumée, ne serait peut-être pas aussi sain qu'il l'est, pour nous : mais comme en Europe on use dans tous les repas d'un peu de vin de raisins, et que notre estomac y a été accoutumé de bonne heure, quelque disgracieux que soit au goût le vin que nous faisons ici, nous nous trouvons bien d'un

tchong-tse (petit gobelet à boire les liqueurs) qu'on nous donne à chacun à table, et que nous buvons, après y avoir mêlé une quantité d'eau plus ou moins grande, suivant que chacun le souhaite.

— Quoi ! vous mêlez de l'eau avec votre vin ?

— La nature des vins d'Europe est différente de celle des vins d'ici : le vin d'ici doit se boire chaud, et ne serait pas potable si on y mettait de l'eau ; au lieu que le vin d'Europe se boit froid, et dans le royaume d'où je suis, on est dans l'usage de le boire avec de l'eau, que chacun, avant que de le boire, y met plus ou moins, selon son gré.

L'empereur me fit encore un grand nombre de questions dans le goût des précédentes, sur nos repas, nos jeûnes, nos prières, nos occupations à la maison lorsque nous n'allions pas au palais, et sur toute notre manière de vivre. Je lui détaillai comment nous faisions la prière ; nous prenions ensemble nos repas à des heures réglées et au signal qu'on nous en donnait. Il s'informa ce que c'était que l'heure d'oraison que nous faisions le matin ; comment nous faisions l'examen de conscience avant le dîner et avant que de nous coucher ; comment nous priions avant et après le repas ; quel était l'objet de nos prières vocales...

— Mais, me dit alors Sa Majesté, pour tous ces différents exercices qui vous sont prescrits à certains temps déterminés, comment faites-vous donc lorsque vous êtes supérieur, ou que vous êtes au palais ? vous êtes alors obligé de les omettre ?

— Le matin, nous nous acquittons à l'ordinaire de nos devoirs de religion, et, s'il est nécessaire, nous nous levons assez matin pour avoir, avant que de sortir, le temps d'y satisfaire. Lorsque pendant la journée, dans l'endroit où nous sommes occupés, nous pouvons nous mettre un peu à l'écart pour nous recueillir, nous le faisons ; si nous ne le pouvons pas,

> nous pensons que Dieu, qui est partout, est témoin de ce que nous faisons ; nous le prions de nous aider, et nous redoublons nos efforts pour réussir ; persuadés que c'est lui plaire que de nous acquitter avec soin et de notre mieux des devoirs de notre emploi. En pensant ainsi à notre Dieu, nous suppléons aux prières que nous ne pouvons faire alors, et d'ailleurs nous y suppléons encore le soir lorsque nous sommes de retour à la maison.

Ce détail, sur lequel nos prétendus esprits forts badineraient sans doute, pour ne rien dire de plus, était du goût de Sa Majesté. La multitude des questions qu'elle me faisait sur ces différents objets, et l'air ouvert avec lequel elle parlait, faisaient voir qu'elle prenait plaisir à entendre mes réponses.

p.4.221 Après le récit de ces entretiens, je vais vous informer de ce qui se passa à Yuen-ming-yuen, où l'empereur, avec toute sa suite, était allé demeurer.

Pendant tout le cours de l'année, l'empereur ne demeure à Pékin qu'environ trois mois. Il s'y rend ordinairement quelque temps avant le solstice d'hiver, qui doit toujours se trouver dans la onzième lune de l'année chinoise. L'équinoxe du printemps est toujours dans la seconde lune de l'année suivante. Le premier degré de *Pisces* se trouve dans la première lune, et avant le quinze de cette lune, l'empereur, avec toute sa suite, va demeurer à sa maison de plaisance de Yuen-ming-yuen, qui est située nord-ouest à deux lieues de Pékin. Pendant ces trois mois de l'année que l'empereur passe à Pékin, il y est occupé à une multitude de cérémonies qui y exigent sa présence. Tout le reste de l'année, excepté le temps qu'il est à la chasse en Tartarie, il le passe à Yuen-ming-yuen, d'où il se rend à Pékin toutes les fois que quelque cérémonie l'y appelle ; la cérémonie finie, il retourne aussitôt à Yuen-ming-yuen. C'est cette maison de plaisance dont le frère Attiret envoya autrefois en France une description exacte et détaillée qu'on a lue avec plaisir, mais à laquelle on pourrait ajouter actuellement les embellissements qu'on a faits aux anciens palais, et grand nombre

d'autres palais, tous plus magnifiques les uns que les autres, que Sa Majesté y a fait construire, et dont elle a agrandi l'enceinte, qui aujourd'hui n'a pas moins de deux lieues de circuit.

On peut dire de cette maison de plaisance, que c'est un bourg ou plutôt un amas de bourgs entre lesquels elle est située, et qui contient plus d'un million d'âmes. Elle a différents noms ; la partie de ce bourg dans laquelle notre maison française a une petite résidence, pour y loger ceux des nôtres qui sont occupés à travailler dans le palais de Sa Majesté, se nomme *Hai-tien*. La maison de plaisance de l'empereur se nomme *Yuen-ming-yuen* (jardin d'une clarté parfaite). La maison de plaisance de l'impératrice mère, tout proche celle de Sa Majesté, s'appelle *Tchang-tchan-yuen* (jardin où règne un agréable printemps). Une autre maison de plaisance, peu éloignée de celle-ci, se nomme *Ouan-cheou-chan* (montagne de longue vie). Une autre, à quelque distance de là, a nom *Tsing-ming-yuen*, (jardin d'une brillante tranquillité). Au milieu de la maison de plaisance de l'empereur est une montagne appelée *Yu-tsiven-chan* (montagne d'une précieuse source). Effectivement cette source fournit de l'eau à toutes les maisons de plaisance dont je viens de parler, et cette eau forme ensuite un canal jusqu'à Pékin ; mais depuis que l'empereur régnant a fait couvrir toute cette montagne de magnifiques édifices, cette source, quoique encore abondante, ne fournit pas la moitié de l'eau qu'elle fournissait auparavant.

Dans cette maison de plaisance, à l'entrée des jardins, est placé le Jou-y-koan, qui est le lieu où travaillent les peintres chinois et européens, les horlogers européens, qui y sont occupés à faire des automates ou différentes autres machines, et des ouvriers en pierres précieuses et en ivoire. Outre ce laboratoire intérieur, où l'empereur va de temps en temps voir les différents ouvrages qu'on y fait, il y a autour du palais un grand nombre de laboratoires de toutes espèces, où beaucoup d'ouvriers sont continuellement occupés à toute sorte d'ouvrages pour l'ornement des palais de Sa Majesté.

Le 8 février, 17 de la première lune, était le jour auquel rentraient

au Jou-y-koan les divers artistes qui y travaillent. Le frère Pansi s'y rendit, et, par ordre de l'empereur, il fut conduit dans un de ses palais pour y retoucher le portrait du second jeune homme qu'il avait peint. Le père de Ventavon lui servit d'interprète en attendant que j'y arrivasse, ce que je fis bientôt après, par un ordre exprès de Sa Majesté ; je n'y restai pas longtemps : il fallut retourner à Pékin.

Vers le commencement de la seconde lune, l'empereur devait aller offrir lui-même un grand sacrifice dans le temple du Ciel. Il y vint donc pour y passer en retraite dans son tchay-kong les trois jours qui précédaient ce sacrifice. Pour moi, j'étais depuis quelques jours appelé au palais dès que je serais libre ; c'était pour y diriger les épreuves des planches des victoires, qui, par ordre de l'empereur, avaient été gravées en France. Longtemps auparavant, Sa Majesté avait fait faire de tout son empire et des pays contigus de nouvelles cartes et de différentes grandeurs ; d'un pouce entre chaque degré de latitude, de deux p.4.222 pouces et de deux pouces et demi ; je fus chargé de diriger cet ouvrage. Dès qu'il fut fini, Sa Majesté fit graver en bois deux de ces exemplaires, et le plus grand, c'est-à-dire celui qui avait deux pouces et demi de distance entre chaque degré de latitude, elle ordonna qu'il fût gravé en cuivre. Les Chinois gravent en bois très délicatement, et, sur cette espèce de gravure, ils n'avaient pas besoin de consulter les Européens ; mais, par rapport à la gravure en cuivre, quoique autrefois il y eût eu ici des Européens qui eussent exercé et enseigné cette espèce de gravure, et la manière de l'imprimer, quoiqu'on eût, dans ce temps-là, gravé en cuivre et imprimé la carte générale que nos anciens missionnaires avaient faite de tout l'empire, néanmoins, comme on n'avait depuis fait aucun usage de cette espèce de gravure, on ne put trouver aucun Chinois qui en fût tant soit peu au fait, ni même aucun Européen ; on me pressa donc vivement d'en prendre la direction ; j'eus beau protester que je n'y entendais absolument rien, il fallut enfin consentir à communiquer, tant de vive voix que par écrit, ce que je trouverais sur ce sujet dans nos livres qui en traitent.

L'exemplaire qu'il s'agissait de graver contenait cent quatre

planches, dont chacune devait avoir deux pieds deux pouces en largeur, et, comme chaque carte comprenait cinq degrés de latitude, cela donnait pour la hauteur de chacune douze pouces et demi, c'est-à-dire un pied deux pouces et demi, mesure chinoise. On choisit ce qu'il y avait de plus habiles graveurs pour graver ces cent quatre planches ; j'aurais souhaité qu'on ne leur donnât que l'épaisseur qu'on leur donne ordinairement en Europe, afin qu'elles pussent prêter un peu lorsqu'on les imprime ; mais ils voulurent, disaient-ils, faire un ouvrage solide, et l'on y employa bien cinq ou six fois autant de cuivre qu'on y en aurait employé en Europe ; au reste, elles étaient très nettement gravées. Pour pouvoir les imprimer, je donnai le modèle de la presse dont nous nous servons, la manière de faire le vernis, de préparer le papier, et de tout ce qui est nécessaire pour opérer. Après plusieurs essais et quelque temps d'exercice, on parvint à en imprimer uu exemplaire, c'est-à-dire cent quatre feuilles, qu'on présenta à Sa Majesté, qui fut satisfaite, et donna ordre d'en tirer cent exemplaires, c'est-à-dire dix mille quarante feuilles.

Ce fut tandis qu'on était occupé à tirer ces exemplaires que messieurs du conseil français de Canton m'adressèrent un mémoire dans lequel M. Cochin exposait les difficultés qu'on aurait à imprimer ici les planches des victoires, tant à cause de la délicatesse de la gravure, que pour les autres raisons qu'il détaillait. En conséquence, il proposait d'en tirer en France un nombre d'exemplaires plus grand que celui que l'empereur avait demandé ; qu'ensuite avec les planches et les estampes qu'on aurait tirées, on enverrait ici du papier d'Europe, les matériaux nécessaires pour la composition du vernis, et un mémoire détaillé de tout ce qui est nécessaire pour réussir dans l'impression de ces gravures. Sur-le-champ je traduisis en chinois ce mémoire et le portai au palais de Yuen-ming-yuen, pour le faire parvenir à Sa Majesté qui était arrivée de Tartarie, où, suivant sa coutume, elle avait été jouir du plaisir de la chasse. Mais, comme je m'étais bien attendu, les mandarins et les eunuques ne jugèrent point à propos de présenter le mémoire et le placet que j'y avais joint. Ils me dirent qu'il fallait que j'écrivisse à messieurs de Canton, de s'adresser au tsong-tou ou au

directeur des douanes, parce que l'un et l'autre ayant reçu de l'empereur la commission de ces gravures, il n'y avait qu'eux qui pussent proposer à sa Majesté les raisons de M. Cochin. Et, effectivement, les Français, sans attendre ma réponse, s'y étaient adressés ; c'est ce qui fit que le tribunal des ministres nous appela, le père Amiot et moi, pour traduire les dépêches arrivées de Canton. La réponse de l'empereur fut qu'on imprimât deux cents exemplaires de chacune de ces gravures, et qu'à mesure qu'elles seraient imprimées, on les envoyât promptement ici avec les planches ; qu'il n'était pas besoin d'envoyer d'Europe ni du papier, ni les ingrédients dont est composé le vernis ; et ordre à nous de traduire en notre langue ces intentions de l'empereur.

Cette réponse de l'empereur, avec la traduction que nous avions faite, détaillée suivant ce qu'on nous avait dit dans le tribunal des ministres, partirent aussitôt pour Canton par un courrier extraordinaire qui arriva en douze jours à Canton. Deux ans après, c'est-à-dire au commencement de décembre 1772, arrivèrent ici sept de ces planches, avec le nombre p.4.223 d'estampes demandé par Sa Majesté, qui, les ayant vues et en ayant été très satisfaite, ordonna de tirer ici des épreuves de ces sept planches. Sur-le-champ on m'envoya signifier de la part de Sa Majesté de me rendre au palais pour y consulter sur les moyens qu'il convenait de prendre pour tâcher de réussir dans un ouvrage si délicat et si difficile. L'impression des cartes avait eu un heureux succès ; mais le burin de cet ouvrage était bien grossier en comparaison de la délicatesse du burin des sept planches qu'avait dirigé un artiste aussi habile que M. Cochin. Pour pouvoir espérer de réussir, il fallait prendre bien d'autres précautions que celles qu'on avait prises pour imprimer les cartes. Je fis là-dessus un mémoire dans lequel j'exposais les difficultés qu'il y avait d'imprimer des gravures aussi délicates que le sont celles des victoires ; les précautions qu'il fallait y apporter ; qu'autrement on s'exposerait à les gâter et à les rendre inutiles ; que la rigueur du froid qu'il faisait empêchait qu'on pût actuellement mettre la main à l'œuvre, qu'il fallait attendre que les

froids fussent radoucis ; qu'en attendant on préparerait la nouvelle presse et les autres choses qui devaient être employées. Dès que ce mémoire fut fini, les mandarins le firent sur-le-champ parvenir à Sa Majesté, qui consentit que tout ce qui y était contenu fût exécuté. L'empereur, aussitôt après la cérémonie du sacrifice, étant retourné à Yuen-ming-yuen, j'y retournai aussi à sa suite.

Les quatre eunuques que l'empereur avait nommés pour apprendre l'usage de la machine pneumatique avaient déjà un peu appris la manière de la faire jouer. Les trois missionnaires qui travaillent à l'horlogerie, le père Archange, carme déchaussé, missionnaire de la sacrée Congrégation ; le père Ventavon, jésuite, et le père Méricourt, aussi jésuite, avaient étalé toutes les différentes pièces de cette machine. Les eunuques, qui m'attendaient avec quelques autres qu'ils avaient amenés pour les aider, me dirent que l'empereur, étant fort empressé de voir les différentes expériences, viendrait le 10 mars au Jou-y-koan. Je m'y rendis ce jour-là de bon matin, et je fis faire aux eunuques des expériences sur la compression, la dilatation et les autres propriétés de l'air. Sa Majesté y vint l'après-midi et me demanda l'explication de chacune. Elle voulut savoir le jeu intérieur de la machine : je tâchai de le lui expliquer par le moyen des planches que j'avais fait dessiner pour représenter toutes les pièces qu'on ne peut voir que la machine ne soit démontée. Elle ordonna de préparer encore le lendemain des expériences et de garder le même ordre que j'avais gardé dans l'écrit que je lui avais présenté. Dès que l'empereur fut de retour dans son appartement, il envoya ordre aux eunuques de lui apporter la machine pneumatique, et leur fit répéter toutes les expériences qu'on lui avait faites au Jou-y-koan.

Le lendemain, 11 mars, lorsque j'arrivai au Jou-y-koan, les eunuques me racontèrent ce qui s'était passé la veille dans l'appartement de l'empereur, et me parlèrent de plusieurs questions que Sa Majesté leur avait faites à ce sujet, auxquelles ils n'avaient pas été en état de répondre. Comme Sa Majesté avait donné ordre de préparer de nouvelles expériences, je jugeai à propos, pour bien des

raisons, de leur faire démonter la machine ; après quoi l'ayant fait remonter et l'ayant essayée, je vis qu'elle était en bon état. Effectivement lorsque Sa Majesté vint l'après-midi, je lui expliquai le jeu des différentes soupapes, des pistons, des robinets, etc., et elle comprit bientôt comment, en élevant le piston, la soupape supérieure pressait contre le piston et empêchait l'air extérieur d'entrer dans le corps de la pompe ; au contraire l'air qui était dans le récipient, en se dilatant pour en sortir, faisait ouvrir la soupape inférieure et se dilatait dans le vide que l'élévation du piston causait dans le corps de la pompe ; de même, comment, en abaissant le piston, la soupape supérieure se soulevait pour laisser sortir l'air qui, du récipient, était entré dans le corps de la pompe, et, au contraire, la soupape inférieure empêchait que l'air ne pût rentrer dans le récipient. Après que l'empereur se fut informé de l'usage de toutes les pièces dont la machine est composée, il demanda si on pouvait la mettre en état de faire des expériences. Je répondis qu'il n'y avait qu'à placer la pompe, que j'avais fait détacher uniquement pour que Sa Majesté en pût voir tout l'intérieur ; que néanmoins il y avait quelques précautions à prendre qui ne laisseraient pas d'emporter quelque temps.

— N'importe, dit Sa Majesté, j'attendrai ;

et tandis qu'on mettait la main à l'œuvre, elle se p.4.224 promena dans la salle, s'amusant à voir peindre, et faisant, à son ordinaire, mille questions.

Dès que la machine fut en état, on commença les expériences. Dans l'écrit que j'avais présenté à l'empereur, j'expliquai vingt-une expériences que j'avais choisies dans le grand nombre qu'on peut faire avec la machine pneumatique. Les six premiers étaient pour prouver la pression de l'air : nous les fîmes toutes les unes après les autres ; et dès que Sa Majesté avait entendu l'explication des premières, elle s'amusait à expliquer les suivantes. J'avais apporté dans la salle un baromètre et un thermomètre. L'empereur me fit plusieurs demandes sur la manière dont le poids de l'air soutient le vif argent dans le baromètre, fait élever l'eau dans les pompes aspirantes, et sur les

causes du changement du poids de l'air, qu'on connaît dans le baromètre par les différentes hauteurs de la colonne du mercure. Je donnai les raisons qu'on donne ordinairement de ce changement : j'avouai pourtant que quoique l'expérience prouvât ce changement du poids de l'air, suivant le beau et le mauvais temps qu'il devait faire, les raisons qu'on en donnait n'étaient pas satisfaisantes. Nous vînmes ensuite aux expériences qui prouvent l'élasticité et la dilatation de l'air. Cette suite d'expériences plut beaucoup à l'empereur, qui, après une très longue séance, pendant laquelle il fut toujours debout, tout proche de la machine, retourna dans son appartement, et donna ordre qu'on y portât la machine.

J'avais donné à cette machine le nom de *nien-ki-tung*, qui signifie mot à mot, pompe à faire des expériences sur l'air. Mais le lendemain, lorsque j'arrivai au Jou-y-koan, j'y trouvai un ordre par lequel Sa Majesté changeait le nom que j'avais donné en celui de *heou-hy-tung*. L'empereur jugea que le caractère de *heou*, qu'il substituait à celui de *nien* que j'avais employé, était plus noble, étant consacré par les anciens livres classiques à exprimer tant les observations célestes que les autres observations pour déterminer les différents ouvrages de l'agriculture, suivant la différence des saisons. Ainsi, actuellement la machine pneumatique a en chinois un nom sûr, puisque c'est Sa Majesté elle-même qui l'a donné.

L'empereur avait fait la grâce aux reines et aux autres dames de sa cour de leur faire voir les expériences. Il fallut encore les recommencer, parce que Sa Majesté continuait d'y prendre plaisir, m'en faisant toujours donner l'explication en détail. Enfin, m'ayant demandé s'il y avait encore d'autres expériences à faire, je lui répondis qu'on en pouvait faire beaucoup d'autres ; mais que, pour ne pas abuser de la patience de Sa Majesté, j'avais choisi celles que j'avais cru devoir lui faire plus de plaisir, et que les autres s'expliqueraient par les mêmes principes par lesquels on avait expliqué celles qui avaient été faites. Sur quoi l'empereur fit encore porter la machine dans son appartement, et ensuite dans un des palais européens, pour l'y conserver avec quantité

de curiosités d'Europe qui y sont rassemblées. Le lendemain, Sa Majesté, pour témoigner sa satisfaction de cette machine pneumatique, qui était la première qu'elle avait vue, donna encore trois grandes pièces de soie pour le père Méricourt et le frère Pansi, sous le nom desquels elle avait été présentée, à chacun une, et la troisième pour moi.

Je m'aperçois, monsieur, que je ne vous ai encore rien dit sur les repas de l'empereur, dont je vous ai promis dans ma première lettre que je vous parlerais. Sa Majesté mange toujours seule, et personne n'assiste jamais à ses repas que les eunuques qui l'y servent. L'heure de son dîner est réglée à huit heures du matin, et celle de son souper à deux heures après midi. Hors de ces deux repas, elle ne prend jamais rien pendant la journée, sinon quelques boissons dont elle fait usage, et vers le soir quelque léger rafraîchissement. Elle n'avait jamais usé de vin ni d'autre liqueur qui puisse enivrer. Mais depuis quelques années, par le conseil des médecins, elle use d'une espèce de vin très vieux, ou plutôt de bière, comme sont tous les vins chinois, dont elle prend chaud un verre vers le midi et un autre vers le soir. Sa boisson ordinaire, pendant ses repas, consiste en thé, ou simplement infusé avec de l'eau commune, ou bien mélangé avec du lait, ou composé de différentes espèces de thé pilées ensemble, fermentées et préparées de différentes façons. Ces boissons de thé préparé sont la plupart très agréables au goût, et plusieurs sont nourrissantes, sans charger l'estomac.

Malgré la quantité et la magnificence des p.4.225 mets qui sont servis à Sa Majesté, elle n'emploie jamais plus d'un quart d'heure à chacun de ses repas. C'est ce que j'aurais eu de la peine à croire, si je n'en avais moi-même été témoin une infinité de fois que j'ai été dans l'antichambre de l'appartement où elle faisait ses repas, ou dans d'autres endroits où j'étais à portée de voir entrer et sortir tout ce qui lui était servi. Les mets qui doivent se manger chauds sont dans des vases d'or ou d'argent, de telle construction qu'ils servent en même temps de plats et de réchauds. Ces vases ont à peu près la forme de nos grandes écuelles d'argent, avec deux anneaux mobiles placés et

tenant lieu de ce que nous appelons les oreilles de l'écuelle. Le fond de ces écuelles est double, et au fond supérieur est soudé un tuyau d'environ deux pouces de diamètre, et plus élevé d'un pouce que les bords du vase. C'est par ce tuyau qu'on introduit entre les deux fonds du charbon allumé, auquel ce tuyau sert de soupirail. Le tout a un couvercle proportionné par où passe le tuyau, et les mets s'y conservent chauds pendant un temps considérable ; de sorte que, lorsque Sa Majesté se promène dans ses palais ou dans ses jardins, elle prend ses repas dans l'endroit où elle se trouve, quand l'heure du repas est venue. Tous les différents mets qui lui doivent être servis sont portés par des eunuques dans de grandes boîtes de vernis, dont quelques-unes sont à différents étages. Par là ils n'ont rien à craindre du vent, de la pluie, ni des autres injures du temps.

Les grands du palais n'employaient non plus qu'un quart d'heure à chaque repas. Les mets, lorsqu'on les sert à table, sont déjà tout découpés en petits morceaux. On n'est pas ici dans l'usage de servir plusieurs services, ni du dessert. Les fruits, pâtisseries et autres mets de dessert se mangent ou le soir, avant que de se coucher ou quelquefois pendant la journée, par manière de rafraichissement. On n'use jamais de vin dans les repas qu'on fait au palais. Ceux à qui il est nécessaire en prennent le soir lorsqu'ils sont sortis du palais, et qu'il n'y a plus d'apparence qu'ils paraîtront encore ce jour-là en présence de l'empereur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Lettre d'un missionnaire de Chine

@

Mort du père Benoît.

A Pékin, année 1775

Monsieur,

Nous venons de perdre un excellent missionnaire ; son zèle, ses talents, son caractère le rendaient bien cher à cette mission et à ses coopérateurs. Je vais soulager la douleur que j'en ai personnellement, en m'entretenant avec vous de tout ce qu'il a fait de bien à la Chine, et des exemples de vertus qu'il y a donnés.

Le père Michel Benoît naquit à Autun, le 8 octobre 1715. Dans le cours de son enfance, sa vivacité était extrême ; l'ardeur pour l'étude et une tendre piété modérèrent peu à peu cette impétuosité naturelle. Son père le mena à Dijon, où il s'occupa lui-même de son éducation. Le jeune homme se sentant intérieurement appelé aux missions étrangères, pensa à entrer dans une société dont les membres étaient dévoués par état à ce saint et pénible ministère. Ce n'était pas à beaucoup près ce que voulait son père. Rien ne fut épargné pour lui en ôter la pensée. Il obtint d'aller commencer sa théologie à Paris, au séminaire de Saint-Sulpice ; il s'y lia avec les séminaristes les plus fervents, les plus studieux, et ne tarda pas à découvrir dans quelques-uns d'entre eux le désir d'aller travailler à la conversion des idolâtres. Un de ces jeunes condisciples s'étant échappé du séminaire pour se jeter dans le noviciat des jésuites de Paris, il en prit occasion de supplier son père de consentir qu'il en fit autant. Il n'en reçut pour toute réponse que des reproches d'ingratitude, et une menace terrible de réclamer les lois s'il tentait la moindre démarche.

Quelque temps après, il demanda dispense d'âge pour obtenir le sous-diaconat, et, profitant des droits que cet ordre lui donnait, il partit pour le noviciat de Nancy, où il entra le 18 mars 1737.

Quelque touchante, quelque respectueuse et soumise que fût la lettre qu'il écrivit à son père pour lui faire agréer ce qu'il avait cru devoir à la grâce qui le pressait de se donner à p.4.226 Jésus-Christ, il ne reçut pas de réponse, et n'en a jamais depuis reçu aucune lettre ; ce qui a été la grande croix de toute sa vie, et la seule pour laquelle il ait eu besoin de tout son courage.

Étant entré en religion avec des dispositions et des avances qui ne sont pas ordinaires, on ne fit que veiller sur sa santé, et mettre à profit ses vertus et ses talents. Ses supérieurs se déterminèrent à hâter la fin de sa théologie et à lui faire recevoir le sacerdoce.

C'était la mission de la Chine qui devait en recueillir le fruit ; plus la persécution y était allumée, plus il fut ardent à demander la permission de s'y consacrer pour le reste de ses jours ; et il l'obtint après trois ans de prières et d'instances. Dès que le nouveau missionnaire fut arrivé à Paris pour y arranger son départ, il se vit dans un tourbillon de projets qu'on lui représentait tous comme infiniment utiles pour accréditer son ministère dans un empire où les mathématiques sont, pour parler ainsi, une science d'État. MM. de Lisle, de La Caille et Lemonier voulurent bien se partager entre eux le soin de développer, d'exercer et de perfectionner ses connaissances astronomiques ; et ce que ces savants académiciens se promettaient publiquement de la correspondance de leur élève, rend témoignage de la haute idée qu'ils en avaient.

Le père Benoît, parti de Paris, fut arrêté à Rennes par une maladie si violente, qu'on désespéra de sa vie ; mais à peine fut-il un peu rétabli, que, sur la nouvelle du départ prochain des vaisseaux, il se rendit à Lorient, s'y trouva à temps pour y embarquer, et arriva heureusement à Macao en 1744. La rechute dont on l'avait tant menacé en France, l'y attendait, et fut encore plus terrible qu'on ne l'avait prédit à Rennes pour l'empêcher de venir à la Chine ; mais les remèdes, ou plutôt un nouveau miracle de la Providence le tira comme une seconde fois des portes de la mort.

A peine relevé, il demande à être envoyé dans les provinces de la Chine. Mais les ordres de l'empereur l'appelèrent à Pékin, et l'obligèrent

à se désister de ses instantes supplications.

Tout est nouveau pour un Européen dans la capitale de la Chine, la plus grande ville, et peut-être la plus peuplée de l'univers.

Le père Benoît ne fit guère d'attention qu'à l'aveuglement, qu'à l'idolâtrie de ce grand peuple ; il en fut pénétré, et se pressa de chercher des livres, d'étudier cette langue si difficile, afin de travailler plus tôt à dissiper tant d'épaisses ténèbres, et à faire luire la lumière de l'Évangile.

Son application ajoutait à sa facilité. Avant la fin de l'année, il fut en état d'entendre les livres usuels, et de faire toutes les fonctions de missionnaire.

La bibliographie chinoise, dans laquelle il avait commencé de s'initier, lui avait révélé trop de choses sur les sciences de cette extrémité de l'Asie, pour se contenter de ces premières avances. Aussi se mit-il à étudier les anciens livres, à apprendre à écrire des caractères et composer en chinois. La faiblesse de sa santé, le changement de climat et de nourriture, les chaleurs extrêmes de l'été, le froid de l'hiver qui est si long et si rigoureux, rien ne pouvait ralentir son ardeur pour acquérir les connaissances qu'il croyait nécessaires à son zèle. L'astronomie même, pour laquelle il avait promis tant de choses, ne put rien obtenir. Ce fut une vraie providence, car il se trouva par là en état de remplir avec gloire la carrière difficile et laborieuse où il allait entrer.

L'empereur régnant, prince de génie et avide de connaissances, ayant vu en 1747 la peinture d'un jet d'eau, en demanda l'explication au frère Castiglione, et s'il y avait à la cour quelque Européen en état d'en faire exécuter un semblable. Ce missionnaire artiste, dont la modestie a tant illustré les talents, sentit toutes les suites d'une réponse positive, et se borna prudemment à dire à Sa Majesté qu'il irait sur-le-champ s'en informer dans toutes les églises. Mais l'empereur s'était à peine retiré, qu'un eunuque vint dire que si quelque Européen était en état d'entreprendre un jet d'eau, il eût à le conduire le

lendemain au palais. Ces dernières paroles, dans le langage de la cour, étaient un ordre de trouver quelqu'un à quelque prix que ce fût. Nul missionnaire ne s'y méprit, et tous jetèrent les yeux sur le père Benoît.

Il se dévoua à cet ouvrage, et fut présenté tout de suite à sa Majesté, comme pouvant conduire, avec le secours des livres, les ouvriers qu'on lui donnerait, et leur faire exécuter des choui-fa ou jets d'eau. L'empereur en fut ravi, lui parla avec bonté, et lui dit qu'il p.4.227 donnerait des ordres qui assureraient l'exécution de tout ce qu'il prescrirait aux ouvriers.

Un astronome fut donc transformé en fontainier ; mais dès qu'il est missionnaire, que lui importe ? La terre, les eaux, tout lui est égal, il doit se faire tout à tous, pourvu qu'il contribue au règne de Jésus-Christ. Ce fut l'unique pensée du père Benoît dans une entreprise qui le laissait si loin de lui-même. Aussi la sagesse de sa conduite a-t-elle donné à la cour une bien haute idée de notre sainte religion. Lorsque le père Benoît étudiait la physique en Europe, soit pour éprouver sa pénétration, soit pour lui donner carrière et hâter ses progrès, il avait démonté, imité et imaginé plusieurs machines hydrauliques. Qui aurait dit alors qu'il se donnait de l'avance pour faire sur-le-champ à la Chine des modèles de jets d'eau ? Le premier qu'il présenta plut tellement à l'empereur, qu'il le fit transporter dans son appartement pour l'examiner à loisir. Il prit en conséquence la résolution de bâtir un palais européen, choisit lui-même l'emplacement dans ses jardins, et ordonna au frère Castiglione d'en tracer le plan, de concert avec le père Benoît.

Que les artistes qui ont porté nos arts chez les nations étrangères racontent jusqu'à quel point leur génie a eu besoin de toutes ses ressources pour ne pas échouer dans des détails de pratique, vis-à-vis des ouvriers qu'il fallait créer, et pour qui la langue de l'art n'existait pas encore. Où en devait donc être le père Benoît ? Comment enseigner des arts qu'il n'avait jamais exercés, ni presque étudiés ? Comment faire exécuter des machines d'une combinaison aussi compliquée et aussi délicate que celles de la haute hydraulique ? Comment diriger la

fonte des tuyaux de pompe et des conduits de toutes les formes et proportions ? Comment suppléer par ses prévoyances à des précisions qu'il ne pouvait pas même persuader ? Son application, son travail, sa facilité et ce coup d'œil de pénétration qui domine les objets, lui eussent suffi pour cela ; mais il avait à lutter contre un monde de préjugés, que la politique du ministre favorisait pour dégoûter l'empereur d'une nouveauté dont on n'osait pas le dissuader. Il fallait se donner une autorité, qui, sans passer les bornes de la modestie la plus timide, pût cependant faire ouvrir le trésor, hâter les travaux et surmonter toutes les difficultés. Il était essentiel de se plier au ton et aux manières, à l'étiquette scrupuleuse d'une cour plus ivre de vanité que de toute autre passion, plus adoratrice de la fortune que des idoles, plus divisée d'intérêts que de sentiments, et d'autant plus prodigue de politesses et d'éloges qu'elle est plus maligne dans ses censures et dans ses calomnies, cela dans des jours de crises continuelles, de manœuvres obliques et d'accusations insidieuses que le ministre avait conduites à une persécution ouverte de notre sainte religion.

L'Europe ne saurait bien sentir ce que dit et exige une pareille position ; mais on est supérieur à tout quand on a mis en Dieu toute sa confiance, et qu'on ne cherche que lui. Le père Benoît commença par dire à l'empereur que plus Sa Majesté se reposait sur lui de tout, moins il osait rien hasarder sur ses propres lumières, dans une entreprise où tout lui était nouveau, et qu'avec son agrément il se bornerait à exécuter des plans, qui, ayant déjà été exécutés en occident, ne pourraient manquer de réussir.

Ce début de franchise et de modestie était trop naïf pour ne pas plaire à un prince qui se connaît en hommes. Il eut la bonté d'en témoigner toute sa satisfaction, et dit à ses courtisans :

> — Je connais les Européens mieux que vous, ils ne me laisseraient pas entreprendre ce qu'ils ne sont pas en état d'exécuter.

Ces paroles dans sa bouche commandaient de faire l'impossible pour seconder le père Benoît. Le père en profita pour faire mettre la main à

l'œuvre ; la bonne disposition où l'on était accrut de jour en jour quand on vit avec quelle complaisance il entrait dans toutes les explications qu'on lui demandait, multipliait ses plans et ses dessins autant qu'on voulait, faisait parler aux yeux de petits modèles qu'il avait travaillés lui-même, et s'entretenait aussi familièrement avec les ouvriers mêmes qu'avec les grands et les seigneurs chargés, sous sa direction, de toute l'entreprise. Il fit plus : pour prévenir des timidités ou des hardiesses qui auraient tout changé, obvier surtout à des méprises dont on ne se défiait pas assez, il se transportait fréquemment dans les ateliers, suivait de l'œil tout ce qui s'y faisait, et obtint par sa sagesse et sa modestie qu'on n'osât rien décider sans son attache. L'ancienne étiquette subsistait encore : quand il fut question de creuser des bassins, p.4.228 de bâtir des châteaux d'eau, quels que fussent les ordres de l'empereur, on n'entrait dans les jardins du palais qu'à certaines heures, on n'y allait que conduit par une nombreuse escorte de mandarins, d'eunuques et de valets de pied, et on n'y restait que le moins qu'il se pouvait. Le père Benoît fut délivré, après quelques jours, de ces sujétions que les Chinois ont un art de rendre très sérieuses, très importantes et ennuyeuses à l'excès.

Comme l'empereur venait voir tous les jours où en étaient les ouvrages, et faisait souvent des questions auxquelles le père Benoît seul pouvait répondre, des ordres absolus dérogèrent pour lui à tous les anciens usages. Les jardins du palais lui furent ouverts à toutes les heures, et il fut libre d'y aller seul comme il voudrait. Cette distinction a été étendue ensuite à tous les Européens. Nous en avons profité nous-mêmes dès notre arrivée. Si l'on ne voit pas en Europe tout ce que cela dit à la louange du père Benoît, on n'y comprendra peut-être pas mieux combien il fallait que les ministres et les grands eussent conçu une haute idée de sa sagesse pour ne pas empêcher qu'il parût ainsi journellement devant l'empereur, et fût à portée de dire à sa Majesté tout ce qu'il voudrait.

Gloire en soit rendue à celui qui était sa lumière et son conseil ! sa conduite ne lui a jamais attiré que des éloges, et a fait voir, pendant les

douze années qu'il a été occupé dans les jardins intérieurs et extérieurs, qu'il était l'homme de la Providence pour son emploi.

Notre hospice de Hai-tien est à plus d'une demi-lieue du palais, et il y a encore trois quarts de lieue de la porte devant laquelle il descendait de sa mule jusqu'à la maison européenne. Faire ce chemin, quoique dans de beaux jardins, n'est plus une promenade quand c'est tous les jours et plusieurs fois dans un jour. Or, c'est précisément le cas où se trouvait le père Benoît. Dès qu'il avait mis les ouvriers en train dans le jardin, il fallait qu'il allât tantôt dans un atelier, tantôt dans un autre à une demi-lieue et quelquefois à deux lieues du palais, puis qu'il revînt encore en hâte au jardin pour y attendre l'empereur. La chaleur, la pluie, le vent et le soleil ardent de la canicule n'étaient pas des raisons pour rien retrancher de ses travaux. L'endroit même du palais où on lui servait à manger était assez loin pour que y aller fût une vraie fatigue. Les jours de jeûne et les jours maigres, il était souvent réduit à du riz sec et à des herbes salées ; et la cuisine chinoise, à laquelle son estomac ne pouvait s'accoutumer, le dérangement de ses heures pour les repas qu'il lui était impossible de prendre à des heures fixes, l'excès même du travail dans la journée, l'épuisaient au point qu'il arrivait le soir à la maison tellement harassé, que le peu de nourriture plus saine qu'il prenait n'était pas capable de rétablir ses forces. Souvent encore il était obligé de se retirer dans sa chambre au sortir de table pour vérifier ses calculs, préparer des dessins et faire des essais sans lesquels il n'osait rien risquer. En sorte que la nuit était déjà bien avancée lorsqu'il pouvait enfin prendre un peu de repos.

Les jours de fête étaient les seuls où il pût respirer, parce qu'il n'entrait pas au palais. Mais, quelque temps qu'il fît, il venait la veille à Pékin, qui est éloigné de deux grandes lieues de Hai-tien, et, après avoir passé la soirée et le lendemain matin à confesser et à prêcher, il s'en retournait le soir, à moins qu'on ne l'eût invité pour le lundi à quelques assemblées de néophytes ; car il mettait les fonctions de missionnaire au-dessus de tout, et ne voulait jamais s'en décharger sur les autres. Il prenait aussi occasion de tout avec les grands, les

mandarins, les eunuques et les ouvriers, pour relever les inconséquences de l'idolâtrie et leur prêcher l'Évangile. S'il n'a pas eu la joie de faire un grand nombre de conversions, il a eu du moins la consolation d'inspirer une grande estime pour notre religion sainte, de la faire connaître et de lui obtenir les témoignages glorieux que plusieurs lui ont rendus dans des circonstances décisives. C'était surtout en distribuant des livres et en les leur expliquant qu'il faisait admirer aux plus prévenus la beauté et l'excellence de la morale chrétienne.

Pour attaquer encore avec plus d'avantage ceux qui se piquent de science, de philosophie et d'érudition, il donnait à l'étude tous les moments qu'il pouvait dérober à ses occupations, et avait accoutumé tout le monde à le voir se retirer tantôt sous un arbre, tantôt dans un cabinet avec un livre, en quelque endroit des jardins ou du palais qu'il se trouvât ; grâce à sa facilité, il s'était mis en état de raisonner avec les lettrés sur tous leurs systèmes, de leur démontrer la vanité et les erreurs de leur p.4.229 philosophie, et de tourner contre eux les grands et les petits *King* ou livres canoniques, dont l'autorité est si révérée.

Quoiqu'il eût lui-même copié les extraits qu'en ont donnés plusieurs savants néophytes et missionnaires, ceux en particulier que le prince Jean avait revus et enrichis de ses notes, il en fit lui-même pour son usage, d'après ses propres lectures. Bien plus, il entreprit une traduction latine du Chou-king, et la fit avec tant de soin et d'exactitude, que le père Gaubil en ayant vu quelques morceaux, l'engagea à la mettre au net et à l'envoyer au mécène de Moscovie, M. le comte de Rasumoski. Si jamais elle est donnée au public, les connaisseurs et vous en avez en France, y admireront une science profonde de la langue chinoise, et une fidélité qui ne se dément jamais ; car, quoiqu'il ait comme déployé dans sa version les phrases algébriques de ce premier des *King*, pour en présenter tout le sens d'après les plus savants interprètes, il l'a fait avec tant d'art, qu'on peut voir la lettre toute nue du texte, parce que les mots qui y correspondent sont soulignés et forment seuls un sens. Ses notes et

ses remarques sont un second ouvrage, singulièrement estimable par le choix, la clarté, l'exactitude et les détails. Il avait commencé la traduction du *Mong-tsée* sur le même plan ; le dérangement de sa santé et le surcroît continuel de ses occupations ne lui permirent pas de la continuer, quoiqu'il se fût donné une facilité de plus en apprenant la langue tartare. Il lui en coûta peu pour l'entendre et la parler, car les seigneurs tartares, avec qui il était tous les jours, se firent un plaisir d'être ses maîtres et de le mettre en état de converser avec eux sans être entendu de leurs gens et des autres Chinois.

Comme les préjugés d'Europe pourraient empêcher de voir dans son vrai jour ce que nous avons dit, voici de quoi lever toutes les difficultés. Quant à la première, qui regarde l'appareil de majesté et de grandeur qui environne l'empereur, il faut bien distinguer entre la manière dont il se montre en public, dont on le voit quand il représente comme le fils du ciel, comme le père et la mère du peuple, comme le souverain du vaste et immense empire du milieu, selon qu'on parle ici ; et entre la façon dont il est dans son palais, lorsque, abandonné à son génie, à son caractère et à ses inclinations, il permet qu'on s'approche de son auguste personne. Dans le premier cas, il est plus gêné, à tous égards, que ceux qui sont prosternés à ses pieds. Tout en lui doit être mesuré sur sa grandeur et digne des louanges de l'histoire. Dans l'autre, c'est un sage, un ami, un homme de lettres, un père de famille, qui ne laisse entre lui et ceux qu'il admet en sa présence que l'espace qu'ils n'osent pas franchir. Une difficulté plus réelle est celle de concilier les soins du gouvernement avec les distractions et les amusements dont nous parlons.

Cette difficulté cependant n'en est pas une. L'empereur se lève de très grand matin ; et, dès que le soleil paraît sur l'horizon, il va siéger sur son trône et donner audience aux ministres, aux grands et aux députés des tribunaux. Quand les affaires sont expédiées, il rentre chez lui jusqu'au lendemain, mais il n'y est pas oisif. Il a chaque jour nombre de placets, requêtes, mémoires et représentations à lire et à appointer. Pour s'adoucir la contention que cela demande, il va en barque ou en

chaise dans les différents palais qu'il a dans ses jardins, et se délasse à considérer les curiosités de toute espèce qu'il y a rassemblées, ou à voir les ouvrages et les réparations qu'il fait faire ; mais son travail le suit partout, jamais rien n'est remis au lendemain. S'il survient quelque affaire, il donne partout ses ordres. L'empereur a tant de cérémonies, séances et représentations publiques, que, malgré les soins qui le suivent dans ses jardins, ses promenades sont encore un vrai délassement. Du reste, comme il est censé alors dans sa maison, il n'a autour de lui que quelques eunuques, ne porte que des habits communs, et ne garde, pour ainsi dire, de sa grandeur que ce qu'il ne peut pas quitter. Aussi, quelque timide que fût naturellement le père Benoît, il paraissait devant Sa Majesté avec confiance, lui répondait avec facilité sur tout ce qu'elle lui faisait l'honneur de lui demander, et l'avertissait des nouveaux ordres dont on avait besoin. Comme l'empereur porte partout toutes ses pensées, et cherche bien moins à s'amuser qu'à étendre ses connaissances pour la perfection des arts utiles à ses sujets, une question en faisait souvent naître une autre puis celle-ci une troisième. Tous les missionnaires qui ont eu l'honneur de le voir de près sont témoins qu'il ne faut pas lui répéter ce qu'on lui a dit. Cependant, pour p.4.230 s'assurer qu'il avait bien pris les réponses du père Benoît, il les répétait lui-même ; il les développait à sa manière et en marquait sa satisfaction.

Quelque soin que tout le monde se donnât pour hâter les ouvrages, tout y était si nouveau pour les ouvriers chinois, qu'ils n'avançaient que lentement. La machine hydraulique et le premier jet d'eau ne furent finis qu'à la fin de l'automne.

Sa Majesté en parut très satisfaite, et le témoigna avec tant de bonté, qu'elle paraissait se faire honneur devant les grands d'avoir prévu et assuré que le père Benoît n'aurait pas entrepris ce qu'il n'aurait pas été sûr d'exécuter. Puis elle leur expliqua la théorie des jets d'eau, qu'elle avait très bien comprise dès la première fois.

Le succès du choui-fa fut ce jour-là la grande nouvelle du palais et puis de toute la cour. Plus le père Benoît avait été modeste et réservé

dans ses promesses, plus tout le monde fut empressé à lui applaudir et à le féliciter. Il n'est cependant pas vrai, comme on l'a imprimé dans des remarques sur l'éloge historique du célèbre abbé de La Caille, que l'empereur fit remettre au père Benoît deux cents onces d'argent et plusieurs pièces de soie. Ce n'étaient point là les récompenses auxquelles il aspirait ; l'unique qu'il demandât comme une grande grâce, ce fut d'aller dans les provinces travailler au salut des pauvres et de quitter la cour ; il en fit la demande et y revint coup sur coup par des prières et des instances si vives, si fortes, si pressantes, que, pour le dédommager de ce que la considération seule de sa santé ruinée lui aurait fait refuser, on le chargea d'élever les jeunes Chinois qui voulaient se faire prêtres et missionnaires. Il s'appliqua donc à former aux études et aux travaux apostoliques les pères Yanki et Ko. Il en fit deux missionnaires pleins de zèle, de lumières et de sagesse. On lui donna ensuite jusqu'à six néophytes à élever pour les travaux de la mission ; il en était bien capable ; mais comment trouver tout le loisir que demandait un tel emploi ? car, contre son attente et celle de ceux qui l'en avaient chargé, le premier choui-fa fini, il fallut en commencer d'autres, d'abord dans les environs de la maison européenne, puis dans les jardins intérieurs du palais de la ville et de Yuen-ming-yuen qui est, pour ainsi dire, le Versailles de la Chine.

Il n'avait plus sans doute à lutter contre les préjugés, l'ignorance et les craintes qui contrarièrent ses premiers travaux ; mais il fallait qu'il s'assurât, par une vigilance continuelle et par des soins assidus, qu'on suivait tous ses plans et ses modèles. ce qui lui occasionnait bien des allées et des venues, et ne lui laissait que très peu de temps. Il y suppléait par l'ascendant de respect et d'estime qu'il avait sur ses disciples. Il ne négligeait rien d'ailleurs de tout ce qui pouvait leur faciliter l'étude, et leur en faire une occupation attachante, agréable et vertueuse. Jamais il ne retrancha rien du temps qui leur était nécessaire, et celui qui lui restait ne suffisant pas pour ses autres occupations, il le prenait sur son sommeil ; il le fallait bien, car pour contenter le désir que l'empereur avait de s'instruire, il lui expliquait tout le mécanisme de l'hydraulique, et lui composait lui-même des

modèles de jets d'eau, de fontaines de commandement, et de nos autres curiosités de ce genre, afin que ce prince fût en état de choisir et de faire exécuter ce qui lui paraissait le plus agréable et le plus utile.

C'était encore un travail immense pour le père Benoît surtout, qui était d'une exactitude si scrupuleuse, et qui aurait mieux aimé faire cent calculs superflus que de courir les risques d'une petite méprise.

Enfin l'empereur en vint jusqu'à former le projet d'un nouveau palais européen, d'une grandeur immense, et dont les jardins auraient rassemblé tout ce qu'on a imaginé de plus magnifique et de plus curieux en eaux jaillissantes. L'ordre d'en faire le plan fut donné, le terrain assigné, et l'on allait mettre la main à l'œuvre, au grand regret de tous les missionnaires, lorsqu'un évènement plus que singulier les délivra de leurs justes craintes. Il ne fut plus question que d'une maison à l'italienne pour orner les jardins, où l'on ferait un nouveau choui-fa.

L'affaiblissement de la santé du père Benoît était un obstacle à de plus grandes entreprises ; l'empereur eut la bonté de le prévoir, et ordonna qu'on fît tout ce qu'on pourrait pour épargner sa peine. Comme ce qui a été dit ci-dessus explique de reste ce qui regarde ces derniers travaux, il suffira d'observer qu'on se hâta d'envoyer ses élèves en Europe, pour le soustraire aux soins qu'ils lui coûtaient, et p.4.231 qui allaient toujours en augmentant. D'un autre côté, les grands eurent l'attention de mettre un grand mandarin à la tête des ouvrages, pour qu'il fût mieux obéi. La plupart de ceux qui présidèrent à cette seconde entreprise étaient les mêmes seigneurs qui avaient été chargés de la première : leur ancienne amitié pour le père Benoît devint si franche et si tendre qu'ils n'avaient rien de caché pour lui, et qu'ils le mettaient au fait de tout ce qui se passait à la cour, afin qu'il sût mieux ce qu'il devait dire et répondre. De son côté, il eut toujours la discrétion de ne paraître savoir, même dans notre maison, que ce qui était public. Il n'avait jamais aucune question à faire que sur ses ouvrages, et se retirait dès qu'il en avait le moindre prétexte. Ces seigneurs, pour l'arrêter, disaient alors quelques demi-mots sur la religion, et le

missionnaire ne manquait pas d'en faire les fonctions, et de leur reprocher la négligence où ils vivaient par rapport au salut, leur respect pour des idoles qu'ils méprisaient dans le fond de l'âme, leur crédulité sur l'influence des astres, sur les jours heureux ou malheureux.

Le père Benoît paraît en avoir désabusé l'empereur, et il ne réussit pas moins à désabuser tout le monde au palais de la crainte antique des éclipses. Un grand, petit-fils de Cang-hi, se mit à apprendre de lui à calculer les éclipses, et l'apprit assez pour en parler sur un ton qui montrait tout le ridicule des propos populaires.

La grâce du baptême nous a environnée de tant de lumières en Europe, que quand on est ici, on ne peut concevoir l'aveuglement qu'on y trouve ; les sciences même n'y sont presque que ténèbres : c'était pour les dissiper que le père Benoît profitait de toutes les clartés des nôtres, et tirait parti de nos thermomètres, de nos baromètres, de nos prismes, et de tout ce qui parle le plus aux yeux dans notre physique expérimentale, peur décrier le galimatias philosophique de nos lettrés chinois.

Les longues séances qu'il faisait au palais le mettaient à portée de revenir souvent sur les mêmes choses, et de leur donner un jour qui les rendait sensibles. Sa réputation devint un fléau pour les lettrés qui ne savent que des mots, et le fit rechercher par les vrais savants. Les maîtres des fils de l'empereur, et quelques mandarins, hommes vraiment instruits, voulurent se lier avec lui ; sa situation ne lui permettait pas de recevoir ni de rendre beaucoup de visites ; mais il y suppléait en répondant par écrit à leurs questions, et surtout en leur envoyant des livres qui leur faisaient connaître la religion chrétienne ; car il n'avait qu'elle en vue, dans les choses même en apparence les plus indifférentes. Que ne pouvons-nous raconter en détail combien il a fait tomber de préjugés contre elle, dissipé de fables qui l'avilissaient, changé de haine et de préventions en estime et en respect, étouffé de persécutions prêtes à s'allumer, rendu méprisables les calomnies dont on la chargeait, au point que ses ennemis, dans l'arrêt même qui la défendait, ont reconnu qu'elle n'enseigne que la vérité.

La seconde maison européenne des jardins de l'empereur est ornée de très belles eaux. Il y a des pièces d'un fort bon goût, et la grande soutiendrait le parallèle de celles de Versailles et de Saint-Cloud. Quand l'empereur est sur son trône, il voit sur les deux côtés deux grandes pyramides d'eau avec leurs accompagnements, et devant lui un ensemble de jets d'eau distribués avec art, et ayant un jeu qui représente l'espèce de guerre que sont censés se faire les poissons, les oiseaux et les animaux de toutes les espèces qui sont dans le bassin, sur ses bords et au haut des rochers, placés ce semble par le hasard, et formant un hémicycle d'autant plus agréable qu'il est plus rustique et plus sauvage. Mais ce qui donna plus de peine au père Benoît, fut le buffet d'eau qui est au bas de cette seconde maison, parce que les Chinois ayant personnifié leurs douze heures du jour en douze animaux, il imagina d'en faire une horloge d'eau continuelle, en ce sens que chaque figure vomit un jet d'eau pendant ses deux heures.

L'empereur, qui le voyait faible et languissant, ne pressait aucun ouvrage, lui envoyait fréquemment des plats de sa table, et lui demandait souvent des choses qui l'obligeaient de rester à la maison ; mais, au lieu du repos qu'on croyait lui procurer par là, il s'y livrait à un travail plus pénible que celui des jardins. Pour répondre aux questions de ce prince sur la géographie de la Chine, tant ancienne que nouvelle, le père Benoît se détermina à faire une carte qui la lui mettait sous les yeux. Un grand, des amis du père Benoît, ayant vu cette carte, en fut charmé, et lui dit que la p.4.232 soixantième année de l'empereur étant prochaine, il fallait mettre au net son ouvrage, et le présenter à l'empereur. Pour le rendre plus agréable et plus utile à Sa Majesté, il entreprit une mappemonde, dont chaque hémisphère devait être de cinq pieds de diamètre. On fut effrayé d'un projet qui, vu ses occupations, sa mauvaise santé, et surtout son exactitude, pourrait achever de l'épuiser. On lui donna un peintre pour copier sa carte, et un lettré pour y écrire les caractères chinois. Il succomba malgré cela, et fut réduit à l'extrémité. L'empereur en ayant été instruit, lui envoya plusieurs fois son premier médecin, vieillard octogénaire, et très habile,

qui promit de le tirer de cette crise ; mais n'osa lui faire espérer plus de six mois de vie, à condition encore qu'il serait fidèle à un régime qui le réduisait à du riz sec, à quelques herbages, et à un peu de bouillon.

Sa carte était heureusement finie : il la présenta à l'empereur, en laissant en blanc les pays nouvellement conquis et leurs limites, ne voulant rien prendre sur lui en cette matière, non plus que pour quelques autres endroits sur lesquels il exposait ses doutes dans un mémoire. Sa Majesté accepta son présent et ce qui est ici un grand honneur, elle le loua publiquement, et lui donna plusieurs belles pièces de soie. Afin d'examiner cette carte à son aise, elle la fit porter dans son appartement, nomma des lettrés pour aider le père Benoît à perfectionner un projet si bien commencé, et chargea le prince son oncle de présider à ce grand ouvrage.

Bien en prit au père Benoît d'avoir tant d'avances en fait d'érudition et de géographie. Mis vis-à-vis de lettrés très savants pour une chose à laquelle l'empereur prenait intérêt, il fut obligé d'aller travailler au bureau des cartes, de leur faire ses objections, de répondre aux leurs, et de mettre dans tout ce qu'il disait ou écrivait une modestie qui laissait à ses raisons toute leur force. Ces discussions honnêtes et paisibles plaisaient tellement au prince, oncle de Sa Majesté, qui était curieux et savant, qu'il faisait rédiger tout ce qu'on avançait de part et d'autre, assistait pour l'ordinaire à toutes les conférences, et finissait le plus souvent par être de l'avis du père Benoît.

Quand la carte fut finie, le prince, oncle de l'empereur, en avertit Sa Majesté par un placet public, sur lequel elle donna ordre de porter une des copies dans l'intérieur du palais, l'autre dans le tribunal des ministres, et de mettre l'original du Père dans le dépôt des cartes de l'empire ; et ce qui était encore plus honorable, mais très fâcheux, vu l'état de sa santé, elle l'invita à examiner et à revoir la carte générale de l'empire qu'on allait faire en cent feuilles.

Il serait trop long de raconter combien l'empereur prit de plaisir aux expériences qu'il fit faire au père Benoît, en sa présence, avec la machine pneumatique, et combien Sa Majesté fut charmée de la

description que ce Père lui présenta en chinois, d'un oiseau singulier d'Afrique, envoyé par le tsong-tou dei Canton, dont aucun lettré n'avait connaissance. Qu'on se souvienne des longs entretiens dont elle l'honora pendant qu'elle se faisait peindre par le frère Pansi, nouvellement arrivé d'Europe. Si l'on en excepte un Henri IV et un Stanislas le Bienfaisant, jamais souverain n'a traité un étranger avec une bonté plus paternelle.

Le père Benoît ne s'en prévalait pas : il était à la cour sans y être, pour ainsi dire ; rien ne l'y affectait, rien ne l'y attachait, rien n'y excitait ses désirs ; il n'y paraissait que pour remplir ses devoirs de reconnaissance pour l'empereur, et surtout de zèle pour la religion, qu'il faisait estimer et respecter, et qu'il empêchait surtout de persécuter.

Il fut chargé de la supériorité de notre maison ; et, forcé de recevoir cet emploi que son humilité lui rendait si pénible, il en remplit les obligations avec un zèle et une prudence rares et admirables, dans des circonstances aussi difficiles. Les secours d'Europe étaient presque taris, et il fallait cependant pourvoir à l'entretien des missionnaires, des catéchistes, et au soulagement des néophytes pauvres et malades. La Providence, sur laquelle le père Benoît comptait avec confiance, lui fournit d'abondantes ressources ; et dans ces moments d'espèce d'abandon et de disette, il trouva le moyen de multiplier les aumônes, de mettre dans notre maison un plus grand nombre de lettrés catéchistes, de donner des retraites où les néophytes étaient logés et nourris gratuitement, d'augmenter la distribution des livres : il prêchait lui-même fort souvent, il allait porter les sacrements aux moribonds, il distribuait des remèdes. veillait sur tous les besoins spirituels et temporels du dedans et du dehors ; p.4.233 car notre mission française, et le district de Pékin nommément, s'étend fort au loin et jusqu'au delà de la grande muraille ; il n'épargnait rien, en un mot, pour le soulagement de nos chrétiens, et le faisait avec tant de modestie et de réserve, qu'il offrait en présent ce qu'il croyait nécessaire et qu'il n'aurait pas été honnête de donner à titre d'aumône.

Enfin la vigilance, les soins, les instructions, la fermeté pour faire

exécuter les décrets de Rome ; la douceur, la patience, la charité, toutes les vertus chrétiennes et apostoliques, il les pratiqua avec une nouvelle ardeur et vint à bout de maintenir tout dans l'ordre, et de pourvoir à tout jusqu'à l'arrivée de ses chers disciples les pères Yang et Ko, qu'il eut la joie d'embrasser et de recevoir dans notre maison. Ces jeunes Chinois remirent entre ses mains, comme des fils à leur père, tout ce qu'on leur avait donné en France pour eux et pour les missions de leur patrie. O mon Dieu ! récompensez de leur charité les personnes augustes de la famille royale qui les chargèrent de tant de dons ! Quelle consolation pour nous de voir que leur piété prenait un si généreux, un si tendre intérêt à nos chrétientés et à leurs missionnaires ! Quel événement presque miraculeux dans la position où nous étions, que les secours qui nous furent envoyés pour toutes les espèces d'œuvres de zèle et de charité ! Le souvenir en durera à la Chine autant que la religion.

Quand le père Benoît vit les instructions données aux pères Yang et Ko, par le ministre éclairé et bienfaisant qui, voyant la Chine en homme d'État, voulait enrichir la France de toutes les connaissances de ce vaste empire, il n'épargna rien pour engager ceux de nous qui avaient quelques loisirs à entrer dans des vues si patriotiques : il nous y trouva tous disposés ; mais malgré le triste état de sa santé, qui avait forcé à le décharger de la supériorité de notre maison française, il se mit à la tête de nos travaux, et fournit, avec une facilité étonnante, beaucoup de notices, de mémoires, de détails et de descriptions qu'on trouve avec les autres ouvrages que nous avons fait passer en Europe, et qui sont imprimés sous le nom de *Mémoires sur la Chine*.

Le père Benoît succomba enfin à tant de travaux ; et, sur le point de partir pour aller au-devant de l'empereur, il fut frappé d'un coup de sang qui lui laissa cependant le temps de recevoir les sacrements, et de nous édifier encore par sa résignation, sa patience, et par son amour pour Dieu. Il mourut le 3 octobre 1774.

Si jamais on écrit les annales de l'Église de la Chine, il suffira de rapporter ce que les infidèles mêmes disaient et pensaient du père

Michel Benoît, pour apprendre à la postérité combien ses vertus étaient encore supérieures à ses talents. L'empereur, qui avait donné cent onces d'argent pour ses funérailles, s'informa en détail de sa dernière maladie, et finit par dire que c'était « un homme de bien et très zélé pour son service » ; paroles qui, étant un très grand éloge dans la bouche de ce prince, auraient illustré une longue suite de générations, si elles avaient été dites d'un Tartare ou d'un Chinois.

Mais la louange de cet excellent missionnaire, c'est d'avoir toujours craint et fui celle des hommes, cherché avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes ; d'avoir vécu en homme qui s'était totalement oublié, et ne voyait de bonheur dans la vie que celui de faire le bien. Le peu que nous avons raconté de sa vie suffit pour faire entrevoir jusqu'où il avait poussé les vertus chrétiennes, religieuses et apostoliques. Nous ne disons rien de ses vertus sociales. Rien n'égalait sa douceur, sa modestie, sa générosité, son empressement à obliger, qui lui faisait trouver tout possible dès qu'il s'agissait de rendre service.

Il portait tous les missionnaires dans son cœur ; et, de quelque État qu'ils fussent, il les regardait avec raison comme ses frères, s'intéressait à leurs succès, et n'attendait point qu'ils implorassent son secours pour les préserver des persécutions, et pour travailler à les délivrer des entraves et des obstacles que l'infidélité mettait à leur zèle, et pour solliciter leur délivrance lorsqu'ils étaient emprisonnés.

Je suis, etc.

@

Lettre du père Ventavon

@

Révoltes partielles. — Église brûlée et rebâtie.

A Pékin, le 15 octobre 1775

Mon révérend Père,
P. C.

p.4.234 Vous m'avez souvent demandé des relations de Chine, vous n'en aurez de ma façon que de bien courtes ; mais aussi vous pouvez compter que je dis les choses comme elles sont, et que mon défaut ne sera jamais de les altérer.

Voici les événements les plus essentiels depuis l'année dernière. La révolte qu'il y a eu dans le Chantong, au mois d'octobre 1774, a été dans peu de temps apaisée ; la plupart de ceux qui y sont entrés sont morts en se défendant, les autres ont été pris, conduits à Pékin, et punis du dernier supplice. La guerre que l'empereur fait aux Miaodse du Kin-tchouen est aussi sur le point d'être finie ; on les a poussés jusque dans leur dernière retraite, où ils ne sont plus qu'en très petit nombre, et on attend d'un jour à l'autre la nouvelle de leur entière défaite, après une guerre opiniâtre de cinq ou six ans. Tout autre empereur que celui-ci se fût probablement lassé, et eût abandonné une entreprise où tous ses prédécesseurs avaient échoué ; mais il est d'un caractère des plus fermes et des plus intrépides que je connaisse.

Il nous a donné cette année-ci deux marques bien singulières de la satisfaction qu'il a de nos services. La grande église Nan-tang, la plus belle, sans contredit, qu'il y eût dans tout l'Orient, et la première bâtie dans cette capitale, a été, l'hiver dernier, entièrement consumée par les flammes, et cela en plein jour, sans qu'on ait pu savoir la cause d'un si fâcheux accident. On venait de célébrer la dernière messe, on voit senti quelque légère odeur, en conséquence cherché de tous les côtés ; aucun vestige de feu ni de fumée ne paraissant, on a cru que c'était quelque odeur venue du dehors, on s'est rassuré, on a fermé l'église. A

peine s'est-il passé une demi-heure, qu'elle a paru en feu de tous les côtés, et le mal sans remède. Ornements, vases sacrés, sacristie, tout a été perdu ; on n'a pu faire autre chose que de garantir les bâtiments voisins. Dès le lendemain, l'empereur a été averti. (C'est l'usage de le faire lorsqu'il y a quelque incendie considérable.) Tout de suite, sans que nous ayons fait de notre part aucune démarche, il a donné la permission de rebâtir l'église, prêté aux missionnaires dix mille taels, qu'on rendra quand on pourra, pour contribuer au rétablissement ; et quand elle sera finie, il écrira de sa propre main une inscription pour y être placée.

Ce n'est pas là une petite grâce ; mais en voici une autre plus considérable. Il y a dans ces contrées une espèce de secte appelée *Pey-ling-kiao*, accusée d'avoir part presque dans toutes les révoltes. Les mandarins font souvent des recherches pour découvrir ses sectateurs. On en a fait de plus vives à l'occasion de la dernière dont j'ai parlé. Quelques chrétiens ont été aussi arrêtés en Tartarie, dans le propre pays de l'empereur ou des Tartares Mantcheoux, où Cang-hi, tout favorable qu'il était à la religion, n'a jamais voulu permettre que les Européens missionnaires allassent l'y prêcher. Ces chrétiens, interrogés par le premier et principal gouverneur comment, dans un pays si éloigné de Pékin, il y avait des chrétiens, ont répondu, avec autant de lâcheté que d'imprudence, que les Européens de Pékin envoyaient toutes les années des prêtres chinois pour les catéchiser et les instruire ; ils en ont nommé six par nom et surnom, qui tous réellement avaient été en Tartarie, et un d'eux qui se trouvait précisément alors sur les lieux, et qui fut obligé, comme vous pensez, de se cacher bien vite. Le gouverneur, n'osant apparemment prendre sur lui une pareille affaire, avertit tout de suite l'empereur, qui depuis peu de jours seulement, était parti de Pékin pour la Tartarie. L'empereur reçut le tseou ou la requête, et se contenta d'écrire à côté ce mot *lan*, qui veut dire *je l'ai eue*. La requête fut ensuite portée au Hing-pou ou tribunal des crimes. qui connut par ce mot que l'intention de l'empereur n'était pas qu'on fît de cette affaire une affaire sérieuse. Cependant des mandarins inférieurs et gens de justice se transportèrent dans deux de

nos églises pour arrêter les missionnaires chinois nommés dans l'accusation. De six, il n'y en avait qu'un seul alors dans la maison, on le fit évader tout de suite ; les mandarins arrêtèrent, seulement pour la forme, deux prosélytes et un domestique du même nom que les accusés, et les conduisirent en prison, où ils se p.4.235 contentèrent de leur faire des interrogations générales qui n'allaient point au but, et sans leur faire aucun mal. Les Européens, chargés de répondre à l'accusation, ont déclaré que les chrétiens de Tartarie, venant de temps en temps à Pékin, ils demandaient des gens qui voulussent bien aller chez eux leur apprendre la religion et les prières, qu'ils oubliaient aisément ; que les Européens ne pouvant y aller eux-mêmes, il y avait des Chinois de bonne volonté qui s'étaient prêtés à cette bonne œuvre, mais qu'aucun des susnommés dans la requête n'était alors dans l'église. Le tribunal des crimes a fait un nouveau rapport de tout à l'empereur, qui a répondu ces mots ; *mien kieou*, ils veulent dire : « Je fais grâce, et ne veux pas qu'on fasse d'autres recherches. » La réponse venue, les trois qu'on tenait en prison ont été élargis sans aucun mal, et l'affaire a été entièrement finie. Les missionnaires chinois sont revenus, et les choses vont comme à l'ordinaire. Nous ne nous flattions pas, au commencement, qu'elle dût ainsi se terminer ; et quand nous vîmes l'accusation, sans savoir comment l'empereur l'avait prise, nous la regardâmes tous comme la plus terrible qu'il y ait eu de longtemps, et comme devant avoir les plus funestes suites. Béni soit Dieu qui tient entre ses mains le cœur des princes, et les tourne comme il lui plaît ! voilà les seules nouvelles qui peuvent vous intéresser.

Priez pour cette pauvre mission, et soyez assuré du sincère et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

@

Lettre d'un missionnaire de Chine

à monsieur ***

@

Détails sur les Mia-ot-sée. — La persécution est calmée.

A Pékin, année 1777

Je commence, monsieur, ma lettre par l'état présent de notre chère mission, qui seule devrait occuper toutes nos pensées. Nos Pères chinois de l'église du midi et de l'orient, qui avaient été poursuivis l'an passé par le tribunal des crimes, ont repris leurs fonctions. Un mot de l'empereur a tout calmé ; les plus grands tribunaux sont bien petits devant lui.

Le père Paul Li-éou, qui est de notre église, revint ces jours passés de Ou-la-ha-ta sa mission favorite. A son retour, j'appris un trait qui fait voir que le bras de Dieu n'est point raccourci, et que la foi peut encore tout. La sécheresse désolait les campagnes ; encore quelques jours sans pluie, les moissons périssaient. Déjà depuis longtemps les païens invoquaient inutilement leurs idoles. Un bon chrétien du pays leur dit :

> — Vous perdez votre temps, vos dieux sont sourds ; il n'y a que le vrai Dieu qui écoute les vœux de ses adorateurs : je le prierai, et j'attends de sa miséricorde qu'il m'exaucera.

Aussitôt il partit avec sa famille et se rendit sur une haute montagne ; là ils se mirent à genoux à la vue de tout le monde ; le bon vieillard, après une courte prière, se leva et fit de l'eau bénite à sa façon, c'est-à-dire qu'il fit le signe de la croix sur un vase d'eau ; il prit de cette eau et en jeta à droite et à gauche en priant ; il recommença trois fois cette pieuse cérémonie ; à la troisième fois, la pluie tomba. Ce qu'il y a d'étonnant et ce qui marque bien la stupidité des idolâtres, c'est qu'au lieu de témoigner leur reconnaissance à leur bienfaiteur, ils voulaient qu'il se joignît à eux pour remercier leurs idoles de ce que la pluie était

tombée, ou du moins qu'il donnât de l'argent pour leur faire des fêtes et des comédies. Le chrétien leur répondit en homme qui venait d'éprouver visiblement la protection du Ciel.

L'an passé, l'aîné de la nombreuse famille de Tchao de Ou-la-ha-ta prit la résolution, malgré son grand âge et le froid, de venir à Pékin pour y passer en dévotion les fêtes de Noel : un de ses neveux, âgé seulement de vingt ans, se joignit à lui. Après quatre ou cinq jours de marche, ce jeune homme tomba dangereusement malade ; une fièvre violente et continuelle ne lui donnait aucun repos ; il devint si faible qu'il fallait un homme de chaque côté pour le soutenir à cheval : on le pressa de s'en retourner ; jamais il ne voulut ; il disait pour ses raisons que s'il devait mourir de cette maladie, il serait charmé de mourir à l'église ; que ce serait pour lui la plus douce consolation de recevoir les derniers sacrements, et en particulier la sainte communion, qu'il n'avait pas encore eu le bonheur de recevoir. Son oncle se laissa toucher, et quoiqu'il sentit le danger, il permit à son neveu de continuer sa p.4.236 route. Ils arrivèrent après douze ou quinze jours de marche : j'envoyai aussitôt chercher le médecin de la maison, qui le condamna. Le jeune homme se prépara à la mort avec une ferveur admirable ; il reçut tous ses sacrements, et mourut trois jours après dans de grands sentiments de piété.

Je finirais volontiers une lettre que les chaleurs de la saison, qui permettent à peine d'écrire, m'invitent fort à abréger. Mais je dois vous dire du moins un mot d'un des plus grands événements qui soient arrivés en Chine depuis bien des siècles ; je parle de l'extinction totale des Mia-ot-ssé. Ces montagnards indépendants, se croyant invincibles parce qu'ils n'avaient jamais été vaincus, insultaient la majesté de l'empereur depuis près de deux mille ans. Souvent ils descendaient de leurs rochers par des espèces de fentes presque impraticables, tombaient rapidement et en force sur les troupes chinoises qui défendaient les frontières contre leurs invasions, et après avoir fait un butin considérable, ils se retiraient dans des gorges ou au haut de leurs rochers.

Je ne parle pas ici de ces Mia-ot-sée qui sont répandus en petit nombre dans plusieurs provinces de l'empire, comme au Fou-kien, au Koeit-cheou, à Yun-nam et au Kau-quan : l'État les laisse, parce qu'ils sont peu, sans chef, et soumis à des mandarins chinois.

Les Mia-ot-sée dont il s'agit ici formaient deux petits États sur les frontières de Setchuen et du Koeit-cheou, grands à peu près comme la Lorraine ou le Portugal ; l'un s'appelait *Siao-kint-chuen*, l'autre *Ta-kint-chuen* ; l'un et l'autre avaient chacun leur roi ou prince souverain.

Il y a environ vingt-cinq ans qu'ils firent quelques dégâts sur les terres de l'empire ; on arma contre eux. Le premier général qui alla les attaquer ne méritait pas de réussir ; c'était de plus un ennemi furieux de notre sainte religion ; l'empereur lui fit couper le cou. Un autre, plus adroit, composa avec eux ; il leur fit de beaux présents, avec lesquels ils rentrèrent dans leurs montagnes : on eut grand soin de dire à l'empereur qu'ils étaient soumis, et qu'ils le reconnaissaient pour leur maître.

Cependant les hostilités recommencèrent il y a cinq ou six ans ; l'empereur en fut extrêmement irrité, et probablement qu'il prit dès lors la résolution de les exterminer ; il fit envelopper leurs montagnes par trois armées dont chacune était composée environ de quarante mille combattants.

Le général Ou-en-fou eut ordre de grimper sur ces affreuses montagnes ; les Mia-ot-sée défendirent mollement le premier passage : ce passage franchi, Ou-en-fou et ses troupes se trouvèrent dans une gorge ayant en face d'autres rochers escarpés. Alors, les Mia-ot-sée parurent en force, fermèrent le retour et tous les autres passages, et quand les Chinois furent exténués par la faim, ils firent main basse sur eux ; il n'en échappa pas un seul, et ce ne fut qu'après plusieurs années qu'on sut comment ils avaient traité le général Ou-en-fou.

Cependant deux autres généraux, pour n'avoir pas secouru Ou-en-fou, furent perdus : l'un fut étranglé, et l'autre envoyé en exil à Y-li [1].

[1] Ili, ou Gouldja, en Kalmoukie.

Alors l'empereur fit Aquei généralissime de toutes ses troupes ; il ne pouvait mieux choisir ; c'est un homme d'un sang-froid et d'une constance inébranlables, ne se rebutant de rien, et ne craignant pas même de mécontenter l'empereur, si le bien de son service y obligeait quelquefois.

Il entra par la même route que Ou-en-fou, mais il eut soin de faire grimper des troupes sur les rochers voisins, et de tenir ses derrières libres ; les Mia-ot-sée, à ce début, sentirent à qui ils avaient affaire ; ils firent des prodiges de valeur ; les femmes combattaient comme les hommes : on ne dit pas combien il périt de Chinois dans ces premiers défilés. Aquei se maintint dans la première gorge, et se disposa à attaquer le second passage. Les Mia-ot-sée construisirent de nouveaux forts sur les hauteurs ; Aquei ne précipitait rien ; il restait deux ou trois mois autour d'un rocher, et si enfin il trouvait un endroit tant soit peu accessible, il profitait de la nuit ou d'un brouillard pour y faire grimper un nombre suffisant de soldats, et dès qu'ils y étaient en force, ils attaquaient les Mia-ot-sée qui, n'étant qu'une poignée de monde en comparaison des Chinois, ne pouvaient mettre qu'un très petit nombre de soldats sur chaque montagne pour la défendre. Un pas fait était un pas. Aquei ne reculait jamais. Moyennant cette manœuvre, en moins d'un an et demi, il avança de p.4.237 dix à douze lieues, et parvint à la capitale du Siao-kint-chuen, nommé *Maino* ; il l'enleva. Le jeune roi Seng-ko-sang s'échappa à temps ; son père, qui depuis plusieurs années avait quitté le gouvernement et s'était fait lama, se croyait en sûreté dans son espèce de monastère ; il se trompa horriblement. Il fut pris et mené à Pékin, où il a mal passé son temps.

Aquei poussa lentement Seng-ko-sang de montagnes en montagnes, de gorges en gorges, jusqu'à l'extrémité de ses petits États. Là il y a un miao (temple d'idoles), bien fortifié à la façon du pays. Sen-ko-sang s'y défendit en désespéré, mais il fallut céder au nombre ; il s'enfuit dans le Ta-kint-chuen par un défilé ou il ne peut passer que deux hommes de front. Son pays tomba dès lors tout entier entre les mains des Chinois, mais la guerre n'est pas finie quand le roi

n'est pas pris : il faut échec et mat. L'empereur donna ordre qu'on sommât le roi du Ta-kint-chuen de remettre à ses troupes son ennemi Sang-ko-sang. En cas de refus, Aquei devait sur-le-champ porter la guerre dans ses États. Sonem ou Sononom, comme disent d'autres, roi du Ta-kint-chuen, fut fort embarrassé ; il n'avait alors que vingt et un ans ; les succès des troupes chinoises l'étonnaient. Son oncle penchait à contenter l'empereur ; mais un lama, parent de Seng-ko-sang, le grand général du Ta-kint-chuen et un mandarin chinois qui avait trahi l'empereur, l'emportèrent dans le conseil. On se flatta que les montagnes du Ta-kint-chuen étant encore plus escarpées et plus inaccessibles que celles du Siao-kint-chuen, on lasserait les Chinois ; on hérissa de forts tous les pays ; on rendit les passages encore plus difficiles et les montagnes plus inaccessibles, Aquei ne s'étonna de rien ; il entrait dans le défilé sur les traces de Seng-ko-sang. Petit à petit il gagnait du terrain et avançait toujours, malgré tous les efforts des ennemis. Insensiblement il s'approcha de la capitale, nommée Leonci. Les autres armées chinoises s'avancèrent aussi de leur côté ; cette malheureuse place parut être aux abois.

Alors l'empereur, regardant la guerre comme finie, envoya le père Félix Darocha, aujourd'hui président du tribunal des Mathématiques, pour lever la carte du pays. Il partit le 20 août 1774, accompagné d'un comte de l'empire (le te-kong), qui devait avoir soin de lui et répondre de sa personne sur la route. Ce cher et ancien confrère m'a confirmé plusieurs fois tout ce qu'on dit du Kint-chuen, de ses chemins impraticables, de ses précipices affreux, de ses chutes d'eau, de ses marais, de ses rochers réellement inaccessibles. En passant il en vit un fort élevé, sur lequel il y avait un petit fort. On lui raconta comment on s'en était emparé par un heureux hasard, après avoir employé pendant plus de deux mois tout ce qu'on avait pu de courage et d'adresse.

Quelques soldats qui étaient de garde ayant entendu de grand matin le bruit d'une personne qui s'observe en marchant, s'approchèrent doucement : ils s'aperçurent qu'il y avait quelque chose qui remuait. Deux ou trois des plus lestes, par le moyen des crampons attachés à

leurs souliers, grimpèrent de ce côté-là ; c'était une femme qui puisait de l'eau. Ils l'arrêtèrent. Interrogée qui gardait ce fort depuis si longtemps, elle dit :

> — C'est moi ; je manquais d'eau, je suis venue ici en chercher avant le jour ; je ne comptais pas vous y trouver.

Elle les conduisit par un sentier caché dans ledit fort, et réellement elle était restée seule depuis longtemps, tantôt tirant quelques coups de fusil, tantôt détachant des morceaux de rochers, qu'elle précipitait sur les troupes qui tâchaient inutilement de grimper.

Aquei et les autres reçurent le père d'Arocha avec la distinction qu'on doit ici à un homme envoyé immédiatement par l'empereur lui-même ; mais la fatigue et le mauvais air le mirent hors d'état de faire ce pourquoi il était envoyé. Les généraux eux-mêmes, par amitié pour lui, prièrent l'empereur de le rappeler. Le père d'Arocha laissa Aquei sur une montagne qui dominait Leonci, capitale du Ta-kint-chuen. Une autre armée était de l'autre côté au delà d'une rivière, elle se disposait à la passer ; et sous quatre ou cinq jours on comptait enlever la place. Seng-ko-sang était mort. Sonom, resté seul, faisait les derniers efforts pour conserver sa capitale, et ce ne fut qu'après huit ou neuf mois, qui durèrent bien à l'empereur, qu'il prit le parti de l'abandonner secrètement pour se retirer à Karai, son dernier fort et sa dernière ressource. Les Chinois, ne trouvant plus de résistance, s'avancèrent par un défilé fort étroit, ils entrèrent dans la ville, où il n'y avait plus que des maisons vides de tout.

p.4.238 Perdant ce temps Sonom ayant tourné une montagne, vint prendre en flanc la colonne chinoise qui filait vers la capitale, il la rompit ; Aquei fit tout ce qu'il put pour forcer, mais il n'en vint à bout qu'après neuf ou dix jours d'efforts, pendant lesquels ses troupes, qui étaient déjà entrées dans la capitale, souffrirent prodigieusement de la faim. Après cette victoire, le général envoya le petit étendard rouge, c'est en Chine une marque que la guerre va finir.

L'empereur s'attendait à recevoir le grand, qui annonce que la

nation ennemie est totalement éteinte et le roi pris. Il pressa de nouveau et avec plus de force que jamais. De dix à douze mille hommes, à peu près, que les deux rois avaient en commençant la guerre, il n'en restait plus que quatre ou cinq cents enfermés dans Karai. Après s'être défendus quelques mois dans ce fort, les Mia-ot-sée virent bien qu'ils seraient enlevés ; on tint un conseil général, où il fut résolu qu'on minerait la place et qu'on périrait sous les ruines avec les troupes chinoises qui la forceraient. La reine mère fut effrayée de ce parti, elle parla de se rendre à discrétion, elle, son fils, frère du roi, et une jeune princesse de dix-huit ans. Aquei, qui savait que l'empereur avait une envie démesurée d'avoir toute cette famille entre ses mains, donna de belles paroles. Sonom et son grand général balancèrent longtemps. Toute autre ressource leur manquant, ils coururent enfin le sort de la reine mère. Karai fut rendu, et Aquei devint maître de la personne du roi et de tout ce qui restait de la nation des Mia-ot-sée, il ne pouvait lui arriver rien de plus heureux. Le grand étendard partit aussitôt. Il était prodigieusement désiré. Il arriva à Pékin sur la fin du carême de 1776, l'empereur venait alors de la sépulture de son père Yong-tching.

Il y eut ordre à tous les régulos, les comtes, les grands de l'empire d'aller au-devant de Sa Majesté pour la féliciter. Nous marchâmes à la suite des six fameux tribunaux. L'empereur passa monté sur son grand cheval blanc. Ses prospérités n'avaient point altéré cet air de bonté et d'affabilité qu'il sait si bien prendre quand il veut.

En attendant l'infortuné Sonom qui était en route, l'empereur visita la province du Chang-tong où le rebelle Ouang-lun avait causé tant de désordres l'année précédente.

Sonom était arrivé ; on l'amusait, on le trompait. Une ou deux fois il se défia des belles paroles qu'on lui avait données. Il conçut tant de tristesse qu'il en tomba malade ; on redoubla de soins, de caresses et d'égards ; il se remit, et se flatta vainement de meilleures espérances.

L'empereur revint du Chang-tong le 11 juin 1776. Nous eûmes encore l'honneur de le voir à son passage à onze lieues de Pékin ; il

n'entra pas dans la ville, il s'arrêta dans une espèce de parc qui a seize lieues de tour, et qui n'est qu'à une lieue au midi de Pékin ; il y resta le 12.

Le 13, accompagné de tout ce qu'il y a de plus grand dans l'empire, il alla au-devant de son général victorieux. Les quarante-huit souverains qui dépendent de l'empire devaient s'y trouver ; mais n'ayant pu être avertis à temps, la plupart en seront quittes pour aller féliciter Sa Majesté à Gehol, où elle est allée prendre le plaisir de la chasse et exercer son monde.

La réception d'un général victorieux est en Chine une des plus belles cérémonies qu'on puisse imaginer. Il y a une vingtaine d'années que le père Amiot en donna la description en grand ; je n'en dirai que deux mots.

Afin que le général Aquei parût à cette cérémonie avec plus de dignité, l'empereur le fit comte de l'empire et membre de la famille impériale, il le décora encore de plusieurs ornements que les empereurs seuls peuvent porter. Un mois avant son arrivée, le tribunal des ministres avait donné ordre qu'à soixante lieues de l'endroit assigné pour la réception, on préparât les chemins en terre jaune comme pour Sa Majesté elle-même.

L'endroit assigné par le tribunal des rits était à huit lieues de Pékin, à une assez petite distance d'un palais de campagne que l'empereur a bâti à Hoang-kin-tchong. Ses environs étaient ornés avec une magnificence surprenante. Il faudrait un volume entier pour faire la description des montagnes artificielles qu'on avait élevées, des ruisseaux qu'on avait conduits dans les vallons, des galeries, des salons, des bâtiments variés à l'infini qu'on y avait bâtis. On y voyait en grand ce qu'on admire au ouancheou de l'empereur et de l'impératrice, c'est-à-dire aux réjouissances de leur 50e, 60e, 70e et 80e années.

L'empereur sortit de son palais en habit de p.4.239 cérémonie, il marcha entre deux haies de mandarins jusqu'à l'endroit destiné à la réception. Là étaient les princes du sang, les régulos, les comtes, les

ministres et grands mandarins avec les six tribunaux de l'empire et un gros détachement de chacune des huit bannières. Aucun missionnaire ne s'y trouva, à cause de la première cérémonie qui devait s'y faire.

Le général Aquei, à la tête de l'élite de ses troupes victorieuses, s'avançait de l'autre côté ; dès qu'il fut auprès des deux piliers rouges, il descendit de cheval. Le président du lipou invita l'empereur à monter sur une plate-forme élevée, ayant à droite et à gauche une foule de drapeaux et d'étendards ; il se tint debout un moment. La grande musique de l'empire commença, et dans un intervalle de silence un mandarin du lipou cria :

— Prosternez-vous.

Aussitôt l'empereur, le général et ses officiers, les princes, les régulos, les comtes, les tribunaux, les grands mandarins, tous se mirent à genoux, frappèrent neuf fois la terre de leur front pour adorer le Ciel et le remercier de la victoire.

Cela étant fait, le maître des cérémonies s'approcha de l'empereur, et le pria de descendre dans une grande salle, où on lui avait dressé un trône ; Aquei et ses officiers lui firent le keou-teou. L'empereur se leva, et, selon l'ancien usage, alla au général, et lui donna l'accolade ; ce qu'il fit avec un sentiment qui toucha cette prodigieuse assemblée. Puis il dit à Aquei :

— Tu es fatigué, viens, repose-toi ;

il le fit asseoir à côté de lui, faveur unique en Chine. Les officiers furent placés dans des tentes bleues ; on servit du thé, puis cent eunuques, soutenus de la grande musique, entonnèrent le chant des victoires ; c'est une espèce d'hymne antique qui a près de quatre mille ans. On m'a dit qu'on en avait fait une nouvelle pour cette occasion. Le président du tribunal des rits s'avança, et dit à l'empereur :

— Tout est fini.

L'empereur remonta dans sa chaise à porteurs, et le jour même il se rendit à Pékin, pour y faire une autre cérémonie de grand éclat. On l'appelle *Chéofou* ; elle consiste à recevoir les captifs faits en guerre, et

à déterminer leur sort. L'empire rassemble encore en cette occasion tout ce qu'il a de grand et d'auguste ; elle se fait dans la troisième cour du palais, terminée au nord par la porte qu'on appelle *Oumen* ; l'empereur est sur un trône dressé dans une galerie élevée sur une terrasse de cinquante-deux pieds de haut, et surmontée d'un bâtiment qui peut en avoir cinquante. A côté de l'empereur il y a les grands officiers de la couronne. Au bas, sont les princes, les régulos, les comtes, les grands mandarins ; le long de cette cour immense, et qui est à perte de vue, sont sous deux lignes parallèles, à l'orient et à l'occident, tous les insignes de l'empire, drapeaux, étendards, masses, piques, massues, dragons, instruments, figures symboliques, que sais-je ? cela ne finit pas. Les porteurs sont en habits de soie rouge, brodés d'or ; vient un second rang, ce sont les tribunaux de l'empire. Le troisième est formé par les gardes de l'empereur, armés comme en guerre. Dans la cour avancée, il y a les éléphants de la couronne, chargés de leurs tours dorées, ayant à côté d'eux les chariots de guerre ; la grande musique et les instruments sont sur les deux flancs de la galerie qui termine la grande cour au nord, et où l'empereur est assis sur son trône.

Le lipou, tribunal des rits, avait fixé le commencement de la cérémonie à sept heures du matin ; l'empereur donna contre-ordre pendant la nuit, il voulut qu'elle commençât dès quatre heures et demie. Dès qu'on entendit la grosse cloche de Pékin, on se rendit de toutes parts au palais ; ce monde de princes, de grands, de tribunaux, les troupes, tout s'arrangea selon l'ordre prescrit par le lipou.

L'empereur parut sur son trône, au son de la musique et de tous les instruments les plus bruyants. Il reçut d'abord les hommages et les félicitations de l'empire ; ensuite un mandarin du tribunal des rits cria à haute voix :

> — Vous, officiers, qui avez amené les captifs, avancez, prosternez-vous, *keouteou*.

La cérémonie faite au son des instruments, les officiers victorieux se retirèrent ; aussitôt le même mandarin cria de nouveau :

> — Vous, mandarins du tribunal des soldats, et vous, officiers de guerre, venez, présentez les captifs.

L'infortuné Sonom, son frère cadet, son grand général, le frère cadet de Seng-ko-sang, et trois autres grands du Kint-chuen, parurent de loin devant l'empereur et toute cette redoutable assemblée. ils avaient tous une espèce de corde de soie blanche au cou, ils avancèrent quelques pas, puis ils eurent ordre de se mettre à genoux ; on déposa à terre, à côté d'eux, la tête de Seng-ko-sang enfermée dans une cage. Ils avaient derrière eux cent officiers p.4.240 venus de la guerre ; à droite, cinquante tant mandarins que soldats du gouvernement de Pékin ; à gauche, cinquante officiers du tribunal des princes. A cet appareil qui était tout de terreur, le général de Sonom ne put s'empêcher de faire un mouvement de dépit qui ne fut aperçu que de ceux qui étaient près de lui. Il frappa cependant la terre de son front comme Sonom et les autres : on les reconduisit tout de suite dans une salle collatérale ; l'empereur reçut encore une fois les félicitations de tout ce qu'il y a de grands dans l'empire, puis il se retira au son de la musique et des instruments, sans avoir rien décidé sur le sort de ses illustres captifs, mais on sut bientôt qu'ils étaient perdus.

L'empereur se transporta tout de suite à un grand palais qu'on appelle *Intai*, et qui touche presque à notre maison. Les instruments des tortures étaient tous étalés dans une grande salle. L'empereur s'assit dans le fond sur un petit trône. Quelle fut la surprise de l'infortuné Sonom et des autres captifs ! Le grand général dit :

> — Très puissant empereur, le roi, père de Sonom, en mourant, le confia à mes soins. C'était un jeune prince incapable de résolution ; c'est moi qui ai décidé la guerre ; si en cela j'ai péché, j'ai péché seul, seul je mérite d'être puni. Je demande qu'on épargne ce jeune prince qui n'a pu être coupable. Nous pouvions encore vendre notre vie bien cher ; nous ne nous sommes rendus que dans l'espérance qu'on nous a donnée de trouver grâce devant Votre Majesté.

Il parlait en vain, leur perte était assurée par la politique, et peut-être

par le ressentiment. Un mot ou un signe de l'empereur les prit tous à la torture. Au milieu des supplices, ils avouèrent des choses qui les firent augmenter. Sonom, à ce qu'on dit, avoua qu'il avait tourmenté Ou-en-fou pendant cent jours, et qu'ensuite il l'avait tué lui-même d'un coup de flèche ; d'autres disent qu'il déclara qu'il l'avait fait envelopper de coton trempé dans l'huile, et qu'il y avait mis le feu. Il convint encore que c'était lui qui avait tué le gendre de l'empereur ; on l'appelait *Taquéfou*. L'empereur fut charmé de pouvoir immoler une victime de marque à la douleur de sa fille, qui paraissait inconsolable de la perte de son mari. Le détail de cet interrogatoire n'est pas sûr comme le reste. Il y a même des choses qui paraissent ne pas s'accorder, j'ai eu des raisons pour ne pas questionner là-dessus.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Sonom et les six autres, après avoir subi des questions très rigoureuses, furent mis sur des tombereaux, un bâillon à la bouche, et conduits dans ce douloureux et humiliant état sur la place destinée aux exécutions, où ils furent attachés à des poteaux, et coupés en pièces comme rebelles, sur les onze heures du matin ; on prit ensuite leurs têtes, et on les exposa dans des cages avec leurs noms au bas, Sonom et les autres. Les jours suivants, on fit des exécutions sanglantes des Mia-ot-sée d'un moindre rang. Il ne reste plus de cette infortunée nation que quelques gens du plus bas rang, qu'on a donnés pour esclaves aux officiers victorieux.

Ces scènes tragiques m'ont rappelé l'histoire de Canaam, il faut que les Mia-ot-sée les aient imités dans leurs criminels excès. La vengeance les a atteints ; ils ont disparu de dessus la terre qu'ils souillaient depuis si longtemps.

Je tremble pour certaines contrées. Daigne le Seigneur qu'elles ont oublié, ne se souvenir d'elles que dans ses grandes miséricordes !

Quoique nous n'ayons pas reçu vos lettres l'an passé, nous n'avons pas tout à fait ignoré l'état de l'Europe. Nous avons su les malheurs de la Pologne, les victoires étonnantes des Russes, la mort de Louis XV et de Clément XIV, etc.

Du reste, cher monsieur, si vous avez vos croix, soyez persuadé qu'au delà des mers elles ne nous manquent pas. Quand elles commencent à peser, je relis les lettres de mes bons amis d'Europe ; comme ce n'est qu'en Dieu et pour Dieu que nous nous aimons, j'y trouve ordinairement un goût qui m'adoucit bien des amertumes : plus mes besoins augmentent, plus je vous prie de ne pas m'oublier auprès de notre bon Maître. Je me recommande surtout à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être, etc.

@

Extrait de plusieurs

Lettres de missionnaires de la Chine

@

Paix dans l'empire. — Mort de l'impératrice-mère. — Jésuites bien en cour.

p.4.241 Le vaste empire de la Chine jouit actuellement d'une profonde paix. L'empereur, qui le gouverne avec autant de fermeté que de sagesse, quoique dans la soixante-septième année de son âge, jouit encore d'une santé parfaite. Il vient de perdre l'impératrice sa mère, âgée de quatre-vingt-six ans. Il faudrait un volume pour décrire toutes les cérémonies qui ont précédé et suivi son enterrement ; mais comme la plupart sont mêlées de superstitions, aucun missionnaire n'a pu y assister ; nous avons bien eu quelque crainte d'être molestés à cette occasion, aussi bien que nos mandarins chrétiens, mais il n'en a rien été, Dieu merci.

Dans les papiers publics répandus en Europe, et dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous, on débite que l'empereur est refroidi à notre égard : c'est un bruit faux. il nous regarde toujours du même œil ; ce prince est trop juste et trop éclairé pour se régler sur la conduite d'autrui ; il mesurera la sienne sur celle que nous tiendrons nous-mêmes ici. En nous comportant bien, aucune puissance étrangère ne pourra nous nuire. Des gens malintentionnés ont fait tout ce qu'ils ont pu pour faire parvenir jusqu'à lui les plus horribles calomnies contre nous ; mais avec cela ils n'ont rien avancé, et j'ai tout lieu de croire qu'ils ne réussiront jamais.

L'empereur, à ma prière, a permis au procureur de la sacrée Congrégation pour les missions de la Chine, de résider publiquement à Canton, où il avait été obligé de chercher un asile contre les poursuites de certains Portugais qui ne se proposent rien moins que de fermer la porte de la Chine aux missionnaires de toutes les autres nations. Nous avons encore obtenu, dans le courant de cette année, la délivrance d'un autre missionnaire français (M. Glayot des Missions Étrangères).

Vous savez sans doute que M. Glayot, ancien sulpicien, et depuis plusieurs années missionnaire à la Chine, est toujours en prison depuis 1769. Obligé d'être couché dans un lieu étroit et malsain, attaché par trois chaînes, l'une au cou, l'autre aux mains, et la troisième aux pieds. Malgré ses souffrances, il est content de son sort. Voici comme il s'exprime dans une lettre du 8 juin 1775, dont j'ai l'original sous les yeux.

> « Ne soyez point inquiet de moi, si ce n'est de prier pour moi. Soyez sûr que Dieu, qui a assisté Loth dans Sodome et Daniel dans la fosse aux lions, est ici avec moi, son pauvre serviteur, et la protection de la sainte Vierge aussi. Je demande instamment que vous ne fassiez aucune démarche pour me tirer de prison ; selon ce que je connais, cela serait inutile.
>
> Abandonnez-moi à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à sa très sainte Mère : ils m'ont sauvé de la mort dont l'arrêt était venu, ne peuvent-ils pas me tirer de la prison, selon leur sainte gloire ? *Calicem quem dedit mihi pater, non bibam illum ?*

Ses conjectures se sont vérifiées ; un missionnaire a parlé de lui à l'empereur, et aussitôt les mandarins l'ont laissé retourner à sa mission.

Nous avons ici un autre exemple de vertus, c'est M. l'évêque de Nankin ; tout en lui est distingué, naissance, érudition, zèle ; il a tout. Le beau spectacle de voir un évêque, un Lambeckoven, âgé de soixante-dix ans, accablé d'infirmités, parcourir sans cesse un diocèse plus grand que toute l'Italie ensemble, comme un simple paysan, n'ayant qu'un chapeau de paille, une chemise de grosse toile ; obligé de se cacher dans une petite barque de pêcheurs, par des chaleurs intolérables, courant un danger prochain, souhaitant de terminer sa carrière par le martyre ! Avec de pareils modèles, peut-on se ralentir et ne pas sentir redoubler ses forces ?

J'ai perdu cette année deux bonnes protections, le fils aîné de

l'empereur, âgé d'environ quarante ans, prince vraiment bon et affable, et dont j'ai reçu les plus grandes marques de bienveillance ; le premier ministre, mon aide et mon conseil dans toutes les affaires un peu épineuses ; ces deux pertes ne seront pas aisées à réparer ; mais comptant sur le secours de Dieu, je suis parfaitement tranquille.

Nous espérons que les cours de Rome et de p.4.242 Portugal donneront au plus tôt des ordres qui rétabliront la paix et la concorde, si nécessaires pour le progrès de ces missions, et détruiront cette division que la nationalité mal entendue entretient entre certains missionnaires.

@

Lettre d'un missionnaire de la Chine

@

Mélange de grandeur et de cruauté dans le gouvernement. — Respect pour les vieux livres et les anciens usages.

Pékin, le 31 juillet 1778

Monsieur,

Nous avons eu une persécution tout récemment et pour ainsi dire à la porte de Pékin ; c'est à Pa-tcheou, qui n'est éloigné d'ici que de douze à quinze lieues. Depuis quelques années cette chrétienté s'augmentait sensiblement : la foi s'étendait d'un endroit à l'autre et gagnait partout. Dans le seul village de Ye-kia-tchouang, qui n'est pas bien considérable, trente familles venaient d'embrasser la religion chrétienne. Les nouveaux néophytes étaient fervents et instruits. Ils venaient en foule à Pékin aux grands jours de fêtes ; leur concours en augmentait la célébrité. Les choses se faisaient peut-être avec un peu trop d'éclat : le mandarin du lieu, frappé du progrès de la religion, voulut l'arrêter.

Pour avoir occasion de faire une mauvaise affaire aux chrétiens, il leur donna ordre de contribuer à la rebâtisse d'un miao (temple d'idoles). Les chrétiens répondirent qu'ils ne le pouvaient pas, mais qu'ils s'offraient volontiers à contribuer à d'autres charges publiques, comme à rebâtir des ponts et à raccommoder des chemins : le mandarin s'attendait bien à cette réponse ; au lieu de s'en contenter, comme tant d'autres mandarins, idolâtres comme lui, il les chargea de chaînes et les traîna en prison. Ils étaient en tout une vingtaine.

Trois jours après. c'est-à-dire le 5 mars 1778, il les cita à son tribunal. Là, il fit tout au monde pour les séduire. Il revenait sans cesse aux lois de l'empire et à la honte dont il prétendait que des Chinois se couvraient en suivant une religion étrangère et des Si-yang-gin (Européens).

Il y avait parmi les prisonniers un nommé *Sou Mathias*, baptisé seulement depuis un mois. Il prit la parole et répondit si à propos et si raisonnablement, que le mandarin n'eut rien à répliquer. Il s'en irrita, et pour s'en venger, il lui fit donner sur-le-champ la question, qu'on appelle en chinois *kia-koen* ; c'est un supplice violent. On met les pieds du patient entre des planches qui sont étroitement liées ensemble à une de leurs extrémités ; à l'autre, il y a deux hommes puissants, qui, avec des cordes, serrent ces planches et les rapprochent par secousses ; à la première secousse les plus robustes tombent en défaillance.

Sou Mathias soutint généreusement cette question à plusieurs reprises ; le mandarin, rebuté et humilié de sa constance, le fit jeter à côté.

Il s'attaqua ensuite à un catéchumène. Il s'imagina que celui-ci n'étant point encore chrétien, il en viendrait plus aisément à bout. Il lui fit donner des soufflets sans nombre. Le catéchumène répondit constamment qu'ayant le bonheur de connaître le vrai Dieu, sa conscience ne lui permettait pas de s'en écarter ; et que très sûrement, il embrasserait la religion chrétienne, la seule où l'homme puisse rendre à Dieu ce qu'il lui doit, et sauver son âme. Le mandarin en fit battre un troisième, et les renvoya tous en prison.

La Chine aurait ses martyrs comme ailleurs, si le premier interrogatoire décidait du sort des chrétiens ; mais il n'est pas croyable combien on fait jouer de machines pour les tromper et les ébranler. Les Chinois sont en cela d'une industrie qui passe tout ce qu'on peut dire. Il faut que le mandarin l'emporte, à quelque prix que ce soit ; il y met son honneur ; jamais il ne se rend.

Quand celui de Pa-tcheou sut que ses gens étaient venus à bout, à force de ruse, de tromper quelques-uns des néophytes, il les fit tous comparaître devant lui pour la seconde fois. Sou Mathias fut encore souffleté et battu avec le pantsé (bâton long de quatre ou cinq pieds, dont on se sert pour punir les coupables). Tous les autres chrétiens furent battus de même. Alors le mandarin dit :

— Qu'on les reconduise en prison, et qu'ils signent l'écrit qu'on demande d'eux.

Les uns dirent : « Nous obéirons ». d'autres se turent ; et afin qu'on n'entendit pas ceux qui pourraient réclamer, les p.4.243 gens du tribunal firent beaucoup de bruit et les poussèrent hors de la salle.

La même chose arriva à peu près à Sin-tchang-hien, petit endroit qui n'est pas loin de Pa-tcheou, mais d'un autre district. Onze chrétiens y montrèrent beaucoup de constance dans les tourments ; et après ils cédèrent presque tous à de mauvaises raisons, et à une compassion déplacée.

Je ne suis point pour le merveilleux ; il faut cependant dire le vrai, il est arrivé à Pa-tcheou deux faits singuliers.

Sou Mathias, après avoir reçu la question kia-kouen, fit un mouvement pour se lever ; les gens du tribunal se mirent à rire ; deux s'approchèrent de lui pour l'emporter.

— Attends, lui dirent-ils ; tu n'y penses pas, tu en as pour cent jours sans pouvoir te remuer.

Sou Mathias se sentait, il les laissa dire, se leva seul, et sans douleur et sans aide il s'en retourna en prison., où tout de suite il prépara à manger aux autres prisonniers. Dix jours après, il vint de son pied à Pékin. Les chrétiens nous racontèrent ce qui lui était arrivé, et ce qu'ils avaient vu eux-mêmes de leurs yeux. Je cherchais à expliquer ce fait singulier. Il me vint en pensée que peut-être le mandarin n'avait voulu que l'effrayer, et que les cordes qui unissaient les planches à une extrémité, se prêtaient à mesure qu'à l'autre extrémité on rapprochait les planches pour écraser le pied et le bas de la jambe.

Le père Dolliers voulut en avoir le cœur net. Étant seul dans la chambre avec Sou Mathias, il lui dit d'ôter ses bas ; alors il vit de ses yeux, au-dessus et au-dessous de la cheville du pied, de grosses taches noires formées par un sang extravasé ; Sou Mathias y passa la main et les frotta, sans sentir aucune douleur. La cheville du pied n'était point entamée, parce que dans les planches on fait un trou dans l'endroit qui

y correspond, sans quoi celui qui aurait reçu cette question serait hors d'état de marcher le reste de ses jours.

Sou Mathias ne se démentit point, on n'osa pas même lui présenter le billet apostatique à signer.

Tcheou Mathieu ne fut pas si heureux ni si fidèle, quoique, de son propre aveu, Dieu l'ait favorisé d'une grâce qu'il ne connut pas assez. Voici comment je lui ai ouï raconter la chose à lui-même. Le père Dolliers était présent.

> — Le mandarin, dit-il, me demanda si j'étais chrétien. Je lui répondis : Je suis chrétien. Il me demanda mon saint nom, je répondis, je m'appelle Ma-teou (Mathieu). Il m'ordonna de changer, je lui dis : Cela ne se peut. Aussitôt il fit étendre devant moi des chaînes sur le pavé de la salle ; on abaissa mes bas et on me mit à genoux. Dans le premier moment, je sentis une douleur excessive ; je fis cette courte prière : Mon Dieu, ayez pitié de moi, soutenez-moi. A l'instant la douleur cessa. On me tint sur ces chaînes pendant près d'une heure. Je répondis à tout sans embarras et sans trouble. Le mandarin fit passer une planche sur mes jambes, et ordonna à deux hommes de monter dessus, afin de les presser davantage sur les chaînes ; cela ne fit rien. On me fit ensuite étendre les bras en croix, et on les lia dans cet état sur un gros bâton, long de cinq à six pieds, qui me passait derrière le dos. Deux hommes eurent ordre de me presser en bas, moyennant ce bâton ; on le fit avec violence. Tout fut inutile, je ne sentis rien, et après une heure passée dans cet état, je me relevai sans douleur. J'étais content d'avoir sauvé ma foi ; mais en prison ils m'ont tourné la tête ; j'ai eu le malheur de la renoncer, je viens me mettre en pénitence.

Je ne pus m'empêcher de lui dire :

> — Malheureux, votre narré vous condamne. Quoi ! celui qui vous avait soutenu si puissamment dans votre premier

> combat, ne pouvait-il pas encore vous soutenir dans les autres ? Après avoir reçu de sa bonté une si grande grâce, deviez-vous l'oublier sitôt, et le renoncer ?

Il me répondit :

> — Je ne l'ai pas renoncé dans le cœur. J'ai perdu la tête en prison.

Tcheou Mathieu est un bon homme ; je le connais depuis longtemps ; il a eu le malheur de tomber ; mais je ne crois pas qu'il ait voulu nous tromper sur le fait en question. D'ailleurs, en racontant ce qui lui était arrivé, il ne paraissait pas s'apercevoir de la grâce spéciale que le Seigneur lui avait faite. Il avait la confusion peinte sur le visage, et l'air qu'on donne aux apostats dans les *Actes des Martyrs*, si différent de celui qu'avaient les généreux confesseurs de Jésus-Christ. Nous l'avons admis à la pénitence.

C'est toujours cette misérable secte des Pe-len-kiao, ou quelqu'une de ses branches, qui donne lieu à ces sortes de persécutions. Celle de Pa-tcheou est venue à la suite d'une histoire arrivée dans le Chen-si, à quelques journées de Si-ngan-fou, capitale de la province, c'est-à-dire à près de trois cents lieues d'ici. Elle a été mise dans les gazettes ; en voici l'extrait :

> « Moi, Cul-kin, tsong-tou du Chen-si, présente avec respect ce mémorial à Votre Majesté. Je l'envoie par la poste de 600 li (c'est une poste qui fait 60 lieues par jour.). Il s'agit, d'une mauvaise secte qui est dans le Ho-tcheou. On me donna avis qu'elle faisait des assemblées, et, qu'elle récitait certaines prières, que le mandarin du lieu, ayant envoyé des archers pour arrêter ce désordre, ses gens avaient été maltraités. Je crus la chose assez importante pour me transporter moi-même à Ho-tcheou. Je donnai ordre aux mandarins d'armes de s'y rendre en même temps par différents chemins avec bon nombre de soldats. Cette précaution était nécessaire. Ces sectaires rebelles étaient plus de deux mille, et bien armés.

Le 13 de la onzième lune (12 de décembre 1777), nous arrivâmes à la vue de Ho-tcheou ; les rebelles se rangèrent en bataille ; leur chef, Ouang-fou-ling, avait à ses côtés deux femmes fanatiques, les cheveux épars, tenant d'une main une épée nue, et de l'autre, un étendard. Elles invoquaient les mauvais génies, et faisaient d'horribles imprécations. On fit sur ces rebelles plusieurs décharges de mousquet. Ils combattaient en furieux. Enfin, on tomba sur eux le sabre à la main. Le combat dura près de cinq heures, depuis trois heures du soir jusqu'à huit. On leur tua 1.500 hommes, le reste fut fait prisonnier. En visitant le champ de bataille, j'ai trouvé leur chef étendu par terre, et tué. Il était habillé d'une grande robe noire, et il avait un miroir sur sa poitrine. Les deux femmes qui étaient à ses côtés ont pareillement été tuées dans le combat ; l'une avait un étendard blanc, l'autre un noir, J'ai fait couper la tête à ces coupables, et, après les avoir mises dans des cages, je les ai exposées à la vue du public. Je traîne avec moi 552 prisonniers. Le peuple est dans la joie. Il y a un officier, nommé Yang-hoa-lou, qui s'est distingué. Il avait reçu un coup de sabre sur le front.

J'attends les ordres de Votre Majesté, à laquelle je présente ce mémorial avec respect.

L'empereur donna aussitôt son édit. Après avoir raconté en abrégé l'affaire comme elle est dans le mémorial de Cul-kin, Sa Majesté ajoute :

« Le tsong-tou s'est montré en homme de tête, il est digne de louange ; les officiers aussi et les soldats ont combattu avec courage. Je veux que les tribunaux délibèrent comment il faut les récompenser. Pour Yang-hoa-lou, qui a reçu un coup de sabre sur le front en combattant généreusement, qu'on panse sa blessure avec soin ; et quand il sera guéri, qu'on me l'envoie ; je veux le voir, et le récompenser moi-même. S'il mourait de sa blessure, qu'on m'en avertisse : je lui ferai

rendre les honneurs qu'on rend à ceux qui sont morts dans le combat. Pour les coupables pris les armes à la main, qu'on les juge et qu'on les punisse selon la rigueur des lois.

Telle est ma volonté ; qu'on obéisse avec respect.

Le vice-roi du Chen-si (fuen-fou ou fou-yven, c'est comme vous diriez, un commandant de province), en informant contre la secte qui s'était révoltée, apprit que l'année précédente un certain nombre de chrétiens s'étaient assemblés le jour de Noël, et qu'ils avaient prié ensemble une bonne partie de la nuit. Il sut que c'était une des grandes fêtes de la religion chrétienne ; qu'il était probable que les chrétiens se réuniraient encore pour la célébrer : la chose arriva. Sur le soir de la veille de Noël, les chrétiens, qui ne se doutaient de rien, se rendirent assez ouvertement chez un néophyte, logé au large. Dès que la nuit fut un peu avancée, ils commencèrent à prier, c'est-à-dire à chanter à peu près comme on chante les vêpres en Europe. Aussitôt toute la maison se trouva enveloppée de soldats. Les chrétiens, au nombre de vingt-huit, et même des infidèles, qui avaient eu la curiosité de voir comment on priait dans la religion chrétienne, furent enlevés et conduits à Si-ngan-fou, dont ils n'étaient éloignés que de dix à douze lieues. Là, le fuen-fou se donna tout le temps de les examiner ; mais il eut beau faire, il ne trouva rien de mauvais ni dans leur doctrine, ni dans leur conduite. Dans le compte qu'il en rendit à l'empereur deux mois après, il convient que leurs prières ne ressemblent pas à celles des sectes rebelles, qu'ils ne cherchent que le vrai bonheur, et qu'ils tâchent de se le procurer en vivant bien. Il fait plusieurs aveux de cette nature ; cependant cela ne l'empêche pas de conclure, en bon païen, que comme la religion chrétienne est un chemin gauche, il faut p.4.245 condamner ceux qui l'ont embrassée au pantsé et à la cangue. Pour Tchao-kin-tcheng, qui en a attiré plusieurs à la religion, et un autre chrétien qu'il nomme, comme ils sont obstinés, et que rien ne peut les ramener, il faut qu'ils soient envoyés en exil.

Nous n'avons reçu cette accusation que vers la mi-mars 1778 : d'abord le président du tribunal des Mathématiques, et ses collègues,

ex-jésuites comme lui, s'aperçurent de quelque chose. Ceux des mandarins qui pour l'ordinaire leur faisaient plus d'amitiés, commencèrent à battre froid et à s'éloigner d'eux ; c'est ce qui les engagea à demander à leurs amis du tsing-pou (tribunal des crimes) s'il n'avait rien de nouveau contre la religion. Alors, c'est-à-dire le 20 mars, on leur remit le tseou du vice-roi (tseou, requête à l'empereur).

Toute accusation d'importance va d'abord à l'empereur. L'empereur dit en quatre lettres : « Que tel tribunal examine cette affaire, et m'en rende un compte exact (Kai-pou-y-tseou). » Le tribunal doit faire son rapport à l'empereur dans le mois. L'empereur mitige quelquefois la sentence ; plus souvent il la confirme purement et simplement par ces mots : « Je le sais, j'y consens. » Nous attendions la fin du mois avec impatience. Rien ne transpirait. Les mandarins du tsing-pou, interrogés, faisaient la sourde oreille. Ce ne fut que deux mois après que je sus d'un eunuque chrétien, nommé Lie-ou, ce dont il s'agissait. Cet eunuque était malade ; il avait demandé la permission de se retirer dans sa famille pour se guérir. Quand il se trouva mieux, il retourna au palais pour y faire son emploi à l'ordinaire. Un eunuque d'un grade supérieur lui dit :

> — Vous avez eu peur pour l'affaire du Chen-si ; soyez tranquille, l'empereur a donné un tchi-y (réponse ou ordre) très favorable. Je l'ai vu moi-même, on ne peut rien de mieux.

Cependant il n'articula pas en quoi la réponse de l'empereur était favorable, et l'eunuque chrétien n'osa le lui demander.

Apparemment que le tsing-pou, qui veut qu'on aille toujours par les grandes voies, n'en fut pas des plus contents. Quoi qu'il en soit, il n'en a rien dit, et de toute cette histoire, rien n'a paru dans les gazettes.

Il y eut ici, au commencement de cette année, un exemple terrible de sévérité. Il n'est pas tout à fait dans nos mœurs ; mais comme il fait connaître celles des Tartares et des Chinois, j'en dirai deux mots tirés des gazettes.

Un lettré du Kian-si, nommé *Ouang-si-heou*, vivait dans sa patrie en

philosophe, loin des emplois et de la cour ; il s'amusait à penser et à écrire. Pour égayer ses ouvrages, et leur donner cours, surtout parmi certains lettrés, il les remplissait d'idées répréhensibles. Il avait soixante ans ; ses productions l'avaient enrichi, et lui avaient fait une espèce de nom. Il eut un ennemi, ou plutôt un jaloux, qui l'accusa. Aussitôt il fut arrêté, et conduit ici, sous bonne escorte, au tribunal des crimes. Il y arriva le 23 de la onzième lune (22 de décembre 1777). Les princes, les ministres et les mandarins du premier ordre, réunis aux neuf grands tribunaux de l'empire, l'attendaient, par ordre de l'empereur, pour le juger. Voici, en abrégé, quel fut le résultat de leurs procédures, et le compte qu'ils en rendirent à l'empereur :

> « Nous, princes du sang, comtes, ministres et mandarins du premier ordre, réunis par édit de Votre Majesté aux neuf tribunaux de l'empire pour juger le lettré Ouang-si-heou, nous nous sommes d'abord fait représenter tous les livres qu'on a saisis dans la maison. Il y en a de dix espèces. Nous les avons examinés avec beaucoup de soin et d'exactitude.
>
> Nous avons remarqué, 1° qu'il a osé toucher au grand dictionnaire de Cang-hi. Il en a fait un abrégé, dans lequel il n'a pas craint de contredire quelques endroits de ce livre si respectable et si authentique.
>
> 2° Dans la préface qu'il a mise à la tête de son dictionnaire abrégé, nous avons vu avec horreur qu'il a eu l'audace d'écrire les petits noms de *Confucius*, de vos illustres ancêtres, et celui de Votre Majesté elle-même. C'est une témérité, un manque de respect qui nous a fait frémir.
>
> 3° Dans les registres de sa famille, il a écrit qu'il descendait de Hoang-ti par les Tcheou.
>
> 4° Dans ses vers, il a encore insinué cette prétendue origine, en se servant d'expressions répréhensibles. Il paraît qu'en cela il a eu de mauvaises vues.
>
> Nous avons cité Ouang-si-heou pour répondre sur ces délits.

Interrogé pourquoi il avait osé toucher au grand dictionnaire de Cang-hi, il a répondu :

« Ce dictionnaire a un grand nombre de volumes. Il n'est pas commode. J'en ai fait l'abrégé ; il coûte peu, et il est aisé à manier. »

Interrogé comment il avait eu l'audace d'écrire dans la préface de ce dictionnaire les petits noms de Confucius, de vos illustres ancêtres et de Votre Majesté,

Il a répondu que c'était afin que les jeunes gens qui le liraient connussent ces petits noms et ne fussent pas exposés à s'en servir par mégarde. D'ailleurs. j'ai reconnu moi-même sa faute ; j'ai fait réimprimer mon dictionnaire, et j'ai eu soin d'en ôter ce qui en était mal.

Nous lui ayant répliqué que les petits noms des empereurs et de Confucius étaient connus de tout l'empire,

Il a protesté qu'il les avait ignorés longtemps ; qu'il ne les avait sus lui-même qu'à l'âge d'environ trente ans, les ayant vus pour la première fois dans la salle où les lettrés vont composer pour obtenir des grades.

Interrogé pourquoi il a osé écrire dans les registres de sa famille qu'il descendait de Hoang-ti par les Tcheou,

Il a répondu : C'est une vanité qui m'a passé par la tête ; j'étais bien aise qu'on crût que j'étais quelque chose.

Enfin, interrogé pourquoi il s'était servi de certaines expressions pour insinuer dans ses vers sa prétendue origine,

Il a répondu qu'emporté par le feu de la poésie, il n'avait pas fait attention à ce que ces expressions pouvaient avoir de mauvais.

Nous, vos fidèles sujets, avons remarqué que Ouang-si-heou étant lettré du second ordre (kiu-gin), instruit de nos lois et de nos coutumes, ne pouvait être comparé à un homme du

peuple, qui aurait péché par grossièreté et ignorance. Ce qu'il a fait et écrit offense la majesté impériale, tient à la rébellion. C'est un crime de lèse-majesté au premier chef.

Nous avons examiné les lois de l'empire. Selon ces lois, ce crime doit être puni d'une mort rigoureuse. Le criminel doit être coupé en pièces, ses biens confisqués, ses parents au-dessus de seize ans mis à mort, ses femmes, ses concubines et ses enfants au-dessous de seize ans exilés et donnés pour esclaves à quelque grand de l'empire.

Nous, vos fidèles sujets, présentons avec respect ce mémorial à Votre Majesté, en attendant ses derniers ordres

Édit de l'empereur.

Je fais grâce à Ouang-si-heou sur le genre de son supplice ; il ne sera pas coupé en pièces ; qu'on lui tranche la tête. Je fais grâce à ses parents ; pour ses fils, qu'on les réserve pour la grande exécution de l'automne ; que la loi soit exécutée dans ses autres points. Telle est ma volonté ; qu'on respecte cet ordre.

On a lieu d'espérer que l'empereur fera encore grâce, du moins de la vie, aux enfants de Ouang-si-heou.

Ici, un mot contre le gouvernement est puni de mort. Quelque chose de plus, avoir lu un livre qui en parle mal, c'est un crime capital. Cela n'empêche pas que les censeurs de l'empire ne puissent faire à l'empereur les représentations qu'ils jugent à propos ; mais il faut que leurs mémoires soient cachetés et respectueux. Pour l'ordinaire l'empereur les publie et y fait droit.

L'empereur est maintenant occupé à un grand projet. Il y a quelques années qu'il publia dans tout son empire qu'il voulait faire une collection de tout ce que la Chine avait de mieux en bons livres. Il ordonna que tous ceux qui avaient des manuscrits estimables, eussent à les envoyer à la cour, déclarant qu'après en avoir fait le choix, on les renverrait fidèlement.

L'empereur reçut des livres à l'infini. Il détermina que la collection serait de six cent mille volumes. Il fit venir à Pékin les plus grands lettrés de l'empire, appelés *han-lin*, et les plus habiles imprimeurs. Il leur donna un nombre infini d'assesseurs, qu'il logea dans de grands palais. Il mit à la tête de l'entreprise des régulos et même son sixième fils. Ils répondent des moindres fautes. Un seul point manqué, dans les lettres les plus compliquées, leur coûterait une partie de leurs revenus. Il faut que les livres qui sortent de l'imprimerie impériale soient sans faute. Ce qui nous intéresse surtout dans cette magnifique collection, c'est que l'empereur y a fait entrer trois livres de religion, composés autrefois par des missionnaires jésuites. Le premier est du fameux père Ricci, connu en Chine sous le nom de *Lymateou*. C'est un chef-d'œuvre. Il s'est trouvé des lettrés qui le lisaient sans cesse pour se p.4.247 former le style. Il a pour titre Tien-tchou-che-y, vraie notion de Dieu. On ne conçoit pas comment un homme qui n'avait fait sa théologie qu'en voyageant, a pu mettre dans ce livre tant de force et de raisonnement, tant de clarté et tant d'élégance [1].

Le second livre qui entre dans la grande collection est le *Yang-mano*. Il a pour titre ces deux mots, *Tri-ké*. Il est aussi écrit supérieurement et plein de choses. Il traite de la victoire des sept passions dominantes dans l'homme.

Le troisième est du père Verbiest, qui vivait du temps de Cang-hi. Il a pour titre *Kiao-yao-su-lun*, abrégé des vérités fondamentales de la religion. Il n'est pas écrit pour les lettrés. Il paraît que l'auteur voulait se mettre à la portée de tout le monde. Cang-hi, l'ayant lu, badina sur son style ; mais il est d'une analyse et d'une méthode qui l'ont fait juger digne d'être placé au rang des meilleurs livres. Voilà l'inconséquence de l'homme. Les Chinois mettent au nombre de leurs meilleurs livres ceux de notre sainte religion, et ils persécutent les chrétiens.

Sous le dernier empereur des Ming-tchao, les missionnaires jésuites

---

[1] Un missionnaire jacobin disait que ce livre n'avait pu être fait sans une assistance particulière de Dieu.

eurent le courage de faire peindre l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe, et de le présenter avec une explication à cet empereur, qui était souverainement débauché. Leur intention était de le frapper. Il trouva la peinture belle dans son genre ; il la fit graver dans un recueil des monuments de son temps, et voilà tout ce qu'il en fut. Il y fit graver aussi l'image du Sauveur portant sa croix à la main.

Je suis, etc.

@

Lettre d'un missionnaire de Chine

@

Malheurs et fermeté de M. Glayot.

A Pékin, année 1778

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous écrire l'an passé une dernière lettre en date du 5 novembre, c'était surtout pour vous annoncer les espérances que nous avions de la prochaine délivrance de M. Glayot, ce digne missionnaire de la maison des Missions Étrangères. Nous nous flattions alors, et si la Providence n'eût remué d'autres ressorts, M. Glayot serait encore en prison.

Le père Félix d'Arocha, président du tribunal des Mathématiques, était lié depuis longtemps d'amitié avec le vice-roi du Su-tchuen ; il prit le parti de lui écrire franchement en faveur du missionnaire détenu dans sa province. Les Chinois, comme vous savez, donnent toujours de belles paroles. Le vice-roi répondit qu'il était charmé d'avoir cette petite occasion d'obliger son ami, qu'il allait donner ses ordres, que M. Glayot serait délivré à l'instant, qu'on pouvait regarder la chose comme faite.

Cependant les gens du vice-roi vinrent à Pékin pour le commencement de l'année chinoise, la quarante-deuxième de Kien-long : point de nouvelles. Il s'écoula encore bien du temps sans qu'on entendît parler de rien. Tout était manqué, lorsqu'il vint en pensée à l'empereur de renvoyer une seconde fois le père d'Arocha au Kin-chouen, pour en lever la carte. En voyant cette marche de la Providence, nous dîmes tous : M. Glayot sera délivré ; l'empereur a ses vues, la Providence en a d'autres.

D'ici a Kin-chouen il y a six cents lieues. Le père d'Arocha, quoique âgé de 65 ans, les fit avec une promptitude étonnante. Plus de vingt lieues par jour ne lui faisaient pas peur. On l'attendait à Tchen-tou-fou, capitale du Su-tchuen. Cette grande ville confine au Kin-chouen, pays des Miao-tsée.

Le vice-roi, son ami, vint au-devant de lui avec tous les grands mandarins du pays. Le père d'Arocha ne le marchanda pas ; après les premiers compliments il le prit à part, et lui demanda si M. Glayot était délivré. Le vice-roi ne se déconcerta pas ; il lui répondit qu'il le serait depuis longtemps si la chose était possible ; qu'il s'était informé de sa situation ; qu'elle était telle, qu'il ne pouvait pas sortir de prison.

Le père d'Arocha ne prit pas le change ; il voulut savoir de quoi il tournait. Le vice-roi pressé lui dit :

— Il est fou.

Le père d'Arocha, p.4.248 accoutumé depuis longtemps aux tournures chinoises, lui répondit sur-le-champ :

— Il est fou tout comme vous et moi. Ce sont vos gens qui vous trompent, ne les croyez pas. Il est fort aisé de s'éclaircir du fait ; donnez vos ordres ; qu'il vienne ici, nous le verrons, nous lui parlerons.

M. Glayot était à huit journées de la capitale, détenu en prison depuis neuf ans. Dès les premières années on voulut se défaire de lui par le poison ; mais le geôlier, soit par reste de conscience, ou plutôt par crainte des missionnaires de Pékin, refusa de se prêter à l'iniquité des mandarins.

Il n'est pas croyable combien ce généreux confesseur de Jésus-Christ a souffert dans sa prison. La faim, la soif, les chaleurs excessives, le défaut de sommeil, tout cela et bien d'autres incommodités n'étaient rien en comparaison de l'horreur que lui causait l'infâme canaille qui était avec lui en prison. Ces idolâtres sans honte, sans pudeur quelconque, affectaient de commettre sous ses yeux les crimes les plus abominables. Pour se tirer de là, il n'en eût coûté à M. Glayot qu'un mensonge léger, ou même qu'une équivoque. Jamais on ne put ébranler sa constance ; les mandarins lui disaient :

— Avouez que vous êtes Cantonien, et nous vous relâcherons.

M. Glayot, répondait toujours :

— Je ne puis pas mentir. Je suis Européen ; je suis venu en Chine pour y prêcher notre sainte religion ; je suis missionnaire, et non pas Cantonien.

Le mandarin, irrité de sa fermeté, lui fit donner, il y a deux ans, vingt coups de pan-tsé (grand bâton de quatre ou cinq pieds dont on frappe les coupables). A la nouvelle année, peu s'en fallut qu'on ne le traitât avec encore plus de rigueur.

Cependant l'ordre du vice-roi arriva. On ôta au missionnaire ses haillons ; le père d'Arocha avait eu l'attention de lui envoyer des habits, afin qu'il pût paraître avec décence. Il le reçut dans un hôtel qu'il occupait comme envoyé de l'empereur. L'entrevue fut touchante ; de part et d'autre on ne put retenir les larmes. On s'entretint longtemps cœur à cœur et pour ne pas se séparer, le père d'Arocha logea M. Glayot dans un appartement qui touchait au sien, d'où, sans être vu, il pouvait voir et entendre le vice-roi et les grands mandarins, qui venaient souvent rendre visite à l'envoyé de l'empereur. On entama l'affaire de la délivrance ; le vice-roi ne voulut point y paraître : il donna ses ordres à un mandarin subalterne, à qui il enjoignit de se conformer à l'intention de M. d'Arocha.

L'affaire était plus délicate qu'on ne pensait, et plusieurs fois il ne s'en manqua de rien qu'elle n'échouât. Il fut d'abord question de renvoyer M. Glayot à Macao sous la garde de deux soldats : c'est l'usage ; mais cette façon ne plut pas au père d'Arocha, elle avait trop d'appareil et de danger. Les soldats sont obligés sur la route de présenter leur prisonnier aux mandarins des lieux où ils passent ; quelquefois il arrive que ces mandarins d'un autre district se mettent de mauvaise humeur et en agissent mal. On se souvient encore de Casabrauca, petite ville qui n'est qu'à une demi-lieue de Macao. Le père Beuth, que vous connaissez, étant arrivé là du Hou-quang, escorté de deux soldats, le mandarin du lieu, qui n'aimait pas les chrétiens ni les Européens, le fit battre de façon que huit jours après il en mourut.

Après bien des contestations, le père d'Arocha avait obtenu que M. Glayot s'en retournerait à Canton avec un marchand chrétien, et que de là il gagnerait Macao.

M. Potier, évêque d'Agat et vicaire apostolique du Su-tchuen, était alors à Tcheng-tou-fou.

Le père d'Arocha, par le moyen de quelques chrétiens, vint à bout de déterrer ou il logeait : dès qu'il le sut, il lui envoya en cachette un de ses domestiques affidés ; on ne peut dire combien ce saint évêque fut touché de tout ce que le Père faisait pour un de ses confrères. Dans les lettres qu'il lui écrivait, et que j'ai eu la consolation de lire, il parlait avec un sentiment qui attendrit ; il approuva de tout son cœur le dernier arrangement qu'on avait pris ; il ne s'agissait plus que d'y faire consentir M. Glayot. Mais on était bien loin de son compte ; il protesta toujours qu'il ne pouvait se résoudre à retourner en Europe ; qu'il fallait de deux choses l'une, ou qu'on le rendît à la mission, ou qu'on le reconduisît à sa prison ; qu'il était encore missionnaire, et que, quand le reste de ses jours il ne convertirait qu'un Chinois, il serait content.

Cette réponse édifia beaucoup le père d'Arocha, mais elle l'embarrassa étrangement. Il ne perdit point courage. Il recommanda tout de nouveau à Dieu le succès de cette affaire, et mit les fers au feu pour la faire réussir. Les mandarins voulaient bien le contenter, mais ils n'osaient s'écarter trop de la forme ordinaire des jugements, de peur d'être un jour recherchés eux-mêmes, ce qui ne manquerait pas d'arriver si M. Glayot, ayant été relâché, il venait à être pris une seconde fois dans le pays. Ils eurent beau faire, le père d'Arocha les amena où il voulait : M. Glayot n'était plus obligé de retourner en Europe, seulement les mandarins exigeaient un répondant. La difficulté ne fut pas d'en trouver ; pour le coup on crut l'affaire finie ; mais l'inflexible M. Glayot déclara qu'il ne voulait pas que quelqu'un fût exposé à son occasion ; que son répondant serait inquiet, et peut-être inquiétant ; en un mot, qu'il voulait être totalement libre, ou qu'il retournerait dans sa prison.

Il fallut enfin céder à sa fermeté chrétienne ; les mandarins consentirent à tout, et ils laissèrent le père d'Arocha maître d'en disposer comme il jugerait à propos. Il prit son temps pour le faire arriver secrètement chez M. l'évêque, qui ne savait plus qu'espérer.

On avait arrêté depuis peu des chrétiens dans quelques endroits de la province ; quand on apprit ce qui s'était passé dans la capitale, les mandarins d'eux-mêmes les délivrèrent sans aucune punition, et sans exiger d'eux qu'ils renonçassent à notre sainte religion. Il ne convient point, disaient-ils, de maltraiter des gens qui pensent comme M. d'Arocha; il y aurait contradiction à honorer le père et à punir les enfants.

Le père d'Arocha revint en parfaite santé sur la fin d'août 1777, plus content d'avoir délivré un missionnaire et de pauvres néophytes que d'avoir plu à l'empereur en lui rapportant une très belle carte de ses nouvelles conquêtes.

On doit ici une justice au père de Ventavon ; c'est lui qui, à la sollicitation de M. le procureur des Missions Étrangères résidant à Macao, a intéressé si vivement le père d'Arocha, son ami, pour M. Glayot ; il l'a fait avec un zèle qu'on ne peut assez louer.

Vers la fin du mois d'août 1777, il vint en pensée à l'empereur de faire aux missionnaires une grâce d'éclat. Il donna ordre à M. Ignace Sikelpart, ex-jésuite allemand, de se rendre tel jour dans l'intérieur du palais de sa maison de plaisance. Ce n'était en apparence que pour retoucher un tableau : à peine était-il arrivé qu'on annonça l'empereur. Il entre, et prend cet air d'affabilité, qu'il prend mieux que personne quand il veut. Il va au père Sikelpart, qui peignait. Il fit semblant de s'apercevoir pour la première fois que sa main tremblait.

— Mais, lui dit-il, votre main tremble.

— Cela ne fait rien, prince ; je suis encore en état de peindre.

— Quel âge avez-vous donc ? dit l'empereur.

Le père Sikelpart répondit :

— J'ai soixante-dix ans.

— Et pourquoi ne me l'avez-vous pas dit ? Ne savez-vous pas ce que j'ai fait pour Castiglione [1] à sa septantième année ? Je

[1] Frère italien fort aimé de l'empereur, mort il y a douze à treize ans.

veux faire la même chose pour vous. Quand tombe le jour de votre naissance ?

— Prince, répondit le père Sikelpart, c'est le 20 de la huitième lune.

(21 septembre 1777). L'empereur se retira.

Aussitôt il y eut ordre à un mandarin d'aller au nan-tang (maison des ex-jésuites portugais) pour savoir comment les choses étaient passées du temps de Castiglione, et quels présents l'empereur lui avait faits.

La grâce faite au père Sikelpart, dans le style du pays, regardait tous les Européens : aussi le père d'Espinha, qui est à la tête du nan-tang, invita toutes les Églises dès le 18 septembre.

Le 21 au matin, le pure So, missionnaire et procureur du nan-tang, se transporta au palais de Hai-tien. Les présents et tout ce qui était nécessaire pour la cérémonie étaient préparés ; en entrant dans le palais, il rencontra le prince fils aîné de l'empereur, qui lui parla et lui fit amitié. Ce sont de ces rencontres qui paraissent l'effet du hasard, mais qui sont souvent méditées. Le Père So reçut les présents de l'empereur : ils consistaient en six pièces de soie du premier ordre, une robe de mandarin, un grand collier d'agate, et différentes choses ; mais ce qu'il y avait de vraiment considérable, c'étaient quatre caractères écrits de la main de l'empereur, qui contenaient l'éloge du père Sikelpart. Le missionnaire portait ces présents dans le palais, les tenant élevés par respect. Le huitième fils de l'empereur passa ; p.4.250 les mandarins qui accompagnaient le père So lui dirent qu'étant chargé des présents de l'empereur, il ne devait point faire attention à l'ago (nom des fils de l'empereur) ; pour eux, ils lui firent les saluts accoutumés.

A la porte du palais, il y avait un dais préparé ; c'est une espèce de niche ouverte de tous côtés ; on déposa avec respect les présents sur la table couverte de soie jaune. Il y avait vingt-quatre musiciens d'une musique bruyante, et huit porteurs ; ils étaient tous habillés d'une houppelande de soie avec des fleurs, tels qu'ils sont quand ils

accompagnent ou qu'ils portent l'empereur.

On se mit en marche ; les vingt-quatre musiciens précédaient ; venaient ensuite quatre mandarins à cheval, puis le dais porté par huit porteurs. Il était suivi du mandarin chargé des ordres de l'empereur, le missionnaire était à côté de lui.

Il y a cinq quarts de lieues de Yuen-ming-yuen jusqu'à la porte occidentale de Pékin, par laquelle on entre en venant de Hai-tien. Dès qu'on put voir la livrée de l'empereur, le corps de garde se mit sous les armes, et détacha des soldats pour ouvrir la marche dans la ville, et pour faire du bruit ; c'est ici une façon d'honorer.

La rue lui aboutit à Si-tche-men (porte de l'occident) est tirée au cordeau ; sa largeur est singulière : on y dressa des tentes de côté et d'autre, et malgré l'espace qu'elles occupent, il reste encore assez de terrain pour faire comme trois rues. Elle va directement de l'occident à l'orient ; et après un quart de lieue, elle aboutit à la grande rue qui, du mur septentrional de la ville, aboutit à la porte du midi, appelée *Tchun-chi-men*, à côté de laquelle le collège est situé ; cette rue a une lieue de long, elle est tirée au cordeau comme la première, et a au moins autant de largeur.

Tandis que les présents de l'empereur faisaient cette route à travers une foule de peuple qui accourait à ce spectacle, nous nous rendîmes au nan-tang de toutes les églises. J'y arrivai le premier, je vis à loisir, et je puis dire avec plaisir, les décorations qu'on avait préparées : elles ne ressemblent pas à celles d'Europe, elles ne sont que jolies. On avait dressé un parvis depuis le collège jusqu'à l'autre côté de la rue, les portes étaient ornées de festons. Dans la première cour on avait dressé un petit appartement pour les gens de la suite.

Après être entrés dans la seconde cour, on voyait une enfilade de quatre salons ; le premier salon était pour les musiciens, on l'avait fait avec des nattes, mais il était si bien revêtu de soie et de festons, qu'il faisait un effet très agréable. De ce salon on montait dans un autre où était préparé un repas sur quatre tables.

On descendait ensuite dans une autre espèce de salle ; c'est une cour qui sépare deux grands corps de logis, on en avait fait un appartement champêtre. On y voyait de grands ifs à droite et à gauche, et des ornements qui d'eux-mêmes ne sont rien, mais qu'on arrange de façon qu'ils plaisent. On montait enfin dans la dernière et la plus belle salle du collège. Castiglione l'embellit autrefois de deux grandes et magnifiques peintures qui représentent le grand Constantin sur le point de vaincre, et Constantin vainqueur et triomphant. On y voit aussi sur les côtés deux perspectives qui trompent, le plafond est très beau. Au milieu de cette salle il y avait un dais, ou une espèce de niche dans laquelle on devait déposer les présents.

A tout moment il arrivait des courriers qui nous annonçaient à quelle distance était le convoi : vers les neuf heures on nous dit qu'il était temps de sortir. Nous étions en habit de palais, comme pour paraître devant l'empereur ; les rues de traverse ont des barrières à leur entrée, on les ferme la nuit ; on en compte douze mille dans la ville tartare. Depuis la barrière jusqu'au collège qui est à l'orient de la grande rue, il n'y a que deux ou trois cents pas. Nous nous plaçâmes sous le parvis sur une seule ligne, nous attendîmes là quelque temps ; nous voyions arriver les soldats des rues, qui faisaient un bruit et un tapage qui ne disait rien, sinon qu'ils voulaient faire du bruit ; le peuple s'arrangeait ou ne s'arrangeait pas, c'était la même chose ; vinrent ensuite des fusiliers sans ordre et sans uniforme, c'était pour faire escorte. Enfin, nous entendîmes les grosses trompettes et les tambourins ; à la barrière il y avait des gardes pour empêcher la foule, qui véritablement était grande ; les soldats des rues précédaient et faisaient faire place. La musique bruyante passa la barrière, puis les quatre mandarins à cheval ; venait ensuite la musique que le collège avait envoyée p.4.251 au-devant des présents, celle-là était assez agréable ; suivait le dais ou la niche, puis le tong, mandarin nommé par l'empereur pour présider à la cérémonie ; c'était un homme de soixante ans, bien monté, et se tenant de façon qu'on voyait aisément qu'il représentait un grand maître. Alors nous nous mîmes à genoux selon le

cérémonial chinois ; les princes du sang et les rois étrangers s'y mettent quand l'empereur leur fait une pareille grâce. Je vis avec attendrissement que le dais était surmonté d'une croix. Lorsqu'il fut venu jusqu'à nous, nous nous levâmes pour le suivre, il s'avança jusqu'à la porte de la dernière salle : alors le mandarin tira doucement les présents de dessus la table, et les portant avec respect, les déposa dans la niche préparée pour cela.

Tous les Européens, c'est-à-dire tous les missionnaires, s'étant mis à genoux, frappèrent trois fois la terre de leur front ; s'étant ensuite relevés tout droits, ils se mirent à genoux de nouveau, et firent encore deux fois la même cérémonie, en tout neuf fois, ce qui est le plus grand cérémonial qu'il y ait ici ; ensuite on salua le mandarin les uns après les autres, en lui prenant les deux mains selon la coutume, et on le conduisit dans la salle à manger. Il demanda d'abord si on était venu de toutes les églises : on lui répondit, que oui ; que les missionnaires de la Propagande n'étaient pas encore arrivés, parce que c'était un jour de prières, et qu'ils étaient peu ; qu'on savait d'eux-mêmes qu'ils viendraient prendre part à la reconnaissance que nous devions tous à l'empereur.

Ils arrivèrent en effet au nombre de deux ; le mandarin parut bien content. Il nous fit ensuite les politesses ordinaires, qui consistent à demander le nom, l'âge, les emplois, le pays ; on prit du thé. Le tong mandarin nous dit :

> — Il faut que je retourne incessamment avertir l'empereur de la manière dont les choses se sont passées ; il faut aussi que M. Sikelpart me suive pour faire son remerciement, il ne peut pas se différer au lendemain.

La coutume est de l'écrire : le mandarin voulut le voir, il le loua.

Nous nous retirâmes pour lui donner le temps de prendre quelque chose, il ne resta dans la salle que deux missionnaires pour l'entretenir. A la fin du repas, les Pères du nan-tang lui firent présent de plusieurs curiosités d'Europe, dont il parut fort content. L'empereur a su tout ;

dès le lendemain matin il alla au Jou-y-koan (endroit du palais où travaillent les missionnaires) ; il était de bonne humeur, il demanda plusieurs fois au père Sikelpart s'il se portait bien.

En même temps il vint chez moi un eunuque de la présence ; je crois qu'il avait ses vues. Il me dit que nous avions bien fait de nous trouver tous au nan-tang ; que la grâce que l'empereur nous avait faite ne s'accordait qu'aux grands, qu'on ne l'achèterait pas pour un million.

Une circonstance nous la rend encore plus précieuse, c'est qu'actuellement il y a à Pékin dix mille lettrés qui sont venus de toutes les provinces pour être promus à un grade supérieur : ils sont destinés à être un jour mandarins dans les différentes villes de la Chine ; témoins des bontés de l'empereur pour nous, nous espérons qu'ils ne feront rien contre notre sainte religion et contre nos chers néophytes ; voilà en dernière analyse où aboutissent nos pensées et nos désirs, le reste n'est rien pour nous que dégoûts et ennuis.

Je suis, etc.

@

Extrait de la relation de la persécution qu'a essuyée M. Glayot, missionnaire apostolique au séminaire des Missions Étrangères, dans la province de Sut-chuen en Chine.

@

Cette persécution a duré depuis le 30 mai 1769 jusqu'au 29 juin 1777, et le récit en a été fait par lui-même après son élargissement.

Observations préliminaires

1° Il y a en Chine des villes de trois ordres : celles du premier embrassent dans leur gouvernement plusieurs autres villes du second et du troisième ordre. Celles du second sont des villes dont le gouverneur a autorité et inspection sur trois ou quatre petites villes. Celles du troisième ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ quinze lieues de diamètre. Telle est celle de Yun-tchong, où j'ai été arrêté ; elle est située dans la partie orientale de la province dépendante de Tchon-kin-fou, ville du premier ordre.

2° Dans les villes du quatrième ordre, il p.4.252 n'y a que quatre mandarins ; le premier est le gouverneur appelé *tai-ye*. Le second, qui est à peu près comme un exempt de maréchaussée, s'appelle *pai-ye*. Le troisième, qui a inspection sur les lettrés et sur les nobles, se nomme *sam-ye*. Le quatrième, qu'on nomme *lao-ye*, est comme le lieutenant ou vice-gérant du gouverneur. Le gouverneur d'une ville du premier ordre s'appelle *tou-thay-ye*.

3° Chaque partie principale de la province a encore un autre gouverneur supérieur appelé *tao-ye* ; il a autorité sur toutes les villes et les gouverneurs de cette partie-là. Le tao-ye de la partie orientale, où j'ai été pris, était beau-père de l'empereur actuel. Il était exilé dans cette province, parce qu'on le trouvait à la cour d'un caractère trop inquiet.

4° Les instruments dont j'ai à parler sont 1° le *kia-kouen*, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y insère les chevilles des pieds

pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondaient pas, ce qui augmenta mon tourment.

2° L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, et détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets le tient à la main par le talon.

3° Les bamboux sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe prend une de ces parties, et avec le bout de la racine, qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâton sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi.

5° La capitale de cette province s'appelle *Tchen-tou*. Le gouverneur de toute la province, qu'on appelle *tsong-tou*, y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand mandarin qu'on appelle *ngan-tcha-ssou* (lieutenant-criminel). Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Pékin, afin que les sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6° Ceux que j'appelle *satellites*, sont des hommes qui suivent le gouverneur, et font les fonctions à peu près de ceux qu'on appelle en Europe *sergents de justice*. Ils servent par quartier, et sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les chefs *brigadiers*, n'ayant pas d'autre terme.

7° Il y a dans cet empire une secte de rebelles, ennemis de la dynastie actuelle, qui fermente sourdement et éclate par intervalles en différents endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortilèges : on les appelle *Pe-len-kiao*.

Relation de la persécution et de la délivrance de M. Glayot, missionnaire apostolique.

En 1769, première année de mon administration, étant dans le district de la ville Ngan-yan, je fus avertis que, dans un village des environs, demeurait un ouvrier en cuivre ; que de trois apprentis qu'il avait, le plus jeune, âgé d'environ dix-sept ans, était très disposé à embrasser la religion chrétienne, et avait une maladie de langueur qui le menaçait d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends le soir même chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir, et dans la pensée que je n'avais à parler qu'à lui ; mais les deux autres apprentis voulurent aussi me venir entendre, et leur maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure et demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connaître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses et juge de tous les hommes, et la nécessité de l'adorer et de le servir pour parvenir au bonheur du ciel et éviter les tourments éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il pensait de ce que j'avais dit : il me répondit qu'il n'en avait pas perdu un mot, et qu'il voulait être absolument chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant pour en prendre soin. Je l'ai assisté jusqu'à sa mort, et sa docilité, son empressement pour s'instruire, m'ont comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême, il mourut dans les sentiments les plus chrétiens.

L'ouvrier en cuivre et un des apprentis se p.4.253 convertirent aussi. Il y en eut deux autres qui, l'ayant su, voulurent s'instruire de notre religion, et l'embrassèrent après les instructions et les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit pour aller visiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à Ngan-yao, après trois mois d'absence, j'appris que l'ouvrier en cuivre n'y était plus, et qu'il s'était retiré dans sa famille qui demeurait dans le district de la ville de Yun-tchang. J'envoyai chercher cet homme, dont j'avais la conversion fort à cœur. Il vint me trouver, et me dit qu'il ne s'agissait pas de lui seul, mais de toute sa famille, qui consistait en cinq grandes personnes et plusieurs petits enfants. Il les

avait instruits de son mieux, et m'assurait que si je voulais aller chez lui, comme il m'en priait avec les plus vives instances, ils se feraient tous chrétiens. Je désirais plus que lui d'aller à leur secours ; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel était celui de qui il affermait le terrain qu'il occupait : il me répondit que c'était d'un de ses parents, instruit de sa conversion, et qu'il n'y avait rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins ; qu'il avait tout examiné, et que je pouvais le suivre. Il se trompait en cela ; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avais avec moi un écolier, âgé de dix-sept ans, nommé *André Yang*, fils d'un chrétien qui m'avait appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres chrétiens, l'un nommé *Oang-tse-koui*, l'autre *Thang-pe-kouen*, pour servir de parrain à ceux que je devais baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partîmes tous ensemble de la ville de Ngan-yao, et nous arrivâmes à la ville de cet ouvrier le 24 mai, la veille de la Fête-Dieu.

Peu après notre arrivée, le maître du terrain, dont on ne se méfiait pas, vint, sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, et ce que c'était que notre religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugèrent à propos, car je m'abstins de paraître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de religion ; on lui présenta un cahier imprimé en chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendrait bientôt, et que peut-être il embrasserait aussi notre religion.

Il revint effectivement le mardi matin, 30 mai, avec quatre ou cinq païens qu'il avait rassemblés. Ils nous prirent et nous lièrent, pour nous conduire à la ville d'Yun-tchang, disant qu'ils voulaient savoir du gouverneur si notre religion était bonne, ou si elle était superstitieuse. Ils arrêtèrent aussi avec nous l'ouvrier en cuivre, son frère et son beau-frère, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au cou ; je voulus en même temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays) ; mais ils s'en aperçurent, me l'arrachèrent avec fureur, et le gardèrent pour servir de pièce d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une

boite de reliques et celle des saintes huiles, que je portais dans une bourse qu'ils n'aperçurent pas.

Étant arrivé à la ville sur le soir, notre affaire fut portée devant le lao-ye en l'absence du gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressaient procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités et les moqueries des païens qui s'assemblaient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le lao-ye. Alors le maître du terrain et un de ses parents se présentèrent„ et firent leur déposition contre nous. Le lao-ye leur répondit qu'il leur savait bon gré de leur zèle pour le bien public ; qu'ils avaient fait très sagement de lui déférer des gens comme nous ; qu'assurément notre religion était la même que celle des Pelen-kiao. Il cita ensuite devant lui l'ouvrier en cuivre, et lui demanda compte de notre doctrine et de nos prières ; il voulut enfin savoir qui l'avait instruit. Pour m'épargner et ne pas me compromettre, l'ouvrier en cuivre lui répondit que c'était un Chinois appelé *Hoang-thien-sio*. On appela aussitôt ce Chinois, qui dit au lao-ye que l'ouvrier en cuivre demeurant chez lui, il lui avait effectivement parlé de la religion chrétienne et expliqué notre doctrine. Alors le lao-ye fit frapper ce pauvre Chinois de vingt soufflets. Ensuite s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étais ; je lui répondis que j'étais Européen.

> — Qu'êtes-vous venu faire ici ? m'ajouta-t-il.
>
> — Je suis venu, lui dis-je, prêcher la religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le pensez, la secte des Pelen-kiao. Notre religion est connue de l'empereur ; il y a jusque dans sa cour des Européens qui p.4.254 l'enseignent tout comme moi ; ils ont dans Pékin des églises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte religion ; l'empereur Cang-hi a été sur le point de l'embrasser ; il y a des chrétiens dans toutes les provinces de l'empire, et ceux qui connaissent leur doctrine ne l'ont jamais confondue comme vous, seigneur, avec la secte infâme des Pelen-kiao.

Le lao-ye me demanda pour lors de quelle utilité pouvait donc être

notre religion. Je lui répondis qu'elle préservait ceux qui l'embrassaient et la pratiquaient, de la damnation éternelle, et qu'elle les conduisait au bonheur du ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des idoles : ayant répondu à cette question avec indignation et de manière qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit :

— Mais, à t'entendre, ta religion est bien nécessaire ?

— Oui, lui dis-je, indispensablement nécessaire.

— Quel intérêt as-tu, ajouta-t-il, pour venir de si loin pour prêcher ta religion dans cet empire ?

— Point d'autre, lui répondis je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu, et pour les hommes à cause de Dieu.

— As-tu ton père et ta mère ?

— Ma mère seule vit encore.

— Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister ? Comment regarder comme bonne une religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parents ?

— Ma mère, lui répondis-je, n'a pas besoin de mon secours ; elle a été très contente que je vinsse ici, pour faire connaître ma religion.

Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut possible, il voulut savoir en combien de lieux j'avais été pour prêcher cette doctrine, et combien j'avais de disciples. Je nommai la famille Toan et quelques autres, mais d'une manière générale, j'aurais peut-être mieux fait de ne nommer personne ; mais je crus qu'il convenait de parler ainsi, pour n'avoir pas l'air de gens de rébellion, et qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent et avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me semblait, montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence, et qui ne craignent pas de se faire connaître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, et non pas pour me disculper. Si j'ai mal répondu en cette occasion, je

prie ceux qui liront cette relation, de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant au reste que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes, que les grâces dont Dieu m'a favorisé ; voila tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi on cita le jeune André Yang, qui m'avait suivi partout ; et quoique je ne me souvienne pas de toutes ses réponses, je me rappelle qu'elles revenaient à ce que j'avais dit moi-même ; après cela, le lao-ye ordonna de nous traîner en prison.

Le lendemain 31 mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avais été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice, qu'on avait eu soin de cacher. Quand il vit les ornements sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la secte des Pelen-kiao. La chasuble était mon manteau royal, le devant d'autel, l'ornement de mon trône, le fer à hostie, l'instrument pour battre monnaie, mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, et qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied et demi, attaché par un bout à mon collier, et de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le lao-ye me croyant sorcier, voulait m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise ; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avais conservées jusqu'à ce moment. Le lao-ye était si entêté à nous faire passer pour des Pelen-kiao, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de Tchong-kiu, pour avertir le gouverneur de ce qui se passait, et demander main forte contre les Pelen-kiao qui commençaient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du gouverneur, il se mit à lire les livres de religion qu'il avait trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les commandements de Dieu étaient expliqués assez

en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné p.4.255 d'y trouver une aussi belle et si sainte doctrine ; il connut alors sa bévue, et fut forcé d'avouer que notre religion enseignait à faire le bien : mais il était trop tard. Son accusation devant le mandarin, son supérieur, était déjà faite, et voyant que l'affaire allait tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à mes dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouverait pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord Oang-thien-sio. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du décalogue et l'explication de quelques-uns de mes ornements. Ensuite il fit venir André Yang ; ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodome. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranler sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçaient le cœur, commença alors à perdre la voix et bientôt toutes ses forces, en sorte que le lao-ye fut obligé de s'arrêter et de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornements sacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes disciples ; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avait environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eût aussi des femmes ; à quoi je répondis :

> — Les femmes aussi bien que les hommes, n'ont-elles pas une âme à sauver ?

Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui demanda son nom de baptême, et pourquoi nous prenions de tels noms ? On lui dit que nous étions dans cet usage, pour nous proposer un saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voila ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André Yang le visage

extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux, et ne pouvant presque plus se soutenir à cause de la torture qu'il venait de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui causait son état, il revint, en me voyant, à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il a par caractère, et contre l'ordinaire en semblables occasions, le surlendemain il se trouva rétabli.

Le 2 juin, le gouverneur d'Yun-tchang arriva et prit connaissance de notre affaire avant l'arrivée des mandarins de Tchong-kiu. Il nous cita devant lui, et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvait l'esclandre qu'avait fait le lao-ye en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étais, il me demanda si je n'adorais pas les idoles comme les autres.

— Non, assurément, lui répondis-je.

L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisais les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir : que quand j'étais dans une famille, je m'asseyais, aux heures d'instruction, tout au bout de la salle commune des hôtes ; que los hommes se rangeaient d'un côté, et les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison : que ceux qui croyaient à ma doctrine embrassaient la religion chrétienne, mais que je n'y forçais jamais ceux qui refusaient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée du tao-ye, et l'on me renvoya bien vite.

Ce prince, qui est beau-père de l'empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, et accompagné, selon l'usage, de plusieurs mandarins inférieurs, et suivi de 900 soldats, avec leur colonel et leurs chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de mandarins venus à la fois pour procéder et combattre contre les Pelen-kiao virent avec joie qu'ils avaient été trompés par l'imprudence du lao-ye. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires, qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain 4 juin, le tou-tai-ye, ou gouverneur du Tchong-kiu, ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu, et seulement pour s'assurer que nous étions chrétiens et non des Pelen-kiao. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-gouverneur. Il interrogea le jeune André Yang, et moi ensuite. Il me fit subir un p.4.256 interrogatoire très long et très minutieux ; il me demanda si j'étais venu seul Européen en cette province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même temps que j'étais à Canton, il y avait aussi deux autres Européens ; qu'ils étaient allés à Pékin, et que j'étais parti pour venir ici : cela était exactement vrai ; car deux jésuites s'étaient rendus cette même année dans la capitale de l'empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le prince dont j'étais sujet savait que j'étais venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclarasse, en ma langue d'Europe, les noms de ceux de ma nation qui étaient à Pékin, et celui du royaume où j'avais pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étais Européen. Enfin, il me questionna sur le nom et le nombre des chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne me répliqua rien, et me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le toutai-ye, en présence d'un autre grand mandarin. André Yang reçut cinq soufflets ; Hoang-thien-tsio en reçut dix pour avoir parlé en faveur de nos livres ; Tcheou-yong-koui en reçut aussi dix pour avoir dit qu'il ne savait pas lire, ce qui était très vrai. Ensuite le toutai-ye, s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étais venu ici non pour prêcher ma religion, mais pour chercher à m'enrichir (il voulait par là civiliser mon affaire) ; il ajouta que, si je m'obstinais à le nier, il allait me faire trancher la tête. Je m'obstinai cependant ; et alors il me fit donner quelques soufflets, disant :

> — Si ta religion peut quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre ces mains.

Je lui répondis que notre religion n'était pas établie pour nous procurer

un bonheur temporel, mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-dessus il me fit frapper de nouveau, disant en colère :

— Le lieu de la félicité céleste, n'est-ce pas la Chine ?

Je crus qu'il était inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à Notre-Seigneur, qui, sur la croix, ne répondit pas autrement aux blasphèmes qu'on prononçait contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets.

Le toutai-ye, voyant qu'il ne pouvait venir à bout de nous faire dire ce qu'il voulait, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine kia-kouen, leur me faire donner la torture aux pieds. Pour lors, les soldats vinrent autour de moi, et, me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là, ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds, et commencèrent à la serrer. En même temps, le toutai-ye criait du haut de la salle :

— Dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses.

Je lui répondis que je ne le dirais pas.

— Pourquoi es-tu donc venu ?

— Pour prêcher la religion.

— Quelle religion ?

— La religion chrétienne.

Voyant qu'il ne pouvait pas m'arracher l'aveu qu'il désirait, il se mit à dire aux bourreaux :

— Écrasez-lui les os.

La violence de la douleur me fit évanouir ; je ne voyais presque plus ; je n'entendais plus que la voix des bourreaux qui me criaient à pleine tête :

— Dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'argent.

A la fin, j'entrevis le sous-gouverneur qui disait au toutai-ye :

> — Monseigneur, cet homme ne reniera point sa religion ; il est inutile de le tourmenter davantage.

Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les soldats me prirent par-dessous les bras, et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles et un malaise dans tout le corps, qui dure assez longtemps. Lorsqu'on m'eut remis en prison, j'éprouvai ces accidents, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allais avoir une bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderait pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi ; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et je me trouvai presque entièrement guéri.

L'après-midi, on nous appela encore pour nous conduire devant le grand mandarin, appelé tao-ye. Il nous fit peu de questions : s'adressant à moi, il me dit que si j'étais venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire serait peu de chose ; mais que c'était un crime à moi de dire que j'étais venu pour cause de ma religion. Après cela, adressant la parole aux autres mandarins qui étaient tous présents, il leur dit tout haut :

> — Cette affaire n'en vaut pas la peine ; c'est inutilement qu'on nous a p.4.257 fait venir ; vous n'avez qu'à vous en retourner ; j'irai moi-même à Tchen-ton arranger toutes choses avec le tsong-tou.

Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 juin, il partit pour Tchen-ton, et, trois jours après, on nous fit partir aussi pour y aller, accompagnés du toutai-ye de Tchong-kiu. Nous arrivâmes dans cette capitale de la province, le 21 du mois de juin.

En entrant dans la ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures. Après quoi on nous mena devant le toutai-ye de cette capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, et il me fit comparaître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimait pas les persécutions ; mais il ne voulait pas m'entendre dire que j'étais

Européen, soutenant que ma figure seule prouvait que j'étais de Canton ; c'était pour me suggérer de dire comme lui, ce qui aurait mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étais Européen. A la fin, la grande envie que j'avais d'empêcher le progrès d'une telle persécution fit que je répondis qu'en un certain sens je pouvais me dire de Canton, y ayant une demeure ; mais cette réponse ne le contenta pas : il insista pour me faire dire que j'étais originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère :

> — Tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les autres avec ton nom d'Européen,

et, là-dessus, il appela ses satellites, et me fit donner cinq soufflets. L'état de faiblesse où j'étais me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer vite en prison. J'y fus longtemps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisième fois. Dans tout le chemin, depuis la prison jusqu'à la salle, il avait aposté des gens qui me pressaient, à chaque pas, de me dire de Canton. Mais voyant l'envie qu'il avait d'élargir les chrétiens qui avaient été pris à mon occasion, et considérant le danger où il me disait que je les exposais, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvait me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avais une demeure dans le district de la ville Sin-xan : je me trompai de nom, c'était Hian-xan. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette capitale où j'étais détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma était le vrai séjour de la misère humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, etc. Les prisonniers, logés tous ensemble, étaient ordinairement au nombre de plus de soixante, une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre cela, il y régnait une maladie contagieuse qui en faisait mourir un grand nombre ; les malades étendus par terre dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des geôliers, sans parler des abominations auxquelles se livraient plusieurs de ces malheureux.

André Yang y fut malade : son état me causa une vive affliction ; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douceur. Il me disait

qu'il mourrait content, parce que j'étais auprès de lui. Dieu, qui avait d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des chrétiens qui avaient été arrêtés avec moi furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul chrétien, qui n'était point prisonnier pour cause de religion. Il avait eu la faiblesse de déserter pendant la guerre du Yun-nan. Dès qu'il eut appris qui nous étions, il se joignit à nous ; j'eus la consolation d'entendre sa confession, et de le voir mourir dans les plus grands sentiments de piété. J'entendis encore la confession de Tchang-kouen, qui mourut aussi après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune Chinois était fort aimé des païens mêmes, qui le regrettèrent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé ; il était trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables ! Je penserais volontiers que la Providence nous avait conduits dans cette prison pour l'âme de ce déserteur. Depuis plusieurs années, il avait été privé des secours de la religion et de ses ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte et d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux chrétiens. Je demandai si mon nom était sur la liste, on me dit que non, Ainsi, André Yang, mon jeune écolier, p.4.258 et les trois autres Chinois furent séparés de moi, et je restai seul chrétien dans celle ou j'avais été mis d'abord. Nous y avions été ensemble 21 jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses et des peines d'esprit de toutes espèces. J'étais habituellement réduit dans un tel état de faiblesse, que j'avais de la peine à tenir la tête droite, et à lever les mains liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairait, et vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André Yang, depuis son retour à King-tang où résidaient ses parents, fut encore détenu six mois en prison. Le mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avait été terminée à Tchen-ton, n'osa pas le frapper. Il employa seulement les menaces, et le retînt si longtemps en prison, pour essayer d'ébranler sa conscience, et le faire apostasier. Cet enfant répondait toujours qu'on lui couperait plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdait son temps avec lui, on le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avait été dans la prison de Tchen-ton la consolation et l'appui des néophytes qui y étaient avec lui. Il leur répétait mes instructions qu'il avait retenues, et les fortifiait sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe ; il en souffrit longtemps : il n'y avait à cela ni secours ni remède, et le fer qu'il avait à la jambe irritait l'enflure et rendait la plaie plus douloureuse et presque incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernait la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui liait et serrait la jambe malade. Il souffrit dans ce moment et lorsque le sang reprit sa circulation, de très grandes douleurs ; mais cela fut court, et, sans doute par la protection de Dieu, il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de Tchen-ton, il trouva le moyen de se procurer dix liards : il les donna au soldat qui m'apportait mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres il m'acheta un petit morceau de viande cuite ; en me le présentant, il me dit que c'était de la part d'André Yang, en témoignage de son souvenir ; qu'il me saluait avec affection, et qu'il s'en retournait chez ses parents. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à Yun-tchang. En chemin je fus atteint de la maladie qui avait

fait mourir tant de prisonniers à Tchen-ton. Étant arrivé dans la prison de Yun-tchang, je demandai le secours des médecins. Le mandarin me le refusa, en disant que je ferais bien de mourir, puisque j'étais venu chez lui pour lui causer tant de tort et de chagrins. Dieu, qui ne voulait pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri ; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenais plus des époques solaires), arriva une lettre du tsong tou, qui ordonnait au mandarin d'Yun-tchang de me faire déclarer au vrai d'où j'étais. En conséquence le mandarin me cita devant lui : je répondis à sa question que j'étais Européen.

— Pourquoi le dire ? ajouta-t-il. Il t'en coûtera la vie.

Je lui répondis que je ne dirais jamais autrement, et que je n'avais jamais dit le contraire : après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du tsong-tou, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le mandarin envoya dans la prison deux écrivains de causes criminelles, qui me pressèrent en toute manière de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdaient leur temps, et que je ne consentirais jamais à faire un mensonge qui offenserait le Dieu de vérité que j'avais le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avait soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils voulaient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire ; que mon parti était pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étais un homme p.4.259 inflexible ; qu'il avait beau m'exhorter, que tout était inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux écrivains, le mandarin va l'appeler devant lui, et à force de kia-kouen et de coups de bâton il viendra à bout de son entêtement : c'était le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prières ordinaires j'ajoutai la récitation du rosaire. Je le commençai avec assez grande

émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourments me causait ; à la moitié de mon rosaire, je sentis que je recouvrais la paix. Quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer Notre-Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me semblait qu'il me disait intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de Jésus.

Le jeudi de la semaine de la Passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affaiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourrait pas nuire à mon estomac. Le mercredi de la semaine sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étais privé le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la sainte Église, de recevoir Notre-Seigneur, pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter, en le priant, une paix et une joie que je ne saurais bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé vint à moi le visage pâle et les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du mandarin venait de lui lire la teneur de la seconde lettre du tsong-tou, dans laquelle il lui ordonnait que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenait sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le mandarin avait différé de répondre sous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvait pas retarder plus longtemps, et que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvait plus répondre au tsong-tou qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendrait m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit et les deux jours suivants dans cette attente. Dans la troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disait intérieurement qu'il ne permettrait pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le mandarin, qui m'avait refusé si durement un médecin et qui paraissait désirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son supérieur. Ce changement doit paraître merveilleux à quiconque connaît la Chine ;

car enfin, les mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le tsong-tou, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa 20 jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son supérieur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé le déconcerta.

> — Ne craignez-vous pas, lui représenta ce prisonnier, que la mort de ce chrétien ne soit sue de trop de monde ?

Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger était passa, ne put s'empêcher de me dire, tout païen qu'il était :

> — Il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant et le seul vrai maître, puisqu'il vous protège d'une telle manière.

Ce mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Pékin, dans le courant de la douzième lune. Deux chrétiens s'avisèrent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étais dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me ferait donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz et 150 liards par mois. Ce mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixième lune, arriva un autre mandarin, nommé Tchang, sous lequel j'eus beaucoup à souffrir. Le 28 il vint visiter la prison, et y adorer les idoles. Il appela ensuite les prisonniers pour prendre connaissance de leurs causes. Il m'appela exprès le dernier ; il me demanda si je n'avais pas à mon usage certains instruments de sorcellerie. Je lui répondis que non, et que ma religion détestait et défendait la sorcellerie. Il me demanda si je savais écrire : je lui répondis que je l'ignorais en lettres chinoises ; mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots : Tien-thou. Il dit ensuite aux geôliers de me serrer de près ; que j'étais un prisonnier de la plus grande importance ; qu'ils ne me p.4.260 connaissaient point ; que j'étais un homme plus rusé qu'on ne le peut dire, puisque j'étais venu à bout de tromper tant de gens, et d'esquiver

tant de mandarins depuis Canton jusqu'ici ; qu'il savait ce que c'était que les Européens, etc. Après cela, s'adressant moi, il se mit à me dire :

— Cependant tu es criminel.

A cela je répondis que je n'étais venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose.

— Pour prêcher la religion chrétienne.

Il ne sut plus que dire, et après avoir donné quelques ordres sévères contre moi, il s'en alla.

Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces bien marquées, et m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets, et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par sa miséricorde ; il me fit triompher de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisageais qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de tels éblouissements, que j'avais tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état, au milieu des compagnons auxquels j'allais être livré, m'était si amère, qu'il me semblait que je n'avais d'autre ressource ni d'autre consolation que de désirer la mort, tant j'avais de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu ; je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue. Aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettait intérieurement que je ne perdrais point la vue. Je crus à cette parole intérieure ; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de juillet 1772, le mandarin Tchang renouvela la persécution contre les chrétiens. Le premier jour de la

nouvelle lune, après avoir été le matin visité la pagode, il entra brusquement dans la prison, et, après avoir rendu à l'idole qu'on y honorait son culte superstitieux, il s'assit et cita tous les geôliers devant lui, et leur demanda s'il n'y avait personne qui me vînt voir et prît soin de moi ? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le tsong-tou, en l'envoyant à Yun-tchang, s'était plaint à lui que les mandarins précédents n'avaient pas su conduire mon affaire comme il fallait ; qu'il lui en confiait le soin, et le chargeait, à mon sujet, des ordres les plus sévères ; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela ; que lui, de son côté, en ferait, et s'il venait à découvrir qu'ils l'eussent trompé, ils devaient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coups de kia-kouen et de bâton ; qu'il reviendrait au premier de la lune suivante, et qu'il voulait, pour ce jour-là, avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connaître combien le danger était grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avaient assisté les années précédentes étaient demeurés dans la ville où j'étais prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'était là qu'on mettait l'argent destiné à m'assister, et l'un des enfants de cette famille venait me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'était plus facile que de découvrir tout cela. Je le sentais, et j'en avais une inquiétude bien amère. Celui-là seul qui pouvait me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon père adorable, vint en effet me consoler et me fortifier. Il répandit tout à coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force et de lumière ; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixième lune, le mandarin vint, comme il l'avait promis ; il appela les geôliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avait donnés. Il s'en présenta un qui était des plus rusés qu'il y eût dans le pays ; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du mandarin, et il fut la dupe du geôlier.

Cependant le mandarin Tchang, toujours furieux contre moi et contre la religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il

commença par faire arrêter le père de la famille Kieou, et ses deux fils qui venaient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte : le soir, il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, p.4.261 se servant d'un catéchisme qu'il avait à la main. Celui-ci, qui le savait très bien, répondit à ses questions, après quoi il le renvoya ; mais, en même temps, il fit chercher Tcheou-yang par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, et on emmena à sa place son frère Tcheou-yong-tchang. Pour lors le mandarin fit rappeler le jeune chrétien Kieou. On donna 20 soufflets à Tcheou-yang-tchang, et on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il voulait absolument son frère. Tcheou-yong-tchang, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de Saint-Laurent, et se présenta de lui-même au mandarin. Je regrettais d'être seul épargné, et je désirais de partager leurs souffrances. Dieu, qui voulait m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix et d'une douce consolation en lui. Le mandarin me fit bientôt appeler, et, après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, et me demanda si c'était moi qui avais instruit Tcheou-yong-tchang. Je lui répondis que oui. Sur cela, il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups, qui me tordait la mâchoire inférieure, et me faisait cracher le sang, ne me fit aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnait, le mandarin ajoutait des malédictions et des injures. Puis il me disait :

> — Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délivré de toi : pourquoi ne crèves-tu pas ?

Il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne répondais rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avaient frappé me dirent :

> — Le mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas ?

Je répondis qu'il n'était pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avais les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvais presque pas articuler. Tcheou-yong-tchang, voyant qu'on ne m'entendait pas, leur dit que le sens de ma réponse était « Que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme » ; ce qui était mieux pour l'élégance de la phrase.

Alors le mandarin ajouta :

— N'as-tu pas pris une corde pour te pendre ?

(Il voulait me suggérer de me défaire moi-même, et tâcher de me désespérer.) Je répondis que « je n'y avais pas pensé ».

— Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il.

Tout de suite les soldats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entre eux commença à me frapper à coups de bambou sur le milieu des cuisses nues. Le mandarin avait ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eut donné vingt, je sentis que j'allais m'évanouir : dans ce moment, Dieu changea le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesu contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le mandarin me dit qu'il m'appellerait encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. Tcheou-yong-tchang reçut vingt soufflets, et les deux autres chrétiens seize coups de bambou, et furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un malaise si considérable, qu'il me semblait que je ne pourrais pas supporter plusieurs tortures de cette espèce, sans mourir. Je m'y préparai par la prière, et afin de moins sentir mon mal, et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis, pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon et divin Maître, pour lui recommander ce que je regardais comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissements ; il remplit mon cœur de force et de courage, et il me reprocha intérieurement mon peu

d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le mandarin ne me ferait pas souffrir davantage ; ce qui arriva en effet. Peu à peu mes douleurs diminuèrent ; mon visage désenfla ; il ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de quinze jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là, il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevaient une certaine mesure de riz et quelque pièces d'argent pour leur nourriture : cela allait à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui était nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes semblaient s'adoucir, Dieu m'éprouva, et me fit souffrir de peines d'autant plus amères, p.4.262 qu'elles étaient intérieures. Le mandarin fut envoyé à King-tchoan pour la guerre ; il n'en revint qu'au mois d'octobre 1773. Son séjour ne fut que de quatorze jours, au bout desquels il repartit pour Tchen-ton, où il resta jusqu'à l'année suivante. L'idée de son retour et de sa cruauté m'occupait tristement, et me faisait craindre pour ceux qui m'assistaient, et particulièrement pour cette pauvre famille Kieou. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent pas inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le mandarin les laissa tranquilles, malgré le désir qu'il montrait toujours de me tourmenter. Combien de fois, en effet, ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphèmes et des ordres cruels ! Mais quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle : je l'ai souvent éprouvé ; et quand il n'y avait rien à souffrir, il me laissait le sentiment de mes misères et de ma faiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venait que de lui.

Au bout de trois mois, le mandarin repartit encore pour Tchen-ton, d'où il ne revint que le 7 du mois de novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 février 1776, il me cita devant lui, et il appela les geôliers. Le plus ancien se présenta. Il lui demanda ce que faisait pour moi la famille Kieou. Ce vieillard répondit qu'il n'était question de rien, sinon que j'acceptais quelquefois un peu

de vin de cette famille. Le mandarin demanda si c'était quelqu'un de la famille qui me l'apportait. Le geôlier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures si l'on pouvait le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avait donnés. Cette réponse persuada le mandarin.

Quand le geôlier eut été renvoyé, le mandarin s'adressa à moi, et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disais rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, et, après m'avoir dit que j'avais l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avais pas sur moi quelques poignards. Je lui répondis que non ; puis, ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole, mais il continua de parler contre moi, assurant que j'étais un criminel digne de la mort ; qu'il voulait m'assommer ; ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphèmes contre ma religion.

Cela ne suffisant pas au mandarin, il ordonna brusquement aux geôliers de lui apporter tout ce que je pouvais avoir à mon usage, pour en faire l'inspection ; il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avaient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non ; et le mandarin, ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix et me nommant par mon nom, à faire des criailleries, et à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écouteraient jamais, et qu'ils ne croiraient point à ce que je pourrais leur dire de ma religion ; ce que ces gens perdus de crimes et de toutes sortes d'excès n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces et de précautions contre moi me désolèrent, je l'avoue, et me firent penser que je n'avais plus rien à attendre qu'un abandon général et nécessaire de tout le monde. Je voyais les dangers et les obstacles humains ; je m'offusquais de tout cela, et je ne faisais pas attention que ces tristes et amères réflexions affaiblissaient en moi la foi et l'espérance. Mon bon ange, que j'invoquais souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressants et intérieurs ; je rougis de ma faiblesse ; j'en demandai pardon à Dieu, et je me trouvai alors tout différent de ce que j'étais un moment

auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin Maître se ranimèrent et se fortifièrent.

Vers la fin du mois d'octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteau. Ils disaient entre eux (ce qui, humainement parlant, était bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne seraient pas réputés coupables d'un nouveau crime ; qu'ils en recevraient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du Ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, et lui abandonnant ma défense.

Cependant n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le mandarin, dans l'espérance qu'il me ferait assommer, comme il m'en avait tant de fois menacé.

p.4.263 Le 11 octobre, le mandarin vint dans la prison ; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venait voir. Ils répondirent encore que non. L'occasion était belle de m'accuser ; chose admirable ! personne ne le fit. Le mandarin renouvela ensuite aux geôliers ses ordres contre moi, et leur dit que, si je m'échappais, il y allait pour lui de sa dignité, et pour eux de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire sorcier.

La persécution domestique, que je croyais éteinte, se ralluma et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser ; il le fit, et dit (ce qui était très faux) que je lui cherchais querelle sur ce qu'il ne payait pas ses dettes. Dieu changea le cœur du mandarin car il lui répondit que peut-être n'entendait-il pas bien ce que je lui disais. Après quoi, il demanda si je faisais des prières dans la prison. Mon accusateur répondit que oui, mais que c'était dans une langue étrangère.

Avant que de quitter l'article de ce mandarin Tchang, qui craignait

tant pour sa dignité, et prétendait se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que, cette année 1777, il a été déposé.

Pour mes autres persécuteurs, le mandarin qui m'a condamné à mort a été lui-même condamné par l'empereur pour d'autres affaires, et s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le mandarin de Tchen-ton, dans la prison duquel j'étais si exposé à mourir de misère, s'est aussi étranglé, au moins on me l'a assuré. Celui qui vomissait de si horribles blasphèmes en me faisant donner la torture a été déposé ignominieusement, ainsi que le mandarin qui m'avait refusé les secours d'un médecin dans ma maladie, et le mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison ; elle a duré huit ans, et je n'en suis sorti que par une espèce de prodige.

Nous avons donné la relation de la délivrance de M. Glayot. Ce zélé et fervent missionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de son ministère. Dieu a béni ses travaux : il a découvert des pays jusqu'à présent ignorés, et où il espère que la semence de l'Évangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Glayot, que Dieu paraît destiner à en être l'apôtre, y a envoyé des catéchistes pour se mettre au fait du local, et examiner les obstacles et les facilités qui pourraient s'y rencontrer à la prédication de l'Évangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

> « Le pays des Lolo est situé au midi de la province du Yun-nan. Les habitants, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois ; mais un peu plus loin, ils sont indépendants et gouvernés par une femme, qui, sans doute, est montée sur le trône par succession, après la mort du roi. Ils sacrifient des bœufs et des brebis à un certain dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de

sacrifier avec eux. Ils adorent aussi le ciel et la terre ; ils enseignent qu'autrefois il y avait douze soleils et douze lunes ; qu'un dieu du ciel, voyant que ces soleils brûlaient tout ce qui était sur la terre, en avait gardé un seul, et détruit les autres.

Ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'âme, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, en ramassent les cendres, et les suspendent en l'air, dans l'idée que l'âme du mort va loger dans ces cendres. Ils paraissent adonnés à l'astrologie judiciaire ; ils ont des livres où est écrite leur religion. Leur écriture est différente de la chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes ; car, au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement et de la gauche à la droite, comme les Européens et les Siamois. Les Lolo paraissent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin ; leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos catéchistes ont prêché à ces gentils un seul Dieu, créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays, disant que, s'ils les abandonnaient, ils ne pourraient plus se marier. Les catéchistes, en les quittant pour venir faire leur rapport à M. Glayot, ont engagé deux familles chrétiennes du Yun-nan à aller s'établir dans le pays des Lolo, pour tâcher de les amener peu à peu à la connaissance du vrai Dieu.

p.4.264 Ces renseignements, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisants à M. Glayot pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, et tâcher de faire connaître la véritable religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du Yun-nan.

M. Glayot a écrit, en partant, à M. d'Agathopolis qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avait pensé longtemps devant

Dieu, et qu'il entreprenait ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très difficiles, traversé des montagnes presque inaccessibles, parcouru de vastes pays arides et ingrats à l'excès, où l'eau et le bois manquent aussi bien que le blé et le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues et beaucoup de dangers, au pays gouverné par les Lolo indépendants des Chinois, quoiqu'il y en ait plusieurs établis dans ces contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines et d'autres ensemencées de froment. La principale nourriture du pays est cependant du blé noir et une autre espèce de graine à peu près semblable, appelée *kon-kiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux de moutons, mais ils paraissent, en général, fort pauvres.

M. Glayot a prêché la religion dans cinq ou six familles ; il a trouvé des gens simples et affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles et de fidélité dans leurs conventions, Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes et réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce peuple ne sont pas méchants comme les infidèles de la province de Sseu-tchoan. Cet air sociable que M. Glayot a remarqué dans cette nation lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la religion chrétienne serait d'y transplanter quelques pieuses familles de la province de Sseu-tchoan, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu à peu et faire goûter à ces infidèles les vérités de la religion, sous la protection d'un grand mandarin chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait sa résidence aux environs du royaume pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour tout faire dans l'ordre et avec plus de maturité, M. Glayot, de retour à Yun-nan, en a conféré avec M. l'évêque d'Agathopolis, et, par de bons avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des Lolo. Il est reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois prêtres chinois qu'il avait déjà formés au ministère, et

auxquels il avait inspiré le zèle et la piété dont il est rempli, et surtout l'esprit de pauvreté, de mortification et d'humilité qu'il a puisé au séminaire de Saint-Sulpice, où il a reçu sa première éducation ecclésiastique.

Ce vrai missionnaire, écrit un de ses confrères (M. Duhamel), est parti dans un assez mauvais état pour son dernier voyage des Lolo, sa santé, depuis quelque temps, étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une seule chemise, un caleçon, une paire de bas et une couverture de lit des plus minces, dans une saison où le froid commençait à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine Providence, qui ne lui a point manqué, car malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logements et les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied et dans des chemins très difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'était le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'État, et dont les suites seraient très à craindre, si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le missionnaire qui rapporte le départ de M. Glayot pour cette nouvelle mission parle ensuite de ce qui regarde la sienne, et il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le baptême des enfants des païens venait de lui attirer.

> « Comme je sortais, dit-il, de la ville de Yun-tchang pour aller à Soui-sou, ville du premier ordre, au sud-ouest de Tchon-khin, je rencontrai un païen qui portait un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je me félicitais de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après, j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille païenne, qui déménageait pour aller se loger ailleurs, passait pour lors dans le même chemin. Comme elle marchait à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portait entre ses p.4.265 bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le

mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il était aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portait, et je lui demandai si cet enfant ne serait point malade. J'aurais dû me borner à lui faire cette question, et me contenter de sa réponse ; mais, suivant un peu trop mon zèle, et voulant connaître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portait l'enfant ne se fut pas plutôt aperçu du mouvement que je venais de faire, qu'il appela avec empressement le père qui conduisait la famille, et l'avertit de ce qui venait de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avais voulu faire un sortilège à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, et m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions et à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser ; mais, pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet et me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvait sur le chemin. Il voulait y porter ses plaintes et me faire punir par le chef des soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'aurait pas inquiété, mais alors je portais avec moi les ornements pour célébrer la sainte messe. On pouvait visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, et tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la religion en danger et d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher et suivre mon adversaire, qui voulait absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendait avoir reçue de moi. Il était si impatient d'en tirer vengeance qu'il ne put se contenir et attendre notre arrivée auprès du petit mandarin. Le mouvement de sa colère, qui durait encore, le mettait hors de lui-même. Il courut de nouveau sur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poing ; puis, redoublant ses malédictions, il leva de terre une grosse

pierre avec les deux mains et la lança sur moi avec tant de violence, que si Dieu ne s'en fût mêlé, je devais rester sur la place, car de la force dont cette pesante pierre fut jetée, elle devait m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légère contusion au coude et à la main, que j'avais avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde ; le préfet des soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il était question, le gentil se mit à genoux, selon l'usage du pays, pour faire son accusation. Il dit que j'avais attenté par sortilège à la vie de son enfant. Le préfet l'ayant écouté, se tourna vers moi pour entendre ma réponse ; je lui dis que je n'avais pas touché son enfant ; que je m'étais contenté de m'informer s'il était malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avais coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponse, et ajouté que je savais un peu de médecine, l'accusation du gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait de la Providence, on ne visita point mes paquets ; mais on me fit beaucoup de questions, qui me jetèrent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avait de compromettre la religion et les chrétiens, si je répondais à ce qu'on me demandait, ou de blesser la vérité si je répondais d'une autre manière. Il s'était assemblé autour de moi beaucoup de monde qui voulait savoir d'où j'étais, d'où je venais et où j'allais. A tout cela je ne répondis autre chose, sinon que je demeurais à Tchon-chien, aimant mieux passer pour imbécile dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auraient pu m'exposer, ou à faire connaître qui j'étais, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avait lieu de l'espérer, On ne fit que rire de mes réponses, et l'on ne me demanda rien qui eût rapport à la religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces gentils, voyant

que mon adversaire m'avait enlevé mes habits, l'allèrent trouver, et les lui firent restituer.

L'affaire n'était cependant pas encore entièrement terminée. Le gentil qui m'avait conduit devant le petit mandarin, voyant qu'il n'avait pas réussi au gré de ses désirs, voulait absolument porter l'affaire devant un autre, et me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avait pris les devants, et qu'il nous attendait sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, et pour nous p.4.266 soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné ; mais ce fut inutilement : cet homme, ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le gouverneur de la ville prochaine ; mais il ne trouva pas, de la part de mes compagnons de voyage, la même condescendance qu'auparavant. Un d'entre eux, homme vigoureux et plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce gentil, et voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, et l'empêchai de maltraiter mon ennemi ; mais celui-ci, craignant d'être le plus faible, jugea qu'il ferait sagement de se retirer. Il prit vite son parti, et alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, et nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à Soui-sou, où je restai environ douze jours pour administrer les chrétiens. La mission étant finie, j'en partis après les fêtes de Noël, 1779, pour m'en retourner à Tchon-kin.

A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paraît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un païen d'un caractère violent, frère d'un petit mandarin rural, allait souvent chez quelques chrétiens de sa connaissance, pour chercher

occasion de les troubler dans leur religion. Ces néophytes, sachant par expérience que les païens ne combattent, pour l'ordinaire, la religion que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, portèrent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le baptême, c'est-à-dire les livres où l'on explique dans le plus grand détail la doctrine de la religion par rapport aux mœurs. Ce païen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand désir de se faire chrétien. Étant tombé malade quelque temps après, il demanda le baptême. Les chrétiens, le voyant à l'extrémité et le jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Étant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, et lui administrer les autres sacrements, qu'il reçut avec de grands sentiments de religion, et deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus satisfaisantes de la sincérité de sa foi.

Les chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venaient de faire d'un de ses plus puissants adversaires, l'enterrèrent publiquement avec les cérémonies de l'Église, à la vue d'un grand nombre de païens et du mandarin son frère, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funèbre, si nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impression sur ce peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entre eux demandèrent à s'instruire de notre religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, et en particulier la famille du mort, qui a été la première à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme et ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent a recevoir bientôt la même grâce.

Nous trouvons, pour l'ordinaire, la même disposition dans presque tous les païens que nous avons occasion d'instruire ; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de chrétiens, il ne manque

que des missionnaires, soit pour instruire les infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis ; car, faute de prêtres qui puissent cultiver ces néophytes, ils sont exposés à laisser affaiblir leur foi au milieu des païens qui les environnent de toute part, et qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'idolâtrie et le dérèglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations ; des villages entiers très peuplés ont été submergés.

Au mois de juin 1780, il y a eu à Pékin un incendie qui a consumé dix mille maisons dans la ville tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du palais de l'empereur, il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrâce de plusieurs mandarins accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la garde de l'empereur qui a éteint le feu.

@

Lettre du père F. Bourgeois

à M. l'abbé de Charvet
prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson

@

Douleurs et consolations.

Monsieur,

p.4.267 Je n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je sais combien votre bon cœur et votre zèle vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part serait bienvenu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous et adorons, *Dominus est*. Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entière, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois missionnaires : le père Benoît, de notre province, est de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit passer de bien mauvais moments.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du Chan-tong, tramait avec un bonze, nommé *Fan-ouei*, une horrible conspiration. Leurs menées avaient été si secrètes, que, malgré la vigilance du gouvernement, ils avaient déjà sous leurs ordres dix à douze mille rebelles prêts à tout. Le tchi-hien de la ville de Cheou-tchang fut le premier instruit de ce qui se passait ; il prit des mesures pour arrêter Ouang-lun, qui n'avait point encore rassemblé les conjurés. Malheureusement, parmi les soldats qu'il destina à cette expédition il y en avait un qui était l'élève de Ouang-lun. Il lui donna aussitôt avis du danger ou il était. A l'instant Ouang-lun prit son parti : suivi de quatre mille hommes, qu'il ramassa sur-le-champ, il alla se présenter aux portes de Cheou-tchang-hien. Le soldat qui l'avait averti était justement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la ville. Ouang-lun entra sans bruit et sans aucune

résistance ; il alla droit au gouvernement, tua le tchi-hien, et devint à l'instant maître de la place.

Ce n'était, si vous voulez, qu'une ville du troisième ordre ; mais c'était beaucoup. Un des commandants de la province accourut pour arrêter le mal. C'était un jeune homme qui n'avait point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes, Ouang-lun le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à Pékin que Ouang-lun s'était révolté, et qu'il avait du succès. L'alarme y fut grande. L'empereur, qui est ce qu'on peut appeler un très grand prince, ne s'étonna pas. Il fit partir deux mille hommes seulement, pour ne pas effrayer le peuple. En même temps il donna ordre au chou-tagin, qui allait visiter une province du midi, de se rabattre sur le Chan-tong. On se rassura dès qu'on sut que le chou-tagin était à la tête des troupes impériales. Le Chou-tagin est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feraient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier ministre de l'empire.

Cependant Ouang-lun se fit proclamer empereur à la tête de sa petite armée ; il créa des régulos, des comtes, des généraux ; ses femmes furent des impératrices et des reines. Il prit tous les ornements de la dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal et les greniers de Cheou-tchang, il s'avança vers Lieou-ling. Sur son passage il forçait tous les hommes en état de porter les armes, de le suivre et de courir sa fortune. Il se présenta ensuite devant Ling-tsing-tcheou, ville du second ordre. La ville vieille était sans défense ; elle lui ouvrit ses portes. Les Mantcheoux se retirèrent dans la ville neuve, bien déterminés à se battre en braves. Ouang-lun voulut l'emporter d'emblée ; il avança malgré le feu qu'on faisait sur lui ; mais il fut blessé, et ses gens repoussés avec une perte de trois cents hommes.

Dès ce moment vous eussiez dit qu'un esprit de vertige s'était emparé de Ouang-lun, et au lieu de s'approcher de Pékin, et d'entraîner à sa suite un peuple immense que la misère des temps réduisait au désespoir, il s'arrêta à Ling-tsing-tcheou. Ce ne furent plus que des fêtes et des repas. Deux bandes de comédiens jouaient sans

interruption. Ouang-lun ne sortait de comédie que pour se donner lui-même en spectacle. Il se promenait dans les rues avec un appareil et une pompe qui ne lui convenaient pas. Il n'avait qu'un pouce de terre, p.4.268 et il se croyait déjà empereur. La comédie ne dura pas longtemps : le chou-tagin ayant reçu le renfort de Pékin, forma un cercle d'environ dix à douze lieues de diamètre, pour envelopper tous les rebelles. Puis, à la tête des Mantcheoux, il alla droit à Ouang-lun. Dès que cet insensé en fut averti, il devint furieux ; il ne pensa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvait atteindre ; vieillards, femmes, enfants, tout tombait sous ses coups. Il commit en peu de jours tous les désordres possibles. Il fallut cependant penser à se défendre. Il fit construire à la hâte un pont de bateaux sur le canal impérial ; il le passa avec toutes ses troupes. Le chou-tagin n'eut qu'à se montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avait ordre de l'empereur de prendre Ouang-lun vivant. On voulait savoir de lui-même les vrais motifs de sa rébellion. Ses troupes s'étant débandées, lui second s'était sauvé dans une métairie ; le chou-tagin, qui le serrait de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottaient déjà, lorsque le fameux bonze Fan-ouei accourut et le délivra. Ce ne fut pas pour longtemps ; le chou-tagin arriva presque aussitôt que le bonze ; il l'arrêta. Ouang-lun n'eut que le temps de gagner une maison voisine, qui fut investie à l'instant par les troupes de l'empereur. On allait le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servait d'asile, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de son empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre et à un bracelet d'argent que Fan-ouei, ce bonze imposteur, lui avait donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendrait invisible. Pendant plusieurs jours on fit main basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu ; les plus notables, au nombre de quarante-sept, furent envoyés à l'empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois avant que de les livrer au tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit :

> — Prince, votre bonheur est grand ; mille hommes que j'avais à Gehol, devaient vous enlever lorsque vous étiez à la chasse ; votre bonheur est grand, *ni-ti-fou-ta*.

Tous ces misérables ont été coupés en pièces, selon les lois. Quoique cette révolte n'ait guère duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille âmes.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes : si Ouang-lun eût réussi, nous courions tous les risques des Mantcheoux ; comme eux étrangers à la Chine, comme eux nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'était là ce qui nous touchait le moins. Des missionnaires jésuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le sacrifice de leur repos et de leur vie. Un intérêt plus pressant, celui de notre sainte religion, causait nos alarmes. Nous savions qu'à Ling-tsing-tcheou et dans les environs il y avait beaucoup de chrétiens. Si malheureusement quelques-uns, oubliant leur devoir ou entraînés par force, eussent suivi les rebelles, tout était perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étaient mises du côté de Ouang-lun. En même temps le chou-ta-gin écrivit à l'empereur que la conspiration ne venait que des mauvaises religions qui avaient séduit les peuples. Il parlait, sans la nommer, d'une secte qu'on appelle Pe-len-kiao, secte détestable, répandue dans tout l'empire, toujours prête à se révolter, parce que son dogme principal est qu'elle donnera un empereur à la Chine. Ouang-lun était Pe-len-kiao, et c'est par le moyen de cette secte et des espérances qu'il donnait qu'il s'était formé un parti dangereux.

La divine Providence, qui console les siens, nous rassura bientôt, et nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les âmes fidèles y verront peut-être des espèces de miracles.

Dès qu'à Ling-tsing-tcheou Ouang-lun eut pris le parti de mettre tout à feu et à sang, il se répandit dans la ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues et dans les maisons. Ils

n'épargnèrent que les hommes qui pouvaient porter les armes, et les femmes qui étaient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger : soixante-dix femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étaient, fuyaient au hasard. Une jeune chrétienne, aveugle de naissance, leur dit :

> — Où allez-vous ? Avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la sainte Vierge ? c'est là qu'il faut nous rendre. Notre bonne mère sera pour nous un refuge.

Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe si justement p.4.269 alarmée. Elles entrèrent toutes dans la chapelle, et en fermèrent les portes. Là, prosternées jusqu'à terre elles conjuraient sans cesse la sainte vierge d'avoir pitié d'elles. Plusieurs fois les conjurés approchèrent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite et à gauche tout ce qu'ils rencontraient ; mais comme si une main invisible les eût repoussés, ils s'éloignèrent tout à coup, sans savoir pourquoi.

Une femme chrétienne ne fut pas assez heureuse pour se trouver avec les autres : elle fut enlevée avec sa belle-mère, qui était encore idolâtre. On les mit ensemble pour préparer du riz. La fille dit à sa mère :

> — O ma chère mère, où sommes-nous ? Qu'allons-nous devenir ?

Sa mère lui dit :

> — Ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai ouï dire que l'empereur envoyait des braves pour nous délivrer ; la scène changera bientôt de face.

Elle parla trop haut. Un soldat de Ouang-lun était à la porte ; ayant entendu ce qui se disait, il entra brusquement, et fendit la tête à cette femme d'un coup de sabre. La chrétienne se crut perdue : elle se jeta aux pieds du soldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le soldat se trouva changé tout à coup ; il la traita honnêtement, et lui permit de se retirer.

Quand la révolte du Chan-tong fut totalement éteinte, un bon catéchiste de Ling-tsing-tcheou même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils, d'environ huit à neuf ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé et de forces. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (Côme). Je lui demandai comment lui et toute sa famille s'étaient tirés d'un danger si pressant. Il me raconta ingénument tout ce qui s'était passé par rapport à lui.

> — Dès que je sus, me dit-il, que les révoltés mettaient tout à feu et à sang, je cachai les femmes et les jeunes gens entre deux murailles, moi et mes fils nous montâmes sur le toit de la maison. Nous n'étions pas sans armes ; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux ? Nous mîmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toit. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout à coup un bruit horrible ; c'étaient des rebelles qui enfonçaient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toit, le sabre à la main. Je désarmai celui qui s'était avancé. La pensée me vint de le tuer ; mais je me souvins que j'étais chrétien, et qu'il fallait pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.
>
> Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes et les jeunes gens que j'avais cachés entre les deux murailles ; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avait saisis, et ils avaient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de Ling-tsing-tcheou, du côté de l'orient, où les rebelles n'avaient point encore pénétré. La peur donnait des jambes aux plus faibles. En peu d'heures nous fûmes tous à six lieues de Ling-tsing-tcheou, Nous nous arrêtâmes chez un bon chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant, que vous voyez,

> n'avait pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fût ouvert, on n'avait touché à rien, pas même à de l'argent qui sautait aux yeux. Je visitai ensuite les chrétiens de Ling-tsing-tcheou et des lieux circonvoisins. Quelle Providence ! il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me consolèrent beaucoup.

Cependant l'empereur donna un édit terrible, portant ordre de rechercher avec la dernière rigueur les mauvaises sectes de l'empire. Son intention n'était sûrement pas d'y comprendre notre sainte religion ; mais il était bien à craindre que plusieurs mandarins des provinces ne compromissent les chrétiens, et ne les arrêtassent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion : il inspira sans doute à l'empereur de dire deux mots qui montraient de la bonne volonté pour les missionnaires. C'en fut assez : aucun mandarin ne remua.

Tout ceci se passa aux mois de septembre et d'octobre 1774. Au mois de novembre, on avertit l'empereur de la mort du père Benoît. Il donna 100 taels pour son enterrement, ce qui revient à 750 livres de notre monnaie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second bien plus considérable. L'empereur, pour se p.4.270 délasser un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand prince du monde ; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le père Benoît était mort. Puis, en présence de quelques eunuques et de quelques mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achèteraient au poids de l'or :

> — Benoît était un brave homme, *hao-gin* ; il a été plein de zèle pour mon service, *tang-tchaye, kin-cheu.*

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de

Ouang-lun ne nous inquiétassent, et peut-être encore pour faire savoir aux grands sa façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres :

> — Vous priez pour les morts, je le sais ; votre intention est bonne. Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchissement.

Ce mot ne paraît rien ; mais ce mot dit beaucoup : c'est que les Pe-len-kiao s'assemblent aussi pour leurs morts, et que c'est dans ces assemblées surtout qu'ils complotent contre l'État.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand prince contre notre chère et infortunée mission ? On est allé jusqu'à lui faire présenter un écrit dans lequel on accusait hautement le père Benoît et le père Lefèvre d'avoir trempé dans le prétendu assassinat du roi de Portugal. Peut-être qu'un prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on osait dire contre nous. Il n'y fit pas seulement attention. Un coup d'œil suffit à un grand homme pour voir le vrai. Il voulut que nous sussions qu'il ne s'était point laissé tromper ; il permit la lecture de cet écrit au père Benoît, sans demander ni éclaircissement ni justification.

Quelqu'un disait :

> — Si l'empereur de Chine eût été empereur d'Occident, les missionnaires ne craindraient pas de manquer de successeurs.

Un autre Chinois disait encore quelque chose de plus fort : je n'ose le répéter. Mais je l'ai dit ; je ne veux ni me plaindre ni être plaint. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux si, nous élevant jusqu'aux sentiments généreux de l'apôtre des Indes et du Japon, notre grand saint Xavier, nous disons avec lui : *Amplius, Domine, amplius !*

Cependant, pour dire le vrai, il serait difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percés jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite et le pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchants. Voici le fait.

Il y avait au collège une magnifique église bâtie à l'européenne. Ce

monument auguste de la piété et du zèle des princes chrétiens dominait cette superbe ville, et annonçait à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'orient n'avait rien de si beau ni de si touchant. Le jour de la fête de sainte Catherine de Ricci, grand' tante du respectable et saint vieillard du même nom, qu'on dit être au château Saint-Ange, le père Sucro, Chinois, alla dire la dernière messe qui se dit à 7 heures, parce que l'usage des Chinois est de diner à 8. Pendant la messe, il se trouva mal. Il sortait de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice. Il en avertit le sacristain : on chercha de tout côté, et on n'aperçut rien. Le père Sucro alla déjeuner. A 8 heures et un quart, on vint le chercher pour baptiser un idolâtre converti. Il ne sentit plus l'odeur qui l'avait incommodé, apparemment parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine était-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la cour :

— Le feu est à l'église.

Il crut d'abord qu'on se trompait d'endroit. Cependant il sortit, et à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançaient de toutes les fenêtres de l'église. Le Père procureur de la maison voulut du moins sauver le Saint-Sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repoussé. Comme il tombait à la renverse, des domestiques qui le suivaient le retirèrent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu était si violent, et il avait pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps ce vaste édifice fut consumé.

Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail.

Le sous-gouverneur de la ville se rendit aussitôt au collège avec huit mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande, qu'on ne pouvait plus en approcher, même de loin. Ce ne fut qu'à 10 heures et un quart que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au réfectoire : aussitôt toute la communauté se leva de table p.4.271 pour aller devant le Saint-Sacrement. Je me mis en route dès qu'il fut possible de percer la foule ; de loin je cherchais des

yeux cette belle église que j'avais vue si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'apercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'idolâtres : les forces me manquèrent, et tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos missionnaires, où, hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées : toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre église ; mais nos soins étaient bien peu de chose. Notre résidence et celle du long-tang auraient probablement eu le sort du collège, si la Providence n'était encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre : celui qui tient entre ses mains le cœur des rois toucha celui de l'empereur. Il parut sensible à nos malheurs, et il eut soin qu'on le sût dans tout l'empire.

Dès le lendemain il donna ordre au tribunal des ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'empereur Cang-hi, avait fait pour le collège, lorsqu'il donna à son église la forme qu'elle avait ci-devant. Il se trouva qu'il avait prêté à nos Pères un ouan, c'est-à-dire dix mille onces d'argent, ce qui revient ici à 75 mille livres de notre monnaie. En Chine, les anciens usages font loi. L'empereur en donna autant. Cette grâce n'était que le prélude d'une autre bien plus considérable.

Il y avait dans l'église du nan-tang trois grandes et magnifiques inscriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma lettre de 1769, à l'occasion de Majoche, cet illustre confesseur de Jésus-Christ ; l'empereur Kang-hi les avait écrites lui-même de son pinceau rouge. C'est un de ces présents rares dont on ne connaît bien le prix que lorsque l'on voit de ses yeux quel cas l'on en fait ici. Nous avons vu une de ces inscriptions impériales en trois caractères seulement. C'est un mot gracieux de Cang-hi au père Parennin. Elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la salle où nous recevons les grands. J'ai vu un prince du sang n'oser s'asseoir au-dessous : il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du pays, perdre de tels présents, c'est toujours

une faute : il faut s'en accuser auprès de l'empereur. Nos Pères du collège le firent dans un écrit qu'ils présentèrent à Sa Majesté. L'empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien maître, qu'il a fait ministre de l'empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle église. Je veux les écrire moi-même, ajouta l'empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge.

Cette nouvelle se répandit aussitôt partout. On vint de tout côté au collège féliciter nos Pères du nan-tang. Il y eut ici même de nos chrétiens en place qui ne pouvaient presque s'empêcher de regarder comme une espace de bonheur l'accident qui était arrivé.

Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles : on rebâtit l'église ; elle sera magnifique. Nos Pères du collège, ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardaient que pour le faire connaître et aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au dehors de nos désastres, cependant nos néophytes savent tout. Ils sont désolés : ils sont quelque chose de plus. Par attention pour nous et pour l'honneur de la religion, ils évitent de parler de nos malheurs et des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des provinces près de deux cents chrétiens pour les fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touchés, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux catéchismes nouveaux, nous étions venus à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'instruction qu'il n'y en avait ci-devant. Nos néophytes se formaient : nous avions eu la consolation d'ouvrir une nouvelle mission dans la Tartarie, elle eût été bientôt florissante : nous comptions l'étendre jusqu'au Hai-long-kiang, qui sépare les domaines de l'empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre église : j'ai rendu visite à l'autre, avec l'ancien de notre maison. Ils sont

tous deux d'une bonté qui permettait d'espérer beaucoup. Vaine p.4.272 espérance ! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quelles gens que les Loppin les Roi, les Beuth, les Forgeot, et tant d'autres que notre province seule a fournis à la Chine ! Nous les vîmes partir il y a de longues années : nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zèle, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenait sans cesse dans la présence de Dieu, et qui les rendait si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre, sans avoir leur vertu. J'ai su, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allés en croissant. Après avoir fourni une carrière méritoire et bien glorieuse à la religion, ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens et de bons missionnaires parmi les religieux et les prêtres qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie ; qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'âmes vont se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie ! combien n'en sortiront pas ! Qui sait ce qui s'est passé au Paraguai, peut gémir par avance sur toutes les autres missions étrangères. Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances et le local, on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire à notre façon de vivre et d'être au palais. Mais enfin, nous ne sommes pas immortels : Pékin tombera enfin, et suivra le malheureux sort des autres missions.

Je finis de bâtir une belle congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut, quatre de large ; il comprend encore l'église et tout le terrain que parcourt la procession du Saint-Sacrement, le jour de la Fête-Dieu : c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prières pour nos pauvres missions. L'an passé, je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs chères nouvelles : sans

doute que leurs lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices et aux leurs. En attendant le grand jour où nous nous reverrons tous, je suis dans l'union de vos prières et saints sacrifices, etc.

@

Lettre du père Dufrêne

à monsieur ***

@

Conversions nombreuses.

En Chine, dans la province de Se-tchoun,
le 12 octobre 1779

Monsieur,

La lettre que vous m'avez écrite m'est heureusement parvenue ; mais je ne sais combien d'années elle a employées à faire le voyage de France en Chine, car elle est sans date d'année, de mois et de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en théologie, et vous balancez si vous ne prendrez point la charge de M. votre père. Lorsque ma lettre vous arrivera, vous aurez sans doute fait votre choix ; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je souhaite seulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maison que M. votre père a fait bâtir, de ses jardins qu'il a agrandis, en sorte qu'on ne s'y reconnaît plus ; je ne vous conseille pas de mettre tout cela dans votre cœur : demeurez dans la maison, à la bonne heure ; mais que la maison ne demeure pas dans vous ; promenez-vous dans le jardin, mais que le jardin ne se promène pas dans vous. Vous entendez assez ce que je veux dire par ces tours de phrase, c'est-à-dire qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maison encore plus superbe du ciel, vers les jardins encore plus vastes de l'éternité. Votre maison sera un jour démolie, les fleurs de votre jardin se faneront, les arbres seront arrachés ; mais les tabernacles du ciel subsisteront éternellement.

Il se convertit ici à la foi, chaque année, un assez grand nombre de gentils ; il s'en convertirait encore davantage s'il y avait un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu, cette année, des persécutions dans plusieurs parties de cette province. Dans les unes, elles ont été légères, et les chrétiens renvoyés sans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été assez violentes, et les chrétiens ont éprouvé

d'assez rudes tourments. La famine a p.4.273 été extrême dans plusieurs provinces de cet empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu sous les yeux nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, soit enfants, soit hommes et femmes, surtout dans la partie orientale de la province, où la famine paraît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné, d'un autre, un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfants d'infidèles : on envoyait partout des néophytes, tant hommes que femmes, pour administrer ce sacrement à ceux qui étaient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale, où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé vingt mille ; dans cette partie, où la famine était moins cruelle, on n'en a baptisé que dix mille.

Les chrétiens d'Europe qui font des aumônes pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des missionnaires, ont maintenant autant d'intercesseurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, et un motif pour les autres riches de consacrer à une si bonne œuvre au moins quelque chose de leur superflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il est entré cette année un missionnaire européen. Il a été reconnu à une douane : on a aussitôt enchaîné le bateau pour ne pas le laisser passer outre, Alors le commis est entré en composition avec nos gens pour ne pas les conduire devant le mandarin. Ceux-ci, pour se tirer de cette mauvaise affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avaient pour lors en espèces. Le commis a encore emporté une assez grande quantité d'effets, et, après cela, les a laissés partir. L'argent et la valeur des effets, c'est presque tout ce qui était destiné à l'entretien des missionnaires qui sont ici ; mais la Providence ne nous a pas abandonnés : nous avons trouvé à emprunter, et plusieurs riches chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite ne se borne pas à l'argent : le missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est

mort trois mois et quelques jours après. *Sit nomen Domini benedïctum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les satellites. Ils sont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maison où il était allé visiter un malade, très peu de temps après qu'il en était sorti.

Voilà, monsieur, les principales nouvelles de ce pays, ou du moins de ce canton. Il ne me reste plus qu'à vous dire que si vous vivez dans le monde, vous êtes exposé à bien des dangers. Vous avez besoin d'une grande vigilance sur vous-même, du secours de la prière et de la fréquentation des sacrements. *Vigilate et orate.* La vie est courte, monsieur, et passe comme l'ombre ; les biens, les honneurs et les plaisirs du monde passent avec la même rapidité. Tout n'est que vanité ici-bas ; *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu seul ; qu'il ne soupire qu'après l'éternité, voilà le réel et le solide. Je recommande à vos prières et à celles des bonnes âmes que vous connaissez la conversion des infidèles, le maintien de la foi, le baptême des enfants : je m'y recommande aussi moi-même, ainsi que tous les autres missionnaires. Adieu, monsieur ; j'ai l'honneur d'être, dans les sentiments du plus sincère attachement, votre, etc.

@

Lettre du père Lamatthe

au père Dugad

@

Affaires de la religion.

Ce 12 juin 1780

Monsieur,

Nous n'avons reçu par la dernière mousson aucune lettre de France : sans doute que le fléau de la guerre trouble notre chère patrie, et que c'est là la seule raison qui nous prive de vos chères et intéressantes nouvelles.

Malgré tout ce qui est arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, et nos missions se font avec autant de zèle que si nous jouissions de la paix la plus profonde, et que nous fussions dans l'état le plus florissant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite ? C'est pour Dieu que nous travaillons ; il vit et règne toujours spectateur de nos travaux, il ne les laissera pas sans récompense. Les hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien sur le cœur de Dieu, p.4.274 et leurs jugements dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, et de ma persévérance dans mes travaux. Ils seraient bien diminués si l'ennemi du salut nous laissait tranquilles ; mais où ne s'étend pas sa rage ? Un missionnaire, un chrétien effrayent le gouvernement politique ; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'État, et avec qui il ne faut faire ni paix ni trêve : de là cette source intarissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurais pu vous en marquer quelques-unes : je vous ai déjà parlé, de celle qui s'était élevée sur la fameuse montagne de dix mille familles. Je vous ai mandé que les chrétiens en avaient été chassés avec la dernière inhumanité, dans le cours du mois de mal 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher, ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées ; qu'on leur avait laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, et que, fidèles à leur

devoir, ils avaient presque tous mieux aimé perdre leurs biens que la précieuse qualité de chrétien.

Leurs tribulations auraient fini là si le chef, le plus soumis à la volonté de Dieu, n'avait pas eu la témérité d'aller à l'empereur demander la justice qu'on lui refusait dans ses tribunaux, depuis plus de trente ans qu'il soutenait le procès contre les infidèles qui voulaient usurper des montagnes qu'il avait mises en valeur avec des soins et des travaux infinis.

Les tribunaux de la capitale ayant reçu l'ordre de faire justice, et ayant délégué des juges extraordinaires dans la province où nous sommes pour connaître de cette affaire, les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau et conduits à la capitale, il a fallu y souffrir les rigueurs d'une étroite prison et de la plus affreuse indigence ; car on ne leur fournissait guère que la moitié de ce qui leur aurait été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots, on a essayé de les tenter par la cupidité, en leur faisant entendre que, s'ils voulaient être dociles aux ordres de leurs supérieurs, et abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur ferait justice sur le temporel ; qu'on condamnerait leurs adversaires comme usurpateurs ; mais que, s'ils le refusaient, ils perdraient leurs montagnes et leur liberté. Dieu leur a fait la grâce de ne pas se laisser prendre à ce piège dangereux. Deux seulement, qui n'étaient guère fidèles aux lois et aux pratiques du christianisme, y ont été pris ; ils ont abjuré, et n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands mandarins de la capitale tels qu'ils avaient paru dans la ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur chef Luc Tching-y a parlé avec une fermeté digne des chrétiens de la primitive Église. En conséquence, ils ont été condamnés, 1° comme usurpateurs des montagnes impériales, tandis qu'on innocente le vendeur, et qu'on le récompense même ; 2° comme attachés opiniâtrement à une loi européenne, proscrite par l'empereur. On a fait confirmer la sentence à Pékin, et on l'a mise en exécution vers le commencement de septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les

endroits respectifs de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un édit du chef du tribunal des crimes de notre capitale. Dans cet édit fort long et tout tissu de faussetés au sujet du procès, il fait de sévères défenses d'entrer, ou de persévérer dans notre sainte religion ; ordonne de faire de nouvelles recherches et plus exactes, surtout dans notre Cou-tching, où il apprend qu'il y a toujours des chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promesses, etc. ; qu'à présent il faut les forcer à apostasier sincèrement et de bonne foi ; que s'ils refusent, il n'y a qu'à les lui envoyer, pour en faire justice, etc., etc.

Mais son édit n'a point eu de suites, on l'a affiché sans aller plus loin ; on l'a laissé tomber, et on lui a répondu comme auparavant qu'il n'y avait plus de chrétiens : ce n'est pas qu'à notre petit tribunal on ignore qu'il y en a ; mais on les a arrêtés tant de fois sans jamais les trouver en faute, et on a pris tant de leurs livres dans la lecture desquels on a pu se convaincre pleinement, de la sainteté de la loi chrétienne, que, bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite et des assemblées de nos néophytes, ils ont la bonne foi, au moins de temps en temps, de convenir qu'il serait à souhaiter, pour la tranquillité de l'empire, que toute la Chine fût véritablement chrétienne. On dit qu'à notre ville un des principaux tribunalistes p.4.275 serait en état de prêcher la doctrine si belle des dix commandements, aussi bien qu'un catéchiste bien instruit. Ces connaissances le tranquillisent sur le compte des chrétiens dont il empêche, autant qu'il peut, les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque tribunal un ou deux hommes de ce caractère ! presque toutes les persécutions cesseraient, et la religion s'étendrait. Cette tranquillité dont on m'a laissé jouir m'a mis en état de faire mes visites à l'ordinaire, et de procurer aux chrétiens les secours spirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, et il n'y a pas d'année où je n'en aie plusieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ses yeux les tracasseries qu'on fait aux

chrétiens. Je ne puis cependant désavouer que la crainte en arrête un grand nombre qui embrasseraient volontiers notre sainte loi, s'ils le pouvaient sans danger. Que l'amour de la croix est difficile à persuader ! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes ? C'est un don de Dieu : demandez-le-lui, je vous en conjure, et pour eux et pour moi. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, dans l'union desquels j'ai l'honneur d'être avec un très profond respect. etc

Recevez les assurances de respect de notre vénérable doyen et de mon collègue M. Ko, et permettez que M. Lefèvre trouve ici celles de ma respectueuse reconnaissance. Pressé d'aller à une grande journée secourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.

@

Extrait d'une

Lettre du père Dolliers

à M. son frère,
curé de Lexie, près Longwi

@

Traversée. — Accidents du voyage.

Le 15 octobre 1780

Mon très cher frère,

J'ai reçu avec bien de la joie, le 4 novembre de l'an passé 1779, votre lettre datée du 29 décembre 1776, la première et la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne sais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Rio-Janeiro et de l'Ile-de-France, que de Macao et de Pékin, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul père Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades une seule lettre m'est parvenue ; rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant et dont je ne pouvais deviner la cause, voyant surtout, qu'on me répondait exactement de Saint-Nicolas de Laon, de Paris, d'Orléans, de La Flèche, de Lorient et de Rome, me fit craindre qu'en effet mes lettres ne fussent à charge, et je cessai d'écrire en 1774. Cependant, en 1775, je fis une dernière tentative pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du moins quelque adresse par laquelle je pusse en avoir. Le peu que vous me dites de ces lettres est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse : je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a ménagées depuis ma sortie de France, cette privation longue et si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étaient à tous égards les plus chères, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après vingt-deux ans et plus, voilà le commerce rétabli entre nous, et le premier fruit qui m'en revient est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts, et quelles morts vous m'apprenez ! Tous ces coups, qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'espace de vingt ans, sont venus m'accabler à la fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disait que notre tendre mère n'était plus de ce monde, et je ne priais plus pour elle à l'autel que dans cette persuasion, que tant de chagrins et de maux dont sa vie a été tissue ne lui laisseraient pas pousser sa carrière au delà de soixante ans. Ce qu'elle a vécu de plus était au delà de ce que j'osais espérer. Nous devons sentir surtout ce qu'elle a fait et souffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avait donné, et qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre tante, madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnaissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est le plus dégoûtante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je p.4.276 conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne manière dont vous vous êtes arrangé dans votre paroisse, sans surcharger votre pauvre peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en était déjà instruit par des lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, et puisque aucune de mes lettres ne vous est parvenue, je commence par l'histoire très abrégée de mon voyage.

Nous partîmes de Lorient le 7 mars 1758, M. Cibot, qui est mort cette année le 8 août, un jeune Chinois, mort deux ans après son retour, et moi, sur le *d'Argenson*, le second d'une escadre de neuf vaisseaux, tous armés de la batterie haute, le commandant et une frégate purement en guerre. Vers le cap Finistère, deux vaisseaux traîneurs nous avaient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglais. Une tempête violente en sépara plusieurs autres. Nous prîmes un petit vaisseau anglais qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, vous commençâmes à faire route nous seuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de vingt à trente vaisseaux qui nous fit faire fausse route pour l'éviter. Peu de jours après, nous aperçûmes derrière nous, mais loin, deux vaisseaux ; ensuite un troisième, de notre force, parut de l'avant et venant à nous. La crainte de nous

trouver entre deux feux fit prendre la résolution de forcer de voiles et d'aller prêt au combat droit à ce dernier. Il se mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant sa grandeur et sa force. Le nôtre le valait, et nous continuâmes d'aller droit à lui ; mais il jugea à propos de faire route à toute voile pour s'éloigner de notre gauche : nous le laissâmes aller. La navigation fut belle, tranquille jusqu'à la ligne, vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme, et de temps en temps quelques grains qui nous donnaient de la pluie, et nous faisaient aller quelques quarts de lieue, tantôt en route et tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courants nous avaient mis plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avaient poussés vers l'est ou vers l'ouest. Dans cet embarras, nous aperçûmes un vaisseau qui paraissait venir d'Amérique. On l'appela, en tirant des coups de canon à poudre ; il fallut lui tirer un boulet pour le faire obéir. Il vint enfin ; c'était un Portugais, qui nous dit à peu près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avait toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route, ce qui fut un excellent préservatif contre le scorbut, dont personne ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étaient infectés. Comme je passais une grande partie de la journée sur une galerie à lire du chinois, le samedi d'après la Fête-Dieu, je m'aperçus que ces poissons changeaient de leur couleur bleue en une espèce de violet. J'appelai le capitaine, et lui fis remarquer ce changement et celui qui paraissait dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre ; effectivement, quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, et trouvâmes fond à cent brasses. Le lendemain, nous vîntes Rio-Janeiro, et descendîmes le lundi, pour y passer un mois de relâche. On avait fait les pâques en mer ; M. le capitaine et les officiers avaient donné l'exemple : tout l'équipage était bien rangé ; et, pour occuper ceux des officiers ou passagers dont l'oisiveté aurait pu troubler le bon ordre, je les avais fait étudier, en leur donnant des leçons d'algèbre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols et de Portugais avait faits dans une partie du Paraguai, où ces belles chrétientés furent détruites, et dont les habitants redevinrent sauvages. Nous trouvâmes là un grand nombre de missionnaires de toutes les nations d'Europe, rappelés de leurs missions et attendant les vaisseaux qui devaient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaste qu'il y ait au monde, avec trois vaisseaux de roi, qui allaient joindre M. d'Ascher dans l'Inde, Les missionnaires crurent que nous étions les vaisseaux destinés à les enlever, et tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de là pour l'Ile-de-France, le jour de Saint-Jean. En même temps que nous sortions entrait, pour se faire remâter de misaine, le vaisseau l'*Éléphant*, parti de France pour aller droit en Chine avec le *Chameau*. Nous leur dîmes que nous allions les attendre à l'Ile-de-France, et qu'ils ne manquassent pas p.4.277 de venir nous y prendre. Nous ne pensions dire qu'un badinage, et cependant le temps qu'il fallut pour se remâter fut si long, qu'il n'en resta plus assez pour gagner la Chine. Ainsi, force fut à l'*Éléphant* de venir nous trouver à l'Ile-de-France pour y passer l'été, qui est l'hiver ici et chez vous. Le *Chameau*, qui avait continué sa route, manqua les détroits, et fut obligé de se retirer de même à l'Ile-de-France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traversée assez heureuse, à l'exception d'une tempête, qui nous fit beaucoup souffrir pendant vingt-quatre heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, et gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'Ile-de-France, le jour de Saint-Augustin : nous y fûmes reçus de la manière la plus cordiale par MM. de Saint-Lazare, avec lesquels nous travaillâmes pendant huit mois. Les trois vaisseaux de roi arrivèrent peu après nous. Faute de vivres, dont l'île était dépourvue, ni eux, ni un autre vaisseau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre et renforcer M. d'Ascher, lequel, deux mois après, revint lui-même, et fut forcé de laisser l'Inde à la discrétion des Anglais qu'il n'avait pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaisseaux au cap de Bonne-Espérance et ailleurs pour tirer des

vivres. Ce fut nous qui partîmes les premiers : ce fut le 20 avril 1759. Nous passâmes quelques jours à l'île Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le 1er mai, montés tous les trois sur le vaisseau l'*Éléphant*, où nous avions, parmi les officiers et subrécargues, six ou sept de ces prétendus esprits forts, devenus, à ce que l'on dit, si communs en France. La peur des Anglais ne nous permettait pas de passer par le détroit de la Sonde, qui est leur route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, et nous avions dû approcher beaucoup de la Nouvelle Hollande. Ce détroit n'était connu de personne des deux vaisseaux, et l'on était fort en peine, lorsque nous vîmes terre à droite et à gauche du vaisseau. On courut aux cartes, et on reconnut avec la plus agréable surprise que c'était le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il était de bonne heure ; le vent était à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le passer ; mais avant que nous fussions au milieu, le courant vint si fort contre le vent, que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avait mis à la mer fut poussé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaisseau, qu'il s'y brisa et coula bas. On prit le parti de jeter l'ancre après le coucher du soleil. On avait tellement perdu la tête, qu'au lieu de jeter une forte ancre, on n'en jeta qu'une petite, et faute de donner à notre compagnon le signal de jeter l'ancre, il faillit à s'aller jeter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu pour avertir de jeter l'ancre. On mesura la rapidité du courant ; elle était de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des transes. On s'aperçut le lendemain qu'on avait eu raison de craindre, car au premier effort qu'on voulut faire pour lever l'ancre, le câble cassa. Comment avait-il tenu toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ? Premier trait de Providence, et d'une Providence bienfaisante ! En voici un autre. Au lieu d'appareiller de bonne heure, tandis que le courant était le plus faible, on tarda trop d'une heure ou deux, et cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jeter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureusement le courant devenait moins rapide à mesure

que le canal s'élargissait. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un Te Deum en actions de grâces, et la clique de nos mécréants, la plus poltronne de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du capitaine pour l'engager à rétracter le Te Deum, et il eut la faiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en punirait ; on ne fit qu'en rire.

Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'archipel des Unambas, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, et surtout pendant les nuits ; on n'osait avancer, de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces îles.

Sortis de là, ce fut tous les jours, de nuit et de jour, nouveaux dangers. Ou aurait dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt, c'était la Providence qui s'appliquait à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus philosophes pour les obliger à renoncer à leurs propos impies, à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentiments raisonnables et chrétiens ; à réparer leurs scandales, et à s'acquitter, avec les dispositions nécessaires, du devoir pascal.

Un jour, à neuf heures du soir, comme on voulut remettre le vaisseau dans la route qu'on avait été obligé de quitter pour éviter les écueils, on s'aperçut, en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau allait toucher à un brisant qui s'étendait depuis nous en avant jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarmes et presque de désespoir que jeta l'équipage interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, et fut à temps pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisants à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battait paraissait tout en feu.

Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, et que peut-être nos jeunes mécréants commencèrent a se repentir d'avoir empêché le *Te Deum*. Ce silence dura une heure : à dix heures, on crut le danger fort loin ; on voulut remettre en route ; mais peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisants. Il fallut de nouveau faire fausse route et quitter

les propos anti-chrétiens qu'on avait repris. Après deux ou trois autres jours, tous serrés d'inquiétudes et de dangers qui nous obligeaient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant, nous nous aperçûmes que notre compagnon le *Chameau* avait disparu. Nous avions grand vent de l'arrière, et nous allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus et contre lesquels la mer brisait d'une manière effroyable. Nous ne pouvions pas reculer ; on prit le parti de prendre vent largue et de courir vers le nord la bordée de bâbord. Après une demi-heure de marche, nous découvrîmes notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, et de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisants aussi très étendus et tout couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vite virer de bord et courir vers le midi la bordée de tribord. Après une heure et demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisième écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira ; mais ce n'était plus que pour différer la mort qui paraissait inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite et sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, et que le vent qui venait de l'ouest nous poussait toujours, malgré nos revirements, contre les rochers que nous avions à l'est. Ce fut alors que nous vîmes toute la faiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravaient la Divinité, riaient de la religion, etc., parurent alors tels qu'ils étaient ; gens sans courage, sans résolution, la faiblesse, la lâcheté même ; un air morne, triste, avait pris la place de ces airs insultants et dédaigneux qu'ils se donnaient, et le silence le plus stupide avait succédé aux propos libres et impies qu'ils lâchaient sans cesse contre les mœurs et la religion. Vers midi on voulut prendre hauteur ; mais on ne put le faire d'une manière assez précise, parce qu'à midi nous avions le soleil presque au zénith, et que tous les observateurs avaient perdu la tête. La mer était couverte d'oiseaux ; cela me fournit un sujet de méditation pour nos philosophes à faces blêmes.

> — Voyez, leur dis-je, nos cadavres vont être la curée de ces oiseaux ; mais l'âme d'un chacun de nous où ira-telle ?

Ils se retirèrent, et c'était ce que je voulais, et ce qu'on souhaitait, parce que leur air effrayé faisait perdre courage à l'équipage. A dîner, ces messieurs ne pensèrent seulement pas à desserrer les dents ; il n'y eut que moi à la première table, et mon collègue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces messieurs étaient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menaçait de si près. Lorsque j'eus dîné et dit mes grâces, je me retournai vers eux, et leur donnai encore ce sujet de méditation :

> — Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau sans entendre ni équivoque sale, ni impiété.

Ce mot dit, je partis et les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entre eux me suivaient avec un air contrit, et changeaient de place lorsque j'en changeais : je ne faisais pas semblant de m'en apercevoir. Je voulais d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avaient fait leurs pâques presqu'en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car, quoi que disent ces messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les chrétiens), me demandèrent à se réconcilier, et je descendis à fond de cale pour les entendre. Ceux-là p.4.279 confessés, ils furent suivis par plusieurs de messieurs les philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étaient chrétiens et pécheurs. Je ne m'étais pas attendu à les voir sitôt, et je ne m'étais pas concerté avec mon collègue sur la façon douce, mais ferme, dont il faudrait se conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, et avant que d'entrer en matière, ce que j'aurais voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent avaient à se reprocher des propos libres, des discours impies et des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaisseau. Je les aidai à faire une bonne accusation de leurs iniquités ; puis, pour unique satisfaction possible dans le moment, je leur ordonnai d'aller sur-le-champ se réconcilier publiquement, et faire une réparation publique aussi de deux espèces de scandale qu'ils avaient donné en genre de mœurs et en genre de religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accusation étant faite, dès que je verrais le rocher contre lequel il faudrait périr, je leur donnerais l'absolution ; que

cependant ils s'excitassent à la crainte de Dieu, à son amour, au vrai regret de leurs ingratitudes, et qu'ils ne crussent pas que la seule crainte d'une mort prochaine suffit pour les sauver. Dès que les deux premiers se furent acquittés de cette satisfaction publique, les autres s'ébranlèrent ; mon collègue eut aussi de la besogne, et voyant que la méthode avait bien fait, il l'employa.

Entre trois à quatre heures, on vint de la part du capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis : on était encore à courir tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre ; mais on approchait sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces messieurs pleins de politesse, qui m'attendaient avec un air de confiance et de cordialité auquel je n'étais guère accoutumé. Le capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchaient pour se parler par le moyen des porte-voix, et qu'on souhaitait que je fusse présent. Je demandai à quelle intention ? quelqu'un, qui n'avait pas entièrement retrouvé sa tête, me dit que je passais pour avoir la vue supérieurement bonne (c'est-à-dire longue ; d'où vient qu'à quarante ans j'ai eu besoin de lunettes).

— A la bonne heure, dis-je ; mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau, et pour cela, il faut bonne voix et bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien.

— Cela est vrai, reprit le capitaine ; mais vous êtes tranquille et de sang-froid ; vous entendrez mieux que nous, qui ne sommes pas disposés de même.

Cela arrêté, comme les vaisseaux s'étaient assez approchés, le capitaine demanda à l'autre vaisseau où il croyait que nous fussions. *Réponse*.

— Dans la queue du scorpion.

Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces messieurs, parce que la queue du scorpion passe pour un endroit d'où on ne peut se sauver. Cependant le capitaine, après avoir repris ses esprits, demanda encore si on voyait moyen de s'en tirer. R.

— Oui.

Cette réponse que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néanmoins notre capitaine, comme commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, et que nous ferions comme il ferait. Sur-le-champ, l'autre mit toutes ses voiles dehors, et avança droit vers les rochers que nous avions sous le vent. Pour moi, je descendis et allai reprendre mes confessions. A six heures, tout étant fini, je remontai sur le gaillard, où je vis notre position bien différente de ce qu'elle était deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin et plus ferme dans la religion qu'on ne l'était chez nous, savait qu'entre les rochers de l'est et ceux du nord il y avait un passage, et il l'avait pris. Ainsi, lorsque je montai, nous avions derrière nous les brisants du sud. Ceux de l'est étaient à tribord ou droite, et ceux du nord à bâbord, et avant la nuit nous fûmes hors de danger.

Les quatre ou cinq jours que nous passâmes en mer avant que de voir les terres de Chine furent exempts de tout danger, mais non pas de bien des craintes. Tout faisait peur à nos pauvres esprits forts : les plantes de goémon dont la terre était parfois couverte leur paraissaient des rochers découverts, et pendant la nuit ils prenaient pour des récifs cachés sous l'eau les bancs ou troupes de poissons qui, par leur mouvement, rendaient l'eau de la mer lumineuse, comme elle l'est sur les récifs. Ce fut du goémon qui nous fit manquer l'atterrage de Chine.

Près des îles de Lemme, nous vîmes une plage immense couverte de cette plante, à travers laquelle il aurait fallu passer. La peur persuada au capitaine que c'étaient des rochers, et que les îles de Lemme étaient les Ladrones, et on s'y enfourna. Cela nous jeta sous le vent p.4.280 de Macao. Comme je savais quelques mots chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appelaient ces îles : ils nous répondirent que c'étaient bien celles de Lemme ; on soutint que c'étaient les Ladrones. Ainsi il fallut prendre le parti de rester à l'ancre jusqu'à ce qu'il nous vint et des pilotes côtiers, et un vent contraire à celui qui soufflait. Nous attendîmes cinq jours, et nous avions besoin de ce temps de repos pour finir les confessions.

Ce fut le 25 juillet, jour de Saint-Jacques, que nous descendîmes à

Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux Pères de Pékin. La mission française y avait perdu quatre sujets depuis deux ans, et le quatrième mourait comme nous arrivions à Macao. On répondit de Pékin qu'il fallait nous y envoyer tous deux. Je représentai que je n'étais pas un homme fait pour la cour. L'obéissance fit taire mes représentations, et nous partîmes vers la mi-mars 1760, pour la capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 juin. Le père Desrobert, supérieur, qui nous avait fait venir, était mort depuis un mois et demi. Ainsi nous ne trouvâmes plus à Pékin de missionnaires français que trois prêtres et deux frères. Il reste un seul des premiers ; les deux autres sont morts, et avec eux mon collègue le père Cibot, deux autres prêtres et un frère qui étaient venus depuis nous. Voyant notre mission réduite à trois ouvriers, dont deux passaient cinquante, et le troisième soixante ans, je me sus bon gré des avances que j'avais prises pour le chinois, tant à La Flèche, qu'en voyage, dans les relâches et à Macao.

Je me mis à l'étude, et surtout à l'exercice de la langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parlait bien, des instructions sur la pénitence et l'eucharistie : je les travaillais avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine ; j'en mettais autant pour les bien apprendre, et je les disais le dimanche aux écoliers de l'école domestique, dont on me chargea de faire les examens pour les confessions de chaque mois, et les instructions dominicales. Comme celles-ci étaient claires, méthodiques, bien analysées, et en bon chinois bien coulant, les enfants aimaient à en recueillir les morceaux, qu'ils me récitaient. Bientôt les chrétiens et même les catéchistes vinrent m'écouter, et copier entre eux mes instructions. Je les répétai l'année suivante, et celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfants à la première communion, et les chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas cela pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandait sur les travaux d'un si pauvre ouvrier. C'est lui qui fait tout, et il le fait par nous, quand nous n'y mettons pas d'obstacles, et que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire servir, aimer et glorifier. Ces petits succès

engagèrent les chrétiens à demander qu'on me fît prêcher à l'église, après un peu plus de deux ans de séjour ici. Quoique j'eusse pour le chinois plus de facilité que le commun des Européens, et que je me fusse accoutumé à ne plus écrire mes instructions de classe, cependant, pour l'honneur du ministère, je redoutais d'avoir à parler pendant une heure ou plus avec la mince provision de chinois que l'usage du tribunal et l'instruction des enfants avaient pu me mettre à la main. J'obéis ; je me fis de bonnes analyses que je ruminais en chinois d'abord pendant sept ou huit, et par la suite pendant deux ou trois jours, et j'allais prêcher avec cela ; mais il s'y mêla encore longtemps bien des défauts ; trop de longueur, parce que je ne pouvais pas savoir ce que mes analyses latines ou françaises devaient rendre dans le débit en chinois ; défaut d'expressions simples, qui m'obligeaient à des circonlocutions toujours languissantes ; défaut quelquefois de clarté, lorsque je voulais circonscrire l'expression pour éviter les longueurs. Les Européens qui venaient m'y entendre trouvaient aussi le défaut d'une diction trop rapide, mais cette volubilité n'était un défaut que pour eux et non pour les Chinois, à qui elle ne déplaisait pas. Les autres défauts diminuèrent peu à peu ; mais je ne pus me renfermer dans l'espace d'une heure qu'en partageant et diminuant mes analyses, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Trois ou quatre ans après, notre ancien, qui était chargé de la congrégation du Saint-Sacrement, qui fait ici la base de notre chrétienté, mourut. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du saint ministère, et outre les instructions particulières et le sermon du second dimanche de chaque lune, dont j'étais déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrième dimanche. Voilà, pour le ministère de la parole, le gros de mon emploi p.4.281 depuis quinze ans. J'ai donné des retraites en particulier à six, huit, dix personnes. Nous en avons fait deux publiques, où j'étais chargé des examens, des conférences, et d'une partie des sermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les missions du dehors, dans le besoin. J'ai même passé au delà de la grande muraille ; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étais

obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayants, où j'aurais peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends montent chaque année au delà de trois, et ne vont pas à quatre mille ; c'est à peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre, dans notre mission française de Pékin et dépendances, dont les confessions vont par an, dans notre district, à dix ou douze mille, tant au dedans qu'au dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, et que je parle passablement la langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux prêtres de leur nation. Les baptêmes, tant de la ville que des missions dépendantes de notre église, vont à six ou sept cents par an ; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfants, soit des fidèles, soit des infidèles que les parents présentent eux-mêmes au baptême ; les extrêmes onctions et les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un prêtre qui leur administre ces sacrements. Les femmes ne viennent et ne peuvent venir à l'église. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de quinze à vingt-cinq dans une maison où il y a une chapelle. Le missionnaire va les y confesser, dire la messe, et les communier. S'il y a des prosélytes, ou des enfants non baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la congrégation s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un oratoire destiné à cet usage. Après leurs prières, qu'elles font, ainsi que les hommes, à l'église, en commun, toutes à genoux, à voix haute, et en un certain plain-chant fort gracieux et très touchant, et qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir et à suivre, un catéchiste envoyé pour cela leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs pâques, soit à la lune de mars, soit à celle de septembre, qui sont de règle. Lui retiré, la catéchiste, femme, examine sur le catéchisme celles qui en ont besoin, et en explique quelque chose. Voilà un plan assez grossier de la

manière dont se fait notre mission française. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un catéchisme sur le symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres sur la confession, la communion, la messe, et la confirmation. Chaque dimanche, on en récite un après la prière commune, et avant le sermon qui suit la grand'messe.

A peine avions-nous mis notre chrétienté sur le pied où vous voyez à peu près qu'elle est, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyait plus de sujets ; la France en faisait passer assez abondamment, mais ce n'était plus des sujets qui eussent reçu toute leur éducation, ni qui eussent passé eux et leur vocation par les épreuves si sagement établies. Celui-ci ne pouvait se mettre à étudier les langues ni tartare, ni chinoise ; celui-là ne pouvait ni prêcher, ni catéchiser : un autre voulait aller prier lorsque les chrétiens venaient pour se confesser. Ceux que quelques talents pour les arts avaient mis en emploi au palais, ne voulaient plus s'y conduire ni sur les errements des anciens, ni sur la direction de l'obéissance ; tel autre, sous différents prétextes, refusait de donner au saint ministère les forces qu'il avait, et aimait mieux les dévouer à des objets scientifiques, curieux ou amusants. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, et nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la mission se soutienne longtemps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très peu d'ouvriers ; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous ; il faut donc recourir à quelques communautés où il règne beaucoup de piété, un grand zèle pour le salut des âmes, quelque goût pour les sciences, mais surtout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation et de charité.

Je voulais vous dire beaucoup de choses ; j'ai peu de temps à moi ; p.4.282 j'ai été à tire de plume, et elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme et me désole.

Je pense que vous me demanderez encore si j'ai aussi quelque chose à faire au palais ; car vous savez que je ne suis ni peintre, ni horloger, ni machiniste, qui sont les trois qualités principales qui nous y font

employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avais appris à parler chinois a été cause que, dès la seconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le tartare, qui est une très belle langue. Je l'ai donc apprise, et en voici l'usage : lorsque nos voisins les Moscovites ont quelque affaire avec l'empire, ou l'empire avec eux, ils écrivent en latin. On nous appelle au palais chez les ministres, M. Amiot et moi, ou l'un des deux, selon l'ouvrage dont on veut nous charger. Nous traduisons ce latin en tartare, et on le présente à Sa Majesté. Les réponses de Sa Majesté, qui sont courtes et substantielles, et les explications du ministère, nous sont remises en tartare ; nous les mettons en latin, et elles sont envoyées en Moscovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours ; cela arrive quelquefois cinq ou six fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne m'ôte pas beaucoup de mon temps et ne peut pas nuire aux soins que je dois à la mission. Du reste, l'astronomie et le besoin d'interprètes sûrs et instruits sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'empereur actuel aime la peinture ; elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie et des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne fallait pas croire que les Chinois prêtres fussent une ressource capable de soutenir la religion en Chine ; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complètement si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les prêtres de la nation peuvent servir utilement si on les force à travailler, s'ils sont tenus de court et surveillés de près ; sans cela, ils détruisent plus qu'ils n'édifient.

Il est bien temps de finir et de me recommander à votre tendre amitié et à vos saintes prières.

Je suis, etc.

@

Lettre du père F. Bourgeois

à M. Dolliers

@

Mort du père Dolliers, missionnaire. — Détresse des chrétiens en Chine.

Ce 17 novembre 1781

Monsieur,

L'année dernière, pour la première fois depuis vingt ans, votre frère, M. Dolliers, reçut de vos nouvelles ; ce fut pour lui une grande consolation, et pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvait vous mettre au fait de l'état de cette infortunée mission ; nous lui dîmes qu'il le pouvait, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse et discrétion des connaissances qu'il vous donnerait, et que peut-être le tableau qu'il vous en ferait exciterait le zèle de quelques saints ecclésiastiques, et les engagerait à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrons bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, et tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés aussitôt qu'il le faudrait et que nous le désirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs sont toujours allés en croissant ; les contradictions, les divisions, le défaut surtout d'ouvriers, le démon s'en sert pour traverser nos travaux et empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes et fertiles. Le cher M. Dolliers n'a pu y tenir ; il en a été la victime ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 décembre 1780. Le bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée. Malgré sa résignation, qui était grande, on sentait que son cœur était blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus longtemps à ce qu'il regardait comme un grand malheur pour lui et pour la mission, s'il eût pu soutenir cette grande mission, dont il était une des principales colonnes par son zèle, ses vertus et ses talents ; mais malgré ses soins et ses travaux, qui ne se sont point ralentis, il ne voyait que des ruines dans le présent, et pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dolliers avait une âme grande, digne encore des ouvriers

apostoliques qui ont fondé cette mission. Dès son entrée en religion, il fut p.4.283 éprouvé, comme vous le savez, par de longues et violentes douleurs. Il les soutint avec une résignation et un courage qui édifiaient ceux qui en étaient témoins, et qui faisaient admirer sa vertu. Déjà, en Europe, sa sagesse, sa piété, ses lumières lui avaient gagné la confiance des personnes ferventes et vraiment chrétiennes, lorsque le Seigneur l'appela dans ces pays lointains pour y prêcher l'Évangile. M. Dolliers était alors dans un état de santé déplorable, et pour ainsi dire entre la vie et la mort ; on le lui représenta, mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne passerait pas quatre jours sur le vaisseau sans y succomber à ses infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayèrent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnaissait pour un signe de la volonté de son divin Maître. Il partit, et, tout le long de la route, il oublia le soin de sa santé, et ne s'occupa que du salut des âmes. Arrivé ici, il se livra tellement à l'étude du chinois, qu'en cinq mois de temps il se mit en état d'exercer le saint ministère. Les ouvriers commençaient à manquer, et il est incroyable combien M. Dolliers travailla pour suppléer à leur disette. Missionnaire infatigable, il n'écoutait que son zèle ; il donnait le jour aux bonnes œuvres et la nuit à l'étude. il fallait, avec aussi peu de force de corps, une grâce particulière pour n'y pas succomber. Au chinois il joignit l'étude de la langue tartare et de l'astronomie. Il embrassait tout ce qui pouvait être de quelque utilité à la mission, et il réussissait en tout. Dans une année, il prêchait sans cesse, il catéchisait, et entendait plus de trois mille confessions. Ici, nous sommes censés de la famille de l'empereur, et nous ne pouvons nous éloigner de la ville sans permission. Le zèle de M. Dolliers souffrait beaucoup de cette loi ; il trouvait le moyen de faire dans les campagnes ces excursions de quarante à cinquante lieues. Le gouvernement fermait les yeux et le laissait faire. Nos chers néophytes en étaient enchantés, et le priaient sans cesse d'aller dans leurs cantons ; mais le respect pour la loi le forçait à ménager ses courses et à se refuser, plus souvent qu'il n'aurait voulu, au saint empressement qu'ils avaient de l'entendre.

Dans ses moments libres, il mettait en langue tartare nos livres de religion. Nous avons de lui un catéchisme en chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de cinquante mille exemplaires qui ont été répandus dans presque tout l'empire. Les croix sont la récompense du vrai zèle : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la foi, il les recevait de la main de Dieu, comme une grâce. Je l'ai vu, et je ne l'oublierai jamais : un jour il fut appelé par un misérable chrétien pour confesser sa femme qu'il disait à la mort. M. Dolliers accourut avec son domestique, qui devait lui servir d'acolyte ; il en revint le visage en sang et ses habits tout déchirés : c'était de l'argent qu'on voulait, et non pas des sacrements. M. Dolliers n'en avait pas, et par conséquent il en refusa : le mari et la femme se jetèrent alors sur lui, et, avec leurs grands ongles, lui mirent le visage en sang. Son domestique et son charretier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux ; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avait eu le bonheur de verser au moins un peu de sang en voulant remplir le saint ministère. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure et pénétrante. Jamais, depuis, il ne s'est plaint ; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, et on eût été très mal reçu si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus amères à son cœur, parce qu'elles lui venaient de personnes de qui il devait attendre du secours et des consolations. Il les supporta toutes avec douceur et avec fermeté. Il n'oublia, dans ces traverses, ni ce qu'il devait à la charité, ni ce qu'il croyait devoir à la règle et aux principes de conduite qu'il voulait suivre ; mais son courage ne lui ôtait rien de sa sensibilité, et l'image d'une mission qui lui était chère, où les difficultés croissaient en même temps que le nombre des ouvriers diminuait, était toujours présente à son esprit, et faisait sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le père Bernard, missionnaire portugais et médecin ; il lui prodigua inutilement ses soins. Nous eûmes cependant le temps de

profiter de quelques moments lucides pour lui administrer les sacrements. Peu de moments avant sa mort, je lui donnai encore une dernière absolution, p.4.284 et il expira entre mes bras, le 24, à 11 heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une consternation générale parmi nos chrétiens de la ville et ceux de la campagne, que la solennité de Noël avait rassemblés dans notre église. M. Colas en fut si affligé, qu'il ne lui a guère survécu.

C'est, à ce que j'espère, un frère que vous avez dans le ciel ; moi, un ami, et la mission, un protecteur. J'ai l'honneur d'être, etc.

@

Extrait de quelques lettres de Pékin

@

La mission vient de faire en très peu de temps de très grandes pertes. Trois de nos confrères nous ont été enlevés à assez peu de distance les uns des autres, et dans un âge, avec des talents et des vertus qui nous faisaient espérer qu'ils seraient ici longtemps et grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moissonné s'appelait Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il était entré fort jeune chez les jésuites, et, après y avoir professé les humanités avec succès, et fait son cours de théologie avec beaucoup d'application et de soins, il demanda à ses supérieurs la permission de suivre son attrait pour les missions de la Chine. Il l'obtint, et partit de Lorient en 1758. Il a passé vingt-deux ans dans cet empire, et en a demeuré plus de vingt à Pékin. Il avait beaucoup d'esprit, de littérature, de dispositions pour toutes les sciences, et son zèle, encore plus que son application, le faisait réussir dans tout ce qu'il entreprenait : astronomie, mécanique, étude des langues et de l'histoire, il ne se refusait à rien de ce qu'il croyait pouvoir être utile et propre à ménager des protecteurs à la religion. Les infidèles même avec qui il avait des rapports dans le palais du l'empereur ne pouvaient lui refuser ni leur estime ni leur amitié ; ils conviennent qu'ils n'ont guère vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honnête, plus empressé à obliger et à rendre service ; mais ce qu'il y avait de plus estimable dans lui, c'était une piété tendre et solide, un renoncement parfait à lui-même ; une union intime avec Dieu, et une ardeur inexprimable pour le faire connaître et aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, et tous ceux qui nous connaissent, nous plaignent d'avoir perdu un confrère d'une société si douce, si sûre, si agréable et si édifiante. Ii a beaucoup travaillé pour les Mémoires que les missionnaires de Pékin ont fait passer en Europe, et qui y ont été imprimés par les soins et sous les auspices de M. Bertin, ministre d'État ; mais jamais il n'a voulu que ses ouvrages partissent sous son nom. Content de marquer son respect pour les ordres qu'il recevait de

notre illustre bienfaiteur, sa modestie, ou plutôt son humilité se refusait à tout ce qu'il aurait pu gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après, mourut Jacques François-Dieudonné-Marie Dolliers ; il était né à Longuion, dans le Barrois, sur le Cher, entre Verdun et Longwi, diocèse de Trèves, le 30 novembre 1722, de Pierre Dolliers, substitut du procureur-général de Lorraine et de Bar, et de Thérèse Chevillard. Après ses études finies au collège de Luxembourg, il entra chez les jésuites l'an 1744, et partit, comme on l'a vu dans la lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois sur son caractère, ses talents et ses vertus.

Sa mort fut suivie de celle de M. Colas, natif de Thionville ; il était très versé dans les mathématiques. On a de lui le type exact et fidèle de la comète de 1764, dont il avait suivi la marche à l'observatoire de Pont-à-Mousson, et que peu d'astronomes ont bien observée ; tout annonçait alors un homme profond, qui porterait fort loin la gloire des connaissances astronomiques. Il était mathématicien du palais, et missionnaire très zélé et très laborieux, Des hommes ainsi formés aux sciences, aux vertus et aux travaux apostoliques, se remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette mission et de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine si l'on ne s'empresse pas de venir les cultiver. *Rogate Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam*.

@